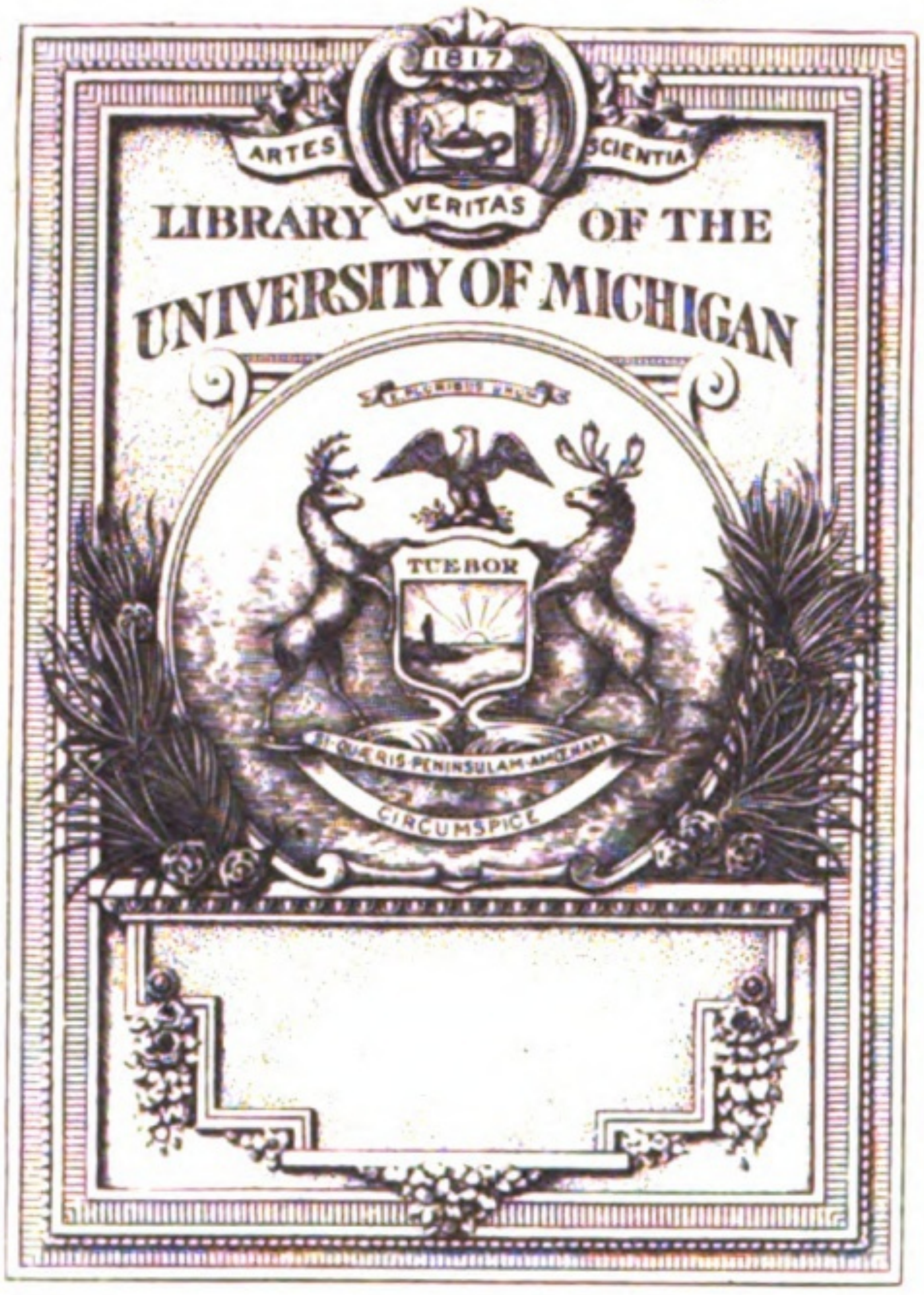
B 50501 4

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN



Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

REVUE
D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE
DE FRANCE

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ANALECTA GALLICANA

REVUE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Victor CARRIÈRE et Albert VOGT

QUATRIÈME ANNÉE

1913

PARIS

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ

L. LETOUZEY, succr

76 bis, RUE DES SAINTS-PÈRES

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

N° 19 — 4e Année Janvier 1913

REVUE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Victor CARRIÈRE et Albert VOGT

SOMMAIRE

Léon Maitre : Les débuts du christianisme en Gaule, les martyrs et les monuments témoins de leur culte 5
Paul Pisani : Un Janséniste. Pierre Brugière, curé constitutionnel à Paris (1730-1803) 28
Bulletin critique. — H. Bouvier : Histoire de l'Église et de l'ancien archidiocèse de Sens (H. Stein), p. 47. — Album d'objets d'art conservés dans les édifices religieux du département de Seine-et-Marne (V. Carrière), p. 52. — A.-V. Müller : Luthers theologische Quellen : seine Vertheidigung gegen Denifle und Grisar (J. Paquier), p. 57. — A.-C. Sabatié : Debertier, évêque constitutionnel, et le clergé de Rodez (L. de Lacger), p. 62.
Bulletins régionaux.— L'Artois, par G. Delamotte, p. 65.— La Flandre, par E. Vansteenberghe, p. 69. — La Picardie, par M. Godet, p. 84. — La Franche-Comté, par L. Alloing, p. 89.
Comptes rendus (Pour le détail, voir au verso) 94
Revue des Périodiques .. 106
Livres nouveaux ... 109

PARIS
LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ
L. LETOUZEY, succr
76 bis, rue des Saints-Pères

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

Chanoine Ulysse Chevalier : Regeste dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349. Tome Ier, premier fascicule, ann. 140-1051, nos 1-1894 (L. Royer) 94

Pierre Besnard : Recherches historiques sur l'abbaye de Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône (V. Carrière) 95

Jacques Laurent : Cartulaires de l'abbaye de Molesme (916-1250) (F. Baillard) 96

F. Fabrège : Histoire de Maguelone. Tome III (J. Rouquette) 97

H. Grange : Sommaires des lettres pontificales concernant le Gard, émanées des papes d'Avignon (L. Mirot) 97

Maurice Roy : Un grand artiste de la Renaissance : le sculpteur Pierre Bontemps (1505-1568). — La Sainte Chapelle du bois de Vincennes ; son achèvement sous Henri II, par Philibert de Lorme (1548-1556) (P. Deschamps) 98

Ch. Hirschauer : Correspondance secrète de Jean Sarrazin, grand-prieur de Saint-Vaast, avec la cour de Namur (1598) (O. Bled) 101

Dom Léon Guilloreau : Les mémoires du R. P. dom Bernard Audebert (A. Vogt) 102

Daniel Delafarge : L'affaire de l'abbé Morellet en 1760 (L. Hogu) 103

A.-C. Sabatié : Les massacres de Septembre. Les martyrs du clergé (L. de Lacger) 103

H. Thédenat : Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution (1791-1799) (A. Vogt) 104

La **Revue d'Histoire de l'Église de France** ne publie que de l'inédit et paraît tous les deux mois par livraisons de 112 à 128 pages in-8° raisin.

Prix de l'abonnement : France : 15 fr. -- Etranger : 17 fr.

Les années écoulées : 20 francs.

S'adresser pour tout ce qui concerne l'administration :

à **M. Letouzey,** 76 bis, rue des Saints-Pères ;

Pour tout ce qui concerne la rédaction :

à M. l'abbé **Victor Carrière,** 212, rue de Rivoli, Paris.

La direction de la Revue n'est pas responsable des manuscrits non insérés.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES

DÉBUTS DU CHRISTIANISME EN GAULE

LES MARTYRS ET LES MONUMENTS TÉMOINS DE LEUR CULTE

A l'époque où le pontife de Rome envoya des missionnaires en Gaule pour y répandre la lumière de l'Évangile, la population n'était pas dépourvue de cérémonies religieuses, elle avait emprunté à ses conquérants leurs pratiques pieuses et leurs superstitions sans se révolter. Le culte commun de Rome et d'Auguste, c'est-à-dire de Rome divinisée et de la sainteté impériale, ne lui répugnait pas, parce qu'il servait de prétexte à une grande assemblée annuelle, à laquelle prenaient part les soixante cités de la Gaule [1]. Le rendez-vous était fixé à Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône. En cet endroit, on éleva un autel colossal portant l'inscription ROMÆ ET AUGUSTO, « à Rome et à Auguste », dont l'image et le style nous sont connus par les monnaies. Tous les ans, au 1er août, s'ouvraient de grandes fêtes où les Gaulois assistaient à des sacrifices, à des processions, à des jeux de toute sorte, même à des concours d'éloquence et de poésie. Le tout était complété par une foire qui se tenait dans le voisinage et qui n'offrait pas moins d'attraits que la pompe des cérémonies et la richesse des décors. Parmi les bois, les jardins et les pièces d'eau, on ne montrait que des statues de bronze, ou de marbres précieux, statues colossales érigées en l'honneur de Rome et d'Auguste, des empereurs, des princes, des prêtres et des soixante cités de la Gaule pour éblouir les spectateurs et les attacher à la cause du paganisme.

Les Romains étaient de grands metteurs en scène, ils intéressaient les Gaulois à leurs manifestations en con-

1. C. Jullian, *Gallia* (Paris, 1892, in-12), chap. v.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fiant la surintendance du culte de Rome et d'Auguste à de notables gaulois qui portaient le nom de prêtres, *sacerdotes*. En réalité, Lyon était la capitale religieuse du paganisme en Gaule, le foyer où les intelligences se nourrissaient des fausses doctrines, la forteresse où les faux dieux de l'antiquité se retranchèrent avec l'espoir de remplacer le druidisme. Il convenait donc que les apôtres du Christ envoyés pour démolir la vieille théogonie vinssent directement de Rome à Lyon, pour frapper l'erreur là où elle trônait le plus audacieusement[1].

C'est là, en effet, que commence l'histoire authentique des martyrs de la Gaule, c'est là que l'évêque Pothin, la jeune Blandine et quarante-huit citoyens eurent le courage de braver tous les supplices en confessant la foi du Christ au milieu de l'amphithéâtre. Aucune souffrance ne put empêcher Blandine de s'écrier : Je suis chrétienne. Elle appartenait à la race des esclaves, mais près d'elle on voyait un médecin phrygien, Alexandre, un jeune citoyen lyonnais, Vettius Epagathus, et un citoyen romain, Attale de Pergame, qui versèrent aussi leur sang avec courage.

I. LES MARTYRS DE LA LYONNAISE

On était alors en l'an 177, c'est-à-dire à la fin du second siècle. Il n'était guère possible d'édifier, en plein paganisme, un sanctuaire à l'honneur de ces glorieuses victimes, il fallut attendre le règne de tolérance de Constantin. Vers l'an 315, on éleva une basilique qu'on plaça sous l'invocation des Saints Apôtres et des Quarante-huit martyrs, après avoir pris le soin de construire sous le chœur une crypte pour servir de dépôt aux reliques. Ce petit édicule n'a pas disparu, il est toujours visible sous l'église de Saint-Nizier. Il est en forme de croix grecque à branches tréflées, dont les extrémités, terminées par des absides en cul-de-four, s'appuyaient jadis sur un rectangle central de 4 mètres carrés et voûté sur

1. Léon Maître, *Les premiers monuments de la Gaule chrétienne*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1902, 6e liv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

arêtes. On y accédait par un seul escalier ouvert à l'ouest. Tous ces traits caractérisent bien un édifice ancien, nous les retrouverons autour du corps de saint Andéol dans le diocèse d'Albe (Viviers). Sainte Blandine eut sa confession particulière dans l'église de Saint-Martin d'Ainay, où elle occupe toujours l'extrémité de la basse nef méridionale, sous forme de chapelle basse. C'est une petite salle rectangulaire de 3 m. 10 de côté, orientée, éclairée simplement par une ouverture en meurtrière, percée à l'est, et recouverte d'une voûte dont les arêtes retombent sur des pilastres. A gauche et à droite de l'escalier, se présentent deux annexes en forme de caveaux voûtés, qui ont dû servir de reliquaires. On y plonge le regard par une petite fenêtre grillée.

L'évêque Irénée, qui vint s'asseoir sur le siège de Lyon avec ses deux acolytes, Épipode et Alexandre, au début du IIIe siècle, fut également un martyr. Il est honoré dans une église qui portait autrefois la double invocation de Saint-Jean-l'Évangéliste et de Saint-Irénée, parce qu'elle était à double étage [1]. Elle a conservé cette disposition au milieu de tous les remaniements. La partie inférieure, à laquelle on accède par un double escalier, ressemble à une petite chapelle divisée en trois nefs dont le style, le plan et les gros murs n'ont pas souffert des restaurations ; ce sont toujours les mêmes briques et la même voûte que l'évêque Patient édifia au ve siècle sur des colonnes de marbre [2]. Les fidèles visiteurs ont même sous les pieds quelques échantillons du dallage en marbre qui rehaussait la beauté de la crypte avec ses compartiments blancs et noirs.

Besançon honorait Ferréol [3] et Ferrucion comme deux martyrs du IIIe siècle, qui étaient venus ensemble pour travailler à sa conversion et avaient versé leur sang dans la même persécution. Grégoire de Tours, qui avait lu

1. Dans le principe, son corps était dans la crypte de l'abbaye de Saint-Just, aujourd'hui rasée. Voir ma démonstration, dans *Les Premières Basiliques de Lyon*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1902, 6e liv.

2. Les colonnes ont été remplacées.

3. *Acta sanctorum*, junii mensis XVIa die, t. III, p. 8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le récit de leur passion, dit qu'ils reposaient dans le secret d'une crypte, et accomplissaient de nombreux miracles. Pour leur faire honneur, on couvrait le sol de leur sanctuaire avec des feuilles de sauge [1].

Dans les faubourgs de Chalon-sur-Saône, une abbaye du VI^e^ siècle conservait la mémoire de saint Marcel, en conviant les fidèles autour d'un puits miraculeux auquel on accourait le 4 septembre de chaque année. C'est un motif pour nous de croire qu'il avait mérité la couronne du martyre [2].

Saint Valérien de Tournus, diocèse de Macon, est assurément au nombre des martyrs du III^e^ siècle. Le monastère élevé sur son tombeau et confié, au IX^e^ siècle, aux religieux exilés de Noirmoûtier, est une preuve de la vénération dont il jouissait dans le diocèse de Chalon. Sa crypte confession fut agrandie pour recevoir le dépôt de nombreuses reliques, notamment celles du grand saint Filibert [3]. Là aussi se voit un puits.

Peu de réputations ont atteint celle de saint Symphorien, le martyr d'Autun, dont l'invocation figure au fronton de beaucoup d'églises dans la vallée de la Loire jusqu'à Nantes; il fut immolé à Autun, dans le même temps que Pothin de Lyon ; il est mort avec le même courage en répétant à ses bourreaux : « Je suis chrétien et j'adore le Dieu vivant qui règne aux cieux [4]. » Il ne s'agit pas ici d'un pieux récit inventé au X^e^ siècle, pour exciter l'admiration des fidèles, il existe une passion de saint Symphorien à laquelle Grégoire de Tours a fait des emprunts. L'abbaye chargée de garder ses reliques fonctionnait au moins au VII^e^ siècle.

Autun vénère encore un autre saint dont le culte est venu de Saulieu, arrondissement de Semur, où sa confession archaïque se présente, sous la forme circulaire. Il

1. *In abdito cryptæ.* Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, cap. LXXI.

2. Parry, *Histoire de la ville et cité de Chalon-sur-Saône* (1659, in fol.), p. 51, 52; Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, LIII.

3. *Revue de l'art chrétien*, 1904, 2^e^ livr.; Chifflet, *Histoire de l'abbaye royale de Tournus*, p. 82.

4. Grégoire de Tours, *De vita confessorum*, cap. LXXVII; *Revue de l'art chrétien*, 1904, 2^e^ livr.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se nomme Andoche [1], nom grec qui nous pousse à le faire contemporain de Pothin et des autres martyrs que nous venons de citer. On lui donne pour compagnon Thyrse, encore un nom grec, et Félix, que le pape Calixte II appelle « martyrs ».

En remontant jusqu'à Dijon, l'Église offre à nos hommages saint Bénigne, encore un martyr dont le corps reposait dans une crypte qui, au VI^e siècle, était déjà dans un état de vétusté lamentable, dit Grégoire de Tours. La mousse qui poussait sur son sarcophage guérissait certaines maladies et attirait de nombreux pèlerins dont les générosités permirent d'édifier plusieurs basiliques successives d'une grande élégance. Malgré les reconstructions, il nous reste plus d'un chapiteau mérovingien intéressant, dont la place était autour du sarcophage [2].

Les saints jumeaux, honorés à Langres sous le nom altéré de saints Geosmes, nous rappellent le martyre de trois personnages grecs : Speusippe, Méleusippe et Éleusippe, qui souffrirent la mort pour le Christ dans la banlieue de Langres, et dont la mémoire fut conservée par une abbaye. En restaurant leur basilique gothique, l'architecte a trouvé dans le milieu de la nef une crypte avec abside circulaire qui devait remonter à l'époque mérovingienne, à raison de la place qu'elle occupait [3]. On voit par cette énumération que pas une cité importante de la province de Lyon ne fut exempte des rigueurs de la persécution.

II. LES MARTYRS DE LA BASSE VALLÉE DU RHONE

Le tableau n'est pas aussi sanglant quand on descend la vallée du Rhône vers Marseille. Vienne la Sainte, autrefois *la Belle* sous les Romains, était surtout riche en

1. J. Carlet, *Notice sur l'église d'Andoche de Saulieu*, dans *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. v, p. 113.
2. Chomton, *Histoire de l'église de St-Bénigne de Dijon*, in-fol., Dijon, 1900.
3. *Revue de l'art chrétien*, 1904, 6e liv.; *Bull. de la Soc. hist. et arch. de Langres*, 1869, 1880-1885.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reliques et en sanctuaires élevés à la mémoire des martyrs voisins; cependant elle a vu, elle aussi, tomber des chrétiens attachés à leur foi, comme Ferréol de Vienne, Julien, Exsupère, Félicien et Didier, qui lui appartiennent, et elle leur a élevé des basiliques. Les plus belles étaient sur la rive droite du Rhône, là où s'élevait le monastère de Sainte-Colombe [1], encore un nom qui doit appartenir à une vierge martyre, émule de Blandine. Il fallut, au VIII^e siècle, abandonner la rive droite, trop exposée aux ravages des Barbares, et construire à l'intérieur de la ville de nouvelles basiliques protégées par une enceinte. Alors s'éleva celle de Saint-Ferréol *intra muros*, dont la partie basse renfermait une cave et un autel sur lequel on exposait un doigt de saint Ferréol. De son tombeau on ne sait rien, sinon qu'il existait au temps de Grégoire de Tours. L'église la plus célèbre de Vienne était celle de Saint-Pierre. La foule répétait que le nombre des martyrs et des confesseurs dont elle possédait les cendres était presque infini, on aurait cru commettre une profanation en y admettant d'autres corps que ceux des évêques. Les princes se contentaient d'une place sous le porche. Là reposaient sur le dallage commun, à côté des abbés du monastère, saint Didier, saint Mamert, saint Avite, saint Pantagathe, et quinze autres évêques ou archevêques. Le vaisseau de cet édifice ressemblait à un immense sépulcre; cependant ce n'est pas là qu'était l'emplacement de la plus vieille nécropole de la cité, ni autour de Saint-Gervais. Les fouilles de Saint-Sévère, jadis Saint-Étienne, au nord de Vienne, ont démontré par des inscriptions que les chrétiens illustres choisissaient leur sépulture en cet endroit [2].

Dans le diocèse d'Albe (Viviers), on cite pour unique victime le martyr Andéol, dont le corps fut jeté dans le Rhône et vint échouer sur le rivage de Bergoiate, où une pieuse femme le recueillit vers l'an 208. Son corps fut

1. *Revue de l'art chrétien*, 1906 1^re liv.; Léon Maître, *Vienne la Sainte et ses premières églises*; Chorier, *Antiquités de Vienne*, lib. II.

2. Allmer, *Découvertes de colonnes et de tombeaux antiques dans l'église Saint-Pierre de Vienne*, p. 26.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

enseveli dans un sarcophage païen sculpté qui était au nom de Julius Valérianus, circonstance qui le mit en relief, sans parler des miracles qu'on peut supposer [1]. Il faut croire que sa renommée fut grande, car on édifia sur son tombeau une crypte d'une architecture spéciale qui servit de centre à deux basiliques successives dédiées à saint Polycarpe. On la croyait perdue sous les remblais et les additions profanes, lorsque l'abbé Paradis s'intéressa en 1876 au *martyrium* d'Andéol et le dégagea des caves et des magasins qui l'encombraient. C'est une confession composée de trois conques qui faisaient saillie autour d'un rectangle et qui s'éclairaient par un *oculus* percé au sommet. La messe se célébrait dans un *sacellum* placé au-dessus. Son architecte s'est visiblement inspiré de la forme des sépulcres païens qu'on voyait le long des voies romaines, chez nous comme en Italie [2].

La tour de Saint-Restitut dans l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux est encore un monument funéraire du même genre élevé à la mémoire d'un personnage que la tradition représentait comme le premier apôtre du pays. De loin, on la prendrait pour un clocher ordinaire; si on approche, on voit que sa base recouvre une salle basse, destinée à recevoir une ou plusieurs sépultures, suivant une constatation faite en juillet 1846. Le milieu étant occupé par un puits, il faut croire que le tombeau était adossé contre l'une des parois et que la messe se célébrait au premier étage sous la coupole. Toutes les décorations sont à l'extérieur. Elles se composent d'une frise faite avec des sortes de médaillons carrés qu'on prendrait pour des briques historiées sur lesquelles on aurait moulé des animaux fantastiques : les signes du zodiaque ou des bêtes affrontées, un cavalier armé d'un bouclier, un palmier seul, etc. [3].

Ce procédé rappelle absolument ceux qu'on employait

1. *Revue de l'art chrétien*, 1906, 2e liv.
2. *Étude sur l'église et la crypte de Saint-Polycarpe à Bourg-Saint-Andéol*, dans *Bull. d'hist. et d'arch. des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, 1886, 41e et 42e liv.
3. Léon Maître, *La Tour funéraire de Saint-Restitut*. Voir *Revue de l'art chrétien*, 1906, 6e liv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à l'époque mérovingienne, il peut être même plus ancien.

Pour terminer la revue de la province de Vienne, qui représente à peu près le Dauphiné, je dirai que la ville de Valence, elle aussi, a été évangélisée par des apôtres qui ont payé de la vie leur dévouement. Envoyés par Irénée de Lyon, les prêtres Fortunat, Félix et Achillée furent martyrisés à Valence, sous l'empereur Caracalla. Leurs corps, conservés avec respect, furent ensevelis sous les murs de la ville et, plus tard, dans l'enceinte d'une église qui fut desservie, jusqu'aux incursions des Sarrasins, sous leur invocation.

Les diocèses de Maurienne et de Genève ne fournissent aucun nom à la liste des martyrs.

Dans les provinces de la vallée basse du Rhône, l'épiscopat fut décimé de nouveau au v^e siècle par la férocité des Alamans et des Vandales; les coups tombèrent sur les évêques de Mende, d'Albe, d'Apt, de Carpentras, de Vaison, de Venasque et d'Orange. Gratien à Toulon est une victime des Wisigoths.

Saint Victor de Marseille fait exception dans cette énumération [1]. Il est présenté par les annales comme un jeune soldat qui aurait refusé de sacrifier aux faux dieux avec ses compagnons, entre les années 290 et 303. Les corps jetés à la mer vinrent échouer sur le rivage, où de pieux chrétiens les recueillirent et les cachèrent dans une excavation qui s'agrandit peu à peu pour loger d'autres sépultures. Ainsi commença l'ouverture des catacombes de Saint-Victor qu'on visitait autrefois avec autant de pitié que les catacombes de Rome, et dont le plan publié présente beaucoup d'intérêt pour l'histoire des débuts du christianisme en Gaule [2]. On y remarque qu'après saint Cassien, le fondateur du monastère établi au-dessus, le tombeau de saint Victor est à la place d'honneur près de l'abside et de l'autel de la confession. Au surplus, Grégoire de Tours ne se contente pas de relater

1. Léon Maître, *Les Catacombes de la Gaule chrétienne*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1902, 4e liv.

2. Dom Ruinart, *Acta martyrum sincera*, p. 307, 308.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les nombreux miracles de saint Victor, il ajoute qu'on le regarde comme le protecteur unique de la cité dans les temps de peste [1].

Le protecteur de la ville d'Arles était non pas saint Trophime, son premier évêque, mais saint Genès le martyr, à tel point que l'on nommait familièrement Arles la ville de Genès, *urbs Genesii*. Son tombeau, conservé dans une église édifiée au delà du Rhône, dans un faubourg, était très exposé aux violences des Barbares, malgré les grilles qui l'entouraient [2]. Grégoire de Tours n'accuse pas les Lombards d'avoir touché aux reliques, il relate seulement comme un fait considérable que les barrières de fer établies devant le tombeau furent rompues par eux [3]. Ce fut un avertissement, à la suite duquel le tombeau fut transféré aux Aliscamps, dans la crypte de Saint-Honorat, avec celui de sainte Dorothée, encore une martyre d'Arles, à côté des premiers pontifes du diocèse. Saint Trophime devait être sous la même voûte car les historiens font mention d'un tombeau isolé, « placé au centre des autres, » et qu'on trouvait toujours rempli d'une eau mystérieuse. A qui appartenait-il, s'il n'était pas celui de saint Trophime? Ce personnage reposait là certainement au XIIe siècle, puisqu'on alla l'y chercher pour opérer sa translation dans l'église de Saint-Étienne de la Cité, aujourd'hui appelée Saint-Trophime [4].

Les martyrs Amand, Luce, Alexandre et Audald, immolés en l'année 303, appartiennent à la ville de Cannes (Alpes-Maritimes).

III. LES MARTYRS DE LA PROVINCE DE TRÈVES

Si nous nous transportons de la vallée du Rhône jusque sur les bords de la Moselle, dans la ville de Trèves qu'on appelait la *Rome du nord*, nous constatons une rage égale

1. *De gloria martyrum*, lib. I, cap. LXXVII; *Hist. ecclesiastica*, lib. IX, cap. XXII.
2. Léon Maître, dans *Revue de l'art chrétien*, 1907.
3. *De gloria martyrum*, cap. LXIX.
4. Léon Maître, *Saint Trophime et les Champs-Élysées d'Arles*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1907.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contre les chrétiens sous l'empereur Maximien Hercule. Ce chef-lieu de la préfecture des Gaules fut le théâtre d'une véritable hécatombe (283), un détachement de la légion Thébaine commandé par Thyrsus fut immolé en même temps que les principaux personnages de la cité attachés à la doctrine de l'Évangile [1].

Pour rendre hommage à leur sacrifice, l'évêque Félix fit élever une basilique de 410 pieds de long, qu'il dédia à Notre-Dame des Martyrs (aujourd'hui Saint-Paulin), et sous le chevet de laquelle il réserva une vaste crypte capable de contenir les sépultures principales au nombre de treize.

L'ordre dans lequel elles étaient placées a été décrit par les chroniqueurs comme un événement considérable. Le corps de saint Paulin occupait le milieu de la confession, dans un sarcophage suspendu à la voûte, entre ceux du consul Dalmatius et du chef Thyrsus. A la tête de saint Paulin, étaient Maxence, Constant, Crescent et Justin; à la gauche de Maxence, trois tombeaux, et aux pieds de saint Paulin, quatre personnages illustres qui tombèrent aussi martyrs. Afin que les visiteurs fussent instruits de la présence de tant de victimes illustres, on avait eu soin d'inscrire sur les murs leurs noms en lettres d'or.

Il va sans dire que cet ordre a été troublé plus d'une fois dans les désastres qui se sont abattus sur Trèves, et au cours des reconstructions du XII^e et du XVIII^e siècle; cependant les sarcophages sont toujours là, dans une crypte un peu trop rajeunie, sous l'église de Saint-Paulin, et dignes d'être visités. Les restes des soldats de la légion Thébaine furent portés, après un long séjour sur le champ de Mars, dans l'église de Saint-Jean-l'Évangéliste, appelée plus tard Saint-Maximin.

Ces détails nous sont rapportés par le biographe de l'évêque Auctor, qui paraît bien renseigné; son récit concorde avec un autre témoignage indéniable : c'est la présence d'un puits autour duquel les religieux de Saint-

1. *Vita sancti Felicis*, dans *Acta sanctorum*, martii t. III, 923 : Léon Maître, *Les Cryptes et les apôtres de la province de Trèves*, dans *Revue de l'art chrétien*, 1905, 1^re liv.

Maximin se réunissaient tous les ans, en apportant des fleurs et des cierges pour honorer la mémoire des martyrs de Dioclétien entassés, disait-on, dans le puits au nombre de trois cents [1]. Une légende identique a fleuri dans tous les sanctuaires où résidait un martyr. Il va sans dire que la crypte actuelle de Saint-Maximin n'a rien de commun avec l'ancienne et ne mérite aucune attention. Je conseille plutôt au pèlerin de se rendre à la belle église de Saint-Mathias, où il verra en place, dans une crypte double, les deux tombeaux des fondateurs de l'Église de Trèves, Euchaire et Valérien, dans leur position primitive. Bien qu'on ait allongé la crypte au XVIe siècle et changé les escaliers, on remarquera que la partie antérieure a l'aspect d'un édifice mérovingien. Les hypogées conservés dans le cimetière voisin sont également dignes d'être visités par les archéologues, comme terme de comparaison.

Les édifices anciens ont disparu à Metz, par suite de la fréquence des invasions ; il faut se contenter des témoignages du VIIIe siècle, et chercher les origines de cette chrétienté *extra muros*, du côté du quartier de Saint-Clément, c'est-à-dire dans la banlieue que les auteurs appellent *basilicas*, pour rappeler que les premières églises ont surgi sur ce terrain. Saint Clément, le premier évêque, y a reposé et administré le baptême sans doute, car il est avéré qu'on y voyait une église dédiée à saint Jean-Baptiste et une fontaine salutaire aux malades, près du tombeau de saint Clément [2]. Comment le pontife est-il mort? nous l'ignorons. Mais la présence d'une basilique dédiée à Notre-Dame des Martyrs nous autorise à croire que la persécution du gouverneur de Trèves s'est étendue jusqu'à Metz et qu'on a placé les victimes sous une invocation semblable.

Ce que le peuple nomme la *grotte de Saint-Mansuy* [3],

1. *Acta sanctorum*, IVa die mensis aug., p. 45. — La puissance de saint Maximin est célébrée par Grégoire de Tours, *De gloria confessorum*, XCIII et XCIV; *Vitæ patrum*, XVII.

2. Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. I, col. 45. V. un auteur anonyme du Xe siècle, dans *Neues archiv der Gesellschaft für altdeutsche Geschichte*, II, p. 434.

3. Léon Maître, *Les apôtres du diocèse de Toul*, dans *Revue de l'art chrétien*, année 1905, p. 323.

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aux portes de la ville de Toul, représente la crypte où se conserve le tombeau du premier évêque du diocèse. C'est là tout ce qui reste de l'abbaye et de l'église élevée en son honneur par saint Gérard, évêque de Toul au xe siècle. A regarder la structure de ce caveau voûté en berceau, son exiguïté et sa simplicité, il apparaît visiblement qu'il remonte beaucoup plus haut. C'est un véritable hypogée de 3 m. 76 sur 3 m. 40, dans lequel il est impossible de célébrer la messe et qui nous oblige à supposer l'existence d'une église supérieure dont le chevet n'était pas plus ample.

La crypte de Saint-Epvre de Toul, autre évêque célèbre du vie siècle, était autrement spacieuse, car on sait qu'elle contenait les sarcophages de plusieurs évêques. Son plan comportait même un *sacellum* dédié aux saints Aignan, Corneille et Cyprien [1]. La précédente avait néanmoins sa renommée : elle servait de dépôt de reliques qui remplissaient trois cercueils, dit un procès-verbal de 1440 [2].

Le martyrologe lorrain nous désigne un foyer de piété et des traditions de sacrifices sanglants, à côté de chacune des agglomérations importantes du diocèse. Ce sont autant de témoignages en faveur du succès des prédications de Mansuy. Pompey, près de Nancy, a son saint Eucher; Grand, que certains auteurs ont élevé au rang d'évêché, a une vierge, sainte Liboire; Soulosse a saint Élophe, trois personnages qui passent pour des martyrs dans l'opinion publique et dans les documents anciens. Les récits populaires sont confirmés par les faits suivants.

A Pompey, avant l'usine Fould, on voyait une chapelle dite de Saint-Eucher, enclavée dans un cimetière célèbre par la quantité de tombes gallo-romaines qui en ont été retirées [3]. Les reliques, transportées à Liverdun pour être mises en sûreté, étaient si visitées par les pèlerins qu'il a fallu rapprocher le tombeau de la porte et percer

1. *Gallia christiana*, t. xiii, Preuves, p. 459.
2. Arch. dép. de la Moselle, G 9.
3. *Société d'archéologie lorraine*. Nancy, 1853.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une lucarne pour permettre aux dévots d'invoquer le saint sans entrer [1].

Le souvenir de saint Élophe est conservé par une chapelle à Soulosse, dans l'arrondissement de Neufchâteau, là où aurait eu lieu son martyre, et par une grotte dont l'entrée est marquée par une croix pattée avec deux colombes et par une belle église construite au XVe siècle.

Pour sainte Liboire, on prétend que son martyre eut lieu à la deuxième borne milliaire, en dehors de la ville de Grand; elle aurait porté sa tête, comme saint Denis et d'autres, jusqu'au cimetière. Les deux endroits sont marqués par une chapelle qui inspire un profond respect aux habitants de la ville [2].

IV. LES MARTYRS DE LA SÉNONAISE

Dans la province ecclésiastique de Sens, les noms qui appellent notre attention ont retenti dans toute la Gaule et ont provoqué des invocations dans une foule d'églises. Savinien, le patron de la ville de Sens, reposait avec ses deux acolytes dans une sorte d'hypogée dont l'antiquité est indiscutable et qu'on peut visiter dans une église rebâtie au XIe siècle. Sa sépulture était marquée par une grande dalle sur laquelle on a sculpté le monogramme du Christ dans un cercle, avec l'alpha et l'oméga. L'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, où ses reliques furent longtemps exposées après le IXe siècle, contenait de plus trente-deux corps saints déposés dans une crypte et abrités par des grilles de fer [3]. La pioche des démolisseurs a tout fait disparaître comme à Sainte-Colombe, monastère fondé par Clotaire en 620, près de la route de Sens à Paris, mais la population n'a pu se résigner à voir son emplacement profané, elle a reconstruit une crypte gothique là où les religieux chantaient son office.

1. Abbé Marchal, *Saint Eucaire, sa parenté, son épiscopat à Grand, son martyre à Pompey et ses reliques à Liverdun* (Nancy, 1866), p. 69.

2. L'Huillier, *Sainte Liboire et les martyrs lorrains au IVe siècle*, Nancy, Vagner, 1889, 2 vol. in-8°.

3. Dom Cottron, *Chronicon ecclesie percelebris ac monasterii regalis S. Petri Vivi.* (Bibl. mun. d'Auxerre, ms. lat.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bien que la légende de sainte Colombe soit très courte, on ne peut pas douter de la réalité de son martyre et de l'antiquité de son culte, quand on voit la vénération qu'elle inspirait aux rois, aux évêques et aux fidèles. Saint Loup ne se croyait pas digne de reposer dans sa crypte et demanda que sa sépulture eût lieu sous la gouttière, contre les pieds de la vierge. Les compagnons de son martyre sont saint Sanctien et sainte Béate [1].

Je ne puis passer près d'Auxerre sans signaler la crypte carolingienne si curieuse de saint Germain[2], dont le corps fut rapporté d'Italie. Les colonnes de marbre et les chapiteaux qui la décorent proviennent des monuments romains du Midi. C'est un précieux exemple de la méthode employée pour transformer un édifice du VI^e siècle d'abord en église romane, puis en église gothique. Soixante corps saints portant des noms d'évêques ou de martyrs bourguignons formaient le cortège autour du corps de saint Germain. Le pèlerin qui descendait dans ces catacombes imposantes, toujours accessibles, ôtait sa chaussure par respect et, quand il approchait du tombeau, il lisait cette inscription : *Vix est in toto sanctior orbe locus*. « Il n'y a guère de lieu plus saint dans l'univers. »

La réputation de saint Germain a éclipsé celle des personnages qui ont eu la gloire de cueillir la palme du martyre dans le diocèse d'Auxerre. Leurs noms ne nous sont pas parvenus. Un seul a été sauvé de l'oubli, c'est saint Prest, et encore par suite d'une circonstance fortuite. Ses reliques ont été transportées dans le diocèse de Chartres, au IX^e siècle, par les religieux de Saints-en-Puisaye près d'Auxerre [3]. Dans leur fuite, ils emportaient dix corps saints qu'ils déposèrent dans l'église de Saint-Jean-sur-Eure, près Chartres, dans l'espoir qu'ils y seraient en sûreté. En effet, l'évêque Ithier accueillit les fuyards avec bonté et installa les sarcophages dans une

1. *Acta sanctorum*, sexta die sept., col. 671.

2. Fournier, *Description des saintes grottes de l'ancienne abbaye de Saint-Germain d'Auxerre*, in-12, Auxerre, 1846.

3. Léon Maître, *Le caveau de Saint-Prest*, dans *Revue de l'art chrétien*, mai-juin 1910.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

crypte sous le maître-autel. Depuis cette époque, la paroisse a pris le nom de Saint-Prest. Quels furent les persécuteurs de ces saints? nous l'ignorons. Ils peuvent remonter à l'âge de Savinien.

Les martyrs de la ville de Chartres elle-même sont plus récents : ils font partie des hécatombes du IXe siècle. L'évêque Frotbold succomba sous les coups des Normands, avec quelques clercs, dans sa cathédrale, en 858 [1]. Le fait est attesté par un *martyrium* (la cave de Saint-Lubin) découvert sous le chevet de la basilique carolingienne et par un puits creusé dans le sous-sol, dont les eaux ont attiré de nombreux pèlerins à Chartres : on le désignait sous l'appellation significative de puits des Saints-Forts.

Les saints évêques et les saints ermites n'ont pas manqué dans le diocèse d'Orléans, mais l'histoire n'a enregistré aucun nom de martyr. Saint Avit, honoré dans une crypte mérovingienne [2], n'était qu'un simple abbé. Si saint Aignan a eu les mêmes honneurs, il n'en reste pas de vestiges plus anciens qu'un édifice du XIe siècle [3].

Nous terminerons la revue de la province de Sens par le diocèse de Paris dont le fameux saint Denis est la grande illustration. Sa nationalité, son âge dans l'histoire, le lieu de son martyre ont été très discutés; il n'en reste pas moins établi que les traits principaux de son culte ressemblent à ceux des autres apôtres de la Gaule, par conséquent nous devons le juger avec la même méthode. Nous soutenons la thèse de son supplice héroïque à Montmartre, parce que, dans la plupart des cités, nous avons remarqué que les immolations du même genre ont lieu en dehors de l'enceinte et que, par ailleurs, les premiers établissements chrétiens occupent ordinairement les collines voisines des cités. Les hauteurs de Fourvières avec leurs basiliques vénérables, le Puy-Saint-Front à Périgueux, le Mont-aux-Malades à Rouen avec sa basilique de Saint-Gervais, le Montmille à Beauvais

1. Léon Maître, *Le caveau de Saint-Prest*, *loc. cit.*
2. Elle a été remaniée au IXe siècle.
3. Léon Maître, dans *Revue de l'art chrétien*, 1908.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec sa légende du martyre de saint Lucien, le Mont-Phaunus à Bayeux avec son église dédiée à saint Pierre au VIe siècle, accusent que les premiers chrétiens avaient des préférences. J'explique le dépôt de son corps à *Catolacus*, aujourd'hui Saint-Denis, par la difficulté de franchir toute la cité de Paris pour transporter le corps dans la nécropole de Saint-Marcel et de la montagne Sainte-Geneviève. Il était plus facile aux chrétiens de cacher les restes des martyrs dans le cimetière de *Catolacus* en traversant la plaine alors déserte de Saint-Denis. Les basiliques ou oratoires élevés sur la hauteur de Montmartre ont eu pour but de rappeler le séjour de l'apôtre dans les carrières, en même temps que son supplice.

L'existence de la basilique de Saint-Denis et de l'abbaye chargée de garder son corps, les reconstructions successives de Dagobert, de Pépin et de Suger nous interdisent de douter de la permanence de son tombeau à *Catolacus*. Car nous savons, par la Vie de saint Éloi, par Grégoire de Tours et les historiens de nos rois, qu'il était vénéré dans une crypte et qu'il était surmonté d'un ouvrage d'art en forme de tour. Il est douteux que le sous-sol du chœur ait été autre chose qu'une grande cave voûtée en berceau : les fouilles de Viollet-le-Duc n'ont pas amené au jour des débris de sculpture provenant d'une façon certaine de la confession de Saint-Denis. Comme partout, on a rencontré, en avant du martyrium, un bon nombre de sarcophages qui permettent de fixer son étendue entre le transept actuel et l'hémicycle qu'on aperçoit à l'étage inférieur, près de la porte de bronze. L'origine de la crypte actuelle des rois de France est parfaitement connue, elle n'a rien de commun avec la confession du martyr, bien qu'elle soit en bonne place. C'est l'ancienne chapelle carolingienne dédiée à Notre-Dame par l'abbé Hilduin, qui se trouvait à l'est, contre la basilique, comme à Dijon, et qui remplit aujourd'hui le fond du chœur. Elle a été englobée dans un agrandissement du chevet, parce qu'elle était à double étage [1]. Suger n'a

1. J'ai développé longuement cette démonstration dans l'*Art chrétien*, novembre 1908 et janvier 1909.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fait que consolider cette annexion en y ajoutant les déambulatoires inférieur et supérieur qui entourent et composent le chevet de la basilique de Saint-Denis.

Aucun saint, si ce n'est saint Pierre et saint Paul à Rome, n'a été l'objet de manifestations de piété égales à celles que les Parisiens ont prodiguées à leur patron dans les rues de la capitale, depuis le faubourg Saint-Jacques et la barrière d'Enfer jusqu'à Saint-Denis. Comme pour inspirer une plus grande dévotion aux pèlerins qui venaient du Midi à Paris implorer sa protection, ils leur imposaient presque l'obligation de faire des stations dans divers oratoires qui marquaient son passage à travers Paris. On n'en comptait pas moins de sept, depuis Notre-Dame des Champs jusqu'à *Catolacus*. Les principales étaient Saint-Denis du Pas, Saint-Denis de la Chartre et Saint-Denis de l'Estrée aux approches de l'abbaye de Saint-Denis.

Le roi Louis le Gros et ses successeurs voulurent faire de saint Denis le protecteur de la France : ils allèrent pendant plusieurs siècles prendre l'oriflamme rouge sur son autel pour la faire porter dans leurs armées à côté de la bannière royale, à l'imitation de ce que faisaient les Mérovingiens avec la bannière bleue de saint Martin de Tours.

V. LES MARTYRS DE LA PROVINCE DE REIMS

Le chef-lieu de la métropole de Reims a été illustré par le martyre de divers personnages dont le nom a retenti à travers les siècles, grâce au culte qui leur fut rendu par les chrétiens. Les plus anciens, immolés sous le proconsul Rictiovarus, se nomment Apollinaire et Timothée, qui paraissent avoir subi la persécution avec de nombreux chrétiens aussi courageux que ceux de la cité de Trèves. On perpétua la mémoire de ce grand événement en érigeant sous leur invocation, près d'un terrain nommé le *cimetière des Martyrs* [1], une petite basi-

1. Dom Ruinart, *Acta sincera*, in notis; Grégoire de Tours, *De gloria martyrum*, LV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lique citée dans le testament de saint Remi et dans Grégoire de Tours. Le sang coula de nouveau à Reims, au ve siècle, quand les Barbares envahirent la ville et immolèrent l'évêque Nicaise avec tout son entourage. Les corps de ces nouvelles victimes furent transportés dans la basilique élevée par le consul Jovinien, après sa conversion au christianisme, en l'honneur de saint Agricola.

La renommée de tous ces martyrs suffisait pour attirer de nombreux pèlerins à Reims; cependant rien n'égalait la vogue du tombeau de saint Remi [1], surtout quand l'archevêque Hincmar eut décoré le mausolée d'une grille d'or et de pierres précieuses [2]. A l'imitation de ce qu'avait fait le pape Pascal pour le tombeau de sainte Cécile, il avait défendu les approches par un mur percé d'une *fenestella* [3].

Le même proconsul exerça sa cruauté et sa fureur contre les chrétiens dans les diocèses de l'Ile-de-France. C'est lui qui fut le persécuteur des deux frères saint Crespin et saint Crespinien, les patrons de Soissons, et on peut bien lui attribuer aussi la mort de saint Valère et de saint Rufin, honorés à Bazoches, dans le canton de Braine. Le supplice de saint Quentin est daté du règne de Dioclétien; cependant il ne fut connu qu'au temps de saint Éloi, quand le pieux évêque de Noyon entreprit des recherches jusqu'à dix pieds de profondeur. Au ixe siècle, une abbaye fut chargée de conserver son sarcophage dans une crypte où on avait aménagé trois *loculi* à l'orient, afin de joindre au saint local les reliques de saint Cassien d'Autun et de saint Victrice d'Amiens [4].

Le grand saint Médard a été enseveli à peu près dans les mêmes dispositions architecturales avec deux acolytes

1. *Ex testamento Remigii* (Labbe, *Bibl. man.*, t. I); *Acta sanctorum*, t. I, oct. mensis, p. 167.
2. Flodoard, *Hist. Remensis*, lib. I, cap. XX et XXI.
3. « Fenestram inibi, unde sancti sepulcrum videretur, fecit et circa ipsam fenestellam hos versiculos indidit. » (Flodoard, *loc. cit.*)
4. Vie de saint Éloi. Luc d'Achery, *Spicilegium*, t. V, 147-302.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Clothaire et Sigebert, auxquels il était redevable de la construction de son église. D'autres membres de la famille royale ayant sollicité l'honneur de reposer près du saint évêque, on ajouta au IX^e^ siècle plusieurs chapelles funéraires qui compliquent singulièrement le plan de la crypte de Saint-Médard. Aucune place n'a été prévue pour l'autel dans cet hypogée.

Le patron du diocèse de Beauvais, saint Lucien, est aussi honoré comme martyr, et la tradition est confirmée par l'existence d'une fontaine dans la crypte de l'église de Montmille, appendice qui accompagne ordinairement les sanctuaires des martyrs. Là encore, le peuple répète que Lucien porta sa tête du sommet de la colline jusqu'à l'endroit où est Notre-Dame du Thil [1]. On lui attribue deux compagnons, Maxien et Julien, dont les sarcophages furent décorés avec empressement par saint Éloi [2]. C'est là évidemment une façon indirecte d'honorer le principal apôtre du diocèse : la réunion des trois corps dans l'abbaye eut lieu en 584, et plus tard ils se retrouvent tous les trois ensemble au rond-point de l'église supérieure de Saint-Lucien [3].

Nous ne possédons pas plus de détails biographiques sur le premier évêque d'Amiens, saint Firmin, mais nous trouvons des traces de culte semblables aux précédentes. Il a deux acolytes aussi, saint Ache et saint Acheul; son martyre est honoré à Saint-Firmin-du-Val, sa prison à Saint-Firmin-en-Châtillon [4]. Les prodiges qui s'accomplirent par son intercession furent si nombreux que l'un de ses successeurs se crut obligé de fonder un oratoire sous l'invocation de Notre-Dame des Miracles. Ce sont autant de jalons qui éclairent la route et nous expliquent comment et pourquoi l'abbaye de Saint-Acheul, bâtie sur le même emplacement *extra muros*, fut instituée gardienne de plusieurs tombeaux de structure très ar-

1. Louvet, *Histoire du Beauvoisis*.
2. *Acta sanctorum*, mensis jan. 1460.
3. Abbé Renet, *Saint Lucien et les autres saints du Beauvoisis* (Beauvais, 1892), t. I, p. 264 et 265.
4. Abbé Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, t. IV, p. 177.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

chaïque dont les titulaires étaient faciles à indiquer[1]. La cathédrale d'Amiens, fondée en 613, par saint Salve, en l'honneur des apôtres Pierre et Paul, eut le dépôt de ces sépultures dans sa crypte pour les protéger derrière les murs de la ville; elle ne les rendit qu'au XIe siècle, lorsque la sécurité fut revenue dans le pays. C'est le fait inverse qui s'est produit dans la plupart des diocèses : les cathédrales ont hérité ordinairement des dépouilles des abbayes. Le pieux visiteur qui se rendra à Saint-Acheul trouvera six sarcophages alignés sur trois rangs, 1, 2, 3, dans un sous-sol rectangulaire, en forme de couloir, dont le plan est publié [2].

VI. LES MARTYRS DES PROVINCES DE ROUEN ET DE TOURS

Les diocèses normands ont été évangélisés de bonne heure, au IIIe siècle au plus tard, ils ont compté des pontifes illustres, mais leur troupeau n'a pas été en butte à la persécution; c'est pourquoi on y parle peu ou point de crypte, de confession et de martyrium. Mellon, Exupère, Taurin sont les premiers évêques de la Neustrie. On connaît surtout la châsse de Saint-Taurin d'Évreux, parce que c'est un morceau d'orfèvrerie remarquable du XIIIe siècle. Quant aux deux autres, ils ont fait peu de bruit. Saint Mellon n'est même pas le patron principal de l'église où il reposait, on lui a préféré les deux martyrs Gervais et Protais. Il est relégué dans un sous-sol du chœur, qui est d'un accès difficile; il est vrai que sa crypte est entretenue avec soin, bien qu'elle ait été dépouillée de toute relique. C'est un grand et long caveau voûté en berceau sans ornements, éclairé par une seule fenêtre à l'orient, et dans les murs duquel on a pratiqué deux niches cintrées, qui ont été faites pour deux sépultures. L'ensemble présente un aspect austère qui reporte l'esprit aux pre-

1. « Firminum martyrem in ecclesia quam ipse Salvius construxerat in crypta orientali, in honore ejusdem martyris miro opere insignita, collocavit. » *Acta sanctorum*, januarii mensis t. I, p. 706.

2. Roux, *Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul-lès-Amiens*, in-4°, Amiens, 1890 (*Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie*, t. XII).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

miers temps du christianisme [1]. « Je n'ai rien vu, dit un auteur arrivant de Rome, qui ressemble autant aux chapelles souterraines des catacombes [2]. » C'est un monument vénérable qui peut remonter au v^e siècle. Le peuple le désigne sous le nom de « cave de Saint-Mellon ».

On a trouvé beaucoup de sarcophages mérovingiens dans la basilique de Saint-Exupère de Bayeux, sans pouvoir fixer l'endroit où les reliques furent exposées.

Dans la province immense de la métropole de Tours, qui s'étendait jusqu'au fond de l'Armorique, les proconsuls romains n'ont guère été plus rigoureux que dans les cités précédentes. Tours, Angers, Rennes, le Mans n'ont pas de pages de martyrologe aussi anciennes que la métropole de Sens, et pourtant il est certain que le christianisme avait pénétré jusqu'à Vannes par le ministère d'un apôtre nommé *Clarus* ou Clair, qui est inhumé à Réguiny et auquel on doit sans doute l'importation du culte de saint Symphorien dans la cité de Vannes et dans la vallée de la Loire, au cours du III^e siècle. Les martyrs de Nantes sont du commencement du IV^e siècle ; ils se nomment Donatien et Rogatien ou encore les *Enfants nantais* [3]. Suivant la tradition locale, leurs parents auraient appartenu à l'aristocratie du pays. Dans tous les cas, il est certain qu'ils ont été inhumés dans un cimetière païen et qu'au temps de Grégoire de Tours (VI^e siècle) ils avaient leur basilique. Pour leur faire honneur, on éleva près de leur tombeau un oratoire à saint Étienne, premier martyr, qui subsiste toujours, de même qu'on bâtit un oratoire dédié à saint Symphorien d'Autun sur la colline de Saint-Similien, personnage qui doit être le premier évêque sédentaire de Nantes [4]. A voir le puits vénérable qu'on a toujours honoré dans son église comme le reliquaire de sa tête, on est tenté de prendre Similien pour un évêque martyr, car nous

1. J. M. Burgon, *Letters from Rome* (Londres, 1862), p. 4.
2. Paul Allard, *Rouen illustré*, in-4°, Rouen, 1880.
3. Abbé Delanoue, *Saint Donatien et saint Rogatien de Nantes* (in-8°, Nantes, 1904), p. 26.
4. Léon Maître, *Saint Similien. Observations sur l'église et les tombeaux sortis des déblais en 1894*, dans *Bull. de la Soc. archéol. de Nantes*, 1897.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avons vu plus d'une fois que le puits est l'accompagnement inévitable des églises pourvues d'un martyrium. Une seule chose est défavorable à nos conjectures, c'est l'absence d'un chœur à double étage dans la vieille église démolie en 1880; mais ce n'est pas un argument irréfutable, attendu que les fouilles et démolitions de Saint-Donatien n'ont pas révélé non plus de disposition spéciale pour loger les corps saints sous le maître-autel.[1] La première fosse où était leur sarcophage s'est rencontrée à deux mètres de profondeur. Après l'exaltation des reliques, on s'est borné à les déposer dans un grand sarcophage de marbre, qu'on laissa exposé sur le dallage, à l'imitation de ce que le clergé de Tours avait fait pour saint Martin. Celui-ci, en effet, était vénéré dans l'arrière-chevet, entre le maître-autel et le fond de l'abside, pendant la période antérieure à l'an mille.

C'est là un fait bizarre et inexplicable, car il est démontré que les usages latins étaient connus et pratiqués dans la province de Tours. Quand les Normands prirent la ville de Nantes d'assaut, en 843, et massacrèrent l'évêque Gohard sur l'autel de la cathédrale, on s'empressa de reconstruire le chevet de l'église incendiée et de ménager dessous un martyrium dont nous possédons encore les colonnes en place sous le dallage du chœur, et les escaliers de descente. C'est une crypte curieuse que les vieux procès-verbaux d'entretien appellent la « cave de Saint-Gohard », bien que le corps de l'évêque ait été envoyé à Angers, dès le xe siècle [2].

Cette dernière ville connaissait aussi l'usage des cryptes, bien qu'elle n'eût pas de corps martyrisé à exposer. On sait que les églises de Saint-Maurille, de Saint-Pierre et de Saint-Aubin étaient pourvues d'un chevet à double étage que les pèlerins visitaient avec empressement [3]. Il ne reste plus aujourd'hui que la crypte du Ronceray,

1. Abbé Cahour, *Compte rendu des fouilles faites à Saint-Donatien en 1873*, dans *Bull. de la Soc. archéol. de Nantes*, 1874.

2. Léon Maître, *Les Substructions du chevet de la cathédrale de Nantes*, dans *Bull. archéol. du Comité des travaux historiques*, 1906.

3. Elles étaient rassemblées sur la place du Ralliement, aujourd'hui du Théâtre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

près de la Trinité, dont la destination n'est guère définie. D'après la légende, elle remonterait au temps de saint Melaine de Rennes et de saint Aubin d'Angers.

Dans le diocèse de Vannes, je ne connais pas un seul martyrium, mais, dans le diocèse de Quimper, les archéologues peuvent admirer une rareté : c'est un autel très surélevé au-dessous de la coupole centrale, recouvrant une exposition de sarcophage au rez-de-chaussée. Il s'agit de la sépulture du premier abbé de Sainte-Croix de Quimperlé. L'estrade est supportée par quatre grands cintres de l'époque romane. Près de Morlaix-Lanmeur, la crypte de Saint-Melar, bien que restaurée, est une attestation de la mort violente de ce prince breton.

Je pourrais franchir la Loire et continuer ma revue en Poitou et en Aquitaine, j'aime mieux suspendre mon énumération pour exposer parallèlement les conséquences de cet apostolat par l'exemple, le respect que les martyrs et les confesseurs ont inspiré aux populations, la persévérance avec laquelle on a relevé les fondations pieuses élevées sur les tombeaux et comment ces vieux établissements ont modifié les mœurs, les croyances et les arts, en introduisant sur notre sol le goût de la vie religieuse et du merveilleux.

Léon Maitre.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UN JANSÉNISTE

PIERRE BRUGIÈRE

CURÉ CONSTITUTIONNEL A PARIS

(1730-1803) [1]

La petite cité de Thiers en Auvergne était, au début du XVIII^e siècle, un foyer de jansénisme; les nouveautés religieuses avaient été particulièrement bien reçues dans les rangs d'une moyenne bourgeoisie qui, prolifique et besoigneuse, se disait volontiers la victime des abus et montait en colonnes serrées à la conquête d'un meilleur destin. Dans ce monde de vagues procureurs, de modestes commis, de minces bénéficiers, associés dans un commun mécontentement, une place bien en vue était celle de la famille Brugière. Laborieux et tenaces, plusieurs de ses membres s'étaient hissés à des situations qui les sortaient de la médiocrité, mais, de plus, elle tirait un véritable prestige, dans ce milieu janséniste, de sa parenté avec un confesseur de la foi, presque martyr, le fameux oratorien Jean Soanen. On sait que cette évêque de Senez, persistant obstinément dans des doctrines condamnées par le pape et désapprouvées par le roi, avait été traduit en 1727 devant son métropolitain, l'archevêque d'Embrun, cardinal de Tencin, qu'il avait été canoniquement déposé et ensuite enfermé à l'abbaye de la Chaise-Dieu; il venait d'y mourir en 1740, en laissant dans le parti la réputation d'un vrai saint, d'un saint à qui on demande des miracles et qui en fait.

Les Brugière l'avaient solennellement invoqué en faveur d'un de leurs enfants, Pierre, né le 3 octobre 1730,

1. Cet article fait partie d'une série d'études que l'auteur se propose de publier prochainement. On trouvera dans le volume à paraître les références qui font ici défaut.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'un accident menaçait de cécité; en jouant avec des camarades, il avait reçu dans l'œil le trait d'une petite arbalète et ressentait des douleurs violentes que la science des médecins arrivait peut-être à définir, mais non à calmer. On recourut alors au pouvoir de Jean Soanen; on l'invoqua pendant neuf jours et, au cours de cette neuvaine, l'enfant dut porter continuellement un bonnet ayant appartenu à son vénérable oncle. Le neuvième jour, Pierre Brugière était aussi borgne que le premier, mais les douleurs aiguës avaient disparu : c'était assez pour faire crier au miracle. Dieu s'était plu à témoigner en faveur des mérites du saint évêque, persécuté par les Jésuites. Quant à l'enfant, il était marqué d'en haut pour le service de la bonne cause : on ferait les sacrifices nécessaires pour qu'il devînt prêtre, armé pour combattre les bons combats !

Il y avait à Thiers un petit collège, où Pierre Brugière fit ses études jusqu'à la théologie inclusivement, mais au moment de l'ordination, une grave difficulté se présentait : par ordre du pape, tout clerc appelé aux ordres devait signer le formulaire condamnant les erreurs jansénistes, et l'évêque de Clermont, M. de La Garlaye, avait toujours jusque-là tenu la main à ce que cette condition fût exactement remplie. Mais il se trouva que, précisément à cette époque, l'Église paraissait entrée dans une période de calme relatif, et l'évêque, oubliant les règles de la prudence, cessa d'exiger des ordinands l'acte exigé par le pape. L'abbé Brugière put donc être promu au sacerdoce sans avoir à émettre une profession de foi qu'il lui eût été aussi difficile de signer que de refuser.

Pour commencer, il sembla que l'évêque n'eût pas à regretter son indulgence : le jeune abbé, nommé à un canonicat de la collégiale de Thiers, se montra régulier dans sa conduite et tout adonné à l'étude; reprenant les enseignements par trop superficiels qu'il avait reçus des maîtres du collège, il se mit au travail avec acharnement; il lisait la Bible et les Pères, en copiait de longs passages qu'il apprenait par cœur. Cette préparation solide, bien qu'un peu trop livresque, lui donna le moyen de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prêcher avec succès dans les principales églises du diocèse.

Charmé des bonnes dispositions du jeune chanoine, M. de La Garlaye avait tenu à lui prouver sa satisfaction en le chargeant de la direction des religieuses Ursulines de sa ville natale; mais quand il eut trente-cinq ans, l'abbé Brugière prit tout d'un coup la résolution d'abandonner son pays et d'aller chercher dans la capitale un milieu où son activité pût se développer plus librement. Devons-nous voir là le projet aventureux d'une tête un peu jeune? L'abbé Brugière avait-il eu quelques déboires intimes ou quelque difficulté avec ses supérieurs? Je l'ignore.

On a bien dit que M. de La Garlaye, renseigné un peu tard sur les doctrines dangereuses que professait M. Brugière, l'avait invité à aller prêcher le jansénisme ailleurs. Ceci ne s'accorderait pas avec le certificat élogieux qui fut délivré au jeune prêtre quand il quitta l'Auvergne et où l'évêque attestait « que rien n'était venu à sa connaissance contre sa doctrine. » Nous savons ce qu'il y a à penser des certificats qu'on donne aux gens quand on veut les éconduire; et cependant, j'aime mieux croire, pour le moment, qu'en partant de sa province natale M.Brugière ne fit qu'imiter beaucoup de ses compatriotes, cadets de Gascogne ou d'Auvergne, qui vont chercher fortune à Paris.

L'ambition du nouvel arrivant se bornait à l'obtention d'un poste de chapelain à la Salpêtrière; réunis en communauté, les chapelains n'avaient à s'occuper d'aucun des détails pratiques de la vie domestique; leur besogne faite, ils disposaient d'assez de temps pour travailler, cultiver des relations agréables ou utiles et se faire entendre dans les églises de Paris.

M. Brugière avait-il été précédé par quelque mauvais bruit? Toujours est-il qu'en dépit de la protection d'amis influents qui s'employèrent en sa faveur, il n'obtint pas ce qu'il espérait; après avoir longtemps sollicité une place, il dut se résigner à entrer dans la communauté de Saint-Roch pour y remplir les fonctions de « distri-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

buteur du casuel », ce qui correspond en partie aux attributions actuelles du prêtre-trésorier.

Cette déconvenue l'irrita contre l'archevêque de Paris; un peu trop porté à se croire persécuté, il voulut expliquer son insuccès par quelque manœuvre sourde des Jésuites.

La suite prouva qu'il avait tort de se poser en victime, car, sur le bon témoignage que rendit, peut-être à la légère, le curé de Saint-Roch, M. Marduel, l'abbé Brugière ne tarda pas à recevoir la permission de prêcher et de confesser; il fut même chargé, par une faveur accordée rarement à des hommes de son âge, de diriger quelques-unes des religieuses de l'abbaye de Sainte-Périne. Il ne tenait qu'à lui de continuer paisiblement un ministère qui pouvait devenir de plus en plus fructueux, quand, par ses imprudences, il perdit sa place.

C'était, disait-il, un coup des Jésuites; ils l'avaient espionné, trahi et dénoncé! Je crois que, s'il avait voulu être juste, il n'aurait accusé personne que lui-même : jamais il n'avait dissimulé ses dispositions : dans sa bibliothèque, il aimait à montrer, à la place d'honneur, les œuvres complètes « du Grand Arnault », interdites sévèrement par l'archevêque de Paris; et il n'était pas nécessaire d'être jésuite pour les y voir. De plus (et il négligea toujours de le dire dans ses Mémoires autobiographiques), il ne se gênait pas pour soutenir en prêchant les opinions les plus téméraires.

Je possède une petite brochure de 36 pages, imprimée à Paris et intitulée : *Instruction catholique sur la dévotion au Sacré-Cœur*; c'est un sermon prêché le 25 juin 1777. Je ne connais pas de pamphlet plus odieux. C'est une diatribe venimeuse et grossière contre ceux que, à l'exemple de Voltaire, il appelle les *Cordicoles*; les pages consacrées à la bienheureuse Marguerite-Marie sont l'œuvre d'un furibond; la sainte religieuse y est traitée de « fille à l'imagination échauffée », de « visionnaire extravagante » dont le langage est rempli « d'odieuses indécences ». L'orateur conclut en détournant ses auditeurs d'une dévotion qui révolte sa foi et son intelligence, dévotion inconnue des fidèles de la « primitive Église »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et bonne à n'être qu'un objet de scandale et de dérision.

Voilà, penserons-nous, de quoi motiver une disgrâce immédiate. Ce ne fut cependant que trois ans plus tard que M. Brugière, à la suite probablement de quelque autre incartade, se vit interdire la prédication.

Mgr Christophe de Beaumont a été accusé par les Jansénistes d'avoir manqué complètement de la mansuétude qui est une des qualités essentielles de l'évêque; ils le représentent comme un homme violent qui exerçait despotiquement son autorité et frappait arbitrairement quiconque ne se courbait pas devant lui. Dans le cas présent, il y aurait presque à lui reprocher quelque faiblesse dans l'accomplissement des devoirs de sa charge s'il était prouvé qu'il eût laissé trois ans en fonctions l'auteur du misérable écrit que je viens de mentionner. Le retrait de pouvoirs signifié à M. Brugière ne fut d'ailleurs que passager, car, au bout de quatre jours, il était nommé vicaire à Marly.

Dédaignant un emploi qu'il considérait comme inférieur à ses mérites, l'abbé Brugière abandonna pour un temps le ministère actif et se retira chez une de ses parentes qui habitait près des Ursulines de la rue Sainte-Avoie.

Pour remplir les loisirs qu'il s'était faits, notre abbé fréquentait assidûment les petites réunions jansénistes, dans lesquelles il aimait à se présenter comme une victime des Jésuites et de Mgr de Beaumont. Il nous raconte qu'un de ces conciliabules se tenait tous les dimanches à l'abbaye de Saint-Victor, dans l'appartement d'un ancien chanoine de Thiers, M. d'Enclaustre. Il y venait quelques prêtres, mais les habitués étaient surtout des laïcs : les avocats Camus et Agier, le journaliste Maultrot, le négociant Le Roy, horloger célèbre ; on y agitait les questions à l'ordre du jour, on y lisait les *Nouvelles ecclésiastiques*, gazette du parti janséniste, et on y daubait sur le compte de l'archevêque de Paris. Toutes les méchancetés qui couraient la ville y étaient rapportées et commentées sans indulgence.

Il y avait trois ans que M. Brugière végétait dans la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

disgrâce quand mourut Mgr de Beaumont, en qui il voyait l'auteur de ses infortunes. La nomination de son successeur fut saluée par les Jansénistes comme une victoire dont ils se hâtaient un peu trop d'escompter les profits. Il est certain que Mgr de Juigné souhaitait vivement le rétablissement de la paix et qu'il fit quelques avances aux dissidents en accordant une sorte d'amnistie dont M. Brugière fut des premiers à profiter.

Ne pouvant compter sur la place qu'il avait toujours convoitée à la Salpêtrière, il faisait des démarches pour entrer dans le clergé de Saint-Paul quand on vint lui proposer une situation des plus honorables dans la communauté paroissiale de Saint-Louis-en-l'Ile. Le curé, M. Aubry, était atteint d'infirmités qui l'empêchaient de prêcher; il cherchait un prêtre ayant quelque talent de parole pour faire le prône à sa place, le premier dimanche de chaque mois. On lui parla avantageusement de M. Brugière, qui fut aussitôt agréé, en juillet 1783.

Les débuts furent satisfaisants : les deux premiers sermons qu'il donna à Saint-Louis furent très appréciés, mais le troisième le fut beaucoup moins. Il devait être prononcé le jour du Saint-Rosaire; entiché comme il l'était de ce que les Jansénistes appelaient « les traditions de la primitive Église », M. Brugière éprouvait une profonde répugnance contre une dévotion inventée il y avait tout au plus cinq ou six siècles, et, qui plus est, par des moines. Il expliqua donc aux fidèles son peu d'attrait pour de telles nouveautés et, changeant de sujet, parla le reste du temps de la nécessité de lire la sainte Écriture. Après cet esclandre, le curé de Saint-Louis lui signifia son congé.

Force lui fut de retourner chez la dame de la rue Sainte-Avoie et de s'arranger pour vivre chichement dans les emplois de rencontre. Pour comble de malheur, il perdit bientôt la charitable parente qui l'assistait et se trouva sur le pavé, n'ayant d'autre ressource qu'une très médiocre chapellenie dans l'église des Saints-Innocents.

Les amis qu'il avait à Saint-Louis-en-l'Ile vinrent à son secours : le curé d'Aubry était mort et son succes-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seur, M. Coroller, passait pour voir les Jansénistes avec plus de complaisance. M. Brugière obtint donc d'être réintégré dans la communauté de Saint-Louis-en-l'Ile, mais sans autre titre que celui de prêtre habitué et sans autre pouvoir que celui de dire la messe. C'est une triste fin de carrière pour un homme instruit, intelligent, de bonnes mœurs, qui est prêtre depuis trente-cinq ans; s'il était mécontent et aigri, on ne peut nier qu'il fût un peu excusable, bien qu'au fond il ne pût s'en prendre qu'à lui-même de ses innombrables disgrâces.

Aux premiers symptômes de la Révolution, on le vit se ranger parmi les adversaires acharnés de l'organisation actuelle de l'Église et de l'État. Au titre de sa chapellenie, il siégea parmi les bénéficiers dans l'assemblée préparatoire de 1789; et il fut désigné par ses confrères comme électeur du second degré, ce qui le mit à même de participer aux discussions qui préparaient la nomination des députés ecclésiastiques du clergé de Paris. Il parut alors une brochure très malveillante pour les élus et il y a de fortes raisons de croire que M. Brugière en était l'auteur. Telle fut du moins l'opinion générale.

Nous savons que les électeurs parisiens, une fois leurs opérations terminées, ne se crurent pas au bout de leur mandat et qu'au moment du 14 juillet, ils se constituèrent en un corps municipal non reconnu par la loi, mais auquel une sorte de tolérance du pouvoir central laissa provisoirement une existence officieuse. C'est en siégeant à l'Hôtel de Ville que M. Brugière conquit de nombreuses sympathies parmi ceux qui faisaient la Révolution; l'originalité de quelques-unes de ses idées, la ténacité avec laquelle il les défendait appelèrent sur lui l'attention. Il en profita pour avancer ses affaires : ses vues n'avaient d'ailleurs rien de très ambitieux; tout ce qu'il demandait depuis vingt ans, c'était la place d'aumônier de la Salpêtrière. Il se voyait près du but, quand on lui apprit que la Section de l'Arsenal avait décidé de le présenter comme candidat à la cure de Saint-Paul, dont le titulaire, l'abbé Bossu, avait émigré plutôt que de prêter serment. Saint-Paul était une des églises les plus importantes de Paris, puisque cinquante prêtres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

y étaient employés aux travaux du saint ministère, et, par un brusque revirement, un prêtre ayant passé la moitié de sa vie dans la disgrâce se voyait appelé à ce poste de premier ordre. Il ne songea pas à se dérober : il avait sur les devoirs d'un curé quelques idées qu'il tenait à mettre en pratique, et ce fut, dit-il, pour les propager qu'il se résigna aux honneurs.

Nous aurons à revenir tout à l'heure sur ces idées; disons brièvement quelle fut la carrière extérieure de M. Brugière tant qu'il fut curé constitutionnel de Saint-Paul.

Son clergé lui procura les plus graves ennuis : beaucoup des vicaires du curé émigré avaient refusé le serment et s'étaient retirés; ceux qui restaient n'étaient pas les meilleurs et, pour combler les vides, il fallut prendre ce qu'on trouva. Le nouveau premier vicaire de Saint-Paul arrivait de Saint-Louis-en-l'Ile, où, en sa qualité d'aumônier du bataillon de Garde nationale, il s'était signalé par des discours respirant le plus ardent patriotisme. Ce n'était là qu'une des qualités requises d'un premier vicaire; on lui reprocha bientôt sa moralité qui était déplorable et les inexactitudes de sa comptabilité qui n'étaient jamais à son préjudice... M. Brugière dut le mettre à la porte.

La plupart des autres vicaires constitutionnels de Saint-Paul étaient d'anciens religieux que rien n'avaient préparés aux fonctions paroissiales ; incapables et besoigneux, ils en donnaient à peine pour l'argent qu'ils gagnaient et, comme leur curé avait voulu leur imposer le désintéressement, ils travaillaient le moins possible en attendant de trouver ailleurs une position mieux rémunérée.

Le clergé assermenté était recruté de telle façon que les scandales devaient fatalement se produire et se multiplier dans ses rangs.

Un vicaire de Sainte-Marguerite s'étant marié, les électeurs parisiens avaient cru faire acte de largeur d'esprit en le nommant curé de la paroisse qu'on appelait alors Saint-Augustin et que nous connaissons sous le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nom de Notre-Dame des Victoires. Gobel, qui aurait dû refuser l'institution canonique à cet intrus, n'avait pas osé le faire et avait même poussé sa lâcheté jusqu'à présider à l'installation qui eut lieu le jour de l'Ascension 1793.

Sur les trente-deux curés constitutionnels de Paris, il s'en trouva quatre pour publier une lettre qui flétrissait ce scandale et M. Brugière fut l'un des quatre signataires; mais cette manifestation fut regardée comme un appel au mépris des lois d'État et les quatre curés furent mis en arrestation pour être traduits devant le tribunal révolutionnaire; la peine encourue était la transportation sur la côte d'Afrique. Heureusement pour eux, les inculpés purent recourir à la toute-puissante intervention d'un de leurs amis : l'abbé Audrein, vicaire épiscopal de Vannes, député à la Convention, montagnard et régicide, s'employa en leur faveur et, au bout de quelques semaines, M. Brugière pouvait sortir de la prison des Madelonnettes; mais il n'en demeurait par moins placé sous la surveillance de la police et exposé aux violences de quelques énergumènes. On l'insultait dans les rues, il était menacé de mort et un de ses serviteurs, congédié pour infidélité, ne se lassait pas de le dénoncer comme un individu dangereux et un ennemi de la Révolution.

Au mois de novembre, quand les églises furent fermées et dévastées, on voulut contraindre les prêtres à se démettre de leurs fonctions; M. Brugière eut assez d'énergie pour ne pas se prêter à aucune démarche déshonorante; il avait été sommé de comparaître devant sa Section pour y remettre ses lettres de prêtrise; il s'y rendit, mais pour dire qu'il se refusait à un acte de faiblesse qui, à ses yeux, était une véritable apostasie. Cette réponse courageuse le fit immédiatement remettre en état d'arrestation; cependant on lui permit de rester prisonnier dans sa maison, sous la garde d'un gendarme qu'il devait payer et nourrir.

Au mois de mars 1794, la mesure d'indulgence dont il avait bénéficié en novembre fut rapportée et on va voir pourquoi. La prison où il fut enfermé était un vieil hôtel de la rue des Lions-Saint-Paul, dépendant directe-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment de la Section de l'Arsenal, qui trouvait son intérêt à garder elle-même ses suspects.

Ils étaient là une centaine de détenus, tous fortunés; c'étaient des magistrats, des officiers, des avocats, de gros commerçants. La présence d'une vingtaine de femmes, pour la plupart distinguées par leur naissance et leur éducation, donnait aux relations quotidiennes des prisonniers le caractère d'une réunion de gens de bonne compagnie; on causait, on lisait à haute voix, on faisait de la musique et on s'étourdissait pour ne pas penser à la guillotine dont la silhouette sinistre se profilait sur un horizon ensanglanté.

Pour jouir de l'hospitalité de cette geôle, qui avait des airs de salon, il en coûtait assez gros; la pension était chère et les Jacobins s'arrangeaient pour arrondir leurs profits grâce à bien des tours de bâton. Outre le loyer de sa cellule et celui du pauvre mobilier qui la garnissait, M. Brugière devait payer pour le gardien qui veillait sur les scellés apposés à son domicile. De plus, quand venait son tour de monter la garde comme garde national, on lui réclamait cinquante sols qu'il était tenu de donner au bon patriote qui le remplacerait aussi longtemps qu'il serait empêché de paraître personnellement sous les armes.

Malgré tout, cette hospitalité, encore que dispendieuse, était acceptée avec reconnaissance, car on savait que le Tribunal révolutionnaire recrutait rarement ses clients dans les prisons particulières; on y était sous la protection de la Section, qui n'eût pas accepté qu'on la privât de pensionnaires qui ne regardaient pas à la dépense. Quant au curé de Saint-Paul, tout révolutionnaire qu'il fût, il s'arrangeait très bien de la société de ces aristocrates; il dit même quelque part que la prison des Lions n'était pas pour ce qu'il appelle « la crapule », c'est-à-dire la classe des simples citoyens. C'était bien la peine d'avoir juré de respecter la sainte Égalité ou « de mourir en la défendant! »

Après le 9 thermidor, la Section de l'Arsenal dut donner congé à ses locataires; elle ne le fit que le plus tard possible et c'est seulement à la fin du mois d'octobre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que M. Brugière se revit en liberté : sa bourse s'était notablement aplatie, mais il avait encore la tête sur les épaules; sa captivité avait duré plus d'un an, en comptant les quatre mois pendant lesquels il avait été consigné à son domicile.

Dès qu'une législation moins oppressive succéda au régime terroriste, M. Brugière s'empressa de reprendre ses fonctions. Saint-Paul était fermé depuis près de deux ans et c'est en vain que le curé fit des démarches pressantes pour en obtenir la réouverture. Quand il vit qu'il n'y parviendrait pas, il se décida à louer la chapelle du couvent des Annonciades, ou Filles Bleues, rue Culture-Sainte-Catherine, et à y reprendre l'exercice du culte avec le concours de quelques confrères. Il gardait pourtant l'espoir de rentrer un jour dans le gracieux édifice gothique, siège primitif de la paroisse.

L'occasion cherchée se présenta en effet à la fin de 1797. A cette date, M. Brugière put faire conclure par une personne amie le bail qui lui assurait pour une longue période la jouissance de son église. Il y fit d'importantes et coûteuses réparations, mais un an était à peine écoulé qu'il s'en vit de nouveau expulsé.

C'était pendant la période qu'on a appelée la « persécution fructidorienne ». Le Directoire ne voulait persécuter que légalement et torturait tous les textes pour y trouver des raisons plausibles de molester les consciences. Il cherchait, selon l'expression de l'un de ses membres, à « lasser la patience des prêtres. » On prétendit que la loi de prairial, en autorisant la réouverture de quinze églises, avait voulu faire entendre que le culte public ne pourrait pas être célébré ailleurs. Tous les édifices religieux qui n'étaient pas au nombre des lieux officiels de culte furent donc fermés par la police. A Saint-Paul, le bail fut résilié d'office en faveur d'un spéculateur qui démolit l'église afin d'en vendre les matériaux et de construire, sur l'emplacement de ce bijou du moyen âge, de hideuses maisons de rapport.

Pendant un an, M. Brugière ne put dire la messe que dans des maisons particulières, en présence d'une assis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tance qui ne devait pas dépasser dix personnes. Ce n'est qu'après le 10 brumaire qu'un peu de liberté ayant été rendue à la religion, il en profita pour louer dans la rue Saint-Antoine l'ancienne église des Visitandines. Il y était encore au moment du Concordat et se berça d'abord de l'espoir d'être conservé à la tête de la paroisse. On lui objectait que M. Bossu, l'ancien curé, était revenu d'Allemagne et avait repris la direction des oratoires où le clergé insermenté n'avait cessé d'attirer une affluence considérable de fidèles. Mais aux yeux de M. Brugière et de ses partisans, M. Bossu, par le fait de son émigration, était mort civilement et n'existait plus.

M. Brugière essaya de convertir à ses idées le nouvel archevêque, Mgr de Belloy; pour légitimer ses prétentions, il mit en avant les services qu'il croyait avoir rendus. « Ne travaillait-il pas dans le diocèse depuis trente-quatre ans? — Eh bien, lui répondit aimablement l'archevêque, qui avait plus de quatre-vingt-dix ans, je souhaite de vous y voir travailler encore pendant trente-quatre ans. » Et sur cette bonne parole, il le bénit et le congédia.

Restait à faire intervenir le pouvoir civil. Le conseiller d'État, directeur des cultes, Portalis, lui donna peu d'espoir et M. de Malaret, vicaire général, lui déclara sans circonlocutions : « Vous ne serez pas curé de Saint-Paul, parce que vous êtes un homme singulier. »

Toute la cause était résumée en ce seul mot : M. Brugière était « un homme singulier »; il nous faut maintenant examiner pourquoi ce reproche lui était adressé et si ce reproche était fondé.

Rendons justice tout d'abord à ses vertus, car il était impossible de dire qu'il n'était pas vertueux; dans son austérité, il ne se serait pas pardonné de prendre un plaisir même innocent; son mobilier était des plus modestes et sa table frugale; ses vêtements, toujours propres, mais rarement renouvelés, montraient souvent la corde. Ce qu'il se refusait à lui-même, il le dispersait en abondantes aumônes et il donnait son temps et sa peine aussi libéralement que son argent. Pénétré des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

obligations de son état, il pensait que prêcher, confesser, visiter les malades et les indigents, étudier et prier étaient les seuls divertissements qu'un prêtre pût se permettre.

On ne peut pas dire cependant que cet homme bienfaisant fût charitable; il faisait le bien par esprit de devoir, mais au fond, son cœur était sec et paraissait se défier des élans qui montrent au malheureux qu'on le secourt parce qu'on l'aime. Dur pour lui-même, il ne l'était pas moins pour ceux qui dépendaient de lui; la perfection à laquelle il entendait aspirer, il l'exigeait impérieusement des autres et souvent il rebutait les bonnes volontés par son zèle mal compris. Nombreux sont les prêtres assermentés qui, entrés à Saint-Paul avec l'intention de se consacrer sincèrement au service de Dieu, désertèrent, faute de pouvoir supporter l'autorité d'un chef qui, toujours lancé à la poursuite d'une perfection chimérique, n'arrivait pratiquement qu'à se rendre insupportable.

Ce prêtre, qui n'était pas doux, n'était pas humble. Attaché avec une orgueilleuse obstination à la moindre de ses opinions, il n'admettait pas qu'on discutât, et quiconque ne pliait pas devant lui s'exposait à de cruelles représailles. Un de ses vicaires, l'abbé Rouvière, s'étant séparé de lui pour rétracter son serment, M. Brugière le poursuivit de sa rancune et publia contre lui une brochure dans laquelle il entassa pour le déshonorer les imputations les plus violentes et les plus injustement diffamatoires. Dans ses discours imprimés, on relève souvent des sorties rageuses mêlées d'insinuations enfiellées : c'était son genre! Quant aux Jésuites, il les a en abomination : on sent qu'il profite de toutes les occasions pour lancer contre eux des accusations tellement outrées qu'elles en deviennent ridicules.

Singulier contraste! Voici un prêtre, d'ailleurs respectable, qui affecte l'abandon en Dieu, l'indifférence à l'égard des créatures et la possession de soi-même; mais, tout à coup, si quelqu'une de ses lubies est contrariée, ses passions s'enflamment, l'injure monte à sa bouche et se répand en flots d'invectives.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est que, en dépit des protestations d'effacement qui reviennent sans cesse sous sa plume et sur ses lèvres, il se jugeait investi d'une mission supérieure; il se croyait appelé à défendre la « bonne cause », j'entends celle des Jansénistes; il se figurait être l'instrument du Dieu Vengeur quand il cédait aux emportements d'une sainte colère.

Or, le jansénisme qu'il entendait propager n'était pas ce jansénisme bénin, assagi, amoindri, intimidé, dont on se contentait, faute de mieux, au XVIII^e siècle. Ce qu'il voulait, c'était le jansénisme intégral, ramenant l'Église aux beaux jours des temps apostoliques.

Il nous faut, une fois pour toutes, en finir avec cette rengaine de la primitive Église dont les constitutionnels se réclamaient à tort et à travers. Que sait-on de précis sur l'organisation ecclésiastique à cette époque lointaine? A-t-on des données très claires sur l'ensemble d'exercices extra-liturgiques au moyen desquels les anciens chrétiens nourrissaient leur piété? Savons-nous exactement quelles règles présidaient aux relations réciproques des fidèles, du prêtre ayant charge d'âmes et de l'évêque, leur pasteur commun ? Le silence des premiers Pères nous autorise-t-il à mettre en doute le culte officiellement rendu dès l'origine à la très sainte Vierge ? Que d'obscurités et de lacunes présente notre science touchant les premiers siècles de la vie chrétienne !

Si maintenant, du peu que nous savons, nous déduisons ce que nous devons aux illustres savants qui ont augmenté depuis un demi-siècle le patrimoine scientifique de l'Église, si nous remontons au delà du temps où les De Rossi et les Duchesne n'avaient pas encore fait reculer les limites de notre ignorance, que reste-t-il? Sur quels textes mal lus, mal interprétés les érudits du XVIII^e siècle pouvaient-ils s'appuyer pour reconstituer un tableau fidèle de leur « primitive Église » que nous ignorons encore à moitié et qu'eux ignoraient aux trois quarts? Leur archéologie toute conjecturale, leur épigraphie, encore dans l'enfance, ne s'enrichissaient que grâce à leurs préjugés qui habillaient à la mode antique les conceptions les plus modernes de leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

imagination et déguisaient leurs partis pris sous les dehors prétentieux d'un savoir superficiel. Traitant en quantités négligeables dix-huit siècles de la vie de l'Église, ils se réclamaient d'un passé reconstruit à coups d'hypothèses et du haut de leur suffisance anathématisaient comme des impiétés ce que n'admettait pas leur arrogante infatuation.

Nous avons surpris au passage quelques-unes des idées de M. Brugière; il lui répugne d'accepter les dévotions nouvelles qui, selon lui, avaient corrompu la religion : il rejette le culte du Sacré-Cœur ou le Rosaire; il méprise souverainement les moines, ces nouveau-venus qui datent tout au plus de mille ans et dont on se passait fort bien dans la « primitive Église ». Une fois à la tête d'une paroisse, il crut possible de donner un corps à ses rêveries et de les appliquer sans ménagements. Nous allons le voir à l'œuvre.

Pour commencer par les choses matérielles, il entendit établir dans son église ce qu'il appelait « la plus grande simplicité ». Plus de suisses chamarrés, plus de bedeaux aux robes flottantes, plus de statues, plus de fleurs, moins de lumières et de faste. L'égalité doit régner entre tous les enfants d'un même père ; donc, plus de places réservées et, pour que tous puissent prier au même rang, gratuité absolue des chaises.

Aux prêtres il veut imposer son propre désintéressement, qui lui est facile à lui, car, en qualité de curé, il a des ressources plus que suffisantes. Il supprime les honoraires de messes, il interdit la perception du casuel et par là rend la vie impossible à ses collaborateurs. Les prêtres assermentés avaient accepté avec reconnaissance le traitement dont les avait gratifiés la Constituante, mais si les 600 livres qu'ils recevaient, ajoutées à leurs anciens émoluments, leur permettaient de vivre un peu plus à l'aise, ces 600 livres ne pouvaient leur suffire et, en les privant de toute autre ressource, on les condamnait ni plus ni moins à mourir de faim. Ils représentèrent à M. Brugière que dans les paroisses voisines rien ou presque rien n'avait été modifié dans les anciens usages et que les fidèles de Saint-Paul avaient été eux-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mêmes plus surpris que satisfaits de ces innovations. Ne recevant pas de quoi vivre, ils prirent le parti de s'en aller.

Une mesure qui mécontenta gravement les paroissiens fut l'abolition des expositions, bénédictions et processions du Saint-Sacrement. « La sainte liturgie, disait M. Brugière, prescrit l'exposition du Saint-Sacrement pendant l'octave de la Fête-Dieu et rien de plus. Pourquoi ne pas nous conformer aux règles? Est-il nécessaire que la sainte eucharistie soit élevée sur un autel illuminé pour que Notre-Seigneur soit présent dans nos églises? » Et il citait l'exemple des religieuses (jansénistes) de Port-Royal, qui, vouées à l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, priaient nuit et jour devant le tabernacle fermé sans que leur piété en fût diminuée pour cela.

Mais ce n'était pas seulement aux adorateurs que M. Brugière opposait des barrières; c'était aussi, c'était surtout aux téméraires qui aspiraient à communier dans la sainte eucharistie au corps et au sang de leur Sauveur.

Les enfants d'abord. Il se faisait à Saint-Paul deux catéchismes : l'un pour les enfants instruits, l'autre pour les illettrés, qu'on appelait les « gros garçons » et les « grosses filles ». Cette inégalité choquante disparut, ce qui amena tous les enfants à recevoir l'enseignement élémentaire, qui seul était approprié aux moins intelligents. Puis fut supprimée la première communion solennelle. « C'était, disait le curé, une occasion de dissipation et de vanité; la fête extérieure fait perdre aux communiants le recueillement dont ils ont besoin ce jour-là plus que tout autre, » et cette raison, bien qu'elle soit loin d'être démonstrative, pouvait à la rigueur se soutenir. Mais ce que pensait et disait M. Brugière, c'est qu'il était impossible, selon lui, d'amener à la fois tous les enfants d'une paroisse aux dispositions requises: il estimait qu'à douze ans les enfants étaient beaucoup trop légers pour sentir l'importance de l'acte qu'ils allaient accomplir; pour la plupart, il convenait de prolonger le temps d'épreuve de plusieurs mois, sinon de plusieurs années.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Voici d'ailleurs quel était son enseignement sur les conditions auxquelles il subordonnait la réception du sacrement de l'autel : « Que faut-il, disait-il, dans une de ses instructions qui sont imprimées, que faut-il pour ne pas communier indignement? Il faut avoir une grande pureté de conscience, c'est-à-dire que l'âme doit être exempte de péché mortel et dégagée de toute affection au péché véniel. Il faut détester sincèrement tous les péchés qu'on a commis et avoir formé une forte résolution de n'en plus commettre; il faut avoir commencé à travailler sérieusement à son salut; il faut avoir mortifié ses passions, quitté le vice, écarté les occasions de péché, rompu avec les mauvaises habitudes, déraciné ou au moins affaibli les méchantes inclinations; il faut être converti, avoir déjà fait quelques dignes fruits de la pénitence qu'on doit continuer toute sa vie, s'être éprouvé pendant un temps assez considérable pour avoir lieu d'espérer qu'on pourra dans la suite, avec le secours de la grâce, mener une vie plus régulière, plus chrétienne, plus sainte; il faut avoir au moins quelques-unes des marques qui font juger que le cœur n'est plus asservi à la concupiscence, mais qu'il est dominé par la charité. Vous en convenez sans doute, mes très chers frères, et on ne saurait moins exiger de ceux qui ne veulent pas communier indignement. »

Le résultat de ce rigorisme fut d'éloigner tous les paroissiens : les uns, en trop grand nombre, se disaient que, si l'amitié de Dieu était à un tel prix, autant valait y renoncer et, abandonnant toute pratique religieuse, ils se laissaient glisser dans l'abîme sans fond de l'indifférence religieuse. Les autres allaient trouver des prêtres insermentés dont la morale, moins effrayante, ne fermait pas systématiquement aux pécheurs les voies du salut.

Les témoignages contemporains parlent du vide que M. Brugière avait réussi à faire autour de lui. Il pouvait inviter des prédicateurs en renom, comme Royer ou Grégoire; l'orateur parlait dans le désert. Quand les fidèles de l'Église constitutionnelle eurent à se prononcer pour ou contre l'élévation de Royer, évêque de l'Ain, à l'évêché de Paris, il n'y eut à Saint-Paul que dix-neuf

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

votants, qui tous, sauf un, répondirent négativement. Ils pensaient, en bons Jansénistes, qu'un évêque ne doit pas délaisser son église pour aller en gouverner une autre; mais, retenons-le, ils étaient dix-neuf. C'est ce que M. Brugière avait su garder de fidèles dans une paroisse qui en avait compté dix mille.

M. Brugière avait interdit les antiennes à la sainte Vierge qui se chantent à la fin de l'office : c'était l'œuvre de moines de la basse époque et, pour convaincre ses auditeurs et ses lecteurs, il consacra tout un sermon à une paraphrase du *Salve Regina*, où il essaya de démontrer que, dans la belle prière que nous aimons tous à réciter, il ne se trouve pas un mot qui ne contienne « une erreur théologique, une inconvenance ou une ineptie. »

Par contre, il adopta pour l'administration des sacrements l'usage de la langue française. « C'était une innovation, » lui objectait-on ! « Non. C'est une rénovation. Notre-Seigneur parlait la langue de ses compatriotes, c'est dans cette langue qu'il institua les sacrements; c'est dans la langue vulgaire qu'il convient de les dispenser aux fidèles, afin qu'entendant les paroles du prêtre ils entrent mieux dans les dispositions requises. »

Avec un tel raisonnement, on ne voit pas pourquoi il continuait à dire la messe en latin; il ne poussa pas la logique jusqu'au bout. Le soir, seulement, après vêpres, on restait dans l'église pour y chanter les psaumes en français et non pas selon les traductions versifiées, mais en prose, tels qu'ils étaient dans les livres de prières. Je possède le psautier noté qui était à leur usage et j'ai essayé d'en faire chanter quelques pièces; je puis certifier que l'effet produit est grotesque.

Aux termes des articles organiques, aucun oratoire particulier ne devait rester ouvert après la réorganisation du culte. La chapelle de la rue Saint-Antoine subit d'abord le sort commun; mais Portalis, toujours en coquetterie avec les ci-devant constitutionnels, invita l'archevêque de Paris, dès le mois de juin 1802, à lever l'interdiction pour M. Brugière et son voisin de Saint-François, M. Sibire. La faveur était sans grande consé-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

quence, car ce n'était qu'un groupe infime de dévots qui se réunissait autour de deux dissidents. Rien n'était fait pour attirer dans cette nef, nue, morne, dépouillée de tout ornement; on y sentait l'apparentement entre la rigidité janséniste et la sécheresse du calvinisme. Affectant par avance le décor d'un temple protestant, la pauvre chapelle des « Sainte-Marie » allait être effectivement remise au Consistoire protestant de Paris. L'arrêté consulaire est de décembre 1802; M. Brugière fit appel à la sensibilité du Consistoire pour conserver sa chapelle jusqu'après les fêtes de Pâques; les protestants entendirent user en bons princes de leur victoire et ce ne fut qu'après le dimanche de Quasimodo que disparut la dernière église janséniste de Paris.

M. Brugière ne devait pas survivre longtemps à l'écroulement de son œuvre. En 1801, il avait subi les premières atteintes d'une cruelle maladie, la pierre. En août 1803, il fut repris et se vit bientôt à l'article de la mort.

M. de Laleu, qui avait succédé à M. Bossu, en 1802, comme curé de Saint-Paul, se présenta chez le malade; les amis qui veillaient autour de lui témoignèrent au curé les plus respectueux égards, mais, quoi qu'il fît, M. de Laleu ne réussit pas à être introduit auprès de son confrère.

M. Brugière mourut le 7 novembre 1803.

Il laissa dans la secte la réputation d'un saint; son action avait été puissante, aussi puissante que malfaisante. Je ne crois pas qu'on puisse être bien sévère pour lui. Je me plais à croire qu'en dépit de son intraitable orgueil, Dieu lui a tenu compte de ce qu'il avait souffert pour la justice et qu'illuminé par un rayon de la grâce dans les angoisses de l'heure suprême, il a pu comprendre enfin... et se repentir.

Paul PISANI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETIN CRITIQUE

Abbé H. Bouvier. — *Histoire de l'Église et de l'ancien archidiocèse de Sens.* — Paris, A. Picard et fils; Sens, Poulain-Rocher, 1906-1911, 3 vol. in-8° de (iv-) xiv-469-vii, (civ) iv-470, et iv-407-xxxiv pages et planches.

« Un critique doit juger les livres qu'on lui présente, les déclarer bons ou mauvais. Autrement il omet sa tâche principale qui est de séparer, de trier... Si la critique est pusillanime, tant pis. C'est dommage. Elle n'accomplit pas tout son devoir[1]. » Si telle est la tâche ardue et ingrate du critique, il risque de s'attirer des inimitiés. Et cependant, faut-il laisser passer sans protester des livres insuffisants, inutiles et mal faits? Doit-on laisser pénétrer dans la circulation et dans les bibliothèques des ouvrages qui risquent de lancer les lecteurs sur des pistes fâcheuses, où ils s'égareront sans profit ?

Déjà quelqu'un, à propos du premier volume de M. l'abbé Bouvier, a osé élever la voix pour signaler, sans parti pris de dénigrement et sans arrière-pensée d'hostilité, un peu de ce que ce livre contenait d'erroné et de malencontreux. Aussi, dans la préface du tome ii, l'auteur essaie-t-il de donner le change en renvoyant à des comptes rendus moins approfondis, émanant d'amis complaisants ou de personnes auxquelles la matière traitée est totalement étrangère; puis, faisant la balance entre les bonnes et les mauvaises opinions que l'on a formulées au sujet de ce tome ier, il laisse affirmer que son livre « est appelé à rendre service surtout à ceux qui le critiquent. »

Hélas ! c'est là un espoir bien chimérique. Car, malgré toute la peine que la préparation de cet ouvrage a pu coûter à M. l'abbé Bouvier, peu de travailleurs sérieux y auront recours. Je vais expliquer pourquoi.

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1912, p. 697 et 699.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il y avait deux manières d'écrire l'histoire de l'ancien diocèse de Sens. Ou bien suivre l'ordre purement chronologique, déroulant successivement, comme en un cinématographe, la longue série des prélats qui l'ont dirigé depuis l'époque légendaire jusqu'à la Révolution, et en exposant les faits historiques principaux qui se sont produits au temps de chaque prélat, pour ainsi dire année par année : c'était la mauvaise méthode, et c'est celle qui a été adoptée. Ou bien diviser la matière en grands chapitres où tous les événements secondaires seraient venus se grouper autour d'un fait capital, qui domine toutes les contingences et qui ne dépend pas uniquement de l'influence d'une personnalité; alors l'ouvrage gagnait singulièrement en intérêt, en clarté, en valeur.

Que nous importent, en effet, Agrice, Arthème, Lambert, Hildeman, Gelduin et cent autres archevêques ? Ces noms ne parlent pas à notre imagination, et l'absence de titres courants et de titres de chapitres nous laisse davantage dans l'incertitude. Certaines périodes pouvaient aisément fournir matière à des divisions bien marquées : par exemple, les conciles, Loup de Ferrières, la fondation des grandes abbayes, le séjour du pape Alexandre III à Sens, la guerre de Cent ans[1] et le relèvement qui suivit, la Réforme, la création de l'archevêché de Paris, le jansénisme, la commende, les visites pastorales, l'administration des paroisses, les rapports avec le clergé régulier. Alors on aurait vu clair, et tout le fatras de l'histoire générale, qu'il y a toujours danger à suivre trop facilement dans une œuvre locale, pouvait être bien vite dégagé et éliminé.

Du moins fallait-il — c'était la première difficulté à résoudre — bien connaître ses sources et bien délimiter son sujet. A la vérité, M. l'abbé Bouvier a exploré un peu les Archives de l'Yonne (à Auxerre et à Sens)[2], et n'a pas négligé complètement les Archives nationales. Il connaît les travaux manuscrits de Fenel, ce médiocre compilateur du XVIII^e siècle; mais il déclare (t. III, 23) que l'*Histoire des archevêques de Sens*,

1. La publication du P. H. Denifle sur la « Désolation des églises de France » n'a pas été utilisée.

2. Je dis un peu, mais parfois incomplètement, et trop souvent d'après les inventaires et non d'après les documents mêmes. A propos de l'acquisition du château de Noslon (t. II, 239), il eût été intéressant de nous donner plus de détails sur cette propriété devenue la maison de campagne des archevêques. Les documents abondent. — L'hôtel des archevêques de Sens à Paris méritait mieux aussi que de brèves mentions (t. II, 270, 336, 438, etc.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

écrite en 1520 par Pierre Bureteau, est perdue; il en regrette la disparition : il eût cependant pu apprendre sans grande difficulté que le manuscrit autographe existe encore à la Bibliothèque de la ville de Metz, sous le nº 1176[1]. Les documents conservés à Melun et à la Bibliothèque de Provins, dont quelques-uns sont précieux, ont été totalement négligés, et je ne crois pas que les recherches à la Bibliothèque nationale aient été dirigées avec toute la sûreté désirable. Même la bibliographie des ouvrages imprimés qui ont été consultés ne laisse pas d'être assez insuffisante; et si l'auteur s'est abondamment servi de l'édition des *Mémoires* de Claude Haton, il paraît ignorer que le manuscrit de ces Mémoires, beaucoup plus complet que l'édition, aurait pu être examiné avec fruit.

Répondant à son contradicteur, qui lui reprochait d'avoir trop négligé les parties du diocèse un peu éloignées de la métropole, M. l'abbé Bouvier déclare (t. II, Avant-propos) qu'il lui eût fallu, pour remédier à cet inconvénient et remplir un plus vaste programme, écrire non pas trois, mais six volumes. Je me permets de croire, au contraire, que l'auteur pouvait satisfaire aux exigences de son contradicteur sans augmenter d'une page son manuscrit : il suffisait simplement d'élaguer toutes les inutilités. A quoi bon, je vous prie, répéter une fois de plus la légendaire biographie de Jean Cousin, ruinée d'ailleurs aujourd'hui par les découvertes de M. Maurice Roy? Voilà quelques pages bien superflues. A quoi bon raconter tout au long la lutte des Armagnacs et des Bourguignons, ou les entreprises de l'archevêque Tristan de Salazar en dehors de son diocèse, ou les décisions qui furent prises au concile de Paris de 1528? Et combien d'autres passages à supprimer ou à réduire! La question de la condamnation des Templiers a été traitée sans que les derniers travaux publiés à ce sujet aient été examinés, ni même connus. En conséquence, l'auteur croit fermement à la culpabilité de l'Ordre « où le crime avait prévalu, » dit-il (p. 287).

Malheureusement, ce n'est pas la composition seule de l'ouvrage qu'il convient de critiquer. En entrant dans le détail, on aperçoit bien des défaillances, et il semble que l'auteur n'ait pas suffisamment pris contact avec les personnages et avec la géographie de son diocèse avant d'entreprendre une tâche aussi lourde et aussi complexe. On s'étonnera de voir Archambaud de Sully appelé Archambaud de Soliac

1. Cf. *Le Bibliographe moderne* (1903), p. 405.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(t. II, 26). Nous voudrions savoir quelle raison est invoquée pour donner la particule aux archevêques Henri Cornut et Jean Bertrand, que M. l'abbé Bouvier ne cesse d'appeler « de Cornut » et « de Bertrand », pourquoi il ne se prononce pas catégoriquement sur la promotion de l'archevêque Adhémar Robert au cardinalat; pourquoi il assure (t. II, 260) qu'il existe une grande divergence entre les historiens au sujet du lieu de naissance du pape Martin IV, pour conclure fautivement qu'il était originaire de Brion près Joigny : la question est cependant tranchée depuis longtemps, et d'une tout autre façon. La généalogie des familles Chanteprime et des Barres est assez bien établie (la seconde, dans le tome III des Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens), il eût été nécessaire de s'y reporter (cf. t. II, 390). L'imprimeur Nicolas Higman devient N. Hyma (t. II, 445).

L'ancienne paroisse de Villeneuve-le-Comte (t. II, 150) s'appelle aujourd'hui Villeneuve-lès-Bordes, et ne doit pas être confondue avec un autre Villeneuve-le-Comte, qui appartenait au diocèse de Paris. Avec quelques faciles recherches, il eût été très simple d'identifier Talouan et Escrinières (t. II, 142), Villeneuve-des-Cornuts (*sic*) (t. II, 201), Kerris (t. II, 239) qui est le nom latin de Quiers, d'ailleurs cité ailleurs sous sa bonne forme, les prieurés dépendant de Saint-Pierre-le-Vif (t. II, 281), à peine reconnaissables, Montarlent au nord de Sens (t. II, 416), Briare, confondu avec Briarres-sur-Essonne (t. II, 145), etc.

Çà et là, accessoirement ont été réunies des indications sommaires sur les anciens livres liturgiques du diocèse; ils figurent dans différents chapitres suivant la date à laquelle ils ont été écrits ou imprimés. Méthode défectueuse : un même chapitre devait les réunir. Et, en parlant du *Missale Senonense* conservé à la Bibliothèque nationale, il fallait éviter de parler de l'église de Saint-Pierre de Rouilly (laquelle était sous l'invocation de saint Étienne), et de proposer Esmans comme traduction du latin *ecclesia de Ermaco*, qui ne peut être autre chose qu'Hermé.

De même, le lecteur doit se reporter à la biographie de chaque prélat pour suivre les différents travaux de construction et de décoration de la cathédrale de Sens; et ce n'est pas au manuel d'Enlart (t. II, 309), mais au travail tout spécial et plus complet de Ch. Porée, qu'il y avait lieu de le renvoyer pour la question des maîtres d'œuvre de cet édifice.

De même aussi, pour les travaux d'histoire littéraire dont les auteurs appartiennent au diocèse de Sens (Guiot de Pro-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vins, Pierre de Celles, Geoffroy de Courlon, Clarius, et autres plus récents), alors que tout ce qui s'y rapporte est disséminé en maint endroit sans aucune connexion.

L'œuvre se termine avec l'année 1788. Pourquoi l'épiscopat de Loménie de Brienne est-il complètement passé sous silence? Pas de critique des dernières années de l'ancien régime, et pas de conclusion.

Il y aurait beaucoup d'observations à faire sur la rédaction des deux index généraux (table des noms de lieux, table des matières) qui terminent le troisième et dernier volume. Leur plus grave défaut est d'être très incomplets : la moitié à peine des noms ont été relevés, sans que l'on puisse deviner ce qui a pu déterminer le choix. De plus, beaucoup d'identifications sont insuffisantes ou erronées (Choisy, Loiret; Fontains et Footin, Seine-et-Marne, formant deux localités distinctes; Bagneaux, placé dans le Loiret; La Ferté-Alais et Cerny, placés dans Seine-et-Marne; Donnemarie, appelé Dannemerie; Meung-sur-Loire, écrit Mehun; Melz-sur-Seine, écrit Metz); Rebais, indiqué sous deux formes, Orbais et Rebais, par suite d'une confusion regrettable. Les paroisses dont le nom dérive de leur saint patron sont bizarrement classées (Saint-Aubin, Saint-Loup d'Ordon, Saint-Martin-sur-Oreuse, Saint-Quentin, Saint-Valérien, etc., à Aubin, à Loup, à Martin, à Quentin, à Valérien). Les noms d'abbayes (Barbeau, Cercanceaux, Chaumes, Dilo, Ferrières, Flavigny, Sainte-Colombe, etc.) figurent à la table des matières, mais nullement à l'index géographique; il en est de même des prieurés (par exemple Flotin, indiqué à tort comme abbaye). D'Andelot, le frère de Coligny, est classé à la lettre D; Jacques Clément est à Jacques; Jean de Salisbury n'est pas à Jean; Raoul Niger (?) est placé à Niger, tandis que Raoul Glaber est à Raoul. En outre, les matières cataloguées à la table le sont de si étrange façon qu'il y aurait lieu d'y introduire de nombreuses modifications et additions.

Et que conclure? Même avec l'intention de tempérer la sévérité de nos critiques, force nous est de signaler l'insuffisance dont fait trop souvent étalage M. l'abbé Bouvier. Mal préparé à un travail aussi compliqué et aussi difficile d'exécution, qui eût demandé des années de recherches approfondies, il a péché plus par légèreté que par ignorance, et travaillé trop vite; il a surtout fait preuve d'un déplorable défaut de composition qui rend la lecture de ses trois volumes peu attrayante et les recherches extrêmement pénibles. Et quoi qu'en doivent penser certains esprits indulgents à l'excès

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou insuffisamment informés, il y a peu de chance pour que cette *Histoire de l'Église et de l'ancien archidiocèse de Sens* puisse être utile à qui que ce soit.

Henri Stein.

Album d'objets d'art conservés dans les édifices religieux du département de Seine-et-Marne. A la préfecture de Seine-et-Marne, 1912, in-fol. de 16 pages et 50 pl.

Au lendemain du vote de la loi de Séparation, une circulaire du ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes prescrivit la constitution dans chaque département d'une commission de sauvegarde des objets conservés dans les édifices religieux (8 juin 1905). On craignait, paraît-il, que le clergé ne tirât de ses richesses une compensation au dommage causé par la suppression du budget des cultes. En réalité, substitutions ou détournements, les faits venus à la connaissance du public ont montré que le péril siègeait ailleurs... Ainsi dirigée, peut-être à son insu, contre des amis trop entreprenants, la circulaire ministérielle venait à son heure.

Conformément à cette circulaire, une commission de classement fut instituée en Seine-et-Marne par arrêté préfectoral du 24 juin 1905. Elle comprit, sous la présidence de M. Villiers, conseiller de préfecture, les notabilités artistiques du département et plusieurs membres des sociétés archéologiques de la Brie. Si j'osais, je m'étonnerais un peu de rencontrer parmi ceux-ci tel et tel dont la présence ne s'imposait pas autrement; mais on m'assure qu'ils ont pris au sérieux l'honorariat de leurs fonctions, et je les en félicite. Par contre, il convient de souligner la part prépondérante prise par M. Henri Stein au classement des œuvres d'art régionales et à la confection de cet album dont nous saluons avec joie la publication. Je montrerai tout à l'heure quel effort admirable représente une telle manifestation d'art, et quel enseignement elle porte en soi. En choisissant, pour les réaliser, l'auteur des *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*, la commission de classement ne pouvait s'en remettre à un juge plus compétent et d'un goût plus éclairé.

L'album qu'elle vient de publier comprend deux parties : une liste par communes des objets classés monuments historiques et la reproduction par la photogravure de cent soixante objets, croix, reliquaires, statues, verrières, bas-reliefs, monuments funéraires, tableaux, etc. Plusieurs de ces pièces ont été déjà publiées. Ne nous plaignons pas toutefois de les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

revoir : leur absence eût été regrettable. S'en tenir à l'inédit, c'eût été rester à distance du but qu'on se proposait d'atteindre : faciliter la connaissance et l'examen comparatif des œuvres artistiques de Seine-et-Marne.

L'art est une chose sociale. Le besoin pour les hommes d'un idéal est sa raison d'être. De là ses formes multiples. Qu'elle soit romaine ou gothique, née avec la Renaissance ou particulière aux XVII^e et XVIII^e siècles, chaque époque a traduit la pensée religieuse de ses contemporains par une technique et des moyens non pareils. Les formes des techniques, les moyens d'expression ne sont pas toujours des choses admirables en soi ; mais il est instructif de les connaître, de savoir quelles œuvres en sont issues et ce qu'il en reste. A ce point de vue, pour ceux qui n'avaient des monuments liturgiques de la région qu'une idée sommaire, cet album est une révélation. Feuilletez ses cinquante planches : vous y trouverez presque en chaque genre des types vraiment expressifs, quelques spécimens d'un art ingénu, délicat et sublime; vous passerez devant ces images des heures charmées.

Voici d'abord l'orfèvrerie médiévale. La croix processionnelle d'Hermé (XIV^e siècle), reproduite jadis par Fichot, et les châsses des saints protecteurs de l'abbaye de Jouarre (XIII^e siècle), déjà publiées, ne sont pas seules à représenter magnifiquement l'art du bon saint Éloi. Inédite, et non moins précieuse, est la croix d'autel d'Ussy-sur-Marne, joyau d'argent en partie doré et niellé que l'orfèvre a décoré d'ornements en filigrane entremêlés de pierres fines et d'intailles (XIII^e siècle).

Entre les mains des artistes, le cuivre et le fer sont devenus matières précieuses, presque au même titre que l'or et l'argent. La châsse de Nantouillet, en cuivre doré et émaillé (XIII^e siècle), est une œuvre d'art remarquable. De même le reliquaire de Thibaud, comte de Champagne (1270). Rosoy-en-Brie conserve un coffre en bois du XVI^e siècle dont la serrure, très compliquée, dut longtemps rassurer le propriétaire sur le sort des papiers qu'il lui confiait. A Sainte-Croix de Provins, un lutrin, d'une exécution fort harmonieuse, est l'œuvre de forgerons du XVII^e siècle. Notons encore le couvercle des fonts baptismaux d'Ozouer-le-Voulgis par Robbe (1731).

L'iconographie de la Vierge nous ramène au bas moyen âge. De lui date une conception plus humaine de la Mère de Dieu. La Vierge assise et froide, la *Sedes sapientiæ* de l'époque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

romane, s'est transformée, maternisée : sans rien perdre de sa noblesse, mais souriante, elle tient l'enfant Jésus sur son genou, heureuse de recevoir ses premières caresses. Comme modèle de cette transformation, l'album nous présente les statues de Champagne et de Jouy-le-Châtel. Un second type, de quelques lustres postérieur, manifeste une forme d'art plus indépendant. Sous le ciseau des artistes, la Vierge s'est levée : gracieuse, la taille légèrement cambrée, elle porte l'Enfant sur son bras gauche. Une grande noblesse d'expression s'allie au charme de détails réalistes. Nous devons à ce réalisme d'avoir été sans rivaux dans l'art de représenter fidèlement la vie. En sculpture, les imagiers d'autrefois atteignirent le suprême aux porches des cathédrales. Citons quelques spécimens intéressants. En l'église de Sourdun, la Madone sourit à son Fils et lui présente une pomme. Ailleurs, l'enfant Jésus tient dans sa main une colombe, il feuillette un livre ou s'amuse avec le manteau de sa mère.

Les tombeaux aussi et les cénotaphes ont leur place ici. Celui de sainte Telchide, première abbesse de Jouarre (XIe siècle), et celui de sainte Ozanne, religieuse de l'abbaye (XIIIe siècle), sont parmi les plus anciens et les mieux composés. Des scènes pleines de mouvement et de vie décorent l'autel de la Vierge à Champagne-sur-Seine où l'on voit un retable sculpté en forme de triptyque, dont les panneaux représentent la Flagellation, le Crucifiement et la Descente de croix (XVe siècle).

Les œuvres en bois n'appartiennent pas à un moyen âge bien reculé ; les plus anciennes en Seine-et-Marne sont du XVe siècle. La sculpture sur bois est en effet le dernier né des arts religieux. C'est à partir de la Renaissance seulement qu'elle a été pratiquée pour l'ornementation des églises. Les échantillons pour le XVIe siècle ne manquent pas. On peut citer les miséricordes des stalles de Champeaux, qui représentent des drôleries amusantes, comme *le Renard prêchant des poules* et *le Pauvre Monde rongé par les rats*. Mais il était réservé au retable de Beton-Bazoches d'être, en l'espèce, la pièce la plus séduisante de la collection. Cette vie de la Vierge, ciselée comme une pièce d'orfèvrerie, est un chef-d'œuvre, une vraie merveille de fini microscopique, d'élégance aussi. La grandeur et la majesté du siècle de Louis XIV revivent dans les fortes compositions de Pierre Blasset, à Saint-Ayoul de Provins. Au XVIIIe siècle, la grâce domine; elle imprègne les arts et engendre une foule d'œuvres d'une élégance exquise, d'une mièvrerie infiniment séduisante, d'un charme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

précieux. Voyez, entre autres, les fines boiseries de l'abbaye de Saint-Denis, lesquelles, je ne sais à la suite de quel exode, décorent aujourd'hui la petite église de Thieux.

Il est impossible de passer en revue tous les objets reproduits dans cet album. Je signalerai encore, cependant, quelques tableaux merveilleux, le *Moïse sauvé des eaux*, peinture sur bois attribuée au Primatice, et *Saint Jean-Baptiste au Désert* par David (XVIIIe siècle), effigie fort impressionnante mais d'une reproduction un peu défectueuse.

Plusieurs d'entre ces images ne sont pour nous, il faut l'avouer, qu'une évocation, une représentation imparfaite de l'objet. La difficulté pour le photographe d'obtenir une lumière satisfaisante expliquerait des clichés mal venus. Il semble bien en effet qu'il faille attribuer à un défaut d'éclairage la symphonie grisâtre que présente la toile peinte par David (pl. 48) et l'imprécision des personnages gravés sur la châsse de Nantouillet (pl. 2). Peu correctes, ces épreuves fournissent néanmoins une idée suffisante du sujet, et l'on a eu raison de les publier telles quelles plutôt que pas du tout. Il en va autrement des verrières historiées. La photographie en noir est impuissante à traduire l'extraordinaire vibration de nuance d'un vitrail. Les couleurs du verre impressionnent différemment la plaque sensible, et celles qui ne sont pas absorbées par la lumière s'y décomposent en gris ou s'y écrasent en d'épaisses tâches d'encre. Mis à part quelques panneaux décorés de peintures sombres, les vitraux représentés dans l'album aident simplement à donner une forme au texte explicatif ; on ne peut en admirer ni la composition générale ni l'exécution.

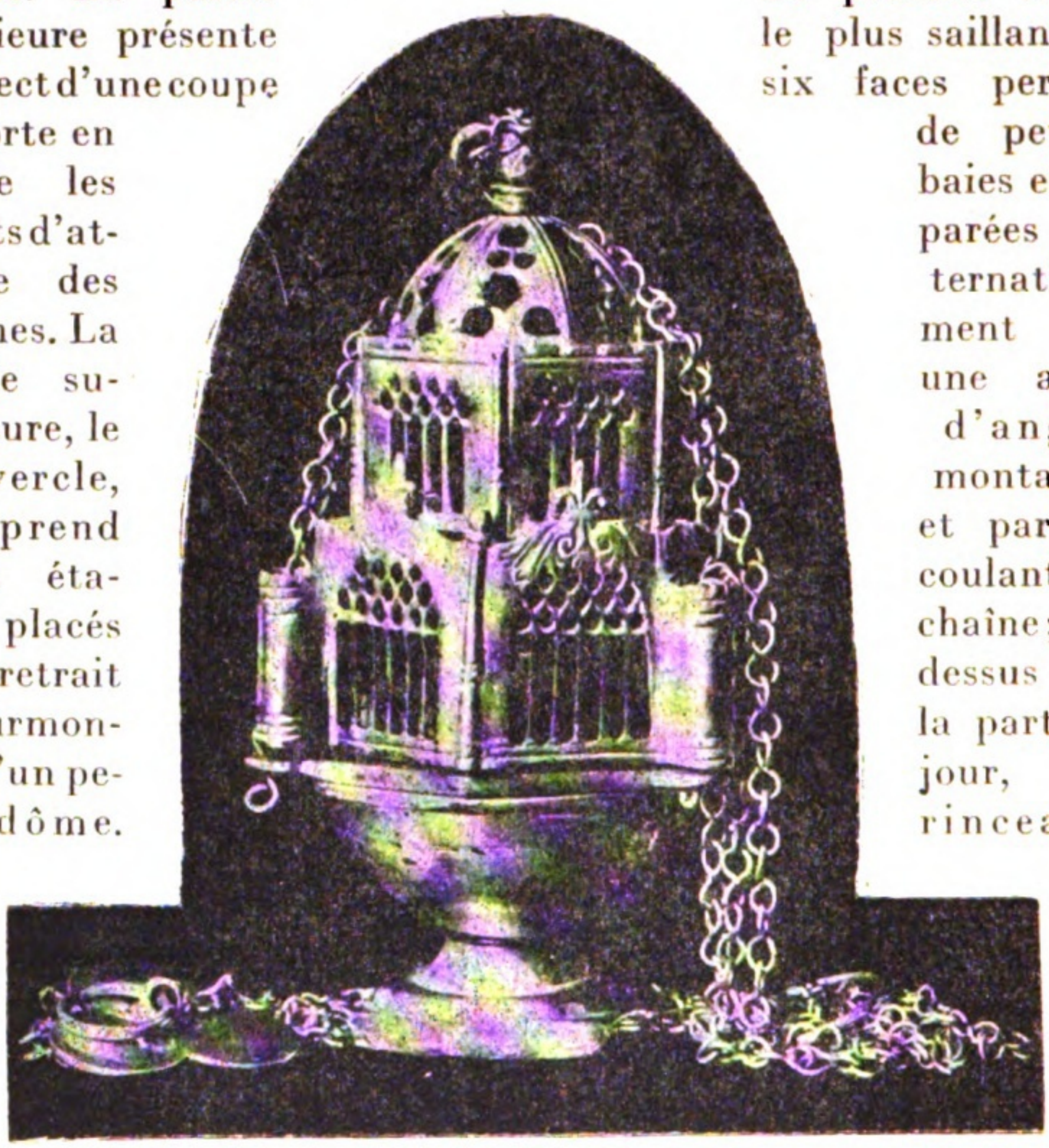
On aurait donc pu sans regret faire bon marché des images trop défectueuses au bénéfice d'autres objets classés dont il eût été intéressant de présenter un spécimen, comme médaillons, consoles, tapisseries, cloches, encensoirs. La publication n'y pouvait que gagner. Voici, par exemple, l'encensoir en cuivre argenté du XVe siècle, qui appartient à la pauvre église de Melz-sur-Seine. Cet encensoir, de style ogival, rappelle les jolis vers d'un poème de l'époque :

Li cuers doivent estre
Semblans à l'encensier :
Tous clos envers la terre
Et overs vers le Ciel [1].

1. Le poème a pour titre *Le Séraphin*. Cité d'après les *Annales archéologiques* (Bibl. nat., ms. fr. 1862).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On remarquera la coupe gracieuse de la pièce et son galbe élégant. L'objet est composé de deux parties distinctes superposées. La partie inférieure présente l'aspect d'une coupe et porte en saillie les points d'attache des chaînes. La partie supérieure, le couvercle, comprend deux étages placés en retrait et surmontés d'un petit dôme.



Le premier étage, le plus saillant, a six faces percées de petites baies et séparées alternativement par une arête d'angle montante et par un coulant de chaîne; au-dessus de la partie à jour, des rinceaux supportent une fleur de lis. Le deuxième étage présente, sauf la fleur de lis, les mêmes ornements que nous venons d'indiquer, surmontés d'une ligne de créneaux. Enfin la calotte ajourée que domine un bouton un peu haut achève le monument.

J'ai publié ce vieil encensoir pour ajouter un peu d'intérêt au compte rendu. D'autres pièces d'art, non moins remarquables, si l'on en reproduisait l'image, signaleraient les cantons du département qui ont été insuffisamment représentés au sein de la commission de classement. Ces lacunes, souhaitons qu'une louable émulation les répare sans tarder. La région seine-et-marnaise d'ailleurs est assez riche en trésors d'église pour fournir de la matière à un second album. Et j'estime qu'il ne serait pas superflu d'y joindre une analyse détaillée et suivie des objets.

Mais ces publications ne doivent pas être le lot d'une mino-

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

rité de privilégiés. Le meilleur moyen de protéger les œuvres artistiques dont la piété des fidèles a enrichi nos sanctuaires, c'est encore de les faire connaître et, par conséquent, aimer. Par qui? Par tous, principalement par ceux qui travaillèrent jadis à les créer et qui vivent le plus près d'elles. Que les communes n'hésitent donc pas, qu'on les exhorte, à se procurer pour leur bibliothèque un exemplaire de ce premier volume. Non seulement l'on obtiendrait ainsi, sans gêne aucune, les fonds nécessaires à l'impression d'un nouvel album; mais le jour où les artisans, les villageois seront suffisamment avertis des beautés de leur église, lorsqu'ils en apprécieront l'intérêt artistique, les objets d'art auront moins à redouter des écumeurs d'antiquités.

Victor Carrière.

A.-V. Müller. — *Luthers theologische Quellen; seine Vertheidigung gegen Denifle und Grisar* (*Les sources théologiques de Luther; sa défense contre Denifle et Grisar*). — Giessen, 1912, in-8° de 244 pages[1].

On sait l'émotion qu'a produite en Allemagne le travail du P. Denifle sur Luther. Lui, le savant objectif, plus connu jusque-là comme savant que comme homme d'Église, il se révélait à soixante ans comme un lutteur passionné. Et comme il n'était pas possible d'écarter l'ouvrage d'un homme dont la réputation égalait celle d'un Momssen ou d'un Duchesne, on l'attaqua violemment, et on conclut que « Denifle avait souillé son nom par ce dernier ouvrage[2]. »

Il était plus naturel qu'il ne peut sembler de prime abord que Denifle s'occupât de Luther et du luthéranisme. Le luthéranisme a été la liquidation du moyen âge; dès lors, les travaux de Denifle sur le moyen âge l'amenaient à les cou-

1. Dans quelques jours, M. l'abbé Paquier va faire paraître la seconde édition du 1er volume de sa traduction de l'œuvre de Denifle : *Luther et le Luthéranisme* (Paris, Picard, in-12). Dans cette édition, il répondra aux attaques de Müller contre Denifle. Nous sommes heureux de donner ici quelques pages de cette réponse. (N. D. L. D.)

2. Th. Brieger, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. xxvi (1905), p. 383.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ronner par cette dernière étude. Mais pourquoi le ton véhément de l'œuvre ? Dans sa *Psychologie de Luther*, le P. Weiss, l'ami de Denifle, en a donné l'explication. D'abord l'auteur avait toujours été fort primesautier. Puis, peu à peu, lui aussi, il s'était rendu compte qu'au-dessous de toutes nos luttes il y a les préoccupations religieuses; il avait vu le protestantisme allemand et notamment le protestantisme libéral ou rationaliste de la *Ligue évangélique* s'attaquer à l'Autriche, sa patrie, au Tyrol, sa province. Malade, souffrant, il avait traduit ses préoccupations par des cris de colère.

L'œuvre était colossale; l'auteur mourut sans pouvoir la terminer.

Depuis lors, le P. Grisar, S. J., a publié sur Luther trois énormes volumes, d'un ton beaucoup plus calme. Il ne veut pas qu'on appelle ce travail une biographie[1]. Soit; il n'en reste pas moins que ces trois volumes sont pour Luther et son œuvre un recueil considérable de renseignements, le recueil le plus considérable et le plus consciencieux qui ait peut-être paru jusqu'ici. On ne pourrait guère en regretter que les dimensions, qui à la longue engendrent quelque monotonie : 2585 pages in-8° d'un texte très serré !

Du côté protestant, des réponses sont venues, nombreuses et indignées contre Denifle, plus rares et plus calmes contre le P. Grisar. Mais tout à coup l'on apprit que, même au point de vue de la théologie catholique, les œuvres de Denifle et du P. Grisar étaient un tissu d'erreurs et de calomnies. La révélation s'est produite au milieu de 1912; elle venait de M. Alphonse-Victor Müller, dominicain passé à la vie laïque, correspondant romain de la *Litterarische Rundschau* et de journaux allemands de la nuance de la *Ligue évangélique*.

L'ouvrage dénote un homme qui connaît la théologie du moyen âge, les habitudes des ordres religieux, la langue et les usages des écoles de théologie. Évidemment on ne voit pas un laïque ni même un prêtre ou un religieux de culture ordinaire se promener avec l'aisance de M. Müller parmi les théories de l'école augustinienne au XII^e siècle (p. 70 et suiv.), savoir dans le détail comment se pratiquent les rites et les usages chez les Dominicains et autres religieux (p. 4-7), connaître la différence entre un *distinguo*, un *nego* et un *transeat* dans une argumentation théologique (p. 36). Bien que violent, l'ouvrage est de ceux dont il faut tenir compte.

1. H. Grisar, S. J., *Luther*, t. III (septembre 1912), p. 955.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais il a été précipitamment écrit. En voici un exemple.

Denifle reproche à Luther d'avoir prétendu que, lorsqu'il était moine, on lui faisait croire que c'était un péché mortel de sortir de sa cellule sans son scapulaire [1]. D'après Müller, Denifle omettrait ici un point essentiel : Luther voulait parler des sorties en public, dans la rue, à l'église, et non simplement « hors de sa cellule », dans le couvent [2].

Or, pour toute réponse, il suffit de noter l'aveu de M. Müller : il n'avait pas à sa disposition la troisième référence citée par Denifle : les *Propos de table* de l'édition Fœrstemann (1844-1848). Mais d'abord, avant d'accuser un adversaire d'hypocrisie « pharisaïque [3] », on doit au moins consulter les sources où cet adversaire renvoie. Puis, en réalité, M. Müller avait cette source à sa disposition; car les *Propos de table* cités ici sont reproduits aussi dans l'édition des œuvres de Luther publiées à Erlangen, où ils occupent six volumes; le passage en question se trouve au t. LX, p. 270. Or, M. Müller cite fréquemment cette édition, dont, en effet, il faudra toujours au moins partiellement se servir, tant que l'édition de Weimar ne sera pas terminée. S'il avait lu ce passage, M. Müller n'aurait sans doute pas écrit son chapitre sur le scapulaire : on y lit en toutes lettres que, « lorsque Luther était moine, s'il était sorti de sa cellule sans son scapulaire, il aurait cru commettre un grand péché mortel, et il aurait été pris de désespoir. »

Enfin, et c'est là le point capital, dans les parties essentielles cette attaque ne détruit absolument rien. Je prends comme exemple l'une des plus spécieuses, celle où, de prime abord, M. Müller semble le plus avoir raison. Le 1er mars 1517, Luther encore moine, et prieur à Wittenberg, envoyait un de ses religieux, Gabriel Zwilling, au couvent d'Erfurt. A ce sujet, il écrivait à Jean Lang, prieur à Erfurt. Voici en entier le passage qui fait l'objet de la discussion : *Mitto ad te fratrem hunc nostrum Gabrielem, V. P., secundum mandatum R. Patris vicarii (*Staupitz*); tu quoque ejusdem mandato satisfaciens cura ut et ipse et alii quam optime, id est christianiter, græcisent. Placuit autem et expedit ei ut conventualiter per omnia sese*

1. H. Denifle, *Luther et le Luthéranisme* (traduction Paquier), t. I (1910) p. 100.
2. Müller, p. 25-26.
3. Müller, p. 25, fig. 22.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gerat. Scis enim quod necdum ritus et mores ordinis viderit aut didicerit[1].

De là Denifle a conclu qu'au couvent de Wittenberg, il n'y avait pas alors de discipline régulière; bien plus, que dans l'ensemble on n'y vivait pas même d'une façon conventuelle (*conventualiter*); autrement Zwilling n'aurait pas eu besoin d'aller à Erfurt apprendre les rites et les usages de l'ordre : *ritus et mores ordinis*[2].

M. Müller dit qu'ici Denifle et après lui Grisar[3] ont dénaturé le sens de la lettre de Luther. Luther, dit-il, envoyait Zwilling à Erfurt pour étudier le grec; or les étudiants étaient dispensés de certains exercices de la règle : prières au chœur, lever de la nuit, jeûnes, etc. Luther, *au contraire*, demande que, tout en étudiant, Zwilling suive la règle tout entière : *placuit autem ut conventualiter per omnia sese gerat.* En outre, si Zwilling ne connaissait pas encore « les rites et les usages de l'ordre, » c'était parce qu'au XVI^{e} siècle, dans les ordres mendiants, il n'y avait que quelques couvents où l'on gardât toute la série des exercices, avec les intervalles qu'on mettait autrefois entre eux, par exemple pour les petites heures du bréviaire : la vie active, c'est-à-dire l'apostolat, que les ordres mendiants avaient jointe à la vie contemplative, avait nécessité ces simplifications; chez les Dominicains, notamment, il en est encore aujourd'hui ainsi. Pour les Augustins, le couvent d'Erfurt était un couvent type : Luther y envoyait donc Zwilling pour y apprendre « les rites et les usages de l'ordre. » Mais de là il n'y a nullement à conclure que dans les autres couvents les simplifications de la règle fussent synonymes de manque de discipline.

Ces remarques renferment peut-être une part de vérité : pour ce détail et d'autres, il faut se rappeler les conditions dans lesquelles Denifle a écrit son dernier ouvrage : souffrant, travaillant d'une manière fébrile, il avait pour ainsi dire hâte d'achever son œuvre avant de mourir. Du reste, eût-il travaillé dans des conditions ordinaires, la multitude de vues nouvelles qu'il apportait ne pouvait aller sans quelques erreurs ou hypothèses trop hasardées.

Toutefois, si la lettre de Luther à Lang n'a pas tout le

1. Enders, *Martin Luther's Briefwechsel*, t. I, 87-88.
2. Denifle, *op. cit.*, trad. Paquier, t. I, p. 61.
3. Tome I, p. 241.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

sens que Denifle a voulu y trouver, nous arrivons par ailleurs, et c'est là le point important, à une conclusion identique.

1° A cette époque, les ordres mendiants et particulièrement les Augustins donnaient des marques de décadence. Le V^{e} concile de Latran s'était préoccupé d'y porter remède (5 mai 1514, 4 mai 1515)[1]. Dans les *Acta generalatus Aegidii Viterbiensis*, on lit ces lignes curieuses : *1516, junii 30. Universo ordini significamus bellum nobis indictum ab episcopis in concilio Lateranensi, ob idque nos reformationem indicimus omnibus monasteriis. — 1517, jan. 2. Religioni universæ quæcumque in concilio acta sunt contra mendicantes per litteras longissimas significamus, et reformationem exactissimam indicimus*[2]. Or la lettre de Luther à Lang est du 1er mars 1517; elle est évidemment un reflet des recommandations du général des Augustins : il fallait à peine quinze jours pour qu'une lettre arrivât de Rome au centre de l'Allemagne.

2° Pendant trois ans, de 1515 à 1518, Luther fut à la tête d'un district de onze couvents. Grisar montre qu'il dut se servir de son autorité pour lutter âprement contre les Observants et introduire ses idées sur la justification par la foi; par ailleurs les visites de couvents sont bâclées en une heure ou deux[3]. Bref, tout montre qu'alors Luther était « un moine aux idées et aux pratiques fort larges[4]. »

3° Le couvent de Wittenberg était loin d'être insignifiant : en 1516, il comprenait vingt-deux prêtres et douze jeunes religieux, en tout quarante et un membres[5]. Les rites « et usages » n'auraient-ils pas pu y être pratiqués?

4° Dans la lettre au sujet de Zwilling, on voit clairement que ce n'est pas de Luther, mais de Staupitz, que vient l'initiative de la mesure prise; Luther transmet un ordre : *Mitto ad te fratrem hunc nostrum Gabrielem secundum mandatum R. Patris vicarii ; tu quoque ejusdem mandato satisfaciens cura...*

5° Enfin, pour ce qui est de Zwilling lui-même, c'était en 1502 qu'il était entré chez les Augustins[6]. En 1517, il était

1. L. Pastor, *Histoire des papes*, traduction Poizat, t. VIII (1909), p. 244 et suiv.

2. L. Pastor, *op. cit.*, p. 245; G. Kawerau, *Aus den Actis generalatus Aegidii Viterbiensis*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte* (1911), p. 605.

3. Enders, t. I, 38 : Luther à Lang, 26 mai 1516.

4. Grisar, t. I, 217.

5. Enders, t. I, 67.

6. Enders, t. I, 89, n. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donc un moine et un étudiant de quinzième année! Dès lors, on comprend assez que, troublé par les injonctions du général, Staupitz et même Luther n'aient pas voulu lui donner le régime des étudiants, et qu'ils aient songé enfin à lui faire « voir et apprendre les rites et les usages de l'ordre. »

Toutes ces publications montrent combien les études sur Luther continuent de préoccuper l'Allemagne. En France nous avons un reflet de ces préoccupations. Depuis Bossuet, nous n'y avions pas eu de travail sérieux sur le protestantisme allemand; et malgré tout le génie de Bossuet, ses travaux souffraient d'une lacune : il ignorait la langue allemande. La Vie de Luther par Audin a fait beaucoup de bruit, mais n'avait rien de scientifique : çà et là, on y trouve des méprises formidables. En 1900, dans la biographie d'Aléandre, nous avons publié une longue étude sur la fameuse diète de Worms de 1521, où Léon X avait envoyé Aléandre pour s'opposer à Luther et au luthéranisme naissant. C'est là que Luther comparut devant les États, et que, pour la première fois, l'Empire s'occupa officiellement du luthéranisme. Depuis notre travail sont venues les études remarquables de M. l'abbé Cristiani et de M. Imbart de La Tour. Tout fait prévoir que pendant longtemps, en Allemagne, en France et ailleurs, les études sur Luther continueront de préoccuper les esprits. Cette renaissance sera due en grande partie au travail de Denifle que les attaques de M. Müller sont loin de plonger dans l'oubli.

J. Paquier.

A.-C. Sabatié. — *Debertier, évêque constitutionnel, et le clergé de Rodez*, avec portrait hors texte, documents inédits et l'état général de l'épiscopat constitutionnel. — Paris, Beauchesne, 1912, in-8° de 518 pages.

Claude de Bertier, né à Clermont-Ferrand en 1750, incorporé au diocèse de Rodez, fut ordonné prêtre en 1775. Professeur au collège de Rodez de 1775 à 1779, il était curé de Laguiolle et directeur du petit séminaire de cette localité, lorsqu'éclata la Révolution. Il aiguilla vers la politique, se fit élire officier municipal de sa paroisse, puis conseiller général du département. Prêtre assermenté, noble ayant réuni la particule à son nom, il fut élu évêque de l'Aveyron en 1791, en remplacement de l'évêque de Rodez, de Colbert-Seignelay, destitué.

De Bertier n'était pas un mauvais homme. Janséniste et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gallican de la veille, il avait salué avec enthousiasme la chute de l'ancien régime et donné son cœur à l'idéal républicain. Les circonstances firent de lui un persécuteur. Chargé d'organiser et de défendre son petit groupe de prêtres constitutionnels — le clergé de Rouergue ayant refusé en masse le serment — il en vint à dénoncer comme suspects nombre de ses anciens confrères et collègues, à expulser les sœurs de l'Hôtel-Dieu, non seulement contre le gré de la population, mais contre les intentions formelles du ministre de l'Intérieur, Rolland de La Platrière.

Par contre, lorsque le vent tourna à l'athéisme, il se montra chrétien convaincu, refusa d'abdiquer ses fonctions et son état, fulmina contre le décadi et la désaffectation des églises, sacrifia sa liberté, ses émoluments, son repos, en un mot sauva son honneur.

Lorsqu'il reparut à Rodez, après un an de retraite, à la fin de 1794, et que la liberté lui fut laissée de restaurer le culte schismatique, il se heurta à une situation désespérée. Il voulait démissionner. Grégoire le retint dans ce piètre navire de l'Église constitutionnelle, séparée de l'État et abandonnée par la plupart des siens. Il fit acte de présence aux conciles de 1797 et de 1801, puis remit sa démission au Premier Consul : c'était la condition de l'octroi d'une pension de retraite. Son diocèse était d'ailleurs supprimé et réuni à celui de Cahors. Il n'avait que cinquante ans. Il employa les trente années qui lui restaient à vivre à des travaux de polémique et d'apostolat à Paris, sur la paroisse janséniste de Saint-Séverin. Obstiné dans son schisme, il s'attira les rigueurs des archevêques de la capitale, et mourut octogénaire sans s'être réconcilié avec l'Église.

L'ouvrage qui nous présente cette figure d'évêque, mâle et chagrine, est très important. Il représente des années de recherches. L'auteur a épuisé ou peu s'en faut tout ce que peuvent recéler sur Debertier et son entourage les archives publiques et privées. Le lecteur est perpétuellement placé en face du document. A propos de l'évêque, il suit dans ses diverses phases l'histoire religieuse du département de l'Aveyron pendant la Révolution. Ajoutons que l'esprit du livre est strictement catholique, d'ailleurs sans étroitesse.

Voici nos critiques.

L'ouvrage pourrait être avantageusement réduit d'un quart ou d'un tiers. L'auteur cède à l'entraînement de raconter l'histoire générale, au lieu de procéder par voie d'allusion. Certains chapitres, le deuxième par exemple, sont presque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'un bout à l'autre des hors-d'œuvre. Nous sommes trop souvent à Paris, au lieu de rester à Rodez et dans l'Aveyron. En outre, de trop longues pièces, mandements et écrits de controverse, méritaient tout au plus une place en appendice.

En second lieu, si l'auteur a dépouillé toute la littérature régionale qui a trait à son sujet — ce dont on ne doit point douter — il est fort regrettable qu'il n'ait donné aucun renvoi. Nous ne trouvons même pas à la fin du volume la liste des ouvrages consultés.

Enfin et surtout, les références aux archives sont à peu près totalement négligées. Ici et là, rarement, quelques cotes précises relatives aux Archives nationales. Pour le reste, la mention d'archives municipales et départementales sans cote. L'auteur n'a pas pensé à ses collègues en érudition. Il laisse à ceux qui l'accompagnent ou le suivront dans sa voie la peine de recommencer son travail, soit pour contrôler ses renseignements, soit même pour les utiliser. Quel fâcheux manque de soin et combien il diminue la valeur pratique d'un travail aussi méritant!

L. de Lacger.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETINS RÉGIONAUX

ARTOIS

PAS-DE-CALAIS[1]

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. II^{e} série, tome XLI. Arras, F. Guyot, 1910.

ROHART : *Discours prononcé sur la tombe de Mgr Doublet*, le 1er mars 1910, p. 7-11.

Georges SENS : *Note biographique sur Louis-Ignace Le Pippre de La Vallée*, p. 12-25. Né à Arras le 31 juillet 1714, mousquetaire de la Garde du roi, mort le 14 octobre 1792.

Comte Gustave DE HAUTECLOCQUE : *La seconde Restauration dans le Pas-de-Calais* (1815-1830), p. 26-141. Histoire du département sous la Restauration. Commencée en 1905 (tome XXXVII), cette publication n'a cessé de paraître annuellement pour finir en 1911 (tome XLII, p. 7-208).

Jules SION : *Quelques notes sur la situation de l'instruction populaire au moment de la Révolution, notamment dans le Pas-de-Calais*, p. 146-

1. LIVRES. — Chanoine OCCRE : *Le bienheureux Jean Eudes, théologien, missionnaire, fondateur.* Lyon, Vitte, 1909, in-16, 61 pages. Ouvrage composé à l'occasion des fêtes données à Arras et à Saint-Omer, dans les monastères du Bon Pasteur, pour la béatification de ce serviteur de Dieu.

Chanoine OCCRE : *M. l'abbé de Preville et les œuvres de jeunesse.* Lyon, Vitte, 1909, in-16. C'est l'histoire d'un père de jeunesse initiateur des patronages dans le Pas-de-Calais et la France entière, saint prêtre dont la méthode d'œuvres était uniquement faite de zèle et de générosité. La bonne allure du style contribue encore à rendre ces pages plus édifiantes.

G. DELAMOTTE et J. LOISEL : *Les origines du lycée de Saint-Omer. Histoire de l'ancien collège* (1565-1845). Calais, 1910, in-8° de 510 pages. Le lycée de Saint-Omer a un long et glorieux passé. De nombreux documents l'attestent. A l'aide de ses archives, MM. Delamotte et Loisel ont tenté de faire pour l'ensemble du vieux collège Audomarois ce que jadis M. Lecesne avait fait pour sa chapelle. Ils en ont fait revivre la curieuse physionomie à chacune des phases successives de son existence des plus variées. Périodes jésuitique (1565-1762), diocésaine (1763-1777), doctrinaire (1777-1793), d'éclipse révolutionnaire (1793-1800), de restauration sous le Consulat, le premier Empire, la monarchie des Bourbons, puis de Louis-Philippe, sont l'objet d'autant de monographies partielles ou sont passées en revue, en même temps que les vicissitudes diverses, les destinées souvent brillantes de cet établissement, devenu en 1845 institution d'État. Cette histoire présente un intérêt général. C'est en raccourci l'histoire de l'instruction secondaire elle-même dans notre région pendant les trois derniers siècles.

Chanoine O. BLED : *Les Évêques de Saint-Omer depuis la chute de Thérouanne.* Saint-Omer, H. d'Homont, 1898-1910, 2 vol. in-8° de x-432 pages, CIII-576 pages. Cet ouvrage sera complet en trois volumes. En sa volumineuse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

157. Du témoignage du directeur de l'École normale d'Arras il résulte que ce qui avait été fait de bien au point de vue scolaire était attribuable aux fondations pies et au concours des congrégations.

Ed. MOREL : *La confrérie de Saint-Éloi d'Arras*, p. 158-264.

IIe série, tome XLII. Arras, F. Guyot, 1911.

Ed. MOREL : *Le costume des échevins d'Arras*, p. 214-215.

Louis CAILLET : *Accord entre le duc de Bourgogne Eude IV et le comte de Flandre Louis de Nevers, au sujet de diverses terres situées en Artois*, p. 279-289.

Louis CAILLET : *Legs de Mahaut d'Artois aux pauvres de Salins*, d'après un document de 1484, p. 290-296.

Bulletin historique trimestriel de la Société des Antiquaires de la Morinie. Tome XII, 1907-1911. Saint-Omer, 1912.

J. DE PAS : *Entrées et réceptions de souverains et gouverneurs d'Artois à Saint-Omer*, p. 15-56, 66-120, 145-192, 210-244, 265-288.

collection, la Société des Antiquaires de la Morinie n'a pas d'œuvre comparable à celle-là. Elle est le fruit par excellence de quarante années de labeur acharné, a le suffrage des délicats qui savent apprécier l'érudition profonde, l'habile composition, la langue sobre et ciselée. Pourquoi faut-il néanmoins que l'historien ait ignoré les papiers d'État de Bruxelles, et de Simencas, dont l'importance était fondamentale pour son sujet? Voir le compte rendu publié dans cette Revue, III, 214, 215.

Chanoine O. BLED : *Le livre d'or de Notre-Dame des Miracles à Saint-Omer, d'après les archives communales et ecclésiastiques de la ville de Saint-Omer*. Impr. Lefebvre Ducrocq, Lille, 1900, petit in-folio avec illustrations, tiré à 50 exemplaires, tous aux mains des souscripteurs. Œuvre de piété et de haute érudition, publication de luxe destinée, hélas ! à de trop rares privilégiés.

Chanoine J. DEPOTTER : *Le Pays de Lallœu, histoire, mœurs, institutions*. Grand in-8° de 324 pages avec carte, plan, gravures. Giard, Lille, 1910. Situé sur les bords de la Lys, ce pays comprend trois paroisses et partie d'une quatrième. Terre de liberté, il relevait de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras, eut une vie communale très intense, une histoire civile, religieuse des plus tourmentées, mais en dépit des troubles intérieurs et de la guerre étrangère parvint à garder son autonomie, son particularisme. Petit pays, il eut une grande histoire. Il a eu en M. le doyen de Loventie l'historien qu'il méritait.

Chanoine HOGUET : *Monseigneur Williez*. Brochure de 200 pages in-8° raisin avec le portrait en similigravure du prélat. Presse populaire, à Arras, 1911. Secrétaire particulier de l'ancien évêque d'Arras, M. Hoguet était désigné plus que personne pour faire le portrait exact du prélat qui, placé à la tête d'un vaste diocèse en des conjonctures difficiles, voulut toujours être l'évêque du devoir. Enfance et vocation, professorat, aumônerie, cure, archiprêtrie, vicariat général, épiscopat anté et post-concordataire sont passés en revue en toute vérité.

Chanoine OCCRE : *Arras à Lourdes*. IIe série (1901-1912). Arras, Brunet, 1912, in-8° illustré. Historique et photographie des pèlerinages du diocèse d'Arras. Récits des guérisons miraculeuses, développement des pèlerinages diocésains, résultats obtenus au point de vue de la piété.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

J. DE PAS : *Volets du retable de Saint-Bertin*, p. 251-254. Il est probable que l'artiste est Simon Marmion.

Abbé FOURNIER : *Les Bréviaires imprimés de Saint-Omer et d'Aire-sur-le-Lys*, p. 303-328.

Claude COCTUN : *Le concordat de François Ier et l'indult de Charles-Quint. Leur conflit en Artois*, 1518-1521, p. 412-414. Note bibliographique sur une étude publiée par P. Bourdon, dans les *Mélanges d'arch. et d'hist. de l'École franç. de Rome* (t. XXVI, 143-1667). Les mesures contradictoires prises par Léon X en faveur des candidats du roi ou de l'empereur rendaient indécis le droit des élus que les victoires de Charles-Quint fixèrent en faveur de l'Espagne.

O. BLED : Le *cardinal de Bausset, historien de Fénelon, et Mgr L.-A. de Valbelle, évêque de Saint-Omer*, p. 415-421. A défaut de l'évêque de Saint-Omer, l'archevêque de Cambrai aurait, par une avance d'argent, apaisé une révolte de garnison à Saint-Omer. Ce geste, M. Bled l'attribue à l'échevinage.

J. DE PAS : *Loteries à Saint-Omer aux* XVe *et* XVIe *siècles*, p. 460-472. Loteries autorisées parfois au profit de confréries étrangères, comme Saint-Sébastien d'Ypres.

Charles HIRSCHAUER : *Textes intéressant l'histoire de l'enseignement à Saint-Omer, Aire, Hesdin en 1569-1570*, p. 495-520, 548-560. En 1569, sur mandement du duc d'Albe, l'évêque de Saint-Omer fit inspecter les écoles de son diocèse. Les procès-verbaux de visite sont d'un piquant intérêt.

J. DE PAS : *Les Clocquemans à Saint-Omer*, p. 587-640, avec deux planches. Les attributions de l'ancien clocqueman formaient le cumul des fonctions modernes du sacristain, du sonneur et du fossoyeur.

Chanoine O. BLED : *La Vieille Chapelle du grand marché à Saint-Omer* (1270-1785), p. 763-802, avec 1 planche.

J. DE PAS : *La cloche de Zudausques* (1506) *et le fondeur Colard du Breucq*, p. 803-808.

J. DE PAS : *Sommet de tympan trouvé à Saint-Omer*, p. 840-842, avec 1 pl. Le Christ ressuscité et triomphant. Sculpture sur pierre du XIVe siècle.

J. DE PAS : *Vierge de l'église d'Escœuilles, dite Notre-Dame des Fous*, p. 875-879, avec planches. Sculpture en chêne du XIVe siècle.

R. RODIÈRE : *Création de la paroisse de La Loge* (1604-1731), p. 884-900.

Chanoine O. BLED : *Les documents de Claude Despretz et les traditions Moriniennes*, p. 901-908. L'auteur essaie de dégager Malbrancq, l'historien des Morins, de toute solidarité avec le chroniqueur faussaire. (Tirage à part.)

J. DE PAS : *La confrérie de Saint-Désiré à Saint-Omer*, p. 921-931. Les réunions annuelles de cette confrérie avaient pour but de célébrer la commémoration de la reprise de Saint-Omer sur les Français le 11 février 1489, jour de Saint-Désiré, par les bourgeois conjurés. Cette fête fut célébrée jusqu'en 1677. Elle comportait un service religieux, un banquet et le cortège pittoresque à travers la ville, au cours

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

duquel on promenait l'emblème du chat. Cet animal, en 1489, avait servi à donner le signal de la défense.

Chanoine O. Bled : *Des distributions de « drap pour robe » à « Messieurs de la Loy », à Saint-Omer*, p. 932-948, 1009-1024. C'était une manière d'auto-gratification que s'octroyaient les magistrats.

Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.

Tome xxxi, Saint-Omer, 1911.

Chanoine O. Bled : *Boulogne a-t-il été évêché avant le* xvi^e^ *siècle ?* Au décès de Monseigneur Williez, la question du démembrement du diocèse d'Arras, Boulogne et Saint-Omer ayant été agitée pour la cinquième ou sixième fois depuis le Concordat, les anciennes cités épiscopales de Boulogne et Saint-Omer revendiquèrent à l'envi le privilège de devenir le chef-lieu du futur diocèse. Boulogne invoquait en sa faveur l'antiquité de son siège remontant au vi^e^ siècle. M. le chanoine Bled, en Audomarois zélé, fit peser dans la balance le poids de son érudition et de sa dialectique. De là ce travail, factum savant, écrit avec verve, rédigé en quelques semaines, mais pensé pendant un demi-siècle. Voir le compte rendu publié ici, t. iii, 684-685.

Georges Delamotte : *La lèpre à Saint-Omer*. C'est la monographie de la léproserie de Saint-Omer.

Semaine religieuse du diocèse d'Arras. 1909-1912.

Abbé Foulon : *Liste provisoire des prêtres mis à mort* dans le diocèse pendant la Terreur (an. 1909). En prévision d'un procès de béatification.

Chanoine O. Bled : *Peut-être un nouveau saint de chez nous* (12 août 1910). Il s'agit de F. Guillaume Verdoy, dominicain convers, né à Halines, mort en 1837, en laissant une réputation de sainteté.

Mgr Debout : *La vénérable Caroline Carré de Malberg* (an. 1910).

Édouard Fournier : *Notes historiques et documents inédits sur les anciens synodes d'Arras* (an. 1910).

A. Margollé : *Sœur Colette, humble clarisse, la petite ancelle du Seigneur* (an. 1910, p. 238). A résidé à Hesdin.

Abbé Pillons : *La relique du Précieux Sang à Boulogne* (an. 1910). Note.

A. Margollé : *Le culte de saint Oruon à Carvin-Épinoy* (26 juillet 1912).

Annuaire du diocèse d'Arras. 1912.

M. Chevallat : *Quelques notes sur la pyramide du petit marché d'Arras*. L'origine en revient non pas aux comtes d'Artois ou de Flandre, ainsi qu'on l'a pensé jusqu'aujourd'hui, mais « a le carité Nostre-Dame des jogleors et des borgois d'Arras, » devenue ensuite la confrérie Notre-Dame des Ardents. Ces pages sont extraites d'un ouvrage en préparation sur *La sainte Chandelle d'Arras*.

A. J. Lehembre : *Introduction à l'histoire du collège Saint-Bertin*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

p. 181-198. C'est le premier chapitre d'une monographie à la vieille d'être publiée et qui, étant donnés le sujet et l'auteur, ne manquera pas d'intérêt.

Mgr Lejeune : *Deux monuments du* xv^e *siècle concernant le pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne.* Courte note.

Georges Delamotte.

FLANDRE

NORD

Annales du Comité flamand de France.

Tome xxx, 1911-1912. Lille, 1912.

Emile Bouchet : *Le Drapeau dunkerquois*, p. 1-44.

René Giard : *Enquêtes des doyens de Bergues en 1659 et 1673*, p. 45-92. Ces enquêtes portent sur toutes les paroisses du décanat. La première a trait au personnel de chaque paroisse, à l'église et à ses ornements, biens et revenus, aux cérémonies du culte. Elle permet de se rendre compte de la valeur morale du clergé, des employés d'église, des libraires jurés, des sages-femmes et des fidèles en général. Sur trente églises, neuf sont complètement détruites à cause des guerres ; la plupart des cloches ont été volées par les soldats ainsi que les ornements qui n'ont pas été mis en sûreté à Dunkerque ou à Bergues. La seconde enquête donne des renseignements plus abondants sur le clergé et les fidèles. « Il n'y a pas un hérétique dans tout le doyenné, et on signale un seul individu vivant en concubinage. » M. Giard publie des extraits de ces deux enquêtes, mais les historiens locaux ne manqueront pas, comme il les y invite, d'en consulter les manuscrits aux archives du Parlement.

Chanoine Émile Looten : *La Réforme municipale du duc de Choiseul* (1764-1766) *et son échec dans la Flandre maritime*, p. 93-210. Malgré ses réels avantages, la réforme du duc de Choiseul, par sa tendance centralisatrice, heurta de front l'esprit d'indépendance communale qui se réveillait en Flandre. De là un conflit, dont l'auteur analyse très finement tous les éléments, et l'échec qu'il considère à juste titre comme l'une des causes les plus actives du mouvement d'opposition qui fit triompher dans cette province la Révolution.

Abbé Joseph Peter : *L'enseignement secondaire dans le département du Nord pendant la Révolution* (1789-1802), p. 211-392. Avant la Révolution, 26 collèges libres et non-subventionnés enseignent la religion et le latin, en y ajoutant peut-être assez bien de français et de grec. Les cahiers réclament des changements dans l'administration des maisons, le recrutement des professeurs, le plan d'études; mais sans condamner formellement l'enseignement antérieur, et en manifestant le désir de conserver des professeurs religieux, surtout pour assurer la gratuité des classes. A la suite des lois de la Constituante, presque tout le personnel enseignant disparaît : quinze collèges ferment, les autres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fonctionnent avec peine et sont peu fréquentés. La loi du 7 ventôse an III réorganise l'enseignement : trois jurys d'instruction sont créés à Lille, à Cambrai, à Maubeuge; puis remplacés (loi du 3 brumaire an IV) par une seule École centrale à Maubeuge. Un décret du 8 prairial an IV fixe enfin cette École à Lille : mais son fonctionnement reste difficile et la population ne lui accorde pas confiance. Dès l'an IX, l'assemblée départementale réclame des écoles secondaires dans les chefs-lieux d'arrondissement et la restauration des anciens collèges. — L'étude très méthodique de M. Peter est fondée presque exclusivement sur des documents d'archives. Elle a d'ailleurs été présentée devant la Faculté des lettres de Lille comme thèse secondaire pour le doctorat.

Em. Théodore : *Notes sur l'église et la chaire de Winnezelle* (*Nord*), p. 393-415. Avant la Révolution, l'autel de cette église, dédiée à saint Martin, appartenait à l'abbaye des Prémontrés de Saint-Augustin-lez-Thérouanne. De l'ancien édifice, il ne reste que les chœurs et avant-chœurs. La chaire en chêne sculpté, qui date du xvi^e^ et non du xiv^e^ siècle, est un « document de premier ordre pour l'histoire de l'art flamand, et quasi inconnu. » L'auteur en donne une description appuyée de reproductions photographiques.

Bulletin du Comité flamand de France. Année 1909. Bailleul, 1909.

Abbé Plouvier : *Une vente de mobilier agricole dans un presbytère flamand en 1752*, p. 430-434.

Docteur Franchomme : *Note sur un tableau du Musée de Bailleul* (*Musée de Puydt*), *représentant l'extraction des pierres de folie, et attribué à Henri Met de Bles*, 1480-1550? p. 447-452.

Th. Sevens : *Episodes des troubles de 1477*, p. 453-461. Après la mort de Charles le Téméraire, la Flandre, menacée d'invasion par Louis XI, se souleva. L'armée des milices communales échoua devant Tournai et fut battue à Espierres. C'en était fait de la liberté du comté sans le mariage de Maximilien d'Autriche avec Marie de Bourgogne, et sa victoire sur les Français à Guinegate, 1479. — Au moyen des comptes communaux de Courtrai, M. Sevens montre la part prise par cette ville à ces soulèvements.

J. Dewachter : *Les Français et le flamand dans le Nord de la France, à notre époque*, p. 471-475. « La caractéristique de ces 50 dernières années a été le progrès du bilinguisme, mais non l'élimination du flamand. » La conclusion de l'auteur semble un peu excessive. Il est incontestable que le flamand s'altère et recule devant le français partout où il n'est plus enseigné ni lu. Ce qui retarde sa disparition et lui assure quelques conquêtes dans les faubourgs industriels des villes, c'est l'immigration belge.

Abbé de Croocq : *Notes et documents sur Winnezeele au* xviii^e^ *siècle*, p. 477-484. Particulièrement intéressant est l' « État des biens et revenus du clergé, » p. 481-483.

Em. Théodore : *Notes sur des trouvailles archéologiques faites à Vieux-Berquin, et sur des objets recueillis dans la région entre Cassel et Hondschoote*, p. 485-494. Ces trouvailles, faites en 1908, comprennent.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

outre des ustensiles des xv^e^-xviii^e^ siècles, quelques objets gaulois ou romains.

Abbé E. Lemeiter : *Une brochure flamande de polémique écrite par l'abbé Van den Bavière, député à l'Assemblée constituante par le clergé de la Flandre Maritime*, p. 515-522.

Année 1910. Bailleul, 1910.

Jos. Wils : *Notes sur les étudiants natifs de Dunkerque et d'Hazebrouk qui ont pris des grades à l'Université de Louvain*, p. 535-539. Relevé de 49 noms, dont 23 pour Dunkerque. Dates extrêmes : 1492 et 1776.

Dr Franchomme : *Une charte de Marguerite de Constantinople*, p. 557-560. Reproduction de la charte qui consacre une donation à l'abbaye d'Eeclo, et court aperçu des libéralités dont la princesse a favorisé les institutions religieuses des Flandres.

Abbé de Croocq : *Contestation entre le Magistrat de Bergues et l'abbaye de Saint-Winoc au sujet des processions*, p. 571-579. Spirituel récit d'une lutte héroïque commencée en 1756 et poursuivie devant plusieurs tribunaux jusqu'en 1787.

V. Pil : *Religieux de l'abbaye de Zonnebèke natifs de la Flandre Maritime*, p. 580-582. Relevé de 14 noms suivis de quelques indications biographiques, d'après les Arch. comm. de Zonnebèke et les archives du grand séminaire de Bruges, fonds Zonnebèke.

Emile Coornaert : *Un conflit industriel à Hondschoote au* xvi^e^ *siècle. Le capitalisme dans l'industrie rurale*, p. 591-608. Excellente utilisation d'un document (annexé à l'étude) qui montre l'organisation industrielle en pleine crise de transformation. L'auteur prépare un travail d'ensemble sur la sayetterie d'Hondschoote.

Année 1911. Bailleul, 1911.

Abbé de Croocq : *Notes sur Jean-Léonard Bareel, curé constitutionnel de Saint-Martin à Bergues* p. 621-626. Professeur au collège de Bergues, Bareel prêta le serment civique avec son confrère Schelle qui devint en 1800 évêque constitutionnel du Nord. Il reçut ensuite la cure de Saint-Martin. Après la promulgation du Concordat, il fit sa soumission et fut nommé en 1802 curé de Wormhoudt, où il mourut en 1425.

Abbé Pil : *Les origines de la Procession de pénitence de Furnes*, p. 635-643. En 1644, la sodalité du Sauveur-Crucifié avait assisté à une procession organisée par les Capucins après la prière de 40 heures. Elle se procura ensuite tout un appareil de pénitence, et depuis 1666 dirigea elle-même la procession qui chaque année attire à Furnes une foule de curieux et quelques pénitents.

Chanoine Looten : *Le P. Louis de Reyn*, p. 657-660. Le capucin de Furnes, auteur d'un *Speculum abominationum*, ouvrage estimable, publié à Ypres en 1701, est probablement le fils du peintre Jean de Reyn.

Lucien Lemaire : *A propos des quelques lettres inédites de B. P. Ommeganck*, p. 685-716. Une traduction française, ajoutée au texte flamand, rend plus facilement utilisables ces lettres du célèbre peintre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Année 1912. Bailleul, 1912.

Ch. Donze : *Notes relatives à l'hôtel de ville d'Estaires, et à la sépulture des anciens seigneurs de cette même ville*, p. 17-31.

Paul Leplus : *Une visite canonique à l'abbaye de Beaupré en 1770*, p. 83-87. Publication sans commentaire d'un document tiré des archives départementales du Nord. Le procès-verbal de cette visite, faite par Pierre Ruffin, abbé de Vaucelles, vicaire général de l'ordre de Citeaux, rappelle une visite faite par le même deux ans auparavant, et signale certaines négligences dans l'observation de divers points de la règle. La communauté comprend alors 24 religieuses de chœur et une novice, 11 sœurs converses et une novice. L'abbesse est Judith Desruelles.

Jer. Ficheroulle : *Les Intendants de Province*, p. 89-95. Considérations générales, et remarques plus spéciales relatives aux intendants de Flandre.

Chanoine Masure : *Un manuscrit du fonds Bonvarlet : Voyage des Flandres*, p. 103-113. Ce manuscrit, petit in-4° de 280 pages, est devenu propriété de la Bibliothèque municipale de Lille. Il contient relation du voyage fait dans les Flandres en 1720 par le Père Pacifique Meusnier, provincial des Capucins à Paris. Les quelques extraits publiés ici donnent une idée de l'érudition et de l'esprit d'observation du Père Meusnier. On a imprimé bien des relations qui le méritaient moins que celle-ci.

Louis Flipo : *Conflit entre l'évêque d'Ypres et le chapitre de Saint-Pierre à Cassel, au sujet de l'élection d'une prieure à l'hôpital de Cassel*, p. 115-122. Publication sans commentaires de deux pièces tirées des archives de l'évêché de Bruges. et datées de 1786-1787.

Em. Théodore : *Notes sur des objets de curiosité et matrices de sceaux intéressant la Flandre*, p. 123-139. Au xvii^e^ siècle, les magistrats des cités flamandes obligeaient les mendiants autorisés à porter un insigne distinctif; l'auteur décrit et reproduit (p. 127) la plaquette en bois sculpté des pauvres d'Hondschoote. Il décrit en outre une médaille relative au culte de saint Winoc au xviii^e^ siècle, un gonfanon de Notre-Dame de la Treille, de la même époque, et, entre autres sceaux, celui du couvent des Récollets de Tourcoing (xvii^e^ siècle).

Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai.

Tome xiv. Cambrai, 1909.

Th. Leuridan : *Le fief de la mairie de Deulémont*, p. 17-80. La collégiale de Saint-Pierre, instituée par Baudouin de Lille, fut dotée par lui en 1606, entre autres revenus, de quinze manses à Deulémont. Un maire fut établi par le chapitre pour gérer ces biens; et ainsi naquit le fief dont l'histoire est écrite ici avec d'abondants détails par l'un des archivistes diocésains de Cambrai.

Em. Masure : *Les Jésuites écrivains originaires du diocèse actuel de Cambrai*, p. 91-197. Reproduction de 193 notices empruntées à Sommervogel. L'addition de certains détails et de tables alphabétiques augmentent l'utilité de ce travail.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Em. Masure : *Cahier de doléances de Wavrin*, p. 262-265. La liberté individuelle, la périodicité des États, l'égalité devant l'impôt, la suppression des intendants, etc., forment l'objet des doléances dont le cahier est conservé aux archives de Wavrin.

Th. Leuridan et Ed. Leclair : *Les cérémonies municipales à Lille en 1791 et 1792*, d'après les procès-verbaux officiels, p. 273-286.

Tome xv. Cambrai, 1910.

Abbé Flipo : *Lettres de rémission concédées à des habitants de Tourcoing*, p. 49-65. 28 lettres, de 1621 à 1661.

Em. Masure : *La vente des églises du diocèse actuel de Cambrai*, p. 92-143. Pendant la période révolutionnaire, 406 églises furent vendues. On les trouve ici énumérées dans l'ordre alphabétique, avec indication de la date de vente, du prix de l'estimation et de l'adjudication, des noms des acquéreurs. Les documents d'archives utilisés par l'érudit archiviste diocésain sont réunis dans la série A des archives départementales.

Edm. Leclair : *Le siège d'Arras de 1640 et le monastère du Vivier*, p. 233-240. Reproduction pure et simple d'une partie d'un ms. de la bibliothèque de Lille, intitulé « Héraclée flamen », de Jean de La Barre.

Tome xvi. Cambrai, 1911.

Edm. Leclair : *Les chapelains de peste à Lille*, p. 65-71. Nommés par le magistrat, ces chapelains distribuaient aux pestiférés les secours spirituels pendant quelques semaines seulement. M. Leclair publie plusieurs documents qui les concernent.

Th. Leuridan : *Watrelos à la fin de l'ancien régime et sous la Révolution*, p. 75-94. Extrait du registre aux délibérations des administrations communales, qui fournit des détails précis sur l'application dans la paroisse de la Constitution civile du clergé.

A. Lamoot : *Quelques documents sur Armentières*, p. 271-276.

Th. Leuridan : *Mémoire des choses les plus remarquables arrivées en l'année 1740, appartenant à Venant Cuvelier de Linselles*, p. 276-279. Une mutinerie éclata à Lille contre le magistrat et les fermiers, par suite de l'augmentation du prix du pain de 7 à 15 patars, après un hiver très rigoureux.

Bulletin de l'Union Faulconnier. Tome xii. Dunkerque, 1909.

Abbé L. Harrau : *La déesse Raison à Dunkerque*, p. 5-15. Récit de la fête de la Raison à l'église Saint-Éloi, et, par contraste, de la mort de celle qui y avait personnifié la déesse.

Émile Mancel : *Éphémérides de Jean Bart et de sa famille*, p. 17-116. Précieuse collection de matériaux puisés pour la plupart aux Archives de la Marine et aux Archives nationales. (Notons qu'en 1899 les Archives de la Marine antérieures à la Révolution ont été versés aux Archives nationales.) Il est très regrettable que les documents ne soient pas classés d'après leur ordre chronologique. Dans ce volume les éphémérides s'arrêtent au 1er juillet.

H. Lemattre : *Les dons et présents officiels à Dunkerque*, p. 116-134.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vers 1532, il y avait à bord de chaque bateau-pêcheur un « filet saint », et le poisson capturé avec ce filet était vendu au profit de l'église paroissiale. Volontaire d'abord, ce don devient obligatoire par la suite. En 1591, le gouverneur de la province fit don de deux canons hors d'usage, pour faire des piliers à l'autel de l'église Saint-Éloi. De 1650 à 1750, le magistrat décernait à la naissance du septième enfant une prime qui s'éleva jusqu'à 300 livres. Aux XVII et XVIIIe siècles, ceux qui se vouaient au sacerdoce avaient droit à une feuillette de vin le jour de leur première messe.

F. GUILLAIN : *Note sur la vie et l'œuvre de M. Émile Carlier*, inspecteur général des Ponts et Chaussées (1829-1907), p. 135-152. Cet ingénieur dunkerquois améliora le régime des eaux et du dessèchement de la région wæteringuée.

Henri DURIN : *Notes sur l'établissement des services réguliers et sur le développement de la navigation à vapeur à Dunkerque de 1814 à 1870*, p. 153-301. On trouve ici la fin d'une étude très complète qui se poursuit à travers les tomes IX, X, XI et XII du *Bulletin*. Il resterait à tirer de ces *Notes* une vue d'ensemble et des conclusions générales. P. 277-285, une table des noms cités dans l'ouvrage peut rendre service aux chercheurs.

Albert BRIL : *Dunkerque pittoresque*. II. *La pêche aux harengs*, p. 303-341. Étude d'ensemble dans laquelle l'historien de l'Église peut relever ce qui a trait à la dîme et au filet saint, p. 331-333.

Raymond DE BERTRAND : *Notice biographique et bibliographique sur l'avocat Poirier de Dunkerque*, p. 343-374. Réimpression d'une notice publiée en 1858. Poirier, qui mourut à l'hôpital en 1817, avait joué un rôle assez important à l'époque révolutionnaire. Témoin, dans la prison d'Arras où il fut incarcéré, des atrocités commises par Joseph Lebon, il publia, en collaboration avec son ami Montgey, ancien avocat à Dunkerque et prisonnier comme lui, « Les angoisses de la mort, ou idées des horreurs des prisons d'Arras, » 2 août 1794 (brochure reproduite à la suite de l'article, p. 375-421). Quelques jours après Lebon était arrêté; Poirier le poursuit à l'aide de brochures, de gravures, de chansons qui éclairent la Convention sur la conduite de l'accusé et ne contribuent pas peu à amener sa condamnation.

Henri BARLET : *Un projet d'agrandissement de Dunkerque en 1790*, p. 423-435.

Tome XIII. Dunkerque, 1910.

Henri LEMATTRE : *Concours de pinsons aveugles dans la Flandre maritime*, p. 11-26. Divers statuts de sociétés ont des articles relatifs aux devoirs religieux des membres.

Emile MANCEL : *Éphémérides de Jean Bart et de sa famille* (suite), p. 57-88, 165-201, 279-306. Du 1er juillet au 31 septembre. Suit, p. 307-316, un tableau chronologique des prises faites par le corsaire.

H. LEMATTRE : *Une expédition dunkerquoise sur les côtes du Pacifique*, p. 105-164. Reproduction d'un mémoire de E. W. Dahlgren : « Voyages français à destination de la mer du Sud avant Bougainville » (1695-1749), et résumé du journal de voyage de la frégate *La Découverte*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui fit avec trois autres frégates, de 1707 à 1718, un voyage de circumnavigation. On trouve dans ce journal quelques détails intéressants concernant les croyances religieuses des Chinois.

Cérémonial adopté par le magistrat de Dunkerque à l'occasion de la maladie, mort et service de Louis XV, roi de France et de Navarre, du 29 mai 1774, 6 heures de relevée, p. 205-225. Contient copie de la lettre par laquelle le roi demande à l'évêque d'Ypes des prières, 10 mai 1774, et du mandement que fit en conséquence Mgr de Wavrans, le 17 du même mois, p. 214-216.

Henri Barlet : *Projet de remaniement de territoires, et réunion des justices de paix* (1797-1801), p. 227-238. Consécutif à l'œuvre défectueuse de la Constituante.

Procès-verbal du magistrat ; cérémonial observé pour l'entrée de M. Primat, évêque du département du Nord, en la ville de Dunkerque, le 18 mai 1791, p. 259-263.

Procès-verbal de la translation des vases sacrés et reliques de l'église paroissiale de Saint-Éloi dans celle des Pères Récollets à Dunkerque. p. 265-269. Translation faite en vue de réparations considérables autorisées par l'évêque d'Yvres, le 22 décembre 1782. La bénédiction de l'église réparée eut lieu le 24 octobre 1784.

Cérémonial à l'occasion de la mort de M. de Chaulieu, commandant de place, p. 271-274. En 1787.

Émile Bouchet : *Émile Mancel*, p. 321-413. Vie du président-fondateur de l' « Union Faulconnier », qui fut un érudit de marque et un bibliophile très distingué.

Tome xiv. Dunkerque, 1911.

E. Durin : *La vie politique à Dunkerque de 1814 à 1830*, p. 9-183. La chute de l'Empire et la première Restauration, les Cent jours et la seconde Restauration, l'avènement de Louis-Philippe. La ville, dont le commerce avait beaucoup souffert des guerres de l'Empire, arbore le drapeau blanc dès le 8 avril 1814 (p. 14), et deux notables annoncent les premiers à Louis XVIII la déchéance de Napoléon (p. 24). Elle reste hostile à l'Empire pendant les Cent jours (p. 39-86). En 1815, on reconstruit la chapelle de Notre-Dame des Dunes sur l'emplacement où elle avait sauté en 1794 (p. 100). Avant et après la naissance du duc de Bordeaux, la société maçonnique « Amitié et Fraternité » fait célébrer, comme d'autres sociétés, des messes à son intention. Ce travail est constitué par une série de notes juxtaposées. Les nombreux documents qu'il reproduit lui donnent cependant une grande valeur, bien qu'on doive regretter trop souvent le manque de références précises.

Émile Bouchet : *Notre-Dame des Dunes et la Petite Chapelle à Dunkerque*, p. 185-205. Précieuse plaquette retraçant à grands traits les vicissitudes du culte de la Madone découverte en 1403, et décrivant les ex-voto : peintures et reproductions de navires en perdition, ou tableaux d'intérieurs qui constituent des documents pour l'histoire du mobilier et du costume. Des gravures hors texte illustrent ces descriptions.

Henri Barlet : *Une vieille histoire de Bergues*, p. 219-242. Reproduc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion non critique d'un article d'un certain almanach Legros, paru en 1770.

Émile Bouchet : *Histoire populaire de Dunkerque au moyen âge*, p. 243-337. Nous n'avons ici que l'introduction et le 1er chapitre d'un grand ouvrage sur lequel nous aurons à revenir. Sa publication contribuera sans doute à accélérer le mouvement de vulgarisation de l'histoire locale, qui se manifeste dans le Nord.

Mémoire pour la ville de Dunkerque en l'année 1739, p. 339-368. Texte d'une supplique au roi afin d'obtenir la suppression du décret du 20 mai 1738 qui sapait la franchise du port.

Tome xv. Dunkerque, 1912.

Extraits des manuscrits laissés par M. Caillez l'aîné, p. 5-148. Le manuscrit des extraits ici publiés remonte à 1808. En février 1807, l'école gratuite fondée par M. Macquet, curé de la paroisse Saint-Jean, comptait 730 élèves. « Quoique cette instruction ne datât que d'une année, neuf respectables demoiselles y enseignent la lecture, les principes de l'écriture, et tous les devoirs du citoyen » (p. 58). De janvier 1783 à la fin de 1784, on édifie sur les plans du sieur Louis, architecte du duc d'Orléans, le péristyle de Saint-Éloi. En 1801, est créée, par l'évêque du département, la seconde paroisse de la ville : c'est l'ancienne église des Récollets à laquelle on a ajouté les cloîtres de cette communauté, et que l'on a nommée Saint-Jean (p. 62-63) : l'église et le couvent avaient été reconstruits de 1756 à 1772 ; et les Pères n'avaient été expulsés que le 4 mai 1792, bien que les autres religieux établis à Dunkerque l'eussent été dix-huit mois plus tôt (p. 104). Cette série de notes écrites par un témoin peut rendre des services aux historiens. L'utilisation en est rendue facile par l'addition d'une table des noms et des matières.

Émile Bouchet : *Histoire populaire de Dunkerque au moyen âge*, p. 149-211, 331-338. Chap. ii : Dunkerque sous les comtes de Flandre de Baudoin Bras de Fer à Robert de Jérusalem (863-1093). Chap. iii : De Robert de Jérusalem à Philippe d'Alsace (1093-1168).

L. Lemaire : *La justice criminelle du magistrat de Dunkerque sous la domination française* (1662-1789), p. 214-329. Étude bien ordonnée sur le privilège du magistrat, les audiences, la procédure, les pénalités, la sévérité de la répression. Elle fait suite au mémoire de Victor Derode : « De la pénalité chez les Flamands de France et particulièrement à Dunkerque au xvie siècle, » paru en 1856-57 dans les *Annales du Comité flamand de France*, et s'appuie comme lui, sur les registres criminels conservés aux Archives de Dunkerque. Notons le fait d'une veuve condamnée, en 1740, à faire chanter un service funèbre pour son mari, à l'église paroissiale, « pour avoir voulu frustrer l'église paroissiale de ses droits, ayant fait chanter un service dans l'église des RR. PP. Jésuites » (p. 275). Intéressante aussi est une coutume de la Confrérie de Saint-Roch, fondée à Dunkerque après la peste de Marseille, en 1720. Comme les Charitables de Béthune, les confrères se chargeaient de prier pour les condamnés à mort. La prière spéciale qu'ils faisaient distri-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

buer au public, le jour des exécutions capitales, a été publiée en flamand, avec traduction française par J.-J. Carlier, dans le *Bulletin du Comité flamand*, t. III, 239; M. Lemaire en reproduit la traduction (p. 290-291).

H. Durin : *Un armement aux Antilles françaises en 1784*, p. 369-375. Le détail de la cargaison, avec prix d'achat à Dunkerque et prix de vente au cap François (île Saint-Domingue), fournit des renseignements utiles pour l'histoire du commerce. Le produit du fret explique pourquoi, avant la Révolution, Dunkerque armait une trentaine de navires pour les Antilles.

L. Lemaire : *La sorcellerie à Dunkerque ; jugements et exécutions pour crimes de sortilège* (1596-1599), p. 377-411. A la suite des troubles religieux qui désolèrent la Flandre Maritime de 1560 à 1570, les exploiteurs de la naïveté populaire devinrent si nombreux que Philippe II crut devoir rappeler les peines dont se rendaient passibles les sorciers, puis spécifier les divers cas de sorcellerie qu'il fallait poursuivre. Sur cette épidémie de sorcellerie, nous possédions l'étude de Cortyl : « Exécutions de sorcières en Flandre Maritime au XVII^e^ siècle, » dans *Bulletin du Comité flamand de France* (1904), p. 12; mais la disparition en 1900 des « Sentences criminelles pour sortilèges » (1596-1601), conservées jusque-là aux Archives de Dunkerque, empêchait d'en étudier les manifestations dans le « plat pays ». Les notes prises vers 1835 dans ce recueil par Armand Dasemberg comblent en partie cette lacune. M. Lemaire les publie en les complétant d'après les comptes de la ville. Elle ont trait à dix-huit condamnations à mort réparties sur quatre années: fait d'autant plus significatif que, pendant cinquante ans, de 1515 à 1565, aucune condamnation pour sortilèges n'avait été prononcée à Dunkerque. Il résulte de ces sentences qu'une bande organisée de malfaiteurs opérait de Bruges à Dunkerque; ils accostaient les voyageurs isolés, se faisaient passer pour le diable, leur faisaient signer un pacte et les affiliaient à leur bande. Ils reconnaissaient cinq chefs et leurs adeptes leur obéissaient docilement. Six fois par an au moins, ils se réunissaient la nuit dans les dunes, pour le Sabbat. L'auteur n'a rien rencontré, dans toutes ces affaires, qui confine au surnaturel; le rôle du diable appartenait à quelques gueux; et leurs adeptes, les sorciers sédentaires, quand ils n'avaient pas recours à la magie pour satisfaire de honteuses passions, étaient victimes d'hallucinations provoquées par certains breuvages, ou d'hystérie. La dernière exécution de sorcière eût lieu à Dunkerque en 1599.

Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts.

Tome XLIX. Dunkerque, 1909.

P. Demolière : *Les Corsaires de Dunkerque*, p. 5-127. Renseignements sur les navires, l'armement, les équipages, leur manière de combattre, les résultas obtenus; d'après les rapports rédigés de 1710 à 1712 par le lieutenant général de l'Amirauté sous la dictée des capitaines de corsaires (Arch. de la Marine à Dunkerque).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

G. Lanoire : *Lamartine député de la seconde circonscription de Dunkerque*, p. 183-220. Esquisse un peu froide qui n'est pas sans mérite. Le sujet vient d'être repris et traité de main de maître par M. Henry Cochin, dans un livre qui est un chef-d'œuvre : *Lamartine et la Flandre*, Paris, Plon, 1912.

Tome I. Dunkerque, 1909.

L. Lemaire : *Les anciens hôpitaux de Dunkerque*. p. 5-86. Sérieuse mise au point, d'après les sources, avec documents annexes; mais pourquoi M. Lemaire reproduit-il sans la moindre hésitation la légende, victorieusement réfutée, de l'introduction de la lèpre en occident par les croisés? — La Confrérie du Saint-Esprit, fondée à Montpellier en 1150, existe à Dunkerque en 1273, comme il résulte du testament de Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre. Les frères de la Charité cessent leur mission vers 1452, mais la table des pauvres, qu'ils desservaient, subsiste jusqu'à la Révolution. — Les frères desservent aussi l'hôpital Saint-Jean et l'hôpital Saint-Julien, fondés vers 1314, mais après la destruction du premier, en 1430, dans l'incendie qui consuma l'église paroissiale, le second hérita de ses revenus, et le soin des malades fut confié aux sœurs grises de Saint-François, venues du Haut-Pont. Au XVIIe siècle, les sœurs édifient un couvent dont il ne reste que quelques traces, obtiennent la clôture et prennent le nom de Pénitentes; mais le soin des malades en souffre, un procès s'ensuit avec l'administration, qui construit un nouvel hôpital Saint-Julien, pour malades payants. Tous deux disparaissent en 1792 et 1794. Cependant la ville s'étant beaucoup développée sous Louis XIV, le magistrat décida en 1690 la construction d'un hôpital général, qui devint l'hôpital civil et subsista jusqu'à nos jours. Quant aux léproseries, leur existence est mentionnée en 1515 et on en perd la trace en 1673.

P. Demolière : *La pêche à la baleine*, p. 115-194. Monographie documentée de l'armement dunkerquois, de ses premiers essais en 1777, de sa prospérité après l'arrivée des capitaines Nantuckois qui leur apportent d'Amérique leur expérience technique, de sa décadence après la Révolution.

A. Bufquin : *Le couvent de Bethléem des Pauvres Clarisses anglaises de Dunkerque*, p. 215-218. Chassées d'Anvers par la persécution protestante, les Clarisses anglaises s'étaient établies à Gravelines en 1608, et de là avaient essaimé à Saint-Omer et Aire-sur-la-Lys en 1619. Le couvent de Bethléem fut fondé en 1626. En septembre 1793, les Clarisses de Dunkerque furent embarquées sur une bélandre avec les Bénédictines anglaises et dirigées sur Gravelines, d'où elles retournèrent en Angleterre en 1795. On a retrouvé, sous l'emplacement de la succursale de la Banque de France, les fondations de leur monastère.

Camille Lévi : *Dunkerque avant le siège* (août 1790-août 1793), p. 289-424. Étude documentée sur la situation militaire de la ville à cette date, tendant à prouver qu'elle n'était pas si précaire qu'on l'a cru jusqu'ici.

Tome II. Dunkerque, 1910.

Henri Malo : *Les courses du capitaine Royer* (*22 juillet 1746-2 mai 1780*), p. 165-222.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ed. Lanoire : *Troubles et séditions dans le Nord en 1813-1814, lors de la chute de l'Empire*, p. 245-300. Les conscrits réfractaires, Fruchard. Le raid du baron Geismar. Nouveau récit de faits déjà bien connus.

Tome LII. Dunkerque, 1910.

L. Lemaire : *Les inhumations dans l'église Saint-Éloi et les cimetières particuliers à Dunkerque de 1452 à 1877. Les exhumations de 1793*, p. 75-164. Faites avec soin, comme c'est le cas, et munies de tables des noms, des publications de ce genre peuvent rendre de grands services aux chercheurs. Il serait à souhaiter qu'on les multiplie et qu'on réunisse en un volume toutes celles qui ont trait à une même région. L'auteur reproduit une vue de l'église Saint-Éloi en 1782 et la pierre tombale de Jean Bart.

L. Lemaire : *Un procès criminel à Dunkerque en 1704. L'affaire Calafas*, p. 211-222. Histoire et pièces du procès intenté à un Turc, esclave sur les galères, pour avoir volé une cassette dans l'église paroissiale.

Comte de Noinville : *Relation des marches et opérations de la division du Camp de Saint-Omer à la suite des événements de juillet 1830.* Manuscrit écrit de la main du colonel comte de Noinville... publié par le Dr Yardin, p. 227-255.

Tome LIII. Dunkerque, 1911.

L. Lemaire : *Notes sur les fouilles pratiquées en 1910 dans les terrains occupés par l'ancien hôpital de Dunkerque*, p. 7-20. L'auteur conclut, p. 18 : « Rien ne nous autorise à dire qu'en avril 1910 on a trouvé les fondations du château de Robert de Cassel, ni l'enceinte de la ville au XIVe siècle. »

G. Desplanque : *Le baron Lahure et les Cent jours*, p. 97-122. Commentaire et publication d'un mémoire justificatif rédigé par le général baron Lahure pour expliquer son attitude vis-à-vis des Bourbons pendant les Cent jours, alors qu'il était commandant en chef du département du Nord. A rapprocher des « Souvenirs de la vie militaire du lieutenant général baron L.-J. Lahure, 1787-1815, » qu'il écrivit plus tard, et que publia le baron P. Lahure (Paris, 1895, introduction par P. Duplan).

L. Lemaire : *Dunkerque et les Jacobites sous Louis XIV*, p. 145-146. Met en lumière les exploits des flottilles dunkerquoises, de 1743 à 1748, en faveur de Charles-Édouard, petit-fils de Jacques II, prétendant au trône d'Angleterre. On sait que, pour se venger de cet appui, Georges II fit insérer au traité d'Aix-la-Chapelle une clause portant destruction des fortifications de la ville.

Lieutenant-colonel Lévi : *Les Français à Furnes*, p. 157-426. Raconte brièvement, avec force documents à l'appui, cinq expéditions éphémères qui préparèrent la prise définitive de Furnes.

Tome LIV. Dunkerque, 1911.

Henri Malo : *Notes sur le vice-amiral Adrien Dierickxen*, p. 57-70. Quand les Espagnols évacuèrent Dunkerque, ils déménagèrent les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

archives de l'Amirauté. Une bonne partie en est conservée aux Archives du royaume de Belgique. C'est d'elle que M. Malo extrait des renseignements qui mettent en relief les services rendus à l'Espagne par l'intrépide Dierickscn.

L. Lemaire : *La peste de 1666 à Dunkerque*, p. 72-192. Cette « étude médico-historique », comme l'appelle son auteur qui est médecin, est « basée sur un ensemble de documents inédits provenant soit de la correspondance de Colbert conservée à la Bibliothèque nationale ou puisés dans les Archives de Dunkerque et de Bergues. »

G. Duriau : *Une émeute à Dunkerque en 1792*, p. 195-204. Procès-verbal d'un soulèvement qui eut pour cause le transport de blé vers le port pour l'expédier aux armées et dans le midi de la France, au moment où le peuple craignait la famine.

G. Duriau : *L'émeute à Dunkerque du 2 thermidor an III*, p. 207-232. Se rapporte encore à la question des grains.

Ed. Lanoire : *Un curieux procès sous la Terreur. Le marquis de La Viefville et son perroquet*, p. 279-341. Ce titre d'apparence humoristique cache une sinistre réalité, bien significative des aberrations révolutionnaires dans les Flandres. Le marquis, seigneur d'Ondenhove, près Steenvoorde, âgé de soixante et onze ans, fut dénoncé par le comité local, emprisonné à Arras, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et exécuté avec sa fille et sa servante, pour avoir appris et conservé un perroquet qui répétait : « Vive l'empereur, vive le roi, vivent nos prêtres et vivent les nobles ! » Les documents sont annexés au récit.

Revue du Nord[1]. Première année, tome I. Lille-Bruxelles, 1910.

M. Bruchet : *Une lettre inédite du conventionnel Duhem*, p. 51-57. Duhem voulait préparer la défense nationale par l'épuration des généraux et par l'envoi de plus nombreux représentants en mission. Il vient d'obtenir du Comité de Salut public l'envoi de Billaud-Varennes et de Dion à Lille, Dunkerque, Boulogne, Arras et Saint-Omer, avec mission d'arrêter les suspects, lorsque, le 29 juillet 1793, il écrit au représentant du peuple à Lille, Lesage-Senault, pour lui annoncer qu'il reviendra à Lille avec deux nouveaux commissaires du Comité qui porteront à six le nombre des représentants près l'armée du Nord, et pour l'inviter à concerter avec Carnot l'éloignement du général O'Moran.

A. Crapet : *Les opérations militaires en Flandre pendant la guerre de succession d'Espagne racontées par Lefebvre d'Orval* p. 105-143. Robert Lefebvre d'Orval (1671-1740), successivement bailli de La Bassée, sa ville natale (1695), conseiller au Parlement de Flandre (1705), président du Conseil provincial du Hainant (1714-1721), président à mortier honoraire au Parlement de Douai (1728), organisa supérieu-

1. Destinée à remplacer les *Annales de l'Est et du Nord*, la *Revue du Nord* étend son champ d'étude non seulement à la Flandre, mais encore à l'Artois, au Hainaut, à la Picardie, aux Ardennes, à la Belgique et à la Hollande. La présente Chronique ne signalera que ce qui concerne la France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rement avec ses seules ressources un service d'espionnage au lendemain de Ramillies. Sa volumineuse correspondance avec le secrétaire d'État à la guerre, Chamillart, se trouve aux archives du ministère de la Guerre; mais lui-même l'a résumée et a précisé son rôle dans un mémoire qui est publié ici.

A. Malotet : *L'industrie des toiles fines à Valenciennes dans les temps modernes*, p. 281-320. Comme à Cambrai, l'industrie des batistes devint très prospère à Valenciennes dès le début du xv^e siècle. Diverses raisons, dont la cherté du fil paraît être la principale, entravèrent son développement au xviii^e siècle.

H. Pirenne : *Un mémoire de Robert de Cassel sur sa participation à la révolte de la Flandre Maritime en 1324-1325*, p. 45-50. On sait que le roi de France accusa Robert de complicité dans l'emprisonnement du comte Louis de Nevers par les Brugeois, en juin 1324, et que le sire de Cassel ne rentra en grâce que le 20 mars 1326. L'éminent historien publie un mémoire apologétique écrit dans l'intervalle par Robert, et qu'il a découvert après son travail sur « le soulèvement de la Flandre maritime de 1323-1328. »

Deuxième année, tome ii. Lille-Bruxelles, 1911.

G. des Marez : *L'apprentissage à Ypres à la fin du* xiii^e *siècle. Contribution à l'étude des origines corporatives en Flandre*, p. 1-37. C'est seulement au lendemain de la bataille de Courtrai que commence en Flandre la période où la corporation domine légalement et obligatoirement le travail urbain. A la fin du xiii^e siècle, l'apprentissage en pleine transformation est régi encore par le pouvoir échevinal, mais lui échappera après le mouvement démocratique qui suivra la victoire de 1302. L'auteur de cette étude très documentée estime qu'aujourd'hui « nous voyons s'accomplir parmi nos ouvriers un travail préparatoire individuel et spontané en tout semblable à celui qui s'est accompli au xiii^e siècle parmi les artisans de nos villes. »

H. Malo : *M. le chevalier J.-L. Briansiavre de Milleville, armateur en course*, p. 89-112. Petit épicier, Briansiavre s'enrichit à la course, devint seigneur, éblouit ses concitoyens, prêta inconsidérément de l'argent à Louis XV et finit dans la misère la plus noire.

P. Parent : *L'architecture privée à Douai, du moyen âge au* xix^e *siècle*, p. 265-284. Étude rapide mais bien conduite, illustrée de nombreuses gravures.

C.-G. Picavet : *Un document sur les débuts du gouvernement personnel de Louis XIV. Le journal du baron de Vuœrden*, p. 113-125. Le baron fut secrétaire du comte Fuensaldana, ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne pour assister au mariage de Louis XIV et discuter les questions litigieuses que suscitait l'exécution du traité des Pyrénées. Son journal, conservé à la Bibliothèque de Cambrai (manuscrits n^os 683 et 692, le premier autographe), va du 8 avril 1660 au 6 avril 1661, pour reprendre le 7 octobre une relation sur Fuensaldana.

A. de Saint-Léger : *Conflit entre le corps des chirurgiens et le bourreau de Lille en 1768*, p. 49-54.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Troisième année, tome III. Lille-Bruxelles, 1912.

F. Desmons : ***Origine probable d'une partie de la collection Errembault aux archives départementales du Nord***, p. 145-148.

G. Lefebvre : *Une lettre de Merlin de Douai*, p. 297-299. Récit du serment du Jeu de Paume.

A. Malotet : *L'industrie des toiles fines à Valenciennes à l'époque contemporaine*, p. 329-393. Suite et fin de l'étude annoncée plus haut. Elle est fondée presque exclusivement sur des documents manuscrits.

M. Sautai : *Le dernières années de Lefebvre d'Orval*, p. 197-199. Simple note d'un auteur qui s'est fait un renom mérité d'écrivain militaire par ses travaux sur le siège de Lille, sur Denain, etc.

Les Facultés catholiques de Lille. 7e année. Lille, 1911.

Mgr Baunard : *Les deux frères : Philibert Vrau, Camille Féron-Vrau. Cinquante années de l'action catholique à Lille*, p. 19-25. Préface des deux volumes publiés sous le même titre par l'éminent recteur honoraire des Facultés catholiques. (Paris, 1911.) Le procès diocésain en béatification des deux frères, dont l'un fut industriel et l'autre d'abord médecin, a été ouvert à Lille le 11 mars 1912.

Dr C. Lepoutre : *La Société anatomo-clinique de Lille*, p. 25-27. Les 25 volumes publiés par cette société, qui se rattache à la Faculté catholique de médecine, forment une histoire, par les faits, de la médecine et de la chirurgie dans les 25 années de son existence.

L. Rambure : *Portraits et souvenirs : M. le professeur P. Montée*, p. 28-30. Publication d'une note écrite sur le premier professeur de littérature latine de l'Université libre († 1879), par M. V. Canet. Portrait.

Louis Salembier : *L'Étudiant dans l'ancienne Université de Douai sous la domination française* (1667-1794), p. 43-46, 59-64, 107-110, 125-128, 133-136, 156-161. Suite et fin d'une histoire commencée en 1909. En 1690, le jansénisme pénétra à l'université avec le professeur Gilbert, qui fit quelques adeptes parmi ses collègues de la Faculté de théologie; mais tous se laissèrent tromper par un mystificateur anonyme, lui fournirent des pièces à conviction et furent exilés. Quel est l'auteur de cette « fourberie » autour de laquelle les Jansénistes firent grand bruit? L'auteur croit que ce n'est pas un jésuite mais un étudiant ecclésiastique wallon. Jusqu'à l'arrivée de Gilbert, l'université avait refusé d'enseigner la « Déclaration » de 1682; après lui elle continua de résister au gallicanisme, jusqu'à ce qu'en 1764 le docteur J.-B. Callens eût obtenu une chaire de théologie après promesse d'enseigner les quatre articles. — L'auteur raconte ces faits en un style sobre et agréable, puis retrace la vie des étudiants après le règlement de 1749, l'expulsion en 1764 des Jésuites qui dirigeaient depuis 1568 le collège ecclésiastique et occupaient trois chaires importantes, la mort de l'université dont tous les prêtres rejetèrent le serment d'adhésion à la Constitution civile du clergé et qui fournit plusieurs martyrs. — Cette étude, bien documentée, forme le dernier chapitre d'un ouvrage : « Hommes et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

choses de Flandre », publié à Lille en 1912, par le savant historien de Pierre d'Ailly et du grand schisme.

V. Canet : *Expulsion des Jésuites de Lille, 29 juin 1889*, p. 93-95. Extrait des Mémoires intimes de l'ancien professeur à l'Université catholique, dont M. le pro-recteur honoraire a tracé la biographie dans « Une vie d'apostolat : Victor Canet. » Suit une note sur l'expulsion de 1911.

8e Année. Lille, 1912.

E. T. : *Monsieur le chanoine Charles Rohart*, p. 8-12. Notice nécrologique. Élève de MM. Lenormand et Vigouroux, M. Rohart fut pendant trente-trois ans professeur d'exégèse à l'Université libre. Portrait.

Monsieur Claude Arthaud, 1845-1912, p. 54-59. Notice nécrologique sur le premier professeur de droit romain à la Faculté catholique. Portrait.

Frédéric Ozanam à M. l'abbé H.-J. Leblanc chez M. l'abbé Cruice, supérieur à l'École ecclésiastique des Carmes, 31 juillet 1852. Lettre inédite adressée au futur Mgr Leblanc, à l'occasion de la dédicace de sa thèse latine. Portrait de Mgr Leblanc, qui fut supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur à Tourcoing de 1858 à 1901.

L. Salembier : *L'ancienne Faculté de théologie de Louvain au premier siècle de son existence* (1432-1540), p. 41-43. A propos d'un volume que vient de publier sous ce titre M. H. de Jongh, prof. à l'Université de Louvain, M. Salembier fait quelques judicieuses remarques sur le rôle et la personne d'Érasme, qui ne fut rien moins qu'un « prêtre distingué », comme on l'a écrit. Il est à souhaiter, dit-il, que chaque Université du moyen âge trouve son historien. Nul plus que lui n'est qualifié pour entreprendre l'histoire complète de celle de Douai.

A. : *M. Auguste Charaux*, 1832-1912, p. 65-69. Notice nécrologique sur M. Charaux, qui occupa à l'Université catholique la chaire d'éloquence française, depuis sa fondation jusqu'en 1908. Portrait.

E. T. : *Monsieur le chanoine Soulié*, p. 69-71. Notice empruntée à la « Semaine religieuse » de Montauban, son diocèse (21 avril 1912). M. Soulié fut successivement prof. à Notre-Dame des Champs, aumônier du lycée St-Louis, curé d'Issy, professeur de littérature grecque aux Facultés catholiques de Lille, supérieur du grand séminaire de Montauban et chanoine titulaire de cette ville.

L. C. : *Une promenade en Flandre Maritime*, p. 149-153. Considérations sur les tableaux antérieurs au XIXe siècle et peints en Flandre ou pour la Flandre. L'auteur remarque que, malgré les ravages des Gueux, « on peut voir encore au musée de Dunkerque cinq ou six œuvres intéressantes de primitifs inconnus. » A la fin du XVIe siècle et au XVIIe, la prospérité revient et les commandes se multiplient. Elles vont aux artistes renommés, mais aussi aux peintres originaires du pays, et dont plusieurs ont acquis la célébrité : Jean de Reyn, Matthieu Elias, Philippe de Corbehem, etc. Les édifices sacrés s'encombrent de tableaux : au moment de la Révolution, les églises et couvents de Dunkerque en comptent près de cent cinquante, et l'abbaye de Saint-Winoc à Bergues, véritable musée, en comprend environ quatre cents.

E. Vansteenberghe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PICARDIE

SOMME

Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie.

T. XXIV, an. 1909-1910. Paris, Picard ; Amiens, Yvert et Tellier, 1911.

Comte DE LOISNE : *Manuscrits relatifs à la Picardie acquis en 1908, par la Bibliothèque nationale*, p. 17-20. Nombreux cartulaires d'abbayes picardes.

Abbé MANTEL : *Théodéric ou Thierry, évêque d'Amiens*, 1145-1164, p. 29-43. Étude psychologique intéressante faite d'après les chartes de l'évêque Thierry, publiées dans le cartulaire du chapitre de la cathédrale d'Amiens. Elle apporte peu de précisions nouvelles au point de vue historique.

Octave THOREL : *Les Ecce Homo des anciens puits publics à Amiens*, p. 67-94. Les conclusions de cette étude bien documentée sont les suivantes : 1° l'*Ecce Homo* des puits banaux d'Amiens n'était certainement pas une statue; 2° c'était l'édicule, l'habitacle tout entier de ces puits, renfermant le mécanisme et servant, en même temps, de couverture au trou; 3° l'origine de ce mot doit venir de la ressemblance de ces édicules avec les chapelles dites *Ecce homo*, si nombreuses en Picardie.

Abbé CARDON : *Journal d'un voyage en Normandie, Picardie, France et Champagne* (1677), p. 95-103. De ce *Journal* publié à Évreux, en 1903, par le comte E. Fourier de Bacourt, l'auteur a extrait ce qui concerne la Picardie. On y trouve la description de quelques églises et couvents.

A. DE FRANQUEVILLE : *Notes sur quelques colombiers de Picardie*, p. 129-191. Nomenclature d'un grand nombre de colombiers picards, plusieurs ayant appartenu à des abbayes ou prieurés.

E. HÉREN : *Aperçu sur quelques ouvrages en patois picard* (XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles*), p. 192-213. Il est notamment question du *Sermon d'un bon curé picard ou satyre sur les vérités du temps*, spirituelle étude de mœurs publiée en 1750 et réimprimée plusieurs fois, dont on ignore l'auteur.

Octave THOREL : *Calceolos mysticos et pharmaceuticos*, p. 247-256. Dissertation ingénieuse sur un bibelot du XVIII^e^ siècle, apparemment rapporté d'Espagne par un pèlerin et qui pourrait, suivant l'auteur, avoir contenu de l'hyacinthe de Compostelle.

Amédée BOINET : *Notes sur deux lettres et un portrait d'Antoine de Créquy, évêque d'Amiens*, p. 257-265. La première des deux lettres, datée du 1^er^ janvier 1562, est adressée au connétable Anne de Montmorency ; la seconde, datée du 14 avril 1566, est adressée à la connétable de Montmorency. Le portrait, qui provient de la collection Clérembault, est la copie d'un original actuellement disparu, mais qui pourrait avoir existé au château de Moreuil.

DE PUISIEUX : *Pierre de Févin, chroniqueur artésien du* XV^e^ *siècle*, p. 322-333. L'auteur s'efforce de démontrer que ce chroniqueur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était artésien et non picard et que son nom devait s'orthographier Févin et non Fenin, selon la leçon qui a prévalu.

Amédée Boinet : *Notice sur deux Livres d'heures à l'usage d'Amiens*, appartenant au musée Fitz-William de Cambridge, *et sur un manuscrit à miniatures du* XIV^e^ *siècle, d'origine picarde*, conservé à la Bibliothèque royale de La Haye, p. 334-343. Les deux livres d'heures semblent avoir été enluminés par des artistes picards. Quant au missel conservé à La Haye, il provient de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens et une mention expresse permet d'en attribuer l'ornementation à un nommé Pierre de Raimbaucourt (localité du département du Nord); c'est une pièce des plus précieuses pour l'étude de l'histoire de l'art dans les pays du Nord de la France.

A. de Franqueville : *Deux clochettes du* XVI^e^ *et du* XVII^e^ *siècle*, p. 373-377. Sonnette de Fouencamps (canton de Boves) et clochette à main de Merville-au-Bois (canton d'Ailly-sur-Noye). Ces clochettes servaient aux clercs dans les processions et surtout aux *cloquemans* ou sonneurs des trépassés, qui ont subsisté jusqu'à la fin du siècle dernier dans certains villages picards.

Hackspill : *Fragment d'un vitrail du* XVI^e^ *siècle provenant de l'église Saint-Denis d'Airaines*, p. 378-380.

Octave Thorel : *A propos d'une statuette ancienne trouvée à Oisemont (Somme)*, p. 381-387. Il s'agissait d'une statue de saint Adrien, exécutée dans les dernières années du XV^e^ siècle.

Octave Thorel : *Légendes, traditions et propos populaires sur la cathédrale d'Amiens*, p. 416-490.

Virgile Brandicourt : *Vieux lutrins picards*, p. 511-537.

Année 1911. Amiens, Yvert et Tellier, 1911,

Pierre Dubois : *Documents sur le sculpteur Pfaff*, retrouvés par M. Marc Furcy-Raynaud, p. 49-53.

E. Schytte : *Note sur une Vierge du* XVI^e^ *siècle de provenance amiénoise*, p. 79.

Abbé Mantel : *Deux anciens poèmes inédits sur saint Simon de Crépy*, p. 80-94. Ces deux poèmes écrits en dialecte picard ont été édités par M. E. Walberg, professeur à l'Université de Lund (Suède), dans les *Annales* de cette Université. M. l'abbé Mantel présente un intéressant compte rendu de ce travail.

Lancel : *La clochette de Poix*, p. 95-101. Autre clochette des trépassés.

Adrien Huguet : *Rapports d'Amiens et d'Abbeville avec Saint-Valery pendant la Ligue*, p. 110-139. Cette étude montre l'importance que prenait déjà, sous Henri III et sous Henri IV, le port de Saint-Valery.

Comte de Loisne : *Le cartulaire de la commanderie d'Éterpigny, analysé avec extraits textuels, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale*, p. 150-213. Analyse, dans l'ordre chronologique, de 120 chartes comprises entre 1134 et 1284. Contribution précieuse à l'histoire de cette commanderie de l'Hôpital, la plus importante qui fût en Picardie.

H. Michel : *Note sur les manuscrits de l'abbaye de Corbie conservés*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à Saint-Pétersbourg, p. 323-327. « Soustraits » en 1791, par un secrétaire de l'ambassade russe, Pierre Dubrovsky, à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, ces manuscrits, dont l'odyssée est bien connue, sont conservés aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. M. Michel signale la description que vient d'en donner leur conservateur, dom Antonis Staerck. L'un de ces manuscrits est du v^e^ siècle, cinq des vi^e^ et vii^e^ siècles, sept du viii^e^, deux du ix^e^ et six du x^e^. Ce sont des monuments paléographiques d'une extrême rareté.

Mémoires de l'Académie des Sciences, des Lettres et des Arts d'Amiens. Tome LVIII, année 1911. Amiens, Yvert et Tellier, 1912.

E. Lamy. *Jean-François Le Sueur* (1760-1837). *Essai de contribution à l'histoire de la musique française*, p. 251-402.

Conférences des Rosati picards.

Cayeux-sur-Mer, Impr. P. Ollivier, in-16.

XXXIX. — Georges Durand : *Imagiers et sculpteurs en Picardie.* Résumé historique lu à la séance du 23 avril 1909.

XLVII. — André Rostand : *Les descriptions anciennes de la cathédrale d'Amiens.* Conférence faite à la séance du 30 septembre 1910.

XLVIII. — G.-Hector Quignon : *L'album de dessins et la langue de Vilard de Honnecourt, architecte picard du* XIII^e^ *siècle.* Conférence faite à la séance du 30 septembre 1910.

XLIX. — Henri Macqueron : *L'iconographie picarde d'après les artistes romantiques anglais* (1815-1840). Conférence faite à la séance du 27 janvier 1911. Nombreuses vues d'églises picardes.

LIV. — Roger Rodière : *L'épigraphie pratique.* Conférence faite à la séance du 25 novembre 1911. Nombreux exemples épigraphiques pris dans les églises picardes.

LV. — Alfred Demailly : *La numismatique populaire picarde* (*méreaux et enseignes*) *du* XIV^e^ *au* XVII^e^ *siècle.* Conférence faite à la séance du 22 décembre 1911. Méreaux ecclésiastiques, enseignes de pèlerinages picards.

Société d'émulation d'Abbeville. Bulletin trimestriel.

Année 1910. Abbeville, F. Paillart, 1910, in-8°.

Clovis Brunel : *Chartes des abbés de Saint-Valery, extraites des ar-archives de* New College, *à Oxford*, p. 171-204. Publication de douze chartes concernant le prieuré de Takeley, au comté d'Essex, donné en 1068 à l'abbaye de Saint-Valery, par Guillaume le Conquérant.

Henri Macqueron : *Règlement de l'école des pauvres de Saint-Gilles en 1711*, p. 205-222. Réimpression d'un placard devenu très rare.

Émile Delignières : *Note sur un crucifix de travail limousin du commencement du* XIII^e^ *siècle, trouvé entre Cayeux et le Hourdel*, p. 222-226.

Lennel de La Farelle : *A propos du chevalier de La Barre*, p. 226-237. Notes généalogiques sur la famille Lefebvre de La Barre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Roger Rodière : *Notice archéologique sur l'église collégiale de Notre-Dame à Noyelles-sur-Mer*. II. *Histoire*, p. 301-314. La première partie de ce travail, contenant la *Description* de l'église, a paru antérieurement dans le *Bulletin de la Société d'Émulation*, t. vi (1903-1905), Abbeville, F. Paillart, 1905, in-8°, p. 139-145. C'est, dans l'ensemble, une notice intéressante et aussi complète que le permettent les rares documents conservés, sur cette église de village, qui eut son chapitre de chanoines, fondé en 1217. Ce modeste chapitre a eu lui-même son historien à une date récente : P. du Castel : *Le Chapitre et les chanoines de Noyelles-sur-Mer*, dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu*, t. ii (1906-1910). Saint-Valery, Ricard-Leclercq, in-8°, p. 26-32, 39-48, 50-32.

Année 1911. Abbeville, F. Paillart, 1911, in-8°.

Baron Tillette de Clermont-Tonnerre : *L'entrée du roi Louis XIII à Abbeville en 1620*, p. 379-405. Intéressante étude faite d'après les *Chroniques* inédites de l'avocat abbevillois Pierre Waignart, et les registres aux délibérations de l'échevinage d'Abbeville.

Marcel Godet : *Un imagier de village. Jean-François Flicourt, de Canchy, peintre et sculpteur* (1734-1794), *d'après des documents inédits*, p. 406-424. Flicourt exerçait la profession complexe de peintre, sculpteur et doreur pour églises. Un registre de comptes, tenu assez régulièrement de 1778 à 1794, permet d'apprécier l'étendue de ses travaux : crucifix, statuettes, crédences, « gloires », confessionnaux, bannières, tableaux religieux. Un inventaire des œuvres de Flicourt, groupées dans l'ordre alphabétique des localités, termine cette étude.

Abbé Mille : *Étude sur un tableau offert au* xvi^e^ *siècle à la chapelle Notre-Dame de Monflières*, p. 431-457. Cette étude fournit, outre une description très exacte du tableau, des indications précieuses sur les divers membres de la famille de Maupin qui y figurent en qualité de donateurs.

Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.

Tome xxiii (IV^e^ série, t. vii, 1^re^ partie). Abbeville, F. Paillard, 1911.

Jos. Berthelé : *Archives campanaires de Picardie*, 489 pages. C'est la mise en œuvre par un érudit, dont la compétence campanographique est bien connue, des archives des Cavillier et des Gorlier, fondeurs de cloches picards aux trois derniers siècles. Les documents campanaires de toutes natures que fournissent ces riches dépôts ont été, pour la commodité des recherches, distribués dans l'ordre géographique, par arrondissements et par cantons. Une biographie de divers fondeurs appartenant aux familles Cavillier et Gorlier précède ce précieux inventaire, que les archéologues consulteront avec fruit. Il faut toutefois observer que le titre : *Archives campanaires de Picardie* peut sembler trop général, car ce volume n'embrasse que la production des fonderies de cloches de Carrépuits, Roisel, Solente et Amiens.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bulletin mensuel de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Vimeu.

Année 1910. Valery-sur-Somme, Ricard-Leclercq, 1910, in-8°

Marius Touron : *Les premiers abbés de Saint-Valery*, p. 298-300. Suivant l'auteur, il y aurait eu, aux VII^e^ et VIII^e^ siècles, deux Raimbert, abbés de Saint-Valery; c'est le second qui aurait été évêque d'Amiens en 747. Cette assertion repose sur une *Vie manuscrite* de saint Blimond, dont on ignore les sources.

Paul du Castel : *M. Le Vasseur, doyen du chapitre de Noyon, natif de Vismes en Vimeu*, p. 335-338.

Adrien Huguet : *Aventure merveilleuse survenue à sire Martin Piédovant, prêtre, en l'église de Saint-Valery.* Essai d'explication d'une scène de possession survenue, suivant les chroniqueurs, le 23 novembre 1500, à l'occasion de la dédicace de l'église de Saint-Valery.

Docteur Lomier : *Charte du cardinal de Bourbon* (1518), p. 381-383. Copie et traduction d'une charte du cardinal de Bourbon, abbé commendataire de Saint-Valery, en date du 18 juillet 1518, autorisant la fondation, à Saint-Valery, d'un couvent de Dominicaines.

Année 1911. St-Valery-sur-Somme, Ricard-Leclercq, 1911.

Roger Rodière : *L'Église de Brutelles et le fief du Hamel au* XVII^e^ *siècle*, p. 67-72, 81-89, 103-109, 119-127. Intéressante histoire d'un procès entre Pierre de Monchy, marquis de Mont-Cavrel, seigneur de Brutelles, et un habitant du lieu, Gilles Pocholle, au sujet du patronage de l'église de Brutelles; étude accompagnée de nombreux documents inédits.

Abbé Delarasse : *Le Saint-Esprit de Rue*, p. 79-80. L'auteur explique pourquoi le nom de *Saint-Esprit* a pu être attribué au crucifix miraculeux de Rue.

Paul Vitry : *Un « Ex-voto » du commencement du* XVI^e^ *siècle, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Saint-Valery-sur-Somme*, p. 115-119.

Georges Devisme : *Les seigneurs de Froideville*, p. 141-144.

Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Vimeu.

Tome II, 1^er^ fasc. St-Valery-sur-Somme (au siège de la Société), 1910.

P. L. Limichin : *Remarques pour servir à l'histoire de l'abbaye de Selincourt, ordre de Prémontré*, d'après le P. A. Lenormand, 78 pages. Deux cartulaires et quelques chartes sont tout ce qui nous reste de la riche abbaye de Selincourt, en Vimeu, dont la merveilleuse église, « la plus belle du diocèse, disait-on, après la cathédrale d'Amiens. » a été démolie jusqu'aux fondations. Un religieux prémontré, le P. Antoine Le Normand, qui faisait partie de la communauté dès l'année 1697, rédigea une notice sur l'abbaye, à la prière des érudits Bénédictins, les PP. Ursin Durand et Edmond Martène. Cette notice, utilisée pour la rédaction du *Gallia christiana*, est conservée aujourd'hui à Nancy. A défaut des documents perdus, elle nous fournit de précieux détails sur l'ancienne abbaye de Selincourt. Elle est d'ailleurs enrichie de notes nombreuses et doit précéder la publication de l'intéressant cartulaire de Selincourt.

Marcel Godet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

FRANCHE-COMTÉ

JURA

Mémoires de la Société d'émulation du Jura (1910-1911).

Tome IV (8e série). Lons-le-Saunier, 1910.

E. LONGIN : *Un abbé d'Acey à la bataille de la Marfée*, p. 1-75. Acey est un monastère cistercien situé au nord du département du Jura. Il avait pour abbé commendataire au XVIIe siècle Pierre-Ernest de Mercy qui assista à la bataille de la Marfée où périt d'une manière mystérieuse le comte de Soissons. D'après une opinion, le comte s'était donné la mort involontairement en soulevant la visière avec son pistolet. Le récit de l'abbé d'Acey corrobore cette opinion.

Le chevalier PIDOUX : *Un humaniste comtois, Gilbert Cousin, chanoine de Nozeroy et secrétaire d'Érasme* (1506-1572), p. 35-148. Écrivain de talent, Gilbert Cousin a laissé des fables auxquelles notre La Fontaine a beaucoup emprunté. Il fut victime de son humanisme et renfermé, pour ses doctrines peu orthodoxes, dans une prison où il mourut.

Tome V (8e série). Lons-le-Saunier, 1911.

E. MONOT : *Le millénaire de Cluny*, p. 3-26. Spirituelle conférence sur les fêtes de 1910, auxquelles M. Monot avait représenté la Société d'émulation du Jura.

HUGON : *Histoire de la seigneurie de Marigna*, p. 57-198. Monographie bien composée où les paroisses de la seigneurie ne sont pas oubliées. A reçu le 1er prix de la Société d'émulation.

GAILLARD : *Monographie de Saint-Laurent-LaRoche*, p. 259. Parle aussi de la paroisse, mais a un caractère surtout économique.

Le vieux Lons. Année 1911.

J. CERNESSON : *L'abbaye de Sainte-Claire de Lons-le-Saunier* (suite). p. 19, 126, 173, 256. L'auteur continue à raconter la vie peu fervente de ces religieuses Urbanistes. Il la conduit jusqu'à la veille de la Révolution.

LAURENT-VIBERT : *Le goût du passé*, p. 151. Discours bien propre à inspirer aux jeunes gens de nos collèges l'amour de l'histoire.

E. MONOT : *Histoire du collège de garçons de Lons-le-Saunier*, p. 32, 156, 243.

E. MONOT : *Les inscriptions de Lons-le-Saunier antérieures à 1789*, p. 49, 97, 169. Avec des additions et des corrections.

Maurice PERROD : *L'orfèvrerie des églises de Lons-le-Saunier, l'an II*, p. 61.

Maurice PERROD : *L'hermitage de Ciel*, p. 83. Sanctuaire près de Lons-le-Saunier.

Maurice PERROD : *Le prix de la vie au bon vieux temps. Quelques comptes de cuisine*, p. 120.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DOUBS

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

Année 1910. Besançon, 1911.

Gaston DE BEAUSÉJOUR : *Vue d'ensemble sur les anciens châteaux de Franche-Comté*, p. 1-62. Excellente synthèse où 345 châteaux sont mentionnés. Il s'en dégage comme un type du château féodal comtois et une idée claire de son rôle au moyen âge.

Chanoine PERRIN : *L'abbé Élie Perrin, d'après ses lettres et son journal*, p. 63. Physionomie sympathique d'un jeune prêtre comtois écrivant ses impressions sur son séjour à Rome.

Charles BAILLE : *Le peintre Giacomotti*, p. 133-158. Ce Comtois né à Quingey (Doubs) a traité quelquefois des sujets religieux. Quelques détails piquants sur le musicien Bizet et sur le romancier About.

Chanoine PANIER : *Mgr Fulbert Petit, archevêque de Besançon*, p. 163 Éloge nécrologique où l'on s'efforce d'expliquer le rôle de ce prélat au moment de la Séparation et comment son esprit conciliant l'avait amené à chercher une solution du côté des cultuelles.

Alfred DES CILLEULS : *La lutte pour la liberté de l'enseignement secondaire à Besançon au* XVIII^e^ *siècle* p. 173. « Querelle suscitée aux Jacobins ou Dominicains, à l'instigation des Pères Jésuites, en rivalité traditionnelle depuis deux siècles avec les Frères Prêcheurs. » Extrait de la collection Joly de Fleury, à la Bibliothèque nationale, n° 1468-1469.

Maurice LAMBERT : *Correspondance de P.-J. Proudhon avec son cousin Melchior Proudhon*, p. 340-366. Ce Melchior Proudhon était un prêtre constitutionnel, apostat et marié, mais que tout cela n'avait pas privé de son bon sens. Il écrit à son cousin le fameux communiste de rudes vérités, lui reproche son orgueil, le dit atteint de monomanie révolutionnaire et lui conseille d'aller prendre place à Charenton.

Max PRINET : *La tombe de Jean de Gouhénans à la chartreuse de Lugny*, p. 367.

Léon PICOT : *Rapport sur le concours pour le prix Marmier en 1910*, p. 82. Touche à plusieurs questions d'histoire.

Année 1911. Besançon, 1911.

Léon PICOT : *Souvenir du millénaire de Cluny* (910-1910). *Cluny et la Franche-Comté*, p. 1-34. De ces deux titres le premier seul paraît justifié. Il n'est guère question de la Franche-Comté dans ces pages qui sont un simple résumé de l'histoire de la célèbre abbaye.

Chanoine PAYEN : *Jean-Claude Sommier, conseiller d'État, conseiller prélat à la cour de Lorraine, grand prévôt de l'Église de Saint-Dié, archevêque de Césarée*, p. 34-64. De ce discours de réception se détache une belle figure jusqu'ici peu connue. Ce prélat, écrivain, prédicateur, diplomate, poète, était bien en cours de Rome et il joua un grand rôle dans les négociations qui préparèrent la création de l'évêché de Saint-Dié.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A. Pidoux : *La nation comtoise à Rome et son église, Saint-Claude des Bourguignons*, p. 109-155. L'église de Saint-Claude à Rome, confiée aujourd'hui aux Pères du Saint-Sacrement de Paris, était le centre religieux des Bourguignons, c'est-à-dire des Comtois -- le mot, là-bas, n'avait pas d'autre signification. Autour de ce sanctuaire on voit se grouper nombre de personnages originaires de la Franche-Comté comme Mgr Jean-Ignace de Froissard de Broissia, le célèbre franciscain Claude-François du Tronchet, en religion Jean-Baptiste de Bourgogne, le frère coadjuteur jésuite Jacques Courtois, etc. On s'étonne un peu de trouver parmi eux le B. Louis Allemand né à Arbent, en Bugey.

Max Prinet : *L'épitaphe du cardinal Hugon à Sainte-Marie du Peuple*, p. 337. Ce cardinal était un Comtois, d'après M. Pidoux, mais il était né à Mâcon.

Les Gaudes. Années 1910-1911. Besançon.

Extraits du journal de Charles Weiss d'après les cahiers laissés par Eugène Tavernier. Cette publication a commencé en 1909 et elle n'est point encore terminée; elle se fait à peu près régulièrement dans cette revue des *Gaudes* paraissant tous les quinze jours. La période déjà éditée va de 1833 à 1836. Charles Weiss, bibliothécaire de la ville de Besançon, fut en relation avec de nombreux personnages, voire ecclésiastiques. Il consigne sur chacun ses remarques d'une manière simple et de toute bonne foi. On y trouvera des aperçus sur Mgr Dubourg, archevêque de Besançon, sur son successeur le cardinal Mathieu, à vrai dire peu flatté, sur dom Grappin, sur l'abbé Gousset, vicaire général, le futur cardinal de Reims, sur l'abbé Receveur, l'abbé Richard, etc.

Olivier Ordinaire : *Voyage en Espagne* : II^e^ et III^e^ séries, *passim*.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.
Année 1910, tome LXXIII. Besançon, 1910.

Chanoine Rossignot : *Jacques de Bourbon*, 1370-1438, p. 265-268. Notice d'après l'ouvrage de M. Huart sur ce curieux personnage qui finit par se faire franciscain, mais pas capucin comme le dit l'auteur.

Maurice Thuriet : *Un artiste oublié*, le *peintre J.-P. Pequignot, de Baume-les-Dames*, p. 269-288.

Docteur Roland : *Un Franc-Comtois éditeur et marchand d'estampes à Rome, Antoine Lafrery*, p. 320-378.

Gustave Droz : *Lettres inédites de P.-J. Proudhon à Gustave Chaudey et à divers Comtois*, p. 157-258. Ces lettres sont au nombre de 35.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard (1910-1911).
Tomes XXXVIII et XXXIX. Montbéliard, 1910.

Léon Nardin et Julien Mouveaux : *L'Histoire des corporations d'arts et métiers des villes et comté de Montbéliard et des seigneuries en dépendant.* Deux volumes dont un de documents sur ce sujet si intéressant des corporations sous l'ancien régime. Leur vie se mêlait intimement à la religion.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tome XL. Montbéliard, 1911.

Léon SAHLER : *La fin d'un régime, Montbéliard-Belfort et la Haute-Alsace au début de la Révolution française* (1789-1793), p. 1-212.

Jules MANNE : *Histoire du collège Cuvier, collège universitaire de Montbéliard* (1811-1911), p. 225-366.

HAUTE-SAONE

Bulletin de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts du département de la Haute-Saône. Année 1910. Vesoul, s. d.

Louis MONNIER : *Histoire de la ville de Vesoul* (suite), p. 1-196. Continuant le récit de la période révolutionnaire, l'auteur expose l'ardeur des luttes religieuses et l'impopularité du culte décadaire à Vesoul; il nous intéresse au procès et au supplice du P. Grégoire, capucin de Dole, à la part prise par la ville aux guerres de la Révolution. Le Consulat, l'Empire, la Restauration, la monarchie de Juillet, la République de 1848, telles sont ensuite les différentes étapes de sa narration. Un chapitre est réservé à l'instruction publique à Vesoul à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle.

Henri MARCHAND : *De Vesoul à Naples*, p. 197-232. Récit d'un voyage en Italie par Turin, Milan et Venise.

A. PIDOUX : *La législation de l'assistance en Franche-Comté aux* XVI^e *et* XVII^e *siècles*, p. 323-372. Étude historique, juridique et sociale sur cette question.

Année 1911. Vesoul, s. d.

Louis MONNIER : *Histoire de la ville de Vesoul* (fin), p. 1-255. Cette dernière partie nous conduit depuis le deuxième Empire jusqu'à nos jours, bien qu'elle traite des événements secondaires depuis 1815. Les principaux personnages vésuliens, entre autres le peintre Gérôme, les maires, les bienfaiteurs de la ville, le mouvement de la population, voilà les sujets traités dans ces dernières pages.

A. PIDOUX : *La législation de l'assistance en Franche-Comté aux* XVI^e *et* XVII^e siècles (fin), p. 257-278.

Bulletin de la Société grayloise d'émulation.
Années 1910-1911, tome XIII. Gray, 1910.

Roger ROUX : *Notes sur Vesoul*, p. 13-117. Étymologie, ancienneté, événements principaux, hommes illustres, anciennes familles, l'église, le collège, les couvents, etc.

Ch. GODARD : *Les enfants de chœur à Gray de 1535 à 1789*, p. 117-132. Conditions particulières dans lesquelles se trouvait cette petite corporation par suite du testament de Hugues Marmier, président du parlement de Dole et frère du curé de Gray.

Abbé MÉRAUD : *Note sur la croix de Vars*, p. 149.

Tome XIV. Gray, 1911.

Ch. GODARD : *Les sociétés populaires à Gray pendant la Révolution*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

p. 57. Tyrannie de ces sociétés qui avaient annulé et humilié les administrations locales et bouleversé la paisible cité de Gray.

A. Gasser : *Recherches archéologiques et historiques sur le territoire de Mantoche (Haute-Saône)*, p. 109. Vieilles maisons, vieux souvenirs, avec illustrations.

ALSACE

TERRITOIRE DE BELFORT

Bulletin de la Société belfortaine d'émulation (1910-1911).

Tome XXIX. Belfort, 1910.

Dubail-Roy : *Les écoles de Belfort avant la Révolution*, p. 55-79. D'après les archives belfortaines. Contribution appréciable à l'histoire de l'enseignement en France sous l'ancien régime.

F. Pajot : *Les voies romaines de Besançon à Yverdon et à Lausanne*, p. 89-100. La route par Nods et Fallerans atteignait Pontarlier, puis se bifurquait en deux tronçons qui allaient se rejoindre à Orbe.

Tome XXX. Belfort, 1911.

Dubail-Roy : *Biographies d'anciens généraux du territoire de Belfort*, mises au point par M. Louis Herbelin, p. 3-74.

F. Pajot : *Un aperçu nouveau sur Epomanduodurum (Mandeure) et les autres localités de la Séquanie à l'époque romaine*, p. 133-166. Il résulte des recherches de M. Pajot que la ville romaine de Mandeure était beaucoup moins importante qu'on ne l'avait cru jusqu'ici.

Louis Alloing.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

Chanoine Ulysse Chevalier. — *Regeste dauphinois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349.* Tome Ier, premier fascicule, ann. 140-1051; nos 1-1894. — Valence, Impr. Valentinoise, 1912, in-4° de 320 colonnes.

La pauvreté des sources narratives dans le sud-est de la France, et par contre, l'abondance relative des sources diplomatiques, rend particulièrement importante aux yeux de l'historien une recension exacte de cette dernière catégorie de documents. Tel est l'ouvrage que M. le chanoine U. Chevalier, après avoir lui-même mis au jour la majeure partie des actes dauphinois dans sa collection de *Cartulaires*, entreprend aujourd'hui de publier. A première vue, on pourrait soulever quelques objections et se demander dans quelle acception l'auteur va prendre le mot *Dauphiné*. Cette province, en effet, à la fin de la période historique qu'embrasse le *Regeste*, était loin de comporter l'extension territoriale qu'elle eut dans la suite. Hâtons-nous de dire que M. le chanoine Chevalier a établi le plan de son ouvrage sur les bases les plus larges. Non seulement il a envisagé le Dauphiné tel qu'il était avant la Révolution qui en fit les trois départements de l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes, mais encore il a relevé, pour chaque personnage historique touchant en quelque manière à cette province, tous les actes qui le concernaient en dehors de ces limites territoriales. Aussi, pour les premiers siècles, trouve-t-on mentionnés un nombre considérable de documents dont l'intérêt est primordial pour l'histoire générale. Il me suffira de signaler les actes célèbres de l'Église de Vienne, les conciles importants tenus dans la province qui en dépendait, et, pour le gouvernement politique, les diplômes des rois de Provence et de Bourgogne, dont les États embrassaient la Provence, la Franche-Comté et la Suisse en partie. Quant aux documents utilisés, le savant auteur a pris, pour la période ancienne, non seulement les chartes et diplômes, mais encore les chroniques et annales, les inscriptions et jusqu'aux monuments archéologiques que l'on peut dater avec quelque certitude. Les inscriptions forment d'ailleurs bien souvent aux vie et viie siècles la source la plus abondante, sinon la plus riche en renseignements. Plus tard, à partir du xe siècle, viennent les cartulaires de Saint-Barnard de Romans, de Saint-André de Vienne, de Cluny, de Grenoble et d'Oulx, et avec ces derniers, nous sommes amenés aux débuts de la dynastie des comtes d'Albon. Le Régeste se présente sous la forme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'une table chronologique. Les analyses très détaillées, accompagnées de références nombreuses et variées, peuvent, dans bien des cas, suppléer aux documents eux-mêmes. En revanche, il sera presque toujours utile de se reporter du document au Regeste, car M. le chanoine Chevalier ou bien a donné des dates aux actes qui n'en avaient pas — ce qui n'était pas toujours chose facile — ou bien, d'autres fois, sans se contenter de celles que les éditeurs avaient proposées, il les a critiquées et rectifiées. Tel qu'il se présente, le Regeste Dauphinois est appelé à rendre aux historiens les services les plus réels. D'une clarté et d'une correction typographiques remarquables, il sera un instrument de travail tel que n'en possède, du moins à notre connaissance, aucune province de France, et dont nul n'était plus à même de donner le modèle que M. le chanoine U. Chevalier. Il ne nous reste plus en terminant qu'à souhaiter la continuation dans un avenir prochain, et l'achèvement d'un travail précieux pour tous ceux que l'histoire intéresse [1].

L. Royer.

Pierre Besnard. — *Recherches historiques sur l'abbaye de Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône.* Première partie : Des origines au 7 mai 1562 (Extrait du *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'École des Minimes de Chalon-sur-Saône*, 1910). Autun, Impr. Notre-Dame des Anges, 1910, in-8° de 26 pages. — Deuxième partie : Du 7 mai 1562 à la Révolution. Autun, Impr. Notre-Dame des Anges, 1912, in-8° de 28 pages.

L'abbaye de Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône a été fondée, dit-on, par saint Flavius, évêque de Chalon, dont l'épiscopat se place entre 580 et 591. Elle se rangea de bonne heure sous la règle bénédictine et acquit le monopole des inhumations, privilège qui motiva entre elle et l'évêque diocésain une querelle de plus de trois siècles (1133-1456). Au xvi^e siècle, presque fatalement, on trouve parmi les commandataires un Italien, en l'espèce Nicolas Ridolfi, neveu de Léon X; les huguenots pillent le couvent et boutent les moines dehors (7 mai 1567); enfin l'on use de moyens judiciaires contre les abbés pour les rappeler au devoir de l'aumône. Les Bénédictins ne revinrent jamais dans leur monastère, que Charles IX fit saisir pour y dresser une citadelle, l'un des derniers remparts de la Sainte Ligue. Réinstallés en ville, ils s'agrégèrent par la suite à la Congrégation de Saint-Denis (juillet 1622), puis à celle de Saint-Maur (juillet 1662); mais cette dernière

1. Le savant auteur nous permettra-t-il une légère observation? Pour les documents qui peuvent trouver place entre deux dates, nous eussions préféré les voir mettre à la date finale plutôt qu'à l'initiale. En dehors de la facilité plus grande de consultation qu'elle procure, c'est là, semble-t-il, une méthode plus strictement *historique* en ce qu'elle n'empiète pas, comme l'autre, sur l'avenir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

affiliation n'infusa pas une vie nouvelle dans l'abbaye : les religieux se recrutaient avec peine et à Chalon, qui était l'asile d'une vraie pléiade littéraire, on déplorait surtout la stérilité de leurs talents. Les revenus de l'abbaye, sensiblement diminués à la fin du XVI^{e} siècle, en raison de nombreuses aliénations de biens, allèrent depuis en augmentant jusqu'à la Révolution. Un peu avant cette date, le temporel produisait près de 12 000 livres pour à peine 5 000 livres de charges, et l'abbé jouissait d'environ 25 000 livres. L'église monacale, transformée un moment en temple de la Raison, puis en magasin à fourrages, a été rendue au culte en 1802.

On pourrait reprendre cette histoire par le détail et lui donner plus de développements; l'auteur serait tout désigné pour entreprendre ce travail. Je ne crois pas cependant qu'on aboutisse à des conclusions bien différentes de celles qu'il nous présente aujourd'hui. Ces *Recherches historiques* conduites avec soin et traitées avec goût constituent un travail sérieux et d'une lecture agréable. Victor CARRIÈRE.

Jacques LAURENT. — *Cartulaires de l'abbaye de Molesme* (916-1250). *Recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne, publié avec une introduction diplomatique, historique et géographique.* Tome II. Texte et index. — Paris, Picard, 1911, in-4° de XXIII-740 pages.

Nous avons eu l'occasion de dire, ici-même, lors de l'apparition du premier tome de cet important travail, tout le bien que nous pensions de l'ouvrage de M. Laurent. Nous n'y reviendrons pas. Nos lecteurs connaissent, au moins par notre compte rendu, le contenu du premier tome et ce que furent les cartulaires de la célèbre abbaye. Dans ce second volume, M. Laurent nous donne le texte critique et savamment annoté des documents qui ont fait l'objet de son étude. Le premier cartulaire, terminé sous l'abbé Giraut, vers 1142, est édité d'après les pièces originales toutes les fois que l'a pu l'éditeur et d'après les copies du XII^{e} siècle arrivées jusqu'à nous. Avec raison, M. Laurent a reproduit les deux textes, qui font plus que de se rectifier et de se compléter. Pour le second cartulaire, entrepris avant 1250, l'éditeur a complété par les pièces originales les compilations abrégées et a publié son texte sous forme d'inventaire analytique en donnant *in extenso* les documents importants. Ce travail était délicat. L'auteur l'a fait avec un si grand soin que tout ce qui peut intéresser un point d'histoire, de droit, d'institution a été pieusement reproduit. Huit appendices, composés de textes déjà publiés ailleurs ou inédits, complètent les cartulaires et mettent entre toutes les mains les documents nécessaires et connus pouvant intéresser Molesme d'abord, puis Langres et toute la région. Des tables, très soigneusement rédigées, terminent cet important travail qui s'ouvre par une étude sur la sigillographie de Molesme et par une fort belle planche reproduisant dix-huit sceaux. Souhaitons que ce travail, dans lequel tous les côtés intéres-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sants : histoire, philologie, institutions, mœurs, géographie, onomastique, ont été mis en lumière et étudiés minutieusement, suggère à d'autres érudits la pensée de faire œuvre semblable pour d'autres grandes abbayes de l'ancienne France. François BAILLARD.

F. FABRÈGE. — *Histoire de Maguelone*, tome III. — Paris-Montpellier, 1911, grand in-4° de 656 pages.

L'influence de M. F. Fabrège a été grande sur le développement de la science historique dans le département de l'Hérault. Depuis plus de quarante ans, il n'a été étranger à aucun fait important, soit qu'il s'agisse de ressusciter nos vieilles gloires, soit de créer un mouvement. Admirateur du passé, restaurateur de la vieille cathédrale de Maguelone, infatigable chercheur et grand érudit, nul mieux que lui ne pouvait écrire l'*Histoire de Maguelone*, dont le 3e volume vient de paraître, presque tout entier consacré à l'histoire de notre Université au moyen âge. On pourra peut-être l'accuser d'avoir un peu trop agrandi son sujet. Tel chapitre de ce volume : *Maguelone centre du cycle épique*, paraît un peu faible. L'auteur semble épris, autant que Pierre de Provence, de la belle Maguelone. Mais on admirera les chapitres consacrés à nos écoles au moyen âge et le rôle de la papauté et des évêques de Maguelone, que l'auteur fait fort bien ressortir. C'est à la suite d'Alexandre III que Placentin quitte l'Italie pour venir fonder à Montpellier une école de droit ; c'est poussé par l'évêque de Maguelone que Guillem VIII accorde (1181) tant de liberté à l'école de médecine, dont personne ne peut fixer exactement l'origine, et c'est un légat des papes, Conrad, qui, en 1220, lui donne ses premiers statuts; c'est enfin un pape qui crée notre Université en 1289. Avant lui, Germain avait écrit une notice sur nos écoles, qui a été imprimée en tête du *Cartulaire de l'Université de Montpellier* (1890). M. Fabrège, avec une érudition peu commune, laisse bien loin derrière lui son devancier soit sur la documentation et la précision au sujet de l'antiquité de nos écoles et de leur organisation, soit surtout dans l'appréciation des faits, dans lesquels il apporte toujours un esprit catholique et scientifique. J. ROUQUETTE.

H. GRANGE. — *Académie de Nîmes. Sommaires des lettres pontificales concernant le Gard (ancien diocèse de Nîmes, d'Uzès, et partie d'Avignon et d'Arles), émanées des papes d'Avignon. XIVe siècle.* Ire partie. — Nîmes, Chastau, 1911, in-8° de 280 pages.

Les rapports continuels des papes d'Avignon avec la France, la contribution que l'étude plus précise des documents pontificaux apporte à l'histoire particulière des divers bénéfices, les ressources considérables qu'elle présente pour la connaissance plus approfondie de l'histoire ecclésiastique, rendent fort précieuses les tentatives comme celle de M. Grange. La série des Registres des papes d'Avignon est loin d'être

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

complètement publiée par l'École française de Rome et par les chapelains de Saint-Louis-des-Français, qui ont pris la charge de publier, les premiers, les lettres secrètes et curieuses, les seconds, les lettres communes, celles de privilèges et d'indulgence; l'absence de tables (les volumes étant loin d'être achevés) en rend le maniement très difficile. Aussi on ne saurait trop louer l'œuvre de M. Grange; il faut souhaiter qu'elle soit menée avec rapidité et munie de bons index. Le 1er fascicule présente, avec de grandes qualités, un certain nombre de défauts et de fautes de détails qu'il suffira de signaler à l'auteur pour qu'ils disparaissent dans les fascicules ultérieurs. Les abbréviations sont beaucoup trop nombreuses et souvent on est assez embarrassé pour les résoudre; elles ne sont pas uniformes, on a tantôt *archiepus.* tantôt *archiepiscop.*; tantôt *eccla* ou *eccles.* ou *eccl.* Les dates ne sont pas non plus indiquées d'une manière uniforme, tantôt on lit *Av.*, tantôt *Aven.*; *Vill. nov. Av. di* (p. 203) et *Villam novam, Av. d.* (p. 221); ailleurs le lieu est indiqué complètement : *Viterbis* (p. 203), *Muntepewllanum* (p. 204). La ponctuation gagnerait à être plus régulière. Certaines erreurs sont regrettables, telle l'attribution à M. Daumet de la publication des Registres de Clément VI, au lieu de ceux de Benoît XII. Mais ce sont là des négligences de détail que l'auteur fera certainement disparaître dans la suite et qui n'enlèvent rien à l'utilité de sa publication. Léon MIROT.

Maurice ROY. — *Un grand artiste de la Renaissance : le sculpteur Pierre Bontemps* (1505-1568). (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXX), 1911, in-8° de 107 pages. XLVIII pièces justificatives, 4 planches. — *La Sainte Chapelle du bois de Vincennes ; son achèvement sous Henri II par Philibert de Lorme* (1548-1556). (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. LXXI), 1912, in-8° de 63 pages.

Les archéologues n'ont pas oublié l'étude d'une portée considérable pour l'histoire de l'art du XVIe siècle, publiée il y a quelques années par M. Maurice Roy sur *les deux Jehan Cousin*, 1490-1560, 1522-1594 (Sens, Duchemin, 1909) et dans laquelle il montrait que les œuvres attribuées jusqu'à ce jour à un seul Jehan Cousin devaient être partagées entre deux personnages du même nom, le père et le fils, tous deux artistes de grand talent. De longues recherches faites patiemment dans les vieux minutiers de notaires l'amenèrent à cette belle découverte.

Depuis, continuant ses études sur l'époque de la Renaissance, M. Roy a lu à la Société des Antiquaires de France deux mémoires fort remarqués dont le premier met en lumière un grand artiste du XVIe siècle jusqu'ici peu connu, Pierre Bontemps, et dont l'autre apporte de nouveaux détails sur l'achèvement de la Sainte Chapelle de Vincennes entrepris par le grand architecte Philibert de Lorme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pierre Bontemps est resté trop longtemps ignoré. C'est un des sculpteurs qui font le plus d'honneur à la Renaissance française. Philibert de Lorme, qui eut la haute direction des principaux travaux d'art entrepris au temps d'Henri II, eut fréquemment recours à son talent et lui confia à plusieurs reprises l'exécution des sculptures de monuments que le roi lui avait commandés. Un grand nombre de marchés passés entre Philibert de Lorme et les divers artistes auxquels il s'adressait pour l'accomplissement des travaux dont il était chargé, ont été retrouvés par M. Roy. Ils jettent un jour nouveau sur les détails d'exécution des œuvres d'art de cette époque et permettent, pour un certain nombre d'entre elles, de déterminer d'une façon précise la part de collaboration que chacun de ces artistes y apporta. Parmi les plus curieuses de ces pièces, figurent les marchés concernant la construction du tombeau de François Ier à Saint-Denis, et dont nous avons, grâce aux recherches de M. Roy, la série presque complète.

Ceux-ci nous apprennent que Philibert de Lorme avait confié, vers la fin de 1547, à un sculpteur d'Orléans, François Carmoy, le soin de préparer l'ensemble du tombeau, que, celui-ci étant mort peu après, laissant son travail seulement ébauché, l'architecte fit appel, pour l'achèvement du monument, à plusieurs artistes et surtout à Pierre Bontemps.

D'après les termes des divers marchés conclus à cet effet, on peut établir que les deux « gisants » de François Ier et de Claude de France, dont on admire à Saint-Denis le réalisme si émouvant, furent presque entièrement l'œuvre de Bontemps. Il eut également une certaine part dans l'exécution des statues de « priants » des enfants du feu roi, qui se trouvent sur le dais du tombeau. Les admirables bas-reliefs du soubassement sont uniquement de sa main ; l'une des faces représente la campagne de Marignan, l'autre celle de Cérisoles : le marché, daté du 6 octobre 1552 (pièce justif. n° XIX), nous apprend que le sculpteur s'engageait à « eslever et esliger les histoires de la deffaicte de la journée de Cérizolles selon le texte de l'histoire, des annales et cronicques de France... » et à représenter sur ces bas-reliefs « gens de pied, artillerie, enseignes, estendars, trompettes, clérons, tabours, phifres, munitions,... et autres choses aprochans et suyvans la vérité historialle de ladicte cronicque... »

C'est encore à Pierre Bontemps qu'il faut attribuer l'exécution complète de l'urne funéraire, aux sculptures si fines et si délicates, qui devait renfermer le cœur de François Ier et qui fut érigée dans l'église de l'abbaye de Haute-Bruyère, près de Rambouillet. Elle se trouve aujourd'hui à Saint-Denis. Cette commande fut faite au sculpteur le 19 février 1550, pour la somme de 250 écus d'or (pièce justif. n° IX) ; elle contenait, comme d'ailleurs tous les marchés du même genre, et l'on voit par la suite tout l'intérêt qu'ils présentent, les indications les plus détaillées sur la disposition du monument et sur les sujets que l'artiste devait y faire figurer.

Il faut déplorer la perte de la statue de François Ier que Philibert de Lorme avait commandée en 1556 à Pierre Bontemps pour la grand'-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

salle du Palais de Justice de Paris. Cette statue, en pierre de Vernon, haute de sept pieds, « dorée et estoffée » par Guillaume Rondel. disparut, ainsi que toutes les statues des rois de France qui se trouvaient dans la grand'salle, au cours du terrible incendie du 7 mars1618. Bontemps fut sans doute aussi l'auteur des statues d'Henri II et de François II qu'avait commandées Catherine de Médicis, en 1563, pour la même salle. La notoriété de Pierre Bontemps lui valut aussi les commandes des particuliers : le Louvre possède, dans la salle Jean-Goujon, la très belle statue funéraire de Charles de Maigny, capitaine des gardes d'Henri II; le personnage est représenté assis, l'épée au côté et couvert de son armure; il est accoudé sur son bras gauche, et appuie sa tête sur sa main; les yeux sont fermés, il semble reposer tranquillement. La mort, ici, n'est qu'un sommeil calme et paisible. Jusqu'à présent cette œuvre était demeurée anonyme. Lenoir l'avait attribuée, sans aucune preuve, à Paul Ponce. Le marché détaillé, daté du 24 juin 1557, par lequel Martienne de Maigny, sœur du défunt, commande à Bontemps l'érection du monument, établit désormais une certitude. Nous n'avons pas sans doute la série complète des œuvres de Pierre Bontemps. Celles que nous connaissons suffisent à le mettre au premier rang parmi les sculpteurs du règne d'Henri II. Bien des rapprochements seraient à faire, et peut-être pourrait-on, sans courir grand risque de se tromper, attribuer au grand artiste quelques-unes des plus belles sculptures encore anonymes de cette époque, notamment l'admirable statue de Guillaume du Bellay, à la cathédrale du Mans.

Lorsque Philibert de Lorme reçut la direction des travaux de la Sainte Chapelle de Vincennes, fondée en 1379 par Charles V et abandonnée sous Charles VII, il y avait encore beaucoup à y faire, puisque les voûtes n'étaient pas construites. Jusqu'à présent, on savait, sans plus ample détail, que le grand architecte avait achevé la construction de cet édifice, puisque c'est lui-même qui l'a écrit. Les documents publiés par M. Roy nous donnent le détail de ses travaux. Le 20 avril 1548, il traitait avec Jehan de la Gente, maître maçon tailleur de pierres à Paris, pour la construction des voûtes « suyvant l'estat de charge, arrachement et ordonnance des doubleaux et ogives qui de présent sont commencez. » On voit donc que Philibert de Lorme, respectant le tracé projeté, fit exécuter, et cela en plein milieu du xvi^e siècle, des voûtes du plus pur style gothique. Un an plus tard, ces voûtes étaient à peu près terminées, car nous voyons l'architecte s'entendre le 13 juin 1549, avec le peintre Charles Carmoy, pour la décoration des « clez, ogives et circonférences des voultes. » En 1550, il s'occupait de l'érection d'un jubé et faisait faire par Francisque Scibec, l'auteur des boiseries de la galerie François I^er à Fontainebleau, la grande porte d'entrée, aujourd'hui disparue, et les stalles du chœur, également détruites. Rien ne subsiste non plus d'un grand perron nonumental donnant accès au grand portail entrepris par le maçon Jean de la Gente, en 1551. Un plan de l'architecte Le Van, datant de 1658, permet de se rendre compte de sa disposition.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. Roy donne également de nouveaux détails sur les magnifiques vitraux, une des œuvres les plus belles du XVI[e] siècle, qui ornent encore aujourd'hui le chœur de la chapelle de Vincennes. On sait que ces vitraux représentent des scènes de l'Apocalypse et sont inspirés de l'œuvre de Dürer. Une légende voudrait qu'ils eussent été dessinés par Jehan Cousin. Mais M. Roy n'est pas de cet avis; pour lui, ce serait Philibert de Lorme lui-même qui en aurait exécuté les cartons et cela avant le 15 avril 1551, date d'un marché passé pour la confection matérielle des verrières avec Nicolas Beaurain, maître vitrier célèbre. Grâce à ce marché, on peut conclure que les dessins de ces vitraux ne sont pas une copie des gravures du Petit Bernard, malgré l'analogie frappante qu'on y remarque, puisque ces gravures ne sont que de 1553. Ne serait-ce pas au contraire Philibert de Lorme qui inspira le Petit Bernard? Ces verrières ne furent posées que vers 1556; depuis, elles ont subi beaucoup de vicissitudes et ont été l'objet de fâcheux remaniements.

On voit donc tout l'intérêt que présentent les marchés et tous les actes conservés dans les études de notaires. Il y a là des trésors qui resteront ignorés tant qu'on n'aura pas procédé au classement si souvent demandé de ces précieuses archives. Ces recherches, dans l'état actuel, présentent des difficultés matérielles considérables, et il faut d'autant plus féliciter M. Roy de ses trouvailles qui font le plus grand honneur à sa clairvoyance et à son érudition. Paul Deschamps.

Ch. Hirschauer. — *Correspondance secrète de Jean Sarrazin, grand-prieur de Saint-Vaast, avec la cour de Namur* (1598). — Arras, Guyot, 1912, in-8° de XXXVII-173 pages. 3 planches hors texte.

Cette publication de M. Hirschauer est une précieuse contribution à l'histoire politique et religieuse des Pays-Bas, et principalemennt des provinces de l'Artois, de la Flandre gallicane et du Hainaut, au moment où elles vont conclure, à Arras, la confédération qui sauva le catholicisme dans les provinces wallonnes et, plus tard, dans les provinces méridionales des Pays-Bas.

Une Introduction sobre et complète, I-XXVI pages, introduit réellement le lecteur au milieu des complications créées dans les Pays-Bas par les compétitions des Johannistes, Catholiques, Orangistes, Patriotes, Alençonnistes, etc. Elles sont exposées avec une grande clarté. Tout d'abord l'auteur nous fait connaître son personnage, et nous dit par quelles qualités et quels services le fils de l'hôte de l'auberge du *Chaudron*, à Arras, parvint, et rapidement, aux dignités éminentes d'abbé de Saint-Vaast, puis d'archevêque de Cambrai et de prince du Saint-Empire. Il s'étonne avec raison et il regrette que ce religieux, homme d'État et prince de l'Église tout ensemble, n'ait pas encore trouvé qui écrivît son histoire. En l'attendant, M. Hirschauer fournit à qui l'entreprendra la page la plus dramatique, la plus vraiment historique de cette vie si agitée et si utilement dépensée. Cette page, M. Hirschauer

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne l'écrit pas, il la donne tout écrite par Sarrazin lui-même, en publiant la correspondance du grand-prieur de Saint-Vaast, au cours de cette année 1573, « année de fièvre politique, » comme l'appelle l'auteur, et qui fut bien pour nos provinces des Pays-Bas l'*année terrible*.

La première lettre est du 5 janvier, la dernière du 3 décembre 1570. C'est le 7 janvier 1579 que fut signé l'accord appelé la « paix d'Arras ». Le recueil comprend 41 lettres: 35 sont prises sur les originaux, et 6 sont entièrement inédites.

On comprend en pareilles circonstances l'intérêt que présente la correspondance d'un politique aussi renseigné, mêlé à toutes les intrigues de l'époque. Les lettres de Sarrazin sont presque toutes adressées, par voie de France, au secrétaire de don Juan qui tenait ses quartiers à Namur. La correspondance s'échangeait à l'aide de nombres conventionnels, désignant des villes ou des personnages, à l'aide de pseudonymes et d'un chiffre dont M. Hirschauer donne l'explication et la clef. Une abondante bibliographie et les notes savantes qui accompagnent le texte font de cette publication un document de toute première valeur.

O. BLED.

Dom Léon GUILLOREAU. — *Les mémoires du R. P. dom Bernard Audebert... (Archives de la France monastique*, t. XI). — Paris, Jouve, 1911, in-8º de XVI-333 pages.

Ces mémoires de dom Audebert, dont le manuscrit est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale, commencent en 1642 pour se terminer en 1654. Ce sont des *Mémoires domestiques* dans toute la force du terme, car en dehors des événements concernant l'ordre bénédictin, il y a peu à glaner dans ces pages pour l'histoire générale. Dom Guilloreau, dans une intéressante Introduction, met en pleine lumière la figure de dom Bernard Audebert, qui joua un certain rôle dans la jeune Congrégation mauriste et fut, de 1660 à 1672, supérieur général. Après avoir assisté aux infructueux essais d'englober la Congrégation de Saint-Maur dans celle de Cluny, il eut la joie de voir la branche bénédictine, à laquelle il s'était comme greffé, grandir libre et indépendante, produisant des fruits magnifiques de vie religieuse et scientifique. C'est sous son généralat et grâce à son impulsion personnelle que l'abbaye de Saint-Germain devint le grand centre intellectuel que l'on sait. Les événements dont il est perpétuellement fait mention dans ces *Mémoires* viennent de trouver leur historien dans le P. Denis. Son livre « Richelieu et la réforme des monastères bénédictins » en est le très intéressant commentaire.

Albert VOGT.

Daniel DELAFARGE. — *L'affaire de l'abbé Morellet en 1760*. — Paris, Hachette, 1912, in-8º de VIII-81 pages.

L'année 1760 est une date capitale dans la lutte philosophique; elle marque le paroxysme de la querelle entre les Encyclopédistes (le privilège de l'*Encyclopédie* venait d'être révoqué) et leurs adversaires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au premier rang de ceux-ci, se distingua Palissot, qui publia en mars de cette année-là sa comédie des *Philosophes*, que l'on peut lire encore avec plaisir entre *les Femmes savantes* et *le Monde où l'on s'ennuie*. La pièce mit en colère les Encyclopédistes, et leur ami l'abbé Morellet résolut de les venger, par une satire : *la Vision de Palissot*, parue, anonyme, au mois de mai. Attaquer Palissot n'était rien aux yeux de la police; mais le pamphlet contenait une phrase de mauvais ton à l'adresse de M^lle de Robecq. On rechercha l'auteur; Morellet découvert dut faire à la Bastille un séjour, pas bien dur, de sept semaines, qui ne nuisit point à sa popularité. Il en fut tiré grâce à d'Alembert, à la maréchale de Luxembourg et à J.-J. Rousseau.

Nous connaissions déjà cet épisode par les *Confessions* de ce dernier, par les *Mémoires* de Morellet lui-même et surtout par Delort (*Histoire de la détention des philosophes*, 1829). M. Delafarge, qui a consacré sa première thèse à Palissot, était tout qualifié pour reprendre cette histoire et la compléter. Il a fait ce travail à l'aide de plusieurs documents inédits que l'on trouvera réunis dans un appendice du plus haut intérêt. En effet, cette aventure de Morellet n'est pas seulement curieuse en elle-même; elle constitue encore un témoignage significatif sur le rôle du pouvoir, et en particulier de Malesherbes, dans la lutte encyclopédique, et elle confirme l'article très « historique » de Brunetière (*Étud. crit.*, t. II) sur la *Librairie sous Malesherbes*. Malesherbes ne poursuit ses amis les philosophes que quand il ne peut pas faire autrement et il tient à ne sévir qu'avec élégance. Son sous-ordre Salley est tout heureux de lui annoncer que l'abbé a été conduit à la Bastille par M. d'Hémery « avec tous les bons procédés qu'il a pu mettre dans une aventure aussi fâcheuse. » Les philosophes sont une puissance dans l'État, on les craint, et on les flatte; ils sont si spirituels ! L'épisode étudié par M. Delafarge est une de ces persécutions dont parle Burke — cependant moins documenté que nous — « persécutions faibles et passagères qui ont lieu contre les gens de lettres plutôt par égard pour la forme et pour la décence que par l'effet d'un ressentiment sérieux. » Nous devons remercier M. Delafarge de nous l'avoir contée avec exactitude et clarté.

Louis HOGU.

A.-C. SABATIÉ. — *Les massacres de Septembre. Les martyrs du clergé.* — Paris, Beauchesne, 1912, in-8° de 472 pages.

La rédaction de ce livre se rattache au procès de béatification des prêtres qui moururent pour la foi à Paris en septembre 1792. L'instruction, commencée en 1901, s'est achevée le 5 février 1906 et n'a pas exigé moins de cent soixante et onze sessions. La liste présentée à la Congrégation des Rites comprenait deux cent seize noms. M. Sabatié obtint en 1908 qu'on y ajoutât un nom omis par Guillon dans ses *Martyrs de la foy pendant la Révolution française*, celui du prêtre aveyronnais Charles Carnus.

Cet ouvrage a pour objet de démontrer que les prêtres victimes des massacres de septembre 1792 ont sacrifié leur liberté et leur vie pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rester fidèles à Dieu, à l'Église et à leur conscience de vrais catholiques. L'auteur prouve donc : 1° que le serment à la Constitution civile du clergé était schismatique; 2° que les ecclésiastiques en question ont été incarcérés et mis à mort pour l'avoir refusé. On trouvera dans son livre la description des scènes sanglantes qui se déroulèrent à Paris, aux Carmes, au séminaire Saint-Firmin, à l'Abbaye et à La Force. La parole est laissée d'ordinaire à des témoins. De tels récits sont toujours poignants. D'excellentes phototypies nous présentent les divers théâtres de ces criminelles hécatombes. M. Sabatier détermine ensuite les grands coupables et raconte leur pitoyable destinée. Le chapitre intitulé : *A la mémoire des martyrs* résume les efforts tendant à obtenir la canonisation.

Le livre ne s'arrête point là. On trouve, à la suite de cet exposé, une biographie détaillée de Charles Carnus, professeur au collège de Rodez, connu par l'ascension en montgolfière du 6 août 1784, massacré à Saint-Firmin (60 pages); des notices sur trois prêtres aveyronnais, Jean-Antoine Seconds, Pierre-Jean Garrigues, Jean Lacan, et sur huit prêtres sulpiciens, qui périrent aussi en septembre 1792.

Seule, cette seconde moitié du volume ajoute à nos connaissances. Mais la première tire du sujet lui-même un plus vivant intérêt. Malheureusement, pas plus que le travail sur *Debertier et le clergé de Rodez*, cet ouvrage n'est armé d'un appareil scientifique. Cela est d'autant plus regrettable que l'auteur a puisé aux meilleures sources et que maintes fois il verse aux débats des pièces originales et inédites.

L. DE LACGER.

H. THÉDENAT. — *Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution* (1791-1799), publié avec une introduction, une notice et des notes. — Paris, Hachette, 1912, XIV-291 pages.

Le journal de l'abbé Nicolas Alaidon, que M. l'abbé Thédenat publie, provient de la bibliothèque de S. Ém. le cardinal Mathieu, léguée par lui à la procure de Saint-Sulpice à Rome. Il fut écrit entre 1799 et 1801 à Eischtætt, où l'exilé s'était retiré, ayant refusé de prêter le serment constitutionnel.

Le grand intérêt de ce journal, publié avec beaucoup de soin par M. Thédenat, ne réside pas dans les faits que raconte cet excellent prêtre. Ces faits sont connus; l'écrivain, du reste, confond souvent et explique mal ou incomplètement ce qu'il sait et ce qu'il entend. Le véritable intérêt du journal, et aussi son utilité, se trouve être la personne même de M. Alaidon, la façon dont il pense, dont il agit, dont il est reçu, comme les indications locales qu'il fournit soit sur le clergé de Lorraine, soit sur le clergé qu'il apprend à connaître au cours de son long et triste exode. Car il fut long le voyage qui, de sa petite paroisse Saint-Pierre à Saint-Mansuy, au faubourg de Toul, qu'il dirigeait depuis vingt-six ans, conduisit M. Alaidon à travers toute l'Allemagne et jusqu'en Pologne. Parti en juillet 1792, le bon curé ne rentra chez lui qu'en 1802 et encore pour n'y plus trouver son église paroissiale

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il avait fait construire et qui fut vendue pendant la Révolution. M. Alaidon avait cinquante-trois ans quand éclata la Révolution. Bon prêtre, comme la plupart de ceux dont il est question dans ce journal, il dut quitter sa paroisse, tandis que le curé constitutionnel y arrivait. Tour à tour, il s'en alla à Nancy, à Verdun, dans le Luxembourg, à Trèves, à Cologne, en Westphalie, à Eichstætt, en Bavière, en Saxe, en Pologne. De là il revint à Dresde, s'en alla en Bohême et finalement revint à Eichstætt par Constance. Certes, ce n'était pas le goût des voyages qui poussait ainsi le pauvre M. Alaidon à se transporter d'un lieu dans un autre. Il y était contraint par les armées françaises qui marchaient sur ses talons. Parfois il arrivait en un endroit avec la volonté de s'y fixer. Il trouvait bien vite quelques leçons de français. Le clergé allemand était bon pour les pauvres émigrés. Tout allait pour le mieux ou au moins mal, quand tout à coup on apprenait l'arrivée des Français. Il fallait fuir et aller sous un autre ciel demander aux hommes un peu de pain et un peu de paix.

Si le *Journal* de M. Alaidon est intéressant parce qu'il nous fait saisir sur le vif un de ces prêtres d'avant la Révolution si souvent calomniés et la générosité vraiment chrétienne du clergé et du peuple catholiques de l'Allemagne, l'édition qu'en donne M. Thédenat est extrêmement utile pour la connaissance de l'Église lorraine au début de la Révolution et du clergé qui la représentait. M. Thédenat, en effet, a soigneusement identifié les personnes dont il est question dans le *Journal* et, soit en France, soit en Allemagne, soit en Pologne, éclairé, par des renseignements puisés à bonne source, les indications géographiques et ecclésiastiques fournies par M. Alaidon.

Les historiens de la Révolution seront certainement reconnaissants à M. l'abbé Thédenat d'avoir, un instant, suspendu pour eux ses travaux d'archéologie romaine et de leur avoir donné ce *Journal* de M. Alaidon qui méritait d'être publié.

Albert Vogt.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

REVUE DES PÉRIODIQUES

M. Maurice Prou, dans *Le Moyen Age* (IIe série, tome xvi (1912), p. 346-347), fait remarquer, *à propos des divers styles usités pour compter les années de l'Incarnation*, que le style de Pâques ne se rattache à aucune idée mystique. L'usage, non pas de fixer le commencement de l'année, mais, pour parler plus exactement, de changer le millésime à cette date, est sorti de l'habitude d'attacher au cierge pascal, au moment où on le bénissait, le samedi saint, une pancarte contenant les éléments de comput empruntés aux tables de Pâques, dites de Denys le Petit, et qui d'ailleurs n'étaient que le développement des tables dressées par ce moine scythe. L'éminent professeur de diplomatique déclare en outre qu'il est inexact de parler d'un commencement d'année à l'Annonciation ou à Pâques (car le 1er janvier est toujours resté le premier jour de l'an), mais qu'il faut parler d'une mutation de millésime. Et c'est bien ainsi que s'exprimaient les gens du moyen âge. M. Latouche a relevé (*Annales du Midi*, xxiv, 231-235), dans un registre de notaire de la région de Montauban, cette mention placée avant un acte du 25 mars 1368 : *Hic mutatur incarnatio*; et ailleurs, en 1471 : *festum Annunciationis... in quo festo mutatur incarnatio seu millesima.*

P. Liebaert : *Règlement d'avouerie en faveur de l'abbaye de Saint-Denys en France.* (*Revue Bénédictine*, janvier 1913, p. 70-78.) L'auteur étudie un acte dont nous n'avons que la copie, laquelle, du reste, date du xie siècle et doit être probablement contemporaine de l'original. Par cet acte, le roi Robert II fixa les règles de l'avouerie de Saint-Denis dans les domaines de Cires et d'Ully. La charte royale était un chirographe. Ce serait pour nous le plus ancien exemple de cette sorte de diplôme. A. V.

Louis Brehier : *Les chapiteaux historiés de Notre-Dame du Port à Clermont.* Étude iconographique. (*Art chrétien*, septembre-octobre 1912, p. 339-350. Dernier article.) Les plus anciens chapiteaux sont ceux du narthex ; ceux du chœur datent de 1185 et sont dus à maître Robert. Ils paraissent avoir été faits les derniers. L'ensemble de la décoration appartient au xiie siècle. A. V.

L.-H. Labande : *Les peintres niçois aux* xve *et* xvie *siècles.* (*Art chrétien*, sept.-oct. 1912, p. 325-338.) A propos de l'Exposition organisée au printemps 1912, l'auteur étudie les peintres qui ont exercé leur art dans le comté de Nice. Sans refaire la biographie de ces artistes et sans redonner la nomenclature de leurs œuvres connues, M. Labande étudie la composition, les sujets traités, les dispositions des œuvres qui ont été exposées, comme les sentiments qui ont animé les peintres. A.V.

L. Bastide : *Gérard Roussel, abbé de Clairac, sa maison des champs et son entrevue avec Calvin.* (*Bull. Soc. hist. Prot. franç.*, nov.-déc. 1912, p. 546-550.) L'auteur pense qu'il s'agit de la maison de La Salle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui fut l'objet de longs procès dans la suite et que c'est là que Calvin vit Roussel en 1534. A.V.

J. Mathorez : *Le poète Olényx du Mont-Sacré, bibliothécaire de Mercœur.* (*Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, n. 8, 9, 10, année 1912, p. 357-371 et 479-496.) Chef de la Ligue en Bretagne, Mercœur eut à sa dévotion des partisans dévoués qui mirent leur éloquence et leur plume à sadi sposition. Olényx du Mont-Sacré — Nicolas de Montreux — fut le plus remarquable des pamphlétaires de la pléiade de Nantes. M. Mathorez a retracé son existence aventureuse et étudié ses œuvres, qui sont curieuses à plus d'un titre. Olényx fut poète dramatique et c'est même à raison de ses œuvres théâtrales que son nom est cité dans les histoires générales de notre littérature. A la fin de sa vie, Olényx se rallia à la cause d'Henri IV et fut nommé curé de Barenton. Olényx a rédigé une histoire de la guerre des Turcs qui est une apologie de son maître, le duc de Lorraine.

Victor Giraud : *Un livre de Brunetière sur Bossuet.* (*Revue des Deux Mondes*, 1er nov. 1912, p. 150-162.) Ces quelques pages ont été écrites pour servir de préface à un recueil d'articles sur Bossuet. Nous donnerons prochainement un compte rendu de ce volume. M. Giraud indique les raisons pour lesquelles Brunetière s'est toujours fait le champion de cette gloire hautaine. Bossuet a peu influé sur le tempérament du grand critique, dont Pascal fut le véritable maître de la vie intérieure. J. M.

C.-G. Picavet : *Les préliminaires de la conversion de Turenne.* (*Revue de Paris*, 1er nov. 1912, p. 188-202.) Turenne s'est converti en 1668. L'événement fut sensationnel, mais non soudain. Estimant que, pour l'étude de cette conversion, les historiens ont toujours fait table rase des faits antérieurs à l'année 1660, M. Picavet recherche les différentes influences qui, avant cette époque, ont préparé la conversion de Turenne. En contact avec le duc d'York et les Anglais, de 1652 à 1655, Turenne fut frappé de l'indépendance des Anglais en matière religieuse, il admirait au contraire les habitudes d'obéissance que donne aux esprits le catholicisme romain. Au point de vue religieux, il craignait pour les sujets du roi la contagion du protestantisme anglais. En dehors de ces considérations d'ordre politique, Turenne subit des influences morales très diverses; dès l'année 1659, il était très indépendant au point de vue religieux et, s'il demeurait le chef nominal du protestantisme français, ses convictions étaient déjà fort ébranlées. J. M.

N. Weiss : *La suppression de l'Église huguenote de Saint-Pons de Thomières* (1562-1563). (*Bull. Société hist. Prot. franç.*, nov.-déc. 1912, p. 500.) L'auteur publie un document intitulé : « Doléances et remonstrance faicte au roy par le scindic des pouvres fidelles espars en fuytifs de l'église refformée de la ville de Sainct Pons de Thomières... »

P. Ubald : *Notice et extraits d'un manuscrit du Musée britannique*, add. 19.994, *relatif aux Cordelières de Noyen.* (*Études franciscaines*, janv. 1913, p. 63-73.) Il s'agit du *Livre des professions* de ce monastère fondé en 1637 à Noyen. Le livre porte la date de 1641. L'auteur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donne la liste des professions de 1639 à 1730 et, en appendice, le récit de la fondation de Noyen, tiré du même manuscrit.

B. COMBES DE PATRIS : *Un économiste ignoré, l'abbé Raynal.* (*Revue des Études historiques*, nov.-déc. 1912, p. 694-708.) Cet encyclopédiste eut sur ses contemporains une grande influence dont on peut voir une preuve dans la lettre fameuse où, s'adressant à l'Assemblée constituante, il s'effraye des progrès de la Révolution et ose donner des conseils aux législateurs. Cependant son talent est au fond médiocre; il plagia beaucoup, notamment Diderot. Les faiblesses mêmes de son *Histoire philosophique* firent son succès dans ce siècle frivole et spirituel qu'est le XVIII^e. Il y montre le commerce comme un des plus puissants éléments de civilisation et de progrès; il n'attribue pas un tel rôle à l'industrie; il prêche le retour à la terre; il donne au sujet de l'impôt des règles sages qui font prévoir celles d'Adam Smith. L'abbé Raynal se présentait surtout comme historien; il est proche parent des physiocrates. Il parle de la circulation économique comme s'il avait lu le *Tableau économique*, véritable formule de l'école du Dr Quesnay; il soupçonne déjà la fameuse loi des débouchés, en germe chez Smith et les physiocrates, formulée par J.-B. Say (les produits s'achètent avec des produits). Il a été l'un des instigateurs de la révolution économique accomplie sous l'influence des physiocrates depuis la Constituante jusqu'à la Convention. Il est trop oublié peut-être, conclut M. de Patris.

M. L.

Georges HARDY : *L'anticléricalisme paysan dans une province française* (généralité de Berry) *avant 1789.* (*Annales révolutionnaires*, oct.-déc. 1912, p. 605-624.) L'auteur pense que la pitié manifestée par les philosophes pour le clergé rural n'était que pour accuser plus vivement l'égoïsme du haut clergé. Il essaie ensuite de montrer, au moyen de nombreux extraits de documents judiciaires, que le paysan d'autrefois aurait eu la haine du bas clergé. L'on fait ici une part trop large aux égarés. Cet amas de faits divers ne prouve pas que la Révolution fit une guerre juste à la religion catholique. Les conclusions de M. Joseph Ageorges, particulièrement visé dans son ouvrage sur *Le Clergé rural sous l'Ancien régime* (1910), restent entières et plus vraies que celles de M. Hardy. M. L.

François VERMALE : *Danton, Robespierre, Auguste Comte et M. Aulard.* (*Annales révolutionnaires*, oct.-déc. 1912, p. 625-640.) Les Robespierristes ou anti-dantonistes sont d'ordinaire furieux de la moindre attaque portée contre leur *dieu*, dont M. Gautherot a fait récemment, dans la présente revue, un portrait aussi juste que peu flatteur. On critique M. Aulard qui, étudiant la politique religieuse de Robespierre, lui reproche de vouloir organiser le « pontificat d'un culte néo-chrétien, » Auguste Comte qui voit en lui le représentant de l'école déiste de Rousseau, alors que, suivant M. Mathiez, Robespierre ne serait pas le créateur du culte de l'Être suprême; tous ceux enfin qui n'admirent pas aveuglément la « chandelle d'Arras ». M. L.

Jean-Paul MARAT : *Traits destinés au portrait du jésuite Brissot.* (*Annales révolutionnaires*, oct.-déc. 1912, p. 684-691.) Ce texte, extrait de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'*Ami du peuple* (n° du 4 juin 1792), a été publié pour compléter et rectifier la récente étude que M. Cl. Perroud a écrite sur Brissot en tête de l'édition de sa *Correspondance*. Brissot pouvait être un personnage médiocrement intéressant, un humanitaire dont la mémoire était remplie « de phrases puisés dans quelques célèbres philantropes; » mais autour de Marat, qui le lui reprochait, combien d'humanitaires n'étaient pas autrement philosophes. Le jésuite Brissot mena une vie d'aventures et d'intrigues tant en France qu'en Angleterre, et son « criminel dévouement au cabinet des Tuilleries » ne trouva jamais grâce auprès de Marat. N'oublions pas le duel entre Robespierre et Brissot, et le récent ouvrage de M. H.-A. Gœtz-Bernstein sur *La diplomatie de la Gironde, Jacques-Pierre Brissot* (Paris, Hachette, 1912), où l'on témoigne à l'Incorruptible une violente antipathie. Le haineux article de Marat ne fera pas négliger cet ouvrage. M. L.

LIVRES NOUVEAUX

Histoire générale. — Bossuet. Correspondance, t. vi, octobre 1693-décembre 1694, publiée par MM. Ch. Urbain et E. Levesque. Paris, Hachette, 1912, in-8, 577 p. (Collection « Grands Écrivains de la France ».)

Brune (abbé Paul). Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la France. Franche-Comté. Paris, Bibliothèque d'art et d'archéologie, 1912, in-4.

Compte rendu du congrès eucharistique de l'arrondissement de Bar-le-Duc, sous la présidence de Mgr Chollet. Bar-le-Duc, Saint-Paul, 1912.

Congrès eucharistique de Vienne en Dauphiné, en commémoraison du XV[e] concile œcuménique. Grenoble, Imprim. cath. dauphinoise, 1912, in-8, 236 p.

Fabre (Joseph). Procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc. Paris, Hachette, 1912, 2 vol. in-16.

Lettres de Mgr de Fontanges, évêque de Lavaur (1749-1764), publiées... par le baron de Blay de Gaix, Introduction de M. l'abbé de Fénols. Paris, Champion, 1912, in-8, 274 p.

Matrod (H.). Notes sur le voyage de Fr. Jean de Plan-Carpin (1245-1247). Couvin, Maison Saint-Roch, 1912, in-8, 80 p.

Tournyol du Clos (J.). Les amortissements de la propriété ecclésiastique sous Louis XIII (1639-1640). Paris, Giard et Brière, 1912, in-8, vii-308 p.

Vacant-Mangenot. Dictionnaire de théologie catholique, fasc. 40 (Extrême-onction-Fiançailles). Paris, Letouzey, in-8, 1912, t. v, col. 1921-2272.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Archéologie. — Bonnet (E.). Un autel inédit du XIIIe siècle. Paris, Imp. nationale, 1912, in-8, 12 p. et une pl. (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1911.)

Coyecque (E.). Les orgues de Saint-Jacques-la-Boucherie (1588). (Extrait du *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, 1911, t. XXXVIII.)

Jossier (abbé O.-F.). Monographie des vitraux de Saint-Urbain de Troyes. Ouvrage orné de plus de cent reproductions en photogravures. Troyes, Imprimerie P. Nouel, 1912, in-8, XII- 268 p.

Roy (Maurice). La Sainte-Chapelle du bois de Vincennes. Son achèvement sous Henri II par Philibert de Lorme (1543-1556). (Extrait des *Mém. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, t. LXXI, Paris, 1912.)

Biographie. — Boutard (abbé Ch.). Lamennais, sa vie et ses doctrines. III. L'éducation de la démocratie, 1834-1854. Paris, Perrin, 1913, in-8.

Bourdon (P.). Nouvelles recherches sur Lodovico Canossa, évêque de Bayeux, 1516-1531. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1911.) Paris, Impr. nationale, 1912, in-8, 44 p.

Cans (A.). Les séjours à Reims du cardinal Mazarin pendant la Fronde. Communication faite à l'Académie nationale de Reims. Extrait du t. CXXXI des *Travaux de l'Académie de Reims*. Reims, Monce, 1912, in-8, 26 p.

Entraygues (abbé). Mgr de Royère, évêque de Trégruie, dernier évêque de Castres, d'après des documents inédits (1727-1802). Paris, Lethielleux, 1912, in-16, XVII-380 p., avec armoiries.

Favotier (R.). La vie de saint Samson. Essai de critique hagiographique. Paris, Champion, in-8, II-180 p.

Fliche (A.). Les vies de saint Savinien, premier évêque de Sens. Étude critique suivie d'un édition de la plus ancienne *vita*. Paris, Soc. franc. d'imprim. et de libr., 1912, in-8, II-114 p.

Friteau (P.). Martial de Savignac, curé de Vaiges pendant la Révolution. Laval, Lecerf, 1912, in-16, XVII-78 p.

Gazier (A.). Blaise Pascal et Antoine Escobar. Étude historique et critique. Paris, Champion, 1912, in-8, 76 p.

Giraudin (A.). Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous, fondatrice de la Miséricorde de Bordeaux (1754-1836). Bordeaux, Delbrel, 1912, in-16, 185 p.

Loth (J.). L'abbé Louis Le Gendre (1659-1733). (Extr. de l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*.) Rouen, Gy, 1912, in-8, 28 p.

Louis de Gonzague (le Père). Mgr Vital, frère mineur capucin, évêque d'Olinda (1844-1878). Paris, Libr. Saint-François, 1912.

Martyre de Jean Bucaille (22 avril 1793), d'après un récit du temps, par un arrière-petit-fils de Bucaille. Yvetot, Impr. de l'Abeille cauchoise, 1912, in-8, 7 p.

Nantis (R. de). Un capucin breton au XVIIe siècle. Le R. P. Joseph de Morlaix. (Extrait des *Études franciscaines*.) Couvin, Maison Saint-Roch, 1912, in-8, 127 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pecaut (abbé Th.). Jean-Marie du Laus, archevêque d'Arles. Périgueux, Cassard, 1912, in-8, 158 p.

Piloen (J.-M.). Le premier évêque constitutionnel Expilly, évêque du Finistère (1790-1794). Quimper, Kerangal, 1912, in-8, VIII-141 p.

Sœur Thérèse of Lisieux, The little flower of Jesus. Edited by T. N. Taylor. London, Burns and Oates, 1912, in-8, 444 p.

Histoire locale. — Agnel (abbé A. d'). Fragments d'un bas-relief du XIV^e siècle provenant du mausolée de saint Éléazar de Sabran. Notice complémentaire. (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1911.) Paris Impr. nationale, 1912, in-8, 12 p. 2 planches.

Aimond (C.). L'église Saint-Étienne, ancienne collégiale Saint-Pierre de Bar-le-Duc. (Extrait du t. IX (IV^e série, 1911) des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.*) Bar-le-Duc, Contant Laguerre, 1912, in-8, 125 p. avec 1 plan, des dessins dans le texte et 12 planches hors texte.

Albe (abbé). Les suites du traité de Paris de 1259 pour le Quercy. (Extrait des *Annales du Midi*, t. XXIII, 1911.) Toulouse, Privat, 1911, in-8, 73 p.

Berriat-Saint-Prix (J.). La paroisse de Thuret avant la Révolution. Clermont-Ferrand, A. Dumont, 1912, in-8, 142 p.

Bossebœuf (abbé). Statuts de la confrérie de Saint-Gatrei. (Extrait du *Bulletin de la Société d'archéologie de Touraine*, 1911, p. 246-247.)

Braye (L.). L'image de Notre-Dame-des-Vertus de Ligny-en-Barrois. Bar-le-Duc, Coutant-Laguerre, in-8, 15 p. avec grav. hors texte et dans le texte.

Braye (L.). L'église paroissiale de Ligny-en-Barrois. Bar-le-Duc, Coutant-Laguerre, 1912, in-8, 31 p. avec grav.

Brébisson (R. de). Le prieuré de Fossard en Monlicent (Orne). Bellême, Levayer, 1912, in-8, 32 p.

Callen (J.). Saint-Seurin de Bordeaux, d'après Fortunat et Grégoire de Tours. Paris, Picard, 1912, in-8, 257 p. avec fig.

Coulon (Auguste). Inventaire des sceaux de la Bourgogne recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne. Paris, Leroux, 1912, in-4, XLVIII-336 p.

Crépin (abbé). Liste des curés de l'église Saint-Gilles d'Abbeville. (Extrait du *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, année 1912.) Abbeville, Paillart, 1912, in-8, 12 p.

Duffourc (A.). Madiran : la commune, le prieuré, la paroisse. Tarbes, Larrieu, 1908, in-8, 222 p.

Dusautier (abbé A.). Histoire de la paroisse Saint-Denis à Saint-Omer (Pas-de-Calais) depuis ses origines jusqu'au XX^e siècle. Saint-Omer, d'Homont, 1912, IX-364 p.

Gonthier (abbé). La paroisse de Bons. Annecy, Imp. commerciale, 1912, in-8, 56 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Layral (J. Th.). Défense de la tradition de Saint-Amadour. Paris, Vic et Amat, 1912, in-8.

Lemaitre (H.). La statue miraculeuse de la Sainte-Chapelle. (Extrait du *Moyen Age*, mars-avril 1912.) Paris, Champion, 1912, in-8, 16 p.

Le Page. Note sur la Vierge de Cuverville. (Extrait du *Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure.*) Rouen, Imp. Gy, 1912, in-8, 7 p.

Marquiset (J.). Le tombeau du cardinal de Rochechouart en la cathédrale de Laon. Laon, Westercamp, 1912, in-8, 28 p.

Meyronet (H.). Histoire civile et religieuse de Saint-Cézaire, des origines romaines à nos jours. Vence, Rosentiel, 1912, in-8, 118 p.

Ravenet (L.). Frangy dans les âges (Histoire de la paroisse). Chalon-sur-Saône, Bertrand, 1912, in-8, II-154 p.

Salliard (Étienne). La Terreur à Poitiers. Paris, Oudin, 1912, in-8.

Ordres religieux. — Archelet (abbé). Une abbaye de Bénédictines. Paris, Librairie Saint-Paul, 1912, in-8, xv-161 p.

Brunel (C.). L'original du diplôme des empereurs Louis le Pieux et Lothaire, pour l'abbaye de Corbie (825). (Extrait du *Moyen Age*, mai-juin 1912.) Paris, Champion, 1912, in-8, 17 p.

Coulon (R.). Scriptores ordinis prædicatorum recensiti notis historicis et criticis illustrati auctoribus Fr. Jacobo Quetif et Fr. Jacobo Echard. Fasc. 4 et 5. Paris, Alphonse Picard, 1912, in-fol.

Coville (A.). Une visite de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon, en 1503. Lyon, Rey, 1912, in-8, 36 p. avec plan.

Deschamps (P.). Le privilège épiscopal accordé par Emmon de Sens à l'abbaye de Sainte-Colombe (26 août 660) et sa confirmation (695-696). (Extrait du *Moyen Age*, mai-juin 1912.) Paris, Champion, 1912, in-8, 24 p.

Fawtier (R.). La bibliothèque et le trésor de l'abbaye de Saint-Èvre-lès-Toul à la fin du XIe siècle; d'après le manuscrit latin 10 292 de Munich, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain*, 1911, p. 123-156, 3 pl.

Givois (J.). Le secret dans la Compagnie du Saint-Sacrement. (Extrait de la *Revue d'apologétique.*) Bruxelles, Société belge de librairie, 1911, in-8, 51 p.

Martin (le chanoine J.-M.). L'ermitage d'Agen de 1790 à 1911. Villeneuve-sur-Lot, Renaud-Leygues, 1912, in-16, 141 p.

Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature, relatifs aux ordres de Saint-François en France, du XIIIe au XIXe siècle, dans la *France franciscaine*, 1re année, Lille, Giard, 1912, in-8.

Peter (abbé J.). L'abbaye de Liessies en Hainaut depuis son origine jusqu'après la Réforme de Louis de Blois (764-1566). Lille, Giard, 1912, in-8, XXIV-429 p.

Urseau (C.). L'idée d'une congrégation religieuse d'artistes chrétiens à Angers au milieu du XVIIIe siècle. Angers, Grassin, 1912, in-8, 20 p.

L'UN DES GÉRANTS : L. LETOUZEY

BOURGES, — IMP. VVE TARDY-PIGELET ET FILS.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

N° 20 — 4e Année Mars 1913

REVUE
D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE
DE FRANCE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Victor CARRIÈRE et Albert VOGT

SOMMAIRE

Gabriel Pérouse : Les paroisses rurales d'un diocèse de Savoie au XVIIe siècle. L'archevêché de Tarentaise........................ 113

Jean Verrier : L'origine architecturale des Basiliques chrétiennes, d'après un livre récent .. 141

Bulletin critique. — G. Klingenburg : Das Verhältniss Calvins zu Butzer untersucht auf Grund der wirthschaftsethischen Bedeutung beider Reformatoren (Th. Malley), p. 145. — J. Laferrière : Étude sur Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran (1581-1643) (Ch. Urbain), p. 155. — Ch. Bost : Les Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc (1684-1700) (J. Paquier), p. 161. — Dom J.-M. Besse : Abbayes et prieurés de l'ancienne France. Tome v. Province ecclésiastique de Bourges (V. Carrière), p. 163.

Bulletins régionaux. — La Bourgogne, par L. Alloing, J. Salvini, P. Besnard, Ch. Porée, p. 165. — La Lorraine, par L. Marchal, Ch. Aimond, P. d'Arbois de Jubainville, Ch. Chapelier, p. 180. — La Champagne, par A. Prévost et A. Frézet, p. 199.

Comptes rendus (Pour le détail, voir au verso).................. 210

Revue des Périodiques.. 220

Livres nouveaux.. 223

PARIS

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ

L. LETOUZEY, succr

76 bis, RUE DES SAINTS-PÈRES

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

J. Depoin : Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien. Tome I (L. Royer) 210

Amédée Boinet : Les sculptures de la cathédrale de Bourges, façade occidentale (J. Verrier) .. 210

A.-E. Fossard : Recherches historiques sur le sanctuaire et le pèlerinage de Notre-Dame des Anges dans la forêt de Bondy. — Notre-Dame de l'Annonciation du Blanc-Mesnil (G. Darcy)................ 212

H. Denifle : Luther et le luthéranisme. Trad. J. Paquier, tome III (Th. Malley) .. 212

J. de La Martinière : Vannes dans l'ancien temps. Notes et documents (V. Carrière).. 214

Remi Coulon : Scriptores ordinis prædicatorum recensiti, notis historicis et criticis illustrati auctoribus Fr. J. Quetif et Fr. J. Echard (A. Vogt).. 214

Louis Prunel : Sébastien Zamet, évêque de Langres (1588-1655). Sa vie et ses œuvres. Les origines du Jansénisme. — Lettres spirituelles de Sébastien Zamet (A. Vogt). 214

P. Ubald d'Alençon : Notices et extraits d'un manuscrit du Musée Britannique, Add. 19994, relatif aux Cordelières de Noyen (Th. Civrays) .. 216

Comte Boulay de La Meurthe : M. de Saint-Georges, archevêque nommé de Tours (M. Legrand) 216

Ferdinand Brunetière : Histoire de la littérature française classique. Tome III (L. H.) .. 218

Ém. Sevestre : Essai sur les Archives municipales et les Archives judiciaires des chefs-lieux de département et de district en Normandie pendant l'époque révolutionnaire (1187-1801). (Ch. Porée) .. 218

Vicomte de Guichen : La France morale et religieuse à la fin de la Restauration (L. Hogu).. 219

La **Revue d'Histoire de l'Église de France** ne publie que de l'inédit et paraît tous les deux mois par livraisons de 112 à 128 pages in-8° raisin. Elle est la seule revue qui donne par provinces le dépouillement analytique des articles d'histoire générale, ecclésiastique et civile, contenus dans les périodiques publiés par les Sociétés savantes des départements. A la fin de chaque volume, un index des noms et des matières permet de retrouver facilement les travaux signalés au cours de l'année écoulée.

Prix de l'abonnement : France : 15 fr. — Etranger : 17 fr.

Les années écoulées : 20 francs.

S'adresser pour tout ce qui concerne la rédaction :
à M. l'abbé **Victor Carrière,** 212, rue de Rivoli, Paris;

Pour tout ce qui concerne l'administration :
à **M. Letouzey,** 76 bis, rue des Saints-Pères.

La direction de la Revue n'est pas responsable des manuscrits non insérés.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES PAROISSES RURALES

D'UN DIOCÈSE DE SAVOIE AU XVII[e] SIÈCLE

L'ARCHEVÊCHÉ DE TARENTAISE

INTRODUCTION

Le diocèse de Tarentaise, en dépit de son exiguïté, a paru un cadre convenable pour cette enquête sur les paroisses rurales de la région alpestre au xvii[e] siècle. Il ne comptait, en effet, encore qu'il fût alors un peu plus étendu qu'aujourd'hui, qu'une ville, Moûtiers, sa capitale, qui restera donc seule exclue de cette étude. La Haute-Tarentaise, comprise entre cette cité et le plateau du Petit-Saint-Bernard, et la Basse-Tarentaise, que l'Isère suit en sortant de Moûtiers, diffèrent assez, géographiquement et économiquement, pour nous offrir des types divers de paroisses. L'antiquité du siège archiépiscopal, son illustration[1] et la puissance temporelle qui lui était attachée ajoutaient à l'intérêt d'une étude que nous avons poursuivie jusque dans les détails, pour mieux connaître les rouages de l'organisme paroissial, tel qu'il fonctionnait à une époque un peu moins connue qu'on ne le croit parfois. Nous nous y sommes principalement servi des procès-verbaux des visites pastorales, et de celles surtout que l'archevêque de Chevron fit aux années 1651 à 1655[2].

1. Il fut occupé successivement au xvii[e] siècle par Anastase Germonio, grand jurisconsulte italien, ambassadeur de Savoie à Rome et en Espagne ; par Benoît-Théophile de Chevron-Villette, cousin de saint François de Sales et auteur de lettres dont l'esprit et le style rappellent l'évêque de Genève ; et par François-Amédée Milliet de Challes, président de la Chambre des Comptes du duché de Savoie, où il exerça aussi les fonctions de gouverneur.

2. Art. 3 du fonds de l'Archevêché de Tarentaise, aux Arch. de la Savoie, 280 fol. in-4°.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Partout où notre « source » n'est pas citée, c'est à celle-là que nous avons puisé. En outre, nous avons utilisé d'autres documents conservés aux Archives départementales de la Savoie, tant dans le fonds de l'archevêché de Tarentaise que dans celui de l'intendance de Savoie (série C), et dans celui du cadastre général exécuté en Savoie au commencement du XVIIIe siècle; nous avons beaucoup employé les riches archives communales de Tarentaise, que nous citons en indiquant simplement le nom de la commune et la cote de l'article [1], comme aussi, parmi les documents imprimés, les *Acta seu decreta Tarentasiensis Ecclesiæ* (Lyon, 1697, in-4o), précieux recueil qui comprend, en tête et sous le titre d'*Acta*, les constitutions et règles générales données à son diocèse par l'archevêque Germonio au commencement du siècle, et ensuite, et sous le titre de *Decreta*, les principales décisions prises en synodes. Nous nous sommes aidé encore du *Status Ecclesiæ Tarentasiensis*, ou rapport adressé au pape Clément XI par l'archevêque Milliet, à l'extrême fin du siècle (*Académie de la Val d'Isère*, Documents, I, p. 296 et suivantes), ainsi que de deux enquêtes inédites conservées aux archives du Souverain Sénat de Savoie : l'une, de 1729, sur les œuvres pies et institutions de charité; l'autre, de 1790, sur la consistance et la perception de la dîme. Les *Mémoires* et *Documents* publiés à Moûtiers par l'*Académie de la Val d'Isère* nous ont été très utiles, et nous citerons enfin ici : Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Savoie*, Nancy, 1759, in-4o; Bonnefoy, *Vie d'Anastase Germonio*, Lyon, 1835, in-16; Garin, *Chronique religieuse de la vallée de Bozel*,

1. La commune et la paroisse étaient si intimement unies qu'il faut prévenir dès maintenant que la première était administrée par des « syndics » assistés de leurs « conseillers », et qu'on appelait « communiers » les habitants ou membres de la commune.

Un autre terme local, qu'on rencontrera fréquemment, est celui d'« albergement »; c'est le contrat par lequel un propriétaire, et notamment un propriétaire ecclésiastique, cède à un « albergataire » la jouissance perpétuelle d'une terre moyennant une redevance annuelle dite « cense ». La monnaie est le florin, qui vaut 12 sols ; au XVIIIe siècle, et en particulier à l'époque où l'on exécuta le cadastre général, on compta en livres de 20 sols. Le florin du XVIIe siècle, eu égard à la différence du pouvoir de l'argent, représentait approximativement 4 de nos francs, ou un peu moins.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Moûtiers, 1885, in-8°; Poncet, *Monographie de Marthod*, Moûtiers, 1896, in-8°; Richermoz, *Monographie de la paroisse de Peisey*, Moûtiers, 1909, in-8°; Emprin, *Paroisse de Sainte-Foy-Tarentaise*, Moûtiers, 1909, in-16; Garin, *Histoire de Chevron, les communiers avant 1792*, Paris, 1912, in-16.

I. LES CIRCONSCRIPTIONS PAROISSIALES

Le diocèse de Tarentaise comptait, au XIVe siècle, soixante-douze paroisses, non comprise la ville de Moûtiers, et leur nombre avait passé à quatre-vingt-onze à la fin du XIXe siècle; deux des anciennes paroisses ont en effet disparu, et vingt et une autres ont été créées, savoir trois avant la fin du XVIe siècle, deux au XVIIe siècle, cinq au XVIIIe et onze au XIXe[1]. Comme le même territoire forme aujourd'hui quatre-vingt-une communes, ces chiffres montrent d'abord qu'il y a souvent identité entre les circonscriptions communales et paroissiales, et il en devait être ainsi, en Tarentaise, de même et plus qu'ailleurs, en raison de la nature montueuse du pays, car elle donne à la plupart des agglomérations une individualité dont il a fallu toujours tenir compte.

Ces chiffres montrent aussi combien on hésitait jadis à modifier ces circonscriptions paroissales, et le fait est que l'érection d'une paroisse nouvelle était difficile au XVIIe siècle, puisque, nous le verrons, chaque curé avait sur son église un droit viager, mais analogue à un droit de propriété. Or, une telle érection y portait atteinte par le démembrement des revenus de la paroisse; elle pouvait préjudicier aux habitants des hameaux qui demeuraient à l'ancienne église, en augmentant leurs charges pour son entretien, et il restait à savoir si celui de la nouvelle église serait assuré par ses paroissiens. Voilà pourquoi, à la fin du XVIIe siècle, le nombre des paroisses était de soixante-seize, comme à l'époque des visites de 1653[2], et pourtant des demandes en érections nouvelles avaient été formées pendant ce demi-siècle, et l'année

1. Alliaudi, *Pouillé de l'anc. archid. de Tarentaise, Acad. Val d'Isère*, III.
2. *Acad. Val d'Isère*, Documents, I, p. 299.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

même 1653 avait vu introduire à l'archevêché une instance que nous prendrons pour exemple.

Ces pétitionnaires forment une commune, Césarches, annexée pour le spirituel à celle de Venthon, et à la vérité ils ont chez eux une chapelle où le curé et le vicaire de Venthon doivent venir célébrer deux messes par semaine, y compris les jours de dimanches et fêtes ; mais les chemins sont mauvais, des accidents sont arrivés, et l'on manque fréquemment de la messe et des sacrements ; les requérants demandent donc à former une paroisse, offrant pour la doter les terres, dîmes et autres droits possédés sur leur territoire par la cure de Venthon. Les intérêts de cette cure, toutefois, et ceux de ses paroissiens auraient paru trop lésés par cette solution ; il fut ordonné que le vicaire de Venthon résiderait à Césarches et y exercerait les fonctions curiales, tout en continuant de remplir à Venthon sa charge de vicaire, moyennant que les habitants de Césarches lui bâtiraient un presbytère et une grange pour rentrer ses récoltes ; il devait percevoir en effet, sur Césarches, tous les revenus que la cure de Venthon y avait eus, et payer à ce bénéfice, considéré toujours comme propriétaire, une rente annuelle de 100 florins. Du consentement des gens et du curé de Venthon, l'ancienne chapelle de Césarches devint ainsi église « filiale » de cette paroisse ; la situation n'était pas si nette, au reste, qu'il n'y eût dans la suite plusieurs procès, et l'affaire ne se termina qu'en 1789, par un décret archiépiscopal qui sépara de Venthon l'église de Césarches, érigée en bénéfice-cure, bien plus d'un siècle après la requête initiale formée par les habitants[1].

1. Encore avaient-ils eu rapidement une satisfaction partielle, grâce à ce que, dès lors, leur chapelle possédait, de fait, un clocher et des fonts, attributs principaux d'une église paroissiale (Venthon, GG 11 ; *Visites*, fol. 214) ; là où cet argument manquait, on attendait davantage, comme à Arèches, hameau séparé de Beaufort, le siège de la paroisse, par deux heures d'une route sujette aux avalanches ; il demandait sa séparation dès 1611, et ne l'obtint complète qu'en 1803 (Beaufort, GG 19). Quand La Côte d'Aime, commune qui dépendait de la paroisse d'Aime, voulut en 1700 s'en séparer, les gens d'Aime en appelèrent au pape, et ne transigèrent qu'en 1714, moyennant une indemnité annuelle à payer au curé d'Aime par les paroissiens de la nouvelle église (Aime, GG 30-35 ; La Côte, GG 7).

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Plus simplement, mais toujours sur l'initiative de la population et non de l'autorité diocésaine, le chapitre de Moûtiers, dont l'église de Bozel dépendait, passa en 1628, avec les habitants du hameau de Planay, une convention qui leur permettait de former une paroisse à part ; leur nouveau curé devait être à leur charge et à la nomination du chapitre, qui continuerait de percevoir chez eux une partie de ses anciens droits, de même qu'ils continueraient à contribuer pour une part à l'entretien de l'église-mère de Bozel[1]. Ce principe d'une compensation s'appliqua également, en 1637, à la fondation de la seconde paroisse érigée au XVIIe siècle, La Val de Tignes, dont le titulaire doit annuellement 60 florins à celui de l'église-mère de Tignes[2].

II. LA NOMINATION DES CURÉS ET DES VICAIRES PERPÉTUELS
LES PRIEURÉS-CURES

Dans la plupart des anciens diocèses, la nomination de beaucoup de curés appartenait à des monastères, ou à d'autres corporations, ou encore à des familles, ordinairement seigneuriales, qui tenaient ce droit de leur qualité de fondateurs ou de restaurateurs des paroisses, ou qui l'avaient acquis, à l'époque antérieure au XIIe siècle et sous l'influence de l'esprit féodal, dans des conditions que nous n'avons pas à rappeler ici. Ces divers détenteurs du droit de nomination avaient eu longtemps, en outre, plus ou moins, la possession des revenus de l'église paroissiale qui, en tant qu'on la considérait comme une propriété de rapport, se trouvait ainsi incorporée à leur patrimoine, et ils déléguaient une partie de ces revenus au prêtre qu'ils chargeaient de la desservir. Cette situation s'était maintenue, depuis lors, pour ceux d'entre eux qui, tels que les chanoines d'un chapitre ou les moines d'une abbaye, pouvaient, en raison de leur caractère ecclésiastique, s'attribuer le titre de « curés primitifs », en confiant l'administration spirituelle de la paroisse à un prêtre, dit vicaire

1. Garin, *Chronique de la vallée de Bozel*, p. 27-28.
2. Arch. de la Savoie, *Visites*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

perpétuel, auquel ils laissaient, sur les biens de cette paroisse, une part dite portion congrue. Les seigneurs et corporations laïques, entre les mains de qui des biens ecclésiastiques n'avaient pu se trouver que par abus, durent les restituer après la réforme de Grégoire VII, et ils ne gardèrent que la nomination du curé, c'est-à-dire le droit de patronage.

La situation, à cet égard, fut plus simple en Tarentaise qu'ailleurs, en raison d'un double fait. D'abord, les archevêques y avaient été, à en croire une tradition que rien ne vient contredire, les fondateurs de presque toutes les paroisses, dont l'organisation était achevée quand des monastères s'établirent, tardivement et en petit nombre, dans le diocèse. D'autre part, la féodalité laïque n'y acquit jamais un grand développement, contrariée par la forte constitution des communautés d'habitants que favorisait la configuration du pays, et aussi par la souveraineté temporelle que déléguèrent, au x^e siècle, les empereurs aux archevêques, dont l'autorité spirituelle se trouva par là renforcée. Il s'ensuivit que la plupart des paroisses demeurèrent sous leur juridiction, et s'ils concédèrent la possession de quelques-unes à des établissements qu'ils voulaient ainsi doter, ils ne le firent guère qu'en faveur de leur chapitre. Même, ce corps ne conserva pas tout ce qui lui avait été primitivement donné et, tandis qu'au xii^e siècle il avait possédé plus de vingt paroisses, il n'exerçait plus, au xvii^e siècle, la plénitude de ses droits que dans six d'entre elles[1]. Nous allons en définir la situation, pour examiner ensuite celle des paroisses où d'autres ayants droits continuent, soit de prélever une part sur les revenus des églises, soit simplement d'en nommer les titulaires.

1. Cette évolution s'est accomplie parfois par acte exprès, et par exemple à Aime, quand la paroisse, annexée jusque-là à la dignité d'archidiacre et desservie par des vicaires, fut érigée en cure au xiv^e siècle, l'archidiacre stipula qu'en passant à Aime, avec trois personnes et autant de chevaux, il serait logé et nourri par le curé, et il plaidait à ce sujet au xvii^e siècle (Aime, GG 22). Ailleurs, c'est par une redevance annuelle en argent que se perpétue le souvenir du lien qui avait uni au chapitre, ou à quelqu'un de ses dignitaires, certaines paroisses devenues autonomes, et c'est ainsi que le curé de Saint-Martin-de-Belleville paye 50 florins au chantre de la cathédrale, et celui de Saint-Jean-de-Belleville, 20 florins au doyen (*Visites*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les six paroisses du chapitre qui sont restées unies ou annexées à sa mense sont celles de La Saulce, Bozel, Bourg-Saint-Maurice, Marthod, Gilly et Gemilly. Le chapitre y est partout curé primitif, mais la situation n'y est pas uniforme et il arrive qu'elle change, comme à Marthod où, au commencement du siècle, le vicaire perpétuel, qui dessert l'église, en perçoit aussi tous les revenus, fonciers et curiaux, y compris la dîme, à titre de fermier des chanoines, en leur payant un loyer annuel réglé par contrats notariés ; ces contrats obligent en outre les vicaires perpétuels à appointer un sous-vicaire, à faire dans l'église les réparations que le chapitre doit en sa qualité de décimateur, et à ne pas sous-louer sans son consentement ; en 1675, à la mort de l'un d'eux, le chapitre traite avec la commune et lui cède à perpétuité, par contrat d'albergement, la jouissance de tous les biens et droits de l'église paroissiale, à charge par elle de payer une « cense » annuelle au chapitre — 400 florins, le curé-fermier précédent avait payé 300 florins — d'entretenir le sous-vicaire et les bâtiments de l'église et de la cure, et de fournir sa portion congrue au vicaire perpétuel dont les chanoines gardaient la nomination ; on la lui paya d'abord en nature, mais ce système entraîna des débats et, en 1700, il fut convenu qu'il aurait le produit de la dîme dite des forains[1], l'usage de trois des prés de l'église et 70 florins par an payables par la commune, qui conservait la jouissance de tous les autres biens et celle, entre autres, de la dîme ordinaire[2]. Ailleurs, comme à Bourg-Saint-Maurice, le chapitre garde l'administration de ses biens, et y entretient le clergé desservant, et de même à Bozel où, toutefois, sur les deux sous-vicaires, la commune a le droit de nommer l'un, circonstance qui implique qu'elle a contribué, pour tout ou partie, à le doter[3].

Une autre situation est celle des paroisses qui ont le titre de prieurés-cures. L'origine en est incertaine, puisque l'explication la plus naturelle serait qu'une abbaye,

1. C'est-à-dire la dîme due par les propriétaires étrangers à la paroisse.
2. Poncet, *Monographie de Marthod*, p. 13-14, 35, 40.
3. Arch. de la Savoie, *Visites*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou le chapitre régulier de Moûtiers, eût fondé ces paroisses et les eût fait desservir par un de ses membres, qualifié de prieur, et c'est un fait dont la preuve manque généralement. On voit seulement que, des prieurés-cures plus nombreux de l'époque antérieure, quatre subsistaient au XVII[e] siècle. A Séez, le titulaire du prieuré, qui est l'hospice du Petit-Saint-Bernard et qui a 500 florins de revenu, fait desservir à ses frais par un sous-prieur ou vicaire perpétuel, et par un sous-vicaire[1]. A Villette, dont le prieuré a été uni à la mense archiépiscopale, et à Allondaz, dont le prieur, qui ne réside point, est nommé par le pape, la situation s'est modifiée par suite de la tendance des possesseurs de bénéfices semblables à les affermer aux gens les plus intéressés, c'est-à-dire aux habitants agissant en corps de commune, et de la tendance de ces communiers à s'immiscer dans le gouvernement de la paroisse. C'est ainsi qu'à Villette l'archevêque-prieur a albergé à la commune, en 1609, pour 500 florins par an, l'église et tous ses biens de tout genre, dîme comprise, moyennant qu'elle entretient le bâtiment du prieuré, qui sert de presbytère, et les deux prêtres qui desservent[2]. Inversement, à Bellentre, c'est le vicaire perpétuel, nommé vulgairement prieur, qui a toutes les charges, avec l'entretien de ses deux coadjuteurs, et qui par contre perçoit tous les revenus en payant annuellement une somme fixe de 700 florins à la Sainte Maison de Thonon, établissement religieux auquel a été annexé le prieuré [3].

L'abbé des Trappistes de Tamié est curé primitif de Plancherine, et le vicaire perpétuel, qui jouit du bénéfice, lui paye 50 florins par an. C'est le seul exemple, en Tarentaise, d'une situation très fréquente ailleurs [4]. Il est vrai qu'un autre monastère, l'abbaye de Saint-Maurice en Valais, a possédé au XII[e] siècle plusieurs paroisses [5], mais il n'a conservé que la nomination à la

1. Arch. de la Savoie, *Visites*.
2. Arch. de la Savoie, *Visites* ; Villette, GG 6.
3. Arch. de la Savoie, *Visites*.
4. Ajoutons que la cure de Montvalezan-sur-Séez dépend de l'hospice du Petit-Saint-Bernard.
5. *Acad. Val d'Isère*, I, p. 387-392.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cure de Beaufort, et encore l'a-t-il aliénée au profit des habitants, qui nomment eux-mêmes, moyennant une redevance annuelle payable aux moines sur les revenus du bénéfice [1].

En nommant leur curé, les communiers de Beaufort fixent les conditions où il exercera ses fonctions, dans une assemblée où les membres du conseil communal s'adjoignent les chefs de familles et les prêtres de la localité, parmi lesquels ils font ordinairement leur choix. Comme leur droit, cependant, dérive de celui de l'abbaye de Saint-Maurice, qui est contesté par l'autorité diocésaine, l'archevêque a ordonné que le curé élu à Beaufort devrait subir un examen devant lui et s'engager à lui rendre compte de son administration [2].

L'approbation par l'ordinaire est toujours nécessaire, et la tendance à la restriction du droit de nomination par les patrons, qui s'est affirmée au concile de Trente, se manifeste par d'autres dispositions. Ils ont à faire la preuve de leurs droits, à peine de déchéance, et il leur est défendu, sous la même peine, de le vendre ou de s'arranger avec le titulaire qu'ils nomment pour se réserver une part des revenus du bénéfice, à moins qu'ils n'y soient autorisés par l'archevêque, lequel n'y consentira que si leur pauvreté est notoire; il nommera à leur place s'ils n'ont pas présenté un candidat idoine dans les quatre mois après la vacance, délai qui est porté à six mois pour les patrons ecclésiastiques; au surplus, nul ne peut plus acquérir le droit de patronage qu'en fondant ou en dotant une église [3].

Sous ces réserves, le droit des patrons subsiste, et aucun ne l'exerce, à beaucoup près, autant que le chapitre de Moûtiers, qui le possède dans une trentaine de paroisses, pour la plupart jadis annexées à sa mense, mais où il n'a plus que la nomination du curé, et encore appartient-elle alternativement à la cour de Rome [4]. L'autre patron ecclé-

1. Beaufort, GG 17.
2. *Acta... Tarentasiensis Ecclesiæ*, p. 157.
3. Ce principe est du droit canonique général, lequel distingue, d'autre part, entre le patron, qui a des droits honorifiques, et le simple présentateur, qui n'a que la nomination (*Acta...*, p. 158-159).
4. La réserve dite *de mensibus* donne au pape la collation des bénéfices venant à vaquer pendant certains mois de l'année.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

siastique est le prieur de Saint-Martin de Moûtiers, qui ne nomme qu'à la cure de Mâcot. Il n'y a qu'un seigneur patron, le baron du Bois, qui a doté la paroisse de Notre-Dame de Briançon, où il nomme[1]. L'hôpital de Moûtiers a reçu jadis, à titre de subvention, la paroisse de La Perrière, où il lui reste ce droit de nommer, exercé par ses administrateurs, qui sont les syndics de la ville. Et il n'y a pas d'autre exemple de patronage laïque, hors celui que les communiers possèdent dans certaines paroisses, telles que Beaufort, comme nous avons vu. Nous savons aussi que ceux de Villette sont albergataires du prieuré-cure, et à ce titre ils passent des conventions avec un prêtre, qui dessert leur église moyennant un salaire débattu et pendant un temps fixé au contrat, au bout duquel ils se réservent de le congédier [2]. Ailleurs, le droit des habitants vient de ce qu'ils ont doté eux-mêmes la paroisse, et c'est ce qui se produira, par exemple, à Valezan, où une nouvelle église sera fondée en 1715 ; un curé y sera élu, en 1717, à la pluralité des voix sur les cinquante-six votes exprimés par les habitants assemblés devant l'église, en présence d'un notaire, après la messe et le chant du *Veni Creator* [3].

C'est donc environ la moitié des cures du diocèse qui sont de collation libre purement épiscopale, et où l'archevêque nomme, après un concours auquel il s'astreint toujours [4]. Ce concours est annoncé par une affiche aux portes de l'église vacante, et les candidats se présentent à Moûtiers devant l'archevêque et les examinateurs désignés au synode précédent [5] ; l'archevêque investit le plus digne par l'imposition de la barrette, et lui délivre des lettres de collation et de provision. Aux curés nommés

1. Fonds de l'Archevêché, 11, fol. 317 ; d'après Bonnefoy (*Vie d'Anastase Germonio*, p. 153, n.), il exerce ce droit alternativement avec le chapitre : la paroisse des Brévières sera fondée en 1733 par un seigneur qui se réservera aussi la nomination.

2. Villette, GG 6.

3. Valezan, GG 7.

4. *Acta... Tarentasiensis Ecclesiae*, p. 21.

5. Ils étaient quatre en 1677 (fonds de l'Archev., 11, fol. 319 v°) ; la même année, les cures de Mercury et de Landry furent à la fois mises au concours, et il y eut vingt candidats, dont quatre curés du diocèse (Garin, *Histoire...*, p. 102).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

par d'autres que par lui, il délivre, pour les habiliter à exercer leurs fonctions, des lettres d'institution qu'il a le droit de refuser en cas d'indignité[1].

Ce n'est pas seulement par là que l'autorité diocésaine peut s'opposer aux abus du patronage, ou par le contrôle exercé aux visites pastorales sur tous les curés indistinctement. Des ordonnances générales sont rendues en effet sur la discipline du clergé parmi lequel les patrons, comme l'archevêque, font leur choix, et ces ordonnances se multiplient alors. Citons, avec celles qui interdisent aux prêtres les jeux, la chasse et les banquets, et leur défendent de s'occuper d'affaires, même pour louer des biens ecclésiastiques ou des dîmes[2], celles qui obligent tous les curés à venir annuellement au synode et à faire au moins tous les deux ans une retraite au grand séminaire[3]. Cet établissement, le plus efficace pour la formation des clercs, ne date que de 1675, et jusque-là l'archevêque a conféré les ordres un peu partout, le plus souvent dans ses tournées, à des aspirants élevés çà et là[4]. Enfin, au synode, un *supervigil* est désigné chaque année pour chaque circonscription de cinq paroisses, et chaque mois il y a conférence chez lui[5].

Ces groupements de cures, qui n'ont pas d'autre existence, ne doivent point faire croire à une hiérarchie des paroisses, qui sont toutes égales entre elles et autonomes, sans qu'il y ait rien d'analogue à des décanats ou à des archiprêtrés. Partout aussi, à moins qu'il ne s'agisse d'un

1. En cas de nomination par le pape, la bulle est simplement enregistrée à l'archevêché.

2. *Acta... Tarentasiensis Ecclesiæ*, p. 92 ; *Decreta...*, p. 3.

3. *Acta...*, p. 41 ; *Status Ecclesiæ Tarentasiensis*, p. 300.

4. *Acad. Val d'Isère*, VII, p. 483. En 1662, il y eut six ordinations et cinquante-neuf sujets, dont seulement huit séculiers du diocèse (fonds de l'Archevêché, 8).

5. *Status Ecclesiæ Tarentasiensis*, p. 300. L'histoire d'une paroisse, celle de Peisey (Richermoz, *Monographie de Peisey*, p. 79 et suiv.), montre les progrès obtenus : des huit curés qui s'y succédèrent au XVII^e siècle, tandis que le premier avait plaidé contre ses paroissiens qui lui reprochaient de ne pas résider, le cinquième mourut à Peisey, après y avoir exercé ses fonctions pendant quarante ans, fait une fondation en faveur des pauvres et augmenté le bénéfice par des acquisitions, et les trois derniers étaient des docteurs en théologie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vicaire perpétuel, le curé a une position identique ; il a été mis en possession, après sa nomination, de l'église paroissiale « avec ses droits, revenus, charges et dépendances ; » c'est ce qui constitue son « bénéfice », et les obligations qui y sont attachées varient selon les paroisses ; ce qui est général, c'est cette notion que le curé n'a ni droit ni devoir qu'il ne tienne de la possession qu'il a de son bénéfice, et que nul ne peut modifier sa situation telle qu'elle résulte de la constitution de ce bénéfice, dont il jouit, après sa mise en possession, comme s'il en avait hérité, et avec toutes les prérogatives d'un usufruitier, naturellement inamovible.

III. LES VICAIRES [1]

Il y en a dans les quatre prieurés-cures, comme aussi dans les trois plus importantes paroisses annexées à la mense capitulaire ; ils doivent y être entretenus sur les revenus du bénéfice, et c'est une charge que les paroissiens s'empressent de rappeler en cas de négligence [2] ; eux-mêmes l'acquittent si, par un albergement, ils ont acquis la jouissance des biens qui constituent le bénéfice. Ce fut, nous le savons, le cas à Marthod, par exemple, et un contrat y fut passé, en 1675, par les habitants avec un prêtre qui « promit de servir ladite commune de vicaire, » pendant un an, moyennant 220 florins et une part déterminée dans les offrandes faites à certains jours à certaine chapelle ; l'année suivante, un autre prêtre ayant offert ses services pour 140 florins, il y eut un marchandage assez bizarre ; toutefois, avec le temps, la situation se régularisa, le salaire se fixa, et l'usage s'établit que la commune ne pourrait pas remplacer le vicaire, qui devait de son côté avertir deux mois à l'avance avant de quitter, tant qu'il satisferait à ses engagements [3].

1. Il est question ici des vicaires au sens actuel, sans parler des vicaires perpétuels, ni des vicaires temporaires, délégués par les curés qui sont autorisés à ne pas résider ; ceux-ci doivent être approuvés par l'ordinaire, et n'exercer qu'une vicairie à la fois ; leur salaire varie entre le tiers et le quart des revenus du bénéfice (*Acta...*, p. 36, 100).

2. Par exemple, Valezan, GG 9.

3. Poncet, *Monographie de Marthod*, p. 53-55.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'usage d'avoir un vicaire était ancien dans les paroisses dont nous venons de parler, qui ont un statut exceptionnel et une richesse relative. La situation est tout autre dans les paroisses ordinaires, et si vingt-cinq d'entre elles ont des vicaires au milieu du siècle, ce n'est pas tant à cause de leur importance qu'en raison de circonstances locales, parmi lesquelles le zèle des paroissiens tient la première place. L'autorité diocésaine, en effet, n'intervient jamais, ni pour établir des vicaires, ni pour régler la position de ceux qu'on a créés. Aussi rien de fixe ni d'uniforme n'apparaît-il [1] et tout dépend des ressources dont on dispose dans chacune des paroisses qui, au cours du XVI^e^ ou du XVII^e^ siècle, se sont donné un vicaire.

Le plus souvent, on le dote en lui affectant les revenus d'une ou de plusieurs des chapelles alors existantes, en si grand nombre comme nous verrons, tant dans l'église que dans les hameaux. A Hautecour, par exemple, on annexe ainsi, en 1649, à la chapelle Saint-Antoine de l'église paroissiale, quatre chapelles de hameaux : elles auront un même recteur, qui célébrera dans chacune les messes de fondation comme faisaient ses prédécesseurs, percevra comme eux le produit de leurs biens, et aura en outre une part fixe sur celui de la quête dominicale [2]. On constitue de même, ailleurs, à côté du bénéfice de la cure, un bénéfice du vicariat, et bien entendu que les obligations du vicaire ne sont pas partout les mêmes, quoiqu'il doive en général résider, célébrer dans l'église paroissiale un nombre déterminé de messes (ordinairement trois par semaine), aider le curé ou le suppléer au besoin dans l'administration des sacrements, l'assister enfin au chœur dans les offices, et les paroissiens tiennent fort à ce dernier point. C'est au reste la coutume qui fixe l'étendue des obligations du vicaire [3], ainsi que l'importance du supplément de

1. Peut-être ce manque de stabilité explique-t-il le peu de durée ordinaire du séjour de chaque vicaire dans une paroisse ; en dix ans, à Mercury, il y en eut à peu près un par an (Garin, *Histoire...*, p. 110).

2. Arch. de la Savoie, *Visites*.

3. A Montagny, aux visites de 1653, le recteur de la chapelle de la Conception reconnaît qu'il doit assister le curé au chœur, mais le nie pour l'administration des sacrements, et l'archevêque prononce que le curé devra prouver sa prétention.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

traitement dont il jouit souvent, en sus du revenu de ses chapelles, et qui lui est payé, selon les cas, par le curé, ou par la commune, ou encore par l'un et l'autre[1]. Quant à la nomination, elle appartient au patron de la chapelle devenue vicariale, c'est-à-dire, par exemple, à Longefoy, à la commune ; à Peisey, à la commune concurremment avec la famille qui nommait à la chapelle avant qu'on l'eût annexée au vicariat ; à Granier, à la commune concurremment avec le curé [2].

Le curé a seul le choix de son vicaire, et doit l'entretenir entièrement sur ses propres revenus, dans onze autres paroisses, dont Aime où, par exception, il doit en avoir deux. A Saint-Vital, on se contente qu'il se pourvoie d'un assistant les jours de dimanches et fêtes. Ailleurs, il est aidé par les quêtes, surtout par celle qui se fait chaque dimanche pour les âmes du purgatoire et sur laquelle il prélève, pour lui et son vicaire, une part fixe ou proportionnelle. Cette part est de 181 florins et demi par an à Queige, où le curé nie qu'elle soit suffisante ; il y a procès et transaction entre lui et ses paroissiens assemblés dans l'église devant un notaire ; par cet acte, la part du curé sur la quête est portée à 210 florins, et en conséquence il s'engage à entretenir un vicaire capable, avec lequel il fera des conventions écrites qui seront communiquées aux habitants, et il le choisira autant que possible parmi les prêtres originaires du lieu ; quelques années plus tard, la commune payait directement la somme promise au vicaire, le logeait, et le nommait elle-même par contrat notarié [3].

Les paroissiens possèdent de même ailleurs ce droit de nomination, ou l'acquièrent. La tendance est de ce côté, et il en est ainsi pour le troisième prêtre, ou chapelain, que plusieurs paroisses, pourvues d'un vicaire et désireuses d'accroître leur clergé, se donnent à la fin du

1. Comme à Saint-Jean-de-Belleville, où un contrat de 1612 a ajouté, pour le vicaire, aux revenus de la chapelle du Saint-Nom, 4 setiers de blé payables par le curé, et 12 bichets par la commune *(Visites)*.

2. Arch. de la Savoie, *Visites* ; Richermoz, *Monographie... de Peisey*, p. 122, 128.

3. Arch. de la Savoie, *Visites* ; Queige, GG 3, 12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XVII^e et au XVIII^e siècle[1]. On l'appelle chapelain parce que le fond de son bénéfice est toujours, comme il arrive souvent pour le vicaire, celui d'une chapelle antérieurement fondée, et qu'il dessert ; mais des particuliers, par dons ou legs, ou la commune elle-même y ajoutent un supplément, moyennant qu'il dit une messe le dimanche, à une heure où il en manque, et qu'il remplit d'autres fonctions paroissiales.

IV. LES COMMUNAUTÉS DE PRÊTRES

Le nombre relativement élevé des clercs, joint au particularisme qui les pousse à résider autant que possible dans leur village natal, et au désir qu'ont leurs compatriotes de les y retenir pour augmenter l'éclat des cérémonies, a maintenu dans quelques localités plus importantes l'antique institution de la communauté des prêtres. Celle de Beaufort est constituée, dès un temps immémorial, de prêtres appelés « altariens », ou autrement chapelains, à cause des chapelles fondées tant en l'église paroissiale qu'aux différents hameaux, dont ils sont recteurs ; » ils sont tous natifs du lieu, « à l'exclusion des étrangers, qu'ils ne veulent pas recevoir, » et leur nombre n'est pas fixe ; ils sont treize en 1672, et administrent l'église où le curé, qui est toujours l'un d'eux, n'est en quelque sorte que leur délégué ; chacun jouit du revenu de la chapelle qu'il dessert, et en outre ils se partagent celui d'un fonds commun, montant à 140 florins, à charge de célébrer solennellement aux fêtes du Saint Nom, de la Visitation et des saints Roch et Sébastien, et aussi le jour de saint Joseph moyennant 10 autres florins de revenu qu'on leur a plus récemment légués ; la commune enfin alloue à chacun d'eux, curé compris, à tour de rôle, 30 sous sur la quête du dimanche, pour cinq messes qu'il doit dire pendant la semaine qui suit ; ils élisent des procureurs, qui tiennent leurs comptes, et ils estent en justice[2]. La situation est

1. Il est souvent, avec le titre de régent, préposé à l'école des garçons.
2. Arch. de la Savoie, *Visites* ; Beaufort, GG 34 ; Bouchage, *La chaire de Beaufort.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

analogue à Aime, à Bourg-Saint-Maurice, à Hauteluce, et à Mâcot. Le curé, dans cette dernière paroisse, a double part dans la répartition des revenus de l'association, à laquelle, comme ailleurs, sont faits des dons et legs aux XVIIe et XVIIIe siècles, en accroissement des biens-fonds qu'elle possédait avant ; elle doit des messes dont ses membres s'acquittent, paraît-il, dans des conditions dont les paroissiens ne sont pas contents, et l'archevêque règle, à leur demande, qu'il y en aura deux le dimanche, à des heures qui sont fixées, que les prêtres de la communauté s'arrangeront pour qu'il y ait une messe basse tous les jours, et qu'aux fêtes ils chanteront au chœur avec le curé [1].

V. LES PROCUREURS DE PAROISSES

L'intervention des paroissiens à l'église, dont nous avons déjà vu tant d'exemples, s'y exerce à l'ordinaire et sauf les décisions réservées à leur assemblée générale, par les « procureurs » qu'ils élisent, au nombre de un dans la plupart des paroisses, de deux ou trois dans une vingtaine, et l'on en trouve, par grande exception, jusqu'à six à Conflans. On les appelle « procureurs des œuvres pies et négoces de l'église paroissiale, » et plus généralement procureurs des œuvres pies, ou procureurs de l'église. Ils sont ordinairement élus par les habitants, assemblés devant le châtelain, agent local de l'autorité judiciaire ; il en est ainsi, par exemple, à Beaufort, en 1615, et leur mandat, qui est de trois ans, y porte pouvoir de représenter les paroissiens, en justice ecclésiastique et civile, pour toutes les affaires de la paroisse, d'en administrer les biens, garder les titres, entendre les comptes de leurs prédécesseurs, provoquer la levée des taxes nécessaires à l'entretien de l'église, les recouvrer et employer, et en rendre compte [2]. A Aime, ils doivent aussi « solliciter et, en tant que besoin, suivre le sieur curé et ses successeurs à faire les services dus et accoutumés en l'église parois-

1. Arch. de la Savoie, *Visites* : Mâcot, GG 9.
2. Beaufort, GG 47.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

siale, et faire tenir les luminaires accoutumés[1]. » A Mâcot, quand se présente un curé nouvellement nommé, c'est le procureur qui lui remet les six clefs de l'église, moyennant qu'il promet de bailler caution de ces clefs et des meubles, et promet « qu'icelle église sera bien servie catholiquement au contentement des paroissiens, à peine de tous dépens, dommages et intérêts[2]. »

Les procureurs sont parfois choisis par les syndics et conseillers que les habitants élisent partout pour administrer la commune, et dont le conseil connaît d'ailleurs, en principe, des affaires paroissiales comme des autres; c'est sous la direction de ce conseil, et pour le décharger, que les procureurs s'acquittent de leurs fonctions, lesquelles, au reste, sont demeurées dans quelques paroisses entre les mains de ces syndics et conseillers[3], ou y sont exercées par l'un des conseillers délégué. On ne distingue point, en effet, entre la commune et la paroisse, et nos procureurs, qui rendent compte à leurs commettants[4] et non à l'autorité ecclésiastique, ne constituent pas des fabriques, comme il y en a dès lors dans certains diocèses de France : institutions dont les biens, les deniers et l'administration sont, contrairement à ce que nous voyons en Savoie, nettement séparés de ceux de la commune.

Les procureurs ne sont pas comptables seulement des cotisations que nous verrons lever, à titre exceptionnel, pour les constructions d'églises et les grosses répara-

1. Aime, GG 5.

2. Mâcot, GG 9. Les procureurs ont partout le soin des objets mobiliers dépendant de l'église, qu'ils doivent périodiquement inventorier pour les faire prendre en charge par le curé.

3. A Marthod, au XVI^e siècle, il y avait deux syndics égaux entre eux, l'un pour la commune et l'autre pour la paroisse; avec le temps, leurs attributions se confondirent, et au XVII^e siècle il s'établit à côté d'eux un procureur d'église, en raison de la complexité toujours croissante de l'administration communale (BB 2). Cette même cause eut ailleurs des effets pareils, et en bien des lieux où les intérêts paroissiaux avaient existé avant les intérêts communaux, les anciens agents, élus par les habitants pour s'occuper surtout des premiers, furent absorbés par les seconds; voilà pourquoi, au XVII^e siècle, l'archevêque voudrait voir partout des procureurs, et en fait souvent élire à ses visites, là où il en manque encore.

4. Ou à leurs successeurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions. Ils ont en temps ordinaire le maniement des dons et legs faits pour des objets divers, comme pour le luminaire, la prédication du carême ou l'assistance aux pauvres; ils perçoivent et emploient également les revenus légués au maître-autel[1] ou pour « la réparation de l'église, » c'est-à-dire pour son entretien normal et sa décoration; là où les bancs sont aux enchères, ils les adjugent, et ils emploient ces sommes diverses soit aux usages indiqués par les donateurs, soit simplement, et comme d'autres fondateurs l'ont prévu, aux besoins les plus urgents de l'église. La commune, enfin, ne laisse pas de voter des fonds pour travaux ou achats divers, dès qu'elle en prend l'initiative ou qu'elle en a reçu l'injonction à une visite pastorale, et ces fonds sont souvent remis, pour emploi, aux procureurs, qui même en font parfois l'avance.

Les dépenses qui figurent aux comptes des procureurs ne sont pas les seules que les habitants supportent pour le culte, car beaucoup sont payées directement par le conseil communal. De ce nombre sont les aumônes que plusieurs paroisses ont coutume de faire annuellement à des ordres mendiants[2], et les embellissements que d'autres décident spontanément d'apporter à leurs églises, et les frais des processions et cérémonies diverses que la plupart sont en usage de célébrer, toujours de leur autorité. Ce sont les habitants aussi, de leur propre mouvement, qui présentent, à Plancherine, en 1654, une requête à l'archevêque pour pouvoir fêter la Sainte-Agnès comme un dimanche[3]; et les syndics des communes qui forment la paroisse de Bellentre comparaissent, en 1648, devant un notaire, entre les mains duquel ils prêtent serment, pour eux et leurs administrés, de célébrer à l'avenir la Sainte-Marguerite, avec offices et interdiction

1. C'est, dans une église, le seul qui appartienne à la paroisse, les autres servant, comme nous le verrons, à des chapelles autonomes.

2. Granier, par exemple (BB 9), donne ainsi tous les ans 50 livres de beurre aux Capucins de Bourg-Saint-Maurice; quant aux quêtes que viendraient faire les moines, l'archevêque se réserve de les autoriser et recommande surtout celles des Cordeliers de Moûtiers (*Acta*..., p. 150, 307).

3. Plancherine, GG 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de travailler; ils demandent par le même acte à l'archevêque d'homologuer leur décision[1].

Ce qu'il y a de remarquable dans toutes ces initiatives des paroissiens, c'est que le curé n'y apparaît pas; ses obligations se bornent en effet aux fonctions propres de son ministère, et ses droits à la perception des revenus de son bénéfice. Quant au gouvernement de la paroisse, il appartient aux paroissiens en corps, c'est-à-dire à la commune, et si, à cet égard, toutes les fois du moins qu'un intérêt spirituel est en cause, elle dépend de l'archevêque, c'est immédiatement et sans l'intermédiaire du curé. Aux visites pastorales, les syndics et leurs conseillers sont toujours convoqués, et il ne serait pas exagéré de dire que leur présence est la plus indispensable[2]. Elle est mentionnée au procès-verbal, avec celle du curé et des procureurs, et c'est aux représentants de la commune, assistés des principaux habitants, dont les noms nous sont relatés, que s'adressent les recommandations du visiteur, et celles notamment qui visent la police religieuse, soit que, comme à Pralognan, il défende à tous, hors les chantres, les procureurs et les syndics, de se placer dans le chœur ; soit que, comme à Bozel, il ordonne à une femme de mauvaise vie de quitter la paroisse dans les quinze jours; soit que, comme à Bellentre, il interdise, sous peine d'excommunication, de fréquenter les tavernes pendant les offices des dimanches et fêtes et surtout pendant la grand'messe; soit enfin que, comme à Sainte-Foy, il règle que le pain bénit sera offert par chaque famille à tour de rôle. Au surplus, de telles prescriptions sont rares, car elles risqueraient de heurter la coutume, et c'était une épineuse entreprise, dont les archevêques de Tarentaise, au XVII^e siècle, se gardèrent soigneusement[3].

1. *Acad. Val d'Isère*, II, p. 165.

2. A Salins, où il y a quatre communes dans la paroisse, les syndics des unes et des autres interviennent aux visites.

3. Signalons toutefois, parmi les ordonnances rendues pour tout le diocèse, la recommandation de ne plus déshabiller entièrement les enfants au baptême, tant à cause du froid que *propter honestatem* ; de leur donner deux parrains au plus, et qui aient au moins les premières notions de la doctrine, et de leur choisir un nom *honestum ac bene sonans* ; de pratiquer la communion quoti-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

VI. LES VISITES PASTORALES

L'archevêque Germonio, au début du siècle, exprimait le regret de ne pouvoir s'en acquitter tous les ans ou tous les deux, ans comme le concile de Trente l'avait recommandé : la raison en était dans un usage invétéré qui voulait que, quand l'archevêque passait dans une paroisse, les gens du voisinage y vinssent en foule pour y boire et banqueter aux frais de la commune ; aussi et par économie, avait-il été convenu, entre les autorités diocésaines et communales, qu'une visite n'en suivrait jamais une autre avant sept ans d'intervalle; Germonio manifesta son intention de réduire ce terme à trois ans, tout en promettant de rester le moins de temps possible dans chaque paroisse, et d'y amener une suite restreinte, dont l'entretien seul incomberait au public[1].

La durée de la visite, qui n'excédait ordinairement pas un jour, mais qui pouvait se prolonger jusqu'à une semaine[2], dépendait beaucoup de l'étendue de la paroisse et du nombre des chapelles de hameaux qu'il fallait voir. Quant au projet de visiter son diocèse tous les trois ans, tant s'en fallut que Germonio l'exécutât, puisque, dérangé par ses fonctions d'ambassadeur, il ne s'en acquitta qu'une fois pendant son pontificat qui dura de 1607 à 1627[3]; de ses deux successeurs, l'un, Chevron-Villette (1632-1658), fit quatre visites, et l'autre, Milliet (1658-1703), en fit sept[4].

Nous parlons ici de *visites générales*, englobant la totalité du diocèse, et chacune peut prendre plusieurs années. Ainsi, quand Chevron-Villette entreprit sa quatrième visite, il commença le 7 septembre 1651 à Planay et termina à

dienne et de faire communier les enfants dès qu'ils seront *doli capaces* ; de s'abstenir de causer ou de se promener dans les églises, comme d'y tenir des marchés, des assemblées, des spectacles (*Acta*..., p. 6, 169, 178, 190).

1. *Acta*..., p. 42, 161. En 1676, la visite par l'archevêque en personne coûtait à Marthod 50 florins (CC 33).

2. Par exemple à Beaufort (GG 20), en 1634, où l'archevêque passa huit jours en prêchant et en administrant les sacrements.

3. Ses prédécesseurs immédiats en avaient fait moins encore, et il eut à confirmer des centenaires (Bonnefoy, *Vie d'Anastase Germonio*, p. 37).

4. *Acad. Val d'Isère*, VIII, p. 35, 56-57, 85.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Villette le 2 octobre 1655 ; l'ensemble des procès-verbaux forme un registre in-4° de 280 feuillets ; pour un petit nombre de paroisses, l'archevêque s'était fait remplacer par son official ou vicaire général[1]. Le procès-verbal est toujours dressé par le notaire apostolique secrétaire de l'archevêché, pour être publié dans l'église, en langue vulgaire, le jour même de la visite. Le formulaire donne la parole au visiteur, qui se nomme, ainsi que le curé, ou, s'il est le cas, le vicaire perpétuel ; il nomme ensuite les syndics, conseillers, procureurs et les habitants présents, et passe aux injonctions, relatives surtout à l'entretien de l'église, puis à la description du bénéfice et à l'énumération des obligations du curé ; des indications semblables viennent successivement pour chacune des chapelles et leurs recteurs, et enfin ordre est donné, tant au curé qu'à la commune, de retirer un double de ce procès-verbal.

Ces doubles subsistent en grand nombre dans les archives communales, et la commune était en effet, comme nous avons dit, la première intéressée, tant à cause des injonctions qui lui sont faites, qu'en raison des décisions que l'archevêque a pu formuler sur les points en litige entre le curé et les paroissiens, bien qu'en général il se borne à prendre acte des déclarations des parties, purement et simplement, en les convoquant parfois pour plus tard à son tribunal de Moûtiers. Manque-t-il à cette prudence, et prétend-il régler le débat séance tenante, comme une fois à Queige, les habitants s'empressent de rédiger « les torts et griefs qu'ont à coter les communiers de Queige sur les visites en dernier lieu faites par Monseigneur ; » jamais ils n'ont accordé qu'ils consulteraient leur curé sur le choix de leur vicaire, et pourtant le procès-verbal de la visite le dit, au lieu qu'il omet, ce que l'archevêque a pourtant prononcé de sa propre bouche, que le curé est tenu de célébrer tous les lundis la grand'messe des trépassés ; et le procès-verbal erre encore en mentionnant que la commune aurait consenti que le curé prenne, à la

1. Il avait fait lui-même sa première visite générale, et fait faire la seconde par ses vicaires généraux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quête pour le purgatoire, le plus gros morceau offert en beure ou en fromage; ce n'est que du premier morceau offert qu'il a été question, et il y a en tout seize articles, semblables [1].

VII. LES CLERCS ET MARGUILLIERS

Ces réclamations que la commune de Queige, comme nous venons de voir, formulait après une visite pastorale, concernaient en partie les deux marguilliers; les paroissiens consentaient, en effet, que le curé nommât l'un, pourvu qu'il le payât, comme faisait son prédécesseur, qui lui donnait 4 cartes de seigle par an pour carillonner aux fêtes, et quelques repas en récompense de ses autres services; le procès-verbal de la visite, au sens des gens de Queige, n'était pas assez net à cet égard. Cette expérience profita-t-elle? du moins le fait est qu'en général, quand les procès-verbaux traitent la question des clercs et marguilliers, ils se bornent à prendre acte des usages sanctionnés par la coutume. Si, à Bellentre, la visite de 1688 règle que le prieur nommera les sonneurs sans intervention de la commune [2], c'est qu'il est seul à les payer, et de même, presque partout, cette charge incombe au curé [3]. De son côté, la commune entretient et nomme le « clerc lustral », ou « beneytier » qui, moyennant un traitement fixe, ou des aumônes qui lui sont faites, distribue l'eau bénite dans les maisons, accompagne le Saint-Sacrement chez les malades, et remplit d'autres fonctions pour lesquelles, en plusieurs lieux, le curé doit lui donner à dîner aux grandes fêtes.

VIII. LES OBLIGATIONS DES CURÉS

Là où l'archevêque se borne encore à enregistrer les coutumes locales, c'est sur le chapitre des obligations

1. Queige, GG 2.
2. *Acad. Val d'Isère*, II, p. 169.
3. Le curé de Sainte-Foy paye à son sonneur 6 florins par an; celui d'Hauteluce, 12 cartes de blé. Par exception, celui des Chapelles ne paye que les sonneries des jours de fêtes; et partout la commune paye les sonneries qu'il est d'usage de faire en temps d'orage *(Visites)*.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des curés, qu'elles régissent, en effet, souverainement, étant entendu qu'il existe partout ce que nous appellerons un minimum canonique, au delà duquel le curé ne fera rien, et croira ne rien devoir faire, de peur de porter tort au bénéfice et à ses successeurs, à moins d'y être dûment obligé, par contrats formels ou par des traditions certaines. Ce minimum consiste à résider, à administrer les sacrements, à instruire les fidèles et à célébrer la messe les jours de dimanches et fêtes. L'archevêque a insisté, dans ses ordonnances générales, sur l'importance de la résidence due par tout possesseur de bénéfice à charge d'âmes, sous peine d'en perdre les revenus pendant son absence, et d'en être privé s'il ne revient pas quand il est rappelé ; défense est faite aux curés de passer plus de deux jours hors de chez eux, et ils seront passibles de la prison si on les surprend à Moûtiers sans qu'ils soient venus expliquer leur voyage à l'archevêché. Quant à la prédication, le curé doit s'en acquitter au moins tous les jours de dimanches et de fêtes, et ces mêmes jours, dans l'après-midi, avant les vêpres, il doit instruire les enfants après avoir exhorté les fidèles à l'y aider ; chaque manquement de sa part est punissable d'une amende de 2 florins, et l'argent servira à acheter des livres traitant de la doctrine chrétienne, qu'on distribuera aux enfants[1].

Ce minimum est largement dépassé dans une paroisse comme Bellentre, où il y a un prieur et deux vicaires ; il s'y dit trois messes les dimanches et fêtes, une grand'-messe les lundis, mercredis et samedis, et une messe basse les autres jours ; pour les fêtes de seconde classe, le clergé local prétend qu'il ne doit que deux messes, mais les syndics, à la visite de 1653, affirment qu'il en est dû trois, et l'archevêque leur donne raison ; le samedi, l'hymne *Gaude* et les litanies sont chantées en l'honneur de la Vierge[2]. Le service n'est pas aussi chargé dans deux autres prieurés-cures, Allondaz et Séez, où pourtant la messe doit être quotidiennement célébrée parce que le person-

1. *Acta...*, p. 39, 98, 99, 142. A Beaufort, à cause de l'éloignement de certaines habitations, il est permis d'enseigner le dimanche entre les messes *(Visites)*.
2. Arch. de la Savoie, *Visites*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nel y est plus nombreux qu'ailleurs, ou le bénéfice mieux doté. Il en est de même, pour des raisons analogues, dans deux des cures dépendant du chapitre[1] et dans quatre autres paroisses du diocèse[2], dont Aime, où le curé, avec ses deux vicaires, doivent trois messes les dimanches et fêtes, deux les autres jours, et quotidiennement matines et vêpres[3].

Partout ailleurs, la coutume est moins exigeante, et les obligations du curé sont même réduites au minimum canonique dans huit paroisses, dont deux, Planay et Val de Tignes, venaient d'être fondées à l'époque des visites du milieu du siècle, et il s'ensuivait que le bénéfice y était, lui aussi, réduit au strict nécessaire. Six autres curés, qui ne sont pas beaucoup mieux dotés, ne doivent également qu'une messe par semaine, mais il se joint pour eux à ce minimum l'obligation de chanter les heures canoniales à certains jours, comme, par exemple, pour le curé de Longefoy, qui récite les laudes le samedi, les matines, laudes et vêpres aux grandes fêtes, et les vêpres et complies tous les dimanches de carême[4].

Les autres églises du diocèse ont une, deux, trois ou quatre messes par semaine, non comprises celles des dimanches et fêtes. Quand il n'en est dû qu'une[5], elle est ordinairement pour les défunts, le lundi, et on la retrouve ordinairement, au même jour, dans les paroisses où il en est célébré davantage, avec celle du samedi en l'honneur de la Vierge. D'ailleurs, il n'y a pas deux paroisses où les obligations des curés soient les mêmes, si on tient compte de celles qui concernent les vêpres; là où les curés les

1. Bozel et Bourg-Saint-Maurice.

2. Aime, Beaufort et Conflans, dont la population est relativement importante, et Mercury, où le curé et ses vicaires doivent s'arranger pour qu'il y ait messe quotidienne; les syndics de Longefoy soutiennent que leur curé la doit aussi, mais il le nie.

3. Arch. de la Savoie, *Visites*.

4. Les ordonnances épiscopales engagent les curés à chanter vêpres les dimanches et fêtes là même où ils n'y sont pas tenus, et les paroissiens à y assister (*Acta...*, p. 143).

5. C'est le cas dans quinze paroisses; douze en ont deux, dix-huit en ont trois (y compris Petit-Cœur, où le curé, tout en niant qu'il y soit tenu, promet de célébrer les trois messes gracieusement) et quatre en ont quatre (*Visites*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

doivent, en effet, tout varie quant aux jours où ils les disent et quant aux heures qu'ils récitent. Et cette diversité se marque encore davantage quand on examine leurs autres obligations, partout différentes, et relatives à l'entretien des clercs et de l'église, à la célébration des messes de fondations privées[1], au luminaire, aux processions et fêtes locales.

C'est au point qu'ils ne s'entendent pas toujours avec leurs paroissiens, qui exposent leurs prétentions à l'archevêque, à ses visites : à Hauteluce, par exemple, ils soutiennent que leur curé doit chanter les vêpres aux fêtes solennelles, ce qu'il nie, disant que, s'il l'a fait depuis qu'il est en fonctions, c'est par pure bonne volonté[2]. Souvent, le conflit va au tribunal, et la commune de Granier plaide, ainsi, de 1600 à 1603, devant l'official, le curé défendeur niant qu'il doive célébrer tous les jours dans l'église : obligation invraisemblable, dit-il, en raison des chapelles de hameaux qu'il dessert, comme avant lui ses prédécesseurs, et où la messe se dit à certaines dates[3]. La fixation de l'heure des messes donne lieu encore à de nombreux débats ; les paroissiens se plaignent qu'on les dise trop tôt, ou trop tard, et l'archevêque, à ses visites, tient compte de leurs observations, dans les injonctions qu'il donne au curé.

Il n'est pas rare au reste que, pour prévenir tout litige, les paroissiens demandent au curé, qui le prête à son entrée en fonctions, le serment de remplir les obligations qu'on énumère à l'acte, telles que la coutume locale les a fixées. Ainsi à Sainte-Foy, le 4 mai 1628 et par-devant notaire, le nouveau curé, à la requête des syndics et à peine de tous dépens, dommages et intérêts, payables sur ses biens meubles et immeubles, sans que rien distingue ces formules de celles d'un contrat de droit privé, promet

1. L'existence de ces messes, souvent nombreuses, explique en partie pourquoi, dans tant de paroisses, il y a si peu de messes à célébrer obligatoirement pour la commune.

2. Archiv. de la Savoie, *Visites*. Les curés se bornent fréquemment à inviter leurs paroissiens à présenter un titre à l'appui de leurs prétentions.

3. Il y a là une autre explication, assez fréquente, du fait rappelé dans la note avant-dernière.

Digitized by Google	Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'observer, comme avant lui ses prédécesseurs, huit articles : les deux premiers, relatifs au luminaire, et les deux suivants, concernant les clercs et sonneurs, fixent sa part dans ces dépenses ; l'article 5 stipule qu'il résidera dans la cure et y fera l'aumône « aux pauvres de Dieu, » ou qu'en son absence il commettra à ses frais un vicaire agréé par la commune ; par l'article 6, il s'engage à maintenir le presbytère en bon état, comme aussi (et il est intéressant de lui voir faire cette promesse à ses paroissiens[1]) à « recouvrer en temps compétant les dîmes, censes et servis annuels et perpétuels de ladite église, sans les laisser perdre ni égarer à son su par négligence ; » l'article 7 est remarquable aussi, à cause de la situation de la paroisse, l'une de celles dont nous avons vu que le chapitre, après en avoir eu la possession, n'y avait plus qu'un droit de patronage ; le curé promet, en effet, de ne jamais « remettre ladite cure au vénérable chapitre de Tarentaise, ains au contraire maintenir ladite paroisse et communiers d'icelle en leurs bonnes coutumes, franchises et libertés ; » l'article 8 l'oblige à « observer toutes choses requises et qui sont des coutumes de la dite paroisse, sans pouvoir imposer aucune chose de nouveau qu'il ne soit du consentement du public ; » et le tout est passé devant l'église, en présence des témoins amenés par le notaire[2].

IX. LES PROCESSIONS ET FÊTES LOCALES

Nous avons déjà dit que leur pratique contribue à diversifier la situation des curés, dont elle augmente inégalement les charges, et parfois aussi, en quelque mesure, les revenus. Certaines de ces cérémonies sont d'un usage assez général, comme, en juillet, la bénédiction des montagnes, c'est-à-dire des pâturages alpestres où le bétail et une grande partie de la population passent les mois d'été ; de même « la bénédiction de l'eau de Saint-Grat, » qui se

1. Qui sont en même temps ses débiteurs.
2. Emprin, *Paroisse de Sainte-Foy-Tarentaise*. Cf. Mâcot (GG 12), où les paroissiens consentent à l'installation d'un nouveau curé, « espérant et prétendant, » déclarent-ils, qu'il satisfera aux devoirs de sa charge en observant les coutumes du lieu, « sans rien innover ni omettre, » et le curé le promet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fait « pour la conservation des biens de la terre, » ou, explique-t-on ailleurs, « lorsque les insectes dévorent les blés[1]. » Plus nombreuses sont les cérémonies particulières à une paroisse, et qui dérivent parfois d'un vœu qu'elle a formé, comme, à Aime[2], la solennité des fêtes des saints Sébastien, Roch et Grat; on célèbre à Peisey la fête de saint Loup, et celle de saint Marc à Montvalezan-sur-Séez, avec procession autour de la commune; à Conflans, il y a procession tous les dimanches de l'église à la chapelle Saint-Sébastien; à Notre-Dame du Pré, les fêtes de saint Roch et sainte Marguerite se célèbrent dans l'église, et celles de saint Bernard et de saint Grat dans les chapelles qu'ils ont dans des hameaux; on y fait le dimanche une procession pour les défunts autour du cimetière[3]. Ce dernier usage est celui qu'on retrouve le plus souvent, dans le très grand nombre de ceux dont nous ne donnons que quelques exemples.

Nous les connaissons par les visites, qui toutefois mentionnent surtout ceux pour lesquels le curé doit gratuitement son ministère. Les autres apparaissent dans les comptes des communes, et nous apprenons par là que, telle année, celle de Mâcot[4] paya ainsi à son curé 22 florins et 4 sols d'honoraires, dont 4 florins pour les offices du jour de Saint-Ours, et 7 pour avoir assisté aux processions faites à Peisey et à Notre-Dame du Pré, qui sont deux localités voisines. Il arrive aussi que, comme à Aime, l'office hebdomadaire des défunts a été fondé par un particulier, dont les héritiers payent une redevance annuelle au curé pour cet objet. On tient dans cette paroisse, pour mieux garder les traditions, un « coutumier », ou « livre des dévotions et fêtes de vœux, » et c'est un usage assez général.

Le plus répandu veut que les paroissiens, outre les processions qu'ils ont dans leur commune, en fassent aux églises des paroisses voisines, et à la cathédrale[5] si elle

1. La Côte, CC 54; Mâcot, GG 12.
2. CC 42.
3. Arch. de la Savoie, *Visites*.
4. CC 38.
5. Il y a peut-être là un souvenir du temps où c'était la seule église du diocèse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'est pas trop éloignée. Les gens de Marthod, qui sont à sept lieues de Moutiers, s'y rendent cependant, et ils vont à Talloires, qui est un peu plus loin encore ; ils vont aussi plus près, à la Trappe de Tamié, aux Capucins de Conflans, et à de simples églises paroissiales comme celles d'Allondaz ou de Saint-Sigismond[1] ; ils portent partout, aux frais de la commune, des cierges de cire fine qu'ils laissent en offrande. Ailleurs, on donne du blé, et de toutes parts on processionne, sans rechercher des sanctuaires renommés, puisque, par exemple, les gens de Peisey vont à l'église de Landry, tandis que ceux d'Aime viennent à la leur[2]. L'autorité diocésaine finit par réglementer ces processions, dont l'initiative, d'ailleurs, restait toujours entière aux paroissiens : on devait y marcher deux par deux, le clergé en tête, puis les hommes, puis les femmes, en chantant des cantiques simples et approuvés ; il était défendu d'aller sans permission hors du diocèse, et interdit d'entreprendre des voyages qui, comme celui de Marthod à Moûtiers, obligeaient à passer la nuit[3].

(*A suivre.*) Gabriel PÉROUSE.

1. Marthod, CC 20, 33 ; Poncet, *Monographie de Marthod*, p. 91.
2. Richermoz, *Monographie... de Peisey*, p. 238.
3. *Decreta...*, p. 10. En 1766, l'archevêque défendra les processions en dehors du territoire de la paroisse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'ORIGINE ARCHITECTURALE
DES BASILIQUES CHRÉTIENNES

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT[1]

Tous les archéologues sont aujourd'hui d'accord pour appeler basiliques les premières églises chrétiennes. Ces édifices, de plan très caractéristique et dont les dispositions essentielles ne varient presque jamais, ont la forme d'un rectangle allongé, divisé en galeries parallèles par des files de colonnes : ils comprennent une nef terminée par une abside et accostée de collatéraux simples ou doubles, qui sont fréquemment surmontés de tribunes, et un transept le plus souvent ; des fenêtres percées dans les murs de la nef, au-dessus des combles des bas-côtés, l'éclairent, la porte ouverte dans le mur opposé à l'abside est précédée d'un atrium.

Les premiers architectes chrétiens ont-ils inventé ce plan, ou se sont-ils inspirés d'édifices antérieurs? Telle est la question qui a donné lieu à tant de controverses depuis un demi-siècle et que vient d'étudier à nouveau M. de Lasteyrie dans un chapitre de son beau livre. Ce sont les résultats de son étude que je me propose de résumer ici, espérant ainsi faire connaître à ceux qui ne pourraient recourir au livre lui-même les conclusions auxquelles est arrivé un des maîtres qui ont le plus fait pour donner à l'archéologie du moyen âge son rang de science.

L'Allemand Zestermann, qui a soutenu que les basiliques chrétiennes étaient des œuvres absolument originales, n'a pas été suivi ; mais les archéologues sont loin de s'entendre sur la question de savoir de quels monuments antiques les chrétiens se sont inspirés.

1. R. de Lasteyrie, *L'Architecture religieuse en France à l'époque romane. Son origine, ses développements*, in-8° de 750 pages, 732 fig., Paris, Picard, 1912.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La théorie qui, à l'heure actuelle, a le plus de défenseurs, surtout parmi les archéologues français, qui a aussi pour elle le mérite de l'ancienneté, puisque, dès le XVIe siècle, Léon-Baptiste Alberti l'a soutenue, est celle qui voit dans les basiliques civiles l'origine des basiliques chrétiennes. Le nom de basilique, commun à ces édifices, portait de lui-même au rapprochement. Mais, se fiant à la description donnée par Alberti, on a attribué aux basiliques antiques des caractères architecturaux qu'elles n'ont sans doute jamais eus. Bien que ces édifices aient été extrêmement nombreux, nous n'en avons conservé qu'un très petit nombre, et l'état de leurs ruines, pas plus que les descriptions assez vagues que les auteurs nous en ont laissées, ne permettent d'avoir sur leur structure de certitude absolue, et surtout d'affirmer qu'il y eut dans leur plan la fixité qu'on y a cherchée.

Annexes du forum, où elles servaient d'abri aux marchands, aux banquiers, aux plaideurs, aux hommes d'affaires, les basiliques civiles étaient de grands édifices rectangulaires largement ouverts sur la place publique par un de leurs grands côtés, et si des files de colonnes les divisaient parfois en galeries parallèles, nous ne trouvons, comme dans les basiliques chrétiennes, ni abside — sauf quelquefois sur un des grands côtés comme à celle de Fanum construite par Vitruve — ni entrée sur un des petits côtés, ni transept, ni atrium. Quel était donc le caractère qui faisait donner à tous ces édifices le nom de basilique, bien qu'ils ne fussent pas uniformes? M. de Lasteyrie a mis en lumière un passage de Vitruve où celui-ci, décrivant certaines salles des maisons romaines, déclare que l'éclairage par des fenêtres percées dans le haut de la galerie centrale les fait ressembler à des basiliques... Voilà le caractère distinctif des basiliques civiles, qui a donné leur nom aux basiliques chrétiennes; mais nous venons de voir qu'il existe trop de différences entre ces édifices pour qu'on puisse les faire dériver les uns des autres.

Aussi les archéologues se sont-ils ingéniés à rechercher quel autre édifice pouvait être le prototype des basiliques chrétiennes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'abbé Martigny est le dernier qui ait voulu voir dans les chapelles des catacombes l'origine des basiliques chrétiennes; les différences sont trop profondes pour que les quelques analogies qu'on a signalées puissent fortifier cette théorie. On ne peut non plus s'arrêter à celles trop hasardées qui ont cherché dans les chapelles funéraires ou dans les synagogues juives la solution du problème.

Si on a quelques exemples de temples antiques transformés en basiliques, aucun n'est antérieur au v^e^ siècle, époque à laquelle le type des basiliques chrétiennes est absolument arrêté, et ces édifices ont dû subir, pour être appropriés à leur nouvelle destination, des changements tels qu'on peut douter de prime abord que les architectes chrétiens s'en soient inspirés. D'ailleurs, les temples antiques étaient entourés de colonnades extérieures, ce que nous ne trouvons jamais dans les basiliques; et bien qu'ils fussent parfois divisés en galeries par des files de colonnes, un seul toit couvrait l'édifice, alors que nous savons que c'était un caractère constant des basiliques d'avoir un toit central plus élevé. L'abside seule, opposée à la porte d'entrée, que nous trouvons fréquemment dans les temples, est une des parties essentielles des basiliques. Mais nombreux sont les édifices antiques, curies, *scholæ*, sépultures, où l'on rencontre des absides.

Une théorie beaucoup plus séduisante a fait chercher dans certaines salles des maisons particulières le prototype des basiliques chrétiennes. Nous savons, en effet, que, dès les premiers temps du christianisme, de riches romains accueillirent les fidèles dans leur demeure pour y tenir leurs réunions, dans des salles qui portaient le nom de péristyles, bibliothèques, pinacothèques et aussi basiliques. Un passage de Vitruve auquel j'ai déjà fait allusion nous fait connaître que ces salles ne devaient ce dernier nom qu'à leur éclairage spécial par le haut. D'ailleurs, il est douteux que les architectes chrétiens aient pris aux basiliques privées l'idée de cette disposition, car elles devaient être rares, puisque les fouilles n'ont pas encore révélé avec certitude qu'on soit en présence d'un de ces oratoires privés, alors que les basiliques civiles présentant ce même caractère sont très

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nombreuses. Par contre, les *atria* des maisons romaines se retrouvent en avant des basiliques chrétiennes.

Les basiliques civiles n'ont donc pas eu l'influence prépondérante qu'on leur a attribuée dans la formation du plan des basiliques chrétiennes; les autres édifices antiques ne peuvent pas non plus en être considérés comme le prototype; aussi M. de Lasteyrie est-il arrivé à cette conclusion — que soutient une argumentation fondée sur l'étude approfondie des textes et des monuments — que « l'origine des basiliques est plus complexe qu'on ne le croit généralement. A la basilique du forum, les fidèles ont emprunté la forme oblongue, la division en galeries parallèles et surtout cette surélévation de la galerie médiane qui permet d'éclairer l'édifice par le haut. Aux lieux publics de réunion, et peut-être aussi à certains monuments funéraires, ils ont pris l'idée de l'abside. Aux maisons particulières, ils doivent l'atrium et l'habitude qu'ils ont longtemps conservée d'accoler à leurs églises, sans souci d'en compromettre l'aspect extérieur, des dépendances très diverses. »

N'est-il pas d'ailleurs assez naturel que des artistes de la valeur des premiers architectes chrétiens aient conçu, devant les besoins nouveaux que créaient une religion nouvelle, des édifices qui empruntent leur originalité à l'assemblage d'éléments inspirés des édifices élevés par leurs prédécesseurs?

Jean Verrier.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETIN CRITIQUE

Georges Klingenburg. — *Das Verhältniss Calvins zu Butzer untersucht auf Grund der wirtschaftsethischen Bedeutung beider Reformatoren. Les rapports de Calvin et de Bucer au point de vue de leur morale sociale.* (Inaugural. Dissertation der hochwürdigen Evangelisch-Theologischen Facultät der Rheinischen Friedrich Wilhelms Universität in Bonn). — Bonn, Carl Georgi, 1912, in-8° de 110 pages.

L'hérésiarque Jean Calvin, le dominicain apostat Bucer, sont des figures peu sympathiques. Félicitons M. Georges Klingenburg d'avoir su les rendre intéressantes, même pour nous. On ne saurait lui reprocher en effet d'avoir pris au sérieux comme ascètes et traité avec une piété presque filiale Bucer et Calvin. Il est dans son rôle. Pouvait-il parler autrement de ses pères dans la foi et de ces lumières de son Église?

Dès son point de départ, on sent le protestant. Malgré sa tenue, son calme, sa modération extérieure, sa science même, l'idée protestante domine tout et informe, pour ainsi dire, tout l'ouvrage. On la retrouve jusque dans la manière polie avec laquelle l'auteur parle de l'Église catholique. C'est la politesse dont on use envers les vaincus. A ses yeux, l'Église a été bien vaincue : elle n'a pas su évoluer, elle est restée figée dans ses formules du moyen âge. C'est Calvin qui a été l'homme de l'avenir. M. Klingenburg se garde bien de nous dire cela, mais il le pense. Il n'y a qu'à lire entre les lignes pour s'en convaincre. C'est une constatation qu'il nous faut faire en commençant, pour être juste et véridique et pour remplir même un devoir de conscience envers nos lecteurs. Nous n'en serons que plus libre ensuite pour analyser l'ouvrage, et pour en dire avec impartialité ce que nous pensons.

Le titre de la thèse en indique le but. Ce que l'auteur étudie dans Calvin, comme dans Bucer, c'est moins le réformateur religieux que l'économiste, moins le théologien que le précurseur des économistes modernes, je dirais plus, que le créateur d'une science nouvelle. Si le texte allemand ne porte pas le mot, le mot pourtant nous paraît traduire la pensée de l'auteur du texte.

Ce sujet n'est pas nouveau. Avant M. Klingenburg, d'autres auteurs l'avaient abordé. Lui-même les indique loyalement dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses références, et ne fait pas plus grande qu'il ne faut sa part d'originalité : elle ne laisse pas d'être grande. Si beaucoup s'étaient occupés du dictateur de Genève et avaient étudié avec soin ses vues politiques et sociales, personne ou presque personne n'avait envisagé Bucer sous cet aspect ; personne ou presque personne ne s'était avisé de rechercher l'étroite parenté d'idées qui existe à cet égard entre Bucer et Calvin, ni comment les vues de l'Allemand étaient devenues celles du Français. C'est ce que le docte pasteur de Saint-Avold s'est proposé de mettre en lumière. Il a, pensons-nous, atteint son but. S'il parle beaucoup plus de Calvin que de Bucer, sa conclusion finale est que Bucer et Calvin, ayant les mêmes idées en matière d'économie politique, idées qui devançaient de beaucoup celles de leur temps, et tous les deux ne les ayant pas puisées dans une source commune et antérieure, le dernier venu, qui est le Français, les a empruntées à son ancien, qui est l'Allemand. Ainsi voilà pour l'Allemagne une nouvelle victoire. Calvin n'est pas seulement son tributaire comme théologien, il l'est comme économiste, et, par l'Allemand Bucer, une partie de la gloire du Français doit revenir de ce chef à l'Allemagne. M. Klingenburg ne nous dit pas cela tout crûment ; mais le lecteur français se le dit après avoir lu sa thèse, et cela vaut mieux encore pour la thèse que si le pasteur nous le disait.

La thèse elle-même se divise en trois parties : I. Les vues économiques de Calvin et de Bucer ; — II. Quelle influence la théologie de Calvin et celle de Bucer ont eue sur la formation et sur l'action de leur doctrine économique ; — III. La signification historique de l'éthique économique de Calvin et de Bucer. Sous chacun de ces titres généraux se groupent à la suite de petits chapitres, que nous résumerons au fur et à mesure.

I. **Les vues économiques de Calvin et de Bucer.** — *A*. L'auteur nous rappelle d'abord, et avec raison, dans un premier chapitre, les étroits rapports qui unissent Calvin à Bucer. Ils se lièrent d'amitié à Strasbourg, le paradis terrestre des réformateurs à cette époque. Calvin séjourna à Strasbourg assez longtemps, il y écrivit, il y prêcha et même, en véritable apôtre du pur Évangile, il y prit femme. C'est là qu'il connut et qu'il épousa Idelette. Bucer et Calvin étaient faits pour se comprendre, ils se comprirent : leurs lettres, leurs écrits témoignent de l'admiration qu'ils ont l'un pour l'autre. Ce n'est pas seulement une amitié d'homme à homme, c'est une amitié d'écrivain à écrivain : ils se communiquent leurs élucubrations réciproques et se font part de leurs remarques. Calvin dira plus tard, en par-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lant de son ami : *Bucerum sanctæ memoriæ virum.* Cela fait penser aux augures antiques. Mais passons. Le fait important à dégager, et M. Klingenburg le dégage, c'est la liaison étroite de ces deux esprits et l'influence que celui de l'Allemand a su prendre sur celui du Français.

B. Le second chapitre, très important pour comprendre le reste, mais déjà très protestant, a pour titre : *Die Wertung von Arbeit und Beruf* : La valeur du travail et de la vocation. La diversité, parmi les hommes, des travaux, des emplois, conséquemment des aptitudes et des vocations, étant comme un des fondements de la société, l'économie politique a tout d'abord à s'en occuper. Il nous faut donc savoir avant tout ce que nos deux économistes ont pensé de ces deux choses.

A l'encontre de l'ascèse monacale du moyen âge, ils ont donné à la vocation au travail une valeur, une signification toute nouvelle. Plus de fuite au désert, plus de solitude où l'on s'enfonce pour chercher la face de Dieu. C'est en travaillant qu'on la trouve. Tous doivent travailler. Pour Calvin, tous les états sont d'égale valeur, pourvu qu'ils soient bien exercés; il n'en excepte pas même le négoce dont tant d'autres se sont défiés. Calvin ne distingue pas entre la sainteté de la condition et la sainteté de la personne, entre l'excellence objective d'une vocation et le mérite plus ou moins grand de celui qui la suit. Il n'y a pas pour lui « diversité entre l'évangile de cour et celui des gens de justice et avocats et celui des marchants. »

Non, sans doute, il n'y a pas deux Évangiles, mais dans l'Évangile unique du Fils de Dieu, il y a deux voies indiquées aux hommes, celle des commandements et celle des conseils. Calvin l'a oublié, et il a préféré le père de famille au religieux. Bucer, moine apostat, avait de bonnes raisons pour penser de même. Combien cette conception du monde qui a oublié le fond du christianisme, le sacrifice de l'homme à Dieu, et qui laisse de côté le grand idéal pour tout ramener au terre-à-terre, est inférieure à celle de l'Église ! Combien elle est étroite en face de la conception catholique si large et si grande ! Mais assurément elle doit plaire à ceux qui s'occupent avant tout des choses d'ici-bas ; elle a pu, elle a dû même influer, dans un certain sens, sur le développement économique de la société. Faut-il s'en applaudir? L'élément moral y a-t-il gagné? M. Klingenburg néglige d'examiner cette dernière question, qui n'est d'ailleurs pas dans son programme.

En revanche, pour bien nous montrer l'esprit pratique de Bucer, il nous cite de ce réformateur un passage remarquable en effet sur l'avenir de l'industrie en Angleterre. Esprit observateur, Bucer a vu, avec une rare perspicacité, tout le parti que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'Angleterre pouvait tirer de ses laines et quelle source de richesse il y avait là pour le peuple anglais.

C. De ces considérations sur la vocation et le travail, M. Klingenburg passe à une troisième question encore plus importante à ses yeux, au moins à en juger par le développement qu'il lui donne, la question de la rente et du prêt à intérêts (*der Zins*). Calvin et Bucer lui semblent avoir pris dans cette question une position nouvelle et toute différente de celles des moralistes catholiques. Par là surtout ils ont devancé leur temps, ouvert à l'économie politique de grands horizons et jeté les bases théologiques de la prospérité moderne.

A l'encontre des défenseurs attardés d'Aristote et du vieux principe : *Nummus nummum non parit,* Calvin reconnaît à l'argent une fécondité réelle, il appelle l'axiome scolastique « une raison frivole. » S'il entoure le prêt à intérêts de quelques restrictions admises par tous encore aujourd'hui, il n'en est pas moins vrai qu'il l'autorise *ore rotundo*, et dans ses lettres, et dans ses prédications, et dans ses explications de l'Écriture. Bucer, plusieurs années avant lui, a formulé cette doctrine nouvelle, et c'est chez Bucer que Calvin l'a prise. Par là encore, ces deux hommes ont été des initiateurs, des rénovateurs, en face de la vieille et immobile Église.

Le docte pasteur a conclu peut-être un peu vite. Il est bien vrai que l'Église a toujours condamné l'usure. Jusque dans l'encyclique de Léon XIII *De conditione opificum*, on trouve cette sévère parole, *usura vorax.* Il est bien vrai que la grande masse des théologiens a toujours tenu ferme à ce principe, entendu comme il faut l'entendre : *Nummus nummum non parit.* Mais quelle largeur dans la pratique ! Que de raisons interviennent, dans une foule de cas, pour autoriser et légitimer ces intérêts ! C'est le *lucrum cessans*, c'est le *damnum emergens*, c'est le *periculum sortis*, c'est la *pœna conventionalis*, c'est la loi civile elle-même, au moins dans l'opinion la plus probable. Cet enseignement-là n'est pas nouveau dans l'Église. Bucer l'avait reçu de ses maîtres en théologie, les Dominicains, Calvin avait pu l'entendre dans les écoles, lorsqu'il était encore catholique. De fait, si l'on cherche le fond des choses, la plupart des textes de l'hérésiarque sur ce point, je dis des textes cités par M. Klingenburg, seraient admis sans difficulté par des théologiens catholiques et l'eussent été, dès cette époque. L'Église n'a pas enchaîné l'activité humaine ni arrêté le développement économique des peuples, elle a simplement élevé une muraille au bord d'un gouffre, car l'usure est bien un gouffre.

D. Si l'initiative de Bucer et de Calvin est beaucoup moins

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grande qu'elle ne le paraît dans la question du prêt et de la rente, si elle a consisté surtout à rejeter un principe communément admis dans les écoles et que le plus grand nombre des théologiens, tout en l'expliquant, admet encore aujourd'hui, leur doctrine n'a guère été plus neuve en matière de richesse et de possession, *Reichtum und Besitz*, les deux choses qui font l'objet de ce chapitre. Sans doute, ni Calvin ni Bucer n'ont jeté l'anathème à la propriété et à la richesse. Sans doute Calvin a dit avec beaucoup de sens : « Les richesses de soi et de leur nature ne sont point à condamner, et même c'est un grand blasphème contre Dieu..., car les richesses, d'où procèdent-elles, sinon de Dieu? » Mais qu'a-t-il fait en parlant ainsi, sinon répéter l'enseignement de la tradition et des théologiens catholiques. Ce qu'il y a ajouté de son cru est une erreur, dont M. Klingenburg le félicite : Calvin, dit-il, repoussa énergiquement le vœu de pauvreté des moines (p. 42).

E. Le chapitre qui suit, *Die Güter der Kultur*, littéralement, « les biens de la culture » (il s'agit de la culture sociale, et non point de celle des champs), est des plus intéressants et doit être lu avec une extrême attention. On a si souvent reproché à Calvin, même dans le monde protestant, le joug sous lequel il avait tenu Genève, la sévérité de ses lois somptuaires, le tour étroitement bigot et pharisaïque de son propre gouvernement! On est si bien persuadé que son génie sombre s'accommodait peu des beaux-arts, de la magnificence extérieure, de tout ce qui charmait cette société brillante et polie du XVI^{e} siècle! M. Klingenburg s'aperçoit que ce serait là une brèche ouverte dans sa dissertation et dans l'éloge de son héros. Il nous rappelle la genèse des idées de Calvin sur cette question. Dès sa jeunesse, dans un écrit plein d'ironie, il avait flagellé le luxe de son époque. Les lois somptuaires qu'il fit plus tard ont arrêté beaucoup moins qu'on pense le développement économique. Calvin voulait simplement ramener le travail, la modération, la simplicité. Ce que l'on perdait d'un côté, on le retrouvait de l'autre. Calvin s'explique lui-même, en homme raisonnable, sur le rire, sur l'accroissement des propriétés, sur les concerts, et même sur le bon vin. Aucune de ces choses n'est défendue. Il ne prohibe pas davantage le chant d'église, la peinture et la statuaire, *die bildenden Künste*, il fonde à Genève une Académie pour la culture des sciences. Donnons un certificat à Calvin : il n'a pas été un vandale, Bucer non plus. Ce dernier a même des paroles qui lui eussent concilié la faveur des dames. « Il regarde l'or, l'argent, les pierres précieuses, les riches vêtements comme des dons de Dieu faits pour l'usage des hommes et principalement des saints » (p. 51).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bucer regarde d'un œil bienveillant gymnastique, musique, comédies, tragédies, toutes ces choses peuvent contribuer au bien-être matériel et moral des peuples, et servir à la gloire de Dieu et au salut du prochain. Voilà donc les vues de ces deux hommes !

Mais ces économistes sont avant tout des théologiens préoccupés du salut des âmes. Leur économie politique n'est même qu'une conséquence de leur théologie. Nous avons donc à chercher dans une seconde partie :

II. **L'influence de la théologie de Calvin et de Bucer sur la formation et sur l'efficacité de l'enseignement économique de ces deux réformateurs.** — Après une courte introduction (*A*), M. Klingenburg divise cette seconde partie en sept chapitres : *B.* Le biblicisme ; *C.* Les postulats moraux (*Sittliche Postulate*) ; *D.* Le concept de Dieu ; *E.* La vocation ; *F.* La prédestination ; *G.* La certitude du salut ; *H.* La sanctification.

B. Quand bien même Calvin n'aurait pas dit que la parole de Dieu est « la certaine règle de tout gouvernement et administration, » on devrait le conclure, rien qu'à la manière dont il envisage et résout les questions économiques. Il est tout plein et tout épris du Vieux Testament, sans pourtant lui sacrifier le Nouveau, en cherchant même à établir entre les deux un accord qui parfois paraît forcé à M. Klingenburg. Il en est de même de Bucer.

C. L'un et l'autre aussi rappellent sans cesse certains postulats moraux, base de toute bonne économie politique. Pour Calvin, c'est l'application, l'équité, la justice sociale, l'amour du prochain, qui doit nous suivre jusque dans les transactions et dans les affaires. Bucer aussi demande l'équité, l'égalité, la charité, la dilection, et combat énergiquement la déloyauté, etc. Pour lui, la paresse est un crime, *impium otium.* L'Église catholique pourrait répondre avec Boileau :

Voilà ce que l'on dit ; et que dis-je autre chose !

D. Elle dit cependant autre chose quand il s'agit du concept de Dieu, car elle ne conçoit pas Dieu comme Calvin. Le Dieu de Calvin me paraît symbolisé en quelque sorte dans ce roi de Prusse, père du Grand Frédéric, qui avait fait de Berlin une caserne, qui frappait les gens pour s'en faire aimer, et qui condamnait son fils à mort comme déserteur.

C'est un maître dur et inexorable. Notre Dieu à nous est tout différent. Ce n'est pas cependant sous l'aspect calviniste que M. Klingenburg nous montre le Dieu de Calvin. Il nous parle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du domaine de Dieu, de la dépendance de l'homme, de la sainteté divine, etc., toutes choses qui sont vraies, et qui influent en effet sur la vie pratique, mais auxquelles on avait pensé avant Calvin.

E. Dans le chapitre suivant, M. Klingenburg nous donne une analyse très serrée de la doctrine de Calvin et de celle de Bucer sur la vocation et de l'influence de cette doctrine sur la vie économique. Vocation, chez Calvin, a un double sens. C'est tantôt le rapport du chrétien avec le monde, l'emploi déterminé que le chrétien est appelé à occuper dans le monde, tantôt le rapport du même chrétien avec Dieu, son appel au service de Dieu. Cet appel du chrétien au service de Dieu est lui-même double, l'appel extérieur qui a lieu par l'annonce de la parole, par la prédication de l'Évangile, l'appel intérieur qui a lieu par l'illumination surnaturelle de l'esprit. L'homme qui se sent ainsi appelé, quelle force n'a-t-il pas pour son emploi d'abord? C'est Dieu qui l'y a mis. Pour tout l'ensemble de sa conduite? L'appel au service de Dieu l'achemine vers la certitude du salut. Cette résolution dans l'homme, cette fidélité, ce courage nouveau, tout cela a son rejaillissement sur la vie sociale. Que l'Allemagne n'envie rien à la France. Bucer, avant Calvin, a donné une doctrine semblable.

Monsieur le pasteur, cette doctrine dans ce qu'elle a de vrai est catholique et bien antérieure à vos novateurs ; dans ce qu'elle a de calviniste et de bucérien, elle mène droit à l'illuminisme.

F. De la vocation, M. Klingenburg, dans le court chapitre suivant, passe à la prédestination. Chacun sait combien la théorie de Calvin sur ce point est désolante. Loin d'encourager à l'action, elle semble tout d'abord désespérer l'homme. Ne craignons rien pourtant. Par le fait qu'il est prédestiné, le bon calviniste sentira en lui une force, une confiance qui le poussera à l'action même. Si M. Klingenburg ne nous dit pas cela en toutes lettres, c'est le sens de sa réponse. L'inévitable Bucer vient ensuite pour la confirmer.

G. De la prédestination au sens calviniste à la certitude du salut, il n'y a qu'un pas. M. le pasteur fait ce pas dans le chapitre suivant. La question semble ne rien avoir à faire avec l'économie politique, en réalité elle s'y rattache. Quand un homme n'a plus à regarder d'un œil anxieux vers le ciel pour savoir s'il y a une place, que le spectre du diable, que l'image des flammes éternelles n'est plus là pour l'épouvanter et que d'ailleurs il croit fermement à la vie future, on conçoit avec quelle force il se retourne vers la vie présente, il se lance en avant dans l'action, il cherche en homme avisé à posséder les biens terrestres, qui ne l'empêcheront pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'avoir les autres. M. Klingenburg ne sort donc pas de son programme en nous expliquant la doctrine des deux réformateurs sur ce sujet, dans un chapitre qui n'a pas moins de quatorze pages.

Si nous avions le temps de faire de la polémique, nous lui demanderions pourquoi l'âme protestante, l'âme calviniste, en particulier, est si généralement inquiète, pourquoi cette préoccupation, cette recherche incessante sur les choses de l'au-delà et sur les mystères religieux, que n'ont pas les bons catholiques. Un Anglais nous disait bien un jour : *I trouble not myself*, mais c'était pour échapper aux conséquences d'une discussion qu'il avait engagée lui-même. L'âme protestante, bien au contraire, se trouble incessamment elle-même, surtout si elle est en contact un peu prolongé avec des âmes catholiques.

H. Enfin, dans le dernier chapitre de cette seconde partie, très court du reste, M. Klingenburg nous explique la sanctification calviniste ou plutôt il veut nous montrer quel rejaillissement cette sanctification a sur la vie économique. Élu de toute éternité, assuré de cette élection par la confiance qu'il a dans le Christ, le fidèle calviniste n'en est que plus diligent, plus empressé, plus attentif à tous ses devoirs. Il dépense une somme de forces et d'énergies que la société retrouve. Le fidèle selon Bucer fait la même chose. Ainsi nous arrivons à la troisième partie et à la conclusion de la thèse.

III. **La signification historique de l'éthique économique de Bucer et de Calvin.** — Cette dernière partie, de beaucoup la plus courte, a trois chapitres et une conclusion.

A. L'Église catholique. M. Klingenburg revient dans ce chapitre sur une question dont il nous a déjà parlé, celle du prêt à intérêts et des prohibitions de l'Église. La prohibition du prêt à intérêts par l'Église remplit tout le moyen âge. Nous la voyons déjà formulée au concile de Nicée, renouvelée par saint Léon le Grand, répétée par les mille voix des théologiens catholiques. Cette prohibition n'est pas seulement une mesure protectrice des faibles, elle est aussi une tendance à endiguer les échanges et la vie économique. Et ce n'est pas seulement le moyen âge qui parle ainsi. La prohibition de l'Église sur ce point n'a jamais été levée. Il y a même des publicistes qui demandent à l'Église de la renouveler encore aujourd'hui. M. Klingenburg veut bien reconnaître cependant que l'Église a tenu compte des transformations sociales. Il cite même en faveur des élargissements saint Thomas d'Aquin et le fameux adversaire de Luther, Eck, dans une dispute à Bologne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais combien plus large lui paraît Calvin avec Bucer son acolyte ! Calvin, lui, n'a rien à élargir, il renverse la base des prohibitions, *nummus nummum non parit*, il ouvre toutes les fenêtres et le grand air entre de tous les côtés dans l'édifice.

Nous avons répondu plus haut à ces vues de M. Klingenburg.

B. Les contemporains. L'Église n'était pas la seule qui s'attardât ainsi sur la route. Parmi les « grands ancêtres », que de protestants lui tiennent compagnie! Ces hommes si larges sur tant de questions restent encore un peu étroits dans celle de la valeur des différentes vocations et dans celle du prêt à intérêts ! Si Luther, tout aussi bien que Calvin, donne une égale valeur à toutes les professions, à tous les emplois et fait dériver toute leur valeur pour le chrétien de la volonté de Dieu qui l'y appelle, il donne cependant une place à part et hors de pair à l'agriculture. Non seulement elle est pour lui la profession la plus importante, mais encore la plus salutaire pour l'homme. S'il ne damne pas absolument les marchands, il se défie beaucoup d'eux et les sauve tout juste. Pour lui, c'est une désobéissance à Dieu, conséquemment un péché, que de changer de profession, que de passer d'un état dans l'autre [1].

Combien plus large est Calvin! s'il estime beaucoup l'agriculture, s'il ne méconnaît pas les dangers du négoce, il reste pourtant fidèle à lui-même en proclamant l'égale valeur de tous les états, il n'empêche pas davantage le fidèle de passer d'un état dans l'autre. En cela, comme toujours, Calvin fait écho à Bucer.

Sur la question du prêt à intérêts, Luther, Mélanchton et bien d'autres se rapprochent beaucoup du sentiment et des prohibitions catholiques. Bucer et Calvin donnaient la solution radicale que l'on sait. On a dit qu'ils l'avaient prise dans Érasme, qu'Érasme était la source commune et antérieure où ils avaient puisé tous les deux. Il suffit de lire Érasme pour voir que cet humaniste tient sur ce point pour l'ancienne école. On nous le prouve par des textes. Remarquons celui-ci : *Qui mutuum dat ad usuram non tam impartit sua quam venatur aliena.*

Des théologiens tels que les deux héros de notre pasteur ont dû avoir une grande influence, non seulement sur leur temps, mais sur l'époque qui a suivi. On nous le montre dans le chapitre suivant.

C. L'influence de Calvin et de Bucer sur le développement économique. Voici d'abord un fait. Le commerce de Genève

1. C'étaient là, sur les lèvres de l'augustin apostat, des paroles d'or, et dont il eût bien dû se souvenir, quelques années auparavant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

si florissant dans la dernière période du moyen âge, s'étiolait depuis les luttes pour la liberté. Calvin le ranime. Il préside à la formation de ce type du commerçant génevois laborieux, simple, de mœurs austères. Il attire un grand concours d'étrangers, de bourgeois français, et c'est par eux notamment qu'il fait revivre l'industrie de la draperie. Cette influence directe ou indirecte des mœurs françaises sur la vie économique de Genève, M. Klingenburg l'ignore ou paraît l'ignorer. Il attribue tout à l'influence de Calvin et note finalement, et ceci est très vrai, que, même après la mort du réformateur, son esprit avait pénétré la vie génevoise dans les luttes engagées au sujet du prêt à intérêts, dans la limitation du luxe, dans le soin des pauvres.

Dans le calvinisme en effet circulaient des pensées, les unes exprimées par Calvin lui-même, les autres dérivant de ses principes, et qui devaient entretenir et accroître cette influence. Bien entendu, Bucer arrive à son tour pour réclamer sa part d'un si glorieux héritage, disons mieux, pour réclamer son droit d'auteur.

C'est la conclusion du livre. Bucer y apparaît comme le génie inspirateur, comme celui qui a eu les premières vues, les larges et originales intuitions, et dont l'autre, tout en gardant sa personnalité, et en n'étant pas un copiste, mais un type lui-même, a reproduit les idées et popularisé la doctrine.

Tel est ce travail. Il témoigne dans son auteur d'un esprit clair, net, méthodique, discipliné par de fortes études de philosophie. M. Klingenburg n'est ni piétiste ni sectaire, il traite son sujet en homme qui le possède à fond, mais qui n'en est pas épris au point de négliger le côté objectif et de renoncer à être impartial. Sa documentation est puissante, son érudition, pour être des plus sérieuses, n'a rien de touffu et de fatigant. Il se fait lire avec intérêt, nous dirons même avec agrément. Mais enfin, cette science est de la science protestante, c'est-à-dire une science qui voit les objets sous un certain angle, et qui croit si fort à certaines formules débitées, depuis la Réforme, sur l'Église catholique qu'elle néglige un peu trop ou de les vérifier ou de les comprendre. Malgré cela, son travail est trop sérieux pour passer inaperçu en Allemagne, et pour ne pas être remarqué en France.

Théodore Malley.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

J. Laferrière. — *Étude sur Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran* (1581-1643). — Paris, A. Picard et fils, 1912, in-8° de VIII-239 pages.

Cet ouvrage, qui, sauf erreur, a les apparences d'une thèse de doctorat, et dont l'orthodoxie nous est garantie par Mgr le recteur de l'Université de Louvain, témoigne de réelles qualités d'historien. En particulier, l'auteur possède le don de débrouiller les témoignages multiples et confus, et d'y substituer un récit d'où toute obscurité semble bannie. Il est circonspect dans ses affirmations et modéré dans ses jugements, sauf quand il déclare tout net que l'abbé de Saint-Cyran « prônera toutes les vertus, même les pratiquera extérieurement, quitte à les fouler aux pieds quand elles seront un embarras sur sa route » (p. 10). Parlerait-on autrement d'un profond scélérat? Mais, en général, il se défie des exagérations où ont donné certains écrivains systématiquement hostiles à Saint-Cyran. Par exemple, il ne croit pas à la réalité du fameux projet de Bourgfontaine; il admet volontiers que Saint-Cyran a fait une mort chrétienne, et son impression finale est que son héros a été trop vanté par ses amis et trop déprécié par ses ennemis. « C'était, dit-il, un homme simple dans ses mœurs et ses pratiques, à qui on ne peut refuser du talent, du savoir et même des vertus, puisque tant d'hommes distingués et vénérables l'ont honoré de leur amitié... » (p. 206).

Mais la modération dans les jugements et la clarté de l'exposition, toutes recommandables qu'elles sont, ne devraient pas suffire pour une thèse de doctorat. L'ouvrage de M. Laferrière ne s'élève pas au-dessus du niveau où atteignent les mémoires de nos candidats au diplôme d'études supérieures, et les maîtres de la Sorbonne nous ont accoutumés à exiger davantage des futurs docteurs. Une thèse de doctorat ne doit pas seulement montrer que le candidat sait s'assimiler les travaux d'autrui, mais encore, en apportant de l'inédit ou en renouvelant un sujet, prouver qu'il est capable de faire, dans une certaine mesure, avancer la science par ses recherches personnelles. Or ici, que de points délicats à peine effleurés! L'auteur se borne trop souvent à adopter ou à rejeter telle ou telle conclusion de ses devanciers; il se décide rarement à creuser.

Il nous dit, par exemple, que les lettres de sainte Chantal à l'abbé de Saint-Cyran apparemment ne sont pas authentiques; mais il fallait le prouver, si on le pouvait. De même, on nous parle d'un « prétendu interrogatoire » de saint Vincent de Paul par Lescot. Il eût été à propos de raconter comment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette pièce, mise au jour en 1730 par Colbert, évêque de Montpellier, dans sa *Troisième lettre à Mgr l'évêque de Marseille*, avait été contestée en 1744 par Collet, sous le pseudonyme du prieur de Saint-Edme [1]; et plus encore, de donner et d'apprécier les raisons apportées par cet écrivain pour accuser d'imposture un évêque.

Il eût fallu, pour replacer Saint-Cyran dans son milieu, entrer dans quelques détails sur la famille des Duvergier de Hauranne. Rapin et les autres historiens n'en disent presque rien, et la généalogie de cette famille qu'on lit dans l'*Histoire générale de Port-Royal*, t. I, p. 309, contient trop peu de renseignements positifs. Mais il convenait de consulter les registres de l'état civil, à Bayonne, et d'y recueillir les éléments d'une généalogie complète [2]. Les archives de cette ville, où les parents de Saint-Cyran ont rempli quelques fonctions administratives et où lui-même a occupé une stalle de chanoine, ne pouvaient manquer de fournir des indications d'une autre sorte, et auraient sans doute permis d'établir avec certitude l'époque à laquelle Saint-Cyran, après avoir étudié à Louvain, est revenu se fixer dans sa patrie. Un simple coup d'œil jeté sur l'inventaire imprimé de ces archives nous apprend l'existence d'une lettre de Saint-Cyran et de deux autres lettres qui lui furent adressées par la municipalité, l'une pour le remercier d'un service rendu à sa ville natale, et l'autre pour le féliciter d'avoir été rendu à la liberté [3].

On nous dit que, chez les Jésuites de Louvain, où il étudia la théologie, le jeune Duvergier put faire en quatre ans ce qui en exigeait huit à l'Université. C'était bien le cas de nous faire connaître les maîtres dont il avait suivi les leçons, et de nous expliquer l'organisation des études, tant chez les Jésuites qu'à l'Université.

1. *Lettres critiques* (s. l., 1744, in-8°), p. 16 et suiv.

2. Et sans quitter Paris, on pouvait trouver à la Bibl. nat., n. a. fr., 3617, l'acte du baptême conféré à St-Merry, le 31 août 1634, à Anne, fille de Charles Du Vergier, s[r] de Cantepratz, commissaire de l'extraordinaire des guerres, et d'Élisabeth Hubert. Le parrain fut M. Jean Du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran en Brenne et prieur de Vonneuil. On voit par diverses sentences du Parlement que la succession de cette enfant fut l'occasion d'un procès qui dura plusieurs années (Arch. nat., Y 8676, 16 déc. 1645; X^1A 5678, 25 janv. 1646; X^2B. 336, 342 et 350, 1er fév. 1653, 14 janv. et 18 fév. 1654, 30 janv. 1655). A. Du Vergier doit être la même que la nièce et filleule de Saint-Cyran, morte à Port-Royal, ayant tout au plus sept ou huit ans, et à qui sont adressées des lettres publiées dans le recueil de 1744. Cette petite fille passa pour un prodige.

3. AA 37; BB 65 et 67.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On ne nous fait pas connaître à fond l'homme qu'a été Saint-Cyran. Quelle a été sa vie intérieure ? Quelles étaient ses pratiques de dévotion ? Était-il charitable envers les pauvres ? Comment en a-t-il usé avec les différents membres de sa famille? Quelles furent ses relations avec les moines de son abbaye ? Fontaine, Lancelot et Rapin lui-même, indépendamment des dépôts d'archives, pouvaient fournir des réponses à ces questions [1].

On s'attendrait même à trouver en tête du volume un portrait, qui eût servi de terme de comparaison avec l'analyse du caractère de Saint-Cyran. D'ailleurs, la psychologie de M. Laferrière est un peu superficielle, et c'est sans doute pour cela qu'il ne fait pas suffisamment voir les raisons de l'autorité prise sur un si grand nombre d'âmes par Saint-Cyran.

On pouvait aussi chercher, en dehors de Port-Royal et des Jésuites, des témoins capables de nous faire connaître les jugements portés sur Saint-Cyran par l'opinion publique, et l'étendue de l'influence exercée sur son siècle par cet homme extraordinaire. Le bon abbé de Marolles, par exemple, assure que, de sa vie, il n'a entendu personne mieux parler de la piété [2]. Et l'honnête Chapelain, bien qu'il n'eût pas une très haute idée de la capacité de Saint-Cyran, ne feint pas de l'appeler « un des plus hommes de bien du siècle [3]. »

Il eût fallu aussi étudier Saint-Cyran posthume, c'est-à-dire montrer par des témoignages combien profonde et durable a été son influence, et raconter brièvement quelle a été la fortune de ses idées, quelles discussions se sont élevées autour de son nom et de ses ouvrages. Par exemple, la question de l'insuffisance de l'attrition nous aurait amenés, à travers tout le XVII[e] siècle, jusqu'au traité de Bossuet, *De l'amour de Dieu nécessaire dans le sacrement de pénitence* [4]; et celle des dispositions requises pour la communion fréquente aurait fourni l'occasion de parler du P. Pichon, jésuite, qui attaqua Arnauld et Saint-Cyran, et fut néanmoins mis à l'Index le 13 août 1748 [5].

1. Lancelot (t. II, p. 97) donne quelques détails piquants sur les rapports de Saint-Cyran avec Balzac. Mgr Lacroix (*Richelieu à Luçon*, 2[e] édit., Paris, s. d., in-18, p. 196 et suiv.) a publié une curieuse lettre écrite à Richelieu par Saint-Cyran; et le catalogue de la fameuse collection d'autographes de Morrison (t. II, p. 65) en signale deux autres adressées au même prélat.

2. *Mémoires*, Amsterdam, 1755, 3 vol. in-12, t. I, p. 172; cf. p. 256, 283.

3. *Lettres de Jean Chapelain*, éd. Ph. Tamizey de Larroque (Paris, 1880-1883, 2 vol. in-4°), t. I, p. 296; cf. p. 195, 206 et 274.

4. Ce traité fut publié par le neveu de l'auteur, Paris, 1736, in-12.

5. *L'Esprit de Jésus-Christ et de l'Église sur la fréquente communion*, Paris, 1745, in-12. Cf. le P. Sommervogel, t. VI, et les *Nouvelles ecclésiastiques*, 1747, p. 29 et 38.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'un des premiers soins de l'auteur devait être de dresser une liste exacte et complète des écrits attribués à Saint-Cyran, et d'en discuter au besoin l'authenticité. Peut-être aurait-il eu la curiosité de lire le *Traité de l'aumône chrétienne* et les *Considérations sur les dimanches et les fêtes des mystères et sur les fêtes de la Vierge et des saints.* Ce dernier ouvrage lui eût sans doute causé quelques surprises.

Mais, dira-t-on, M. Laferrière ne s'est pas proposé d'épuiser la matière, et, dès lors qu'il a satisfait ses juges, il a bien le droit de penser que sa tâche était remplie. J'en demeure d'accord, mais il me sera permis de regretter qu'il n'ait pas été plus exigeant pour lui-même, et qu'en déflorant le sujet, il en ait détourné, peut-être pour longtemps, les esprits disposés à le traiter à fond. Et je ne m'en consolerai que quand, reprenant son travail sur de plus larges bases, M. Laferrière aura dressé le monument définitif auquel on était en droit de s'attendre, et qu'à en juger par ce premier essai, il est parfaitement capable d'élever. Il fera bien toutefois de regarder les textes d'un peu plus près et d'en extraire plus exactement la pensée. Il lui faudra aussi vérifier plus soigneusement ses citations et ses références.

En attendant, je me borne à signaler certains points où son présent travail a besoin d'être contrôlé, ou même doit être certainement corrigé.

Page 13. L'auteur à qui est attribué le *Dictionnaire des livres jansénistes* (Anvers, 1752) s'appelait Patouillet, et non Patrouillet. C'est lui qui a été tourné en ridicule par Voltaire.

Page 29. M. Laferrière parle d'une maison de campagne, appartenant à la famille Duvergier et sise à Champré, non loin de Bayonne. Peut-être faut-il identifier *Champré* avec *Campdeprat* ou *Canteprats*, dont Charles Duvergier portait le titre.

Page 22, on nous dit que le P. Gibieuf, de l'Oratoire, auteur d'un traité *De libertate Dei et creaturæ*, « se soumit ». Mais je ne sache pas que son livre ait été censuré, bien que Rapin l'affirme, ni qu'on ait exigé de lui une soumission ou rétractation quelconque. Du moins, rien ne le laisse soupçonner dans la notice étendue que lui a consacrée son confrère Batterel [1], et où l'on trouve de curieux renseignements sur la manière dont l'ouvrage de Gibieuf, dédié à Urbain VIII et approuvé par huit docteurs, fut néanmoins attaqué par les Jésuites.

1. *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire*, publiés par le P. Ingold, t. I, Paris, 1902, in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Page 83, on dit qu'en 1656, l'ouvrage composé pour la défense de la hiérarchie par Saint-Cyran, caché sous le pseudonyme de Petrus Aurelius, fut solennellement désapprouvé par le clergé, et on nous renvoie à l'*Histoire du Jansénisme* du P. Rapin, p. 281 à 294. D'abord, il n'y eut point d'assemblée du clergé en 1656, et de plus, Rapin s'exprime un peu différemment, sans que son récit soit pour cela plus exact. Parlant de l'éloge de Duvergier de Hauranne inséré par les frères de Sainte-Marthe dans le tome IV du *Gallia christiana*, p. 829-831, et dans lequel la captivité de l'abbé de Saint-Cyran était présentée comme une injuste persécution exercée contre lui par Richelieu, Rapin ajoute : « Cet éloge fut depuis supprimé dans ce livre par ordre du Conseil du roi, qui crut devoir rendre justice à la conduite du cardinal ; et afin qu'il ne restât aucun vestige dans la postérité, pour honorer la mémoire d'un ouvrage aussi pernicieux que l'était celui de l'abbé de Saint-Cyran, le clergé ordonna aussi que cet éloge fait par les deux frères de Sainte-Marthe fût ôté de leur livre *avec quelque marque d'ignominie*, après avoir reconnu que l'Aurelius, qu'on avait vanté avec tant de faste devoir faire honneur au clergé de France, ne pouvait servir qu'à le déshonorer... [1] » Or voici qui va montrer jusqu'à quel point il faut ajouter foi au P. Rapin. Si l'on se reporte aux procès-verbaux des assemblées du clergé [2], on lit que les commissaires de l'assemblée de 1655 avaient demandé aux frères de Sainte-Marthe de supprimer « quelques lignes de l'éloge qu'ils avaient donné à feu M. l'abbé de Saint-Cyran, lesquelles pouvaient faire tort à la mémoire de feu Mgr le cardinal de Richelieu, duquel l'Église avait reçu tant d'assistances et dont la piété était si reconnue de tout le monde; l'assemblée, voulant rendre à sa mémoire ce qu'elle croit que le clergé de France lui doit, a résolu que, pour la plus grande sûreté, l'éloge entier du sieur de Saint-Cyran serait ôté du livre des sieurs de Sainte-Marthe, et que l'on mettra à la marge que, si, dans les autres exemplaires, il y en a quelques-uns, ils y ont été insérés sans connaissance ni approbation de l'assemblée, *ce qui ne préjudiciera aucunement à la réputation et foi his-*

1. Je cite d'après le manuscrit, et non d'après l'édition par trop défectueuse de l'abbé Domenech. Autant l'édition des *Mémoires* de Rapin signée de L. Aubineau est recommandable, autant celle de son *Histoire du Jansénisme* a besoin d'être contrôlée.

2. *Collection des procès-verbaux des assemblées générales du clergé de France* (Paris, 1767-1778, 9 vol. in-fol.), t. IV, p. 424 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

torique des dits sieurs de Sainte-Marthe, lesquels ont bien mérité de l'Église de France par leurs ouvrages. » Pour ma part, je vois là l'intention de sauvegarder la mémoire de Richelieu, mais non de blâmer ou de désapprouver solennellement *Petrus Aurelius*, que ce ministre avait bien accueilli et qu'à deux reprises, en 1641 et en 1645, le clergé avait adopté avec reconnaissance[1].

Page 194. Il ne suffit pas de dire que Bossuet trouvait les lettres de Saint-Cyran « sèches et alambiquées; » il faut ajouter qu'il demandait à Mme d'Albert de lui en « marquer les endroits excellemment beaux. » (Lettre du 17 mai 1695.)

M. Laferrière donne en appendice seize lettres ou fragments de Saint-Cyran, extraits du ms. fr. 17802 de la Bibliothèque nationale, qu'il croit inédits, mais qui se trouvent déjà imprimés dans un recueil qu'il aurait pu consulter avec fruit : *Lettres chrétiennes et spirituelles de Messire Jean du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, qui n'ont point encore été imprimées jusqu'à présent*, s. l., 1744, 2 vol. in-12 (Bibl. nationale, D 11989)[2].

La bibliographie, par où se termine la thèse de M. Laferrière, devra être soigneusement retouchée. D'abord, il faudra mettre entre parenthèses ou entre crochets le nom des auteurs pour les écrits publiés sous le voile de l'anonyme, tels que l'*Histoire générale de Port-Royal*, de D. Clémencet, ou l'*Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, par Jérôme Besogne, etc. Il sera bon d'indiquer, pour chaque ouvrage, le format et le nombre de volumes. On devra aussi se rappeler que l'éditeur des lettres de Richelieu, M. Avenel, n'a rien de commun avec M. le vicomte d'Avenel; que l'auteur de la *Bibliothèque janséniste* n'est pas Colomb, mais le P. de Colonia, S. J.; que l'*Histoire abrégée de Port-Royal* a pour auteur Fouillou, et non Foillo; que l'ouvrage bien connu du P. Lelong est intitulé *Bibliothèque historique de la France*, et non *Bibliographie historique*; qu'Arnauld d'Andilly, mort en 1674, n'a pu donner en 1679 une édition des *Œuvres chrétiennes et spirituelles* de Saint-Cyran.

Ch. URBAIN.

1. On peut voir au tome III de la même collection (p. 407-411, et pièces justificatives, p. 39 et 40) les protestations de l'assemblée de 1645 au sujet des mesures prises par l'autorité royale contre l'édition de *Petrus Aurelius* donnée en 1641 aux frais du clergé, et la décision d'en faire une édition nouvelle, augmentée d'un éloge de Saint-Cyran, composé à sa demande par Godeau et approuvé par elle à l'unanimité.

2. Le R. P. Brucker, dans les *Recherches de science religieuse*, septembre-octobre 1912, a signalé l'existence à Munich de cent trente-cinq lettres inédites de Saint-Cyran.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Charles Bost. — *Les Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc* (1684-1700). — Paris, H. Champion, 1912. 2 vol. in-8° de xx-478, 665 pages.

Pour le protestantisme français, les années qui ont suivi la révocation de l'édit de Nantes sont une période capitale et sans doute la période la plus glorieuse de son histoire. Au xvi^e siècle, il y a eu les fondateurs, les grands ancêtres : Farel, Calvin, Coligny, de Bèze. Mais jusque dans la vie des plus intègres, il y a des points d'interrogation gênants. A la fin du xvii^e siècle, au contraire, les protestants français étaient déjà vivifiés par de longues années d'inquiétude : en outre, la plupart vivaient dans des contrées montagneuses où se font moins sentir les mauvais côtés d'une civilisation avancée ; enfin, ils eurent à souffrir. Pour tous ces motifs, on comprend que les descendants d'aujourd'hui aiment à tourner leurs regards vers cette période.

C'est ce qu'a fait M. Charles Bost dans les deux gros et beaux volumes qu'il publie à la librairie Champion.

Il commence par y exposer les préliminaires de la révocation de l'édit de Nantes dans le Bas-Languedoc et les Cévennes, et notamment le projet de Toulouse (3 mai 1683), œuvre de Jean Brousson, père du fameux Claude Brousson ; pour montrer au roi la force et la ferveur de ses coreligionnaires, Jean Brousson avait pensé à une sorte de grande revue du protestantisme.

Puis, après l'édit de révocation (18 octobre 1685) et la destruction des temples, commence le culte dans les familles, les assemblées au hasard des circonstances et l'apostolat des prédicants (p. 77 et suiv.). Les pasteurs sortent du royaume ; mais au nom de l'apostolat, les protestants restés en France les pressent d'y rentrer (p. 232 et suiv., année 1686 et suiv.).

La fin du tome i (p. 324 et suiv.) et la 1^{re} partie du tome ii, (p. 7-206) s'occupent surtout des insurrections protestantes qui, dans le sud de la France, eurent lieu à l'époque de la guerre de la ligue d'Augsbourg. Enfin le texte du second volume se termine par l'organisation de l'Église du Désert et les poésies du Désert. Puis on trouve plusieurs pièces justificatives et deux longs index de noms de personnes et de lieux ; ils semblent dressés avec un très grand soin. En outre, une table géographique et de nombreuses planches rendent l'ouvrage d'une lecture à la fois plus utile et plus agréable.

Dans un court et substantiel Avant-Propos, l'auteur nous raconte la genèse de son livre. Comme il en arrive pour maints travaux, surtout pour les travaux historiques, ces deux volumes ont eu pour origine des recherches de détails ; l'auteur comptait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se borner à un ou deux opuscules ; sa persévérance lui a permis de suivre son sujet jusqu'à l'achèvement de ces deux volumes. Il a trouvé ses matériaux dans de nombreux dépôts, en particulier dans les *papiers Court*, et à la *Bibliothèque du Protestantisme français*, dont le bibliothécaire a mis les livres et les plaquettes rares à sa disposition.

Puis, en quelques mots, il donne bien la caractéristique des descendants des protestants dont il a eu à s'occuper, et par là même vraisemblablement celle de ces anciens protestants eux-mêmes : « Je me suis recueilli devant de rudes visages d'aïeules, encadrés de la sévère coiffe noire. La dure franchise, les mœurs fortes et saines, la piété tenace, un peu sèche, mais sérieuse et essentiellement morale des meilleurs, m'ont à jamais conquis le cœur. » Sans oublier les droits de la vérité, on peut, en lisant ces lignes, penser à la paix que Dieu a promise « aux hommes de bonne volonté. »

Comme le dit M. Fonbrune-Berbinau dans une préface en tête du tome I, ce travail, si consciencieux soit-il, a des lacunes ; ayant peu ou pas vécu à Paris, l'auteur n'a pu consulter les Archives nationales ni celles du ministère de la Guerre. Toutefois, ces pages constituent un apport considérable à ce que, par Douen et d'autres, l'on savait sur cette période et pour la contrée dont l'auteur s'est occupé.

Quant aux idées et aux jugements émis çà et là dans ces deux volumes, les apprécier obligerait à répéter longuement tout ce qui a été dit pour ou contre une religion d'État, à reproduire ce que l'on pensait sur ce point au XVII^e siècle, tant chez les protestants que chez les catholiques. Au point de vue politique, il y a en outre la question du degré d'entente de ces protestants français avec l'étranger. Dans son ouvrage sur l'*Accomplissement des prophéties* (1686), Jurieu avait annoncé la délivrance de l'Église pour 1689. Il laissait clairement entrevoir que, pour cette restauration de la religion en France, une intervention de l'Europe serait nécessaire. Sur les relations que, les années suivantes, Claude Brousson et autres eurent avec la coalition d'Augsbourg, M. Bost ne nous a pas semblé assez explicite. Sur ce point, il y a utilité à compléter ses récits par ce que nous dit M. Rébelliau dans l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse (t. VIII, 1^re partie, p. 360 et suivantes).

J. PAQUIER.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dom J.-M. Besse. — *Abbayes et prieurés de l'ancienne France. Recueil historique des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France, par dom Beaunier.* Tome v. *Province ecclésiastique de Bourges.* — Chevetogne (par Leignon, Belgique), abbaye de Ligugé; Paris, Jouve et Cie, 1912, in-8° de 335 pages.

Les Bénédictins de Ligugé poursuivent activement la réimpression, commencée en 1905, du *Recueil historique...* édité par dom Beaunier, pour la troisième fois en 1743, chez Boudet. Voici le tome cinquième. Consacré tout à la province ecclésiastique de Bourges, le volume contient, distribué par diocèses, un état fidèle des établissements religieux de l'archevêché de Bourges et des évêchés suffragants de Clermont, Le Puy, Limoges, Saint-Flour et Tulle. Ainsi que je l'ai déjà dit[1], l'œuvre a été agrandie, rectifiée. L'on a remanié les notices des abbayes ; celles des prieurés, omis par l'auteur, ont été rédigées de façon brève mais suffisante; en outre chaque maison a été identifiée avec soin et l'indication géographique est accompagnée de notes bibliographiques abondantes.

C'est surtout par l'identification et par la bibliographie que cette édition rendra service. A ce double point de vue, elle mérite des éloges sans réserve. Si la critique lui cherche noise, c'est à l'établissement du texte qu'elle s'en prendra. Elle s'étonnera qu'on n'ait pas signalé, où c'était nécessaire, les modifications dont il a été l'objet. Un curieux qui s'amuserait à confronter avec l'édition de 1743 les notices abrégées que dom Besse en a extraites, se ménagerait d'amusantes surprises. On lit dès les premières pages : l'archevêque de Bourges « fit tous ses efforts du temps de Charlemagne pour s'établir une espèce de primatie sur les rois d'Aquitaine. » Quelle outrecuidance ! Mais comment l'imaginer ? Nous connaissons le roi Louis le Pieux. D'autres que lui ont-ils dans le même temps gouverné l'Aquitaine? Attendez un peu; le vrai texte change deux mots, « trois Aquitaines » au lieu de rois d'Aquitaine. Maintenant, vous comprendrez... Cette inadvertance, on l'aurait peut-être prévenue si l'on s'était astreint à reproduire scrupuleusement les passages empruntés à dom Beaunier. Mais pour ces citations mêmes, relativement peu nombreuses, on ne s'en est pas tenu à retoucher le style, à substituer une expression à une autre, on a aussi rectifié le texte et parfois seule-

1. Cf. *Revue d'histoire de l'Église de France*, année 1912, t. iii, p. 340.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment à moitié, ou, ce qui est pis, remplacé une erreur par une autre. Le diocèse de Limoges est divisé en seize archiprêtrés, dit Beaunier, et il les cite. Seize archiprêtrés, reprend l'éditeur, mais il en nomme dix-huit, qui sont Limoges, Anzème, Aubusson, Bénévent, Brive, Brivezac, Chirouze, Combraille, Gimel, La Meize, La Porcherie, Lubersac, Nontron, Rancon, Saint-Exupéry, Saint-Junien, Saint-Paul, Vigeois (p. 175). En fait, dom Besse a raison. Depuis l'érection de l'évêché de Tulle, au XIV^e siècle, les archiprêtrés limousins n'ont jamais été moins de dix-huit. Seulement, il fallait corriger sur toute la ligne, et nous en prévenir. Ailleurs dom Beaunier écrit : « Le P. Anselme de Mornay qui prit possession de l'abbaye de Fontgombaud en 1657... » (p. 236). Il y a là une double inexactitude. Le P. « Mornet », fils d'un avocat du Blanc, n'a aucun lien avec la famille « de Mornay », et sa prise de possession eut lieu le 11 mai 1658. Mais voici qu'à son tour la nouvelle édition estropie le nom et frelate la date : « Le P. Anselme de Marnay, qui était en possession de l'abbaye en 1657... », lirez-vous page 27. Et par ainsi, le texte, qui n'est plus celui de l'auteur ni de l'éditeur, n'est pas davantage l'expression de la vérité.

Je borne là mes remarques. Si j'en ajoutais d'autres, une impression fâcheuse courrait risque de naître chez le lecteur. On pourrait croire que l'ouvrage fourmille de fautes. Il n'en est presque rien. Mes observations, du reste, portent uniquement sur les emprunts faits au texte de Beaunier, et c'est une faible portion du volume. Mais il faut souhaiter que les notices soient désormais ou recomposées entièrement, ou revisées de sorte que l'on sache reconnaître sur-le-champ la part de chacun.

Victor Carrière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETINS RÉGIONAUX

BOURGOGNE

AIN

Bulletin de la Société Gorini. Tome VIII. Bourg, 1911.

Abbé L. Alloing : *Autun et Belley*, p. 17-27. A l'occasion de l'élection de M. le chanoine Manier, vicaire général d'Autun, à l'évêché de Belley, cette conférence a été lue à une réunion de la Société Gorini, présidée par Sa Grandeur. Après avoir fixé la situation géographique des deux diocèses d'abord assez éloignés, le conférencier montre comment ils sont devenus limitrophes. Puis il énumère les possessions des abbayes mâconnaises dans la Bresse et le Bugey et les hommes d'Église que Belley doit à Autun et qu'Autun doit à Belley, Mgr Manier étant le dernier anneau de cette chaîne qui unit les deux diocèses.

Abbé Genolin : *Note sur la Séparation de Confort de la paroisse de Lancrans*, p. 28-32. Confort est le pays natal de la célèbre sœur Rosalie, mais ce n'était, avant 1851, qu'un hameau de Lancrans ; il est intéressant de voir comment ce hameau est devenu paroisse.

Abbé F. Page : *Le prieuré et le chapitre de Meximieux* (suite), p. 33, 165, 297 et 378. M. Page a conduit son récit jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle. Dans cette nouvelle série d'articles, il étudie les usages du temps, les constitutions du chapitre, ses acquisitions, les registres paroissiaux de Meximieux, le gouvernement des divers doyens, la collégiale et ses chapelles, etc. Il arrive ainsi jusqu'à la peste de 1628. Ce travail, rédigé sur des documents, est une vivante résurrection du passé.

Abbé L. Joly : *Les commencements de la chartreuse de Portes*, p. 76-94. C'est le deuxième article de cette étude sur l'antique monastère. Partant de la source historique principale, le testament de Bernard, l'auteur fixe la date de la fondation, examine la situation, parle des premiers religieux. Il se dégage de cette histoire comme un parfum de sainteté.

Abbé Ph. Boulet : *Mémoires de M. de Varicourt, ancien curé de Gex, puis évêque d'Orléans*, p. 113, 271, 369. Pages captivantes, puisque M. de Varicourt, leur auteur, fut mêlé intimement au drame révolutionnaire, d'abord comme député du clergé de Gex aux États généraux, puis comme prêtre persécuté. Le récit, conduit jusqu'à la journée du 20 juin 1792 et à la Convention, abonde en anecdotes caractéristiques et pourra contribuer à jeter plus de lumière sur ces tragiques événements. M. l'abbé Boulet l'a fait précéder d'une introduction sur la famille de Varicourt, et, se contentant de citer textuellement les passages les plus intéressants, il les relie par de courtes analyses des passages omis.

Abbé F. Sornay : *L'abbé Guillaume Galen, curé de Leyment*, p. 128, 285, 355. Biographie très édifiante d'un saint curé de campagne du diocèse de Belley, mort en 1885, par un de ses amis et successeurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Abbé S. ROCHET : *Les prêtres de l'Ain pendant la Révolution, Monthieux*, p. 142; *Villars-les-Dombes*, p. 253. C'est la suite d'une série d'études dont plusieurs ont paru dans le *Messager du dimanche*, semaine religieuse du diocèse. L'auteur a été enlevé par la mort le 31 juillet 1911 et son œuvre brusquement interrompue. Il reste pourtant quelques notices manuscrites qui seront publiées plus tard; mais combien il est regrettable que M. Rochet n'ait pu mettre à son œuvre la dernière main!

Chanoine Ch. DEMENTHON : *Le chapitre de l'église cathédrale de Belley depuis 1823*, p. 153; simple nomenclature, avec dates, de tous les membres du vénérable corps auquel appartient M. Dementhon, depuis la restauration du diocèse de Belley avec le département de l'Ain comme circonscription.

Abbé G. RENOUD : *Au pays de Gex, Madame Guyon, les Nouvelles-Catholiques*, p. 225. Dans un premier article M. Renoud raconte avec beaucoup de verve le séjour de M^me^ Guyon à Gex en 1681, dans la maison des Nouvelles-Catholiques. Il explique par suite de quelles circonstances la célèbre quiétiste fut conduite en ce pays et aussi les raisons qui la firent s'en éloigner. Tout cela serait véritablement comique, si la religion n'était en jeu.

Abbé BOILLOT : *Le sanctuaire de Notre-Dame de Consolation, dans les hautes montagnes du Doubs* p. 315. Quel rapport a donc ce sanctuaire avec les pays de l'Ain? C'est qu'il doit son origine à François de La Palud, sire de Varambon en Bresse, miraculeusement délivré par la sainte Vierge de sa captivité en Babylonie.

Docteur Charles REBOUL : *Un curé en Bresse pendant la Révolution. Notice sur Pierre Reboul*, p. 337. C'est le premier article d'une longue série d'études révolutionnaires consacrées à Pierre Reboul, curé de Saint-André d'Huiriat, par son petit-neveu. Celui-ci conduit son récit depuis la naissance à Mâcon, le 2 février 1754, jusqu'à son arrivée à St-André, en 1785, après le vicariat de Lancié et la cure de Vergisson.

Abbé ALLOING : *Chronique trimestrielle*, p. 95, 200, 319, 386. Voir à la page 389 une notice sur l'abbé Rochet.

Tome IX. Bourg, 1912.

Abbé GENOLIN : *Un enfant d'Apremont, l'abbé J. Chapelu, curé de Confort*, p. 5-27. Après avoir exposé le sectionnement de Confort détaché de Lancrans (v. 1911), M. Genolin, raconte la fondation de la paroisse par l'énergique abbé Chapelu, son premier curé, avec l'aide de la sœur Rosalie et des filles de la Charité. Rien de savoureux comme cette originale figure de prêtre.

Abbé F. PAGE : *Le prieuré et le chapitre de Meximieux*, p. 37, 129, 275. Fin de cet important ouvrage. M. Page poursuit l'histoire de Meximieux pendant le XVII^e^ et le XVIII^e^ siècle. Puis, abrégeant le récit de la Révolution qu'il a déjà fait dans un autre volume, il montre ce qu'est devenue la collégiale au XIX^e^ siècle. La conclusion, c'est que le prieuré et le chapitre furent pour Meximieux de grands bienfaits.

Docteur Ch. REBOUL : *Un curé en Bresse pendant la Révolution. No-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tice sur Pierre Reboul, p. 60, 148, 241, 345. L'auteur aborde la période révolutionnaire et montre son héros prêtant le serment à la Constitution civile du clergé, mais avec des réserves, puis le rétractant plus tard; c'est ensuite la détention à Pont-de-Veyle; puis à Châtillon et à Brou, enfin sa mise en liberté après thermidor; tout cela bien enchâssé dans les événements de l'histoire générale et départementale.

Abbé G. Renoud : *Au pays de Gex; les Nouvelles-Catholiques*, p. 77 et 193. Cette seconde partie du travail de M. Renoud fait l'histoire de cette maison fondée à Gex pour recevoir les jeunes converties, depuis le départ de Mme Guyon jusqu'à la Révolution, alors que les religieuses furent supprimées. C'est pour l'auteur l'occasion de mettre au jour plusieurs documents inédits des archives de l'Ain et même de rectifier une erreur de Brossard qui, dans l'Inventaire de ces archives, confond les Nouvelles-Catholiques avec les Ursulines.

Abbé Th. Malley : *Quelques vieux instituteurs de Bourg*, p. 113-128. Portrait quelque peu humouristique de ces vieux magisters, braves gens mais jaloux de leur indépendance. Ch. Démia, directeur des écoles sous Mgr Camille de Neuville, eut à compter avec eux.

Paul Richard : *Un ancien tableau du Rosaire*, dans l'église des Allymes, commune d'Ambérieu-en-Bugey, p. 164.

Abbé Boulet : *Mémoires de Mgr de Varicourt, curé de Gex, puis évêque d'Orléans* p. 182, 299, 373. Le vaillant curé nous apparaît maintenant sur les chemins de l'exil en Angleterre, en Belgique et en Allemagne. C'est toujours le même récit simple, parfois spirituel, et émaillé d'anecdotes piquantes.

Abbé Joly : *Les commencements de la chartreuse de Portes* (fin), p. 166 et 309. L'accueil sympathique fait au nouveau couvent, ses bienfaiteurs, la consécration de deux églises, les immunités accordées aux religieux, telles sont les principales questions traitées.

Ignotus : *Sur les hauteurs, la paroisse de Retord*, p. 225, 384. Premiers articles d'un travail sur cette curieuse paroisse qui se compose uniquement de fermes situées sur sept communes de la montagne. On expose la fondation de la paroisse en 1674 par Mgr d'Arenthon d'Alex, évêque de Genève, ce qui permet de rectifier une erreur commise par Guigue dans sa *Topographie historique* de l'Ain, et répétée par M. Philipon dans son récent *Dictionnaire topographique*.

Abbé Alloing : *Le diocèse de Belley*, p. 89, 206. Continuation d'une synthèse historique destinée à servir comme de plan à une histoire religieuse de pays de l'Ain. Il y est question des anciennes églises, des monastères bénédictins, clunisiens et cisterciens de ces pays.

Le Bugey. Tome II. Belley, 1911-1912.

Chanoine Ch. Dementhon : *Promenade à Bellegarde-Nantua*, p. 1-33. La Société « Le Bugey » organise de temps en temps des promenades à travers la province dont elle s'est donné pour mission de faire connaître l'histoire. Le compte rendu en est publié et l'on y trouve plus d'un renseignement sur l'histoire ecclésiastique et l'archéologie religieuse des régions visitées. C'est ainsi que la présente

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

relation nous intéresse par un résumé historique sur l'abbaye de Nantua.

Chanoine Ch. DEMENTHON : *Promenade de Glandieu à Lhuis*, p. 193. Ici, c'est le prieuré de Lhuis, c'est sa vieille église, qui attirent notre attention et trouvent en M. Dementhon un narrateur compétent, puisqu'il est enfant de Lhuis.

Chanoine Ch. DEMENTHON : *Promenade de Chazey-Lagnieu-Saint-Sorlin*, p. 512. La chapelle du château de Chazey, l'église de Lagnieu, autrefois collégiale, la chapelle de la Croix avec sa Vierge de Miséricorde, le prieuré de Saint-Sorlin avec son antique église, tels sont les souvenirs qui sont ici évoqués.

C. RENAUX : *Le comté de Savoie-Belley*, p. 33-100. Étude ayant pour but de prouver que les origines de la maison de Savoie doivent être placées dans le comté de Belley. La démonstration semble manquer de rigueur et de clarté; elle intéresse pourtant l'histoire du diocèse de Belley, en ce que les anciens évêques étaient seigneurs temporels de la ville (carte par M. Ratinet)

Abbé L. JOLY : *Ordonnaz, le prieuré et la paroisse* (fin), p. 124 et 250. Poursuivant son étude, M. l'abbé Joly la conduit depuis le milieu du XVI^e siècle jusqu'à nos jours; il énumère les prieurs, il raconte les différends survenus entre les habitants et le curé de Rossillon, l'érection de la chapelle vicariale en paroisse, et l'histoire d'Ordonnaz pendant et depuis la Révolution (tiré à part).

Comte M. DE SEYSSEL : *Le Bugey, esquisse historique*, p. 135, 471. Dans un travail de caractère général comme celui-ci, il y a toujours à glaner pour l'histoire ecclésiastique.

A. CALLET : *Jean-Baptiste Royer, évêque constitutionnel de l'Ain, puis métropolitain de Paris* (1733-1807), p. 287-322. Résumé fort intéressant de ce que l'on sait jusqu'à présent sur ce personnage ecclésiastique. Les meilleures sources ont été mises à contribution.

A. CALLET : *Les confréries d'autrefois. La confrérie de Saint-Ennemond à Ceyzérieu ; une visite pastorale en 1767*, p. 153.

P. SAINT-OLIVE : *Le merveilleux au* XV^e *siècle dans le Bugey « a parte Delphinatus »*, p. 321. Il s'agit d'un miracle à Saint-Genis et d'un procès de sorcellerie aux Avenières.

A. DUBOIS : *Monographie de la commune de Bélignat*, p. 337 et 498. Il est aussi question de la paroisse, notamment à la page 508.

Chanoine TOURNIER : *Les premiers habitants du Bugey* (suite), p. 273. C'est le compte rendu des fouilles faites par l'auteur avec M. Guillon en 1894, avec M. Déchelette en 1900, de la grotte-abri de la Bonne-Femme, à Brégnier Cordon (Ain).

Annales de la Société d'émulation de l'Ain.

Tome XLIV, 3^e et 4^e fasc. Bourg, 1911.

Edmond CHAPOY : *Honoré d'Urfé dans ses rapports avec la Bresse et le Bugey*, p. 227-249. Travail très documenté d'après les archives de Châteaumorand (Loire), de Léran (Ariège), etc., et le livre de M. le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chanoine Reure sur la *Vie et les œuvres d'Honoré d'Urfé*. Plusieurs gravures (tiré à part).

A. et F. BALLAND : *Saint-Julien-sur-Reyssouze*, p. 250 et 347. Résumé des principaux événements survenus dans cette commune de 1300 à 1852. Cette seconde partie part du 1er août 1790. C'est donc l'histoire de la Révolution à Saint Julien qui se trouve racontée d'après les registres municipaux dont ces éphémérides donnent l'analyse.

J. GUÉDEL : *L'architecture romane en Dombes*, p. 293 et 391. Étude de première valeur, sur les écoles romanes et les églises rurales de ce style. M. Guédel a pris la peine de voir les églises dont il parle et d'en noter tous les détails architecturaux. De ses observations se dégage un type, souvent reproduit avec quelques variantes, et dont la plus parfaite expression paraît être l'église de Saint-Paul-de-Varax (canton de Villars, arrondissement de Trévoux).

Tome XLIV. Bourg, 1911.

A. CORNET : *Les petites escholles de Ch. Démia dans l'Ain*, p. 50-78. Charles Démia, né à Bourg-en-Bresse, promoteur du diocèse de Lyon, sous l'archevêque Camille de Neuville, fut nommé par lui directeur des écoles. Démia est un véritable précurseur de saint Jean-Baptiste de La Salle. Il fonda les prêtres et les sœurs de Saint-Charles, qu'il forma à donner l'instruction élémentaire aux pauvres. Le présent article, rédigé sur l'ancien registre des écoles qui est aux archives du Rhône, fait connaître celles qui furent établies dans les pays de l'Ain qui dépendaient autrefois du diocèse de Lyon. Devant cette énumération, on serait bien embarrassé d'affirmer que l'Église n'a rien fait pour l'instruction du peuple.

E. DUBOIS : *Cahiers de doléances des bailliages de Bourg, Belley et Gex et de la sénéchaussée de Trévoux*, p. 93, 153, 269. On ne trouvera pas dans ce travail le texte *in extenso* des cahiers, mais une classification par ordre de matières des doléances contenues dans les cahiers : doléances relatives à l'ordre politique, à l'ordre social, à l'administration provinciale et communale, aux finances, etc. Ces doléances touchent à tant de questions que l'histoire ecclésiastique ne peut manquer d'y trouver son compte

T. FERRET : *L'Église de Brou, l'architecte, la construction, la restauration au XIXe siècle*, p. 137-172. L'auteur de cet article est l'architecte même qui a présidé à la restauration de Brou au XIXe siècle; c'est pourquoi on trouvera bientôt sous sa plume plus de détails sur cette restauration qui a duré plus de vingt ans. Il ne fait guère ici que déterminer quel fut l'architecte primitif, le Flamand Von Boghem et non Jean Perréal.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de l'Ain.
2e trimestre 1910 - 4e trimestre 1911. Bourg, 1910-1911.

Abbé A. CHAGNY : *La vie politique de Marguerite d'Autriche* (suite), 1910, p. 40, 66; 1911, p. 21, 49, 79, 123. Dans une première partie l'auteur raconte la vie de Marguerite, sa jeunesse et la formation de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses idées religieuses, son passage en Bresse, comme duchesse et douairière de Savoie, sa régence dans les Pays-Bas; il aborde ensuite dans une seconde partie la répression de l'hérésie dans les pays de l'Ain, jusqu'au XVIe siècle. Travail fouillé, documenté et d'une lecture fort agréable. Peut-être gagnerait-il à faire la part moins grande aux généralités sur la sorcellerie et l'Inquisition.

Abbé L. JOLY : *En Terre Sainte*, 1911, p. 39. A son retour d'un voyage en Palestine où il a pu se rendre compte de l'état des découvertes archéologiques à Jérusalem et à Nazareth, M. Joly en a fait le sujet d'une intéressante conférence.

Bulletin de la Société des naturalistes de l'Ain.
N° 29 (15 novembre 1911). Bourg, 1911.

HANNEZO : *Les noms celtiques de sources du département de l'Ain*, p. 47-56. Curieuse étude onomastique.

Émile CHANEL : *Les réjouissances pour la paix d'Aix-la-Chapelle à Bourg* (2 mars 1749), p. 57.

N° 30 (15 mars 1912). Bourg, 1912.

Émile CHANEL : *Rapport sur les travaux d'aménagement du temple d'Izernore*, p. 49.

Émile CHANEL : *Petit trésor trouvé à Izernore. Deniers des évêchés de Genève et de Lausanne*, p. 58.

É. CHANEL : *Une cachette de l'âge du bronze à Treffort* (Ain), p. 63.

Émile CHANEL : *Étude sur les élections municipales de l'ancienne ville de Bourg, jusqu'en 1643*, p. 67-112. Cette étude, qui n'est pas sans valeur puisqu'elle est faite d'après les archives municipales, demanderait un ordonnance meilleure qui favoriserait la clarté.

Louis ALLOING.

COTE-D'OR

Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or.
Tome XV, années 1906-1910. Dijon, s. d.

C. OURSEL : *Topographie historique de Dijon : le quartier des Tanneries*, p. 1-164.

Jules GAUTHIER : *Le livre d'heures de Bénigne Serre* (1524). *Livre de raison de la famille Bretagne* (1641-1727), p. 165-178.

Henri CHABEUF : *Un primitif du* XVe *siècle. La Circoncision*, p. 179-192. Il s'agit d'un tableau appartenant à M. E. P., de Paris, attribué au mystérieux « maître de Flémalle » du XVe siècle ; le décor du tableau est l'intérieur de Notre-Dame de Dijon.

Henri CHABEUF : *Une fondation d'Isabelle de Portugal à la Chartreuse de Bâle*, p. 239-254. Isabelle était duchesse de Bourgogne en 1433, date de la fondation.

La Revue de Bourgogne. Année 1911, nos 4-6. Dijon.

La Direction : *Une épée de Jeanne d'Arc?* p. 193-202. On trouvera groupées là un certain nombre d'opinions émises à propos d'un article

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

portant le même titre paru à la page 129, dans lequel M. Metman attirait l'attention sur une épée existant au Musée de Dijon et qui pourrait avoir appartenu à la Pucelle.

Amédée Vialay : *Les subsistances sous la Convention (particulièrement dans l'Yonne) et le carême civique*, p. 226-240.

H. Chabeuf : *Un peintre dijonnais. J.-B. Lallemand* (1736-1803?), p. 257-272.

G. Jeanton : *La Bourgogne est-elle une province du Nord?* p. 277-283. C'est entre Chalon et Mâcon que le Midi et le Nord se différencient par l'acuité de leurs toits et de leurs clochers, leur droit ancien et leur langage.

J. Thomas : *La correspondance de Bossuet en Bourgogne*, suppl. au nº 5, 8 p. D'après la publication de la correspondance de Bossuet par MM. Urbain et Levesque.

L. Simon : *Les idées d'un œnologue bourguignon au temps de la Révolution*, p. 338-342. Il s'agit de dom Gentil, prieur de l'abbaye de Fontenay au moment de la Révolution et grand œnologue; il voulut mettre au service de la Nation ses connaissances en cette matière et les exposa dans un mémoire adressé en l'an III au représentant Calès.

Henri Drouot : *Vin, vignes et vignerons de la Côte dijonnaise pendant la Ligue*, p. 343-361. Tableau des misères de cette époque troublée.

Marcel Mayer : *Le parc de la Colombière à Dijon. Son origine, ses jardiniers, son histoire*, p. 362-371. Ce parc appartenait aux princes de Condé.

Année 1912. Dijon.

A. Cornereau : *La statue de Louis XIV à Dijon*, p. 1-19.

Evénemens à Dijon quelqu'années avant la Révolution et depuis l'an 1788 jusqu'à l'année 1800 inclusivement, p. 29-37, 71-100. Publication d'un ms. inédit. Les événements sont narrés depuis 1775, mais surtout de 1789 à 1800. La personnalité de l'auteur inconnu y occupe peu de place; mais il semble être un ardent révolutionnaire.

Jacques Chênedollent : *Souvenirs de la vieille Bourgogne*, p. 100-112. Quelques notes de folk-lore.

E. Fyot : *Le peintre Quantin*, p. 129-164. Né entre 1595 et 1605, mort en 1636, cet artiste dijonnais peignit surtout des tableaux d'un caractère essentiellement religieux pour les églises de sa ville natale.

Jacques Chênedollent : *L'hôtel de Xainctonge à Dijon et ses habitants*, p. 173-180. Parmi ces derniers il faut relever Anne de Xainctonge, qui quitta en 1595 la maison paternelle pour devenir la fondatrice des Ursulines en Franche-Comté.

Paul Gaffarel : *Saint Hugues et la basilique de Cluny*, p. 194-212. Essai de biographie du grand abbé clunisien du xiᵉ siècle.

Alphonse Germain : *A Montréal*, p. 213-223. Étude sur l'église et surtout les belles stalles (1522) de ce petit village de l'Avallonnais.

Henri Drouot : *Tabourot des Accords, ligueur*, p. 232-237.

Joseph Salvini : *La vente du domaine de la Colombière* (1792-1801), p. 237-239. C'est le domaine des princes de Condé à Dijon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dr Ch. Jourdin : *Le signe de la Trinité dans quelques signatures bourguignonnes au* XVIe *siècle provenant d'anciennes minutes de notaires*, p. 265-272. Le Dr Jourdin a émis l'hypothèse extrêmement ingénieuse et assez documentée que le signe **4** appelé jusqu'à présent « quatre de commerce », qu'on rencontre surtout dans des marques commerciales du XVIe siècle, représente l'idée de la Trinité. Il en a relevé un grand nombre d'exemples aussi dans des signatures manuscrites, reproduites dans cet article.

E. Fyot : *Un Rubens?* p. 284-289. Essai d'attribution d'une *Descente de croix* du Musée de Dijon.

H. Chabeuf : *Comment fut détruite l'église abbatiale de Cluny*, p. 289-291. M. Chabeuf démontre que la responsabilité du vandalisme révolutionnaire à Cluny incombe non pas aux habitants, mais à l'avidité d'un acquéreur et à l'indifférence du pouvoir central.

H. Drouot : *Une enseigne subversive en 1593*, p. 292-294. Une enseigne jugée caricaturer Henri IV entraîne pour son propriétaire une accusation d'hérésie.

E. Fyot : *Notes bressanes. L'église de la Frette ; le gisant d'Ormes*, p. 357-361. Notes d'archéologie.

Revue bourguignonne publiée par l'Université de Dijon.

Tome XXI, 1911, n. 2-4. Dijon, 1911.

Ch. Bertucat : *La juridiction municipale de Dijon. Son étendue*, n. 2, p. 87-235.

Résumés de mémoires présentés à la Faculté des lettres de l'Université de Dijon pour... diplômes d'études supérieures, n. 3. Entre autres : F. Béraud, *Remy Belleau*, p. 22-23 ; Archinet, *J.-J. Rousseau, ses emprunts aux Jansénistes et à Bossuet dans sa lettre à d'Alembert*. p. 24-32 ; P. Midant, *La morale sociale de Cl.-H. de Rouvroy de Saint-Simon* (1760-1825), p. 39-49 ; U. Rondot, *Le P. Malebranche (le savant chrétien)*, p. 83-88 ; L. Simon, *Les subsistances à Dijon de 1789 à 1791*, p. 89-92 ; Élise Bouchacourt, *Les écoles et l'enseignement à Dijon depuis leur réorganisation en 1445 jusqu'à l'établissement du collège Godran en 1581*, p. 112-118 ; M. Segaud, *La Fronde en Bourgogne : le rôle du Parlement et de la Chambre de ville de Dijon, Millotet maire et avocat général*, p. 119-123 ; V. Flipo, *La succession des styles à Saint-Bénigne* (de Dijon), p. 123-130.

Tome XXII, 1912. Dijon, 1912.

E. Champeaux : *Ordonnances franc-comtoises sur l'administration de la justice (1343-1477), avec une introduction sur les sources, la rédaction et l'influence de ces ordonnances*, n. 1 et 2.

Henri Hauser : *Le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint, étude sur le sentiment national bourguignon en 1525-1526*, n. 3. Conclusion dans le sens de la persistance d'un sentiment bourguignon antifrançais après la réunion à la couronne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire.
Tome XXVII. Dijon, 1912.

Henri DROUOT : *Relation inédite de la reddition de la ville et du château de Dijon à Henri IV* (en 1595), p. 204-251.

Gabriel DUMAY : *Guyard de Pontailler, chevalier de la Toison d'or, et Guillaume, son fils, seigneurs de Talmay* (1392-1471), p. 268-469.

Société d'archéologie de Beaune. Mémoires.
Année 1910. Beaune, 1911.

P. LATOUR : *Le rétable de l'Hôtel-Dieu de Beaune*, p. 147-151. L'auteur attribue cette remarquable peinture, représentant le *Jugement dernier*, à Memling.

Abbé VOILLERY : *Beaune historique et archéologique*, p. 153-180. Aperçu très général.

Bulletin de la Société archéologique et biographique du canton de Montbard. Montbard.

N° 2, juillet 1910.

Louis FARCY : *Monographie de Villaines-en-Duesmois*, p. 21-24. (Suite et fin : n° 3, p. 35-37 ; n° 4, p. 39-40 ; n° 5, p. 67-72.) Peu critique.

N° 3, novembre 1910.

Le Petit Fontenay, p. 10-11. Notule sur la maison de l'abbaye de Fontenay à Montbard.

L'église Saint-Thomas (de Montbard), p. 11-15. Renseignements divers sur cette église fondée en 1183 et érigée en prieuré en 1189.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur.
Tome XXXVII, années 1910-1911. Semur, 1912.

Louis CAILLET : *Consécration d'une annexe du cimetière de Notre-Dame de Semur (9 juillet 1486)*, p. 31-33.

Paul BARBIER : *Les rouelles gauloises sur les monnaies antiques*, p. 49-62. L'auteur tente d'identifier la « rouelle » si fréquente sur les monnaies antiques avec le primitif symbole religieux dit « swastika » et s'étend complaisamment sur des rapports qu'il trouve entre ce dernier et le motif iconographique de la croix chrétienne.

Eugène GRISELLE : *Histoire de la Visitation de Semur*, p. 63-67. C'est la publication d'un extrait d'une histoire manuscrite de l'ordre de la Visitation en 11 vol. in-fol., rédigée en 1693 (M. Griselle a oublié de nous dire où elle se trouve).

Alfred DE VAULABELLE : *La police à Semur au XVIII^e siècle*, p. 68-81.

HUGUENET : *La compagnie des chevaliers de l'Arquebuse à Semur*, p. 82-88.

Joseph SALVINI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SAONE-ET-LOIRE

Annales de l'Académie de Mâcon.

III^e série, tome xv, 1^re partie. Mâcon, 1910.

Ce volume est le premier consacré par l'Académie de Mâcon au Millénaire de Cluny (10-11-12 sept. 1910). La première partie, intitulée : *Compte rendu et Documents*, p. I-CXXXII, est formée de la réunion de pièces et relations, la plupart déjà publiées, mais dont l'ensemble constitue une préface du plus haut intérêt. La deuxième partie, p. 1-123, est consacrée aux *Discours, allocutions, motions et toasts* prononcés dans les diverses phases du Congrès et des fêtes civiles. La troisième partie comprend les *Mémoires et communications* présentés au Congrès :

Henri Omont : *Manuscrit de Raban Maur offert par saint Maïeul à l'abbaye de Cluny*, p. 127-129. Commentaire de Jérémie, acquis par le British Museum à l'une des ventes Libri (1859) et portant aujourd'hui le n° 22820 du fonds additionnel de ce célèbre musée.

Henri Omont : *Deux nouveaux cartulaires de Cluny à la Bibliothèque nationale*, p. 130-141. Copies du XVI^e siècle acquises en 1907 : nouv. acq. lat. 1916 et 2411.

Victor Mortet : *Note sur la date de rédaction des Coutumes de Cluny dites de Farfa*, p. 142-145. Ces coutumes généralement datées des premières années du XI^e siècle ne seraient, d'après l'auteur, que d'une date pouvant varier entre 1039 et 1049.

Dom Hildephonsus Schuster, O. S. B. : *De fastorum agiographico ordine imperialis monasterii Pharphensis*, p. 146-176. Édition critique du *Calendarium pharphense*. De nombreux saints français étaient vénérés à Farfa ; dans sa dissertation préliminaire l'auteur fait remonter l'origine de ce culte à la fondation même de l'abbaye (695) par le bienheureux Thomas de Maurienne ; après lui et pendant plus de cent ans, tous les abbés de Farfa, sauf un, furent d'origine française.

Jean de Valois : *Sur quelques points d'histoire relatifs à la fondation de Cluny*, p. 177-219. 1° Étude critique de la charte de fondation, de l'origine du nom de Cluny et de ce que pouvait être la *villa* avant l'abbaye ; 2° le premier abbé Bernon. Travail très documenté, suivi d'un nouveau texte critique de la charte de fondation.

R. Houdayer : *L'exploitation agricole des moines de Cluny*, p. 235-246. Par l'étude du Cartulaire de Cluny, l'auteur a « cherché à connaître la situation du paysan sous le gouvernement des moines et les heureux résultats de leur administration au point de vue économique et social. »

G. Letonnelier : *L'abbaye de Cluny et le privilège de l'exemption*, p. 247-263. L'auteur voit dans une bulle de Grégoire V (fin du X^e siècle) l'origine de l'exemption du célèbre monastère. Pour nous, cette bulle n'est que la confirmation plus détaillée des privilèges accordés antérieurement à l'abbaye. Aux prétentions toujours renouvelées des évêques de Mâcon il fallait bien opposer de nouvelles bulles plus précises et plus détaillées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jean Virey : *Note sur un manuscrit du* xiv^e *siècle sur parchemin provenant de l'abbaye de Cluny*, p. 264-290. Ce manuscrit serait la copie du livre rouge enchaîné dans le trésor de l'abbaye ; « c'est le livre des revenus et des dépenses de l'abbaye de Cluny dans le premier tiers du xiv^e siècle, accompagné de la liste des maisons de l'ordre ; » il appartient aujourd'hui à l'Académie de Mâcon.

Dom Léon Guilloreau : *Les prieurés anglais de l'ordre de Cluny*, p. 291-373.

Dr P. Bonaventura Egger, O. S. B. : *Die Schweizerischen Cluniacenserklöster zur Zeit ihrer Blüte*, p. 374-386. Cette étude comme la précédente n'intéresse que les filiales de Cluny à l'étranger.

A. Penjon : *Abélard et Pierre le Vénérable*, p. 393-403. Étude beaucoup plus littéraire qu'historique ; l'auteur se contente d'analyser un ouvrage de dom Gervaise, abbé de la Trappe, imprimé en 1720, semblant ignorer que de remarquables travaux ont déjà été publiés sur les relations de ces deux illustres moines.

Léonce Lex : *Un office laïque de l'abbaye. La prévôté et crierie*, p. 404-422. Curieuse étude de mœurs et usages locaux, très soigneusement documentée et suivie de pièces justificatives.

Mémoires de la Société éduenne.

Nouvelle série, tome xxxix. Autun, 1911.

A. Gillot et Ch. Boell : *Catalogue des incunables de la Bibliothèque publique*, p. 109-300. L'avant-propos donne d'intéressants détails sur la formation et les enrichissements récents de la bibliothèque d'Autun, à la suite de l'incorporation des bibliothèques de l'évêché et du grand séminaire spoliées par la loi de séparation.

G. Valat : *Note sur l'église de Saint-Gervais-sur-Couches* (Saône-et-Loire), p. 301-320. Etude envisagée surtout au point de vue archéologique, mais donnant cependant quelques détails historiques sur la paroisse.

G. Valat : *La sécularisation de l'état civil à Autun*, 2 nov. 1792, p. 353-357.

L. : *Les œuvres de l'abbé Bredault*, p. 358-359. Guillaume Bredault (1737-1816) a laissé quantité de manuscrits inédits, la plupart historiques. Quelques-uns de ces manuscrits sont entrés récemment à la bibliothèque d'Autun, provenant de la bibliothèque du grand séminaire.

Anonyme : *Un prieur ignoré de Saint-Sernin-du-Bois*, p. 359-360. Ce prieur, omis par l'abbé Sébille dans un travail antérieur, est le plus illustre de tous : le cardinal Rolin, de 1470 à 1489.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. IIe série, tome iv, 1re partie. Chalon, 1911.

J.-Louis Bazin : *Les comtes héréditaires de Chalon-sur-Saône*, 880-1237, p. i-ix et 1-171. Travail très consciencieux accompagné d'index très soigneusement établis. Le comte Hugues Ier (p. 25-39) fut évêque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Auxerre de 999 à 1039. On trouve également çà et là des renseignements précieux pour l'histoire religieuse du Chalonnais et aussi pour celle des abbayes de Cluny, La Ferté et Tournus et des prieurés de Paray, Saint-Marcel et Vergy. Il est regrettable que ce travail soit émaillé de citations ou de lectures latines parfois fautives, comme celle-ci entre autres : *Sigillum Beatrix comitissa*, etc. (p. 85). Références un peu écourtées et souvent insuffisantes.

IIe série, tome IV, 2e partie. Chalon, 1912.

L. Ravenet : *Histoire de la paroisse de Frangy* (Saône-et-Loire), p. 1-148. Monographie très sérieusement écrite par le curé actuel. L'auteur n'a épargné aucune recherche et la partie relative à l'histoire seigneuriale et civile est digne d'éloges. L'histoire religieuse est plus succinctement traitée.

J. Martin et G. Jeanton : *Mémoire historique et généalogique de la maison de Thésut en Bourgogne*, p. 149-260. C'est l'édition annotée et mise à jour des manuscrits inédits de Raymond de Thésut (1772) ; plusieurs membres de cette famille embrassèrent l'état ecclésiastique, notamment Jacques (1645-1691), aumônier du roi, dont le portrait a été reproduit, et Abraham, prieur de Gigny, élu du clergé aux États de Bourgogne († 1722). Index onomastique et topographique.

Fascicules hors série.

L.-C. Brintet : *Une ancienne famille du Chalonnais*, Chalon, 1912, II-157 p., 2 tableaux généalogiques. L'auteur retrace l'histoire de sa propre famille de 1347 à nos jours. Renseignements intéressants pour l'histoire de la paroisse de Touches (S.-et-L.).

Pierre Besnard : *Catalogue des collections de la société : 1re partie, Archives*, Chalon, 1912, II-64 p. Documents originaux ou pièces rarissimes concernant l'histoire religieuse dans la plupart des séries, mais plus spécialement dans les séries G (Clergé séculier, ancien diocèses de Chalon et de Mâcon), H (Clergé régulier, monastères chalonnais, abbayes de Cluny, de La Ferté, etc.), J (Établissements de bienfaisance) et M (Manuscrits modernes inédits).

Société des amis des arts, sciences, archéologie et histoire locale de la Bresse Louhanaise. N° 1, Louhans, 1911.

P. Cordier : *L'église de Sainte-Croix* (Saône-et-Loire). *Vitraux et pierres tombales*. p. 23-32. Le vitrail absidial a déjà été étudié par M. Perrault-Dabot dans les *Annales de l'Académie de Mâcon* ; la présente étude beaucoup plus complète et plus documentée ne fait cependant pas double emploi et inaugure avantageusement les travaux de la jeune Société louhanaise. L'identification des donateurs de ce vitrail reste encore à faire. Au sujet de la pierre tombale d'Étienne de Sainte-Croix, l'auteur réédite une fois de plus la date erronée de sa mort ; celle de 1350 qui se lit sur la dalle est une date d'attente qui ne fut jamais complétée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

N° 2, Louhans, 1911.

[P. Cordier] : *Les vitraux de l'église de Sainte-Croix*, p. 15-16. Note additionnelle que l'auteur aurait mieux fait de ne pas ajouter.

N° 3, Louhans, 1912.

Aug. Cornet : *Une ancienne église de village bressan : Saint-Maurice de Jouvençon* (Saône-et-Loire), p. 9-42. Historique de cette paroisse très consciencieusement tracée, bien que succinctement résumée. Cette étude remarquable pourrait servir de type aux monographies d'églises rurales.

N° 4, Louhans, 1912.

P. Cordier : *L'église de la Frette*, p. 17-21. Étude où la partie historique est sacrifiée tout entière à la question archéologique.

Société des amis des arts et des sciences de Tournus.

(Année 1909). Tournus, 1909.

J. Martin : *La bibliothèque de Tournus*, p. 7-18. Histoire de la bibliothèque de l'ancienne abbaye sécularisée au xvii[e] siècle ; cette bibliothèque devint, à la Révolution, propriété communale ; longtemps abandonnée, elle doit à l'auteur de la notice son installation actuelle et son classement.

(Année 1910). Tournus, 1910.

J. Martin : *Catalogue du Musée de Tournus*, p. 1-225. Le musée lui-même est l'œuvre tout entière de l'auteur du catalogue. A signaler spécialement une collection remarquable de dessins et gravures intéressant le vieux Tournus et principalement l'abbaye.

(Année 1910). Tournus, 1911.

A. [Bernard] : *Dictionnaire historique et topographique des rues, places et promenades de la ville de Tournus*, p. 37-128. Étude très documentée où l'on peut trouver à glaner pour l'histoire religieuse locale.

(Année 1911). Tournus, 1911.

Albert Bernard : *Dictionnaire historique*, etc., p. 17-92. Suite et fin de l'étude précédente.

Semaine religieuse d'Autun, Chalon et Mâcon.

XXXVI[e] année. Autun, 1910.

C. Dory : *Seizième centenaire de saint Marcel I[er], pape et martyr*, p. 54-57. Son chef est conservé à la cathédrale d'Autun. Notes sur le reliquaire et sur d'autres reliques.

A. L[auvernier] : *Le Millénaire de Cluny*, 10-11-12 sept. 1910, p. 321-323. L'idée première de célébrer ce millénaire revient au clergé clunisois.

H.-R. Villard : *Lettre pastorale... annonçant le troisième centenaire de la fondation de l'ordre de la Visitation*, etc., p. 445-448.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Anonyme : *Le Millénaire de Cluny, Fondation de Cluny*, p. 551-557 *Saint Hugues et Robert le Vieux*, p. 673-675.

H.-R. Villard : *Lettre pastorale... annonçant les fêtes religieuses célébrées à l'occasion du Millénaire de la fondation de l'abbaye de Cluny*, p. 741-747 ; suivie du programme de ces fêtes.

Abel Trouillet : *Le Millénaire de Cluny*, p. 785-798. Compte rendu des fêtes religieuses ; note complémentaire, p. 812-819.

XXXVIII^e^ année. Autun, 1912.

H.-R. Villard : *Lettre pastorale... annonçant un pèlerinage franciscain à Paray-le-Monial*, p. 634-640. Fêtes du septième centenaire de la fondation des Clarisses. Compte rendu de ces fêtes par Léon Mury, p. 681 et suiv.

Victor Terret : *Les églises rurales du Chalonnais. Les origines*, p. 770 et suiv. C'est l'histoire religieuse de la région chalonnaise aux premiers siècles du christianisme, d'après les découvertes archéologiques et les rares documents écrits. L'auteur y joint quelques indications sommaires sur la construction des églises actuelles. Étude très documentée, aucune source n'a été oubliée ; tout au plus pourrait-on reprocher à l'auteur quelques identifications topographiques un peu hardies.

Pierre Besnard.

YONNE

Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne. Auxerre, 1911.

A. Rossigneux : *Napoléon I^er^ à Joigny, Sens et Pont-sur-Yonne* (19-20 mars 1815), p. 1-23. L'Empereur arriva à Joigny le dimanche 19 mars dans la matinée ; le 6^e^ lanciers, en garnison dans cette ville, avait reçu l'ordre de se retirer, car on craignait sa défection, qui se produisit, en effet, à Montereau, où ce régiment forma l'avant-garde impériale. Napoléon atteignit Sens, le même jour, avant que le colonel Gérard ait pu mettre la ville en état de défense, puis il alla coucher à Pont-sur-Yonne, qu'il quitta dans la nuit. Partout l'accueil avait été enthousiaste dans le peuple, plus réservé chez les bourgeois (1 planche).

Notice biographique sur Laurent-Germain Mérat, rédigée en 1790 et mise au jour par M. J. David, p. 25-36. Mérat, né à Auxerre en 1712, fit ses études chez les Doctrinaires de Noyers, puis étudia la botanique à Paris, où il eut pour maître de Jussieu. Établi pharmacien dans sa ville natale en 1740, il y écrivit divers traités scientifiques et notamment un *Botanicon de l'Auxerrois*. Il y mourut en 1790.

L. Foin : *La Voie d'Agrippa de Saint-Moré à Bazarnes*, p. 37-59. Relevé des vestiges de cette voie romaine (carte et dessins).

A. Rossigneux : *Ali le Mameluk*, p. 59-75. Louis-Étienne Saint-Denis, né en 1788 à Versailles, où son père était piqueur aux écuries du roi, entra en la même qualité au service de Napoléon en 1806 ; en 1811, il fut choisi comme second mameluk, et dès lors suivit fidèlement l'Empereur, dans ses campagnes et ses exils. Revenu en France

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

après la mort de son maître, Saint-Denis était fixé à Sens en 1827; il y mourut en 1856, laissant au musée de cette ville diverses reliques napoléoniennes.

A. Rossigneux : *Un chapitre de l'histoire d'Auxerre, l'année 1814*, p. 77-250. Dès le 22 janvier, la présence des Alliés était signalée dans l'Yonne. Le général Liger-Belair, jugeant Auxerre indéfendable, l'évacua. Il fut disgracié pour ce fait, et le général Allix reçut l'ordre de se rendre à Auxerre pour y organiser la résistance. Mais il demeura immobilisé à Sens. La population d'Auxerre, lasse du despotisme impérial, assistait du reste impassible aux progrès de l'ennemi; le 11 février, quand les Autrichiens se présentèrent aux portes de la ville, la garde nationale refusa de prendre les armes. Mais les succès de Napoléon à Montereau obligèrent l'ennemi à se retirer. Le préfet Defermon, réfugié à Saint-Fargeau, fit sa rentrée au chef-lieu et Allix y arriva lui-même, le 25 février, après avoir déblayé la route de Paris à Lyon et chassé les Russes de Joigny. A la fin de février, le département était à peu près complètement évacué. Mais après une courte offensive, Allix, à la tête de troupes trop peu nombreuses, se repliait sur Auxerre le 5 mars, reculant devant Lichtenstein. Il proclamait aussitôt la levée en masse et prenait d'énergiques mais tardives mesures pour la défense de la ville, qui fut réoccupée par les Autrichiens le 19 mars. Nouvelle retraite des Alliés, nouvelle rentrée d'Allix à Auxerre le 25 mars. Il organise la levée et lance des proclamations enflammées que les Auxerrois accueillent avec froideur, mais qui réussissent à soulever dans les campagnes une petite « Vendée impériale ». Allix se préparait à surprendre les Autrichiens à Montbard, quand il reçut l'ordre de revenir à Sens et d'abandonner Auxerre où l'ennemi entra, pour la troisième fois en deux mois, le 4 avril. Le surlendemain, la nouvelle arrivait de l'abdication de Napoléon et les Auxerrois, fraternisant avec les Autrichiens, arboraient la cocarde blanche. Le baron d'Ulm fut placé par les Alliés à la tête du département; sur la fin d'avril, le général de Nansouty prit possession des services administratifs au nom de Louis XVIII et l'occupation autrichienne, qui se fit sentir très lourdement, cessa vers le 20 mai. Le 11 août, la duchesse d'Angoulême traversa Auxerre et son passage dans le département fut l'occasion pour le préfet Gamot d'organiser des manifestations royalistes; néanmoins l'esprit public était incertain (3 planches).

G. Lemoine : *Vieux papiers tonnerrois*, p. 251-259. Correspondance de M. Bory, conseiller au Parlement de Paris, abbé commendataire de Saint-Michel de Tonnerre, de 1778 à 1785, avec M. Maison, avocat à Tonnerre.

Abbé Parat : *Cora et Corevicus*, p. 261-275. D'accord avec Pasumot et Quantin, et contrairement à l'opinion de Lebeuf, l'auteur identifie *Cora* avec le mamelon fortifié sis sur le territoire de Saint-Moré; mais il place *Corevicus* à Arcy-sur-Cure (planche).

C. Hermelin : *Histoire de la ville de Saint-Florentin*, p. 277-751. Peu de renseignements sur la période ancienne du moyen âge. La ville, dont les habitants furent affranchis en 1231, était chef-lieu d'une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vicomté qui faisait partie du comté de Champagne ; elle suivit les destinées de cette province jusqu'à sa réunion définitive au domaine royal, en 1361. En 1404, la vicomté de Saint-Florentin fut incorporée au duché de Nemours ; elle en fut détachée en 1504 et cédée alors à Gaston de Foix ; elle passa ensuite à la maison de Nevers ; érigée en pairie en 1552, elle fut vendue, moyennant 80.000 livres, en 1647, au contrôleur général des finances, Particelli d'Hemery ; la fille de ce dernier l'apporta à Louis de Phélypeaux, seigneur de La Vrillière, dont les descendants la détenaient encore au moment de la Révolution. Il existait à Saint-Florentin un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre ; un couvent de Capucins qui eurent, de 1650 à 1656, des démêlés retentissants avec l'archevêque de Sens, de Gondrin ; une Maison-Dieu, un collège, une élection, un bailliage. L'église de Saint-Florentin, qui possède des verrières intéressantes et quelques beaux morceaux de sculpture, date des XV^e^ et XVI^e^ siècles. L'étude de M. Hermelin se termine par des notes biographiques sur les Florentinois illustres : Florentin Thierriat, juriste et poète ; Moreau de La Plante, janséniste ardent ; Jacob-Nicolas Moreau, historiographe de France, etc. En appendice, 37 pièces justificatives ; listes des seigneurs, maires, curés, etc. (4 planches).

CESTRE : *Joubert*, p. 757-763. Notes sur le séjour de l'écrivain moraliste à Villeneuve-sur-Yonne, d'après les sources imprimées.

Charles PORÉE.

LORRAINE

MEURTHE-ET-MOSELLE

Mémoires de l'Académie Stanislas.

1908-1909, 159e année, VIe série, tome VI. Nancy, 1909.

Pierre BOYÉ : *Discours prononcé le 30 octobre 1908 aux obsèques de S. E. le cardinal Mathieu, membre honoraire*, p. CI-CVIII.

Léon GERMAIN DE MAIDY : *Les parements d'un tombeau du* XVI^e^ *siècle, à Génissac (Gironde)*, p. 159-175. Discussion d'un article de M. E. Piganeau : *Le devant d'autel de la chapelle de Génissac*, publié dans la *Société archéologique de Bordeaux*, t. XXV, 2e fasc., 1904, p. 177-195. M. G. de Maidy rectifie le nom du seigneur de Génissac qui a présidé à la confection du monument : ce serait *Chaissaignes*, et non *Lachassaigne*. Il précise ensuite certaines identifications de personnages sculptés sur ces parements, en rectifie quelques-unes et en propose de nouvelles. Il se refuse à voir dans ces sculptures les parements d'un autel : elles ne peuvent avoir été destinées qu'à orner les trois faces visibles d'un monument funéraire, celui de Marguerite de Gonteau-Biron, femme de Michel de Chassaignes.

Léon GERMAIN DE MAIDY : *Les statues de saint Henri et de saint Yves, à l'église abbatiale de Saint-Mihiel*, p. 176-191. Les deux statues de l'église abbatiale de Saint-Mihiel ne sont pas, comme le croit la

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

population, celle du comte Wulfoade, fondateur de l'abbaye (VIII[e] siècle), tenant dans sa main l'église du monastère, et celle de son aumônier, ayant au bras une bourse renfermant l'argent destiné aux pauvres, mais celle de l'empereur Henri II portant sa « caractéristique » ordinaire, une église qui rappelle la cathédrale de Bamberg, et celle de saint Yves, le célèbre patron des avocats, comme l'indique l'inscription gravée sur le soc.

1909-1910, 160[e] année, VI[e] série, tome VII. Nancy, 1910.

Abbé Eug. MARTIN : *Un trait de l'autoritarisme napoléonien. Mgr d'Osmond, archevêque nommé de Florence*, p. 17-46. Au plus fort de ses démêlés avec le pape, Napoléon parvient à faire accepter à Mgr d'Osmond, évêque de Nancy, l'archevêché de Florence. Le chapitre, soucieux de ne déplaire ni à l'Empereur ni au pape, délègue ses pouvoirs et ceux de vicaire capitulaire à ce prélat que Napoléon leur envoie et à qui Pie VII refuse ses bulles d'intronisation. Venu à Florence contre son gré, croyant à la promesse de l'Empereur que les choses allaient s'arranger, Mgr d'Osmond se trouve dans une fausse situation, obligé, quoi qu'il fasse, de déplaire à l'empereur ou au pape.

Léon GERMAIN DE MAIDY : *Le duc Antoine de Lorraine et les « Saints auxiliateurs ». Observations sur une peinture religieuse du* XVI[e] *siècle publiée par M. P. Morey en 1879*, p. 162-184. Les saints représentés autour du duc Antoine de Lorraine sur ce tableau, qui se cache maintenant on ne sait où, sont : saint Christophe, portant l'enfant Jésus, les saintes Catherine, Marguerite et Barbe, saint Eustache (et non saint Hubert), saint Georges, saint Gilles, peut-être saint Mansuy et saint Nicolas. L'auteur rejette les autres identifications faites par Morey : il nomme saint Pantaléon, au lieu de saint Pancrace; saint Vit ou Guy, au lieu de saint Pierre; saint Cyriaque ou Quiriace, au lieu de saint Dominique. Ce tableau n'est pas un ex-voto du duc Antoine, à la suite de sa victoire sur les Rustauds; mais un groupe de saints auxiliateurs, appelés encore protecteurs ou secourables, et qui se trouvent généralement au nombre de quatorze ou quinze, tableau rappelant une dévotion d'origine allemande.

1910-1911, 161[e] année, VI[e] série, tome VIII. Nancy, 1911.

Abbé L. JÉROME : *La vie intellectuelle dans une abbaye lorraine au* XVII[e] *et au* XVIII[e] *siècle.* Discours de réception, p. XLVII-LXXXIV. Il s'agit de l'abbaye de Moyenmoutier, dont M. Jérôme a tracé l'histoire jusqu'à la réforme de Saint-Vanne, dans *L'abbaye de Moyenmoutier, de l'ordre de Saint-Benoit, en Lorraine*, t. I : *L'abbaye au moyen âge.* L'étude présente est le résumé d'un chapitre du futur tome second. Elle nous montre l'abbaye de Moyenmoutier à la tête du mouvement intellectuel en Lorraine, par le soin apporté à la formation des novices, par l'excellence de maîtres tels que Calmet, Cellier, Joseph de l'Isle, par l'académie fondée au monastère en 1685, par l'envoi de professeurs pour occuper les chaires d'études supérieures, fondées à Toul par M. de Bissy, par les travaux scripturaires, patristiques et historiques qui en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sortirent. Une riche bibliothèque, comprenant en Écriture sainte, en patristique, en histoire, tout ce qui se publiait alors, soit en France, soit en Allemagne, favorisait ces travaux d'érudition.

E. Ambroise : *Une Prestimonie*, p. 274-286. C'est l'histoire d'une fondation testamentaire, datée du 23 décembre 1775 : Mme de Bassant (Jeanne-Marie Valdenaire) légua son gagnage d'Hénaménil (canton de Lunéville-Sud) pour que les revenus en soient consacrés à l'instruction d'un garçon descendant de Joseph et Jean Valdenaire, de Fontenoy-en-Vosges. Supprimée par la Révolution, la fondation fut rétablie par l'arrêté du 27 prairial an IX (16 juin 1801), et subsiste encore actuellement.

Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. 9e année, 1909, IIe série, tome IX. Nancy, 1909.

L. Germain : *Excursions dans l'histoire de Saint-Mihiel. IV. Les Aigles et le Pélican de l'église abbatiale*, p. 6-17. Trois lutrins dont deux à figure d'aigle, et le troisième à figure de pélican.

Ed. des Robert : *Pierre tombale de Catherine de Housse. Note complémentaire*, p. 17-21.

L. Germain : *Sur quelques tombeaux de Royaumont*, p. 52-55.

Paul Maréchal : *Le nom de Jeanne d'Arc*, p. 106-110.

L. Germain : *Images de saint Michel psychopompe, sur des tombeaux*, p. 134-138. Cette façon de représenter l'archange conduisant les âmes au ciel est très ancienne : M. Germain la signale sur le tombeau du comte et de la comtesse de Salm, au XIIIe siècle. On la constate en Angleterre, en Bourgogne...

E. Duvernoy : *Une Bénédiction d'église en 1788*, p. 182-184. Procès-verbal de la bénédiction de l'église paroissiale de Villers-lès-Nancy, avec détails relatifs à sa construction.

L. Germain : *Le « Grimé » de Saint-Dié. Étude sur d'anciens lutrins fixes pour le chant ou la lecture de l'épitre et des prophéties*, p. 225-238; 245-255.

E. Duvernoy : *Le Cartulaire de Saint-Gengoult de Toul*, p. 256-258. Documents de 1059 à 1311 : bulles des papes et des cardinaux-légats; chartes d'évêques de Toul et d'abbés de monastères.

J. Nicolas : *Une inscription à l'église de Moulins*, p. 258-260. C'est un éloge de Maximilien Georges, maître d'école († 1722).

10e année, 1910, IIe série, tome X. Nancy, 1910.

Chr. Pfister : *Un traité sur la maladie du cardinal Charles de Lorraine*, p. 6-10. M. Pfister a découvert, à la Bibliothèque du Musée lorrain, le traité sur la maladie du cardinal de Lorraine, par le médecin Delorme, dont il avait mentionné l'existence dans son *Histoire de Nancy*. Récit des exorcismes d'un religieux de l'ordre de Saint-Ambroise, pour délivrer le cardinal de ses souffrances, en chassant les sorts.

Ed. Chatton : *L'église de Domèvre, près Haraucourt*, p. 10-15. Il n'en reste plus qu'une tour, située à plus d'un kilomètre de Haraucourt,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en allant à Brémoncourt. Elle était autrefois le centre d'un petit hameau. Entretenue primitivement par les Chanoinesses de Remiremont, décimatrices du lieu, elle cessa de l'être à la suite d'un procès : en 1693, les habitants de Haraucourt firent obliger ces religieuses à reporter sur la nouvelle église qu'ils s'étaient récemment construite les frais d'entretien qu'elles payaient pour celle de Domêvre.

L. Houillon : *L'école de Barbonville, jusqu'à la Révolution*, p. 52-59. Fondée sur l'initiative des jésuites du noviciat de Nancy, au début du xviii[e] siècle. Énumération des principaux maîtres d'école, avec indication des conditions dans lesquelles ils remplissaient leur fonction.

E. Duvernoy : *Lettre de Nicolas d'Anjou au chapitre de Saint-Dié*, p. 62-65. Au sujet de négociations entre le maréchal de Bourgogne, Thiébaut IX, et le chapitre collégial de Saint-Dié, à propos du village de Moyemont.

L. Germain de Maidy : *Note complémentaire sur la cloche de Bermont*, p. 65-70. L'auteur maintient son interprétation première de l'inscription de cette cloche du xv[e] ou du début du xvi[e] siècle, voyant dans les lettres douteuses de la fin de l'inscription le mot *virgo*, au lieu des initiales O. P. N. pour *ora pro nobis*, lues par Mgr Barbier de Montault ; ce qui donne *Ave Maria, Dei mater, virgo*, et non le début de la seconde partie de l'*Ave Maria*, laquelle n'était pas encore à cette époque d'un usage répandu.

Baron de Thomassin de Montbel : *Deux épitaphes des familles de Manteville et de Pouilly*, p. 85-91. Elles se trouvent dans l'église d'Epiez (arrondissement de Briey).

Edm. Stofflet : *La légende du Bois Chenu à Domremy-la-Pucelle*, p. 99-115. L'arbre et la fontaine des fées, Notre-Dame de Domremy, ancien ermitage au xv[e] siècle, contes d'un moine italien, paroles de Jeanne et de ses témoins, la chapelle de la Pucelle, la basilique.

Chr. Pfister : *Liste des étudiants lorrains inscrits à l'Université de Bâle*, p. 124-133, 160.

E. Duvernoy : *Un billet de décès de 1784*, p. 138-139.

C. Idoux : *Guillaume d'Arches, fondateur de Bonfays*, p. 193-206. Le monatère de Bonfays, fondé par Guillaume, dit Bernole, seigneur d'Arches-sur-Moselle, vers 1145, eut pour premiers religieux des Prémontrés. Notice sur la famille du fondateur.

Ed. Chatton : *La famille des Porcelets de Maillane; le château et la paroisse de Valhey*, p. 220-230. Nouveaux renseignements sur la famille d'un des grands évêques de Toul (1607-1624), des Porcelets de Maillane.

G. Clanché : *Découverte du tombeau de Jean Forget à la cathédrale de Toul*, avec deux photographies, p. 244-256. Cette découverte permet d'élucider un point depuis longtemps controversé : la dénomination des deux chapelles Renaissance, bâties au devant de l'entrée du transept et aux extrémités de chacune des nefs collatérales de la cathédrale : celle de droite est la *chapelle de Tous les Saints*, où Jean Forget, qui avait fait construire cette chapelle, avait demandé à être enterré; celle de gauche est la *chapelle des Évêques*.

E. Duvernoy : *René II et l'orgue de la collégiale de Saint-Dié*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

p. 258-260. René II fait intervenir Jean Marades, coévêque de Toul, auprès d'Alexandre VI, pour que le pape assure un traitement à l'organiste du chapitre.

E. Duvernoy : *Hugues des Hazards à Sienne*, p. 260-261. Pour signaler l'absence de documents aux archives de l'État à Sienne, sur le séjour de sept années que fit comme étudiant dans la ville de Sienne Hugues des Hazards.

IIe série, tome xi, 11e année, 1911. Nancy, 1911.

R. Harmand : *Les « Epicinia » d'Alphonse de Rambervillers*, p. 9-17. Jusqu'à ces derniers temps, cette épopée n'était plus connue que par une lettre d'Alphonse de Rambervillers lui-même (1621). Un exemplaire conservé au Britisch Museum a permis de faire connaître cette œuvre curieuse : l'antique foi est défendue par l'Autriche contre la Germanie qui a apostasié. De nombreuses gravures illustrent le manuscrit.

L. Germain de Maidy : *L' « Arbre des Fées » à Domremy se trouvait-il en un lieu mal famé?* p. 29-38. C'est la réfutation de l'accusation de lieu mal famé, portée contre l'endroit où se trouvait l'arbre des fées, auprès duquel Jeanne aimait à se récréer avec ses compagnes.

E. Duvernoy : *Sur l'église de Tomblaine*, p. 38-39. Une inscription placée dans l'église actuelle et indiquant l'an 1617, comme date de fondation de l'église, ne se rapporte pas à l'église actuelle, mais à l'ancienne église de Tomblaine.

E. Ambroise : *Les élections municipales de 1788 et 1790 dans le bailliage de Blâmont*, p. 52-57.

Ch. Aimond : *Deux lettres de Chartes le Téméraire relatives à l'évêché de Verdun*, p. 58-64. La première, adressée au chapitre de Verdun, a trait à la nomination par Louis XI d'Olry de Blâmont comme coadjuteur de Verdun (l'évêque Guillaume de Haraucourt avait été arrêté et emprisonné par Louis XI, qui l'accusait de trahison auprès du Téméraire). Dans la seconde, il présente un candidat au chapitre, pour la succession de l'évêque que l'on avait dit mort en prison.

E. Duvernoy : *Inscriptions inédites à Pont-à-Mousson*, p. 85-95. Diverses épitaphes se trouvent à l'église Saint-Martin, à l'église Saint-Laurent, dans une des maisons qui constituaient autrefois le monastère des Clarisses, à l'hôpital.

L. Germain de Maidy : *La légende de la famille de Tillon*, p. 103-117. C'est le privilège dont aurait joui le sieur de Tillon, d'adorer la croix le vendredi saint, immédiatement après le duc de Lorraine, même avant la duchesse, privilège qui aurait provoqué, en 1699, à l'église Saint-Èvre de Nancy, un grand tumulte et un grand scandale.

C. Chévelle : *Le pain de Pâques à Sepvigny*, p. 139-141. Fondation faite le 20 février 1608, par honorable homme Simon Maurice et Mengotte, sa femme, en faveur des habitants et manants de la paroisse.

L. Germain de Maidy : *Sur Stenay et le culte de saint Dagobert*, p. 225-230. Quelques réflexions à propos de la brochure de J. Nicolas, *Les reliques de saint Dagobert et son culte à Stenay*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

J. Nicolas : *Réponse à M. Léon Germain au sujet de son article « Sur Stenay et le culte de saint Dagobert »*, p. 270-279.

Ed. des Robert : *Un pseudo-jeton à l'effigie de saint Michel*, p. 232-234. Ce jeton, présenté par les *Annales du Mont-Saint-Michel* (janvier 1910, p. 298), comme représentant l'archange terrassant le démon, est le sceau de la collégiale de Saint-Georges de Deneuvre, et représente saint Georges, patron de cette collégiale.

A. Didier-Laurent : *Le prieuré de Sylo ou Syle, dépendance d'Hérival*, p. 234-235.

J. Parisot : *Extraits de registres paroissiaux du temps de l'invasion suédoise*, p. 257-259. Registre de Bellefontaine (Vosges, arrondissement de Remiremont), commençant en 1591. Quelques extraits du registre de Plombières.

Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. Tome LIX (IVe série, 9e volume). Nancy, 1909.

Chr. Pfister : *Journal de ce qui s'est passé en Lorraine depuis l'année 1745 jusqu'en l'année 1749, par le libraire Jean-François Nicolas*, p. 129-166. L'auteur de ce journal est du parti des Autrichiens contre les Français : il ne signale les victoires françaises que par les mandements de l'évêque de Toul, ordonnant des *Te Deum*; ennemi des Français, il l'est davantage des Jésuites, il s'indigne des libéralités dont le roi de Pologne comble la Compagnie de Jésus.

Tome LX (IVe série, 10e volume), 1910. Nancy, 1910.

Chr. Pfister : *L'élection aux États généraux et le cahier de la ville de Nancy*, p. 5-82. *Trois appendices : Les brochures sur les États généraux ; listes des membres du Tiers présentés à l'assemblée du bailliage de Nancy ; courte biographie des députés et de leurs suppléants, envoyés aux États généraux par l'assemblée de réduction de Nancy*, p. 83-106.

Abbé M.-C. Idoux : *Le prieuré de Bonneval et les ermitages de Chèvreroche*, p. 107-214. En appendice, la liste de quelques prieurs de Bonneval et le catalogue des prieurs de l'ordre de Saint-Augustin d'Hérival, p. 215-218.

Ed. des Robert : *Recherches sur l'origine du nom d'Arc*, p. 219-259. Avec, en appendice, des notes sur la famille d'Essey, p. 260-264. Faut-il écrire Darc ou d'Arc? L'auteur préfère avec raison la seconde orthographe : c'est le nom du lieu de naissance de Jeanne, peut-être Art-sur-Meurthe qui s'écrivit autrefois Arc-sur-Meurthe.

Chr. Pfister : *Le cardinal de Granvelle à Nancy (mars 1564)*, p. 297-314. Se rendant de Malines à Besançon, Antoine de Granvelle, archevêque de Malines, s'arrête à Nancy, attiré par la duchesse douairière, Christine de Danemark. La duchesse s'entretint avec le cardinal de « ses affaires », en particulier de l'affaire du temporel de Toul. Granvelle intervint auprès de Toussaint d'Hocédy, mais en vain, après que, sur l'ordre de l'empereur et du pape, il avait dû retirer sa « renonce » à ses droits régaliens sur le temporel de Toul, au profit de la Lorraine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tome LXI (IV^{e} série, 11^{e} volume), 1911. Nancy, 1911.

Manuel MAURE : *Les Annonciades à Bourmont* (1779-1784), p. 69-122. Jusqu'en 1767, le couvent des Annonciades de Bourmont, dirigé en dernier lieu par sœur M.-G. Blanchelaine, vécut en excellentes relations avec le clergé et les habitants de la petite ville. L'arrivée d'une nouvelle prieure, sœur Agnès, étrangère au pays, et d'un nouveau chapelain, le P. Lhuillier, S. J., alluma la discorde entre le couvent et la ville et la famille de l'ancienne prieure : difficulté et procès s'en suivent, qui sont rapportés ici avec force documents.

Robert FAWTIER : *La bibliothèque et le Trésor de l'abbaye de Saint-Èvre-lès-Toul, à la fin du* XI^{e} *siècle, d'après le manuscrit latin 10292 de Munich*, p. 121-156. Description du manuscrit avec trois reproductions; texte du catalogue de la bibliothèque du monastère bénédictin de Saint-Èvre-lès-Toul. Manuscrit d'origine touloise qui sera parti à Vienne pendant les guerres de Louis XIV. En dehors des 290 manuscrits (représentant à peu près tout ce que le moyen âge a connu de l'antiquité), sont catalogués un certain nombre d'objets nécessaires au culte.

Baron Max DE FINFE DE SAINT-PIERREMONT : *La tombe de Jacques de Saint-Vincent, seigneur de Sorcy* (1584-1655), *à Ziemetshausen, en Bavière*, p. 157-176.

Abbé Ed. CHATTON : *Iténéraire et voyages des reîtres en Lorraine, sous la conduite du duc de Bouillon* (1567), p 177-308. La Lorraine eut beaucoup à souffrir du passage de l'armée protestante, conduite par le duc de Bouillon en 1587, au secours du roi de Navarre. Les Éphémérides et les Mémoires de Michel de La Huguerie, qui avait suivi l'armée protestante, servent de guide à M. Chatton pour décrire les ravages commis par les auxiliaires du futur Henri IV en Meurthe-et-Moselle : c'est une dévastation systématique qui fut organisée par le capitaine français, obéissant aux ordres reçus de dévaster le boulevard de la Ligue.

Chr. PFISTER : *Les Députés de département de la Meurthe sous la Révolution*, 1791-1799, p. 309-424. Répertoire biographique de ces députés.

Le Pays lorrain et le Pays messin. 6^{e} année, 1909. Nancy, 1909.

E. AMBROISE : *Les vieux châteaux de la Vesouze : les sujets d'une abbaye, Domêvre ; Saint-Remy de Lunéville ; le domaine de Saint-Remy ; Bénaménil et Frémonville ; la Seigneurie de Marainviller*, p. 21-36.

Haute-Seille et les comtes de Salm ; prétentions des abbés; sac de l'abbaye, p. 101-107 : origine et puissance de l'abbaye de Haute-Seille-vexations des seigneurs voisins. Seul de tous les monastères de la ré, gion, le couvent de Haute-Seille fut attaqué, dès les débuts de la Révolution, par les paysans révoltés.

Le comté de Lunéville. Folmar de Castres, fondateur de Beaupré. La charte des droits et usages. Annexion au duché de Lorraine, p. 165-176.

Les guerres de religion dans le comté de Salm. Les Reîtres. Le prince de Vaudémont. Pierre Fourier à Badonviller, p. 533-545.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La Voge (possession des Évêques de Metz). *Turquestein et Châtillon. Les villages de la Voge. Les barons d'Haussonville*, p. 597-606.

Le Temporel de Metz. Baccarat. Les Contremands (coutume féodale, en vertu de laquelle les sujets de l'évêque arrivaient à se soustraire à sa juridiction). *Le ban de la rivière. Ogéviller*, p. 691-700.

Les Évêques de Metz et la France à Baccarat, p. 752-759.

Jean-Julien : *Coutumes populaires et Cérémonies anciennes du pays messin, la fête de saint Vincent, patron des vignerons ; les pains de Saint-Blaise ; le droit de Watillon*, p. 43-45.

Le Carême ; le Dimanche des Rameaux ; les Crécelles ; la Fête de Pâques, p. 236-243.

La fête de saint Georges : les statuettes de Charlemagne ; le Graouilli (monstre promené autrefois à la Saint-Marc) ; *les Rogations ; la fête de Saint-Honoré* (patron des boulangers), p. 303-312.

Les feux de la Saint-Jean ; le pèlerinage des chevaux de Flastroff en Lorraine (le 25 juin, jour anniversaire de la translation des reliques de saint Éloi, pour obtenir la guérison des chevaux malades ou vicieux) ; *Bénédiction des fruits*, p. 370-376.

La fête de l'Invention de saint Étienne ; la fête de saint Arnould ; les châsses de saint Sérène et de sainte Valdrade ; la procession du 15 août ; la fête des tonneliers, p. 476-482.

La Saint-Crépin ; la Saint-Simon ; la Saint-Éloi ; la Courre à la haquenée ; coutumes de Noël ; la loue ; le dernier jour de l'année, p. 746-751.

Abbé Pierfitte : *Le P. Duquesnoy, curé de Vouxey, promoteur des comices agricoles et des expositions*, p. 385-402. François de Neufchâteau présida, comme ministre de la République, à l'inauguration de la première exposition nationale, en 1798 : mais à cette époque l'institution florissait déjà depuis vingt-sept ans dans les Vosges, grâce à l'initiative du P. Duquesnoy, curé de Vouxey.

René Perront : *La chapelle de Saint-Antoine*, p. 411-416 : souvenirs relatifs à une ancienne chapelle, située non loin d'Épinal, sur la rive gauche de la Moselle.

H. Poulet : *Une victime du Tribunal révolutionnaire : Bernard Saint-Mihiel*, p. 667-668.

7e année, 1910. Nancy, 1910.

Jean-Julien : *Coutumes populaires et Cérémonies anciennes du pays messin : les lépreux au moyen âge, cérémonie funèbre qui les retranchait de la société*, p. 26-30.

La Croix aux Trois-Jambes, p. 103 ; monument en pierre composé de trois colonnes, surmonté d'un toit pyramidal terminé par une croix ; élevé en 1449 sur la route de Metz à Bouzonville ; coutumes qui y sont attachées.

Les fiançailles, les noces, p. 161-165.

Coutumes observées les vendredis, p. 168.

H. Poulet : *Saint-Mihiel en 1792 ;* p. 129-148 : *la ville et ses habitants* ; p. 205-224 : *l'invasion prussienne* ; p. 265-282 : *l'affaire du Pro-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cureur général syndic de la Moselle; p. 333-353 : *les émigrés de Saint-Mihiel*; p. 471-483 : *la commission extraordinaire*; p. 545-570 : *les dernières persécutions.*

Abbé Alfred Martin : *Traduction et notes du journal d'un officier prussien, prisonnier de guerre à Nancy*, 1806-1808, p. 673-694, 726-749. Dans ce journal du baron Charles de Reitzenstein, traduit de l'allemand et annoté par l'abbé A. Martin, quelques pages intéressent l'histoire religieuse : description de la ville, de la Chartreuse de Bosserville, devenue une fabrique de toiles peintes, procession de la Fête-Dieu à Nancy, temple protestant, etc.

La Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul.

46e année, 1909. Nancy, 1909.

E. Mangenot : *Le P. Richard, dominicain, fusillé à Mons, le 16 août 1794*, p. 154-157, 171-174. Supplément au chapitre consacré au P. Richard, par M. Mangenot, dans ses *Ecclésiastiques de la Meurthe, martyrs et confesseurs de la foi pendant la Révolution française* (Nancy, 1895) d'après de nouveaux renseignements publiés par le R. P. X. Faucher, dans l'*Année dominicaine* (juin et juillet 1898).

Pour servir à l'histoire de la dévotion à saint Joseph en Lorraine, p. 220-223 : documents provenant des archives de Nancy, datés du 25 février 1650 (advis de Messieurs les curés de Nancy, touchant la dévotion à saint Joseph), du 3 mars 1650 (touchant la solennité de la fête de saint Joseph), du 7 mars 1650 (rapport des sieurs Sarazin et Le Clerc, conseillers, au subject susdit).

E. M. : *Ce que nous apprend de notre histoire religieuse la monographie du comte A. de Lambel*, p. 242-244.

L. Germain de Maidy : *Une traduction ancienne du* Vexilla Regis *en vers français*, p. 262-263. Elle est extraite de : *Office de la semaine sainte latin et français selon le missel et le bréviaire romain* (sic), imprimé à Metz, vers 1732.

Une traduction ancienne du Pange Lingua *du vendredi saint en vers français*, p. 276-279. Extrait du même ouvrage.

L. Gautier : *L'Église triomphante dans la poésie du moyen âge*, p. 871-873.

47e année, 1910. Nancy, 1910.

E. Martin : *La dévotion à saint Joseph dans le diocèse de Toul. Simple croquis d'une monographie de cette dévotion*, p. 178-182, 245-247, 265-267, 324-327. Dans ces quelques pages, l'auteur de l'*Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié* esquisse à grands traits les origines de la dévotion à saint Joseph à Toul, aux xve et xvie siècles, son rapide développement dans le diocèse, l'élévation de cette fête au rang des fêtes de précepte (1650), la protection du saint sur la Lorraine.

L. Bigot : *L'Évangéliaire de saint Gauzelin*, p. 403-405, 440-442, 505-507, 526-528, 568-570, 609-611. C'est l'introduction historique à

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un travail de savante critique que M. Bigot compose sur l'évangéliaire dit de saint Gauzelin, l'une des pièces les plus remarquables du trésor de la cathédrale de Nancy. Ce manuscrit est un produit de l'école de Tours, copié au début du IXe siècle, à l'abbaye Saint-Martin.

Pèlerinage à Benoîte-Vaux, en 1642, p. 646-648, 661-663, 677-680, 691-694, 733-736, 752-755, 773-776. C'est le récit fait par un contemporain, le P. Macaire Guinet, qui fut abbé de Letanche, au diocèse de Verdun, de l'émouvant pèlerinage que fit la ville de Nancy à Benoîte-Vaux en 1642, pour implorer, au milieu des calamités dont souffrait alors le pays lorrain, la puissante intercession de la médiatrice de la paix. Le manuscrit fut recopié et le style rajeuni par le R. P. Rogie.

48e année, 1911. Nancy, 1911.

Abbé Eug. Martin : *Sainte Colette et le diocèse de Toul*, p. 245-246. Passant à Nancy, sainte Colette fut reçue par Charles II de Lorraine et Marguerite de Bavière : les princes lui offrirent un couvent qu'elle accepta à Pont-à-Mousson.

Abbé Eug. Martin : *Les « Brouants » au bon vieux temps*, p. 310-311. Arrêté du prévôt de Vézelise, du 10 avril 1727, défendant aux enfants de se livrer désormais à des manifestations bruyantes dans l'église, à la fin de l'office des Ténèbres.

L. Bigot : *La mémoire d'Artula*, p. 367-370. Notes sur une stèle commémorative, du IIIe ou IVe siècle, *Memoriæ Artulæ*, trouvée aux environs de Baccarat : la personne représentée ne serait pas une orante chrétienne, mais une païenne, initiée au culte de Mithra.

Abbé Eug. Martin : *Contribution à la dévotion au Sacré-Cœur dans le diocèse de Toul*, p. 510-511. C'est la création à Saint-Nicolas-du-Port, en 1724, à Noviant-aux-Prés, en 1730, à Lunéville, en 1740, de confréries du Sacré-Cœur.

Abbé Eug. Martin : *Deux anciennes coutumes liturgiques*, p. 588-591. Bénédiction des fruits nouveaux, le jour de la fête de saint Christophe, 25 juillet : elle se faisait à Toul après l'antienne de la communion. Bénédiction des raisins nouveaux, le 6 août, fête de saint Sixte : on les bénissait avant le *Pater*, avant la prière *Per quem hæc omnia, Domine, semper bona creas*.

Abbé Eug. Martin : *Dévotion à la T. S. Vierge, dans le diocèse de Toul. Essai historique*, p. 837-838. M. l'abbé Martin donne ici l'avant-propos d'une étude sur la dévotion à la sainte Vierge dans le diocèse de Toul, qu'il publiera dans la *Semaine religieuse*, au cours de l'année 1912. Ce sera un supplément à son *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*.

Abbé Eug. Martin : *La Fête de Saint-Michel*, p. 859. Saint Michel, patron de la Maison des Apprentis de Nancy, était déjà le titulaire de la confrérie des Marchands, instituée en 1691.

L. Marchal.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

MEUSE

Bulletin mensuel et Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc. IV[e] série, tome VII. Bar-le-Duc, 1909.

L. Germain de Maidy : *Repositoires eucharistiques de la Meuse*, p. XXVII-XXX. Suite d'une étude commencée en 1907-1908, sur les armoires eucharistiques à *oculus* du diocèse de Verdun.

H. Dannreuther : *La cheminée du doyen Guyot au musée de Bar-le-Duc*, p. L-LVI. C'est un « beau morceau de sculpture polychrômée, » appartenant aux premières années du XVI[e] siècle, et qui provient de la maison du doyen de l'ancienne collégiale Saint-Pierre à Bar-le-Duc.

G. Grillet : *Note sur le culte de Notre-Dame des Vertus à Saint-Julien le Pauvre*, p. LXXII-LXXV.

Ch. Aimond : *Le théâtre à Verdun à la fin du moyen âge*, p. 3-17. Cette étude, faite d'après les registres du chapitre de la cathédrale de Verdun, met spécialement en relief le rôle du clergé dans la représentation des Mystères.

G. Vigo : *Aperçu historique sur la bibliothèque de la ville de Bar-le-Duc*, p. 79-172. Le fonds primitif de cette bibliothèque provient de l'abbaye bénédictine de Beaulieu-en-Argonne. Mais en 1807, l'ancien bénédictin dom Maugérard préleva un certain nombre de volumes précieux pour la bibliothèque de la grande-aumônerie de France et de l'évêché de Metz.

Ch. Aimond : *Essai sur la géographie historique de la région qui a formé le département de la Meuse*, p. 173-223, avec deux cartes. Ce travail renferme : 1° une étude sur la formation du diocèse actuel de Verdun « assemblage de six morceaux d'anciens diocèses ; » 2° une étude sur l'ancien comté épiscopal de Verdun et ses subdivisions administratives; 3° un catalogue des cartes anciennes et modernes, qui se rapportent à ces deux objets.

IV[e] série, tome VIII. Bar-le-Duc, 1910.

L. Germain de Maidy : *Véronique, Marie ou Jeanne au « Sépulcre » de Saint-Mihiel*, p. XIX-XXII. Étude sur l'un des personnages appartenant au groupe célèbre du sculpteur Ligier Richier. L'auteur l'identifie avec Jeanne, femme de Chusa.

— *Un conflit entre réguliers et séculiers dans l'église Notre-Dame de Bar*, p. XXXIX. D'après les archives municipales de Bar-le-Duc (1699).

Ch. Aimond : *La translation et la restauration du « Squelette » de Ligier Richier en 1790*, p. LXIII-LXVII. Il s'agit d'un monument funéraire œuvre du grand sculpteur lorrain, et de sa translation de l'église Saint-Maxe dans l'église Saint-Étienne de Bar-le-Duc, où on le voit encore.

J. Chenet : *Utilisation superstitieuse d'une hache néolithique*, p. LXXI-LXXII.

L. Germain de Maidy : *Repositoires eucharistiques de la Meuse*, (suite) p. CXL-CXLI.

J. Dubois : *Liste des Émigrés, des Prêtres déportés et des condamnés*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour cause révolutionnaire du département de la Meuse, p. 5-193. Important catalogue de 1705 noms, rangés par ordre alphabétique, et rédigé à l'aide des archives départementales de la Meuse. On y trouve les noms de tous les prêtres meusiens, émigrés ou déportés, avec la date de leur inscription sur la liste des émigrés ou de leur déportation, celle de leur mort ou de leur radiation définitive.

IVe série, tome IX. Bar-le-Duc, 1911.

RIDET : *Le marbre funéraire de Jean de l'Église* (1610), p. XLIV-XLVI. Note sur une épitaphe récemment replacée dans l'église Saint-Etienne de Bar-le-Duc.

P. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE : *Une possession de l'Ordre teutonique dans la Meuse : la cure de Vaudeville*, p. LXVI-LXVIII.

Ch. AIMOND : *L'arrivée des bataillons parisiens à Bar en 1793*, p. LXXXIII-LXXXVIII. L'auteur établit que ce sont les bataillons dits des « volontaires parisiens » qui ont pillé et dévasté les églises de Bar-le-Duc, au mois de novembre 1793.

C. DUBLANCHY : *L'Église de Génicourt et ses œuvres d'art*, p. LXXXVIII-XCI. Énumération des œuvres d'art (vitraux, peintures murales, sculptures) que renferme cet édifice, et qui datent de la première moitié du XVIe siècle.

Ch. AIMOND : *Découverte de peintures murales du moyen âge, dans l'église de Tronville* (*Meuse*) p. CI-CIII. Note sur deux grandes compositions, l'*Annonciation*, l'*Adoration des mages*), datant du XVe siècle, mais très mutilées.

Ch. AIMOND : *Note sur un tableau symbolique de l'hôpital Saint-Hippolyte de Verdun*, p. CXIX-CXXIV. Toile des XVIIe-XVIIIe siècles, intéressante parce qu'elle représente la cathédrale et l'église abbatiale Saint-Paul de Verdun, deux édifices dont l'un est mutilé et l'autre a disparu.

A. GÉNIN : *Dom Remi Ceillier a-t-il été prieur de Saint-Jacques au Mont?* p. CXXVII-CXXVIII. L'auteur répond par l'affirmative et situe ce prieuré sur le territoire de Sionne (Vosges).

A. GÉNIN : *Epiez près Maxey-sur-Vaise*, p. 2-160. L'auteur consacre un chapitre (ch. IV) au « culte et affaires religieuses » intéressant ce village, ainsi qu'à l'ermitage Saint-Anne de Brois, qui relevait du prieuré de Richecourt, et de l'abbaye Saint-Jean de Laon.

Ch. AIMOND : *L'église Saint-Étienne, ancienne collégiale Saint-Pierre de Bar-le-Duc*, avec un plan, des dessins dans le texte et douze planches hors-texte, p. 161-306. Ce travail (publié aussi en tirage à part) est à la fois une description archéologique de l'ancienne église collégiale (XIVe-XVIe siècle) ainsi que de ses œuvres d'art, et une étude sur son ancien chapitre. Celui ci a existé sans grand éclat, de 1315 à 1790.

Ch. AIMOND.

Semaine religieuse du diocèse de Verdun. 25e année. Verdun, 1910.

J.-B. GILLANT : *Bourges et Verdun*, p. 304-305. Note sur deux archevêques de Bourges, Marie-Charles-Isidore de Mercy, mort en 1811,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et Guillaume-Aubin de Villèle, mort en 1841. Le premier appartenait à une famille originaire du Barrois et du comté de Verdun. Le second avait été nommé évêque de Verdun en 1817, mais il ne prit pas possession du siège épiscopal.

Ch. LAURENT : *Un sacre d'évêque à Verdun en 1856*, p. 417-419. Récit du sacre à Verdun de Charles-Nicolas-Pierre Didiot, évêque de Bayeux, originaire d'Esnes (Meuse).

26e année. Verdun, 1911.

Ch. AIMOND : *Aperçu historique sur le culte eucharistique dans le diocèse de Verdun*, p. 217-218. Résumé d'une conférence faite à un congrès diocésain. C'est à Verdun qu'eut lieu la première procession du Saint-Sacrement, après l'institution de la fête par le pape Urbain IV, ancien évêque de Verdun. Les confréries du Saint-Sacrement se multiplièrent dans le diocèse de Verdun à partir du XVIe siècle, à l'instigation de l'évêque Nicolas Psaulme.

J.-B. GILLANT : *Les ecclésiastiques de la Meuse morts en déportation* (1794-1795), p. 445-456, 575-578, 604-607, 680-682, 780-782, 800-801. Série d'études qui commence par un exposé de la persécution dirigée contre les prêtres dans la Meuse en 1794. L'auteur énumère les mesures prises par le conventionnel en mission Mallarmé pour abolir tout reste de christianisme dans le département; il donne l'analyse des arrêtés relatifs aux prêtres, suivis des arrestations, des emprisonnements et des envois en déportation de ces malheureuses victimes. Les mauvais traitements que subirent les prêtres aggravèrent la peine de déportation. Des 118 prêtres conduits à Rochefort, d'après les listes officielles du département, une trentaine survécurent et purent regagner leurs foyers en février 1795. Suivent les biographies de prêtres morts en déportations : François Andoir, Pierre Bardot, Nicolas Barthélemy, Pierre-Élophe Bernard, Guillaume Billich.

27e année. Verdun, 1912.

Chanoine Jean-Baptiste GILLANT : *Les ecclésiastiques de la Meuse morts en déportation*, 1794-1795 (suite). Blondelet (Jean-Baptiste), chapelain de Clermont, p. 41-44 ; — Bonnaire (Claude), bénédictin, p. 69-70 ; — Boury (Ant.-Dominique), vicaire de Brabant-le-Roi, p. 114-116; — Brigeat de Lambert (Scipion-Jérôme), Grand-doyen d'Avranches, p. 173-177; — Brulon (Pierre), clerc, p. 262-263; — Carcano (Jean-François de), chanoine de Montfaucon, p. 283-285; — Castillard (Thomas), chapelain à Vigneulles, p. 326-328; — Cholet (Charles-Adrien de), chanoine de Ligny, p. 401-403; — Chollet (Pierre-Hyp.), chanoine de Montfaucon, p. 459-460; — Collignon (Nicolas), curé d'Heudicourt, p. 476-477 ; — Collignon (Toussaint-Nicolas), curé de Grimaucourt, p. 599-604; — Comus (Claude), curé de Rembercourt, p. 622-624; — Cordier (Jean-Nicolas), jésuite, p. 654-656; — Creitte (Charles), curé d'Étain, p. 740-744; — Cuignier (Joseph), chanoine de la Madeleine à Verdun, p. 805-808; — Davillé (Charles-Ignace), prémontré, p. 842-844 ; — Delattre (Étienne), curé de Woimbey,

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

892-896; — Delattre (Nicolas), curé d'Ornes, p. 962-964; — Didelot (Claude-Joseph, le P. Damase), capucin, p. 987-988.

E. Vincent-Dubé : *Essai d'histoire locale sur la pratique du culte eucharistique.* Supplément au n° 30 de la *Semaine religieuse.*

Ch. Aimond et P. d'Arbois de Jubainville.

Bulletin de la Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse. Tome xxi. Montmédy, 1909.

L. Germain de Maidy : *A propos de la Recevresse d'Avioth*, p. 17-18. L'usage et l'exacte désignation de ce fameux édicule ont été l'objet de nombreuses discussions, M. Germain de Maidy émet l'idée qu'il pouvait servir à la fois de tronc, de lanterne des morts et d'autel pour la célébration d'offices en dehors de l'église.

F. Houzelle : *Le meurtre du roi Dagobert dans la forêt de Woëvre*, p. 19-23. Recherches sur l'origine du culte rendu à saint Dagobert et sur l'érection de l'église vouée à ce saint dans la ville de Stenay.

L. Germain de Maidy : *Une épitaphe énigmatique à Grand-Verneuil*, p. 24-31. Ce serait l'épitaphe d'un curé de Verneuil-le-Grand, mort à la fin du xvi^e siècle.

Tome xxii. Montmédy, 1910.

L. Germain de Maidy : *Notes sur l'église de Senon* (*Meuse*), p. 14-26. La construction de cette église est due aux libéralités d'un archidiacre de Metz, Léonard Waltrin, originaire de Senon, qui vécut longtemps à Rome et y mourut en 1544. Il remplissait à Rome les fonctions de secrétaire et abréviateur des lettres apostoliques.

L. Germain de Maidy : *Sur la prétendue armoire au cierge pascal de l'église d'Avioth*, p. 44-52. Discussion des opinions émises au sujet de ce monument dans lequel l'auteur ne voit qu'une armoire à reliques.

Tome xxiii. Montmédy, 1911.

C. Graftieaux : *Le fief de La Naux. La chapelle et l'ermitage du même lieu* (p. 1-22). L'ermitage de La Naux, écart de la commune de Petit-Verneuil (Meuse), était dédié à Notre-Dame, mais on y vénérait surtout saint Raymond dont l'intercession était invoquée en faveur des bêtes malades. La construction de la chapelle remonterait au xvii^e siècle. Une liste des ermites est jointe à la notice.

P. d'Arbois de Jubainville.

VOSGES [1]

Les travailleurs vosgiens sont nombreux. Les jeunes se mettent au courant des méthodes d'érudition contemporaine et font d'excellente besogne. La race s'éteint de ceux qui dédaignent la discussion des

1. LIVRES.— Fourier Bonnard : *Au pays de saint Pierre Fourier. Histoire du village de Mattaincourt en Lorraine*, etc. A. Picard, Paris, s. d.; mais l'*Im-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faits et des textes, se désintéressent de la critique historique et ignorent les productions nouvelles. Aussi, nos revues et nos livres sont-ils généralement appréciés.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne.
Saint-Dié, Imprimerie C. Cuny. Année 1910.

Chr. Pfister : *Description de Lunéville, de Nancy et de la Cour de Lorraine en 1731*, p. 1-38. L'éminent professeur de la Sorbonne, en quittant Nancy pour Paris, n'a pas brisé ses attaches lorraines et nous réserve gracieusement le fruit de ses recherches historiques. Ai-je besoin d'ajouter que les revues gratifiées des travaux d'un tel maître ne peuvent que grandir et prospérer ? M. Chr. Pfister traduit et annote les impressions d'un voyageur allemand, J. S. Keyssler, de Thurnau, dans la Bavière actuelle, qui visitait notre province en 1731. Plusieurs inexactitudes n'empêchent pas cette relation de fournir des renseignements précieux sur le duc François III, alors à Lunéville, sur la cour de ce prince, sur l'académie des jeunes gentilshommes créée par Léopold, sur plusieurs personnages lorrains et sur le Nancy d'avant Stanislas.

Chanoine E. Lhôte : *Jean-Claude Sommier, archevêque de Césarée et grand-prévôt de Saint-Dié*, p. 39-115. Le chanoine Lhôte était un érudit modeste; il compile, s'efface derrière les documents, qu'il entasse, et peut-être devient-il un peu trop impersonnel. Mais quelle précision historique et doctrinale ! Mgr Sommier, déjà

primatur est du 4 juin 1910. 238 p. Monographie de Mattaincourt (Vosges) parfaitement écrite et bien documentée. Elle nous arrive avec une lettre de Maurice Barrès et une préface de Pierre Lelong On ne peut naître dans un plus magnifique berceau et sous de plus heureux auspices. Mattaincourt doit sa notoriété, non seulement au commerce de drap et de dentelle qui en fit l'émule de Mirecourt, mais surtout à saint Pierre Fourier, curé de la paroisse, mort en 1640, à Gray, où il s'était exilé pour fuir la colère et la vengeance de Richelieu, et dont les reliques sont vénérées dans la basilique actuelle de Mattaincourt. On trouve dans ce volume de précieux renseignements sur les origines du lieu, sur l'enseignement, sur la construction et la reconstruction de l'hospice, de l'église, du couvent des religieuses de Notre-Dame, sur l'époque révolutionnaire, et sur M. le chanoine Hadol, le dévoué et sympatique bâtisseur de la nouvelle église de Mattaincourt. Quelques dates fausses, de rares noms propres tronqués, quelques jugements hasardés, et pas même d'inopportunes et regrettables vivacités de langage à propos de l'expulsion des religieux qui desservaient la paroisse, n'altèrent pas la valeur intrinsèque de cette monographie.

Abbé L. Lévêque : *Solimariaca et saint Élophe* (16 octobre 362) (Imprimerie de Balan-Sedan, 1912, avec 16 gravures, 192 pages). C'est l'œuvre d'un jeune. « J'admire, lui écrivais-je, après la lecture de son volume, vos évolutions éclairées et précises dans ce labyrinthe des origines chrétiennes chez les Leuquois. » L'auteur brise avec la routine, remonte aux sources pures et les interprète avec l'habileté d'un archiviste consommé. Et je me demande avec une certaine amertume s'il sera bien compris et équitablement apprécié,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

célèbre par ses nombreux ouvrages dogmatiques, historiques et littéraires, nous apparaît après la lecture de cette monographie plus grand encore. La fin du travail se trouve dans le *Bulletin*, 1911-1912, p. 1-62.

Chanoine Hingre : *Suite du Vocabulaire complet du patois de la Bresse* (*Vosges*), p. 117-160. Vocabulaire qui se prolonge indéfiniment et tient une place qui peut-être serait mieux occupée par d'autres documents.

Un vitrail du xvi[e] *siècle et la Confrérie de Saint-Sébastien*, p. 161-165. *La Miniature du Graduel de la Bibliothèque de Saint-Dié représentant les travaux des Mines de la Croix*, p. 167-191. Deux articles anonymes; mais on s'aperçoit vite qu'ils sont un tissu de notes manuscrites laissées par un érudit doublé d'un artiste, Gaston Save, dont plusieurs travaux sont appréciés en Lorraine. Le Graduel de Saint-Dié contient 22 grandes majuscules historiées de 16 sur 12 centimètres, environ. Celles qui représentent les travaux des mines de la croix sont reproduites sur deux planches, et servent de frontispice à l'article.

Saint-Dié. Année 1911.

Chr. Pfister : *Les Testaments des deux Laurent Pillard et de Jean Basin de Sandaucourt, chanoines de Saint-Dié*, p. 1-57.

Chr. Pfister : Recherches dans les Bibliothèques de Paris des exemplaires de la *Cosmographiæ Introductio* et découverte d'un exemplaire du *Novus elegansque conficiendarum epistolarum... modus* de Jean Basin, p. 57-66. Ces deux études dues à une plume érudite et exercée sont fort intéressantes et richement documentées.

Abbé Idoux : *L'enfance et le baptême de sainte Olide à Étival*, p. 67-157. Les Bollandistes (*Analecta Bollandiana*, 1912, fasc. 4, p. 499) ne sont pas tendres pour cet article. Ils reprochent à M. Idoux une âpre polémique à propos de l'histoire de Moyenmoutier, par M. le chanoine Jérôme, vicaire général de Nancy, la citation — incidente d'ailleurs — d'un texte fabriqué par Jérôme Vignier et un manque d'esprit scientifique. J'aurais aimé voir les doctes Jésuites traiter le problème soulevé dans ce travail; ils critiquent le cadre et ne s'occupent pas du tableau.

Abbé Idoux : *Note sur la comtesse Richilde*, p. 158-167. Ce travail vague, sans nette ordonnance, soulève des questions historiques sans les résoudre.

René Ferry : *Étude sur les Amanites : les Amanites mortelles.* Planches, p. 169-264. A la fin du *Bulletin*, après la table des matières, un supplément en deux articles :

C. Peccate : *Catalogue des œuvres exposées à l'Hôtel de Ville à l'occasion des fêtes franco-américaines*, p. 1-17.

René Ferry : Notes explicatives sur la *Cosmographiæ Introductio* et les *Cartes de Waldseemüller*, de 1507 et de 1516, p. 19-34. Ce dernier travail, nettement divisé, clairement traité, est par la même d'une lecture facile et instructive.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges[1].
Épinal, Ch. Huguenin. Année 1910.

En dehors des rapports et des procès verbaux, les *Annales* nous donnent un travail unique.

Abbé C. Olivier : *Bains-les-Bains* (suite) p. 1-449. Les six premiers chapitres de cette monographie parurent dans les *Annales* de 1909, p. 103-265, et les derniers, dans les *Annales* de 1911, p. 1-194. La monographie est terminée. On pourrait chicaner M. l'abbé Olivier sur la division de son œuvre, sur des étymologies hasardées, des digressions ou développements étrangers à son sujet, par exemple, l'histoire sommaire de l'abbaye de Remiremont où il semble ignorer les travaux de l'érudition contemporaine; mais les chapitres sur les eaux thermales, l'agriculture, l'industrie, N.-D. de la Brosse, sur les affaires religieuses pendant la période révolutionnaire, rendent son travail sérieux, intéressant et digne de la gentille petite ville dont il s'est fait l'historien.

Épinal. Année 1911.

Abbé C. Olivier : *Bains-les-Bains* (suite et fin).

Abbé C. Idoux : *Les Ravages de la guerre de Trente ans*, p. 195-339. Rien d'original ou d'inédit dans ce travail. C'est une amplification plus ou moins littéraire des Archives sommaires des Vosges sur cette désastreuse époque.

La Révolution dans les Vosges[2].
Épinal, Imprimerie Nouvelle. Année 1910.

E. Martin : *État de l'agriculture dans le canton de Domèvre-sur-Avière pendant la période révolutionnaire*, p. 1-17, 82-96. Pénurie de bras pour la culture des terres, pénurie de fourrages, suite inévitable d'hivers rigoureux et du besoin des armées, une épizootie, telle était la triste situation agricole des Vosges pendant la période révolutionnaire. « Le cultivateur retirait moins d'argent qu'aujourd'hui de la vente de ses récoltes, et les autres produits de sa ferme avaient une valeur plus modique encore. » La situation était donc déplorable, d'autant plus grave que c'était l'ère des réquisitions et que la patrie adressait d'incessants appels au dévouement de ses enfants.

Commandant Eberlé : *Les Volontaires nationaux dans les Vosges pendant la Révolution*, p. 18-33, 111-116. On a beaucoup écrit et les en-

1. La Société d'émulation des Vosges a-t-elle souci de grouper autour d'elle des collaborateurs? Je l'ignore; mais depuis quelques années, elle semble atteinte d'anémie et ne vit plus guère que d'un passé qui ne fut pas sans lustre.

2. Revue trimestrielle publiée sous la direction de M. A. Philippe, archiviste des Vosges. Elle est principalement documentaire, et l'impartialité dont elle fait preuve lui gagne des sympathies. « Je veux faire de notre Revue, m'écrivait le 13 janvier dernier son directeur, un organe de documentation, avec toute l'impartialité et la critique possible. » Je souhaite à la Revue de rester toujours dans ces régions habitables et sereines.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

thousiastes ont parfois divagué sur les *Volontaires de la Révolution*. On comprend enfin que cette question, comme tant d'autres, pour être équitablement résolue, doit s'appuyer sur des faits et sur des documents originaux. C'est la méthode du commandant Eberlé. « Loin de nous, écrit-il, p. 18, la pensée d'enlever un seul de ses rayons à l'auréole de gloire dont on entoure les volontaires nationaux... Mais il est juste de ne pas cacher des défaillances. » Il signale l'indiscipline à l'intérieur des bataillons, les difficultés de recrutement des volontaires, les désertions, les désordres, et montre enfin le 7e bataillon des Vosges décimé à Francfort et le 4e fait prisonnier dans la retraite de Mayence. « Leur histoire impartiale reste encore à faire, malgré et surtout à cause des jugements trop hâtifs qui ont été prononcés à leur égard, » p. 15 et 16.

LEMASSON : *Les cahiers de doléances du bailliage de Bruyères*, p. 34-49, 95-112, 143-168, 220-224. « Rien n'est plus difficile que de se procurer les *Doléances* d'un village lorrain en 1789... Quand les demandes qu'ils (les cahiers) renfermaient eurent été accordées et dépassées, on les jeta au rebut comme on jette une lettre qui a perdu tout intérêt, » disait le cardinal Mathieu. La publication des cahiers de doléances du bailliage de Bruyères (Vosges), comprenant 54 communautés, est donc hautement appréciable, c'est comme une photographie de cette époque énigmatique.

Paul BOUDET : *Les sources de l'histoire du département des Vosges de 1789 à 1800 aux Archives nationales*, p. 50-58, 117-124, 169-178. M. Ch. Schmidt a publié chez Champion, Paris, 1907, in-8°, un livre extrêmement utile aux travailleurs de province : *Les sources de l'histoire de France depuis* 1789. M. Paul Boudet a voulu recommencer le travail, commune par commune, et en quelque sorte pièce par pièce pour la Révolution dans le département des Vosges. L'entreprise est louable, opportune et d'ailleurs habilement conduite.

André PHILIPPE : *Les Verrières de l'abbaye d'Autrey*, p. 59-62. L'abbaye d'Autrey (Vosges) — chanoines réguliers — fut vendue en 1791, mais l'administration des domaines nationaux se réserva les vitraux — un Arbre de Gessé daté de 1543. M. A. Philippe raconte l'histoire des destinations diverses et des nombreuses tribulations de cette œuvre d'art, déposée depuis 1831 au Musée départemental d'Épinal.

Léon SCHWAB : *Un volontaire de l'armée des Vosges* (17 avril-18 juin 1793), p. 55-81. Cinq lettres d'un volontaire, qui n'avait de volontaire que le nom, à l'armée des Vosges. Trois de ces lettres, autographes, écrites par François Vauthier, de Remicourt, se trouvent aux Archives départementales des Vosges; les deux autres sont extraites du registre des délibérations du conseil général de la commune de Mirecourt. Elles sont intéressantes à plusieurs titres; elles renseignent sur les bataillons et sur l'état d'esprit des volontaires de 1793.

A. PHILIPPE : *La Société d'Épinal* (3 avril 1791-30 prairial an III (18 juin 1795), p. 129-144, 225-240. Le 3 avril 1791, cinquante-quatre citoyens d'Épinal déléguèrent à l'Hôtel de Ville sept députés qui exposèrent aux officiers municipaux « que le vœu de leurs commettants était de former en cette ville une Société des Amis de la Constitution,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ainsi qu'il en existe à Paris et dans nombre d'autres villes. » M. A. Philippe fait d'abord l'historique de cette Société populaire, qui se donna pour mission de répandre, par des proclamations imprimées, les idées nouvelles, de commenter et de rendre plus acceptables les mesures qui en étaient le corollaire. Elle s'adressait particulièrement aux citoyens des campagnes, les plus nombreux, et dont la confiance dans le nouveau régime n'était pas encore inébranlable. Puis l'auteur analyse le registre des délibérations de la Société et la suit pas à pas dans son existence de quatre années.

Léon Schwab : *Les tableaux d'art des établissements supprimés du district d'Épinal*, p. 241-248. Conformément aux ordres de l'administration supérieure, le directoire du district d'Épinal désigna un expert, pour estimer les tableaux et œuvres d'art des établissements supprimés. L'expert, Sébastien Gaspard, fit son rapport, et M. L. Schwab publie ce document in-extenso. On y trouve la liste des tableaux de l'abbaye de Chamousey, des Minimes, des Capucins, de la chapelle de la Vierge de Consolation et des Dames religieuses de la congrégation d'Épinal. Malgré les descriptions admiratives du naïf expert, on ne trouve point là d'œuvre d'art.

Ad. Garnier : *Les travaux publics dans les Vosges pendant la Révolution*, p. 193-216. L'auteur reproduit ou analyse les documents, sur ce sujet, déposés aux archives de la préfecture des Vosges, série L. Nous signalerons les divers paragraphes de l'article : routes et ponts; situation du service antérieurement et au début de la Révolution; organisation du service départemental; état des routes; état des ponts; ressources financières.

Épinal. Année 1911.

Léon Schwab : *La vente des biens nationaux dans les Vosges*, p. 1-18, 103-123, 145-151. L'auteur résume sur quelques points, et développe sur d'autres, le volume in-8° qu'il publiait en 1911, à l'imprimerie Nouvelle, Épinal. Le travail est nettement divisé, les documents abondent et sont bien enchâssés. L'origine des biens nationaux, leur nature, la législation générale à leur égard, leur vente par les districts, par le département, la procédure de vente, tel est l'objet du premier article. Le deuxième précise et se cantonne dans le district d'Épinal. Le troisième est attrayant car il s'agit des acheteurs et du paiement.

Ad. Garnier : *Les travaux publics dans les Vosges pendant la Révolution*, p. 19-32. Donne les dépenses des travaux, les principaux ouvrages, soit constructions, reconstructions ou restaurations, le salaire des ouvriers.

A. Philippe : *La Société populaire d'Épinal* p. 33-48, 81-102, 129-144, 193-218. L'auteur poursuit la publication des délibérations de la Société. Mais un jour, en 1795, 30 floréal, 10 et 20 prairial an III, le président se trouva seul avec ses deux secrétaires. Le 30 prairial, le fait s'étant reproduit, le registre fut clos et la salle fermée. L'auteur termine ses article par une conclusion habilement amenée et parfaitement écrite. Dans le domaine politique, dit-il, la Société fut opportuniste. Je dis, moi, que son influence fut dissolvante. « Par ses proclamations,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ajoute-t-il, et ses actes, elle s'attacha constamment à rendre le peuple conscient de ses droits et de ses devoirs. » Les droits du peuple, je les trouve à chaque page, presque à chaque ligne des publications de la Société : mais son appel à la conscience du peuple n'est qu'un appel à la suspicion, à la haine, à la délation; disons donc le vrai mot, un appel à l'exil, à la déportation, un appel à l'échafaud.

E. Martin : *Les cahiers de doléances du bailliage de Mirecourt*, p. 47-62, 65-80, 152-183, 217-226. A l'aurore de la Révolution, le bailliage de Mirecourt (Vosges) s'étendait sur une superficie de 33000 hectares et comptait 51 communautés. Il appartenait à la région de la plaine, et dans toute son étendue, les productions étaient les mêmes, les intérêts semblables, les besoins analogues. Aussi, les cahiers ont-ils un air de famille, se complètent l'un l'autre et révèlent, sans trop d'acrimonie, dans ce peuple resté bon encore aujourd'hui, un état d'esprit propre à toute la génération contemporaine, les défauts de diverses administrations, les entraves mises au commerce et la décadence de l'agriculture.

A. Benoit-Lévy : *Pourquoi la place Royale est devenue la place des Vosges*, p. 227-246. C'est un prix de dévouement au département des Vosges; il l'avait mérité par ses bataillons de Volontaires qui volaient à la défense de la liberté. L'article est abondamment documenté; et il me plaît d'ajouter que, à travers la phraséologie de l'époque, nous sentons encore vibrer nos hautes et antiques aspirations lorraines.

Ch. Chapelier.

CHAMPAGNE

AUBE

Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.
Tome LXXV, 1911. Troyes.

L. Le Clert : *Armorial historique de l'Aube*, p. 65-421, avec trois planches d'écussons coloriés. Ce travail complète celui que les *Mémoires* de la même Société ont publié en 1879 et qui était devenu rare. Beaucoup de références manquent de précision. Il ne suffit pas de renvoyer à d'Hozier, à La Chesnaye, à Saint-Allais ; il faudrait indiquer le volume ou l'année et la page. Quelques explications paraissent hasardées, comme celle-ci : Marescot « qu'il faut lire, dit l'auteur, marri est ce coq ». Nous souhaitons que ces défauts disparaissent dans une seconde édition qui pourrait être plus complète. L'ouvrage se termine par une table très détaillée.

La Révolution dans l'Aube. 3e année, 2e trimestre 1910.

J.-E. Godefroy : *Les derniers jours de Montier-la-Celle*, p. 66-101.

4e année, 1er trimestre 1911.

J.-E. Godefroy : *Un précurseur de la Révolution, dom Charles Cajot*, p. 1-16. Notice sur le bénédictin Charles Cajot qui, à la Révolu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion, se retira à Verdun, son pays, où il devint bibliothécaire municipal (1731-1807).

HAUTE-MARNE

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres.

Tome VI, n^{os} 86-87. Langres, février-septembre 1912.

M. Brocard : *Mgr Olivier-Marie de Durfort, évêque de Langres*, p. 323-333. M. Brocard retrace l'exposé « du passé ancestral et personnel » de Mgr Olivier-Marie de Durfort qui, en qualité d'évêque de Langres, devient président honoraire de la Société historique. On y trouve les renseignements biographiques, généalogiques et héraldiques concernant le successeur de Mgr Herscher. Mgr de Durfort est le 109^{e} évêque de Langres. Sa famille se divise en trois branches. A l'une d'elles appartenait Raymond de Durfort, évêque d'Avranches, puis de Montpellier et, depuis 1774 à la Révolution, archevêque de Besançon. Le siège de Langres avait été occupé de 1313 à 1318 par Guillaume de Durfort, qui gouverna ensuite l'église métropolitaine de Rouen. Cette étude est accompagnée de dessins figurant le blason et le sceau épiscopal de son nouveau président honoraire.

C. Royer : *Un autel romain au musée de Langres*, p. 333-335. L'auteur essaie de reconstituer l'autel romain dont les débris sont au musée de Langres. Ce sont des sculptures qui, avant d'appartenir au musée, étaient utilisées comme blocs dans la construction des remparts de la cité.

Chanoine A. Bresson : *Joseph-Didier Voilleraut, curé de Montargis et victime de la Révolution*, p. 337-349. M. Bresson a entrepris l'histoire du clergé langrois pendant la Révolution. Il s'occupe, dans le *Bulletin de la Société* dont il est un des membres les plus actifs, de Joseph-Didier Voilleraut, curé de Montargis. Cet ecclésiastique naquit à Langres en 1732, entra dans la Congrégation de France, où il fit profession en 1753 et devint en 1762 prieur-curé de Notre-Dame de Château-Landon. Six ans plus tard, nous le trouvons curé de Sainte-Madeleine de Montargis. Les idées révolutionnaires l'enthousiasmèrent. Mais, bien qu'il eût prêté tous les serments, il n'en fut pas moins dénoncé comme suspect de sentiments aristocratiques et royalistes. Traduit devant le tribunal révolutionnaire le 3 mai 1794, il fut condamné à mort et exécuté le 12 juin suivant.

C. Royer : *Objets de l'âge de bronze recueillis aux environs de Langres*, p. 355. Ces objets, recueillis de 1883 à 1897, sont deux épées, un couteau, une pointe de flèche, quelques ornements de parure : d'où il faudrait conclure à l'existence d'une famille établie sur les bords de la Marne, ignorant l'usage du fer, brûlant ses morts et ensevelissant sous tumulus les cendres de leur bûcher.

M. Brocard : *Marques de possession de livres, fers de reliure et ex-libris*, p. 375-382. Ces livres ont appartenu à J. Baillot, curé de Genevrières, à L. Barbier de La Rivière, évêque de Langres, à G. de Bragelongne, abbé de Longuay, et à C. du Boutet, marquis de Maranville.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Annales de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts de Chaumont. Tome III, année 1910.

Abbé C. Lorain : *L'église et le cimetière Saint-Michel de Chaumont*, p. 296-297, 319-330 (nº 16). La confrérie des cordonniers et des tanneurs n'a pas fait bâtir cette église ; elle y avait seulement son siège dès 1460.

R. Forgeot : *Délibérations des esluz de la ville de Chaumont-en-Bassigny*, des années 1586 et 1587, p. 316, 338-340, 363-364, intéressant pour l'histoire de la Ligue en Champagne.

C. Richier : *Étymologie du mot Arbot*, p. 331-336. Ce nom viendrait de l'Aube qui arrose le pays.

Abbé C. Lorain : *L'église de Saint-Michel pendant la Révolution*, puis sa destruction en 1800, p. 341-350.

P. Gautier : *Première excursion de la Société à Joinville*, p. 369-375. Y sont décrits sommairement la chapelle Sainte-Anne, l'hôpital Sainte-Croix et l'église Notre-Dame, visités par les membres de la Société de Chaumont.

Tome IV, 1911-1912.

P. Guillaume : *Recherches sur le vieux château de Chaumont*, p. 9-23 et 30-47. Description de la chapelle du roi.

R. Forgeot : *Délibérations des esluz de la ville de Chaumont*, année 1588 (suite) et 1589, p. 23-24, 47-48, 74-76, 155-156.

Deuxième excursion de la Société aux anciennes abbayes de Lacrète et de Septfontaines, p. 49-57.

Abbé Guillaume : *Note sur des carreaux vernissés trouvés à l'abbaye du Val des Écoliers*, p. 71-73.

E. Humblot : *Joinville. Notes sur le portail de l'église, place du Marché*, p. 86-89.

Abbé J. Dodin : *Le P. Le Moyne, chaumontais* (1602-1671), p. 90-99. Pierre Le Moyne entra chez les Jésuites, professa dans plusieurs de leurs collèges, et composa des ouvrages dont le plus connu est intitulé : *Peintures morales*, 1640-1643.

Abbé C. Lorain : *Découverte archéologique à Ormoy-sur-Aube*, p. 106-108. Sarcophage avec restes d'une boucle de ceinturon et des fragments de poteries.

Abbé C. Lorain : *Notes pour servir à l'histoire de la Révolution à Chaumont*, p. 110-120. Il est à désirer que cette histoire soit entreprise non seulement pour le chef-lieu, mais pour tout le département de la Haute-Marne comme elle l'a été pour Troyes par M. Albert Babeau.

Abbé C. Lorain : *Quelques mots sur la confrérie des avocats de Chaumont*, p. 142-143.

J. Royer, P. Gautier et E. Humblot : *L'église de Blécourt*, p. 166. Monument très intéressant des XIIe et XIIIe siècles, qui mériterait une étude détaillée.

E. Mallet, E. Humblot : *Le village de Mussey, le retable de l'église*, p. 175. Ce retable est dû à l'habileté de Jean-Baptiste Bouchardon,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

né en 1667, auteur d'un Christ en bois sculpté pour l'église Saint-Jean de Chaumont. Il composa en 1708 le retable de l'église de Mussey-sur-Marne pour le prix de mille livres et un muid de vin.

P. Gautier : *Notice sur l'abbaye de Saint-Urbain*, p. 206. Ce monastère eut pour bienfaiteur l'évêque Herchenraud qui lui donna en 862 des reliques de saint Urbain. La primitive église fut remplacée en 1141. Les châsses traversèrent sans trop de dommage la tourmente révolutionnaire ; les reliques sont conservées dans l'église paroissiale, monument du XIIIe siècle restauré au XVIIe.

Mémoires de la Société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier.
Tome XIII, années 1911-1912, illustré.

Abbé H. Maréchal : *Notice sur Osne-le-Val et le prieuré du Val d'Osne*, p. 17-313. Ce prieuré de Bénédictines fut transféré en 1700 à Charenton où une rue en rappelle le souvenir.

G. de La Fournière : *Chartes bragardes, documents pour servir à l'histoire de Saint-Dizier*, p. 315-337. Ces pièces vont de 1358 à 1680. La plupart sont extraites des comptes du domaine de Saint-Dizier.

Abbé L. Vuilley : *Un aller et retour dans l'empire ottoman*, p. 353-360. Essai de statistique religieuse de l'empire turc : « 39 000 000 d'hommes prononcent le nom de notre Sauveur avec amour et respect. Sur ce nombre, on peut compter 30 595 350 musulmans, 6 443 350 chrétiens, 1 961 300 catholiques. »

Arthur Prévost.

MARNE

Travaux de l'Académie nationale de Reims.
CXXXe volume (1910-1911). Reims, 1912.

Henri Jadart : *Édifices datés et pierres de fondation à Reims, du XIIIe au XVIIIe siècle*, p. I-V, 1-118. Liste chronologique des édifices religieux et civils qui offrent encore leurs dates de construction à travers les rues de Reims, et des pierres de fondation conservées au musée de la ville. Dates concernant : l'ancienne abbaye de Saint-Denis de Reims (1477) ; l'église Saint-Jacques (1548) ; l'église Saint-Remi (1567 et 1658) ; l'ancienne église des Minimes (1583 et 1711) ; l'ancienne église des Capucins (1613 et 1682) ; l'ancien collège des Jésuites (1619 et 1678) ; l'église Saint-Maurice (1627) ; l'ancienne commanderie du Temple (1682) ; l'ancien séminaire (1686) ; l'ancien presbytère de Saint-Maurice (1687) ; le palais archiépiscopal (1690) ; l'ancien couvent des Frères Prêcheurs (XVIIe siècle) ; l'ancien hôpital de la Charité (XVIIe siècle) ; l'ancienne abbaye de Saint-Pierre-les-Dames (1700) ; l'ancien hôpital Saint-Antoine (1747) ; l'ancienne maison des Frères des Écoles chrétiennes (1747) ; l'ancienne abbaye de Sainte-Claire (1761 et 1772) ; l'ancien couvent des Cordeliers (1764 et 1720) ; l'ancienne abbaye de Saint-Remi (1778). Projet d'une inscription commé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

morative de la date de la pose de la première pierre de Notre-Dame de Reims (6 mai 1211) et rappelant les noms des premiers maîtres de l'œuvre : Jean d'Orbais, Jean Le Loup, Gaucher de Reims, Bernard de Soissons et Robert de Coucy.

Dr Pol Gosset : *Notes généalogiques tirées des Registres paroissiaux des communes rurales des cantons de Reims*, p. 129-176. Quelques documents biographiques se rapportant à l'histoire des paroisses.

cxxxie volume (1912-1913). Reims, 1912.

Henri Jadart : *Le mariage de Henri III, à Reims, et son épithalame par Noël Gillet*, poète rethélois du xvie siècle, p. 151-170.

Gaston Robert : *Rilly et Chigny au moyen âge*, p. 171-232.

Albert Cans : *Les séjours à Reims du cardinal Mazarin pendant la Fronde*, p. 239-262.

Dr Pol Gosset : *Notes généalogiques tirées des registres paroissiaux du canton de Beine*, p. 263-330.

Revue de Champagne. Ire-IIIe années (1908-1910). Reims.

M. Hubert : *Les prétendues « Histoires scandaleuses » du cardinal de Talleyrand-Périgord. Démolition de l'église abbatiale de Saint-Thierry*, p. 3-8. Monastère situé à deux lieues de Reims, supprimé en 1777 et dont les biens furent réunis à l'archevêché de Reims.

Armand Bourgeois : *Notes sur l'abbaye d'Argensolles*, p. 9-17.

A. Haudecœur : *Rentes de la collégiale de Sainte-Balsamie de Reims*, sur des immeubles sis à Reims, au xive siècle. Extrait du ms. Egerton 1923, au British Museum, p. 18-20.

Abbé A. Prévost : *La formation du Clergé avant l'établissement des séminaires dans le diocèse de Troyes*, p. 65-72, 113-127. Tableau singulièrement sombre de l'état de l'Église au milieu du xvie siècle.

Gaston Robert : *Documents relatifs aux églises Saint-Julien de Reims et Saint-Martin de Courtisols*, p. 87-101.

Abbé H. Dieudonné : *La Commende à l'abbaye de Saint-Thierry*, p. 132-138, 153-159, 193-199, 231-239, 410-418.

H. Picart : *Une curiosité bibliographique rémoise*, p. 141-142. Vie de saint Albert, évêque de Liége et cardinal, éditée en 1613.

Henri Jadart : *Le mont Saint-Pierre*, p. 171-182. Notice sur un village disparu, aux portes de Reims.

V. Froussart : *Notice sur Andelot et Montéclair* (Haute-Marne), p. 200-213, 273-282, 305-317, 337-341.

Abbé A. Prévost : *Un délit de danse en 1699*, p. 214.

Gaston Robert : *Les seigneurs d'Hermonville au moyen âge*, p. 242-265. La plus considérable des huit ou neuf seigneuries auxquelles appartenait le terroir d'Hermonville était celle de l'abbaye de Saint-Remi.

Octave Beuve : *Déclaration des revenus et charges de l'abbaye de Notre-Dame-du-Reclus* (1756), p. 318-320. Cette abbaye cistercienne, fondée en 1142, se trouvait située sur le territoire de la commune de

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Prix, canton de Montmort, arrondissement d'Épernay (Marne). Elle n'a pas encore trouvé d'historien.

Charles SARAZIN : *Un manuscrit de la collection Phillips sur la Chartreuse du Mont-Dieu*, p. 345-354. Liste des dates de profession des religieux de cette célèbre chartreuse (1137-1787).

Gaston ROBERT : *Isles-sur-Suippes au moyen âge*, p. 369-391.

Louis CAILLET : *Documents Lingonnais de la collection Morin-Pons*, conservés à la Bibliothèque de Lyon, p. 401-409. Lettres patentes de l'official de Langres (1371) ; du cardinal Louis de Bar (1399) ; du lieutenant du bailli de la justice temporelle de l'évêché de Langres (1403).

IIIe, IVe et Ve années (1910-1912).

Abbé H. DIEUDONNÉ : *La Commende à l'abbaye de Saint-Thierry*, p. 1-10.

Gaston ROBERT : *Documents relatifs à Domremy-en-Ornois*, p. 33-52. La seigneurie de ce village de la Haute-Marne (arr. de Wassy, cant. de Doulaincourt) appartenait à l'abbaye de Saint-Remi de Reims depuis le XIe siècle.

Dr E. G. : *Curieux contrat de location personnelle à vie à l'abbaye de Saint-Denis (de Reims) au* XVIIIe *siècle*, p. 53-54.

R. D. : *Victor Hugo en Champagne : au sacre de Charles X*, p. 65-83.

Abbé H. DIEUDONNÉ : *La châsse de saint Marcoul au sacre de Louis XV*, p. 84-87.

Henri JADART : *Les livres d'Heures rémois*, p. 106-113.

M. : *L'annonce à Reims de la naissance et du baptême du roi de Rome*, p. 135-139.

Gaston ROBERT : *La seigneurie de Sacy au moyen âge*, p. 257-269. Village de l'arrondissement de Reims et du canton de Ville-en-Tardenois, où l'abbaye de Saint-Remi avait des possessions dès le milieu du IXe siècle.

Justin BELLANGER : *La Sainte Épine à Provins en 1656, un miracle janséniste*, p. 337-346. Récit d'une guérison prétendue miraculeuse obtenue par une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame du couvent de Provins, Marguerite de Roux-Sigy.

A. HAUDECŒUR : *Pierre Frizon, chanoine et doyen du chapitre de Reims* (1534-1596), p. 365-369.

A. BOURGEOIS : *Un brillant contrat de mariage à l'abbaye royale d'Avenay* (1786), p. 396-402. Contrat de mariage d'Achille-Henry, comte de Failly, et de Marie-Louise de Cossart d'Espiès, nièce de l'abbesse d'Avenay.

E. KALAS : *Notes sur l'ancienne église Saint-Julien de Reims*, p. 408-410.

Charles SARAZIN : *Regnault de Chartres ; la seigneurie d'Ous-en-Bray avant sa possession par les de Chartres*, p. 439-441. Cette seigneurie était le lieu natal de l'archevêque de Reims, Regnault de Chartres, chancelier de France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bulletin du diocèse de Reims. 41e année (1908).

Chanoine A. Frézet : *Le cardinalat de Mgr de Talleyrand-Périgord*, ancien archevêque de Reims (1817), p. 25-27. Détails sur la cérémonie de la remise de la barrette par Louis XVIII, au cardinal.

Dom Maréchaux : *L'église Sainte-Marie-la-Neuve ou Sainte-Françoise-Romaine*, p. 37-40. Historique de l'église de Rome qui est le titre cardinalice de S. Ém. le cardinal Luçon.

Chanoine A. Frézet : *Les cardinaux de Sainte-Marie-la-Neuve*, p. 63-67. Parmi eux figurent plusieurs prélats français : Raynier de Bourgogne (1119), Aymery de Bourgogne (1120), Raymond de Goth (1305), Raymond de Fargis (1310), Pierre-Roger de Beaufort (1344), Guillaume Fillastre (1411?), Raymond Pérault (1499), Charles-Philippe Place (1886), Benoît-Charles-Léon Thomas (1893), Joseph-Christian-Ernest Bourret (1894), Joseph-Guillaume Labouré (1897).

Chanoine A. Frézet : *La question du sacre de Louis XVIII*, p. 94-96. Conclusion : ce roi n'a pas été sacré à Mittaw, comme certains écrivains l'ont avancé.

Chanoine A. Frézet : *Les curés de Saint-Remi de Rethel*, p. 46-48 ; *de Ligny-le-Petit*, p. 123-124 ; *de Rilly-la-Montagne*, p. 158-160 ; *de Rimogne*, p. 219-222 ; *de Novion-Porcien*, p. 395-396 ; *de Château-Porcien*, p. 549-552, 560.

Chanoine A. Frézet : *Le Pré du Lard à Gomont*, p. 195. Curieuse fondation dont les revenus devaient servir à donner chaque année, le jour du jeudi saint, un morceau de lard aux pauvres de cette paroisse.

Chan. A. Frézet : *La Visite pastorale à Rethel en 1723*, p. 241-244.

Chan. A. Frézet : *Une confirmation à Charleville en 1880*, p. 267-268.

Chanoine A. Frézet : *Un incendie à Arnicourt en 1787*, p. 299-300. Sauvetage du tabernacle par le Vte de Rémont, châtelain du lieu.

L. de Farcy : *L'octroi de la gabelle au profit de Notre-Dame de Reims en 1484*, p. 503-504.

X... : *Le culte de saint Marcoul en Orléanais*, p. 252-253. Note extraite des *Annales religieuses d'Orléans* sur le culte d'un saint dont un hospice et une communauté hospitalière de Reims portent le nom.

Chanoine A. Frézet : *Les cérémonies de la grand'messe, à Notre-Dame de Reims au* XVIe *siècle*, p. 307-312.

Chanoine A. Frézet : *Saint Albert, cardinal, évêque et prince de Liége*, p. 565-568. Prélat massacré aux portes de Reims, le 24 novembre 1192, et dont les reliques furent conservées dans la métropole de cette ville jusqu'en 1612.

Chanoine A. Frézet : *M. l'abbé Lechat, missionnaire, curé de Belval, de Marvaux, de Sapogne* (1766-1848), p. 417-420, 430-432.

42e année (1909).

Chanoine A. Frézet : *Les curés de Braux*, p. 22-24 ; *de Laval-Dieu*, p. 167-168, 174 ; *de Chaumont-Porcien*, p. 434-436, 443 ; *de Villers-Allerand*, p. 518-520 ; *d'Asfeld*, p. 566-568, 580 ; *de Maubert-Fontaine*, p. 579-580 ; *de Bourgogne*, p. 602-604.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A. Frézet : *Le chanoine Fay, ancien curé de Raucourt*, p. 447.-448 — *La confirmation à Attigny en 1808*, p. 238-240.

Chanoine A. Frézet : *Le prédicateur des retraites pastorales de Reims en 1786 et en 1788*, p. 458-460. Ce prédicateur était le fameux Père Beauregard.

Abbé E. Bouchez : *Les directeurs du séminaire de Reims à la Révolution*, p. 542-544.

Chanoine A. Frézet : *Chanoines d'honneur et chanoines honoraires*, p. 615-616. Article reproduit en grande partie dans l'*Annuaire pontifical*, de Mgr Battandier, année 1911, p. 538-542.

Chanoine A. Frézet : *La Bienheureuse Jeanne d'Arc*, p. 181-183. Rappel de la supplique adressée en 1855 à Napoléon III, par un prêtre ardennais, pour lui demander de s'intéresser à la canonisation de Jeanne d'Arc.

Chanoine A. Frézet : « *Jeanne d'Arc au sacre* » *par Prosper d'Épinay*, p. 314-318. Notice sur la statue polychrôme inaugurée à Notre-Dame de Reims le 18 juillet 1909.

43e année (1910).

Chanoine A. Frézet : *Les chanoines Rouyer et Rousseville* (1740-1806, 1752-1837), p. 47-48.

Chanoine A. Frézet : *Les inondations de 1784 dans la vallée de la Suippe*, p. 70-72 ; *Mgr de Talleyrand et les inondations de 1784*, p. 638-640 ; *Traits de courage accomplis pendant les inondations de 1784*, p. 649-651.

Chanoine A. Frézet : *Une lettre de Mgr de Coucy*, p. 182-184.

Abbé E. Bouchez : *Une lettre inédite de M. l'abbé Romain, curé du Chesne*, p. 230-232. Ce prêtre fut massacré à Reims, le 3 septembre 1792.

Chanoine A. Frézet : *La chapelle et la procession de Notre-Dame de Divers-Monts, à Fumay*, p. 267-268.

Chanoine A. Frézet : *Les origines du couvent de la Visitation de Reims*, p. 272-274.

A. Frézet : *Les origines du pèlerinage des Hauts-Buttés*, p. 313-316.

Chanoine A. Frézet : *Les curés de Verzenay*, p. 21-24 ; *de Fismes*, 301-304 ; *de Liart*, 386-388 ; *de Juniville*, p. 398-400 ; *de Pontfaverger*, p. 410-412 ; *de Novy*, p. 423-424 ; *de Flaignes-les-Oliviers*, p. 435-436 ; *de Regniowez*, p. 471-472 ; *de Tourteron*, p. 507-508 ; *de Vireux-Wallerand*, p. 543-544 ; *d'Avaux*, p. 578-580 ; *du Châtelet-sur-Sormonne*, p. 615.

Chanoine A. Frézet : *Le prédicateur de la retraite pastorale de Reims en 1827*, p. 484.

Chanoine A. Frézet : *La légende du P. Loriquet*, p. 558-559.

— *Le formulaire contre l'hérésie janséniste*, p. 589-591.

— *Les images-souvenirs de première communion*, p. 572-573, 591-592, 604, 636 ; *Les cierges des premiers communiants*, p. 637.

Chanoine A. Frézet : *Les formules de soumission des prêtres constitutionnels*, p. 602-603.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

44e année (1911).

Chanoine A. Frézet : *Les curés de Lavannes*, p. 10-12; *de Châtillon-sur-Marne*, p. 23-24; *de Saint-Loup-Terrier*, p. 35-36, 44; *de Saint-Masmes*, p. 58-60; *de La Neuville-aux-Tourneurs*, p. 171-172; *de Tagnon*, p. 206-208; *de Grandpré*, p. 391-392; *de Mézières*, p. 462-464, 495; *de Sillery*, p. 511-512; *de Sécheval*, p. 583-584; *de Saint-Thierry*, p. 630-632.

Chanoine A. Frézet : *Louis-Joseph d'Argy, curé de Mézières*, p. 450-452; *Jean Ravel, curé de Mézières*, p. 475-476.

Chanoine A. Frézet : *Les derniers Prémontrés de Belval-Bois-des-Dames*, p. 487-498.

Chanoine A. Frézet : *Les images-souvenirs de confirmation*, p. 219-220; *Une image-souvenir de première communion*, p. 259-260.

Chanoine A. Frézet : *Une inscription ancienne dans l'église de Villers-Semeuse*, p. 147-148.

Chanoine A. Frézet : *La réorganisation religieuse du département de la Marne après le Concordat*, p. 182-184; *en 1807*, p. 193-196.

Chanoine A. Frézet : *La croix des chanoines de Reims*, p. 245.

Chanoine A. Frézet : *Le canton de Beine en 1837*, p. 354-356.

Chanoine A. Frézet : *Le chanoine Vivent Bida, curé de Murvaux* (Meuse) (1732-1808), p. 400-404. Grand-oncle du dessinateur Alexandre Bida, auquel on doit l'illustration des *Saints Évangiles*, édités par Hachette.

45e année (1912).

Chanoine A. Frézet : *La confrérie du St-Sacrement à Vouziers*, p. 22.

Chanoine A. Frézet : *Les curés de Vaux-en-Dieulet*, p. 219; *de Rubigny*, p. 243-244; *de Sainte-Vaubourg*, p. 267-268; *de Sévigny-la-Forêt*, p. 387-388; *de Challerange*, p. 411-412; *de Brécy-Brières*, p. 447-448; *d'Écordal*, p. 495-496.

Chanoine A. Frézet : *Un missionnaire ardennais au* XIXe *siècle*, p. 441-442, 457. Il s'agit de J.-B. Gridaine (1764-1833), missionnaire en Suède pendant la Révolution.

Chanoine A. Frézet : *Martin Lombart, curé de Monthermé* (1758-1813), p. 278-280.

Chanoine A. Frézet : — *Les vicaires généraux*, p. 288-292; *Les vicaires généraux de Reims*, p. 302-304, 312-316; *Les archiprêtres*, p. 481-484.

Chanoine A. Frézet : *Les prêtres du diocèse de Reims à Maestricht, en 1793 et en 1794*, p. 518-520, 529-532, 542-544, 555-556, 564-568, 579-580, 590-592, 602-604, 614-616.

ARDENNES

Revue historique ardennaise. Tome XVI (1909). Paris, Picard.

Dom Paul Denis : *Notice sur dom Jean-Baptiste Alaydon, 12e supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur* (1671-1733), p. 1-50.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

J.-B. Alaydon, natif de Rethel, avait fait ses études à l'Université de Reims. « La sensibilité et la tendresse d'une âme mal servie par un corps débile, l'amour parfois exagéré de la paix à tout prix, allant jusqu'à sacrifier l'intégrité de la doctrine au souci affectueux pour les personnes, la bienveillance du père de famille poussée trop souvent jusqu'à la faiblesse ; mais une piété sincère, un ardent dévouement à la Congrégation, l'humilité, l'abnégation personnelle et la patience dans les épreuves : tels sont les traits qui nous paraissent caractériser la physionomie de dom Alaydon. »

Ch. Gailly de Taurines : *Les tribulations d'une religieuse de Rethel au temps de la Fronde*, p. 75-78.

Henri Bourin : *Documents sur l'abbaye de Signy*, p. 78-93. Quatre pièces des xvii^e et xviii^e siècles concernant la célèbre abbaye cistercienne ardennaise.

Gaston Robert : *Herpy au moyen âge*, p. 229-276.

D^r H. Vincent : *Les souvenirs de l'abbaye de Juvigny à Imécourt*, p. 285-314. La dernière abbesse de l'abbaye royale de Juvigny-les-Dames (Meuse), Louise-Victoire de Vassinhac d'Imécourt, se retira pendant la Révolution dans le château d'Imécourt (Ardennes), qui appartenait à sa famille ; elle y apporta quelques-unes des reliques du trésor de son monastère qui y sont encore conservées aujourd'hui.

Tome xvii (1910). Paris, Picard, 1910.

H. Jadart : *Notes inédites sur l'église d'Asfeld*, p. 49-85. Curieux édifice à dôme, l'église d'Asfeld (Ardennes) fut bâtie de 1680 à 1685, sur les plans du frère François Romain, dominicain, le célèbre architecte bien connu par la construction du Pont-Royal, à Paris.

C.-G. Roland : *Ham-sur-Meuse, du comté de Namur, au* xi^e *siècle*, p. 90-95.

Al. Baudon : *Anciens lieux ardennais disparus, Belestre*, p. 131-144. Au fief de Belestre, attaché à la crosse abbatiale de Saint-Remi de Reims, appartenaient le titre de baronnie et la dignité de chevalier de la Sainte-Ampoule.

Numa Albot : *Les statuts des ardoisiers de Monthermé au* xv^e *siècle*, p. 145-162.

Jules Carlier : *Le Testament de Thibaud d'Hannogne, maître physicien* (1291), p. 195-200.

H. Jadart : *Un marbrier de Charleville, fournisseur des cathédrales de Verdun et de Toul* (1760 et 1765), p. 201-202.

Gaston Robert : *Juniville sous l'ancien régime*, p. 209-268.

Numa Albot : *Une cloche de la fin du* xv^e *siècle à l'église des Hauts-Buttés*, p. 286-288.

D^r Georges Bourgeois : *Le couvent des Hiéronymites de Fumay*, p. 289-340. Fondé en 1610, ce couvent subsista jusqu'à la Révolution.

P. Laurent : *Les titres anciens de la fabrique de Rémonville*, p. 344.

Jules Carlier : *Un insigne de Saint-Hubert*, p. 345-346.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tome XVIII (1911). Paris, Picard, 1911.

Dr O. GUELLIOT : *Charlotte de Roucy, dernière abbesse du Paraclet*, p. 126. La tombe de cette ancienne abbesse († 1829) se trouve à Reims (cimetière du Nord). C'est Charlotte de Roucy qui fit transférer les restes d'Héloïse et d'Abélard, en 1780, dans un nouveau tombeau, érigé par ses soins dans son église du Paraclet.

Numa ALBOT : *Simon de Rethel, archidiacre de Hesbaye*, p. 37-44. Ce personnage était fils de Hugues II, comte de Rethel, et de Félicité de Broyes, dame de Beaufort; chanoine de Liége, il fut archidiacre de ce diocèse en 1222-1233.

Henri BOURIN : *Quelques baux de l'abbaye de Signy au musée de Soissons*, p. 52-57.

Pierre de LAPPARENT : *Les étangs de la Chartreuse du Mont-Dieu au moment de la Révolution*, p. 58-63.

P. LAURENT : *La Bibliothèque du séminaire de Charleville*, p. 63-66.

Al. BAUDON : *La fortification de l'église de Lépron en 1595*, p. 106-108.

X. : *Les bienfaiteurs de l'hospice de Mézières depuis 1327*, p. 115-116.

H. JADART : *Un nécrologe de l'abbaye de Saint-Berthauld de Chaumont-Porcien*, p. 290-292.

C.-G. ROLAND : *Le règlement d'avouerie de Fumay et Revin en 1262*, p. 297-310.

Tome XIX (1912).

Gaston ROBERT : *Gomont au moyen âge*, p. 41-98.

Henri JADART : *Noël Gillet, poète ardennais du XVIe siècle, et ses œuvres publiées en 1574 et 1575*, p. 113-120. Ce poète était un chanoine de Mézières.

Henri JADART : *Une excursion à Signy-l'Abbaye*, p. 267-270.

Jules LEFRANC : *La restauration de l'église de Sainte-Vaubourg*, p. 272-275.

P. LAURENT : *Le Domaine de Saint-Walfroy depuis la Révolution*, p. 327-329. Saint-Walfroy est un ancien lieu de pèlerinage, toujours fréquenté, situé sur une colline, près de Margut (Ardennes).

Revue d'Ardenne et d'Argonne. 18e année (1911). Sedan.

M. COLLINET-GUÉRIN : *Les tombeaux de Frédéric-Maurice de La Tour-d'Auvergne et d'Éléonore de Bergh, à Cluny*, p. 95-97.

Al. BAUDON : *Notes et documents inédits sur le village de Montmarin*, p. 101-110, 153-159.

19e année (1912).

Henri JADART : *État du clergé du diocèse de Reims, insermenté ou assermenté en 1791, d'après les notes de l'abbé Baronnet, curé de Cernay-en-Dormois*, p. 33-49, 83-94. L'abbé Baronnet fut le secrétaire de Mgr de Talleyrand pendant l'émigration.

A. FRÉZET.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

J. Depoin. — *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien.* Tome I. — Ligugé et Paris, Jouve, 1912, in-8° de 323 pages (*Archives de la France monastique*, vol. XIII).

M. Depoin, qui a donné en 1905 une édition textuelle du *Liber testamentorum* de Saint-Martin-des-Champs (Bibl. nat., ms. lat. 10977), commence aujourd'hui une publication chronologique de tous les actes anciens de ce monastère. Nous disons chronologique ou plutôt nous le supposons — car M. Depoin réserve son introduction pour plus tard et n'a placé aucun avertissement en tête de son premier volume — mais il semble aussi que M. Depoin ait suivi une division par chapitre et il déclare dans une note (p. 249) vouloir publier à part les donations faites à Saint-Martin-des-Champs, en Angleterre. Quoi qu'il en soit, ce premier tome, qui comporte 190 numéros, s'étend des origines de l'année 1128, depuis la première mention que l'on trouve de l'église de Saint-Martin dans un diplôme de Childebert en 710, jusqu'à sa restauration par le roi Henri I^er^ en 1059 et sa cession à Cluny par le roi Philippe I^er^ en 1079. Les textes, publiés avec grand soin, sont précédés d'analyses pour la plupart suffisantes. Sans attendre la fin de son cartulaire, M. Depoin a identifié les noms de personnes et de lieux dans d'abondantes notes, pour lesquelles il a suivi une numérotation continue. Cette méthode a l'avantage d'éviter de constantes répétitions et de simplifier beaucoup les renvois ; l'enchevêtrement des numéros, qui en résulte, dans le corps du texte, peut cependant occasionner des erreurs. Le n° 362, par exemple, est répété deux fois (p. 243 et 245), ce qui amène une confusion chaque fois qu'il revient. Ajoutons qu'un tel procédé oblige à feuilleter l'ouvrage dans tous les sens ; peut-être eût-il été préférable, dans ces conditions, de grouper toutes les notes à la fin du volume. Il est évident que ces menues questions matérielles ne diminuent en rien la valeur et l'intérêt des renseignements historiques donnés par M. Depoin, sur la féodalité et les familles seigneuriales de la région parisienne, qu'il connaît, comme on le sait, d'une façon toute spéciale. L. Royer.

Amédée Boinet. — *Les sculptures de la cathédrale de Bourges, façade occidentale.* — Paris, Champion, 1912, in-4° de 172 pages, 101 figures, 12 planches (Supplément de la *Revue de l'art chrétien*, t. I).

M. Boinet, qui a déjà publié une intéressante monographie de la cathédrale de Bourges, vient de consacrer à la sculpture de la façade occidentale une étude très complète qui forme le premier supplément de la *Revue de l'art chrétien*. Si certaines sculptures de cette façade, comme

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le Jugement dernier, sont très connues, aucune n'avait été étudiée en détail et l'on ignorait presque la valeur de ce magnifique ensemble, qui, sans égaler les façades de Chartres et de Reims, est cependant une des belles manifestations de l'art des *ymagiers* du XIII^e siècle et des sculpteurs du XVI^e. Par la richesse de l'illustration qui reproduit toutes ces sculptures, ce beau livre forme bien un chapitre de ce vaste *Corpus* de la sculpture monumentale dont l'auteur souhaite la réalisation ; mais l'analyse très minutieuse qu'il en a faite et surtout l'étude par laquelle il a situé les ateliers de Bourges dans l'ensemble de la sculpture française lui donne une portée plus générale.

Dans les courts chapitres où M. Boinet a résumé l'histoire de la construction de Saint-Étienne de Bourges, il s'est appliqué à mettre en lumière le nom des artistes qui y ont travaillé. Pour le XIII^e siècle, les documents n'ont révélé que le seul nom de Michel, *lathomus*, *magister fabrice ecclesie Bituricensis*, en 1295, auquel on peut attribuer, selon toute vraisemblance, les deux jolis porches des façades nord et sud. Au XV^e siècle, Robert de Tournai fut sans doute l'auteur de quelques-unes des chapelles élevées entre les contreforts. Mais après la chute de la tour nord en 1506, nous sommes beaucoup mieux renseignés. Les comptes nous apprennent que Guillaume Pelvoysin, Colin Byard et Jean Cheneau furent successivement maîtres de l'œuvre, et que les sculpteurs Marsault Paule, Nicolas Poyson, Pierre Byard et quelques autres travaillèrent à la décoration des deux portails de la Vierge et de Saint-Guillaume.

La sécheresse inévitable que nécessitait la description minutieuse des scènes représentées sur ces cinq magnifiques portails disparaît devant l'intérêt que présente leur étude iconographique. Le portail central, au tympan duquel est sculpté le Jugement dernier, retient surtout l'attention. La qualité de la sculpture, supérieure à celle des portails dédiés à saint Ursin et à saint Étienne, permet de le dater d'une époque un peu postérieure à ceux-ci et, d'après M. Boinet, c'est aux environs de 1380 qu'il fut exécuté. Par la comparaison avec les autres jugements derniers sculptés aux portails des églises, l'auteur a étudié l'évolution iconographique de cette scène pendant le moyen âge.

Les bas-reliefs des soubassements des portes ne sont pas moins intéressants et on ne saurait trop admirer ces petites scènes tirées de l'Ancien Testament, de la vie de la Vierge et du Christ. Enfin les grandes statues de la tour nord, presque inconnues jusqu'alors, en raison de la difficulté matérielle qu'il y a à les étudier, peuvent soutenir sans déshonneur la comparaison avec celles de Chartres.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, consacrée à l'étude générale des sculptures, l'auteur a établi la chronologie des différentes œuvres du XIII^e siècle à Bourges. L'atelier qui s'y développa a été un des meilleurs du siècle. Si les artistes n'ont pas donné à leurs œuvres l'élégance de celles de Rouen ou d'Auxerre, ils ont interprété consciencieusement le texte biblique avec une retenue dans le mouvement à laquelle le caractère berrichon n'est peut-être pas étranger ; car

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'atelier de Bourges est original et les autres ateliers, comme celui de Reims, n'ont pas eu d'influence sur lui.

Pour les sculptures du XVIe siècle, nous retrouvons les mêmes qualités. Les artistes qui travaillèrent à la cathédrale ont gardé la tradition du XIIIe siècle sans se laisser dominer par les formules de l'italianisme qui faisait son apparition à Bourges vers cette époque dans la décoration des hôtels Cujas et Lallemant.

Quelle que soit l'époque, les artistes de Bourges ont les qualités du gothique, « la clarté, le sentiment de la vie, la retenue du geste, l'exquise bonhomie et la simplicité. »

Souhaitons, en terminant, que des études aussi complètes soient consacrées à la sculpture de nos grandes églises du moyen âge pour lesquelles nous n'avons encore souvent que de médiocres travaux.

Jean VERRIER.

A.-E. FOSSARD. — *Recherches historiques sur le sanctuaire et le pèlerinage de Notre-Dame des Anges dans la forêt de Bondy.* — Noisy-le-Grand, impr. Ph. Renouard, 1912, in-8° de 31 pages, 5 gravures.

— *Notre-Dame de l'Annonciation de Blanc-Mesnil.* — Noisy-le-Grand, Ph. Renouard, 1912, in-8° de 23 pages, 2 gravures.

L'idée est heureuse, et il convient de féliciter M. l'abbé Fossard de ses « Recherches historiques sur le culte local de la sainte Vierge dans le diocèse de Versailles. » N'étaient une ponctuation bizarre et une certaine inexpérience, les deux opuscules qu'il vient de publier n'inaugureraient pas mal la série. Le premier concerne le pèlerinage, fort en vogue jadis parmi les Parisiens, de Notre-Dame des Anges, en la paroisse de Clichy-sous-Bois. S'il faut en croire la légende, trois riches marchands dévalisés, puis garrottés, par des voleurs dans la forêt de Bondy furent miraculeusement délivrés par un ange. Ceci se passait dans la première moitié du XIIIe siècle. En souvenir de ce fait, au lieu même du prodige, ils firent construire une chapelle qui pouvait contenir 5 à 600 personnes. Incendiée au temps des guerres de religion, elle fut rebâtie en 1663, puis détruite à l'époque révolutionnaire. La chapelle actuelle a été construite en 1807.

Le second sanctuaire, celui de Notre-Dame du Blanc-Mesnil, dépendait des Bénédictines d'Aulnay-sous-Bois. Des pèlerins y venaient déjà faire leurs dévotions en 1356. Il fut dès lors et jusqu'à la fin du XVIIe siècle un des centres religieux de la confrérie des orfèvres de Paris. Le pèlerinage, de moins en moins fréquenté, ne survécut pas à leur départ.

G. DARCY.

H. DENIFLE. — *Luther et le luthéranisme.* Traduit de l'allemand par J. PAQUIER, t. III. — Paris, A. Picard, 1912, in-12 de 502 p.

Ce troisième volume mérite une étude à part. Il n'est pas seulement la suite de deux autres : il se tient debout par lui-même et forme un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout complet. C'est le regard le plus profond peut-être qui ait été jeté depuis la Réforme sur l'âme de Martin Luther. L'auteur se met comme au centre du système luthérien, la justification par la foi seule et la certitude du salut. Ce ne sont pas seulement deux erreurs, deux hérésies, la déviation d'une intelligence puissante mais égarée, c'est la traduction d'un état d'âme.

Luther est un homme tombé et qui ne veut pas se relever par l'humilité, et qui ne veut pas prier, demander pardon à Dieu, et l'obtenir par les moyens ordinaires, la confession sacramentelle et la pénitence. « Ce gros homme tout bouffi de chair et de sang, » comme devait dire plus tard le P. Garasse, ce religieux mondain et emporté par l'orgueil, ce prêtre déjà très gâté dans le fond du cœur, sympathise avec les passions qui l'agitent, et les aime ; tout au moins, il ne veut plus lutter contre elles. Et alors que fait-il ? Il imagine la concupiscence invincible, le péché qui reste dans tous et n'est pas effacé, mais simplement recouvert par une justice extérieure et imputée, celle du Christ, que le fidèle selon Luther attire dans son âme par la foi.

A Berlin et ailleurs, en Allemagne, beaucoup ont admiré et admirent encore : ils ont pris Luther pour un grand théologien : ils ont dit que de nouveau Luther avait découvert le Christ.

Ce grand théologien n'avait en réalité qu'une science médiocre ; il ignorait presque totalement les maîtres, à commencer par saint Thomas, il n'avait étudié avant sa chute que les scolastiques de la décadence, et ceux qu'il avait pris pour guides, c'étaient les esprits aventureux, comme Gabriel Biel, ou les esprits faux, comme Occam. Encore même les avait-il souvent mal compris. Il était de ceux qui lisent bien plus qu'ils n'étudient et qu'il n'approfondissent les questions.

La haine qu'il devait faire paraître, une fois tombé, contre saint Thomas, n'était pas la haine d'une doctrine que l'on connaît et que l'on combat : c'était la haine d'une personne. Dans saint Thomas, l'hérésiarque détestait le dominicain et thomiste Sylvestre Prierias, qui avait réfuté ses thèses sur les indulgences, le cardinal thomiste Cajetan qui, à Augsbourg, l'avait mis en demeure de se rétracter.

Quant au Christ, à qui Luther, à première vue, sembla faire une si belle place, il n'a en réalité qu'un rôle secondaire dans le système du novateur. « Bien qu'elle parle souvent du Christ, ce n'est pas le Christ, mais l'homme, qui est le centre de la théologie de Luther. Dans cette théologie, le point central, c'est Luther lui-même, avec son triste état d'âme, qu'il prête à tout le genre humain : le point central, c'est le postulat que la concupiscence est invincible et identique au péché originel subsistant. Tout le reste, Christ, justification, justice, et tout ce que l'on peut mettre en avant, ne fait que se mouvoir autour de cet unique centre, etc. » (p. 250).

Cette remarque du P. Denifle est aussi originale que profonde. L'auteur d'ailleurs la justifie abondamment par son livre et surtout par le cinquième chapitre.

Cette doctrine dont l'homme est le centre n'est donc qu'un vaste

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

subjectivisme. Luther a beau nous parler de la foi à pleine bouche, celle qu'il nous prêche n'est plus la foi, la soumission de notre intelligence à la vérité révélée de Dieu et proposée par une autorité divine, c'est quelque chose de tout subjectif, une simple confiance. Denifle le démontre admirablement. Th. MALLEY.

J. DE LA MARTINIÈRE. — *Vannes dans l'ancien temps. Notes et documents.* — Vannes, imp. Galles, 1912, in-8° de 32 pages.

Des trois notes historiques qui composent cette plaquette, la plus intéressante pour nous relate *Un certificat de catholicité*, délivré en octobre 1547, en faveur de Jean Dagouero, tisserand, soupçonné d'hérésie. En fait, Jean Dagouero avait été surpris, à quelque distance de Mauléon (Deux-Sèvres), l'épée à la main, en compagnie de Jean Brunet, fils d'un libraire de Vannes, qui portait une lourde balle ne pesant pas moins de cent livres. Cette balle contenait plusieurs livres hérétiques, notamment cent soixante chansons d'un volume composé par Eustorg de Beaulieu. L'auteur pense que Jean Brunet fut le premier adhérent du protestantisme à Vannes.

Victor CARRIÈRE.

Remi COULON. — *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti, notis historicis et criticis illustrati auctoribus Fr. J. Quetif et Fr. J. Echard.* — Paris, Picard, 1912, fasc. 4 et 5, in-fol., p. 241-400.

Le P. Coulon, archiviste de l'ordre de Saint-Dominique, nous a donné l'an dernier deux nouveaux fascicules de la continuation de l'œuvre de ses prédécesseurs, Quétif et Echard. On sait que le P. Coulon a repris l'œuvre où elle en était restée, c'est-à-dire avec les écrivains dominicains du XVIII^e^ siècle. Ce travail est très important. Il était, jusqu'ici, à peu près impossible de se renseigner sur les religieux de cette époque dont quelques-uns ne sont pas de minime importance. Comme il est naturel, la France est largement représentée dans ces deux fascicules et les historiens du XVIII^e^ siècle trouveront d'intéressants détails à noter. L'éditeur, ayant en sa possession les archives de l'ordre, a pu puiser à pleines mains à cette source inaccessible au plus grand nombre et par des extraits de lettres, de documents, des pièces de différents ordres, il reconstitue souvent la vie de ses prédécesseurs de très curieuse façon. Je n'en veux qu'un exemple, la monographie d'Echard. Les lettres de ce Père sont du plus grand intérêt non seulement pour sa propre biographie, mais aussi pour l'histoire de son couvent parisien. On remarquera aussi la notice sur Noël Alexandre, qu'accompagne un appendice sur la constitution *Unigenitus.* Albert VOGT.

Louis PRUNEL. — *Sébastien Zamet, évêque de Langres* (1588-1655). *Sa vie et ses œuvres. Les origines du Jansénisme.* — Paris, Picard, 1912, in-8° de XVI-569 pages. — *Lettres spirituelles*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Sébastien Zamet. — Paris, Picard, 1912, in-8° de XXXIII-661 pages.

Le nom de Sébastien Zamet est surtout connu par Port-Royal et grâce à Sainte-Beuve. M. Prunel a pensé qu'il y avait, dans la personne et dans la vie de l'évêque de Langres, autre chose qu'un prélat de fastueuse dévotion et l'éclat d'un rapide et douloureux épisode de quelques années. Il a voulu nous montrer Zamet dans son cadre complet et faire revivre devant nous cette figure de prélat grand seigneur aussi pieux que zélé. M. Prunel a divisé son travail en trois livres ou chapitres généraux : Avant Port-Royal (1615-1625) ; Port-Royal (1625-1636) ; Après Port-Royal (1636-1655). La division chronologique sauve l'auteur et explique son dessein, car autrement on se demanderait si véritablement il n'y a pas un peu erreur d'optique à vouloir donner à l'épisode de Port-Royal, dans la vie de Zamet, cette importance exclusive et absolue. Quoi qu'il en soit, du travail de M. Prunel aussi sérieusement et solidement préparé qu'agréablement présenté, quelques conclusions sont à retenir. Zamet fut de la génération des réformateurs religieux des débuts du XVII^e siècle. Il appartient à l'école des Bérulle, des saint François de Sales et des saint Vincent de Paul. Nommé tout jeune à l'évêché de Langres, il y passa la plus grande partie de sa vie, essayant de rénover, de réformer, d'édifier, d'instruire son peuple. Pour cela il fit appel aux religieux, aux Jésuites et aux Oratoriens surtout, quoique au fond, étant très gallican, il n'aimât guère ces auxiliaires qui obéissaient à d'autres autorités que la sienne. Puis, lui-même, il se donna tout entier à son troupeau, dépensant magnifiquement sa fortune, assistant avec régularité aux offices, visitant de son mieux son diocèse. C'est, sans doute, parce que Zamet comprenait l'utilité, dans l'œuvre de réforme qu'il ébauchait, des congrégations religieuses et qu'il craignait par ailleurs toute dualité d'autorité, qu'il voulut avoir en mains ses religieux en établissant des ordres locaux et qu'il aima particulièrement l'Oratoire, composé de prêtres séculiers, faisant profession d'obéir aux Ordinaires. Ce furent surtout ces auxiliaires-là qui aidèrent l'évêque et lui permirent de faire grand bien autour de lui. On le suppose, du moins, car M. Prunel n'a peut-être pas suffisamment insisté sur ce point. S'il était utile de montrer les efforts de l'évêque, il eût été intéressant de comparer l'état du diocèse avant et après l'épiscopat de Zamet pour connaître les résultats de tant de zèle généreux et désintéressé.

L'épisode de Port-Royal ne forme en réalité qu'un chapitre dans la vie de l'évêque de Langres et il n'a son importance que parce que Zamet se trouva aux prises avec des gens de la trempe de Mère Angélique et de Saint-Cyran. Que voulait Zamet en nouant des relations avec Port-Royal ? Uniquement une chose : former à Paris une congrégation modèle qui pût servir de base à une solide reconstruction religieuse. Le malheur fut que Zamet n'avait ni l'énergie ni la valeur intellectuelle suffisante pour mener à bien pareille entre-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prise et imposer sa direction. Mère Angélique n'a peut-être pas tous les torts dans les griefs qu'elle énonce contre Zamet, quoique en définitive, par sa conduite même et son détachement, l'évêque de Langres ait su se donner en ce pénible épisode (1625-1636) un très noble rôle.

La dernière partie de sa vie, Zamet la passa tout entière dans la retraite, à Langres, s'occupant uniquement de son diocèse, toujours dirigeant des congrégations, toujours soucieux de promouvoir au sein des populations la piété et la vie chrétienne. Il mourut en 1655.

M. Prunel a publié, indépendamment de ce volume, 366 lettres de Zamet. Ces lettres, presque toutes adressées à des religieuses, sont datées de la période de Port-Royal (1622-1636). Elles dénotent chez Zamet un vrai sens surnaturel, une vie sacerdotale profonde; mais, comme leur auteur, elles sont désespérément ternes. Ce n'est ni du saint François de Sales, ni du P. de Bérulle, ni même du Saint-Cyran. C'est la prose d'un très honnête homme qui reflète ce qu'il a lu et appris, qui essaie d'appliquer en sa vie la doctrine des grands mystiques et cherche à répandre, avec leurs préceptes, leur action bienfaisante. Rien de plus ! Albert VOGT.

P. UBALD d'Alençon. — *Notice et Extraits d'un manuscrit du Musée Britannique, Add. 19994, relatif aux Cordelières de Noyen* (Extrait des *Annales Fléchoises*, 1912). — La Flèche, Eug. Besnier, 1913, in-8° de 13 pages.

Les historiens du Maine sauront gré au P. Ubald de cette publication. Les documents concernant les Cordelières de Noyen sont rares; il ne s'en rencontre aucun aux Archives départementales de la Sarthe. Le manuscrit trouvé au British Museum apporte d'utiles précisions sur la fondation du monastère établi, en 1637, sur la paroisse Saint-Germain de Noyen, par Catherine de Lannoy, marquise de Kervene, conseillée par l'oratorien Bougler. La première supérieure, Marguerite d'Apchon, vint de Sablé avec quatre religieuses. Ce couvent des Cordelières de Lyon semble bien, d'après la présente publication, n'avoir jamais eu une grande importance. En cent ans, de 1639 à 1730, on ne relève que 68 noms sur le registre des professions religieuses et, le 31 janvier 1758, un arrêt du Conseil d'État supprimait la communauté, « attendu qu'elle est réduite à un très petit nombre de religieuses et que ses revenus ne sont pas suffisants. »

Une chicane en terminant : pourquoi, dans un si mince opuscule, intituler « Appendice » la partie la plus longue et la plus intéressante? Il m'a semblé aussi, en lisant les pages 11 et 12, que le texte du manuscrit de Londres aurait pu être reproduit avec un souci plus scrupuleux de la bonne ponctuation. Th. CIVRAYS.

Comte BOULAY DE LA MEURTHE. — *M. de Saint-Georges, archevêque nommé de Tours* (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. XVIII). — Tours, imp. Allard, 1912, in-8° de 48 pages.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. de Saint-Georges, signataire de la Déclaration de 1682, fut nommé archevêque de Tours au plus fort du conflit gallican, et cette date est le seul intérêt que présente le passage du prélat dans le diocèse. Aussi bien l'auteur ne parle-t-il de M. de Saint-Georges que dans la mesure nécessaire, pour justifier le titre de cette monographie qui est un exposé fort original du différend de Louis XIV avec Rome. M. Boulay de La Meurthe a fait une découverte capitale qui donne la clef de la solution du conflit et nous le présente sous un aspect tout à fait nouveau. Il n'est plus question de savoir, qui des deux, du pape ou du roi, a cédé : les deux adversaires restèrent sur leurs positions et l'on fut très près d'un schisme qu'on n'évita que par un compromis, bizarre au premier examen, mais de nature et d'origine telles qu'il liait étroitement les deux parties et les empêchait de dénoncer le pacte conclu. Comment la Curie romaine avait-elle pu se contenter des termes équivoques de la lettre par laquelle les évêques déclaraient tenir pour non décrété tout ce qui avait été décrété contre l'autorité pontificale ; comment aussi avait-elle pu se laisser prendre aux ambiguïtés de la lettre de Louis XIV au pape? On ne l'expliquait pas jusqu'ici et c'est sur ce point capital que M. Boulay de La Meurthe nous donne aujourd'hui des précisions désormais acquises.

L'élection du successeur d'Alexandre VIII fut pénible ; après cinq mois de scrutins sans issue, le cardinal Pignatelli ayant besoin de voix françaises pour sa candidature, les cardinaux de Forbin et d'Estrées s'ouvrirent à lui à la dérobée ; le résultat de ces intrigues fut la conclusion d'un accord par lequel Louis XIV promettait son appui au cardinal pour son élection au trône pontifical ; moyennant quoi, le futur pape s'engageait à remettre, sitôt élu, les bulles d'investiture aux évêques « nommés » et à donner au conflit une solution favorable à l'Église gallicane. Les lettres projetées des évêques et du roi au pape, le texte d'un projet de bref du pape destiné au roi formèrent les pièces de l'accord. Elles furent enfermées dans une cassette et remise en garde à l'un des cardinaux français. Copie en fut expédiée à Versailles. Ce sont ces copies que M. de La Meurthe a retrouvées avec une dépêche chiffrée des cardinaux d'Estrées, de Bonzi et Forbin-Janson, rendant compte au roi du succès de leurs intrigues.

Innocent XII ne tint tout d'abord pas compte de ces engagements. Ce n'est que plus tard, fatigué de la lutte et « ne se sentant pas la conscience en repos, » qu'il se laissa aller à accepter la prétendue rétractation des évêques qui laissait subsister entière la Déclaration de 1682. Le pape semblait victorieux, mais les maximes gallicanes restaient intactes et le roi conservait en fait le libre exercice de son droit de régale. Cette transaction ne pouvait satisfaire ni l'une ni l'autre des deux parties : elles devaient cependant s'en contenter, ne pouvant dénoncer leur accord sans dévoiler leurs intrigues et se discréditer ainsi aux yeux de l'Europe. C'est en quoi réside tout le secret de la solution bâtarde d'un conflit si important à l'origine, devenu secondaire et qui s'assoupit enfin dans un ajournement indéfini.

Maurice LEGRAND.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ferdinand BRUNETIÈRE. — *Histoire de la littérature française classique.* Tome III. — Paris, Ch. Delagrave, 1913, in-8°.

Ce volume intéresse non seulement l'histoire littéraire, mais encore l'histoire religieuse. Il concerne en effet le XVIII[e] siècle, et tout un livre, le livre III, est consacré à l'Encyclopédie. On sait que Brunetière avait particulièrement étudié cette question et on trouvera dans ce chapitre le dernier état de sa pensée et des indications utiles.

L. H.

Ém. SEVESTRE. — *Essai sur les Archives municipales et les Archives judiciaires des chefs-lieux de département et de district en Normandie pendant l'époque révolutionnaire* (1787-1801). — Paris, Picard, 1912, un vol. gr. in-8° de 201 pages.

De nombreux historiens dirigent aujourd'hui leurs recherches vers la Révolution. Mais les travaux d'approche — répertoires, inventaires, bibliographies, publications de textes — pour aborder l'étude de cette période sont encore assez rares. M. l'abbé Sevestre en a senti l'insuffisance. Désireux de traiter les questions d'histoire religieuse pendant la Révolution en Normandie, il a, pour que sa documentation fût complète, exploré, après les archives nationales et départementales, les archives municipales et judiciaires des principales villes des cinq départements de cette ancienne province. Sa curiosité ne s'est pas bornée aux seules questions qui l'intéressaient directement, et c'est un « état » complet des dépôts visités par lui qu'il met à la disposition des chercheurs. Son livre constitue ainsi, pour une partie de la France, une sorte de prolongement, d'extension, de l'*État sommaire des papiers de la période révolutionnaire conservés dans les archives départementales*, que la Direction des Archives a publié en 1907.

Le livre est divisé en deux parties, l'une consacrée aux archives municipales, l'autre aux archives judiciaires. L'auteur a soigneusement noté les registres et les liasses conservés dans ces dépôts. Il a pris soin de les rétablir dans l'ordre du cadre officiel de classement, qui n'est pas toujours celui du classement réel, et, pour permettre en ce cas de les retrouver facilement, il indique la cote dont ils sont munis.

Ce qui fait le prix du travail de M. l'abbé Sevestre, ce n'est pas seulement la précision de ses indications, c'est encore, et surtout peut-être, que son répertoire est enrichi de notes, extrêmement abondantes, où sont relevés les documents les plus intéressants des dossiers et signalés les ouvrages dans lesquels tels ou tels dossiers ont été déjà utilisés. Et ainsi le répertoire des sources manuscrites se double d'une véritable bibliographie de la Révolution en Normandie.

Dans une introduction de 27 pages, l'auteur passe en revue les inventaires et les répertoires généraux, relatifs à la Révolution, qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

existent actuellement. Signalons-lui, à ce propos, les inventaires de la série L des départements de l'Isère, de Seine-et-Marne et de l'Yonne, qu'il paraît ignorer. Des appendices, où je relève notamment une liste des comités de surveillance et des sociétés populaires en Normandie, et des tables onomastiques (où il faut écrire *Lepeletier de Saint-Fargeau* et non *Le Pelletier*) terminent l'ouvrage, instrument de travail précieux, jusqu'ici unique en son genre, et qu'il serait désirable de voir imité pour les autres régions de la France.

Ch. Porée.

Vicomte de Guichen. — *La France morale et religieuse à la fin de la Restauration.* — Paris, Émile-Paul, 1912, in-16 de 367 pages.

Cet ouvrage fait suite au précédent ouvrage du même auteur sur *La France morale et religieuse au début de la Restauration*, qui fut accueilli avec faveur. Il nous expose avec clarté et précision la politique religieuse du règne de Charles X, et on y trouve de curieux renseignements sur l'opinion publique en matière de religion, extraits des mandements et des journaux du temps, que M. de Guichen a dépouillés avec grand soin. Il a consulté également un certain nombre de documents d'archives (Archives nationales ; Archives des Affaires étrangères, fonds Rome).

Toute cette période de l'histoire religieuse s'explique par la lutte — et les premiers triomphes — du libéralisme contre le clergé : poursuites contre les journaux, affaire de la Congrégation, loi sur la presse, loi sur le sacrilège (l'auteur a eu la bonne idée de mettre en note le texte complet de ces lois). Il ne semble pas que, malgré la protection officielle, l'Église de France fût alors dans un état bien favorable : la presse en particulier était pour elle une redoutable ennemie [1]. Et M. de Guichen n'est pas d'avis que la tactique des ennemis du libéralisme fut très profitable à l'Église.

Page 122, n. 1, il eût été utile de compléter la liste des évêques en ajoutant leurs noms propres à leurs prénoms ; — p. 160, sur la phrase de Montlosier, cf. *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition Biré, t. II, p. 156 et n. 2 ; — p. 205, un excellent jugement de Frayssinous (1827) sur Lamennais « qui a autant de fougue que d'esprit, et qui croit qu'il faut tout détruire pour tout reconstruire. » — Sur l'ambassade de Chateaubriand à Rome, cf. *Revue de Bretagne*, avril 1912.

Louis Hogu.

1. Voir par exemple, p. 75 et suiv., le récit du procès intenté au *Constitutionnel* et au *Courrier*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

REVUE DES PÉRIODIQUES

Paul ALLARD : *Une nouvelle théorie sur le martyre des chrétiens de Lyon en 177.* (*Revue des Questions historiques*, janv. 1913, p. 53-67.) A propos de la critique faite par M. Thompson à la lettre des fidèles de Lyon et de Vienne aux chrétiens d'Asie et de Phrygie sur le martyre des chrétiens de Lyon, lettre universellement acceptée pour authentique et que M. Thompson essaie de rejeter comme un apocryphe ou, du moins, comme un document antidaté. M. Allard réfute les quatre arguments de l'historien américain : avant Eusèbe, aucun historien ne parle du martyre de 177 ; il n'a probablement pas existé de communauté chrétienne importante en Gaule au IIe siècle ; Marc-Aurèle ne fut pas persécuteur ; la relation du martyre contient des impossibilités au point de vue administratif et juridique. A. V.

G. KURTH: *Étude critique sur la Vie de sainte Geneviève.* (*Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain*, 15 janv. 1913, p. 5-80.) Dans cet important article, M. Kurth étudie, tout d'abord, l'historique de la question concernant l'authenticité de la fameuse *Vita*, déjà étudiée par MM. Kohler, Duchesne, Krusch et dernièrement par M. Künstle, qui contredit la thèse négative de M. Krusch. M. Kurth reprenant la discussion au point où l'a laissée M. Künstle, cherche à retrouver le vrai texte de la *Vita Genovefæ*. Ce ne put être le texte proposé par M. Künstle (texte connu des érudits sous la lettre C), mais bien le texte le plus long (A) qui n'est pas interpolé. Le texte B a été abrégé. Puis M. Kurth étudie l'authenticité de la *Vita*, niée par Krusch, affirmée par Duchesne et Künstle et conclut à l'authenticité, et enfin la valeur de ce document qui a déjà fait couler des flots d'encre, écrit très probablement par un moine génovéfain, dix-huit ans après la mort de la sainte. Nous avons là « le seul texte qui nous renseigne un peu sur la première moitié du VIe siècle en Gaule. » A. V.

E. VYKOUKAL : *Les examens du clergé paroissial à l'époque carolingienne.* (*Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain*, 15 janv. 1913, p. 81-96.) D'après les conciles allemands spécialement de 742 et de 798, l'auteur étudie ces diverses questions : l'examen des ordinands ; l'examen des clercs étrangers (à ce sujet, texte inédit, ms. lat. 1012 de la Bibl. nat.) ; l'examen quadragésimal ; l'examen à l'occasion de la visite canonique ; l'examen par les Missi ; les examens synodaux ; l'examen par écrit. Ces examens du clergé paroissial furent institués pour réformer l'Église carolingienne. A. V.

E. LESNE : *La dîme des biens ecclésiastiques aux* IXe *et* Xe *siècles* (*suite*). (*Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain*, janvier 1913, p. 97-112.) Continuant son étude commencée en 1912, M. Lesne s'occupe dans le présent article des biens ecclésiastiques dîmés et de l'usage qu'on fait de ces sommes. Elles servent aux services hospitaliers, primi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tivement même exclusivement, à l'hôtellerie des pauvres, puis l'argent tomba dans la mense conventuelle. Parfois, il y eut un double prélèvement, l'un pour l'hôtellerie, l'autre pour la mense. La mense conventuelle au surplus avait d'autres sources de revenus : les dîmes des terres cédées à des bénéficiers. A. V.

J. de Ghellinck : *La littérature polémique durant la querelle des Investitures.* (*Revue des Questions historiques*, janvier 1913, p. 71-89.) L'auteur étudie les écrits théologiques que suscita la querelle en les groupant géographiquement et chronologiquement. Pour la France, Cluny se tait ; mais un rôle prépondérant est dévolu « au groupe chartrain » représenté par Yves, Geoffroi, Hildebert de Chartres. C'est dans ce milieu que se font jour, en premier lieu, les idées qui finiront par l'emporter et qui marqueront de leur empreinte les conventions finales de la paix de Worms. A. V.

Abbé Paul Liebaert : *Les livres liturgiques du cardinal Rollin et d'Antoine de Chalon, évêques d'Autun.* (*Art chrétien*, nov.-déc. 1912, p. 442-446.) A propos de missels du cardinal Rollin, assez pauvrement illustrés par un artiste d'Autun, dont le nom fut peut-être Bénigne Guyot, et du Pontifical romain d'Antoine de Chalon, belle œuvre, celle-là, ornée de six miniatures, dont l'une en pleine page. On ignore le nom de ou des artistes qui ont travaillé à ce précieux manuscrit. Ces livres liturgiques sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque d'Autun. A. V.

L.-H. Labande : *Les peintures des maîtres niçois aux* xv^e^ *et* xvi^e^ *siècles.* (*Art chrétien*, nov.-décembre 1912, p. 405-416, 2^e^ article.) Dans ce second article, M. Labande étudie les scènes et personnages figurés sur les retables. La plupart représentent la Vierge et souvent l'Immaculée-Conception, comme le rétable de Souel attribué à François Bréa, ou bien l'Annonciation, la Vierge de Pitié, parfois la Crucifixion, la Vierge de Miséricorde et la Vierge du Rosaire.

A. Renaudet : *Érasme, sa vie et son œuvre jusqu'en 1517, d'après sa correspondance.* (*Revue historique*, nov.-déc. 1912, p. 225-262. A suivre.) L'auteur étudie, dans ce premier article, d'après la correspondance publiée par M. Allen, la vie, la pensée, et le travail d'Érasme jusqu'à la veille de la Réforme. Après nous avoir raconté l'histoire des lettres et la façon dont elles sont parvenues jusqu'à nous, M. Renaudet nous parle de la jeunesse d'Érasme à Rotterdam, sa vie d'étudiant et de religieux, de ses voyages à Paris, en Angleterre, en Hollande et de ses premières publications. A. V.

Charles Vellay : *Une lettre inédite de Robespierre* (1^er^ janvier 1791). (*Revue de la Révolution et de l'Empire*, janvier-mars 1913, p. 114-115.) Écrite à Daunou, alors oratorien, qui voulait intéresser Robespierre à la défense de l'Oratoire.

Ch. Vellay : *Les trois époques du serment civique.* (*Revue de la Révolution et de l'Empire*, janvier-mars 1913, p. 138-139.) Certains clubs et des sociétés populaires voulaient introduire l'usage de la prestation de ce serment à l'époque du baptême, à celle de la première communion et à l'âge du citoyen actif (vingt-cinq ans).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Édouard CHAPUISAT : *Une commune française au temps de la Fédération.* (*Revue historique de la Révolution française et de l'Empire*, janvier-mars 1913, p. 45-66.) Il s'agit de Cusset (Allier), dont les ecclésiastiques, moins un, furent « jureurs », le 23 janvier 1791. L'auteur publie le discours du « sieur abbé Choisy », qui finit sur ces mots : « Aimons Dieu, aimons nos frères, mais n'oublions jamais qu'il faut vivre libre ou mourir. » Le 24 juin, on arrête les abbés Portier et Gontaudier, prévenus de propagande contre la constitution civile du clergé. L'inventaire des brochures saisies sur eux est une liste curieuse d'instruments de propagande et de combat. M. L.

François ROUSSEAU : *De Bâle à Tolentino. Lettres inédites du chevalier d'Azara* (1795-1797). (*Revue des questions historiques*, janv. 1913, p. 96-104. A suivre.) Ces lettres d'Azara, ambassadeur auprès de Pie VI, se trouvent au ministère des Affaires étrangères et sont écrites en espagnol. Elles complètent les travaux publiés sur les négociations de Bologne, de Florence et de Tolentino entre Pie VI et la République française. Ces lettres sont adressées au Prince de la Paix. M. Rousseau les traduit et les commente après les avoir fait précéder d'une brève notice biographique d'Azara. A. V.

A. AULARD : *Boniments contre-révolutionnaires.* (*La Révolution française*, décembre 1912, p. 540-543.) M. Aulard n'aime pas qu'on attribue à la Révolution la destruction d'aucun objet ou monument religieux. Pourquoi? parce que « le Comité de salut public, la Commission des arts, le Comité d'instruction publique *s'ingénièrent* en 1793 et en l'an II à maintenir, à défendre le patrimoine d'art de la France. » Cela ne prouve rien, pas plus que le livre de feu Eugène Despois, vantant la Révolution conservatrice ! De quels sentiments, sinon de sentiments révolutionnaires et antireligieux, étaient donc animés les vandales qui opéraient individuellement? Nous savons à quelles pensées obéissent de nos jours les municipalités qui s'opposent à la restauration d'édifices religieux, quand elles ne les démolissent pas sous le fallacieux prétexte de sécurité publique. M. L.

A. AULARD : *Les églises de Paris en l'an XIV.* (*La Révolution française*, décembre 1912, p. 547-549.) Réimpression d'un article de la *Gazette de France* du 26 vendémiaire an XIV, sur l'état de Saint-Sulpice et de Saint-Germain-l'Auxerrois et l'empressement des fidèles aux cérémonies du culte.

DE LANZAC DE LABORIE : *Alexandre Lenoir et le musée des monuments français pendant la période napoléonienne.* (*Revue des Questions historiques*, janv. 1913, p. 26-52.) Curieuse histoire d'un peintre qui se découvrit, au début de la Révolution, une vocation d'archéologue et avec tout ce qu'il put sauver des richesses artistiques religieuses et civiles de l'ancienne France constitua un musée aux Petits Augustins auquel il ajouta un « Élysée » jardin, où il inhuma les cendres qu'il put obtenir de Descartes, Turenne, Boileau, Molière, La Fontaine, Héloïse et Abélard. C'est seulement sous la Restauration que le musée fut supprimé, les corps replacés dans des églises ou au Père-Lachaise et les œuvres rendues aux églises ou au Louvre. A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIVRES NOUVEAUX

Biographies. — Auvrai (A.). Le vénérable Jean-Marie-Robert de La Mennais, prêtre, fondateur des instituts des frère de l'Instruction chrétienne de Ploërmel et des filles de la Providence de Saint-Brieuc. Vannes, Lafolye, 1912, in-8, xv-183 p.

Boissonnet (chanoine H.). La Lydwine de Touraine, Anne-Berthe de Béthune, abbesse de Beaumont-lez-Tours (1637-1689). Paris, Gabalda, 1912, in-8, 414 p.

Bonet (C.). Bossuet moraliste. Paris, Lethielleux, 1912, in-12, xxiv-410 p.

Boutard (abbé Charles). Lamennais, sa vie et ses doctrines, t. iii, L'éducation de la démocratie, 1834-1854. Paris, Perrin, 1913, in-8.

Brunetière (Ferdinand). Bossuet. Paris, Hachette, 1913, in-16, xxviii-284 p.

Charpentier (abbé L.). Vie de J.-B. Chrétien, ancien curé de Saint-Erme, fondateur de la congrégation des sœurs de Notre-Dame, à Saint-Erme. Soissons, Nougarède, 1912, in-16, viii-214 p.

Delplanque (A.). Les femmes de Port-Royal, t. i. Paris, Lethielleux, 1912, in-12, 139 p.

Fage (R.). Une école janséniste à Brive. Les frères Thuillier et Rogement. Limoges, Ducourtieux, 1912, in-8, 8 p.

Gibon (F.). Le comte de Montalembert. Paris, Beduchaud, 1913, in-18, 260 p.

Gilles (abbé G.). Dom Martin, deuxième abbé de Notre-Dame des Neiges. Paris, Gabalda, 1913, in-12.

Hazon de Saint-Firmin (J.). Deux témoins de l'assassinat du duc de Guise, à Blois. Les abbés Claude de Bulles et Étienne d'Orguyn. (Extrait des *Mémoires de la Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher.*) Blois, Breton, 1913, in-8, 20 p.

Mache. Notice sur les anciens curés d'Erchen, de 1659 à 1904. Montdidier, Bellin, 1912, in-16, 209 p.

Mathorez (J.). Le poète Olényx du Mont-Sacré, bibliothécaire du duc de Mercœur (1561-1610). (Extrait du *Bulletin du bibliophile*, 1912.) Paris, Henri Leclerc, 1912, in-8, 35 p.

O'Connor (R. F.). His grey Eminence. The true « Friar Joseph » of Bulwer Lytton's « Richelieu ». A historical study of the capuchin Friar Père Joseph-François Le Clerc du Tremblay. Philadelphie, The Dolphin press, 1912, 112 p.

Pidoux (P.-A.). Un précurseur de la bienheureuse Jeanne d'Arc, le bienheureux Jehan de Gand, dit l'Ermite de Saint-Claude, bénédictin. Sa vie et son culte. Paris, Desclée, 1912, in-8, 192 p.

Pigallet (Maurice). Les élections de Montalembert dans le Doubs. Son mariage. La révolution de 1848 dans le Doubs. Les élections de 1848, 1849, 1852. L'opposition. La candidature officielle, 1857, 1863. Paris, H. Champion, 1912, in-8, 44 p.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Price (E. C.). Cardinal de Richelieu. Londres, Methuen, 1912, in-8, 352 p.

Rousseau (H.). Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur des Marianistes (1761-1850). Paris, Perrin, 1913, in-16, xxvii-393 p.

Souriau (Maurice). Deux mystiques normands au xviie siècle. M. de Renty et Jean de Bernières. (La Compagnie du Saint-Sacrement de l'autel à Caen.) Paris, Perrin, 1913, in-8.

Trelcat (E.). Les saints de Crespin. Saint Landelin, saint Adelin, saint Domitien, saint Aybert. Vie de Landelin, fondateur de l'abbaye de Crespin. Cambrai, Masson, 1912, in-8, viii-220 p.

Hérésies. Protestantisme. — Brucker (J.). Lettres inédites de Saint-Cyran, dans un manuscrit, de Munich. (*Revue des sciences religieuses*, 1912, t. iii, p. 428-445.)

Gratien (P.). Un épisode de la Réforme catholique avant Luther. La fondation des Clarisses de l'*Ave Maria* et l'établissement des Frères Mineurs de l'Observance à Paris (1478-1485). Paris, Librairie Saint-François, 1913, in-8, 52 p.

Lart (Charles-Edmund). Registers of the French Churches of Bristol Stonehouse and Plymouth. (*The Publications of the Huguenot Society of London*, vol. xx.) London, 1912, 156 + 27 p. + xi.

Penning (L.). Life and times of Calvin. Trad. du néerlandais par B. S. Berrington. Londres, Paul, 1912, in-8, 400 p.

Platzhoff (W.). Franckreich und die deutschen Protestanten in den Jahren 1570-1573. (*Historische Bibliothek*, t. xxviii.) Munich, Oldenbourg, 1912, in-12, xviii-215 p.

Plummer (A.). The continental Reformation in Germany, France and Switzerland from the birth of Luther to the death of Calvin. Londres, Scott, 1912, in-8, 232 p.

Rabaud (C.). Les assemblées du Désert sous les persécutions de Louis XIV et Louis XV (1685-1787). Castres, Mauriez, 1912, in-16, 59 p.

Thomas (Paul). La Réforme dans l'île d'Oléron. 11 illustrations, Lezay (Deux-Sèvres), Canon, 1912, in-8, 121 p.

L'UN DES GÉRANTS :

BOURGES. — IMP. VVE TARDY-PIGELET ET FILS.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

N° 21 — 4e Année Mai 1913

REVUE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Victor CARRIÈRE et Albert VOGT

SOMMAIRE

E. Mangenot : « La Colline inspirée ». Un peu d'histoire à propos d'un roman. — I 225

Gabriel Pérouse : Les paroisses rurales d'un diocèse de Savoie au xviiie siècle. L'archevêché de Tarentaise. — II 253

Bulletin critique. — H. Pissard : La Guerre sainte en pays chrétien (A. Villien), p. 269. — A. Lemasson : *a*) Saint Jacut ; son histoire, son culte, ses légendes, ses Vies anciennes. *b*) Histoire du royal monastère de Saint-Jacut de l'Isle-de-la-Mer, composée en 1645, par F.-D. Noël Mars (E. Jordan), p. 270. — E. Pasquier : Un curé de Paris pendant les guerres de religion. René Benoist, le Pape des Halles (1521-1608) (L. Hogu), p. 271. — F. Brunetière : Bossuet (A. Cherel), p. 277. — Réponse de M. l'abbé Bouvier à M. Henri Stein, p. 279.

Bulletins régionaux. — L'Ile-de-France, par M. Lecomte et L. Broche, p. 285. — La Normandie, par R. N. Sauvage, p. 304. — Le Maine, par P. Calendini, p. 312. — L'Anjou, par Th. Civrays, p. 317. — La Touraine, par P. Calendini, p. 322. — Le Nivernais, par J. Charrier, p. 323.

Comptes rendus (Pour le détail, voir au verso) 325

Revue des Périodiques 345

Livres nouveaux 349

PARIS

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ

L. LETOUZEY, succr

76 bis, RUE DES SAINTS-PÈRES

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

E. Vacandard : Études de critique et d'histoire religieuse. Troisième série : Les fêtes de Noël et de l'Épiphanie. Les origines du culte des saints. Les origines de la fête et du dogme de l'Immaculée Conception. La question du meurtre rituel chez les Juifs (J. de La Martinière). 325

Mlle Louise Pillion : Les sculpteurs français du xiii^e siècle. (P. Deschamps) 326

Henri Lehr : La Réforme et les Églises réformées dans le département actuel d'Eure-et-Loir (M. Langlois) 330

Chanoine J.-J. Moret : Notes pour servir à l'histoires des paroisses bourbonnaises. Tome ii : Du xvi^e siècle à la Révolution : paroisses qui dépendaient des évêchés d'Autun et de Nevers (P. Flament) 332

Abbé Augustin Sicard : L'ancien clergé de France. Les évêques avant la Révolution. (M. Lecomte) 333

A.-D. Poirier : Notes et documents d'histoire religieuse. Autour de la Constitution civile du clergé. Luçon en 1790-1792 (M. Lecomte). 334

Augustin Fabre : Les 500 prêtres de l'Aveyron déportés pendant la Révolution (A. Roussel) 335

Abbé Ricaud : L'abbaye de Saint-Pé. Mort et résurrection (M. Siguret) 335

Mgr Ernest Ricard : La vénérable Émilie de Rodat (L. Dart) 336

F. Duine : La Mennais, l'homme et l'écrivain (P. Dudon) 337

L. Roussel : Derniers jours et mort de Lamennais (P. Dudon) 338

J. Trésal : L'annexion de la Savoie à la France, 1848-1860 (L. Royer) 338

Mgr L. Lacroix : Un professeur de rhétorique. Notes et souvenirs sur M. le chanoine Dogny (M. Langlois) 340

A. Sabarthès : Dictionnaire topographique du département de l'Aude, comprenant les noms de lieu anciens et modernes (L. de Lacger) 342

Mgr Alfred Baudrillart : Vie de Mgr d'Hulst, tome i (A. Vogt) .. 343

La **Revue d'Histoire de l'Église de France** ne publie que de l'inédit et paraît tous les deux mois par livraisons de 112 à 128 pages in-8° raisin. Elle est la seule revue qui donne par provinces le dépouillement analytique des articles d'histoire générale, ecclésiastique et civile, contenus dans les périodiques publiés par les Sociétés savantes des départements. A la fin de chaque volume, un index des noms et des matières permet de retrouver facilement les travaux signalés au cours de l'année écoulée.

Prix de l'abonnement : France : 15 fr. — Etranger : 17 fr.

Les années écoulées : 20 francs.

S'adresser pour tout ce qui concerne la rédaction :
à M. l'abbé **Victor Carrière,** 212, rue de Rivoli, Paris;

Pour tout ce qui concerne l'administration :
à **M. Letouzey,** 76 bis, rue des Saints-Pères.

La direction de la Revue n'est pas responsable des manuscrits non insérés.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« LA COLLINE INSPIRÉE »

UN PEU D'HISTOIRE A PROPOS D'UN ROMAN

Le pèlerinage de Notre-Dame de Sion, si cher à la piété des Lorrains, est connu maintenant du monde entier, au moins du monde lettré, depuis que M. Maurice Barrès, qui avait déjà témoigné plusieurs fois[1] de son culte pour le sanctuaire lorrain de la Vierge, lui a consacré un roman tout entier : *la Colline inspirée.* Sa publication, annoncée longtemps à l'avance et impatiemment attendue, a été un événement littéraire et a obtenu un grand succès de librairie[2]. Malheureusement, l'illustre académicien, au lieu de s'inspirer des plus belles époques du pèlerinage de Sion, sous le règne des ducs de Lorraine de la maison de Vaudémont, et de développer, par exemple, la légende populaire du *Saut de la Pucelle,* a pris pour thème une des plus tristes pages de son histoire, la défection lamentable des trois frères Baillard et leur adhésion fanatique à la secte normande de Vintras. La plupart de ses lecteurs, peu au courant de l'histoire religieuse de la Lorraine, n'ont pas compris les allusions qu'y faisait trop discrètement le romancier, et plusieurs des nombreux critiques qui ont loué le roman ont commis de plaisantes bévues. Au surplus, en écrivant un roman dont le fond est historique, M. Barrès a pris à l'égard des faits qu'il racontait une liberté, qu'on ne peut refuser à un romancier, mais qui a induit des lecteurs à confondre le réel et l'imaginaire, la vérité et la fiction. Enfin, soit qu'il ait insuffisamment consulté toutes les sources écrites, soit qu'il ait cédé inconsciemment à ses préférences, il n'a pas su toujours appré-

1. Notamment dans *Un homme libre* ; *Amori et dolori sacrum* : *le 2 novembre en Lorraine* ; *Les amitiés françaises,* et peut-être ailleurs encore.
2. *La Colline inspirée* a paru dans la *Revue hebdomadaire,* du 23 novembre 1912 au 8 février 1913, puis en un vol. in-12 de 428 p., chez Émile-Paul, Paris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cier impartialement la conduite des adversaires des Baillard devenus ses héros, en particulier celle de la « hiérarchie » ecclésiastique, comme il dit, donc de l'évêque de Nancy, et celle des Pères oblats, que Mgr Menjaud envoya à Sion réparer les ruines spirituelles produites par les nouveaux adeptes de l'*Œuvre de la miséricorde*.

C'est pourquoi j'ai pensé qu'il était bon de présenter, des fondements historiques de *la Colline inspirée*, un exposé plus complet que celui qu'a donné M. le chanoine Eugène Martin dans *la Croix*[1]. Suivant l'ordre chronologique, j'exposerai donc, aussi sommairement que possible, l'œuvre et la chute des Baillard.

Mais auparavant jetons un rapide coup d'œil sur le théâtre même des événements, la colline de Sion.

A l'ouest de la plaine lorraine, et en avant des escarpements rigides qui marquent l'affleurement du calcaire oolithique, s'élèvent quelques buttes formées à l'époque secondaire d'un terrain plus récent que celui de la plaine. De ces buttes, la plus remarquable et la plus élevée[2] est la côte de Sion-Vaudémont. Elle a la forme d'un hémicycle ou d'un fer à cheval. Vaudémont a été bâti sur l'éperon de l'ouest, et le sanctuaire de Sion s'élève sur un mamelon détaché, à l'extrémité du nord ; un plateau de trois à quatre kilomètres sépare les deux pointes de la colline. Celle-ci domine de très haut la plaine ; elle était donc un excellent observatoire naturel. Il n'est pas étonnant dès lors que les hommes en aient fait de bonne heure un lieu d'habitation, un camp retranché et fortifié, et comme ils sont naturellement religieux, un lieu de culte et un temple à la divinité. C'est dans ce sens qu'il faut entendre l'expression de M. Barrès[3] que la colline de Sion-Vaudémont est un de ces

1. Les 10, 12 et 18 février 1913. Ces articles, les plus substantiels qui aient encore été écrits sur le sujet, ont été reproduits dans *l'Eclair de l'Est*, à Nancy, les 24 février, 6 et 13 mars 1913.

2. Elle a 545 mètres de hauteur.

3. M. Barrès, dont l'imagination est hantée de fantômes, de revenants, de fées, voit sur la colline des ombres silencieuses, qui accueillent le pèlerin lorrain, un esprit divin qui souffle sur ces hauteurs, un génie de la colline

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lieux inspirés où souffle l'esprit. Y voir davantage, y reconnaître la présence d'un esprit, d'un génie qui serait l'esprit et le génie de la colline, serait prendre une métaphore pour une réalité sans consistance.

Sion a été une « station » importante pendant la période néolithique. On y a retrouvé des haches polies et des silex taillés. A l'époque celtique, il y avait, entre cette colline et Vaudémont, un camp retranché et, à Sion même, on honorait la déesse Rosmerte. Les Romains eurent des postes fortifiés sur les deux extrémités de la plateforme, et la tour dite de Brunehaut à Vaudémont est une construction romaine. A Sion, il y avait un *vicus* considérable, où le culte de Mercure était associé à celui de Rosmerte. C'est au v^e siècle, peut-être avant, que le christianisme pénétra sur la colline : témoin l'épitaphe du jeune Nicétius trouvée à Sion même. Le silence se fait ensuite jusqu'au milieu du dixième siècle. A cette époque, l'évêque de Toul, saint Gauzelin, échangea avec Achard, évêque de Langres, l'abbaye de Varennes pour les propriétés que ce prélat avait dans trois localités, dont l'une est nommée Seionz. Saint Gérard, qui remplaça saint Gauzelin sur le siège épiscopal, donna les biens que son Église avait à Seionz aux chanoines de Saint-Gengoul de Toul. La tradition locale veut que saint Gérard ait élevé à Sion, à la suite d'une révélation, une chapelle à la sainte Vierge et qu'il soit l'initiateur du pèlerinage. Il est constant que l'église de Sion, bâtie déjà du temps de saint Gérard, était l'église-mère du *pagus Suggentensis*, le Saintois. La Vierge Marie avait donc remplacé, peut-être dès la conversion des Leuques au christianisme, la déesse Rosmerte. Le pèlerinage à la chapelle de Sion s'introduisit progressivement, provoqué par les faveurs que la Mère de Dieu s'est plu à répandre en ce lieu.

Du xi^e au xvi^e siècle, l'histoire de Sion est à peine connue : le peu que l'on en sait se rattache aux rapports des comtes de Vaudémont avec le sanctuaire de Marie, voisin du chef-lieu de leur comté. Le pèlerinage, fréquenté jus-

qui animait Léopold Baillard. Ce mysticisme de mauvais aloi ne serait-il pas un emprunt fait à un occultiste lorrain, Stanislas de Guaita ? Cf. le P. Louis de Mondadon, dans les *Études* du 20 mars 1913, p. 829.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'alors par le peuple, devint progressivement le pèlerinage national de la Lorraine, surtout quand les comtes de Vaudémont montèrent sur le trône ducal. Comtes et ducs venaient à Sion en pèlerinage et comblaient de leurs dons le sanctuaire de Marie. Le culte y était célébré par un vicaire perpétuel, que les chanoines de Saint-Gengoul y nommaient régulièrement.

C'est au XVII^e^ siècle que la dévotion des ducs de Lorraine envers Notre-Dame de Sion devint plus vive et plus efficace. L'affluence des pèlerins croissait d'année en année et le vicaire ne suffisait plus à la desserte du pèlerinage. En 1626, le duc Charles IV fit construire à Sion un couvent pour les Tiercelins, à qui le soin du sanctuaire fut confié, l'année suivante. Les maux qui accablèrent la Lorraine sous le règne de ce prince aventureux fournirent aux bourgeois de Nancy l'occasion de manifester solennellement leur confiance en Notre-Dame de Sion. Le dernier duc héréditaire, Léopold, continua la dévotion de son grand-père et fit plusieurs pèlerinages à Sion. Sous Stanislas Leczinski, l'église fut rebâtie et agrandie.

Pendant la Révolution française, le couvent des Tiercelins fut fermé et vendu, le sanctuaire pillé, la statue de la Vierge brisée en morceaux. Cependant, après le 19 fructidor an V (4 septembre 1797), un ancien chanoine régulier de Notre-Sauveur, Jean-François Henry, racheta le couvent et recommença publiquement le culte à Sion. C'est lui qui transporta de Vaudémont à Sion la statue actuelle de la Vierge. En 1803, il fut chargé officiellement de la desserte du sanctuaire. Sous son gouvernement, l'église fut progressivement restaurée et le pèlerinage reprit son cours régulier. De 1817 à 1837, les curés de Fraye et de Chaouilley, villages voisins de Sion, desservirent la chapelle. La Révolution de 1830 arrêta un instant l'élan religieux des populations lorraines. C'est dans ces circonstances que les Baillard[1] vinrent raviver à Sion la flamme, sinon éteinte, du moins assoupie.

1. *Imprimés*. — Outre les nombreuses brochures qui seront citées dans la suite, et qui sont presque toutes réunies dans la collection des *Mandements* au séminaire de Nancy, voir Quirin Baillard, *Histoire des trois frères Léopold, François et Quirin Baillard, prêtres du diocèse de Nancy (Meurthe)*, Paris,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

I. — PÉRIODE DE PROSPÉRITÉ

C'est en 1836 que les frères Baillard, Léopold, François et Quirin, commencèrent à s'occuper du pèlerinage de Sion.

C'étaient trois prêtres nancéiens, les aînés de neuf garçons, issus d'une des familles les plus honorables et les plus religieuses de Borville. Leur grand-père, Quirin, reçut dans sa maison au cours de la Révolution, un tiercelin, le Père Donat[1], qui baptisa son petit-fils Léopold.

1868 (brochure in-8° de 71 pages) ; E. Martin, *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, Nancy, 1903, t. III, *passim*, surtout p. 372-383 (ce qu'il y a jusqu'ici de plus complet et de plus exact sur ce sujet) ; livres liturgiques des Baillard, devenus disciples de Vintras, à la bibliothèque du séminaire de Nancy. — *Manuscrits*. — Du côté des Baillard : *Lettres des abbés Baillard*, ms. 226 de la bibliothèque du séminaire de Nancy ; *Papiers des frères Baillard*, qui proviennent de l'ancien frère Navelet, de Lunéville, et que M. l'archiprêtre Fruminet avait donnés en 1900 ou 1901 au grand séminaire de Nancy ; depuis la loi de séparation, ils ont passé de sa bibliothèque à celle de la ville de Nancy, ms. 1592-1635. Du côté de leurs adversaires : deux dossiers conservés aux archives de l'évêché de Nancy ; les *Annales* manuscrites des Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy, rédigées par le frère Anastase Baraban d'après les *Mémoires* du frère Chrétien Thomassin, et utilisées par l'abbé Martin ; l'*Histoire* (manuscrite) *de Notre-Dame de Sion*, par le P. Gustave Simonin ; le *Codex historicus* du couvent des Oblats de Sion (annales de la maison).

1. Joseph Breton était né à Bayon au mois de février 1719 et il avait fait profession religieuse chez les Tiercelins, le 25 septembre 1736, sous le nom de Donat. A la fin de 1779, il était assistant du provincial de France à Paris. et en 1782, gardien du couvent de Nancy. En 1785, il était visiteur de sa province religieuse dite de Saint-Jean-Baptite en Lorraine, il habitait à ce titre le couvent de Nancy, et il remplissait encore cette charge le 4 janvier 1791. Il opta alors pour la vie commune, et un peu plus tard, il alla vivre en communauté à Sion, dans la maison de réunion de son ordre. Quand il en sortit au mois de juillet 1792, il retourna à Bayon, où il exerça le culte, ainsi qu'à Borville, même pendant la Terreur. Voir quelques souvenirs de son ministère dans *la Colline inspirée*, p. 27-29. Le 12 germinal an IV (1er avril 1796), sa présence à Borville est signalée à l'administration qui lance contre lui un mandat d'arrêt (Archives de Meurthe-et-Moselle, L, n° 469). Il n'est pas arrêté à cette époque. Il fut moins heureux en 1798. Le 15 ventôse an VI (5 mars 1798), il fut envoyé par l'administration centrale devant le tribunal correctionnel de Lunéville. On le recherchait alors et l'agent de Gerbéviller ne le connaissait pas, le 21 pluviôse an VI (9 février 1798) (L, n° 131 ; n° 94, p. 82) Le 4 brumaire an VII (25 octobre 1798), il demande sa liberté et l'obtient) (L, n° 118). Le 18 frimaire suivant (8 décembre), il est revenu à Borville, où on le surveille (L, n° 179). Il est de nouveau enfermé à la Conciergerie de Nancy, où, étant malade, il est déclaré incapable d'être relégué à Auxerre, le 13 vendémiaire an VIII (5 octobre 1799), et il est transporté, avec cinq autres ecclésiastiques insermentés et infirmes, à l'hôpital Saint-Charles (L,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Leur père, Léopold, homme de probité et de foi, doué d'un grand bon sens, fut maire de Borville pendant quinze ans, toute la durée de la Restauration. Il mourut le 21 mai 1836. Leur mère, Marie-Anne Boulay, appartenait aussi à une famille religieuse de Borville. Elle mourut à Sion, chez ses fils, le 21 novembre 1845[1]. Les trois frères étaient des prêtres intelligents, pieux, actifs, entreprenants et tenaces dans leurs entreprises comme de vrais Lorrains. Léopold[2], l'aîné, le mieux doué de tous, était doux et insinuant, éloquent, d'une foi à transporter des montagnes, mais porté vers le merveilleux et d'une mysticité exagérée. Le grand François[3] avait plus d'imagination et de vivacité, mais il manquait de jugement et il se lança dans de folles dépenses. Quirin[4] était plus froid et plus

nº 99). Le 14 germinal an VIII (4 avril 1800), il écrit une pétition pour réclamer son élargissement (L. nº 187). Il obtient du ministre de la police l'autorisation de rentrer en France (il était considéré comme astreint à la déportation), le 19 floréal an VIII (9 mai 1800), parce qu'il était plus que sexagénaire, à la condition de prêter la promesse de fidélité à la Constitution (L, nº 472). Il revint à Borville, où il reprit son ministère et où il mourut, le 9 floréal an IX (29 avril 1801), à l'âge de quatre-vingt-deux ans, chez le père des Baillard. Il fut enterré dans le cimetière de la paroisse.

1. Si les fils ont pu faire graver sur la tombe de leur père cette épitaphe : « Ci-gît Léopold Baillard, père de trois prêtres » (*la Colline inspirée*, p. 25), ils n'ont pu faire inscrire au cimetière de Borville, à propos de leurs parents : « père et mère de trois prêtres. » *Ibid.*, p. 159.

2. Né le 10 octobre 1796, il étudia la langue latine au presbytère de Borville et entra fort jeune au grand séminaire de Nancy, où il fut un élève distingué. N'ayant pas l'âge pour recevoir les saints ordres, il fut, à Heillecourt, précepteur de Félix de Montravel, fils d'un capitaine de gendarmerie, puis professeur de quatrième pendant un an et de troisième pendant deux ans au petit séminaire de Pont-à-Mousson. A la rentrée de 1820, il revint au grand séminaire de Nancy pour se préparer à la prêtrise qu'il reçut le 7 avril 1821. Il était doué d'une belle voix.

3. Né le 19 avril 1798, il commença à Borville ses études de latinité, qu'il acheva au petit séminaire de Pont-à-Mousson, à partir de la troisième. Il s'y fit remarquer par son heureuse mémoire et son bon cœur. Au grand séminaire de Nancy, sa vertu et sa piété s'affermirent. Sa voix était forte et il était bon déclamateur. Il fut ordonné prêtre en 1824, et nommé à la cure de Lupcourt, où il ne resta qu'un an. Il devint ensuite missionnaire diocésain, pendant trois ans. C'est à cette époque que Mgr de Forbin-Janson donna la confirmation à Borville. Voir *la Colline inspirée*, p. 32. En 1828, François fut nommé à la cure de Méréville, proche de Flavigny, d'où il servit comme de vicaire à son frère Léopold ; ils étaient chargés aussi de desservir Richardménil.

4. Né le 23 novembre 1799, il commença l'étude du latin chez le curé de Borville, il la continua au presbytère de Flavigny, pendant une année et demie, et il fit sa seconde et sa rhétorique au petit séminaire de Pont-à-Mous-

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

positif : il faisait à la raison sa part; aussi vit-il plus clair que ses frères et blâma-t-il plusieurs de leurs entreprises.

A Flavigny, importante paroisse qui lui fut confiée aussitôt après son ordination, Léopold fit donner, en janvier 1822, la première mission que prêchèrent les missionnaires diocésains, établis en 1821 par Mgr d'Osmond. En 1824, il attira au prieuré bénédictin[1] Mme de Lamarche, ancienne abbesse de Vergaville, dont la communauté avait été rétablie à Saint-Dié, en 1810[2]. Elle craignait de se fixer à Flavigny, pensant que son pensionnat n'y serait pas fréquenté. Le rôle de l'abbé Baillard se borna aux démarches nécessaires. Jamais Léopold, dans ses polémiques avec son évêque, n'a revendiqué Flavigny comme une de ses fondations. Il n'a jamais été chargé non plus de diriger la communauté bénédictine[3]. Il ne s'occupait que de sa paroisse, dont il fit reconstruire l'église. Ses prédications y étaient goûtées et y faisaient du bien. Mais il accordait déjà toute sa confiance à une illuminée, Rose Mangin, qui avait été guérie miraculeusement et qui prétendait révéler les secrets des consciences[4]. Les habitants de Flavigny profitèrent de la Révolution de 1830 pour se débarrasser de leur curé, à qui ils reprochaient les dépenses de la reconstruction de leur église, l'ex-

son, en 1823 et 1824 ; il y obtint de bonnes places en excellence. Au séminaire de Nancy il fit un an de philosophie et trois de théologie. Ordonné prêtre le 28 juillet 1828, il fut nommé curé de Lachapelle, avec Thiaville pour annexe ; il tint ce poste jusqu'au mois de juin 1833, époque où il fut nommé curé de Saulxures-lès-Vannes. Il demeura dans cette paroisse pendant quatre années.

1. Et non pas un monastère de Bénédictines, comme l'a dit M. Barrès, p. 33-34, trompé par la brochure de Quirin, p. 31.

2. E. Mangenot, *Monseigneur Jacquemin, évêque de Saint-Dié*, Nancy, 1892, p. 144-145 ; *Semaine relig. de Saint-Dié*, nº du 8 décembre 1893, p. 827-830.

3. M. Barrès a donc exagéré et faussé le rôle de Léopold dans la fondation de Flavigny. Quant à la part qu'il aurait prise dans la direction de la maison et de sa formation personnelle à l'école de saint Pierre Fourier, c'est un tableau de pure imagination. Léopold n'étudia la vie et les œuvres du curé de Mattaincourt que plus tard, quand il fut curé de Favières. Par suite, le portrait ironique, tracé par le romancier, p. 35, peut faire honneur à son imagination ; il ne répond pas à la réalité. Léopold, en cela, n'est ni un don Quichotte, ni « une belle image du romantisme lorrain ».

4. *Relation de la guérison de Rose Mangin et de ce qui l'a suivi*, par elle-même, à Flavigny, dans les *Papiers Baillard*. Dans sa lettre publique du 4 novembre 1850, M. Klein, curé-doyen de Vézelise, se moque de « Marie-Jeanne de Flavigny » et de « son sifflet occulte ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

clusion de deux congréganistes et sa confiance en Rose Mangin. Malgré la démarche d'une soixantaine d'hommes en faveur de Léopold, l'évêché l'obligea à quitter sa paroisse[1].

C'est de Favières[2], paroisse dont il prit possession le 4 novembre 1832, et où il fut bientôt, le 24 février 1833, rejoint par François comme vicaire, que les deux frères conçurent le projet, qu'ils mirent à exécution, de relever, en l'honneur du B. Pierre Fourier, une maison conventuelle à Mattaincourt, sur les ruines de l'ancien couvent des religieuses de Notre-Dame. Ils achetèrent cette maison, le 11 novembre 1833, au prix de 12000 francs, la renversèrent de fond en comble pour rebâtir sur un plan plus vaste. En 1834, ils lancèrent, de concert avec leur frère Quirin, une circulaire pour le rétablissement du monastère de Mattaincourt. Leur projet était approuvé par l'évêque de Nancy et encouragé par les évêques de Saint-Dié, de Metz et de Verdun[3]. Un de leurs frères restés laïques, Maurice, publia une Vie du B. Fourier[4]. Pour se procurer les ressources nécessaires, ils firent, par eux-mêmes et par de bonnes filles qu'ils préparaient à la vie religieuse, des quêtes en Lorraine, en Franche-Comté et à Paris. Des dons vinrent aussi de la Belgique et de l'Allemagne. Si ces ressources suffisaient à solder les frais d'achat, il restait à payer le nouveau bâtiment. Aussi les Baillard adressaient un nouvel appel à la charité publique[5]. Au mois de juillet 1836, les quêtes ne couvraient pas encore les dépenses qui s'élevaient au total de 70000 francs[6]. Quand les bâtiments furent terminés, pour y mettre des religieuses déjà formées, Léopold alla demander à la communauté de Notre-Dame, rétablie à Nesle (Somme), vers 1815, de se transporter à Mattaincourt. Ses offres furent acceptées et, le 8 septembre 1836, Mgr de Jerpha-

1. Il se retira chez ses parents à Borville, d'où il desservit Saint-Remy-aux-Bois pendant deux années.

2. Et non de Flavigny, comme le laisse entendre, p. 36, M. Barrès qui, ne nomme pas une seule fois Favières.

3. Voir *l'Ami de la religion*, n° 2222, du 18 févr. 1834, t. LXXIX, p. 134-135.

4. *Le bon Père de Mattaincourt. Vie du B. Pierre Fourier*, Paris, 1834.

5. *L'Ami de la religion*, n° 2545, du 3 sept. 1835, t. LXXXVI, p. 532-533.

6. *Ibid.*, n° 2682, du 19 juillet 1836, t. XC, p. 119.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nion, évêque de Saint-Dié, installa les religieuses. Il y eut une prise d'habits. Dans son discours, l'évêque loua les frères Baillard. Le 11 décembre, ils mirent les religieuses en possession de la propriété, à la seule condition qu'elles y tiendraient toujours un pensionnat [1]. Le pensionnat était ouvert dans le mois de novembre [2]. Quelques-unes des filles que les Baillard avaient réunies à Favières pour former la nouvelle communauté et qu'ils avaient, en attendant, envoyées quêter, entrèrent à Mattaincourt. Elles n'y demeurèrent que quelques mois. Comme elles n'avaient pas de dot ni d'éducation, elles ne furent pas traitées comme les égales des religieuses, presque toutes quittèrent le couvent et revinrent se mettre à la disposition des frères Baillard.

Dans un de ses voyages à Mattaincourt, le curé de Favières qui, de sa paroisse, voyait tous les jours la colline de Sion, l'avait gravie pour recommander à la sainte Vierge son entreprise. Frappé de l'abandon du sanctuaire, il résolut de relever le couvent des Tiercelins. En 1836, par l'entremise de l'abbé Nicolas, curé de Chaouilley, il acheta, de concert avec son frère François, les vieux bâtiments, le jardin et diverses parcelles de terres. Ces acquisitions coûtèrent 25 000 francs. Les deux frères avaient les mains vides et ils devaient encore 10 000 francs sur Mattaincourt. Leur but principal était d'établir à Sion une maison de formation de Frères des écoles et un pensionnat d'enseignement moyen pour les garçons des familles aisées. Une partie de l'ancien couvent fut démolie et une nouvelle habitation fut élevée en façade sur le jardin. Le curé de Chaouilley surveillait les travaux. Les réparations entraînèrent une dépense de 50 000 francs. Tous ces projets avaient été approuvés par Mgr Donnet, coadjuteur de Nancy. Dès le 27 avril 1837, les frères Baillard lancèrent un prospectus [3]. Leur but s'était précisé et accru. Il était triple : ouvrir une école primaire supérieure avec cours d'agriculture et ateliers pour

1. *L'Ami de la religion*, n° 2703, du 6 septembre 1836, t. xc, p. 456 ; n° 2714, du 1[er] octobre, t. xci, p. 7.
2. *Ibid.*, n° 2731, du 10 novembre 1836, t. xci, p. 279.
3. *Établissement de Sion-Vaudémont. Prospectus*, Mirecourt, 1837.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'apprentissage des arts et métiers les plus communs dans les campagnes, une école normale de Frères instituteurs et une maison de retraite pour les prêtres âgés, qui desserviraient l'église et le pèlerinage. On y donnerait aussi des retraites pour les fidèles. L'Institut de Marie, fondé à Bordeaux par M. Chaminade, devait diriger l'école normale d'où devaient sortir des instituteurs qui répandraient en Lorraine l'instruction religieuse. Quinze jeunes gens s'y destinaient, et huit étaient déjà au noviciat de Courte-Fontaine, dans le Jura.

Le 7 juillet 1837, Léopold prononça à Mattaincourt le panégyrique du B. Pierre Fourier[1]. Il célébra dans le Bon Père l'homme par excellence de son époque, le bienfaiteur de la Lorraine, au XVII^e^ siècle. Ses actions ordinaires et ses œuvres sociales montrent en lui ces qualités. Un passage sur les œuvres « philanthropiques » d'assistance, réalisées par le bon curé à Mattaincourt, fut remarqué et cité dans *l'Ami de la religion*[2]. Mais ce qui excitait dans l'orateur la plus vive reconnaissance et ce qui lui donnait pour son héros la plus tendre affection, c'était l'action éducatrice de Fourier à l'égard des jeunes filles par la fondation de la congrégation de Notre-Dame. La péroraison demande qu'il se lève des hommes semblables à Fourier, des hommes qui, comme lui, comprennent les besoins de la société et aient le courage de s'employer à y remédier. Les deux époques se ressemblent pour le mal, qui n'est pas sans remède. Que tous se mettent à l'œuvre pour renouveler la face de la terre[3].

Le 2 août 1837, la fête de Notre-Dame des Anges ou de la Portioncule fut célébrée à Sion avec solennité et attira un grand nombre de pèlerins[1]. Au mois d'octobre suivant, l'école normale fut ouverte. Les postulants avaient été rappelés de Courte-Fontaine. Un essai de règlement avait

1. *Panégyrique du B. P. Fourier, prononcé sur sa tombe, à Mattaincourt, le 7 juillet 1837, jour de sa fête*, par l'abbé Baillard aîné, curé de Favières, in-8° de 23 p., Mirecourt, 1837. Se vend 50 centimes au profit de l'établissement de Mattaincourt.

2. *L'Ami de la religion*, n° 2857, du 31 août 1837, t. XCIV, p. 422-423.

3. On n'y voit rien des pressentiments que M. Barrès, p. 37, prête à Léopold.

4. *L'Ami de la religion*, n° 2857, du 31 août 1837, t. XCIV, p. 423.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

été tracé par Léopold. Lui et son frère François continuaient leur ministère à Favières, et la direction de la maison fut confiée à M. Blanc, prêtre du diocèse de Dijon, et à M. Mienville, ancien élève de l'école normale de Nancy. Pour assurer la stabilité du nouvel établissement, l'évêché de Nancy voulut le rattacher à l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy, qu'un ancien bénédictin de Moyenmoutier et de Senones, dom Joseph Fréchard, l'émule d'Oberlin dans les Vosges, avait fondé à Vézelise, au mois d'octobre 1821. Dom Fréchard avait congédié ses novices en 1830. Après la promulgation de la loi de 1833, le vénérable vieillard avait été repris d'une ardeur juvénile pour l'enseignement primaire. Le 1er septembre 1837, il lança même une circulaire pour la reconstitution de son Institut [1]. Les vicaires généraux de Nancy proposèrent une transaction à la fois pour mettre cet Institut dans des mains plus jeunes et plus fermes que celles du vénérable instituteur, et aussi pour assurer aux Frères de Sion-Vaudémont les garanties de l'ancien Institut, notamment l'exemption du service militaire pour ses membres. Le 1er décembre 1837, dom Fréchard donna sa démission de supérieur, fut nommé supérieur honoraire et Léopold Baillard, supérieur des Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy [2] par Mgr Donnet. De la sorte, l'Institut des Frères de Sion-Vaudémont devint l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy [3]. L'intervention de l'évêché montrait que l'institution avait un caractère strictement diocésain. Mais, dès lors, et de plus en plus dans la suite, Léopold Baillard se proposait de créer une congrégation nouvelle, interdio-

1. A cette époque à peu près, un projet d'établissement à Nancy pour former de bons maîtres d'école, surtout à la campagne, était présenté par M. de Sulau au préfet de la Meurthe. Voir ms. 181 de la bibliothèque du grand séminaire de Nancy. (A. Vacant, *La bibl. du gr. sém. de Nancy*, in8°, Nancy, 1897, p. 83).

2. Sur tout ceci, voir P. Marton, *Notice biographique sur dom Fréchard, dernier bénédictin de Senones, curé de Colroy et de Saint-Blaise-la-Roche, fondateur de l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy*, Nancy, 1890, p. 99-101.

3. Les documents, publiés par M. l'abbé Marton, prouvent qu'il y eut au début quelque flottement au sujet de la désignation officielle du nouvel Institut : ils lui donnent tantôt le premier nom, tantôt le second. On n'attachait pas alors au nom une grande importance.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

césaine et générale : ce qui sera plus tard la cause principale de ses difficultés avec l'administration diocésaine de Nancy.

Cependant Quirin Baillard, dont nous avons peu parlé jusqu'ici, se décida, au mois de septembre 1837, à quitter sa paroisse de Saulxures-les-Vannes pour aller se mettre à la tête d'une maison de religieuses que ses frères voulaient fonder en Alsace. Dans ce dessein, ils avaient acheté d'un prêtre strasbourgeois, M. Lhuillier, qui en était propriétaire, le domaine Sainte-Odile. Ils le payèrent la somme de 50000 francs [1]. L'évêque de Strasbourg, Le Pappe de Trévern, s'opposa à ce projet. Les acquéreurs en furent donc réduits à s'occuper uniquement du pèlerinage. Quirin en fut chargé jusqu'au mois d'août 1845, avec l'aide de quelques prêtres. Quelques sœurs converses s'occupaient du matériel de la maison et des frères venus de Sion soignaient l'hôtellerie et cultivaient les terres avec des domestiques.

A Sion, au milieu des bâtiments inachevés, l'hiver de 1837 à 1838 fut, pour les jeunes novices qui les habitaient, une période d'héroïsme. Des dissentiments se produisirent bientôt. M. Blanc se retira, et la communauté fut sans prêtre durant quatre mois. Cette situation décida Léopold et François à quitter la paroisse de Favières et à se fixer définitivement à Sion au mois d'août 1838 [2]. La rentrée qui suivit fut pleine d'espérances. M. Robin, curé de Battigny [3], ami et voisin des deux frères, les rejoignit à Sion et prit la charge de directeur du pensionnat. Il y eut plus de 40 pensionnaires. Les novices étaient au nombre de 60. Le curé de Chaouilley apportait son pré-

1. Sur ce domaine et sur le pèlerinage de Sainte-Odile, voir N. Schir, vicaire général de Strasbourg, *Le guide du pèlerin au Mont-Saint-Odile*, 2e édit., Colmar, 1864.

2. Ils emmenèrent avec eux quelques bons jeunes gens, garçons et filles, de la paroisse.

3. Etienne Robin naquit à Autrey en 1806, fut ordonné prêtre en 1830, nommé à Battigny la même année. En quittant Sion en 1843, il devint curé de Marbache jusqu'en 1850, puis doyen de Bayon. Il était chanoine honoraire de la cathédrale. En 1879, il se retira à la collégiale de Bon-Secours, où il mourut, le 21 octobre 1892. Voir la *Semaine religieuse de la Lorraine*, 1892, p. 866, 892-895.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cieux concours. Les Baillard avaient aussi acheté à Saxon, qui ne forme qu'une commune avec Sion, une ferme considérable, dont ils devaient commencer l'exploitation, quand ils auraient les fonds nécessaires. Ils se proposaient d'y établir une école pratique et théorique d'agriculture. Mgr de Forbin-Janson, qui n'avait plus alors de coadjuteur, favorisait les entreprises de ses prêtres et il avait souscrit pour leurs œuvres la somme de 6 000 francs, qu'il ne versa pas pour le moment[1]. Léopold visitait, au mois de décembre, plusieurs diocèses de France pour recueillir de l'argent[2].

A côté de la maison de ferme que les deux frères firent bâtir à Saxon, ils élevèrent une autre maison pour les jeunes filles qu'ils avaient groupées à Favières, et qui n'étaient pas demeurées au monastère de Mattaincourt. La maison fut mise sous le patronage du B. Pierre Fourier et les religieuses pratiquèrent la règle que ce saint fondateur avait donnée à la congrégation de Notre-Dame. Il y eut à l'intérieur une chapelle où la messe était dite chaque jour. Il faut remarquer que cette maison de religieuses ne fut pas érigée canoniquement et que l'évêché de Nancy ne s'en occupa jamais : ce n'était qu'un essai de congrégation religieuse. La supérieure de cette communauté joue un rôle important dans *la Colline inspirée* ; il faut la présenter. Thérèse Thiriet était une miraculée du B. Pierre Fourier. Née à Fresse-sur-Moselle (Vosges), dans une famille pauvre, elle fut malade dès l'âge de trois ans. Les maux dont elle souffrait ne firent que s'accroître avec les années. En 1834, elle avait vingt-trois ans et l'état de sa santé était des plus pénibles. Elle avait grande confiance dans le bon Père de Mattaincourt, dont le culte prenait depuis 1831 de plus en plus d'extension. Elle l'invoquait souvent. Elle désirait venir prier sur son tombeau dans

1. Après la mort de Mgr de Forbin-Janson, survenue le 4 juillet 1844, les Baillard, toujours en besoin d'argent, réclamèrent cette somme au comte de Forbin-Janson, son frère et son héritier. Celui-ci répondit que Mgr Menjaud était chargé de tenir les engagements de son frère et qu'il avait en mains les fonds nécessaires. Mgr Menjaud aurait d'abord refusé de verser les 6 000 francs, puis aurait donné seulement 1 500 francs, que Léopold accepta, faute de mieux. Voir *Histoire des trois frères*, p. 43.

2. *L'Ami de la religion*, n° 3056, du 8 décembre 1838, t. XCIX, p. 471-472.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'espoir d'y être guérie. Son père fabriqua un petit chariot sur lequel il l'étendit pour l'amener de Fresse à Mattaincourt. Couchée sur la tombe du saint curé, elle se releva guérie, le 25 juillet. Elle s'en retourna à pied, le 29. L'évêque de Saint-Dié, Mgr Dupont, nomma deux commissions qui jugèrent le cas, et constata officiellement le miracle[1]. C'est vraisemblablement à Mattaincourt que Thérèse entra en relations avec les Baillard. Dans la communauté de Sion, elle portait le nom de sœur Léopold. Elle était quêteuse habile, mais intrigante, excentrique et autoritaire. Elle prétendait être favorisée de révélations et de visions. Elle prit bientôt de l'empire sur le prêtre dont elle avait choisi le prénom comme nom de religieuse et elle exerça sur lui une fascination étrange.

Ainsi les établissements de Sion étaient en pleine activité, et tout y allait pour le mieux. Dans un compte rendu à leurs bienfaiteurs, en date du 31 mai 1839, les frères Baillard exposaient avec complaisance leurs œuvres de Mattaincourt et de Sion. Le pensionnat comptait 30 élèves et le noviciat avait encore ses 60 novices. La ferme était exploitée et aménagée pour l'enseignement pratique de l'agriculture. Des frères intelligents, notamment le frère Isidore, l'avaient mise en plein rapport. A l'école d'agriculture on voulait joindre une école d'apprentissage pour les métiers les plus utiles et on avait préparé des ateliers. Il y avait des frères maréchaux-ferrants, cordonniers, tailleurs d'habits, tailleurs de pierre, maçons, fabriquant des bas au métier, cuisiniers et même libraires ambulants pour vendre des livres de piété. Tous ne s'occupaient que de la prière et du travail des mains. Les ateliers et les maîtres étaient prêts, mais il n'y avait pas encore d'élèves. L'œuvre, si prospère qu'elle ait été, n'était pas parvenue à son terme et elle exigeait encore de

1. *Relation officielle* du 18 février 1835. Cf. *l'Ami de la religion*, n° 2302, du 23 août 1834, t. LXXXI, p. 152-154 ; n° 2410, du 1er mars 1835, t. LXXXIV, p. 20-21. Ce miracle eut un grand retentissement dans les contrées lorraines et il a beaucoup servi à raviver et à propager la dévotion au B. Pierre Fourier. Dans mon enfance, j'en ai entendu raconter, maintes et maintes fois, les détails caractéristiques, mais on ne savait pas le nom de la miraculée, et j'ai été tout surpris plus tard de constater la vérité des récits traditionnels, en lisant la relation officielle de la guérison de Thérèse Thuriet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nouveaux sacrifices qu'on attendait de la charité publique. Dès que le noviciat aura fourni assez de sujets, on établira des écoles succursales dans les diocèses voisins[1].

La colline était donc devenue très intéressante. Des bâtiments neufs y avaient été élevés. La présence des novices et des élèves du pensionnat, les offices célébrés avec pompe, des prédications ardentes, des cérémonies édifiantes, tout attirait la foule qui affluait. Aux grandes fêtes de la Pentecôte, de la Portioncule, du Carmel et de la Nativité de la sainte Vierge, les pèlerins se comptaient par milliers. Émerveillés de ce qu'ils voyaient et entendaient, ils s'en retournaient joyeux et publiaient par toute la Lorraine le relèvement du pèlerinage de Notre-Dame de Sion et les louanges des frères Baillard, qui continuaient infatigablement leurs quêtes. Une des premières visites du nouveau coadjuteur de Nancy, Mgr Menjaud, fut pour Notre-Dame de Sion. Il officia pontificalement, donna la confirmation aux élèves du pensionnat et du noviciat. Il se concilia tous les cœurs par sa bienveillance et sa piété, et il manifesta son entière satisfaction des examens auxquels il assista[2]. Le 16 juillet 1840, la confrérie du Scapulaire fut de nouveau canoniquement érigée. L'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie fut établie le 10 octobre 1849.

Le 2 août 1840, jour de pèlerinage, eut lieu la première prise d'habits des frères instituteurs. Au mois de septembre suivant, cinq fondations étaient faites, qui employaient onze frères[3]. Elles étaient presque toutes en dehors du diocèse de Nancy et même deux en Belgique ; elles avaient été établies au loin pour répondre aux instances faites aux Baillard dans leurs courses de quêtes. Les frères n'avaient pas leurs brevets et ils durent être placés soit dans des écoles annexées à des hospices ou à des collèges, ou à la tête d'écoles en pays étranger. Des laïques durent leur être adjoints à Verdun-sur-Garonne. Trois nouvelles

1. *L'Ami de la religion*, n° 3142, du 27 juin 1839, t. CI, p. 598-599.

2. *Ibid.*, n° 3154, du 25 juillet 1839, t. CII, p. 165.

3. École annexée à l'hospice Saint-Stanislas de Nancy (1 frère) ; Lessines (4) ; Opprebois (2) ; école annexée au collège de Saint-Palais (2) ; Verdun-sur-Garonne (2).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fondations furent faites en 1841, dans les mêmes conditions[1]. Il y avait là un défaut d'organisation. D'autre part, la formation religieuse des frères avait été négligée. Dans les premiers temps, il n'y avait pas eu de maître des novices. Les postulants avaient bien des exercices particuliers de piété et ils recevaient des instructions spéciales, mais pour les récréations et les classes, ils étaient mêlés aux pensionnaires. On les employait même aux travaux de la ferme. Bref, ils n'avaient pas fait un noviciat régulier ni reçu de préparation sérieuse au certificat de capacité.

La prospérité des établissements de Sion était donc plus apparente que réelle. Cependant les recrues arrivaient encore à l'école normale et elles étaient généralement assez bonnes. Leur formation était plus soignée et l'esprit de la maison-mère s'améliorait. Mais d'autres indices d'imperfection se manifestaient. Des dissentiments s'élevaient entre Léopold et François, et dans la communauté de Saxon, au sujet de sœur Léopold. Le supérieur avait en elle pleine confiance. François, en cela plus perspicace, relevait ses défauts et des discussions assez vives en résultaient. L'école d'agriculture n'attirait pas d'élèves et les six grands ateliers de menuiserie, de maréchalerie, de charronnerie, de bonneterie, de cordonnerie, de peinture et sculpture, établis à grands frais, restaient vides et improductifs. Les postulants étaient admis gratuitement, et les dépenses étaient considérables. Le pensionnat lui-même tomba en 1843, au départ de M. Robin. Des bruits inquiétants commençaient à se répandre dans le public au sujet des dettes et de folles dépenses des Baillard. Cette année-là, de nouveaux achats furent faits à Sion pour 25 000 francs. On reprochait aux quêteurs de ne pas faire un sage emploi des ressources que leur confiait la charité publique. Ils manquaient de sens pratique, de prudence et de discernement; ils n'acceptaient, Léopold surtout, ni conseil ni observation. L'argent n'avait aucune valeur à leurs yeux; ils le dépensaient sans compter. Ils achetaient à des prix trop élevés;

1. A Wambrechies (Nord), 3 frères; à Courtrai (Belgique), 2; à Compiègne, 1.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par inexpérience, ils faisaient des folies en agriculture ; ils payaient trop cher la main-d'œuvre de leurs ouvriers et de leurs employés ; et ils avaient à verser, chaque année, de gros intérêts des dettes qu'ils avaient contractées et qui n'étaient pas éteintes [1]. La rumeur publique amena l'évêché de Nancy à intervenir dans les affaires des frères Baillard.

II. — DIFFICULTÉS ET LUTTES AVEC L'ÉVÊCHÉ DE NANCY

Émù de ces bruits, inquiet de la chute du pensionnat et de la retraite de M. Robin, Mgr Menjaud, coadjuteur de Mgr de Forbin-Janson, demanda aux Baillard un compte exact de l'emploi des sommes qu'ils avaient recueillies en quêtant. Il usait de son droit d'évêque, puisqu'il s'agissait, non pas d'entreprises privées, mais d'œuvres ecclésiastiques, établies et entretenues par la charité publique. Léopold répondit par un compte rendu public, daté du 15 mai 1842, qui était plutôt une réclame en faveur de ses œuvres qu'un compte détaillé des ressources dont il avait disposé : il y exposait les travaux accomplis et les succès obtenus [2]. L'évêché voulut bien s'en contenter.

Les Baillard continuèrent donc leurs œuvres et aussi leurs errements, comme par le passé. Ils continuèrent aussi leurs quêtes. François n'était occupé qu'à cela. Soit à cette époque, soit auparavant, il parcourut, en dehors de la France, la Belgique, la Hollande et la Suisse. Il prêchait quand il y était invité, et on admirait son éloquence. Ses discours eurent notamment du succès à Amsterdam et à Porentruy, où les sœurs quêteuses, qui s'y trouvaient en même temps que lui, firent une copieuse recette. Quirin lui-même, en 1844, quitta par intervalles la montagne de Sainte-Odile pour aller recueillir des dons pour l'établissement des frères de Sion, qui était alors en grande

1. Cependant, l'Institut des frères jouissait de la reconnaissance légale. Le 30 mars 1841, Villemain, ministre de l'instruction publique, écrivait à Léopold que, le 13 du même mois, il avait reconnu la succession de sa congrégation à celle de dom Fréchard, malgré l'interruption de sept ans. P. Marton, *Notice biographique de dom Fréchard*, p. 100-101.

2. *Établissement de Sion-Vaudémont (Meurthe). Nouveau compte rendu*, Nancy, 15 mai 1842.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voie de prospérité, mais aussi en grand besoin d'argent. Il visita le grand-duché de Bade, la Hesse-Darmstadt, le Nassau, une partie de la Suisse, et il recueillit de précieux secours. Au mois d'août 1845, il se rendit en Angleterre ; il passa en Irlande le 1er août 1846, enfin au mois d'avril 1847, il s'embarqua pour l'Amérique, où il demeura jusqu'au mois de juillet 1848. Les pauvres Irlandais se montrèrent plus généreux que les riches Anglais[1].

Chaque année, l'Institut des frères essaimait et ouvrait de nouvelles écoles[2]. Ses fondations étaient hors du diocèse de Nancy, et les Baillard les disséminaient comme s'ils voulaient soustraire les membres de leur congrégation à l'autorité diocésaine. Celle-ci toutefois restait dans l'expectative et ne s'occupait plus des Frères de Sion-Vaudémont. M. Barrès a vu une preuve de son hostilité contre l'œuvre des Baillard dans le refus de l'évêque de Nancy d'ordonner une enquête sur la guérison miraculeuse de sœur Léopold, survenue au sanctuaire de Notre-Dame de Sion[3]. Le romancier a été mal renseigné, car Mgr Menjaud constitua un tribunal, qui siégea à Vézelise et dont le procès-verbal est conservé aux archives de l'évêché. Sœur Léopold était tombée malade en 1842 ; sa maladie ne fit qu'empirer. Ce fut après des mois et des mois d'horribles souffrances que la guérison se produisit, en octobre 1844. Sœur Léopold, conduite au pied de l'image de Marie, abandonna ses crosses et se déclara guérie. Le tribunal ecclésiastique tint séance, le 8 novembre 1844, et le médecin de Vézelise, Perrot, qui passait pour un incrédule et un jacobin, apporta son témoignage,

1. Voir le récit de ses courses dans sa brochure, p. 12-28.

2. En 1842, à Montataire (Oise), 1 frère ; à Mussy-l'Évêque (Aube), 2 ; à Bourmont (Haute-Marne), 3 ; à Launoy (Ardennes), 3 ; à Crépy-en-Valois (Oise), 2 ; à Noyon (Oise), 1 ; en 1843, à Sirod (Jura), 1 ; à Bois-d'Amont (Jura), 2 ; à Saint-Amour (Jura), 2 ; à Comines (Nord), 3 ; à Saint-Cyr (Seine-et-Oise), 2 ; à Monclar (Haute-Garonne), 2 ; en 1844, à l'hospice de Troyes (Aube), 2 ; à Loos (Nord), 2 ; à Trilport (Seine-et-Marne), 2 ; en 1845, à Virelles (Hainaut), 2 ; à Lambersart (Nord), 1 ; à Fresnes (Nord), 2 ; à Hondschoote (Nord), 3 ; à Tugny-et-Pont (Aisne), 2 ; à Le Quesnel (Somme), 2 ; à Monon (Nièvre), 2 ; à Châteauneuf (Eure-et-Loir), 2.

3. *La Colline inspirée*, p. 44-46. M. Barrès a relevé dans les papiers des Baillard un trafic d'honoraires de messes, dont l'évêché de Nancy n'a pas eu connaissance ; il n'en est pas question dans les longs démêlés des trois frères.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

décrivit longuement la maladie et les soins qu'il donna à la malade. Sa déposition, d'ordre technique, contient des détails circonstanciés sur la maladie horrible et répugnante dont souffrit sœur Léopold. La conclusion du tribunal n'affirme ni ne nie le caractère miraculeux de la guérison; elle résume seulement les faits. Dans ces conditions, l'évêque n'avait pas à constater officiellement un miracle qui n'était pas suffisamment prouvé. Il n'y a donc pas eu, comme le dit M. Barrès, « accord de l'Église et de la libre-pensée contre les Baillard. » Jusqu'alors l'Église ne les avait pas blâmés, et leur évêque s'était borné à demander le compte de leur gestion des aumônes publiques. Des nuages ne s'amassaient donc pas encore des deux côtés de l'horizon (p. 46) et il n'y avait pas « une terrible coalition » des supérieurs hiérarchiques avec les libéraux (p. 44). J'ignore ce que pensaient les libéraux; « l'évêque concordataire » n'avait à goûter peu ou prou une « religion locale » qui n'existait pas encore à Sion.

M. Barrès est plus près de la vérité quand il dit, quelques pages plus loin (p. 46-47), que « l'évêque, inquiet des bruits qui couraient sur les folles dépenses, les charges et les expédients des trois prêtres, voulut s'immiscer dans leurs affaires. » Les bruits, en effet, devenaient de plus en plus alarmants. Un fait, que rapporte Quirin[1], prouve qu'ils étaient fondés. Pendant qu'il était en Irlande, donc en 1845, Quirin apprit que François, qui était parti se mettre à la tête de la maison de Sainte-Odile, avait loué le petit domaine de Niedermünster[2], ancienne abbaye fondée par sainte Odile, sans grande valeur, mais qu'il loua tout de même 2 000 francs. Quirin irrité s'entremit en vain pour faire résilier le contrat : ni son frère ni les propriétaires n'y consentirent. Par suite, François dut faire des dettes assez considérables. Aussi Quirin, avant de partir pour l'Amérique, prit pour son fondé de pouvoirs M. Mêlé, curé de Vandeléville, « homme éclairé, ferme et très judicieux. »

Par l'accumulation de bâtiments et de terres, achetés

1. *Histoire des trois frères*, p. 18-19.
2. Cf. N. Schir, *Le guide du pèlerin au Mont-Saint-Odile*, 1856, p. 120-125.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et payés en partie par les aumônes de la charité publique, les trois frères étaient devenus électeurs censitaires à 200 francs de contribution. Il était à craindre qu'ils ne regardassent ces propriétés comme leurs biens personnels et qu'ils n'en disposassent en faveur de leurs héritiers naturels. D'autre part, ils avaient des dettes considérables qu'ils ne pouvaient payer, et François en contractait imprudemment de nouvelles. Justement préoccupé du temporel de l'Institut des frères, qu'il regardait comme une œuvre diocésaine, et voulant assurer son avenir[1], le conseil épiscopal de Nancy décida, le 31 décembre 1845, de refuser aux Baillard de nouvelles recommandations pour continuer leurs quêtes, s'ils ne s'engageaient à déclarer que toutes les acquisitions qu'ils avaient faites appartenaient à la congrégation des frères[2], à présenter chaque année leurs comptes à une commission désignée par l'évêché, enfin à ne plus rien acquérir sans autorisation, tant qu'ils n'auraient pas comblé leur déficit. Le 2 janvier 1846, Léopold répondit qu'il regardait comme injurieuses les conditions qui lui étaient posées. Le 7 janvier, par une nouvelle décision, le conseil épiscopal insista sur l'engagement à rendre des comptes annuels. Une déclaration collective, dont la formule avait été préparée par l'évêché, fut soumise à la signature des trois frères. Léopold écrivit alors un long mémoire, dans lequel il revendiquait ses droits comme fondateur et supérieur comptable d'une association, qui était son œuvre. Il ne pouvait donc céder à l'évêché l'administration pure et simple de son temporel sans garantie ou promesse de dédommagement. Il ne voulait pas s'exposer à pouvoir être congédié de sa charge, au gré de l'évêque, et enfin il prétendait avoir besoin de toute sa liberté d'action pour être en mesure de payer les dettes, promettant seulement de donner les propriétés quand le passif serait soldé. Au conseil épiscopal du

1. Il faut bien remarquer que l'évêché de Nancy ne s'occupa que de l'Institut des frères. Le pensionnat n'existait plus ; la communauté des sœurs de Saxon n'était pas reconnue, et dans tous les démêlés, il n'en est jamais question.

2. Leurs biens patrimoniaux, qui avaient une valeur de 25 à 30 000 francs, leur étaient naturellement laissés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

28 janvier, François Baillard promit de signer la déclaration collective que l'évêché avait proposée et d'engager ses frères à la signer avec lui. Il était entendu que la déclaration ne reconnaîtrait à l'évêché aucun droit d'exclure les Baillard de leur œuvre. Les deux frères s'obstinèrent dans leur refus de signer.

Le 4 février, le conseil épiscopal maintient ses décisions précédentes. Le 17 du même mois, Léopold propose par lettre une transaction. En toutes ces négociations, Mgr Menjaud garde une attitude passive. La question fut délaissée pendant quelques mois. On attendait de la réflexion la soumission aux conditions imposées. On fut déçu dans cette espérance. Le 7 septembre, Léopold lut au conseil épiscopal un mémoire, qui exposait un plan d'ensemble pour tirer l'œuvre d'embarras. Mgr Menjaud demanda le temps de la réflexion pour y répondre. Il fut décidé qu'un membre du conseil ferait un rapport sur ce mémoire. Un ultimatum, rédigé par M. Delalle, invitait Léopold à se rendre au conseil épiscopal, le 30 septembre[1]. Il ne s'y rendit pas et il n'envoya sa réponse que le 29 janvier 1847, avec celle de ses frères[2]. Tous trois refusaient d'accepter les conditions que l'évêché leur imposait. Le conseil épiscopal n'avait pas attendu cette date tardive pour prendre des résolutions définitives. Le 23 décembre 1846 et le 7 janvier 1847, il se résolut à passer aux actes, les négociations ayant trop longtemps duré. Il écrivit d'abord une lettre à l'évêque de Montauban au sujet des quêtes que l'on faisait dans son diocèse pour l'établissement de Sion-Vaudémont. Le 23 mars 1847, M. Masson, secrétaire de l'évêché, refusait de soutenir Léopold contre le préfet de la Meurthe qui exigeait la rentrée des frères dans le département pour leur assurer la dispense du service militaire. Le lendemain, le conseil

1. Il est reproduit dans la *Lettre de Mgr l'évêque de Nancy et de Toul aux archevêques et évêques concernant les affaires de la congrégation des Frères de la Doctrine chrétienne dits Frères de Sion-Vaudémont*, du 27 novembre 1847, p. 7-8.

2. Celle de Quirin venait du comté de Limerich en Irlande, où son métier de quêteur l'avait conduit, et elle était datée du 18 octobre 1846. Celle de François, datée de Sainte-Odile, le 15 octobre 1846, contenait de regrettables violences de langage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

épiscopal refusait de son côté une lettre de recommandation à Quirin qui se disposait à passer d'Irlande aux États-Unis d'Amérique. Le 28 avril suivant, il approuva le refus, qu'un vicaire général avait fait, de légaliser la signature de Léopold sur la lettre d'obédience des deux frères, Chrétien Thomassin et Jean-Marie Weittmann[1], qui partaient avec Quirin pour l'Amérique. Le 1er mai, il communiqua à Léopold la décision définitive prise à son sujet : il cessera d'être directeur de l'établissement de Sion, le 1er octobre suivant. Dès lors, toute correspondance entre l'évêché et lui fut interrompue : on lui envoya simplement un avis officieux de se soumettre.

Léopold comprit alors qu'il n'avait plus rien à espérer de l'évêché de Nancy, et comme il voulait, malgré tout, rester à la tête de son établissement de Sion, il recourut à Rome, par l'intermédiaire du nonce, pour faire autoriser sa congrégation de frères et la soustraire ainsi à la juridiction épiscopale. Le 7 septembre, il prévint Mgr Menjaud de ce recours. Le 1er octobre, date assignée à la cessation des fonctions de supérieur, un vicaire général se rendit à Sion pour signifier à Léopold sa révocation. Par une prétention vraiment exorbitante, le supérieur révoqué se réclama de l'inamovibilité de sa charge et il en exposa les raisons dans une protestation qu'il fit alors. Il s'assimilait aux supérieurs des autres congrégations de frères établies en France, qui étaient nommés à vie. Il se prévalait de son titre de fondateur de l'association des Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy, qui était une association interdiocésaine. Le 6 octobre, une ordonnance épiscopale, s'appuyant sur l'article 1er des statuts approuvés en 1822, lui enleva sa dignité et ses fonctions de supérieur de la congrégation des frères et lui donna comme successeur le vicaire général Gridel. Celui-ci, dès 1846,

1. Ce frère tint école en Amérique, d'abord à Albany, puis à Sainte-Marie (Pensylvanie). Tandis que les deux autres frères, envoyés plus tard de Sion, devinrent instituteurs laïques, le frère Jean-Marie fut fidèle à sa vocation de frère instituteur, tint école et forma même un noviciat, qui existait encore lors de la guerre de 1861 et 1863. A cette époque, il mourut d'épuisement et de fatigue, et sa petite communauté disparut, faute de supérieur et de ressources. *Histoire des trois frères*, p. 28.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait pensé à transférer à Vézelise, dans l'ancien couvent des Capucins, les frères de Sion. Nommé supérieur général de la congrégation, il parla de son projet à dom Fréchard, qui céda sa maison, à condition d'y être logé et entretenu jusqu'à sa mort[1]. Mgr Menjaud écrivit aux Frères de la Doctrine chrétienne une circulaire imprimée et non datée pour annoncer le changement de supérieur et la nomination de M. Gridel. Il y faisait appel à leur piété et à leur bon esprit ; il leur demandait de se soumettre aux mesures prises et il leur apprenait que la maison donnée par dom Fréchard à la congrégation servirait désormais de maison-mère. Le 15 octobre, M. Gridel annonçait lui-même aux frères, répandus dans divers diocèses, sa nomination, entrait en rapport avec eux et leur demandait des renseignements sur leurs écoles. Il ajoutait que les quêtes faites par les Baillard devraient cesser et que ces messieurs n'avaient plus qu'à rendre compte de leur gestion antérieure.

Cependant Léopold n'accepta pas sa destitution, malgré les conseils de Rohrbacher. Le 17 octobre, il adressa à Mgr Menjaud une protestation, fondée sur quinze raisons. Le 20 du même mois, il écrivit aux frères pour leur tracer leur conduite, en attendant que le différend avec l'évêché fût terminé. Il leur recommandait la patience, la résignation, une grande réserve, la prière et la confiance, tandis que lui-même combattrait par tous les moyens dont il croirait pouvoir légitimement user. Léopold communiqua cette lettre à Mgr Menjaud. Le 24 novembre, l'Académie de Nancy demandait des renseignements sur la situation militaire des frères, placés dans les écoles. M. Gridel adressa la lettre du recteur à Léopold. Celui-ci était à Paris pour ses affaires. Il transmit la demande à son frère François, qui envoya les renseignements demandés. Ils n'étaient pas encore parvenus à l'évêché, quand, le 27 novembre, Mgr Menjaud écrivit sa lettre aux archevêques et aux évêques de France sur les affaires de Sion. Il y exposait les faits précédemment racontés et se plaignait de l'obstination de Léopold à refuser de donner sur les membres de la congrégation les

1. P. Marton, *Notice biographique sur dom Fréchard*, p. 102.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

renseignements nécessaires à leur dispense du service militaire. Léopold, de son côté, adressa aux archevêques et aux évêques de France une *Réponse* à la lettre de Mgr Menjaud, de Paris où il était, le 30 novembre 1847. Il se propose d'y redresser l'opinion publique faussée contre lui et de se défendre contre les reproches de son évêque. Il présente les faits à son point de vue, manifeste clairement ses intentions secrètes de s'opposer toujours à ce que son œuvre *personnelle* devienne une œuvre *diocésaine*[1]. Cette *Réponse* fut réfutée par l'abbé Gridel dans une *Circulaire adressée aux Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy*, le 30 janvier 1848. Il y annonce que l'interdit a été porté contre Léopold et François Baillard, sauf pour la célébration de la messe, ajoutant que celle-ci leur sera interdite le 1er mars, s'ils ne se sont pas soumis. De Paris, Léopold adressait aux frères, le 20 février, une *Réponse* à cette circulaire. Il y reproduisait les deux lettres qu'il avait écrites à Mgr Menjaud, le 8 et le 11 du même mois, dans lesquelles il se soumettait purement et simplement et se séparait de sa congrégation. Il cessait désormais toute relation avec eux, en leur adressant des paroles d'affection.

Le conflit sur la congrégation des frères était donc enfin terminé. Au printemps de 1847, 46 religieux de l'Institut de Sion-Vaudémont, dont 40 profès, mis à la tête des écoles dans divers départements, et 6 novices, acceptèrent de s'affilier à la maison-mère de Vézelise; les autres abandonnèrent la vie religieuse et rentrèrent dans le monde. On envoya les novices dans leurs familles jusqu'au mois de novembre. On organisa la maison : M. Gridel demeura supérieur ecclésiastique; on nomma provisoirement frère directeur le frère Chrétien, ancien maître des novices à Sion, qui était alors en Amérique avec Quirin[2] et dont l'intelligence, la fermeté et les vertus

1. Il y déclare qu'il avait formé 130 frères, dont 50 étaient placés dans 22 établissements.

2. Il avait été instituteur à Buffalo d'abord, avec deux autres frères, venus plus tard de Sion, puis au village de Sainte-Marie, dans le diocèse de Pittsburg et l'État de Pensylvanie. Il quitta l'Amérique avec Quirin au mois de juillet 1848. Voir *Histoire des trois frères*, p. 22-28. Nicolas-Victor Thomassin était né à Battigny en 1819; il avait été envoyé à Sion par M. Robin. Il fut directeur général de la congrégation de 1846 à 1860. Il est mort à Nancy à la maison-mère en 1899.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

religieuses exercèrent une heureuse influence sur la congrégation. L'abbé Gondrexon, à qui dom Fréchard vendit ses biens, fut supérieur local[1]. La maison fut ouverte au mois de novembre 1848[2] et la congrégation, redevenue diocésaine, continua son œuvre d'instruction et d'éducation, sous la direction des évêques de Nancy, jusqu'à la funeste loi de 1901 contre les congrégations. A cette époque néfaste, elle fut dissoute, après avoir obtenu de beaux succès dans ses pensionnats et fait du bien dans ses écoles[3].

Les Baillard cependant demeuraient à Sion et restaient chargés de la paroisse et du pèlerinage. Mgr Menjaud leur avait retiré l'Institut des frères, mais il leur avait laissé leurs biens, dont ils avaient refusé de se déposséder, et aussi leurs dettes. Quirin était revenu d'Amérique au mois d'août 1848. Les créanciers réclamèrent le remboursement immédiat des sommes qui leur étaient dues, ou bien, comme Mlle Lhuillier de Forcelles, mirent hypothèque sur les propriétés de leurs débiteurs[4]. Les trois frères, n'ayant pu se procurer les ressources nécessaires, durent penser à liquider leur situation. Ils espéraient qu'après avoir payé leurs dettes, il leur resterait encore une réserve considérable. Malheureusement pour eux, la Révolution de 1848 diminua la valeur des biens-fonds, et surtout celle des maisons conventuelles. Leurs immeubles furent saisis et vendus par licitation judiciaire. Ils vendirent d'abord l'important mobilier de la maison de Sion, celui de Saxon et tout le train de culture de la ferme. Des affiches annoncèrent ensuite la mise en vente de la ferme et de la maison de Saxon, de la maison de Sion et de ses dépendances, enfin du domaine de Sainte-Odile. Comme

1. P. Marton, *Notice biographique sur dom Fréchard*, p. 102, 106. A cette date, M. Gondrexon était principal du collège de Blâmont. Il fut nommé curé d'Ognéville et chargé de la direction spirituelle de la maison de Vézelise. Il est mort le 5 avril 1884. Voir la *Semaine religieuse de la Lorraine*, 1884, p. 291-292.

2. Voir la lettre de Mgr Menjaud, en date du 5 octobre 1848, et une lettre de M. Gridel aux curés du diocèse, du 8 décembre suivant.

3. La maison-mère fut transportée à Nancy, sous le pontificat de Mgr Lavigerie.

4. Le 13 octobre 1848, Léopold souscrivait des obligations, variant de 400 à 2 000 francs, à huit sœurs de la maison de Saxon, en leur donnant hypothèque sur ses biens.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les temps étaient mauvais, les Baillard demandèrent plusieurs fois au tribunal des délais, qu'ils obtinrent, espérant que les bâtiments et les terres reprendraient de la valeur. La ferme, les terres et le couvent des sœurs de Saxon furent vendus les premiers pour la somme de 85 000 francs, alors qu'ils en valaient plus de 100 000. On voulut vendre par lots les bâtiments de Sion; il ne se présenta pas d'amateurs. Le notaire proposa alors aux cinq sœurs, qui étaient demeurées à Sion comme cuisinières [1], de les acheter avec le jardin et les terres du plateau pour 18 000 francs. C'était dans les premiers mois de 1849. Les Baillard purent y demeurer avec elles et avec deux frères travailleurs, qui leur étaient restés fidèles.

La mise en vente du domaine de Sainte-Odile provoqua un scandale et mit de nouveau les trois frères aux prises avec l'autorité diocésaine. L'avoué, qui poursuivait la vente des immeubles, annonçait, par voie d'affiches, de connivence avec eux, a-t-il affirmé, que les reliques de la patronne de l'Alsace, la châsse qui les contient et les revenus du pèlerinage étaient à vendre avec l'église, le couvent et les terres. Dès le 1er février 1849, l'évêque de Strasbourg, Mgr Raess, envoya aux curés de son diocèse une protestation énergique et il jeta l'interdit sur l'église du pèlerinage. Le 20 février, les trois frères lui adressèrent une supplique dans laquelle ils disaient que les affiches avaient été faites sans leur participation et ils demandaient la levée de l'interdit. Leur requête resta sans effet, et une seconde lettre, envoyée le 2 mars, qui contenait de nouveaux arguments, n'eut pas plus de succès. Ils firent

1. La communauté des sœurs de Saxon s'était donc dissoute d'elle-même, au plus tard, en 1849, à la vente de sa maison, et les sœurs s'étaient dispersées. Deux d'entre elles, sœur Françoise (Françoise Mathis) et sœur Saint-Sulpice (Antoinette-Marie-Geneviève Mathis), revinrent à Favières dans leur famille. Elles avaient été des sœurs quêteuses déjà avant de monter à Saxon. Munie de son brevet, sœur Saint-Sulpice demanda une place d'institutrice et fut envoyée à Moussey, auprès d'Avricourt. Elle n'y resta qu'un an, parce que sa santé était chancelante. Elle vécut avec sa sœur à Favières. Après la mort de leurs parents, elles cultivaient leurs terres, tout en continuant à porter leur costume religieux, dont je les ai vues revêtues. Elles étaient très pieuses et fréquentaient tous les offices de la paroisse. Sœur Françoise est morte au mois de mars 1877 et sœur Saint-Sulpice au mois d'octobre 1897, chez sa nièce, Mlle Félicité Mathis (communication de M. Lap, curé de Favières).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

annoncer la même chose en plusieurs journaux de Paris[1] et d'Alsace et se pourvurent auprès de l'avoué, qui fit imprimer de nouvelles affiches, où il n'était plus question des reliques de sainte Odile. L'évêque de Strasbourg avait envoyé son ordonnance à l'évêché de Nancy, en manifestant le désir qu'elle fût répandue dans le diocèse. Les vicaires généraux Delalle et Gridel la firent imprimer et l'adressèrent sans commentaires aux curés dans le mandement de carême [2]. En remplissant ce pénible devoir, ils se réservaient de demander des explications aux propriétaires. De Sion-Vaudémont, le 1er avril, Léopold lança une *Justification consciencieuse de MM. Baillard par rapport à l'interdit de Sainte-Odile*, dans laquelle il protestait de son innocence et niait toute participation à la rédaction des affiches de vente. Le 24 avril, paraissait une *Réponse de M. Delalle, vicaire général de Nancy, à la Justification consciencieuse de Léopold Baillard.* Elle reproduisait une lettre de l'avoué, S. Contal, qui déclarait la connivence des trois frères dans la rédaction de la première affiche. Il n'avait corrigé le texte de l'annonce sur la seconde affiche que sur la demande de M. Delalle. D'autre part, le vicaire général accusait Léopold d'avoir vendu à un marchand de Nancy, avec leurs authentiques, deux reliques de la vraie croix, qui étaient conservées à Sion. Deux jours après, Léopold publiait la *Défense de la Justification consciencieuse de MM. Baillard contre la réponse de M. Delalle, vicaire général de Nancy.* Il déclarait qu'il n'avait pas vendu les reliques de la croix, mais seulement leurs reliquaires, et il vantait de nouveau ses œuvres antérieures. La lutte continuait donc ainsi publiquement, et à coups de libelles.

A la même date, Léopold briguait le mandat de député. De Sion-Vaudémont, le 7 avril 1849, il envoyait une adresse *Aux électeurs du département de la Meurthe*[3] et il

1. Notamment dans *l'Ami de la religion*, n° 4740, du 24 février 1849, t. CXL, p. 517, qui avait annoncé l'interdit, n° 2733, du 6 février précédent, p. 359.

2. Vers le même temps, l'évêché adressait aux Baillard la défense, sous peine d'interdit *ipso facto* après huitaine, de laisser porter plus longtemps l'habit religieux aux deux anciens frères qui étaient demeurés avec eux.

3. On y lit que la belle boiserie du chœur de la chartreuse de Bosserville, estimée 24 000 francs, est un don des Baillard fait sur la demande des vicaires généraux de Nancy au nom de tout le clergé du diocèse, quand cette chartreuse fut ouverte.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

traçait son programme politique. Le 21 du même mois, il publiait des *Réflexions envoyées aux comités électoraux de Nancy avant la formation des listes et dont l'insertion au journal a été refusée par l'Espérance.* Ce journal catholique ne patronnait donc pas la candidature de Léopold. En post-scriptum, ce dernier ajoutait qu'à la date du 28 avril il avait reçu de différentes parties du département de nombreuses preuves écrites de sympathie. François et Quirin firent quelques courses, surtout chez les curés, pour faire valoir la cause de leur frère. Léopold ne fut pas élu le 13 mai, quoiqu'il obtînt un assez grand nombre de voix, surtout dans la partie allemande du diocèse et dans les communes où il avait placé des frères. Il prétendit que l'évêché de Nancy avait chargé les doyens de recommander aux curés de combattre en secret sa candidature.

Quelques mois plus tard, vaincu dans la lutte, et sans ressources matérielles, il fit à Mgr Menjaud sa soumission complète. Dans une lettre du 15 juillet 1849, il reconnut ses torts envers son évêque et son manque d'égards dans sa *Justification consciencieuse.* Ses frères se joignaient à lui et demandaient la publicité de sa lettre [1]. Le 30 du même mois, Mgr Menjaud adressait à son clergé une *Circulaire*, qui ne devait pas être lue en chaire, *à l'occasion de l'acte de soumission fait par M. Léopold Baillard.* Il publiait sa lettre, et c'est avec joie qu'il lui donnait la publicité demandée [2]. Le conseil épiscopal, pour toute sanction, imposa à Léopold Baillard une retraite de huit jours à la chartreuse de Bosserville. C'est là malheureusement que le prêtre, blessé dans son orgueil, a trouvé un aliment nouveau à son mysticisme aventureux, en apprenant à connaître les erreurs de Vintras, qu'il allait embrasser avec une conviction indéracinable.

(La fin prochainement.) E. MANGENOT.

1. *L'Ami de la religion*, n° 4813, du 14 août 1849, t. CXLII, p. 419, félicitait l'abbé Baillard de sa « courageuse soumission ».

2. C'est ce que M. Barrès appelle l'*Alleluia* du « prélat vainqueur ». *La Colline inspirée*, p. 51.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES PAROISSES RURALES
D'UN DIOCÈSE DE SAVOIE AU XVII^E SIÈCLE[1]

L'ARCHEVÊCHÉ DE TARENTAISE

X. LES BÉNÉFICES-CURES

Chaque église paroissiale a ses biens et revenus, dont le noyau a été constitué, dans des conditions dont le souvenir s'est perdu, par son fondateur, c'est-à-dire presque toujours par l'archevêque, qui l'a dotée en lui assignant une part des terres et des droits qu'avait possédés en bloc le diocèse, à l'origine seul propriétaire ecclésiastique. Ce démembrement est devenu définitif, l'administration et la jouissance des biens alloués à l'église ont passé au prêtre qui la dessert, et qui les possède à titre de bénéfice[2] avec toutes les prérogatives d'un usufruitier, conjointement avec ceux qu'ont ajoutés aux premiers les donations postérieures faites par les fidèles. Hors qu'il ne peut rien aliéner sans l'autorisation de l'archevêque, auquel il paye d'autre part, tous les cinq ans, la décime de ses revenus[3], il ne lui doit aucun compte de la gestion et de l'emploi qu'il fait des fonds et produits de son bénéfice. Il serait, de certaine façon, moins indépendant à l'égard de ses paroissiens, qui prennent parfois, à son entrée en possession, inventaire notarié des biens meubles et immeubles de la mense paroissiale[4], ou en retirent les titres de propriété dans leurs archives communales, ou, comme à Cevins, aux visites de 1653, se plaignent qu'un

1. Voir la *Revue*, mars 1913, p. 113.
2. On sait que, suivant la définition de Fleury, « un bénéfice est un office ecclésiastique auquel est joint un certain revenu qui n'en peut être séparé. »
3. *Acta Tarentasiensis Ecclesiæ*, p. 112, 160.
4. Mâcot, GG 9.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

curé, qui n'est plus en fonctions, ait démoli une grange de l'église pour en rebâtir une autre moins bonne, et l'archevêque convoque les parties à son tribunal[1]. Le droit qu'ont ici les paroissiens ou la commune est d'ailleurs fondé seulement sur le préjudice que leur causerait une dépréciation grave du bénéfice, en leur imposant des charges. C'est ce motif, nous l'avons dit, qu'on oppose aux érections de paroisses nouvelles, et pourtant, s'il s'en fait, l'église qu'on fonde doit être dotée sans rien distraire du patrimoine de l'ancienne, dont le droit de propriété est tenu pour inviolable. Ce patrimoine est du reste, nous allons le voir, composé très diversement, et sans qu'aucune égalité existe sur ce point entre les paroisses, au hasard des plus-values ou des pertes produites par le temps sur la dotation primitive, et des donations postérieures dont l'importance varie beaucoup.

Les éléments qui peuvent constituer un bénéfice-cure, et dont nous allons étudier la nature, sont au nombre de cinq : les biens-fonds, les censes, les droits féodaux, le paroissinage et la dîme. Il n'y a que deux églises qui n'aient pas de biens-fonds, et ce sont les plus récemment créées : l'une, celle de Planay, fondée en 1633, a été dotée par les habitants, la commune ayant promis, devant notaire, de payer au curé une rente annuelle en blé, vin et argent ; l'autre, celle de La Val, fondée en 1637, est dans la même situation, hors que le revenu que les habitants se sont engagés à lui faire est payé, non en bloc par la commune, mais en détail par chaque famille[2]. Ces deux paroisses mises à part, avec les six paroisses du chapitre et les quatre prieurés, il reste soixante-quatre paroisses, dont toutes ont des terres ; une seule[3] n'a pas d'autre revenu et, par contre, les cinq éléments que nous avons indiqués figurent pour trois d'entre elles dans la constitution du bénéfice. Le plus grand nombre, comme on voit, possèdent, outre leurs terres, les uns ou les autres de ces éléments, et si on les groupe entre elles de ce point de vue,

1. Arch. de la Savoie, *Visites*.
2. Arch. de la Savoie, *Visites*.
3. L'Hôpital.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

on arrive à distinguer jusqu'à onze catégories. Il suffira de dire que, des soixante-trois paroisses que nous avons retenues, quinze ont des droits féodaux, vingt-sept ont des cens, quarante-trois ont des dîmes et soixante ont un droit de paroissinage[1].

§ 1. *Les biens-fonds.* — Les terres d'églises payent la taille, au XVII^e siècle, comme celles de tous les contribuables, si elles ne font pas partie de ce qu'on appelle l'ancien patrimoine de l'Église, c'est-à-dire si elles ont été acquises postérieurement à l'édit du 27 mars 1584, qui régla cette question, et que confirma celui de 1728. Des états, dressés à cette dernière époque, permettent de voir quelles églises accrurent leur patrimoine foncier entre ces deux dates, ou à peu près au cours du XVII^e siècle, et l'on constate ainsi que ce cas fut celui d'environ les trois quarts, où des acquisitions furent donc faites en ce temps-là, provenant de donations ou d'achats réalisés par des curés bons administrateurs. Toutefois, ces acquisitions sont ordinairement insignifiantes[2], et comme, d'autre part, toutes les paroisses, sauf une[3], ont des terres d'ancien patrimoine, il suit que le gros de ces patrimoines fonciers s'est constitué avant 1584 et, pour la plus grande partie, à une époque immémoriale, dans des conditions que nous n'avons pas à définir.

Un fait qui n'est pas propre à les éclaircir, c'est que quantité d'églises sont propriétaires sur le territoire des paroisses voisines. Il y a ainsi, à Bellecombe, des biens d'ancien patrimoine qui appartiennent à la cure du lieu et aux cures d'Aigueblanche, de Saint-Oyen, de Moûtiers, et il y a beaucoup d'autres exemples. Ce cas, toutefois, n'est pas le plus ordinaire, mais il est plus rare encore que le domaine ecclésiastique forme un tout contigu au presbytère. S'il y a des parcelles y attenantes, les Visites le signalent et montrent qu'en général elles ne constituent

1. Arch. de la Savoie, *Visites*.

2. L'une des paroisses qui acquièrent le plus de terres, pendant cette période, est celle de Longefoy, avec trente-huit parcelles de champs et prés, dont le revenu net total est estimé au cadastre à 15 livres, 6 sols, 5 deniers.

3. Hauteluce.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'une petite partie du patrimoine, composé de parcelles disséminées aux quatre coins du pays, et semblable en cela à celui des particuliers, chacun voulant avoir, autant que possible, ses champs, vignes et prés dans les terrains les plus favorables à ces cultures. Le bénéfice de Beaufort, au milieu du siècle, n'a que des prés, et il n'y a que des champs et des vignes à Feissons-sous-Briançon, mais à Notre-Dame de Briançon, il y a champs, vignes, prairies et bois, et si ce dernier article est rare, les bois étant en général biens communaux[1], les domaines types comprennent tous des terres et des prés, avec un peu de vigne, hors les quelques paroisses où le climat la proscrit absolument. Les Visites donnent l'énumération des diverses espèces de fonds et leurs contenances respectives[2], indiquent si une partie, récemment acquise, est assujettie à payer la taille[3]; elles se dispensent toujours d'évaluer en argent le revenu des vignes, très petites, qui sont en général louées à moitié et dont le produit est incertain, outre qu'il ne peut guère dépasser la consommation de la cure. Pour les champs, leur rendement est parfois évalué en blé et argent, quand il y a de longs baux sur ces bases, mais plus souvent en blé seulement, car c'est ainsi que le curé le perçoit, qu'il exploite ou qu'il afferme[4], et à Longefoy, par exemple, le revenu des 24 seiterées de terre est fixé à 26 setiers de seigle, et celui des 24 seiterées de blé, par contre, à 50 florins, l'usage étant de louer les prés pour de l'argent. Ces produits varient naturellement, mais surtout l'importance du domaine foncier, qui — pour citer deux extrêmes — là où, comme à Hauteluce, il s'est constitué tardivement, ne comprend en 1728 que deux champs conte-

1. Et le curé jouit, en général, mais non partout, en raison de sa fonction, du droit de profiter des biens communaux comme les autres habitants.

2. Avec un ordre parfois, aux propriétaires contigus, de convenir avec le curé d'un arbitre qui bornera les biens.

3. A Saint-Laurent, où la commune vient de donner au curé un petit champ pour qu'il célèbre tous les mois dans deux chapelles de hameaux, elle s'est engagée à en payer la taille.

4. Le curé de Montgirod (GG 1), en 1691, et ce cas est typique, afferme sa vigne à moitié, partie de ses champs pour du blé, et de ses prés pour de l'argent, et moyennant que le preneur cultivera en outre les autres biens que le bailleur « tient à sa main ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nant en tous 88 ares 44, et inscrits au cadastre pour un revenu net de 21 livres et demie, tandis que, à la même époque, aux Allues et d'ancien patrimoine, la cure possède, outre deux granges et une maison, vingt-neuf parcelles de champ d'une contenance totale de 207 ares, trente-huit parcelles de prés et pâturages d'une contenance de 557 ares, onze parcelles de broussailles et pierrailles contenant 10 ares, un verger et un jardin contenant 22 ares, un chenevier en contenant un, et 69 ares et demi de vigne, le tout d'un revenu net total évalué[1] à 137 livres 12 sols, déduction faite, comme toujours, des frais de culture et de semence, mais non des frais d'exploitation générale et d'entretien des bâtiments.

§ 2. *Les censes.* — Les « censes », ou rentes, sont les unes foncières — c'est-à-dire payables, soit en argent et soit plus souvent en nature, sur le produit d'un fonds que cette servitude grève, en général, pour un temps indéfini, jusqu'à ce qu'il plaise au possesseur de cette terre de se libérer — et les autres, dites ordinairement rentes constituées, toujours payables en argent, sont une charge personnelle pour le débiteur, en dépit de l'hypothèque générale qu'il a donnée sur ses biens[2]. Toutes ces censes ont une même origine, en ce qu'elles rémunèrent un capital primitivement prêté au débiteur, et, dans le second cas surtout, rien ne les distingue de notre prêt à intérêt. Aussi, l'autorité ecclésiastique, qui n'a pas oublié ses méfiances à l'égard de ce contrat, encourage-t-elle peu les curés à acquérir des censes, et les *Acta...*, qui règlent très longuement ce sujet, défendent d'en créer, de peur d'usure, autrement que sur des gages immeubles, productifs de revenus, *et nominatim certis finibus designata*[3].

1. Non comprises 25 livres et demie pour les vignes, qui ne sont pas sur le territoire des Allues ; quant à cette commune, il s'y trouve, au total, 34 447 parcelles, 9 113 hectares et 27 583 livres de revenu net.

2. Le curé de Mâcot (GG 9), en 1671, se fait autoriser par l'archevêque à transformer des censes de la première espèce contre des censes de la seconde, les terres qui servaient de gages à diverses petites rentes s'étant fragmentées excessivement.

3. *Acta... Tarentasiensis Ecclesiæ*, p. 118.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce placement étant d'ailleurs l'emploi le plus facile, et souvent le seul possible, des capitaux donnés, qui tendent de plus en plus à remplacer les anciennes fondations en terres, on en use donc dans des formes autant que possible immobilières ; et c'est avec toutes les clauses d'une vente de fonds que, par exemple, à Peisey, on vend au curé la cense annuelle et perpétuelle de 50 florins, pour 1 000 florins, en se réservant la faculté de se racheter en remboursant ce prix[1]. La cure de Granier a aussi des censes, et son cas est typique : les unes, en effet, proviennent d'un legs qui lui a été jadis fait en terres, lesquelles ont dû être vendues et l'argent placé en obligations sur divers particuliers ; et les autres lui ont été léguées telles quelles par des bienfaiteurs qui n'ont pas voulu contraindre leurs héritiers à aliéner le capital. Les censes de ce genre, autorisées sans restriction par les *Acta*[2]..., sont les plus fréquentes, et beaucoup de bénéfices en ont, par très petites sommes, de 2 ou 3 florins, ou moins encore, payables par différents débiteurs, et nulle part le produit n'en dépasse, au milieu du siècle, les 80 florins qu'on trouve à Beaufort, où il y a peu de biens-fonds. Ce revenu augmente dans la suite, un peu partout, grâce aux nouvelles fondations qui s'inscrivent presque toutes à ce chapitre.

§ 3. *Droits féodaux.* — Certaines églises en possèdent, en vertu de donations, achats ou échanges, et c'est aussi l'un des restes de cette époque de confusion qui a précédé le XIIe siècle et qui a mis, d'autre part, des seigneurs laïcs en possession de quelques dîmes. Ces droits sont assis sur des terres qui sont souvent situées hors de la paroisse[3], et partout la perception en est onéreuse et difficile. Il faut faire dresser, à grands frais, par des « commissaires receveurs et rénovateurs des extentes et reconnaissances, » des cottets, rôles, répertoires, mémoires et terriers, et à Saint-Sigismond, par exemple, où les

1. Arch. dép., C 730. Ce taux de 5 0/0, qu'on dépasse en temps de guerre est usuel au XVIIe siècle.

2. Page 265.

3. Une rente féodale appartient par moitié indivisément aux églises de Mâcot et d'Aime (GG 21), qui ne paraissent pas avoir jamais été unies.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

archives contiennent encore une partie de ce fatras[1], ces droits montaient en tout à 32 florins et 8 cartes de blé [2]. Aussi touve-t-on parfois que le jeu n'en vaut pas la chandelle, et préfère-t-on tout abandonner[3], comme à Celliers, où les Visites mentionnent la perte de droits féodaux reconnus encore au XVI^e^ siècle[4]. Leur produit, d'ailleurs, est partout, sauf à Aime, où il atteint 100 florins[5], minime et même inférieur, pour le tout, à 10 cartes de blé.[6]

§ 4. *Paroissinage.* — C'est le seul droit, sur les cinq éléments dont un bénéfice peut se constituer, qui ne puisse appartenir qu'au curé, et qui lui appartienne presque partout, comme nous avons vu plus haut[7] ; il est le seul aussi, tellement il est propre aux fonctions curiales, que le titulaire d'une église perde dans le hameau qui vient à être érigé en paroisse nouvelle, car il y conserve tout, même la dîme, mais il n'y perçoit plus le paroissinage[8], redevance due par les paroissiens, disent les *Acta...*, *ratione domicilii ac sacramentorum quæ eis administrantur* [9]. Ce principe n'empêche pas la coutume, qui en exempte entièrement un petit nombre de paroisses, d'en décharger, sans motifs connus, l'un des hameaux d'une paroisse[10] où les autres le payent. Il y a d'autre part, dans beaucoup de communes, une partie des habitants qui émigrent

1. Saint-Sigismond, GG 5 à 14.
2. *Visites.* A l'affranchissement général des droits féodaux, réglé par l'édit de 1771, ces droits furent rachetés par 320 livres que la commune paya à la cure.
3. Le curé de Mâcot affranchissait, avec l'autorisation archiépiscopale, une partie des terres de son fief, et employait le produit, en 1682, à acheter un champ (GG 9).
4. A l'affranchissement général mentionné note 2, on constata que plusieurs curés, qui jouissaient de droits féodaux au XVII^e^ siècle, les avaient perdus depuis par prescription.
5. Le recueil des reconnaissances féodales stipulées en faveur de l'église d'Aime est aux Archives de la Savoie.
6. A Hauteluce, où la cure a un terrier de 219 feuillets, le total des droits y inscrits monte à 12 florins.
7. Il existe dans quatre des dix paroisses unies au chapitre ou constituées en prieurés-cures (Marthod, Villette, Bourg-Saint-Maurice et Bellentre).
8. On l'appelle aussi prémices ou « resset ».
9. Page 147.
10. A Montvalezan ; il y a à Naves un hameau qui paye moitié moins que les autres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

annuellement avec leurs bestiaux pour faire pâturer les prés qu'ils ont ailleurs, et cette portion nomade de la population paye en général une moitié du droit dans chacune des deux paroisses où elle réside : ce sont les *medii parrochiani*, qu'on appelle en français les « moitiés »; ceux qui, par exception, passent dans trois paroisses, payent le tiers du droit dans chacune, quelque soit le temps qu'ils y restent et qui dépend du fourrage qu'ils y trouvent[1].

Le paroissinage se perçoit en blé dans la moitié des soixante-quatre paroisses qui le doivent, en froment, seigle ou orge selon que le climat permet l'une ou l'autre de ces cultures dans chaque localité, ou dans chacun des hameaux qui la composent. Le curé est tenu de passer dans toutes les maisons[2] et chaque famille ou *feu* s'acquitte alors entre ses mains ; la quantité de blé due par chaque feu varie, selon les lieux, entre le demi-bichet de Moûtiers, soit 0 décal. 771, et deux bichets de cette mesure, soit 3 décal. 086[3] ; dans quelques paroisses, où ce maximum n'est pas atteint, chaque feu paye en outre un ou deux pains à la bénédiction des maisons, qui se fait aux environs de la Noël[4]. Un nombre presque égal de paroisses[5] paye en blé et en argent ; la redevance en blé, généralement inférieure alors à ce qu'elle est dans le cas précédent, oscille entre les mêmes extrêmes, et celle en argent varie entre 3 quarts[6] et 1 sol, pour être ordinairement de 5 à 7 quarts, sauf à Hauteluce, où elle est de 4 sols[7]. Tout le monde paye en argent, de 5 quarts à 9 sols selon les lieux, dans trois paroisses, et dans une qua-

1. Arch. de la Savoie, *Visites ;* et Aime, GG 19.

2. A Mercury, le curé, qui doit faire sa tournée au plus fort de l'hiver, avec deux personnes qu'il paye et une monture, fait remarquer que ces frais sont à déduire du produit du paroissinage (Garin, *Histoire...*, p. 163).

3. Sauf à Pralognan, où le contrat de fondation de la paroisse, qui n'est pas ancienne et a peu de terres, impose 2 bichets et demi.

4. A Mâcot, où la commune a un four banal, c'est elle qui paie la redevance à raison d'un pain chaque semaine où l'on cuit.

5. Vingt-cinq.

6. Le quart de sol vaut trois deniers.

7. Et où la cure n'a presque pas de fonds ; dans les localités populeuses d'Aime, Beaufort, Bourg-Saint-Maurice, tandis que les hameaux payent tout en blé, ou partie en blé et partie en argent, les feux du bourg payent tout en argent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trième, à Villaroger, c'est la commune qui paye, en corps, 75 florins par an. Trois autres, enfin, s'acquittent en outre en fromages ou en noix payables par chaque feu.

§ 5. *Dîme.* — La dîme se perçoit dans toutes les paroisses, sauf celles d'Allondaz, Tignes et Val de Tignes [1], et l'on expliquait cette anomalie sur ce que ces territoires étaient restés longtemps incultes et déserts [2]. La dîme réduite des novales, spéciale aux terrains récemment défrichés, aurait pu y être assise, mais elle ne se levait nulle part, en Tarentaise, bien régulièrement ; là où elle est connue, le produit en passe pour négligeable, et si des hameaux, dans plusieurs paroisses [3], sont exempts de la dîme, c'est que la culture n'y est pas ancienne. Au reste, les terres nobles payent partout comme les autres [4]. Quant aux biens ecclésiastiques, il y a ordinairement exemption pour les terres de la cure lorsque la question se pose, c'est-à-dire lorsque le curé n'est pas seul décimateur ; cette exemption est plus rare pour les vignes de la cure, et plus rare encore pour les biens des chapelles et des confréries [5] ; ceux de la Trappe de Tamié en jouissent par privilège pontifical.

Sous ces réserves, les terres labourables payent partout la dîme en grains, sauf encore certaines exceptions, comme à Cléry, où le blé noir est exempt, et sauf ce principe, essentiel à la dîme, qu'elle est due par les fruits, et qu'une terre ne doit donc rien si elle ne produit rien ou si elle se repose. Quant à sa quotité, la dîme, qui devrait en théorie être partout proportionnelle à la récolte en grains, ne se perçoit sur cette base que dans un peu plus du tiers des paroisses [6], y étant du douzième à Aime, du

1. Dans les deux dernières, le curé voisin de Sainte-Foy perçoit la dîme des agneaux, soit 1 quart de sol par agneau né de la Saint-Barthélemy à la Noël.

2. *Enquête de 1790*, rapport d'Allondaz.

3. Par exemple Bonneval, Pralognan, Thénésol.

4. Au Bois, au lieu d'un bichet et quart de blé par journal que payent les autres terres, celles du baron du lieu ne payent qu'un bichet *(Visites)* ; c'est la seule exception.

5. Les biens du chapitre sont parfois exempts quand la dîme appartient à l'archevêque.

6. Vingt-huit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quinzième à Gilly, du seizième dans vingt et une paroisses[1], et du trentième dans cinq autres, sans qu'il y ait aucun lien entre la situation d'une paroisse à cet égard et sa position topographique. Elle est proportionnelle à la surface ensemencée dans un nombre égal de paroisses[2], y étant parfois de tant en grain par « journal »[3], mais presque toujours de tant en épis, ce qui est plus conforme à l'esprit de la dîme, et la quotité est alors en général d'une gerbe par journal, surtout dans la Basse-Tarentaise, où ce journal vaut 29 ares 48[4]. Dans une paroisse, celle de Bonneval, on paye, selon les hameaux, le vingtième de la récolte, ou tant par journal, et deux mas enfin s'acquittent en payant aux décimateurs tant de blé en bloc et par an, par abonnement. Ce troisième système est le seul connu dans les seize paroisses restantes, qui sont principalement de la Haute-Tarentaise, les plus riches et les plus capables de traiter sur ces bases, avantageuses pour l'agriculture; la dîme est ici acquittée par les syndics, au nom de la commune, tantôt en argent, tantôt et plus ordinairement en nature, et chaque propriétaire est alors taxé d'après le rôle dressé à cet effet[5]; la redevance totale est parfois fixée par la coutume, et souvent elle résulte d'un acte exprès, accensement renouvelable ou albergement perpétuel[6].

La dîme des terres n'est due, dans la plupart des paroisses, que par le froment, le seigle, l'orge et l'avoine ; les terrains cultivés en chanvre la payent aussi en plusieurs

1. Deux d'entre elles ont des hameaux qui payent au dix-huitième.

2. Ce système est préféré par les propriétaires, qui plaident, par exemple, à Cevins (CC 8), contre le curé, lequel réclame au contraire la dîme à la cote seizième.

3. Comme à Bourg-Saint-Maurice, par journal de 20 ares 06, un bichet de blé qui vaut 1 décal. 543.

4. On y estime, à Conflans (*Enquête de 1790*), que la gerbe par journal y équivaut au trentième de la récolte moyenne, et il en doit être ainsi partout où la terre n'est pas d'un rendement très médiocre.

5. Par exemple à Montgirod, GG 3.

6. Les archevêques de Tarentaise, décimateurs dans un grand nombre de paroisses, passèrent ainsi, au XVII^e siècle, des contrats d'albergement avec plusieurs communes, qu'ils mettaient par là, moyennant une rente fixe en nature, en possession de leur droit de percevoir la dîme (exemples dans *Acad. Val d'Isère, Documents*, I.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lieux[1], et les curés qui la perçoivent doivent entretenir les cordes des cloches de l'église; certains ont en outre la dîme des légumes[2], et quelques-uns ont celle des agneaux[3]; il n'existe nulle part de ces dîmes dites personnelles qui se prélevaient, en d'autres diocèses, sur les produits de l'industrie et du commerce.

On distingue la dîme des vignes, partout où elle existe, c'est-à-dire dans quarante paroisses[4], de la dîme des terres; elle est payée le plus souvent proportionnellement à la récolte, soit le quinzième dans une paroisse, le seizième dans vingt, le trentième dans quatre et le trente-deuxième dans deux; dix autres paroisses, toutes situées en Basse-Tarentaise, payent, proportionnellement à la surface cultivée, douze pots de 1 lit. 793 par journal de 29 ares 48[5]; trois paroisses, enfin, où il y a abonnement, s'acquittent pour les vignes et les terres labourables, à la fois, en payant une quantité fixe de blé.

Quant au bénéficiaire de la dîme, les principes voudraient que ce fût partout l'église paroissiale, mais il est douteux que cette situation ait jamais existé en Tarentaise; nous savons que les archevêques y avaient fondé le plus grand nombre des paroisses, et qu'ils en avaient concédé beaucoup à leur chapitre, et ces circonstances influèrent sur la répartition des dîmes. En ce qui concerne, en effet, celle des grains, il n'y a que vingt paroisses sur soixante-treize où elle appartienne à un seul décimateur, qui est, dans onze, l'archevêque, dans cinq, le chapitre, et le curé

1. A Thénésol (*Enquête de 1790*), le curé la perçoit à raison de 2 livres de chanvre par feu, « à vue d'œil et à la main, et non au poids »; à Césarches (*ibid.*), ceux qui ont semé du chanvre payent une demi-quenouille; la commune de Mâcot, à laquelle le curé a cédé son droit, afferme, en 1677, la dîme du chanvre pour 10 florins par an (DD 20).

2. Par exemple à Césarches (*Enquête de 1790*), une écuellée de pois ou fèves payable par ceux qui en ont semé; aux Esserts (GG 4), on paye le dix-huitième de la récolte.

3. Le curé de Thénésol a le onzième agneau, « ce qui ne rend par an qu'un agneau, ou deux au plus » (*Enquête de 1790*); aux Allues, c'est le dix-septième agneau (*Acad. Val d'Isère*, IV, p. 210).

4. Elle est inconnue dans plusieurs paroisses où d'ailleurs on cultive de la vigne.

5. Il en est ainsi, par exemple, à Saint-Vital, où le journal rapporte, selon sa bonté, de 150 à 300 pots (cadastre du XVIIIe siècle).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans quatre[1]. Partout ailleurs, elle se partage et, de ces décimateurs partiels, ceux qu'on rencontre le plus, ce sont encore, avec les curés qui ont droit dans trente-neuf paroisses à des portions très inégales de la dîme des grains, l'archevêque[2] et le chapitre de Moûtiers. On en trouve d'ailleurs bon nombre d'autres[3], dont les titres seraient difficiles à définir, s'ils ne consistaient en donations diverses faites par les archevêques de tout ou de partie de leurs dîmes en tel lieu, ou en restitutions, opérées après la réforme du XII[e] siècle et en faveur des établissements qu'il leur plaisait, par les usurpateurs laïques de certaines dîmes[4]. Ainsi doit s'expliquer aussi ce fait, que cinq curés aient part à la dîme dans des paroisses autres que les leurs, là du moins où la chose ne peut pas se justifier par un démembrement qui aurait laissé subsister le droit de l'église primitive sur tout son ancien territoire[5]. Quant au partage de la dîme, qui est donc le cas le plus fréquent, il se fait de toutes manières : tantôt un hameau paye à tel, et celui-là à tel autre; tantôt, comme à Montvalezan, l'hospice du Petit-Saint-Bernard a un tiers du produit total, et le curé les deux tiers, et ailleurs les proportions sont différentes; tantôt, là où la commune abonnée paye tant pour le tout et par an, chacun des codécimateurs a une quantité fixe de tels et

1. Aigueblanche, Le Bois, Les Esserts, et Thénésol ; il n'y a pas de paroissinage dans les deux dernières.

2. Il doit faire, sur le produit de ses dîmes, chaque jour du mois de mai, une aumône de pain, charge qui sera remplacée, en 1768, par le don annuel de 2 220 bichets de blé à distribuer par les administrateurs de l'hôpital de Moûtiers (*Acad. Val d'Isère*, IV, p. 509).

3. Ce sont les abbayes de Tamié et de Betton (en Maurienne), les prieurés de Bellentre et du Petit-Saint-Bernard, le chapitre d'Aiguebelle en Maurienne, les hôpitaux de Moûtiers et d'Aime, le séminaire de Moûtiers, les Cordeliers de Moûtiers et ceux de Chambéry, la chapelle Saint-Jacques dans la cathédrale de Moûtiers, les chapelles de Saint-François et de Saint-Martin d'Aime et celle de Sainte-Catherine à Villette.

4. Où l'antiquité de la possession la légitimait, les titulaires laïques avaient gardé leurs dîmes, et on en rencontre ainsi dans 17 paroisses, où d'ailleurs ils ne viennent qu'en partage avec des décimateurs ecclésiastiques. A citer le cas d'un curé de Peisey qui, possesseur héréditaire d'une dîme, en fit don au XVI[e] siècle à son bénéfice (Richermoz, *Monographie... de Peisey*, p. 64).

5. Le curé de La Perrière, par exemple, a une dîme aux Allues ; celui de La Saulee, à Saint-Bon.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

tels grains ; et il n'y a pas, enfin, de situations dont on ne trouve d'exemples, depuis Pussy, où les quatre setiers de blé dus au curé sont pris sur les trente-quatre setiers que la commune paye au chapitre, qui est haut décimateur [1], jusqu'à Doucy, où le curé, qui est en partage avec l'archevêque, a le vingtième des grains, toute la paille du seigle dîmé et le tiers des pailles du froment et de l'orge [2]. En dépit de ces complexités, les Visites évaluent le rendement moyen de la dîme pour certains curés, et comme plusieurs autres sont abonnés, nous savons au moins approximativement ce qu'ils perçoivent dans vingt et une des quarante-trois paroisses où ils sont décimateurs pour le tout ou partie des grains : le maximum y est, pour eux, de trente setiers de huit bichets de blé, et le minimum de deux setiers et demi, avec une moyenne de 105 décalitres [3].

La situation est plus simple pour la dîme du vin. Les décimateurs ecclésiastiques, quis ont ici, avec les curés, l'archevêque, le chapitre et l'hôpital de Moûtiers, se la partagent dans huit paroisses; deux autres la payent à des laïcs [4], et elle appartient, dans trente autres, à un seul titulaire, qui est l'un des décimateurs ecclésiastiques déjà nommés. Le curé en jouit ainsi, seul, dans quatre paroisses, et il y a part dans six autres [5].

Le propriétaire de tout fonds doit la dîme, quelle que soit sa résidence, et l'archevêque, dans ses *Acta*..., insiste sur la gravité de cette obligation ; là où il y aurait doute, dit-il, sur la quotité, c'est le dixième qui est dû, et l'Église n'a consenti des diminutions variables qu'en rai-

1. Inversement, à Plancherine, le curé perçoit toute la dîme et en prélève une quantité fixe pour le chapitre.

2. A Venthon, en 1675, et, pour éviter des contestations, le curé vend à l'archevêque, haut décimateur, sa part de la dîme pour 405 florins qu'il place en rentes sur des particuliers (*Enquête de 1790*).

3. Le curé du Bois, qui a toute la dîme, double environ cette moyenne, mais celui des Esserts, qui est dans le même cas, n'y arrive pas.

4. Celles de Granier et d'Aime, où la famille de Gilly, qui a cette dîme, a fondé sur son produit la messe « matinière » célébrée tous les jours à l'aube (*Enquête de 1729*).

5. Dans trois de ces dix paroisses, Cléry, Saint-Marcel et Saint-Paul, le curé n'a aucune part à la dîme du blé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son des donations en terres qu'elle a reçues[1]. Les procès ne sont pas très rares, au reste, entre les curés et autres ayants droits, et leurs contribuables; à Valezan, par exemple, le prieur-curé de Bellentre, en plaidant contre la commune, se plaint qu'on représente la dîme comme une dévotion volontaire, et qu'on veuille la réduire à une quotité avec laquelle il n'a pas le centième de la récolte[2]. Quant à la perception de la dîme, il arrive que le décimateur ait le droit de se faire apporter sa part[3], mais c'est très exceptionnel, et la règle est qu'il aille la prendre, après avis du contribuable, sur le champ pour le blé et au cuvier pour le vin; il s'ensuit des frais de collecte qui, avec la battaison du grain et l'entretien des granges, absorbent, estime-t-on[4], un cinquième du produit. Sur le reste, le décimateur doit supporter des charges variables selon les lieux, mais qui comprennent ordinairement l'entretien du chœur de l'église et de la sacristie à l'intérieur et à l'extérieur, l'entretien des vases sacrés et des ornements, la fourniture de l'encens, du luminaire, du pain et du vin de la messe[5]. Tels sont du moins les principes, mais il est probable que, depuis les nouvelles conditions économiques, certaines de ces charges dépassaient le produit des dîmes, car on ne voit pas que les décimateurs remplissent toutes leurs obligations, et il est remarquable que les communes, si plaideuses qu'elles fussent, les épargnent en général à cet égard.

§ 6. *Valeur des bénéfices.* — Les Visites du milieu du siècle indiquent le revenu total de la plupart des églises paroissiales, composé partout, pour une partie, d'une certaine quantité de blés divers, touchés en nature et qu'on ne prend pas la peine d'évaluer en argent, car ils servent eux-mêmes d'objets d'échange et presque de monnaie. La monnaie proprement dite est le florin, nous le savons,

1. Pages 146, 147.
2. Valezan, DD 28. Cette quotité fut maintenue, comme on voit au cadastre du XVIII[e] siècle.
3. Par exemple dans la paroisse des Chapelles.
4. *Enquête de 1790.*
5. *Enquête de 1790.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dont la valeur, eu égard au pouvoir variable de l'argent, serait approximativement représentée aujourd'hui par 4 de nos francs, ou un peu moins. Les Visites, enfin, négligent ordinairement, nous l'avons déjà dit, dans l'évaluation d'un bénéfice, le produit incertain et toujours modique des vignes. Sous cette réserve, nous voyons qu'à Planay, paroisse toute récente et qui n'a encore que le minimum jugé nécessaire à son érection, le curé reçoit, par an, 50 florins, 98 décalitres de blé mixte (moitié seigle et orge) et trois setiers de vin[1]. Le maximum se rencontre parmi les églises unies au chapitre ou à des prieurés, dont les mieux dotées[2] ont de 4 à 500 florins. Comme on voit, il y avait quelque distance entre les deux extrêmes, et les bénéfices-cures s'échelonnaient de l'un à l'autre, sans que peut-être il y en eût deux de pareille valeur, ne fût-ce qu'en raison de la diversité de leurs ressources, puisque, à Montvalezan, par exemple, le curé avait, avec 94 florins, 370 décalitres de seigle, et 84 fromages, tandis que celui de Tignes, avec 205 florins, n'avait que 277 décalitres d'orge.

On trouve ces revenus évalués en argent, blés compris, dans un état dressé pour une taxe levée en 1721 à l'occasion de la fameuse épidémie qui ravageait le midi de la France[3]. D'après ce document, où l'on calcule en livres[4], onze paroisses avaient alors de 200 à 213 livres de revenu, toutes, sauf celle de Planay, dont nous venons de rappeler la situation, sises en Basse-Tarentaise au-dessous de Moûtiers; c'étaient les plus pauvres, et les douze plus riches, appartenant toutes aux hautes vallées, avaient de 400 à 789 livres. Un état semblable, établi en 1608 pour l'imposition de la décime[5], et par conséquent antérieur de près d'un demi-siècle aux Visites que nous venons de citer, donne des chiffres inférieurs à ceux que nous y

1. Aux prix où sont le seigle et l'orge, ce revenu est voisin des 100 florins de rente que les *Acta*... (p. 27) déclarent nécessaires à l'entretien décent d'un clerc.

2. Bozel, Allondaz, Marthod.

3. Archives du Sénat.

4. La livre de 20 sols fut substituée au XVIII^e siècle au florin qu'on évalua alors à 13 sols 4 deniers.

5. Fonds de l'arch. de Tarentaise, art. 28.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avons trouvés, puisqu'il indique un minimum de 50 florins et un maximum de 350. Le rapprochement de ces deux états montre que, dans l'ensemble, la richesse relative des paroisses, comparées les unes aux autres, n'avait pas beaucoup varié, mais que la moyenne s'était sensiblement relevée, étant, en 1721, de 308 livres, et de 141 florins en 1608. La diminution du pouvoir de l'argent, ou en d'autres termes la hausse nominale du prix du blé et des autre denrées, explique en partie la différence de ces chiffres ; il y avait eu toutefois enrichissement des bénéfices, et si ce fait prouve la bonne administration du clergé, il est dû aussi au grand nombre des donations et fondations nouvelles.

(*A suivre.*) Gabriel PÉROUSE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETIN CRITIQUE

H. Pissard. — *La Guerre sainte en pays chrétien.* Essai sur l'origine et le développement des théories canoniques. — Paris, Picard, 1912, in-12 de 200 pages.

La guerre sainte, autant qu'il est possible de la définir, c'est la guerre dirigée, encouragée ou récompensée par l'Église, dans le dessein de préserver par les armes la foi des fidèles contre les attaques des hérétiques, ou le patrimoine essentiel de l'Église contre les entreprises des gouvernements. Son nom populaire, c'est la Croisade. Cette définition, trop précise peut-être, paraît bien celle qui ressort de tout l'exposé fait par M. Pissard. La théorie, d'ailleurs, est œuvre privée, jamais l'Église ne l'ayant systématisée par un enseignement authentique. Et c'est précisément ce qui rendait cette étude difficile. On ne pouvait que réunir les éléments divers d'où les canonistes ont extrait leur systématisation. L'Église, elle, a commencé par agir, par se défendre contre les entreprises de ses ennemis, soit au sud soit au nord de l'Italie ; puis contre les albigeois, contre les hérétiques groupés et agressifs. Des principes qu'ils considéraient comme sous-jacents à la pratique, les canonistes formèrent la théorie juridique ; on fit ensuite l'application de la théorie ainsi créée aux croisades contre les vaudois, hussites, calvinistes, luthériens, etc., et au XIX^e^ siècle contre l'envahisseur des États pontificaux.

M. Pissard examine avec attention tout ce développement, il marque en particulier comment l'opinion, qui soupçonnait volontiers sous les apparences religieuses des motifs d'ordre purement temporel, se montra bientôt tiède, et finit par s'en désintéresser.

Le sujet était obscur et malaisé ; son étude demandait un effort considérable. M. Pissard y a fait preuve d'une information très étendue, d'une érudition sûre et de bon aloi. Toutefois, disons-le, son travail laisse l'impression d'une composition trop hâtive qui se trahit par des négligences relativement nombreuses. La discussion des opinions d'autrui est parfois trop accueillante : ainsi, p. 53, note 1, c'est évidemment pour ce motif que M. Pissard contresigne l'explication de M. Gottlob touchant l'indulgence de deux ans, et même plus en certains cas, accordée aux croisés contre les albigeois : l'indulgence accordée n'est pas une dispense, mais plutôt une commutation, le travail de la guerre étant considéré comme équivalant à celui de la pénitence ordinaire ; de plus,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette équivalence même inclut, dans la pensée du pape, « des effets surnaturels ». La pénitence produit de soi un double effet : en premier lieu la satisfaction à la loi ecclésiastique, puis, comme conséquence, une diminution de la peine surnaturelle à subir après la mort ; l'équivalence acceptée, voulue par le pape, entre le travail de la croisade et le « biennium » de pénitence, a aussi, dans le dessein du pape, l'équivalence de l'effet surnaturel.

Les coquilles typographiques sont aussi trop nombreuses. En voici quelques-unes relevées au hasard : p. 158, lire le cardinal Schinner ; *ibid.*, en 1510, Alexandre VI est mort depuis bientôt sept ans ; p. 168, note 3, lire Hadrien VI ; p. 185, lire Innocent X ; p. 2, 3, 4, notes, lire Cause XXII et non Distinction ; p. 9, Galactorius était évêque de Lescar ; p. 29, lire concile de Lombez (1165) ; p. 35, en 1197 Innocent III n'était pas encore pape ; p. 127, lire 1228 au lieu de 1128, etc., etc.

A. VILLIEN.

Auguste LEMASSON. — *Saint Jacut ; son histoire, son culte, ses légendes, ses Vies anciennes ; essai historique.* — St-Brieuc, Impr. St-Guillaume, 1912, in-8º de XI-109 p.

— *Histoire du royal monastère de Saint-Jacut de l'Isle-de-la-Mer, composée en 1645 par F.-D. Noël Mars, religieux de l'abbaye.* — St-Brieuc, F. Guyon, 1912, in-8º de 132 pages, 4 pl.

La plus ancienne Vie que l'on possède de saint Jacut n'étant qu'un démarquage de celle de saint Guénolé, dépourvue elle-même de toute valeur (cf. les conclusions de M. Latouche, *Mélanges d'histoire de Cornouailles*, adoptées par les Bollandistes, *Analecta Bollandiana*, 1912, p. 353), le mot d'histoire devrait être rayé du titre du premier de ces deux ouvrages. Il faut se résigner à ne rien savoir de certain sur saint Jacut. Au fond, M. Lemasson n'est pas éloigné de s'en douter, et il donne lui-même les meilleures raisons d'en être persuadé ; mais il n'arrive pas à se résigner à ces conclusions négatives. Son travail pèche, non par défaut d'information, mais par timidité, par hésitation, par insuffisance de critique. Il est sur un terrain beaucoup plus solide quand il aborde l'histoire du culte rendu à son héros. Il a groupé un certain nombre de faits curieux pour l'histoire locale. Sa collection de légendes relatives à saint Jacut est aussi un curieux chapitre de folk-lore.

Il a fait œuvre plus utile encore, en publiant l'histoire encore

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

inédite de l'abbaye de Saint-Jacut, par dom Mars. Sans valeur pour la période des origines, cette histoire, pour la fin du moyen âge et le XVIe siècle, repose au contraire sur des fondements assez solides. Elle est riche surtout en renseignements sur le temporel de l'abbaye. M. Lemasson l'a accompagnée de nombreuses pièces justificatives, données *in extenso* ou par analyse, et qui constituent une espèce de cartulaire de l'abbaye (assez mal classé malheureusement). Citons entre autres les arrangements négociés entre l'abbé et la Congrégation de Saint-Maur, en vue de l'établissement de celle-ci à Saint-Jacut.

E. JORDAN.

Abbé E. PASQUIER. — *Un Curé de Paris pendant les guerres de religion. René Benoist, le Pape des Halles (1521-1608)*. — Paris, Picard; Angers, Grassin. 1913, in-8° de 404 pages avec 8 planches hors texte [1].

Le personnage auquel est consacrée l'étude « historique et bibliographique » de M. Pasquier, bien qu'il n'ait joué dans l'histoire ecclésiastique du XVIe siècle qu'un rôle de second plan, méritait d'être remis en lumière [2]. Il intéresse par son activité et la variété de ses aptitudes; les circonstances l'ont amené à plusieurs reprises à jouer un rôle important, dont il s'est tiré avec honneur.

René Benoist fut à la fois un homme d'action et un écrivain; mais la plupart de ses nombreux écrits ayant un caractère de circonstance, l'auteur n'a pas cru devoir consacrer à Benoist auteur une division spéciale et il a entrelacé l'étude de la vie et celle des œuvres. Ces œuvres — pamphlets, écrits scripturaires ou pastoraux — ne sont d'ailleurs pas tellement importantes et tellement personnelles qu'elles méritent une étude à part. Cependant, on eût peut-être souhaité que M. Pasquier, dans un chapitre final, marquât plus fortement les traits essentiels de l'œuvre littéraire de son héros. Mais on doit lui rendre cette justice qu'il a étudié en particulier la plupart des ouvrages de son auteur.

Tout d'abord, avec une louable patience et un zèle méritoire pour qui connaît les difficultés de la bibliographie du XVIe siècle,

1. Aucun exemplaire de cet ouvrage n'a été déposé à la Revue ; mais nous aurions regretté de priver nos lecteurs de l'article que M. Hogu a bien voulu nous envoyer.

2. On ne possédait sur lui que l'article de Port, dans son *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, et une notice de J. Denaiso (1872).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il a dressé la liste aussi complète que possible de tous les ouvrages et de toutes les éditions de Benoist, où chaque article est accompagné d'une description exacte, de la référence aux bibliothèques publiques et particulières (M. Pasquier doit beaucoup à la riche collection du Plessis-Villoutreys en Anjou) et de remarques érudites. Cette liste occupe soixante pages et comprend 245 numéros. Elle constitue un précieux appoint à la bibliographie générale du XVIe siècle, si inorganique encore maintenant. A vrai dire, on peut faire quelques observations sur certains numéros de cette riche nomenclature :

Pour certains ouvrages (par exemple 194 à 227) qui ne sont connus qu'indirectement, il eût peut-être été bon de mentionner que le titre rapporté d'après les témoignages n'est pas forcément le titre exact de l'original.

N° 75, M. Pasquier écrit : « *Traicté de détraction... vers tous les hommes mais princi* (sic) *supérieurs tant ecclésiastiques que politiques.* » Il n'est pas téméraire de hasarder une restitution à la place du *sic* : il y a eu une ligne de sautée, et je lis : *mais princi-*[*palement vers les*] *supérieurs...*

N° 89. Il y eut deux récits de la conférence de 1566 : l'un protestant (Strasbourg, Estiard, 1566), l'autre catholique (Paris, Dallier, Prieur et autres associés, 1568).

Non moins utile, le lexique succinct qui termine l'ouvrage. M. Pasquier s'est prudemment défendu de faire œuvre de philologue. Il a voulu seulement rendre service aux travailleurs qui s'occupent de la langue du XVIe siècle, et les faire profiter de la connaissance qu'il possède des œuvres de René Benoist, dont il est probable que personne ne recommencera, après lui, la lecture intégrale. Nombre de mots relevés présentent un véritable intérêt par leur forme, leur sens ou leur dérivation ; beaucoup se retrouvent dans l'œuvre de Rabelais, à laquelle ils sont sans doute empruntés (Benoist connaissait cette œuvre et fait allusion plus d'une fois à l'« athéiste Rabelais »). Voici encore quelques remarques :

Annochaler (*s'*) ne doit pas être confondu, même par le sens, avec *annichiler*. — *Foître* méritait une définition précise. — *Grabolisle* était à rapprocher de *grabeler* (passer au crible) et de *matagraboliser*. — *Ratepenade*, cité p. 171, a été oublié au glossaire. — *Sinacle* veut dire non pas *signe*, mais *étendard (signaculum)*.

Sur une liste de douze pages, c'est peu, et les philologues seront tout étonnés de se voir les obligés d'un historien-théologien.

Quant à la valeur intrinsèque des ouvrages de Benoist, elle est due pour la meilleure partie à leur caractère d'actualité. Benoist n'est pas un écrivain de premier ordre. Cependant, il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

a un bon style, correct, net, vivant, souvent incisif. On en trouvera des exemples intéressants presque à chaque page de l'ouvrage qui nous occupe. Il tient un rang honorable parmi les pamphlétaires de son époque, qui en a tant connu ! Comme sermonnaire il est plus intéressant encore. Ici la tâche de l'historien était ardue, car nous n'avons pour juger l'éloquence du curé de Saint-Eustache que quelques fragments et quelques témoignages. Néanmoins les pages que M. Pasquier consacre à Benoist prédicateur et à sa théorie du sermon méritent attention. L'idéal de Benoist est assez précis et déjà presque classique, en tout cas, nettement apostolique, dédaigneux à la fois des trivialités et des fioritures, tout pénétré du souci de convaincre et de toucher. On lira (p. 179-185) de curieux extraits de son *Traité de la prédication* (1582). M. Pasquier aurait pu examiner à ce propos dans quelle mesure cette théorie se ressent de l'influence des prescriptions du concile de Trente [1].

Bref, l'ouvrage de M. Pasquier intéresse l'histoire de la littérature religieuse. Mais il intéresse davantage encore l'histoire ecclésiastique et politique.

Né en 1521 et mort seulement en 1608, René Benoist eut une longue et laborieuse carrière. Il était né à Savennières près d'Angers. Le court chapitre que M. Pasquier consacre à son enfance ne pouvait guère être plus étoffé. Nous sommes déjà si mal renseignés sur l'enfance de tant de grands hommes que nous trouvons tout naturel de ne rien savoir de celle des autres. Peut-être M. Pasquier aurait-il dû restreindre sa confiance à l'égard des quelques documents recueillis par lui. Il y a là, dans ces « documents », des phrases qui sentent plus le panégyrique que l'histoire, des lieux communs sur l'ardeur au travail du jeune Benoist, la résistance de sa famille, dont on retrouverait l'équivalent dans plus d'une biographie du XVI[e] siècle.

Quoi qu'il en soit, sa jeunesse semble avoir été studieuse. Il fut élève de l'abbaye Saint-Nicolas, du collège de la Fromagerie à Angers et de l'Université de cette ville. Maître ès arts en 1548, prêtre en 1553, il devint curé de Saint-Maurille de Ponts-de-Cé. Mais il ne resta pas longtemps en Anjou.

Parti pour Paris, il fut reçu comme boursier théologien au Collège de Navarre et publia en 1557 une *Homélie de la Nativité* qui est son premier ouvrage. Docteur en juillet 1558, il inaugura, non sans quelque résistance de la Faculté, l'usage de faire imprimer les thèses. Il est désormais armé pour la lutte.

1. Cf. Dejob, *De l'influence du concile de Trente*, ch. II.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. Pasquier étudie dans deux parties successives la vie ecclésiastique de son héros : Benoist docteur et controversiste ; Benoist curé et prédicateur ; — et sa carrière politique : Benoist et la Ligue ; Benoist et Henri IV.

Sa carrière débute par la nomination à une chaire du Collège de Navarre. Dès ces premières années il prêche en province (Angers, Harfleur, Nantes) et il entame des controverses avec Calvin et Jean de l'Espine sur la Cène. — M. Pasquier aurait pu profiter de l'occasion pour présenter une esquisse d'ensemble des controverses sur cette question, entre 1535 et 1590. — A l'occasion du colloque de Poissy, Benoist expose une intéressante théorie sur la répression de l'hérésie, qu'on trouvera résumée p. 66.

Sur ces entrefaites, la jeune reine Marie Stuart l'avait choisi pour confesseur ; il l'accompagna en Écosse, où il eut des discussions violentes avec les protestants, en particulier avec Knox. Il conserva toujours envers son infortunée protectrice la plus vive reconnaissance.

Après son retour d'Écosse, se place l'épisode le plus orageux de sa carrière théologique. Sa traduction de la Bible en français, publiée en 1566, et faite peut-être sans assez de soin, trop hâtivement, lui attira avec la Faculté de théologie de Paris d'épineuses querelles, où son habileté ne parvint pas à triompher. Ces démêlés durèrent de longues années et le récit détaillé qu'en présente l'auteur, récit étayé sur de nombreux documents inédits, constitue un des chapitres les plus importants et les plus instructifs de son ouvrage. On sait, en effet, combien fut discutée au XVIe siècle la question des traductions de la Bible en langue vulgaire. L'affaire René Benoist est un épisode important de cette affaire. Les déboires de ce personnage eurent d'ailleurs une compensation. En 1572, il fut nommé lecteur royal en théologie ; c'était le premier titulaire de cette chaire, nouvellement créée par Charles IX. Il s'acquitta de ses fonctions, dit un contemporain, avec grande diligence et contribua à la renaissance des études scripturaires. Les *Stromates* et son traité *Locorum præcipuorum... panoplia* témoignent de ses talents d'exégète. Il ne résigna sa chaire qu'en 1604.

Son activité pastorale allait de pair avec son activité théologique. Il obtint successivement les cures de Bréteil au diocèse de Saint-Malo, dont il conserva la jouissance de 1561 à 1590, et de Saint-Pierre-des-Arcis à Paris (1566-1568). Mais à cette dernière date il fut nommé curé de la puissante paroisse de Saint-Eustache, la paroisse des Halles, il y devait rester toute sa vie, durant la période la plus troublée de l'histoire parisienne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A vrai dire, il commença par se quereller avec divers chapitres ou monastères voisins. Mais ces procès, qui durèrent jusqu'en 1592, — époque où le curé vit saisir son mobilier, — ne l'empêchèrent point de se dévouer à ses paroissiens, et d'écrire pour eux maint ouvrage d'ascétique, de piété, voire une Vie des saints conçue dans un esprit très liturgique, et qui n'est pas sans intérêt. La lutte contre les protestants continua encore, et aussi la lutte contre les abus : le théâtre, la danse, les toilettes, la tenue dans les églises, les scandales de tous ordres, les erreurs dans la dévotion. Il est impossible d'énumérer ici les *Traités*, *Oraisons*, *Remontrances*, qui partirent alors de la plume infatigable de Benoist. Ces opuscules jettent un jour curieux sur le sentiment religieux des Parisiens du XVI^e^ siècle : certains textes constituent des documents fort pittoresques et on peut regretter que l'historien n'en ait pas extrait davantage. Il y avait lieu de tracer un tableau d'ensemble des pratiques de piété et de la vie religieuse aux environs de 1560, dont Benoist semble avoir été un témoin sincère et singulièrement perspicace. Voir par exemple les titres des ouvrages 67, 68, 69, 70 (ces deux derniers sur la magie), 95, 102, 150, 169, 184. De même, il eût été bon d'indiquer la portée actuelle d'un *Traité des Dîmes* (n° 17), à cette date de 1564, où la question était particulièrement discutée.

On était à l'époque de la Ligue. René Benoist ne se contenta pas d'être un pasteur, il fut aussi un politique, dont le rôle d'ailleurs, par sa modération et sa sagacité, fut des plus honorables. Son attitude lui valut plus d'une attaque, mais aussi l'honneur de coopérer à l'abjuration d'Henri IV à Saint-Denis. Il avait été mandé personnellement par le roi, l'assista pendant la cérémonie du 25 juillet 1593 et le fit, à son entrée dans Paris, reconnaître par la Sorbonne. Le roi, plein d'estime et de gratitude pour lui, voulut l'avoir pour confesseur et le fit conseiller d'Etat. Il devint vers le même moment doyen de la Faculté de théologie et gouverneur de Navarre. Sur la fin de sa vie, il fut évêque nommé de Troyes, puis d'Angers. Et à quatre-vingt-cinq ans, il continue à soutenir des procès et à publier des opuscules !

Cette vie attachante, qui nous montre un travailleur « à la vieille gauloise, » dit Étienne Pasquier, et un esprit très avisé, méritait, semble-t-il, d'être contée. D'autant plus que Benoist jouit d'une certaine renommée au XVI^e^ siècle, comme l'atteste son surnom « le Pape des Halles ». Curé et conseiller d'État, théologien et moraliste, prédicateur et écrivain, exégète et pamphlétaire, il donnait lieu à une curieuse biographie. Cette biographie, M. Pasquier l'a menée à bien et il convient de lui en savoir gré. Son travail contient tant de détails qu'on pourrait sans doute

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le reprendre sur quelques points, en dehors de ceux qui sont mentionnés ci-dessus. Par exemple, p. 240, on voudrait voir examinée plus à fond la question de la légitimité de l'attitude de Benoist lors de l'abjuration. Historiquement, son rôle est très défendable : et canoniquement on voudrait savoir exactement à quoi s'en tenir. — Page 33, n. 4, *bragards* signifie *tapageurs* plutôt que *vaniteux*. — Pages 175-176 (en note), la lettre en question n'est pas écrite par Jean de l'Espine à Jean Le Mercier, mais par ces deux personnages à l'Église d'Angers. — Enfin, p. 309, un vers grec de l'épitaphe de Benoist soulève une question épigraphique très curieuse. Ainsi que je l'ai démontré dans la *Revue de l'Anjou* de mars-avril 1913, il faut rejeter pour le vers inintelligible :

ΘΝΗΣΚΣΙΝ ΜΗ ΛΕΤΕ ΤΟΥΣ ΑΓΑΘΟΚΣ

la leçon proposée : Θνήσκ[ουσιν] μὴ λήθη τοῖς ἀγαθοῖς, qui n'est satisfaisante ni sur la pierre ni pour le sens, et lire, par une correction extrêmement simple :

ΘΝΗΣΚΕΙΝ ΜΗ ΛΕΓΕ ΤΟΥΣ ΑΓΑΘΟΥΣ

ce qui est la fin d'une épigramme de Callimaque (*Anthologie grecque*, VII, 451).

Il eût fallu aussi, dans la partie latine de l'épitaphe, mettre les corrections en note et non dans le texte.

En résumé, le consciencieux travail de M. l'abbé Pasquier — qui est une thèse de doctorat de la Faculté de théologie d'Angers[1] — mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire religieuse du XVIe siècle.

Louis Hogu.

1. La soutenance en a eu lieu le mercredi, 26 février dernier. Elle a provoqué un assez long débat, qui a éclairé plusieurs questions historiques, théologiques ou bibliographiques se rapportant au sujet. En particulier, Mgr Legendre, doyen, professeur d'Écriture sainte, a fait préciser, au candidat, les circonstances dans lesquelles Benoist a publié sa traduction de la Bible, et l'histoire des versions de l'Ancien Testament au XVIe siècle. M. Marchand, professeur d'histoire ecclésiastique, a formulé des réserves sur la valeur du témoignage de Pierre de L'Estoile, et fait remarquer qu'il ne faut pas se méprendre sur la portée du titre de doyen de la Faculté de théologie de Paris : le personnage vraiment agissant était le syndic.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ferdinand Brunetière. — *Bossuet.* Préface de Victor Giraud. — Paris, Hachette, in-16 de xxviii-284 pages.

Jules Lemaître disait, dans son discours du 29 octobre 1911, à l'inauguration du monument de Bossuet dans la cathédrale de Meaux : « Celui qui aurait dû parler aujourd'hui de Bossuet, ce n'est pas moi, c'est Ferdinand Brunetière, qui l'a tant aimé et glorifié et qui l'a si profondément compris. » La famille et les amis de Brunetière n'ont cru pouvoir mieux suppléer au silence de sa grande voix, qu'en réunissant dans le présent volume l'essentiel de ce qu'il avait dit ou écrit sur Bossuet. M. Victor Giraud, le disciple le plus filial du maître disparu, s'est chargé d'écrire la préface de ce recueil.

Le choix fait par les éditeurs est fort judicieux. Ils ont laissé de côté la trop courte notice consacrée par Brunetière à l'*Oraison funèbre du Grand Condé*, parue dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1879 ; l'article *Bossuet* composé en 1888 pour la *Grande Encyclopédie*, et recueilli déjà dans la VIe série des *Études critiques* ; la courte *Lettre-Préface* adressée à l'abbé E. T.., pour figurer en tête de son livre : *Bossuet. Le Jubilé de 1900-1901, Méditations... pour le temps du jubilé...* (Tolra et Simonet, in-16, 1901) ; l'article très court *Sur le testament de Bossuet et l'inventaire de ses biens*, dans la *Revue Bossuet*, de juillet 1910. On peut regretter seulement qu'ils n'aient pas admis la conférence faite par Brunetière à Besançon, le 25 février 1900, sur *Ce qu'on apprend à l'école de Bossuet* : il est vrai que cette conférence n'a pas été publiée par Brunetière lui-même ; elle ne nous est parvenue que par les notes de certains de ses auditeurs, dans une brochure intitulée : *Bossuet et Brunetière*, publiée à Besançon en 1900. — En revanche, les éditeurs ont recueilli une importante notice sur les *Sermons* de Bossuet, parue jadis dans la *Revue Bleue* (16 juillet 1881) et imprimée en tête d'une édition des *Sermons choisis de Bossuet*; la conférence faite à Dijon en 1894, sur l'*Éloquence de Bossuet* ; l'article du 1er février 1892, sur *Bossuet historien du protestantisme*, composé à l'occasion du beau livre de M. A. Rébelliau ; l'article sur la *Philosophie de Bossuet*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1891 ; la *Bibliothèque de Bossuet*, dans le *Journal des savants*, avril 1900 ; la conférence prononcée à Rome, le 30 janvier 1900, sur la *Modernité de Bossuet* ; les sommaires d'un cours professé à l'École normale sur Bossuet, en 1890-1891 ; un article du 15 août 1881 sur la *Querelle du quiétisme*; enfin le dernier article que Brunetière ait consacré à Bossuet, une *Vue d'ensemble* qui n'avait paru jusqu'ici qu'en anglais, dans *The Catholic Encyclopedia* de New York.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tel est le contenu de ce livre, attrayant à plus d'un titre et utile aussi bien pour l'étude de l'orateur sacré du XVIIe siècle, que pour l'étude de l'apologiste laïque du XIXe. M. Victor Giraud, dans sa Préface très ferme et très fine, analyse et délimite nettement ce que Brunetière a appris à l' « école de Bossuet » : et il montre qu'au fond Brunetière a aimé Bossuet plus qu'il n'a subi son influence, et que cette sympathie même est due, pour une bonne part, à la ressemblance, que Brunetière ne laissait pas d'exagérer, du tempérament religieux de Bossuet à celui de Pascal.

Mais si Bossuet n'a exercé qu'une influence médiocre sur Brunetière, il semble qu'au contraire Brunetière ait exercé une influence importante, non pas sur Bossuet assurément, mais sur la réputation de Bossuet, et sur l'idée que nous nous en formons. Et à cet égard le présent recueil apparaît très suggestif. Brunetière a accru la gloire littéraire de Bossuet en exaltant le « lyrisme » des *Sermons*. Mais surtout il a montré en ce grand écrivain un penseur. Ses pages sur la *Philosophie de Bossuet* ont mis en une lumière définitive la part et la portée de l'idée de Providence dans la théologie bossuétique. De plus, il rendait à Bossuet le service signalé, quoique un peu dangereux peut-être, de le réconcilier avec les esprits défiants envers l'Église, ou tout au moins de le leur faire accepter : Bossuet, écrivait-il, « excelle à montrer en dehors même du catholicisme, dans le fond de notre nature, et dans la suite de l'histoire, les raisons péremptoires qu'il y a, sans être catholique, de sentir et de penser catholiquement. » Enfin, il faisait voir, dans le désir de la réunion des Églises, le « grand dessein », la préoccupation constante de Bossuet, et comme la clé de voûte de ses ouvrages et de sa vie.

Sur ce point, n'a-t-il pas outré l'unité des vues du grand évêque ? Est-il certain, en particulier, comme Brunetière l'affirmait, que Bossuet ait combattu dans le quiétisme fénelonien une innovation religieuse dont les complications étaient de nature à rebuter les protestants et à les écarter du catholicisme? La chose paraît douteuse, le quiétisme ayant recruté en pays protestant le plus grand nombre de ses adeptes. Il semble bien qu'ainsi Brunetière ait contribué à raidir — après l'avoir renouvelée sans doute — la silhouette de Bossuet, sa réputation, sa légende. Il l'a raidie encore, en excluant de l'âme de l'adversaire de Fénelon tout mysticisme : « C'est le propre du mysticisme, écrit-il à propos de la fameuse querelle, dans tous les temps et dans tous les pays, que tôt ou tard il mène ses adeptes aux plus honteux excès... Le mysticisme a sa grandeur, il a surtout son charme, mais il a ses dangers et ses bassesses, et Bossuet les a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vus. » Pourquoi oublier et laisser ignorer que Bossuet lui-même a été mystique, qu'il a connu les transports de l'amour divin, en présence duquel ce sublime orateur était réduit à « bégayer » en vers naïfs et gauches[1]. Il se pourrait bien qu'ainsi Brunetière soit en quelque mesure responsable de la réaction hostile à Bossuet que certains féneloniens ont entreprise dans ces dernières années. M. H. Bremond, par exemple, fait profession, dans son *Apologie pour Fénelon*, d'admirer en Bossuet un raisonneur éloquent et fougueux, mais il lui refuse l'intelligence des choses mystiques; son dessein est de combattre les « bossuétistes » : mais ne part-il pas précisément, pour se mettre en campagne, d'une affirmation contestable du plus grand des « bossuétistes » ?

« Son ombre eût pu encore gagner des batailles », disait Bossuet du Grand Condé. Ce recueil de Brunetière est capable encore de gagner des admirateurs et à Brunetière et à Bossuet, et de susciter ou d'entretenir de fécondes controverses.

Albert CHEREL.

Réponse de M. l'abbé Bouvier à M. Henri Stein

Nous avons reçu de M. l'abbé Bouvier une lettre en réponse au récent article de M. Henri Stein sur l'*Histoire de l'Église et de l'ancien diocèse de Sens.*

Assurément, M. Bouvier abuse. Le droit de réponse s'exerce à l'ordinaire contre le manifeste dessein de nuire et l'évidente mauvaise foi. Or ce n'était pas, ce ne pouvait pas être ici le cas.

M. Bouvier s'essaie un peu à donner le change. C'est l'indice d'un amour-propre à vif et la tentative s'explique assez bien pour qu'on l'excuse. A nous cependant de signaler quelques rectifications peu fondées.

Il est inexact que la plupart des Revues aient porté sur l'*Histoire de l'Église et de l'ancien diocèse de Sens* « un jugement bienveillant et flatteur ». Quelques périodiques seulement ont rendu compte de l'ouvrage entier; ils l'ont fait non sans réserve ni discussion, pour témoigner à l'auteur, en fin d'article, une sympathie plutôt volontairement exagérée. Il paraîtrait que M. Bouvier ne s'en est pas toujours contenté. A l'apparition du compte rendu publié dans *Le Moyen âge*, M. Bouvier s'est montré moins juste qu'il ne l'est aujourd'hui en appelant M. Paul Deschamps un « maître en critique ». Il est, par conséquent, revenu de son erreur; c'est un progrès. M. Vacandard, dans la *Revue du Clergé français*, n'a pas été non plus très favorable à l'ouvrage. Nous nous rappelons qu'il s'est permis de regretter

1. Cf. Rebelliau, *Bossuet*, dernières pages.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« l'insuffisance trop notoire » de l'auteur en matière d'histoire générale de l'Église. Et c'est pourquoi nous doutons fort que le R. P. Heurtebize n'éprouve quelque gêne à se voir préféré, par M. Bouvier, en matière d'histoire sénonaise, à l'éminent auteur des *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*.

L'auteur n'arrive pas à justifier le titre de son *Histoire... de l'ancien diocèse de Sens*, en avouant qu'il en a pour ainsi dire exclu les « archidiaconés... qui n'appartiennent plus au diocèse actuel. » Il eût d'ailleurs été mieux inspiré en n'insistant pas sur l'excellence du plan de cette *Histoire*. Nous savions déjà, puisqu'il l'a adopté, qu'il estimait ce plan le meilleur. Mais on peut, on doit même penser le contraire.

Malgré les explications fournies par l'auteur, et peut-être à cause de ces explications mêmes, on s'étonnera qu'un « abrégé » d'histoire sénonaise consacre plus de trente pages au récit des luttes entre Armagnacs et Bourguignons. Qu'eût-ce été, holà ! si M. Bouvier avait écrit une histoire complète !

Nous laissons au lecteur la joie de savourer, dans le texte, la raison pour laquelle M. Bouvier prétend que les abbayes doivent être classées à la table non parmi les noms de lieu, mais avec les noms de personne. Il est vrai que, de son propre aveu, les « identifications inexactes,... même au point de vue local, n'ont qu'un médiocre intérêt! »

Enfin M. Bouvier nous permettra-t-il de lui dire qu'il exagère parfois? Pourquoi vous fâcher, Monsieur, lorsque votre contradicteur, dans le but évident de tempérer la sévérité de ses critiques, vous accuse simplement d'avoir péché plus par légèreté que par ignorance ? Vous lui reprochez, en cela, de s'être « prononcé lui-même bien à la légère ». Est-ce possible !... L'impartialité nous oblige à moins de rigueur envers vous. Nous nous obstinons à croire que vous vous dépréciez, et cela trop de léger. (N. D. L. D.).

Voici la lettre de M. l'abbé Bouvier:

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Lorsque l'*Histoire de l'Église et de l'ancien archidiocèse de Sens* a paru, la plupart des grandes Revues historiques en ont donné un compte rendu, et, tout en faisant des réserves de détail, que j'ai acceptées avec reconnaissance, elles ont porté sur l'ensemble de cet ouvrage un jugement bienveillant et flatteur.

Un critique cependant, M. H. Stein, a publié dans l'avant-dernier numéro de la *Revue d'Histoire de l'Église de France* un article franchement hostile, où il donne sur mon étude des appréciations que je regarde comme injustes et auxquelles je vous demande la permission de répondre.

Dans cet ouvrage, mon but était de présenter un abrégé de l'histoire générale du diocèse de Sens. Je me suis attaché surtout à l'église cathédrale qui en était le centre, et, pour limiter mon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cadre déjà étendu, je n'ai mentionné que les principaux événements relatifs aux archidiaconés de Provins, de Melun et d'Étampes qui n'appartiennent plus au diocèse actuel de Sens. M. Stein, qui s'intéresse à ces dernières régions, est mécontent que je n'en aie parlé que trop peu à son gré. Mais c'est là une question personnelle qui n'a rien à voir avec la valeur historique de l'ouvrage.

Dans une œuvre d'une si vaste étendue, il était impossible d'éviter des erreurs ou des inexactitudes de détail; on en trouve dans les meilleurs ouvrages. M. Stein a beau jeu d'en relever dans celui-ci, mais comment admettre qu'il laisse dans l'ombre une multitude d'autres questions que j'ai tirées de l'oubli et élucidées, ou du moins mises au point?

La plupart des critiques de M. Stein sont si peu fondées qu'elles demandent à être réfutées ici. On a dit, avec juste raison, que « le moi est haïssable. » Cependant il y a des cas où se défendre constitue non seulement un droit, mais un devoir, d'autant plus que le silence de ma part pourrait être interprété comme l'aveu de ma défaite.

Déjà, quand le Ier volume de cet ouvrage parut en 1906, M. Stein publia dans la *Revue des Questions historiques* un article violent où il déclarait ce livre rempli de défauts et sans aucune valeur historique. Mais beaucoup d'autres ne furent pas de son avis. Cf. *Revue bénédictine* (octobre 1906), *Revue historique* (janvier 1907), *Revue d'Histoire ecclésiastique* (janvier 1908), *Analecta bollandiana* (janvier 1907), *Études* (février 1909).

Depuis l'apparition des deux autres volumes de cette étude, M. P. Deschamps, dans *Le Moyen âge* de janvier 1912, en a donné une analyse qu'il conclut ainsi : « Malgré les inégalités regrettables qu'on rencontre dans cet ouvrage, on doit remercier M. Bouvier de la contribution instructive qu'il a apportée à l'histoire ecclésiastique de France. »

Après quelques réserves, la *Revue du Clergé français* de décembre 1912 termine par cette phrase : « Il serait à souhaiter que tous les diocèses de France fussent dotés d'une monographie aussi intéressante. »

Enfin D. Heurtebize, qui a analysé également ces deux volumes dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique* (octobre 1912), termine par cette phrase : « N'est-ce pas s'arrêter trop longtemps à des critiques de détail sur un ouvrage qui mérite de prendre place parmi les meilleures monographies des diocèses de France? »

Quoi qu'il en dise, M. Stein aura de la difficulté à faire admettre que ses jugements ont plus d'autorité que ceux de ces maîtres en critique, sur un ouvrage d'histoire qu'il classe parmi « les livres

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

insuffisants, inutiles et mal faits. » Il va cependant jusqu'à exprimer son mépris pour leurs comptes rendus qui, pour lui, sont « moins approfondis, émanant d'amis complaisants et de personnes auxquelles la matière traitée est totalement étrangère ! » Il suffit de citer une pareille affirmation pour en signaler l'énormité.

Venons maintenant à quelques-unes des principales objections de son article sur l'ouvrage en question. Il écrit : « Que nous importent Agrice, Arthème, Lambert, Hildeman, Gelduin et cent autres archevêques? Ces noms ne parlent pas à mon imagination. » Or, ces prélats, indignes de son attention, ont été les métropolitains de la province ecclésiastique la plus importante de France, puisqu'elle comprenait le diocèse de Paris. D'autre part, ils ont joui, pendant une grande partie du moyen âge, de la primatie des Gaules qu'ils ont disputée âprement d'abord contre la métropole de Reims, puis contre celle de Lyon. Par cette double dignité, ils ont été mêlés activement à toutes les grandes questions religieuses et même politiques du royaume. Je me suis efforcé de mettre en relief ce rôle de premier ordre, mais les préférences de M. Stein sont ailleurs. Il me reproche de n'avoir pas donné de détails assez abondants sur une ancienne maison de campagne des archevêques de Sens, et il consacre deux paragraphes à relever des identifications inexactes de personnes ou de lieux qui, même au point de vue local, n'ont qu'un médiocre intérêt ! Quelques-unes même de ces prétendues erreurs ne sont que des fautes d'impression.

Il s'étonne ailleurs de ce que j'ai groupé l'histoire du diocèse autour de chaque archevêque, et trouve qu'il aurait mieux valu « diviser la matière en grands chapitres où tous les événements secondaires seraient venus se grouper autour d'un fait capital qui domine toutes les contingences. »

Ma première pensée avait été d'adopter cette méthode qu'il préconise. Elle est plus littéraire ; elle exige beaucoup moins de travail, car elle permet d'esquiver les difficultés, de choisir ses documents et de bâtir des systèmes. A notre époque où on veut lire vite et sans fatigue, cette manière d'écrire l'histoire est en vogue et elle assure mieux le succès.

Mais, à la réflexion, ce système m'a paru factice et irrationnel pour un diocèse où les événements généraux ne se répercutent souvent que d'une manière imprécise, et n'offrent que peu ou point de liaison avec les diverses manifestations de la vie locale.

Pour reprendre les termes mêmes de M. Stein, « le fait capital qui domine toutes les contingences » dans l'histoire d'un diocèse, c'est précisément l'influence prépondérante de l'évêque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il en était le chef absolu au spirituel, et son zèle politique avait également une importance considérable. Sa personnalité était donc le centre autour duquel il faut grouper les événements connus, puisqu'il en a été la principale et parfois unique cheville ouvrière.

Cette méthode n'est, du reste, que l'illustration et la démonstration vivante du mot célèbre : « Les évêques ont bâti la France comme les abeilles leur ruche. » Si elle a moins de brillant et d'attrait que l'autre, elle est, du reste, en retour, plus solide et plus approfondie ; l'analyse lui convient mieux que la synthèse.

M. Stein objecte encore : « Mal préparé à un travail aussi compliqué et aussi difficile d'exécution, qui eût demandé des années de recherches approfondies, il a péché plus par légèreté que par ignorance et travaillé trop vite. » Là encore mon contradicteur se prononce lui-même bien à la légère.

Suit la liste des différentes Histoires *de M. l'abbé Bouvier.*

... Je puis affirmer que j'y ai consacré au moins dix années d'un travail assidu et persévérant. Dans cet intervalle, toutes les collections et pièces importantes des archives et des bibliothèques de Sens et d'Auxerre ont été successivement étudiées par moi. Je suis allé passer de nombreuses semaines soit aux Archives nationales, soit surtout à la Bibliothèque nationale afin de m'y livrer à de nouvelles recherches ou d'achever l'étude des questions que je n'avais pu vider chez moi.

M. Stein me reproche encore de n'avoir pas réuni en un chapitre tout ce qui regarde la cathédrale de Sens. Un tel travail était inutile puisqu'il a déjà été fait plusieurs fois. N'y avait-il pas beaucoup plus d'intérêt, dans une monographie du diocèse, de compléter l'histoire technique de ce monument en « situant » sa construction et ses remaniements successifs, de manière à montrer le milieu et les circonstances dans lesquels ils se sont produits ?

M. Stein déclare ailleurs que les noms d'abbayes doivent être placés dans la table des noms de lieu, et non dans celle des personnes. C'est là une erreur nouvelle, car les monastères étaient avant tout des « personnes morales » et ils doivent être classés logiquement parmi les institutions ou personnages historiques. Cela est si évident que, parmi les abbayes qui étaient situées à l'intérieur des villes ou dans leur banlieue, un bon nombre d'entre elles, lors de leur destruction, ont été complètement oubliées, ainsi que leur nom, et leur emplacement a changé d'appellation.

Autre objection : « A quoi bon raconter la lutte des Armagnacs et des Bourguignons? » J'ai donné un résumé de cette question

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

générale, comme de toutes celles qui rentraient dans le cadre de cet ouvrage. Il était d'autant plus nécessaire de traiter celle-ci que les archevêques et l'épiscopat de la province de Sens furent activement mêlés à ces luttes fratricides qui eurent des conséquences aussi déplorables pour la religion que pour la patrie.

Il y aurait encore bien d'autres rectifications de ce genre à présenter si l'espace ne m'était limité. M. Stein a beau protester qu'il a écrit « sans parti pris et sans arrière-pensée d'hostilité. » L'injustice de la plupart de ses critiques semble quand même le contredire. Quoi qu'il en soit, ce qui précède suffira amplement à démontrer tout ce qu'il y a d'inexact, d'erroné ou de risqué dans ses diverses allégations.

28 mai 1913. Abbé Bouvier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETINS RÉGIONAUX

ILE-DE-FRANCE

PARIS

Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.
39e année. 1912.

E. Coyecque : *Vieilles archives notariales. Comment les classer et les inventorier. Conseils et exemples*, p. 37-63, 149-168. Avec un état numérique des archives de l'étude Cherrier (1482-1811) et de l'étude Brehan (1549- an IV).

M. Fosseyeux : *Une maison de l'hôpital général. Le refuge de Sainte-Pélagie sous l'ancien régime*, p. 63-76. Vue du quartier de Sainte-Pélagie et la Pitié d'après le plan de Turgot (1739). Histoire de cette maison depuis 1662. M. Fosseyeux s'est heureusement attaché à l'histoire des hôpitaux parisiens.

A. Blanchet : *Biographie de Jean-Baptiste Hélissant*, p. 89-104. Cet échevin, puis doyen des conseillers du roi en l'Hôtel de Ville de Paris, mourut en 1720. Curieux extraits de l'inventaire fait après son décès.

Cte E. Frémy : *L'enceinte de Paris construite par les fermiers généraux et la perception des droits d'octroi de la ville* (*1784-1791*), p. 115-148. Avec deux plans de l'enceinte, l'ancienne et la nouvelle.

L. Lambeau : *La place Royale, l'hôtel d'Aumont, de Rohan-Chabot et Le Chanteur*, p. 174-208. Cette maison occupe le no 15 actuel. Son histoire remonte à 1607. L'École théophilanthropique était installée dans cette maison en l'an V.

Paul Viollet : *La bibliothèque et les archives de la Faculté de droit de Paris. Quelques tableaux et bustes*, p. 209-229. Préface de l'inventaire sommaire des manuscrits de cette bibliothèque.

La Cité, bulletin trimestriel de la Société historique et archéologique du IVe arrondissement de Paris. 1912.

A L'Esprit : *Le Jeûneur de Notre-Dame*, p. 5-45 (suite et fin). Iconographie et identification du célèbre monolithe du parvis Notre-Dame. Reproduction de gravures anciennes. Avis divers exprimés sur la statue : Esculape, Archambauld, maire du Palais au viie siècle, Guillaume de Paris ou d'Auvergne, évêque de Paris, sainte Geneviève, Hercule, saint Christophe, Pierre du Quignet ou Coignet (Pierre de Cugnières, avocat, xive siècle), Jésus-Christ. L'auteur conclut que cette statue était la borne initiale des mesures itinéraires et représentait le Christ.

A. Callet : *Saint Nicolas ou la Femme sans tête*, p. 46-55. Au coin de la rue Le-Regrattier et du quai Bourbon. Débris de statuette muti-

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

lée ; la maison était dite, en 1704, *A l'Image Saint-Nicolas*, et la rue, en 1680, rue de la Femme-sans-Tête. Le bas du corps est vêtu d'un long vêtement qui est une chape d'évêque. Le personnage énigmatique était donc saint Nicolas.

X... : *A propos de la tour Saint-Jacques*, p. 81-82. Son achat en 1837.

Georges Gibault : *Les « Jonchées » à Notre-Dame et à la Maison aux Piliers*, p. 213-218. Sur les redevances d'herbes destinées aux jonchées et dues par des doyennés placés dans la dépendance du chapitre de Notre-Dame de Paris, dès le XIIIe siècle.

Capitaine Cherrière : *L'eau à Paris au* XVIe *siècle*, p. 349-387. Renseignements nombreux sur les fontaines publiques dont un grand nombre furent établies par des maisons religieuses. Reproduction de gravures anciennes.

F. de Mallevoue : *Le fossoyeur de Saint-Jean en Grève*, p. 388. Aubin Oudin qui exerça cette profession au milieu du XVIIe siècle. Cet état était bien considéré. Émoluments et revenus divers.

L. Tesson : *La fontaine de Jarente*, p. 400-409. Édifiée au XVIIIe siècle au marché alors établi sur l'emplacement du couvent de Sainte-Catherine du Val des Écoliers. Détails sur la topographie locale. Vues ancienne et actuelle.

Étienne Charles : *Saint-Gervais sous la Révolution*, p. 410-414. Jean-Antoine Chevalier, curé constitutionnel. Prescriptions pour la fermeture des églises de Paris le soir. Saint-Gervais temple de la Jeunesse.

G. H. : *L'Établissement des pompes funèbres, rue Culture-Sainte-Catherine*, p. 428-429. Cet établissement eut lieu en 1812 dans l'ancien hôtel de Nicolas Pinon, comte de Villemain, et fut remplacé par les pompes à incendie en 1813.

Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement de Paris
2e semestre 1911.

Charles Saunier : *L'Hôtel de Choiseul-Praslin*, p. 237-287. Aujourd'hui Caisse nationale d'Epargne, rue Saint-Romain. Construit en 1732, sur un terrain provenant de la censive de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Reproduction de planches extraites de l'*Architecture françoise*, de Blondel.

P. Fromageot : *La rue du Cherche-Midi et ses habitants* (suite), p. 288-303 (nos 22 et 24). Parmi les propriétaires, on remarque le chevalier de Marolles (no 22), l'abbé de Boisgelin, agent général du clergé (amusante aventure en 1781) (no 24). Curieuse étude de topographie parisienne. La majeure partie de ce quartier était dans la censive de Saint-Germain-des-Prés.

Bulletin de la Société historique et archéologique des VIIIe et XVIIe arrondissements de Paris. 13e année, juillet-décembre 1911.

De La Vallée Poussin : *Le Canada dans le* VIIIe *arrondissement*, p. 87-95. Voies ouvertes dans les terrains des anciens capucins, au bas de la rue de Rome. Commissariat du Canada établi en cet endroit.

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Notice sur le Gascon Le Hontan et le chevalier de Baugy(XVII^e siècle) ; leurs malveillances contre les Canadiens.

Paul JARRY : *L'hôtel Diesbach* (rue des Saussaies, 8), p. 96-101. Hôtel modeste, bâti peu après 1770 ; appartint à Ladislas de Diesbach de Belleroche (1786), fribourgeois. Réceptions et fêtes pendant la Révolution.

C. PITON : *Tudela*, p. 102-107. Explication du mot *Tudela* : fortin en terre muni d'une petite place avancée. La *tudela* du territoire parisien était rue du Faubourg-Saint-Honoré, auprès de l'église Saint-Philippe du Roule qui occupe à peu près son emplacement. Notes sur les trois ponceaux du petit bras de la Seine, le pont Perrin (*pons Petrinus*, pont en pierre), en face la rue du Petit-Musc, cité dès 1170 ; le ponceau Saint-Martin, cité dès 629 (?), vers Notre-Dame ; le ponceau du Roule, sur la chaussée du Roule avant 1217. Observations sur la tour du Louvre, qui fut donjon à dater de Charles V.

14e année, janvier-juin 1912.

Dr Ph. MARÉCHAL : *La mairie de l'Élysée* (ancien hôtel de Contades), p. 28-36. Le quartier de la Ville-l'Évêque dès le XVIe siècle. Les fédérés à l'hôtel de Contades en 1871 : scènes scandaleuses.

Lucien RAULET : *Le mur de clôture des fermiers généraux rue de la Bonne-Morue* (rue Boissy-d'Anglas), 1717-1729, p. 37-51. Extrait du plan du quartier du Palais-Royal en 1714 par La Caille : l'Esplanade des Tuileries. Vues des anciennes barrières du Roule et de l'Étoile ; documents sur la construction du mur auprès du nouveau pont au bout du jardin des Tuileries, à peu près entre les statues de Strasbourg et de Lille.

Paul JARRY : *Le château des Ternes*, p. 52-61. Description du château en 1762. Vues des façades rue Demours et rue Bayen (arcade).

Paul LAFOLLYE : *Un projet d'Opéra place de la Concorde*, p. 55-70. Postérieur à 1844.

Variétés : Hôtel de Fersen (rue Matignon, 17) ; — Marat pâtissier ; — L'ouverture au culte de l'église Saint-Philippe du Roule, 2 mars 1698, p. 72-73. Il s'agit de l'ancienne chapelle de la Maladrerie du Roule.

Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy (XVIe arrondissement). Tome VII, 1910-1912 (*suite*).

X... : *Bicentenaire de Boileau* (12 mars 1911), p. 144-146.

TABARIES DE GRANDSAIGNES : *Pourquoi les derniers seigneurs de Passy adoptèrent-ils le nom de Boulainvilliers ? Où se trouvait le fief de ce nom ?* p. 152-154. Nombreux extraits des *Mémoires* de Saint-Simon sur Henri de Boulainvilliers, l'historien. Le fief était en Picardie, commune de Tronchoy, canton d'Hornoy (Somme).

X... : *Monitoire* du 9 mars 1753 sur de menus vols commis *en l'église d'Auteuil* en 1750 et 1752.

Revendication du droit de dépouilles sur la succession de Georges Picquet, curé d'Auteuil, par son successeur M. Cabart de Danneville, 17 novembre 17.., p. 208-209. Document.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Plainte de la maîtresse d'école d'Auteuil, 29 décembre 1748, contre le sieur de Bonnecour qui rôde nuitamment autour de sa maison p. 209. Document.

Émile RIVIÈRE : *Chaillot et le Mont Calvaire au* XVII^e^ *siècle*, p. 220-225. 1° Arrêt du Conseil d'État du 22 mai 1691 qui ordonne que les habitants du faubourg de la Conférence, appellé Chaillot, payeront les trente sols des pauvres pour le vin de cru de leur territoire. — 2° Mazarinade de 1649, adressée à Anne d'Autriche, par un religieux reclus au Mont-Valérien. Document.

Louis BATCAVE : *Les Fêtes révolutionnaires à Auteuil, Boulogne et Passy*, p. 225-231, 235-244. De 1791 à l'an VIII.

LEROUX-CESBRON : *Un habitant de Passy : Le conventionnel Lofficial*, p. 232-233.

TABARIES DE GRANDSAIGNES : *Fêtes de mariage à la seigneurie de Passy en 1762*, p. 263-264.

Bulletin de l'Institut catholique de Paris[1].

II^e^ série. Première année. Paris, 1910.

Abbé PRUNEL : *La Renaissance catholique en France au* XVII^e^ *siècle*, p. 4-8, 27-32. Le conférencier retrace le rôle social de l'Église au XVII^e^ siècle et montre de quels instruments elle s'est servi pour maintenir son action civilisatrice dans tous les domaines de la vie sociale.

Abbé PAQUIER : *Le Protestantisme français au* XVII^e^ *siècle* (1661-1715), p. 8-11, 33-39. Dogmatisme imposé par le synode de Dordrecht (1618-1619). Unité antiromaine, antipapiste du protestantisme. Conférence de Bossuet et Claude du 1^er^ mars 1678 sur des questions doctrinales. Théorie des *Articles fondamentaux* codifiée par Jurieu (1686). Examen critique de la conception protestante de la vie chrétienne, réduite à l'agnosticisme et à un vague sentimentalisme humanitaire. Étude des écrits protestants d'après lesquels la Rome des papes, la Babylone de l'Apocalypse, devait finir environ l'an 1710 ou 1715, suivant Jurieu. Exposé des controverses entre Bossuet et Leibniz (1691-février 1702) en vue de l'union des catholiques et des protestants.

Abbé LEBRETON : *L'Hellénisme et le Christianisme au* IV^e^ *siècle*, p. 12-13. Exposé de la triple lutte de l'Église contre la législation, les doctrines et les mœurs païennes.

Gustave GAUTHEROT : *Histoire politique de la Révolution française : Les États généraux et l'Assemblée nationale*, p. 51-59. C'est l'exposé des événements qui vont de la convocation des États généraux à la constitution du premier cabinet parlementaire. L'énigme révolutionnaire doit être cherchée dans les forces du régime nouveau, sociétés de pensée, comités révolutionnaires et clubs ; les principes de

1. Cette publication continue depuis le mois de mars 1910, à la fois, la *Revue de l'Institut catholique* (créée en 1895) et le *Bulletin du Denier de l'Institut catholique* ; elle a pour but principalement de présenter un *sommaire détaillé* des cours professés à l'Institut.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1789 sont la négation des lois fondamentales de la monarchie capétienne. La grande consultation nationale fut préparée de manière à favoriser les menées des partis révolutionnaires, les seuls qui fussent organisés au milieu du désarroi général. Les doléances étalées dans les cahiers correspondent aux tendances d'un « parti » peu nombreux mais audacieux et bien organisé. L'indécision et les fausses manœuvres de la Cour et des privilégiés contribuèrent, en mai-juin 1789, à la victoire du Tiers État qui se proclama *Assemblée nationale* et vit la majorité du clergé se réunir à lui. Le serment du Jeu de Paume (20 juin) n'eut point sur la marche des événements une bien grande influence ; il fut l'expression théâtrale de principes qui déterminaient déjà la conduite des « dirigeants » du mouvement philosophique et révolutionnaire. Les passions politiques qui, des salons et de sociétés d'inspiration maçonnique, allaient agiter la rue, les journées de juillet 1789, la prise de la Bastille opérée sous la direction de francs-maçons notoires, la révolution communale qui renverse le « Corps de ville », la « Grande Peur » et l'anarchie en province, sont exposées avec précision. L'examen de la Déclaration des Droits de l'homme montre l'origine du dogmatisme révolutionnaire.

Chanoine Pisani : *La Révolution et l'Église de Paris sous le Directoire* (1795-1797), p. 64-66, 97-99, 121-124. L'auteur étudie le clergé insermenté et le clergé assermenté ; les rapports du Directoire avec le pape ; les rapports entre les deux fractions du clergé et les polémiques entre les *Annales catholiques*, organe des insermentés, et les *Annales de la religion*, organe des constitutionnels ; le concile national tenu en 1797 sous l'impulsion de Grégoire, mais vainement, car aucune réconciliation n'intervint entre les deux fractions du clergé ; puis les théophilanthropes et autres cultes philosophiques, encouragés par le gouvernement directorial ; la lutte entre Grégoire et Clausse pour l'évêché constitutionnel de Paris qui est donné au médiocre J.-B. Royer ; la persécution fructidorienne avec la détention pratiquée sans relâche ; enfin le culte décadaire imposé à la place de la théophilanthropie, qui avait encore trop l'air d'une religion.

II^e Série. Deuxième année. Paris, 1911.

G. Gautherot : *Histoire politique de la Révolution française : l'Assemblée constituante*, p. 10-16, 30-34, 81-90, 103-112. Critique du « messianisme » révolutionnaire. L'accord est impossible entre la divine religion du Christ et la religion laïque, foncièrement intolérante, du philosophisme moderne. Les creusets de l'esprit philosophique furent les « sociétés de pensée » et les loges maçonniques. Les journées d'octobre 1789 furent le calvaire de la monarchie : le peuple était le maître ; la racaille de Paris allait devenir le despote de toute la France. La famille royale, aux Tuileries, était sous l'œil du « peuple » ; elle était dès ce moment vouée à la mort. Le rôle politique de Marie-Antoinette sous la Constituante a été dénaturé par l'enseignement officiel. Le pouvoir souverain de la Constituante n'aboutit qu'à la destruction de la France monarchique ; l'Assemblée est dominée par les clubs ; les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

clubs par les démagogues, les démagogues par la populace armée, fanatique et famélique. C'est elle, en vérité, qui dès le 14 juillet domine le ministère. Les lois de la « psychologie des foules » ont agi. Le pouvoir royal disparut en 1790 ; le roi n'est plus que le « secrétaire des commandements » de l'Assemblée. — La création des départements contribua à rompre la France monarchique en détruisant l'esprit de province que le Comité de division présentait comme dangereux. — La désorganisation *morale* et *politique* postulait la désorganisation *sociale* par la destruction des disciplines professionnelles, du régime corporatif. La liberté, telle que l'entendait la Révolution, exclut le principe même de l'association, la plus utile des libertés. Cependant les cahiers des États généraux étaient favorables dans leur ensemble aux corporations. L'individualisme social a été tué par le syndicalisme.— Le patriotisme révolutionnaire est une application du « philosophisme » : la « patrie » révolutionnaire n'a rien de commun avec la France dont elle fait table rase. — La papauté engage la lutte avec la barbarie révolutionnaire en rejetant la Constitution civile du clergé. Beaucoup de membres du clergé ne comprirent pas que cette mesure était à l'encontre de l'avènement social de la libre pensée. Leur docilité fut mal récompensée : nationalisation des biens, sécularisation des ordres religieux. — Mirabeau s'était mis au service de la monarchie pour essayer d'endiguer le torrent révolutionnaire : ce fut en vain. Ce condottiere n'avait pas d'autorité. — L'échec de Varennes permit la formation du parti républicain ; il triompha par l'action des clubs, notamment du club des Cordeliers dont le noyau fut la loge maçonnique du « Cercle social ».

Chanoine Pisani : *La Révolution et l'Église de Paris sous le Consulat*, p. 121-124, 181-185. Avec l'agonie du Directoire (1799) et au 18 brumaire commence une action gouvernementale nouvelle vis-à-vis des catholiques. L'évêque constitutionnel de Paris, Royer, s'offre à abandonner son siège à Mgr de Juigné, puis recule devant cet acte de justice. La persécution officielle offre un contraste saisissant avec la popularité grandissante du culte catholique. Le gouvernement boude au *Te Deum* qui accueille dans les églises la nouvelle de Marengo, et le vainqueur, de retour à Paris, se sent plus puissant pour réaliser son projet de réconciliation officielle entre l'Église et la France. Dès le mois de novembre 1800, Mgr Spina avait commencé à discuter avec l'abbé Bernier les conditions de l'acte qui devait réconcilier le gouvernement français avec l'Église. La sourde hostilité de Talleyrand retarda le résultat qu'obtint enfin le cardinal Consalvi ; le concordat fut signé le 15 juillet 1801 chez Joseph Bonaparte. — Les constitutionnels, se rendant compte que leur schisme recevait ainsi le coup de mort, tinrent au mois d'août un concile que le gouvernement fit promptement dissoudre. — La démission des évêques, même constitutionnels, sur l'ordre du pape, la vacance des sièges épiscopaux proclamée permirent le rétablissement de soixante nouveaux diocèses. — Bonaparte obtint la nomination de quelques intrus en dépit des engagements de n'en maintenir aucun.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

II^e Série. Troisième année. Paris, 1912.

Abbé Paquier : *Histoire de l'Église, la théologie de Luther*, p. 8-14, 58-66, 78-85, 109-112, 123-130. Examen du réalisme et du nominalisme au moyen âge, puis examen critique du nominalisme de Luther, etc. (Cette partie concerne l'Église de France.)

Chanoine Pisani : *Quelques figures d'évêques et de prêtres*, p. 183-187, 207-211. Sont étudiés successivement : Mgr de Gain-Monfaignac, évêque de Tarbes, émigré en Espagne, mort à Londres en 1812 ; le Limousin Jean-Louis Gouttes, prêtre économiste qui refusa d'apostasier et fut guillotiné ; l'abbé de Kéravenant, du clergé de Saint-Sulpice, mort en 1832, curé de Saint-Germain-des-Prés ; le capucin François Chabot, apostat, qui fut guillotiné ; le P. Chrysostome de Barjac, dont une œuvre devint, sous la Restauration, le petit séminaire de Saint-Vincent-de-Paul ; un religieux, curé, puis évêque, Claude Le Blanc de Beaulieu, génovéfain, curé constitutionnel de Saint-Séverin, évêque de Rouen puis de Soissons, mort en 1825 ; l'abbé J.-B. Marduel, curé de Saint-Roch ; Pierre Brugière, de Thiers, curé constitutionnel de Saint-Paul de Paris ; l'abbé Laurent de Moussac, le restaurateur du culte en Poitou ; François Périer, évêque gallican, mort chanoine de Saint-Denis en 1824 ; enfin l'abbé Daviau qui fit échouer en 1811 les manœuvres schismatiques de Napoléon. Toutes ces figures sont intéressantes.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Paris, 1911.

Eugène Lefèvre-Pontalis : *Rapport sur un mémoire* de M. Ch. Porée *sur les fondeurs de cloches dans l'Yonne*, p. XXXVI-XXXVIII. Intérêt des textes épigraphiques marqués sur les cloches.

Émile Bonnet : *Les sarcophages chrétiens de l'église Saint-Félix de Gérone et l'école arlésienne*, p. 14-30. Il s'agit de six sarcophages dont le genre de décoration a été particulièrement affectionné des sculpteurs provençaux, notamment des strygiles.

Léon de Vesly : *Cercueils de pierre découverts sur la place Saint-Gervais à Rouen*, p. 33-35. Cimetière mérovingien ; riche décoration d'un cercueil : croix chrismée avec les lettres Α et Ω.

D^r V. Leblond : *Quatre inventaires et testaments beauvaisins* (1397-1453), p. 42-87. Inventaire des biens meubles de Jean de Rochefort, sous-diacre et chanoine de Saint-Pierre de Beauvais (1397) ; — de Pierre Cachevent, petit-vicaire puis grand-vicaire de la même église, distributeur des méreaux du chapitre et maître des enfants de chœur (1401) ; — testament portant fondation de deux messes en l'église Saint-Sauveur de Beauvais et legs d'objets mobiliers à diverses personnes (1431) ; — testament de Guérin Meton, curé de la Basse-Œuvre de Beauvais ; inventaire de ses biens et compte de dépenses faites pour les réparations du presbytère (février 1452-1453).

Deydier : *Table d'autel chrétien à Vaugines* (Vaucluse), p. 224-226, cf. pl. XVIII. Au plus tôt, de l'époque mérovingienne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ch. Porée : *Cloches et fondeurs de cloches dans l'Yonne*, p. 229-301. La fonte des cloches et la technique des fondeurs. Renseignements sur 103 d'entre eux. Cinq pièces justificatives, dont un marché entre les échevins de Montréal et deux manouvriers du village pour la sonnerie des cloches en temps d'orage (15 mai 1560).

Héron de Villefosse : *Communication* d'une note de M. le chanoine Durville, *sur la découverte de deux piscines du baptistère de Mantes*, p. CXIII-CXIV. Il pourrait s'agir d'une construction antérieure à l'époque chrétienne.

Héron de Villefosse : *Communication sur une pierre gravée antique trouvée par M. l'abbé Pinier dans les fouilles de Saint-Martin d'Angers*, p. CXXVIII-CXXX. Figure de cette pierre ornant le chaton d'un anneau. Œuvre des premiers temps de l'empire romain.

Revue des Bibliothèques. Paris, 1911.

Louis Canet: *Quelques remarques sur d'anciens sacramentaires*, p. 386-392. Sacramentaire des abbayes de Saint-Vaast et de Corbie ; le « canon missæ » du sacramentaire d'Amiens ; la formule « Memento mei » dans les sacramentaires français.

Hugues Vaganay : *Un sonnet italien peu connu. Quatre traductions du* Stabat Mater *au* XVI[e] *siècle*, p. 393-401. L'auteur est Guterry, français italianisant.

G. Lepreux : *Contributions à l'histoire de l'imprimerie parisienne* (3[e] suite), p. 402-412. Quelques bribes sur la confrérie de Saint-Jean l'Evangéliste (1528 et 1666).

Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français. Paris, 1912.

Léon Cahen : *La vente du « Musée » de Mgr de Thémines*, p. 171-177. Mgr de Lauzières-Thémines, évêque de Blois, qui émigra en 1791 à Chambéry, fit un simulacre de vente de ses œuvres d'art au duc de Penthièvre en juillet 1791. Inventaire des objets.

M. G. Vauthier : *Autour du Paris de la Révolution et de l'Empire*, p. 178-206. La tour Saint-Jacques et l'architecte Giraud, en l'an V ; la tour est alors propriété privée (p. 178-186).

SEINE-ET-MARNE

Brie et Gâtinais[1]. Première année. Meaux, 1909.

Justin Bellanger : *Guyot de Provins*, p. 19-25. Analyse de sa *Bible*.

G. Gassies : *Le mobilier de Bossuet*, p. 30-32. La vente aux enchères eut lieu en juillet 1705.

Henri Stein : *Les premiers seigneurs de Bray-sur-Seine*, p. 48-49. L'un d'eux, Bouchard, fonda le prieuré de Saint-Sauveur, près Bray, au X[e] siècle.

1. Cette revue a vécu trois années, de 1909 à 1911.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A. MÉLAYE : *Une page de l'histoire d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin.* Vue de son mausolée dans le chœur de Notre-Dame de Dammartin. Il mourut en 1488.

G. GEORGE : *Les débuts de la Révolution à Meaux*, p. 92-94, 115-120, 148-151. Révolution municipale.

Maurice LECOMTE : *La disette des blés en Brie et en Gâtinais de 1693 à 1709*, p. 134-135, 204-208, 278-283, 343-348. Étude économique faite à l'aide des collections Joly de Fleury et Delamare de la Bibliothèque nationale. Nombreux renseignements intéressant l'histoire des maisons religieuses, souvent utilisées pour les approvisionnements en grains.

Justin BELLANGER : *La poésie à Provins... Michel Lelong (1600-1642)*, p. 152-156, 198-203. Médecin traducteur des *Aphorismes d'Hippocrate*, auteur d'un code de santé en vers léonins, le *Régime de santé de l'école de Salerne*, dédié à Nicolas d'Aligre, abbé de Saint-Jacques de Provins.

René MOREL : *La Chapelle et la fontaine de Sainte-Anne de Vitry*, p. 181-186 ; près de Guignes-en-Brie. L'auteur mêle trop la légende à l'histoire.

J. COURGEY : *Note sur Nicolas Vauquelin, seigneur des Yveteaux*, p. 241-247. A propos de sa pierre tombale en l'église de Varreddes.

Justin BELLANGER : *La poésie à Provins... Bernard Lelleron (1637-1691) et Eustache Grillon (1637-1699)*, p. 262-270, 316-321. Le premier est l'auteur d'une *Vie de saint Ayoul, abbé de Lérins*, en 900 vers. Le second a écrit en vers latins une *Vie de saint Thibault.*

E. DESSAINT : *Le vieux couvent*, p. 271-277. Notre-Dame à Coulommiers.

E. BLONDEAU : *La vitrerie de l'église Saint-Étienne à Brie-Comte-Robert*, p. 289-295. XIII^e-XVI^e siècles. Seize figures, dont douze sont les mois.

Justin BELLANGER : *La poésie à Provins... Toussaint Rose (1615-1701). Rayer. — Les Oratoriens.* L'abbé Rayer a fait en vers français la *Vie de saint Thibault.* La tragédie *Amulius*, représentée le 19 août 1693 chez les Oratoriens de Provins.

A. MÉLAYE : *L'église collégiale de Notre-Dame de Dammartin-en-Goële*, p. 349-357, 418-423, (1910) 4-8. Note historique. Description du monument. La construction remonte au XV^e siècle. Plans de 1878 et de 1908.

G. LEROY : *Denis de Chailly et le siège de Melun en 1420*, p. 380-386. Outre le récit de ce fait, détails sur le monument funéraire de Denis et de sa femme à Notre-Dame de Melun et sur leurs dons à cette église. Aucun renseignement nouveau.

G. GEORGE : *Aperçu de l'histoire de la Révolution à Meaux de 1791 à thermidor an II (juillet 1794)*, p. 387-391, (1910) 9-15, 87-88.

F. HERBET : *Les Architectes du château de Fontainebleau sous François I^{er}*, p. 424-428, (1910) 22-27, 49-54. Examen critique de la part qui revient dans la construction du château à Sébastien Serlio, Pierre Chambiges, Gilles Le Breton et Florimond de Champeverne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Deuxième année. Meaux, 1910.

Dr R. GOULARD : *En marge des registres paroissiaux de Servon-en-Brie (1603-1792)*, p. 38-48. Actes d'états religieux; détails sur les personnages et les événements locaux. Bon exemple d'utilisation des documents de ce genre.

E. BLONDEAU : *Porte de l'ancien Hôtel-Dieu de Brie-Comte-Robert*, p. 174-175. XIIIe siècle ; photographie.

G. GASSIES : *L'ambassade de Gauthier Ier, évêque de Meaux, à la Cour de Russie*, p. 208-211. Mission accomplie en 1049-1050 avec Gosselin de Chauny II, évêque de Châlons : conclusions déjà connues d'ailleurs.

X... : *Le reliquaire de Nantouillet*, p. 212-213. En champlevé de Limoges, XIIIe siècle ; photographie.

Maurice LECOMTE : *La question des biens communaux en Seine-et-Marne à l'époque révolutionnaire*, p. 244-247, 294-299, 331-334, (1911) 67-68.

René MOREL : *La Brie légendaire. Fées et Dames blanches*, p. 231-236. Des chapelles avaient même leurs dames blanches ; ainsi, celle de Roiblay près Champeaux.

A. HÉRON DE VILLEFOSSE : *Le pape de la Brie*, p. 276-283. Nicole Guyot, curé de Sancy-lès-Provins, en 1560-1561, d'après Claude Haton.

Dr R. GOULARD : *La bibliothèque d'un curé de campagne en 1742*, p. 315-319. Urbain Lesourt, curé d'Yèbles. 1 500 volumes ; beaucoup sur le protestantisme, le jansénisme et le gallicanisme.

X... : *L'inscription du monument de Bossuet à la cathédrale de Meaux*, p. 353-355. Inscription rédigée par M. l'abbé Thédenat, de l'Académie des Inscriptions ; traduction par M. Courgey, professeur à Meaux.

E. DESSAINT : *La légende de saint Géroche*, p. 407-409. Ce saint aurait été curé de Dagny.

Chanoine MULLER : *L'église de Montévrain*, p. 410-414, XIIe-XIIIe siècles ; deux vues de l'intérieur ; dessin de quatre chapiteaux.

Troisième année. Meaux, 1911.

E. LEMARIÉ : *Le portail d'Othis*, p. 32-34. Vues de l'église et de la façade, fort élégante, du XVIe siècle.

Gérald DE FAYE : *Notice sur l'église Notre-Dame de Melun*, p. 63-66. Vues de 1843 et de 1911 ; quatre motifs de décoration.

Dr R. GOULARD : *Un règlement de police au XVIIIe siècle*, p. 73-80, du 25 mai 1774 ; concerne l'ancien comté de Coubert ; texte presque complet de ce règlement dont un grand nombre de dispositions visent la religion, l'exercice du culte, la police dans les églises, etc. Très intéressant pour l'histoire de l'administration des paroisses rurales.

E. LEMARIÉ : *Les Bouteillers de Senlis, seigneurs de Moussy-le-Vieux* (Seine-et-Marne), p. 95-102. XIVe-XVIIe siècles ; trois illustrations : le village avec l'église ; mausolée de Philippe le Bouteiller et d'Anne Dauvet, son épouse ; château seigneurial.

C. WEYER : *Le presbytère de Bazoches-les-Bray*, p. 124-127. Reconstruit en 1755 aux frais du curé ; nationalisé en 1789 ; vendu en l'an VI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

J. Lefèvre : *Le chirurgien-barbier des Ormes* (1561), p. 134-140, 145-150. D'après les Mémoires de Claude Haton, utilisés non sans imagination.

E. Rayon : *Un livre de Vansleb à la bibliothèque de Melun*, p. 164-170. Il s'agit de l'*Histoire de l'église d'Alexandrie* publiée en 1677 par ce savant dominicain dont la tombe est à Bourron (S.-et-M.).

René Morel : *La nouvelle du 9 thermidor à Melun*, p. 181-183. Arrêté du conseil général du 10 thermidor ordonnant des mesures rigoureuses, à raison de l'« attentat horrible » commis sur Robespierre.

Dr R. Goulard : *Samuel Bernard, premier comte de Coubert-en-Brie (1651-1739)*, p. 192-196, 231-235. Documents sur le château et sur l'érection du village en comté (décembre 1725). Vues et plans; fac-similé de l'acte d'abjuration du seigneur protestant (27 déc. 1685).

Fréchon : *L'église et le prieuré Saint-Sauveur*, à Melun, p. 200-201, 238-241, 272-274. Notes historiques et descriptives. Reproduction des ruines de l'ancien prieuré vers 1825.

Justin Bellanger : *Le Père Pacifique de Provins*, p. 203-211, 253-258. Il s'appelait probablement Jean ou Charles de L'Escaille et serait né en mars 1577 ou 1578. C'est lui qui établit les Capucins à Provins en 1613. Ses voyages en Égypte, en Terre Sainte et en Arabie (1622, 1626-1629).

F. Lebert : *La mairie et l'échevinage à Meaux* (XIIe-XVIIe siècles), p. 276-280, 317-320. Bon résumé des documents imprimés et manuscrits.

A. Héron de Villefosse : *Le temple de Mercure à Melun*, p. 332-343. Étude à l'aide d'un ex-voto à ce dieu trouvé à Melun en 1812.

Dr R. Goulard : *Une grâce royale à Brie-Comte-Robert en 1650*, p. 352-356. Lettres de grâce accordées pour un meurtre commis à la suite d'une dispute entre les dames de la Lande et de Quincy sur la préséance d'une chapelle en l'église du lieu. Document.

G. Gassies : *Bossuet à Meaux*, p. 361-375, 397-407. Ses rapports avec ses diocésains, les maisons religieuses, les protestants.

Abbé Formé : *Bossuet à Germigny-l'Évêque*, p. 376-386.

F. Lebert : *Inauguration du monument Bossuet à Meaux* (29 octobre 1911), p. 387-389.

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.

Tome XXIX. Troisième et quatrième trimestres 1911.

Henri Stein : *Antoine Clérissy et la verrerie de Monceau près Fontainebleau (1640-1643)*, p. 193-217. La plupart des ouvriers de la verrerie étaient italiens. Sept documents sont publiés.

G. Estournet : *Bouchard II, comte de Corbeil (1070-1077)*, p. 218-254. L'auteur fait de sérieuses rectifications aux travaux des devanciers. Il esquisse en passant l'histoire du prieuré de Mortcerf (Seine-et-Marne) depuis sa fondation jusque vers la fin du XIIIe siècle et apporte quelques précisions touchant le prieuré de Gournay.

Alfred Charron : *Eschilleuses (Loiret) ; notes d'histoire locale*, p. 255-323. Après quelques notes préliminaires sur la situation

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du village et l'étymologie, l'auteur étudie l'église, du xe siècle, presque entièrement refaite au XVIIIe. Il donne la liste des curés depuis 1630 et examine la situation du bénéfice (?) vers 1728. Les notes de l'ancien curé, Chevillard, sur la paroisse au XVIIIe siècle, et des détails généalogiques sur les familles seigneuriales du lieu sont présentés avec précision. Quelques bonnes pages sur les droits féodaux, les dîmes, les petites écoles (XVIIIe siècle). Le Gâtinais doit déjà à M. Charron de bonnes monographies locales.

Albert CATEL : *Le prieuré de Pontloup-lez-Moret*, p. 324-383. Ce couvent de l'ordre de Saint-Benoît a été fondé au moins au XIIe siècle. Détails sur la vente des biens du prieuré en 1791. Liste des prieurs (1150-1746) jusqu'à la réunion du prieuré au grand séminaire de Sens. Parmi les pièces justificatives, signalons un état du prieuré en 1383 et l'acte d'union au grand séminaire de Sens (1er avril 1747) avec une description des biens que possédait alors l'établissement. Excellente étude.

Tome XXX, 1912.

G. ESTOURNET : *Origine des seigneurs de Nemours*, p. 1-32; *Note rectificative*, p. 33-156. Cette étude a une importance exceptionnelle. La famille qui a donné Étienne de La Chapelle, évêque de Meaux, puis archevêque de Bourges († en 1074) et Gautier Le Chambellan († en 1205) ne tire pas son nom de La Chapelle-en-Brie ou Gautier, près de Nangis, mais de La Chapelle-en-Gâtinais. L'auteur reprend et établit la généalogie des anciens seigneurs de Nangis (XIIe-XIIIe siècles), bienfaiteurs généreux des monastères de la Brie ; il détaille à cette occasion les possessions de l'abbaye cistercienne de Barbeau à La Chapelle-en-Brie. Ce n'est pas sans utilité qu'il revient après M. Richemond (*Recherches généalogiques sur la famille des seigneurs de Nemours du* XIIe *au* XVe *siècle*, 1907), sur quelques membres de la famille seigneuriale de Nemours en Gâtinais pour exposer le rôle de Gautier Le Chambellan à La Chapelle-en-Brie. On trouvera des détails caractéristiques sur la famille de ce personnage et sur son origine gâtinaise.

Marc BLOCH : *Cerny ou Serin?* p. 157-160. Ce sont les habitants de Serin (Yonne) et non ceux de Cerny (Seine-et-Oise) qui reçurent le 11 juin 1343, de Raoul, comte d'Eu, une charte d'affranchissement. Rectification à la notice historique de M. H. de Clercq sur Cerny (*Annales de la Société historique du Gâtinais*, 1890).

Abbé C. BERNOIS : *Histoire de Lorris* (suite), p. 161-212, 318-382 (à suivre). Etablissements hospitaliers : Hôtel-Dieu, maladrerie de Saint-Lazare, commanderie, bureau de charité au XVIIIe siècle ; écoles dès le XIIe siècle, puis du XVIIe à nos jours. Sœurs de Charité de Nevers établies le 11 octobre 1774. Commerce : foires créées sous Louis VII; industrie : tonneaux, poteries, pelleteries. Moyens de communication. — Importantes notices sur les familles de Lorris. Famille historique comprenant Guillaume II, l'auteur présumé du roman de la Rose, Eudes, évêque de Bayeux, Gilles, évêque de Noyon, Robert, chambellan de Philippe VI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vicomte DE GROUCHY : *Extraits des minutes des notaires de Fontainebleau* (XVII^e-XVIII^e *siècles*). *Étude de M^e Bellanger*, p. 213-215. Du 20 avril 1711 au 4 septembre 1713.

Maxime LEGRAND : *Les dernières années de l'abbaye de Notre-Dame de Villiers au diocèse de Sens*, p. 225-273 (à suivre). Abbaye cistercienne fondée en 1220 en la paroisse de Cerny. En 1764 on lui réunit l'abbaye de La Joie-lez-Nemours, fondée en 1230. L'abbaye de Villiers remplaça un couvent de Dominicains et reçut ses biens. L'auteur complète la *Brefve histoire* de cette abbaye, publiée par P. Pinson (*Annales... du Gâtinais*, t. XI, 1893), à l'aide d'emprunts faits au « Recueil des principales choses qui sont arrivées à l'abbaye de Villiers pendant mon administration (de 1619 à 1673) » par l'abbesse Anne-Dorothée d'Argouges et continué jusqu'en 1766.

E. SAULNIER : *Lettres de Sarra Martinengo, gouverneur de Gien en 1568-1569*, p. 274-295. Intéressant pour l'histoire des guerres religieuses vers la Loire. Sept lettres sont publiées. Martinengo fut tué le 19 avril 1577, sous les murs de La Charité-sur-Loire que tenaient les réformés.

Henri STEIN : *Le château de Fontainebleau à l'époque révolutionnaire*, p. 296. Documents relatifs surtout à un projet de démolition (an III et an VI). Inventaire des objets d'art (prairial an II).

Henri STEIN : *Les sceaux du bailliage et de la prévôté de Montargis (fin du* XIV^e *siècle)*, p. 383-386. Accord du 3 janvier 1390 entre le prévôt Pierre Le Bœuf et le garde du scel, Guiot Jourdain, sur la conservation du sceau.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins [1]. Tome IX. N° 1. 1911. Provins.

Alfred BONNO : *Notes pour servir à l'histoire religieuse de Provins. Les quatre chapitres de Provins*, p. 6-26. Ce sont les chapitres de Saint-Quiriace, de Notre-Dame du Val, de Saint-Nicolas et de Saint-Blaise. Utilisation sèche et présentée d'une manière peu intéressante, d'inventaires dressés au début de la Révolution. Composition des quatre chapitres et des communautés de chapelains, en 1784. Notes sur les quatre collégiales ainsi que sur l'église de Notre-Dame du Châtel. Fondations et obits. Biens et revenus ; charges. Le dépouillement de ces inventaires eux-mêmes servirait pour une étude économique.

Tome X. N^os 1-5. Année 1912. Provins.

L. ROGERON : *Les inondations à Provins*, p. 17-27 : le 2 juin 1750 (procès-verbal officiel) et dans la nuit du 21 au 22 janvier 1757 (relation véritable) et en 1511, 1563, 1566, 1658, 1677, 1709, 1711, 1722, 1756, 1784.

Alfred BONNO : *Notes pour servir à l'histoire religieuse de Provins. Le prieuré des Jacobins de Provins, d'après un inventaire de 1790*, p. 37-39. Simple dépouillement de ce document. Liste des débiteurs du prieuré. Notes sur l'église, son mobilier et les objets cultuels.

1. Les intermittentes publications de cette Société sont d'une maigreur extrême ; un tome n'a souvent que 20 à 24 pages.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ameublement de la maison conventuelle. Peu après l'abandon du couvent par les religieux, les bâtiments servirent de prison. La chapelle des Sœurs Célestines occupe aujourd'hui l'emplacement du couvent.

L. Rogeron : *Sépultures gallo-romaines de Grisy* (comm. de Mortery), p. 53-56. Elles ont été découvertes en 1867 et 1909.

Chanoine A. Bonno : *Le diocèse de Meaux. Sa réorganisation de 1803 à 1823* (*sic* pour 1863), p. 57-128. C'est la liste des curés du diocèse pendant cette période, qui a déjà paru en partie dans la *Semaine religieuse de Meaux* en 1912. L'auteur a utilisé plus particulièrement les archives épiscopales. Des lacunes s'y rencontrent qu'on aurait pu éviter en consultant les publications locales.

L. Antheaume : *Fouilles de Saint-Martin-Chennetron*, p. 132-135. Sépultures mérovingiennes. Cette trouvaille n'a d'intérêt que pour l'histoire locale.

L. Antheaume : *Le monument funéraire de Thibaut V à l'Hôpital général de Provins*, p. 139-146. Opinions sur la date du monument. Est-il du XIII^{e} siècle ? Est-il de 1647, comme on l'a tant de fois répété ? L'auteur penche pour une œuvre exécutée au commencement du XIV^{e} siècle dans le style de la fin du XIII^{e}. On s'est contenté en 1647 de placer le cœur du comte dans une enveloppe de plomb. Étude intéressante et bien conduite pour amener une conclusion... connue, légèrement contestée.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Brie-Comte-Robert, Mormant, Tournan et la Vallée de l'Yères.

Tome IV (juillet 1911-juillet 1912).

D^{r} Goulard : *Monographie historique de Servon* (suite), p. 34-38, 51-54, 77-79. Le château de Villemenon et les fiefs.

A. B[randin] : *Journal de la municipalité de Réau pendant la Révolution...* (27 avril 1792-1822) d'après L 723 des Arch. départ. de Seine-et-Marne, p. 40-43, 79-80. Déportation du curé (sept. 1792).

Maurice Lecomte : *Note sur le nom de Combs-la-Ville*, p. 59-60. *Comitis Villa*, villa ou domaine du comte, sans doute le comte de Paris.

Maurice Lecomte : *Le marquisat de Courquetaine à la fin de l'ancien régime*, p. 71-74. D'après un terrier de 1786-1787. Description des fiefs, des redevances, des mouvances seigneuriales.

D^{r} Goulard : *Une ordonnance de police en 1701 (4 mars) à Brie-Comte-Robert*, p. 89-91.

A. Bénard : *La Confrérie de Saint-Vincent à Brie-Comte-Robert*, p. 91-94. Depuis 1793. Règlement. Liste des 56 membres en l'an X. Chanson sur la Saint-Vincent.

L. R[ayon] : *Les vitraux des églises de Seine-et-Marne. Notes iconographiques, traditions des vitraux du* XIII^{e} *siècle conservées aux siècles suivants*, p. 99-102. Compilation peu localisée.

L. de C[rèvecœur] : *Notre-Dame d'Hiverneaux*, p. 102-104 (à suivre). Publication partielle d'une *Histoire de l'abbaye royale d'Hiverneaux où l'on voit sa fondation, sa décadence et son rétablissement avec la vie de dom Jean Moulin, son restaurateur...* par dom François-Michel de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Combeaux, chanoine régulier de la même abbaye, à Hyverneaux, 1736. — Description de l'ancienne église.

Dr Goulard : *L'Assistance aux indigents à Brie-Comte-Robert en 1693*, p. 107-111. Rôle des taxes imposées à des habitants de la ville pour secourir les indigents.

SEINE-ET-OISE

Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.

14e année. Versailles, 1912.

A. Terrade : *Dans le parc de Saint-Cloud*, p. 113-126. La gare de l'Empereur ; la lanterne de Démosthène détruite en 1870.

E. Tambour : *L'administration centrale de Seine-et-Oise et le Directoire* (fin), p. 127-139.

H. Duhaut : *Le lycée de Versailles* (1815-1860) (suite et fin), p. 140-161, 269-304.

A. Rey : *La château de la Barre à Deuil* (fin), p. 162-185. La fin de l'ancien régime. Baille, magistrat économiste (1742-1761). Mme d'Epinay, présidente de la Confrérie. Fête de la Barre en 1760. Les Hocquet (1761-1783). André Trénonay (1783-1789), Claude de Bard.

Abbé de Launay : *A travers les registres de l'état-civil*, p. 207-208. Le jardinier du cardinal de Richelieu, Jean Magnen, et le concierge du château de Rueil (1642-1697). Note sur les registres de l'état-civil de Versailles de 1543 à nos jours. L'auteur a établi des dossiers de familles versaillaises à l'aide des censiers de Saint-Julien depuis 1359, des actes de baptêmes et de mariages depuis 1543, des testaments (271) de paroissiens de Saint-Julien de 1543 à 1612.

Charles Bonnet : *Saint-Germain-en-Laye sous François Ier d'après les minutes du notariat royal de la ville* (juin 1542-juin 1543) (suite), p. 186-206, 251-268. Marchés importants passés par le gouverneur Pierre de Ruthie et exécutés au château en 1542 par le maçon Guillain.

Marcel Lery : *Une visite à l'église Notre-Dame de Versailles*, p. 209-231. Débuts de la paroisse ; première pierre posée par Louis XIV le 10 mars 1684. Le vieux et le nouveau Saint-Julien (de Brioude). Église située primitivement sur l'emplacement de l'Hôpital militaire et de la rue Saint-Julien avec façade vers le milieu de la rue Gambetta. Histoire sommaire de Notre-Dame. Maison de la Mission, devenue en 1716 une école pour enfants pauvres. Notre-Dame, temple de la Raison (1793) ; notes sur l'architecture de cette église ; description de l'édifice construit dès 1686.

H. Chouet : *Le temporel de la maison royale de Saint-Cyr* (suite), p. 232-250, 355-376 (à suivre). xviiie siècle. Les aumônes de la maison. États de dépenses.

J.-E. Engrand : *Le château de Maisons de 1642 à l'an V de la République*, p. 305-336. Vue. Les Longueil. Le comte d'Artois. Inventaire des objets d'art (30 mai 1793).

P. Fromageot : *Versailles en 1815*, p. 337-354. Le combat du 1er juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

R. DU LAC : *Un sous-préfet de Rambouillet sous la Restauration*, p. 377-398. François Perrin du Lac. Généalogie de la famille depuis le XVII[e] siècle.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix. 17[e] année, 1911.

Alphonse BOULÉ : *Les Aved de Loizerolles* (1702-1845), p. 15-34. Havet ou Aved, originaires des Pays-Bas.

A. D[UFOUR] : *La fête de la Raison à Corbeil*, p. 35-54. Du 30 novembre 1793. Compte rendu officiel de cette fête organisée par la Société populaire. Chansons.

Ch. FORTEAU : *La Paroisse de Saint-Martin d'Étampes*, p. 53-64, 77-88 (1912) p. 1-21. C'est la plus ancienne paroisse de la ville. Analyse des registres paroissiaux. Les curés et vicaires, 1566-1790. La fabrique depuis la consécration de l'église (1526) ; marguilliers depuis 1618. Notes sur le prieuré Saint-Martin, le couvent des Mathurins de 1556 à 1790, l'hôpital Saint-Jean dès le XI[e] siècle, le carrefour de l'*Ecce homo*. Le dépouillement des registres paroissiaux depuis 1566 a permis à M. Forteau de dresser une liste des parrains et marraines notables.

E. CREUZET : *Recherches sur les enseignes et les vieilles hôtelleries de Corbeil*, p. 89-115. Rues Notre-Dame et Neuve-Notre-Dame.

Claude COCHIN : *Une famille d'imprimeurs parisiens et le couvent des Billettes*, p. 116-118. Les Thierry.

A. D[UFOUR] : *Contribution à l'histoire de Corbeil. Une découverte intéressante*, p. 119-121. Inventaire de pièces d'artillerie en 1534.

18[e] année, 1912. 1[re] livraison.

L.-Eug. LEFÈVRE : *Peinture murale dans l'église Notre-Dame d'Étampes. Le martyre de sainte Julienne* (XV[e]-XVI[e] *siècles*), p. 37-43 : reproduction photographique. L'épisode choisi par l'artiste est l'immersion de la sainte dans une chaudière de plomb fondu ; « mais le plomb se refroidit soudain au point de devenir comme un bain tiède » *(Légende dorée)*. La peinture a 88 sur 85 cm. ; elle a été exécutée à l'huile et non en fresque.

Max. LEGRAND : *Les cloches de l'église collégiale Sainte-Croix d'Étampes en 1791-1792*, p. 44-49. Elles furent brisées et fondues sur place en août 1791.

Mémoires et documents de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et de Hurepoix. Tome X, 1911.

Ch. MOTTEAU : *Brunoy, esquisse historique*, p. 1-140. 2[e] partie : seigneurs et seigneuries : prieuré d'Essonnes. Seigneurie de Brunoy. Le Petit Château. 9 gravures : seigneurie du prieuré d'Essonnes (plan). Le château de Grosbois (état actuel), etc. Nombreux renseignements intéressant l'abbaye d'Yerres. Vers de l'abbé Maumeret sur les jardins de Brunoy (1700).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Bulletin trimestriel. 1912.

A. Courcelle : *Les sept croix d'Haravilliers*, p. 41-42.

J. Chennevière : *A propos de l'église Notre-Dame détruite à la suite du siège de Pontoise en 1589*, p. 43. Observations sur les dimensions probables de l'édifice.

J. D[epoin] : *Déclaration censière faite au fief des Octaves de Saint-Denis appartenant à l'abbaye de Saint-Martin (de Pontoise)*, p. 43-44. Acte de 1698.

Pierre Géan : *Dalles funèbres anépigraphes trouvées à Mantes*, p. 46-47 ; photographie. Dalles du xiv[e] siècle trouvées sous le vestibule de l'hospice.

...... : *Inventaire sommaire de manuscrits de la Bibliothèque municipale de Pontoise et de la collection Pihan de La Forest*, p. 72-79. Nombreux documents d'histoire ecclésiastique concernant Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Amblainville, Arronville, Boissy-l'Aillerie, Cormeilles, Ennery, Eragny, Gouzangrez, Héronville, Isle-Adam, Marines, Persan, Puiseux, Vauréal.

OISE

Comité archéologique de Senlis. — Comptes rendus et Mémoires. 5[e] série, tome II. 1909-1910.

G. Macon : *La ville de Chantilly. Formation et développement, 1692-1800*, p. 1-114. Le territoire de la nouvelle paroisse a été formé à la suite du démembrement des paroisses de Saint-Léonard et de Gouvieux. Enquête. Nombreux renseignements topographiques. Allongement de l'église (1724-1725). La « Charité ». Histoire des rues, places, maisons. Étude très fouillée et documentée.

E. Paulmier et G. Macon : *Montmélian, Plailly, Bertrandfosse et Mortefontaine*, p. 115-148. Histoire abondamment documentée de la châtellenie de Montmélian et des fiefs en relevant sur les territoires des paroisses et seigneuries voisines.

G. Macon : *L'Étang et la chaussée de Gouvieux*, p. 149-200. Depuis le xiii[e] siècle. Droits des abbayes de Saint-Denis, de Chaalis, de la Victoire. Visitation du vivier en 1453 ; curieux procès-verbal. Le droit de travers en 1615. État de l'étang en 1640. Excellente contribution à l'histoire du domaine de Chantilly.

C[te] de Caix de Saint-Aymour : *Saint Rieul en Basse-Normandie*, p. 201-206. Statue du saint en l'église d'Éraismes, canton de Falaise. Ce saint serait différent du saint Rieul de Senlis.

Am. Margry : *Les baillis de Senlis* (fin), p. 207-273. Charles de Saint-Simon (1643-1690) ; Claude, duc de Saint-Simon (1690-1693) ; Louis III, duc de Saint-Simon (1693-1755) ; le comte de Saint-Simon-Sandricourt (1755-1783) ; vacance, 1783-1789 ; le duc de Lévis, grand bailli d'épée, 1789-1790. Analyses des procès-verbaux des assemblées locales relativement aux États généraux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tome III. 1911.

G. Macon : *La ville de Chantilly. L'administration et la vie au* XVIII^e^ *siècle*, p. 1-89. Mémoire de 1724 sur l'agrandissement de l'église et sur la nécessité d'adjoindre au curé des collaborateurs. La taille au XVIII^e^ siècle ; liste de taillables ; quotité de l'impôt. État économique, franchises, gabelles ; exploitation de la tourbe. Police des marchés (1788). Instruction élémentaire depuis 1650. Établissement d'enseignement secondaire fondé par le prince de Condé en 1784. Instruction chrétienne. Fêtes en ville et au château.

De Caix de Saint-Aymour : *L'église Saint-Rieul de Senlis et le marquis de Villette*, p. 90-100. Procès relatif à un cens dû par ce dernier, seigneur engagiste de Sacy-le-Grand, à cette église (1741-1803).

De Caix de Saint-Aymour : *Les trois Jean de Crespy, clercs royaux du* XIV^e^ *siècle*, p. 101-108. Le premier était chanoine de Senlis (1308-1311), le deuxième et le troisième exerçaient en Languedoc l'un en 1344-1345, l'autre en 1376. Leurs sceaux.

De Caix de Saint-Aymour : *Du presbytère de Verberie à l'échafaud*, p. 112-139. Nicolas-Louis Hourdé, arrêté le 22 septembre 1793. Saisie de ses papiers. Procès-verbal de l'interrogatoire. Sa défense par lui-même. Condamnation, 27 juin 1794.

G. Macon : *Montépilloy*, p. 140-195. Notice historique sur cette localité depuis le XII^e^ siècle. Les « Le Bouteiller » seigneurs. Prés du Verdier. Seigneurie de Fontaine-les-Cornus et fief de Saint-Simon (XIII^e^-XVIII^e^ siècles) et autres fiefs.

Maurice Lecomte.

AISNE

Bulletin de la Société académique de Laon. Tome XXXIV, 1912.

C^te^ Maxime de Sars : *Jeanne d'Arc en Laonnois*, p. 33-43. L'auteur établit, à l'aide des récits des chroniqueurs contemporains, que, contrairement à l'assertion de certains historiens locaux, Jeanne d'Arc n'est pas passée à Laon après le sacre de Charles VII à Reims, au mois de juillet 1429.

Lucien Broche : *Deux cardinaux « noirs » en exil à Saint-Quentin* (1809-1813). Relation, d'après un dossier de haute police des archives de l'Aisne, du séjour à Saint-Quentin des cardinaux Litta et Ruffo, exilés dans cette ville pour n'avoir pas assisté au mariage de l'Empereur et de Marie-Louise. (Une planche hors texte reproduit un portrait du cardinal Ruffo, archevêque de Naples, exécuté à son retour à Naples par un peintre de la cour, M. Lemasle, qui devint par la suite directeur de l'École de dessin fondée à Saint-Quentin par le célèbre pastelliste de La Tour.)

G. Marquiset : *L'ancien couvent des Cordeliers de Laon*, p. 67-70. Essai de reconstitution des anciens bâtiments des Cordeliers de Laon, aliénés comme bien national à la Révolution, et dont il subsiste encore quelques vestiges (4 planches hors texte).

Maurice Prudhomme : *Les étangs de l'abbaye de Saint-Nicolas-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aux-Bois et leur pêche au XVIII^{e} *siècle*, p. 101-116. Analyse d'un registre de la comptabilité des pêches des étangs de cette ancienne abbaye bénédictine du diocèse de Laon dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle (2 planches hors texte).

André Biver : *Le prieuré de Saint-Gobain*, p. 118-137. Ce prieuré fut fondé en 1068 par l'abbaye de Saint-Vincent de Laon. Les sires de Coucy en augmentèrent sensiblement les revenus au XIII^{e} siècle, mais on perd sa trace jusqu'au milieu du XVI^{e} siècle, époque à laquelle il se trouvait en commende. Une planche hors texte reproduit une estampe représentant Michel Godeau, recteur de l'Université de Paris, qui fut prieur de Saint-Gobain en 1728.

V^{te} Jehan de Hennezel : *Le 14 octobre 1793 à Saint-Denis. Récit d'un Laonnois*, p. 139-158. Récit, par Henri Manteau, ancien bibliothécaire de la ville de Laon, de la violation des sépultures royales de Saint-Denis, dont il fut le témoin oculaire (une planche hors texte).

C^{te} Maxime de Sars : *Une région picarde : le pays laonnois*, p. 161-168. Détermination des limites de l'ancien *pagus Laudunensis*, formant la partie méridionale de l'ancien diocèse de Laon (carte hors exte).

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. Année 1911. Publié en 1912.

Moreau-Nélaton : *Quelques mots sur l'histoire de Fère*, p. 1-37. Résumé des troix luxueux volumes in-4° publiés en 1911 (Champion, éditeur) par le même auteur sur l'histoire de Fère-en-Tardenois (chef-lieu de canton de l'arrondissement de Château-Thierry). L'histoire de l'église du village s'y trouve amplement traitée.

Maurice Henriet : *Racine et sa famille à La Ferté-Milon*, p. 63-129. L'auteur apporte quelques précisions à la généalogie racinienne et consacre quelques détails au collège de La Ferté-Milon, fondé grâce à des revenus du prieuré de Saint-Vulgis ; tableaux généalogiques des familles Racine, Desmoulins, etc.

M. Dupont : *Divinités protectrices des animaux domestiques*, p. 198-213. Donne en appendice l'hymne de Ronsard « des Pères de famille à saint Blaise ».

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. Tome XVII, 3^{e} série, 1910. Publié en 1912.

Chanoine Binet : *Rapport sur une communication relative à Jean Milet, évêque de Soissons*, p. 12-14. Communication d'un mémoire de M. l'abbé Trelcat, curé d'Ors (diocèse de Cambrai), qui établit que Jean Milet, évêque de Soissons (1442-1503), fut abbé commendataire de Saint-Landelin-de-Crespin, au diocèse de Cambrai, et non de Saint-Crépin-le-Grand de Soissons, ainsi que l'indique, par confusion, l'abbé Pécheur dans ses *Annales du diocèse de Soissons*, t. IV, p. 590.

Plateau : *Le curé de Cugny-les-Crouttes*, p. 15-20. Notice biographique sur l'abbé Pondron, curé de Cugny (diocèse de Soissons), qui mourut en 1823. Analyse de son registre de comptes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Félix BRUN : *Notes biographiques sur Renaud de Fontaines, évêque de Soissons* (1423-1442), p. 31-61. Vice-chancelier de l'Université de Paris, confesseur du roi Charles VI, puis évêque de Soissons, Renaud de Fontaines embrassa la cause du parti anglo-bourguignon dans des circonstances que M. Félix Brun relate soigneusement.

O. VAUVILLÉ : *Le prieuré et la ferme des Blancs-Manteaux à Pommiers*, p. 66-81. Historique, d'après un carton de la série S des Archives nationales, de ce prieuré, qui dépendait du couvent des Blancs-Manteaux de Paris.

Abbé P. DE LARMINAT : *Note sur deux inscriptions lapidaires intéressant la région du Soissonnais et relevées dans deux églises de Rome*, p. 82-86. La première de ces inscriptions relate la construction par Henri de Guise, petit-fils du Balafré († 1640), d'une partie du monastère de la Trinité-des-Monts ; la seconde, dans l'église Sainte-Marie-du-Peuple, est dédiée à la mémoire de Jean Milet, « procureur d'audience, pour les lettres apostoliques contradictoires » († 1485), que M. l'abbé de Larminat croit être le frère de l'évêque de Soissons, Jean Milet (1442-1503).

Lucien BROCHE.

NORMANDIE [1]

CALVADOS

Mémoires de l'Académie de Caen. Année 1911.

H. PRENTOUT : *Un professeur de mathématiques à l'Université de Caen au commencement du* XVII^e^ *siècle. François-Gilles Macé*, p. 33-44. De la famille bien connue des imprimeurs caennais. On a de lui un traité sur la comète de 1618.

Fernand ENGERAND, Paul DE LONGUEMARE et Paul DESCHANEL : *Discours sur Segrais*, p. 49-99. A propos de l'inauguration d'un monument au poète à Fontenay-le-Pesnel, le 15 octobre 1911.

C. POUTHAS : *L'instruction publique à Caen pendant la Révolution*, p. 123-233. Le Collège constitutionnel (1791-1796). L'École centrale du Calvados (1797-1803).

V. HUNGER : *Note sur la démolition de la forteresse de Tombelaine en 1666*. Documents, p. 1-21. D'après des pièces inédites.

R. N. SAUVAGE : *Les recettes et les dépenses de l'abbaye de Troarn en 1596-1597*. Documents, p. 25-98.

Association normande : Annuaire des cinq départements de la Normandie. Caen, 79e année, 1912.

Excursions aux environs de Honfleur, p. 6-15, 72-80. Notes archéologiques.

1. Le *Bulletin des Sociétés savantes de Caen* a, très malheureusement, cessé de paraître depuis juillet 1911. Aucune revue n'existe donc plus qui puisse renseigner, avec méthode et critique, sur la bibliographie courante de l'histoire normande.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ch. Bréard : *Un Normand alchimiste au* XVIe *siècle*, p. 29-33. Jacques Taisson, de Honfleur (d'après les mss. franç. 12335 et 19069).

P. Bréard : *Quelques Honfleurais oubliés*, p. 34-35. Audebert, Pierre Le Bouteiller, Robert Goulley.

E. Boissais : *Binot Paulmier, dit le capitaine de Gonneville, commandant du navire « l'Espoir », 1503-1505*, p. 123-183. D'après des documents inédits.

P. Bréard : *Les marques-signatures dans les anciens actes notariés* (de Honfleur), p. 184-187, avec 9 planches.

P. Bréard : *Le vieux Honfleur : les anciennes confréries*, p. 188-251. Du XVe au XIXe siècle.

E. Veuclin : *Deux épisodes inédits du passage de Louis XVI dans la vallée d'Auge en 1786*, p. 261-265.

De Chanterenne : *Asnelles-sur-Mer. Meuvaines*, p. 287-327. Analyse des actes paroissiaux.

Baiocana. Recueil de documents pour servir à l'histoire du diocèse de Bayeux et Lisieux. Caen, 1912[1].

E. Deslandes : *Étude sur l'église de Bayeux*, p. 1 et suivantes. Sur le cérémonial et la liturgie.

L. Le Male : *La fête commémorative de la délivrance de la Normandie en 1450*, p. 61-78, dans les diocèses de Lisieux, d'Évreux, de Séez, d'Avranches, de Coutances, de Rouen.

L. Le Male : *La fête de saint Michel au Mont Tombe dans les diocèses de Bayeux et de Lisieux*, p. 177-213.

Georges Huard : *Quelques lettres de Bénédictins normands à D. Bernard de Montfaucon pour la documentation des « Monumens de la Monarchie françoise »*, p. 264-282. Ces lettres concernent principalement la *tapisserie de Bayeux*, Saint-Étienne de Caen et la cathédrale de Lisieux. Les notes précises qui les accompagnent sont d'un vif intérêt.

R. N. Sauvage : *Une descente du bailli de Caen à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive en 1546*, p. 162-172.

R. N. Sauvage : *Une visite épiscopale à l'abbaye de Troarn en 1581*, p. 189-193.

G. Baril : *La vente des abbayes du Calvados pendant la Révolution*, p. 39-50, 100-116. Utile analyse des actes de vente.

V. Bourrienne : *Un discours de Mgr de Cheylus*, p. 89-100, pour la bénédiction des drapeaux de la garde nationale de Bayeux, en 1789.

V. Milon : *Le culte décadaire dans le Calvados*, p. 78 et suiv.

Bulletin de la Société historique de Lisieux. Tome XX, 1912.

H. Le Court : *Le livre de raison du conseiller Bicherel*, p. 4-35, de 1795 à 1801. Notes curieuses sur la région de Trouville-Dive, mais publiées pour la seconde fois, incomplètement.

Ch. Vasseur : *Archives de la ville de Lisieux*, p. 37-72. Extraits des

1. Nous répartissons les indications d'articles ou de documents publiés dans l'ordre chronologique des points étudiés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

registres du Corps municipal, 1562-1572. Réédition injustifiée et négligée de notes qui n'avaient pas été prises à fin d'impression.

EURE

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres. VI[e] série, tome IX, 1911.

Étienne Deville : *Le millénaire de Normandie, 911-1911. Saint-Clair-sur-Epte, Paris, Rouen*, p. 28-72.

Abbé J.-B. Mesnel : *Saint Gaud, évêque d'Évreux, dans la première moitié du septième siècle*, p. 79-223. Une édition revue de cet excellent mémoire a paru en 1912. Elle forme la II[e] partie d'une suite de six études sur *Les saints du diocèse d'Évreux.* — Critique prudente des sources et histoire du culte.

Revue catholique de Normandie. Évreux, 1912.

Abbé C. Guéry : *Histoire de l'abbaye de Lyre* (suite), p. 72 et suiv. Cf. *Revue*, 1911, p. 627.

E. Sévestre : *L'enquête gouvernementale et l'enquête ecclésiastique sur le clergé de Normandie et du Maine de l'an IX à l'an XII*, p. 115 et suiv. Fin de l'Eure. Voir la *Revue*, année 1912, p. 464-465.

E. Sévestre : *Quelques notes de bibliographie normande*, p. 125 et suiv. Les fêtes de Segrais, du Mont-Saint-Michel, d'Orderic Vital. Récentes monographies de communes (1909-1912), etc. Notes abondantes et profitables.

A. Feron : *Un concile normand inédit.* Concile de Gaillon de 1651.

G. Guillot : *Les fils de Tancrède de Hauteville*, p. 144-156.

Abbé Tougard : *Collégiale du Saint-Sépulcre à Caen. Requête pour une soutane de cérémonie, en 1786*, p. 49-61, 186-196. « Une page, dit justement l'éditeur, eût suffi à la résumer. »

La *Revue catholique*, désireuse d'être utile, a commencé de publier une *Bibliographie normande* qui rendra de vrais services si ses auteurs veulent bien se résoudre à la faire méthodique et à corriger sérieusement leurs épreuves.

Société des amis des arts du département de l'Eure.
Bulletin XXVI. Évreux, 1911.

Max Prinet : *Quatre vitraux armoriés de l'église Saint-Taurin d'Évreux*, p. 43-46.

Louis Régnier : *L'Église Notre-Dame d'Écouis, autrefois collégiale. La statuaire. Les tombeaux*, p. 47-141. Étude minutieuse et savante d'un bel ensemble sculptural qui remonte, pour partie, au début du XIV[e] siècle;

Album artistique et archéologique, IV[e] série, 1912.

Chanoine Porée : *Clôture des chapelles de la cathédrale d'Évreux*, p. 11-23, IX pl.

Abbé Blanquart : *Le missel de Raoul du Fou*, p. 27-42, x pl. (fin du XV[e] siècle). Études détaillées et fort consciencieuses.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques.
Tome XVIII. Louviers, 1911.

Comptes rendus de fouilles à Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure), dans la baie de Sainte-Brelade (Jersey), au Fort-Harrouard, à Saint-Pierre-la-Garenne, à Alizay (Eure), à Bonnières, à Jeufosse (Seine-et-Oise), à Lillebonne (Seine-Inférieure).

Annuaire du département de la Manche. Saint-Lo. 1912.

L. Delisle : *Mémoire sur le bienheureux Thomas-Hélie de Biville*, p. 13-38, publié dans le *Journal de Valognes* en 1848 et demeuré depuis inconnu (cf. Lacombe, nº 180).

L. Delisle : *Fête civique du 13 mai 1792*, à Valognes, p. 39-40.

L. Delisle : *Élection des curés du district de Valognes, mai 1791,* p. 41-46. Notes d'histoire révolutionnaire sans doute uniques dans l'œuvre du grand érudit normand.

G. Guillot : *Le droit au banc et à la sépulture dans l'église de Millières en 1737*, p. 46-52.

Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche.
Tome XXIV. Saint-Lo, 1911.

Table des 26 premières années, p. 7-30.

H. Sauvage : *La Recherche de Pâris, intendant de la généralité de Caen, 1624*, p. 31-57.

Mémoires de la Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes.
Tome IX, 1907-1912. Valognes, 1912.

Abbé Adam : *Le domaine de Brix du* VI^e^ *au* XIX^e^ *siècle*, p. 1-15.

F. de Fontaine de Resbecq : *Les rapports du gouvernement anglais et de la noblesse normande dans la vicomté de Valognes pendant l'occupation* (1418-1450), p. 17-42, avec une carte. Début d'une très sérieuse et intéressante étude : 1º Répartition des fiefs.

A. Le Cannelier : *Les deux drapeaux du Musée de Valognes, 1815, 1848*, p. 43-65.

L. Delisle : *La Ligue à Valognes en 1589*, p. 98-101.

Le Pays de Granville. 1912

P. de Gibon : *Les îles Chausey* (suite), 1543-1727, p. 1-62

X. Eude : *Le Corps royal du Génie et les projets d'agrandissement de Granville au* XVIIIe *siècle*, p. 108-132, 223-268.

R. du Coudrey : *L'état d'esprit pendant la Révolution, 1793. Le siège de Granville* (suite), p. 133-214. Étude vivante et détaillée.

A. de Brachet : *Une visite royale à Granville* (*août 1833*), p. 63-103.

Revue de l'Avranchin. Tome XVII, 1912.

A. Cudeloup : *Le chanoine Louis-Georges de Gouvets* (1776-1796), p. 11-31.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A. Le Grin : *L'exploitation des biens ruraux dans l'Avranchin au* XVIIIe *siècle*, p. 34-41.

S. Mauduit : *Réflexions* sur le Millénaire de Normandie, p. 67-68. Modestes, mais dont la justesse contraste avec toutes les billevesées auquelles donna (et donne) lieu la commémoration de la conquête de 911.

E. Dausse : *Trouvailles de monnaies romaines à Saint-Jean-le-Thomas, mars 1912*, p. 69-74. Du IIIe siècle après Jésus-Christ.

Abbé Reeb : *Huet, évêque d'Avranches*, p. 77-126. Rien de nouveau.

Desvoyes et Vivier : *Catalogue du musée lapidaire d'Avranches*, p. 131-151. Très soigneux et prudent.

E. Vivier : *La condition du paysan de l'Avranchin aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, p. 163-182. Considérations intéressantes fondées sur des titres de famille.

Revue du Mortainais. 1re année, 1912. Mortain.

V. Gastebois : *Les généraux du Mortainais : Théodore-François Millet* (1776-1819), *Jacques Lecapitaine* (1765-1815), *Jean-François de Graindorge* (1770-1810).

J.-B. Lefèvre : *Histoire de la commune de Bion.*

L. Arcolier et M. Mauricet : *Histoire de la commune du Mesnil-Tôve pendant la Révolution de 1789.*

F. Quèré : *La Révolution de 1848 à Mortain.*

H. Sauvage : *Les notabilités de l'arrondissement de Mortain en 1806 et en 1812.*

ORNE

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne. Tome XXXI. Alençon, 1912.

Excursion archéologique dans le Bocage normand, p. 21-56. Compte rendu avec illustrations utiles.

Angot de Rotours : *Napoléon Ier en Basse-Normandie*, p. 189-208.

A. Surville : *Jeux et divertissements dans la région de Tinchebray*, p. 209-229.

R. de Brébisson : *Histoire illustrée du Kaolin d'Alençon*, p. 356-380, 403-430.

Abbé Legros : *Les cloches et l'horloge de l'Hôtel de Ville d'Alençon*, p. 567-574.

Dom P. Denis : *Les Bénédictins de Saint-Maur originaires du diocèse de Séez*, p. 293-318 (fin).

Ch. Vérel : *Le marquisat de Courtomer*, p. 431-462 (fin).

Documents. R. P. Ubald d'Alençon : *Lettres de missionnaires intéressant le département de l'Orne*, p. LVII-LXVII ; — Ch. Guéry : *Curieux voyage d'une abbesse d'Almenesche au* XVIIIe *siècle*, p. LVII-LXXII ; — Inventaire des cartons qui intéressent l'Orne dans les séries Q2 et Q3 des Archives nationales, p. LXXIII-LXXX.

Compte rendu des fêtes d'Orderic Vital à Saint-Évroul, p. 481-566.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Orderic Vital et l'abbaye de Saint-Évroul. Notices et travaux publiés en l'honneur de l'historien normand, moine de cette abbaye. Alençon, 1912, in-8°, 205 p., XXIII pl.

L. DELISLE et H. OMONT : *Notice sur Orderic Vital*, p. 1-78.

Émile PICOT : *Liste des abbés de Saint-Évroul*, p. 79-102. L'auteur, on ne sait pourquoi, n'a pas utilisé les archives et, notamment, le cartulaire de l'abbaye.

R. GOBILLOT : *Notes d'histoire et d'archéologie sur l'abbaye*, p. 103-116. Porche, église, monastère.

G. GUILLOT : *Les objets d'art de Saint-Évroul*, p. 117-136.

H. TOURNOUER : *Iconographie et sigillographie de Saint-Évroul*, p. 137-162.

E. DEVILLE : *Essai de bibliographie*, p. 163-202.

Bulletin de la Société percheronne d'histoire et d'archéologie.
Tome XI, 1912. Bellême.

Abbé LETACQ et Dr BEAUDOUIN : *Notice sur le P. Debreyne, médecin de la Grande Trappe* (fin).

R. DE BRÉBISSON : *Le prieuré de Fossard en Moulicent (Orne) depuis 1150*, p. 97-122.

Le Pays bas-normand. Flers, 1912.

A. SURVILLE : *Landisacq pendant la Révolution*, p. 153-205.

A. LEMAITRE : *L'abbaye de Saint-Sever près Vire*, p. 207-223, au début de la guerre de Cent ans.

Louis DUVAL : *La fête de la libération de la Normandie (12 août 1450)*, p. 277-296.

A. SCHALK DE LA FAVERIE : *La Normandie et les Normands à l'exposition de géographie de la Bibliothèque nationale*, p. 297-311.

DE CENIVAL : *Jacques de Champ-Repus*, p. 342-358. Poète normand du XVIIe siècle.

SEINE-INFÉRIEURE

Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen.
1910-1911. Rouen, 1912.

Chanoine PRUDENT : *L'abbé Constant Fouard*, p. 11-35. Éloge.

DE LA BUNODIÈRE : *Dom Gourdin et les aérostats*, p. 107-125.

Abbé J. LOTH : *L'abbé Louis Le Gendre* (1659-1733), p. 187-212. L'un des fondateurs de l'Académie, d'après ses *Mémoires*.

CHANOINE-DAVRANCHES : *Le maréchal et la marquise d'Ancre. L'histoire et les pamphlets*, p. 213-392.

CHARDON : *Notice sur Jean-Charles-Marie Costé* (1753-1842), p. 393-453. Maire du Havre, membre des Cinq-Cents, du Tribunat, du Corps législatif, conseiller à la Cour de Rouen, etc.

E. MONTIER : *Les moines chroniqueurs normands*, p. 455-498. Purement littéraire.

F. HUE : *La plus ancienne ordonnance royale connue concernant la corporation des chirurgiens de Rouen* (1453), p. 521-532.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.
Tome XV, 3e livraison, 1912.

Dix épitaphes de la cathédrale de Rouen, p. 297-302. — *Emplacement du prétoire du bailliage d'Arques à Dieppe*, p. 303-306.— *Trésor monétaire de Fourmetot (Eure)* (Louis XIV), p. 311-312. — *Statue funéraire de Thomas le Tourneur, chanoine de Rouen, à Saint-Sauveur, près Limay* (Seine-et-Oise), p. 314-326. — *Mesure de pierre* (pour la dîme?) *du Grand-Essart, à Grand-Couronne*, p. 329-332.— *Épitaphe du P. P. F. Le Courayer, bibliothécaire de Sainte-Geneviève* (*1681-1776*), p. 334. — *Dom Le Paulmier* (*1753-1832*), *dernier sous-prieur de Valasse*, p. 377-379. — Nombreuses et précieuses notes d'archéologie, d'héraldique, de numismatique, de folk-lore concernant Rouen et diverses localités de la Seine-Inférieure: Lillebonne, Houppeville, Montivilliers, Étretat, Valliquerville, Sainte-Colombe, Bellencombre, Tourville-la-Rivière, Monville, le Bourg-Dun, Belbœuf, etc.

Les Amis des monuments rouennais. Bulletin, 1911. Rouen, 1912.

G. Dubosc : *La maison des Templiers à Rouen*, p. 73-78.

L. de Vesly : *Étude sur une statue romaine du musée de Rouen*, p. 83-87.

Dr Coutan : *L'église de Notre-Dame de Vernon*, p. 88-104.

M. Allinne : *Le tombeau du cœur du cardinal Guillaume d'Estouteville et la relation du voyage à Rouen de Louis d'Aragon en 1517*, p. 105-111.

Abbé Loisel : *Un bénédictionnaire et un missel anglo-saxons de la bibliothèque de Rouen*, p. 112-134.

R. Quenedey : *La valeur documentaire des anciennes miniatures*, p. 135-140.

J. Lafond : *Études sur l'art du vitrail en Normandie. Arnoult de la Pointe, peintre et verrier de Nimègue et les artistes étrangers à Rouen aux* XVe *et* XVIe *siècles*, p. 141-172. Excellent.

R. Quenedey et C. Gruzelle : *Excursions* (Vernon, Eu, le Tréport, le Héron, Pont-de-l'Arche, Bonport), p. 211-220.

Société de l'histoire de Normandie.

A. Tougard : *Documents concernant l'histoire littéraire du* XVIIIe *siècle conservés aux archives de l'Académie de Rouen*, 1912, 2 vol. in-8°. Lettres, d'intérêt inégal, de et à Cideville, Fontenelle, Bréquigny, l'abbé Pinand, Bettencourt, Maillet du Boullay, Trublet, etc., trop sommairement annotées.

Bulletin, 1912.

A. Fiquet : *Partage des biens situés en Normandie de Jean d'Estouteville de Torcy*, p. 222-235.

P. Le Verdier : *Trois actes notariés concernant Pierre Corneille et sa famille*, p. 235-243.

Dr Panel : *Rapports sur des épidémies à Louviers et au Havre par Lepecq de la Clôture*, XVIIIe siècle, p. 250-261.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ch.-A. de Beaurepaire : *Inféodation de deux tours des fortifications d'Avranches* (1750), p. 262-264.

Caillemer : *Des conflits entre l'Église de Lyon et l'Église de Rouen relativement à la Primatie*, p. 266-292.

R. N. Sauvage : *Pierre Corneille, procureur des États de Normandie*, p. 314-317.

J.-J. Vernier : *Le pillage de l'abbaye de Beaubec par les calvinistes en 1562*, p. 318-353.

Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. 1911. Rouen, 1912.

Le Page : *La Vierge de Cuverville*, p. 122-126. xvi^{e} siècle.

R. Quenedey : *Restauration d'une maison ancienne, 141, rue de la Grosse-Horloge, à Rouen*, p. 146-148. D'un exemple fort utile.

R. Quenedey : *Les matériaux de construction et le sous-sol dans la région située entre Bagnoles-de-l'Orne et la Mayenne*, p. 149-160, 6 pl. Excellent.

A. Poussier : *Les bureaux de Charité de Rouen pendant la Révolution, 1791-an IV*, p. 161-218. Bonne analyse des procès-verbaux du bureau central.

E. Duveau : *Notes archéologiques*, p. 327-334. Cour d'Avenelles à Rouen, xvii^{e} siècle. Monogramme, rue Crevier, en fer forgé. Mesure de capacité à bascule.

L. de Vesly : *Le manoir et la chapelle de Saint-Julien de Flainville*, p. 337-347. — *Trésor monétaire de Fourmetot*, p. 347-348 (Louis XIV). — *Monnaies romaines et amulettes phalliques*, p. 348-352. — *La vallée du Dun. Le bouc protecteur du troupeau*, p. 352-359.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses. Le Havre, 1911.

P. Le Menuet de La Jugannière : *Campagne d'outre-Loire de l'armée vendéenne, 1793* (suite).

Abbé A. Anthiaume : *La distribution des prix du collège du Havre en 1777*, p. 53-79. Étude très soigneuse accompagnée d'utiles notes biographiques.

E. Delamare : *Une caisse d'échange gratuit au Havre pendant la Révolution*, p. 81-97.

A. Lechevalier : *Historique de la propriété rurale dans le pays de Caux et particulièrement dans le canton de Criquetot-l'Esneval*, p. 117-163, 273-302.

A. Martin : *Un gentilhomme embarrassé*, p. 156-169. Curieuse note sur Moreau en 1792.

G. Lormier : *La faïence de Rouen*, p. 193-214. Conférence.

Abbé A. Anthiaume : *Recherches sur l'histoire de la science nautique antérieurement à la découverte du Nouveau-Monde* (suite). Cf. les *Recueils* de 1908, 1909 (p. 233-271). Important.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bulletin de la Société géologique de Normandie.
Le Havre, 1911.

A. Dubus : *Carte et tableau analytique de la répartition du bronze dans la Seine-Inférieure*, p. 93-128, pl.

R. N. Sauvage.

MAINE

SARTHE

Les Annales fléchoises et la Vallée du Loir.
Tome XIII. La Flèche, 1912.

Jean Martellière : *La chanoinesse de Musset, tante d'Alfred*, p. 6-14. Marie-Magdeleine-Catherine de Musset, née le 29 avril 1760, fut élève de Saint-Cyr, mais « elle n'y mourut pas comme sa grand'-tante la petite Bonne Aventure de madame de Maintenon. » Elle fut promue chanoinesse du chapitre noble de Troarn près de Caen.

Louis Froger : *La Confrérie de Saint-Jouin à Pirmil*, p. 15-18. C'est en 1646 que le pape Innocent X envoya la bulle approuvant la fondation de cette confrérie, et cette bulle fut authentiquée et promulguée dans le diocèse du Mans, le 4 mai 1647, par l'évêque, Mgr Emeric-Marc de La Ferté.

Henri Legros : *A propos d'un cadran solaire*, p. 33-49. Il se voit aujourd'hui dans le jardin du presbytère de Saint-Paterne (Sarthe) ; il y fut placé en 1751 par l'abbé Godefroy, curé de Saint-Paterne, martyrisé sous la Terreur, avec son vicaire, l'abbé Loiseau.

F. Uzureau : *Les curés des archiprêtrés de La Flèche et du Lude, en 1780*, p. 50-51.

Louis Froger : *Inspection de l'archiprêtré de La Flèche au XVII^e^ siècle*, p. 86-103, 140-155. Le curé de Vion était de droit le titulaire de l'archiprêtré de La Flèche, et c'est lui qui exerçait ce droit d'inspection sur toutes les paroisses de son ressort. Les procès-verbaux qui nous restent de ses visites sont ceux de 1644, 1648, 1649, 1663, 1671, 1672, 1673, 1676, 1677, 1678, 1680, 1694 et 1708. L'archiprêtre de La Flèche, curé de Vion, était, en 1644, Me René Roche ; en 1648, Me René Brossard ; en 1663, Me René Gouttière ; en 1693, Me Louis Gouttière. M. Froger ne reproduit pas les procès-verbaux, mais en analyse les points principaux, montrant ainsi sur quoi les archiprêtres avaient le plus à intervenir dans leur visite.

Docteur Candé : *Charles-P.-A. Boucher, chirurgien fléchois, 1742-1802*, p. 156-181. Le docteur Boucher a laissé de longs mémoires sur la Révolution et l'on nous donne ici sa vie, faite à l'aide de ces mémoires. Nous n'en signalons que le passage qui concerne tout spécialement la persécution religieuse au pays fléchois, et ce récit d'un contemporain est fort intéressant à lire.

P. Ubald d'Alençon : *Les Cordeliers de Noyen*, p. 232-237, 289-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

297. Notice et extraits d'un manuscrit du Musée Britannique, add. 19994. Voir le compte rendu de M. Civrays, p. 216.

Henri Legros : *Un curé confesseur de la foi. Me Nicolas Godefroy, curé de Saint-Paterne, mort à Rambouillet en 1794*, p. 238-244, 289-, 306, 342-352. Récit très émouvant des souffrances endurées par le vénérable prêtre, lorsqu'il fut emmené, avec beaucoup de confrères (octobre 1793), d'Alençon à Rambouillet. Comme, dans leur prison, ces prêtres, trop vieux pour être déportés, ne mouraient pas assez vite, on fit moudre pour eux, vers le commencement de 1794, du grain qui avait pourri dans les magasins et dont les animaux n'auraient pas fait leur pâture. Il en résulta une terrible dysenterie dont l'abbé Godefroy mourut le 30 juillet 1794, à soixante-quinze ans.

Louis Calendini : *Notes d'histoire religieuse. Deux lettres d'ecclésiastiques*, p. 245-246. L'une de ces lettres est écrite le 2 janvier 1766, par le P. F. Chassaing, procureur de la Chartreuse du Parc (en Saint-Denis-d'Orques, Sarthe), au régisseur de Mgr le duc de Choiseul-Praslin, à La Flèche, lui annonçant la maladie du prieur. La seconde lettre est écrite au même, le 18 mars 1786, par l'abbé Lanceleur, curé de Cré-sur-Loir, intercédant en faveur de quatre de ses paroissiens qui ont braconné dans les bois de Mgr de Choiseul-Praslin.

Louis Calendini : *Le vénérable François de Montmorency-Laval*, p. 336-337. Né en 1623, François fit ses études chez les Jésuites de La Flèche. Sacré évêque en 1658, il partit pour le Canada en 1659. Il mourut à Québec en 1708. La cause de béatification de ce saint évêque a été introduite en cour de Rome le 24 septembre 1890.

Revue historique et archéologique du Maine. Tome LXXI. Le Mans, 1912.

Abbé Froger : *Le presbytère d'Assé-le-Riboul*, au XVe et au XVIe siècle, p. 72-76. « On s'est demandé qui était obligé, avant 1789, d'assurer un logement, le presbytère en la circonstance, au clerc chargé du service religieux dans une paroisse. » C'est la communauté d'habitants, autrement de la paroisse, ce à quoi se refusèrent les habitants d'Assé-le-Riboul en 1459, en 1465, 1479 et 1525.

Robert Triger : *Le Père Mersenne et les sous-marins*, p. 77-82. « Un Manceau, et qui plus est, un religieux, précurseur des sous-marins, n'est pas un fait banal. » Mersenne naquit à Oysé (Sarthe), le 8 septembre 1588, et fit ses études chez les Jésuites de La Flèche. C'est dans son traité *De magnetis proprietatibus* que l'on trouve la question de la navigation sous-marine, sous ce titre *Navis sub aquis natans*. « Le Père Mersenne y affirme avec une parfaite assurance la possibilité de construire des navires qui marcheraient sous l'eau. Il suppose même le problème facilement réalisable, du moment qu'on aura un navire pouvant s'enfoncer... » Un auteur moderne, M. Pesce, nous apprend, dans une *Histoire de la navigation sous-marine*, que la plupart des idées du P. Mersenne ont été mises à exécution dans la suite avec succès.

F. Uzureau : *Le cahier de La Chapelle-Craonnaise* (1789), p. 83-88.

Gabriel Fleury : *La date exacte de la mort d'un évêque du Mans*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

p. 89-91. Mgr Louis de Lavergne Montenard de Tressan mourut exactement le 26 janvier 1712, contrairement à ce que disent plusieurs historiens manceaux. Comme preuve, M. Fleury produit, l'acte de décès.

E. DE LORIÈRE : *A propos d'une fondation de chapelle à Parcé en 1428*, p. 179-206. Cette fondation de chapelle dans l'église de Parcé fut faite le 4 décembre 1428, par Jean de Champagne et Ambroise de Craon, sa femme, dont M. de Lorière raconte brièvement la vie d'après les fameuses *Chroniques de Parcé*, toujours inédites.

Henri LEGROS : *La cloche de Bethon* (Sarthe), p. 278-285. Cette cloche est de 1556 et l'une des plus anciennes de la région.

Louis FROGER : *Jacques Bellenger, curé d'Amné (Sarthe)*, p. 97-112. L'abbé Bellenger fut curé d'Amné de 1673 à 1720, et M. Froger nous montre l'action spirituelle et temporelle du vénérable curé auprès de ses paroissiens.

Dom HEURTEBIZE : *Bénédictins manceaux décédés à l'abbaye de Saint-Denis* (XVII[e]-XVIII[e] *siècles*), p. 143-149. Ces Bénédictins sont dom Urbain, Antoine Allard, dom Pierre Allard et dom Jean Le Maistre. Ce dernier, né à Lavardin, profès de la Trinité de Vendôme (1692), collabora au grand ouvrage du Père de Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum nova*.

Abbé LEGROS : *Les gardes nationales et les volontaires (1792-1793)*, p. 173-193. En narrant ces épisodes de la Révolution à Arçonnay (Sarthe), l'auteur nous dépeint très exactement la situation religieuse du pays, avec les réfractaires et les intrus.

Robert TRIGER : *L'histoire locale et les bulletins paroissiaux*, p. 194-201.

La Province du Maine. Tome XX. Le Mans, 1912.

Ambroise LEDRU : *Saint Martin de Tours. Sa popularité dans le Maine*, p. 13-26, 54-64. Cette Vie non terminée de saint Martin, inspirée, dit l'auteur, par la saine critique, détruit tout ce qu'on sait de l'évêque de Tours ; elle rabaisse trop sa dignité et son épiscopat.

Louis CALENDINI : *Confrérie du Saint-Sacrement de Loué-en-Champagne*, p. 27-42. L'existence de cette confrérie est prouvée dès le XV[e] siècle par des donations dont nous connaissons les actes. Une bulle du pape Clément VIII, du 12 février 1604, lui conféra de nombreuses indulgences : elle est publiée ici avec les statuts de la confrérie.

Ambroise LEDRU : *Note sur saint Facile*, p. 43-45. Suite d'un article déjà paru sur le patron du Grand-Lucé (Sarthe), et qui comporte des réserves comme l'étude sur saint Martin.

Louis CALENDINI : *Arbitrage des évêques du Mans, de Chartres et d'Angers, au sujet des affaires bretonnes*, p. 65-68. Jean III, duc de Bretagne, convoitait Belle-Isle-en-Mer qui appartenait aux moines de Sainte-Croix de Quimperlé, et leur proposa un échange le 25 septembre 1322. Le pape Jean XXII chargea les évêques du Mans, de Chartres et d'Angers d'enquêter sur ce sujet et de le renseigner.

Ambroise LEDRU : *Saint Guingalois ou Guénolé*, p. 69-74. Compte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rendu de l'ouvrage *Mélanges d'histoire de Cornouailles* (v^e^-xi^e^ siècle) où l'auteur, M. Robert Latouche, nous parle de la vie de saint Guingalois *(vita Winwaloei)*, écrite par deux moines de l'abbaye de Landévenec, en 857 et 884. On sait que saint Guingalois est le patron de l'église paroissiale de Château-du-Loir.

Ambroise Ledru : *Ardenay (Essai historique et topographique)*, p. 81-90, 113-129, 145-157. Très bonne monographie de la commune et de la paroisse, qu'on pourrait appeler monographie *type* pour toute la Sarthe.

J.-M. Raulin : *La communion de Jeanne d'Arc*, p. 91-101. A propos d'une tapisserie de haute lisse qui vient d'être finie par les religieuses franciscaines de Chamfleur (Sarthe) et représentant la communion de Jeanne d'Arc.

Louis Froger : *Les concours au grand séminaire du Mans de 1784 à 1788.* Ces concours furent établis par Mgr de Jouffroy-Gonssans, qui leur posa des règles très sages.

C^te^ de Broussillon : *Documents inédits*, p. 130-133. Accord établi, le 7 mars 1400, entre les habitants de Saint-Denis d'Anjou et leur curé au sujet de la redevance annuelle due pour les funérailles.

Louis Froger : *Un prêtre du Maine, martyr en 1793*, p. 134-138. C'était Julien-François Dervillé, né à Château-du-Loir en 1725. Il étudia au collège de La Flèche et, reçu dans la Compagnie de Jésus en 1744, il y prononça ses vœux en 1770 ; arrêté en novembre 1793, à Orléans, il monta sur l'échafaud un mois après.

G. Busson : *Le jugement de Verberie* (29 octobre 863), p. 177-190, 222-228, 254-259. Les moines de Saint-Calais voulaient que leur abbaye fût du domaine royal ; l'évêque du Mans la réclamait comme bien de l'évêché. Les rois de France donnèrent raison tantôt aux premiers, tantôt au second. Le pape lui-même, sur appel, intervint, donnant raison à Robert, évêque du Mans, malgré le jugement rendu à Verberie par les évêques de Reims, Tours, etc.

L. Froger : *La fondation de deux chapellenies à l'autel Sainte-Anne de la cathédrale du Mans* (*1371*), p. 191-198. Les fondateurs de ces chapellenies furent les chanoines Guillaume Paon et Denis Clarté.

L. Calendini : *Mgr de Sagey, ancien vicaire général du Mans, évêque de Tulle* (*1758-1836*), p. 209-221, 241-253. « Au cours de son épiscopat, Mgr de Jouffroy-Gonssans, évêque du Mans, appela auprès de lui plusieurs ecclésiastiques de la Franche-Comté, son pays natal. L'un des plus célèbres fut Claude-Joseph-François-Xavier de Sagey, né à Ornans, diocèse (de Besançon), le 2 avril 1759. » En 1783 il est chanoine du Mans, en 1784, vicaire général, demeure au Mans jusqu'en 1791, puis il émigre en Angleterre, de là en Allemagne, avec son évêque. L'abbé de Sagey fut en Allemagne « la providence des prêtres exilés et surtout des Manceaux.» D'abord nommé à l'évêché de Saint-Claude après 1817, il n'y alla point, et à ce sujet il écrivit sa brochure *Nécessités et moyens d'organiser promptement vingt-quatre diocèses.* Enfin, en 1823, il est nommé évêque de Tulle qu'il administra pendant deux ans. Il mourut à Paris en 1836.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L. Froger : *Une fondation d'anges à Assé-le-Riboul au* xv^e^ *siècle*, p. 264-267. Des enfants, « habillés en état et habits d'anges et garnis d'ailes et d'ornemens », portant un cierge de cire, devaient accompagner le corps de Notre-Seigneur aux processions. Lucas Gastineau et Jeanne, sa femme, font par testament une fondation à ce sujet le 12 janvier 1459.

L. Froger : *Notes sur le testament du cardinal Pierre de La Forêt (1361)*, p. 273-291. Né à La Suze (Sarthe), vers 1305, Pierre de La Forêt fut pourvu de différents bénéfices, prébendes, etc., au diocèse du Mans, d'abord, puis à Tours, à Paris et à Rouen. Chancelier de Jean, duc de Normandie, en 1347, il est nommé évêque de Tournai en 1349, un an après, archevêque de Paris et, en 1352, archevêque de Rouen. Jean II, devenu roi, lui confia les sceaux du royaume et le pape Innocent VI lui conféra le cardinalat, le 23 décembre 1356. Il rédigea ses dernières volontés le 22 juin 1361.

G. Busson : *Les deux chartes de saint Domnole en faveur de son abbaye de Saint-Vincent*, p. 305-317, 337-350. Ces chartes sont-elles vraies ou fausses? *Adhuc sub judice lis est.*

L.-J. Denis : *La situation religieuse et le clergé fidèle à Château-du-Loir et au Grand-Lucé, de 1798 à 1805*, p. 318-330, 353-364, 375-389. Cette très intéressante étude est faite d'après la correspondance de Mme Mesnard de Seillac, qui habitait au Grand-Lucé le château de la Chevalerie, aujourd'hui détruit.

L. Froger : *Nomination d'office d'un procureur fabricien à La Guierche en 1708*, p. 351-352.

A. Lacroix : *Les deux dernières cloches de l'abbaye Saint-Vincent du Mans*, p. 369-374.

L. Froger : *La dotation de l'église de Cherisay*, p. 390-392.

MAYENNE

Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne

Tome xxviii. Laval, 1912.

M. Lécureux : *L'église d'Avénières*, p. 17-34. L'intérêt architectural de cette église du xii^e^ est bien démontré par la présente étude que complètent de grandes photographies. En partie incendiée au xv^e^ siècle, elle n'a plus ses voûtes mais un lambris. En 1534 s'élève sur le transept une flèche de style gothique Renaissance, qui fut démontée et remontée pierre par pierre en 1872. La dernière restauration de l'église est de 1885.

J.-M. Richard : *Lettres lavalloises du* xviii^e^ *siècle* (fin), p. 35-64. Plusieurs lettres d'ecclésiastiques sont à lire.

Ed. Bondurand : *Portrait et inscriptions d'Anthyme-Denis Cohon, dans la cathédrale de Nîmes*, p. 65-69. « Nommé dès le mois d'août 1633 à l'évêché de Nîmes, sacré à Paris le 29 octobre de l'année suivante, l'Angevin A.-D. Cohon fit son entrée dans sa ville épiscopale le 29 juin 1636 et déploya aussitôt un zèle actif dans ce diocèse où les protestants étaient les maîtres. » Il y mourut le 7 novembre 1670.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On voit encore dans la cathédrale de Nîmes « l'inscription placée par Fléchier dans la chapelle que Cohon fit élever à la Vierge, l'inscription consacrée au cœur de l'évêque défunt, et une inscription de 1639 rappelant ses luttes contre le protestantisme. »

E.-M. SEVESTRE : *Enquête sur le clergé de l'an IX à l'an XIII*, p. 166-181, 245-264, 344-366. Fin d'une étude dont le commencement a été analysé en 1912, dans la *Revue d'histoire de l'Église de France*, p. 359. Très curieux à lire, cet état nominatif des prêtres de la Mayenne avec les notes confidentielles sur chacun d'eux.

L. LÉCUREUX : *Les peintures murales du moyen âge dans les anciens diocèses du Mans et d'Angers.* L'ancien diocèse du Mans était riche en peintures murales et beaucoup de ses églises en possédaient. Toutes n'ont pas été détruites et il en reste heureusement de très belles, surtout dans la vallée du Loir à Poncé, Saint-Jacques-des-Guérets, Bonneveau, Artins, Saint-Gilles-de-Montoire, Lavardin. A l'opposé du diocèse, près de Laval, l'ancienne abbaye de Clermont en présente aussi de fort précieuses, à en juger par les illustrations qui accompagnent cette savante étude. Mais à côté de ces peintures conservées, combien d'autres ont été recouvertes de badigeon ou même détruites entièrement ! Puissent des pages comme celles-ci instruire les restaurateurs d'églises et les empêcher d'accomplir de véritables actes de vandalisme !

F. UZUREAU : *Le cahier de Saint-Fort (1789)*, p. 317-319.

R. GASNIER : *Cahier de doléances des paroisses faisant actuellement partie de l'arrondissement de Château-Gontier*, p. 403-410. M. Gasnier fait remarquer le petit nombre d'habitants présents pour la rédaction de ces cahiers : il affirme ensuite l'existence d'un cahier modèle copié plus ou moins fidèlement dans les paroisses des environs de Craon ; ce modèle fut inspiré par Volney, Lair de La Motte, Thoré.

Paul CALENDINI.

ANJOU

MAINE-ET-LOIRE

Revue des Facultés catholiques de l'Ouest.

XXe année, Angers, octobre 1910-août 1911.

L. DEDOUVRES : *Un chapitre de la vie du P. Joseph. Le P. Joseph directeur spirituel de sa mère*, p. 9-31. Article qui n'est que l'annonce d'un travail fort important. Mme du Tremblay, née dans la religion protestante, était passée au catholicisme par la volonté de ses parents. Aussi demeura-t-elle longtemps une catholique assez tiède ; elle s'opposa violemment à la vocation de son fils. Pourtant à peine le P. Joseph a-t-il fait profession que sa mère lui confie le soin de son âme et la gestion de ses affaires temporelles fort embrouillées. Pour répondre à cette confiance, le nouveau religieux écrit de longues lettres et compose trois petits traités de perfection chrétienne, conservés

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manuscrits chez les Calvairiennes de Vendôme et d'Angers. M. Dedouvres analyse ces traités et la correspondance échangée entre la mère et le fils.

E. GRIMAULT : *Monseigneur Freppel. Souvenirs anecdotiques*, p. 32-46, 136-168, 300-309, 639-648. Détails intéressants sur l'attitude à la Chambre de l'évêque d'Angers, député du Finistère. A qui entreprendra la biographie vraiment historique de Mgr Freppel, qui reste encore à faire, ces souvenirs, écrits d'une plume alerte par son ancien secrétaire, seront de la plus grande utilité.

F. UZUREAU : *Voyage du Président de la République en Maine-et-Loire (1849)*, p. 71-78. D'après les comptes rendus des journaux locaux.

F. UZUREAU : *Les Cent Jours en Maine-et-Loire*, p. 369-377. Le nouveau préfet impérial écrit aux curés de la Vendée angevine; il leur conseille de prêcher en chaire l'obéissance à Napoléon revenu de l'île d'Elbe et les assure des bonnes intentions de l'Empereur à l'égard de la religion.

A. DE SALINIS : *Une école primaire au* XVII^e^ *siècle*, p. 483-503, 649-666. Fondation en 1628 et fonctionnement au XVII^e^ siècle d'une école de filles qui fut le berceau, à Roye, en Picardie, de l'Institut des Filles de la Croix; d'après les archives municipales de Roye et un manuscrit du XVIII^e^ siècle.

F. UZUREAU : *L'Université d'Angers et les États généraux de 1789*, p. 521-539. Intéressant. A noter dans le cahier des doléances de la Faculté de droit, au chapitre « Lois et discipline ecclésiastiques », les demandes suivantes : « Que le clergé cesse de faire un ordre distinct dans l'État... Que tous les bénéfices, les chapitres de cathédrales exceptés, à mesure qu'ils viendront à vaquer, soient vendus par la nation, qui en emploiera le prix à l'acquittement de sa dette et qui par cet acte de justice et de raison aura purgé l'Église d'un de ses plus funestes abus... que les députés de la nation ordonnent le rétablissement de la Pragmatique Sanction de Charles VII... »

A. CROSNIER : *M. Laroche, prêtre de Saint-Sulpice (1826-1911)*, p. 577-626. Né à Saint-Lumine de Clisson (Loire-Inférieure) le 15 janvier 1826, M. Laroche entra à Saint-Sulpice en octobre 1851, professa la philosophie à Issy de 1853 à 1860 et la théologie morale à Angers de 1860 à 1893. Il mourut à Issy le 11 mars 1911. Professeur de grand talent, il prit part, vers 1860, avec MM. Baudry, Branchereau, Hugonin, aux querelles de l'ontologisme et exerça une influence considérable sur l'esprit de ses élèves les plus intelligents.

F. UZUREAU : *L'Université d'Angers au* XVIII^e^ *siècle*, p. 785-797. Liste-annuaire du personnel de l'Université d'Angers, d'après l'Almanach de la province d'Anjou.

XXI^e^ année, Angers, octobre 1911-août 1912.

E. GRIMAULT : *Monseigneur Freppel et Louis Veuillot*, p. 289-302. Les relations de Louis Veuillot avec Mgr Freppel devinrent intimes en 1872, après un séjour du journaliste chez le comte d'Esgrigny, au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pouliguen (Loire-Inférieure), où l'évêque d'Angers prenait aussi ses vacances. M. Grimault nous raconte avec beaucoup de charme les soirées de la villa d'Esgrigny où se retrouvaient dans l'intimité nombre de personnalités catholiques de cette époque.

F. Genet : *L'abbé de Vermond, lecteur de Marie-Antoinette* (*1770-1789*), p. 352-373, 491-517. Personnage de second plan, peu sympathique, l'abbé de Vermond fut, sous le titre modeste et nouveau de lecteur de la reine, l'agent très actif de la politique autrichienne à la cour de France, depuis le mariage de Louis XVI jusqu'à la Révolution. Il eut sa très grande part dans l'impopularité de la reine à la fin du règne et son influence néfaste sur l'esprit de la souveraine est bien mise en lumière par M. Genet dans cette étude sérieusement documentée.

E. Grimault : *Monseigneur Freppel, Louis Veuillot et le P. Lavigne*, p. 433-446. Continuation des souvenirs. Anecdotes sur le P. Lavigne, homme de talent, mais fort original, prédicateur renommé, qui quitta la Compagnie de Jésus et mourut vicaire général de l'évêque de Nice.

F. Uzureau : *Le Présidial et l'Université d'Angers au* XVIII[e] *siècle*, p. 524-528. Documents tirés du Registre des conclusions du présidial d'Angers, pour servir au futur historien de l'Université d'Angers.

F. Genet : *Le Duc de Choiseul* (*1719-1785*), p. 625-646. Article de vulgarisation, mais l'auteur est bien au courant des derniers travaux sur le célèbre ministre et il en expose de façon intéressante les conclusions.

F. Uzureau : *Pourquoi la ville d'Angers demandait un Conseil supérieur* (*1772*), p. 673-677. Curieuse requête des officiers municipaux d'Angers à Louis XV. On y trouvera des renseignements utiles sur la situation de la ville d'Angers et de la province d'Anjou à la fin de l'ancien régime.

La Liberté d'enseignement. Extraits des Notes et Souvenirs inédits de M. le sénateur Armand Fresneau (du Morbihan), p. 749-767. Pages d'un grand intérêt, malgré le style un peu languissant de l'auteur. Représentant du peuple en 1848, député à la Constituante, M. Fresneau prit une part active à la loi Falloux et fut, en 1849-1850, secrétaire de la Commission de la liberté d'enseignement. Très bien placé pour connaître les négociations politiques embrouillées qui précédèrent le vote de la loi de 1850, il nous les rapporte avec nombre de détails jusqu'ici ignorés.

Revue de l'Anjou. Tome LXIV. Angers, 1912.

R. Chauviré : *A propos de Jean Bodin*, p. 117-119. L'auteur tient pour suspects quelques détails de la vie de Jean Bodin donnés par les biographes antérieurs. Quelles preuves a-t-on que la mère de Bodin était juive comme l'affirme Chapelain, et qu'elle descendait d'une famille juive chassée d'Espagne en 1492 par les édits royaux ?

Lieutenant V. Alwrod : *Guerre de 1870-1871 : la bataille du Mans*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

10, 11 et 12 janvier 1871, p. 199-218, 329-361. Travail important d'histoire militaire. Étude précise et documentée.

L. Royer : *Mense abbatiale de Fontevrault : les fermiers du Bordelais. L'agent P. Serin, de Saumur*, p. 261-271. M. Royer est l'historien très compétent de la Rame en Bazadais, prieuré de Fontevrault, auquel était joint le sanctuaire fréquenté de Notre-Dame de Talence de Bordeaux. Les archives de Maine-et-Loire lui ont fourni la documentation d'un intéressant article sur les soucis administratifs que pouvaient avoir, à la fin de l'ancien régime, les abbesses d'un ordre aussi important que Fontevrault.

E. Quéruau-Lamerie : *La justice révolutionnaire en Maine-et-Loire : commission Parein-Félix* (suite et fin), p. 273-285. Conclusion d'une série d'articles déjà signalés dans le précédent bulletin (IIIe année, p. 480-481).

Tome lxv. Angers, 1912.

Marquis de Beauchesne : *Henri III et le château d'Angers en 1585*, p. 1-34. Circonstances qui amenèrent le démantèlement partiel du château d'Angers. Récit vivant pour lequel l'auteur a su parfaitement utiliser les Mémoires de d'Aubigné, et la correspondance d'Henri III conservée au fonds français des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Lieutenant V. Alwrod : *Guerre de 1870-1871 : la bataille du Mans, 10, 11 et 12 janvier 1871* (suite), p. 35-63, 205-265, 339-392.

L. Royer : *Mense abbatiale de Fontevrault : les fermiers du Bordelais. L'agent P. Serin, de Saumur* (suite et fin), p. 98-108.

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts du Saumurois.

IIIe année, Saumur, janvier-octobre 1912.

Capitaine Rolle : *Attaque de Saumur par les Vendéens, le 9 juin 1793*, p. 9-29 (janvier) ; 26-28 (avril). Aucun renseignement nouveau.

O. Desmé de Chavigny : *Corporation des chirurgiens-barbiers à Saumur*, p. 29-33 (janvier). La fête patronale était la Saint-Côme. Ce jour-là, la corporation faisait célébrer une messe et offrait le pain bénit dans l'église des Cordeliers de Saumur.

C. Charier : *Les fêtes décadaires à Montreuil-Bellay*, p. 33-38 (janvier).

Mme Renouard : *Marguerite d'Anjou* (fin), p. 39-55 (janvier). Fin d'un travail de vulgarisation, sans valeur historique.

F. Uzureau : *Les Lanternes des morts à Mouliherne et à Montsoreau*, p. 68-72 (janvier). Notule sur la description intéressante donnée par J. Grandet, au xviiie siècle, de monuments aujourd'hui disparus.

Capitaine Rolle : *La « Marie-Jeanne » était-elle saumuroise ?* p. 82-86 (janvier).

F. Uzureau : *Les principaux du collège de Saumur (1800-1830)*, p. 87-93 (janvier).

G. Richault : *La condamnation de Jean sans Terre par la Cour des*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pairs de France, p. 14-25 (avril). Discute les conclusions sur le même sujet de M. Bémont (*Revue historique*, t. xxxii, année 1886) et de M. Luchaire (*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Laviss, t. iii). Références peu précises.

C. Charier : *Adroite politique des Vendéens, à l'égard des Saumurois et des Montreuillais faits prisonniers au siège de Boisgrolleau*, p. 38-43 (avril).

O. Desmé de Chavigny : *Inventaire des biens, meubles et immeubles, de la maladrerie de Saumur en 1448*, p. 44-49 (avril) ; p. 13-22 (juillet). D'après un registre des archives de l'hôpital de Saumur.

F. Uzureau : *Projet de création d'un collège de filles à Saumur (1796)*, p. 54-59 (avril). Document curieux par le style et par les idées pédagogiques qu'il énonce.

L. Anis : *Les Prussiens à Villebernier*, p. 65-69 (avril). Détails sur le séjour des troupes alliées dans le pays de Saumur en 1815.

Capitaine Rolle : *Saumur fortifié*, p. 70-76 (avril) ; p. 56-66 (juillet) ; p. 35-48 (octobre). Intérêt purement local.

F. Uzureau : *Ce qu'était devenue l'abbaye de Fontevrault en 1795*, p. 11-13 (juillet). Court document, mais intéressant. Il montre en quel état lamentable était tombée, sous la Révolution, deux ans seulement après le départ des religieuses, l'une des plus belles abbayes de France.

Commandant Rolle : *L'Hôtellerie de la Croix-Verte, de 1696 à 1826*, p. 23-27 (juillet).

Chanoine Verdier : *La confrairie de Notre-Dame Mioust fondée en l'église de Notre-Dame de Nantille, près Saumur*, p. 35-42 (juillet) ; p. 65-72 (octobre). Analyse un manuscrit de 1402. Cette confrérie, qui existe encore, était au xv^e siècle fort nombreuse : elle comprenait des frères et des sœurs, des nobles et des bourgeois, des prêtres et des gens du peuple. Elle assurait des prières aux vivants et aux morts ; en même temps, elle était une « Charité » s'occupant des pauvres de la ville de Saumur, et était chargée spécialement de la Maison-Dieu. Elle entretenait deux chapelains et sa fête patronale, très solennelle, se célébrait le dimanche qui suit la mi-août.

L. Anis : *Manifestations d'amour pour les divers gouvernements à Villebernier*, p. 43-55 (juillet).

Exposition rétrospective de Fontevrault. Catalogue, p. 1-24 (octobre). Liste des objets ayant appartenu à la célèbre abbaye et réunis à Saumur, de juillet à octobre 1912, par les soins de la Société des lettres, sciences et arts du Saumurois. On y trouvera mentionnés nombre de portraits d'abbesses ou de personnages connus, en relations avec l'abbaye, surtout aux xvii^e et xviii^e siècles, ainsi que des manuscrits, des livres, des émaux, etc., dispersés à la Révolution et recueillis depuis dans des collections particulières.

Commandant Rolle : *Saumur fortifié* (suite et fin), p. 35-49 (octobre).

Docteur Bontemps : *Naples et le gothique angevin*, p. 50-61 (octobre). Notes de voyage. Intérêt historique très mince.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comte Lair : *Deux ex-libris angevins*, p. 62-64 (octobre). L'un de ces ex-libris est celui de la bibliothèque de La Baumette, couvent où séjourna Rabelais, mais ne date que du XVIIe siècle.

J. Roux : *Le Prieuré de Relay*, p. 64-65 (octobre). Simple note sur un prieuré de Fontevrault, fondé vers 1105 par Payen de Mirebeau.

C. Charier : *Rivalité entre le clergé séculier et le clergé régulier à Montreuil-Bellay, aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, p. 72-75 (octobre).

Th. Civrays.

TOURAINE

INDRE-ET-LOIRE

Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine.

IIe série, tome II, 1912, 1er, 2e et 3e trimestres.

Chanoine O. Marcault : *Les Psallettes dans le diocèse de Tours avant la Révolution*, p. 251-265. Dès 1227, l'archevêque Juhellus « institua dans sa cathédrale six clercs, à l'effet de rendre plus parfaite l'exécution des psaumes et des hymnes en plain-chant ». En 1336, « aux clercs susnommés est ajouté un chœur de huit enfants formés à grands frais à l'art des modulations de la musique ». En 1382, Clément VII autorise la chapitre de Saint-Martin à fonder une psallette composée de six enfants de chœur et d'un maître pour les instruire ». Après Tours, Chinon veut aussi sa psallette (1429), puis Loches (1448), et Amboise (1469). Dans tout le diocèse de Tours on veut des psallettes, et ce mouvement est loin de se ralentir au XVIe siècle ; il est à son apogée au XVIIe siècle. Ces psallettes se perfectionnent à l'envi les unes des autres. Ne pouvant les étudier toutes dans leur histoire, M. Marcault étudie spécialement la psallette métropolitaine ou de Saint-Gatien, dans son organisation, sous le double rapport de la discipline et de l'enseignement. Avant 1789 « plus de 450 maîtrises ou psallettes donnaient à titre gratuit et sur place l'enseignement musical à plus de 5 000 enfants. » Tous ne devinrent pas des artistes, mais la plupart des artistes célèbres, au dire de Portalis lui-même (rapport officiel à Napoléon, 1805), « ont reçu leur éducation musicale dans les maîtrises », tels Méhul, Lesueur, Boïeldieu, etc.

L.-R. Martinière : *La cloche de la tour de l'Horloge (ancienne cloche de Saint-Saturnin de Tours), d'après un manuscrit inédit de Mgr Barbier de Montault*, p. 273-285. La tour et l'église Saint-Saturnin furent détruites à la Révolution ; les cloches furent enlevées et fondues, moins deux qui servirent de timbres d'horloge, l'une sur la tour Saint-Martin, l'autre à la cathédrale. C'est de ces deux cloches que s'occupe ici M. Martinière. Pour la première, il publie la notice inédite rédigée jadis par Mgr Barbier de Montault, n'y ajoutant que le nom du fondeur, Richard, les noms des parrains et marraines, avec commentaires sur leurs familles.

H. d'Arboval : *Angles-sur-Anglin et son château*, p. 289 310.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette petite ville de 1 200 habitants a eu la bonne fortune de rencontrer un historien précis et documenté qui donne sur son histoire de précieux détails. Je ne veux citer que les pages consacrées à l'abbaye de Sainte-Croix, bâtie par Isembert Ier, évêque de Poitiers, à la fin du XIe siècle : seule subsiste aujourd'hui la chapelle de cette abbaye. Angles possédait encore deux autres églises : Saint-Martin, aujourd'hui la seule église paroissiale, et Notre-Dame, qui n'existe plus.

P. Antoine Oury : *Le couvent des Carmes à Tours*, p. 311-332. La date de fondation du couvent tourangeau n'est pas exactement connue. Le P. Oury, par différentes déductions, croit pouvoir assigner la seconde moitié du XIIIe siècle. Il ajoute de nombreux détails sur la vie intérieure des Carmes, sur leurs rapports avec Louis XI, lorsqu'il était au château de Plessis, sur les chapitres provinciaux et les hommes célèbres du couvent, tels les P. Antoine Bienvenu, évêque de Poitiers, en 1521 ; P. Nicolas Chaussé, P. Louis Périn, la terreur des hérétiques, P. Marteau, P. François Pottier.

Louis de Grandmaison : *Mort et funérailles de Mgr de Chapt de Rastignac, archevêque de Tours*, p. 397-416. M. de Grandmaison donne la date exacte de la mort du prélat, le 2 août 1750, ou mieux dans la nuit du 2 au 3. Il mourut au château de Véretz-sur-Cher. Son âge, comme la date de son décès, a varié avec chacun de ses biographes, tant sont rares les historiens vraiment dignes de ce nom. L'inhumation eut lieu le 15 septembre à Saint-Gatien.

Jacques Rougé : *Le maître-autel de l'église d'Esves-le-Moutier (Indre-et-Loire)*, p. 417-423. Cet autel en bois sculpté et doré, avec retable, date du XVIIe siècle.

Paul Calendini.

NIVERNAIS

NIÈVRE

Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts.

3e série, tome XIII, 23e vol. de la collection. Nevers, 1910.

P. Trameçon : *Historique du couvent de Faye*, p. 193-294. Ce monastère, de l'ordre de Grammont, fut fondé au milieu du XIIe siècle ; il subsista jusqu'en l'année 1768, où il fut réuni à la mense du chapitre de Nevers. En 1790, il ne comptait plus qu'un seul religieux. Les terres du monastère étaient alors affermées 3 600 livres.

Antoine Jullien : *Monographie de la paroisse de Poiseux* (canton de Pougues-les-Eaux), p. 381-485.

Abbé J. Charrier : *Le schisme constitutionnel à Arleuf* (canton de Château-Chinon), p. 265-352.

Abbé J. Charrier : *Un moine sous-préfet disgracié*, p. 486-500. Ce moine sous-préfet se nommait La Ramée ; c'était un ancien reli-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gieux génovéfain, originaire de Rocroy (Ardennes). Il se maria pendant la Révolution et devint, au Consulat, sous-préfet de Clamecy.

Mémoires de la Société académique du Nivernais.

2e série, tome II (1909-1910); tome III (1911). Nevers.

Victor GUENEAU : *Recherches sur les écoles et le collège de Nevers*, tome II, 1er fascicule, p. 26-69; 3e fascicule, p. 23-41; tome III, 1er fasc., p. 1-42. Le collège de Nevers, qui compta jusqu'à 300 élèves, était dirigé par les PP. Jésuites. La chapelle du collège, devenue depuis église paroissiale, a été bâtie par eux; tout un chapitre lui est consacré. L'auteur a eu soin de publier presque toujours les documents in-extenso.

DESFORGES : *La commanderie de Toury*, t. II, 2e fasc., p. 1-59.

Léon BOUTHORS : *Le Jansénisme; les religieuses de Port-Royal et les Ursulines de Nevers*, tome IIe 3e fasc., p. 69-87. Il s'agit de deux religieuses de Port-Royal qui, lors de la suppression, par autorité royale, du célèbre monastère, se retirèrent chez les Ursulines de Nevers. L'étude offre un intérêt assez médiocre.

Bulletin de la Société scientifique de Clamecy.

34e année, no 6. Clamecy, 1910.

Léon MIROT : *Les ancêtres de Bias Parent*, p. 42-53. Étienne-Jean-François Parent qui, en 1793, substitua à ses prénoms celui de Bias, était, au moment de la Révolution, curé d'une petite paroisse voisine de Clamecy, son pays d'origine. Il embrassa avec ardeur les idées nouvelles, devint à Clamecy même, chef-lieu de district, où il exerça différentes fonctions administratives, un des partisans les plus exaltés du terrorisme. Quelques années auparavant, il avait été proposé, en qualité de principal, à la direction du collège de Clamecy.

Auguste JARDÉ : *Corbigny et l'abbaye de Saint-Léonard*, p. 54-63. L'auteur s'est inspiré de l'ouvrage d'un érudit nivernais, M. l'abbé Marillier : *Corbigny*. Son étude est l'histoire résumée ou plutôt un aperçu succinct de l'histoire de l'abbaye bénédictine de Corbigny au moyen âge, de « Corbigny médiéval », comme il s'exprime lui-même.

J. GADIOU : *Étienne-Jean-François Parent, principal du collège de Clamecy (1784-1785)*, p. 70-79. Il s'agit du même personnage que Bias Parent qui a fait l'objet de l'étude citée plus haut.

A. BINET : *Les confréries clamecycoises et leurs bâtons*, p. 86-94. Il s'agit de confréries existant au siècle dernier et dont plusieurs subsistent encore. Ces confréries sont celles de Saint-Éloi, de Saint-Vincent, de l'Ascension, de Sainte-Anne, de Saint-Honoré et de Saint-Fiacre. C'étaient des restes des anciennes confréries du moyen âge; elles étaient semi-professionnelles et semi-religieuses comme autrefois.

J. CHARRIER.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

E. Vacandard. — *Études de critique et d'histoire religieuse.* Troisième série. *Les fêtes de Noël et de l'Épiphanie. Les origines du culte des saints (Les saints sont-ils les successeurs des dieux?). Les origines de la fête et du dogme de l'Immaculée Conception. La question du meurtre rituel chez les Juifs.* — Paris, Gabalda, 1912, in-12 de 377 pages.

Plusieurs de ces études ont paru dans la *Revue du Clergé français.*

On trouvera dans l'étude consacrée à la fête de Noël un résumé des discussions qui fixent la première apparition de la fête au milieu du IV[e] siècle, et de celles relatives à la date choisie pour la célébrer. Contrairement à son habitude, M. Vacandard s'éloigne, sur ce dernier point, de l'opinion de Mgr Duchesne, qui ne le « satisfait pas complètement. » Mgr Duchesne estime qu'on « est arrivé à la date de la naissance du Christ en partant de celle de sa mort. » M. Vacandard voit, dans le choix du 25 décembre, « des raisons symbolico-astronomiques »: on voulut faire coïncider la naissance du Christ avec le solstice d'hiver que la Rome païenne célébrait par la fête du *Natalis Invicti* en l'honneur de Mithra, symbole du soleil. La fête de Noël « rencontra en Orient une fête rivale à laquelle elle se heurta avant de pouvoir se faire accepter : l'Épiphanie. » L'histoire de cette lutte est curieuse. Celle de la solennité des deux fêtes est charmante, grâce, entre autres, aux résumés du curieux *Ordinarium Rothomagense.*

Les études du savant bollandiste, le P. Delehaye, ont été largement utilisées par M. Vacandard dans la discussion qui lui permet d'affirmer que « jamais les fidèles n'ont, consciemment ou inconsciemment, voué à une divinité païenne le culte qu'ils entendaient rendre à un martyr chrétien ; » que « jamais la filiation directe entre le culte d'un dieu et le culte d'un saint n'a été établie. » Que certaines pratiques du culte chrétien aient rappelé celles du culte païen, pourquoi le nier, puisque les premiers adorateurs du Christ pouvaient dire avec saint Jérôme : « De ce que nous adorions les idoles, est-ce que nous ne pourrions plus adorer Dieu, sous prétexte que nous aurions l'air de lui rendre un culte qui ressemble à celui des idoles? »

« La liturgie aida au développement du dogme de l'Immaculée Conception, en même temps que les discussions théologiques contribuaient à préciser le sens de la solennité liturgique. » M. Vacandard expose l'histoire de cette évolution, dominé, si l'on peut dire, par le souvenir de la célèbre épître de saint Bernard aux chanoines de Lyon : « C'est avec un profond étonnement, écrivait le saint, que j'ai vu plusieurs d'entre vous travailler à ternir la gloire (de l'Église de Lyon) en introduisant une nouvelle solennité que la liturgie de l'Église ignore, que la raison désapprouve, que la tradition n'autorise pas.... » M. Vacandard, qui s'est nourri des œuvres du grand docteur et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

a scruté sa vie, a voulu étudier l'Immaculée Conception, comme l'aurait fait Bernard lui-même, après la définition du dogme, « avec tout son esprit et tout son cœur », pour reconnaître son erreur, effacer la tache qui ternit, dit la légende, sa robe blanche du Paradis, et « célébrer le glorieux privilège de la Mère de Dieu. »

L'auteur, qui ne croit pas au meurtre rituel, n'a pas employé le ton convenable pour faire partager sa conviction. Une discussion, dans laquelle on traite un confrère de « collectionneur de ragots », est bien près de rentrer dans la catégorie des polémiques de presse.

On connaît le procédé de composition de la plupart des études critiques de M. Vacandard. Il suit, attentivement, la plume à la main, les travaux des spécialistes de la liturgie, du droit canon, de l'hagiographie. Lui-même le reconnaît avec la plus grande modestie : « ce travail, dit-il, en tête des *Origines du culte des saints*, n'a pas le mérite de l'originalité... C'est tout simplement une mise au point, une œuvre de vulgarisation » (p. 61). Mais prendre des notes est une science, et il faut l'art de les présenter. En traçant le portrait du « critique amateur » qui « entasse les faits et les textes en abondance et surabondance, un peu pêle-mêle, usant de quiproquos, de comparaisons, d'équivoques, et s'imaginant qu'après avoir étourdi le lecteur par sa documentation variée, et quelquefois avariée, il aura établi sa thèse » (p. 60), M. Vacandard a fait, par antithèse, son propre portrait. Ses articles rendront les plus précieux services à ceux qui aiment, en histoire religieuse, autre chose que des conclusions toutes faites, et pouvoir suivre un clair et franc exposé des principales étapes par quoi la critique les modifie ou les confirme.

Mais la méthode offre des dangers. Il est arrivé au moins une fois à M. Vacandard d'oublier la conclusion qu'il avait tout d'abord admise et de se railler agréablement lui-même en raillant ceux qui la préconisaient. Page 110, M. Vacandard pense que la Gaule « aurait précédé l'Église romaine dans la célébration d'une solennité en l'honneur de Marie ; » page 115 et note, se laissant ressaisir par le charme persuasif de Mgr Duchesne, il adopte l'opinion contraire, ce qui lui permet de s'étonner des raisonnements erronés de dom Cabrol, cependant conformes à ceux qu'il vient d'émettre. Et ceci montre combien, en matières aussi délicates, on peut, sans scrupule, ne pas accepter sur-le-champ les conclusions des meilleurs critiques.

J. de La Martinière.

Mlle Louise Pillion. — *Les sculpteurs français du* XIII^e^ *siècle.* Collection des Maîtres de l'art. — Paris, Plon-Nourrit, 1912. In-16 de 272 pages, 24 planches.

Après les nombreux travaux consacrés ces dernières années à la statuaire de nos grandes cathédrales gothiques du XIII^e^ siècle, une étude d'ensemble d'où l'on pût dégager des idées générales était devenue possible. Nul mieux que Mlle Pillion, dont les savantes études ur l'art du moyen âge font autorité, ne pouvait s'acquitter de cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tâche. Son livre est une merveille de clarté et de précision : utilisant toutes les hypothèses émises dans des études de détail par les auteurs qui l'ont précédée, elle a mis au point d'une façon parfaite l'état actuel de nos connaissances dans une science qui a encore de grands progrès à faire. Que savons-nous des sculpteurs du XIII^e siècle, de leur vie, de leurs procédés, de la façon dont ils élaboraient leur travail? Rien ou presque rien. A peine quelques documents, tels que l'Album de Villard de Honnecourt, un vitrail comme celui de Chartres où l'on voit des sculpteurs au travail, peuvent nous donner quelques points de repère. Nul marché ne nous est parvenu, les cartulaires sont muets sur ces imagiers qui sculptaient avec passion de si délicates figures ; la liste des monuments portant leur date avec eux ne serait pas longue, celle des œuvres signées ou sur lesquelles on peut mettre un nom serait encore plus brève. Les plus beaux de ces chefs-d'œuvre sont anonymes ; c'est que les artistes qui les produisaient travaillaient pour un but qui leur paraissait plus élevé que la gloire de ce monde. Nulle époque ne fut plus consciente d'une idée à exprimer, d'une pensée surnaturelle plus haute que la vie quotidienne et réclamant l'abandon de toute individualité. Jamais on ne montra plus d'entente, plus de désir de faire avec ensemble un travail parfait dont l'unité et l'harmonie seraient les premières qualités.

Ces modestes ouvriers qui voulaient rester inconnus, qui suivaient un plan dont nous ne nous rendons pas bien compte, qui travaillaient sous les ordres d'un chef que nous ne connaissons pas davantage, ces hommes pleins de génie qui accomplissaient des chefs-d'œuvre où quelque chose de leur âme et de leur foi reste encore, travaillaient uniquement par amour et pour la gloire de Dieu.

Cette impersonnalité qui caractérise cette époque est pénible pour les critiques d'art ; une œuvre anonyme semble perdre aux yeux des érudits un peu de sa valeur. C'est une curiosité irraisonnée pour nous, une sorte de besoin qui nous fait mettre un nom au bas d'un chef-d'œuvre que nous aimons. Pour le XIII^e siècle, nous ne le pourrons pas, si ce n'est en étudiant ces sculpteurs à travers leurs œuvres, en analysant celles-ci, en les classant, en établissant leur chronologie, en montrant les diverses étapes qu'elles ont suivies, les thèmes du Dogme et de l'Idée qu'elles représentent, les transformations que plus d'habileté dans la sculpture ou une manière nouvelle de sentir leur ont fait subir.

Ainsi nous arriverons à deviner quelque chose de ces artistes, nous comprendrons la pensée idéaliste qui les guida, et nous verrons qu'en ce XIII^e siècle si plein de confiance et de sérénité, plus qu'en toute autre époque, l'art reste inséparable du sentiment qu'il exprima. S'il y a dans les pages du livre de Mlle Pillion des passages charmants qui montrent qu'elle a compris avec son cœur toutes ces œuvres de beauté — qui nous sont parvenues, hélas ! bien mutilées — il y a aussi une critique savante, une histoire de la sculpture française conduite avec prudence, depuis les origines de l'art gothique, depuis les majestueuses et surprenantes figures des portails royaux d'Étampes,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du Mans et de Chartres, du milieu du XIIe siècle jusqu'au temps de Philippe le Bel où l'art laisse un peu de sa noblesse ou de sa grâce pour tomber dans une certaine affectation.

Et nous voyons à Senlis, à Mantes et à Laon, cet art à son enfance, s'essayant à parler une langue nouvelle et ce sont des trouvailles pleines d'intérêt, des tentatives où l'on remarque une timidité, un manque d'habileté, des traces d'archaïsme qui montrent bien cet acheminement progressif et continu de l'art roman à l'art du temps de saint Louis. Et parmi ces premières œuvres de la fin du XIIe siècle et des premières années du XIIIe, dont un certain nombre, il faut le reconnaître, sont vraiment maladroites, il y a quelques morceaux d'un charme exquis qu'on ne retrouvera plus dans la suite : rien n'est plus gracieux, plus vivant que ces anges de Senlis (vers 1180-1190) qui battent des ailes en enlevant le corps de la Vierge, rien n'est plus grave ni plus noble que le grand saint Étienne de Sens, rien n'est plus émouvant que les femmes approchant du tombeau du Christ au petit tympan de gauche de la façade de Mantes.

Cependant cette fleur de la sculpture gothique n'est pas encore pleinement épanouie : c'est à Paris, au merveilleux tympan de la porte de la Vierge (vers 1210), à Chartres avec ses grandes figures de l'Ancien Testament se dressant majestueuses aux piédroits des portails du transept, à Amiens enfin dont la façade principale est tout entière de la même époque (1225-1236), qu'il faut voir se développer et parvenir à sa plus belle expression l'art du premier tiers du XIIIe siècle.

Mais si, avec les chefs-d'œuvre de ces cathédrales, l'art gothique a atteint le maximum d'adresse dans l'exécution, si l'on se rend compte qu'il ne peut plus faire de progrès, puisqu'il est parvenu à la perfection, on constate qu'il se maintient encore et que, tout en restant dans le même esprit de recueillement et de beauté tranquille, il réussit à ne se répéter jamais, à se renouveler sans cesse en trouvant d'autres formules et en variant les scènes qu'il interprète. A Reims, les personnages ont plus de mouvement et de vie ; au lieu de la raideur et de la majesté qu'elles gardaient jusqu'alors, les grandes figures des piédroits se tournent, s'inclinent les unes vers les autres et semblent absorbées dans une pieuse conversation. Peut-être ont-elles moins de noblesse, moins de grandeur dans les attitudes, mais combien plus de douceur et de tendresse, combien plus de charme et de grâce, surtout dans le sourire accueillant de ces anges qui entourent la cathédrale de leurs ailes éployées.

Nous sommes à l'heure exquise des dernières années du règne de saint Louis. A Paris, l'on décore les portails du transept et à la petite Porte rouge, la Vierge radieuse élève son enfant dans ses bras et le contemple avec amour. Tout est simplicité dans cette figure charmante, et qui, bien que mutilée, reste un des plus beaux morceaux de notre sculpture du XIIIe siècle.

La Vierge dorée d'Amiens elle-même, si justement célèbre, ne peut lui être comparée : on y devine déjà cette préciosité, cette grâce apprêtée qui caractérisera les Vierges du XIVe siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le XIIIe siècle finissant a encore produit des œuvres excellentes : à Bourges, au tympan du Jugement dernier (vers 1280-1290), il y aurait cent détails à signaler : c'est saint Michel mettant sa main sur la tête d'un enfant, ce sont les âmes des élus toutes plus gracieuses les unes que les autres, ce sont dans les voussures les séraphins du paradis s'enveloppant chastement de leurs trois paires d'ailes.

Maintenant, dans ces dernières années du XIIIe siècle, c'est aux détails que l'on s'arrête. Le temps de la grande statuaire monumentale, où les sculptures étaient subordonnées à l'architecture, où la préoccupation d'un vaste ensemble à composer guidait l'artiste, ce temps-là est passé. Chaque sculpteur semble désormais travailler pour son compte et se complaire dans la composition d'œuvres de détail telles que ces charmants bas-reliefs des soubassements de nos portails qui auront tant de succès en Italie dans le siècle suivant.

Et ces œuvres élégantes, précieuses et jolies ont aussi leur attrait, mais elles appartiennent à un genre différent, il faut les étudier séparément et ne point établir de comparaison entre elles et les compositions grandioses de l'âge précédent.

Dans un livre aussi court, Mlle Pillion n'a pu qu'effleurer la question si intéressante des influences qu'exercèrent successivement les uns sur les autres les ateliers de sculpture de nos grandes cathédrales et les imitations qui furent faites de cet art dans les églises de notre pays aussi bien qu'à l'étranger, notamment dans l'est à Bamberg et à Strasbourg, en Espagne à Burgos et à Tolède.

On aurait voulu voir dans cet ouvrage au moins un chapitre consacré à la sculpture décorative. Car si, comme nous le dit Mlle Pillion, les sculpteurs gothiques ont admirablement compris toutes les beautés de la nature, s'ils ont fait constamment appel à celle-ci pour renouveler leur art, n'est-ce pas dans ces chapiteaux où s'enlacent les branches d'églantier et les tiges de lierre, dans ces délicats cordons de feuillage qui courent sur les frises et où s'épanouit toute la floraison printanière de nos campagnes de l'Ile-de-France, n'est-ce pas là qu'il faut aller chercher la plus suave imitation qu'on ait jamais faite de la nature? Et n'est-ce pas là ce que nos sculpteurs du XIIIe siècle ont fait de plus nouveau, de plus original et de plus imprévu?

Mais Mlle Pillion a porté toute son attention sur les sculptures à personnages et pour celles-ci son œuvre est excellente. Elle a voulu, dans un petit livre sans prétention, esquisser un tableau d'ensemble de la statuaire du XIIIe siècle. Il fallait s'abstenir de toute discussion scientifique et l'on comprendra, devant tant de problèmes intéressants, combien cela devait être pénible à un archéologue de profession. Cela n'a pas empêché l'auteur d'exposer des idées très personnelles et très nouvelles et qui toutes. pesées avec soin, paraîtront sans doute aux érudits les plus compétents pleinement justifiées. Mais l'ouvrage de Mlle Pillion est avant tout un excellent travail de vulgarisation et n'est-ce pas le plus bel éloge que l'on puisse faire à un auteur que de dire de son livre que tous pourront le comprendre et l'admirer?

Paul DESCHAMPS.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Henri Lehr. — *La Réforme et les Églises réformées dans le département actuel d'Eure-et-Loir* (1523-1911). — Chartres, Ed. Garnier, 1912, in-8° de vi-595 pages, 24 gravures, une carte ; 10 francs.

L'auteur s'est proposé de retracer l'histoire et la vie intérieure de chacune des églises réformées de la région qui constitue aujourd'hui l'Eure-et-Loir.

Cet ouvrage est le résultat de dix années d'efforts; projeté par M. Jean Bianquis, il avait été esquissé par M. Joseph Bianquis ; pour le publier, M. Lehr a dû mettre en œuvre une quantité prodigieuse de menus détails recueillis au cours de patientes recherches. Le plan adopté a le mérite d'être parfaitement clair et de concilier deux exigences en apparence contradictoires : l'ordre chronologique et l'ordre topographique. M. Lehr nous présente les églises réformées : *avant l'édit de Nantes* : *a)* origines, 1523 et suiv. ; *b)* organisation, 1559 et suiv. ; — *sous l'édit*, 1598 et suiv. ; — *après la révocation* : *a)* 1685 et suiv. ; *b)* 1789 et suiv. Il traite par de chapitres et des paragraphes distincts, en cinq séries, les églises de Chartres-Pont, Tranchefétu, Dreux, Fontaine-sous-Prémont, Marsauceux, Cherville, Gallardon, Chêne, Courville, Brezolle, La Ferté-Vidame, Châteauneuf, Authon, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Bazoches-en-Dunois, Dangeau, Janville, Sancheville, Germignonville, Joinvilliers, Favières, Laons, Denonville, Allonnes, Genonville, Lumeau, Gaubert. La matière historique se prête mal à ces fractionnements, la vie évolue avec continuité et diversement suivant les milieux et les circonstances ; M. Lehr a parfaitement compris ce qu'il y avait de factice dans ces cadres, et, en maint endroit, il s'excuse de la nécessité où il se trouve de recourir à un tel procédé, il s'ingénie à en atténuer les inconvénients par des résumés limpides et des vues d'ensemble sur chaque période.

La question des origines a fait un grand pas, mais il s'en faut qu'elle soit élucidée complètement. Il y avait peut-être quelques hérétiques à Chartres en 1523, Marot y fut arrêté en 1526 pour un motif non élucidé. Souchet dit que la Réforme vint par Blois en 1527 ; en 1538, l'évêque de Chartres interdit des livres provenant de l'Allemagne ; vers 1559, l'évêque Charles Guillard, des abbés, des chanoines, des seigneurs, des bourgeois adhèrent aux idées nouvelles, les curés de Mézières en Drouais et de Varize passent au protestantisme avec leurs ouailles : un Chartrain, Charles de Jonvilliers, devint secrétaire de Calvin. L'évêque, condamné par l'Inquisition en 1566, avec sept autres de France, prit un coadjuteur et garda son siège grâce au roi. Plusieurs des partisans du début rentrèrent ensuite dans l'Église pour des motifs variés. Quant à l'extension du mouvement, les statistiques donnent les chiffres suivants : 1562, Chartres, 161 suspects (d'après documents fiscaux) ; — 1559-1598, Chartres, 800 personnes ; Dreux, 1 000 ; Dunois, 900 ; autres localités, 3 300 à 5 300, soit 6 à 8 000 (d'après l'auteur) ; — 1659, Dangeau, 34 chefs de famille ; Bonneval, 2 ;

Perche et Brou, 17 (d'après documents fiscaux); — 1685, Drouais, abjurations aux dragonnades, 355 personnes (d'après procès-verbaux); région de l'Eure-et-Loire, réfugiés à l'étranger, 6 à 1 200 personnes : en Angleterre (60), Hollande (quelques-uns), Prusse (24), Neuchâtel en Suisse (quelques-uns) (d'après l'auteur); — 1790, 1 200 personnes (d'après l'auteur); — 1812, arrondissement de Dreux, 150 chefs de famille, dont 333 noms (état administr.); — 1815, arrondissement de Chartres, 82 personnes en 13 communes (d'après réponses des maires); — 1820, Eure-et-Loir, 809 personnes (d'après recensement); — 1906, Eure-et-Loir, environ 800 (d'après l'auteur).

Les protestants d'Eure-et-Loir sont actuellement répartis ainsi : un tiers dispersé en 80 bourgs, le reste groupé en 6 localités de 20 à 50 âmes, et en 3 (Marsauceux, Chartres et Gaubert) de 100 à 150 âmes. Les pasteurs résident à Marsauceux depuis 1807, à Gaubert depuis 1829, à Chartres depuis 1865.

M. Lehr remarque que, dès le XVI^e siècle, cette dispersion territoriale fut un obstacle à la cohésion, elle raréfia les visites des pasteurs et rendit difficultueux le recouvrement des cotisations de culte. Il en vient à conclure pour Sancheville à cette époque : « Privé de pasteur, ce troupeau était condamné à se disperser, à se dissoudre. Lentement l'Église catholique a reconquis ces abandonnés, et le nombre en était déjà fort réduit quand la réorganisation eut lieu. Il est évident que cette déliquescence n'a pas agi avec uniformité. Tels groupes ont eu plus de force de résistance que tels autres. Mais il est indéniable que le total a beaucoup baissé. Hypothèse pour hypothèse, celle-ci a l'avantage de tout expliquer. Nous la donnons pour ce qu'elle vaut. »

De temps à autre se rencontrent des points obscurs, l'auteur s'en tire, en l'absence de documents, par des déductions qu'il présente comme telles et avec humour. On ne l'accusera certes pas de sympathie exagérée pour quelques ecclésiastiques qu'il trouve sur son chemin, on ne peut s'en étonner; pourtant je veux croire que sa bonne foi a été surprise à propos d'un curé encore vivant. M. Lehr est trop consciencieux pour se laisser égarer par le parti pris. En veut-on un exemple : vers 1850, Lefèvre, chef de bureau à la préfecture, publiait dans un dictionnaire géographique des communes d'Eure-et-Loir une notice sur Authon et citait ce fait : en 1604 et 1605, deux gentilshommes avaient été assassinés par des catholiques sortant de la messe et on avait exigé que les corps fussent jetés à la voirie; en 1855, Lucien Merlet, archiviste départemental, répéta la fable dans le *Bulletin du Protestantisme* ; dernièrement, un instituteur public, M. F. Guillon, a ouvert les registres de catholicité et il a découvert que l'événement était tout autre : deux gentilshommes catholiques avaient été assassinés et reçu la sépulture; après M. F. Guillon, M. Lehr a rétabli la vérité, au risque de s'entendre crier que les meurtriers devaient être des protestants. Les errements sont assez nombreux, sans qu'on en imagine.

Le chapitre sur les sièges de Chartres en 1568 et en 1591, et celui sur la construction de l'aqueduc de Maintenon sont excellents de tout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

point. L'ouvrage est écrit dans un style étincelant ; il paraît bien quelquefois que l'auteur se divertisse pour son propre compte. Un index alphabétique en facilite la consultation.

Marcel LANGLOIS.

Chanoine J.-J. MORET. — *Notes pour servir à l'histoire des paroisses bourbonnaises.* Tome II. *Du XVIe siècle à la Révolution : paroisses qui dépendaient des évêchés d'Autun et de Nevers.* — Moulins, Crépin-Leblond, 1912, in-8° de 386 pages, avec une carte dressée par M. le chanoine J. Clément.

Le tome premier de cet ouvrage, paru en 1902, traitait du moyen âge ; le présent volume a pour sujet les temps modernes et l'auteur en a surtout trouvé les matériaux dans les visites épiscopales et dans les registres paroissiaux. A la vérité, les procès-verbaux des visites épiscopales se trouvent en plus grand nombre pour les régions dépendant de Bourges et de Clermont ; pour les paroisses bourbonnaises relevant d'Autun, il n'y en a que fort peu, mais on rencontre, en revanche, plusieurs visites d'archiprêtres ; Nevers n'a fourni aucun procès-verbal de visite pour la région du Bourbonnais qui était sous la juridiction de ses évêques. Quant aux registres, ils remontent le plus souvent, dans l'Allier, au milieu du XVIIe siècle et rarement aux dernières années du XVIe ; voici les plus anciens qui aient pu être utilisés ici : Auroüer, 1571 ; Beaulon, 1546 ; Coutard (commune de Dompierre-sur-Besbre), 1616 ; Dompierre-sur-Besbre, 1581 ; Gennetines, 1592 ; Lucenay-sur-Allier (commune de Villeneuve), 1613 ; Saint-Pourçain-Malchère (commune de Lusigny), 1593 ; Thiel, 1551 ; Yzeure, 1617. Outre les noms de curés, de vicaires, les mentions de confréries, quelques procès-verbaux de visite et les renseignements d'ordre statistique que l'on doit s'attendre à y trouver, les registres contiennent fréquemment des notes historiques très variées qui sont une source précieuse pour l'histoire des paroisses. L'auteur du présent travail a tiré de tout cet ensemble documentaire un excellent parti et son livre est désormais indispensable, non seulement pour l'établissement d'une monographie communale ou paroissiale, mais aussi pour l'étude de l'histoire générale dans la région bourbonnaise.

Les archiprêtrés qui ont fait l'objet de ses recherches sont ceux de Moulins et de Pierrefitte-sur-Loire (évêché d'Autun) et, pour partie, ceux de Decize et de Saint-Pierre-le-Moutier (évêché de Nevers). La ville de Moulins, qui est aujourd'hui le siège d'un évêché post-concordataire, dépendit jusqu'à la Révolution de l'évêché d'Autun qui y avait un official forain ; on trouvera la liste de ces officiaux, depuis 1499, aux pages 66-71 ; le dernier fut Étienne-Jean-Baptiste des Gallois de La Tour, vicaire général du diocèse d'Autun, doyen de l'église collégiale de Notre-Dame de Moulins depuis 1785, puis évêque nommé de l'éphémère évêché de Moulins de 1788. M. le chanoine Moret a étudié d'une façon approfondie la situation religieuse — un peu parti-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

culière — de Moulins sous l'ancien régime : la ville était partagée entre deux paroisses rurales, Yzeure avec ses succursales urbaines de Saint-Pierre-des-Ménestraux et de la Madeleine, et Saint-Bonnet avec sa succursale de Saint-Jean.

Le travail de M. Moret n'est pas seulement une très soigneuse compilation des documents déjà publiés et des ouvrages antérieurs. C'est, pour plusieurs de ses parties, une œuvre originale, qui rendra les plus grands services par l'abondance des détails et par la précision avec laquelle l'auteur a su les mettre en valeur. De plus, la carte que M. le chanoine Joseph Clément a spécialement dressée pour compléter cette étude est une excellente contribution à l'histoire de la géographie ecclésiastique. P. Flament.

Abbé Augustin Sicard. — *L'ancien clergé de France. Les évêques avant la Révolution.* — 5e édition, revue et augmentée. Paris, Lecoffre, 1912, in-8o de vi-644 pages.

On a dit, naguère, le profit et l'agrément que l'on trouve à lire cet ouvrage ; on a justement vanté la lecture immense dont il témoigne chez son auteur. Cette nouvelle édition est comme une surenchère dans les qualités reconnues aux premières. La documentation s'est enrichie notamment de la correspondance inédite de Mgr de Boisgelin d'Aix-en-Provence et de la comtesse de Gramont, personnages dont les lettres, échangées trente années durant, reflètent avec un éclat singulier les préoccupations politiques, religieuses, mondaines, d'une époque attirante entre toutes.

En dépit de la bienveillance qu'il garde pour les représentants de l'Église au xviiie siècle, M. Sicard continue à ne rien dissimuler des défauts du clergé sous l'ancien régime. Il a fait une œuvre de belle franchise. Les pages qu'il a écrites sur la « valeur morale de l'épiscopat » n'ont pas laissé dans une ombre aussi discrète que naguère le chapitre des mœurs ; nous trouvons même que sur ce point il en dit assez. Les chapitres écrits sur le jansénisme et le gallicanisme ont été considérablement diminués, mais un appendice de 35 pages sur la défaite du jansénisme dans la seconde partie du xviiie siècle relate la lutte des évêques contre la secte. Le bas clergé resta plus fidèle que les évêques aux traditions gallicanes et se trouva, par quelques-uns de ses membres, en communion d'idées jansénistes avec les légistes qui feront la constitution civile du clergé. Le presbytérianisme s'était peu à peu glissé parmi les curés. Sur ce point, M. Sicard n'est pas revenu plus largement qu'en ses éditions précédentes.

Le livre troisième sur la « valeur morale de l'épiscopat » montre une réaction, dans le choix des évêques, contre les abus légués par le xvie siècle. Si Mazarin eut des choix peu scrupuleux, Louis XIV en eut de meilleurs ; mais plus tard, avec Jarente, évêque d'Orléans, qui fut un moment ministre de la feuille, les mauvais choix se multiplièrent. M. Sicard ne dissimule pas les évêques « faisant tache ». Talleyrand se contentera de dire que ceux-ci mettaient une « certaine

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gloire à quitter les formes de leur état pour vivre en gentilshommes : » quels étaient ces mondains, sinon tout d'abord les quatre évêques qui devaient prêter le serment constitutionnel et, à leur tête, le plus illustre d'entre eux, Talleyrand lui-même?

On peut, même sans la moindre sympathie, compter les gens d'Église tombés aussi bas que Loménie, dont l'histoire n'a guère de bien à dire. Mais, en revanche, il semble bien que l'on ne rend pas assez justice à Bernis en se contentant de lui accorder des circonstances atténuantes, lorsqu'on ne se fait pas l'écho des inventions calomnieuses de médiocres historiens. Et cependant, en dépit de ces exemples qui paraissent extrêmes, il n'y a point contradiction à écrire que l'épiscopat était bon dans son ensemble. Ici la documentation a été minutieusement établie à l'aide des nombreuses histoires locales. Des hommes comme Burke, Sénac de Meilhan, Tocqueville, Taine, ont apprécié et hautement reconnu les vertus sociales, privées et épiscopales de ceux que la Révolution va si durement éprouver. L'épiscopat de l'Église gallicane devait grandir dans l'adversité.

Maurice Lecomte.

A.-D. Poirier. — *Notes et documents d'histoire religieuse. Autour de la Constitution civile du clergé. Luçon en 1790-1792.* — La Roche-sur-Yon, Imprimerie Ivonnet, 1912, in-8° de 79 pages.

Trois faits principaux dominent la période que l'auteur étudie dans cet ouvrage : la Constitution civile en 1790 ; la lutte autour du serment schismatique en 1791 ; l'application, en 1792, des lois d'exception. L'ancienne municipalité luçonnaise appliqua docilement la loi du 2 novembre 1789. La nouvelle municipalité, passive à l'égard de la loi, respectueuse à l'égard de la religion catholique, cherchant même à protéger les dames de l'Union chrétienne contre les rigueurs législatives, a une main de velours dans les inventaires. La municipalité élue le 21 novembre 1790 est composée d'hommes nouveaux, mais timides. Luçon reste calme. L'application de la loi du 27 novembre 1790, qui impose aux ministres du culte le serment à la future constitution du royaume, dessille les yeux des Luçonnais. Mgr de Mercy ne veut prêter d'autre serment que celui offert à l'Assemblée nationale, au nom des évêques-députés, par l'évêque de Clermont ; le serment civique n'est accepté par aucun ecclésiastique de Luçon. L'évêque « intrus » nommé par la Vendée le 3 mai 1791, François-Ambroise Rodrigue, a peu d'estime pour les prêtres jureurs ; les Ursulines, les filles de l'Union chrétienne et les Hospitalières refusent de le reconnaître lui et ses vicaires. La persécution légale dure toute l'année 1792 ; l'expulsion des Ursulines provoque des troubles ; les religieuses de l'Union chrétienne apprennent à connaître les violences municipales ; vingt-huit prêtres sont sommés de quitter la ville. La terreur sanglante est proche.

La relation, par M. Poirier, des menus faits qui composent l'histoire religieuse de Luçon, en 1790-1792, est entremêlée de nom-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

breux extraits des registres municipaux. La documentation est donc précise ; mais on aurait aimé que le tout fût fondu ; le récit eût peut-être été moins long, mais d'une lecture plus facile.

Maurice Lecomte.

Augustin Fabre. — *Les 500 prêtres de l'Aveyron déportés pendant la Révolution.* — S. l. (1912), 2 vol. in-8° de 402 pages. Prix : 5 fr. les deux.

Cette publication comprend deux volumes dont la pagination est commune, le premier va jusqu'à la 138e page et le second de la 139e à la fin, c'est-à-dire à la 402e. Ils renferment de très curieux documents sur la persécution religieuse durant la Révolution. Les principaux sont le journal de M. Azémar et la relation de M. Cassagnes, deux confesseurs de la foi qui racontent ce qu'ils ont vu et ce qu'ils ont souffert. M. Fabre accompagne ces documents, ou plus exactement les fait précéder et suivre de notes très intéressantes sur ces deux prêtres et sur leurs compagnons de captivité ou de déportation. La publication se termine par cinq appendices d'une importance inégale sans doute, mais qui ne laissent pas que d'avoir eux aussi leur intérêt. On doit féliciter l'abbé Fabre d'avoir publié ces pages, demeurées si longtemps inédites, qui en disent plus long que bien des volumes sur cette période glorieuse pour l'Église de France, prise dans son ensemble, et flétrissante pour ses persécuteurs.

A. Roussel.

Abbé Ricaud. — *L'Abbaye de Saint-Pé. Mort et résurrection.* — Bagnères-de-Bigorre, Impr. Péré [1912]. In-12 de 273 pages.

C'est l'histoire du petit séminaire de Saint-Pé que M. l'abbé Ricaud a voulu nous raconter dans ce petit volume sans prétention, mais admirablement documenté.

Fondé en 1022 et 1032, ce monastère relevait de la grande abbaye bénédictine de Saint-Maur. Après une description rapide de la disposition des bâtiments et de l'enclos, l'auteur retrace la vie de la communauté en 1789, à la veille de sa disparition. Le revenu des moines s'élevait à 15 000 livres, sur lesquelles il fallait en verser 7 000 à l'abbé commandataire. L'abbaye n'était pas riche, mais elle offrait à ses habitants un séjour agréable : *edebant et vivebant, emebant et vendebant, plantabant et ædificabant.* Les Bénédictins de Saint-Pé étaient aimés de la petite ville. Le seul reproche qu'on leur adressait était de ne plus tenir une école publique comme autrefois. Le voisinage avait perdu avec cette fermeture des avantages appréciables. Cette suppression, involontaire de leur part, était la conséquence de la réduction des religieux à cinq théoriquement, mais pratiquement à trois. Bientôt toute la communauté elle-même allait être contrainte de disparaître, malgré le touchant plaidoyer adressé par la ville à l'Assemblée nationale pour le maintien des Bénédictins de Saint-Pé. Après le départ des religieux (avril 1791), l'abbatiale fut mise aux enchères avec son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mobilier. Pendant le temps qui s'écoula entre les formalités et la vente, on eut à déplorer de nombreux vols. Les bâtiments furent acquis par la municipalité de Saint-Pé, moyennant 4 575 livres. Tous les ornements et autres objets furent transportés au chef-lieu du district. L'église elle-même fut transformée en atelier de forgeron.

C'est dans cette maison désolée que la vie devait reprendre après le Concordat, mais sous une autre forme. L'abbé Procope Lassalle fut l'homme choisi par Dieu pour cette œuvre. Le premier, il pensa à transformer l'ancienne abbaye en séminaire pour le diocèse de Tarbes. Son frère Pierre Lassalle et l'ancien bénédictin dom Estarac partagèrent ses projets. Mais Dieu attendit leur mort et laissa au seul Procope le soin d'accomplir son œuvre. Tout d'abord Mgr Loyson, évêque de Bayonne, de qui relevait l'administration du diocèse de Tarbes, se mit en travers de l'entreprise. Procope fut envoyé fonder un petit séminaire à Betharram. Tout semblait perdu pour Saint-Pé. En 1809 ou 1810 cependant, les trois prêtres réussirent à entraîner Mgr Loyson à Saint-Pé. L'ancien monastère plut à l'évêque. Il demanda un rapport sur l'état de la propriété et ce qu'on en pouvait utiliser. L'idée vint ensuite d'intéresser à l'œuvre les habitants de Saint-Pé par une souscription. Tout semblait en bonne voie quand le décret de l'Université de 1812 sur les établissements d'enseignement secondaire vint encore une fois ruiner les espérances. L'idée fut reprise dix ans plus tard par un jeune professeur au collège d'Aires, l'abbé Sévère Laurence. C'était l'heure marquée par la Providence. Aidé de ce nouvel ouvrier, Procope Lassalle vit toutes les difficultés s'aplanir. Lui-même, il est vrai, y contribua puissamment en comblant de ses deniers le déficit creusé par l'achat des bâtiments. Le 13 novembre 1822, le petit séminaire s'ouvrit sous la direction de M. Laurence comme supérieur. L'abbé Procope, en effet, demeura supérieur à Betharram jusqu'à sa mort (5 juillet 1831). En 1848, ce qu'on n'avait pu racheter tout d'abord de l'ancien enclos fut définitivement acquis, et ainsi la vieille maison bénédictine redevint une maison d'étude et de prière.

Le livre de M. l'abbé Ricaud se lit avec plaisir et on peut le citer comme un modèle attrayant de ce genre de monographies.

Marcel SIGURET.

Mgr J.-F.-Ernest RICARD. — *La Vénérable Émilie de Rodat* (1787-1852). Collection *Les Saints*. — Paris, V. Lecoffre, 1912, in-12 de xv-210 pages.

Qui donc a dit : « Il y a des femmes qui traversent la vie comme ces souffles de printemps qui vivifient tout sur leur passage? »

Émilie de Rodat fut une de ces âmes vivifiantes. L'auteur nous montre dans un raccourci nécessaire, mais qui n'omet rien des caractères essentiels de cette existence admirablement féconde, ses discrètes floraisons sous l'œil de Dieu et ses fruits merveilleux aux regards des hommes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Personne n'était mieux que Mgr Ricard en situation de faire connaître et aimer la sainte du Rouergue. Ses précédents travaux d'histoire, ses biographies remarquées sont peut-être la moindre de ses préparations à son dernier livre. Mais, ayant « grandi, comme il l'écrit, au milieu de tous les souvenirs de la Vénérable, foulé le même sol, respiré la même atmosphère, » l'hagiographe d'Émilie de Rodat nous donne, comme on pouvait s'y attendre, une œuvre où revit, dans les traits fidèlement saisis de sa beauté morale, celle qui « naissait au ciel au moment où lui-même naissait sur terre. »

La lecture commencée, on ne quitte le livre qu'à la dernière page. Est-ce en raison de l'écriture facile et du laisser-aller — peut-être excessif — de l'auteur? Ne serait-ce pas plutôt que, perdant de vue l'écrivain, comme il s'est oublié lui-même avec l'absolu désintéressement qui ajoute à la valeur de l'œuvre, nous nous attachons exclusivement, nous aussi, au spectacle d'une vie rayonnante de sainteté ?

De ce spectacle, les scènes les plus prenantes nous sont présentées dans les chapitres : *Le Rayonnement d'une sainte* et *Humbles débuts d'une grande œuvre.* On y assiste à la fondation laborieuse de la Congrégation des religieuses enseignantes de la Sainte-Famille de Villefranche, comme aux manifestations quotidiennes de ce tendre et généreux amour de la Vénérable pour tous les déshérités d'ici-bas.

Et quand on lit dans Mgr Ricard le récit des grâces extraordinaires couronnant tant de vertu, on ne peut que proclamer avec lui combien Dieu est admirable dans ses saints, et conclure par les derniers mots du volume : « Un pays qui produit de pareils chefs-d'œuvre de grâce n'est pas près de périr. » Louis DART.

F. DUINE. — *La Mennais, l'homme et l'écrivain.* — Lyon, Vitte, 1912, in-8° de 348 pages.

Ce livre n'est pas une étude historique, mais il est d'un homme qui a suivi de près tous les travaux consacrés par les historiens, même les plus récents, à la vie de Lamennais Dans l'avertissement, l'auteur nous dit : « Ce simple livre de lecture mennaisienne comprend une petite bibliographie, une biographie élémentaire et une anthologie qui se complètent les unes les autres pour donner sur Lamennais des notions premières, solides toutefois et assez abondantes. » Ces lignes sont d'une modestie et d'une exactitude exemplaires. L'« anthologie » prend presque tout le volume (p. 65-327). Elle est généralement bien faite. Je regrette seulement qu'on ne voie pas assez nettement quels principes ont guidé M. Duine dans son choix. Ce sont surtout les notes qui courent au bas des pages qui témoignent une connaissance étendue de la littérature menaisienne.

Le *La Mennais* de M. Duine avait déjà paru en 1899. La deuxième édition est en progrès sur la première. Nous ignorons pourquoi toute allusion à la première est absente, soit sur la couverture, soit dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'avertissement. A signaler les appendices consacrés au testament écrit par Lamennais en 1810 et aux dates des ordinations du malheureux homme. Paul Dudon.

L. Roussel. — *Derniers jours et mort de Lamennais.* — Fribourg, 1913, in-8° de 86 pages.

Le P. Roussel a réuni là les articles publiés dans la *Revue de Fribourg.*

Ce récit ne nous laisse d'autre espérance que celle renfermée dans le mystère de la dernière minute. Lamennais a été bien gardé contre toute tentative de conversion *in extremis* ; mais il est clair, hélas ! que les sentinelles de son lit d'agonie exécutaient ses ordres. Nous savions déjà tout cela. La brochure du P. Roussel offre la commodité de trouver réunis des documents dispersés en plusieurs ouvrages. Elle contient aussi quelques pièces intéressantes tirées des archives de Ploermel ou des papiers de Benoît-Champy. Paul Dudon.

J. Trésal. — *L'annexion de la Savoie à la France* (1848-1860). — Paris, 1913, in-8° de 348 pages et une carte.

A un moment où, une fois encore, au nom du principe des nationalités, les peuples des Balkans consomment en Orient l'œuvre depuis longtemps commencée, il est intéressant de revenir en arrière et de considérer le dernier effort fait par la France dans un sens analogue et qui fut comme le couronnement de l'unité française : l'annexion de la Savoie. Certes, il n'y avait peut-être pas au xix^e^ siècle une anomalie plus grande dans la carte de l'Europe que la situation de ce pays que tout incline vers la France et qui s'en trouvait politiquement séparé. Le vœu de la population, le langage, les mœurs, tout s'accordait — les voyageurs l'ont remarqué à maintes reprises au cours des siècles — à faire de la Savoie un pays français, mais les hasards de la politique, un cas fortuit, il faudrait presque dire parfois un oubli dans les traités, perpétuaient ce rattachement aux États de la monarchie sarde. Il semble que la diplomatie des rois de France, sans négliger cette province, l'ait toujours considérée comme devant en quelque sorte fatalement revenir à la couronne et que, dans cette vue, elle l'ait momentanément sacrifiée à des objets plus pressants. Bien plus, il était politique de laisser à la maison de Savoie cette terre française qui pouvait fournir un excellent moyen de pression sur les décisions de la diplomatie des ducs, de même que le Comtat-Venaissin sur celles des papes.

De là, ces innombrables invasions de troupes françaises en Savoie, ces conquêtes réitérées dont aucune ne fut suivie d'effet durable, alors que l'annexion définitive devait se faire d'une façon toute pacifique. D'un autre côté, la monarchie de Savoie, peut-être déjà vaguement consciente de ses destinées futures, semble avoir toujours envi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sagé le retour à la France du pays de ses origines : c'était un axiome à Turin que la Savoie ne pouvait être défendue contre une invasion française. Quant à la masse de la population, son sentiment intime était certain, mais elle était maintenue dans son loyalisme par le clergé et par l'aristocratie, qui trouvaient auprès de la cour la protection de leurs privilèges. Il est clair aussi que, sous l'ancien régime, au XVIIIe siècle notamment, après l'abolition des droits féodaux par Charles-Emmanuel III, les Savoyards jouissaient chez eux, et, grâce au système de réciprocité, en France, d'avantages considérables.

La situation changea le jour où une expédition révolutionnaire se fut emparée du duché. Pendant près de vingt-deux ans, les populations de la Savoie se trouvèrent mêlées aux grandes expéditions militaires de la France, de nouveaux liens plus étroits se formèrent, et lorsqu'en 1815, le pays fit retour au roi de Sardaigne, la bourgeoisie, beaucoup d'anciens soldats de l'Empire durent envisager avec amertume et tristesse l'idée de la séparation. La Restauration fut en Savoie, comme ailleurs, surtout un régime policier. Si l'on ajoute à cela un personnel administratif presque exclusivement recruté parmi les Piémontais, on aura les griefs essentiels que la Savoie pouvait formuler contre ses rois. D'un autre côté, le sentiment plus net des nationalités, conséquence de l'unification révolutionnaire, faisait désormais regarder en France les Savoyards comme des étrangers. Cependant aucun mouvement de révolte sérieux ne se produit ; l'opinion elle-même ne se manifeste pas ouvertement pour la France. Sur ces entrefaites, tandis que Charles-Albert donne, le 8 février 1848, un statut à ses États, éclate la Révolution en France. De Lyon, quelques milliers d'ouvriers savoyards privés de travail s'avancèrent jusqu'à Chambéry, dans le but de provoquer une annexion ; mais à la place des autorités sardes qui s'étaient enfuies à la première alerte, ils rencontrèrent des municipalités, une population fermement loyalistes.

Après les échecs infligés par les Autrichiens, ce fut pour la maison de Savoie le renoncement momentané à la réalisation pratique de l'idée italienne et la période d'organisation du régime constitutionnel. Les députés de la Savoie s'épuisent à réclamer des réformes : suppression des douanes intérieures, personnel administratif recruté dans le pays. La difficulté d'une entente se fait de plus en plus sentir. Le parlement subalpin n'a d'oreilles que pour la question de l'indépendance. Au point de vue religieux, la loi de 1855 sur la suppression des congrégations aliène les membres du parti conservateur qui forme la majorité de la représentation. Au point de vue financier, la Savoie est une véritable « colonie dont on exporte les richesses au profit de la mère-patrie. » Bientôt néanmoins, des événements imprévus surgissent. En 1858, c'est l'entrevue de Plombières, le secours à l'Italie, la guerre, dont la Savoie et Nice devaient être le prix. Napoléon reprenait dans ce plan une idée souvent émise par les diplomates de l'ancienne France ; mais les côtés hésitants et ténébreux de sa réalisation eussent pu avoir pour la Savoie les conséquences les plus graves,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

si le pays n'avait, à ce moment, pris conscience de lui-même et manifesté son opinion. Les partis y avaient considérablement évolué : les libéraux-démocrates, partisans de l'annexion en 1848, se rangeaient, depuis l'avènement des leurs au pouvoir avec Cavour, du côté de la monarchie traditionnelle, tandis que les conservateurs, à la suite des lois religieuses, se tournaient vers la France. D'un autre côté, la Suisse intriguait dans le Chablais et le Faucigny pour se rallier les populations de ces cantons. C'est alors que se forma en Savoie le parti de l'annexion dont le programme consistait dans ces deux points : pas de division de la Savoie et zone franche de commerce entre Genève d'une part, le Chablais et le Faucigny de l'autre. Grâce à l'activité de quelques hommes, ces idées triomphèrent. Du point de vue diplomatique, la Suisse, mollement soutenue par l'Angleterre, fit quelques protestations qu'on laissa passer, et, le 14 mars 1860, le traité était signé.

L'annexion ne devait se faire que du consentement de la population : le plébiscite du 22 avril donna l'énorme majorité française que l'on sait.

Depuis cinquante ans, l'assimilation s'est faite de façon complète et le particularisme local ne se montre guère plus en Savoie que dans une autre province française. Quant aux convoitises étrangères, si l'Italie ne semble pas étendre son *irrédentisme* de ce côté des Alpes, il n'en va pas de même de la Suisse, et la question de la zone demeure encore à l'ordre du jour de l'unité française.

Le livre de M. Trésal expose ces faits d'une manière aisée et attrayante. Une documentation originale et nouvelle puisée dans des archives particulières, jointe à celles que nous fournissent les publications officielles, en fait en partie le mérite. Certes, il reste encore bien des points que, seule, une exploration méthodique — difficile à l'heure actuelle par suite du défaut de classement — dans les archives des Savoies et des départements limitrophes serait susceptible d'éclaircir : un tableau plus approfondi de l'esprit public pourrait par exemple en être dégagé. Enfin les différents traités soulèvent des questions de droit international que l'auteur n'a qu'effleurées et qu'il eût été intéressant de poser de façon plus nette. Néanmoins, tel qu'il se présente, cet ouvrage constitue une base sûre et un point de départ utile pour de nouvelles recherches. L. Royer.

Mgr L. Lacroix. — *Un professeur de rhétorique*; notes et souvenirs sur *M. le chanoine Dogny*, du diocèse de Reims. — Paris, Plon, 1912, in-12 de xii-292 pages, avec portrait.

Mgr Lacroix explique en ces termes le but de son livre : « Le prêtre modeste, dont il va être question ici, aurait été saisi d'épouvante à la seule pensée qu'il pût être l'objet d'une notice biographique. Homme de devoir avant tout et dédaigneux des vains honneurs de ce monde, il n'attachait de prix qu'à l'accomplissement consciencieux et probe de sa tâche quotidienne... Les pages qui vont suivre ne sont donc pas des-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tinées à décerner de futiles louanges à un homme qui ne les ambitionna jamais. Elles sont..., pour celui qui les a écrites, une œuvre de reconnaissance et d'amitié. »

On reconnaît vite, en effet, la plume qui retraçait en 1903 un portrait si caractérisé de « M. Biel, directeur de Saint-Sulpice. » C'est la même pensée de gratitude qui a inspiré l'autre panneau du diptyque. L'impression donnée par ces tableaux est aussi honorable pour les sujets que pour l'artiste, à une époque où les morts vont vite; sur chacun on aurait pu mettre en épigraphe le mot de Bossuet : « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté... » on y retrouve la note dominante des « Lettres » sur la charité et sur le bon Samaritain.

Le « bon M. Dogny », comme tous l'appelaient (ne séparant jamais son nom de l'épithète congrue, à la façon des héros d'Homère), n'avait cependant rien d'un héros : professeur uniquement préoccupé des progrès intellectuels et moraux de ses élèves, il fit péniblement recevoir quelques centaines de bacheliers au beau temps du *Conciones*; curé pieux et dévoué, il se consacra entièrement aux besoins religieux de ses paroissiens; il fut par excellence l'homme de toute conciliation et du désintéressement. Mais tant de bonté rayonnait dans cette âme droite et généreuse que M. Dogny valait d'être proposé en exemple aux générations montantes, sans compter le réconfort que porcure cette résurrection à ceux qui l'ont connu et à son biographe le premier. *Forsan et hæc olim...*

Mgr Lacroix a utilisé particulièrement la correspondance qu'il entretint pendant quarante années avec M. Dogny, et les souvenirs de parents, d'amis et d'anciens élèves. Ces sources procurent à l'ouvrage une base originale. On sent parfaitement qu'elles ont été maintes fois corroborées, contrôlées et discutées par les souvenirs propres de l'auteur et par une expérience puisée ailleurs au contact des hommes et des choses.

M. Dogny nous est présenté auprès de ses parents dans les Ardennes (1846), au petit séminaire de Charleville (1858), à Reims où il fait sa philosophie (1865) et ses études cléricales (1866), est ordonné prêtre (1870) et nommé professeur de seconde au petit séminaire (1871), à Courville où il est envoyé en qualité de curé (1872), comme professeur de rhétorique au collège Notre-Dame de Rethel (1873), à l'école des Carmes pour sa licence ès lettres à trente-six ans (1882), à Rethel (1883), professeur de rhétorique à l'institution Saint-Remi de Charleville (1893), curé de Villers-Allerand (1902), à l'orphelinat de Bethléem (1909) jusqu'à sa mort l'année suivante. Deux chapitres très vivants sont consacrés au « Collège chrétien » et aux « Vie et vertus intimes ».

Quand on songe à l'effort demandé à ces hommes jetés sans préparation dans l'enseignement, on se sent pénétré d'indulgence pour le grief de psittacisme, qui d'ailleurs peut s'appliquer à d'autres temps et même à d'autres milieux avec des nuances. L'administration, de son côté, faisait alors comme elle pouvait, et tous les diocèses offraient des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

exemples de prêtres affectés successivement aux missions les plus diverses, tantôt avec profit tantôt avec perte.

L'ouvrage de Mgr Lacroix dépasse les limites d'une simple biographie, c'est une page de l'histoire de l'enseignement secondaire libre écrite par un témoin qui fut élève, professeur de rhétorique, puis aumônier de lycée, enfin évêque, une « histoire de mon temps » ; l'auteur a été en mesure d'apercevoir le dedans et le dehors de la question, et même de l'envisager de plus haut et à distance. On lira avec intérêt les pages émues qu'il consacre à la valeur éducative des collèges chrétiens, à l'école des Carmes sous la direction du regretté M. Monier, et les piquantes anecdotes sur les préventions des Rémois contre le baccalauréat pour les clercs, sur la mentalité de certains ecclésiastiques de de la monarchie de Juillet et du second Empire. Après quelques réserves au sujet de l'intellectualité et de la bonté de M. Dogny, regrettant que cette curiosité et cette activité n'aient pas été disciplinées, et favorisées, et que cette générosité n'ait pas été plus énergique et clairvoyante, Mgr Lacroix n'hésite pas à proclamer qu'au point de vue de l'ensemble de vertus qu'implique le caractère sacerdotal, la vie de son ami mérite d'être offerte à ses confrères comme un exemple de piété et de régularité, et par ce côté surtout elle sera bienfaisante.

M. Langlois.

A. Sabarthès, curé de Leucate. — *Dictionnaire topographique du département de l'Aude, comprenant les noms de lieu anciens et modernes* — Paris, Impr. nat. 1912, in-4° de LXXIX-595 pages.

Cet ouvrage est le 27e volume paru du *Dictionnaire topographique de la France*, publié sous la direction du Ministère de l'Instruction publique. On connaît la valeur exceptionnelle de cette publication destinée à servir d'instrument de travail pour les recherches historiques. L'auteur s'est proposé d'aider « à la lecture et à l'interprétation des documents, à l'identification des vocables anciens, d'apporter à l'étude de la formation et de l'évolution de nos vocables géographiques des éléments indiscutables ». Son travail fournit par cela même aux écrivains le plus sûr répertoire des sources historiques. L'Introduction (79 pages) porte sur la géographie historique du département : préhistoire, période romaine, barbare, franque, féodale, royale, moderne. Elle s'étend sur les circonscriptions judiciaires, financières, ecclésiastiques (anciens diocèses de Narbonne, Carcassonne, Alet, Saint-Papoul et Mirepoix). Le Dictionnaire donne pour chaque localité les diverses mentions historiques avec date et indication du document, sans notice détaillée. A la fin, p. 485-587, une table exhaustive des formes anciennes, des noms de lieux. Ouvrage indispensable pour les historiens du département de l'Aude.

L. de Lacger.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mgr Alfred Baudrillart. — *Vie de Mgr d'Hulst.* Tome i. — Paris, Poussielgue, in-8° de 582 pages.

Il y a, peut-être, des vies plus brillantes, plus glorieuses et plus connues extérieurement que celle de Mgr d'Hulst. Il n'y en a pas, je pense, de plus noble, de plus pleine, de plus véritablement féconde au point de vue sacerdotal. Celui qu'on a pu appeler « le premier prêtre de France » n'était pas seulement de haut lignage par sa naissance ; il l'était aussi, et plus encore, par son cœur, son intelligence et sa vertu. Ses origines familiales l'avaient placé dans l'aristocratie de ce monde ; sa vie l'a fait inscrire dans celle de l'Église. Aussi est-ce pour nous un beau et bon livre que celui que Mgr Baudrillart a consacré à cette noble figure. Le livre, certes, devait être fait ; mais il pouvait l'être de diverses façons, comme il pouvait tenter d'inhabiles ou suspects ouvriers. Il faut donc se féliciter, tout d'abord, que ce livre ait été écrit par Mgr Baudrillart, successeur de Mgr d'Hulst à l'Institut catholique de Paris, son ami et parfois son confident. Il faut ensuite se féliciter qu'il l'ait été avec cette ampleur d'information, cette sûreté de jugement et cette impartialité sereine qui n'exclut ni la chaude sympathie, ni la sincère et loyale vérité.

Pourquoi, en effet, un tel livre devait-il être écrit? Les raisons me semblent nombreuses et péremptoires, bien supérieures à un simple intérêt historique ou au besoin toujours naturel de glorifier un maître et un ami. Elles ressortent, du reste, avec évidence, de ce premier volume. Et d'abord, c'est qu'il n'est pas permis de laisser perdre d'aussi grands exemples de travail et de vertu et de les ensevelir dans l'oubli. L'Église a beau être infiniment riche en natures d'élite, ce n'est pas une raison pour gaspiller de tels trésors. Or, par sa vie personnelle, par sa vie d'âme et d'esprit, ce prêtre, qu'ont connu beaucoup de ceux qui aujourd'hui travaillent, luttent et parfois se demandent avec tristesse et découragement à quoi aboutiront leurs plus généreux et leurs plus désintéressés efforts, est un exemple et une lumière. Sa vie leur pourra dire qu'en toutes situations, dans les œuvres de zèle comme dans l'apostolat scientifique, partout il y a souffrance, peine et douleur, mais qu'aussi partout il y a des succès durables et à longue portée, si l'apostolat éclôt sur une tige que la sainteté vivifie et se trouve soutenu par l'esprit surnaturel. Il est, en lisant ce livre, un rapprochement qu'il est impossible de ne pas faire à chaque page : c'est celui de Mgr d'Hulst avec Bossuet. Sans doute, entre « ce premier prêtre de France » à un moment donné de l'histoire et celui qui fut, à travers tous les temps, un des premiers évêques de l'Église universelle, il y a des différences et de temps et de génie. Mais qu'on le remarque. Tous deux ont été prêtres avant tout et dans toute la force du terme ; tous deux, hommes d'action, plus encore que de parole et de plume, ont été, leur vie durant, hantés par le côté intellectuel des problèmes qui agitaient leur époque, par les préoccupations doctrinales du moment, par les dangers, qu'en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur siècle, courait la foi dans les âmes. Si l'on voulait résumer ces deux vies en peu de mots, il faudrait employer les mêmes expressions, tant elles sont identiques en leur fond.

Et c'est aussi pour cette raison qu'un livre sur Mgr d'Hulst devait être écrit. Cet homme a joué un rôle extérieur trop considérable; il a été mêlé à trop de grands événements, il a agité et, autour de lui, se sont agités trop de graves problèmes pour que sa vie n'ait pas de place dans l'histoire générale de l'Église de France au XIXe siècle et que sa pensée comme son action n'aient pas laissé leur empreinte sur les idées et les institutions religieuses de son temps. Or, c'est précisément ce qui est arrivé et c'est ce que montre avec évidence l'ouvrage de Mgr Baudrillart, si bien qu'il sera désormais impossible d'étudier l'histoire religieuse des vingt-cinq dernières années du XIXe siècle sans recourir à cette biographie.

On peut dire, en effet, que la véritable vie de Mgr d'Hulst commence vers 1875. Il est alors âgé de trente-quatre ans. Jusque-là il a bien publié quelques articles; mais il a surtout fait du ministère. Désormais, avec la fondation de l'Institut Catholique de Paris, la voie s'ouvre pour lui de l'apostolat scientifique. Sans doute, il n'oubliera jamais la vie active; toute sa vie, il prêchera et confessera; mais désormais son zèle est pour ainsi dire canalisé et, sur ce champ nouveau d'activité, son intelligence lumineuse, sa science et sa pensée vont se trouver à l'aise. Fondateur de l'Institut catholique, professeur et bientôt, en 1880, recteur, Mgr d'Hulst eut par là à prendre position dans toutes les questions qui se débattaient sous ses yeux. Après avoir organisé l'enseignement supérieur et avoir appelé auprès de lui des hommes comme MM. de Lapparent, Duchesne, Loisy, il lui fallut diriger, soutenir, défendre ses collaborateurs. Ce fut pour Mgr d'Hulst l'occasion de multiples difficultés. Ce fut aussi pour lui l'occasion d'articles dont quelques-uns eurent un long retentissement.

Les nombreux démêlés que suscita la question biblique sont l'objet du principal chapitre de ce premier volume. Il semble difficile d'être plus objectif et plus impartial que ne l'a été Mgr Baudrillart et c'est, évidemment, ce chapitre qui demeurera comme une des pages les plus importantes de l'histoire des idées religieuses en France aux environs de 1892.

L'activité de Mgr d'Hulst se porta ensuite du côté des *congrès catholiques* qu'il organisa et vit disparaître. C'est aussi par là que se termine ce premier volume. Le second touchera à d'autres questions non moins brûlantes et non moins importantes, comme la question du ralliement. Nous verrons alors Mgr d'Hulst mêlé à toutes les affaires politiques de son temps, y apportant ses propres convictions, mais aussi son sentiment du devoir et la preuve de sa haute vertu comme de sa grande intelligence.

Albert VOGT.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

REVUE DES PÉRIODIQUES

Louis Bertrand : *Saint Augustin* : Première partie, *Les Enfances*. (*Revue des Deux-Mondes*, 1er avril 1913, p. 481-525.) La lecture des œuvres de saint Augustin n'est plus de mode. On les admire de parti pris et cependant il est intéressant de s'occuper de ce saint que la France peut revendiquer comme sien, puisque la Tunisie n'est que la prolongation de la France. Dans son premier article, l'auteur expose l'enfance d'Augustin, ses premières études à Thagaste, à Madaure. Il montre combien il fut influencé par ses lectures d'Ovide, de Properce, de Tibulle et de Catulle. M. L. Bertrand retrace la vie d'Augustin jusqu'à son départ pour Carthage. J. M.

Henri Stein : *Testament de Pierre de Sainte-Foi, archevêque de Palerme* (1283). (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, sept.-déc. 1912, p. 436-443.) « Conclusion : l'archevêque de Palerme, successeur de « Joannes Mislemus », doit être appelé Pierre de Sainte-Foi ; il est français, très probablement originaire de la Brie, et peut-être ancien moine au prieuré de la Maison-Dieu. Son arrivée à Palerme date de 1277 ou 1278 ; il est mort à Nicotera, sans doute en 1283. Sa nomination d'archevêque de Palerme paraît due à l'influence du cardinal-légat Simon de Brion, qui prit le nom de Martin IV après son élection au trône pontifical.

André Beaunier : *Autour de Pascal : Jacqueline Pascal*. (*Revue de Paris*, 1er avril 1913, p. 574-603.) M. A. Beaunier retrace l'enfance de Jacqueline Pascal, son goût pour le monde et la comédie de salon. Il montre son influence sur Richelieu quand il s'agit de défendre son père que l'on croyait être l'un des auteurs des pamphlets « sur la réduction des rentes de l'Hôtel de Ville ». A Rouen, où se retirent les Pascal, Corneille dirigea les premiers pas poétiques de Jacqueline, qui fut couronnée aux Palinods en 1640. M. A. Beaunier montre ensuite l'influence qu'eurent sur Jacqueline les solitaires de Port-Royal et comment celle-ci, décidée de cœur, dès 1646, à entrer au couvent, n'y entra qu'après la mort de son père et après avoir eu la certitude que sa sœur, Mme Périer, consentirait à servir de compagnie à Blaise Pascal. L'auteur des *Pensées* avait horreur de la solitude et ce ne fut que le 4 janvier 1652 que Jaqueline put suivre ses aspirations religieuses. J. M.

M. Luthard : *Le protestantisme dans quelques communautés du Bas-Languedoc. — Saint-André de Sangonis* (Hérault), 1562-1873. (*Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, janv.-fév. 1913, p. 17-55.) Il en est des commencements de la Réforme à Saint-André comme en beaucoup d'endroits : l'hérésie apparaît subitement, elle lève la tête à la faveur des troubles de la première guerre de religion, en 1562, pas avant. Les premiers ministres de cette église furent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dès 1571, Jacques Veyries, et, probablement avant lui, un nommé La Planche. Les églises réformées du Bas-Languedoc, trop peu importantes pour légitimer la présence d'un pasteur, étaient groupées en quartiers. Chaque quartier était confié au soin d'un pasteur itinérant, qui prenait le titre de ministre de l'endroit où il exerçait. C'est ainsi que, sous les mêmes dates, Jacques Veyries est désigné comme ministre tantôt de Saint-André, tantôt de Tressan. Sous le régime de l'édit de Nantes, l'exercice libre du culte pourrait avoir subi quelques atteintes à Saint-André. Les huguenots du moins s'en plaignirent au roi le 21 août 1651. A cette date, l'église était desservie par un pasteur assisté d'un diacre. Au moment de la révocation, la population protestante comprenait une vingtaine de familles ; il n'y eut que cinq fugitifs, dont les ministres Dezombes et Crouzé. V. C.

J. Mathorez : *Un poète angevin et ligueur breton.* (*Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, janvier 1913, p. 1-15.) L'auteur a étudié en quelques pages un des poètes de l'entourage du duc de Mercœur. Julien Guesdon était un journaliste dévoué aux intérêts de la Sainte-Union.

J. Mathorez : *Un apologiste de l'alliance franco-turque : François Sagon.* (*Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire*, mars 1913, p. 1-15.) On connaissait François Sagon comme ennemi de Marot, le poète aux tendances protestantes, et l'on n'ignorait pas que Sagon avait écrit une *Apologie de François Ier* (cf. Hauser : Bibliographie des *Sources de l'Histoire de France*, Picard, 1909). M. Mathorez a retracé la part que Sagon a prise dans la défense de l'alliance franco-turque, que les théologiens de l'époque ont également défendue en vertu du droit naturel. L'auteur cite quelques passages curieux de l'*Apologie*. J. M.

François Tournebize : *Le catholicisme à Alep au* XVIIe *siècle* (1625-1703). (*Études*, 5 février 1913, p. 351-369.) Le P. Tournebize raconte l'arrivée et l'établissement des Jésuites à Alep, leurs succès, puis l'histoire assez tragique de la communauté catholique et les martyrs qu'elle donna à l'Église.

J. du Breuil de Saint-Germain : *Les Jansénistes à la Constituante* (1789-1791). (*Revue des Études historiques*, mars-avril 1913, p. 163-176.) Ils étaient une quarantaine, tous députés du centre et groupés autour de Camus et de Treilhard. Leur jansénisme était politique et religieux. Treilhard était un dogmatique ; Camus, un croyant convaincu ; Lanjuinais, l'abbé Grégoire, Fréteau de Saint-Just, Martineau sont d'autres figures marquantes du groupe. Ces hommes secondèrent involontairement le mouvement révolutionnaire par leurs maximes tranchantes et furent suivis par les 208 curés de l'Assemblée et par toute l'Assemblée ; dans les débats sur la réforme de l'Église, les hommes de gauche n'avaient qu'à regarder, bras croisés ; l'œuvre par eux voulue s'accomplissait sans eux : la Constitution civile était la revanche de « Nos Messieurs » de Port Royal et le groupe janséniste de l'Assemblée l'avait soutenue et votée avec un fanatisme sincère. — M. L.

René Doumic : *Le Centenaire de Frédéric Ozanam.* (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1913, p. 652-663.) M. R. Doumic retrace la jeunesse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

studieuse d'Ozanam à Paris. A vingt-sept ans, l'auteur de nombreux ouvrages historiques était professeur à la Sorbonne et il défendait dans son cours, comme il le fit dans ses ouvrages, la religion chrétienne attaquée par Michelet et Quinet. Ozanam est le véritable successeur de Chateaubriand, comme apologiste du christianisme, et comme lui il est poète, romantique, lyrique. Il a le sentiment de la nature et le sentiment poétique qui prend sa source dans le sentiment chrétien.

J. M.

A. Petet : *La commune de Baubigny (Côte-d'Or) pendant la Révolution.* (*La Révolution française*, janvier 1913, p. 57-66.) Publication de seize documents tirés des registres des délibérations de la municipalité. Signalons : 21 novembre 1790, démission des fonctions de maire donnée par le curé, Philippe Forestier; 30 janvier 1791, serment civique prêté par le curé ; 19 février 1792, demande de remplacement du curé devenu hostile, par un prêtre patriote ; 13 mai 1792, refus par la population d'accepter un curé « turbulent et chicanier » (Passerat, curé de La Rochepot, présenté par le directoire du district) ; 23 décembre 1792, installation d'un prêtre assermenté, ci-devant religieux capucin (Jean-Baptiste Louis, curé de Massingy) ; 19 germinal, descente de la croix et du coq qui surmontent le clocher du temple de la Raison et leur remplacement par le bonnet de la Liberté avec flammes. M. L.

A.-F. Brochard : *Les deux premiers évêques constitutionnels de la Mayenne.* (*La Révolution française*, 14 janvier 1913, p. 34-45.) M. François-Gaspard de Jouffroy-Gonssans, évêque de Dol, fut remplacé constitutionnellement (12 décembre 1790) sur le siège transféré à Laval, par Michel Thoumin Desvaupons, homme d'étude et charitable. Le bref d'encouragement (2 février 1791) que celui-ci aurait reçu de Pie VI ne l'empêcha pas de démissionner. Son successeur, le P. Noël Villar, ignorant, paraît-il, le bref du 13 avril 1791, qui jugeait sévèrement les nominations des évêques constitutionnels et l'érection de nouveaux évêchés aux chefs-lieux de département, demanda au pape une direction (1er mai). Ses sentiments étaient déférents. Mais, abandonné de la très grande majorité du clergé catholique, il se tourna vers les « patriotes ». M. Brochard retrace brièvement sa vie, de septembre 1792 au mois d'août 1826, qui est celle d'un législateur et d'un écrivain. Cette figure est intéressante et, au demeurant, assez sympathique. M. L.

Robert Anchel : *Cinq procès de religion dans l'Eure* (1791-1799). (*La Révolution française*, décembre 1912, p. 513-539 ; janvier 1913, p. 5-33.) Ces cinq dossiers, politiques et judiciaires, présentent un intérêt inégal. La circulaire du 10 janvier 1791 de Mgr François de Narbonne, évêque d'Évreux, notifiant à ses curés son refus de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, provoqua un court procès dont M. Anchel omet de donner le résultat. — L'affaire de Letellier, curé constitutionnel de Quittebœuf, fut surtout alimentée par des commérages. L'attitude de Jacques-Cléophas Douère, curé de Fontaine-Bellanger, fit sortir de la constitution civile un conflit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moins religieux que politique auquel la loi du 26 août 1792 sur la déportation imposa une sentence brutale. La cordialité des relations entre Hucher, curé insermenté des Frétils, et Chapelain, curé constitutionnel du lieu, fut rompue par l'attitude agressive de celui-ci. Hucher, entravé dans l'exercice de son ministère, puis condamné à la prison et à l'amende, n'avait rien à espérer de la loi ni de la justice. — Plus curieuse est l'affaire de Jean-Charles Véron, ex-curé d'Épinay, et de Sébastien Renoult, son beau-frère, poursuivis tous deux en l'an VI pour exercice clandestin du culte catholique et complot contre le gouvernement. — Les élucubrations de Renoult sur « l'état présent du monde français » trop complaisamment analysées en douze pages ne révèlent pas un état d'esprit général chez les contre-révolutionnaires. M. L.

M^is^ DE VOGÜÉ : *Thureau-Dangin.* (*Le Correspondant*, 10 mars 1913, p. 833-838.) « C'était surtout un chrétien, qui donnait le noble et rare exemple d'une conduite conforme à ses croyances religieuses. Sa foi était aussi éclairée que solide... En matière politique, ses préférences allaient à la monarchie constitutionnelle ; en matière religieuse, il était l'élève des Lacordaire, des Dupanloup, des Montalembert, des Broglie, des grands chrétiens et des grands serviteurs de l'Église que le *Correspondant* s'honore de compter parmi ses ancêtres... Royaliste et catholique, mais consciencieux observateur des faits, il ne croyait le retour de la monarchie traditionnelle possible, et l'extension du règne de l'Église sur les âmes assurée, que si monarchie et Église savaient faire à la liberté sa place et, tout en maintenant solide la base des principes essentiels, adapter leurs méthodes de gouvernement aux conditions d'existence des sociétés modernes, aux transformations intellectuelles, politiques et sociales qu'elles subissent... L'histoire de la renaissance catholique en Angleterre est l'œuvre capitale de Thureau-Dangin. »

Amédée GASTOUÉ : *La Schola cantorum : sa vie et son œuvre.* (*Revue de Paris*, 15 février 1913, p. 866-878.) L'auteur retrace l'histoire de cette institution et montre son influence sur la rénovation du vieux chant grégorien. Il dit aussi comment cette école a restauré l'ancienne musique *a capella*, influencé la musique religieuse moderne et contribué à l'amélioration du répertoire des organistes des cathédrales.

Yves DE LA BRIÈRE : *La politique religieuse pendant le septennat du président Fallières.* (*Études*, 5 février 1913, p. 392-416.) 1° Comment, de 1906 à 1908, l'Église de France fait échec à la loi de Séparation ; 2° les luttes de l'épiscopat, de 1908 à 1912, sur le terrain scolaire.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIVRES NOUVEAUX

Histoire générale. — Compte rendu du VI[e] Congrès diocésain tenu à Nevers les 27, 28 et 29 octobre (1912). Nevers, 1913, in-12, 191 p.

François de Sales. Œuvres, t. xviii, Lettres (t. viii, 1617-1619). Annecy, Abry, 1912, in-8, xv-497 p.

Noyon (A.). Notes pour servir au catalogue de fonds latin de la Bibliothèque nationale. Inventaire des écrits théologiques du xii[e] siècle non insérés dans la *Patrologie latine* de Migne. Paris, Champion, 1913, in-8, 57 p.

Poirier (A.-D.). Notes et documents d'histoire religieuse. Luçon en 1790-1792. La Roche-sur-Yon, au Bureau de la Société d'émulation de la Vendée, 1912, in-8, 79 p.

Rouquette (J.) et Villemagne (A.). Cartulaire de Maguelone. Tome i[er], fasc. 4 et 5. Montpellier, L. Vallat, 1913.

Santigny (abbé). Récit de sa déportation sur les pontons de La Rochelle (1794-1795). Auxerre, Imprimerie Auxerroise, 1912, in-8, 29 p.

Schaefer (K. H.). Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter Johann XXII. Nebst den Jahresbilanzen von 1316-1375. Paderborn, Schöningh, 1911, in-8, xi, 151*-911 p. (*Vatikanische Quellen zur Geschichte der päpstlichen Hof. und Finanzverwaltung* 1316-1378... herausg. von der Görresgesellschaft, t. ii. — Cf. à propos de cette publication un important article de M. Mollat, dans *Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain*, janvier 1913, p. 158-164.)

Schimberg (A.). L'éducation morale dans les collèges de la Compagnie de Jésus en France, sous l'ancien régime (xvi[e], xvii[e], xviii[e] siècles) avec notes et pièces justificatives. Paris, Champion, 1913, in-8, 592 p.

Tournyol du Clos (Jean). Richelieu et le clergé de France. La recherche des amortissements d'après les Mémoires de Montchal. Première partie (1639-1640). Paris, M. Giard et E. Brière, 1912, in-8, 494 p.

Weise (Georg.). Königtum und Bischofswahl im fränkischen und deutschen Reich vor dem Investiturstreit. Berlin, Weidmann, 1912, in-8, iv-148 p.

Archéologie. — Bilson (J.). Les voûtes de la nef de la cathédrale d'Angers. (Extrait du *Compte rendu du 77[e] congrès archéologique de France* tenu en 1910 à Angers et Saumur.) Caen, Delesques, 1912, in-8, 23 p.

Boireau (P.). Saint-Maurice (Seine-et-Oise), monographie paroissiale. Saint-Cloud, Girault, 1912, in-18, 48 p.

Costecalde (L.). L'église de Saint-Joseph de Bon-Secours de Cros-Garnon (diocèse de Mende). Mende, Pauc, 1912, in-16, 158 p.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dartiguelongue. Les cloîtres et la cathédrale de Bayonne. Biarritz, Soulé, 1912, in-8, 11 p.

Datin (L.). Notre-Dame-sur-Vire au diocèse de Coutances et Avranches. Saint-Lô, Jacquelin, 1912, in-8, xxiii-328 p.

Desaivre (L.). L'église Saint-André de Niort. Le passé et le présent. Niort, Mercier, 1912, in-8, 27 p. et 3 planches.

Hardy (Georges) et Gandilhon (Alfred). Bourges et les abbayes et châteaux du Berry. (Les villes d'art célèbres) Paris, Laurens, 1912, in-4, 164 p.

Joffin (abbé). Les églises du diocèse de Verdun. En collaboration avec le commandant Leroux d'Arrancy. Album illustré. Montmédy, Girardot, 1912, in-8, 32 p.

Marcault (chanoine O.). Les psallettes du diocèse de Tours du xive au xxe siècle, par un ancien psalletin. Tours, Allard, 1912, in-8, 61 p.

Rhein (A.). Les voûtes de l'église de Monliherne. Caen, Delesques, 1912, in-8, 12 p. avec grav. (Extrait du *Compte rendu du 78e Congrès archéologique de France*, tenu en 1910 à Angers et Saumur.)

Richard (A.). Du caractère confessionnel des tombes mérovingiennes du Poitou. (Extrait du *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest.*) Poitiers, Roy, in-8, 44 p.

Biographie. — Boule (A.). — Catherine de Médicis et Coligny, Paris, Champion, 1913, in-8, 72 p.

Couderc (J.-B.). La Mère Marcelline de Chamerlat, troisième supérieure de la Miséricorde de Billom. Paris, Téqui, 1912, in-8, vi-396 p.

Hurter (H.). Nomenclator literarius theologiæ catholicæ theologos exhibens ætate, natione, disciplinis distinctos, t. v. Œniponte, Libraria academica wagneriana, 1913, in-8.

Tournier (J.). Le cardinal Lavigerie et son action politique, 1863-1892. Paris, Perrin, 1913, in-8.

Histoire locale. — Alliot (abbé H.). Le clergé de Versailles pendant la Révolution française. Versailles, Lebon, 1913, in-8, ix-411 p.

Auguste (abbé A.). La Compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse. Notes et documents. Le compagnonnage. Les Bouillons des pauvres. L'hôpital général. Les filles de l'enfance. La compagnie et la confrérie du *Corpus Christi*. Paris, Picard, 1913, in-18, 145 p.

Besnard (A.). L'église de Saint-Germer de Fly (Oise) et sa sainte-chapelle. Paris, Lechevalier, 1913, in-4, 142 p. avec grav. en planches.

Beyssac (J.). Notes pour servir à l'histoire de l'Église de Lyon. Humbert, prévôt et archevêque, 1032-1077. Lyon, Vitte, 1912, in-8, 14 p.

Boucherit (F.). Les cloches de l'église Saint-Georges de Vesoul. Notes d'histoire locale. Vesoul, Imprimerie nouvelle, in-8, 32 p.

Boudet (abbé M.). L'église de Champseru, sa restauration, 1906-1912. Vannes, Impr. Lafolye, édition des archives du diocèse de Chartres, 1912, in-8, viii-46 p., avec plan et grav.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bouvier (Cl.). Vienne au temps du concile (1311-1312). (Extrait du *Bull. de la Société des amis de Vienne.*) Paris, Picard, 1912, in-8, 57 p.

Caillemer (E.). Des conflits entre l'Église de Lyon et l'Église de Rouen relativement à la primatie. Lyon, Rey, 1913, in-8, 39 p.

Courcel (V. de). L'église de La Ferté-Alais (Seine-et-Oise). Caen, Delesques, 1912, in-8, 55 p. avec gravures. (Extrait du *Bulletin monumental*, année 1912.)

Depoin (J.). Monuments de l'histoire du Pinserais et du Mantais. Abbecourt-en-Pinserais, monastère de l'ordre de Prémontré. Pontoise, Société historique du Vexin, 1913, in-4, 76 p. (*Publications de la Société historique du Vexin.*)

Dictionnaire biographique illustré des Côtes-du-Nord. (*Coll. des dictionn. biogr. illust. départem.*) Paris, 1912, Flammarion-Wagner, in-8, 726 p.

Eckstein (A.). Zur Finanzlage Felix V und des Basler Konzils. (*Neue Studien zur Geschichte der Theologie und der Kirche*, fasc. 14.) Berlin, Trowitzsch, 1912, in-8, 97 p.

Fermes (les) du grand séminaire et le grand tapis du manoir archiépiscopal. Lettre de Mgr l'archevêque de Rouen à M. le président du conseil général et à MM. les conseillers généraux de la Seine-Inférieure. Rouen, Impr. de la Vicomté, 1912, in-4, 9 p.

Gibial. La « petite église » à Cassaniouze. Les « enfarinés », 1801-1911. Diocèse de Saint-Flour. Aurillac, Imp. moderne, 1912, in-12, 141 p.

Jadart (Henri). État du clergé du diocèse de Reims insermenté ou assermenté en 1791, d'après les notes de l'abbé Baronnet, curé de Cernay-en-Dormois. Sedan, Impr. E. Laroche, 1912, in-8, 36 p.

Leclerc (abbé A.). Le Limousin et la Marche au tribunal révolutionnaire de Paris. Limoges, Decourtieux et Goût, 1912, in-8, 398 p.

Ledru (Ambroise). Les premiers temps de l'Église du Mans. Légende et histoire. I. Les origines. Le Mans, Benderitter, 1913, in-12, xviii-274 p.

Leguérinel (abbé). Notre-Dame de Pontmain, libératrice de la France (17 janvier 1871). Laval, Goupil, 1913, in-16, 32 p.

Le Paire (J.-A.). La baronne de Montjay-la-Tour et l'ancien doyenné de Claye. Lagny, Grévin, 1913, in-8, vi-329 p.

Prévost (abbé A.). La Fronde en Champagne. Troyes, Impr. J.-L. Paton, 1913, in-8, 15 p.

Rouquette (J.) et A. Villemagne. Cartulaire de Maguelone, fasc. 4. Épiscopat de Jean de Montlaur (1160-1190). Montpellier, Valat, 1912, in-8, p. 209 à 368.

Saint-John (B.). Notre-Dame de Pellevoisin. Paris, Beauchesne. 1912, in-8, 104 p.

Samiac (F.-J.). Testament de M. Jérôme de Lingua. Création des séminaires dans l'ancien diocèse de Pamiers. Foix, Fra, 1912, in-8, 16 p.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sévestre (Ém.). Essai sur les Archives municipales et les Archives judiciaires des chefs-lieux de départements et de district en Normandie pendant l'époque révolutionnaire (1787-1801). Paris, A. Picard et Fils, 1912, in-4, 201 p.

Thomas (Émile). Le monastère de Saint-Pierre de la Salvetat, près de Montdragon. Albi, 1912.

Triger (R.). L'ancien évêché du Mans avant la Révolution et le psallette de la cathédrale. Le Mans, A. de Saint-Denis, 1912. in-8, 86 p.

Vanel (J.-B.). L'archevêché de Lyon. Lyon, Vitte, 1912, in-18, 128 p.

Victimes de la Révolution à Angers mises à mort en haine de la foi. Janvier-octobre 1794. Articles du procès de béatification. Angers, Grassin, 1913, in-8, 28 p.

Ordres religieux. — Beaudry (A.). Une épave de l'abbaye de Breteuil (Oise). Abbeville, Paillart, 1911, in-8, 9 p. et 1 planche. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique et historique de Clermont-de-l'Oise*, 1910.)

Denis (dom Paul). Le cardinal de Richelieu et la réforme des monastères bénédictins. Paris, Champion, 1913, in-8, xv-510 p.

Fondation (la) du Carmel de Lisieux et sa fondatrice, la Révérende Mère de Sainte-Thérèse. Paris, Librairie Saint-Paul, 1912, in-16, 127 p.

Godet (M.). La congrégation de Montaigu, 1490-1580. Paris, Champion, 1913, in-8, vi-220 p. et 7 planches.

Lemoine (G.). Vieux papiers tonnerrois. Lettres de l'avant-dernier abbé commendataire de l'église Saint-Michel. Auxerre, Gaillot, 1912, in-8, 9 p.

Mortier (R. P.). Histoire des maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs, t. vi, 1589-1650. Paris, Picard, 1913, in-8, 549 p.

Rivière (E.-M.). Corrections et additions à la Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Supplément au *De Backer-Sommervogel*, fasc. 2. Toulouse, chez l'auteur, 7, rue Boulbonne, 1912, in-4, 312 col.

Tison (G.) et Deprez (M.). Inventaire sommaire des Archives départementales du Pas-de-Calais. Fonds de l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, t. iii. Arras, 1911, in-4, 454 p.

L'UN DES GÉRANTS :

BOURGES. — IMP. VVE TARDY-PIGELET ET FILS.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

N° 22 — 4e Année Juillet 1913

REVUE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Victor CARRIÈRE et Albert VOGT

SOMMAIRE

Léon Maître : Les débuts du christianisme en Gaule. Les coutumes et les mœurs religieuses........ 353
E. Mangenot : « La Colline inspirée ». Un peu d'histoire à propos d'un roman. — II (Fin)........ 375
Bulletin critique. — A. Ledru : Les premiers temps de l'Église du Mans. Légende et histoire. Les origines (E. Vacandard), p. 404. — P. Rambaud : L'Assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V. Tome 1er (L. Le Grand), p. 410. — P. Beuzart : Les hérésies pendant le moyen âge et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II (1598), dans la région de Douai, d'Arras et au pays de l'Alleu (Ch. Hirschauer), p. 414. — P. Pisani : L'Église de Paris et la Révolution (1789-1802) (G. Gautherot), p. 418. — A. Dusautoir : Histoire de la paroisse Saint-Denis à Saint-Omer (Pas-de-Calais) (C. Maugars), p. 421.
Bulletins régionaux. — La Bretagne, par E. Jordan et J. de La Martinière, p. 424. — Le Poitou, par P. de Monsabert et A. Poirier, p. 430. — L'Aunis et Saintonge, par Ch. Dangibeaud, p. 436. — L'Orléanais, par P. Bouvier, A. Clerval, J. Gallerand, p. 437. — Le Berry, par A. Huchet, M. Siguret, J. Béreux, p. 447. — Le Bourbonnais, par P. Flament, p. 451.
Comptes rendus (Pour le détail, voir au verso)........ 455
Revue des Périodiques........ 473
Livres nouveaux........ 478

PARIS
LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ
L. LETOUZEY, succr
76 bis, RUE DES SAINTS-PÈRES

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

Mgr Baudrillart, P. Richard, U. Rouziès et A. Vogt : Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques (L. Hogu) 455

W. Wiederhold : Papsturkunden in Frankreich. [Documents pontificaux concernant la France.] Tome v : Berry, Bourbonnais, Nivernais und Auxerrois (A. Huchet) 456

Charles Liagre : Le culte de Notre-Dame de Grâce à Loos (J. Gaston) .. 458

Marcel Godet : La Congrégation de Montaigu (Th. Civrays) 459

Paul Thomas : La Réforme dans l'île d'Oléron (J. de La Martinière) .. 463

Eugène Guitard : Colbert et Seignelay contre la religion réformée (A. Vogt) .. 464

Bossuet : Correspondance. Tome vi : octobre 1693-décembre 1694 (A. Vogt) .. 464

J.-M. Pilven : Le premier évêque constitutionnel. Expilly, évêque du Finistère, 1790-1794 (A.-D. Poirier) 465

E. Sevestre, X. Eude et E. Le Corbeiller : La déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution (E. Audard) 467

Abbé Augustin Sicard : Le clergé de France pendant la Révolution. Tome i : L'effondrement (A. Vogt) 469

Gabriel Aubray : Un reliquaire national. Les six cents prêtres martyrs des îles de la Charente, 1793-1795 (L. de Lacger) 471

La **Revue d'Histoire de l'Église de France** ne publie que de l'inédit et paraît tous les deux mois par livraisons de 112 à 128 pages in-8° raisin. Elle est la seule revue qui donne par provinces et pour la France seulement le dépouillement analytique des articles d'histoire générale, ecclésiastique et civile, contenus dans les périodiques publiés par les Sociétés savantes des départements. A la fin de chaque volume, un index des noms et des matières permet de retrouver facilement les travaux signalés au cours de l'année écoulée.

Prix de l'abonnement : France : 15 fr. — Etranger : 17 fr.

Les années écoulées : 20 francs.

S'adresser pour tout ce qui concerne la rédaction :
à M. l'abbé **Victor Carrière,** 212, rue de Rivoli, Paris ;

Pour tout ce qui concerne l'administration :
à **M. Letouzey,** 76 bis, rue des Saints-Pères.

La direction de la Revue n'est pas responsable des manuscrits non insérés.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES

DÉBUTS DU CHRISTIANISME EN GAULE

LES COUTUMES ET LES MŒURS RELIGIEUSES

I. — INSTABILITÉ DU CULTE, SES CAUSES

Depuis le jour où la religion de Jésus-Christ s'est implantée en France au grand jour, c'est-à-dire au IVe siècle, le culte des saints apôtres, des confesseurs et des martyrs a revêtu chez nous des formes très diverses qui se sont modifiées suivant les circonstances et le goût de chaque époque, car la mode, avec ses caprices, s'est glissée dans les sanctuaires comme dans les institutions civiles. Ce qui avait été accepté comme une chose vénérable à une époque devenait, au bout d'un certain temps, un objet sans valeur. Tel personnage qui avait joui d'une grande popularité pendant des siècles se voyait méconnu, détrôné et remplacé par un nouveau-venu.

Bien des événements ont contribué à renouveler les effets de cette versatilité, les principaux sont les guerres civiles, les persécutions et les reconstructions d'édifices, sans parler des accidents. Pour ne citer que les reliques, je rappellerai qu'après avoir été pourchassées par les païens sous l'empire romain, elles furent en butte aux profanations des Vandales et des Sarrasins; puis vinrent les Normands du IXe siècle qui se ruèrent sur nous au moment où la France était peuplée d'abbayes sans nombre qui, presque toutes, avaient un dépôt sacré à garder. La terreur causée par leurs incursions fut telle que les communautés quittèrent leur résidence habituelle et s'enfuirent dans toutes les directions avec leurs trésors et leurs corps saints tout entiers, placés sur des brancards, pour aller les cacher dans quelque solitude écartée ou dans un lieu fortifié. C'est l'époque qui a jeté le plus de trouble dans le culte des églises, parce que les reliques emportées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

loin de leur séjour privilégié restèrent fort souvent dans leur domicile provisoire. Tel fut le sort du corps de saint Filibert qui, après avoir quitté l'île de Noirmoûtier, fut installé définitivement à Tournus en Bourgogne, après plusieurs étapes[1]. Sainte Foy d'Agen fut transportée à Conques dans le Rouergue[2] et y demeura ; saint Samson de Dol en Bretagne resta à Paris ; saint Martin de Tours, qui fut caché à Reims, est un des rares qui soient revenus dans leur pays d'adoption. On cite d'autres cas où les reliques furent cachées sur place sous des gros matériaux et oubliées pendant longtemps, puis retrouvées péniblement comme Eutrope de Saintes[3].

Un ordre relatif se rétablit peu à peu dans les églises après le xii^e siècle, les autels se parèrent de reliquaires d'or et d'argent de toutes formes, les pèlerinages recommencèrent comme du temps de Grégoire de Tours, des sanctuaires furent élevés à la gloire particulière des saints avec une prodigalité et des démonstrations telles que les protestants y virent une erreur de la piété et traitèrent les catholiques d'idolâtres. La guerre aux reliques, alimentée par la haine, se déchaîna avec rage. Dès qu'ils avaient pris une ville d'assaut, les protestants n'avaient rien de plus pressé que de saisir les reliquaires après avoir jeté au feu ou à la rivière leur contenu. Ce que notre pays a perdu de richesses d'art et de corps saintsdans ses sacristies au xvi^e siècle, est incalculable et dépasse de beaucoup les déprédations imputables à la Révolution de 1789.

Je ne parle pas des édifices sapés par la base, comme la cathédrale d'Orléans et l'église de Saint-Maixent qu'ils espéraient renverser, avec Saint-Just de Lyon et bien d'autres. Il faudrait un gros livre pour raconter la grande conjuration protestante qui se tramait avant Henri IV et se renouvela sous Louis XIV. Je laisse cette œuvre à d'autres, je me borne à citer les faits ci-dessus

1. Chifflet, *Histoire de l'abbaye de Tournus.*
2. Abbé Bouillet et chanoine Servières, *Sainte Foy, vierge et martyre*, Rodez, Carrère, 1900, in-4°.
3. *Rapport de Letronne*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. xvii, p. 75-100.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour faire comprendre à quelles difficultés on se heurte quand on veut s'éclairer sur la marche des institutions ecclésiastiques à travers les siècles.

II. — LES PATRONS DES ÉGLISES ET LE SIGNALEMENT DES APOTRES

La multiplicité des personnages qui ont porté le même nom dans le même siècle ou à des intervalles rapprochés, sème sur la route plus d'une cause de confusion. Quand un personnage arrivait à la célébrité par la sainteté et les miracles, il devenait le patron de bien des enfants le jour du baptême. Les parents qui ont choisi saint Martin sont innombrables, d'autres ont pris Eutrope, Martial, Saturnin, Médard ou Remi et ont donné naissance à d'autres saints du même nom. Dans le martyrologe, Paul figure trente-huit fois, Saturnin vingt-quatre fois, Maxime quarante et une fois, Denis dix-huit fois, Paterne huit fois, Hilaire quatre fois, etc. En Aquitaine, on honorait saint Vincent de Saragosse, saint Vincent d'Agen et saint Vincent du diocèse d'Aire ; il est donc bien facile de commettre des confusions quand on veut identifier un nom isolé, privé de toute désignation précise. Quand il y a doute sur les liens qui rattachent un saint à telle ou telle localité, il faut exiger de ses partisans l'exhibition d'un sanctuaire dédié à son nom.

Le vocable le plus anciennement employé pour consacrer une église était saint Étienne le premier martyr; il a été appliqué aux sanctuaires contenant des martyrs et surtout aux cathédrales[1]. Il serait facile de citer de nombreux exemples, car son nom se répète dans tous les diocèses, dans les mêmes conditions, près des plus vieilles fondations; quand il est détrôné par une autre invocation, il se retrouve dans les cartulaires. Sa réputation, déjà bien établie au IVe siècle, fut ravivée au Ve, quand on découvrit son corps. Cet événement eut un grand retentissement.

1. L'invention des reliques de saint Étienne au temps d'Honorius, (395-423), est un des événements les plus considérables du Ve siècle, dit Lenain de Tillemont (*Mémoires ecclésiastiques*, t. II, p. 12).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La dédicace des Douze Apôtres n'est guère plus ancienne et elle est bien moins répandue. Je la constate à Lyon, sur l'emplacement de Saint-Nizier, au Mans dans le voisinage de Saint-Julien-du-Pré ; il est possible que ce soit par imitation de la fondation faite à Rome par Constantin. Saint Pierre n'a été choisi isolément que plus tard, après la découverte de ses chaînes, à Rome, au VIe siècle. Saint-Pierre de Paris est du temps de Clovis, Saint-Pierre d'Arles est daté par une inscription de 519[1].

Je ne devine pas pourquoi son invocation se répète surtout dans les cimetières, comme à Autun, à Limoges, à Angers. Je suppose que le peuple pensait aux clefs du paradis dont il était porteur, et voyait en lui un protecteur pour les défunts.

Après les apôtres, la Vierge Marie a été la patronne la plus recherchée; son culte remonte en Gaule à une haute antiquité, il n'a pas de racines plus profondes à Rome. On sait que la basilique de Saint-Paulin de Trèves était dédiée auparavant à Notre-Dame des Martyrs, au IVe siècle. Celle d'Arles, voisine de Saint-Honorat aux Aliscamps, passait pour une fondation contemporaine du Christ, tant elle paraissait vieille. A Paris, la basilique centrale de la Cité, dédiée à saint Étienne, était accompagnée d'une autre église dédiée à la Vierge, qui la supplanta[2].

La tradition de l'Église de Lyon répétait qu'Irénée avait apporté d'Orient un tableau représentant l'image de la Mère de Dieu. Pour la cité de Tours, nous connaissons sa basilique de Notre-Dame par Grégoire de Tours[3]. L'histoire d'Amiens relate que le tombeau de saint Firmin était surmonté d'une basilique dédiée à Notre-Dame. Saint Nicaise de Reims était dans la basilique de la Vierge élevée par ses soins quand il attendait les Barbares du Ve siècle, dit Flodoard.

Dans beaucoup de cas, les invocations sont multiples,

1. Article de M. De Rossi sur le cimetière des Aliscamps d'Arles, traduit par M. L. Palustre, dans le *Bulletin monumental*, Ve série, t. III, p. 170 ; *Congrès archéologique de France*, 1876, p. 290.
2. De Guilhermy, *Guide archéologique de Paris* (Paris, 1855, in-12), p. 23.
3. *De gloria confessorum*, cap. LXV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par un effet de la piété et de la reconnaissance des fidèles.

Les prêtres missionnaires qui sont venus apporter la foi dans nos provinces romaines n'arrivaient pas seuls, ils amenaient deux collaborateurs ou acolytes qui les aidaient dans leur ministère. Tel fut Denis, l'apôtre de Paris, qu'on cite toujours avec Éleuthère et Rustique. Eustade et Tranquille accompagnaient saint Bénigne à Dijon. Toutes les fois que les textes citent trois personnages dans les mêmes circonstances, il y a vraisemblance que ce sont les premiers apôtres du pays ; c'est pourquoi je n'hésite pas à présenter saint Papoul et saint Honest aux côtés de l'apôtre Saturnin de Toulouse. C'est une coutume des temps anciens : saint Savinien de Sens paraît avec Éodald et Potentien, de même qu'Irénée à Lyon prêche avec Alexandre et Épipode. Quand il y a doute sur le siège occupé par le principal personnage, on exerce un contrôle en cherchant où est la basilique de son nom. Ainsi l'apostolat de Sixte à Reims est attesté par l'existence d'une église vouée à saint Sixte, et ses acolytes sont Memme et Sinice[1].

A Beauvais, Maxien et Julien accompagnent saint Lucien ; à Amiens, le siège de saint Firmin est entouré d'Ache et d'Acheul. Tel est le rôle que j'assigne aux personnages contemporains dont la destinée reste indéterminée.

III. — CARACTÈRES DES FONDATIONS ANCIENNES

L'histoire du culte des saints et de leur sépulture conduit à des observations très variées. C'est ainsi qu'on constate que les premières fondations, celles qui remontent aux approches du règne de Constantin, sont toujours établies dans la banlieue des cités, je veux dire dans les faubourgs, et de préférence sur une hauteur, s'il en existe. D'autre part, on remarque que le prix qu'on attache aux corps saints et aux reliques des martyrs fait naître la pensée d'entourer le domaine de l'église d'une enceinte fortifiée. Chaque abbaye devient alors une place forte capable

1. Marlot, *Metropolis Remensis historia*, lib. I.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de soutenir un siège, elle attire à elle une foule d'habitants qui veulent jouir de sa protection et qui bénéficient du passage des pèlerins dans les hospices. Tel a été le point de départ d'un grand nombre de localités en France et à l'étranger. Le premier château de Limoges fut la forteresse de Saint-Martial, le château neuf de Tours fut l'abri de la basilique de Saint-Martin. La forteresse de Sainte-Quitterie du Mas-d'Aire est célèbre dans les Landes[1].

Au lieu de se rapprocher des villes, beaucoup de saints personnages, passionnés pour la vie contemplative, se sont retirés dans les solitudes ou dans les forêts, comme saint Martin de Vertou au VI^e^ et au VII^e^ siècle. Ce sont tous ces ermites qui ont donné à notre toponymie un caractère si profondément religieux ou ecclésiastique; ils n'ont pas seulement fourni à notre *Dictionnaire des Postes* une liste abondante de dénominations frappantes comme *Saint-Étienne et Saint-Médard*, ils ont marqué leur passage et leur séjour par des appellations *sui generis*, comme Montreuil *(monasteriolum)* comme La Celle *(cella)*[2] qui est équivalent, ou bien encore le *Loroux*, l'*Oroux*, l'*Ouzouer*, l'*Oradour*, qui sont les dérivés de l' « Oratoire ». La commune de Saint-Freigne en Angoumois a pris ce nom d'un personnage appelé *Fronymius*, dont le corps était déposé au lieu dit *l'Isle*, sous la garde d'une petite communauté. Il y a tant d'exemples du même fait qu'il est inutile d'insister.

Dès le début de l'évangélisation du pays, les apôtres avaient montré leur goût pour l'isolement et enseigné les avantages de la retraite. Avant d'entrer dans la ville d'Arles, saint Trophime avait établi son oratoire et sa cellule dans les carrières voisines de l'abbaye de Montmajour; saint Privat, évêque de Gévaudan, vivait dans une grotte de la montagne de Mende *(mons Mimatensis)*, ermitage situé à 200 mètres au-dessus de la ville qui lui donnait asile, quand il fut massacré par les Allemands[3]. A propos de Vienne la Sainte et de son mona-

1. *Gallia christiana*, t. I, col. 1148.
2. On écrit parfois La *Selle* par ignorance.
3. Grégoire de Tours, *Hist. eccl. Francorum*, l. I, cap. XXXII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

stère de Saint-Marcel, j'ai eu l'occasion de rappeler cette tradition populaire, que l'apôtre saint Marcel de Chalon s'est réfugié dans les excavations qui se rencontrent de ce côté et dont les dispositions sur un point ressemblent assez à un sanctuaire souterrain. L'entrée est étroite, elle est tracée pour le passage d'un seul homme, mais elle conduit à un élargissement voûté qui se présente comme une nef orientée est-ouest[1].

La grotte où vivait saint Front de Périgueux a été mesurée, lorsqu'on a entrepris en grand la restauration de sa basilique romane[2]. A Uzès, dans le Gard, on signale des grottes dont les parois portent la trace de signes chrétiens, comme la crypte de saint Victor de Marseille[3], de même qu'à Paris, les exploitations des carrières de Montmartre ont fait découvrir, en 1614, une excavation contenant des restes d'autel et d'inscription qui se rattachaient à l'apostolat de saint Denis[4]. Parmi les curiosités du Bordelais, on va visiter une église creusée dans la roche calcaire comme un monument presque contemporain de la grotte de saint Émilion et une imitation de ce qu'il avait fait pour sa retraite[5]. Outre la grotte habituelle, l'héritage de nos premiers confesseurs de la foi doit comprendre aussi une fontaine et l'empreinte ineffaçable d'un pied sur un rocher, car les serviteurs de Dieu laissent toujours après eux une marque de leur puissance : telle est la croyance populaire.

Dès que nos évêques ont eu des ressources pour élever des constructions un peu considérables, ils ont d'abord essayé leurs forces dans les cimetières suburbains, parce que leurs réunions les plus fréquentes se tenaient autour des sépultures. Ils attendront le VIe siècle pour pénétrer dans les villes et y chercher la place de leur cathédrale.

1. Léon Maître, *Vienne la Sainte et ses premières églises*, dans la *Revue de l'art chrétien*, 1906, 1re livr.
2. Mayjonade, *Guide historique et descriptif de Saint-Front* (br. in-16, 1910), p. 11.
3. Lionel d'Albiouse, *Guide archéologique dans la crypte d'Uzès* (1873), signale un christ en bas-relief, un autel, des petites croix, des niches.
4. Malingre, *Antiquités de la ville de Paris*, l. IV, p. 50.
5. Leo Drouin, *Saint Émilion*, Libourne, Maleville, 1899, in-12.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

IV. — USAGES FUNÉRAIRES

Les villes étaient très fières de montrer aux voyageurs les alignements de tombeaux somptueux érigés à la mémoire des défunts illustres ou non, elles y mettaient autant d'orgueil que les cités modernes de Pise et de Gênes quand elles ouvrent leur *campo santo*, et consacraient à leurs nécropoles d'immenses étendues de terrain. C'était une véritable ostentation. La ville d'Arles était particulièrement fière de son cimetière de Saint-Honorat, que le public appelait les Aliscamps, traduction vulgaire de Champs-Élysées. On faisait remonter ce champ des morts à saint Trophime lui-même, comme s'il en avait pu tracer le périmètre, et, une fois la consécration achevée, on disait que le Christ en personne était apparu et avait béni le cimetière en lui communiquant la vertu de protéger contre les attaques du démon ceux qui y reposeraient[1]. Confiants dans ce privilège, les chrétiens enviaient naturellement le bonheur de jouir d'une tombe dans les Aliscamps, soit pour eux, soit pour leurs parents, ils expédiaient de fort loin leurs chères dépouilles à Arles ou imploraient cette faveur de leurs héritiers[2].

La foi était alors si naïve qu'on prenait le Rhône pour confident des pieuses intentions des défunts : on déposait sur ses eaux le sarcophage avec son fardeau, comme dans un bateau, on y joignait le prix d'entrée du cimetière avec le salaire du fossoyeur, et la nacelle improvisée allait d'elle-même et sans guide, portée par le courant, échouer sur les rives arlésiennes. C'est ainsi du moins que le peuple expliquait la multitude de tombeaux accumulés autour de Saint-Honorat.

Les Bordelais avaient moins de tombeaux historiés à montrer au public dans le cimetière de Saint-Seurin; cependant ils ne voulaient pas que leur *campo santo* fût inférieur au précédent. L'imagination populaire s'était

1. Gervais de Tilbury, auteur du XII^e siècle, a enregistré cette légende, dit Le Blant.
2. Le Blant, *Étude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, p. 45.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

échauffée à tel point autour des tombes de marbre, des inscriptions et des emblèmes funéraires, que la Garonne avait vu naître des légendes pareilles à celle des Aliscamps[1]. On répétait que cette nécropole avait été consacrée par Jésus-Christ en personne, en présence des sept principaux apôtres des Gaules, et qu'il n'existait dans le monde que deux cimetières privilégiés : celui d'Arles et celui de Saint-Seurin. A les entendre, les preux de Charlemagne et Roland lui-même auraient été ensevelis à Bordeaux. On reconnaît bien là l'exagération et l'emphase des troubadours qui chantèrent les mystères religieux comme les hauts faits de nos héros[2].

On employait un subterfuge semblable pour inspirer plus de respect envers les églises. Suger nous raconte, au XIIe siècle, qu'il évita de toucher à quelques vieux murs de sa basilique, parce que, d'après le témoignage de certains auteurs, ils avaient été consacrés de la main du Christ lui-même[3].

Outre les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Étienne, qui décoraient les extrémités de son grand cimetière, Autun renfermait plusieurs oratoires qui recouvraient les tombeaux de Rétice, de Pragmace, de saint Évoant et de saint Cassien[4]. Plus tard, au VIe siècle et au VIIe, surgirent sur le même emplacement des abbayes qui prirent les noms des saints Pierre, Étienne et Symphorien, fondations qui servirent en même temps à recueillir les débris des constructions secondaires qui tombèrent dans l'abandon. Malgré les dévastations commises à toutes les époques, le polyandre de Saint-Pierre était encore couvert de monuments au XVIe siècle. On y voyait, dit Chasseneuz[5], d'innombrables tombeaux en pierre d'une élégante structure.

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 637.

2. H. Lopès, *L'église métropolitaine et primatiale de Saint-André de Bordeaux* (Bordeaux, 1668, in-4°), p. 120.

3. Lecoy de La Marche, *Œuvres complètes de Suger* (*De administratione*, XXIX).

4. Léon Maître, *Les monuments chrétiens d'Autun*, dans la *Revue de l'art chrétien*, 1904, 4e livr.

5. *Catalogus gloriæ mundi* (Lyon, 1529, in-fol.), col. 69.

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On aimait les entassements de sanctuaires sur un même point, comme pour composer un cortège au patron principal. Dans l'enceinte du monastère de Saint-Mathias dans la banlieue de Trèves, on avait érigé une église à saint Materne, une autre sous l'invocation des saints Quirin et Quintin, une quatrième à Notre-Dame.

A Angers, l'église de Saint-Maurille avait dans son entourage Saint-Pierre, Saint-Mainbœuf et Saint-Julien. L'enceinte de Saint-Allyre de Clermont-Ferrand embrassait Saint-Vénérand, Saint-Cassius et Saint-Sauveur. Quand Foulques Nerra attaqua et incendia la ville neuve de Tours, appelée le Châteauneuf, il brûla plus de vingt églises ou oratoires. Il n'y avait pas moins de fondations dans l'enceinte des Aliscamps d'Arles.

Lorsque le clergé s'installa dans l'intérieur des villes, il apporta les habitudes d'accumulation qu'il avait contractées *extra muros*. Je citerai, par exemple, Nantes où la cathédrale était flanquée de Saint-Jean et de Saint-Laurent, pendant que son grand portail faisait face à Saint-Denis et à l'église Notre-Dame. Le sujet ne tarirait pas, si on entrait dans chaque diocèse.

Le fait saillant à retenir est le suivant : un tombeau vénérable est toujours accompagné d'un concert de louanges et d'oraisons dont la charge est confiée à une abbaye de religieux ou à un collège de chanoines. Toutes les sépultures fameuses ont fait naître des communautés : c'est pourquoi la liste de nos martyrs se confond avec celle de nos abbayes : Saint-Denis, Saint-Martial, Saint Victor, Saint-Front, Saint-Hilaire, Saint-Trophime sont des appellations de collégiales et d'abbayes.

Au lieu de disperser les défunts dans plusieurs lieux isolés, les générations du moyen âge préféraient les immenses cimetières; ils s'imaginaient que les âmes des humains disparus se plaisaient à se rassembler de temps à autre et à tenir de pieuses assises autour des tombeaux. Quand Grégoire de Tours, le grand pèlerin du VI^e siècle, se rendit à Autun, il se promena dans le cimetière de Saint-Symphorien ou de Saint-Pierre de Lestrier et entra dans la basilique de Saint-Étienne, qui passait pour le rendez-vous des béatifiés dont les cendres remplissaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'innombrables sépulcres. Son guide lui raconta que ces nouveaux Champs-Élysées retentissaient souvent de mystérieuses psalmodies, que des apparitions se produisaient et qu'en s'approchant de Saint-Étienne on entendait des chœurs de voix célébrant les vigiles, et on apercevait des lumières ou des clartés[1].

Ce polyandre se composait de trois cimetières : l'un d'eux, situé au lieu dit actuellement les Dremaux, est appelé dans les chartes la terre des « Endormis », expression gracieuse qui s'accordait bien avec la croyance à l'immortalité de l'âme.

On racontait également des faits surprenants sur la basilique de Saint-Étienne de Bordeaux (au VI^{e} siècle), laquelle était située dans le fameux cimetière de Saint-Seurin. Une vieille femme, ayant été renfermée par mégarde dans l'église, assista pendant la nuit à une scène émouvante[2]. Les portes du temple s'étant ouvertes, elle entendit comme le murmure d'un rassemblement, puis les gémissements d'une foule d'âmes qui attendaient le premier martyr pour les conduire à la délivrance de leurs peines. Enfin, saint Étienne arriva, revêtu de vêtements blancs, et s'excusa d'arriver le dernier : il avait été retenu, disait-il, par la nécessité de sauver des navigateurs en détresse qui imploraient son aide.

V. — INFLUENCE DU CULTE SUR L'ARCHITECTURE DES ÉGLISES TRAITS DISTINCTIFS DES BASILIQUES DESTINÉES AUX MARTYRS ET AUX CONFESSEURS

Quand une basilique était trop petite, on l'allongeait de préférence du côté de l'orient, soit en englobant un édifice préexistant, comme à Saint-Denis, à Trèves (Saint-Mathias), à Dijon (Saint-Bénigne); soit en ajoutant une abside au chevet, comme à Reims, à Dijon, à Bordeaux, à Saint-Andéol, à Saint-Martin d'Angers. Hincmar, voyant que le tombeau de saint Remi était assiégé par la foule

1. *De gloria confessorum*, cap. LXXIII.
2. *De gloria martyrum*, cap. XXXIV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des pèlerins, au IX^e siècle, résolut d'agrandir l'édifice en faisant une crypte derrière l'autel, *post altare*[1]. Pour le confesseur saint Allyre de Clermont-Ferrand, l'évêque Avitus jugea que son édifice était exigu, alors il augmenta l'enceinte de l'addition d'une abside d'un travail merveilleux. Le contexte ne permet pas de voir un reliquaire dans cet embellissement[2].

En fouillant le sol de la crypte de Saint-Seurin de Bordeaux, on a trouvé les fondations de la première abside en avant du *loculus* de saint Fort, à l'étage inférieur. Il est visible par là que la basilique s'est augmentée, au XIe siècle, de toute la profondeur du chœur. Dans la cathédrale de Nantes, on n'a pas dérangé le plan de l'église latine de Saint-Félix, le jour où l'on a éprouvé le besoin de construire le *martyrium* de Saint-Gohard ; on s'est borné à faire une plus grande abside à double étage, afin de loger le corps et son sarcophage sous le maître-autel[3]. Prolonger une église vers l'orient en suivant l'axe primitif est une habitude courante.

Aucun auteur n'a essayé de décrire les transformations qu'ont subies les cryptes de nos églises à travers les âges, dans le but de les accommoder aux circonstances, ni cherché dans leurs variations les traits communs qui permettent de fixer la date de leur construction. Sur ce point, l'enseignement public est en défaut. Le fameux professeur Quicherat lui-même, qui connaissait si bien nos monuments anciens, a tâtonné dans l'exposition des principes. Il distingue sans motif les confessions des cryptes et les dépeint avec des caractères inexacts, sans tenir compte des époques.

« Au VIIIe siècle, dit-il, la mode gauloise fut de remplacer les confessions des basiliques par des cryptes, deux

1. « Dilatata et exaltata est ipsa ecclesia, factaque crypta post altare in qua transferretur pignus venerabile. » (Flodoard, *Hist. Remensis*, l. I, cap. XX.

2. « Quia arctum erat ædificium, S. Avitus, pontifex urbis, constructa in circuitu miri operis absida beatos inquisivit artus. » (Grégoire de Tours, *Vitæ patrum*, cap. II, 5.)

3. Cette crypte carolingienne est visible sous le chœur de la cathédrale actuelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

choses qu'il ne faut pas confondre, quoique, dans les textes, elles soient appelées du même nom. »

« La confession était une cellule élevée au-dessus du sol, plantée en contre-bas pour servir d'estrade à l'autel et de réceptacle à un corps saint dont la présence sous l'autel était exigée dans ce temps-là ; telle était l'exiguïté de ce petit édifice qu'il pouvait être couvert d'une dalle[1]. »

« La crypte, au contraire, totalement enfouie, consistait en un ensemble de pièces qui régnaient sous le sanctuaire et souvent même sous les parties contiguës[2]. »

L'enquête que j'ai poursuivie dans les divers diocèses de France, pendant plusieurs années, ne confirme pas cette doctrine. Il faut dire d'abord qu'en matière de confession rituelle, il n'y a pas de *mode gauloise*, attendu que les architectes conduits par les inclinations du clergé ont toujours pris leurs inspirations dans les habitudes romaines et païennes. Le type le plus authentique de la confession primitive est celui de la cave retrouvée sous le maître-autel de Saint-Julien-du-Pré, au Mans ; or ce réduit a 2 m. 24 de profondeur sur 1 m. 55 de largeur. Celles de Saint-Pothin et de Saint-Andéol, qui sont du IVe ou du Ve siècle, sont en forme de croix tréflée. Celle de Saint-Savinien à Sens est assez grande pour contenir trois tombeaux, comme celle de Nectaire à Poitiers, monuments qui sont tous antérieurs au VIIIe siècle, à n'en pas douter, et qui dérivent de la forme des hypogées païens.

On n'a pas attendu jusqu'au VIIIe siècle pour corriger les inconvénients de ces étroits sanctuaires où les fidèles ne pouvaient ni descendre ni se livrer aux démonstrations de la piété et où les malades qu'on apportait n'avaient pas la liberté de s'approcher du sarcophage. Dès le VIIe siècle, on a construit sous le chœur de certaines églises des cryptes desservies par deux escaliers, comme à Saint-Avit d'Orléans, à Saint-Léger et à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), ce qui prouve que la foule était admise à déposer

1. Cette description s'applique à la sépulture de saint Martin de Tours que Quicherat a étudiée particulièrement et qui est unique en son genre.
2. Robert de Lasteyrie, *Mélanges d'histoire et d'archéologie*, t. II, p. 131.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses ex-voto sur le dôme qui entourait le sarcophage, mobilier qui exigeait de l'espace. L'exemple de la basilique basse de Saint-Laurent de Grenoble, cité par Quicherat n'est pas heureux, car il est démontré que cet édifice, bâti au niveau de la rue, n'était pas approprié au culte d'un saint ni surmonté d'un autel majeur, condition indispensable pour faire une confession[1]. C'est un modèle d'oratoire et pas autre chose, de même que l'étage inférieur de la basilique dédiée à saint Irénée ne mérite pas le nom de crypte *confession*, parce qu'il n'est pas approprié à une exposition de tombeau.

Un grand changement s'opère au VIII^e siècle, et surtout au IX^e dans l'architecture des églises contenant un *martyrium confession*. Au lieu d'être accessibles à tous, les tombeaux sont séparés du déambulatoire par un mur et par des grilles, ils ne sont visibles que par des lucarnes; c'est la période qui suit le trouble causé par les invasions sarrasines et qui concorde avec la terreur inspirée par les incursions normandes. On est donc fondé à croire que c'est la raison d'être des précautions prises alors dans tous les édifices construits de l'année 740 à l'an mille.

Il nous reste des types contemporains de ces inquiétudes à Saint-Philbert de Grandlieu, à Saint-Aphrodise de Béziers, à Saint-Germain d'Auxerre, et nous savons, par les historiens, que les tombeaux de saint Gall (Suisse), de saint Remi (Marne) et de saint Gilles (Gard) étaient protégés de la même façon. La *cella* contenant le sarcophage est contournée par un couloir qui conduit à une arrière-*fenestella* étroite, par laquelle on adresse ses invocations aux pieds du saint. D'autres ouvertures existent à la tête, du côté de l'orient, et sur la plateforme où repose l'autel majeur de la confession, pour satisfaire tous les goûts des pèlerins.

Est-ce là un type inventé en Gaule? Nullement. Il est dû à l'imagination des catholiques romains qui, plus que les autres, avaient des reliques insignes à protéger. Les tombeaux des apôtres Pierre et Paul furent toujours

1. *Revue de l'art chrétien*, 1907, 1er sem.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

abrités par des barrières multiples; il est tout au moins certain qu'il en était ainsi au temps de Justinien, au VI^e siècle, d'après le récit suivant. Ce prince, avide de reliques, désirant posséder des objets qui auraient touché au tombeau des Apôtres, envoya des ambassadeurs au pape Hormisdas, avec mission de demander que le contact eût lieu à la seconde fenêtre, qu'il appelle *cataracta*, pour désigner sans doute l'ouverture supérieure, voisine de l'autel[1].

La fenêtre de la tête, à l'ouest, est ancienne; elle est indiquée dès le v^e siècle, dans la Vie de sainte Mélanie, à propos d'une visite faite à la basilique de Saint-Laurent. « Pinien l'ouvrit, passa sa tête et ses prières s'engouffrèrent entre cet autel et cette tombe[2] .» La demande de Justinien n'est pas très facile à comprendre, parce qu'elle se rapporte à des actes de piété qui ont disparu depuis longtemps des usages religieux. On ne voit pas très bien la faveur que sollicite l'empereur, quand on n'a pas sous les yeux le plan d'une confession de ces âges reculés. Mabillon, dans ses *Lettres et écrits sur le culte des saints inconnus*, a tenté une interprétation qui se rapproche beaucoup de la vérité; cependant il n'explique pas l'ordre numérique de chaque fenêtre[3]. J'incline à croire que la seconde cataracte en question devait être celle qui était percée dans le dallage supérieur, parce qu'on pouvait peut-être mieux descendre par là et remonter les objets destinés au contact du sarcophage.

Les confessions fermées les plus connues de Rome, comme celles de Saint-Georges au Velabre, de Sainte-Prisque, des Saints-Nérée-et-Achillée, ont une date certaine : elles sont du pontificat de Léon IV (IX^e siècle); celle de Sainte-Cécile est un peu plus vieille, elle remonte au pape Pascal I^er (817-824), qui, après avoir retrouvé le corps de la sainte dans son *cubiculum* primitif, le fit installer au Transtévère, au milieu d'une crypte annulaire

1. « Petentium ut sanctuaria ad secundam cataractam ipsis concederentur. » (Lettres de Justinien à Hormisdas.)

2. Rampolla, *Santa Melania Guiniore*, Roma, typ. Vat., 1905.

3. Voir notre plan de la confession de saint Filibert, dans notre *Géographie historique de la Loire-Inférieure*, t. II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pourvue en arrière d'une *fenestella*[1]. D'après ces divers exemples, il me semble que nous sommes autorisés à conclure qu'il y avait une classe spéciale de cryptes carolingiennes dont le caractère est nettement déterminé par des clôtures percées de fenêtres et un couloir tournant, appendices auxquels on a renoncé après l'an mille, dans les églises romanes.

La revue générale à laquelle je me suis livré me permet d'affirmer que la Gaule chrétienne a possédé de nombreux édifices dont le chœur à double étage était consacré au culte des martyrs et des confesseurs. La forme et l'architecture de ces confessions se distinguent par des traits particuliers faciles à déterminer et à ranger en trois classes antérieures à l'an mille.

Celles qui ressemblent à des hypogées païens, et sont du IVe ou du Ve siècle, appartenaient à Saint-Savinien de Sens, à Saint-Julien du Mans, à Saint-Mansuy de Toul, à Saint-Andéol, à Déols près Châteauroux, à Saint-Nizier et à Ainay de Lyon, à Saint-Restitut, à Ansion (Saint-Jouin de Marnes), à Saint-Nectaire de Poitiers, à Saint-Martial de Limoges, au Martrou d'Agen, à l'abbaye de Saint-Acheul d'Amiens, à Saint-Andoche de Saulieu près Sens, à Saint-Salvi d'Albi, à Saint-Gervais de Rouen, à Saint-Vénérand de Clermont.

Des cryptes spacieuses, bien éclairées, ornées de colonnes et bâties dans les temps mérovingiens, se rencontraient à Langres, à Noirmoûtier, à Auxerre, à Trèves, à Poitiers (Saint-Hilaire), à Montmille près Beauvais, à Saint-Irénée et Saint-Just de Lyon, à Dijon, à Vienne, à la Coulture du Mans, à Angers, à Orléans, à Saint-Seurin de Bordeaux, à Saint-Honorat d'Arles, à Saint-Longis (Sarthe), à Saint-Gilles (Gard), à Saint-Martin de Chartres, à Saint-Saturnin et Sainte-Anne d'Apt, et, en Touraine, dans les églises de Saint-Venant, de Saint-Louan et de Saint-Mesme.

Les confessions qui avaient un caractère secret et tenaient les pèlerins à distance des tombeaux se voyaient à Déas, à Notre-Dame de Chartres, à la cathédrale

1. Rohault de Fleury, *Les saints de la messe*, t. I, p. 43; *La Messe*, t. II, p. 123-126.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Nantes, à Tournus, à Soissons, à Saint-Quentin, à Béziers, à Saint-Germain d'Auxerre, à Saint-Christophe et à Saint-Remi de Reims. La plupart de ces dernières sont encore visibles. Elles sont toutes de construction carolingienne, elles diffèrent absolument de toutes celles qui ont été édifiées postérieurement sous les églises romanes et gothiques.

Le public du moyen âge n'était pas indifférent à tous ces détails architectoniques, car il vivait en communication fréquente avec les reliques; il lui importait beaucoup de savoir dans quelles conditions il lui serait loisible de les vénérer. Privé le plus souvent de médecins véritables, il s'adressait aux saints dans les épreuves de la maladie, comme dans les embarras de la vie publique ou privée.

Grégoire de Tours nous représente saint Seurin de Bordeaux comme le patron principal de la cité, le grand protecteur auquel on a recours dans les calamités. « Si la ville, dit-il, est en proie à la peste, à un ennemi ou à quelque sédition, la multitude accourt à la basilique du saint, s'impose des jeûnes, célèbre des veilles, se livre à de dévotes oraisons et bientôt la ville est sauvée du malheur[1]. »

Dans la période moderne, où le tombeau-sarcophage de marbre fut exposé derrière le maître-autel, suivant la mode, on bâtit une haute estrade qui dominait tout le sanctuaire[2]. Dans les causes graves, on montait sur l'estrade, laquelle portait un autel, et là, suivant les coutumes de Bordeaux, les parties contractantes étaient obligées de prêter serment *super forte Severini* solennellement en présence de la foule, dans l'espoir que les termes du contrat ou du vœu seraient mieux observés. Il n'y avait pas d'endroit plus redoutable pour les parjures. A une époque brutale, il fallait ces grands moyens d'émouvoir les hommes. Cette confession extérieure dura jusqu'en 1852[3].

Saint Genès a joui, au VIe siècle, d'une grande popularité dans la ville d'Arles, parce que son martyre, moins ancien que l'apostolat de saint Trophime, avait fortement

1. *De gloria confessorum*, cap. XLIV.
2. Je cite ce cérémonial moderne pour montrer combien les formes du culte ont varié.
3. Cirot de La Ville, *Hist. de la collégiale de Saint-Seurin*, p. 294.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ému les populations ; il devint le patron de la ville dans les moments de danger, si bien que Fortunat appelle la ville d'Arles la cité de Genès, *Urbs Genesii* [1].

Saint Martial était invoqué dans les grandes circonstances à Limoges; quand un évêque décédait, avant de présenter un candidat au roi, on se réunissait dans sa confession pour invoquer ses lumières.

VI. — L'ART AUTOUR DES TOMBEAUX VÉNÉRÉS

La reconnaissance des chrétiens envers les saints martyrs ou confesseurs, qu'ils invoquaient dans leurs maladies ou leurs afflictions morales, s'est manifestée avec une effusion surprenante dans le haut moyen âge, et il est probable que saint Éloi, par ses travaux d'orfèvrerie élégante, a contribué à favoriser ce mouvement qui, peu à peu, est devenu artistique. Non seulement on recouvrait le sarcophage d'étoffes précieuses, de lames d'or et d'argent, de croix gemmées, mais encore on voulait ériger un dôme ou une coupole au-dessus, l'entourer de colonnes de marbre précieux, tantôt en forme de pyramide, tantôt en forme de tour, pour y suspendre des lampes et des ex-voto. C'est un genre de décoration funéraire propre à l'époque mérovingienne, et qu'il ne faut pas confondre avec l'usage postérieur des reliquaires gothiques et des cénotaphes qu'on établira dans l'arrière-chœur en suspendant en l'air les tombeaux sur quatre piliers, comme à Saint-Mathias de Trèves.

Par suite d'une bonne fortune extraordinaire, il nous reste en France un spécimen de cénotaphe qui peut aider à reconstituer l'aspect des dômes mérovingiens, c'est la rotonde rétablie dans l'église de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), autour des tombeaux de saint Léger et de saint Maixent. Bien que la voûte de la crypte ait été surbaissée, on ne pouvait mieux remployer les matériaux jetés épars par les ouvriers du chœur et mieux associer ce qui restait de colonnes et de plaques historiées [2].

1. *Fortunati Opera*, l. V, cap. II, p. 158.

2. Léon Maître, *Les hypogées et les cryptes des églises du Poitou antérieurs à l'an mille*, Niort, Clouzot, 1906, br. in-8°.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous savons par Grégoire de Tours que le monument de saint Denis avait quelque ressemblance avec celui-ci; il nous apprend qu'il avait la forme d'une tour, *turritus erat tumulus*. Parmi les offrandes suspendues, se trouvait une colombe d'or qui excita l'envie d'un soldat et lui fit commettre un sacrilège dont il fut puni sur-le-champ. Comme il escaladait la balustrade, il tomba si maladroitement qu'il se perça de sa lance[1].

Héric se sert du mot *freda* pour désigner la coupole garnie d'or et d'argent qui surmontait le tombeau de saint Germain d'Auxerre et qui remontait, dit-il, au VIe siècle[2].

Parfois le couronnement du mausolée affectait la forme d'une pyramide, comme le constate le biographe de sainte Hunégonde[3]. Cette expression se rencontre aussi dans le récit de la découverte du tombeau de saint Hilaire de Poitiers ; le rapporteur dit qu'il aperçut une sorte de « pyramide » au-dessus du sarcophage[4], et il ajoute que la partie supérieure du sépulcre était dorée comme à Auxerre. Les colonnes de marbre qu'on a retrouvées autour du tombeau de saint Bénigne de Dijon, avec des soubassements rectangulaires, font présumer que ce vénérable martyr avait été l'objet de manifestations égales aux précédentes[5].

Il n'est pas possible de s'égarer dans l'appréciation de l'âge des anciennes fondations, elles sont toujours marquées au coin du luxe et de la richesse des décorations quand elles se rapprochent de l'époque romaine, par ce motif que les carrières de marbre ouvertes par les empereurs n'étaient pas fermées comme au moyen âge. Les monuments antérieurs au règne de Charlemagne sont bâtis plus soigneusement que ceux des époques posté-

1. *De gloria martyrum*, cap. LXXII.
2. *Miracula S. Germani*, cap. XXVII, dans *Acta sanctorum*, julii mensis t. VII, p. 184-304.
3. Ducange, *Glossarium*, au mot *Pyramis*.
4. Léon Maître, *Les hypogées et les cryptes du Poitou*, p. 20, et *Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest* (1868-1870), p. 398.
5. « Desuper autem quattuor columnæ marmoreæ locatæ erant antiquitus » *(Chron. S. Benigni Divion.)*. Chomton, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon* (1900, in-fol.), p. 119.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rieures. A Cologne, l'église élevée au-dessus du puits des martyrs de la légion Thébaine était ornée d'admirables mosaïques qui la faisaient resplendir comme de l'or, d'où le nom de *Saints d'or* que les habitants donnaient à ce sanctuaire[1].

Parmi les églises élevées à Châlons-sur-Marne par l'évêque Agricola, un prélat bâtisseur, on en cite une ornée de marbres divers et peinte en mosaïques[2]. Pour les confessions des martyrs, on recherchait toujours les marbres les plus rares ; aussi, quand une crypte renferme dans sa reconstruction des colonnes et des chapiteaux de marbre, on peut affirmer que son origine est mérovingienne. Tel est le cas de Saint-Martin de Chartres, de Saint-Seurin de Bordeaux, de Jouarre, de Saint-Giron d'Hagetmau (Landes).

La plupart de ceux qui ont exploré les cryptes antiques ont remarqué, sur la voûte ou sur les murailles, des traces de peintures dont les vestiges pâlis représentent souvent des croix inscrites dans des cercles ou d'autres emblèmes, à l'imitation de ce que les chrétiens de Rome faisaient dans les catacombes et les païens dans leurs hypogées. Des croix se voyaient aussi à Angers, sur la voûte en berceau de la crypte latine de Saint-Maurille, et dans le vestibule de celle de Saint-Philbert-de-Grandlieu.

Autour du tombeau de saint Quiriace, le moine Sigehard, religieux de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, nous dit qu'il vit une peinture très ancienne presque effacée qui l'éclaira sur les vertus du héros[3].

Quelquefois, on distinguait la figure des personnages : à Angers, on cite près de l'autel Saint-Maurille une peinture à demi effacée représentant un homme assis dans une espèce de trône et revêtu d'une chasuble à l'antique, tenant en main un bâton en forme de croix. Autour de

1. *De gloria martyrum*, cap. LXII.
2. *Historia eccl. Francorum*, l. V, cap. LVI.
3. « Ecclesiarum etiam picturæ confirmant quarum nos unam et hanc antiquissimam ac vetustate jam pene abolitam in prisca S. Quiriaci ecclesia super sepulcrum ejus in crypta editam vidimus. » (*Acta sanctorum*, maii mensis t. VII, p. 20-26.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sa tête sont des rayons de gloire; sur cette tête, une espèce de petit chapeau qui paraît moderne et ajouté[1].

Dans la crypte de Saint-Salvi d'Albi, M. Crozes signale, à la hauteur d'appui, « d'antiques peintures murales qui ne sont autres que la croix de Toulouse dans un encadrement circulaire[2]. »

Parfois, les débris sculptés qui sont déterrés viennent à propos dépeindre le style du premier édifice. C'est ainsi qu'en fouillant dans le sol de la crypte inférieure dédiée à Notre-Dame et à saint Castor, à Apt, on a recueilli des plaques ornées d'entrelacs, de pampres de vigne et de raisins qui appartiennent bien à l'ornementation des IVe et Ve siècles[3].

A Saint-Aphrodise de Béziers, on conserve une longue pierre décorée de sculptures semblables, qui provient sans doute d'un sarcophage qu'elle recouvrait. D'un côté sont dessinés des pampres et des raisins sortant d'un vase élégant ; de l'autre, une imbrication de tuiles demi-circulaires[4]. Les murs de la confession de Saint-Savinien de Sens n'étaient pas seulement recouverts d'une teinte pourpre pour rappeler le sang versé par les martyrs, ils portaient des inscriptions destinées à instruire le visiteur que ce lieu était sanctifié par la présence d'une multitude de martyrs. Il en était de même sur les murailles de la crypte carolingienne de Saint-Germain d'Auxerre[5], mais il faut être initié aux recherches de MM. Ramé et Prou pour apercevoir quelques lettres sous le badigeon qui recouvre les noms et les lignes de lettres[6].

Dans la crypte de Saint-Paulin à Trèves, les noms des victimes de la persécution étaient inscrits en lettres d'or

1. Grandet, *Notre-Dame Angevine*, p. 199; Bruneau de Tartifirme, p. 188 (mss. de la Bibliothèque municipale d'Angers, n. 940 et 620).

2. Monographie de Saint-Salvi d'Albi (Albi, 1857, in-12), p. 77; *Congrès archéologique de France* (1863), p. 295.

3. Revoil, *Architecture romane du Midi de la France*, Paris, 1863, 3 vol. in-fol.; *Mémoires de M. Sauve*, Académie de Vaucluse, 1904.

4. Sabatier, *Hist. de la ville et des évêques de Béziers*, p. 75.

5. Dom Cottron, *Chronicon eccl. percelebris et cœnobii regalis Sancti Petri Vivi* (Bibliothèque municipale d'Auxerre), ms. lat., nº 40.

6. *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, t. v (1882), p. 20; *Gazette archéologique*, année 1885.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur les murs, pour suppléer à la nudité des sarcophages[1].

Le jour où les reliques sortiront des tombeaux et seront exposées sur les retables, elles exciteront d'une autre manière l'imagination des artistes et feront éclore au fond du chevet des églises une floraison de sculptures théâtrales qui fera regretter le bon goût des générations antérieures.

Léon MAÎTRE.

1. « XIII jacebant corpora martyrum quorum nomina aureis litteris in ejusdem cryptæ parietibus erant descripta. » (*Hist. Trevir.*, dom Calmet, Preuves, t. IV, p. 17 et 18.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

«LA COLLINE INSPIRÉE»[1]

UN PEU D'HISTOIRE A PROPOS D'UN ROMAN

III. — LES BAILLARD ADEPTES DE VINTRAS

Pendant son séjour à Bosserville, Léopold eut plusieurs entretiens avec le Père vicaire qui, dans les chartreuses, est chargé de s'occuper des retraitants. Il se nommait le Père Magloire. Il avait lu les ouvrages d'Antoine Madrolle, publiciste célèbre, qui, depuis 1847, était devenu le disciple de Vintras et avait écrit des ouvrages en faveur de l'œuvre de la Miséricorde[2]. Il fit à Léopold l'éloge de leur auteur qu'il appelait le Jérémie de la France. Il lui parla de Michel Vintras, laïque de Tilly-sur-Seulles en Normandie, un homme extraordinaire qui passait pour être un grand prophète. Léopold, qui ne connaissait ni Madrolle ni Vintras, fut frappé de ce que lui apprenait le Père Magloire et il résolut de se mettre en rapports avec eux[3]. Vintras se disait inspiré de Dieu pour préparer

1. Voir la *Revue*, mai 1913, p. 225.

2. Voir Hoefer, *Nouvelle biographie générale*, Paris, 1860, t. XXXII, col. 640-641. Il avait partagé déjà les idées des frères Allignol, du diocèse de Viviers, et avait collaboré au *Bien social*. Voir *l'Ami de la religion*, n° 4046, du 5 avril 1845, t. CXXV, p. 59-60. Il est mort en 1861. Voir Hurter, *Nomenclator literarius theologiæ catholicæ*, 3e édit., Inspruck, 1912, t. V, col. 1170.

3. C'est à cela seulement, et c'est trop encore, que se réduit le rôle du chartreux dans la nouvelle orientation des Baillard. Par conséquent, tout le chapitre II de *la Colline inspirée* est un roman. Léopold seul, et non pas ses deux frères, va à la Chartreuse pour huit jours, et non trente jours. Tout ce qui est dit de François et de Quirin est donc purement imaginaire. Imaginaires aussi la scène de nuit entre les trois frères et la conversation du Père Magloire avec Léopold. Les vraisemblances ne sont même pas toujours gardées. Au petit jour (p. 71), le chartreux, qui a veillé une bonne partie de la nuit, dort encore et ne peut pas sortir de sa cellule avant la messe. Les chartreux ont un prieur et non pas un abbé. La scène des « nourrins », si elle est vraie, est donc au moins mal présentée. Je la crois inventée. Le P. de Mondadon, dans les *Études* du 20 mars 1913, p. 828-829, a chargé vigoureusement ce pauvre Père Magloire. Je lui serais moins sévère. Peu instruit sans doute

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'avènement prochain d'une nouvelle société chrétienne, renouveler l'Église corrompue et sa hiérarchie (pape et évêques) sans mandat, enfin établir sur terre le règne du Saint-Esprit. L'attrait que Léopold avait toujours éprouvé pour le surnaturel et plus encore le ressentiment contre l'épiscopat, qui avait ruiné ses œuvres, ne le prédisposaient que trop à accepter les vues de Vintras.

De retour à Sion, dont il était resté curé, Léopold écrivit à Madrolle, qui l'engagea à aller voir Michel Vintras. Léopold se rendit à Tilly-sur-Seulles. M. Barrès a raconté son voyage et sa première rencontre avec le prophète; l'imagination a certainement une grande part dans son récit. Léopold demeura longtemps seul à Tilly. Ses frères tenaient la paroisse, ou bien voyageaient à la recherche des sources selon la méthode de l'abbé Paramelle, que leur avait apprise l'abbé Garo, alors curé de Sexey-aux-Forges[1]. Pendant leur absence, un prêtre, ami de Léopold, administrait Sion et s'occupait du pèlerinage. Les frères et les sœurs, restés fidèles aux Baillard, cultivaient le jardin et les terres du plateau, dont les sœurs avaient la propriété. François et Quirin, attirés par Léopold, se rendirent à leur tour à Tilly, où ils passèrent quelques semaines. Ils écoutèrent les sermons de Vintras, furent témoins de ses extases et de ses prestiges, suivirent les exercices de sa chapelle et furent tellement convaincus de la vérité de tout ce qu'ils avaient vu et entendu qu'ils se disaient prêts à donner leur vie pour la soutenir[2]. Sœur Léopold

dans la théologie, porté à rechercher les voies extraordinaires, éloigné du monde et peu capable d'apprécier les écrits vintrasiens de Madrolle, il a été certainement un mauvais conseiller pour Léopold, dont les confidences avaient dû provoquer ses communications maladroites. Au lieu de baume, c'était du vinaigre jeté sur un cœur ulcéré. Il ne faudrait pas juger de tous les Chartreux par le Père Magloire.

1. L'abbé Garo était géologue et s'appliquait à découvrir les sources et les eaux souterraines. Il avait appris aux frères Baillard son art et il avait passé avec eux un traité à ce sujet. Il se plaignait que ce traité n'était pas observé. Quatre lettres des Baillard, à lui adressées en 1850 de Sion ou de Luxembourg, se trouvent dans le ms. 226 de la bibliothèque du séminaire de Nancy et, parmi ses papiers, un traité d'hydroscopie de l'abbé Garo, ms. 227 de la même bibliothèque. Voir A. Vacant, *op. cit.*, p. 99.

2. *Codex historicus* de Sion. François écrivait à Quirin qu'il avait été témoin de plus de cinquante miracles de premier ordre à Tilly.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les rejoignit et partagea leur conviction et leur enthousiasme. Léopold écrivait aussi à ses amis des lettres de propagande et il cherchait à les gagner à ses nouvelles doctrines. Quand ils revinrent tous quatre au milieu du mois d'août 1850, Léopold était sacré pontife et apôtre de l'*Œuvre de la Miséricorde*. Ses frères avaient des titres pompeux; sœur Léopold devait être la fondatrice et la supérieure d'une nouvelle congrégation et elle se nommait Mère Léopold-Marie-Thérèse du Saint-Esprit de Jésus[1].

Ce fut le 8 septembre 1850, fête de la Nativité de la sainte Vierge et jour de pèlerinage, que Léopold prêcha à la messe, dans la chaire de Sion, les erreurs de Vintras. Il ouvrit d'un air mystérieux la fiole de baume qu'il avait rapportée de Tilly-sur-Seulles. Il annonça l'*Organe*, à qui Notre-Seigneur lui-même avait conféré la plénitude du sacerdoce et qu'il avait chargé de fonder l'*Œuvre de la Miséricorde*, la seule ancre de salut au milieu de la grande apostasie sacerdotale qui était commencée[2]. L'effet produit sur les pèlerins par cette prédication étrange fut des plus attristants : les prêtres en saisirent du premier coup la portée ainsi que les fidèles instruits; la masse des pèlerins était plutôt déconcertée, mais le véritable mot de la situation fut prononcé par M. Morizot, l'instituteur de Saxon : « Êtes-vous donc devenu fou, Monsieur le curé ! » Le bon sens lorrain parlait par sa bouche[3]. L'évêché de

1. La fête du retour, racontée par M. Barrès, p. 102-121, est pour une bonne part une scène d'imagination. Le personnage, que le romancier cache sous le nom de M. Haye, n'y assistait certainement pas. Il est peu probable que le frère Navelet soit revenu exprès de Lunéville pour saluer Monsieur le Supérieur. La femme Bibi ou Barbe Chobion, ici et ailleurs, est transmuée dans le jeune Bibi Chobion. Elle est devenue une ivrognesse de la dernière condition. Les personnes rassemblées forment un groupement artificiel des partisans plus ou moins avérés des Baillard. La scène du soir, telle qu'elle est racontée, n'était certainement pas une scène de *daïe* (p. 115). On *daïe* dans nos villages pendant les veillées d'hiver, aux fenêtres des maisons où on *fait le poêle*. M. Barrès, qui est plus « déraciné » qu'il ne croit, ne connaît pas parfaitement les usages lorrains.

2. *Codex historicus* de Sion.

3. M. Ch. Pfister, qui n'est pas des nôtres, a bien saisi la portée de cette déclaration : « Et certes, dit-il, les murs de l'église durent frémir en entendant annoncer le prochain règne de l'Esprit-Saint, qui succéderait, affirmait-on, à celui du Père et du Fils. » *Annales de l'Est*, juillet 1897, p. 452-453. M. Barrès a dramatisé la scène. Il la place d'abord après la procession qui suit les vêpres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nancy, qui avait été surpris de la longue absence de Léopold, et renseigné sur sa propagande parmi le clergé et les fidèles, fut bientôt instruit de ce qui venait de se passer. Quatre jours après, le 12 septembre, une ordonnance épiscopale instituait un tribunal ecclésiastique pour juger la cause des trois frères, et une suspense provisoire leur était appliquée. Une citation lui fut remise à Sion, le 14, par M. Gridel. Il ne comparut pas et fut condamné le 27 septembre, comme contumace. Il était frappé d'interdit et la suspense de ses frères maintenue jusqu'au 14 novembre, jour fixé pour leur comparution[1]. Plus tard cependant, Léopold se présenta devant le conseil épiscopal. Il dit avec une profonde conviction qu'il adhérait de toute son âme à « l'Œuvre bénie de la Miséricorde », qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, que Dieu avait fait au monde une nouvelle révélation qu'il autorisait par des miracles. Il demanda que le conseil voulût bien constater juridiquement ces miracles. M. Delalle, qui présidait, répondit que cette enquête serait trop longue et fort difficile. L'accusé était donc convaincu par ses propres aveux. Le 28 octobre suivant, Monseigneur Menjaud signait une *Lettre circulaire* à son clergé. L'espérance qu'avait fait concevoir l'acte de soumission des frères Baillard, l'année précédente, ne s'était pas réalisée. Il exposait leur affiliation à la secte de Vintras, qu'il condamnait, se réservant à lui et à ses vicaires généraux l'absolution des adeptes. En appendice, il publiait le bref de Grégoire XVI à l'évêque de Bayeux, en date du 8 novembre 1847, la sentence du tribunal ecclésiastique et les lettres écrites par François

Mais est-ce que la procession du soir se faisait déjà à cette époque? Le romancier a transporté dans le passé les coutumes du présent. La description de la procession actuelle est, il faut le reconnaître, d'une réalité de touche qui montre le grand talent de l'écrivain. Quelques traits cependant ne sont pas heureux ni cohérents. La piété des paysans lorrains, pèlerins de Sion, est moins vague que celle qui est décrite à la page 119. Léopold, qui préside, porte un lourd brocard violet (p. 129) et Quirin le tire par sa chasuble (p. 136). Le fait de la bourse vide, placée aux pieds de la statue de Notre-Dame, est historique; mais en le rapportant à ce jour de fête, M. Barrès l'a postdaté. Il eut lieu, dit Quirin, *Histoire des trois frères*, p. 30, un jour où on avait un très grand besoin d'argent pour soutenir l'établissement des frères de Sion.

1. Les pièces du procès sont conservées aux archives de l'évêché de Nancy.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et Quirin Baillard. Cette lettre ne fut pas adressée au curé de Sion, qui en réclama un exemplaire au doyen de Vézelise, par un billet du 4 novembre. M. Klein lui fit une réponse cinglante, datée du même jour[1].

François et Quirin étaient alors absents de Sion, occupés à chercher des sources en Belgique et dans le Luxembourg. Ils furent invités à comparaître à l'évêché, le 14 novembre. François ne fut pas touché par la citation. Quirin, qui était revenu à Sion, ne se rendit pas à Nancy, mais il écrivit à Mgr Menjaud pour affirmer son adhésion complète à la doctrine de Vintras. Le 14 novembre, François fut condamné comme contumace et Quirin sur ses aveux écrits. Ils furent frappés d'interdit. Le 25 novembre, les vicaires généraux adressèrent au clergé une circulaire pour lui notifier le jugement porté contre François et Quirin Baillard[2]. Par un bref du 10 février 1851, Pie IX félicita Mgr Menjaud de sa fermeté et de sa vigilance[3].

Depuis la suspense de Léopold, les curés de Vandémont et de Chaouilley étaient chargés de la desserte de Sion. Léopold et ses frères pratiquaient, à l'intérieur de leur maison, les exercices et les prières de l'*Œuvre de la Miséricorde*. Ils répandaient à Saxon des *Révélations*, des *Visions* et des *Miracles*. Ils se disaient consacrés pontifes : Léopold, pontife de l'adoration, François, pontife de la sagesse, et Quirin, pontife de l'ordre. Beaucoup de personnes de Saxon et des paroisses environnantes venaient assister à leurs cérémonies et écouter leurs discours. Dans sa lettre du 4 novembre, le doyen de Vézelise dit à Léopold : « Les gens sensés haussent les épaules de pitié, quelques niais affectent de vous craindre, les curieux reviennent de vos séances nocturnes en se moquant de vous et de votre prophétesse, et les libertins attendent infailliblement l'incarnation nouvelle que vous promettez encore. »

1. *Lettre de M. Léopold Baillard à M. le curé de Vézelise. Réponse de M. le curé de Vézelise à M. Léopold Baillard*, 4 pages.

2. Archives de l'évêché de Nancy. Dossier des frères Baillard.

3. Voir l'*Espérance* du 19 mars 1851. Quirin déclare que sa condamnation et celle de ses frères ont été subreptices, c'est-à-dire portées sur de faux renseignements et contre la vérité ; aussi ajoute-t-il qu'elles doivent demeurer sans effet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les pauvres dévoyés se crurent favorisés de miracles dans leur chapelle : des hosties blanches sur lesquelles étaient formés en couleur rose foncé des cœurs d'où sortaient des flammes, des palmes, puis un A (amour à Jésus), ou AM (aimer Marie), venaient se placer sur l'autel pendant les prières. On les gardait dans un reliquaire d'argent[1]. Par ces moyens, les Baillard firent, parmi leurs anciens paroissiens de Saxon et chez quelques personnes des villages voisins, des dupes et ils jetèrent le trouble dans les environs[2].

Les curés voisins pouvaient bien suffire à la desserte régulière de la paroisse et du sanctuaire; mais ne résidant pas à Sion, ils étaient incapables de lutter à armes égales contre le prosélytisme habile et continu des Baillard. Pour travailler à ramener dans la bonne voie les dissidents de Saxon, Mgr Menjaud, qui n'avait pas sans doute à sa disposition un prêtre séculier d'âge mûr et d'expérience, demanda à Mgr de Mazenod un oblat de Marie-Immaculée. On délégua tour à tour à Sion deux jeunes oblats de la maison de Nancy, les Pères Soullier[3] et Conrard. Leur mission n'était que provisoire. Ils n'étaient pas curés de la paroisse, mais de simples administrateurs : c'est le titre qu'ils prennent dans leur correspondance avec l'abbé Delalle. Comme la tâche était difficile, ils se relayaient de mois en mois, l'un succédant au poste de combat à celui qui allait se reposer et reprendre de nouvelles forces au couvent de Nancy. Ils avaient la consigne de ne pas attaquer directement l'erreur du haut de la chaire, ni même en particulier, mais de la combattre au dehors par leur influence personnelle, dans

1. Quelques-unes de ces hosties sont conservées à l'évêché de Nancy, où je les ai vues. Dès le premier aspect, il est sensible que les signes en couleur de sang ont été posés au pinceau. Il fallait un aveuglement surprenant pour y voir des caractères miraculeux.

2. Sous le titre : *La petite vie heureuse*, M. Barrès décrit les premiers temps du vintrasisme à Sion. C'est encore un tableau d'imagination fait avec quelques traits historiques. L'existence des pauvres dévoyés, qui étaient condamnés et ruinés, n'était pas aussi idyllique qu'elle est décrite. L'érudition scripturaire du romancier sur la lecture des Épîtres de saint Paul dans les Églises primitives est en défaut (p. 146). On y retrouve les fées (p. 154).

3. Il fut nommé supérieur général de la Congrégation au mois de mai 1893, et mourut le 30 octobre 1897.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des démarches individuelles et des conversations où ils devaient remettre les choses au point. M. Barrès a raconté, en la dramatisant selon son habitude, l'arrivée du Père Soullier, le dimanche 12 novembre 1850[1]. Le P. Dassy, supérieur de la maison de Nancy, avait conduit le Père Soullier.

La lutte fut vive et acharnée. Elle dura huit mois, du 12 novembre 1850 au 27 juin 1851. Pour en retracer toutes les péripéties, il faudrait analyser les lettres, qui forment de véritables rapports, que les deux oblats adressèrent, l'une au Père Dassy, leur supérieur, et les autres à M. Delalle, vicaire général de Nancy[2]. J'emprunterai, au moins, les principaux traits au *Codex historicus* de Sion[3]. Le tiers de la population de Saxon, les principaux habitants, le maire Munier en tête, et trois des conseillers de la fabrique étaient favorables aux Baillard. Ceux-ci avaient enrichi et orné leur chapelle intérieure avec les ornements et les linges sacrés de l'église et de la sacristie, qui étaient demeurées nues et vides[4]. Ils exerçaient un puissant ascendant sur leurs anciens paroissiens ; ils continuaient à visiter les malades, à donner de bons conseils et ils affectaient une grande modération. Sœur Euphrasie était restée à la tête de l'école communale des petites filles. Les pontifes tenaient des assemblées

1. *La Colline inspirée*, p. 166-170. Il a été moins heureux et moins juste en caractérisant la mission du Père Aubry, un oblat fictif, qui couvre toute une série de religieux qui se sont succédé dans la cure ou la maison de Sion. S'il est juste de l'appeler « un soldat de Rome, » puisqu'il était délégué par la hiérarchie catholique, vilipendée par Vintras, puisqu'il prêchait la doctrine professée par l'Église romaine, il est faux de l'appeler un « étranger » qui venait lutter contre « l'indigène ». Le « Romain » était-il à Sion un étranger, quand depuis 15 siècles le christianisme romain avait pétri de son esprit toute la population lorraine et la Vierge Marie avait supplanté la déesse antique Rosmerta? Le Père Conrard, né à Racécourt (Vosges), n'était-il pas un Lorrain de bonne race? Ce Père « coureur » était le « cousin » de tous les Vosgiens qui venaient en pèlerinage à Sion. Et les Baillard, ces adeptes fanatiques d'un vulgaire charlatan normand, peuvent-ils bien être présentés comme les survivants des Celtes de nos pays? C'est une erreur et presque une faute de goût de le faire.

2. Archives de l'évêché. Dossier des Baillard.

3. Il a été utilisé déjà par le P. G. Simonin, *Notre-Dame de Sion*, p. 174-178.

4. Ils avaient gardé un chemin de croix qui avait été donné par la reine Amélie et qui n'était pas encore placé à l'église.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

religieuses deux fois par jour : le matin, ils célébraient la messe; le soir, ils prêchaient et accomplissaient les exercices du culte schismatique. Ils se disaient catholiques comme par le passé; ils avaient seulement été instruits par des révélations nouvelles, que les évêques refusaient d'accepter sans examen, malgré les nombreux miracles qui les autorisaient. Les oblats occupaient, dans une ferme, à un kilomètre de l'église, une chambre unique d'où ils venaient dire la messe, prêcher et catéchiser la portion fidèle du troupeau. Celle-ci leur avait fait un excellent accueil et s'était affermie dans son opposition au schisme. Les Baillard assistaient, le dimanche, aux offices paroissiaux; ils écoutaient les sermons des Pères pour les réfuter et contrecarrer chez leurs adeptes l'influence de la grâce[1].

Le Père Conrard souffrait de sa solitude. A la fête de l'Immaculée Conception, il n'avait pu orner son église. Il ne détenait pas même les clefs du sanctuaire; les Baillard en ouvraient et fermaient les portes, faisant sonner l'*Angelus*, comme s'ils étaient encore les maîtres de la situation. Ils gardaient aussi les clefs des troncs et le fer à hosties. Pour désarmer l'opposition, le préfet de la Meurthe dut substituer au maire, qui était favorable au schisme, l'adjoint Alexis Godot, comme membre du conseil administratif de ce qu'on appelait improprement le conseil de fabrique de Saxon-Sion, et l'évêché nomma d'office un nouveau conseil. Ces mesures ne firent qu'aigrir davantage les mécontents. Le nouveau conseil de fabrique exigea du maire la reddition des clefs de l'église et des troncs, ainsi que celle du fer à hosties.

Les Baillard ne négligeaient rien pour entretenir l'attachement de leurs adeptes. Ainsi ils distribuaient, après le repas du soir, du pain bénit ou d'autres desserts. Une journalière eut un jour l'honneur de boire dans le verre du pontife de l'ordre ; après quoi, sœur Léopold lui souffla à l'oreille quelques mots fatidiques qu'elle ne devait jamais oublier. De temps à autre, on faisait au couvent des

1. Le Père Conrard m'a dit plusieurs fois qu'il n'était pas hardi en présence des trois frères pendant les offices.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

banquets fraternels, ou agapes, dans lesquels chaque adepte apportait sa portion. Un dimanche soir, Léopold y ajouta une rasade de champagne.

Une des scènes les plus tragiques de la lutte entre les deux cultes fut celle de la fermeture du corridor, qui conduisait du couvent à la sacristie et par lequel les pontifes pénétraient à l'église. La municipalité de Saxon dut s'y reprendre à plusieurs fois avant de réussir. A la première tentative, le pontife de l'ordre, Quirin, et les religieuses élevèrent de telles protestations, jurant qu'ils démoliraient pierre par pierre le mur qu'on voulait bâtir, que les conseillers municipaux se retirèrent, ne voulant pas entrer en lutte ouverte dans le lieu saint. Quelques jours plus tard, le samedi 19 janvier 1851, sur l'ordre de la préfecture, ils revinrent à la charge. Dès le matin, un tombereau de pierres avait été amené à la porte de l'église et quatre maçons se disposaient à les poser à l'entrée du corridor. Les religieuses, debout sur le seuil de leur propriété, les rejetaient au fur et à mesure qu'elles étaient placées. L'arrivée de François ne fit qu'accentuer leur ardeur, et les pierres volaient jusque dans le sanctuaire. Le conseil municipal en majorité avec le maire et l'adjoint vint soutenir de son autorité les maçons. Des deux côtés on s'interpellait vigoureusement. Quand les ouvriers reprirent leur bâtisse, sœur Léopold s'étendit de tout son long sur le seuil de la porte qu'on essayait de murer. La lutte ne fit qu'augmenter. Un conseiller municipal perdit son sabot, que les religieuses mirent aussitôt en pièces. Tous battirent en retraite, confus de céder à des femmes, contre lesquelles ils ne voulaient pas user de violences. Le 25 février, les Baillard firent entasser à l'entrée de la sacristie des bûches de bois, des fagots et des pierres, qui étaient demeurés là depuis le 19 janvier. Toute communication avec la sacristie était ainsi rendue impossible aux oblats. Le service divin fut donc interrompu pour les catholiques pendant six jours, un dimanche compris, et des pèlerins, venus de loin, ne purent entendre la messe. Un procès-verbal fut dressé contre les opposants. La préfecture de la Meurthe intervint directement et le fameux corridor fut définitivement fermé. Des deux côtés, les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

têtes étaient montées et l'animosité parvenue à son comble[1].

Cependant la nouvelle secte ne faisait plus de prosélytes, et elle ne conservait que ses quarante adeptes. Elle se déconsidérait de plus en plus par ses excentricités[2], ses désordres[3] et ses erreurs manifestes. Le Père Conrard, de l'avis de M. Delalle, rétablit la congrégation des filles, en n'y admettant que celles qui n'avaient pas pris part aux réunions secrètes du schisme. Les filles et les femmes qui adhéraient à la secte formèrent une congrégation opposée. Quand le Père Conrard lut au prône l'interdit lancé par Mgr Menjaud contre les Baillard, Quirin fit à haute voix des réflexions et des réclamations. Le cordonnier Joseph Colin se leva et protesta contre le procédé du prêtre interdit. Dès lors Quirin n'assista plus aux offices catholiques[4]. Sœur Euphrasie fut appelée au conseil de l'Académie et reçut l'ordre de cesser de faire l'école. La lecture du bref laudatif de Pie IX produisit sur tous une profonde impression; quelques schismatiques en furent effrayés. Les Baillard essayèrent bien de rassurer leur troupeau; l'assurance de leurs adeptes fut diminuée. Néanmoins ils annonçaient constamment le départ des oblats qui se relayaient au poste de combat. Un dimanche, les religieuses et leurs chanteuses ouvrirent, pendant le catéchisme, une fenêtre du couvent qui donnait sur l'église et se mirent à chanter des cantiques de la secte

1. Cf. *la Colline inspirée*, p. 179-183, où M. Barrès raconte les faits à sa manière.

2. La visite de Vintras à Sion, décrite dans *la Colline inspirée*, p. 185-206, a-t-elle eu lieu? Je n'en ai pas trouvé la preuve. Cependant la description, faite d'après les livres liturgiques de la secte, est ainsi à moitié historique.

3. La tentative de sœur Lazarine, « nouvelle Judith », contre la vertu de l'abbé Florentin (?), secrétaire de l'évêché de Nancy, racontée p. 211-214. n'a d'autre écho dans le *Codex historicus* de Sion que celui-ci : «La chambre que les oblats habitaient à Saxon avait son entrée sur un corridor commun à tous les habitants de la ferme, et elle était ainsi peu garantie contre les indiscrétions des étrangers. Or, un jour, si le P. Conrard n'avait pas fait soigneusement la visite de son domicile, « il n'aurait pas passé la nuit seul, un coin ayant été envahi clandestinement. » Ce n'est pas sœur Lazarine ni aucune sœur du couvent qui fut trouvée dans le lit du Père Conrard ; c'est la servante de la ferme, une mauvaise femme, qui avait agi de son propre mouevment.

4. Cf. *la Colline inspirée*, p. 215-216.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour troubler la réunion[1]. Le jeudi saint, le Père Conrard n'eut pour orner le reposoir que des lambeaux des soutanelles rouges des enfants de chœur, cousues ensemble et recouvertes de dentelles, des vases de fleurs cassés, des bouquets couverts de poussière et des chandeliers rongés par la rouille. Les schismatiques se moquaient de ce pauvre reposoir, qu'ils comparaient à celui de leur secte, qui était bien plus beau[2]. Néanmoins aucun des fidèles ne s'abstint de venir faire son heure d'adoration.

Toutefois, les catholiques s'enhardissaient et les schismatiques perdaient de leur assurance. Un jour que Léopold visitait les malades, il entendit crier : « Au loup ! » tout près de lui, et il n'osa plus dès lors pénétrer dans la bergerie. Les enfants du catéchisme ne craignaient pas de traiter les vintrasiens d'hérétiques, de schismatiques et d'apostats. La préfète de la congrégation vintrasienne, Marie-Anne Sellier, n'osait plus passer sous les fenêtres du Père oblat, et elle prenait des chemins détournés pour monter à Sion. Les prédications que les oblats avaient faites à leur petit oratoire de Saxon pendant le carême de 1851, avaient été très fréquentées. Deux fois par semaine, la plupart des habitants avaient monté au sanctuaire pour y recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement. Il y eut beaucoup de communions pascales. Au contraire, aucun homme de la secte ne se confessa aux Baillard. Le lundi de Pâques, les femmes schismatiques firent porter leurs enfants au sanctuaire pour qu'ils fussent bénits par le missionnaire. Les exercices du mois de Marie furent très suivis ; on y venait même des villages voisins, et la chapelle domestique de Saxon était insuffisante. Cependant il n'y avait pas eu encore de conversion du côté des schismatiques. La première eut lieu solennellement, le 31 mai 1851 ; ce fut celle d'Appoline Bertrand, qui fut reçue par le Père Soullier. Elle fut suivie d'autres abjurations de la part des hommes d'abord, puis lentement de la part des femmes. Le nombre des adeptes de la secte

1. M. Barrès a modifié ce trait et l'a utilisé pour sa description de la nuit de Noël 1850. Voir *la Colline inspirée*, p. 176-178.

2. Détails utilisés encore par M. Barrès, p. 175, pour la messe de minuit de la même fête de Noël.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

diminuait ainsi progressivement. Les Baillard étaient de plus en plus déconsidérés. Leur présence était signalée par le cri : « Au loup ! » On leur reprochait d'avoir dilapidé tant d'aumônes qu'ils avaient recueillies et de n'avoir pas employé les fonds qu'on leur avait remis pour la reconstitution de la confrérie du Saint-Sacrement; on leur reprochait aussi le pillage du sanctuaire au profit de leur chapelle intérieure. Au printemps les pèlerins étrangers reprirent le chemin de Sion. Les Baillard avaient ensemencé les promenades du plateau, qui de tout temps avaient été laissées à la libre circulation, et ils les avaient entourées de palissades. Ces palissades furent démolies et les champs semés furent foulés aux pieds[1]. Le bon ordre était donc rétabli à Saxon, et la mission des oblats était remplie. Aussi purent-ils retourner tous deux dans leur communauté de Nancy, le 29 juin 1851, après huit mois de labeurs apostoliques, emportant avec eux la reconnaissance de la population de Saxon et du clergé des environs.

Après leur départ, la paroisse et le pèlerinage furent confiés aux bons soins de l'abbé Noël, curé de Praye, qui en fut chargé jusqu'en 1853. Les curés de Chaouilley et de Vaudémont venaient dire la messe au sanctuaire, chacun une fois par semaine. Les Baillard continuèrent dans leur chapelle le culte vintrasien devant un nombre assez restreint d'adeptes. Sœur Léopold était toujours à Sion, où elle continuait à jouer un rôle dominateur. Au mois de janvier 1851, elle se distingua par ses violences, lors du murage du corridor[2]. Elle y était encore dans les premiers jours du mois d'avril 1852, quand le curé de Praye écrivait son rapport à M. Delalle. Elle n'y était plus cependant, quand les Baillard évacuèrent le couvent[3]. Quant à sa chute honteuse, sur laquelle M. Barrès a jeté discrètement un voile de pudeur, elle est affirmée

1. Cf. *la Colline inspirée*, p. 221-222. Voir aussi, p. 216-220, la croisade des enfants de Vézelise (scène arrangée).

2. *Ibid.*, p. 182.

3. Quirin Baillard, *Histoire des trois frères*, p. 60. C'est donc à tort que M. Barrès la mentionne durant la semaine de la Passion, p. 227, 229-239, 235, 240, 243.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

nettement par la tradition populaire[1]. Néanmoins, j'ai quelques doutes sur sa réalité. Dès le 4 novembre 1850, le doyen de Vézelise écrit à Léopold que les libertins attendent déjà l'incarnation du Saint-Esprit, annoncée par les Baillard. Les lazzi des jeunes filles de Sion n'ont pas d'autre signification et il se pourrait que le départ soudain de Thérèse, rapproché de son nom « Mère Léopold-Marie-Thérèse du Saint-Esprit de Jésus », ait donné corps à la tradition populaire. Je ne suis pas actuellement en mesure de fournir d'autres renseignements sur le sort ultérieur de Thérèse Thiriet.

Les Baillard ne tardèrent pas à être aux prises avec de nouvelles difficultés pécuniaires. Les deux frères Hubert et Martin et les cinq sœurs, qui restaient avec eux, cultivaient le jardin et les terres du plateau, dont les fruits et les récoltes leur permettaient de vivre pauvrement. François et Quirin avaient délaissé la recherche des sources, cette industrie ne réussissant pas toujours et n'étant pas infaillible. Par suite, l'argent n'arrivait plus à la petite communauté. Les sœurs qui avaient acquis la maison ne purent la payer entièrement. Elles n'avaient versé, en dehors des frais d'achat, que quelques à-compte qui furent perdus pour elles. Il fallut donc la laisser mettre en vente une seconde fois[2]. La vente eut lieu à la criée,

1. Dans mon enfance, à une époque où j'étais encore incapable de comprendre toute la portée de sa parole, mon vieil instituteur de Gémonville, qui était de Favières et qui connaissait bien les Baillard, nous dit crûment à l'école en parlant d'eux : « Ils attendaient le Saint-Esprit et il est venu une petite fille. » D'autres personnes m'ont parlé aussi plus tard de cette incarnation du Saint-Esprit. Les racontars varient sur le sexe de l'enfant. Au début d'avril 1852, le curé de Praye écrivait à M. Delalle au sujet des cinq sœurs qui habitaient avec les Baillard : « La présence de ces créatures sans pudeur... est un sujet de scandale, de plaisanterie, de mépris à l'adresse des Baillard de la part des uns, de colère, de pitié, de chagrin pour les autres. Ceux-ci les appellent les femmes des pontifes, ceux-là disent que les pontifes ne peuvent s'en passer. J'ai entendu moi-même ces propos et d'autres non moins flétrissants que je crois bien mérités, mais qu'il serait bien à désirer de ne plus entendre dans l'intérêt des mœurs publiques. » D'autres documents signalent les bruits populaires défavorables à la moralité des habitants du couvent de Sion.

2. Dès que le bruit de la vente du couvent se répandit dans le public, les prêtres du voisinage de Sion désiraient le racheter pour y établir une communauté de missionnaires. *Codex historicus* de Sion.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au tribunal de Nancy, le 25 octobre 1851, et l'établissement avec le jardin et les terres fut adjugé, sur folle enchère, à Mlle Lhuillier, de Forcelles-sous-Gugney, pour 21 134 francs 55 centimes[1]. Les Baillard durent dès lors penser à sortir de la maison et à s'organiser pour pouvoir vivre. Ils demeurèrent tranquilles toutefois jusqu'au mois de mars 1852. Leur créancière leur avait intenté un procès pour les expulser de la maison, qu'elle avait achetée, mais les lenteurs de la procédure, que personne ne s'expliquait, leur accordèrent du répit. Quand leur expulsion leur apparut prochaine, ils allèrent de porte en porte solliciter la location d'une maison à Saxon : leurs démarches furent inutiles et ils reçurent partout un refus formel de les loger.

Tout ce que M. Barrès dit de Mlle Lhuillier[2], la Grande Marie, qu'il a confondue pour son surnom avec sa servante, la Noire Marie, et le récit qu'il fait de la sortie des frères Baillard du couvent de Sion[3], tout cela est

1. Q. Baillard, *Histoire des trois frères*, p. 48-49. Ce renseignement a été contrôlé et précisé au bureau de l'enregistrement de Vézelise par M. Serrière, curé de Forcelles-sous-Gugney.

2. Marie-Françoise Lhuillier était une vieille fille et une riche rentière de Forcelles-sous-Gugney, que sa haute taille et sa fortune relativement élevée avaient fait surnommer la Grand'Marie. Elle était un des principaux créanciers des Baillard. On dit qu'elle leur avait prêté à diverses reprises 40 000 francs. En tout cas, le 13 octobre 1848, ils lui souscrivaient une obligation de 1619 francs avec hypothèque sur leurs propriétés. L'achat de Sion, qui lui fut disputé aux enchères, ne couvrait qu'une faible partie de ses créances. Elle n'a jamais habité Sion et elle est morte, le 6 avril 1869, à l'âge de 78 ans, à Forcelles-sous-Gugney. Par conséquent, les récits du repas à Sion, la veille des Rameaux, p. 223-227, de la visite de Léopold, p. 292-295, et de la mort de la Grand'Marie, p. 303-304, sont de pures inventions. Dans le premier, d'ailleurs, le romancier fait intervenir Thérèse, Quirin et les frères Hubert et Martin, qui n'étaient plus à Sion. Elle était d'abord très pieuse. L'insolvabilité des Baillard la détourna de toute pratique religieuse, et, à cause de Léopold, elle tenait tous les prêtres pour des fripons. C'était une plaideuse, toujours en procès avec ses débiteurs qui ne payaient pas leurs dettes. Elle passait pour une avaricieuse. Pourtant, elle perdit en procès tout son avoir, et en 1868, son couvent de Sion fut mis en vente devant le tribunal. Ainsi ruinée et devenue impotente, ne marchant plus qu'avec des béquilles, elle revint aux pratiques de la religion et elle mourut, sinon pieuse congréganiste, du moins munie des sacrements de l'Église. Son souvenir est demeuré ineffaçable et sa figure a pris un relief étonnant, presque légendaire. M. Barrès l'a caricaturée (communication de M. Serrière, curé de Forcelles-sous-Gugney).

3. Voir le chapitre intitulé : *La semaine de la Passion.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

emprunté à la tradition populaire, qu'il a enjolivée et traitée à sa façon, sans parler des rapprochements presque sacrilèges, faits d'ailleurs par Léopold, avec la Passion de Notre-Seigneur. L'histoire est plus simple : la veille des Rameaux, 3 avril 1852, Mlle Lhuillier envoya l'huissier ordonner aux anciennes propriétaires de déguerpir, parce qu'elle pensait revendre le couvent plus facilement s'il n'était plus habité par les Baillard.

Quirin n'était plus à Sion; il était auprès de Dijon chez M. Madrolle. Cet ami riche était venu à Sion, au mois de novembre 1850. Il avait vu la situation précaire des Baillard, et il avait offert à l'un d'eux une de ses maisons de campagne dans la Côte-d'Or. Quirin accepta plus tard cette offre. Il fit ses adieux à ses deux frères et aux autres personnes[1] et, muni d'un faible bagage, il partit seul et à pied, le 12 mars 1852. L'habitation, qu'on lui avait réservée, était belle et agréable. M. et Mme Madrolle vinrent de Chanceaux l'installer. Un mois après, les sœurs Quirin et Marthe l'y rejoignirent. M. Madrolle donna quelque argent; mais la petite communauté souffrit bientôt de la faim et il fallut travailler pour vivre. Les deux sœurs allèrent à la journée. Pendant la moisson, elles faucillèrent ensemble. Quirin se joignit à leur travail, récitant son bréviaire, couché sur des javelles pour ne pas être remarqué des autres moissonneurs. Il se livra ensuite à divers travaux, puis il fut employé dans les imprimeries de Dijon pendant quelques mois, enfin durant huit années il s'occupa d'assurances contre l'incendie et la grêle. Il acquit ainsi une honnête médiocrité. Sœur Marthe demeura avec lui, mais sœur Quirin devint cuisinière chez M. Madrolle, où elle était encore en 1868. Après onze ans de séjour en Bourgogne, il revint à Sion, comme nous le dirons plus loin[2].

1. Il avait demandé au maire de Saxon, Janot, un passeport, où il aurait été dit curé de Sion. Mais le maire ne voulant lui donner que le titre de prêtre interdit, il s'éloigna en colère, sans passeport. Rapport de M. le curé de Praye à M. Delalle.

2. Q. Baillard, *Histoire des trois frères*, p. 61-63. M. Barrès, qui a connu ce récit, dont il n'y a pas lieu de suspecter la sincérité, s'en est pourtant écarté, pour la date et diverses circonstances. Voir *la Colline inspirée*, p. 239-240. Dans son récit, sœur Thérèse est encore à Sion et « une vive lumière » brille « à la maison de l'oblat »; or, Thérèse était partie, et l'oblat n'était plus là.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 17 mars 1852, le préfet du Calvados prit une mesure énergique contre la secte de Vintras; il fit arrêter à Tilly les derniers adhérents, au nombre desquels se trouvaient trois prêtres interdits et deux dames d'un nom honorable. Les papiers et les objets du culte furent saisis, et les scellés apposés sur le cénacle[1]. Mais Vintras put s'enfuir en Angleterre. Le 31 mars suivant, M. Delalle demanda au curé de Praye un rapport sur la situation du schisme à Saxon pour s'en servir au cas où le préfet de la Meurthe imiterait son collègue du Calvados et sévirait contre les Baillard. D'après ce rapport, la secte comptait alors 15 filles, 7 femmes, 10 garçons et 7 hommes, et, depuis l'ouverture du jubilé, deux femmes et trois hommes avaient signé leur abjuration [2].

Après le départ de Quirin, Léopold et François furent expulsés de Sion par exploit d'huissier, et se réfugièrent à Saxon dans la maison de Mlle Sellier, fille pieuse [3] qui leur était dévouée. Pour faire cesser les réunions qu'ils tenaient, l'évêque de Nancy demanda l'intervention de la magistrature. Elle n'autorisa pas officiellement l'interdiction des réunions clandestines des Baillard[4]. Le nouveau maire de Sion, Janot, nommé à cet effet, homme de bon sens et d'énergie, se chargea de disperser la secte, qui ne comptait plus qu'une quinzaine d'adeptes, filles ou femmes. Il était sûr d'être approuvé par l'autorité civile. Ce fut le jour de la Pentecôte, 30 mai 1852, grande fête du Saint-Esprit pour les enfants du Carmel.

Comme la place manquait chez Marie-Anne Sellier, Léopold célébrait clandestinement la messe, à dix heures du matin, dans la grange de Pierre Mayeur. Le maire, accompagné du garde champêtre, pénétra dans la grange

1. *L'Ami de la religion*, nº 5348, du 23 mars 1852, t. CLV, p. 710.

2. En remerciant M. le curé de Praye de son rapport, le 7 avril, M. Delalle lui parle de la chanson, faite l'année précédente, voir *la Colline inspirée*, p. 219, 246-247, et il voudrait qu'on la « cornât » aux oreilles des Baillard du matin au soir, « si bien qu'à la fin ils fussent obligés de se réfugier dans quelque pays inconnu pour échapper au ridicule et à l'odieux de leur misérable vie. » Correspondance conservée à Sion. Cf. G. Simonin, *Notre-Dame de Sion*, p. 178.

3. M. Barrès l'appelle une fois, p. 232, une veuve dévouée, et une autre fois, p. 277, une veuve compatissante.

4. Les pièces sont aux archives de l'évêché de Nancy. Dossier des Baillard.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

pendant le sermon. Tandis que le garde champêtre s'emparait d'un tableau, le maire prit sur l'autel le calice du célébrant. François, qui remplissait l'office de servant, arracha avec indignation le calice des mains du maire, qui prétendit avoir reçu un coup de pied. De concert avec son frère, François sortit pour aller prévenir la gendarmerie de Vézelise. A l'extrémité du village, quelques personnes, croyant qu'il fuyait, se mirent à sa poursuite pour l'arrêter. Il se défendit, mais seul contre cinq ou six, il dut cesser toute résistance. Ses agresseurs déchirèrent sa soutane et l'amenèrent comme un malfaiteur à la maison commune. Le maire fit venir les gendarmes, qui l'emmenèrent enchaîné à Vézelise[1] sur une voiture. De là, il fut conduit à Nancy, où il demeura en prison préventive pendant trois mois. Il y était à la pistole ; ses parents d'abord, ses amis ensuite, veillaient à son entretien ; il recevait des visites, même des prêtres de Nancy. Sa cause fut jugée au tribunal de police correctionnelle. François fut condamné à deux mois de détention[2].

Léopold fut invité à se présenter à Nancy devant le procureur de la République. Mais au lieu de répondre à la convocation, il se décida à s'expatrier et prit rapidement le chemin de Londres, pour rejoindre Vintras[3]. On fit néanmoins son procès. Il fut condamné par contumace à un an de détention, parce qu'en prêchant à Sion l'*Œuvre de la Miséricorde*, il avait offensé la morale et la religion catholique. De Londres, il appela sœur Lazarine qui devint la cuisinière de la petite communauté prophétique à laquelle il appartenait lui-même. Ainsi

1. M. Barrès a encore enjolivé le récit, p. 256-264, au moyen de données traditionnelles. Toutes ne sont pas exactes. Ainsi « l'honnête M. Haye » n'était pas présent ; il ne put donc pas payer la voiture qui emmena le prisonnier.

2. Q. Baillard, *Histoire des trois frères*, p. 63-65 ; G. Simonin, *op. cit.*, p. 179.

3. M. Barrès romantise cette fuite, p. 264-268. Il la place la nuit qui suit l'arrestation de François ; il imagine une veillée à Vaudémont, au pied de la tour de Brunehaut, d'où Léopold voyait briller une petite lumière la lampe de l'oblat, qui veillait dans la cure (p. 266), et d'où il surveillait la maison éclairée de l'oblat (p. 268). Or l'oblat n'était plus à Sion et n'y était pas encore revenu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aucun des frères Baillard n'est plus à Sion et « la colline respire[1] ».

Le 2 juin 1852, Mgr Menjaud interdit aux trois frères Baillard le port du costume ecclésiastique, pour « qu'ils n'aient plus rien de commun avec le clergé qui les repousse et qui n'accepte, en aucune manière, la solidarité de l'opprobre dont ils se sont couverts. » L'ordonnance épiscopale devait leur être notifiée à leur domicile. Le dimanche 13 juin, M. Noël en donna lecture d'abord du haut de la chaire, à la messe, puis, après les vêpres, il se transporta au domicile de Léopold, où il ne trouva que la sœur Lazarine, à qui il remit copie de l'ordonnance. Celle-ci fut signifiée à François dans sa prison. Elle ne put être intimée à Quirin[2].

Quand François eut purgé sa peine, il revint à Saxon, chez Marie-Anne Sellier, où il retrouva sœur Euphrasie[3]. Il « était pauvre comme un rat d'église. Il dut par conséquent se livrer au travail de ses mains avec ses suivantes pour pouvoir se procurer du pain[4]. » Il était en relation avec Léopold, qui lui écrivait de longues lettres, le soutenait et le consolait[5]. En 1855, il alla à Londres voir son frère et le cercle prophétique dont celui-ci faisait partie, et il y demeura quatre ou cinq mois.

Après cinq années de séjour à Londres, Léopold crut que sa peine était prescrite, et il quitta la Grande-Bretagne pour rentrer en France (1857). Il répondait à l'invitation d'un vicomte qui connaissait l'*Œuvre de la Miséricorde* et désirait entretenir dans son château un des abbés Baillard[6]. Il fut bien reçu dans cette maison hospi-

1. Dans ce chapitre, M. Barrès a écrit les plus belles pages de son roman, quand il a décrit le décor varié de la colline aux quatre saisons de l'année, p. 270-277.

2. Correspondance conservée à Sion. Cf. G. Simonin, *N.-D. de Sion*, p. 179.

3. L'oblat, qui n'était pas encore revenu à Sion, ne pouvait se cacher dans le corridor de la cure, ni la chienne Mouya se tenir la queue basse sur le seuil de la maison, p. 278.

4. Q. Baillard, *Histoire des trois frères*, p. 65-66. Cf. *la Colline inspirée*, p. 278-281.

5. *La Colline inspirée*, p. 282-283. Au début, le « presbytère de Sion » n'existe pas encore.

6. Léopold ne rentrait donc pas attiré par Sion, comme le dit M. Barrès, p. 283.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

talière. Emporté par un zèle imprudent, il exposa les doctrines de Vintras à quelques femmes, qui étaient venues auprès du château. Celles-ci parlèrent du nouveau prédicateur à leur curé. La police avertie prévint le vicomte qu'il ait à faire évader Léopold s'il ne voulait pas avoir d'affaires désagréables. Arrivé à Château-Gontier, Léopold fut appréhendé à l'hôtel par les gendarmes. Son passeport n'était pas à son véritable nom. Jugé à Segré comme détenteur d'un faux passeport, il fut condamné à une année de prison. Il en appela au tribunal d'Angers, qui confirma le premier jugement. Sa peine accomplie, il revint à Sion en 1858 et il y habita avec François et sœur Euphrasie, toujours chez Marie-Anne Sellier[1].

Les deux frères vécurent bien pauvrement pendant une année encore. Mais s'étant rendu compte que, dans la vente générale de leurs biens, quelques pièces de terre de la ferme de Saxon n'avaient pas été inscrites sur l'affiche de mise en vente, ils en revendiquèrent la propriété. Le propriétaire de la ferme qui en avait la jouissance fit d'abord quelque difficulté de les leur rendre. Pour éviter un procès, il s'arrangea avec eux à l'amiable : il leur en paya le prix et les fermiers donnèrent compensation pour les récoltes faites par eux. Les deux frères eurent ainsi quelques milliers de francs, qui leur permirent d'élargir la maison que sœur Euphrasie et Marie-Anne Sellier avaient achetée quatre ans auparavant et d'agrandir le jardin. C'était en 1861. Voulant améliorer davantage leur sort temporel et se créer des occupations, ils prêtèrent l'oreille (Léopold plus difficilement toutefois) à la proposition qu'un ami leur fit de s'occuper d'assurances contre la grêle et l'incendie. Ils y gagnèrent honnêtement leur

1. M. Barrès, qui tient peu de compte de la chronologie, se trompe d'une année pour la date du retour de Léopold à Saxon. Il l'y fait rencontrer Quirin, qui n'y était pas encore revenu, p. 286. Le chapitre XV : *Léopold sur les ruines de Sion* est un pur roman, p. 289-295. La Noire Marie (lisez : la Grand'Marie) n'habitait pas le couvent, qui n'était pas encore en ruines. Cette fois, il y avait bien un presbytère à Sion, mais il est exagéré de dire que « les Baillard, revenus sur la colline, étaient plus que jamais sous la surveillance de la haute police de l'oblat, » p. 295. Les Baillard n'eurent plus désormais d'influence à Saxon et les oblats, sans se désintéresser d'eux, n'avaient guère à les surveiller.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vie et ils continuèrent jusqu'à leur mort ce gagne-pain[1]. Ils n'oubliaient pas toutefois l'*Œuvre de la Miséricorde*, dont ils pratiquaient les exercices dans leur maison[2]. Léopold était en relations continues avec Vintras.

Cependant Quirin, qui continuait à placer des assurances en Bourgogne, mais qui avait l'intention de se réunir à ses frères, si l'occasion s'en présentait, fut sollicité par Léopold de revenir à Saxon. Le 6 mai 1863, il quitta la maison de M. Madrolle et arriva à Saxon, le 10. Sœur Marthe suivait avec le mobilier. Moins d'un mois après son arrivée, le 4 juin, François mourut après une courte maladie, dans les plus grands sentiments de piété, à l'âge de 65 ans. Léopold était absent et Quirin assista le mourant. François fut inhumé au cimetière de Sion, et ses frères lui firent élever un petit monument funèbre. Quirin ne se plut pas à Saxon : il y était logé trop étroitement et il était trop éloigné du centre de ses affaires. Le 16 septembre 1863, il alla, avec sœur Marthe, s'établir à Nancy, où il se trouvait encore, le 12 juillet 1868, date à laquelle il terminait la rédaction de son *Histoire des trois frères*[3].

1. M. Barrès met ces faits en 1857 et il partage autrement les lots : Quirin qui ne reviendra qu'en 1863, place des vins de Bourgogne et François court le pays pour solliciter des assurances ; Léopold se réservait le commerce des esprits célestes et des âmes, p. 295.

2. *La Colline inspirée*, p. 295-298.

3. Voir cet ouvrage, p. 67-69 et 10-11. Comparez ce récit à celui de M. Barrès qui fait revenir Quirin à Saxon avec sœur Quirin, qui n'y revint pas, p. 285, qui raconte des discussions d'intérieur auxquelles sœur Quirin prendrait part, p. 308-314, et qui les place, ainsi que le départ de Quirin, en 1868, cinq ans après ce départ et après la mort de François, p. 313. Telle est la précision des romans historiques. Sur les derniers temps de la vie de François, voir p. 314-321. L'intervention du Père Aubry (le Père Conrard, cette fois, et non plus le Père Soullier) auprès de François fut sans résultat ; Léopoldine Baillard assistait à l'entrevue ; mais le récit qu'en fait M. Barrès, p. 316-320, est rempli d'inexactitudes : le couvent n'est pas encore racheté par l'évêque, la défection (?) d'Étreval n'a pas encore eu lieu, Quirin est revenu à Sion et assiste à l'enterrement avec sœur Marthe. La manière dont s'y prit le Père Conrard pour aborder François est présentée par M. Barrès sous un jour faux et en vue de la thèse à soutenir plus loin sur la conversion de Léopold. Si le maire marchait devant le cercueil, c'est que, dans nos contrées, les maires se croient obligés, comme officiers de police, de présider tous les enterrements civils ; ils n'ont pas, en effet, de commissaire des pompes funèbres. Quelques-uns cependant délèguent le garde champêtre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous manquons de documents historiques sur les dernières années de Léopold et nous en sommes réduits aux données traditionnelles et à nos souvenirs personnels. Nous pouvons néanmoins, à l'aide des dates principales, débrouiller l'écheveau entremêlé du roman de M. Barrès. Léopold continue ses courses pour placer des assurances plutôt qu'il ne reprend par nécessité matérielle les affaires de François et de Quirin, celui-ci poursuivant les siennes. En semaine, il voyage, aimant à s'arrêter non chez des adeptes, car il n'en a plus, mais dans des familles amies, telle celle que M. Barrès a baptisée du nom de M. Haye. On disait parfois qu'il célébrait la messe en français dans ces maisons, portant toujours avec lui, dans son inséparable valise, un calice et des ornements. Mais il n'avait vraisemblablement que des livres de prière et son bréviaire. Il priait, en effet, longuement, le soir, avant de s'endormir. Le dimanche, il revenait à Sion, où il célébrait devant un cénacle très restreint la liturgie vintrasienne[1].

En 1865, son placement d'assurances l'amena à Gémonville, lieu de mon berceau. Il rendit visite au vieux curé, l'abbé Jean-Baptiste Poirot, dont il avait été le voisin, lorsqu'il était curé de Favières, et qu'il avait pris alors pour confesseur. Les deux anciens amis causèrent longtemps devant l'âtre et parlèrent du passé. Léopold fit ses offres de service tant pour les assurances que pour le vin. L'abbé Poirot les refusa poliment; mais il insinua discrètement quelques phrases sur la situation religieuse actuelle de Léopold. M. Poirot m'a répété plusieurs fois que Léopold avait éludé ses avances. Ils se quittèrent bons amis comme aux beaux temps de Favières. Voilà comment Léopold était « rejeté par les prêtres[2] », car je suis persuadé que tous les prêtres du diocèse de Nancy éprouvaient pour le pauvre dévoyé les sentiments de sympathie et de compassion de l'abbé Poirot, mon vénérable

1. Cf. *La Colline inspirée*, p. 324-334, avec les restrictions nécessaires relativement à la confusion des dates et à la théorie des « symphonies sur la prairie ». Le soi-disant séminariste d'Étreval a servi une fois la messe à Léopold, mais à Saxon et jamais chez ses parents.

2. *Ibid.*, p. 334.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

curé. Pour eux, il n'était pas un « maudit, » et beaucoup étaient sûrs de son retour.

Ce n'est que le 24 août 1868 que l'évêché de Nancy racheta pour 10 000 francs l'ancien couvent des Tiercelins, qui fut donné à la congrégation des Oblats de Marie, le 23 février 1869. Mlle Lhuillier qui, à force de plaider, avait dévoré tout son patrimoine, fut forcée par ses créanciers à mettre en vente sa propriété de Sion, qui ne lui avait jamais rapporté aucun revenu. La maison était alors dans cet état de délabrement et de ruines qu'a décrit trop tôt M. Barrès[1] et dont j'ai été témoin en 1866 ou 1867. La propriétaire n'y avait fait aucune réparation et elle la laissait ouverte à tout venant. Les visiteurs y pénétraient à leur aise et marquaient leur passage par de nouvelles dégradations et par des inscriptions injurieuses et inconvenantes sur tous les murs. Depuis la condamnation de la secte, l'opinion publique regardait la maison comme un lieu maudit, et ses ruines entassées étaient considérées comme un effet de la malédiction divine[2].

Survint la terrible guerre de 1870, si désastreuse pour la France et la Lorraine en particulier. Léopold l'avait attendue et annoncée comme l'*Année noire*[3]. Elle paraissait être la confirmation et le triomphe de ses sombres

1. *La Colline inspirée*, p. 290-291.

2. *Ibid.*, p. 281. Les cultivateurs du pays, même les neveux de Mlle Lhuillier, enlevaient les pierres des murs pour les placer sur les routes comme prestations en nature. La famille Chobion logeait gratuitement au couvent pour le garder, mais les gardiens contribuaient à la dévastation de la maison, en brûlant les poutres et les planches pour se chauffer pendant l'hiver. C'était le pillage organisé.

3. M. Barrès en a très bien décrit les premiers effets en Lorraine, p. 347-352, sauf la pluie diluvienne de la retraite française, p. 348 : il régnait alors une sécheresse désolante. J'ai vécu ces heures terribles. Voir aussi, p. 353-354, l'incendie du café Grandjean à Vézelise et de la maison de Flavigny. On aurait pu ajouter les grosses indemnités de guerre que durent payer les deux communes. Tant que dura l'occupation allemande, il ne fut pas permis de rebâtir les deux maisons incendiées, dont j'ai vu les ruines. Quelques traits de la situation de la Lorraine, p. 357, ne sont pas exacts : le vagabondage des enfants n'a pu durer à Charmes-sur-Moselle que pendant les vacances, puisque l'école fut rouverte au mois d'octobre ; à Saxon, il restait d'autres personnes que les vieillards et les enfants ; les soldats de la classe de 1870 n'avaient pas même été appelés à l'armée. Voir aussi le beau tableau de la libération en 1873, p. 359-360.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pronostics[1] et pourtant elle ne réalisa pas toutes ses espérances. Au pèlerinage national de la Lorraine au sanctuaire de Notre-Dame de Sion en 1873, il aurait conclu que la France n'avait pas encore été assez punie et que tout était à recommencer[2].

C'est aux vacances de 1873 que le séminariste, petit-fils de M. Haye, fit, non pas à Étreval, mais dans un chef-lieu de canton du département de Meurthe-et-Moselle, la leçon de théologie sur le traité de l'Église que rapporte M. Barrès, en la plaçant en 1867, sinon même en 1863[3]. Après cela, ce fut pour Léopold « un hiver de dix années ». M. Barrès y place la mort de la sœur Euphrasie et celle de Quirin[4]. Celle-ci eut lieu en 1882, après qu'il s'était réconcilié avec l'Église catholique. Il était encore à Nancy, le 12 juillet 1868, et il dut y demeurer constamment. Il allait parfois rendre visite à M. l'abbé Fruminet, d'abord vicaire de la cathédrale, puis secrétaire de l'évêché, dont il connaissait la famille, Mme Fruminet étant de Borville. Il était toujours bien accueilli, en raison des anciennes relations entre Borville et Villacourt. En 1881, M. Fruminet, ayant appris que le vieux prêtre était malade rue Saint-

1. *La Colline inspirée*, p. 352-358.

2. La présence de cet ancien « prêtre-roi de Sion » (?) n'a guère été remarquée au milieu d'une foule évaluée à plus de 30 000 pèlerins, et n'a eu qu'un succès de curiosité. La violence du vent n'était pas si grande qu'elle ne permît à la puissante voix de l'orateur, l'abbé, plus tard Mgr Besson, de se faire entendre jusqu'aux derniers rangs de son vaste auditoire. Si quelques pèlerins commencèrent à prendre leur réfection avant la fin du discours, c'était pour aller les premiers reprendre le train à la gare de Vézelise. Les forces de la nature n'étaient conjurées, ni dans le vent ni chez les auditeurs lassés, contre «l'apothéose du clergé » ; il n'y avait de « tragédie » que dans le cœur de Léopold.

3. *La Colline inspirée*, p. 305-308. La description d'Étreval, p. 300, est très exacte et très jolie, mais les faits qui y sont placés ne s'y sont pas passés. Sauf l'erreur volontaire du lieu, commise pour dépister la curiosité publique, les détails sont exacts. M. Barrès les tient de la bouche même du jeune séminariste d'alors, maintenant l'aimable doyen de Notre-Dame de Sion. La famille Haye n'a jamais compté parmi les adeptes des Baillard ; c'était une de ces familles religieuses qui respectaient le prêtre, même déchu, et donnaient une honnête hospitalité au courtier d'assurances.

4. *Ibid.*, p. 368-369. En 1881, j'étais diacre au séminaire de Nancy. Or ni à ce moment ni pendant les vingt années que j'y ai passées comme professeur, je n'ai su qu'on ait eu coutume de raconter aux jeunes diacres l'histoire de Quirin à titre d'image exemplaire capable d'épouvanter les jeunes séminaristes. Seul, le professeur d'histoire en parlait à son cours.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Thiébaut, alla le voir, et comme sa visite paraissait lui être agréable, il lui demanda s'il voudrait recevoir Mgr Foulon, en laissant entendre que ces relations seraient sans doute un acheminement vers l'abjuration. Quirin accepta la proposition, et l'évêque apporta une aumône qui fut reçue avec reconnaissance. Guéri, Quirin fit demander audience à Mgr Foulon pour lui témoigner sa gratitude. Il se jeta à ses pieds et demanda pardon de ses anciennes erreurs. A cette entrevue, il fut décidé qu'il entrerait à l'hospice de Rosières-aux-Salines pour y passer ses derniers jours dans le calme et la paix[1]. Il y fut reçu et entretenu aux frais du diocèse. Il était entré aussi en relations avec l'abbé Grand-Eury, curé de Saint-Sébastien. Par son intermédiaire, il sollicita de Mgr Foulon l'autorisation de célébrer la messe selon le rite catholique. Avec sa prudence accoutumée, le prélat exigea une plus longue épreuve, trouvant suffisant de rendre la communion laïque au vieux prêtre converti[2]. La mort apporta bientôt une solution définitive à la requête de Quirin.

Pour tenter le retour de Léopold, Mgr Foulon envoya M. Fruminet le visiter à Saxon, lui annoncer la conversion de son frère et lui exprimer le désir qu'il accomplît un acte de réconciliation aussi sincère. L'envoyé fut bien accueilli, et comme preuve de sa bonne volonté, Léopold lui remit un médaillon qui renfermait une hostie miraculeuse et qu'il portait sur lui. On le conserve à l'évêché[3]. Léopold était donc, lui aussi, sur le chemin du retour à l'Église. On sait peu de chose des dernières années de sa vie. Si la scène de l'hiver de 1883, racontée par M. Barrès, pages 373-384, s'est déroulée à Étreval, Léopold n'a pas été ramené chez les enfants de M. Haye. Elle est, d'ailleurs, faite d'imagination pour d'autres détails. Ainsi la guérison du petit garçon et la peur que Léopold lui fit éprouver par ses invocations nocturnes sont antérieures d'au moins

1. Communication de M. Fruminet, archiprêtre de Lunéville.

2. Voir ses lettres dans le ms. 226 de la bibliothèque du séminaire de Nancy. A. Vacant, *op. cit.*, p. 99. Les rituels et missels de la liturgie de Vintras, que M. Barrès a consultés à loisir, ont été donnés à la bibliothèque du séminaire par l'abbé Grand'Eury, qui les tenait des Baillard.

3. Communication de M. Fruminet.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vingt ans. Le petit garçon soi-disant guéri est le séminariste de 1873, je le sais par ses confidences, et la peur éprouvée a été produite par les annonces de l'*Année noire* que Léopold faisait à la famille Haye et que l'enfant épouvanté entendait de son lit.

La conversion de Léopold est plus belle dans la réalité que dans le roman. Le 27 mars 1883, Mgr Turinaz, poussé par sa sollicitude pastorale, écrivit au vieux prêtre. Nous le savons par la réponse que Léopold lui adressa, le 6 avril suivant. Monseigneur lui avait rappelé la conversion de son frère Quirin et les raisons qui l'avaient déterminée. Léopold regrettait la « faiblesse » de son frère, mais il ne pouvait discuter les raisons qu'il ne connaissait pas. Pour lui, il demeurait fidèle à ses convictions, établies sur les miracles dont il avait été témoin, et il était sûr que les prophéties de Vintras s'accompliraient. Il rectifiait l'exposé que Mgr Turinaz lui avait fait de la doctrine de Vintras et il se déclarait catholique. En terminant sa lettre, il remerciait Monseigneur de sa sollicitude et de ses offres pastorales, auxquelles il se réservait de ne recourir que quand il en sentirait le besoin et au moment que sa foi et sa conscience lui dicteraient [1]. Monseigneur avait aussi envoyé vers lui le vicaire de Saxon-Sion, le Père Cléach, et le curé de Saint-Sébastien de Nanez, l'abbé Grand-Eury [2].

Le rôle du Père Cléach, le vicaire de Sion, le seul oblat qui soit nommé de son véritable nom, est historique pour le fond [3]. Mais celui qui est attribué au Père Aubry mourant est purement fantastique. Dans l'espèce, le Père Aubry serait le bon Père Conrard. Or, il n'a jamais eu les noirceurs d'âme que lui prête M. Barrès [4]

1. Mgr Turinaz a eu la prévenance, dont je le remercie bien respectueusement, de me faire envoyer la lettre originale de Léopold Baillard et de m'autoriser à en prendre copie.

2. Léopold écrivit aussi à l'abbé Grand-Eury, et sa correspondance était conservée dans le ms. 226 de la bibliothèque du séminaire de Nancy. Voir A. Vacant, *La bibliothèque du grand séminaire de Nancy*, p. 99.

3. M. Barrès en fait « un jeune prêtre resplendissant de santé, la figure épanouie, fort à son aise », p. 386. Or le Père Cléach avait 55 ans, qu'il portait plutôt lourdement. Voir *La bonne nouvelle*, mai 1913, p. 168.

4. Il n'a accompli ou approuvé aucun des faits que le romancier résume, p. 392-393. Si le terrible *Vade retro, Satana* a été prononcé, il le fut par le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et il a survécu de vingt années à Léopold. Il n'a donc pu faire à Dieu le sacrifice de sa vie pour la conversion de Léopold. Ce qui a pu autoriser M. Barrès à imaginer ce sacrifice héroïque, c'est qu'un jeune oblat (donc le Père Aubry, qui, pour lui, représente toute la congrégation), qui se mourait de la poitrine, promit de prier, dès qu'il aurait paru devant Dieu, pour le retour de Léopold Baillard au giron de l'Église catholique[1]. Si la scène de Léopold réconcilié le 17 mai 1883 [2], pleurant et répétant sa devise : *Spes mea Deus*, est belle dans sa réalité vivante, celle du Père Aubry, impatient de mourir pour préparer les voies du ciel à l'ancien supérieur de Sion, n'est belle que dans le roman de M. Barrès. C'est le 23 mai 1883, dix jours après sa rétractation, que Léopold, réconcilié avec l'Église, parut devant Dieu.

Par ordre de Mgr Turinaz, les obsèques de Léopold

Père Soullier. Il n'était pas à Sion quand le maire Janot fit arrêter François; il n'a peut-être pas connu la parole du séminariste d'Étreval. Il a été repoussé cependant au lit de mort de François. M. l'abbé E. Martin a très bien exposé la conduite des oblats de Sion à l'égard des Baillard dans la *Croix* du 18 février 1913. Il est vraiment fâcheux que M. Barrès n'ait pas su voir « du côté des catholiques cet esprit de douceur, le véritable esprit de l'Évangile, que l'Église reçut de Jésus-Christ et qu'elle n'a jamais perdu. » L. de Mondadon, dans les *Études* du 20 mars 1913, p. 831.

1. C'est le Père Edmond-Marie Adam, de Rugney (Vosges), qui a célébré sa première messe à Sion, le 14 juin 1881, qui y a été professeur, et y est mort le 21 avril 1883. Voir *La bonne nouvelle*, mai 1913, p. 167-168.

2. On ne peut douter de la sincérité de cette conversion *in extremis*. « Je n'ai jamais été si heureux qu'aujourd'hui : c'est comme au jour de mon ordination, » dit-il à un de ses parents. Et comme on lui rapportait que d'aucuns demeuraient sceptiques à ce sujet, il déclara : « Je suis sincère. » L'abbé E. Martin dans la *Croix* du 12 février 1913. Il avait fait au Père Cléach, vicaire de Sion, une confession générale. M. Barrès n'a pas reproduit tout à fait exactement, p. 405-407, le texte de la rétractation de Léopold. Non seulement il a omis le nom de Mgr Turinaz (il n'a nommé aucun des évêques de Nancy, sauf p. 32), mais il a sauté une partie de phrase que je replace dans son contexte en la soulignant : « Aujourd'hui, comme alors (au jour de mon sacerdoce), j'admets et je crois tout l'enseignement de l'Église catholique, *spécialement ce qui concerne les sacrements et les dogmes, en particulier* le dogme *de l'éternité des peines* de l'enfer. *Uni à l'Église catholique*, je condamne, etc. » Il y avait plus de deux témoins (p. 404). L'acte de rétractation est signé par sept personnes, sans compter Léopold et le Père Cléach. La première signature des témoins est celle d'A. Baillard (probablement celle de la nièce, Artémise Baillard). M. A. Sellier a signé le cinquième. La toux, dont il est parlé (p. 40), est-elle réelle ? La pauvre fille n'était pas théologienne et ne devait pas saisir toutes les nuances du texte que le Père Cléach lisait à haute voix.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

furent catholiques, mais sans les cérémonies traditionnelles usitées aux funérailles des prêtres. Le corps du défunt fut inhumé non loin de sa mère. Sur la tombe, on dressa une croix de bois, dont les croisillons portaient gravée la devise : *Spes mea Deus*. Une couronne de lierre y fut attachée. Cette modeste croix de bois a été remplacée par une croix de fer qui ne porte aucune inscription.

Dans l'*Épilogue* du roman, nous retrouvons encore les fantômes et l'esprit des hauts-lieux. L'esprit de la colline, tel qu'il aurait animé Léopold, selon M. Barrès, est certainement « un esprit de perdition », s'il est l'esprit de la prairie non épuré par l'esprit de la chapelle ou de l'Église catholique. L'enthousiasme religieux, qui n'accepte pas la règle de l'autorité, « demeure une fantaisie individuelle. » La triste histoire des Baillard le prouve une fois de plus, et M. Barrès a voulu, en l'écrivant, « montrer à quels errements peut entraîner la puissance du sentiment religieux, quand il se soustrait à la hiérarchie, à la discipline et à l'Église[1]. » Nous l'en croyons volontiers. Cependant si cette conclusion se dégage de l'ensemble du livre, si elle est affirmée dans l'*Épilogue*, elle a pu ne pas apparaître à beaucoup de lecteurs après la lecture des premiers chapitres du livre, dans la *Revue hebdomadaire*. M. Barrès, dont les sympathies vont certainement aux Baillard et qui exalte parfois ses héros au delà de leurs mérites, est sévère et dur pour cette « hiérarchie » qu'il veut recommander et dont il se propose de montrer la nécessité. Il la poursuit de ses traits mordants dans la personne du bon et doux Mgr Menjaud, aimé par tous pour la délicatesse de son cœur et son indulgence peut-être excessive, et dans celle des oblats, les soldats du pape; il fait jouer un rôle ridicule au Père Magloire. L'histoire véritable des Baillard justifie mieux la thèse de l'auteur de *la Colline inspirée* que ce roman lui-même.

Pour l'écrire, M. Barrès s'est servi de la tradition orale qu'il a longuement interrogée[2], autant que de la documen-

1. Interwiev publiée dans l'*Éclair*.

2. Elle n'est donc pas encore « comme une mare d'indifférence qui s'est épaissie sur la mémoire des Baillard », p. 21. Si M. Barrès était allé à Favières, il aurait recueilli des souvenirs encore vivants. Les jeunes générations ont pu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tation écrite dont il n'a pas suivi tous les filons. Dans l'usage de ses sources et la disposition des matériaux qu'il en a extraits, il n'a pas suivi assez rigoureusement l'ordre chronologique des faits et il a commis des erreurs de date. Ce fut peut-être parfois volontairement, pour grouper des événements d'époques différentes et en former des tableaux d'ensemble plus saisissants. Ce qui est plus grave dans un roman historique, la couleur locale n'est pas toujours conservée[1]. L'œuvre de M. Barrès tient à la fois de la vérité et de la légende, de la réalité et de la fantaisie. Les pages précédentes apprendront dans quelle mesure ces deux éléments s'y mêlent. Mais est-ce une tranche de la vie lorraine? L'aventure des Baillard vient-elle « tout naturellement se placer dans la série de la geste lorraine » (p. 22)? Je ne crois pas, pour mon compte, que les Baillard incarnaient l'âme lorraine et représentaient notre race, ni qu'ils s'étaient donné « pour tâche de relever la vieille Lorraine mystique et de ranimer les flammes qui brûlent sur ses sommets » (p. 19). Ils ne voulaient que relever des maisons religieuses détruites par la Révolution, et ils opérèrent en Alsace aussi bien qu'en Lorraine. C'est quand

oublier le nom des frères Baillard; les générations précédentes les ont connus. Mon enfance a été bercée par leur histoire, et tous mes contemporains la connaissaient; heureux avantage que quelques années d'avance me donnent sur M. Barrès. Si cet écrivain a si longuement interrogé sans être renseigné, c'est qu'il s'adressait à des personnes peu au courant. Quant à l'Église, elle n'a fait le silence sur les Baillard que pour ne pas renouveler leur scandale. Le biographe de Mgr Delalle, L. Alazard, *Notice biographique de Mgr Delalle, évêque de Rodez*, Rodez, 1872, ne les nomme même pas. Il écrit pour Rodez, il est vrai, et il a pris peu de renseignements à Nancy. L'abbé Blanc, *Vie de Mgr Alexis-Basile Menjaud*, Nancy, Paris, 1862, c. VI, p. 159-161, en dit à peine quelques mots. L'abbé Guillaume se borne presque à citer quelques morceaux de deux circulaires de Mgr Menjaud. *Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy*, Nancy, 1867, t. V, p. 458-468. L'abbé E. Martin, je l'ai déjà dit, a rompu ce silence. Quant à M. Pierrefitte, curé de Portieux, sa réserve a été mal comprise par M. Barrès, p. 20-21. Elle s'explique suffisamment par le non-recul du temps, et elle ne cache ni blâme de l'autorité ni surtout la crainte de la magie noire, si étrangère à son esprit positif et rationaliste, au bon sens du mot.

1. Le croirait-on? Le vaillant défenseur des églises de France ne sait pas ce qu'est une cathédrale, l'église où un évêque a sa *cathedra*, son trône. Il appelle « cathédrale » la basilique de Saint-Nicolas-de-Port, élevée en l'honneur du patron de la Lorraine (p. 57) et l'église paroissiale de Saint-Jacques de Lunéville (p. 250).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur entreprise a échoué piteusement qu'ils vont alimenter leur « mystique » aux rêveries d'un illuminé normand. L'« âme lorraine » est plus positive et moins enthousiaste. M. Barrès a évoqué sans doute des individus ayant vécu en Lorraine, qui ont certainement quelques traits de la race, mais il a interprété, sous l'influence de la colline sainte, leur caractère de thaumaturges, en définissant et en précisant à sa façon les données de la réalité. Il a exalté ses héros au-dessus de leurs visées et il les a rendus parfois grotesques en les rapetissant à la taille de vulgaires paysans en soutane[1]. L'amour du contraste l'a poussé trop loin dans les deux sens. Bref, il a fait, au jugement de critiques d'art et de poésie, un roman historique qui est un chef-d'œuvre ; il n'a pas écrit l'histoire authentique des Baillard, qui reste à faire.

E. Mangenot.

1. Il ridiculise surtout Quirin (p. 30, par exemple), parce qu'il est moins mystique que ses deux aînés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETIN CRITIQUE

Ambroise Ledru. — *Les premiers temps de l'Église du Mans. Légende et histoire. Les origines.* — Le Mans, Impr. Benderitter, 11-15, rue Saint-Jacques, 1913. In-12 de XVII-272 pages. Prix : 3 fr. 50.

Après les travaux de Julien Havet et de Mgr Duchesne, il semble qu'il n'y avait plus rien à dire sur les origines de l'Église du Mans. Et cependant M. le chanoine Ambroise Ledru a trouvé le moyen de renouveler le sujet. Si ses conclusions ne diffèrent pas de celles qu'ont apportées ses éminents prédécesseurs, sa discussion a, du moins, avec le mérite de l'ampleur, celui de l'originalité. M. Ledru avait affaire à l'école dite traditionnelle, représentée dans l'espèce par le chanoine Busson, son ami. Désormais, cette école ne pourra se plaindre qu'on ait méconnu ou négligé ses raisons. M. Ledru s'est donné la peine de les exposer et de les réfuter. Pièces en mains, il démontre que l'Église du Mans ne peut se prévaloir d'une origine apostolique.

Les documents de cette histoire s'échelonnent du VII^e^ au IX^e^ siècle. Ce sont : « les *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, le plus important de tous ; quelques *Vies de saints* publiées en grande partie dans les *Acta sanctorum*, y compris la *Vie de saint Julien* par Letald, et enfin les *Gesta Aldrici*, auxquels on peut rattacher un récit de la translation de saint Livoire à Paderborn en 836 » (p. 25).

Les *Actus* se divisent en deux parties, dont la première s'étend des origines de l'Église du Mans à saint Aldric (832-857) inclusivement. « Composé sur le modèle du *Liber pontificalis* romain, le livre des *Actus* en reproduit les formules et la distribution ; mais il s'en distingue en ce qu'il intercale, à la suite ou dans le corps de ses notices, une cinquantaine de pièces d'archives, de 513 à 833, dont la moitié environ sont authentiques, en particulier le testament de saint Bertrand de 616 » (p. 27). Julien Havet estime qu'il est l'œuvre de David, chorévêque d'Aldric. C'est une opinion assez vraisemblable, que combat d'ailleurs Mgr Duchesne. De David ou d'un autre, le livre des *Actus* fut composé entre 830 et 856. « Il serait chimérique de vouloir préciser davantage. »

Puis viennent les *Vies* de saints : « Vies de *saint Julien*, attribuée au Romain Sergius (que j'appellerai le faux *Sergius*) ; de *saint Turibe*, par un prétendu contemporain nommé Charus,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fils de Sévère ; de *saint Pavace*, par un soi-disant diacre Deodatus qui aurait écrit sur l'ordre de saint Liboire (IVe siècle) ; de *saint Principe* ; de *saint Domnole*, par un auteur qui se donne comme écrivant sur l'ordre de l'évêque Hadoind (627-650), et dont le récit est d'accord avec celui des *Actus* et en désaccord avec celui de Grégoire de Tours ; de *saint Bertrand*, etc. » (p. 50).

Les *Gesta Aldrici* sont « une compilation dont le principal élément est une histoire des premières années de l'épiscopat d'Aldric au Mans, de 832 à 840, ou à 845 environ. Selon Julien Havet, c'est une autobiographie ; suivant M. Buisson, qui paraît avoir raison ici, c'est l'œuvre des disciples d'Aldric. » Cette partie mérite créance : « elle contient, au jugement de J. Havet, dix-neuf chartes authentiques, deux de l'évêque Domnole (572-581), qui se retrouvent avec des variantes dans les *Actus* ; quatorze de l'empereur Louis le Pieux (de 832 à 840), et trois de l'évêque Aldric (837 et 838) » (p. 51-52).

C'est avec ces documents, auxquels il « faut joindre les souscriptions des conciles provinciaux de l'ouest de la Gaule et surtout les écrits de Grégoire de Tours, » que M. Ledru a entrepris de résoudre la question des origines de l'Église du Mans.

Disons d'abord qu'on nous présente saint Julien comme le fondateur de cette Église. Et là-dessus, tout le monde serait aisément d'accord. Mais la question de date divise les esprits.

C'est en 616 seulement qu'apparaît pour la première fois dans un document officiel (testament de Bertrand) le nom de saint Julien, et il n'y figure pas en très bon rang parmi les évêques du Mans. Grégoire de Tours ignore son nom, preuve qu'il n'avait aucune célébrité vers la fin du VIe siècle. M. Busson croit pourtant retrouver dans la *Vie de saint Julien* du faux Sergius et d'autres *Vies* de saints manceaux des traces historiques qui remonteraient jusqu'au Ve siècle. Le *cursus* qui caractérise certains passages de ces ouvrages en serait la preuve authentique. M. Ledru fait voir (p. 45-49) que l'argument tiré du *cursus* n'offre ici aucune garantie et ne saurait convaincre personne.

Le testament de Bertrand (616) nous apprend qu'il y avait alors une « basilique de saint Julien évêque. » D'après une tradition étayée par certains indices matériels, « cette basilique se trouvait à l'endroit actuel de l'église du Pré, rive droite de la Sarthe » (p. 57). Malheureusement, les fouilles entreprises en ce lieu au XIXe siècle furent si mal conduites (p. 58-69) qu'on n'en peut rien tirer qui nous aide à préciser la date de l'édifice.

A quelle époque peut donc bien remonter l'épiscopat de saint Julien? Le rédacteur des *Actus* et le faux Sergius ne sont pas embarrassés pour le dire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

D'après les *Gesta domni Juliani* des *Actus*, « saint Julien, premier évêque du Mans, — qui vivait du temps de Domitien, Nerva et Trajan, — était un noble romain instruit dans les lettres sacrées dès son enfance. Du nombre des soixante-dix disciples des apôtres, il fut ordonné évêque par le pape saint Clément, successeur de l'apôtre Pierre, et envoyé dans les Gaules, en compagnie du prêtre Turibe et du diacre Pavace, en même temps que saint Denis à Paris » (p. 96).

Arrivé au Mans, dont les portes étaient fermées, il plante en terre le bâton qu'il avait reçu de saint Clément au jour de sa consécration, et une fontaine d'eau vive, nommée Centonomius, jaillit aussitôt du sol. Les témoins du miracle interrogent Julien sur son origine et le but de son voyage. Il leur répond en récitant son *Credo*, qui est un abrégé du texte aujourd'hui reçu. Les portes de la ville s'ouvrent devant lui. La multitude accourt et se convertit en masse. Julien baptise les nouveaux fidèles *in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti*. Défensor, le *princeps civitatis*, se laisse entraîner par le mouvement général. Julien le marque du signe de la croix et tous deux s'embrassent. Après une instruction sommaire, Défensor, sa femme Goda et tous les gens attachés à leur maison reçoivent le baptême.

« A ces nouveaux convertis, il faut une église. Défensor cède alors la maison où il avait l'habitude de siéger avec ses conseillers. Julien y érige un autel qu'il dédie à la Vierge et à saint Pierre. Le jour de la consécration du nouveau temple, ledit Défensor et ses officiers offrent de l'or, de l'argent, des vêtements et de nombreux troupeaux. Bien plus, emporté par un saint zèle, le *princeps civitatis* s'adresse au peuple pour lui signifier qu'il doit obéir en tout à Julien. S'il se trouve des récalcitrants, ils subiront le supplice du chevalet (*tormenta eculei*). Et tous viennent docilement écouter l'évêque, sont instruits et baptisés » (p. 98).

Les dons affluent à la nouvelle église : villas, champs, forêts, etc.

Après sept ans de travaux apostoliques, Julien va consulter le pontife romain, *apostolicum romanum*, sur des questions matrimoniales diocésaines. « Défensor et tous les nobles du pays l'accompagnent. La caravane est admirablement reçue et on revient chargé de reliques que saint Julien dépose dans son église » (p. 99).

Les dons continuent d'affluer. « Les satrapes, les grands, les nobles, tous se dépouillent à l'envi les uns des autres. Beaucoup vendent leurs biens, en apportent le prix à l'évêque et vivent en commun. »

Entre temps, « Julien fonde au Mans, au delà de la Sarthe, l'église des Saints-Apôtres (plus tard Saint-Victeur), la confie au prêtre Zacharie, bâtit auprès de la cathédrale une maison

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour héberger, aux fêtes de la Purification, de saint Pierre et de l'Assomption, tous les clercs et les pauvres de la ville, et établit quatre-vingt-onze églises rurales, sous la conduite d'autant de prêtres. Il fait vingt ordinations, ordonne cent soixante-seize prêtres, vingt-deux diacres et autant de sous-diacres, des acolytes, des exorcistes, des lecteurs et des portiers » (p. 100).

Après un épiscopat de quarante-sept ans, trois mois, dix jours, il meurt « le 5 des calendes de février (28 janvier) et il est enterré au delà de la Sarthe dans l'église que ses disciples lui avaient préparée » (p. 101).

Le faux Sergius ajoute quelques détails à cette biographie. Nous apprenons par lui que l'évêque du Mans « laissait différents ouvrages théologiques et même des lettres où il affirmait qu'il était âgé de douze ans à la Passion du Sauveur, quand le soleil s'obscurcit et que la lune ne donna plus de lumière ». M. Ledru regrette vivement « que l'auteur ne nous ait pas transmis ces précieuses lettres » (p. 104).

Manifestement, tout cela ou à peu près est pure fantaisie d'écrivains du IXe siècle. M. Ledru en recherche les sources (p. 110 et suiv.). Les Actes des apôtres, le *Liber pontificalis* y entrent pour une bonne part. Nous n'avons pas raconté tel ou tel miracle calqué sur les *Miracles de saint Fursy*, qui sont du VIIIe siècle.

Le *princeps civitatis* pourrait bien être le personnage institué en 367 par l'empereur Valentinien, sous le nom de *defensor civitatis* ou de *patronus plebis* (p. 135). Qu'il ait pu menacer de la torture, *tormenta eculei*, les païens récalcitrants, cela nous ramène aux lois des empereurs romains de la fin du IVe siècle ou du commencement du Ve.

Et que dire des faits rattachés aux fêtes de la Purification qui sont, pour la Gaule, d'origine carolingienne ?

Il n'y a donc pas à faire fond sur des récits dont les anachronismes s'étendent du Ier au VIIIe sècle. M. Ledru essaie pourtant de retrouver dans ce fatras quelques indices historiques. L'enceinte de la ville du Mans dont il est question dans les *Gesta Juliani* suppose le IIIe ou le IVe siècle. Les paroisses rurales (à supposer que Julien en ait établi) ne sauraient être antérieures au IVe siècle. Les Manceaux avaient-ils conservé le souvenir d'un *defensor civitatis* qui se serait converti à la foi chrétienne sous le pontificat de Julien? Cela n'est pas invraisemblable. Et « il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il eût consacré une des salles de sa maison aux cérémonies du culte, à l'exemple de ce sénateur de Tours, qui offrit son palais à l'évêque Lidorius pour un semblable usage » (p. 140). Les *Actus* parlent aussi de la destruction d'un temple de Jupiter à Artin. Cela « cadre absolument

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec les mœurs d'une époque où Firmicus Maternus pouvait dire à Constance : Renversez les temples et à leur place élevez des trophées de la victoire » (p. 144). Tout compte établi et pour ne pas faire table rase des documents du IX^{e} siècle ou des traditions qu'ils peuvent contenir, M. Ledru estime qu'il faut « placer le pontificat de Julien à la fin du IV^{e} siècle au plus tôt, à l'époque de Litorius, deuxième évêque de Tours, et de Défensor, premier évêque d'Angers. »

Cette conclusion est acceptable ; elle n'a que le tort de vouloir être un peu trop précise. Les prémisses d'où on la veut faire découler n'offrent pas assez de garantie.

Il est vrai que M. Ledru nous y conduit par une autre voie, par l'étude des documents qui concernent l'évangélisation générale de la Gaule. Les textes de Sulpice-Sévère, de Grégoire de Tours, du concile de Tours de 567 sont inconciliables avec l'idée d'une évangélisation du Mans antérieure au IV^{e} siècle. Le témoignage de Grégoire de Tours, bien que purement négatif, est à retenir. Grégoire ne connaît pas Julien. « Non seulement il tait son nom dans le *De gloria confessorum*, mais il n'en parle dans aucun de ses ouvrages, pas même dans la liste des évêques soi-disant envoyés en Gaule sous Dèce, où figurent Gatien de Tours, Trophime d'Arles, Paul de Narbonne, Saturnin de Toulouse, Denis de Paris, Austremoine d'Auvergne, Martial de Limoges » (p. 75). Sans doute, cette prétendue mission, sous Dèce, où Trophime d'Arles voisine avec Gatien de Tours, est apocryphe. Mais du moins Grégoire, qui cherche à fixer les noms des fondateurs des Églises des Gaules et la date de leur mission, n'aurait pas manqué d'y joindre le nom de Julien, pour la période antérieure au IV^{e} siècle, si la tradition mancelle le lui avait fourni. Les évêques réunis à Tours en 567, et parmi lesquels figure l'évêque du Mans, Domnole, ne croient pas davantage à l'évangélisation des Cénomans aux premiers siècles de notre ère. « Lorsque, disent-ils, à la naissance de la religion catholique, les premiers éléments de la foi vénérable eurent commencé à se répandre sur le territoire de la Gaule, lorsque les mystères ineffables de la divine Trinité n'étaient encore parvenus qu'à un petit nombre, le Seigneur, voulant obtenir ici (dans l'ouest) non moins que ce qu'il avait obtenu dans l'univers, par la prédication des apôtres, a daigné dans sa miséricorde diriger (vers nous), pour illuminer notre patrie, le bienheureux Martin, né d'une race étrangère. Bien qu'il ne fût pas du temps des apôtres, il n'en possédait pas moins la grâce apostolique. » Évidemment les signataires de ce texte, et donc saint Domnole, ne connaissaient pas d'évangélisation du Mans antérieure à la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fin du IVe siècle. Et cela confirmerait l'opinion de M. Ledru sur la date approximative de l'apostolat de saint Julien.

Au cours de son étude. M. Ledru insiste beaucoup sur l'oubli dans lequel est tombé le fondateur de l'Église du Mans, et il semble s'en étonner un peu. C'est pourtant le sort commun des évêques qui n'avaient pas eu les honneurs du martyre. Jusqu'au commencement du ve siècle, on ne voit pas que les simples confesseurs aient été, en Gaule, l'objet d'un culte public. Saint Martin lui-même, dont Sulpice-Sévère à révélé au monde la vertu et les miracles, n'a pas été honoré à Tours avant 430-440. Les saints évêques du ve siècle furent plus heureux que leurs prédécesseurs. A peine morts, ils obtinrent les honneurs du culte et s'imposèrent au respect et à l'admiration de la postérité. C'est ainsi que saint Victeur(453-490) passe au premier rang parmi les évêques manceaux. Pareille anomalie — et l'anomalie n'est qu'apparente — se rencontre à Tours et à Rouen, pour ne citer que deux exemples faciles à vérifier. Saint Gatien et saint Mellon furent oubliés (ou à peu près) par les Églises qu'ils avaient fondées, Lorsqu'on les admit sur les autels, il y avait beau temps que leurs successeurs, saint Martin et saint Perpétuus, saint Victrice et saint Ouen, étaient en possession du cœur de leurs diocésains.

En somme, les choses se passèrent au Mans comme ailleurs. Le fondateur de cette Église, longtemps négligé, finit par obtenir les honneurs du culte. Du temps de l'évêque Bertrand (616), il y avait une « basilique de saint Julien ». Saint Aldric plaça de ses reliques dans un des autels de sa cathédrale. Cette cérémonie fut suivie d'une autre plus imposante encore. A la suite des désastres dont la ville du Mans et plus particulièrement les églises suburbaines furent victimes en 840 et 841, Aldric fit transporter dans sa cathédrale les corps saints qui étaient exposés à la profanation, notamment le corps de saint Julien.

M. Ledru suit à travers les âges le culte rendu au fondateur de l'Église du Mans. Il consacre deux chapitres à saint Pavace, saint Liboire et saint Victeur. D'un bout à l'autre de son livre se révèlent une érudition très avertie et un sens critique fort développé[1]. E. VACANDARD.

1. Page 133, il se demande si *Centonomius* ne serait pas un nom d'origine celtique ; on ne le trouve pas dans l' *Altceltischer Sprachschatz* de Holder. Page 34, ligne 8, on lit *Dioclétien* au lieu de *Domitien* ; c'est évidemment une coquille. Page 201, l'auteur note la version légendaire du martyrologe d'Usuard, édité à Florence en 1486, sur les origines de saint Julien. Un ms. contemporain d'Usuard et qui passe même pour être de sa main (Bibliothèque nationale, lat. 13745, fol. 12 v°), porte seulement *Cenomannis sci Iuliani epc civitatis ipsius primi.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pierre RAMBAUD. — *L'Assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V. Tome premier* : I. *L'assistance au moyen âge.* II. *La Dominicale.* III. *La lutte contre la mendicité et le vagabondage.* — Paris, Champion, 1912, in-8° de 663 pages.

Le plan adopté pour cet ouvrage fait bien ressortir les deux grandes phases entre lesquelles se partage l'histoire des établissements charitables dans notre pays et qui se sont succédé à Poitiers comme dans la plupart des villes de France : c'est d'abord la période du moyen âge, marquée par l'épanouissement d'un grand nombre de maisons hospitalières, généralement de peu d'importance chacune, mais qui, par leur large multiplication, mettent à la portée des pauvres de chaque quartier de précieuses ressources ; puis, quand ces modestes institutions, usées par le temps, ont subi le sort de toutes les choses humaines, quand leurs bâtiments sont tombés en ruines et que le relâchement moral a amené leur décadence, c'est, à partir du XVI[e] siècle, l'inauguration du système moderne, la tendance à la centralisation administrative, qui se manifeste par la création des bureaux des pauvres, par la fondation des hôpitaux généraux, par l'organisation de la charité officielle, en attendant qu'au XIX[e] siècle naisse un nouveau courant de charité qui rende à l'initiative individuelle sa fécondité et fasse sortir du sol chrétien une admirable floraison d'institutions charitables s'adaptant merveilleusement au soulagement de toutes les misères.

C'est cette seconde période qui occupe la plus large place dans le livre de M. Rambaud : l'auteur, qui est depuis longtemps familiarisé avec l'étude des œuvres d'assistance, notamment par l'ouvrage important qu'il a publié sur la *Pharmacie en Poitou* et par les intéressantes « revues des travaux historiques » qu'il fait paraître périodiquement dans la *France médicale*, a utilisé avec beaucoup de soin les documents conservés dans les archives municipales ou hospitalières de Poitiers et dans les archives de la Vienne. Il décrit en grand détail la naissance et le fonctionnement de la *Dominicale* ou bureau des pauvres que fondèrent, vers 1535, les efforts combinés de la mairie, du clergé et des paroisses, et qui avait pour but de lutter, à l'aide des ressources fournies par une taxe des pauvres, contre le fléau de la mendicité, si terrible à cette époque. Il consacre ensuite de longs développements à l'histoire de l'hôpital général destiné au « renfermement » des pauvres valides, à l'exemple de ce qui se pratiquait dans la plupart des grandes villes du royaume.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Enfin l'exposé des mesures prises à l'époque révolutionnaire montre que, pour les questions d'assistance, sous des noms quelquefois nouveaux, on « se contente de continuer les traditions du passé » : l'hôpital général devient l'hospice national, mais son organisation intérieure reste la même, les ateliers de charité ressemblent à ceux que la Dominicale avait organisés dès le XVIe siècle, les « décrets des 30 mai, 6 et 13 juin 1790, ceux des 19 et 22 juillet 1791, des 24 et 27 vendémiaire an II, qui défendent de donner l'aumône et de distribuer du pain aux mendiants, sous peine d'amende, ne sont que la reproduction des ordonnances prises dans le passé. » La Révolution n'invente qu'une chose nouvelle, c'est la nationalisation des biens des hôpitaux, mais cette imprudente innovation provoque une crise si terrible que, « sans le dévouement des anciens administrateurs, l'hospice national eût connu bien des risques de sombrer dans la tourmente » et il faut que la loi du 16 vendémiaire an V se hâte de rétablir, là où il en est encore temps, les biens patrimoniaux des établissements de charité.

Si intéressante que soit cette étude approfondie sur l'assistance à Poitiers depuis le XVIe siècle, la première partie ne l'est pas moins avec le tableau d'ensemble qu'elle nous présente des institutions charitables du moyen âge. Cette revue des aumôneries (c'est le terme usité dans la région pour désigner les maisons hospitalières) attachées à chacun des établissements religieux de Poitiers montre bien à quel point l'idée de charité était inséparable de la conception de toute fondation pieuse et comment les maisons de religion faisaient rayonner la bienfaisance autour d'elles.

Les différents chapitres de Poitiers possédaient chacun une aumônerie, sans compter celles de la Madeleine, de Saint-Mathurin et de Saint-Jacques de la Vergne qui étaient à leur nomination. D'autres aumôneries étaient annexées aux abbayes de Saint-Cyprien, de Saint-Nicolas de Montierneuf et de Saint-Hilaire, ayant pour mission soit la réception des pauvres et des passants, soit la distribution d'aumônes abondantes aux malheureux.

Malheureusement l'organisation intérieure de ces petites maisons hospitalières nous est mal connue ; comme tant d'autres institutions des temps passés, elles ont peu fait parler d'elles tant que leur fonctionnement a été régulier et normal et c'est surtout pour nous apprendre leur ruine ou leur décadence que les textes prononcent leur nom. Cependant une enquête du commencement du XVIIe siècle fournit quelques détails intéressants sur l'aumônerie Saint-Antoine, dépendant du chapitre Saint-Hilaire et destinée à « recepvoir et loger les pèlerins allans et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

venans à Saint-Jacques en Gallicie ». — « Ils sont très bien logez, receuz et couchez pour y séjourner une nuyct..., et s'ilz n'ont de quoy, ledict aulmosnyer leur baille du pain, non seullement aux pellerins mais aussy aux aultres pauvres nécessiteux et circumvoisins. »

A ces aumôneries religieuses s'adjoignent celles de l'Échevinage, celles de Sainte-Marthe et Sainte-Néomaie et enfin Saint-Lazare ou la léproserie, maison importante dotée d'une chapelle et d'un cimetière, où sont recueillis les ladres de la ville et sur laquelle nous possédons d'assez nombreux renseignements. La plus curieuse des aumôneries laïques est sans contredit celle de Sainte-Marthe, fondée au commencement du XIIIe siècle par Durand de La Charité, qui voulut que la propriété et la direction de la maison restassent, de père en fils, entre les mains de l'aîné de sa famille. En 1468, cette aumônerie héréditaire appartenait à Guillemette Giraud, veuve de Thévenin Bourret, qui, par son testament, lui légua divers biens et en transmit le gouvernement à son petit-fils Yves Charlet. La famille Charlet vint s'établir à Paris, où ses membres occupèrent des offices du Parlement et où l'un deux devait, au commencement du XVIIe siècle, posséder la survivance de l'importante charge municipale de procureur du roi de la ville que son beau-père, Pierre Perrot, exerça de 1579 à 1627. Vivant ainsi loin de Poitiers, les Charlet ne pouvaient exercer une surveillance bien efficace sur le bon fonctionnement de l'aumônerie Sainte-Marthe et, au milieu des troubles suscités par les guerres de religion, l'exercice de l'hospitalité y fut abandonné. L'aîné de la famille n'oubliait pas cependant la mission de charité que lui avaient transmise ses pères, comme le montrent les termes du testament d'Étienne Charlet [1], sieur des Garennes en Bourbonnais et d'Esbly et de Tourvoye en Brie, président ès enquêtes du Parlement (3 décembre 1589) : « Quant est de l'aumonnerye laye et non intitulée [2] de Saincte Marthe en la ville de Poictiers, ledict sieur president veult et ordonne que celluy des siens qui se trouvera l'aisné de sa maison en ayt l'administration suivant la loy de leur famille qui a esté toujours observée en icelle puys deux cens ans en ça, et ce à la charge d'entretenir les

1. Archives nationales, Y 133, fol. 137 v°. Ce testament est signalé, dans son *Parlement de Bretagne* (p. 221), par M. Frédéric Saulnier qui en cite un passage.

2. L'expression « non intitulé » désigne un établissement qui ne constitue pas un bénéfice ecclésiastique, ou, en d'autres termes, dont les revenus ne sont pas affectés à l'entretien d'un prêtre qui en soit le titulaire. (Voir Du Cange, aux mots *Intitulare* et *titulus*.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux lictz qui y estoient d'ancienneté pour loger et héberger les pauvres dans la chambre basse, comme ilz avoient accoustumé devant les troubles et comme les père, ayeul et bisayeul dudict sieur president ont de tout temps accoustumé garder la charité et hospitallité envers les pauvres, et aussy à la charge expresse d'entretenir les bastimens du consierge et des pauvres, ensemble de la grande et petite chapelle en laquelle sont ensepulturez Me Yves Charlet et damoiselle Catherine Boileve, ses ayeul et ayeulle, comme feu son père et luy ont faict de leur temps. Et pour ce que ceulx qui ont eu charge du revenu du dict sieur président de par de là pourroient avoir esté négligens à entretenir ladicte hospitallité, il donne et lègue la somme de vingt escus sol pour une fois pour estre employez à l'accommodement de ladicte chambre et lictz de ladicte aulmosnerye. » On voit par le livre de M. Rambaud que, malgré les recommandations du testateur, son fils, François Charlet, se décida à renoncer aux droits que sa famille possédait depuis tant d'années sur l'aumônerie Sainte-Marthe et en fit don, le 14 mai 1607, aux Jésuites de Poitiers.

On ne saurait trop rendre hommage à l'étendue et à l'intérêt des recherches de M. Rambaud, mais on doit regretter qu'un peu de confusion règne parfois dans l'exposition et la mise en œuvre de leurs résultats. Il convient aussi de signaler certaines négligences de détails dans la lecture des textes, l'indication des dates et la transcription des noms propres. La plupart des inexactitudes qui se faisaient remarquer dans la reproduction de deux textes latins (p. 16 et 17) ont été corrigées à l'erratum, mais il en subsiste encore quelques-unes et l'on doit lire *se* au lieu de *si*, *parvorum* au lieu de *porvorum*, *elemosinarias* et non *elemosinas*, *preceptorie* et non *preceptarie*, *gratiis expectativis* pour *gratus expectativus*. L'acte de Calixte II donné avec la date de 1619 est apparemment de 1119 (p. 112) et c'est sans doute à 1360 que se rapportent des lettres de Charles, régent du royaume, indiquées sous la date de l'an 1300 (p. 129). Les Charlet étaient seigneurs d'Esbly et non d'Ably (p. 184). Mais il n'y a pas lieu d'insister sur des incorrections qui sont sans doute de simples fautes d'impression et qui n'enlèvent rien à l'importance de la contribution apportée par cet ouvrage à l'histoire des institutions charitables.

Léon Le Grand.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Paul Beuzart. — *Les hérésies pendant le moyen âge et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II (1598), dans la région de Douai, d'Arras et au pays de l'Alleu.* — Paris, Champion, 1912, in-8° de xi - 576 pages; 1 carte hors texte.

Le gros livre de M. le pasteur Beuzart laisse le lecteur sous une impression assez ambiguë : on ne sait s'il faut lui décerner l'éloge ou le blâme ou l'un plus que l'autre. Sans aucun doute, peu de travaux révèlent plus de patient labeur et l'on ne saurait trop louer la conscience avec laquelle l'auteur a recherché, épuisé toutes les sources du sujet; en France du moins, il reste peu à glaner et, par suite, tous ceux qui désormais s'intéresseront à l'histoire des luttes religieuses en Flandre et en Artois trouveront dans ce livre nombre de documents et de références d'un prix inestimable.

Il paraît d'autant plus regrettable que les précieux résultats d'un tel travail n'aient pas été mieux mis en œuvre, faute, chez son auteur, d'un sens historique plus sûr. Que M. le pasteur Beuzart, comme il le déclare à la page 451, n'ait « pas voulu styliser l'histoire, ni la plier suivant des idées préconçues », ni « cherché à faire entrer les faits dans un cadre préparé d'avance », il n'est pas permis d'en douter, tant est grand l'accent de sincérité qui se montre dans son œuvre, mais que ces loyales intentions aient porté leur fruit et que des passions étrangères à l'histoire n'en aient pas arrêté les effets, c'est ce que l'on peut se demander.

Une idée domine ce livre et en fait l'unité : en face de l'Église romaine, on peut voir apparaître, dès le xi[e] siècle, des sectes qui défendent contre l'oppression des consciences la liberté de pensée et le progrès intellectuel; Gundulfiens, Vaudois, Turlupins, autant d'ancêtres de la Réforme, autant de victimes de l'intolérance catholique. Vient enfin, à l'aurore du xvi[e] siècle, l'heure si longtemps attendue de la délivrance : dans toute l'Europe chrétienne, les esprits, longtemps bridés par une dure discipline, se révoltent contre la longue tyrannie de Rome; l'Artois, la Flandre, où les doctrines vaudoises avaient eu au xv[e] siècle tant d'adeptes, suivent ce grand mouvement d'émancipation intellectuelle; mais la monarchie espagnole, appuyée sur l'Église et les classes privilégiées, intervient brutalement pour défendre l'ancienne religion menacée et, dans ces deux provinces, elle étouffe dans le sang la tentative de réforme. Ainsi, d'après M. le pasteur Beuzart, la violence seule eut raison d'un courant d'idées et de sentiments hostiles à la contrainte de l'Église

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

romaine et que l'on peut suivre dans les pays wallons dès le haut moyen âge.

Il n'échappera, croyons-nous, à aucun historien que c'est là une vue bien contestable. Faut-il regretter tout d'abord que l'hérésie vaudoise ait été extirpée dans les provinces du Nord? M. le pasteur Beuzart s'efforce de la réhabiliter, mais il ne prouve pas de façon décisive que toutes les accusations d'immoralité portées contre elle furent de pures calomnies : en faisant grande la part de l'imagination ou de la médisance chez ceux des contemporains qui en parlent, il n'en apparaît pas moins que le fond des doctrines vaudoises, telles qu'elles se répandirent en Artois au xv^e^ siècle, était assez trouble. Mais il semblera plus hardi encore d'établir une filiation directe entre le vaudésisme et le protestantisme ; si l'un et l'autre ont des points de ressemblance, ceux-ci ne suffisent pas pour qu'on en puisse inférer une relation de cause à effet : je ne vois dans aucun document la moindre preuve que les théories vaudoises aient laissé en Artois des traces assez fortes pour que la propagande des premiers réformateurs s'en soit trouvée facilitée.

Enfin, tout esprit impartial jugera que, si le protestantisme a pu être extirpé aussi complètement et aussi vite qu'il l'a été en Artois et en Flandre wallonne, c'est qu'en fait il n'y avait pas poussé de bien profondes racines. Si on les interprète de sang-froid, tous les textes témoignent que, dans les deux provinces, il y eut seulement un véritable mouvement de réforme dans la petite région du pays de l'Alleu, toute proche des Flandres et qui garda toujours un caractère très particulier. Dans le reste de la contrée, il y eut certes quelques prêches, quelques bris d'images ; dans les villes, des bourgeois, des artisans purent se laisser gagner aux idées nouvelles, mais ces conversions furent purement individuelles, et quand ces premiers adeptes, frappés d'exil, eurent quitté le pays, il y resta peut-être quelques fidèles dissimulés, mais ce serait un abus de terme de parler désormais de communautés. Sur ces chétives « églises du secret », sur leur organisation précaire, M. le pasteur Beuzart donne des renseignements du plus grand intérêt.

Pour quelles raisons la Réforme, florissante dans les pays flamingants, échoua-t-elle dans la région d'Arras et de Douai? Il semble qu'il faille d'abord l'attribuer au fait que la population rurale, généralement rebelle aux nouveautés, prédominait en Wallonie : Armentières, Valenciennes et les autres villes manufacturières furent les seuls centres de la contrée où le protestantisme se développa ; à Arras, à Douai, à Saint-Omer, c'est dans la classe des artisans (et aussi parmi les hommes de loi)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'il trouva des recrues, mais dans ces villes de faible industrie, la masse de la bourgeoisie resta fidèle à la religion romaine et eut vite raison des dissidents. On peut encore remarquer que la Hollande, en relations constantes avec l'Allemagne et l'Angleterre, était beaucoup plus ouverte aux idées nouvelles que l'Artois, voisin vers le sud d'une des provinces les plus catholiques de France, la Picardie, dont il était d'ailleurs séparé, non seulement par des barrières de douane, mais aussi par une ancienne inimitié ; et si, des pays flamands qui entouraient au nord les pays wallons, les doctrines protestantes pouvaient librement pénétrer en Artois et dans les châtellenies de Lille, Douai et Orchies, elles se présentaient, il faut le dire, sous un aspect peu engageant : les excès des iconoclastes, que l'auteur cherche vainement à excuser, et surtout les violences des Gantois, dont il ne dit rien ou presque, contribuèrent plus que tout à discréditer la Réforme dans les provinces qui nous occupent. Enfin, si le catholicisme a montré plus de résistance dans cette région que partout ailleurs, la cause en est peut-être que l'œuvre de contre-réforme y commença très tôt et que les décrets du concile de Trente y trouvèrent un terrain très bien préparé, grâce au zèle intelligent de prélats remarquables comme Granvelle, Richardot, Mathieu Moullart, évêques d'Arras, Gérard d'Haméricourt, abbé de Saint-Bertin et premier évêque de Saint-Omer, Jean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast d'Arras, et tant d'autres encore.

La thèse générale de M. pasteur Beuzart, on le voit, n'est pas convaincante ; et si on examine son livre de près, il n'apparaîtra pas non plus exempt de toute critique : on regrettera d'abord que la composition en soit si touffue et que les digressions y abondent au point de rendre la lecture difficile ; défaut d'autant plus sensible qu'aucune table alphabétique ne vient aider le lecteur à se retrouver dans ce chaos ; l'ouvrage y perd beaucoup, car M. le pasteur Beuzart donne sur quantité de personnages peu connus mille renseignements nouveaux qu'il est impossible de rechercher dans un volume de 450 pages de texte et 100 de pièces justificatives imprimées en petits caractères. La bibliographie aussi est défectueuse : une simple liste alphabétique des ouvrages cités, aussi longue qu'inutile, ne supplée pas à l'examen critique des sources, imprimées ou manuscrites, du sujet.

Relever dans le détail tous les passages où l'auteur se laisse emporter par la passion serait fastidieux ; d'une façon générale, il a une tendance fâcheuse à discréditer les personnages hostiles à ses propres sympathies : Marguerite de Parme est exécutée en deux mots, à la page 195 ; le célèbre François Richardot,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

évêque d'Arras, dans la note 3 de la page 170, est présenté sous un jour assez odieux et, aux pages suivantes, légèrement tourné en ridicule. Ce n'est pas le ton qui convient à l'histoire, surtout quand elle s'applique au récit de luttes religieuses encore mal apaisées.

En outre, la science de l'auteur est parfois en défaut ; il n'est pas exact de dire, comme à la page 197, que « les documents originaux ne distinguent guère entre luthériens et calvinistes » : il est bien connu que les deux sectes ne tardèrent pas, aux Pays-Bas, à entrer en rivalité, et que les premiers, recrutés surtout dans la riche bourgeoisie d'Anvers et des Flandres, firent volontiers cause commune avec les catholiques, tandis que les autres, d'origine plus démocratique, furent à la tête de l'opposition contre l'Espagne. C'est également une erreur de croire (cf. p. 335-336 et 340) que les protestants des Pays-Bas, quand, en 1571 et au début de 1572, ils escomptaient l'appui de Charles IX, étaient par le fait même gallophiles. Quand un peu plus tard ils s'adressèrent au Palatin Jean-Casimir ou à Élisabeth, ils ne méritèrent pas davantage le nom de germanophiles ou d'anglophiles : en fait, il s'agissait là d'une solidarité purement confessionnelle et de caractère international. Enfin, pour l'exposé des troubles d'Arras, nous renverrons l'auteur au travail, récemment paru, de M. Guesnon[1], où ces événements sont présentés sous leur vrai jour.

Relevons pour terminer quelques minces erreurs de détail, faciles à rectifier : on chercherait en vain l'évêque de « Salubrye » dont il est parlé deux fois à la page 109 et aux pages 110, 114 et 117 ; il s'agit de Pasquier Maupayet, évêque *in partibus* de Salisbury et coadjuteur d'Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras. Pages 128 et 132, le chanoine « Jean Golatre ou Goulatre » est en réalité Jean de Goulate, chanoine d'Arras. Page 423, il est question d'un prêtre de Douai, Louis Souquenel, soupçonné « d'adhérer et tenir la partie de l'ennemy » et banni pour cette cause le 25 juin 1578 ; à bien lire le texte cité, il est certain que « l'ennemi » est ici, non pas le prince d'Orange, comme le croit l'auteur, mais bien don Juan d'Autriche, et que, par suite, ce prêtre, loin de s'être laissé gagner au protestantisme, était au contraire suspect de fidélité à l'Espagne.

Ch. HIRSCHAUER.

1. A. Gouesnon, *Nicolas Gosson, avocat d'Arras, décapité en 1578*, dans les *Mémoires de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. III p. 169-221 ; tirage à part : Arras, impr. Répassé, Cassel et Cie, 1911, 58 p. in-4°, 1 pl. hors texte).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Paul Pisani. — *L'Église de Paris et la Révolution :* t. i, 1789-1792 ; t. ii, 1792-1796; t. iii, 1796-1799; t. iv, 1799-1802. — Paris, A. Picard, 1908-1911, 4 vol. in-12 de 350, 424, 430, 461 pages. Chaque volume, 3 fr. 50.

Rendant compte du dernier tome de cet ouvrage, M. Aulard avait soin d'observer qu'il était « orné d'un *nihil obstat*, signé Alfred Baudrillart, V. G. Rect., et d'un *imprimatur* signé Leo Aldophus, Arch. Paris. » Il ajoutait : « Il y a là quelques détails, instructifs ou sans grande nouveauté. L'auteur a un air d'impartialité... A cette question : *les constitutionnels étaient-ils de mauvaise foi ?* il se refuse de faire une réponse affirmative... Le lecteur n'y comprend pas grand'chose, si ce n'est que les constitutionnels ne valent pas cher. » (*Révolution française* du 14 décembre 1911, p. 550.)

L'auteur de ces lignes ne cesse de distribuer ou de refuser aux historiens des brevets d' « impartialité »; son « état d'esprit critique » lui sert d'étalon : tout ce qui n'est pas conforme est déclaré suspect, et condamné par le tribunal révolutionnaire de la *Revue*...

On voit sur quoi se base le jugement : il suffit qu'un auteur use du *nihil obstat* et de l'imprimatur pour être réputé digne de la guillotine. S'il semble impartial, ce ne sont que des « airs ». Comment d'ailleurs prétendre rester « objectif » — vertu sans laquelle tout historien de la Révolution mérite la *mort* — si l'on en arrive à ce blasphème : « Les constitutionnels ne valent pas cher ! »

Appliquée à M. le chanoine Pisani, une semblable « critique » est particulièrement odieuse. Le principal et rare mérite du professeur d'histoire religieuse de la Révolution à l'Institut catholique de Paris est en effet de s'attacher aux textes et de ne pas écrire une ligne, un mot, qui n'en soient la rigoureuse conclusion. Cette froide érudition peut avoir ses défauts, mais pas ceux que lui reproche l' « adversaire » ! Car il est singulier que l' « école révolutionnaire », du moins l'école « officielle », n'en ait pas encore pris son parti : la Révolution aboutira toujours à des jugements contradictoires; selon que l'on a épousé ou non ses doctrines — qui ne sont tout de même pas des dogmes ! — on ne saurait apprécier de même façon les hommes et les événements. Tout ce qu'on doit exiger, c'est que l'esprit de parti ne fausse point la documentation.

Or la documentation de l'*Église de Paris et la Révolution* est aussi abondante qu'approfondie. Les sources originales y cou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lent à flots. Tout, assurément, n'est pas nouveau, dans ces minutieuses analyses : mais était-ce nécessaire ? Était-ce même utile ? Et, par exemple, trouve-t-on beaucoup de choses nouvelles dans *l'Histoire politique de la Révolution française ?* On en trouve cent fois moins que dans les consciencieuses études où M. Pisani a condensé autour de son sujet tout ce qu'il était indispensable de connaître d'une façon précise pour éclairer le lecteur ; elles rendront ainsi de précieux services.

Pour indiquer tout l'intérêt de ce vaste « inventaire » — car ce mot me semble caractériser, trop modestement d'ailleurs, les quatre volumes en question — il suffit d'en résumer la matière.

Le tome premier fait le « dénombrement » du diocèse de Paris en 1789 : population, paroisses, chapitre, couvents, clergé. Il expose les ressorts des élections, la conduite de l'archevêque, la fondation de la nouvelle « religion d'État », basée sur la « Constitution civile du clergé » ; la suppression des établissements religieux, les résultats des *serments*, l'organisation de l'Église constitutionnelle, la persécution des réfractaires. — En janvier 1791, les « serments du clergé paroissial de Paris » se résument en ce tableau :

Curés	26	n'ont pas juré.	24	ont juré.
Premiers vicaires	18	n'ont pas juré.	19	ont juré.
Deuxièmes vicaires ...	18	n'ont pas juré.	14	ont juré.
Prêtres approuvés.....	216	n'ont pas juré.	173	ont juré.
Prêtres sans pouvoirs. .	12	n'ont pas juré.	117	ont juré.
Douteux.............	2	n'ont pas juré.	36	ont juré.
Totaux	292		383	

Aux jureurs, il faut ajouter 43 religieux, soit en tout 426, sur 718 ecclésiastiques. C'était énorme, mais on connaît les effroyables équivoques de 1790. « Les brefs de 1791 commenceront à désagréger ce bloc ; la persécution de 1793-1794 l'émiettera, et nous pourrons constater qu'à l'époque du Concordat, les survivants de l'épiscopat constitutionnel ne comptaient plus dans leur obédience (pour la France entière) que quelques centaines de collaborateurs » (p. 189).

Le tome second expose l'état du clergé de Paris en 1793, le régime de la Terreur, les conséquences de Thermidor, la première « Séparation de l'Église et de l'État », la réouverture des églises, la politique religieuse de la Convention et du Directoire en 1795, le régime du culte à Paris au début de 1796. — Dans la capitale, les prêtres constitutionnels étaient tombés de 600 à moins de 150.

Le tome III étudie le clergé assermenté de 1795, l'attitude du

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Siège, les polémiques de l'abbé de Boulogne et le rôle de Grégoire, le « Concile national » de 1797, la « religion naturelle » des théophilanthropes, l'épiscopat de Royer, la persécution fructidorienne, le culte décadaire, l'état de la cathédrale et des églises de Paris sous le Directoire. Le nombre des constitutionnels a encore diminué : « A aucun des scrutins pour l'élection épiscopale, le nombre des votants n'a atteint 75, et cependant, dans cette lutte passionnée, aucune voix ne s'est perdue » (p.415).— Signalons dans ce volume les monographies très fouillées des paroisses de Paris ; il y a là des tableaux dont on chercherait en vain ailleurs les éléments.

Le tome IV renferme les chapitres suivants : Brumaire (mesures réparatrices), Marengo (les églises de Paris en 1800), Vers le Concordat (mission de Mgr Spina), le Concordat, le Concile constitutionnel de 1801 (jansénisme et gallicanisme), la Démission des évêques, la Publication du Concordat (résistance des constitutionnels), le Lendemain du Concordat (les papiers du cardinal Caprara, le cas de Talleyrand), les Églises de Paris après le Concordat (monographies par arrondissements). En 1802, « il ne restait plus qu'un clergé décimé par l'exil, les maladies, les privations, la vieillesse, les massacrés, la guillotine, et aussi par d'attristantes défections... Dans un mouvement héroïque, ces vieillards et ces infirmes se raidirent contre l'âge et la souffrance, afin de conserver les positions qu'ils avaient à défendre jusqu'au jour où l'arrivée des jeunes recrues leur permettrait de mourir en paix » (p. 444). Évidemment ces constatations sont désagréables pour les historiens qui veulent à tout prix justifier la persécution révolutionnaire !

A la question — si légitime — « les constitutionnels étaient-ils de mauvaise foi ? » M. le chanoine Pisani a répondu : « Ils ont leurs partisans convaincus et aussi leurs détracteurs impitoyables. Je ne suis ni des uns ni des autres ; j'ai eu le chagrin de contrister des amis que j'avais dans les deux camps... J'ai cru cependant devoir passer outre (p. 154)...Ils étaient pourtant de bonne foi, ces égarés,... mais pas tous. Dans leurs rangs, se trouvaient des gens trop instruits et trop intelligents pour se laisser prendre à cette phraséologie, mais ceux-là étaient les ennemis du pape et, pour eux, tous les moyens étaient de bonne guerre s'ils donnaient satisfaction à des rancunes invétérées » (p. 166). Peut-on imaginer plus large impartialité? L'auteur avait déjà écrit (t. II, p. 402) : « Nous n'avons pas à construire des thèses, mais à rechercher la vérité. Entre les innombrables faits que nous avons étudiés, il nous faut voir combien sont prouvés et combien ne reposent que sur des affirmations gratuites ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il faut arriver à dire : Ceci est exact; ceci est probable; ceci est douteux; ceci n'est pas vrai, et les conclusions ressortiront d'elles-mêmes de ce travail d'analyse critique. » M. le chanoine Pisani a admirablement rempli ce laborieux programme, rendant ainsi un grand service à l'Église de Paris et à la vérité.

Gustave GAUTHEROT.

Abbé Augustin DUSAUTOIR. — *Histoire de la paroisse de Saint-Denis à Saint-Omer (Pas-de-Calais)*. — Saint-Omer, H. d'Homont, in-8° de x-364 pages; illustrations.

L'ouvrage de M. Dusautoir donne plus et moins qu'il promet. A l'histoire de la paroisse de Saint-Denis, l'auteur ajoute celle des paroisses de Sainte-Marguerite, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Martin-en-l'Ile, disparues à la Révolution, mais dont le territoire a été englobé dans la paroisse actuelle de Saint-Denis. Il y ajoute l'histoire des différentes communautés, spécialement de l'abbaye de Saint-Bertin, qui successivement s'établirent sur le territoire de ces paroisses. C'est donc l'histoire de quatre paroisses, d'une grande abbaye et de plusieurs communautés. Tout ceci n'est cependant que la première partie du volume : voici comment l'auteur annonce la seconde dans sa préface : « Nous décrirons alors l'église paroissiale comme la *maison de Dieu*, grâce au don ineffable de la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ au saint tabernacle, et comme le *temple sacré de la prière* en général, et plus spécialement de la prière par excellence, le saint sacrifice de la messe. Nous montrerons ensuite comment cette église paroissiale reste la *source vivifiante* de la vie surnaturelle dans les âmes, par les sacrements reçus dans son béni sanctuaire. *La paroisse « maison de famille »* nous permettra encore d'évoquer le souvenir aimé du souverain pontife, premier père et chef de cette famille, de NN. SS. les évêques d'Arras depuis 1802 et des dévoués pasteurs qui l'ont dirigée dans les voies de Dieu. Enfin, *la paroisse, merveilleuse source d'expansion des œuvres de piété et des œuvres sociales* les plus variées et mutipliées par la récente persécution elle-même, nous fera passer en revue toutes les œuvres paroissiales de Saint-Denis au xx[e] siècle ».

C'est, on le voit, un programme bien vaste à remplir, beaucoup plus vaste que le titre l'indique. Aucun lecteur ne sera donc surpris que les questions qu'il comporte n'aient pas été étudiées à fond, qu'elles n'aient été souvent qu'effleurées. Du reste, l'auteur a soin d'avertir dans sa dédicace à S. G. Mgr Lobbedey, qu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'a entrepris qu'« un ouvrage de vulgarisation destiné à mettre en relief l'histoire locale religieuse audomaroise et, en reliant les traditions du passé au présent, à préparer les longs avenirs. » Ce n'est donc pas pour le monde savant que M. Dusautoir écrit, il s'adresse avant tout aux paroissiens de Saint-Denis et il leur parle en apôtre bien plus qu'en historien. On ne trouvera donc pas dans cet ouvrage l'armature scientifique qu'on est en droit d'exiger des auteurs qui visent d'abord à exposer la vérité historique et laissent à leurs lecteurs le soin d'apprécier les faits exposés. M. Dusautoir a une tout autre conception de l'histoire; il la considère avant tout, peut-être même uniquement, comme un moyen d'apostolat. Les paroissiens de Saint-Denis liront certainement avec intérêt et avec profit les pages consacrées à l'histoire de leurs ancêtres, et les exhortations chaleureuses qui leur sont fréquemment adressées pour les inviter à conserver, trop souvent, hélas ! à reprendre les traditions religieuses d'un passé qui ne fut pas sans gloire. Nul doute qu'ils ne réservent à cet ouvrage l'accueil sympathique avec lequel ils ont reçu les précédents travaux du même auteur, qui nous avertit, au début de sa préface, que ses « précédentes publications audomaroises arrivent à leur seconde, troisième et même quatrième édition en quelques années. »

Toutefois, à lire l'*Histoire de la paroisse de Saint-Denis*, les historiens n'éprouveront peut-être pas la même satisfaction. Tout en rendant hommage à la sincérité de l'auteur, à son incontestable bonne foi, à son zèle apostolique, ils croiront devoir faire quelques réserves sur certaines de ses informations et surtout sur sa méthode.

Quand il touche à une question d'histoire générale, il lui arrive de n'être pas suffisamment informé et de porter des jugements très contestables. On lui reprochera également le mélange incessant des réflexions morales à la narration des faits, le rapprochement presque continuel entre ce qu'il raconte et l'état de choses actuel. Mais ce qui laisse bien plus à désirer encore, c'est la documentation. A peine trouve-t-on signalés par-ci par-là quelques documents ou séries de documents, la plupart sans références précises. Au nombre de ces documents, on est étonné de ne pas trouver certains travaux comme la *Dissertation historique et critique sur l'origine et l'ancienneté de l'abbaye de Saint-Bertin*, par un religieux de l'abbaye de Saint-Bertin (Paris, 1737), ou bien encore le rapport écrit par M. de Laplane, en 1846, à propos des fouilles faites à cette époque sur le sol de l'église abbatiale de Saint-Bertin. Le manque de précision est fréquent jusque dans les informations concernant directement le sujet

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

traité. Ainsi, par exemple, on nous parle, page 78, d'une confrérie de Notre-Dame de Lorette « établie au xv^{e} siècle dans l'église de Saint-Denis ». Il eût fallu préciser et nous dire à quelle année remontent les pièces concernant cette confrérie. La date exacte de cette fondation eût peut-être projeté quelque lumière sur le problème si discuté de la *santa Casa*. La plupart des critiques admettent qu'il n'est pas question de la translation avant 1472. On eût donc été satisfait de savoir si la confrérie de Notre-Dame de Lorette érigée à Saint-Denis était antérieure à cette date et si elle donnait ou non quelque indice de la croyance au miracle de la translation. C'est du reste une habitude, chez l'auteur, de compter par siècle. Tantôt encore, certaines questions sont éludées, comme les démêlés de Mgr de Valbelle avec les moines de Saint-Bertin, ou bien l'on rencontre des répétitions regrettables. Trop souvent le récit n'est qu'une sèche nomenclature de faits, qui ne rend nullement la vraie physionomie de la vie paroissiale. Enfin, les digressions n'ont parfois aucune raison d'être. En quoi, je vous demande, la biographie des évêques d'Arras au xix^{e} siècle peut-elle intéresser l'histoire de la paroisse Saint-Denis?

Nous n'avons pas à faire la critique de la seconde partie; elle n'a rien d'historique et n'avait que faire dans un livre d'histoire.

Puisse ce livre, consciencieusement écrit, faire du bien aux paroissiens de Saint-Denis et à d'autres! Puisque c'est le seul but qu'ait ambitionné l'auteur, il y aurait mauvaise grâce à le chicaner sur le reste.

C. Maugars.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETINS RÉGIONAUX

BRETAGNE

Annales de Bretagne. Tome XXVIII (1912-1913), n^os 1, 2 et 3.

G. Dottin : *Une importante découverte de mystères bretons, par M. Le Guennec*, p. 76-80. Il s'agit de vingt-six mystères découverts au château de Lesquiffou en Pleyber-Christ, près Saint-Thégonnec (Finistère).

René Durand : *La question de l'école et du breton dans le département des Côtes-du-Nord sous la monarchie de Juillet*, p. 81-82. Lettre de l'inspecteur des écoles primaires au préfet, se plaignant que, dans les écoles communales, sur l'ordre des curés, le catéchisme soit enseigné et les prières récitées en breton.

F. Duine : *Lettres inédites de La Mennais et documents nouveaux*, p. 178-202. Documents intéressants, annotés avec beaucoup de soin.

F. Duine : *La vie de saint Samson, à propos d'un ouvrage récent*, p. 332-356. Discute le livre de M. Robert Fawtier sur saint Samson; combat la conclusion de cet érudit, que la vieille *Vita Samsonis* daterait seulement du VIII^e ou IX^e siècle; persiste à l'attribuer au premier quart du VII^e siècle. Nous ne pouvons discuter à fond cette question ; mais l'article de M. Duine mérite à coup sûr une sérieuse attention.

É. Sevestre : *Le clergé breton en 1801 d'après les enquêtes préfectorales de l'an IX et de l'an X* (suite), p. 390-406. Article contenant la liste des prêtres assermentés soumis ou insoumis existant en Ille-et-Vilaine en 1801 ; cf. le compte rendu publié ici même, t. III, p. 464.

G. Dottin : *Louis Eunius ou le purgatoire de Saint-Patrice* (suite), p. 407-422. Étudie ce document du point de vue philologique.

Revue de Bretagne. Tome XLVII, 1912, 1^er semestre.

F. Uzureau : *Une paroisse du diocèse de Nantes en 1683*, p. 47-51. Procès-verbal d'une visite faite par messire Antoine Binet, archidiacre de Nantes.

Jourdan de La Passardière : *Topologie des paroisses de Léon* (suite), p. 140-148, 172-180, 261-267, 312-321, 373-378.

Dubois-Hennebert : *L'ambassade de Chateaubriand à Rome, 1828-1829*, p. 213-231, 269-303. Anecdotique ; plus intéressant pour l'histoire personnelle de Chateaubriand que pour l'histoire politique et religieuse générale.

Tome XLVIII, 1912, 2^e semestre.

Rouxel : *A travers la Bretagne*, p. 24-33, 113-143, 169-184. Série de notules et de textes inédits : notamment des documents sur les chapellenies et fondations de Campbon et de Haute-Goulaine, au diocèse

Digitized by Google		Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Nantes; sur certaines confréries religieuses de Dinan; certaines pièces relatives à l'obligation des gros décimateurs d'entretenir les églises, ou aux rapports entre portionnaires et gros décimateurs. Plusieurs de ces textes sont curieux.

JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE : *Topologie des paroisses de Léon* (suite), p. 34-55, 101-109, 152-168, 210-218, 242-259, 305-312.

F. UZUREAU : *La paroisse de Saint-Crespin, en 1683*, p. 144-151. — *La paroisse Saint-Jean de Montfaucon en 1683*, p. 234-241. Procès-verbaux de la visite canonique de l'archidiacre de Nantes.

Léon MAITRE : *Le clergé nantais et les débuts de la Révolution*, p. 277-292. Documents curieux qui caractérisent « les dispositions des administrations civiles à l'égard des manifestations religieuses et la conduite du clergé dans la pratique des nouvelles lois imposées par l'opinion publique ». L'auteur conclut que la majorité des prêtres acceptait d'abord assez facilement les réformes de la Constituante.

COTES–DU–NORD

Bulletin et Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

Tome L. Saint-Brieuc, 1912.

Abbé LE MASSON : *Histoire du royal monastère de Saint-Jacut de l'Isle de la Mer, depuis sa fondation à l'année 1649*, p. 9-89. Cette histoire a été rédigée par dom Noël Mars; cf. notre compte rendu dans cette Revue, p. 270.

F. LE BIHAN : *L'abbé Auguste Clec'h*, p. 91-110. Sentence de condamnation et procès-verbal d'exécution de ce prêtre insermenté, guillotiné à Brest le 13 messidor an II; l'article gagnerait à être écrit d'un ton plus calme.

GUILLON : *Tréguier, par un Trécorrois*, p. 111-194. Parle notamment de l'histoire religieuse de la ville ; travail de vulgarisation quelque peu dépourvu de critique en ce qui concerne le haut moyen âge, mais qui donne des renseignements intéressants pour l'époque moderne; manque de références; l'auteur promet pour la fin de son travail une bibliographie.

FINISTÈRE

Bulletin de la Société académique de Brest.

Tome XXXVI. Brest, 1911-1912.

A. DE LORME : *Histoire de l'église Saint-Louis* (suite), p. 11-95. Retrace l'histoire des embellissements de l'église depuis le moment où la ville de Brest en devint exclusivement propriétaire, en 1740, jusqu'à la Révolution; puis les dévastations, provoquées notamment par un discours de Jean Bon Saint-André; la transformation de l'édifice en temple de la Raison, puis en temple décadaire ; enfin la restitution au culte catholique. De graves troubles eurent encore lieu sous la Restauration, à propos des missions, en 1826 ; et après la Révolu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion de 1830. Article intéressant, qu'on regrette de voir dépourvu de références.

G. Guénin : *Les menhirs isolés de l'arrondissement de Brest*, p. 287-334. Intéresse nos études surtout par le dernier paragraphe : la christianisation des mégalithes.

Bulletin de la Société archéologique du Finistère.

Tome xxxviii. Quimper, 1911.

Daniel Bernard : *Études sur le Cap-Sizun* : IV. *Le fief des Regaires de Cornouailles au Cap-Sizun*, p. 119-167. Il s'agit d'un fief de l'évêque de Cornouailles, et l'article est assez intéressant pour l'histoire du temporel de l'évêché.

Chanoine Peyron : *Églises et chapelles du Finistère* (suite), p. 236-249. Catalogue avec indications assez sommaires.

Chanoine Abgrall : *Les saints bretons et les animaux*, p. 318-333. Étude hagiologique et iconographique ; de nombreux saints bretons sont représentés accompagnés d'animaux; leur légende fournit l'explication de ces caractéristiques. Curieux pour le folk-lore religieux.

Tome xxxix. Quimper, 1912.

Oheix : *L'histoire de Cornouaille, d'après un livre récent*, p. 3-24. Ce livre récent est celui où M. Robert Latouche a étudié la vie de saint Guénolé et le cartulaire de Landévennec, en aboutissant à des conclusions tout à fait négatives qui réduisent à peu près à rien ce que l'on peut savoir de l'histoire de Cornouaille. Conclusions qu'accepte en somme M. Oheix.

Chanoine Peyron : *Églises et chapelles du Finistère* (suite), p. 38-51.

Chanoine Abgrall : *Les saints bretons et les animaux* (suite), p. 51-59 et 267-282.

Chaussepied : *Notice sur la chapelle de saint Jean Balanant*, p. 60-64. Brève description avec un plan et une vue. La chapelle date des environs de 1400.

Le Guennec : *Les mystères bretons de la bibliothèque de Lesquiffiou*, p. 65-104. Cette série de vingt-six mystères est probablement la plus riche collection particulière qui existe. Elle a, semble-t-il, été rassemblée par le folk-loriste breton bien connu Penguern. Huit des manuscrits sont du xviii^{e} siècle, les autres du xix^{e}. M. Le Guennec en donne une description analytique.

Abbé Philippon : *Le tombeau de saint Ronan à Locronan*, par Conrad Echer, traduit de l'allemand, p. 123-154. Bonne étude archéologique.

Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie du diocèse de Quimper et Léon. 1912.

Peyron : *Le palais épiscopal de Quimper*, p. 5-18. Ruiné au xvi^{e} siècle ; la ville de Quimper fut condamnée à le reconstruire par arrêt du Parlement du 31 mai 1624 ; en fait, le travail fut fait en grande partie aux dépens des évêques ; de grandes réparations furent encore

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

effectuées au XVIII^e siècle. Vendu pendant la Révolution, il fut racheté en 1809, aux frais du département.

PEYRON et ABGRALL : *Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon* (suite), p. 19-28, 44-56, 76-82, 114-115, 148-158, 183-192, 205-218, 237-248, 263-282, 289-302, 329-351, 372. Il s'agit dans ce volume des paroisses de Guimiliau, si remarquable par l'ensemble constitué par son église, l'arc de triomphe, le clocher, l'ossuaire, Guipavas, Guipronvel, Guissény, Hanvec. Les descriptions archéologiques sont notamment soignées.

PEYRON : *Actes du Saint-Siège concernant les évêchés de Quimper et de Léon* (suite), p. 29-32, 57-63, 83-96, 125-128, 159-160, 219-224, 249-256, 283-288, 303-320, 352, 373-382. Dépouillement des registres du Vatican ; il ne s'agit en général que de simples regestes ; quelques rares documents sont donnés *in extenso.*

ROLLAND : *L'église de Meilars*, p. 33-35. Description un peu sommaire et qu'il aurait été utile d'illustrer.

PILVEN : *Le premier évêque constitutionnel : Expilly, évêque du Finistère*, 1790-1794 (suite et fin), p. 36-43, 65-75, 102-113, 138-147. Cf. le compte rendu de M. Poirier, p. 465-467.

JOURDAN DE LA PASSARDIÈRE : *Histoire de l'abbaye de Landévennec, par D. Noël Mars*, p. 97-101, 129-137, 161-169, 194-204, 225-236. On peut se demander s'il était bien utile d'imprimer ce document que l'éditeur déclare lui-même « succinct et de second ordre ». Toute l'histoire des origines de Landévennec, telle que l'expose D. Mars, est des plus contestables.

QUINIOU : *Une victime de Carrier*, p. 257-262. Il s'agit de l'abbé Coat, de Saint-Thégonnec, dont une lettre assez touchante est donnée *in extenso.*

PILVEN : *Mgr Dombideau de Crouseilhes et la restauration du culte dans le diocèse de Quimper*, p. 321-328, 353-360. Amorce seulement une étude qui pourra être intéressante.

ILLE-ET-VILAINE

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. Tome XLII, 1^re partie. Rennes, 1912.

A. ANNE-DUPORTAL : *Les Écoles à Hédé avant la Révolution* (suite), p. 41-109. Liste, dressée aussi bien que le permettent les documents, des religieuses Ursulines, et description des bâtiments (aujourd'hui disparus), d'après des enquêtes de 1768 (épiscopales) et de 1796 (faite par les experts désignés par la municipalité et le district de Rennes pour l'évaluation des biens des religieuses).

J. HARSCOUET DE KERAVEL : *Fondation d'une messe à l'église Saint-Étienne* (de Rennes, par Antoine Bernard, chanoine, en 1526, avec approbation de l'évêque Yves Mayeuc, en 1527), p. 115-123. Document publié sans indication de provenance ni commentaire d'aucune sorte.

Anonyme : *Armoiries des corporations et corps de métiers des prin-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cipales villes de Bretagne, p. 1-70. Ont quelquefois un caractère religieux.

Olivier Martin et lieutenant Aubergé : *Le prétendu cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Rillé, conservé à la Bibliothèque municipale de Rennes*, p. 75-96. Démontrent que le manuscrit dont il s'agit est une copie faite au xvi[e] siècle d'un cartulaire original conservé à la Chambre des Comptes de Paris et connu sous le nom de Cartulaire d'Alençon.

Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo. Saint-Servan, année 1912.

Jules Haize : *Gestes de nos ancêtres*, p. 59-73. A noter, p. 72, une ordonnance pour la procession de la Fête-Dieu en 1706.

Abbé Leroy : *Les Filles de la Croix à Saint-Servan*, p. 197-238. Histoire de cette communauté, vouée à l'œuvre des retraites et à l'enseignement. Article intéressant.

LOIRE-INFÉRIEURE

Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure. Tome lii. Nantes, 1911, 2[e] semestre.

Léon Maître : *Excursion archéologique autour du bassin de Grand-lieu*, p. 127-240. Donne en passant des renseignements sur l'origine de quelques paroisses du pays.

Tome liii. Nantes, 1912, 1[er] semestre.

Léon Delattre : *Le voyage de dévotion du corps de ville nantais à Saint-Sébastien d'Aigne-les-Nantes*, p. 1-20. Détails sur ce pèlerinage annuel de la municipalité nantaise; l'auteur, sans preuves à l'appui, le fait remonter à la fameuse peste noire du milieu du xiv[e] siècle.

2[e] semestre.

A. Bourdeaut : *Un compagnon de Jeanne d'Arc et du connétable de Richemont, Pierre des Rieux, maréchal de France* (1389-1441), p. 75-146. Ne concerne guère que l'histoire militaire.

J. Mathorez : *Notes sur la colonie irlandaise de Nantes du xvi[e] au xviii[e] siècle*, p. 169-195. Cette colonie était formée de réfugiés catholiques; elle a joué dans la ville un rôle important, et s'est fondue avec le reste de la population à partir du milieu du xviii[e] siècle.

Édouard Jordan.

MORBIHAN

Revue Morbihanaise. 1912.

André Viaux-Grand-Marais : *Les saints guérisseurs invoqués au diocèse de Vannes*, p. 6-15. Notes de folk-lore sur les guérisseurs de *droug-sant* : les saints Clair, Mériadec, Gobrien, Guénolé, Urlo, Méen,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(que J. Loth ne mentionne pas dans *Les noms des saints bretons*), Maudez, Cado, Beuzec et Hervé.

J. Buléon et E. Le Garrec : *Le village de Keranna avant les apparitions au* XVIII[e] *siècle. Sainte-Anne-d'Auray. Les préludes du pèlerinage de Sainte-Anne et les Pères Capucins. Deux serviteurs de Dieu et de sainte Anne, Nicolazic et Kériolet*, p. 50-65, 81-100, 113-121, 177-203, 241-260, 273-290, 350-356. Étude historique et mystique très fouillée sur le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray. Au moment des apparitions, « le peuple breton vivait dans une ignorance profonde des mystères de la religion ». Le champ de Bocenno, où fut découverte la statue, renfermait de nombreux vestiges de constructions antiques. Nicolazic, le voyant, est « le type du paysan breton, avec ses qualités et sans les défauts de la race », un homme « de bon jugement ». Les apparitions se répétèrent d'août 1623 à mars 1625. La statue fut découverte dans la nuit du 7 au 8 mars. La réalité des apparitions fut soumise à de sévères enquêtes. La fondation du pèlerinage n'est due ni au clergé paroissial ni à l'autorité diocésaine, mais aux Capucins envoyés, pour ainsi dire, sous la pression des circonstances, afin de donner une direction aux pèlerins accourus en foule innombrable. Le pénitent Pierre de Kériolet, curieuse figure de débauché converti, était un dévot du pèlerinage de Sainte-Anne, et « la vénération populaire unit inséparablement son nom à celui d'Yves Nicolazic. »

F. Le Lay : *Le paysan sous la seigneurie de Coetanfao au* XVIII[e] *siècle ;* ch. V : *Obligations du paysan à l'égard du clergé*, p. 138-141, 145-150. Le recteur de Séglien, diocèse de Vannes, recevait les dîmes, les oblations, le casuel, évalués par l'auteur à 2,000 livres. Le curé et les prêtres libres (il y en avait 7 en 1710) recevaient en commun des donations, possédaient quelques droits immobiliers administrés par le recteur, faisaient aux paysans des avances d'argent au denier 20.

Aveneau de La Grancière : *Les vieux usages s'en vont*, p. 168-173. Notes de folk-lore sur *Le beurre de la semaine blanche*, baratté durant la semaine de la Pentecôte à la Trinité ou de la Trinité au dimanche de la Fête-Dieu, qui possède des vertus curatives ; et *Les feux de la Saint-Jean.*

Hervé du Halgouet : *Un pardon à N.-D. de Carmès (Neuillac), en 1736*, p. 207-208. Publication d'une ordonnance du Parlement de Bretagne interdisant les danses publiques aux jours de fêtes gardées, à la suite d'une petite émeute soulevée à Neuillac par l'intervention du recteur.

Louis Marsille et J. Buléon : *Goh-Ilis*, p. 291-309, 347-349. Ce nom breton s'applique à des lieux-dits où les fouilles ont toujours révélé, jusqu'à ce jour, des ruines romaines qu'on a pu identifier, au moins une fois, avec un temple. M. Buléon croit qu'il signifie « ancienne cour ou villa ». M. Marsille le traduit par « ancienne église ». Ce dernier rappelle que plus d'une église chrétienne primitive occupa l'emplacement d'anciens temples. Mais il semble bien que le terme de Goh-Ilis se soit appliqué plutôt à des temples païens non transformés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

J. Buléon : *Les Bocenno*, p. 337-346. Enquête sur les lieux-dits de ce nom. C'est dans l'un d'eux que fut découverte la statue de sainte Anne d'Auray. Tous ont révélé des traces, plus ou moins considérable, de l'occupation romaine.

Bulletin de la Société polymatique du Morbihan. 1912.

J. de La Martinière : *Vannes dans l'ancien temps. Notes et documents. Un certificat de catholicité, octobre 1547. Épisode de l'histoire du protestantisme*, p. 1-17. Cf. *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1912, p. 214.

Louis Marsille : *La crémation chez les Bretons chrétiens. Les monuments de l'Église naissante en Bretagne-Armorique. L'origine du lech*, p. 43-76. Des Irlandais et des Bretons furent inhumés par incinération, même après leur conversion au christianisme. Il y a des raisons sérieuses de croire qu'il en fut de même pour bien des Armoricains attachés à leurs anciens rites. Les lechs bas marqueraient l'emplacement de ces sépultures chrétiennes à incinérations, et leur forme sphérique serait la représentation, en miniature, de l'antique tumulus.

J. de La Martinière.

POITOU

VIENNE

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.
IIIe série, tome v. Poitiers, 1911 (paru en 1912).

E. Ginot : *Dix siècles de pèlerinage à Compostelle. Les chemins de Saint-Jacques en Poitou*, p. xix-lv. Résumé de longues recherches. L'auteur étudie le *Livre des Miracles de Saint-Jacques* composé au xiie siècle par le Poitevin Aimeri Picaud, les établissements hospitaliers du Poitou situés le long des routes qui menaient à Compostelle et qui ont conservé quelques souvenirs du culte de saint Jacques, les principaux pèlerinages de Poitevins, les conditions dans lesquelles on les faisait et les légendes qui s'y rattachent.

L. Rambaud : *L'Assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V*, p. 1-663. Voir, à propos de cet ouvrage, notre *Bulletin critique*, p. 410.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest[1].
Année 1912. Poitiers, 1912.

E. Charbonneau-Lassay : *Note sur l'emploi des cercueils en calcaire coquillier des gisements angevins dans les sépultures mérovingiennes du Poitou*, p. 493-502. Montre qu'à l'époque mérovingienne et jusque

1. Les Bulletins forment, tous les trois ans, un volume à pagination unique. Les premières pages du volume en cours de publication, en 1912 et 1913 (IIIe série, t. ii), ont paru au début de 1912.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans la première moitié du IX^e siècle on se servait dans le Loudunais et dans le Bocage Vendéen de sarcophages en calcaire coquillier venant d'Anjou, en particulier des environs de Doué; recherche les raisons de cet usage et indique les voies par lesquelles on transportait les sarcophages.

AIGRAIN : *Les prétendus remaniements du « Missale Francorum »*, p. 503-508. Critique les conclusions de M. Martin Rùle sur la composition du *Missale Francorum* et, d'accord avec D. Wilmart, en conteste (à tort semble-t-il) l'origine poitevine.

COMPAING DE LA TOUR GIRARD : *Vie de M. le curé Meslin*, p. 528-529. Courte biographie d'un curé de Thuré (Vienne) rédigée d'après les dépositions de ses paroissiens. M. Meslin, mort en 1824, déjà curé de Thuré en 1790, avait refusé de prêter serment à la Constitution civile. Intéressants détails sur sa vie pendant la Révolution.

Étienne SALLIARD : *Les prisons de Poitiers sous la Terreur*, p. 530-543. Immeubles ayant servi au moins passagèrement au logement des détenus : évêché, grand et petit séminaires, abbaye de la Trinité et de Sainte-Croix, couvents de la Visitation, des Pénitentes, des Hospitalières, des Carmélites. Description de la vie dans les prisons. L'auteur a utilisé des pièces d'archives, des mémoires et les traditions recueillies par M. de Coursac.

A. RICHARD : *Notes biographiques sur les Bouchet, imprimeurs et procureurs à Poitiers au* XVI^e *siècle*, p. 544-561. Testament avec legs pieux de Guillaume Bouchet, imprimeur à Poitiers (1519); détails sur les rapports des Bouchet et notamment de Jean, l'auteur des *Annales d'Aquitaine*, avec divers établissements religieux.

Compte rendu de la fête d'inauguration du monument commémoratif du R. P. Camille de la Croix à l'hypogée des Dunes de Poitiers, le samedi 23 juin 1912, p. 562-584. Discours de MM. de La Ménardière, de Ghellinck-Waernevock, Héron de Villefosse, Lefèvre-Pontalis.

A. RICHARD : *Du caractère confessionnel des tombes mérovingiennes en Poitou*, p. 589-630. Le savant auteur, qui a fait depuis de longues années une étude spéciale des tombes gallo-romaines et mérovingiennes du Poitou, croit reconnaître dans les croix à trois branches qui décorent les couvercles de ces sarcophages un signe de la foi au dogme de la Trinité. Ceux mêmes que ne convaincra pas l'argumentation de M. Richard trouveront grand profit à étudier ce mémoire plein de vues intéressantes sur l'histoire des sépultures et des cimetières et sur l'archéologie poitevine à l'époque mérovingienne.

GOBILLOT : *Note sur une fresque de l'ancienne église paroissiale de Saint-Pierre de La Trimouille*, p. 631-637.

Archives historiques du Poitou.

Tome XL. Poitiers, 1911, in-8° de XXXIX-426 pages.

G. MARTIN : *Ordinaire de l'abbaye de Saint-Pierre d'Airvault.* Texte du ms. lat. 983 de la Bibl. nat., comprenant deux calendriers et un ordinaire à l'usage de l'abbaye des chanoines réguliers d'Airvault (Deux-Sèvres, ancien diocèse de Maillezais-La Rochelle). Les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

calendriers sont, l'un du XIV^e^, l'autre de la première moitié du XVI^e^ siècle. Ce dernier contient l'indication des anniversaires des abbés, depuis la fin du XI^e^ siècle; on y trouve également la mention d'usages particuliers à l'abbaye d'Airvault. L'ordinaire se divise en deux parties : un *ordo* et un cérémonial. Au texte qu'il publie, M. Martin a joint de nombreuses notes, dans lesquelles il donne de précieux renseignements sur l'histoire de l'abbaye d'Airvault et sur la topographie ancienne de cette petite ville, et compare les prescriptions de l'ordinaire à celles qui se rencontrent dans les manuscrits liturgiques poitevins du moyen âge. En appendice, M. Martin publie, d'après un manuscrit du Vatican, les vers sur l'eucharistie composés par Gislebert, abbé d'Airvault en 1112. La table qui termine le volume rendra de grands services, surtout aux liturgistes.

Semaine religieuse de Poitiers. Année 1912. Poitiers, 1912.

Les archiprêtres de Niort depuis le Concordat, p. 62.

A. Lerosey : *Notre-Dame de Niort. Le Clergé pendant la Révolution*, p. 67-72. Se rapporte en réalité à tous les prêtres qui ont vécu à Niort pendant la Révolution. Utilise des documents et aussi des traditions.

Le culte de la très sainte Vierge dans le Poitou, p. 98-103.

Les prêtres du Poitou martyrs de la Révolution, p. 171-174, 234-236.

A. Vergneau : *M. le chanoine Morisson, ancien doyen du chapitre de la cathédrale*, p. 184-188, 202-205.

Xavier Levrier : *Pâques à date fixe*, p. 304-308.

La cellule de sainte Radegonde retrouvée et reconstituée, p. 313-314, 787-789.

A. Lerosey : *Le clergé de Saint-André de Niort pendant la Révolution*, p. 320-324, 348-350.

Marcel Bodet : *Les églises et monastères du Poitou pendant la guerre de Cent ans*, p. 779-783. Résumé des documents publiés par le P. Denifle.

DEUX-SÈVRES

Société historique et scientifique des Deux-Sèvres [1].
Bulletins, tome I. Niort, 1912.

G. Girard : *Liste des divers édifices et objets du département des Deux-Sèvres, classés comme monuments historiques*, p. 20-25.

E. Allard : *Forteresse et seigneurie du Bois-Pouvreau, près Menigoute (Deux-Sèvres)*, p. 59-77. Quelques détails sur les relations des seigneurs avec le chapitre de Menigoute; peu d'inédit.

E. Breuillac : *Le R. P. Camille de la Croix*, p. 101-104.

1. En 1912, la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres a commencé la publication d'un bulletin trimestriel. Le volume des Mémoires de l'année 1912 n'a pas encore été distribué.

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Séverin CANAL : *Documents relatifs à l'histoire du protestantisme en Poitou*, p. 130-143. Inventaire des titres fournis par l'Église réformée de Saint-Maixent aux commissaires chargés par Louis XIV de réprimer les infractions à l'édit de Nantes (1665). Nomination par le consistoire de Saint-Maixent des députés chargés de porter ces titres (1605). Lettre d'Henri IV à l'Église réformée de Saint-Maixent (6 novembre 1589).

L. DESAIVRE : *Fondation par les sergetiers de la chapelle Saint-Blaise à Saint-André* (1642), p. 158-162.

Séverin CANAL : *Les ruines du prieuré de Charzay*, p. 168-169.

G. GIRARD : *Registre des procès-verbaux des séances du jury d'instruction publique du district de Niort.* 2 floréal an II-2 nivôse an IV (21 avril 1794-23 décembre 1795), p. 170-193.

P. DE MONSABERT.

VENDÉE

Revue du Bas-Poitou. Fontenay-le-Comte, 25e année, 1912.

F. DE JUPILLES (pseudonyme de R. Bittard des Portes) : *La vérité sur l'évêque d'Agra*, p. 1-18. Cet article revient sur une question bien débattue depuis vingt ans, et que Chassin (*Préparation de la guerre de Vendée*, t. III, p. 547-601) n'a pas contribué à éclaircir. Ici encore, le titre promet un peu plus qu'il ne donne. La thèse de l'auteur est que le pseudo-évêque d'Agra ne fut qu'un espion également traître aux deux partis.

Abbé F. UZUREAU : *Louis et Auguste de La Rochejacquelein en 1809*, p. 32-39. Correspondance (15 lettres) de la marquise de La Rochejacquelein avec le préfet de la Vendée (M. de Barante).

Abbé A. POIRIER : *L'affaire de la Proustière* (fin septembre 1791), p. 45-62, 249-260. Environ 150 pièces inédites réparties en 3 dossiers contenant l'information du procès de Robert de Lézardieu et des gentilshommes impliqués dans « le complot de la Proustière. »

L. TROUSSIER : *La commune de Noirmoutier pendant la Révolution. Prisons et prisonniers* (an II et an III), p. 63-70, 167-178.

Marquis D'ELBÉE : *Un émissaire de Charette* (*1743-1795*). *M. de La Robrie*, p. 113-126, 313-323. Suite d'une étude sur la mission secrète confiée par le général vendéen à Joseph de La Robrie auprès du cabinet Saint-James, dans le but d'obtenir des munitions et des armes.

E. WAITZEN-NECKER : *Le comité royaliste de Palluau* (suite) : *abandon de Légé* (6-9 mai 1793), p. 145-152.

Em. GABORY : *La Vendée à la veille du Consulat*, p. 213-238. Ces pages — d'une documentation soignée et d'une remarquable tenue littéraire — sont les premières d'un ouvrage que l'auteur se propose de publier bientôt sur *Napoléon et la Vendée.*

Guy COLLINEAU : *Les municipalités sablaises de 1749 à 1791* (suite), p. 239-248.

E. SAILLIARD : *Un prêtre de la Vendée devant le tribunal correctionnel de la Vienne, en 1793*, p. 340-345. Interrogatoire et exécution

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(28 sept. 1793) de l'abbé Verdon, précepteur de la famille Boutilier du Rétail.

R. VALLETTE : *Le centenaire de 1812 : Un héros vendéen de la Moskowa : le général Bonnamy de Bellefontaine*, p. 348-354. Notes biographiques sur Charles-Auguste-Jean-Louis-Joseph Bonnamy de Bellefontaine, né à Maillezais, le 18 août 1764. Engagé volontaire en 1791, chef d'état-major de Kléber au siège de Mayence, il combattit sur le Rhin, en Italie et en Russie, se distingua surtout à l'assaut de la Grande Redoute à Borodino. Mort à La Flocellière, le 7 août 1830. Il était le cousin germain du baron Alquier, ambassadeur sous l'Empire.

S. GIGON : *Un bas-exécuteur du coup d'État de fructidor*, p. 355-361. Il s'agit du général Dutertre, triste personnage, chargé par Barrès et La Revellière de conduire à Rochefort, pour Cayenne, les députés proscrits.

Comte BEGOUEN, Dr LŒWENHARD et CHARBONNEAU-LASSAY : *Découverte archéologique : Le souterrain-refuge de la Haute-Fosse de Mouilleron-en-Paredds*, p. 362-386.

Société d'émulation de la Vendée. La Roche-sur-Yon. 59e année, 6e série, tome II. Juin et décembre 1912.

Eug. RENAUD : *Les Sables-d'Olonne pendant les Cent-Jours* (1813-1816). *Pages d'histoire sablaise* (juin, p. 7-70). Cette glane à travers les registres des délibérations municipales forme un tableau, très suggestif, des fluctuations d'une municipalité, opportuniste et désireuse avant tout de maintenir la paix au sein d'une petite ville que les excès révolutionnaires avaient fortement éprouvée.

Abbé L. ROUSSEAU : *Le patois vendéen : étude philologique et littéraire* (juin, p. 71-104). Suite d'une étude commencée en 1911. L'auteur y a réuni — en leur donnant l'intérêt et la vie — tous les documents épars sur cette question. Voici les titres des chapitres en cours : V. La légende et la complainte en patois vendéen. VI. La chanson historique et politique.

J. MERLAND : *Notes biographiques* (du Dr Petiteau) sur le général Isaïe Collineau, né aux Sables-d'Olonne le 23 novembre 1810, mort à Tien-tsin, pendant la campagne de Chine, le 15 janvier 1861.

Em. GABORY : *La Constitution de l'an VIII. Son établissement en Vendée. Les Émigrés* (juin, p. 109-135). Par ce nouvel extrait d'un prochain ouvrage (cf. ci-dessus), on voit que la constitution de l'an VIII fut assez bien accueillie en Vendée parce qu'elle marquait la fin de la Révolution persécutrice, et que les émigrés — sincèrement ou faute de mieux — ralliés à l'organisation nouvelle, entraînèrent les masses populaires. Ce qui contribua plus que toute autre cause à l'acceptation du régime consulaire fut sans contredit la promesse du Concordat.

Abbé L. ROUSSEAU : *Le patois vendéen* (suite) (décembre, p. 1-54). Continuation de l'étude précédente : VIII. La chanson de mœurs. IX. La ronde. X. Noëls. XI. Tours particuliers du langage patois. Dic-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tons et proverbes. XII. Deux poètes du Marais poitevin : l'abbé Gusteau et Jules Guérin.

Abbé Ad. Poirier : *Autour de la Constitution civile du clergé. Luçon, 1790-1792* (décembre, p. 55-129). L'auteur y poursuit la publication des *Notes et documents* d'histoire religieuse vendéenne, d'après, surtout, les registres des délibérations municipales. Il est principalement question ici de l'attitude de Mgr de Mercy, évêque de Luçon, et du clergé de la ville vis-à-vis du serment schismatique, du non-conformisme qui groupa bientôt les trois quarts de la population luçonnaise ; et, de l'autre côté, de l'évêque de la Vendée, F.-A. Rodrigue, instrument d'une municipalité ridicule et sectaire.

Archives du diocèse de Luçon.

Chroniques paroissiales. Tome IX, nos 7-18, 1912.

I. — *Chronique de Saint-Philbert-de-Bouaine* (paroisse du canton de Rocheservière) (suite). Chapellenies et stipendies (pas moins de 15 en cette paroisse). La plus récente est celle du Sacré-Cœur fondée à l'Écorce, en mars 1791, par le comte Louis-Augustin-Antoine de Chevigné et son épouse Henriette-Pélagie du Chaffault (p. 124-131). Liste des curés et vicaires depuis 1561 jusqu'à 1911. — A noter, sous la Révolution, Jacques Hervouet, vicaire, auparavant condisciple, au collège de Montaigu, du vén. P. Baudouin et de Larevellière-Lépeaux ; proscrit pendant les guerres de Vendée, professeur au séminaire de Chavagnes, puis curé de La Garnache où il fonda un petit collège qui devint, en 1822, avec M. Hervouet comme supérieur, le petit séminaire des Sables-d'Olonne (p. 135-188). — A noter aussi Jacques Noeau, autre vicaire, assermenté, maire, puis curé constitutionnel de cette paroisse qui dénonça au district de Salles la conspiration de Lézardière, fusillé le 12 mars 1793. — Le cahier des doléances de la paroisse de Saint-Philbert-de-Bouaine a déjà été publié dans les *Annales de la Société d'émulation*, 1873.

II. — *Chroniques de Saint-Sulpice-le-Verdon* (canton de Rocheservière). Histoire de la paroisse, surtout pendant les guerres de religion (les Bégaud de La Bégaudière) et sous la Révolution. C'est Saint-Sulpice qui donna le signal de l'insurrection générale de la Vendée (dès le 6 janvier 1793). C'est sur le territoire de cette paroisse — à La Chabotterie — que fut capturé le général de Charette (23 mars 1726 : 3 germinal an IV), p. 221-272. — Fiefs et châteaux : château de La Bégaudière, où habitaient, du XIVe au XVIIe siècle, les Bégaud, célèbres pendant les guerres de religion ; château de La Chabotterie, habité jadis par les Chabot, seigneurs de La Roche-Servière, puis par les Darrot, actuellement par la famille de Goué ; château de La Chavanne possédé du XVe au XIXe siècle par les du Chaffault ; château de Villeneuve, etc. (p. 291-360).

Adolphe Poirier.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

AUNIS ET SAINTONGE

CHARENTE-INFÉRIEURE

Revue de Saintonge et d'Aunis. Tome xxx. La Rochelle, 1910.

Chanoine P. Lemonnier : *L'organisation du clergé en 1803 dans la Charente-Inférieure*, p. 52-60, 123-134, 199-204. L'organisation du diocèse eut lieu le 24 août 1802 et fut décidée par le préfet Guillemardet et l'abbé Rollet, frère utérin de N. Lemercier, président du Conseil des Anciens au 18 brumaire. Elle comprenait 14 cures de première classe et 44 cures de seconde, avec 215 succursales. Mais ces nombres furent modifiés en 1803. Le défaut d'entretien et les usages profanes auxquels elles servirent avaient rendu les églises impropres au service religieux. Beaucoup de presbytères avaient été vendus ou livrés à la gendarmerie, aux instituteurs ou à des particuliers. Les conseils municipaux durent fournir une augmentation de traitement accordée aux desservants, des frais d'ameublement, d'objets du culte. Les conseils de Marennes et de l'île d'Oléron se montrèrent les plus généreux. C'est du reste dans cette partie du département qu'un fond de religion était resté le plus vivace. Dans l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, le paysan était foncièrement irréligieux. Cela tient à diverses causes, notamment la grande étendue des paroisses. L'organisation du personnel présenta quelques difficultés. Tous les prêtres n'acceptèrent pas le Concordat, quelques protestataires avaient réuni autour d'eux un certain nombre de fidèles. L'abbé Doussin fut le chef de ces dissidents qui créèrent la Petite Église.

Chanoine P. Lemonnier : *Le tribunal révolutionnaire de Rochefort*, p. 308-323. L'auteur a encore occasion de parler de plusieurs membres du clergé. Mais c'est surtout dans le tome xxxi que l'on trouve des extraits (p. 290) sur les prêtres qui passèrent devant ce tribunal, et les interrogatoires qu'ils subirent. Les interrogations faites par Brudieu sont de véritables discussions théologiques.

Tome xxxi. La Rochelle, Impr. N. Texier, 1911.

M. Ch. Vigen cite quelques noms de prêtres non jureurs ou jureurs avec restriction qui exercèrent le culte jusqu'en octobre 1792 (p. 43).

M. Pellisson réédite un *Questionnaire adressé par l'évêque de La Rochelle aux curés de son diocèse*. Ce document n'est pas daté, mais il est antérieur à la Révolution (p. 44-50).

M. Chauliac fait une rectification à l'identification d'un abbé de Sainte-Croix de Bordeaux. Louis Audiat, dans son histoire de l'évêque de Saintes, La Rochefoucauld, a écrit qu'en 1776 Pierre-Louis de La Rochefoucauld fut nommé abbé de Sainte-Croix. Il croyait que c'était le dernier évêque de Saintes. Il n'en est rien. Cet abbé se nommait Jean-Baptiste-François de La Rochefoucauld-Magnac, vicaire général de Dominique de La Rochefoucaud, archevêque de Rouen (p. 273-275).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tome XXXII. La Rochelle, Impr. N. Texier, 1912.

Document relatif à la chapelle Notre-Dame du Pont de Saintes (4 juin 1446), p. 35. Certificat de l'exécution des messes auxquelles le chapelain est astreint.

Inscription en l'ancienne église Saint-Michel à Saintes (1644), p. 175. Relate une fondation de messes.

Chanoine LEMONNIER : *Les journées des 21 et 22 mars 1793 à La Rochelle*, p. 201-211. M. Lemonnier raconte, d'après un dossier déposé aux Archives départementales de la Charente-Inférieure, un des épisodes les plus atroces dont les prêtres fidèles à leur foi furent victimes, l'assassinat de quatre d'entre eux.

Ch. DANGIBEAUD : *Fouilles à Saujon*. Il s'agit de la découverte dans cette localité des fondations de l'ancienne église Saint-Martin et surtout de quatre magnifiques chapiteaux de la fin du XII^e siècle, représentant la *Résurrection, l'Apparition du Christ à Madeleine, Daniel dans la fosse aux lions, le Pèsement des âmes*, un *Porteur de poisson* assimilé par quelques archéologues à Tobie (p. 253-258).

Document intéressant le prieuré Saint-Vivien, l'évêché, le prieuré de Saint-Macou et l'abbaye de Fondouce (p. 284-286).

Fragment d'un journal écrit en exil par l'abbé Pierre Gaultier, grand-chantre de la cathédrale de La Rochelle au moment de la Révolution. Il donne quelques détails sur le séjour des prêtres en Espagne (p. 325-337).

Ch. DANGIBEAUD.

ORLÉANAIS

LOIRET

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. V^e série, tome IX, 1909. Orléans, 1909.

Aug. BAILLET : *Les Capucins d'Orléans ; fondation de l'église de Saint-Jean-le-Blanc ; Henri IV et Marie de Médicis à Orléans, 22 avril 1602 ; les loups près d'Orléans*, p. 138-151. L'église de Saint-Jean-le-Blanc, près d'Orléans, ayant été abandonnée au couvent des Capucins, une nouvelle église paroissiale fut construite par les soins de Pierre Fougeu des Cures, seigneur du Poutil, qui devait, quelques années plus tard, devenir maire d'Orléans. La première pierre de cet édifice fut posée par Henri IV, le 22 avril 1602. La suite de l'article est consacrée au récit de deux procès que les Capucins de Saint-Jean-le-Blanc soutinrent, en 1602 et 1728, contre certains de leurs voisins.

V^e série, tome XI, 1911. Orléans, 1911.

Abbé BERNOIS : *École de Ferrières sous l'administration de Loup-Servat*, p. 116-142. Étude superficielle, mais exposé soigné.

A. BOUVIER : *Orléans de 1760 à 1790*, p. 191-236. Une page de ce travail (p. 217) est consacrée aux plaintes du clergé contre l'imposition établie pour l'éclairage de la ville.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Tome XXXIII. Orléans, 1911.

A. Pommier : *Note sur des manuscrits et lettres autographes de Girodet, conservés aux archives de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, p. 15-35. Le célèbre peintre A.-L. Girodet se trouvait à Rome lors de l'émeute du 13 janvier 1793, au cours de laquelle Hugon de Basseville, représentant de la Convention, périt massacré par la populace. Par le traité de Tolentino, conclu le 17 février 1797, avec Bonaparte, Pie VI accorda une indemnité pour réparer les dommages subis par les Français résidant à Rome. Les élèves de l'École des arts (ci-devant Académie de France à Rome), qui avaient eu à souffrir de ces événements, adressèrent des observations au ministre, pour aider à la répartition de cette indemnité. L'original de cette relation se trouve aux archives du ministère des Affaires étrangères ; la Société archéologique et historique de l'Orléanais en possède un projet ou brouillon, de la main de Girodet.

Charles de Beaucorps : *Une province sous Louis XIV ; l'administration des intendants d'Orléans, de Creil, Jubert de Bouville et de La Bourdonnaye (1686-1713)*, p. 37-500. L'administration des intendants, en pays d'élections, n'avait fait l'objet, jusqu'ici, d'aucune étude importante, bien documentée et solidement établie ; le travail de M. de Beaucorps présente donc un intérêt particulier. L'historien de l'Église ne le consultera pas sans profit : le chapitre XI, consacré aux affaires religieuses, donne des renseignements utiles sur les rapports du pouvoir royal avec les abbayes, sur le rôle des intendants en matière d'assistance publique et sur la création de l'évêché de Blois (1695) ; le chapitre XII expose, d'une façon très complète, les mesures prises contre les protestants, dans l'Orléanais, après la révocation de l'édit de Nantes.

G. Baguenault de Puchesse : *La soumission d'Orléans à Henri IV (février-mars 1594)*, p. 515-524. Cette soumission fut préparée par le gouverneur Claude de La Châtre, ancien ligueur rallié à la cause royale. Pour sanctionner la réconciliation, Henri IV promit de rendre visite aux Orléanais, qui firent des préparatifs importants pour le recevoir. Mais cette visite n'eut pas lieu, le siège de Paris absorbant alors toute l'activité du roi. Ce n'est que le 2 juin 1598 que celui-ci put faire, à Orléans, une entrée solennelle.

Société archéologique et historique de l'Orléanais. Bulletin.
Tome XV, nos 195-198. Orléans-Paris, 1910-1911.

E. Jarry : *Tapisseries d'Aubusson pour Sainte-Croix d'Orléans (1607-1608)*, p. 318-322. L'auteur signale deux contrats du 20 juin 1607 et du 31 décembre 1608, par lesquels deux tapissiers d'Aubusson, nommés Étienne Jalasson et François Matheyron, s'engagent à fournir diverses pièces de tapisserie pour le chœur de la cathédrale d'Orléans. Il fait remarquer que celle-ci était alors en reconstruction.

G. Baguenault de Puchesse : *Jacques Groslot, bailli d'Orléans*, p. 400-403. En 1525, le bailli d'Orléans, Jacques Groslot, occupa, avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des gens d'armes, l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, que le chancelier Duprat, protégé par la régente, Louise de Savoie, prétendait obtenir, en dépit des religieux qui avaient fait choix de François Poncher, évêque de Paris. Le bailli d'Orléans fut, pour ce fait, cité devant le Parlement, qui entra en conflit avec le Grand Conseil et la régente. Duprat et Groslot obtinrent pleine satisfaction.

E. Jarry : *Trois notes archéologiques relatives à Cléry*, p. 405-419. L'auteur signale : 1° une transaction relative à la vente d'enseignes de pèlerinage, représentant l'Annonciation de Notre-Dame, dont les chanoines de Cléry prétendaient avoir le monopole (29 octobre 1446) ; 2° un marché du 8 novembre 1467, qui nous fait connaître l'auteur des vitraux de la chapelle de Longueville, élevée par Dunois, pour sa sépulture de famille, dans l'église Notre-Dame de Cléry ; cet artiste, qui demeurait à Paris, se nommait Nicolas Le Cointe ; 3° un devis de fortification du cloître de Notre-Dame de Cléry, du 25 mai 1545.

J. Soyer : *Notes météorologiques de l'abbé Carré, curé de Saint-Marc d'Orléans, pour les années 1788-1789*, p. 455-458. Ces notes, extraites d'un registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Marc d'Orléans, sont relatives à la température de l'air pendant l'hiver de 1788-1789. L'abbé Carré, dont les archives départementales du Loiret possèdent deux manuscrits autographes, fut nommé, en 1791, archiviste du district d'Orléans.

Aug. Baillet : *Note sur l'usage de commencer l'année au premier janvier, à Orléans, dès 1556*, p. 485-487. En 1556, le curé de la paroisse Saint-Laurent des Orgerils, près d'Orléans, faisait commencer l'année au 1er janvier ; c'était, sans doute, un ancien élève de Sorbonne.

A. Pommier : *Note sur deux envois de M. Ernest Jovy, membre associé correspondant*, p. 488-490. On trouve, dans cette note, une épigramme, publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque de Châlons-sur-Marne, sur les Pères Chamillard, de la Compagnie de Jésus, et Terrasson, de l'Oratoire, qui prêchaient le Carême, à Orléans, dans le premier quart du XVIIIe siècle.

Tome XVI, nos 199-202, 1911-1912. Orléans-Paris, 1911-1912.

L. Auvray : *Note sur un manuscrit de la règle de Fontevrault provenant de la Madeleine d'Orléans*, p. 23-28. Il s'agit du manuscrit de la Bibliothèque nationale, nouv. acq. fr. 10822, qui contient une traduction en français de la règle de Fontevrault. Ce manuscrit a été exécuté au XVe siècle, pour le monastère orléanais de la Madeleine.

J. Soyer : *Deux brevets royaux relatifs à la révocation de l'édit de Nantes à Gien (1685-1686)*, p. 29-32. Ces deux actes, datés du 4 novembre 1685 et du 18 décembre 1686, sont conservés en originaux aux Archives du Loiret. Ils accordaient aux habitants de Gien les matériaux du temple de la religion prétendue réformée et tous les biens du consistoire de cette ville, pour être employés à la construction d'une nouvelle église paroissiale, qui fut dédiée à saint Louis.

G. Baguenault de Puchesse : *Les Vallée et le château de Chenailles*, p. 102-106. La famille Vallée, originaire de Chenailles (Loiret), a

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donné à l'État plusieurs serviteurs sous les derniers Valois et sous Henri IV. Certains de ses membres se firent remarquer par leur impiété et leur immoralité : ainsi Geoffroy Vallée, auteur d'un petit livre intitulé *La Béatitude des chrétiens* ou *Le Fléo de la Foy*, fut brûlé en place de Grève, en 1574 ; son petit neveu, Jacques Vallée des Barreaux, conseiller au Parlement de Paris, composa des vers licencieux.

Aug. Baillet : *La famille Vallée*, p. 107-108. Complète la note précédente.

P. Bouvier : *Remarques sur deux bulles du pape Alexandre III en faveur de l'Hôtel-Dieu d'Orléans*, p. 109-115.

G. Baguenault de Puchesse : *Sur la Saint-Barthélemy à Orléans*, p. 123-126. L'auteur étudie une anecdote dont il existe deux récits fort différents, l'un dans le pamphlet d'Agrippa d'Aubigné intitulé *Confession catholique du sieur de Sancy*, l'autre dans la relation de la Saint-Barthélemy écrite par un étudiant saxon, Joh. Wilh. de Botsheim.

L. Masson : *Liste des monuments historiques (immeubles) du département du Loiret*, p. 127-129.

L. Masson : *Cathédrale d'Orléans ; les tourelles et pinacles du transept nord*, p. 168-169.

J. Soyer : *Liste des monuments historiques (meubles et immeubles par destination) du département du Loiret*, p. 170-181.

Ém. Huet : *La sépulture de Philippe Ier dans la basilique de Saint-Benoît*, p. 184-188. Cette sépulture se trouve sous le dallage du chœur. Un procès-verbal authentique de reconnaissance en a été dressé, le 16 juillet 1830.

J. Soyer : *Notes pour servir à l'histoire littéraire : I. Le poète Éloi d'Amerval à Orléans en 1468. II. Le prédicateur Olivier Maillart à Orléans en 1485, 1497 et 1501*, p. 191-194. 1° On ne connaissait rien, jusqu'à ce jour, de l'existence du poète artésien Éloi d'Amerval avant le mois de mai 1483 ; un document des Archives du Loiret montre qu'il était, en 1468, au service du chapitre de Saint-Aignan d'Orléans. 2° La présence à Orléans du prédicateur Olivier Maillart, en 1485, 1497 et 1501, est prouvée par trois articles des comptes de ville.

Pierre Bouvier.

EURE-ET-LOIR

Archives historiques du diocèse de Chartres.

Cette revue, fondée par M. l'abbé Métais, a été reprise depuis sa mort (1912) par un groupe d'érudits chartrains. Elle publie simultanément trois séries de travaux intitulées : Châteaux, Églises et Chapelles, Pièces détachées. Les nouveaux rédacteurs y ont ajouté une série : Révolution. Chaque travail a sa pagination spéciale. On signale ici les principaux articles parus depuis 1910.

A. Châteaux. — L. Gaudefroy : *Le château de Maintenon*. 44 pages, 7 gravures. Ce château, qui existait sous Philippe-Auguste, fut acheté et restauré par Jehan Cottereau en 1503, passa après lui dans la famille

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Angennes de Rambouillet et celle de Villeray, et fut vendu en 1674 à Françoise d'Aubigné, veuve du poète Scarron. Celle-ci le donna en 1698 à une de ses nièces qui épousait le comte d'Ayen : il est encore la propriété de la famille de Noailles. Les embellissements datent de Mme de Maintenon. Leur description est suivie de la liste des seigneurs.

C[te] A. de Tarragon : *Romilly-sur-Aigre*, seigneurs, châteaux, églises et chapelles. 64 pages, 7 gravures. Essai d'histoire d'une commune sise entre Eure-et-Loir et Loir-et-Cher, depuis le xv[e] siècle, d'après différentes archives de familles et des mémoires du xviii[e] siècle.

M. Jusselin : *Vieilles maisons chartraines : Maison du parvis Notre-Dame. Maison aux Bretons. Maison du chanoine Plumé.* 80 pages, 14 gravures et plans. Étude très fouillée des divers propriétaires, presque tous chanoines, de trois maisons chartraines, depuis le xiii[e] siècle jusqu'à nous, à l'aide des contrats et des registres de nominations du chapitre de Chartres, et à l'occasion de la découverte (mai 1911) sur la première de ces maisons de six magnifiques et curieux tympans sculptés du xiii[e] siècle, qui sont aussi décrits et savamment expliqués.

B. Églises et chapelles. — Abbé C. Métais : *Les orgues de la cathédrale de Chartres.* 36 pages et 3 gravures. On signale des orgues à Chartres sous Fulbert (1006-1028), sous saint Louis (1260) : on signale la pose de grandes et de petites en 1349 et 1357, des restaurations en 1452, 1481, 1504, 1542. C'est de cette époque que dateraient les orgues actuelles. La dernière restauration est de 1911.

Abbé C. Métais : *Chapelle de l'asile d'Aligre à Lèves.* 12 pages, 5 gravures. Élevée dans l'hospice d'Aligre, à la place d'une chapelle de 1816, par le marquis d'Aligre en 1844, elle contient différentes sépultures de sa famille.

Abbé C. Métais : *L'église abbatiale de Josaphat. Vestiges et sépultures. Tombeau et crosse de Regnault de Mouçon, évêque de Chartres. Notes supplémentaires sur les restaurations de l'église de Josaphat.* Description et histoire fort intéressante des heureuses fouilles et trouvailles faites par M. l'abbé Métais en 1909 dans l'ancienne église abbatiale de Josaphat. Il a mis à jour divers tombeaux du xiii[e], entre autres celui de Regnault de Mouçon et de son prédécesseur J. de Salisbury. En 1908, M. Métais a déjà publié : *Église de Notre-Dame de Josaphat d'après les documents historiques et les fouilles récentes* (de 1905 et 1906).

Abbé C. Métais : *Thimert : Chapelle de Saint-Thomas, chapelle et château de Treseau, etc.* Courtes notices historiques et descriptives, avec 11 gravures, de chapelles anciennes, dont plusieurs ont disparu.

Abbé C. Métais : *Église de Chuisnes.* 24 pages et 4 gravures. Histoire des églises successives de ce pays, depuis le xi[e] siècle.

Abbé Boudet : *L'Église de Champseru : sa restauration.* Histoire de la restauration récente de cette église, suivie de la liste des curés connus (1[er] signalé en 1307), et de sa description historique et archéologique : elle aurait été fondée sous saint Yves (1090-1115).

C. Pièces détachées. — *Notice nécrologique sur M. l'abbé Charles*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Métais, fondateur des archives historiques du diocèse de Chartres (mort le 10 mai 1912) avec une liste de ses ouvrages et une table alphabétique des mémoires contenus dans les trois séries des *Archives* de 1895 à 1912 (47 pages).

Abbé SAINSOT : *Le culte eucharistique dans le diocèse de Chartres.* 59 pages. Simples notes décousues sur le sujet.

Abbé Y. DELAPORTE : *Manuscrits provenant de l'ancienne église de Saint-André de Chartres.* Il s'agit d'un fragment important d'un *Liber anniversariorum* du XIV^e siècle et d'un livre liturgique, à peu près complet, de la même époque.

Bulletin mensuel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Mémoires, tome XIV (suite). Chartres, 1910-1912.

Abbé F. GUILLON : *Le Protestantisme à Authon-du-Perche et dans les environs*, p. 139-170. Ce travail, fait surtout d'après les anciens registres de l'état-civil (1598-1787), expose les vicissitudes du protestantisme dans ce pays où il n'en reste plus de traces : il aurait été introduit du temps que le prince de Condé était seigneur de Nogent-le-Rotrou, de 1557 à 1569, par quelques familles notables.

Albert MAYEUX : *L'église Saint-André de Chartres et l'église Saint-Nicolas*, p. 171-227. M. Mayeux y raconte les origines de Saint-André sous saint Yves en 1108, sa reconstruction en 1134 et 1232, son histoire de 1232 à 1500, ses transformations au XVI^e siècle et plus tard. On sait que cette malheureuse église, qui depuis l'incendie de 1861 reste délabrée, et sert de magasin à la ville, était fort curieuse, spécialement par son chœur et son abside qui traversaient sur de jolies arcades la rivière et la route. La chapelle Saint-Nicolas, peut-être plus ancienne que Saint-André sa voisine, à laquelle elle servait de baptistère, a disparu presque entièrement.

R. DURAND : *Levéville au XV^e siècle*, p. 228-235. Notes sur les seigneurs de ce fief. A signaler les Briçonnet, p. 234.

D^r Gabriel GILLARD : *Jean-François-Jacques Roussille de Chamseru et ses fonctions politiques, administratives et judiciairess (1789-1792)*, p. 236-246.

D^r G. GILLARD : *Madame Doublet, dame d'Auneau (1719-1722) et le salon de la paroisse*, p. 275-287. Histoire intéressante d'un salon parisien du XVIII^e siècle, où fréquentèrent Bachaumont et plusieurs autres hommes d'art et d'érudition : Mme Doublet, née en 1677, mourut en 1771.

Albert MAYEUX : *Le château et la terre d'Éguilly* p. 288-309. Ce château, situé sur la commune de Saint-Avit, canton de Brou (Eure-et-Loir) fut possédé successivement par les Levavasseur (1482), de Vassé (1566) et de Fesques (1692). Il est déjà parlé de la terre d'Éguilly en 1323.

Volume du Cinquantenaire. Tome II. Chartres, 1911-1912.

Maurice JUSSELIN, archiviste d'Eure-et-Loir : *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir.* Liste des monuments historiques ou mégali-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

thiques, meubles et immeubles, classés à la date du 31 décembre 1910, avec références bibliographiques, table et notice sur les lois et décrets relatifs à la conservation des monuments historiques, p. 1-95. Travail fort utile.

Gustave Besnard, notaire à Chartres : *Tableau des notaires de Chartres, imprimé chez la veuve François Le Tellier, en 1776*, p. 97-121. Retrouvé dans une liasse.

Bulletin trimestriel de la Société dunoise.

Tome xii, nos 158-171. Châteaudun, 1910-1912[1].

Ch. Juteau : *Le livre de raison de Jean Yvon*, vigneron à Saint-Jean de Châteaudun, de 1704 à 1759, p. 79-95. Simple récit d'un brave homme qui note au jour le jour les événements dont il est témoin.

A. B. : *Anciennes chapelles du château de Châteaudun. La chapelle Saint-Blanchard*, p. 140-148. La première chapelle est signalée dans une bulle d'Adrien IV (1155). Elle fut remplacée en 1451 par la chapelle actuelle.

Abbé Chapron : *Les barons de Brou*, p. 221-268. Notes sur les familles de Douzy, de Bar, de Luxembourg, d'Armagnac, Robertet et Rostaing.

F. Foiret : *Locutions dunoises*, p. 277-321.

Dr A.-G. Gillard : *Jean Balesdens, prieur de Saint-Germain d'Alluyes, chanoine de Nantes et de Noyon, membre de l'Académie française*, p. 349-394. Étude sur ce personnage, à l'occasion de pièces le concernant retrouvées à l'Assistance publique, avec son inventaire après décès. Il mourut en 1675.

A. Clerval.

LOIR-ET-CHER

Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

xixe volume. Blois, C. Migault, 1909.

Mlle Hazon de Saint-Firmin : *Un incident des États de Blois. L'affaire de Saluces et le duc de Guise (octobre-décembre 1588)*, p. 1-72. L'auteur fait ressortir le patriotisme et la générosité du duc de Guise dans l'affaire relative à l'envahissement du marquisat de Saluces par le duc de Savoie.

Pierre Dufay : *Le tombeau de Jean de Morvillier et les Pleureuses de Germain Pilon*, p. 73-87. Jean de Morvillier, évêque d'Orléans,

1. Cette publication donne, avec le compte rendu de chaque séance, des notes d'archéologie et d'histoire locale et quelques mémoires concernant la ville et les environs de Châteaudun. La Société dunoise a fait paraître de M. l'abbé A. Peschot : *Recherches historiques sur Cloyes-sur-le-Loir* (Châteaudun, 1911, in-8o, 460 p.). C'est une histoire de la ville au point de vue civil, politique, judiciaire, militaire, hospitalier, religieux. Le dernier chapitre analyse les registres de la Révolution.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait, dans l'église des Cordeliers de Blois, un riche mausolée, orné d'un buste et de deux pleureuses, œuvre de Germain Pilon; l'église et le couvent furent démolis en 1806 : les pleureuses, acquises par un particulier, se voyaient encore sur une tombe, au cimetière de Blois, il y a une vingtaine d'années. Le buste fut porté à l'évêché d'Orléans, où il ornait l'entrée de la salle synodale.

J. DE CROY : *Un portrait de Charles d'Orléans*, p. 100-110. Réflexions sur deux miniatures représentant le poète Charles d'Orléans.

XX^e^ volume, Paris, Lechevalier, 1910.

Dr F. LESUEUR : *L'assemblée de département de Blois et son bureau intermédiaire* (*1787-1790*), p. 1-385. Étude très documentée sur le fonctionnement et les travaux de cette assemblée, et sur la misère dans le Blésois en 1789.

XXI^e^ volume. Paris, Ch. Massin, 1911.

Frédéric et Pierre LESUEUR : *Vues des châteaux du Blésois au* XVII^e^ *siècle, par André Félibien*, p. 3-112. Publication des dessins qui illustrent le manuscrit des « Mémoires pour servir à l'histoire des maisons royalles et bastimens de France », conservé au château de Cheverny; 25 planches.

XXII^e^ volume. Paris, Lechevalier, 1912.

Dr F. LESUEUR : *Menars, le château, les jardins et les collections de Mme de Pompadour et du marquis de Marigny*, p. 3-268.

Semaine religieuse du diocèse de Blois.

Année 1909-1910. Blois, C. Migault.

F. BOULLIAU : *Monsieur l'abbé Remi Porcher, doyen du chapitre* (*1840-1910*), p. 337-352. Postulateur de la cause du B. Charles de Blois, rédacteur des statuts du diocèse de Blois, ainsi que du Propre pour le missel et le bréviaire. Érudit remarquable, il rédigea, jusqu'à sa mort, la *Revue de Loir-et-Cher*, dont la publication a dès lors cessé.

Pierre DUFAY : *Essai d'une bibliographie des travaux de M. l'abbé R. Porcher*, p. 367-376.

F. BOULLIAU : *Les fêtes du couronnement de Notre-Dame des Aydes, le 20 mai 1860*, p. 412 426. Fêtes splendides à Blois, présidées par le cardinal Donnet.

F. BOULLIAU : *L'abbé Julien Arcanger-Drouault* (*1796-1869*), p. 464-471, 482-487, 497-500, 515-519, 527-535, 586-592, 617-624, 637-640, 709-712. Ce prêtre eut un rôle actif lors de la réorganisation du diocèse de Blois, en 1823. Fondateur de la psalette de Blois, auteur d'un traité de politesse à l'usage du clergé : *Eusèbe ou la civilité du jeune prêtre*. Curé de Saint-Saturnin de Blois, il organisa les belles fêtes du couronnement de Notre-Dame des Aydes, en 1860.

F. BOULLIAU : *A propos d'un centenaire*, p. 911-914; continue en 1910-1911 (p. 10-13, 56-59, 132-136, 142-147). Notes sur les relations qu'eut avec Blois Mgr Rousseau, évêque d'Orléans. Il mourut à Blois,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le 7 octobre 1810 (Blois était alors du diocèse d'Orléans), et il fut inhumé dans le cimetière des Capucins.

Année 1910-1911. Blois, C. Migault.

F. Boulliau : *La mission de Blois en 1824*, p. 269-274, 303-308, 387-392, 415-420, 499-502, 512-517, 562-568, 620-624, 653-656, 733-735, 746-749; continue en 1911-1912 (p. 43-47, 264-270, 870-875). Cette mission est restée célèbre par les fruits qu'elle produisit dans la ville et le diocèse de Blois, et par la personnalité des missionnaires, membres de la société lyonnaise des « Missionnaires de France », et dont les principaux furent M. Donnet, devenu cardinal-archevêque de Bordeaux, M. de Villecourt, devenu cardinal-évêque de La Rochelle, M. Dufêtre, devenu évêque de Nevers, M. Nogret, devenu évêque de Saint-Claude.

F. Boulliau : *Un Blésois : Augustin Thierry*, p. 665-671, 779-784; continue en 1911-1912 (p. 235-240, 543-547). L'historien, le chrétien, le concitoyen.

A. Petit : *L'installation d'un curé constitutionnel à Souesmes, en 1791*, p. 683-688.

Année 1912-1913. Blois, C. Migault.

L. Garnon : *Un confesseur de la foi : Louis Gerberon (1739-1794)*, p. 13-16, 114-119, 180-184. Curé de Jussy-le-Chaudrier, au diocèse de Bourges, il refusa le serment, fut arrêté en 1793 et condamné à la déportation; après plus de cinq mois de souffrances sur les « Deux-Associés », il mourut à l'île Madame, le 26 août 1794.

J. de Croy : *L'histoire des Montils, par M. l'abbé Boureille*, p. 700-707. A propos de la monographie des Montils, une des résidences des comtes de Blois.

S. Verret : *M. le chanoine Yvonneau, doyen du chapitre de la cathédrale de Blois*, p. 842-850. Notice nécrologique sur M. Yvonneau, prêtre distingué, dont les études contribuèrent, avec celles de l'abbé Porcher, à la béatification de Charles de Blois. Il fut le premier maître de Mgr Tissier, évêque de Châlons.

J. Chapeau : *Les doyens d'âge du clergé blésois*, p. 881-884. Notes sur les doyens d'âge du clergé blésois au XIXe siècle.

Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois. Tome XLVIII. Vendôme, 1909.

G. Bonhoure : *Histoire du collège de Vendôme : le collège de 1792 à 1847*, p. 72-106, 183-199, 237-269, 319-344. Commencée en 1902, cette publication continue en 1910 (tome XLIX, p. 29-39, 95-106, 243-255), et se termine en 1911 (tome L, p. 47-76, 116-163). Avant la Révolution, ce collège était dirigé par les Oratoriens; des Oratoriens assermentés continuèrent à le diriger : Crénière, de 1792 à 1795, puis Maréchal et Dessaignes, jusqu'en 1825.

P. Clément : *Notice sur le château et la seigneurie de La Flotte* (Sarthe) p. 118-160.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Abbé PILTÉ : *Le prieuré Saint-Genest à Lavardin*, p. 177-182. Ce prieuré, qui existait déjà en 1037, dépendait de l'abbaye de Saint-Georges-du-Bois; l'architecture en est remarquable par un curieux mélange d'éléments romans et d'éléments gothiques. Il sert aujourd'hui de presbytère.

R. DE SAINT-VENANT : *Louis de Bourbon, comte de Vendôme et sa rançon* (XV^e *siècle*), p. 209-236. Éclaircit quelques points obscurs ou erronés du comte Louis.

R. DE SAINT-VENANT : *Le legs de Jean-Marie Henriau, évêque de Boulogne* (XVIII^e *siècle*), p. 286-299. Notes sur la famille vendômoise des Henriau, à laquelle appartenait l'évêque, dont l'origine vendômoise ne paraît pas douteuse à l'auteur.

Tome XLIX. Vendôme, 1910.

G. CHANTEAUD : *Le paysan vendômois au moyen âge* (XIII^e et XIV^e *siècles*), p. 63-79. L'auteur montre que le sort du paysan à cette époque « n'était pas trop à plaindre ».

RIBEMONT-DESSAIGNES : *Quelques documents pour servir à l'histoire de la maison d'éducation dirigée par MM. Mareschal et Dessaignes, de 1795 à 1825*, p. 116-143. Il s'agit du collège de Vendôme; ces deux directeurs étaient des Oratoriens assermentés.

R. DE SAINT-VENANT : *Étude sur les comtes de Vendôme de la maison de Preuilly*, p. 144-172, 183-208. Mise au point de certains détails relatifs à cette histoire, grâce à la publication récente des Cartulaires de la région.

Tome L, Vendôme, 1911.

Abbé PILTÉ : *Les peintures murales de l'église de Lavardin*, p. 12-13. Peintures, fin XV^e et débuts XVI^e siècle.

P. CLÉMENT : *Notice sur la chapelle du prieuré des Essarts*, p. 99-109.

L.-A. HALLOPEAU : *Essai sur l'histoire des comtes et des ducs de Vendôme de la maison de Bourbon. Louis de Bourbon (1393-1440)*, p. 181-232. Cette histoire se continue en 1912 (tome LI, p. 312-333) et en 1913.

Jean MARTELLIÈRE : *Le compendium de Pierre Bordier de Lancé; quarante années d'observations météorologiques (1741-1781)*, p. 245-281, et 1912 (tome LI, p. 59-103).

G. BONHOURE : *Le lycée de Vendôme de 1847 à 1870*, p. 303-339.

P. CLÉMENT : *Le tabernacle de l'église de Marcé*, p. 343-345.

Tome LI. Vendôme, 1912.

Abbé BRISSET : *Monographie de la Ribochère*, p. 23-47, 163-184, 281-306. Terre et château du Vendômois, où saint Aldric, évêque du Mans, fonda, vers 834, une exploitation agricole.

Abbé PILTÉ : *Le pont gothique de Lavardin*, p. 104-106.

G. R. : *Statue de sainte Catherine d'Alexandrie*, p. 134-142. Description et histoire d'une statue en bois sculpté (fin XV^e ou début XVI^e siècle); école de Touraine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Abbé Métais : *Procès en cour de Rome entre Vendôme et Lavardin, au* XIII^e^ *siècle*, p. 189-231. Les comtes de Vendôme s'étant emparés, de force et sans droit, d'une partie de la seigneurie de Lavardin, les papes, successivement, Innocent III, Honorius III et Grégoire IX, pris pour juges, condamnent les injustes détenteurs à restitution, avec dommages-intérêts, sous peine des censures les plus graves de l'Église.

R. de Saint-Venant : *Observations sur le dernier travail de M. l'abbé Métais, intitulé : « Procès en cour de Rome »*, p. 366-383. Rectifications et critiques.

P. Clément : *Histoire des registres paroissiaux d'Artins*, p. 344-365.

J. Gallerand.

BERRY

CHER

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre.

XXXII^e volume, 1909 (2^e de la 2^e série). Bourges, Tardy-Pigelet, 1910.

Émile Chénon : *Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry* (8^e série), XXXVI, *Les anciennes possessions de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en Bas-Berry*, p. 32-58. Ces possessions sont énumérées dans des actes des VII^e, VIII^e et IX^e siècles. Elles se rattachent :

1° A la fondation, en 697, d'un petit monastère de femmes, que deux époux, Gammon et Adalgudis, avaient commencé à bâtir en l'honneur de saint Jean, de Sainte-Croix, *vel ceterorum dominorum*, dans l'une de leurs propriétés nommée *Lemausum.* Ce mot désigne non pas Limours (Seine-et-Oise), comme on l'a cru longtemps, mais *Limeux* (canton de Lury, Cher).

2° A la donation (VIII^e siècle), d'un certain nombre de lieux-dits et de leurs dépendances faite à l'église Saint-Monial (?) par un grand du royaume, Gautier, et sa femme Goda. Malheureusement l'acte où est consigné le don Gautier n'est pas authentique. Refait au XI^e siècle, il contient des noms de lieux qui ont dû être dénaturés et qui en tout cas sont actuellement difficiles à identifier.

3° A un domaine appelé *Nuviliacum*, mentionné dans le polyptyque rédigé par ordre d'Irminon et qu'il faut identifier avec Neuillay-les-Bois (canton de Buzançais, Indre). Le *Fiscus* de Neuillay comprenait le *mansus indominicatus* (réserve) et sept *mansi* (exploitations rurales).

Albert Huchet.

XXXIII^e volume (3^e de la 2^e série). Bourges, 1911.

Émile Chénon : *Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry* (9^e série). XL. *Un concordat en Berry sous Philippe le Bel*, p. 13-27. Concordat passé entre l'archevêque de Bourges, Simon de Beaulieu, et le bailli de Bourges. Ce concordat règle les droits respectifs des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

évêques et des baillis à l'égard : 1° des actions entre laïques, 2° des biens des clercs, 3° des croisés, 4° des excommuniés, 5° des dîmes inféodées. Il avait pour but de mettre fin aux conflits élevés sur tous ces points entre l'official et le bailli. C'est un épisode intéressant de la lutte entre la juridiction séculière et les cours d'Église au moyen âge.

XLIV. *Un curé de campagne au* XVIII^e *siècle*, p. 57-84. C'est le journal d'un curé du Bas-Berry, retrouvé sur les couvertures et les feuillets de garde de ses registres paroissiaux. Une foule de petites notes nous renseignent sur lui et sa famille, sur sa bibliothèque et l'usage qu'il en faisait, sur les moyens qu'il employait pour retirer de ses bénéfices des revenus avantageux, sur les intempéries des saisons, sur le prix des denrées. Au moment de la Révolution, ce même curé, devenu constitutionnel, est élu par ses concitoyens officier de l'état-civil et cumule à la fois ces deux titres dans les actes qu'il rédige.

Abbé Maurice DE LAUGARDIÈRE : *Compte d'un subside fourni par le diocèse de Bourges au pape Jean XXII*, p. 99-190. Ce compte a été écrit de la main de Jean Bertrand, collecteur apostolique pour les diocèses de Bourges et de Limoges, au temps des papes d'Avignon. Les indications fournies sur les localités sont très précieuses pour fixer les divisions administratives de l'ancien diocèse de Bourges.

Abbé DUROISEL : *Statues anciennes dans l'église de Sancoins*, p. 289-312, avec 2 planches. Étude des seize statues possédées jadis par l'ancienne église de Sancoins et dispersées par une vente inintelligente et d'ailleurs peu fructueuse, comme cela est malheureusement arrivé dans beaucoup trop d'endroits. Ces statues n'étaient point sans valeur artistique. Elles sont intéressantes à étudier pour l'histoire du costume.

M. GAUCHERY : *Le livre d'Heures de Jehan Lallemand le Jeune, seigneur de Marmagne*, p. 313-362, avec 14 planches. Étude paléographique d'un recueil de prières à l'usage de Jehan Lallemand. Le manuscrit est conservé à la Bibliothèque royale de La Haye.

Mathieu PLANCHON : *De la mise au tombeau de l'église souterraine de la cathédrale de Bourges*, p. 363-372. Essai pour retrouver la date d'érection de ce monument. Érigé par le chanoine Dubreuil en 1543, mais plusieurs fois restauré depuis : ce qui a conduit à beaucoup d'erreurs sur sa véritable origine.

D. MATER : *Bulletin numismatique et sigillographique. Les sceaux des chapitres de la ville de Bourges et du département du Cher*, p. 379-403. L'auteur donne une rapide description de chaque sceau.

Marcel SIGURET.

XXXIV^e volume (4^e de la 2^e série). Bourges 1912.

F. DESHOULIÈRES : *L'église et le cloître de Saint-Jean-le-Vieil* [*à Bourges*], p. 167-175. La chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste, cédée vers 1158 par l'abbesse de Saint-Laurent de Bourges aux chanoines réguliers de Saint-Satur, dépendit de ceux-ci jusqu'à la fin du XIV^e siècle, puis fut réunie à la Sainte-Chapelle du palais ducal, et devint au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

xvii^e siècle le siège de l'ancienne paroisse Saint-Hippolyte. Description des quelques restes qui subsistent au milieu d'habitations particulières. 1° abside, absidiole sud et transept presque entier de l'église construite après 1165; 2° salle capitulaire voûtée d'ogives du début du xiii^e siècle, et traces du cloître.

Comte de Toulgoët-Treanna : *Les Commanderies de Malte en Berry*, p. 177-248. Deuxième partie [1]. Histoire et description de : 1° la commanderie de Lormeteau [2], remontant au moins au milieu du xii^e siècle, et ses membres, La Motte [3], le Chambon [4] et le Temple de Châteauroux; 2° la commanderie de Fresne [5] et ses annexes de Bribon et de Saint-Brisson, qui étaient dans la paroisse de Saint-Florent-sur-Cher.

Alfred Gandilhon : *Le premier jubé de la cathédrale de Bourges*, p. 249-256. Notes permettant de compléter la description de l'ancien jubé par M. Octave Roger [6], d'après un devis et marché pour sa réparation, du 29 juillet 1653.

Abbé Duroisel : *Souvenirs des guerres de religion et passage du roi Charles IX à Sancoins* [*en 1566*], p. 291-308. D'après diverses notes du curé, Pasquet de Busserolles, insérées dans le plus ancien des registres paroissiaux de Sancoins.

Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher.
IV^e série, xxvi^e volume, 1912. Bourges, Renaud [1913], in-8°.

L. Cartier de Saint-René : *La seigneurie et l'ancien canton de Saint-Florent-sur-Cher*, p. 3-74. Deuxième partie [7] : monographies locales; I^re série : Saint-Florent, Civray. Les p. 17 à 25 sont consacrées à l'ancienne église de Saint-Florent et à la nouvelle, construite en 1849-1863, aux cimetières, au presbytère, aux anciens biens de la cure et du clergé, enfin aux curés de Saint-Florent de 1638 à 1794. P. 60-62, renseignements sur l'église de Civray; p. 66-68, clergé de Civray : prieuré, anciens biens du clergé, prieurs-curés (1254-1813).

Abbés C. Lelièvre et F. Vilaire : *Monographie de Chalivoy-Milon* (suite) [8]. Chapitre xii : xvi^e siècle, p. 117-209. Cf. notamment, p. 125-138, les affaires ecclésiastiques. « Les religieux de Saint-Sulpice-les-Bourges, seigneurs de Chalivoy-Milon, administrent aussi la paroisse dont l'abbé est le curé primitif »; portion congrue faite au curé ou vicaire perpétuel, d'après des actes de 1522 et 1555; la cure de Chalivoy tend à une autonomie croissante par rapport à l'abbaye et la juridiction de l'ordinaire s'y exerce de plus en plus.

1. La première partie a paru dans le xxxi^e volume.
2. Commune de Reuilly (Indre).
3. Commune de Preuilly (Cher).
4. Commune de Sainte-Lizaigne (Indre).
5. Commune de Blancafort (Cher).
6. *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. xviii.
7. La première partie a paru dans le volume précédent.
8. Cf. le début dans les xxii^e et xxiii^e volumes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Georges Hardy : *Les presbytères berrichons au* XVIII^e^ *siècle*, p. 211-230. Étude sur l'application, dans le Berri, de l'édit d'avril 1695, dont l'article 22 oblige les habitants des paroisses « à fournir aux curés un logement convenable »; les intendants et surtout Dodart, dans son ordonnance de 1756, interprètent cet édit dans un sens avantageux aux habitants, ne les obligeant qu'à faire les frais du « plus simple nécessaire ». Ces dispositions libèrent donc les privilégiés, titulaires des bénéfices et des dîmes, d'une charge qui leur incombe naturellement; elles en grèvent les paroisses et mécontentent d'autre part les curés, les exposant à une situation souvent misérable, que leur fait l'avarice locale.

Jean Béreux.

INDRE

Bulletin du Musée municipal de Châteauroux.

Châteauroux, Mellottée; Paris, Picard, 1909-1912.

Eugène Hubert : *Documents sur les sculptures du Musée provenant de l'abbaye de Déols*, p. 130-143. On publie ici : 1° les passages intéressants d'un manuscrit rédigé vers 1832 par l'abbé Dubouchat sous le titre *Antiquités déoloises*; 2° un extrait des *Notes d'un touriste sur les principales localités du département de l'Indre*, rédigées par un anonyme vers 1837; enfin, un procès-verbal de l'évaluation de l'ancienne église de Déols.

E. Hubert : *Ancienne maison du Temple de Châteauroux*, p. 183-197. Cette maison, annexe de la Commanderie de l'Ormetault (paroisse de Reuilly, Indre), paraît être de fondation ancienne. Un frère du Temple, Étienne Raimbaud, est en effet cité comme témoin dans une charte de 1179. M. Hubert étudie le chef-lieu de l'établissement, les domaines et revenus de la maison du Temple et donne une liste, incomplète, des commandeurs de l'Ormetault et du Temple.

E. Hubert : *Description de la chapelle de Notre-Dame des Miracles de Déols*, p. 206.

E. Hubert : *Notice sur le château et le couvent des Minimes de Bommiers*, p. 225-259. Cette notice est une très importante contribution à l'histoire civile et religieuse de Bommiers. Elle comprend six articles qui concernent successivement : la châtellenie, le château, le domaine, et les droits seigneuriaux, la justice et les juridictions, le couvent des Minimes. Ce dernier chapitre est suivi d'une liste des religieux du couvent.

E. Hubert : *Topographie de l'enceinte du château Raoul*, p. 321-358. (Cf. *La véritable origine du château Raoul*, p. 221-224). A l'occasion de cette étude sur l'ancien *Castrum Dolis* ou *Dolense*, baptisé, en 1138 seulement, du nom de *Castrum Radulfi*, M. Hubert donne des renseignements précieux sur l'ancienne chapelle de Notre-Dame de Salles, sur l'église et le chapitre de Saint-Martin et sur le prieuré de Saint-Blaise.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

E. Hubert : *Description des paroisses de l'archiprêtré de Châteauroux au milieu du* XVIII^e^ *siècle*, p. 412-424. On trouve aux Archives du Cher, fonds de l'intendance du Berry, C 318, un certain nombre de descriptions de paroisses rédigées vers 1750. La plupart de ces notices se rapportent à l'archiprêtré de Châteauroux. Elles avaient été envoyées par les curés, suivant des instructions accompagnées d'un modèle à eux transmises par l'autorité ecclésiastique, de concert avec l'intendance du Berry. Elles étaient destinées à prendre place dans un dictionnaire resté à l'état de projet. M. Hubert imprime ici : le projet de description des paroisses avec des observations particulières sur les rivières et une description de la paroisse de Verneuil sous Dun-le-Roy, pour servir de modèle à l'exécution du projet; les lettres d'envoi des descriptions des paroisses de l'archiprêtré de Bourges; enfin la description de la ville, du chapitre, des paroisses, des chapelles et des établissements religieux de Châteauroux.

Revue du Berry et du Centre.

Châteauroux, Mellottée; Paris, Picard, 1909-1911.

Abbé Moreau : *Le chapitre de Saint-Sylvain de Levroux* (suite d'une étude interrompue depuis 1902), p. 81-85, 101-104, 121-126, 169-172, 185-191, 225-232, 249-257, 289-293, 370-375.

Camille Martinet : *Un épisode des guerres de religion en Berry : la commanderie de l'Ormeteau*, p. 278-286.

L. Mallet : *Le prieuré de Jovar, près Bélâbre*, p. 314.

Dorothé de Froment : *Nominations royales aux prieurés de Saint-Jean-de-Presle et de Saint-Blaise*, p. 318-320.

Maxime Rousseau : *Les stalles de Bommiers*, p. 273-280, 313-320, 353-360, 377-400.

Albert Huchet.

BOURBONNAIS

ALLIER

Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais.

Année 1912. Moulins, Impr. Et. Auclaire, 1912.

Pierre Gautier : *Nouveaux extraits du cartulaire de La Chapelaude*, p. 8-25. En 1860, A. Chazaud publia d'importants extraits du cartulaire du prieuré de La Chapelaude (Allier, arr. de Montluçon, cant. d'Huriel), dont le manuscrit est perdu depuis le XVII^e^ siècle. M. Gautier a retrouvé récemment à la bibliothèque de Dijon un certain nombre d'actes concernant La Chapelaude, des XI^e^ et XII^e^ siècles, et dont vingt-cinq ont été ignorés de Chazaud; ces nouveaux documents ont permis à M. Gautier de rectifier la liste des prieurs, depuis Hugues, le premier connu, qui apparaît avec certitude en 1067, dans un diplôme de Philippe I^er^, jusqu'à Richier, cité comme prieur dans une donation faite au prieuré dans le dernier tiers du XII^e^ siècle. Cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

liste s'enrichit même d'un nouveau nom, celui de Pierre, prieur au milieu du XII^e^ siècle, et vraisemblablement successeur d'Eudes de Deuil, l'historien de la deuxième croisade.

Roger de Quirielle : *Le calvaire du cardinal de Bourbon*, p. 26-30, planche. Il s'agit ici d'un petit objet mobilier de 0 m. 80 de hauteur, monolithe, en forme de dais, dont la voûte protège un calvaire. Le Christ est assez grossier, mais la Vierge et saint Jean, qui l'accompagnent, sont deux petites statuettes fort élégamment sculptées, supportées par des consoles au-dessous desquelles se voient le monogramme et les armoiries du cardinal Charles de Bourbon; celui-ci mourut en 1488, ce qui date le calvaire d'une façon suffisamment précise. Ce petit monument décore aujourd'hui, dans la cathédrale de Moulins, la chapelle du chapitre.

Louis Karl : *Un moraliste bourbonnais du XIV^e^ siècle et son œuvre; le roman de Mandevie et les Mélancolies*, p. 38-49, 73-80, 113-128, 159-162, 184-194, 209-218. M. Ch.-V. Langlois s'est intéressé à plusieurs reprises à Jean Dupin, auteur du *Livre de Mandevie*, et a regretté qu'aucune édition moderne n'ait été donnée de l'œuvre de ce moine moraliste du XIV^e^ siècle, pourtant bien connue et dont il existe plusieurs manuscrits et de nombreuses éditions incunables. M. Louis Karl vient de combler en partie cette lacune en étudiant longuement l'auteur et le roman. Jean Dupin était bourbonnais, il le dit lui-même; il a commencé à écrire en 1336 et M. Karl l'identifie avec Jean du Pin, moine de Saint-Martin-des-Champs, prieur de ce monastère, puis abbé de Cluny en 1369, mort enfin en 1374. Son livre de Mandevie, écrit en français, partie en prose, partie en vers, se compose de huit livres dont le huitième est une sorte de résumé qui porte le nom particulier de *Mélancolies*. On trouve là une satire très vive des mœurs de l'époque; toutes les classes de la société sont soumises à une critique peu bienveillante et on sait, par le livre de M. Langlois, *La vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes du temps* (Paris, Hachette, 1908), quel parti on peut tirer des œuvres de ce genre. « L'auteur, dit M. Karl, est très dévot, nourri de l'Écriture sainte, qui est le seul livre qu'il cite plusieurs fois; il reconnaît le rôle médiateur des saints... Il déteste les vilains, le peuple surtout, pour deux raisons : ils pèchent contre la morale chrétienne et ils raillent leurs prêtres. Néanmoins il fait voir, mieux que tout autre, tous les défauts des prêtres et des religieux qui ne suivent pas la morale qu'ils prêchent. La censure de la noblesse est moins forte; le noble a quelque avantage sur le vilain, même au paradis... »

L. Bideau : *Bellenaves, les traces du passé*, p. 50-56, 81-85, 129-135. Avec une description de l'église romane de Bellenaves (Allier, arr. de Gannat, cant. d'Ébreuil) (reproduction du tympan de la porte principale, où est sculpté un Dieu de majesté, et du linteau, où est figurée la Cène).

A. Hackspill : *Deux reliures anciennes de la bibliothèque de Moulins*, p. 145-149. L'une est aux armes du prieuré Saint-Pierre et Saint-Paul de Souvigny (*de... à une épée et une clef en pal*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Compte rendu de la XIVe excursion (de la Société), *13 juin 1912, à travers la châtellenie de Belleperche*, p. 221-238. La châtellenie de Belleperche, une des dix-sept châtellenies royales du Bourbonnais, dépendait du diocèse de Bourges pour trois de ses paroisses et de celui de Nevers pour les sept autres; sur ces dernières, deux seulement sont aujourd'hui dans l'Allier; le reste est dans la Nièvre. — P. 232-254, de M. P. Flament, (le fief et le château d')*Avrilly* (commune de Trevol); Avrilly appartint de 1530 à 1533 à Pierre Filhol, archevêque d'Aix, qui en fit don, de son vivant, à son neveu Gilbert; on trouvera là quelques renseignements sur Pierre Filhol, puisés tant aux Archives de l'Allier qu'aux Archives des Bouches-du-Rhône; M. le chanoine Albanès avait déjà utilisé ce dernier dépôt au tome Ier du *Gallia christiana novissima* pour rectifier la biographie jusqu'alors mal connue de l'archevêque d'Aix. — P. 310-338, de M. le chanoine Clément, *Les églises de Trevol, Bagneux, Villeneuve*; étude archéologique des monuments, du mobilier, etc.

Chanoine Clément : *A propos de l'épitaphe de Jacqueline de Morainville et de Pourpry... dans l'église de Langy* (Allier, cant. de Varennes), p. 350 et 351.

Paul Duchon : *Deux noëls bourbonnais du* XVIIIe *siècle écrits en patois de Montluçon...*, p. 380-396, 413-421.

Les Amis de Montluçon. No 3, juillet-septembre 1912. Montluçon.

Anonyme : *Pâques et décadi à Notre-Dame de Montluçon, avril 1800*, p. 59. C'est la publication d'une lettre adressée à l'administration municipale du canton de Montluçon, le 17 germinal an VIII, par G. Durieux, curé de Notre-Dame de cette ville. A Notre-Dame, se célébrait le culte décadaire, lequel ne fut d'ailleurs jamais très fidèlement suivi et, en octobre 1795, l'église avait été rendue aux catholiques. Les deux cultes y cohabitèrent quelques années. Le 10 février 1800, l'administration ayant décidé que les cérémonies décadaires seraient célébrées seulement le matin de dix heures à midi, le curé demanda pour le 20 germinal la libre disposition de l'église toute la journée, afin de laisser se développer librement « les cérémonies longues et nécessaires » du culte catholique. On ne dit pas quel fut le sort réservé à la requête du curé. Il est vraisemblable qu'elle fut exaucée.

Revue du Centre. [No 1], 10 déc. 1912. Moulins, Impr. régionale.

Roger de Quirielle : *Un saint*, p. 9-16. Pierre Bardet de Saint-Julien, né à Montaigüet (Allier, arr. de La Palisse) le 15 décembre 1591, avocat au Parlement de Paris, fut un jurisconsulte de valeur; il mourut en 1685, à Moulins, après avoir édifié la population par sa grande piété; sa nièce, Antoinette Préveraud, dans une pièce de 1712, assura « que ledit Me Pierre Bardet a vécu et est mort en odeur de sainteté »; cela, dit-elle, « est notoire à tous les anciens de la ville de Moulins ».

Chanoine Clément : *Étude d'iconographie mariale. La transfixion de la très sainte Vierge dans l'art et spécialement dans le vitrail de la*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« *Pietà » de l'église Notre-Dame de Montluçon*, p. 24-38. La douleur éprouvée par la Vierge devant les souffrances de son fils se traduisit, dans l'iconographie mariale, par des représentations de la « Transfixion », allusion directe au glaive symbolique ou au faisceau mystique des sept glaives qui transpercèrent l'âme de Marie. La transfixion, c'est, comme l'a dit M. Mâle, l'écho des souffrances du Christ dans le cœur de sa mère. M. le chanoine Clément étudie successivement: 1° la transfixion par un glaive (exemples, la crucifixion d'un diptyque en ivoire du XIVe siècle, n° 60 au musée du Louvre, et le vitrail de la Pietà du XVIe siècle, à l'église Notre-Dame de Montluçon), et 2° la transfixion par sept glaives, ou par un glaive avec sept médaillons, représentant les sept douleurs de Marie (exemples, des vitraux du XVIe à Écouen, à Brienne-la-Ville [Aube], un tableau de l'église de Brou, œuvre flamande du début du XVIe siècle, dans lequel la Vierge est représentée assise et en méditation entre deux anges, un glaive dans la poitrine, et entourée de sept médaillons, etc.). Cette étude, neuve et documentée, est accompagnée d'illustrations.

Pierre FLAMENT.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

Mgr Baudrillart, P. Richard, U. Rouziès et A. Vogt. — *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques.* — Paris, Letouzey, 1912, in-4°, fasc. 7 (Alcaini-Alidosi), col. 1-448; fasc. 8 (Alidosi-Alphonse), col. 448-703, avec 3 cartes hors texte.

Cet excellent dictionnaire poursuit régulièrement sa publication. Voici, dans les deux premiers fascicules du tome ii, les principaux articles concernant l'histoire religieuse de la France.

1° Noms de personnes : Alcher (P. Fournier). — Alciati (S. Constant), 4 col. — Alcuin (P. Moncelle), 10 col. (bonne bibliographie). — Aldric du Mans (M. Besson). — J. Aléandre (J. Paquier). — Bienheureux Aleman (G. Mollat). — D'Alembert (G. Constantin). — Ch. d'Alençon (P. Fournier). — Alexandre de Villedieu (E. Dupont). — Noël Alexandre (R. P. Coulon), 7 col. — Benoît d'Alignan (M. Chevalier). — Alithe de Cahors (Ed. Albe). — E. Allain (S. Ledos). — Cl. Allier (L. Gauthier). — M. d'Alméras (J. Sautel). — René d'Alméras (A. Milon). — Alpaïs (G. Couillault).

2° Noms de lieux : Alençon (P. Ubald). — Aleria (Vidal). — Alet, en Bretagne (G. Duine), 3 col. (bonne bibliographie). —Alet, près Narbonne (Vidal), 12 col. — Alger (Rastoul), 2 col. — Algérie (Froidevaux), 8 col. — Aliscamps (L. Royer). — Alix, prieuré (Vanel). — Les Alleuds (P. de Monsabert). — Abbaye des Allois (A. Lecler).

Signalons en outre quelques articles d'intérêt général : Alchimie (J. Cavalié). — Saint Alexis (Kirsch). — Alexandre VI, VII, VIII (P. Richard), 10 col., 10 col., 8 col. — Alep (Karalevski), 15 col. — Diocèse d'Alep (P. Tournebize), 12 col., — et surtout Alexandrie (Faisse), 80 col., — et Allemagne. Ce dernier article, dû à la plume particulièrement compétente de MM. P. Richard, J. Paquier et Georges Goyau, occupe 96 colonnes et forme un véritable manuel d'histoire religieuse de l'Allemagne.

Quelques remarques au passage : art. d'Alembert : on pouvait signaler le recueil de ses *Œuvres philosophiques, historiques, littéraires*, (Paris, 1805, 18 vol. in-8°, et 1821, 5 vol. in-8° ; et surtout mentionner ses *Éloges* académiques (recueillis en 1779) ; — Art. Alexis Harenc (Guillaume Alexis) : cf. Guy, *Poésie française au* xvi^e^ *siècle*, t. i, § 11-14, et indiquer l'édition Piaget-Picot (1896-1899) ; — Art. Allarmet : on parle du cardinal de Brogny qui ne s'appela jamais Allarmet, mais Jean Fraczon (cf. *Revue savoisienne*, 1900, p. 327 ; Gonthier, *Œuvres historiques*, t. iii, p. 192 et 217). — Art. Peter Allibond : il eût été utile de donner le titre exact de l'ouvrage français de Jean de l'Espine, traduit par Allibond : *Traité consolatoire et fort utile contre toutes afflictions*, Lyon, 1565.

Souhaitons aux fascicules ultérieurs la même valeur et la même régularité d'apparition. Ce dictionnaire rendra certainement de grands services.

L. Hogu.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Wilhelm WIEDERHOLD. — *Papsturkunden in Frankreich* [*Documents pontificaux concernant la France*]. Tome v : Berry, Bourbonnais, Nivernais und Auxerrois (Aus den Nachrichten der K. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Philologisch-historische Klasse). — 1910. In-8° de 179 pages.

Le Dr Wiederhold a groupé, dans ces pages d'une typographie bien allemande et partant un peu lourde, 169 bulles, supposées et, de fait, la plupart inédites, émanant des papes qui occupèrent la chaire de Saint-Pierre de l'an 1000 à 1197.

Le volume, précédé (p. 1-5) d'un rapport sur l'état des archives du sud-ouest de la France, comprend (p. 5-25) une bibliographie qui mérite d'être signalée. Elle concerne :

1° Dans le Cher : l'archevêché de Bourges et la primatie d'Aquitaine ; les chapitres de Saint-Étienne, de la Sainte-Chapelle et de Montermoyen de Bourges ; les abbayes de Plaimpied, Massay, Chezal-Benoît, Vierzon, Saint-Sulpice-lès-Bourges, Fontmorigny, Loroy, Noirlac, Notre-Dame des Pierres, Saint-Satur et Charenton ; les collégiales de Saint-Cyr de Sancergues, Saint-Oûtrille-du-Château, Notre-Dame de Salles, Saint-Pierre-le-Puellier et Saint-Ursin de Bourges ;

2° Dans l'Indre : les chapitres Saint-Aoustrille de Châtillon, Saint-Cyr d'Issoudun et Saint-Laurian de Vatan ; les abbayes de Déols, Barzelle, Issoudun, Landais, Méobec, Miseray, La Vernusse et le prieuré de Loudieu ;

3° dans la Nièvre : les abbayes de Corbigny, des Roches, de Saint-Martin de Nevers et de Bouras ; les prieurés de La Charité-sur-Loire, Saint-Étienne de Nevers et Saint-Pierre de Decize ;

4° Dans l'Allier : le chapitre de la Sainte-Trinité de Montaiguet ; les abbayes de Sept-Fonds et d'Ébreuil ; les prieurés de La Chapelaude et de Souvigny ;

5° Dans l'Yonne : l'archevêché et le chapitre de Sens ; l'évêché et le chapitre d'Auxerre ; la collégiale de Saint-Lazare d'Avallon ; les abbayes de Saint-Germain, Saint-Marien et Saint-Père d'Auxerre, de Dilo, des Escharlis, de Pontigny, Quincy, Reigny-lès-Vermenton, Sainte-Colombe-lès-Sens, Saint-Jean-lès-Sens, Saint-Pierre-le-Vif-lès-Sens, Saint-Michel de Tonnerre, Vauluisant, Vézelay, Crisenon, La Pommeraie et Rozoy-le-Jeune ; les prieurés de Jully, Saint-Amatre et Saint-Eusèbe d'Auxerre ; l'hopital de Sens et la léproserie de Pont-Frault.

Quant aux bulles elles-mêmes, peut-être aimera-t-on les trouver ici groupées autrement que dans le recueil du docteur Wiederhold. Elles ont trait :

1° Dans le Cher : à l'archevêché de Bourges (nos 36, 39, 74, 108, 109, 114, 122, 124, 133, 144, 150) ; — au chapitre métropolitain de Saint-Étienne de Bourges (nos 13, 53, 59, 81, 82, 88, 89, 91, 92, 93, 96, 97, 98, 99, 104, 137) ; — au chapitre Notre-Dame de Montermoyen de Bourges (nos 11, 58, 76) ; — à l'abbaye de Chezal-Benoît

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(n^os 15, 22) ; — à l'abbaye de Saint-Sulpice-lès-Bourges (n° 47) ; à l'abbaye Notre-Dame des Pierres (n° 43) ; — à la collégiale Saint-Oûtrille du Château-lès-Bourges (n^os 57, 65, 66, 67, 106, 111, 118, 134, 138, 161) ; — à la collégiale Notre-Dame de Salles à Bourges (n^os 10, 85, 125) ; — à la collégiale Saint-Ursin de Bourges (n° 90) ; — à la collégiale Saint-Cyr de Sancergues (n^os 105, 119) ;

2° Dans l'Indre : au chapitre Saint-Oustrille de Chatillon-sur-Indre (n° 35) ; — au chapitre Saint-Laurian de Vatan (n° 127) ; — à l'abbaye de Déols (n^os 1, 2, 18, 29, 62, 68, 80, 113, 116, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 153, 159, 164, 166, 168) ; — à l'abbaye Notre-Dame d'Issoudun (n° 79) ; — à l'abbaye Notre-Dame du Landais (n^os 23, 45) ; — à l'abbaye de La Vernusse (n° 78) ; — au prieuré de Loudieu (n°41) ; — à l'église de Sainte-Serêne (Sainte-Sévère?) (n° 126) ; — aux prieurs, moines, templiers et hospitaliers du diocèse de Bourges (n° 123) ;

3° Dans la Nièvre : au prieuré de La Charité-sur-Loire (n° 34) ; — au prieuré de Saint-Étienne de Nevers (n^os 115, 130, 135) ; — au prieuré de Saint-Pierre de Decize (n°131) ;

4° Dans l'Allier : à l'abbaye Notre-Dame-de-Saint-Lieu ou de Sept-Fonds (n° 49) ; — au prieuré de Souvigny (n^os 63, 64, 95) ;

5° Dans l'Yonne : à l'archevêché de Sens (n^os 4, 37, 46, 54, 110, 136) ; — au chapitre cathédral de Sens (n^os 24, 31, 55, 56, 69, 72, 84) ; — à l'évêché d'Auxerre (n^os 7, 14, 17) ; — au chapitre cathédral d'Auxerre (n° 52) ; — à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre (n^os 27, 32, 61, 71, 121, 128, 129, 132, 141, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 162, 163) ; — à l'abbaye de Saint-Marien d'Auxerre (n^os 25, 33, 73) ; — à l'abbaye de Notre-Dame de Dilo (n^os 30, 48, 75) ; — à l'abbaye Notre-Dame de Quincy (n^os 21, 28, 44) ; — à l'abbaye de Notre-Dame de Reigny-lès-Vermenton (n°51) ; — à l'abbaye de Sainte-Colombe-lès-Sens (n^os 151) ; — à l'abbaye de Saint-Jean-lès-Sens (n^os 3, 6, 9, 50, 70, 77, 139, 142) ; — à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif-lès-Sens (n^os 8, 19, 20, 87, 103, 117) ; — à l'abbaye de Saint-Michel de Tonnerre (n^os 40, 60, 112, 143) ; — à l'abbaye de Vauluisant (n° 83) ; — à l'abbaye de la Madeleine de Vézelay (n^os 26, 38) ; — à l'abbaye de Notre-Dame de Crisenon (n^os 86, 100, 101) ; — à l'abbaye de Rozoy-le-Jeune (n° 16) ; — à la léproserie des Popelins (hôpital) de Sens (n^os 94, 107, 167, 169) ; — à la léproserie de Pont-Frault (n° 120) ;

6° Dans l'Aube : à l'abbaye de Clairvaux (n^os 42, 140, 165) ; — à Notre-Dame du Mée, commune de Dampierre (n° 102) ;

7° Dans la Côte-d'Or : à l'abbaye de Molême (n° 12) ;

8° Dans le Loiret : à l'abbaye de Villegondon — Saint-Gondom, paroisse de l'ancien diocèse de Bourges, aujourd'hui commune du canton de Gien, Loiret? — (n° 5).

Dans Wiederhold, ces documents sont classées par ordre chronologique. Chacun d'eux est précédé d'une analyse, du nom du lieu et de la date d'émission et, s'il y a lieu, de notes historiques sur l'original, les copies ou les citations qu'on en a faites.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De l'avis des archivistes du Cher et de l'Indre, qui ont vu l'auteur à l'œuvre, ce *Recueil de documents pontificaux en France* a été très consciencieusement fait. On trouvera pourtant, en le feuilletant, d'assez nombreuses négligences : fautes de typographie, noms de lieux orthographiés d'une façon qui semble dénoter une mauvaise lecture des manuscrits, citations obscures, incomplètes ou incorrectes, références inexactes. En dépit de ces imperfections, et tout dépourvu de tables qu'il soit, l'ouvrage du Dr Wiederhold n'en sera pas moins précieux à consulter.

Albert HUCHET.

Charles LIAGRE. — *Le culte de Notre-Dame de Grâce à Loos.* — Lille, Imprimerie de la *Croix du Nord*, 1912, in-8° de 116 pages, avec figures.

Consciencieuse et attachante monographie d'un sanctuaire célèbre dans toute la région lilloise. L'auteur est un érudit qui n'avait plus à faire ses preuves et dont les lecteurs de la *Croix du Nord* apprécient depuis longtemps les piquantes chroniques d'histoire locale. La présente étude est, à vrai dire, le développement d'un chapitre des *Annales de Loos*, le savant ouvrage en deux volumes du même historien. M. Charles Liagre nous fait remonter aux origines du pèlerinage, qui date du XVe siècle peut-être et à tout le moins du milieu du XVIe. Saint Bernard avait établi, dès 1147, un de ses monastères sur le territoire de Loos et c'est en effet sur un tilleul voisin de ce monastère que les moines avaient fixé plus tard une statue de la sainte Vierge qui devint bien vite très chère à la piété populaire. Une petite chapelle fut construite en 1590 pour abriter la statue, puis une autre plus spacieuse succéda à l'oratoire primitif et fut construite de 1679 à 1683. Cette chapelle fut saccagée à la Révolution, mais d'intrépides chrétiens réussirent à cacher la sainte image et la restituèrent après la tourmente.

L'auteur nous raconte par le menu, et presque année par année, grâce aux *comptes* de l'abbaye, toutes les phases de ces constructions et reconstructions. Il énumère dans un inventaire très précis tous les biens dont la piété des rois et du peuple avait doté le sanctuaire de Notre-Dame de Loos. Noms des chapelains, ordre des offices, démêlés inévitables avec les diverses juridictions ecclésiastiques et civiles, miracles obtenus, tout cela est copieusement détaillé par le fervent annaliste. Il y a bien peut-être ici quelque surabondance, mais cela nous change tellement de certaines monographies de pèlerinages où les effusions suppléent à l'information. Le nouveau travail de M. Charles Liagre se présente à nous sous les dehors trop modestes d'une mince plaquette ; mais c'est en réalité une fort substantielle étude et même, à vrai dire, pour le sanctuaire de Loos, une histoire complète et définitive.

Jean GASTON.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Marcel Godet. — *La Congrégation de Montaigu (1490-1580).* — Paris, Champion, 1912, in-8° de vi-220 pages, 7 pl. Prix : 6 fr.

Le livre que M. Marcel Godet vient de publier dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études* est tout à fait digne de la collection où il paraît. En même temps qu'une excellente monographie, il nous apporte des renseignements de première importance sur la pré-réforme catholique, à la fin du xv[e] siècle et au commencement du xvi[e].

Beaucoup d'historiens, cherchant une explication au mouvement si étonnant qu'a été la Réforme protestante, n'ont voulu voir, dans les soixante années qui précédèrent 1520, que la décadence continue de l'Église dans son chef et dans ses membres. A cette époque, en effet, les papes, animés des meilleures intentions, mais toujours à court d'argent, ne font rien pour abolir un système aussi désastreux que celui de la commende ou pour sauvegarder l'élection régulière des évêques. Ceux-ci, trop souvent absents de leurs diocèses, se mettent peu en peine de la conduite de leur clergé qu'ils ne visitent jamais et ne connaissent pas leurs fidèles. Chanoines, religieux vivent à leur guise, de façon de moins en moins digne, et passent leur temps à plaider les uns contre les autres : jamais on a tant vu de procès ecclésiastiques ; l'Église de France, en particulier, à cause de l'application intermittente de la Pragmatique, est tout entière livrée à la chicane. A Rome, les hauts prélats de la cour pontificale, le souverain pontife lui-même, se laissent influencer par les idées à la mode, admirent en artistes les chefs-d'œuvre grecs ou latins, se passionnent pour la littérature et la philosophie anciennes, sans paraître se douter qu'avec l'antiquité, c'est aussi le paganisme qui revient. N'est-ce pas aux États généraux de 1484 que le plus brillant orateur du clergé, Jean de Rély, futur évêque d'Angers, disait au roi : « Chascun scet qu'il n'y a plus de reigle, dévocion ne discipline religieuse » (dans les couvents), que dans le clergé tout entier il y a « trop de désordre, au grant détriment de toute la crestienté ; car, quant on voit les lais meilleurs que les gens d'église..., et quant on ne trouve point au chief le sens, le régime et la conduite qui se trouve en la plante du pié, c'est grant scandale? »

On a trop oublié pourtant que, même parmi cette décadence, des hommes ou des femmes de volonté droite et d'esprit clairvoyant voulurent raffermir, suivant les anciennes règles, la discipline religieuse ébranlée, restaurer la pratique des vertus évangéliques et travaillèrent de toutes leurs forces à une régénération. Avant même que Jean Standonck eut réuni, en 1490, les premiers Capettes dans sa petite maison de la rue des Sept-Voies, Cluny, avec Jean de Bourbon, puis Jacques d'Amboise, avait entrepris l'œuvre de sa réformation. Fontevrault, sous l'énergique direction de Marie de Bretagne, dès 1459, était entré dans la même voie. Toute l'Église ne s'est donc pas laissée surprendre par la révolte de Luther ; il exista une pré-réforme catholique, qui, trop fragmentaire ou trop timide, ne put prévenir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la Réforme protestante, mais dont la réalité ne saurait être contestée.

Cette pré-réforme, que M. Imbart de La Tour s'est contenté d'esquisser au tome II de son bel ouvrage sur les *Origines de la Réforme*, mériterait d'être exposée plus en détail. Son étude tentera quelque jour, espérons-le, les historiens de bonne volonté; en attendant, remercions M. Godet d'avoir tiré d'un injuste oubli cette Congrégation de Montaigu, témoin irrécusable et caractéristique de ce mouvement de restauration qui malheureusement ne devait pas aboutir.

La Congrégation fondée par Jean Standonck a d'ailleurs un air d'originalité fait pour attirer notre attention. Elle ne forma jamais un ordre religieux régulièrement constitué et ne s'individualisa pas sous le nom que lui donne M. Godet. Elle fut seulement la réunion sous une même direction d'un petit nombre de communautés établies à Paris et aux Pays-Bas. Séminaire et noviciat tout à la fois, elle ne ressemble à aucun des ordres religieux de son époque. Elle n'a pas sa fin en elle-même ; son but n'est que de venir en aide aux « religions » vieillies, ayant besoin de réforme, en leur réservant des sujets mortifiés autant qu'instruits, capables de repeupler les monastères désolés, et qui travailleront, sous tous les habits, à débarrasser l'Église en friche des broussailles et des épines qui la déshonorent. C'est parmi les enfants et parmi les pauvres qu'elle se recrute, car dès la prime jeunesse il faut s'habituer au joug du Seigneur, et seule, la race des pauvres, moins délicate et accoutumée à la dure, pourra porter toute nue la croix du Sauveur.

Son fondateur est lui-même à part parmi les hommes de la Renaissance. Flamand fruste et rude, aux allures raides, à la piété formaliste, Jean Standonck ignore les inquiétudes ou les enthousiasmes de ses contemporains. Aux beaux esprits de son temps, exaltant l'individu, tenants de la bonne nature, il présente sans ménagement l'idéal de renoncement du moyen âge. Il impose à ses disciples des mortifications et des jeûnes qui effrayent. Ce mystique, qui porte cilice et se flagelle avec une discipline armée de pointes, est un moine du XIII^e^ siècle égaré dans le XVI^e^. Il meurt comme un fils de François d'Assise : « Voici venir ma sœur la fièvre, que ma sœur la fièvre soit bénie. » M. Imbart de La Tour en avait fait un « homme de la Renaissance par la passion de l'étude et des livres ». Mais si Standonck a souci de l'étude, ce n'est que pour les humbles et en vue d'une tâche plus sérieuse que la simple acquisition de la science. En réalité, c'est un contre-humaniste.

Tel qu'il fut, le fondateur de la Congrégation de Montaigu exerça une influence considérable sur son temps. En 1493, le roi réunit à Tours, sous la présidence du chancelier de France Adam Fumée, une commission de prélats et de docteurs, chargés de préparer une réforme de l'Église gallicane : Standonck dresse les articles qui doivent servir de base à la discussion. Il aide Olivier Maillard dans la réforme des Cordeliers, soutient saint François de Paule, seconde l'abbé de Chezal-Benoît, correspond avec Jean Raulin ; plus tard, il réforme encore les Carmes de Melun et a un rôle prépondérant dans la restauration

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des Chanoines réguliers de Château-Landon et de Saint-Victor. Déjà M. A. Renaudet, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme francais* (1908), nous avait donné, en quatre-vingts pages, une bonne étude sur ce réformateur catholique avant la Réforme. Néanmoins, M. Godet a bien fait de faire revivre pour nous cet intéressant personnage, d'autant que, sur plus d'un point, ses recherches d'archives lui ont permis de compléter ou de rectifier les détails donnés par M. Renaudet.

La Congrégation fondée par Jean Standonck eut, avant la mort de son chef, une période d'extraordinaire vitalité. Dans les dix premières années de leur existence, les pauvres Capettes peuplèrent de novices les monastères du royaume. Plus de trois cents d'entre eux étaient entrés dans les ordres et se firent bénédictins, carmes, dominicains, franciscains. La maison de la rue des Sept-Voies, devenue trop étroite, avait été remplacée par les bâtiments restaurés du Collège, isolé maintenant comme un monastère au milieu de la turbulente Université. Des maisons subalternes, à Cambrai, à Valenciennes, à Malines, à Louvain, se groupaient autour de la maison-mère de Paris.

Mais Jean Standonck disparut trop tôt. A sa mort, son œuvre n'était pas assez solide pour rester longtemps debout. Les dissensions, les rivalités intestines devaient, sous les principalats de Noël Béda, Pierre Tempête, Jean Boulaese, la mener à la ruine. La règle donnée par le fondateur était vraiment aussi d'une austérité excessive. A Montaigu, « le lit était si dur, dit Érasme, la nourriture si grossière et si maigre, les veilles et les travaux si pénibles que, dans l'espace d'un an, alors que beaucoup de jeunes gens, heureusement doués, donnaient de grandes espérances, les uns moururent, les autres devinrent aveugles, les autres fous, les autres lépreux. » Rabelais, après Érasme, défendant la bonne nature maltraitée dans la personne des « malotrus » de Montaigu, leur a fait une triste réputation. Des gens qui rêvaient de l'abbaye de Thélème ne pouvaient que dire du mal de ce « colliège de pouillerye », où les couloirs exhalaient sans cesse « l'odeur de la porée ». Mais comment Standonck n'avait-il pas prévu que ses disciples, se levant à minuit pour descendre à l'office, meurtris par des travaux serviles, jeûnant plusieurs jours la semaine et ne se sustentant que de légumes, de harengs et de mauvais œufs, ne pourraient donner longtemps l'effort physique nécessaire aux études sérieuses? Parmi les Capettes, la ferveur du début ne dura pas; plusieurs de ces pauvres écoliers, exténués et mourants de faim, fraudaient la règle et mangeaient en cachette; un grand nombre, le corps délabré et l'esprit affaibli, s'en allèrent à moitié éclopés. Peu à peu, les communautés du dehors se séparèrent de la maison de Paris. La Congrégation de Montaigu, à peine fondée, se désagrège et s'évanouit. Elle se présente pourtant, malgré son peu de durée, comme une tentative originale de réforme religieuse avant le protestantisme; les sarcasmes des humanistes ne sauraient nous la faire méconnaître.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le chapitre de son livre que M. Godet a intitulé « Montaigu et les origines de la Compagnie de Jésus » n'est pas le moins intéressant. Bien des fois, depuis la fondation de son ordre, saint Ignace a été incriminé de plagiat. Du Boulay, en particulier, au XVII^e^ siècle, s'appuyant sur les allégations insidieuses contenues dans une épître de Jean Boulaese à Grégoire XIII, prétendit que Montaigu avait été le berceau des Jésuites. Les légendes ont la vie dure ; de celle-ci toutefois, déjà combattue par les Bollandistes, il semble bien que M. Godet fasse définitivement justice. Il n'est donc plus permis de dire comme le Dr. Nolte, dans la *Zeitschrift fur die Gesammte katholische Theologie*, t. VII, p. 203 (Vienne, 1855) : « La règle de Jean Standonck... aurait fourni à Ignace l'idée du plan de sa Compagnie. » Mais la question d'influence reste entière. Elle peut se poser ainsi : le passage d'Ignace de Loyola à Montaigu a-t-il laissé des traces dans son œuvre ; l'institut de Standonck fut-il, à quelque point de vue, dans la lutte contre l'esprit de la Renaissance, le précurseur obscur et stérile de la triomphante Compagnie de Jésus?

La réponse que M. Godet fait à la question, qu'il présente lui-même en ces termes atténués, est sage, sensée et, m'a-t-il semblé, telle qu'elle devait être, c'est-à-dire très peu affirmative. J'avoue même que l'argumentation sur laquelle M. Godet la fonde m'a paru, par instants, plus ingénieuse que péremptoire. Il est certain que le collège de Montaigu fut longtemps, à Paris, en relations très étroites avec les Frères de la vie commune, et qu'Ignace a pu trouver dans la bibliothèque les œuvres des écrivains mystiques de l'école de Windesheim ; mais il est vrai aussi qu'à son arrivée en France, en 1528, le fondateur des Jésuites apportait avec lui le manuscrit des *Exercices spirituels*, et qu'il n'a guère fait ensuite que retoucher son œuvre. C'est avant ses relations avec Montaigu qu'Ignace avait pu lire ou se faire lire, puisqu'il ne savait pas encore le latin à cette époque, le *De spiritualibus ascensionibus* de Gérard de Zutphen ; c'est à Montserrat qu'il avait connu l'*Exercitatorio* de Garcia de Cisneros, et ce livre fameux n'est qu'une adaptation de l'ouvrage de Gérard et du *Rosetum* de Mombaër. L'ordre nouveau devait aussi, suivant le vœu irréalisé de Standonck, se livrer à l'instruction de la jeunesse, mais quelle différence de méthode entre les nouveaux maîtres et le fondateur de Montaigu. Toute la Renaissance est entre eux. M. Godet le reconnaît (p. 106) : on ne doit pas demander à quelques rapprochements possibles entre la règle de Standonck et celle d'Ignace plus qu'ils ne peuvent donner. L'influence du séjour d'Ignace de Loyola à Montaigu ne se marque pas dans son œuvre en traits si nets et si précis qu'elle ne puisse être contestée ; pour l'affirmer, il faut se contenter d'hypothèses et de suppositions, qui, si vraisemblables qu'elles soient, ne peuvent entraîner la conviction.

Il nous reste à dire que la documentation de l'important travail que nous venons d'analyser, fournie à l'auteur par de longues recherches personnelles, est abondante et du meilleur aloi. Discrète, elle ne s'étale pas en notes interminables au bas des pages, mais elle est le fonds

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

solide qui soutient tout l'exposé. Ajoutons encore que M. Godet a, pour son service, une langue élégante et précise, très châtiée dans sa simplicité. Son livre savant et distingué se lit d'un bout à l'autre avec un intérêt qui ne se dément pas. Th. Civrays.

Paul Thomas. — *La Réforme dans l'île d'Oléron.* — Lezay, 1912. In-8° de 121 pages ; 11 illustrations.

Il semble que le premier « prêcheur » d'Oléron fut un dominicain défroqué, Hubert Robin. Arrêté en 1546, il réussit à s'évader des prisons épiscopales de Saintes et échappa ainsi au bûcher où furent suppliciés ses compagnons les pasteurs d'Arvert et de Gémozac. L'histoire de l'île pendant la guerre civile se rattache intimement à celle de La Rochelle. Tantôt au pouvoir de ceux de la R. P. R., tantôt entre les mains des catholiques, elle fut soumise tour à tour par les uns et par les autres aux plus dures contributions. Celles-ci contribuèrent, sans doute, à faire signer aux habitants des deux partis des pactes d'alliance où ils se promettaient « de vivre bien unis ensemble et de se secourir les uns les autres », en particulier pour empêcher une descente des Rochelais (10 octobre 1615 et 16 juin 1621). En 1626, les anciens de Saint-Pierre obligèrent leur pasteur à partir « parce qu'il avait prêché sans leur consentement » et eux-mêmes, ils incendièrent leur temple. Les familles protestantes de l'île demeurèrent encore assez nombreuses pour être soumises à des dragonnades qui contribuèrent, semble-t-il, dans une large mesure, à obtenir 350 abjurations dans la seule journée du 28 septembre 1685.

Voilà pour le résumé des faits. Quant aux appréciations de l'auteur, nous adoptons complètement sa thèse : « Sans nier que, dans la vivacité de ces luttes intestines, des excès aient pu être commis,... il nous est impossible de ne pas récuser le témoignage d'[un] auteur ancien dont la violence de langage atteste la passion et l'amer souvenir de rancunes personnelles. » Mais pourquoi l'a-t-il appliquée seulement aux auteurs catholiques, adoptant sans sourciller tous les dires de Théodore de Bèze, de Bernard Palissy, d'Agrippa d'Aubigné, et de l'ancien « clerc » catholique devenu pasteur Étienne Texier. Que les protestants aient été persécutés, on n'en peut douter après la lecture de son livre. Il faut quelque peu l'étudier pour s'apercevoir qu'on les a longtemps laissés tranquilles et, quoi qu'en ait dit d'Aubigné, qu'ils « ont eu des mains » quand ils se sont trouvés forts. A preuve, entre autres, l'expulsion d'Arvert d'un catholique « qui les avait sans doute inquiétés », et le pillage des églises en 1548 avant toute hostilité de la part des catholiques.

M. Thomas a eu recours à d'autres sources que les chroniqueurs : archives du parlement de Bordeaux, minutes notariales, registres paroissiaux et du consistoire, etc., qui donnent une valeur à sa monographie, d'ailleurs bien présentée, de lecture agréable, suivie de pièces justificatives dont plusieurs sont inédites, et d'une bonne table alphabétique. J. de La Martinière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Eugène Guitard. — *Colbert et Seignelay, contre la religion réformée.* — Paris, Picard, 1912, in-8° de 147 pages.

Ce volume, admirablement imprimé et orné d'un beau portrait de Seignelay, est une étude « sur le rôle des secrétaires d'État de la Maison du roi, entre 1661 et 1690, dans la révocation de l'édit de Nantes, particulièrement à Paris, dans le centre et dans l'ouest. » Cette étude, établie d'après les meilleures sources, est singulièrement instructive et attachante, car elle détruit bien des légendes et met en pleine lumière la véritable politique de Louis XIV à l'adresse des réformés, spécialement depuis 1669. En sept chapitres, l'auteur étudie « les Colbert et leurs pouvoirs » du vivant de Colbert (1661-1683), et à l'avènement de Seignelay (1683-1685) ; puis les préparatifs de la révocation de l'édit de Nantes : les demandes de l'Assemblée du clergé en 1685, l'édit révocatoire et son application, le règne de la violence (1685-1686), l'apaisement et les nouveaux catholiques, l'émigration (1669-1690); enfin M. Guitard termine par une conclusion sur l'œuvre de Seignelay.

On sait tout ce qui a été dit de la révocation de l'édit de Nantes et des persécutions que subirent les protestants. Or, il ressort de cette étude deux choses : c'est qu'entre les édits et leur exécution il y avait une large marge. Les édits, c'était la théorie, c'était aussi l'arme dont se servait le gouvernement pour tenir en arrêt les protestants. L'exécution était très différente, puisque le roi ordonnait de ne pas appliquer les ordonnances et, quand un fonctionnaire mal avisé le faisait, Louis XIV cassait la sentence. En réalité, si la théorie était dure, la pratique était extrêmement libérale. L'édit de révocation n'est qu'une ordonnance royale comme il en parut beaucoup d'autres, et si elle eut des conséquences graves, le gouvernement fit son possible pour les prévenir. Il fallait, en effet, donner parfois satisfaction à l'opinion publique qui haïssait les protestants et leur attribuait tous les maux; il fallait aussi, dans la pensée du roi, arriver à l'unité, en religion comme en politique. Mais, de persécution, Louis XIV ne voulait pas. Il se rendait parfaitement compte du danger national qu'une politique à la Louvois faisait courir au pays, en l'affaiblissant et en l'appauvrissant. Seignelay entra pleinement dans ces vues et s'efforça de neutraliser, par sa prudence, son calme et sa large tolérance, les inconvénients qu'une politique de théorie pouvait engendrer. Qu'on lise par exemple, les dépêches aux intendants. Partout le secrétaire d'État s'efforce d'incliner à l'indulgence, à la douceur, à la bénigne interprétation des lois. Là est le grand intérêt de ce livre et son utilité. Puisse-t-il faire mieux juger la politique religieuse de Louis XIV à l'égard des protestants ! Albert Vogt.

Bossuet. — *Correspondance.* Nouvelle édition publiée par Ch. Urbain et E. Levesque. Tome VI (octobre 1693 décembre 1694). *Les grands écrivains de la France.* — Paris, Hachette, 1912, in-8° de 577 pages.

Les savants éditeurs de la correspondance de Bossuet continuent leur œuvre avec une admirable régularité. Les voici arrivés au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tome VI^e c'est-à-dire approximativement à la moitié de leur travail. Il est inutile de redire une fois de plus le soin et la science avec lesquels cette magnifique entreprise est conduite. Elle sera le digne pendant du *Saint-Simon* de M. de Boislisle. Le grand intérêt de ce volume se concentre sur la correspondance de Mme Guyon. C'est à ce moment qu'elle entre dans la vie de Bossuet et, dès les premières lettres, il n'est pas difficile de deviner le choc qui va se produire. Tandis que l'évêque de Meaux met en garde ses dirigées contre le nouveau « jargon » des mystiques dont il n'entend pas les subtilités, on le voit s'informant des livres que lisent ses filles. A l'une d'elles il demande le nom de l'auteur d'un ouvrage dont elle lui a parlé et s'il est connu du public. S'il l'est, il lira le livre, s'il ne l'est pas, il n'est point pressé de le faire. C'est perte de temps. Quant à Mme Guyon, il ne la ménage pas, dès les premières lettres, et on le comprend sans peine. Il faut lire cette correspondance de la mystique à l'évêque et de l'évêque à la mystique pour se rendre compte de l'orgueil, de la suffisance, de la vanité de Mme Guyon, du bons sens et de la vigueur morale de Bossuet.

Indépendamment de ces lettres, on lira avec intérêt et curiosité la lettre de Bossuet au P. Caffaro sur la comédie, datée du 24 novembre 1693. Elle fixe d'abord la date de l'opuscule de Bossuet sur le même sujet. Elle met ensuite en belle lumière la haute et surnaturelle conception que Bossuet se faisait de la vie chrétienne. Il y a là des pages qui sonnent non seulement le prêtre, non seulement le docteur et le théologien, mais le saint. Les lettres écrites à Bossuet par Leibniz sont aussi du plus grand intérêt.

Ce volume contient 243 lettres dont 124 sont publiées d'après les originaux. 33 ne se trouvent point dans l'édition de Lachat. Cinq appendices terminent le volume. L'un de ces appendices est la publication des écrits de Leibniz sur le dynamisme, l'autre contient 14 lettres inédites de Mme Guyon adressées à diverses personnes et datées de l'époque qui précède ses relations avec Bossuet.

Albert VOGT.

J.-M. PILVEN. — *Le premier évêque constitutionnel. Expilly, évêque du Finistère (1790-1794)* (Extrait du *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie* de Quimper et de Léon). — Quimper, de Kérangal, 1912, in-8° de VIII-141 pages.

Il serait à souhaiter, pour l'histoire religieuse de la Révolution française, surtout pour la période fort confuse de 1791-1792, que nous ayons, sur chacun des évêques constitutionnels, des détails abondants et précis qui nous permissent de reconstituer exactement leur physionomie, leurs actes et leur milieu.

La vérité historique gagnerait à mieux connaître ces esprits dévoyés qui — pour l'honneur du clergé de France — furent loin d'être en majeure partie des gens tarés, mais apparurent plutôt comme des obstinés, des ambitieux et, trop souvent, des incapables.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sur cette question, M. le chanoine Pisani a déjà fait paraître un précieux ouvrage : *Le Répertoire de l'épiscopat constitutionnel* (Paris, Picard, 1907). A la façon d'un pionnier, il a frayé le chemin, indiqué le sol à défricher, invitant les travailleurs locaux à apporter des matériaux pour les constructions prochaines. C'est ce que s'est proposé, entre autres, M. l'abbé Pilven en nous présentant le premier en date des pontifes issus de la Constitution civile, Louis-Alexandre Expilly, premier évêque du Finistère.

Né à Brest, le 24 février 1742, il était bachelier en Sorbonne et recteur de Saint-Martin, de Morlaix, au diocèse de Léon, lorsqu'il se fit élire député du clergé aux États généraux.

Jusque-là, il s'était comporté « assez décemment » dans sa paroisse ; mais ses relations avec les incrédules et ses opinions avancées l'avaient rendu suspect à son évêque et à ses confrères.

A l'Assemblée nationale, il ne se déjugea pas. Membre du Comité ecclésiastique « demanié » dont il devint, après Treilhard, le président, il prit une part active à l'élaboration de la Constitution civile ; et c'est apparemment pour faire bénéficier de ses lumières ses compatriotes attardés qu'il redigea l'*Adresse au peuple breton des villes et des campagnes.*

Tant de zèle le désignait aux faveurs du nouveau pouvoir. Une occasion se présenta, dès le 30 septembre 1790, par la mort de M. Conan de Saint-Luc, évêque de Quimper. Et c'est ainsi qu'Expilly fut élu, le 1er novembre, par 125 voix sur 400 électeurs, évêque du Finistère.

Avec Marolle, évêque élu de l'Aisne, il eut le triste honneur d'être sacré, le 24 février 1791, par Talleyrand, et de commencer la série des prélats sacrilèges. Puis il prêta son concours au sacre de Saurine, de Laurent, de Lindet, de Héraudin et de Massieu. Entre temps, il avait eu l'inconscience d'adresser au Saint-Père une incohérente « Lettre de communion », inaugurant ainsi un genre de littérature où il n'eut guère d'imitateurs.

L'accueil qu'il reçut dans son diocèse usurpé, où il arriva enfin le 12 mars 1791, aurait pu l'éclairer. La visite qu'il entreprit, au milieu d'un enthousiasme aussi partiel que factice, lui procura surtout la satisfaction de passer la revue des gardes nationales. La réorganisation, suivant les nouveaux principes, des séminaires qu'il avait désorganisés, ne se fit pas sans peine. A Quimper, on lui reprocha entre autres choses de multiples et scandaleuses ordinations, où des sujets indignes et incapables, voire des commis d'administration, furent en quelques jours élevés au sacerdoce. Et ceux qui s'en montraient surpris n'obtenaient que cette réponse faite avec le cœur léger d'un fonctionnaire qui n'en peut mais : « Quand on ne peut pas travailler la terre avec des chevaux, on la travaille avec des ânes. »

Telle fut son attitude qu'un bref du pape intervint qui le déclarait « usurpateur, imitateur de Satan, abusant du titre mensonger de pasteur. » A cette flétrissure, l'évêque intrus répondit par la persécution, ou, suivant son langage, par « des mesures seules capables de rétablir la tranquillité.» Les réfractaires furent traqués, les églises

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

non conformistes, fermées. Et ces mesures, prises d'accord avec la *Société des amis de la Constitution*, furent docilement confirmées par un arrêté du Directoire du département (séance du 2 juillet 1791). Puis Expilly entra au conseil général du département. Plusieurs fois, au cours de novembre, il fut question de solliciter la déportation des ecclésiastiques réfractaires. Un dossier fut constitué avec « adresse » à l'Assemblée nationale, et « pétition au roi »; et la première signature était celle de l'évêque du Finistère. Cependant, les événements se précipitaient. Vint un jour où, malgré sa hâte et son zèle, Expilly se trouva devancé. Il eut beau signer, dans un coin, l'arrêté du 1er juillet 1792 qui déchaînait la guerre civile, les jacobins ne lui firent pas confiance. Alors il essaya de réagir. L'heure était malencontreuse. On parlait de fédéralisme ; il fut impliqué dans le complot des Girondins, puis écroué au Fort de Brest, où sa signature avait envoyé déjà nombre de prêtres insermentés. Cette détention de neuf mois se termina du reste par une condamnation à mort. Il fut guillotiné à Brest le 3 prairial an II, avec 26 de ses complices. A chaque tête qui tombait, le peuple criait : Vive la République !

Expilly mourut avec courage, sans qu'on puisse savoir s'il avait désavoué ses erreurs et ses fautes. Du moins cite-t-on de lui cette parole frappante : « C'est beaucoup de paraître devant le tribunal des hommes et devant celui de Dieu dans le même jour. »

Somme toute, dans ces pages, où la part de l'inédit paraît assez considérable, il y a de quoi mettre passablement en relief les traits de cette physionomie un peu énigmatique. Quelques détails toutefois manquent, qui achèveraient l'esquisse. Par exemple, des renseignements sur le ministère d'Expilly à Saint-Martin de Morlaix pourraient jeter sur sa « formation révolutionnaire » un jour très suggestif. Mais, comme l'auteur avoue lui-même cette lacune, nous aurions mauvaise grâce à insister. Qu'on nous permette une autre remarque, d'ordre plus pratique. Comment se fait-il qu'au cours de ces 140 pages, l'auteur se soit borné à indiquer au moyen d'astérisques des subdivisions, du reste, fort inégales? La lecture du texte en est rendue par suite fort difficile. Fût-il un recueil d'articles publiés suivant les exigences de la copie, et sans autre lien que l'ordre chronologique, ce travail eût gagné à être éclairé par des titres ; et cela n'eût pas peu contribué à le rendre intéressant et utile. A. D. Poirier.

E. Sevestre, X. Eude et E. Le Corbeiller. — *La déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution.* Registres des ecclésiastiques insermentés embarqués dans les principaux ports de France (août 1792-mars 1793). — Paris, P. Catin, 1913, in-8° de 280 pages.

Rien de fragile et d'hésitant comme les statistiques du clergé français pendant l'époque révolutionnaire. Pour le serment de 1791, par exemple, les tableaux officiels sont en petit nombre aux Archives nationales et, malgré leur apparence soignée, ils réservent au chercheur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de véritables déceptions, tant ils présentent de lacunes, ou d'additions illégales, ou d'équivoque dans le classement. Le même reproche peut être fait, plus ou moins, à la plupart des statistiques d'origine officielle ou d'origine privée. Il est extrêmement difficile, en pareilles conditions, d'instruire minutieusement le procès d'ensemble du clergé français, à une époque où son attitude décida du sort du pays. Avant d'avoir l'état détaillé, par diocèses, de tous les ecclésiastiques de France, avec les points essentiels de leur biographie, il est impossible d'émettre sur l'ensemble un jugement définitif.

Le premier pas à faire dans cette longue et difficile enquête, c'est de publier toutes les listes importantes, celles de l'option des religieux et des religieuses, celles des divers serments, celles des exilés, des déportés, des reclus, des guillotinés et des massacrés. Il a déjà paru beaucoup de bons ouvrages, mais tous limités à une région ou à une catégorie spéciale, et visant plutôt à servir de livres de lecture que d'instruments de travail.

C'est une initiative très opportune qu'a prise M. l'abbé Émile Sevestre, en commençant la publication intégrale et critique des listes de prêtres embarqués dans les ports de France en 1792. Bien que ces listes n'aient pas été toutes retrouvées, et qu'il y ait eu des embarquements clandestins, on est en droit de penser que les 3 666 personnages signalés représentent une très grande partie de ceux qui prirent la voie de mer. Des découvertes nouvelles permettront sans doute, d'ici quelques années, de donner un supplément considérable. Il est à croire que les ports de Bretagne, dont aucun n'a fourni de listes à ce premier travail, finiront par en exhiber toute une série.

Sur l'Océan et sur la Méditerranée, il dut y avoir d'autres points de départ que les ports d'Agde et des Sables-d'Olonne. Malgré le dévouement et la compétence de collaborateurs choisis, l'enquête de M. Sevestre n'a obtenu de résultats que pour les côtes de Normandie et de Picardie. Hâtons-nous d'ajouter que ces résultats sont très considérables. Tout le bassin de Paris, jusqu'à la Loire, s'est déversé vers la Manche. La partie la plus peuplée de la France a dirigé ses exilés vers les ports normands. C'est plus qu'il n'en faut pour donner à cette publication un grand intérêt et reléguer d'avance au second plan les découvertes complémentaires qui pouront être faites désormais.

Pour les contrées de l'ouest et du midi, l'auteur n'a pu que réimprimer deux listes déjà publiées. N'était-il pas urgent de les exhumer des volumes coûteux et rares où elles gisaient? Cependant, on eût aimé un titre moins général, une réserve dans le sous-titre. Le futur supplément est annoncé seulement à la fin de la préface. N'est-ce pas prêter au soupçon d'avoir voulu donner l'illusion d'un travail plus complet?

Ce léger reproche mis à part, nous tenons à insister sur l'éloge. Ce volume est un précieux instrument de travail, soigneusement forgé. Les noms propres sont bien lus, les noms de lieu bien vérifiés, dans la mesure du possible. Le vaste plan esquissé dans la préface nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fait espérer que M. Sevestre étendra largement les limites de son enquête. Les historiens et les mille curieux de l'époque révolutionnaire souscriraient avec grande satisfaction à une vaste publication de listes qui constituerait un répertoire biographique incomparable et une statistique définitive. Ernest AUDARD.

Abbé Augustin SICARD. — *Le clergé de France pendant la Révolution.* Tome I. *L'effondrement.* — Paris, Lecoffre, 1912, in-8° de 604 pages.

Cet ouvrage, que l'Académie française vient de brillamment couronner, est digne assurément de l'honneur qui lui a été fait. Même après les travaux de M. Pisani sur *L'Église de Paris et la Révolution* et de M. de La Gorce sur l'*Histoire religieuse de la Révolution française* le livre de M. l'abbé Sicard est du plus haut intérêt. Non pas qu'il apporte beaucoup de faits nouveaux et nous mette sous les yeux des documents inédits et révélateurs — il est bien probable, du reste, que ce travail d'archives, très avancé à l'heure actuelle, ne versera plus au dossier de pièces capables de bouleverser l'état de nos connaissances — mais, par l'heureuse façon dont M. Sicard a groupé les renseignements, qui sont plus ou moins connus, par des tableaux largement et justement brossés, ce livre évoque de façon très vivante l'histoire de l'Église de France au début de la Révolution. C'est bien un « effondrement » sur toute la ligne auquel nous assistons. Depuis longtemps, certes, le sol sur lequel était assis cet édifice grandiose qui s'appelait l'Église gallicane, avait été ruiné. Un observateur averti aurait pu se rendre compte que ces foules dans les églises, ces couvents dans les villes et les campagnes, ces brillants évêques et ces nobles abbés, cette Université elle-même, étaient semblables à un grand corps sans âme, à une brillante façade sans murs solides pour la soutenir. Ce que l'irréligion et la corruption morale n'avaient pas détruit n'était guère dans les intelligences et les cœurs que routine religieuse. Au souffle de la Révolution et de la lutte persécutrice, le corps allait se désagréger, la façade s'effondrer et la routine ou disparaître dans l'incrédulité ou merveilleusement refleurir en une nouvelle vie chrétienne. L'effondrement fut tout d'abord politique et la joie qui accueillit les États généraux fut de courte durée. Le clergé, en réalité, était profondément divisé et, entre les évêques et leurs prêtres, surtout ceux des bourgs et des campagnes, il n'y avait plus guère d'union. On le vit bien, en maints endroits, lors des élections des députés. Beaucoup, au surplus, avaient donné dans les idées nouvelles et ce furent, plus d'une fois, ces prêtres du second ordre qui devinrent les artisans, sans que le Tiers leur en gardât reconnaissance, des lois qui bientôt allaient les appauvrir, les ruiner et les conduire à la défection ou au martyre.

C'est qu'à l'« effondrement politique » qui enlevait au clergé de France son rang de corps privilégié, succéda l' « effondrement financier » qui allait le priver — surtout le clergé — de ses immenses et bien-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faisantes ressources. A la situation qu'il possédait depuis de longs siècles dans le royaume, situation qui était l'idéal parce qu'elle lui donnait vis-à-vis de tous l'indépendance et la liberté, succéda, de par la faute encore du bas clergé, du moins en partie, le régime du budget des cultes qui faisait de ce clergé des fonctionnaires salariés à la merci du pouvoir. Pour avoir cru à une plus équitable distribution des biens d'ici-bas, les curés, excusables du reste, car ils étaient en général très pauvres, consentirent à la dilapidation de leur fortune et à l'humiliante obligation de connaître le chemin des caisses de l'État. Erreur funeste ! qui allait permettre au pouvoir de leur river des chaînes et de forger toute une législation contre laquelle ils ne pourraient protester qu'en consentant à mourir de faim.

Ce fut alors l'« effondrement monastique », bientôt suivi de l'« effondrement religieux et social ». Ces deux chapitres dans le livre de M. Sicard, sont singulièrement intéressants. On voit quelle était la situation religieuse intérieure des grandes abbayes et des couvents d'hommes et de femmes, situation assez médiocre, en général, car d'une part le recrutement était allé s'affaiblissant d'année en année depuis longtemps, et de l'autre l'esprit religieux s'était singulièrement affadi. L'ensemble des monastères d'hommes, à l'exception des Chartreux et des Trappistes, n'était plus que l'ombre de lui-même. Derrière les murs des couvents, la pénitence, le travail et la prière n'existaient souvent qu'à l'état de souvenir, tandis que le désordre régnait à leur place. Que les portes vinssent à s'ouvrir pour permettre à une multitude de religieux de sortir de leurs cellules en leur faisant retrouver au dehors, dans le monde, leur état-civil et c'en sera fait de la vie conventuelle. C'est ce qui explique les nombreuses défections d'alors, et la facilité étonnante avec laquelle ils usèrent des libertés que leur donnaient les lois nouvelles. Au contraire, l'esprit religieux s'était beaucoup mieux conservé chez les femmes. En général, elles étaient contentes de leur sort et ne demandaient qu'à continuer à vivre comme elles l'avaient fait par le passé. Aussi, leur conduite fut-elle très noble et leur attitude une des gloires de ces tristes jours. Du reste, ni leur pauvreté, ni leur charité, ni les services qu'elles avaient rendus ne les sauvèrent. La proscription les atteignit comme elle avait atteint les religieux. La pioche des démolisseurs passa sur leurs couvents comme sur les abbayes d'hommes.

Au moment où la Constitution civile va inaugurer l'ère des persécutions et des luttes de conscience les plus dramatiques, l'Église a donc tout perdu : sa fortune, sa situation sociale, ses couvents, réserve d'énergie, de prière et de satisfaction surnaturelle; elle n'est plus religion d'État et, comme le montre M. Sicard, elle est menacée dans son influence sur la famille par le mariage civil, dans ses œuvres charitables, dans l'enseignement qu'elle détenait. C'est la ruine matérielle et morale; mais une chose lui restait, que les persécuteurs oublient toujours, sa surnaturelle vitalité. Dans la mort, elle va retrouver la vie et, sur la tombe de son glorieux passé, elle va apprendre à se servir de sa liberté.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tel est le drame que M. l'abbé Sicard a su raconter avec autant d'art que de science. Il y aurait de bien curieuses leçons à tirer, une fois de plus, de ces pages douloureuses. Au fond, comme le montreront, avec plus d'évidence même, les deux prochains volumes annoncés et qui nous conduiront au Concordat, beaucoup de malheurs auraient été évités si le clergé avait suivi avec plus d'ensemble l'épiscopat au début de la Révolution. Il est de toute certitude que d'une façon générale, et quelle que fût la conduite, quels que fussent les préjugés des évêques, depuis les plus vénérables jusqu'aux moins édifiants, ceux-ci virent plus juste et plus loin que leurs curés. Tant il est vrai que l'Église, société hiérarchique, ne peut vivre et se développer qu'autant qu'elle reste fidèle à cette loi fondamentale de sa constitution.

Albert Vogt.

Gabriel Aubray. — *Un reliquaire national. Les six cents prêtres martyrs des îles de la Charente (1793-1795)*. — Paris, Librairie des catéchismes, 1912, in-12 de 62 pages (*Société bibliographique*, 5, rue Saint-Simon), franco : 0 fr. 50.

Ce petit volume s'adresse aux catholiques de France. Il prétend leur rappeler leurs devoirs envers la mémoire des prêtres de la Révolution qui sauvèrent la religion au prix de leur liberté et de leur vie. Il attire leur attention sur les plus oubliés ou les moins connus de ces martyrs, sur ceux qui, condamnés à la déportation en Guyane ou sur les côtes d'Afrique, furent abandonnés par le gouvernement sur des bateaux marchands à l'embouchure de la Charente. Il esquisse en larges traits le tableau poignant des souffrances inouïes que ces prêtres-forçats eurent à endurer : entassements, asphyxie, dysenterie, vermine, froid excessif en hiver, chaleur intolérable en été. Bien que leur âge à tous fût inférieur à soixante ans, la mortalité parmi eux fut effroyable. En moins d'un an, il en périt environ six cents sur mille dans cette seule petite mer intérieure bornée à l'est par la côte d'Aunis et de Saintonge, à l'ouest par les îles d'Oléron et de Ré, et au milieu de laquelle s'isolent les îlots d'Aix et de Madame, auxquels M. Aubray confère à bon droit le titre de « reliquaire national ». C'est qu'en effet les corps de ces nobles victimes furent ensevelis, du reste sans gloire, dans le sable des côtes : 300 à l'île Madame, 200 à l'île d'Aix, une centaine ailleurs. Rien ne signale leur sépulture : aucun monument ne commémore leur héroïque témoignage : nulle différence n'est faite entre eux et ces criminels de droit commun enfouis à leurs côtés. M. Aubray s'indigne de cette situation digne d'un âge barbare et qui atteste, de notre part, une coupable indifférence, une noire ingratitude. Ses reproches au clergé français, notamment au clergé de la Charente, frisent l'invective. Cependant, l'ère des réparations s'ouvre en un temps, à plus d'un siècle d'intervalle. On travaille à constituer les dossiers de chacune des victimes en vue de leur béatification. Une croix se dresse maintenant sur les ruines du port de l'île Madame et, depuis 1912, un oratoire, sur la grève où

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les pauvres prêtres furent inhumés. Chaque année, depuis 1910, s'organise au mois d'août un pèlerinage partant de Rochefort ou de Saint-Nazaire en Saintonge et visitant le Port des Barques et le glorieux îlot, le plus important de ces « reliquaires ». Ce n'est qu'un début. L'*Œuvre des martyrs de la déportation* est en voie de création dont l'objet sera de réaliser pour les martyrs de la religion l'entreprise que poursuit depuis de longues années le *Souvenir français* pour les martyrs de la patrie. La brochure de M. Aubray constitue comme un manifeste et un appel en faveur de cette œuvre nationale autant que religieuse. L'auteur a mis à son service les ressources d'une conviction ardente, d'un savoir de bon aloi, d'un style véhément, oratoire, un peu tendre, d'une langue savoureuse plutôt que châtiée, parfois âpre et incisive. Puisse sa bonne action en susciter beaucoup d'autres !

L. DE LACGER.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

REVUE DES PÉRIODIQUES

A. Legris : *La liturgie rouennaise en Italie.* (*Revue des Questions historiques*, avril 1913, p. 450-460.) M. Legris étudie l'influence exercée en Italie, au Mont-Gargan et jusqu'en Toscane, par le martyrologe de Saint-Ouen, en faisant remarquer que d'autres martyrologes français, voire même d'autres martyrologes rouennais, indépendants de celui de Saint-Ouen, ont laissé leur trace à Florence et ailleurs.

Claude-Noël Desjoyeaux : *L'évêché de Bethléem-lez-Clamecy.* (*Le Correspondant*, 25 décembre 1912, p. 1199-1203.) L'église de l'hôpital de Pantenor, faubourg de Clamecy, dans l'ancien diocèse d'Auxerre, devint au XIII^e siècle un fief de l'évêque de Bethléem. En 1356, le pape y transporta le siège de cet évêché. Son premier titulaire, qui fixa sa résidence à Clamecy, fut Guillaume de Vallan, mort en 1400. Charles VI reconnut à l'évêque de Bethléem les mêmes prérogatives dont jouissaient les autres évêques de France, qui, on le sait, étaient conseillers-nés du royaume. Au XVII^e siècle, l'évêque André de Sauzea, d'origine espagnole, ayant conféré les ordres à des clercs qui n'étaient pas munis des lettres de leurs évêques, l'évêque d'Auxerre lui fit retirer le droit d'ordonner, en 1635. L'évêque de Bethléem ne possédait « ni diocèse, ni territoire, ni clergé, ni peuple, ni droits, ni dîmes. » C'était donc, en définitive, un évêque *in partibus infidelium.* Le dernier évêque qui porta ce titre fut François-Camille de Duranti de Lironcourt, sacré en 1778, mort en 1801. L. F.

Dom Léon Guilloreau : *Chapitres généraux et statuts de Guillaume de Cardaillac et de Ratier de Lautrec, abbés de Saint-Victor de Marseille* (1324-1330). (*Revue Mabillon*, février 1913, p. 381-400.) L'auteur fait précéder le texte qu'il publie des statuts de deux intéressantes notices biographiques sur Guillaume de Cardaillac, mort évêque de Saint-Papoul le 15 février 1347, et Ratier de Lautrec, successeur de Guillaume de 1328 à 1334.

A. Renaudet : *Érasme, sa vie et son œuvre jusqu'en 1517.* (*Revue historique*, mars-avril 1913, p. 241-247, suite et fin.) L'étude de M. Renaudet s'arrête en même temps que la correspondance publiée par M. Allen. Il est, en effet, actuellement impossible d'aller plus avant dans la biographie d'Érasme et il en sera ainsi tant que l'édition Allen ne sera pas achevée. Pour la période étudiée par M. Renaudet, du reste, la correspondance n'est pas toujours très riche. Érasme est en Italie jusqu'à la fin de 1509 et de cette époque les lettres ne sont pas nombreuses. Toute la correspondance s'arrête même jusqu'au printemps de 1511 pour reprendre ensuite. Jusqu'en 1517, la vie de l'illustre savant est très remplie. Il voyage, malgré ses plaintes, en Angleterre, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Puis il publie, et beaucoup. Nous sommes à un des meilleurs moments de l'histoire d'Érasme. M. Renaudet étudie ses publications et raconte ses voyages. Son tra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vail s'arrête au moment où Érasme va se trouver en face de Luther.

P. Imbart de La Tour : *Érasme, L'évangélisme catholique.* (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai, p. 364-398.) Conclusion : « Œuvre de mesure, de raison, d'équilibre, qui essaie de réformer l'Église, en la conservant, de restaurer l'Évangile, sans rejeter la tradition, les idées de foi et de grâce, sans rompre avec la nature, de concilier la liberté chrétienne avec l'autorité, en un mot, entre deux extrêmes, voie moyenne et large qui peut seule conduire à la paix, voilà les traits de l'évangélisme érasmien. On a dit à tort que, de Rome à Wittemberg, il était une transition : entre le catholicisme, la Renaissance et la Réforme, il est une transaction... Si la pensée française est restée catholique, c'est beaucoup à ce grand esprit, si proche de notre esprit, qu'elle le doit. »

P. Bourdon : *Nouvelles recherches sur Ludovico Canossa, évêque de Bayeux, 1516-1531.* (*Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique*, 1911, n° 3 et 4 [publiés en 1912], p. 260-301). Canossa naquit à Vérone en 1476. Jules II, qui lui fit prendre la prêtrise, l'employa comme diplomate auprès de François Ier. C'est au cours de sa nonciature, en octobre 1516, qu'il devint évêque de Bayeux. A part son séjour à Venise, de 1523 à 1528, où le roi le chargea d'une mission diplomatique, Canossa résida le plus souvent dans son diocèse et il y déploya une rare activité réformatrice. Il publia en 1518 des statuts synodaux, dont plusieurs articles sont importants, notamment celui qui ordonne de lire au prône des messes paroissiales le *Credo* et l'oraison dominicale en langue vulgaire. Protecteur des humanistes, Canossa s'entoura de savants, tels Germain de Brie et l'helléniste Jacques Toussaint, qui fut le premier professeur de grec au Collège de France. Ayant résigné son évêché en 1531, il se retira à Vérone et y mourut le 31 janvier 1532.

Jean Plattard : *Comment Marot entreprit et poursuivit la traduction des psaumes de David.* (*Revue des études rabelaisiennes*, 1912, p. 312-355.) C'est pour être agréable à Marguerite de Navarre, sa protectrice, que Marot entreprit la traduction du psautier. Le premier psaume qu'il ait versifié, le premier des sept psaumes dits de la Pénitence, parut, semble-t-il, avant 1533, date à laquelle il fut réimprimé à la suite de la seconde édition du *Miroir de l'âme pécheresse.* Le succès de ce premier essai et les encouragements de la reine décidèrent l'auteur à continuer. Eut-il dès lors l'intention de traduire seulement les sept psaumes de la Pénitence, qui forment à eux seuls une série complète? Gringore, dans ses *Heures de Nostre-Dame*, ne s'en était pas tenu là, et dans l'entourage de Marguerite, on attribuait à Marot une entreprise plus vaste encore. A la cour de Ferrare, où il se réfugia après l'affaire des Placards, Renée de France s'intéressa à sa traduction. Revenu en France, Marot dédia à François Ier un manuscrit de 30 psaumes (1539) qu'il publia dans les premiers jours de 1542, avec privilège. Aussitôt paru, les calvinistes firent de cet ouvrage leur manuel de cantiques et en donnèrent deux éditions. Cette faveur n'était pas pour recommander le livre à la Sorbonne, qui le condamna. L'année d'avant sa mort,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à la fin de 1543, Marot fit paraître une nouvelle édition de son psautier; elle contenait 50 psaumes et la Salutation angélique que l'auteur avait maintenue, malgré le Conseil de Genève. Telle quelle, cette traduction eut un grand succès. En dehors des milieux réformés, à la cour, les gens lui firent bon accueil : on apprécia surtout la valeur littéraire de l'œuvre, la variété des formes rythmiques, de ces strophes « mesurées à la lyre », comme disait Ronsard. V. C.

R. N. Sauvage : *Lettre du procureur-syndic de la ville de Caen sur les troubles advenus à Paris, au mois d'avril 1561.* (*Documents d'histoire*, décembre 1912, p. 518-520.) Lettre de Jean Fernagu, protestant, sur les événements du mois d'avril 1561 au Pré-aux-Clercs, entre catholiques et protestants.

Pierre de Vaissière : *Le baron des Adrets* (*1512-1586*). (*Revue des Questions historiques*, avril 1913, p. 389-422. A suivre.) Dans ce premier et très intéressant article, M. de Vaissière reprend par la base l'histoire du baron des Adrets. Il montre tout d'abord comment la Réforme s'est introduite en Dauphiné, comment elle s'est répandue surtout dans la bourgeoisie cultivée et comment des Adrets fut amené à soutenir l'hérésie, après avoir servi dans les troupes catholiques contre les réformés. M. de Vaissière attribue ce changement, survenu en 1562 quand des Adrets avait déjà cinquante ans, à l'ambition. Aigri par la situation subalterne dans laquelle le gouvernement l'avait laissé, croyant au triomphe du protestantisme, il accepta les offres des huguenots. Au surplus, il pensait être agréable à la reine-mère. M. de Vaissière étudie l'action sanglante de des Adrets en Dauphiné et surtout en Provence et sa participation aux pillages de Lyon.

En Picardie, à la mort de Charles IX. (*Documents d'histoire*, décembre 1912, p. 521-524.) Trois lettres de Jean d'Humières, à la reine-régente et à Henri III, de juin à novembre 1574, rendant compte de son gouvernement de Picardie.

Dom Heurtebize : *Dom Jacques Le Bossu, bénédictin de l'abbaye de Saint-Denis.* (*Revue Mabillon*, février 1913, p. 326-338.) Cette notice est extraite d'un *nécrologe de l'abbaye de Saint-Denis* écrit en 1775 et conservé à Solesmes. Jacques Le Bossu mourut à Rome le 7 juin 1626, à l'âge de quatre-vingts ans. Sa biographie est très curieuse. Fougueux ligueur, il dut se réfugier à Rome et devint membre de la congrégation *de Auxiliis.* Il se rangea du côté des dominicains. Le P. Heurtebize a ajouté à sa notice trois appendices concernant des parents de Jacques Le Bossu, eux aussi bénédictins : Nicolas, grand-prieur, mort le 12 septembre 1520; Jean Le Bossu, grand-prieur, mort le 17 septembre 1522; Jacques Le Bossu, mort le 17 juillet 1570.

Le cardinal de Bérulle et le cardinal de Richelieu (*1624-1627*). (*Documents d'histoire*, septembre 1912, p. 407-415.) Ce sont quatre lettres de Bérulle à M. de Ville-aux-Clercs, du comte de Béthune à Richelieu et de Bérulle à Richelieu, des années 1624 à 1627. Il y est tout particulièrement question des négociations en cour de Rome pour le mariage d'Henriette de France avec Charles, prince de Galles.

Anecdotes sur Richelieu. (*Documents d'histoire*, septembre 1912,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

p. 435-439.) Pièces inédites qui devaient servir à la « Vie abrégée du cardinal de Richelieu» par l'abbé de Longuerue et ne furent pas publiées avec l'ouvrage qui ne parut qu'en 1769.

Lettre de la comtesse de Soissons à Pontchartrain sur l'abbaye de Maubuisson. (Documents d'histoire, septembre 1912, p. 407.) Lettre datée du 28 juillet 1621 par laquelle Anne de Montafié recommande à Pontchartrain Charlotte de Bourbon, « fille naturelle de feu mon mari », religieuse à Fontevrault, et que le roi vient de nommer à Maubuisson, contre les agissements de Mme d'Estrées.

Charles Urbain : *Bossuet, parent de Saumaise. (Documents d'histoire*, juillet 1912, p. 167-170.) Ceci est une contribution assez curieuse à l'histoire de la famille Bossuet. Claude Saumaise et le père de Bossuet étaient cousins issus de germains. En outre, Claude Bossuet, prêtre familier de Seurre, eut un frère, Jacques, dont on ignorait l'existence et qui épousa une Claude Saumaise. L'un et l'autre étaient frères du bisaïeul de Bossuet. Or les Saumaise, du moins Claude, étaient protestants. Bossuet avait donc des alliances protestantes. Ceci est à ajouter aux motifs qui durent, d'assez bonne heure, orienter la pensée de Bossuet du côté des questions de controverse.

Souvenirs et récits du P. de Vertilhac, jésuite. (Documents d'histoire, septembre 1912, p. 440-476.) Le P. de Vertilhac, né vers 1665, fut un prédicateur connu au XVIII^e siècle. Le président Dougas, dans sa correspondance, en parle beaucoup. Ce sont ces souvenirs qui sont ici publiés. Il y est question de la prédication du P. de Vertilhac, des Jésuites en Angleterre, d'histoires diverses, revenants et autres, concernant le Père. Ces souvenirs sont de 1719. On en peut tirer quelques renseignements pour l'histoire des mœurs du temps et pour celle de la prédication à cette époque.

Un cardinalat différé. (*Documents d'histoire*, juillet 1912, p. 254-280.) Ce sont des lettres écrites par Marquemont, archevêque de Lyon, à MM. de Villeroi et Puisieux, comme au roi, avec des lettres des mêmes au même, toutes datées de 1617-1618. Il y est uniquement question de la promotion au cardinalat de l'évêque de Paris, Henry de Gondy, et surtout du refus de Rome de donner le chapeau à l'archevêque de Toulouse, tant que son frère, Candale, ne serait pas redevenu catholique. — Cette correspondance doit avoir une suite.

M. Langlois : *Un mémorialiste parisien : Laurent Bouchet* (*1618-1695*). (*Documents d'histoire*, juillet 1912, p. 313-330.) Ce Laurent Bouchet, qui naquit à Paris et mourut à Chartres, n'a pas laissé grand nom dans l'histoire. Ce fut cependant un homme de mérite, poète et prédicateur, ce fut surtout un mémorialiste. Il vit et connut beaucoup de monde « à la cour et à la ville » et consigna ses observations, ses pensées, le résultat de ses méditations dans 39 manuscrits conservés aujourd'hui à Chartres. Il fit imprimer en outre une vingtaine de volumes ou plaquettes. M. Langlois nous donne la liste de ces œuvres multiples, parmi lesquelles il y a environ mille fiches biographiques sur des personnages que Bouchet a connus. M. Langlois en publie ici quelques-unes : duchesse d'Aiguillon, Alexandre VII, le cardinal Bagny, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Une consultation sur le « Tartuffe », 1667. (*Documents d'histoire*, juillet 1912, p. 311-313.) Consultation canonique demandée par Colbert à Baluze, à l'occasion de l'ordonnance que lança, contre la pièce, Mgr de Péréfixe, le 11 août 1667, et qui fulminait l'excommunication contre tous ceux qui assistaient aux représentations ou lisaient la comédie en leur particulier.

L' « Augustinus » et ses suites (1641). (*Documents d'histoire*, septembre 1912, p. 420-426.) Ce sont les pièces qui ont servi au P. Rapin pour son *Histoire du jansénisme*, en particulier la correspondance des nonces qui eurent à s'occuper de la publication du livre.

Supplément à la correspondance de Robert Arnauld d'Andilly (1640-1668). (*Documents d'histoire*, septembre 1912, p. 426-435.) Parmi les lettres ici publiées, plusieurs ont trait aux affaires religieuses : à la mort de Saint-Cyran, au jansénisme, aux Arnauld. Une lettre à Pavillon de 1664.

Dom J.-M. Besse : *Les correspondants cisterciens de dom Luc d'Achery et de dom Mabillon.* (*Revue Mabillon*, février 1913, p. 311-325, 4e article.) Ces lettres sont des années 1667-1668. Elles ont toutes trait aux travaux d'hagiographie et d'histoire bénédictine que les deux Mauristes entreprenaient. Cîteaux envoie des documents, vies de saints, chapitres généraux, etc., à Paris. Les correspondants donnent leur opinion sur la valeur des pièces. A glaner quelques rapides renseignements sur l'état moral des couvents. Cîteaux n'est pas en très brillante situation. Le maître des novices admire, au contraire, la régularité et l'observance qui règnent à Saint-Germain-des-Prés.

Anecdotes sur le XVIIIe *siècle.* (*Documents d'histoire*, septembre et décembre 1912, p. 478-482, 557-582.) Série d'anecdotes des années 1715 et suiv. ayant trait à l'histoire religieuse de cette époque. Elles ont presque toutes pour sujet les Jésuites, le jansénisme, l'Oratoire.

Dom Fernand Lohier : *Dom Étienne Mauger (1753-1794) d'après les pièces de son procès devant le tribunal révolutionnaire.* (*Revue Mabillon*, février 1913, p. 339-380.) Bénédictin de Saint-Maur, dom Mauger devint curé constitutionnel de Villy-Bocage (Calvados) et de Saint-Wandrille (Seine-Inférieure). Il joua un rôle important dans le mouvement fédéraliste normand après la proscription des Girondins. Après la défaite des fédérés, il fut arrêté et guillotiné. Les pièces du procès sont conservées aux Archives nationales. C'est surtout d'après ces pièces que dom Lohier a écrit la biographie de dom Mauger.

A. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIVRES NOUVEAUX

Histoire générale. — Péladan. Nos églises historiques et artistiques. Paris, Fontemoing, 1913, in-16, 296 p.

Romier (Lucien). Les origines politiques des guerres de religion. I. Henri II et l'Italie (1547-1555). Paris, Perrin, 1913, in-8, ix-578 p.

Saint-Simon. Mémoires. Nouvelle édition, par A. de Boislisle, t. xxv. Paris, Hachette, 1913, in-8. (Collect. des Grands Écrivains.)

Archéologie. — Bouvier (abbé). Le tombeau des saints Fuscien, Victoric et Gentien et l'épitaphe mérovingienne de l'église de Sains. (Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1913.) Amiens, Yvert et Tellier, 1913, in-8, 25 p.

Urseau (chanoine C.). Quelques détails de la rose du croisillon nord de la cathédrale d'Angers. Paris, Plon-Nourrit, 1912, in-8, 11 p.

Biographies. — Godet (Marcel). Alcius Ledieu (1850-1912). L'homme et l'œuvre. Abbeville, Impr. A. Lafosse, 1913, in-8, 112 p.

Leroy (H.-J.). Le R. P. Ferdinand Rollin, 1845-1911. Reims, Monce, 1913, in-8, 31 p.

Maréchal (Christian). La jeunesse de Lamennais. Contribution à l'étude des origines du romantisme religieux en France au xix^e^ siècle, d'après des documents nouveaux et inédits. La conversion. La voie sacrée. Les premiers ordres. Le sacerdoce. Le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*. Paris, Perrin, 1913, in-8, 720 p.

Ozanam. Livre du centenaire, par G. Goyau, L. de Lanzac de Laborie, H. Cochin, E. Jordan, E. Duthoit, Mgr A. Baudrillart. Préface de R. Doumic, de l'Académie française. Paris, Beauchesne, 1913, in-8, 480 p.

Pasquier (abbé Émile). Un curé de Paris pendant les guerres de religion. René Benoist, le Pape des Halles (1521-1608). Paris, Picard, 1913, in-8, 404 p.

Souriau (Maurice). Deux mystiques normands au xvii^e^ siècle. M. de Renty et Jean de Bernières. Paris, Perrin, 1913, in-8.

Tavernier (Eugène). Louis Veuillot. Paris, Plon, 1913, in-16.

Tournier (J.). Le cardinal Lavigerie et son action politique (1863-1892). Les préludes. La conciliation (1863-1890). Le Toast (1890-1892). Paris, Perrin, 1913, in-8, 420 p.

Uzureau (F.). M. Bernier, vicaire général d'Angers (1795-1859). (Extrait de la *Revue de Lille*, 1912). Arras, Sueur-Charruey, in-8, 53 p.

Uzureau (F.). Une nomination ecclésiastique sous le gouvernement de Juillet. Épisode de la vie du cardinal Régnier. (Éditions des *Questions ecclésiastiques*, n° 27, février 1913.) Lille, Desclée et C^ie^, in-8, 16 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Histoire locale. — Ampoulange (M.). Le clergé et la convocation aux États généraux de 1789 dans la sénéchaussée principale de Périgord. Montpellier, Firmin et Montane, 1912, in-8, 165 p.

Auguste (abbé Alph.). La Compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse. Paris, Picard, 1913, in-4, 137 p.

Berriat Saint-Prix (J.). La paroisse de Thuret avant la Révolution. Clermont-Ferrand, Imprimerie Moderne, 1912, 140 p.

Besnard (A.). L'église de Saint-Germer-de-Fly (Oise) et sa sainte chapelle. Paris, E. Lechevallier, 1913, in-4, 53 gravures.

Borey (Francis). L'esprit public chez les prêtres franc-comtois pendant la crise de 1813 à 1815. Paris, Leroux, 1913, in-8. (*Bibliothèque d'histoire révolutionnaire*, t. ix.)

Bouchez (Em.). Le clergé du pays rémois pendant la Révolution. Reims, Monce, 1913, in-8, 592 p.

Clémanceau de La Grandmaison (Joseph). Le prisonnier de la Vendée. Anecdote historique publiée par M. l'abbé F. Uzureau. (Extrait de la *Revue de Lille*, 1913.) Arras, Sueur-Charruey, in-8, 82 p.

Dubourg (abbé P.). La paroisse de Layrac de 1789 à 1911. Villeneuve-sur-Lot, Renaud-Leygue, 1912, in-8, 563 p.

Gély (Mgr). Discours prononcé par Mgr Gély, évêque de Mende, à l'inauguration des orgues de la cathédrale de Tulle, le 27 octobre 1912. Mende, Pagès, 1913, in-8, 16 p.

Gobillot (abbé P.). La cathédrale de Clermont. Clermont, Bellet, 1912, in-8, 216 p.

Grosse-Duperon (A.). L'église de Notre-Dame de Mayenne. Notes et documents. Tome ii. Mayenne, Poirier, 1912, in-8, 226 p.

Lefèvre (L.-E.). Le mobilier du chœur de l'église Notre-Dame d'Étampes pendant le moyen âge. (Extrait des *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais.*) Paris, Picard, 1913, in-8, 40 p.

Lemonnier (P.). La fin de la déportation ecclésiastique dans les îles de Ré et d'Oléron. (*Publication de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.*) La Rochelle, Texier, 1913, in-8, 16 p.

Marsille (L.). La crémation chez les Bretons chrétiens. Les monuments de l'Église naissante en Bretagne-Armorique. L'origine du Lec'h. (Extrait du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.*) Vannes, Galles, 1912, in-8, 34 p.

Mouton (abbé Joseph). Notice historique sur Veurey-en-Dauphiné. Grenoble, Guirémand, 1912, in-8, 404 p.

Ranquet (H. du). La cathédrale de Clermont. Paris, Laurens, 1913, in-8.

Regné (Jean). Étude sur la condition des juifs de Narbonne du v^e^ au xiv^e^ siècle. Narbonne, Caillard, 1912, in-8, xiv-268 p.

Uzureau (F.). L'ancienne Université d'Angers. (Éditions des *Questions ecclésiastiques*, n° 19, octobre 1912.) Lille, Desclée, in-8, 24 p.

Uzureau (F.). *Andegaviana* (13e série). Angers, J. Siraudeau; Paris, A. Picard, 1913, in-8°, 464 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ordres religieux. — Besse (Dom J.-M.). Abbayes et prieurés de l'ancienne France. Tome vi. Province ecclésiastique de Sens. Paris. Jouve. 1913, in-8, 177 p.

Bled (chanoine O.). Un vieux dossier de nos archives communales (1489-1620). Établissement des Pauvres Clarisses à Saint-Omer (1581). (Extrait du tome xxxi des *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.*) Saint-Omer, H. d'Homont, 1913, in-8, 73 p.

Charles-Roux. Saint-Gilles, sa légende, son abbaye, ses coutumes. Paris, Bloud, s. d., in-16, 405 p.

Claireaux (abbé C.). Saint-Bernard de Thirion et l'ancienne abbaye. Bellême (Orne), Levayer, 1913, in-8, 20 p. et 1 planche.

Depoin (J.). Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien. Tome ii. Paris, Jouve, 1913, in-8, 399 p.

Fouqueray (H.). Histoire de la Compagnie de Jésus en France, des origines à la suppression (1528-1762). Tome ii. La Ligue et le bannissement (1575-1604). Paris, Picard, 1913, in-8, viii-742 p.

Giraudin (abbé). Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous, fondatrice de la Miséricorde de Bordeaux (1754-1836). Bordeaux, Delbret, 1912, in-16, 183 p.

Sarreméjean. Étude sur le monastère et la seigneurie de Saint-Orens. Tarbes, Lesbordes, 1913, in-16, 117 p.

Uzureau (F.). Le premier abbé de La Trappe de Belle-Fontaine (Maine-et-Loire). (Extrait de la *Revue de Lille*, 1912.) Arras, Sueur-Charruey, in-8, 12 p.

Hérésies ; protestantisme. — Féron (A.). Contribution à l'histoire un jansénisme en Normandie. L'attitude du clergé dans le diocèse de Rouen sous l'épiscopat des deux archevêques de Harlay (1630-1671). Rouen, Lestringant, 1913, in-8, 321 p.

Morand (G.). Le capitaine Poncenat. Épisode des guerres de religion en Bourbonnais, de 1562 à 1568. Moulins, Grégori, 1912, in-8, 80 p.

L'UN DES GÉRANTS : TARDY-PIGELET.

BOURGES — IMP. VVE TARDY-PIGELET ET FILS.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

N° 23 — 4e Année Septembre 1913

REVUE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Victor CARRIÈRE et Albert VOGT

SOMMAIRE

Gabriel Pérouse : Les paroisses rurales d'un diocèse de Savoie au XVIIe siècle. L'archevêché de Tarentaise. — III (Fin)............. 481

Ernest Audard : L'histoire religieuse de la Révolution française aux Archives Vaticanes. — I .. 516

Bulletin critique. — Ch. G. Hefele : Histoire des Conciles. Éd. H. Leclercq. Tome v (G. Mollat et A. Humbert), p. 536. — J. Pannier : L'Église réformée de Paris sous Henri IV (A. Vogt), p. 539. — A. Degert : Histoire des Séminaires français jusqu'à la Révolution (Em. Sévestre), p. 541. — H. Marion : La Dîme ecclésiastique en France au XVIIIe siècle et sa suppression (Em. Sévestre), p. 543. — *a)* C. Boutard : Lamennais. Sa vie et ses doctrines. Tome III : L'éducation de la démocratie (1834-1854); C. Maréchal : *b)* La famille de La Mennais. *c)* La jeunesse de La Mennais (P. Dudon), p. 546.

Bulletins régionaux. — L'Auvergne, par Ed. Albe et E. Delmas, p. 548.— Le Limousin, par E. Albe, p. 549. — La Savoie, par J. Burlet, p. 553. — Le Dauphiné, par L. Royer, p. 556. — La Provence, par J. Sautel, p. 560. — Le Comtat-Venaissin, par J. Sautel, p. 562. — Le Comté de Nice, par G. Doublet, p. 564. — Le Languedoc, par L. de Lacger, C. Tournier, J. Sautel, R. Rohmer, A. Le Sourd, A. Sabarthès, J. Rouquette, p. 567.

Comptes rendus (Pour le détail, voir au verso).................. 589

Revue des Périodiques... 604

Livres nouveaux.. 607

PARIS

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ

L. LETOUZEY, succr

87, BOULEVARD RASPAIL

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

J.-M. Vidal : Bullaire de l'Inquisition française au XIV^e siècle et jusqu'à la fin du Grand Schisme (G. Mollat) 589

Léon Mirot : Une grande famille parlementaire aux XIV^e et XV^e siècles. Les d'Orgemont. Leur origine, leur fortune. Le Boiteux d'Orgemont (J. Mathorez) 591

Maurice Souriau : La Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel à Caen. Deux mystiques normands au XVII^e siècle. M. de Renty et Jean de Bernières (R. N. Sauvage) 592

Abbé Alph. Auguste : La Compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse. Notes et documents. Le Compagnonnage. Les Bouillons des pauvres. L'Hôpital général. Les Filles de l'Enfance. La Compagnie et les Confréries du « Corpus Christi » (Edmond Albe) 593

Comte Bégouen : Une Société secrète émule de la Compagnie du Saint-Sacrement. L'AA de Toulouse aux XVII^e et XVIII^e siècles (Ed. Albe) 594

M. Fosseyeux : Les Écoles de Charité à Paris sous l'ancien régime et dans la première partie du XIX^e siècle. (Extrait des Mémoires de la Société de l'histoire de Paris, t. XXXIX.) (Louis Raffin) 596

Baron de Blay de Gaïx : Lettres de Mgr Jean de Fontanges, évêque de Lavaur (1749-1764). (L. de Lacger) 597

Henri Rousseau : Le réveil religieux au lendemain du Concordat. Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur des Marianistes (1761-1850) (Louis Hogu) 598

Georges Doublet : Godeau, évêque de Grasse et de Vence (1605-1672). Deuxième partie (de 1635 à 1647) (Th. Malley) 600

Louis Madelin : France et Rome (J. Mathorez) 601

Marcel Godet : Alcius Ledieu (1850-1912). L'homme et l'œuvre (E. Vansteenberghe) 602

Joanny Bricaud : Huysmans occultiste et magicien (L. R.) 603

La **Revue d'Histoire de l'Église de France** ne publie que de l'inédit et paraît tous les deux mois par livraisons de 112 à 128 pages in-8° raisin. Elle est la seule revue qui donne par provinces et pour la France seulement le dépouillement analytique des articles d'histoire générale, ecclésiastique et civile, contenus dans les périodiques publiés par les Sociétés savantes des départements. A la fin de chaque volume, un index des noms et des matières permet de retrouver facilement les travaux signalés au cours de l'année écoulée.

Prix de l'abonnement : France : 15 fr. — Etranger : 17 fr.
Les années écoulées : 20 francs.

S'adresser pour tout ce qui concerne la rédaction :
à M. l'abbé **Victor Carrière,** 212, rue de Rivoli, Paris ;

Pour tout ce qui concerne l'administration :
à **M. Letouzey,** 87, boulevard Raspail.

La direction de la Revue n'est pas responsable des manuscrits non insérés.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES PAROISSES RURALES

D'UN DIOCÈSE DE SAVOIE AU XVII^E SIÈCLE[1]

L'ARCHEVÊCHÉ DE TARENTAISE

XI. LES FONDATIONS ET LE CASUEL

Il est probable que, parmi les biens qui constituaient le patrimoine d'une église, plusieurs avaient été primitivement légués ou donnés à condition que le curé acquitterait des charges tombées depuis en oubli, ou plutôt ajoutées à ces obligations générales que le titulaire d'un bénéfice remplissait sans savoir qu'elles étaient attachées à l'un ou à l'autre de ses revenus. Aussi les Visites distinguent-elles, des biens ainsi fondus dans la masse du bénéfice, ceux qui, d'origine plus récente, se trouvaient grevés des charges particulières exprimées dans l'acte de donation. Le xvii^e siècle, surtout à ses débuts et dans sa période finale, voit ces fondations se multiplier, sous l'influence de la réforme catholique, et le mouvement se prolonge au xviii^e siècle, au point qu'il n'y a, ou peu s'en faut, pas une paroisse où l'on n'en trouve. Et nous ne parlons pas des menus legs faits à charge d'offices à célébrer pendant un temps limité[2], mais de fondations perpétuelles comme déjà les Visites du milieu du siècle en signalent dans environ la moitié des paroisses. Les testateurs, qui ont laissé tantôt une terre et tantôt une cense en argent, ont donné, par exemple, une vigne pour une messe hebdomadaire qui se dira pour les défunts de la commune, ou pour quatre anniversaires par an qui se célébreront en leur mémoire, ou une cense de 25 florins pour une messe

1. Voir la *Revue*, mars, p. 113; mai, p. 253.
2. Pendant les neuf jours, par exemple, ou pendant l'année qui suit un décès.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que le curé doit tous les vendredis en l'honneur du saint Nom de Jésus ; il est plus rare que, comme J.-B. Brun qui fait approuver son testament par le visiteur en 1650, on institue l'église paroissiale sa légataire universelle, moyennant que les syndics de la commune administreront le legs et que le curé dira tous les vendredis une grand'-messe au maître-autel, et moyennant aussi qu'un cierge sera tenu allumé, à l'avenir, pendant toutes les messes, de l'élévation à la communion. Ce qui est constant, c'est la diversité et la précision dans les intentions de ces fondateurs, et en voici un encore, par exemple, qui, en 1695, donne à la cure de Notre-Dame-du-Pré un capital de 600 florins, en cinq obligations valant 30 florins par an, et qui stipule quel jour de la semaine, depuis l'Invention jusqu'à l'Exaltation de la Croix, une messe sera célébrée avec bénédiction du Saint-Sacrement, quels poids de cire et d'encens y seront brûlés, et quels offices devront être dits, d'autre part, sur la tombe de sa famille, le tout à perpétuité[1].

Le casuel[2] est exclusivement réglé par l'usage de chaque lieu, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile intervienne autrement que pour juger si la coutume est observée, conformément aux transactions primitivement passées entre les curés et leurs paroissiens, comme nous en connaissons une aux Allues, qui date de 1322 et traite des frais funéraux et des droits à payer pour baptêmes, mariages, etc.[3]. Semblable est celle qui, conclue à Landry en 1673, donne au curé, en tout, au décès d'un chef de famille[4], 17 florins et demi, « sans pouvoir prétendre aucun dîner ni autres droits d'église, sauf néanmoins le bon plaisir et civilité de chaque particulier sans le tirer à consé-

1. Fonds de l'archevêché de Tarentaise, art. 12, fol. 40.

2. Le mot ne se trouve dans aucun document du temps en Tarentaise ; le casuel n'y comprend pas le prix des messes célébrées pour des intentions particulières, car il ne s'en dit guère, en dehors de celles qui, comme nous venons de le dire, sont demandées par les paroissiens dans leurs testaments, et ils testent presque toujours ; nous savons aussi qu'en général une messe hebdomadaire est due pour l'ensemble des défunts de la paroisse.

3. Besson, *Mémoires...*, p. 80.

4. C'est-à-dire de quiconque, homme, femme ou enfant, n'étant pas en puissance de père ou de mari, a des biens propres.

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quence », et pour ce prix il récitera le psautier dans la maison funéraire le jour de la mort, fournira une livre de cire rouge à l'enterrement, et tiendra une chandelle allumée pendant un an tous les dimanches à la grand'messe[1]. Ce tarif est élevé ; à Mâcot, on paye en sols de pain et en « jovelots » de vin[2], et cela ne va pas loin[3] ; à Aime, toujours au décès d'un chef de famille et pour 32 sols, sans préjudice des cérémonies ordinaires des sépultures, le curé doit réciter le psautier et célébrer la messe dans la maison du défunt[4] ; il est vrai qu'il a droit à y dîner, comme quand il vient dire la messe dans la chapelle d'un hameau où une femme fait ses relevailles[5].

XII. LES QUÊTES

Il s'en fait une, partout, le dimanche à la messe, pour les âmes du purgatoire[6], soit que le procureur d'église passe « la boîte des trépassés », soit que les offrandes se déposent sur « la pierre des âmes[7] ». La coutume alloue, dans plusieurs paroisses, le produit total au curé, moyennant certaines obligations[8], et souvent il partage, nous l'avons vu, avec le vicaire ou avec d'autres prêtres résidant dans la paroisse, et qui doivent célébrer alternativement avec lui les messes pour les défunts. Quand l'usage n'est pas que le clergé prenne tout, et c'est le cas le plus fréquent, « la boîte » reste confiée, avec son contenu, au procureur d'église, nommé aussi « procureur du purgatoire » et qui, dit-on à Queige, « a soin non seulement

1. GG 18.
2. O lit. 45.
3. GG 12.
4. A Hauteville, où cette obligation est gratuite, l'archevêque autorise le curé à réciter le psautier à l'arrivée du corps à l'église si la neige l'empêche d'aller à la maison *(Visites)*.
5. Les *Acta...* défendent de célébrer à cette occasion *missas quas siccas vocant* (p. 143).
6. Il existait dans quelques paroisses, dès le XVI^e siècle, des confréries dotées dont le but était de faire prier pour les âmes (Beaufort, GG 43 ; Mâcot, GG 21).
7. Ou sur leur banc, qu'il est d'usage de tenir couvert d'un drap noir.
8. A Verrens, par exemple, il doit fournir le luminaire toute l'année et célébrer les vendredis pour les défunts.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'exiger[1] les charités que les dévotes personnes et pieuses font les jours de dimanche à dessein de faire faire des prières et divins exercices pour le repos et soulagement des âmes des fidèles trépassés, mais encore d'en distribuer une portion au révérend sieur curé du dit lieu pour payer le vicaire, et le résidu applicable aux plus importantes et nécessaires choses de l'église[2] ». Le produit de la quête des âmes est donc ordinairement employé, en partie, à d'autres objets que celui dont elle prend son nom : le procureur de Marthod, par exemple, l'emploie à payer, avec les messes des défunts, la cire, l'huile et l'encens pour le culte[3]; ailleurs, nous venons de le rappeler, on en consacre une portion au traitement du vicaire, et très souvent à l'entretien de l'église, tout en allouant au curé, pour les messes qu'il doit dire en mémoire des morts, une part qui est tantôt fixe et tantôt proportionnelle[4], et toujours payable par les procureurs d'église; l'un d'eux, à Queige et dans d'autres paroisses, a l'une des trois clefs du tronc, dont le curé et un syndic ont les deux autres; il arrive aussi que, comme à Gilly, le procureur ne reçoit que les offrandes en argent, tandis que le curé perçoit directement les dons en nature, animaux, pains et fromages, déposés sur le banc des morts ou attachés à la porte de l'église; plus souvent, cependant, ces objets sont vendus aux enchères et le produit versé au tronc[5].

Les offrandes en nature, qui comprenaient encore du blé, du linge, de la laine, figurent aussi aux autres quêtes qui se font dans les églises, mais qui ne s'y multiplient pas, car l'usage interdit au curé d'en introduire, et lui-même s'oppose parfois[6] à ce que les paroissiens en organisent, sous prétexte que la quête du dimanche, sur

1. Ce mot a ici son sens de « recevoir ».
2. GG 2.
3. Poncet, *Monographie de Marthod*, p. 96.
4. A Villard-de-Beaufort, aux termes de la transaction de 1696 entre les paroissiens et le curé, celui-ci reçoit 100 florins en deux termes égaux (art. C 732); à Naves, le curé prend 13 sols chaque dimanche, et doit deux grand'-messes par semaine pour les morts ; à Saint-Jean-de-Belleville, où il a les deux tiers, il doit en outre loger le prédicateur du Carême.
5. L'usage de ces dons en nature subsistait en Tarentaise au XIX^e^ siècle.
6. Par exemple à Queige, GG 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

laquelle il a sa part, est diminuée d'autant ; les statuts synodaux, pour éviter ces débats, règlent que le curé aura partout le tiers de toutes les « boîtes ».

XIII. LES ÉGLISES

L'entretien des églises est le principal objet des visites, dont le procès-verbal débute par les injonctions de l'archevêque à cet égard. Il y est question souvent de réparations ordinaires, telles que le crépissage des murs, la restauration du clocher, la réfection des planchers ou du toit, et même l'amélioration des chemins qui conduisent à l'église. Plus fréquemment encore, les injonctions s'inspirent des convenances spéciales du culte, du nouvel esprit de symétrie hostile à l'ancien pittoresque, du besoin de lumière et de place; et voilà pourquoi les archevêques ordonnent — et sur ce premier point la mesure est presque générale — de rebâtir le chœur qui est trop petit et en cul-de-four, pour le faire carré et plus profond[1] ; d'ajouter à l'église une travée par devant si le chœur doit être conservé ; d'ouvrir dans ce chœur ou d'y agrandir une fenêtre ; de le débarrasser des armoires en construisant une sacristie ; de supprimer les chapelles et autels latéraux qui encombrent le chœur, soit en les transportant dans la nef, soit en les y englobant par un déplacement de la barrière qui doit être placée entre le chœur et la nef ; de bien poser le maître-autel au milieu du chœur ainsi dégagé, et de prendre garde que la vue n'en soit pas obstruée par des édicules situés dans la nef, qu'il faudrait démolir ; de pourvoir ce maître-autel d'une table, d'un rétable et d'un tabernacle ; d'achever d'isoler le chœur en fermant les portes qui y donnent accès, pour en ouvrir dans la nef ; de transférer les fonts au bas de l'église, en les couvrant et les fermant à clef ; de rentrer le bénitier qui est hors de la porte principale ; de construire au-dessus de cette porte, à l'intérieur, des tribunes, pour démolir celles qui sont le long des deux murs latéraux, parce qu'il y a des chapelles au-dessous.

1. Selon la population, l'archevêque ordonne d'y ajouter jusqu'à 12 pieds, ou davantage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le visiteur, en ordonnant à Bellentre, par exemple, de rebâtir le chœur, donne un délai de deux ans, qui sera plus court ailleurs, ou plus long, selon les ressources et l'importance des travaux; au reste, et bien qu'à tout prendre, nous le verrons, les églises de Tarentaise aient été généreusement traitées au XVII[e] siècle, ces délais sont très loin d'être toujours observés, car l'argent ne va pas toujours volontiers aux embellissements ordonnés[1]. Cet argent, l'archevêque le demande, lors de ses visites du milieu du siècle et dans un très petit nombre des paroisses où il s'agit de restaurer le chœur, aux décimateurs, sans qu'on voie pourquoi ceux-là sont requis de faire leur devoir tandis que les autres en sont dispensés[2] et que l'archevêque, qui est si souvent décimateur, ne paraît guère contribuer que çà et là à titre d'aumône. Les curés-prieurs et le chapitre, dans les paroisses qu'il possède, doivent participer à la dépense, mais les *Acta...*, en le rappelant, imposent partout aux paroissiens l'obligation de réparer leurs églises, à peine de les voir supprimées ou interdites[3]. C'est donc à la commune que les injonctions sont faites, proportionnées d'ailleurs aux besoins et aux ressources, de sorte que le même visiteur, qui demandera ici des embellissements, n'ordonnera ailleurs que le strict nécessaire.

La commune, dont cette situation consacre l'indépendance, pourvoit aux frais comme elle l'entend, en général au moyen de la part réservée sur les quêtes dont nous avons parlé, ou sur le revenu des fondations qui existent, en plusieurs lieux, pour les réparations éventuelles de l'église[4], et extraordinairement au moyen de cotisations. A Peisey, par exemple, en 1685, quand une assemblée générale des paroissiens, tenue au cimetière, décida spon-

1. A Bellentre, par exemple, où la reconstruction du chœur est ordonnée en 1653, et de nouveau en 1667, elle n'est exécutée qu'en 1672 (*Acad. Val d'Isère*, II, p. 121).

2. Peut-être, au XVI[e] siècle, en raison de la plus grande valeur du produit des dîmes, eu égard au pouvoir de l'argent, les obligations des décimateurs étaient elles plus strictes, et nous voyons un curé condamné à l'amende pour s'y être soustrait (Richermoz, *Monographie de Peisey*, p. 76).

3. Page 189.

4. Par exemple, Venthon, GG 5.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tanément la reconstruction de l'église, il y eut souscription immédiate des habitants, dont beaucoup s'inscrivirent pour des sommes variant entre 4 et 100 florins, tandis que les autres promettaient certaines quantités de matériaux[1] ou offraient du blé, du bétail ou même de la terre à vendre aux enchères, étant entendu que tous fourniraient des journées de travail dont les entrepreneurs tiendraient compte dans l'établissement de leurs prix; la dépense monta à près de 8 000 florins, dont 300 pour la seule vitrerie, car l'on n'épargnait rien, puisqu'en outre trois beaux rétables furent commandés à des sculpteurs, pour environ 700 florins l'un[2]. Ailleurs, semblablement, les travaux donnés à l'entreprise sont payés par les aumônes volontaires que les procureurs élus sont chargés de recueillir, en même temps qu'ils recevront les matériaux qui seront offerts et qu'on livrera aux entrepreneurs[3], et qu'ils répartiront entre tous les habitants, obligés d'y venir à peine d'une amende fixée par délibération prise en assemblée générale, les corvées personnelles qu'on multiplie afin de diminuer autant que possible la dépense en argent. Il est très rare, au reste, que l'on lésine, et le XVII^e^ siècle vit restaurer presque toutes les églises de la Tarentaise, dont un grand nombre furent reconstruites. L'archevêque disait, en 1701[4], qu'il avait consacré trente-trois églises depuis une vingtaine d'années, et que trois autres allaient être achevées; *dignus est laude*, ajoutait-il, *populus hujus diœcesis in ornandis ac ampliandis ecclesiis*.

XIV. LE MOBILIER DES ÉGLISES

L'archevêque de Tarentaise n'exagérait point le zèle de ses diocésains, et peut-être les paroisses en mettaient-

1. A Saint-Sigismond (GG 3), en 1649, un particulier donna les ardoises qu'on mit au toit de l'église.
2. Richermoz, *Monographie de Peisey*, p. 36-45.
3. Voir par exemple le « prix fait » passé pour leur église, en 1687, par les habitants de Rognaix, réunis en assemblée générale sous la présidence de leur syndic et de leurs procureurs, avec trois maîtres maçons, pour régler, avec la participation des habitants aux travaux, le logement et la nourriture à fournir en nature à ces entrepreneurs (*Acad. Val d'Isère*, Documents, III, p. 130).
4. *Status Ecclesiæ Tarentasiensis*, p. 299.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

elles plus encore à décorer qu'à entretenir leur église, et s'y décidaient-elles plus souvent de leur initiative, sans injonction épiscopale. Leurs délibérations introduisent l'art et le luxe dans ces sanctuaires de montagnes : on y met aux fenêtres des vitres « de la plus belle glace qu'on pourra trouver » ; on achète des croix de fin argent, on recherche de bons orfèvres et des sculpteurs renommés pour leur commander, sans marchander, des ciboires, des rétables comme celui de Rognaix, qui coûte plus de 2 000 florins, avec ses quatre colonnes torses, ses huit statues et ses nombreuses figures, le tout peint des couleurs « les plus fines qu'on pourra trouver[1] ». On voit encore, dans beaucoup d'églises de Tarentaise, de ces grands rétables qui remplissent tout le chœur, et d'autres traces de la munificence des communes du XVII[e] siècle : boiseries sculptées et marquetées, beaux ornements de velours, croix de processions en argent, sans parler des cloches qui tenaient tellement à cœur aux populations[2]. Les particuliers font des legs « pour la réparation des joyaux de l'église[3] », et les émigrants, en rentrant au pays, y ajoutent quelque chose ; ceux même qui se sont établis à l'étranger pensent à leur église, comme ce marchand d'Augsbourg qui envoya à Bellentre un bel et pesant ostensoir de vermeil et légua 800 florins pour un ornement[4].

L'autorité diocésaine, dans ses ordonnances générales, n'insiste que sur les choses essentielles : qu'on ait une cloche et une clochette pour annoncer les messes et sonner à l'élévation ; qu'on supprime les tabernacles placés à côté de l'autel, et qu'on en achète un pour le poser dessus, en bois doré, tendu intérieurement de soie, fermant à clef, où rien ne soit mis qu'une pixyde d'argent de grandeur proportionnée au nombre des communiants ; qu'on ne vénère que les reliques authentiques et qu'on envoie les autres à Moûtiers, où elles seront placées sous le maître-autel de la cathédrale ; qu'on n'expose aucune image

1. *Acad. Val d'Isère*, III, p. 296 ; Documents, III, p. 134 ; Cevins, DD 36 ; Villard-sur-Doron, GG 7 ; Valezan, GG 8, etc.

2. Beaucoup sont fondues ou refondues alors par des artistes lorrains.

3. Par exemple Longefoy, CC 21.

4. *Acad. Val d'Isère*, II, p. 114, 170 ; cf. Landry, GG 17.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pieuse sans l'avoir fait approuver par l'archevêque ou son délégué, et qu'on supprime celles qui seraient ridicules ou choquantes, vieilles peintures qu'on effacera, statues qu'on brûlera ou qu'on enterrera au cimetière; qu'on fasse des confessionnaux, où le curé entendra tout le monde, sauf les clercs et les sourds, et que prêtre et pénitents y soient visibles[1]. Ces prescriptions, dont certaines sont fâcheuses du point de vue archéologique, ne sont pas si vite observées que les archevêques n'aient maintes fois à les répéter dans leurs Visites, surtout en ce qui concerne l'usage du confessionnal, le nouveau genre de tabernacle et la suppression des anciennes statues; ils ont aussi à constater souvent d'autres lacunes, et ordonnent alors d'acheter des nappes d'autel, une navette pour l'encens, une lanterne pour accompagner l'eucharistie chez les malades, un crucifix pour chaque autel.

Ils profitent parfois de leur passage pour dresser un inventaire sommaire des joyaux et ornements de l'église, mais c'est un soin dont les syndics et procureurs, représentants de la commune, mettent partout le plus grand zèle à s'acquitter, car il s'agit d'une portion très estimée du patrimoine communal, et il arrive même qu'ils tiennent ces objets sous clef dans un « secret » dont le curé n'a pas l'accès[2]. On les confie, toutefois, généralement à sa garde, mais c'est après un inventaire détaillé, qui est déposé aux archives de la commune, et un autre sera pris au départ du curé ou à son décès, toujours à la requête et, au besoin, sur la sommation des syndics. En 1608, à l'arrivée d'un curé à Queige, un inventaire fut ainsi dressé par le châtelain, ou juge local, dans l'église, « pour la conservation du droit du commun », et l'on inscrivit, entre autres objets minutieusement décrits, cinq chasubles, dont l'une « de damas rouge figuré »; quantité d'autres ornements et de linge d'autel; deux calices avec leurs patènes, dont l'un doré; deux burettes d'étain; deux chaudrons de cuivre servant à tenir l'eau bénite, et beaucoup d'autres choses énumérées et demeurées, est-il dit, « entre les mains dudit

1. *Acta...*, p. 173, 181, 182, 184; *Decreta...*, p. 5 et 6.
2. Richermoz, *Monographie de Peisey*, p. 81.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

curé, lequel promet de les conserver et représenter, sur l'obligation de tous ses biens temporels », de quoi acte est donné aux syndics[1]. C'est dans les mêmes conditions que, par exemple, un inventaire est dressé à Sainte-Foy en 1628, devant un notaire et les témoins réglementaires, et ce document, rapproché de l'inventaire dressé dans la même paroisse en 1606, et de l'inventaire de Queige, indique un enrichissement dont nous trouvons d'autres preuves ailleurs[2].

Il n'en alla pas de même pour les livres liturgiques, qui disparurent peu à peu et cédèrent la place aux missel et bréviaire romains dont l'autorité diocésaine imposa, dès le commencement du siècle, l'usage exclusif en ne laissant subsister que dix fêtes locales[3]. C'est donc ce missel romain, avec l'antiphonaire et le graduel du concile de Trente, que les Visites enjoignent aux communes d'acheter, si mieux elle n'aiment, quant aux deux derniers livres et par économie, corriger ceux qu'elles ont, *tam ad notam quam ad litteram*. Ces mesures, et le goût d'une nouvelle littérature, amenèrent de regrettables disparitions: l'inventaire de Sainte-Foy de 1628 signale encore cinq manuscrits, perdus depuis, savoir un graduel, un psautier, un antiphonaire, un légendaire et un prosier ; et la richesse était bien plus grande au XVI^e siècle, quand l'inventaire de Mâcot[4], par exemple, en 1591, mentionnait toute une bibliothèque de manuscrits, dont la *Légende dorée* et le *Rationale divinorum officiorum*.

XV. LE LUMINAIRE

Une prescription qu'il faut encore répéter partout, aux Visites du milieu du siècle, c'est qu'une lampe soit constamment allumée auprès du Saint-Sacrement, aux frais de la commune[5]. La générosité des testateurs, dont nous

1. Queige, BB 1.
2. *Acad. Val d'Isère*, Nouvelle série, I.
3. *Acad. Val d'Isère*, VIII, p. 37.
4. GG 8.
5. A Venthon, où le curé a la dîme des noix, les paroissiens disent que la lampe est à ses frais, mais il le nie, prétendant percevoir cette dîme à titre de paroissinage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avons déjà vu tant de preuves, trouvait ici une nouvelle occasion de se manifester, et à Beaufort, par exemple, une rente avait été léguée pour l'entretien de la lampe[1], qu'ailleurs, comme à Longefoy, les syndics mettent aux enchères pour être adjugé au moins exigeant[2] ; on y pourvoit aussi, comme à Marthod, au moyen d'offrandes en huile qui se font le vendredi saint[3].

Quant au luminaire proprement dit, les curés sont souvent chargés, par coutume ou par conventions, de le fournir au moins en partie[4] ; et en cas de manquement, plainte est portée à l'archevêché par les habitants[5]. Il n'y a d'ailleurs, on peut le prévoir, aucune uniformité dans les usages, et tandis qu'à Montagny on tient le curé quitte s'il allume une lampe au moins le dimanche devant le grand crucifix, et deux aux grandes fêtes, celui d'Aime doit quatre cierges pendant les offices aux fêtes de seconde classe, et le double aux fêtes de première classe, et toujours deux de plus à l'élévation. Les communes, de leur côté, font volontiers les frais d'un luminaire qui plaît aux habitants, et leurs comptes de dépenses en témoignent[6], ainsi que l'existence des traditions locales qui veulent que, par exemple, à Granier, les syndics fabriquent de gros cierges de cire rouge pour être placés aux côtés du maître-autel. Il y a des paroisses où le cierge pascal est payé au moyen d'une cotisation volontaire d'un sol par feu[7].

XVI. LES PRESBYTÈRES ET LES CIMETIÈRES

L'autorité archiépiscopale a réglé, dans ses ordonnances générales, que le curé est obligé de résider, et d'habiter la maison qui appartient à son église, ou toute autre située dans la paroisse si par hasard cette église n'y possède pas

1. GG 46.
2. GG 9.
3. Poncet, *Monographie de Marthod*, p. 36.
4. L'un d'eux a des ruches pour cet objet.
5. Par exemple, Poncet, *Monographie de Marthod*, p. 33.
6. Tant pour les cierges de la Chandeleur, tant pour le luminaire de Pâques, etc.
7. Par exemple à Thénésol (*Enquête de 1790*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une maison[1]. Ce cas est si rare que les Visites ne mentionnent pas, parmi les immeubles qui dépendent d'un bénéfice, la maison qui sert au curé, et qu'elles ne signalent, parce qu'elles rapportent un revenu, que les autres maisons qui peuvent en dépendre. La situation normale est donc que chaque curé loge dans un bâtiment de l'église, à entretenir sur le produit des autres biens, et cette situation, très commune encore en fait au commencement du XVII[e] siècle, tend à devenir un peu plus rare : les bâtiments ont pu, accident ou négligence, devenir inhabitables ; les revenus du curé, composés en grande partie de redevances fixées depuis des siècles, ont perdu beaucoup de leur valeur ; la réforme des mœurs ecclésiastiques vient de lui interdire, d'autre part, toute occupation lucrative, en même temps que l'autorité diocésaine, plus exigeante, veut qu'on remplace certains presbytères, trop éloignés de l'église ou condamnés pour toute autre raison. Voilà pourquoi, aux Visites du milieu du siècle, il est question de la cure dans huit paroisses, et partout c'est pour enjoindre à la commune de la réparer, sauf à Hauteluce, où ordre lui est donné d'en construire ou d'en acheter une pendant l'année. Cette charge, ainsi imposée aux communes partout où le bénéfice curial était incapable de la supporter[2], avait, au sentiment de la population, le grand tort d'être nouvelle ; et comme il n'existait, en effet, ni précédents, ni textes pertinents dans les législations civile ou canonique, bien des procès s'ensuivirent, faute de l'action pacifiante de la coutume, et ils se multiplièrent au XVIII[e] siècle, à mesure que, par la force des choses, la question se posait plus souvent ; il est remarquable, d'ailleurs, que les communes, si enclines à plaider quand on leur demandait les grosses réparations, dont elles auraient voulu laisser le poids au curé avec celui des réparations locatives qu'il faisait toujours, se montraient plus conciliantes, en général, s'il s'agissait d'une construction.

1. *Acta Tarentasiensis Ecclesiæ*, p. 98.

2. Plusieurs curés, comme celui de Peisey (Richermoz, *Monographie*..., p. 62), continuèrent d'entretenir entièrement le presbytère, soit qu'ils en eussent notoirement les moyens, soit qu'une coutume locale le voulût.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le cimetière est partout contigu à l'église, sauf — exception peut-être unique — à Beaufort ; il s'y trouvait, en effet, si exigu et si passant, étant tout entouré de maisons, que l'archevêque, à sa visite de 1634, autorisa la commune à le transférer dans un nouveau terrain qu'il bénit, en ordonnant de recueillir les ossements enterrés dans l'ancien cimetière et de les déposer à l'ossuaire dont déjà auparavant on s'était périodiquement servi pour faire de la place[1]. Tous les autres cimetières, qui tiennent lieu, en quelque sorte, de places publiques, sont le siège ordinaire des réunions de tout genre et des assemblés générales où les habitants délibèrent. Les ordonnances diocésaines, toutefois, interdisent d'y tenir des marchés, d'y jouer à la paume et d'y danser, comme aussi d'y faire intimer, à des débiteurs qu'on a, par des officiers de justice, défense d'en sortir avant d'avoir payé : c'est un usage, paraît-il, qui empêche certaines gens de se rendre à la messe[2]. Aux Visites, ces prescriptions sont répétées, et surtout l'ordre de fermer le cimetière, pour le rendre inaccessible aux bêtes, ou parfois de l'agrandir, dans le cas, par exemple, où l'église est elle-même augmentée à ses dépens ; une famille, dont ces travaux aura supprimé la tombe, pourra être autorisée alors à la transporter dans l'église, mais ce droit ne se donne presque plus, et se marchande à ceux qui l'ont ; ils ne peuvent plus l'exercer dans le chœur, doivent fournir des preuves de leur privilège, et le perdront enfin dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Au cimetière, d'ailleurs, chaque famille a son caveau, et à Bellentre, par exemple, il s'y trouve quatre parties séparées, dont l'une pour les étrangers, et les autres pour les trois quartiers de la paroisse.

XVII. LES CHAPELLES DES ÉGLISES

Nous avons vu, en parlant des églises, que les visiteurs suppriment les chapelles qui gênent le culte en empiétant sur le chœur ou sur le milieu de la nef, mais il en

1. GG 20. A Peisey, en temps d'épidémie, la commune achète un terrain éloigné pour les victimes de la maladie (Richermoz, *op. cit.*, p. 34).
2. *Acta Tarentasiensis Ecclesiæ*, p. 192.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reste sur les côtés, en si grand nombre que parfois l'archevêque, pour diminuer l'encombrement, en « unit » quelques-unes qu'il transfère à un même autel[1], et il ne veut pas qu'on en fonde de nouvelles sans son autorisation, qu'il ne donne qu'après avis conforme de la commune[2]. D'autres, à demi englobées dans l'église, laissent entre elles, à l'extérieur, des intervalles où se nichent de petites maisons ; d'autres enfin, où l'on entre de dehors, et dites *extra muros*, sont simplement attiguës à l'église, ou en sont toute voisines, comme sont celles qu'on a bâties au cimetière[3]. Les Visites du milieu du siècle ne signalent que sept églises paroissiales sans chapelles, et ailleurs il y en a trois en moyenne, onze à Bourg-Saint-Maurice, et jusqu'à dix-huit à Aime, les unes fondées à des dates reculées que l'on connaît parfois encore, et les autres érigées tout récemment et l'année même de la visite. Ce qui donne, en effet, de l'intérêt au nombre de ces chapelles, c'est que chacune a pour origine un acte de fondation[4], souvent il est vrai perdu et oublié, qui, en la dotant, a constitué un bénéfice indépendant, qu'on appelle une chapellenie ; son titulaire, ou recteur, en jouit au même titre que le curé jouit du bénéfice curial ; comme le curé dessert le maître-autel, et sans lui être subordonné, ce recteur dessert sa chapelle, et sa situation est définie par ce fait que des expéditions *in parte qua* lui sont remises des procès-verbaux des visites archiépiscopales en ce qui l'intéresse. Son bénéfice, au reste, est constitué comme celui du curé, dont il est un diminutif[5], tout en comprenant les mêmes éléments, le paroissinage excepté ; les fonds y dominent, presque toujours loués, et il se trouve parfois parmi eux une maison qui sert d'habitation au recteur ; les cens féodaux, là où il y en a, sont si mal recouvrables que le fait donne lieu, à Saint-Paul, par exemple, à une

1. A Beaufort, par exemple, où il y a douze de ces chapelles.
2. Poncet, *Monographie de Marthod*, p. 353.
3. Ces chapelles de cimetières sont assez rares ; on en trouve, par exception, trois à Aime.
4. Exception doit être faite pour les chapelles du Rosaire, qui sont fondées en général et entretenues par des confréries sans dotation.
5. On va voir qu'il y avait à Aime des chapelles mieux dotées que certaines églises paroissiales, mais ce cas était exceptionnel.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

réduction des charges imposées au recteur; les dîmes sont très rares, et il faut noter que l'une des chapelles qui en possèdent a été fondée au xv^e siècle à Aime par le seigneur laïque de Rochefort.

Les charges sont inscrites dans l'acte de fondation et dans les donations postérieures, qui ont augmenté ces charges avec la dotation, à laquelle elles ne sont pas, au reste, toujours proportionnées, et ces disparités s'expliquent par la différence des époques où vivaient les fondateurs. Si, en effet, elles consistent partout en messes[1], on voit que, à Aime, le recteur de la chapelle de saint François et des Onze-Mille-Vierges, qui a 295 florins de revenu, doit deux messes par semaine, tandis qu'il en est dû trois, outre celles des Quatre-Temps, par le recteur de la chapelle des saints Jean-Baptiste et Nicolas, qui a 200 florins. Il ne faut pas, toutefois, que la disproportion soit trop grande, ou bien, comme pour certaine chapelle de Bellentre, où l'on doit célébrer tous les mardis pour 25 florins par an, l'on ne trouvera plus de recteur; il y en a un, à Petit-Cœur, qui pour le même revenu doit une messe par quinzain, et un autre, à Bozel, qui, moyennant 10 florins — car bien des chapellenies n'ont pas davantage — en doit une tous les deux mois. Les pertes subies par un bénéfice, et causées par l'évolution économique ou par un sinistre tel qu'une inondation, peuvent légitimer une réduction des charges, mais l'archevêque se réserve le droit de la prononcer[2], et c'est ainsi qu'il permettra à un recteur, qui devait une messe le samedi, de la dire à un jour quelconque de la semaine.

Ce recteur y gagnait de pouvoir devenir titulaire d'une autre chapellenie qui comportât la messe du samedi, et il fallait bien, en effet, pour vivre, cumuler plusieurs des moins dotés de ces bénéfices[3]. Par contre, les plus riches

1. Sauf une chapelle, à Sainte-Foy, dont le recteur doit seulement accompagner le curé quand il porte le viatique aux malades.

2. *Acta Tarentasiensis Ecclesiæ*, p. 102.

3. Quelques-uns sont desservis par les curés voisins, qui augmentent par là leurs revenus, et celui de Verrens a ainsi la chapelle de saint Pierre, à Conflans, sans qu'il y ait là, bien entendu, un titre pour son successeur. Au contraire, à Peisey, et Val de Tignes, de petites chapellenies appartiennent de droit au curé de la paroisse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

obligent leur titulaire à résider dans le lieu, ils doivent s'acquitter personnellement de leurs obligations sans desservir une autre chapellenie, à moins d'une dispense spéciale, et ils peuvent être, comme celui de Notre-Dame de Grâces, à Queige, invités à venir s'installer sous trois mois à peine de privation. La même peine est applicable aux recteurs non astreints à la résidence qui négligent d'acquitter ou de faire acquitter leurs charges, et l'archevêque, à ses visites, séquestre leur revenu pour être employé à la réparation de la chapelle.

En outre, beaucoup de recteurs doivent rendre des services à la paroisse, et nous l'avons indiqué en parlant de l'établissement des vicaires ; leur obligation la plus fréquente est d'assister le curé aux offices des fêtes solennelles, moyennant ordinairement qu'il leur donne à dîner, et il arrive aussi qu'ils doivent célébrer eux-mêmes, au maître-autel, le dimanche ou d'autres jours ; dans ce cas, la fondation a souvent été faite par la commune, ou par un groupe d'habitants qui ont agi pour elle.

L'entretien de la chapelle, enfin, qui est toujours distinct de celui de l'église quand même elle en fait partie, et qui peut être à la charge du fondateur ou de ses ayants droit si la dotation est insuffisante, incombe, en général, au moins pour portion, au recteur. C'est pour le mettre à même d'y pourvoir en diminuant ces frais, et aussi pour éviter que des bénéfices appauvris subsistent isolément sans pouvoir être décemment desservis, et aussi, nous l'avons vu, pour désencombrer l'église, que les visiteurs « unissent » parfois plusieurs chapelles au même autel, qui porte le titre de la plus ancienne, mais qui sert désormais à toutes, et cette situation peut résulter de l'acte même de fondation, s'il y est prévu que les messes dues par le recteur de la nouvelle chapellenie se diront à un autel déjà existant. Il y a ainsi, à Bozel, au même autel, quatre chapelles qui ont chacune leur recteur particulier : à Aigueblanche, la chapelle des saints Antoine et Félix est « érigée » à l'autel de celle de sainte Catherine, et les deux recteurs sont invités à en restaurer le toit à frais communs et à blanchir les murs. D'autres fois, il y a eu « union » des bénéfices, après que l'archevêque a examiné la ques-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion, car c'est un acte irrévocable, et il n'y a plus dès lors qu'un titulaire, qui unit les revenus et les charges des deux chapellenies, alors même que les deux chapelles gardent chacune leur autel, ce qui arrive toujours nécessairement dans le cas, assez fréquent, où l'une des deux est une chapelle de hameau.

Le patron d'une chapelle peut être, comme nous venons de dire, requis par l'archevêque, à ses visites, d'aider le recteur à l'entretenir[1], surtout si le patronage appartient à la commune, ce qui n'est pas très rare ; il l'est beaucoup plus que le curé soit patron, mais le cas le plus ordinaire est que la fondation soit due à un particulier, dont les héritiers se transmettent le droit de patronage, souvent attaché à la possession des terres qui sont hypothéquées pour garantir le payement des rentes léguées à la chapelle, et ce droit est alors aliénable avec ces terres. La famille patronne est parfois une famille seigneuriale, qui a son caveau dans la chapelle, comme à Saint-Paul, où le recteur célèbre le dimanche en présence du seigneur, ou comme au Bois, où le baron du lieu, patron de la chapelle bâtie sous le clocher, se plaint que l'on y vienne pour sonner, à quoi la commune répond que le clocher lui appartient de plein droit. C'est toujours le patron qui nomme le recteur, lequel est souvent un prêtre de sa famille ; il le présente à l'archevêque, qui donne l'institution en prescrivant au recteur de faire profession de foi orthodoxe et de jurer de ne rien aliéner des biens de son bénéfice ; ce recteur est ensuite mis en possession, et tous ces actes se dressent avec les mêmes formules que pour une église paroissiale. La commune, quand elle est patronne, exerce ordinairement son droit de nomination après accord avec le curé ; il faut un accord aussi, qui ne s'obtient pas toujours d'abord, au cas où une chapelle a plusieurs patrons, comme il arrive si elle a eu plusieurs fondateurs ; quand il unit deux chapellenies en une, l'archevêque règle que les patrons exerceront alternativement leur droit.

1. Le recteur reste ordinairement chargé des dépenses relatives au mobilier ou à l'autel, et ce sont à peu près les seules dans ce genre de chapelles, à moins que, par exemple, il n'y ait à traiter avec la commune pour un dommage causé au mur de la nef par l'existence de la chapelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XVIII. LES CHAPELLES DE HAMEAUX

Il en est plusieurs qui sont aussi de fondation particulière, comme, à Landry, celle que Jean Clavel, marchand de Prague, fit bâtir en 1687, en lui constituant par-devant notaire une rente perpétuelle de 6 florins[1]. La plupart, cependant, sont fondées par les habitants des hameaux où elles sont bâties, et, par exemple, à Cevins, par ceux du hameau de la Villaz : « portés de bonne affection et volonté de construire dans leur dit village une chapelle à l'honneur de Dieu et de Mgr saint Roch », ils l'ont, en 1637, dotée et rentée « chacun selon ses facultés »; l'un d'entre eux, Nicolas Vistoz, a fait ainsi donation notariée d'une somme de 20 florins, dont le capital ne sera jamais exigible et dont l'intérêt sera servi à perpétuité, sous forme d'une rente de 1 florin, au recteur nommé par les habitants, lequel aura, faute de ce payement, la pièce de terre que le donateur a hypothéquée à cette fin; le même notaire a reçu dix autres actes semblables, dont l'un a constitué une rente de 3 sols, et le tout monte à 7 florins 9 sols par an[2].

Le droit de nommer le recteur, quand la chapelle en est pourvue, est exercé par les patrons dans les conditions exposées au précédent chapitre, et qui sont celles où nous voyons agir, en 1679, le curé de Saint-Laurent-de-la-Côte et dix-huit de ses paroissiens : « ledit sieur curé, premier nominateur, et tous les autres aussi nominateurs et fondateurs de la chapelle de saint Roch et saint Sébastien », vacante par décès, y nomment pour recteur le fils de l'un d'eux[3]. Les habitants du hameau, quand la dotation de la chapelle a quelque importance, lui choisissent souvent parmi eux un ou deux procureurs, qui perçoivent les revenus, payent le recteur et partagent avec lui, pour employer à l'entretien la portion qu'ils en gardent, les offrandes déposées dans le tronc. Le patronage appartient parfois, non au hameau, mais à la commune, et nous voyons ainsi le seigneur de Villette, en 1673, céder à la commune le

1. GG 27.
2. GG 20 ; cf. la fondation de la chapelle Saint-Sébastien, en 1631, par vingt-huit donateurs (GG 21).
3. Fonds de l'archevêché de Tarentaise, art. 11. fol. 410.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

patronage d'une chapelle contre une redevance annuelle de 30 livres de fromage[1]. Un cas plus rare encore est celui des chapelles fréquentées par les pèlerins, comme, à Saint-Martin de Belleville, celle de Notre-Dame de la Vie, où il se fait des miracles et de nombreuses offrandes, affectées en partie au clergé qui dessert et en partie aux réparations[2].

L'érection d'une chapelle n'est définitive qu'après autorisation de l'archevêque, qui ne la donne, depuis le milieu du XVII^{e} siècle, que si la dotation est d'au moins 10 florins de rente, si les fondateurs s'engagent par acte authentique à entretenir le bâtiment, et à condition qu'on n'y célébrera la messe qu'autant que le curé de la paroisse y consentira[3]. La première de ces trois réserves n'est pas inutile, si l'on veut modifier la situation que révèlent les Visites du temps. On y voit, en effet, que, des vingt-six chapelles de hameaux de Sainte-Foy, par exemple, une n'a rien absolument; sept, où le curé va dire la messe le jour de la fête du saint patron, n'ont que les offrandes qui lui sont faites à ce moment; seize ont un revenu variant entre 2 sols et 1 florin, auquel il faut ajouter, pour certaines, que le prêtre qui vient célébrer annuellement a le droit de dîner, ce jour-là, chez l'un des habitants; enfin, deux chapelles ont respectivement 2 et 3 florins de revenu. Ailleurs, comme à Tignes, aucune n'est dotée; mais à Mâcot, par exemple, six chapelles sur sept ont un revenu, et toutes à Saint-Bon, entre 6 et 30 florins. Il est généralement exigible en argent, et formé de petites sommes, parfois infimes comme on a vu, payables par les héritiers des fondateurs ou en vertu de donations postérieures, car il arrive souvent que l'habitant d'un hameau, qui veut fonder une ou plusieurs messes annuelles, fait un legs à la chapelle qui s'y trouve, au lieu de le faire en faveur de l'église[4]. D'autres chapelles ont des fonds, et

1. GG 8.

2. Pour la chapelle Notre-Dame de Pitié, à Bozel, qui est aussi un pèlerinage fameux, ces offrandes se partagent par moitié entre le curé et la commune, qui est chargée de l'entretien du bâtiment (Garin, *Chronique*, p. 66-72).

3. Fonds de l'archevêché de Tarentaise, art. 11, fol. 326.

4. Ainsi s'affirme la longévité de ces modestes institutions, et telle chapelle, fondée en 1598, recevra un legs en 1734 (Beaufort, GG 35, 36).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur revenu pourra consister alors uniquement en blé, mais leur cas est beaucoup plus rare que pour les chapelles des églises. Assez rares sont aussi les chapelles de hameaux dont dépend un bâtiment où loge le recteur.

Il n'y a d'ailleurs un recteur que là où la chapelle, suffisamment dotée, constitue un bénéfice de chapellenie, et ce cas n'est pas le plus ordinaire, à l'inverse de ce que nous avons vu pour les chapelles des églises. Encore ce bénéfice est-il, en général, simplement « manuel », ou temporel, c'est-à-dire n'appartient-il à son titulaire qu'autant que celui-ci habite le pays, et sera-t-il réputé vacant, sans autre formalité, à son départ. Ce chapelain peut-être, comme celui de la chapelle saint Théodule à Saint-Marcel, qui est des mieux dotés avec ses 90 florins de revenu [1], tenu à assister le curé dans les offices solennels de l'église, mais ce cas est ici presque exceptionnel. Au surplus, et quoiqu'on unisse parfois deux ou plusieurs chapelles de hameaux, entre elles ou avec une chapelle de l'église, pour constituer un bénéfice à un recteur, la plupart n'ont pas de chapelain attitré, nous venons de le dire, et sont desservies ordinairement par le curé du lieu, soit que les habitants l'y invitent par des conventions renouvelables, soit que la chapelle ait été incorporée à son bénéfice avec ses charges et revenus. Autrement, les gens du hameau traitent avec un prêtre quelconque des environs.

Les messes à célébrer sont d'ailleurs peu nombreuses, si l'on excepte les quelques chapelles bien dotées, où il doit s'en dire une ou deux par semaine, et dont les revenus varient entre 40 et 120 florins : il y en a beaucoup plus qui n'ont qu'une messe par mois, avec un revenu de 15 à 30 florins, et davantage encore qui n'en ont pas tant. Comme pour les chapelles des églises, l'archevêque réduit les charges quand les biens-fonds ont notablement perdu de leur valeur, et il séquestre, pour être employés au profit de la chapelle, les revenus des recteurs négligents. Il enjoint aux plus riches, sous la même peine, de contribuer à la décoration de la chapelle, mais cette injonction est plus

1. Il a en outre les gâteaux que les paroissiens sont en usage d'offrir devant la porte de l'église.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

souvent faite aux patrons, qui sont fréquemment les habitants du hameau, nous l'avons dit, en vertu d'un acte exprès de fondation, et ces habitants sont aussi réputés l'être quand le patronage n'appartient à personne. C'est alors à eux d'acheter une table d'autel, un calice qui manque, ou d'enlever des statues indécentes[1]. C'est à eux surtout d'entretenir le bâtiment, et la chose est ici naturellement plus difficile que pour les chapelles bâties dans les églises, d'autant plus qu'il s'en trouve, dans des hameaux, qui sont plus grandes que l'église paroissiale. Aussi suit-on les mêmes usages à leur égard et lorsque, à Valezan, en 1631, on veut reconstruire la chapelle des saints Roch, Fabien et Sébastien, deux procureurs élus recueillent 584 florins de quarante-neuf souscripteurs, dont plusieurs ont payé en donnant du bétail qu'on vend aux enchères[2]. La reconstruction de la chapelle saint Jean, à Montgirod, en 1697, coûte aux habitants 900 florins et les matériaux[3]. La chapelle érigée à Tessens, « en la montagne de la Grande Alpe », doit être entretenue, aux termes d'une transaction de 1699, pour les deux tiers par la commune et pour un tiers par l'héritier du fondateur[4]. Ailleurs, cet héritier fait tout, ou bien, si la dotation est assez forte, l'injonction est adressée au recteur, au moins pour partie, mais la plupart du temps, on vient de le voir, les habitants des hameaux restent chargés d'entretenir leurs chapelles, dont beaucoup ne sont, au reste, que de petits oratoires. L'archevêque, dans ses visites, ordonne partout de les tenir fermées à clef; il défend d'y célébrer avant que les réparations indispensables aient été faites, faute de quoi la chapelle ainsi interdite sera démolie ou désaffectée, selon le cas, et les messes fondées, s'il y en a, dites à un maître-autel[5].

1. Il est rare que, comme à Saint-Laurent-de-la-Côte, la commune ait à autoriser le curé à prêter à un recteur de hameau les ornements pour la messe; on remarque au contraire que beaucoup de chapelles, déclarées sans revenus, sont dites bien pourvues d'ornements.

2. GG 12.

3. GG 5.

4. GG 4.

5. En désaffectant la chapelle saint Sébastien, à Marthod, et en la donnant comme grange au curé, l'archevêque l'oblige à ériger dans l'église un autel sous le même vocable. Cf. *Acta Tarentasiensis Ecclesiæ*, p. 189.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quant aux dangers que l'existence de ces chapelles ferait courir à l'unité paroissiale, les ordonnances diocésaines s'en sont occupées en défendant d'y laisser célébrer par un prêtre que le curé n'aurait pas autorisé et en recommandant aux pères de famille de venir, du moins eux, à l'église pour la messe du dimanche, car c'est là qu'on prêche, qu'on annonce les mariages, qu'on lit les mandements[1]. Aussi ne tolère-t-on plus qu'à l'avenir, si une messe hebdomadaire est fondée dans une chapelle, elle y soit fixée au dimanche, et si celle de l'Assomption, à Bourg-Saint-Maurice, a son cimetière et ses fonts, c'est un cas unique.

Les Visites du milieu du siècle signalent dix-neuf paroisses dépourvues de chapelles rurales, et toutes, sauf une, appartiennent à la Basse-Tarentaise, où les circonscriptions sont petites. Quant aux communes de montagne, qui comprennent de vastes territoires, des hameaux dispersés, des pâturages éloignés, des passages fréquentés, certaines ont vingt chapelles ou davantage, et en tout, à cette époque, dans le diocèse, il y en a deux-cent-soixante-sept, chiffre qui s'accroîtra avant la fin du siècle et au siècle suivant, sans préjudice des donations aux chapelles déjà fondées.

Sur ces deux-cent-soixante-sept chapelles, quarante sont dédiées à la Vierge, sous divers vocables, et les dix saints les plus représentés sont, en commençant par les plus populaires, saint Roch, saint Sébastien, saint Bernard de Menthon, saint Grat[2], saint Jacques, saint Michel, sainte Marguerite, sainte Madeleine, saint Jean-Baptiste, saint Claude. Ces dix saints, dans le même ordre, sont, pour les chapelles des églises, saint Antoine[3], saint Jean Baptiste, sainte Catherine, saint Sébastien, saint Michel, saint Georges, saint Bernard, sainte Anne, saint Jean-l'Évangéliste et sainte Marguerite ; et la Vierge a en outre vingt-cinq de ces chapelles[4], non comprises les trente-six qui sont dédiées au Rosaire. On a compté, dans ce

1. *Acta Tarentasiensis Ecclesiae*, p. 38 : *Decreta..*, p. 10.
2. Protecteur des moissons.
3. Protecteur des troupeaux.
4. Dont l'une, à Grand-Cœur, sous le vocable de l'Immaculée-Conception

calcul, au nom de chaque saint, toutes les chapelles dont il est titulaire, seul ou avec d'autres, et ce dernier cas est assez fréquent, où une même chapelle est dédiée à deux, trois, ou quatre saints, et même, à Hauteville, il y a celle de la sainte Trinité et des saints Roch, Grat, Marguerite et Madeleine. D'autre part, plusieurs chapelles de hameaux, dans une paroisse, peuvent être dédiées au même saint, comme, à saint Roch, trois chapelles de Val-de-Tignes. Ce saint, avec les saints Fabien et Sébastien, s'invoquait en temps d'épidémie, et la peste de 1630 est l'origine de quantité de ces oratoires. Parmi les saints locaux, outre saint Bernard de Menthon, citons le bienheureux duc Amé IX, saint Félix, saint Jacques de Tarentaise, saint Maurice, le saint Suaire. Les quelques chapelles dédiées à saint Joseph sont, au milieu du siècle, de fondation très récente.

XIX. LES CONFRÉRIES

§ 1. *Confréries du Saint-Esprit.* — Ce sont les plus répandues, qui existent dans toutes les paroisses de la Haute-Tarentaise et dans un grand nombre en Basse-Tarentaise, et ce sont aussi, et de beaucoup, les plus anciennes. Leur origine est immémoriale[1], et les documents du XIVe siècle les montrent, en plusieurs lieux, en plein développement; ailleurs, le XVe siècle marque leur apogée, mais il y a encore des dons et legs au XVIIe siècle, et parfois, mais plus rarement, leur vie est encore active au XVIIIe. Ce qui les caractérise, c'est qu'elles englobent tous les paroissiens chefs de familles, sans obligations pour eux et sans formalité de réception. Leur but est l'assistance aux pauvres, par des aumônes qui se font en général à la Pentecôte ou à d'autres fêtes du printemps, saison où la récolte de l'année précédente commence à s'épuiser; d'ailleurs, les confrères en sont ordinairement les premiers bénéficiaires, et reçoivent un secours en nature, le plus souvent en pain, outre qu'ils assistent parfois au banquet qui leur est donné aux frais de la confrérie.

1. Elles ressemblent fort aux *geldoniæ* ou *collectæ* que les lois carolingiennes voulurent interdire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces confrères sont donc tous les communiers, ou membres de la commune, et tels plaideront, en alléguant qu'ils supportent les charges communales et que par conséquent, s'ils ne sont pas natifs, ils ont pourtant droit à la distribution du « pain du Saint-Esprit[1] ». C'est au point que, partout où une paroisse comprend plusieurs communes, chacune d'elles constitue sa confrérie, et si un quartier a la sienne, sans avoir rang de commune, c'est que ses habitants possèdent des biens indivis particuliers à leur hameau, qui en tire une certaine autonomie. Il s'ensuit que les prieurs, ou chefs de la confrérie, sont en quelque sorte des agents de la commune, et nous voyons, par exemple, à Montgirod[2], qu'ils sont chargés de préparer les denrées à donner, mais qu'ils en partagent la distribution avec les syndics, qui les nomment et les surveillent, et qui finissent, tout bonnement, par les remplacer. Il en va de même dans la plupart des autres communes, où les prieurs, d'abord élus par les habitants réunis en assemblée générale, disparaissent devant les syndics, qui ont la même origine et dont le pouvoir, sous l'influence des nouvelles institutions, va en s'étendant au cours du XVII^e^ siècle. Aussi s'intitulent-ils « gouverneurs de la donne et aumône[3] », ou en exercent-ils les fonctions sans ce titre, là même où le maniement des deniers de la confrérie est confié à un ou deux comptables, procureurs eux aussi élus en assemblée générale[4] ; encore ces procureurs sont-ils parfois les mêmes que ceux de l'église[5], et, quand ils sont propres à la confrérie, restent-ils subordonnés à la commune, au conseil ou aux délégués de laquelle ils rendent compte.

Il y a d'ailleurs, entre la commune et la confrérie, des biens en quelque sorte indivis, détachés à demi du patrimoine communal si étendu et parfois si riche dans les montagnes de Tarentaise. Ils ont été, au XV^e^ siècle, ou auparavant, quand l'institution municipale était souvent peu vivante encore au regard des lois civiles, alloués à

1. La Côte, GG 13 ; Granier, GG 22.
2. GG 7.
3. Longefoy, CC 38.
4. Par exemple à Valezan, en 1689 (GG 22).
5. Par exemple à Doucy (*Enquête de 1729*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la confrérie, par délibérations des habitants[1] ou par l'usage, ou plutôt leurs produits ont été affectés aux aumônes; ils gardent cette situation au XVII^e siècle, quand même la commune a pris plus de consistance et d'activité, et l'on dit ainsi qu'il y a « des biens du Saint-Esprit appartenant à la commune », mais jamais ils ne sont réputés biens ecclésiastiques, et ils rentreront au XVIII^e siècle, à moins qu'un texte exprès ne s'y oppose, dans la catégorie des autres biens communaux, car les intendants de provinces poursuivent le morcellement des propriétés collectives, et veulent, par conséquent, les dégager d'abord des charges qui les grèvent.

Les confréries reçoivent en outre des dons et legs, nombreux dès le XIV^e siècle, quand il n'y avait presque pas de testaments qui n'en comportassent, et il s'en fait encore au XVII^e siècle[2]. L'usage a été autrefois de léguer, comme on disait, un confrère, ou une moitié ou un quart de confrère, c'est-à-dire un revenu suffisant pour qu'un habitant pût prendre part à la distribution sans payer son écot, ou en n'en payant qu'une part, tandis que les autres versaient une cotisation annuelle, ce qu'on ne revoit presque plus au XVIII^e siècle[3]. Les bienfaiteurs, en effet, ont réussi alors, depuis longtemps, à constituer aux confréries des rentes payables par leurs héritiers[4], ordinairement en blé, parfois en vin, argent ou bois, et qui entraînent, mais rarement, l'obligation de faire dire des messes. Cela fait tant de débiteurs et de menues redevances qu'on en tient des *cottets*: celui de Marthod porte 60 noms[5], et celui de Montgirod a 542 feuillets[6]. Les legs en fonds ne sont pas rares non plus et, en s'ajoutant aux biens d'origine communale, peuvent former des patrimoines où il y a parfois d'immenses pâturages, ordinairement albergés pour une cense en blé, parfois des moulins où ce blé se

1. Par exemple, Mâcot, GG 24.
2. Par exemple à Longefoy un gros legs en 1696 (*Enquête de 1729*).
3. L'enquête de 1729 ne cite dans ce cas que les confréries de Bonneval et Feissons-sous-Briançon.
4. Sauf leur droit de se racheter par un capital fixé d'avance.
5. GG 6.
6. GG 6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moud, des forêts où le bois se ramasse, des fours où le pain se cuit, et des maisons où on l'a pétri et qui sont les premières maisons communes, grand-mères de nos mairies. Les confréries ont en outre les loyers d'autres terres, payables généralement en argent ou, pour une très petite part, en denrées diverses, et le procureur de la confrérie de Valezan, par exemple, reçoit ainsi, en 1661, 350 florins en argent, 1 214 décalitres de blé, 2 pots d'huile, 5 quintaux de gruyère, 60 livres de pois et 80 livres de lard [1].

On emploie tout cela, comme nous avons dit, à la Pentecôte ou l'un des jours voisins, de façon que des communes contiguës puissent n'avoir pas le même. A Mâcot, où la confrérie est riche, elle donne une livre de pain à chaque pauvre étranger le jeudi avant la Pentecôte ; le jour de la fête, et moyennant des corvées gratuites pour l'entretien des fours et moulins, chaque chef de famille reçoit 4 livres de pain blanc, 1 livre de fromage, 1 pot de vin, 4 pots de soupe de pois, et une troisième distribution, le mardi suivant, comprend 1 livre de pain par tête aux pauvres du lieu [2]. A Granier et ailleurs, l'aumône aux pauvres comporte, avec le pain, un morceau de fromage qui pèse en général une once [3], et aux Allues on donne aussi une écuellée de fèves cuites au beurre [4] ; l'usage de ne servir aux habitants que les restes des pauvres est assez répandu, et si le blé est insuffisant pour que tous les pauvres aient du pain, on donne, à Hautecour, 1 sol à ceux qui n'en ont pas reçu [5] ; or leur nombre peut être considérable et monte parfois, à Marthod par exemple, à près de 2 000 [6]. Il est au reste défendu, à Montgirod [7], de mettre du son dans le pain, à peine d'amende en blé contre les coupables ; on emploie à l'aumône, à La Côte, en 1630, 815 décalitres de blé [8], et à Valezan, en 1644, 696 décalitres de seigle mêlé à 50 décalitres d'orge, et le froment y est réservé

1. GG 29.
2. *Enquête de 1729*. La livre vaut 551 gr. 86.
3. *Enquête de 1729*. L'once vaut 30 gr. 65.
4. *Acad. Val d'Isère*, IV, p. 517.
5. *Enquête de 1729*.
6. Poncet, *Monographie de Marthod*, p. 83.
7. GG 7.
8. CC 65.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour le banquet [1]. Ce repas réunit en général tous les chefs de familles, le jour de la fête ; la confrérie, ou à sa place la commune, se procure écuelles, couteaux, gobelets et chandelles, vaches grasses, œufs et pourceaux, sans oublier le vin [2]. A Montgirod [3], après la distribution, les syndics et conseillers, avec les prieurs de la confrérie et les prêtres du lieu, banquètent à part, « et se garderont soigneusement, disent les statuts, de ne tomber dans aucun désordre digne de reproche. »

La coutume met enfin à la charge des confréries, et plus ou moins selon les lieux, le luminaire de l'église et les sonneries du jour de la Pentecôte, la grand'messe du lendemain pour les confrères trépassés, un service à la mort de chacun [4], et autres frais de ce genre qui constituent, avec le caractère pieux de l'aumône, tout l'aspect religieux de ces institutions. Aussi sont-elles réputées laïques, en ce sens que l'archevêque ne les mentionne point dans ses Visites, et il ne s'en occupe que pour ordonner une enquête si des désordres lui sont signalés dans l'administration [5].

§ 2. *Confréries diverses.* — Les exercices pieux ne tiennent guère plus de place dans la plupart de celles qui ont été fondées avant le XVII^e siècle, et en 1620, encore, on érigeait à Beaufort [6] une confrérie de Saint-Éloi, qui ne célébrait qu'une messe annuelle suivie d'un banquet. Son règlement, et celui de plusieurs autres, s'inspirait de l'organisation donnée en 1587 à la confrérie d'Hauteluce dont le patron était saint Jacques, archevêque de Tarentaise : le nombre des membres en est limité à soixante, et l'on n'y est reçu qu'après avoir été agréé par les confrères et moyennant un droit d'entrée de 30 sols [7] ; le curé de la paroisse y est sur le même pied que chacun des

1. GG 24.
2. La Côte, GG 11 et CC 47 ; Granier, CC 33 ; etc.
3. GG 7.
4. Longefoy, GG 13 ; Montgirod, GG 7, etc.
5. Landry, GG 29.
6. GG 39.
7. Porté à 6 florins en 1645 (Hauteluce, GG 3) ; cette confrérie, comme les autres, reçoit des dons et legs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

membres, qui assistent chaque année, le dimanche après la Saint-Jacques, à une grand'messe pour les trépassés, et ce même jour il y a banquet, pour les frais duquel chaque confrère remet 4 sols aux deux prieurs ; ces prieurs font le reste de la dépense, et il est d'ailleurs interdit de trop boire ou manger, à peine d'expulsion contre quiconque commettrait « telle infamie » ; au dessert, on tire dans un chapeau des fèves, dont il y a deux noires qui désignent les prieurs de l'année suivante ; en outre, chaque membre a amené un pauvre, auquel il a été délivré 6 livres de pain et du fromage ; on doit assister à l'enterrement des confrères et — trait remarquable en un temps et en un pays si processifs — il leur est défendu de plaider entre eux, mais tout procès devra être arbitré par les prieurs assistés de deux ou trois membres nommés par les parties.

Les confréries peuvent avoir ailleurs un caractère corporatif, comme celles des cordonniers dites des saints Crépin et Crépinien, à Aime[1] et à Villette ; ou un caractère plus religieux comme, à Mâcot, celle de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui, érigée pour l'entretien du luminaire, du linge et des ornements de l'église, a une chapelle et des biens grevés de fondations pieuses qu'elle acquitte[2] ; ou, comme à Aime[3], la confrérie du Saint-Nom-de-Jésus, qui, érigée en 1591 et richement dotée depuis[4], car elle se recrute dans toutes les paroisses des environs, a aussi sa chapelle où quantité d'offices se célèbrent ; ou comme encore, à Peisey, la confrérie de la Sainte-Trinité, également interparoissiale et fondée en 1686 pour recueillir les aumônes destinées au rachat des esclaves dans les pays barbaresques par l'intermédiaire des religieux Trinitaires[5]. Il y a quelques confréries de Saint-Joseph, toutes érigées vers le milieu du siècle[6], et ailleurs quelques

1. Les cordonniers y distribuent une aumône annuelle (GG 40).
2. *Enquête de 1729.*
3. Il y en a aussi à Landry, à Mâcot.
4. Elle a 147 livres de revenu, d'après l'enquête de 1729.
5. Richermoz, *Monographie de Peisey*, p. 220-221.
6. Celle de Mercury, fondée en 1668 par des Capucins, avait, deux ans après, sa chapelle et une dotation (Garin, *Histoire*, p. 95).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autres, plus anciennes, sous d'autres vocables[1], mais la plupart des paroisses, toutefois, n'ont que celle du Saint-Esprit, et très souvent l'une ou l'autre, ou l'une et l'autre des deux confréries dont il reste à parler, relativement récentes et toutes deux soumises à l'autorité du clergé : l'archevêque les inspecte à ses visites, se réserve le droit d'en permettre l'érection et d'en contrôler les statuts; et les subordonne au curé, lequel a sa part — un tiers — sur les offrandes que font les membres dans les chapelles de ces confréries[2].

§ 3. *Confréries du Rosaire.* — Ce sont d'abord les confréries du Rosaire, fondées ordinairement par des religieux Dominicains ou avec l'autorisation du prieur du couvent de cet ordre à Montmélian; on en trouve quelques-unes, toutes récentes alors, dès le commencement du XVII^e^ siècle, à la fin duquel bien peu de paroisses en manquaient. Ce qui les distingue de celles du vieux temps, c'est d'abord que chacune a sa chapelle[3], à l'église, toujours bien entretenue, et parfois richement décorée à ses frais, et la confrérie retire un extrait de chaque visite, en ce qui concerne cette chapelle, comme fait la commune pour l'église. C'est ensuite que leur objet est purement religieux et que le curé, car cette chapelle n'a pas d'autre recteur, y célèbre un office pour les confrères tous les premiers dimanches du mois et aux fêtes de la Vierge, sans préjudice de l'anniversaire payé par cotisation des membres après le décès de chacun, et d'autres cérémonies diverses, attendu qu'il n'y a pas uniformité absolue entre les statuts. Toutes ces confréries n'ont pas non plus autant d' « officiers » que celle de Landry[4], qui a directeur, prieur, sous-prieur, conseillers, réconciliateurs, procureurs et visiteurs des malades. Elles ont toutes, cependant, leurs deux procureurs, élus par les confrères, pour un certain

1. Par exemple, Saint-Maurice à Salins (*Acad. Val d'Isère*, I, p. 406) ; Saint-Léger à Montvalezan ; Sainte-Barbe à Granier.
2. *Acta Tarentasiensis Ecclesiæ*, p. 154 ; *Decreta...*, p. 12.
3. Qui est presque toujours sous le vocable du Rosaire ; si une confrérie se sert d'une chapelle préexistante, elle en assume l'entretien ; par contre, on trouve des chapelles du Rosaire dans quelques paroisses sans confréries.
4. GG 33.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nombre d'années[1] et chargés de percevoir les revenus divers, de conserver le mobilier de la chapelle dont ils prennent charge après inventaire, d'entretenir cette chapelle comme les procureurs nommés par la commune entretiennent l'église, et de payer au curé ses honoraires, moyennant quoi ils ne souffrent pas qu'il s'immisce dans leur administration[2].

Le curé a aussi, nous l'avons dit, le tiers du produit des offrandes faites par les confrères, et qui constituent souvent tout le revenu de la confrérie avec le droit qu'on paye en entrant et la cotisation annuelle des membres[3]. On en épargne une partie, on y ajoute les legs, ordinairement petits, mais assez fréquents et faits à charge de messes, ou gratuitement pour être employés à l'embellissement de la chapelle ou bien à l'augmentation du luminaire, et il se constitue ainsi des capitaux qui, placés par sommes modiques en obligations sur différents particuliers, produisent, à Mâcot par exemple, 80 florins par an. Enfin, beaucoup de confréries ont quelques biens-fonds, généralement albergés par délibération des membres. Celle de Bellentre, qui a recueilli entre autres choses une succession universelle, est particulièrement riche, et ses procureurs rendent très régulièrement leurs comptes devant notaire : on y voit que les recettes, pour l'exercice des années 1657 à 1660, monte à 1 250 florins, tant pour produits des terres que produits des capitaux, et y compris le montant des legs ou dons reçus en nature, et par exemple en bétail, et alors non capitalisés ; la dépense atteint 1 309 florins pour messes et services, avec le luminaire et les sonneries, pour les réparations et la décoration de la chapelle, et pour l'aumône annuelle aux pauvres dont, par exception, cette confrérie se trouve chargée[4].

§ 4. *Confréries du Saint-Sacrement.* — Les confréries du Saint-Sacrement, *vulgo Disciplinatorum*, ou des Péni-

1. Ordinairement trois ans.
2. Celui de Bellentre est cité pour ce motif, en 1639, par les confrères devant l'archevêque (GG 13).
3. Ce droit est de 6 sols à Aime et la cotisation de 3 (*Enquête de 1729*).
4. GG 15-16.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tents, sont partout récentes, datant au plus tôt de la fin du XVIe siècle[1], et toujours fondées après autorisation de l'archevêque et avec affiliation à l'archiconfrérie de Moûtiers. Les Visites du milieu du siècle en signalent dans treize paroisses, dont deux où la fondation datait du jour même de la visite; d'autres furent érigées plus tard, sans devenir aussi nombreuses que celles du Rosaire, et apparurent surtout dans les paroisses les plus peuplées, en attendant qu'au XVIIIe siècle elles se répandissent davantage.

Leurs statuts ne varient guère, et le service religieux est partout confié au curé, tandis que la direction de la confrérie appartient à un prieur élu par les hommes et à une « prieuse » élue par les femmes, car ces sociétés admettent des membres des deux sexes; ces élections ont lieu tous les ans, et les prieurs ou prieuses ne sont pas rééligibles plus de deux fois. Les confrères, recrutés en principe pour accompagner le Saint-Sacrement quand on le porte aux malades[2], ont un habit de toile blanche, qui les couvre des pieds à la tête; ils le revêtent[3] pour célébrer ensemble leur office propre, qui est partout le même et se récite ainsi, avant la messe paroissiale, au moins aux grandes fêtes et le troisième dimanche de chaque mois, sinon, comme à Beaufort, tous les dimanches. Les visiteurs s'occupent particulièrement de ces confréries, de la façon dont on y exécute les chants, et des pratiques locales telles que les processions. On défend aux confrères de Sainte-Foy de continuer à porter dans les leurs le Saint-Sacrement, et aux laïcs de toucher les pyxides. La célébration d'un service pour chaque membre décédé est un usage constant.

La confrérie a toujours sa chapelle, qui prend son nom[4], et qui est tantôt l'une de celles qui bordent la nef de l'é-

1. Par exception, à Hauteluce, une confrérie avait été érigée sous ce vocable en 1449, mais elle fut réorganisée en 1650 sur le modèle des autres.
2. *Acta Tarentasiensis Ecclesiæ*, p. 167.
3. A Pussy, et sans doute ailleurs, les hommes s'habillent dans la tribune de l'Église, et les femmes dans la chapelle du Rosaire, qu'on ferme d'un voile.
4. Par exception, à Bellentre, elle se sert de la chapelle de saint Joseph, dont elle a reçu le patronage (*Acad. Val d'Isère*, II, p. 97).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

glise ; tantôt, et beaucoup plus souvent, la tribune bâtie au-dessus de la porte, et munie d'un autel, et parfois d'un clocheton extérieur où sonne une cloche spéciale ; tantôt enfin, et il en est ainsi partout quand les ressources le permettent, c'est un édifice à part, approprié ou construit, ordinairement, dans le voisinage de l'église [1]. L'entretien est toujours à la charge de la confrérie, et il n'est pas rare que ces chapelles aient de riches ornements.

Le droit d'entrée, à Bozel, varie, selon la fortune des récipiendaires, de 1 à 2 florins et la cotisation annuelle y est de 4 sols pour les hommes et de 2 pour les femmes [2] ; elle est, à Aime, respectivement, de 12 et de 6 sols [3]. Ces droits et cotisations constituent souvent tout le revenu, qu'augmente ailleurs, sans qu'il monte jamais bien haut, le produit des dons et legs, faits plus fréquemment en argent qu'en terres, et parfois à charge de messes, oubien, comme à Bellentre, par exemple, sous la forme d'une rente de trois pots d'huile de noix destinée à l'entretien de la lampe [4]. Un procureur est élu, quand il y a lieu, pour recueillir les intérêts dus par les particuliers chez qui l'on a placé les capitaux, et les dépenses comprennent surtout, avec l'entretien de la chapelle et le luminaire, les honoraires payés au curé.

XX. L'ASSISTANCE AUX PAUVRES

Elle se pratique, au début du XVII^e siècle et en vertu de fondations qui datent de ce temps ou du siècle précédent, sous la forme d'aumônes générales, ou « donnes », analogues à celles des confréries du Saint-Esprit, beaucoup moins répandues au reste, car nombre de paroisses en manquent ; et elles s'en distinguent encore, et se distinguent entre elles par l'origine et l'abondance des ressources, et par l'époque où se font les distributions. Quelques exemples suffiront à marquer leurs caractères.

A Saint-Martin de Belleville, il y a trois fondations,

1. Cette chapelle porte elle-même le titre d'église de la confrérie.
2. Garin, *Chronique...*, p. 242. De même à Villette (GG 9).
3. *Enquête de 1729.*
4. Bellentre, GG 37.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dues à autant de particuliers : le premier, en 1580, a donné des moulins, dont le revenu, formé des moutures en blé payées par les clients, est distribué en pain par les syndics de la commune, le 25 mars de chaque année, à tous les pauvres qui se présentent ; le second a légué, en 1600, des terres aux pauvres de la paroisse, pour être albergées en leur nom et le revenu distribué annuellement entre eux, et en nature, par les procureurs de l'église ; le troisième, en 1624, a obligé par testament ses héritiers à faire tous les six ans, à la Saint-Martin, aumône d'une livre de pain à chacun des pauvres qui viendraient à sa maison[1].

A Aime, la donne Notre-Dame, fondée par la commune au XIVe siècle à l'occasion d'une épidémie, et augmentée par des dons ultérieurs, consiste en une distribution que les syndics font, la veille de l'Annonciation, aux pauvres qui passent sur certain pont du bourg, et ils y consacrent, en 1696, les 246 décalitres de blé que la donne a reçus de ses divers débiteurs ou retirés de ses moulins. Une autre aumône, dite des nobles de Montmayeur et de Conflans, ses fondateurs, est à la charge des détenteurs actuels de leurs biens, et, après avoir comporté longtemps une distribution de drap, elle ne comprend plus qu'une aumône en blé, fixée à 74 décalitres, quel que soit le nombre des pauvres qui se présentent la veille de la Saint-Martin. Enfin, à Aime encore, nous l'avons dit, les cordonniers, ou leur confrérie, distribuent du pain aux pauvres le mardi après la Toussaint[2].

Les aumônes de mars, dont nous venons de voir deux exemples, se motivent par la pénurie où se trouvent, au sortir de l'hiver, bien des familles de cultivateurs, qui font la vraie clientèle des « donnes », car il n'y a pas, bien entendu, dans le diocèse, de pauvres au sens urbain du mot. On en rencontre ailleurs[3] et par exemple à Villette où cette aumône, dite de l'Annonciation, possède, de fondation, le revenu du four commun, deux terres, une rente

1. *Enquête de 1729.*
2. Aime, GG 36-37.
3. L'aumône de mars coexiste souvent, dans une même paroisse, avec celle du Saint-Esprit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et le produit de la cotisation que les habitants s'imposent chaque année, à raison d'une gerbe de blé par maison; un hameau de la même paroisse, qui a aussi son four, en consacre le revenu, et celui de certains fonds, à une aumône annuelle dont les habitants sont les bénéficiaires et qui servira, au XVIIIe siècle, à doter l'école du quartier[1]. C'est aussi pour les habitants du lieu qu'une distribution de pain et de vin a été fondée, à Doucy, par quatre testateurs successifs, pour être faite à Pâques après la communion [2]. Mais la règle est que les pauvres seuls soient admis, et les étrangers avec les autres, comme à l'aumône de Saint-Sébastien, qui existe aux Chapelles, en pain et potage, et comme à celle de Bourg-Saint-Maurice, à laquelle il est d'usage d'employer le loyer qu'on tire de l'un des meilleurs communaux, et comme à bon nombre d'autres[3], qui se font également en nature et à dates fixes.

Ces deux éléments ne se trouvent plus dans les fondations postérieures au milieu du XVIIe siècle; on s'est habitué au maniement de l'argent, et d'autre part au fonctionnement des autorités communales, qui ont toujours, en effet, l'administration du patrimoine constitué aux pauvres par les nouveaux fondateurs, et parfois considérable. Ces pauvres ont sous ce nom toute capacité de recevoir, et ainsi sont-ils, à Saint-Martin de Belleville, faits par un testateur légataires d'une montagne et de redevances en vin et en chanvre dues par des albergataires [4]; à Bellecombe, en 1699, cohéritiers du curé pour moitié avec l'église du lieu [5], et ces exemples pourraient se multiplier. Les pauvres d'Aigueblanche, s'il faut ainsi parler, sont des plus riches, avec leur revenu de plus de 300 florins, qu'ont formé plusieurs générations de donateurs, et qui leur est distribué, par les soins de procureurs commis par la commune, en l'assistance du curé, en deux répartitions

1. GG 9, 11.
2. *Enquête de 1729.*
3. *Enquête de 1729.*
4. *Acad. Val d'Isère*, IV, p. 515.
5. *Enquête de 1729.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par an [1]. Ailleurs, d'autres fondations pareilles [2] sont administrées pareillement par les gens du pays, sans intervention extérieure, et nous retrouvons donc ici, comme dans toute notre enquête, le goût de l'autonomie paroissiale, que ne heurte d'ailleurs aucun essai de centralisation ecclésiastique; l'extrême diversité des coutumes locales, que l'on ne contrarie pas davantage en tentant d'uniformiser les choses; enfin, la tendance à pourvoir à tous les besoins par des fondations perpétuelles, et à augmenter ainsi le patrimoine collectif.

1. *Enquête de 1729.*
2. Le revenu en montera, pour tout le diocèse, en 1786, à plus de 20 000 livres (*Acad. Val d'Isère, Documents,* III, p. 149).

Gabriel Pérouse.

TABLE

Introduction 113
I. Les circonscriptions paroissiales 115
II. La nomination des curés et des vicaires perpétuels; les prieurés-cures 117
III. Les vicaires 124
IV. Les communautés de prêtres 127
V. Les procureurs de paroisses 128
VI. Les visites pastorales 132
VII. Les clercs et marguilliers 134
VIII. Les obligations des curés 134
IX. Les processions et fêtes locales 138
X. Les bénéfices-cures 253
§ 1. Les biens-fonds 255
§ 2. Les censes 257
§ 3. Les droits féodaux 258
§ 4. Le paroissinage 259
§ 5. La dîme 261
§ 6. La valeur des bénéfices 266
XI. Les fondations et le casuel 481
XII. Les quêtes 483
XIII. Les églises 485
XIV. Le mobilier des églises 487
XV. Le luminaire 490
XVI. Les presbytères et les cimetières 491
XVII. Les chapelles des églises 493
XVIII. Les chapelles de hameaux 498
XIX. Les confréries 503
XX. L'assistance aux pauvres 512

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'HISTOIRE RELIGIEUSE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE AUX ARCHIVES VATICANES

INTRODUCTION

La question religieuse eut dans la Révolution française une telle importance, et le rôle du Saint-Siège, à l'heure la plus grave, y fut si décisif, qu'on s'attendrait à voir les historiens de cette terrible époque puiser largement aux Archives de Pie VI et de Pie VII. Depuis trente ans qu'elles sont accessibles à tous, elles n'ont obtenu d'eux, en général, qu'un dédaigneux oubli. Comment expliquer ce délaissement? Un guide, peut-être, a manqué.

De fait, les érudits qui fouillent les Archives pontificales s'attachent presque tous au moyen âge. C'est pour eux qu'ont été faites les diverses « Introductions », et notamment le « Guide » du Dr Brom[1].

Les rares explorateurs des Archives modernes ont étudié un point spécial, et négligé de tracer pour d'autres la carte de leurs voyages[2]. Obligé de parcourir à notre tour, et à tâtons, les mêmes sentiers, nous avons cru utile d'épargner à d'autres le temps, la fatigue et les déceptions, que d'agréables surprises ne compensent pas toujours.

Partant d'une connaissance préalable de l'Administration pontificale, il est facile de diriger ses recherches vers les dépôts qui ont dû contenir les documents les plus importants.

Les relations diplomatiques avec les représentants du Gouvernement français à Rome ou en Italie, comme celles de 1790 pour la Constitution civile du clergé, celles de 1795 à Bologne, à Tolentino, à Paris, sont dirigées par la secrétai-

1. *Guide aux Archives du Vatican*, in-8°, Rome, 1910; 2e éd., 1911.

2. Dans le *Bibliographe moderne*, en 1906, M. G. Bourgin a réuni en un article de 100 pages, sous ce titre : *Les Archives du Vatican et l'histoire moderne de la France*, un ensemble intéressant de références empruntées aux divers auteurs français et étrangers qui ont plus ou moins abordé les fonds modernes des diverses Archives romaines. Il lui était difficile de contrôler. De là bien des erreurs. Quelques-unes seulement lui sont imputables. Malgré son allure de battue précipitée, ce travail complète heureusement le Guide du Dr Brom. On trouve d'utiles indications dans l'ouvrage de M. Gendry, *Pie VI et son pontificat*, Paris, 1906, 2 vol. in-8. Un contrôle attentif s'impose. — M. l'abbé Em. Sevestre doit faire paraître prochainement un ensemble d'études très étendues dont il a puisé les éléments dans cette partie des Archives Vaticanes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rerie d'État. Elles doivent être dans le fonds de la nonciature de France. Les volumes de correspondance avec l'ambassadeur y forment une série spéciale.

Les dépêches du nonce de Paris, avec les documents annexes, et les réponses du cardinal secrétaire d'État, sont placées de droit dans le même fonds et divisées en deux séries : Lettres ordinaires et Dépêches chiffrées.

Les lettres écrites directement par les princes, les cardinaux, les évêques[1], les particuliers forment autant de fonds secondaires dans les papiers de la secrétairerie d'État[2].

La Congrégation spéciale chargée des affaires de France, instituée par Pie VI, ne paraît pas avoir eu une existence permanente avant 1800. A cette époque, les négociations du Concordat, dirigées par le secrétaire d'État, Consalvi, lui furent soumises en dernier ressort.

Quant aux prêtres déportés[3], ils étaient soutenus et gouvernés par un service particulier, annexé aux bureaux du secrétaire d'État, et dirigé par le pape en personne, avec l'aide du prélat L. Caleppi : *L'Œuvre pie de l'Hospitalité française.*

La direction des travaux théologiques et historiques qui leur étaient demandés était confiée au cardinal Gerdil, préfet de la Propagande. L'abbé d'Hesmivy d'Auribeau, grand-vicaire de Digne, lui était adjoint comme secrétaire, et chargé d'organiser la *Collection des Mémoires relatifs à la persécution révolutionnaire.*

Il semble donc que les papiers de l'époque révolutionnaire aient dû former au Vatican quatre principaux fonds :

I. Secrétairerie d'État;
II. Congrégation chargée des affaires de France;
III. Œuvre pie de l'Hospitalité française;
IV. Collection des Mémoires relatifs à la persécution révolutionnaire.

Le dernier a été entièrement détruit. Nous dirons comment. Le troisième subsiste en entier. Il a été utilisé par Theiner

1. Dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 102, M. G. Bourgin a publié une analyse des registres de copie de lettres du cardinal secrétaire d'État aux évêques, de 1791 à 1797, d'après le fonds spécial des Vescovi.

2. Divers services auxiliaires : la secrétairerie du Chiffre, celle des Brefs, celle des Lettres latines, etc., ont des archives spéciales où se trouvent en double un très grand nombre de documents.

3. Sur les prêtres français réfugiés hors de l'État pontifical, on trouve des renseignements dans les papiers des diverses nonciatures. Nous avons dépouillé à ce point de vue les lettres du nonce de Lucerne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour son grand recueil : *Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de la France, de 1790 à 1800*, extraits des Archives secrètes du Vatican[1]. La première partie de cette importante collection a été empruntée aux Brefs[2], et quelques pièces à la nonciature d'Espagne. Il nous a été possible de constater à plusieurs reprises l'exactitude de Theiner, et de donner la cote de beaucoup de documents cités par lui sans références.

Le fonds de la Congrégation spéciale chargée des affaires de France ne paraît pas avoir été versé aux Archives Vaticanes. Les recherches heureuses faites par le cardinal Mathieu pour l'histoire du Concordat permettent de croire qu'il se trouve dans les Archives spéciales de la Congrégation des affaires extraordinaires. Cependant, les papiers du dernier secrétaire, le cardinal di Pietro, ont été versés aux Archives Vaticanes. Placés sans doute d'abord, comme il convenait, dans la série des « Collections diverses », ils ont été réunis en 1899 à quelques liasses d'origine différente pour constituer un fonds spécial, hors série, dénommé provisoirement : *Appendice. Francia-Italia. Epoca Napoleonica.*

Le fonds de la nonciature de France devrait être très considérable. Il ne contient encore que seize volumes pour la période 1789-1800. Il demande à être complété par des versements nouveaux, des recherches dans les armoires de *Miscellanea*, et par un classement définitif du fonds *Epoca Napoleonica.*

Beaucoup de dossiers, et sans doute les plus confidentiels, n'ont-ils pas eu à souffrir du malheur des temps ? Grand a été le trouble produit au Vatican par l'invasion française de 1798 et celle de 1809. Le classement méthodique, qui se continuait comme d'habitude dans les bureaux, a été interrompu. On a cessé de relier. On a fait des cachettes. Depuis vingt ans, le travail de classement et de reliure a été repris, amenant une série de curieuses découvertes.

Les lacunes sont encore nombreuses et regrettables. Mais il y a de sérieuses raisons de penser qu'elles seront comblées. Des recherches méthodiquement conduites peuvent enrichir d'année en année le fonds de la nonciature de France.

Il en résulte pour notre modeste travail un caractère provisoire. Notre plus grand désir est qu'il soit promptement dépassé par une exploration plus étendue. Travail très vaste, mais qui s'impose. La lumière faite sur cette tragique et ténébreuse période ne peut que grandir le prestige du Saint-Siège.

1. Paris, Didot, 1858, 2 vol. in-8°.
2. *Epistolae ad principes*. Brom, *Guide*, p. 27.

I

Secrétairerie d'État.

I. — NONCIATURE DE FRANCE

Le fonds de la nonciature de France ne compte, à partir de 1789, que deux volumes de correspondance avec Bernis, ambassadeur à Rome, cinq avec la nonciature de Paris (1789-1791), deux avec l'abbé de Salamon (1791-1792).

Les lettres de l'ambassadeur ne sont que des billets en général peu intéressants, séparés des Mémoires qu'ils accompagnaient. Quant au nonce, on a seulement la collection de ses lettres ordinaires. La série des dépêches chiffrées s'arrête à 1780. On sait cependant, par le bordereau d'envoi relié avec les lettres, que chaque courrier emportait plusieurs feuillets chiffrés. Cette lacune serait désastreuse, si une collection particulière, celle des minutes de Pieracchi, auditeur à Paris, ne la comblait en partie.

De la correspondance avec l'internonce Salamon, officielle à partir de 1791, un tiers, tout au plus, a été retrouvé [1]. Quant aux légations de Pieracchi à Paris en 1796, du marquis Massimi en 1797, il n'y en a pas trace dans ce fonds.

Les cotes 350, 530, 354, citées par Theiner, n'y figurent pas actuellement et nous semblent avoir été des liasses fondues aujourd'hui dans la série *Epoca Napoleonica*. Du moins y retrouve-t-on la plupart des documents ainsi cotés.

Malgré ces vides, le fonds de la nonciature de France présente un intérêt considérable. Grâce aux registres des minutes de Pieracchi, on peut suivre, jour par jour, l'action des diplomates pontificaux à Paris et les appréciations que leur suggèrent les événements, jusqu'au milieu de septembre 1789.

De cette date au mois de février 1793, les affaires du Comtat absorbent l'ancien auditeur, devenu recteur de Carpentras, et qui a tenté d'y organiser la résistance. Ses lettres contiennent sur ce sujet des documents nouveaux et importants [2]. Avignon

1. D'après les registres 300 et 301 des *Particolari*, il écrivit soixante-seize lettres en 1793 et vingt-huit en 1795. Celles de 1791-1792 ont été publiées en majeure partie par M. de Richemont, *Correspondance secrète de l'abbé de Salamon, internonce du pape...*, Paris, 1898, in-8°.

2. M. J. Saint-Martin les a utilisées dans une intéressante esquisse de 60 pages : *Les derniers représentants de Rome à Avignon... Pieracchi, recteur du Comtat-Venaissin*, Avignon, 1911, in-8°. — M. l'abbé Em. Sévestre va publier prochainement la correspondance de Dugnani et de Pieracchi dans les *Mémoires de la Société d'histoire contemporaine*.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

possède d'ailleurs un fonds spécial parmi les nonciatures. Nous en reprodusions le catalogue, d'après la continuation du De Pretis, à la suite de celui de la nonciature de Paris. Bien que nous n'ayons pas vu ces volumes, sauf un, il ne nous a pas paru possible d'en taire l'existence. Theiner écrivait en 1857 que les papiers d'Avignon contenaient des documents de haute importance, « capables d'expliquer bien des événements de la Révolution française. »

458 B[1]. — Collection de minutes et de copies de lettres du cardinal secrétaire d'État à l'abbé Christophe Pieracchi, auditeur de la nonciature de Paris, puis recteur de Carpentras (1785-1789). — 1° A Paris (9 mars 1785-20 mai 1789). — 2° A Carpentras (14 octobre et 23 décembre 1789). — Relié récemment.

463. — Registre de copies de lettres du cardinal secrétaire d'État au nonce de Paris et à l'auditeur Pieracchi (5 janvier 1785-21 septembre 1791).

La lettre du 13 janvier 1791, à l'auditeur Quarantotti, lui enjoint de quitter Paris, et de remettre les archives de la nonciature à l'abbé Salomon (*sic*). Celle du 21 janvier 1791, au nonce Dugnani, retiré à Milan, règle sa situation, et organise la correspondance avec Paris. — La note suivante termine le registre : « Quand on écrivit ensuite à Mgr Dugnani, pendant son long séjour à Milan, ce fut par la secrétairerie du Chiffre. C'est à elle qu'il faut s'adresser en cas de besoin. »

— En appendice deux minutes de lettres au comte Fabrizio Turriozzi, secrétaire de légation près le ministre pontifical à Paris (Radstatt) (*sic*).

1° Lettre du 9 décembre 1797 : « J'ai reçu votre lettre de Florence, datée du 5 décembre... J'envoie celle-ci à Mgr della Genga à... en lui recommandant de vous la faire remettre avec le plus grand soin... Informez le général Bonaparte (de nos difficultés avec la république Cisalpine)... Donnez à la loyauté de notre conduite le relief qui convient, priez le général de vouloir daigner (*sic*) s'intéresser en notre faveur... pour la restitution d'Ancône... C'est l'objet de votre mission... J'en informe le marquis Massimi, à Paris... » — 2° Lettre du 16 décembre 1797. Même objet.

463 A. — Collection de minutes de billets du cardinal secrétaire d'État, au cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome. — Du 31 mars 1775, commencement du pontificat de Pie VI, au 23 septembre 1794, date de la mort de Bernis.

1. Les volumes précédents, comme aussi les tomes 459 à 462, comprennent la correspondance des années précédentes.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

529 D. — Billets de l'ambassadeur de France (Bernis), au cardinal secrétaire d'État (1788-1791). — Affaires diplomatiques secondaires. Recommandations pour des particuliers.

Remarquer le service rendu à la France par Pie VI, en mai et septembre 1789. Pour apaiser la famine et les émeutes en Provence, il permet aux Français d'acheter dans les États pontificaux de grandes quantités de blé, et même de prendre sur la provision de Rome, dans les greniers de l'Annone. — La dernière demande diplomatique est la liberté d'un chef de corsaires tunisiens pris par la galère pontificale le *Saint-Pierre*, dans les eaux de Corse.

573. — Lettres du nonce Dugnani et de l'auditeur Pieracchi au cardinal secrétaire d'État (5 janvier-15 juin 1789). — Ces lettres sont accompagnées d'un bordereau qui signale de longues dépêches chiffrées. Aucune ne s'y trouve.

574. — Lettres du nonce Dugnani au cardinal secrétaire d'État (22 juin-28 décembre 1789). — Au début, quelques lettres de mars-avril; ça et là des copies de lettres du nonce à Pieracchi, nommé recteur de Carpentras.

575. — Lettres du nonce Dugnani et de l'auditeur Quarantotti, au cardinal secrétaire d'État. — De Dugnani : Paris, 4 janvier 1790-30 mai 1791. — De Quarantotti : Paris, 30 mai-1er août 1791. — De Dugnani : Milan, 7 et 27 août 1791.

576. — Collection Pieracchi : I. Registre de minutes de lettres au cardinal secrétaire d'État (21 février 1785-25 décembre 1786). — Au début, lettre du cardinal Pallavicini au comte de Vergennes pour l'abbé Cristoforo Pieracchi, auditeur de la nonciature de Paris, chargé de traiter les affaires après le départ du nonce Joseph Doria (19 janvier 1785).

577. — Collection Pieracchi : II. Registre de minutes de lettres au cardinal secrétaire d'État. — 1° minutes de lettres et de dépêches chiffrées : Paris, 1787 (1er janvier-9 novembre), Avignon (17 novembre), Carpentras (23 novembre-21 décembre), Avignon (28 décembre), Carpentras, 1788 (4 janvier), Avignon, 1788 (12 janvier), Carpentras (18 janvier), Paris (28 janvier-29 décembre). — 2° Journal de la négociation et des conférences pour l'affaire du sel (9 février 1787-23 janvier 1788). — 3° Minutes de lettres d'envoi et de bordereau (27 mars 1786-20 mars 1787). — 4° Minutes de lettres et de dépêches, Paris, 1789 (3 janvier-7 septembre), Carpentras (14 septembre 1789-24 décembre 1790), Aubignan (31 décembre 1790).

578. — Collection Pieracchi : III. Registre de minutes de lettres au même, copies diverses. — 1° Minutes : Aubignan (7 janvier 1791), Bouchet (12 janvier), Montélimar (20 janvier-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2 février), Chambéry (9 février 1791-22 septembre 1792), Lausanne (26 septembre 1792-2 janvier 1793, Constance (4 février 1793). — 2° Copie de la protestation faite le 10 mars 1791 par Pieracchi, au nom du pape, devant D. Amphoux, notaire à Chambéry. — 3° Registre de copies de lettres adressées à Pieracchi par divers agents restés dans le Comtat, surtout par Tournefort, curé de Villes (24 mai 1791-8 décembre 1792). — 4° Copie des lettres des autorités révolutionnaires du Comtat à Pieracchi, et ses réponses (16 juillet-31 décembre 1790).

579. — Collection Pieracchi : IV. Registre de minutes de lettres à Mgr Federici, secrétaire du Chiffre. — Paris (7 juillet 1783-9 novembre 1787); Avignon-Carpentras (17 novembre 1787-18 janvier 1788); Paris (28 janvier 1788-14 septembre 1789); Carpentras (25 septembre 1789-24 décembre 1790); Aubignan (7 janvier 1791); Montélimar (27 janvier-2 février); Chambéry (9 février 1791-27 septembre 1792); Lausanne (3 octobre 1792-26 janvier 1793; Constance (4 février 1793); Bologne (20 et 23 février 1793).

580. — Collection Pieracchi : V. Registre de minutes de lettres de Pieracchi, en qualité d'auditeur à Paris, puis de recteur de Carpentras, à un personnage qui n'est pas désigné. — Trois séries : de Paris (21 février 1785-1er août 1789); de Carpentras (23 septembre 1789-24 décembre 1790); de Chambéry (19 février 1791-4 août 1792).

581. — Collection Pieracchi : VI. Recueil factice de Mémoires concernant la Révolution à Avignon et dans le Comtat. — Neuf mss. de diverses mains. Aucun de Pieracchi.

1° (« Journal des événements dont notre malheureux pays a été le théâtre ») (27 septembre 1790-11 janvier 1791). « Mon départ précipité, mardi soir (11 janvier), m'empêcha de continuer. » — *Commencement* : « Séance du lundi 27 septembre 1790. Affaires particulières entr'autres, réclamation du Collège... » *Fin* : « ... Puisse-t-il voir bientôt le monarque sur son trône et ses fidèles sujets le soutenir ! » Analyse très détaillée des délibérations de l'Assemblée du Comtat, récit des événements politiques et militaires. Copie, d'une seule main. 330 pages.

2° Relation de la prise de Vaison et de ses suites, par M. de La Pailhonne. — 12 pages, s. d.

3° Relation de la bataille de Sarrians et de ses antécédents, par M. de La Pailhonne. — 4 pages, s. d.

4° Decrets de la prise de corps, rendus par le tribunal d'Avignon, contre les nommés Aubenas, Arnaud, l'abbé Barbe, Baralier,... Jourdan, dit le Général, etc., 10 mars 1792.

5° Acte authentique de démission de Crépin-Joseph-Marie Audiffred,

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

officier municipal d'Avignon, par devant Me Paul-Joseph Gleize, notaire royal à Villeneuve, le 13 septembre 1790. — Copie, 3 pages.

6° (Mémoire historique sur la Révolution dans le Comtat.) — *Commencement* : « Les événement arrivés en France depuis un an et demi... » *Fin* : « ... M. le recteur étant arrivé, sa présence seule a fait le plus grand effet pour le maintien de la paix. » — Minute, 50 pages.

7° Résultat du vœu exprimé par les délibérations des communautés du Comtat, sur la demande faite par l'Assemblée générale de la province, des 14 et 25 septembre 1789, tendant à obtenir la permission de convoquer une Assemblée générale de tous les ordres et communautés de ladite province, et des motifs qui font désirer ladite convocation. — Copie, 14 pages.

8° « Mémoire d'instruction sur les divers chefs de requête présentés à MM. les consuls de Carpentras, le 3 août 1789, envoyé à Rome, à M. l'agent de la ville. » — Copie, 18 pages.

9° Analyse des délibérations des communautés de la province du Comtat-Venaissin, au sujet d'une assemblée de tous les ordres, ou États généraux (1789). — Copie, 10 pages.

582. — Lettres de l'abbé de Salamon, de Paris, au cardinal secrétaire d'État. Documents annexes (1789-1792). — Relié récemment. Décrit et publié, sauf un certain nombre de lettres et de documents, par M. de Richemont. On y a joint depuis un certain nombre de dépêches expédiées de Paris en 1789-1790, celles du nonce vont de mai à septembre 1790 [1].

583. — Minutes de lettres du cardinal secrétaire d'État à ses agents de Paris : M. de Cressac, banquier ; l'abbé Maury ; l'abbé de Salamon (1790-1792). — Relié récemment. Publié en partie par M. de Richemont, dans l'ouvrage déjà cité.

608 [2]. — Versement au Trésor pontifical, par les sujets du pape, de leurs objets d'or et d'argent, pour payer la contribution de guerre (1796-1797). — Circulaire du cardinal Zélada (5 juillet 1796). Exécution à Rome et dans tout l'État. Correspondance. Tableaux des objets versés. — Relié récemment.

II. — AVIGNON

145-148. — Lettres du vice-légat d'Avignon (Casoni) au cardinal secrétaire d'État (1789-1792).

149-150. — Lettres particulières de l'archevêque d'Avignon (juin 1791-juillet 1792).

167-169. — Affaire du sel : tome I (1782-1787) ; tome II (1788) ; tome III (1789-1790).

1. Communication de M. l'abbé Em. Sévestre.
2. Les tomes 584 à 607 contiennent des documents postérieurs à l'année 1801.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

170. — Dossier de la transmission des grains.

171-176. — Mélanges. Dossiers divers sur Avignon et le Comtat. Tomes I-IV.

177. — Affaire de l'abbé Salamon [1] (1788).

178-182. — Insurrection, I-IV.

183. — Protestation et chirographe pontifical de Pie VI contre la révolte du 12 juin 1790 et le don fait d'Avignon à la France.

184. — Imprimés.

197. — Lettres et résolutions d'Avignon (1788-1790).

206. — Registre de lettres écrites d'Avignon à diverses personnes (1791).

287-291. — Casoni (vice-légat), registres de lettres, tome IX-XIII (1789-1790).

II

Congrégation spéciale chargée des affaires de France (1792-1815).

EPOCA NAPOLEONICA : *FRANCIA*

Les 53 articles de cette série (51 énormes liasses et 2 volumes) paraissent avoir plusieurs origines différentes :

1° Quelques paquets de papiers catalogués auparavant dans le Supplément à la nonciature de France et se rapportant à la période 1789-1794;

2° Plusieurs liasses de lettres adressées à Consalvi par des particuliers de 1801 à 1825;

3° Une série de dossiers enterrés en 1809 et découverts seulement sous Léon XIII, à la suite de fouilles faites dans le jardin du Vatican [2]. Plusieurs sont endommagés par l'humidité. Ce sont les cartons du cardinal di Pietro, secrétaire de la Congrégation (1801-1806).

La première et la seconde partie ne comprennent que des papiers de la secrétairerie d'État, dont beaucoup portent des rubriques anciennes.

1. Ce titre est une erreur de reliure. Le volume ne contient pas un mot concernant Salamon, mais seulement les lettres d'envoi, avec bordereau, des dépêches du vice-légat, en 1788. On y remarque des détails sur la réception des ambassadeurs de Tippo-Sahib, allant de Toulon à Paris, et une enquête sur l'assassinat du comte de Bourk, irlandais, trouvé dans la rue, tué de trois coups de stylet.

2. Nous tenons ce détail de feu Mgr Surrel de Saint-Julien, qui assistait à cette découverte.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Des actes de la Congrégation en 1791, il n'y a presque rien. Ce classement est provisoire et destiné seulement à rendre communiquables des pièces qui ne peuvent encore recevoir leur place définitive [1]. Un grand nombre de documents publiés sans références par Theiner se trouvent ainsi contrôlés. D'autres sont signalés pour la première fois, qui ne leur cèdent pas en importance [2].

Liasse I. — Réorganisation de l'Église de France [3] (1801-1805).

A. État religieux de la France à la veille et au lendemain du Concordat. Rapports de MM. d'Astier et Beulé (mars 1801). Serments. Suppliques. Rapports. Avis d'un consulteur contre la prétendue juridiction des intrus.

B. Demande de Talleyrand au pape pour légitimer sa sécularisation et son mariage. Dossier. Avis des cardinaux et des consulteurs. Bref (1802).

C. Concile des constitutionnels à Paris. Lettre au pape (original) [4] (1801). — Correspondance, mémoires, avis de consulteurs relativement aux évêques et aux prêtres constitutionnels (1802). — Dossier de la rétractation de Panisset, évêque constitutionnel du Mont-Blanc : lettres du 22 février 1796 (original) [5]; du 7 janvier 1797 (copie); lettre de M. de La Palme, vicaire général capitulaire de Chambéry, à son sujet, etc... — Dossiers divers sur les évêques constitutionnels et les intrus napoléoniens (Asti, Bourges, Florence) (1802-1815). — 15 avril 1805 : rétractation de Blampoix, évêque constitutionnel de Saône-et-Loire, devant Pie VII lui-même, à la préfecture de Mâcon. Procès-verbal rédigé par MM. Bourdon et Farraux, vicaires généraux. — Démission demandée aux anciens évêques légitimes. Refus ou acceptations. Listes. Lettres (1802).

Liasse II. — Dossiers relatifs au cardinal Fesch, aux évêques de Namur (1805), d'Orléans (1802), de Senez, de Strasbourg, de Châlons.

Liasse III. — Dossiers relatifs à la démission demandée par le pape aux évêques de France.

Liasse IV. — Doissers relatifs à la nouvelle circonscription des diocèses de France (voir aussi X, *d*; XII, *e*).

1. Il en existe un inventaire sommaire sur fiches dans le bureau de l'archiviste.

2. Sur la constitution de ce fonds, voir Boulay de La Meurthe, *Documents concernant la négociation du Concordat*, t. VI, p. 6, et Rinieri, *Civiltà cattolica*, 18 mars 1899.

3. Pour ne pas sortir des limites de ce catalogue, nous ne détaillons que les liasses relatives à la période révolutionnaire (1789-1801).

4. Theiner, t. I, documents 148 et 149.

5. D'Auribeau, *Ext... des Mém. sur la persécution française*, t. II, p. 369.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lettres diverses de la nonciature de Paris (1802). — Copie des démissions des anciens évêques de France. — Avis des consulteurs sur ces démissions. — Lettres des évêques qui refusent leur démission. — Procès d'érection de l'évêché de Moulins (1788-1790).

Liasse V. — Voyage de Pie VII à Paris pour le couronnement de Napoléon.

Liasse VI. — Comité ecclésiastique de Paris (1810). — Concile de Paris (1811). — Lettres adressées au pape, à Savone, par certains cardinaux et par certains évêques de France pour obtenir de pourvoir aux églises vacantes (1811).

Liasse VII. — Catéchisme catholique imposé par Napoléon. — Études et avis de cardinaux et de théologiens.

Liasse VIII. — Brefs et lettres de Pie VII à Napoléon, au vice-roi d'Italie, à Murat, à Marie-Louise, à François d'Autriche, à Caprara (26 août 1809), aux cardinaux (24 mars et 9 mai 1813). Réponses.

Liasse IX. — Le Concordat de 1801.

a) Projet du concordat ; — *b*) Négociation de Verceil ; — *c*) Congrégation de cardinaux tenue le 7 août 1800 ; — *d*) Congrégation tenue le 7 avril 1801 et le 20 avril 1801 ; — *e*) Examen du concordat (avril-mai 1801) ; — *f*) Congrégation de cardinaux tenue le 12 août 1801 ; — Congrégation particulière tenue en présence du pape, le 24 août 1801.

Liasse X. — Le Concordat de 1801.

a) Mémoire sur le projet du concordat. Mémoires divers de Berthier ; — *b*) Réflexions sur les articles organiques ; — *c*) Sur la forme des serments ecclésiastiques ; — *d*) Sur la nouvelle circonscription des diocèses ; — *e*) Imprimés relatifs au Concordat ; — *f*) Mélanges relatifs au Concordat.

Liasse XI. — Le Concordat de 1801.

a) Avis de la congrégation des cardinaux sur le Concordat ; — *b*) Lettres de Bernier, de Talleyrand, de Spina, d'Antonelli ; — *c*) Avis du Saint-Office ; — *d*) Avis du cardinal di Pietro ; — *e*) Examen du Concordat. Suffrages.

Liasse XII. — Le Concordat de 1801.

a) Examen nouveau. Ratification (août 1801) ; — *b*) Éclaircissements et suffrages de divers personnages ; — *c*) Bulles, allocutions, pouvoirs des plénipotentiaires avec les signatures originales ; — *d*) Exécution ; — *e*) Nouvelle circonscription des diocèses ; — *f*) Réflexions historiques et politiques sur le Concordat ; — *g*) Infractions. Mission confiée aux cardinaux Oppignoni et Caselli près de Napoléon, de passage à Milan (1807).

Liasse XII '. — Concordat, V^e partie (*sic*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Liasse XIII. — Congrégation chargée des affaires de France (1799-1808).

Rescrits. Dispenses. Avis de cardinaux et de théologiens sur diverses questions. — La promesse de fidélité à la constitution de l'an VIII. Lettre de l'archevêque d'Auch en faveur de cette promesse (16 octobre 1800). Mémoire anonyme contre elle daté de Nuremberg (16 novembre 1800). Avis des cardinaux. — Réorganisation de l'Église en France après le Concordat. Prêtres mariés. Évêques constitutionnels qui refusent leur rétractation, etc.

Liasse XIV. — Congrégation chargée des affaires de France (1791-1815).

Avis de cardinaux et de théologiens sur diverses questions. — Mémoire sur le refus de recevoir comme ambassadeur de France à Rome un homme ayant prêté le serment civique (1791)[1]. Avis du cardinal Antonelli (7 mai 1791). — Négociations du Concordat. Minutes des projets de texte, avec correction, etc. — Négociations relatives à la réorganisation de l'Église en France. — Dépêches de Caprara, avec pièces annexes : copie des lettres de Lacombe, évêque d'Angoulême, à divers particuliers (1802). — Lettres originales de L. Bertin, évêque du Cantal (4 mai 1801), du concile des constitutionnels (septembre 1801), de Luc Bailly, évêque de Poitiers (1er novembre 1803), de l'évêque de Coutances (22 novembre 1803), adressées au pape. — Lettres de Giacomo Lota, consul pontifical en Corse, sur le séjour de Murat dans l'île (septembre 1815).

Liasses XV et XVI. — Congrégation chargée des affaires de France (1800-1804). — Avis du cardinal di Pietro.

Liasse XVII. — Mélanges (1791-1824).

1° Affaires du diocèse de Lyon, après la mort de l'archevêque, M. de Marbeuf. Correspondance avec l'abbé Verdollin, vicaire général administrateur.

2° Bénédictines de Montefiascone. Règlements faits par Maury (1800).

3° Intervention du Premier Consul dans les missions de Chine.

4° Mélanges. Lettres de fous, d'obsédés, de visionnaires, etc., au pape (1734-1806).

5° Affaires des ordres religieux en France (1791-1824) : Lettres de la prieure des Annonciades de Paris, au cardinal Zélada, 16 janvier 1791 et 29 janvier 1792[2]; — Lettre de la supérieure de la communauté des Écoles charitables de Saint-Charles, de Paris[3], 30 novembre 1791 (réponse, le 28 décembre); — Lettre de la prieure des Dominicaines de Paris[4], 12 mars 1792 (réponse le 16 mai); — Anciens reli-

1. Theiner, t. I, docum. 117.
2. Theiner, t. I, docum. 118.
3. Theiner, t. I, docum. 115.
4. Theiner, t. I, docum. 106.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gieux, sécularisés sans dispense, revalidation de leurs mariages, lettres de Bernier et de Caprara, 1802 et suiv.

6° La Saint-Napoléon. Dossier.

7° Biens des émigrés français. Dépêches de Caprara (1802).

Liasse XVIII. — Réorganisation de l'Église de France (1802-1815).

1° Affaires concernant les nouveaux sièges épiscopaux.

2° Affaires concernant les anciens.

Liasse XIX. — Réorganisation de l'Église de France (1801-1803).

1° Délégation apostolique et pouvoirs accordés ou prorogés aux évêques et aux vicaires capitulaires.

2° Imprimés divers.

Liasse XX. — Collection de la *Gazette de France* relatant le voyage de Pie VII à Paris pour le couronnement (1804-1805).

Liasse XXI. — La Constitution civile. Le serment (1791-1794). Liasse de beaucoup la plus importante.

1° Recueil de brefs et autres actes pontificaux concernant la France.

2° Réimpression en grand format de documents relatifs à la Constitution civile du clergé. — Projet doctrinal contre les quatre propositions de 1682. — Dossier relatif aux biens des Célestins d'Avignon.

3° Lettres des évêques de France : cardinal de La Rochefoucauld. 35 lettres relatives aux demandes de sécularisation faites par des religieux (12 juillet 1790-20 décembre 1793); — cardinal de Rohan (1790-1792); archevêques de Bordeaux, Paris, Reims, Vienne, Lyon; évêques de Rodez, Agen, Grasse, Fréjus, Senez, Nancy, le Puy, Grenoble, Verdun, Rennes (1790-1791); — archevêque d'Auch (29 novembre 1791), sur le serment; — évêque de Senez (5 septembre 1792).

4° Négociations relatives à la Constitution civile du clergé, du 9 juillet au 24 août 1790. — Collection de copies, avec inventaire du dossier, qui comprend 40 documents : lettres échangées entre le pape, le roi de France, les évêques, le nonce. — Manquent les pièces nos 6, 35 et 36.

5° Le serment (1791-1793) : copie d'une lettre de l'archevêque d'Aix (12 juin 1791); — collection de mémoires anonymes contre le serment, et de lettres anonymes, insolentes, écrites au pape en faveur de la Constitution civile; — lettres de prêtres jureurs, qui font l'apologie du serment (1791); — lettre de Gannes, chanoine régulier d'Épinal, assermenté, de bonne foi : demande si le serment est condamné (18 mai 1791); — lettre de Moulinet, novice à la Trappe de Saint-Lazare-lès-Chartres, âgé de vingt-six ans : demande à faire profession dans une maison des États pontificaux (30 janvier 1791); — lettre des curés d'Autun, insermentés (8 juin 1791); — lettre d'Arondeau, notaire à Sougé (Loir-et-Cher), demandant si les laïcs peuvent en conscience prêter le serment civique (3 février

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1792) ; — lettre insolente de Constans, prieur de Sainte-Affrique (12 juillet 1792). Réponse le 22 août ; — lettre des Clarisses de Luzignan, diocèse de Narbonne. Elles ont prêté serment de fidélité « à la Nation, à la loi et au Roi, » pour sauver leur maison. Elles n'ont vu aucun bref. Anxieuses, elles demandent s'il faut se rétracter (20 juillet 1792).

6° Affaire du comte de Ségur, nommé à l'ambassade de Rome. — Lettre dudit (12 mai 1791). Mémoire.

7° Serment exigé des membres de la Légion d'honneur. — Mémoire sur la forme de ce serment.

Liasse XXII. — Dossiers relatifs aux prêtres français réfugiés dans l'État pontifical [1].

1° Questions préliminaires sur la Restitution, décidées dans le cours de l'année 1796 par les prêtres français résidant à Ferrare. — Un cahier ms. de 66 pages.

2° Plan de division des États pontificaux en cinq zones pour distribuer les prêtres français. Nombre de réfugiés dans chaque diocèse. — Brouillon de Caleppi.

3° Bref de Pie VI aux évêques et au clergé d'Allemagne en faveur des prêtres français (21 novembre 1792).

4° Lettre de Caleppi à l'archevêque de Pérouse pour le même objet.

5° Certificat d'honorabilité et de bonnes mœurs délivré par les magistrats de la république de Saint-Marin à Maria Thévenon, qui a séjourné sur leur territoire. — Tome 24 *De Caritate.*

6° Série de lettres testimoniales données à des prêtres français par Caleppi et Falzacappa (1792-1798-1800-1802).

7° Projet d'offrandes en faveur des prêtres français. — Imprimé. Rome, octobre 1792.

8° Lettre de Falzacappa à Consalvi, au sujet des religieuses françaises. Réponse.

9° Premier essai de liste des prêtres réfugiés.

10° Collection des circulaires imprimées relatives à l'œuvre.

11° Lettre de d'Auribeau. — Theiner, t. II, document 419.

12° Lettres des évêques de l'État pontifical à Caleppi, minutes de réponses : Albano, Camerino, Cattaneo, Cesena, Civita-Castellana, Civita-Vecchia, Macerata, Terni, Ravenna.

13° Liste des dons faits directement par Caleppi à des prêtres français.

1. L'inventaire de cette liasse est dû à la bienveillante obligeance du R. P. Le Rohellec, professeur au Séminaire français. — « La liasse XXII est un paquet volumineux de pièces de provenances diverses, assemblées provisoirement sans ordre rigoureux, pour permettre de les communiquer en attendant le classement régulier. Toutes se rapportent aux réfugiés français. Plusieurs portent l'indication du volume de la collection *De Caritate S. Sedis*, ou des *Brevia ad principes*, auquel elles appartiennent. Il semble que beaucoup de ces documents ont dû servir à Theiner. » (Note du P. Le Rohellec.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

14° Liste des couvents qui pourraient recevoir des réfugiés. Lettres aux supérieurs.

15° Lettre du cardinal Antonelli approuvant le plan de Caleppi pour l'entretien des prêtres français (1792).

16° Projet de conférences ecclésiastiques pour les occuper, présenté par un Français. Appréciations du prélat.

17° Liste des évêques français résidant à Rome.

18° Rapports de Caleppi au souverain pontife (1792, 1793, 1794. 1795).

19° Lettres de Pie VI : à François, roi de Hongrie et de Bohême (12 septembre 1792); à Caprara (15 octobre 1797); aux évêques de Genève et de Tarentaise (5 octobre 1793); de Spire (25 janvier 1794. de Liége (15 octobre 1793); aux magistrats de la Suisse (18 janvier 1797); aux cardinaux, aux évêques et au peuple de France (31 juillet 1793).

20° Série de pièces concernant les secours demandés aux confréries de Rome.

21° Lettre de M. de Ségur au cardinal Zélada, sur la nécessité d'accepter le serment civique (Paris, 12 mai 1791).

22° Dix lettres des cardinaux de La Rochefoucauld et de Bernis, de Maury (24 janvier 1793), au cardinal secrétaire d'État.

23° Lettres des évêques de Lavaur, d'Acqs (Theiner, t. II, docum. 4.. de Gap, de Tarentaise (Turin, 31 juillet 1793).

24° Lettre des prêtres réfugiés à Ancône. — Theiner, t. II, docum. 408.

25° Nombreuses lettres de prêtres français, notamment de l'abbé de Villeneuve et de l'abbé Fey. Minutes de Caleppi et de la secrétairerie d'État.

26° Circulaire aux évêques de France au sujet des biens nationaux. Avis des cardinaux Borgia, Antonelli, Della Somaglia, Doria, Consalvi, etc...

Liasse XXIII. — Mélanges [1].

1° Nonciature de France (1587-1787). Papiers épars. Environ quatre cents pièces. — A remarquer plusieurs travaux modernes, qui semblent avoir été faits par ordre de Theiner en vue de son ouvrage, *Le Pontificat de Clément XIV* : liste des publications faites en faveur des Jésuites sous Clément XIV; relevé des actes pontificaux de Clément XIV, etc. — Copie des dépêches échangées entre Bernis et Vergennes (1774-1787), 3 fascicules.

2° Nonciature de France (1790-1792). Papiers épars. — Lettre de Champion de Cicé à Bernis, en faveur de la constitution civile du clergé; — brefs au roi (22 septembre 1790 et 6 juillet 1791); — mémoires divers remis par Bernis [2]; — imprimés divers se rapportant à la Révolution, envoyés par la nonciature de Paris; — requête des

1. Liasse signalée comme provisoire, en attendant un nouveau classement.
2. Theiner, t. I, docum. 89-92.

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

délégués des patriotes italiens lue à la barre de l'Assemblée nationale : ils implorent son secours contre le despotisme qui règne en Italie (copie ms., s. d., 3 pages) ; — mémoire de Mgr de La Tour du Pin-Montauban, archevêque d'Auch [1] ; — lettre de M. de Cressac, banquier à Paris [2] ; — copie de la réponse de l'évêque de Beauvais à MM. les députés du département de l'Oise ; — copie de la lettre de l'archevêque de Narbonne au roi [3]. Du même à ses curés ; — lettres écrites à Bernis par l'évêque d'Embrun (30 octobre 1790) [4] ; par dom Vassal, prieur de La Réole (16 décembre 1790) [5]; par la prieure du carmel de la rue Saint-Jacques, à Paris (19 décembre 1790) [6].

3° Correspondance d'information (1792-1794). — Paris, 15 novembre 1793 : n° 1. Anonyme : n'est pas de la main de Salamon. — Saint-Maurice-en-Valais, 5 janvier 1794 : lettre de l'abbé Girard, relative aux martyrs de Lyon (copie, 9 pages) ; — Turin, 17 août 1792 : récit de la journée du 10 août ; — Gênes, Livourne, La Spezzia : lettres de De Lungara, relative au siège de Toulon ; — armée espagnole de Catalogne : récit des opérations. Nouvelles de France ; — Lausanne, Naples : informations diverses sur la France ; — signalement de Peuch, Champatis et Ralagros, émissaires jacobins partis de Nîmes pour Rome ; — poésies de Tournefort, curé de Villes, en l'honneur de Pie VI ; — suppliques adressées à Pie VII par les juifs de Rome (1804) et les juifs de Paris (1806).

Liasses XXIV-XXV. — Congrégation chargée des affaires de France. Concordat. Organisation de l'Église (1800-1808).

Pièces isolées : bref de Pie VI à Guégand, curé de Pontivy [7] (23 mars 1791) ; — lettre du cardinal sécrétaire d'État à Mgr Erskine, à Londres, relativement à l'évêché de Comminges (septembre 1794) ; doutes transmis par le délégué apostolique, évêque d'Isaurie (di Pietro), à D. Settimio Cosanzi, et sa réponse (sans date).

Pièce isolée (**liasse XXV**). — Actes authentiques des martyrs de Lyon (1793-1794). — Copie ms. de 18 pages [8].

EPOCA NAPOLEONICA : *ITALIA*

Liasse XI. — Traité de Tolentino [9].

A. Minutes de billets du cardinal Busca, secrétaire d'État, à l'agent diplomatique français Cacault (20 janvier-18 mars 1797).

1. Theiner, t. I, docum. 95.
2. Theiner, t. I, docum. 80.
3. Theiner, t. I, docum. 96.
4. Theiner, t. I, docum. 97.
5. Theiner, t. I, docum. 101.
6. Theiner, t. I, docum. 103.
7. Theiner, t. I, docum. 20.
8. D'Auribeau, *Extraits... des mémoires...*, t. II, p. 450.
9. *Spicilegio Vaticano di documenti inediti e rari*, Roma, Loescher, 1890, fasc. 2 et 3 ; V^te^ de Richemont, *La première rencontre du pape et de la Répu-*

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

B. Billets de Cacault au cardinal Busca (20 janvier-18 mars 1797).

C. Minutes diverses relatives aux négociations de Florence, à l'armistice de Bologne, etc. (1796-1797).

D. Minutes de la correspondance du cardinal secrétaire d'État avec les généraux Berthier, Cervoni, etc.

E. Minutes relatives à l'exécution de l'armistice de Bologne et du traité de Tolentino. Lettres d'Azara et de Cacault (1796).

F. Minutes de la correspondance d'Azara et d'Evangelisti avec le cardinal secrétaire d'État, à l'occasion de l'armistice de Bologne.

G. Minutes des négociations de Florence (1796).

H. Acte pontifical déclarant invalide et arrachée par la force toute cession territoriale (22 septembre 1799).

Liasse XXII. — Lettres de particuliers au souverain pontife (1788-1823).

19 septembre 1788. La supérieure du carmel d'Agen : au sujet d'une nouvelle fondation ; — 31 août 1789. M. de Montmorency-Laval (Paris) : remercie d'une faveur obtenue; — 10 septembre 1789. M. de Lastic, évêque de (Vivis) ; — sœur Soubrebas, supérieure de l'hôpital de Gourdon en Quercy : demande permission de fonder une maison à Rome ; — sans date. Abbé Collet d'Escardée, à Bousies (Hainaut) ; — 29 juillet 1790. L'archevêque de Vienne [1] ; — 7 août 1790. L'archevêque d'Auch [2] ; — 27 novembre 1790. L'abbé Jalabert, supérieur du petit séminaire de Toulouse [3] ; — 13 juin 1791. M. Racine-Dupuis, capitaine des grenadiers, à Hières : absolution pour achat de biens d'Église ; — 17 juin 1791. Sœur Sainte-Agnès (Marie-Thérèse Doux), de Marseille : communique au pape ses révélations. Elle est approuvée par l'abbé Tavernier, son directeur : — 20 juillet 1791. L'abbé Mauléon, curé de Pontoin (Dax) : curieuse lettre relative à la Constitution civile ; — 22 juillet 1791. Le P. Mathias d'Etcheverry, gardien des Récollets de Montmorillon, sécularisé sans permission : demande dispense ; — 15 août 1791. Léopold Rouge, chartreux, de Sauxure (Lorraine) : demande dispense de ses vœux ; — 29 août 1791. Un chartreux de Marseille (anonyme) demande la même dispense ; — sans date. Les sœurs de charité de Bollène (Vaucluse) demandent à se réfugier à Rome. « Les intrus nous persécutent... on nous fouette dans la rue [4] »; — 11 avril 1792. L'archevêque d'Embrun [5] ; — 1er août 1792. Jacques-Marie Ber-

blique française. Bonaparte et Caleppi à Tolentino, dans le *Correspondant*, 1897, p. 801 ; Baldassari, *Histoire de l'enlèvement et de la captivité de Pie VI*, trad. par l'abbé de Lacouture (Paris, 1839, in-8°), p. 41-119.

1. Theiner, t. I, docum. 93.
2. Theiner, t. I, docum. 94.
3. Theiner, t. I, docum. 100.
4. Elles furent guillotinées le 2 mai 1794. D'Auribeau, *Mémoires*..., p. 536 et 1015. Relation authentique de l'abbé Tavernier de Courtines, administrateur apostolique de Saint-Paul-Trois-Châteaux.
5. Theiner, t. I, docum. 127.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cegai, curé constitutionnel de Bouguenais, près Nantes : apologie; — 9 novembre 1792. M. Nicolas, de..., en Gascogne : deux lettres sur la constitution civique ; — Sans date. M. de La Tour du Pin-Montauban : offre de former une compagnie de 120 gentilshommes français pour la défense du pape ; — 1er mai 1793. L'évêque de Saint-Flour, réfugié à Florence ; — 22 juin 1793. L'évêque du Puy, réfugié à Saint-Maurice-en-Valais ; — 29 juillet 1793. Fr. Rémy Duremberg, chartreux de Sélignan, retiré à Meyma, près Nantua : demande pardon au pape d'avoir sollicité la permission de se marier. Il veut rester fidèle à ses vœux toute sa vie ; — 5 septembre 1793. L'évêque de Saint-Flour [1] ; — 12 juin 1797. L'évêque d'Acqs, retiré à Haro en Espagne [2] ; — 19 octobre 1797. L'évêque de Carcassonne, retiré à Rome [3] ; — 19 octobre 1797. L'abbé Garnier, prêtre de Grenoble, remercie le pape de son hospitalité.

Liasse XXIII. — Lettres écrites à Consalvi par des particuliers, la plupart italiens (1802-1823).

Pièce isolée : 18 juillet, 1806. De Villes-Saint-Étienne : supplique du frère Alphée (*sic*), « pauvre vieux religieux qui n'a pas fait de serments, et qui, au moment du Concordat, s'est soumis pour vous obéir (à Pie VII)... On nous avait promis des pensions et on ne nous en donne pas. Nous sommes dans la dernière des misères... »

Liasse XXIV. — Lettres écrites au cardinal secrétaire d'État par des étrangers (1790-1824).

Ire partie : lettres écrites de France par des évêques, des prêtres, des particuliers, principalement au sujet de la Constitution civile. : 8 avril 1790. L'évêque de Vaison envoie une protestation de fidélité au pape, de la part de la municipalité ; — 23 et 30 avril 1790. Trois lettres de Lyon, signées d'un pseudonyme : marquis de Mazan. Elles conseillent au pape d'employer la force contre la révolution d'Avignon ; — 1790. Lettre de François Girard, agent du Saint-Siège à Lyon ; — 1791. Lettre de l'abbé Girard, fils du précédent, réfugié à Saint-Maurice-en-Valais ; — 15 janvier, 1791. Lettre de l'évêque d'Apt, réfugié à Rome, au cardinal de La Rochefoucauld [4] ; — 9 octobre et 16 décembre 1792. L'évêque de Vaison, au cardinal secrétaire d'État [5] ; — 3 novembre 1792. L'évêque de Cavaillon [6] ; — 8 juillet, 17 août, 5 octobre 1793. L'évêque de Vaison [7] ; — 31 juillet 1793. L'évêque de Tarentaise (réponse 24 août) ; — 8 mars 1794. L'archevêque d'Embrun [8].

1. Theiner, t. I, docum. 107.
2. Theiner, t. I, docum. 144 et 145.
3. Theiner, t. II, docum. 57.
4. Theiner, t. I, docum. 105.
5. Theiner, t. II, docum. 241 et 242.
6. Theiner, t. II, docum. 58.
7. Theiner, t. II, docum. 243, 244.
8. Theiner, t. II, docum. 105

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pièce isolée : 7 septembre 1793. Copie des instructions données par le général Carteaux à ses soldats pour l'attaque de Toulon.

Liasse XXV. — Lettres de diverses personnes au cardinal secrétaire d'État. Mélanges (1750-1826).

1° 20 décembre 1788. — 18 avril 1792. Lettres de M. de Haupt, agent de la diplomatie pontificale, écrites en français, datées de Mayence, quelquefois de Francfort. Une seule est signée. Les autres se terminent ainsi : «... Votre très humble serviteur .·. le bien connu. » — 5 octobre 1790. Informations de Paris (anonymes). Envoyées à Rome par Salamon le 13 octobre (4 pages) ; — jeudi 22 mars 1791. Lettre d'un familier de Mesdames, tantes de Louis XVI, réfugiées à Rome. Détails sur l'expédition des exemplaires du bref du 10 mars destinés à la Cour ; — 31 mai 1792. Copie d'une lettre de Maury à Bernis, accompagnant un long mémoire adressé à Zélada ; — 6 juin 1792. Lettre du président de Corberon au cardinal secrétaire d'État, dénonçant la doctrine des Illuminés d'Avignon, qui se disent approuvés tacitement par Rome ; — 30 juillet 1792. Maury à Zélada (de Francfort) ; — 6 septembre 1792. Le même au même (de Vérone) ; — 16 septembre 1792. Le même au même (de Florence) ; — 1er septembre 1799. Maury à Borgia (de Venise).

2° (1798-1807). Lettres au cardinal secrétaire d'État, concernant Rome et l'État pontifical.

3° (1750-1826). Mélanges : correspondance d'un agent pontifical, Teodosio Benivenga Barbaro, avec Franc. Fabrizi, secrétaire du cardinal Mattei. Datée de Gênes, s. d., de Madrid (1788), Turin (1789), Ferrare (1789), Paris (janvier-février 1789), Lisbonne et Madrid (1792) ; — lettre de Tournefort, curé de Villes, dans le Comtat, au cardinal Zélada (30 juillet 1792)[1].

Liasse XXVI. — Mélanges.

1° (1796-1799). Invasion des États pontificaux. Relation de la défense. Protestation du gouvernement pontifical. Billets du cardinal secrétaire d'État à la congrégation militaire. — Département de Rome : liste des 600 contribuables les plus imposés.

2° (1792-1793). Menaces de la flotte française. Préparatifs de défense.

Scritture miscellanee : tome **36**[2].

1° Imprimés de l'année 1807. Placards et brochures relatives aux indulgences, aux béatifications, etc., imprimés à Rome.

2° Manuscrits (6 novembre 1807-31 décembre 1808). Invasion des États pontificaux par l'armée française. Copie des lettres échangées entre le ministre de France à Rome, Alquier, les généraux Le Marrois,

1. Theiner, t. I, docum. 130.

2. Les volumes 36 et 37 des *Scritture miscellanee* sont hors série. L'un et l'autre se composent d'une série de recueils factices, contenant des imprimés et des manuscrits relatifs aux affaires politiques et religieuses de l'Italie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Miollis, etc., et les cardinaux secrétaires d'État : Casoni, Doria Panfili, Pacca.

Scritture miscellanee : tome **47** (1795-1799).

« *Votum* » d'un consulteur pour la Congrégation de Pologne (août 1795). — Traité de Tolentino. Texte imprimé à Rome. Proclamations et constitutions, manuscrites et imprimées, des républiques Cispadane, Cisalpine, Romaine. — Manuscrit français, incomplet, qui semble être l'œuvre d'un prêtre français exilé : « Exposition abrégée de l'origine, de la propagation et des caractères de la vraie religion », p. 1-46. — Copie des lettres échangées entre le cardinal Mattei et le commissaire du pouvoir exécutif près le département du Pô (novembre 1797-mars 1798). — Copie d'un bref de Pie VI à Octave Boni, archevêque de Nazianze, pro-vice-gérant. Note de celui-ci.

Ernest AUDARD.

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETIN CRITIQUE

Ch. G. Hefele. — *Histoire des conciles d'après les documents originaux*, éd. H. Leclercq, tome v, 1re et 2e parties. — Paris, Letouzey et Ané, 1912-1913. 2 vol. in-8° de 1778 pages.

Le tome v de l'*Histoire des conciles*, dont le P. H. Leclercq poursuit la réédition avec un louable zèle, présente le plus grand intérêt. Il est consacré à l'une des périodes les plus mouvementées de l'histoire de l'Église, à la lutte mémorable du Sacerdoce et de l'Empire. Il comprend les règnes des souverains pontifes, depuis Grégoire VII jusqu'à Innocent IV.

La traduction de l'auteur diffère notablement de celle d'O. Delarc. A cela rien d'étonnant, d'ailleurs; car Delarc s'était servi de la première édition allemande, tandis que dom Leclercq a consulté la seconde qui fut faite par les soins de M. Aloys Knöpfler, en 1886.

Le traducteur a, de plus, ajouté au célèbre ouvrage d'Hefele des notes très copieuses, où il s'est efforcé de réunir des indications bibliographiques, choisies avec critique. Il a voulu, en dernier lieu, émettre des jugements sur les événements et les personnages du temps. Il se livre à un vrai jeu de massacre. Il n'épargne pas plus les papes que les empereurs et les rois. Il ne possède pas, semble-t-il, suffisamment la science des nuances et formule des appréciations qui, parfois, choquent par leur outrance. Ainsi averti, le lecteur profitera des vues d'ensemble fournies par l'auteur. On jugera de l'intérêt qu'elles présentent par les deux portraits qui sont donnés de Grégoire VII et d'Innocent III.

Grégoire VII est un des rares génies qui illustrèrent la chaire de saint Pierre, au xie siècle. L'Église, depuis longtemps, avait perdu son indépendance. Les membres du clergé avaient oublié la pratique des vertus chrétiennes. Grégoire voulut restaurer la pureté des mœurs parmi les ecclésiastiques, faire disparaître les pratiques simoniaques qui viciaient trop souvent les élections épiscopales, rendre à l'Église la liberté. Il conçut un plan d'une hardiesse peu commune. A l'Église asservie il s'ingénia à donner l'empire du monde, tant au spirituel qu'au temporel! Si Grégoire réussit à libérer son Église de la tutelle des grands et des rois, son idéal politique peut être qualifié de « délire de l'imagination, de fantaisie ruineuse » et le range « parmi les métaphysiciens politiques les mieux doués », mais surtout « parmi les mai-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tres les plus éblouissants du royaume d'Utopie ». Quelle chimère que de poursuivre la réalisation d'un programme de gouvernement qui centralisait entièrement le pouvoir temporel dans les mains du pape ! Aussi Grégoire connut d'amers déboires.

Chose étonnante, cet esprit génial commit les plus lourdes fautes. Le pape se laissa jouer par Henri IV à Canossa. Il savait, semble-t-il, que le roi simulait le repentir et que son attitude humiliée n'était qu'une feinte habile. Au lieu de briser son adversaire, il lui pardonna. Le sens des réalités lui manqua encore dans ses rapports avec Robert Guiscard, qui le dupa étrangement. Dans l'affaire de l'archevêque de Reims, Manassès, dom Leclercq avoue que le pape manqua de clairvoyance. « Il avait, dit-il, des grâces d'aveuglement », pour croire à la conversion d'un prélat simoniaque et retors.

On avait accoutumé de rapprocher Innocent III de Grégoire VII, et de le considérer comme un des papes « le plus imposants ». Dom Leclercq montre que le rôle attribué à Innocent est plus modeste. De ce qu'il intervint à tout instant dans le gouvernement des États, on a conclu que son action sur les contemporains fut considérable. « Innocent III, juriste avisé et érudit, nous dit-on, voulait faire ce qu'on n'appelait pas encore de son temps de la politique mondiale et ne montra guère, au cours de son long pontificat, *qu'une médiocrité politique toujours égale.* » Il s'engoue à tort d'Otton de Brunswick et combat Philippe de Souabe que le peuple allemand désirait pour empereur et qui, de fait, avait recueilli la majorité des suffrages. Il ne veut pas écouter Philippe-Auguste qui l'avertit d'avoir à se défier de son protégé. Il s'entête. Aussi quelle déconvenue pour lui, quand la mort a débarrassé Otton de son rival. Le nouveau roi oublie les bienfaits d'Innocent et l'attaque. Le défaut de la politique pontificale avait consisté à ne tenir aucun compte des intérêts nationaux et à n'envisager que les siens.

L'incapacité d'Innocent éclate davantage dans la lutte qu'il entama avec Philippe-Auguste. Malgré ses exhortations, ses menaces, ses sentences d'interdit jeté sur le royaume, il ne parvint pas à forcer le roi à reprendre sa femme, la malheureuse Ingeburge. S'il cherche à s'immiscer dans les affaires de France, il s'attire cette réponse du roi : « En ce qui concerne mes rapports avec mes vassaux, je ne suis point obligé d'obéir aux ordres du Saint-Siège, ni ne relève de son jugement, et vous n'avez rien à voir, quant à vous, dans une affaire qui se passe entre rois. »

Le pape éprouva encore les plus cruels mécomptes au sujet de la croisade dont la réalisation lui tenait tant à cœur. Il la vit échouer et ne réussit jamais à croiser l'Europe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La croisade contre les albigeois marque davantage la faculté d'illusion du pontife. Il ne comprit pas que Simon de Montfort se souciait fort peu des intérêts spirituels de l'Église et que le vaillant guerrier voyait dans la conquête des châteaux et des terres des hérétiques le moyen de se créer des apanages opulents.

La manière dont Innocent dirigea l'Église n'est pas non plus exempte de reproches. On peut trouver exagéré la centralisation dont il organisa et hiérarchisa le côté excessif. L'auteur montre surtout comment la trop grande facilité laissée aux ecclésiastiques de recourir à l'appel au Saint-Siège, énerva considérablement la discipline et annihila le pouvoir épiscopal. Il constate que trop souvent le recours à l'appel ne fut qu'« un moyen de chantage » de la part de ceux qui en usèrent.

Les réflexions de dom Leclercq intéresseront. On appréciera les synthèses qu'il présente çà et là; mais il convient de ne pas les accepter entièrement, dans tous leurs détails. Moyennant quoi, la nouvelle édition de l'*Histoire des conciles* constituera une des meilleures histoires de l'Église et, en tout cas, un excellent guide bibliographique.

G. Mollat.

En terminant, signalons au P. H. Leclercq un ou deux points de détail qui concernent plus spécialement l'Église de France. A propos du schisme d'Anaclet II, aucun historien, à notre connaissance, n'a relevé un fait significatif qui paraît expliquer, au moins en partie, l'attitude de saint Bernard et de Pierre le Vénérable en faveur d'Innocent II. Peu d'années avant le schisme, alors que les deux adversaires étaient simplement, l'un, le cardinal Grégoire de Saint-Ange, l'autre, le cardinal Pierre de Léon, ils avaient été chargés d'une légation commune en France. Le seul document important qui nous reste de cette légation est une charte délivrée par Pierleoni, confirmant l'ordre de Prémontré, que venait de fonder saint Norbert (Hugo, *Annales Præmonstratenses*, t. I, Preuves, p. 1539). Cette charte tombait, vers 1125, au milieu des vives discussions qui s'étaient élevées, entre Clunistes et Cisterciens, sur la perfection réciproque de leurs instituts religieux. Or, elle égalait le nouvel ordre, *ordo canonicus*, aux autres fondations qui constituaient l'*ordo monasticus*. Une lettre d'Anaclet II à l'évêque de Magdebourg, publiée par Hugo (*Vie de saint Norbert*, 1704, p. 364), rappellera ce service du légat au fondateur de Prémontré et lui reprochera vivement son défaut de mémoire. Celui-ci, entraîné par la politique germanique, ne pouvait guère se souvenir de cette pièce malen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contreuse. Mais saint Bernard et Pierre le Vénérable n'avaient pas les mêmes raisons d'oublier une décision qui portait un coup terrible à leurs doctrines les plus chères sur la perfection religieuse. Il n'eût pas été inutile de tenir compte de ces données pour comprendre leur empressement à recevoir Innocent II.

Ceci n'est qu'un détail. Voici qui est plus important. Du « grand concile de Reims » de 1131, Hefele rapporte les canons qui nous sont parvenus sous deux rédactions différentes. Sirmond a publié l'une d'après un manuscrit du Mont Saint-Michel; Jaffé, l'autre, d'après le fameux *codex Udalrici* de Bamberg. Hefele se contente d'analyser ces derniers décrets en les comparant à ceux de Sirmond et à ceux du concile de Clermont (novembre 1130), auxquels ils ressemblent beaucoup. Il ne décide point en faveur des uns ou des autres. Le P. H. Leclercq s'en tient là aussi. Il aurait pu savoir cependant qu'il en existe une troisième rédaction. Le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Reims (t. II, p. 23) mentionne, sous la cote 672, le détail suivant : « Fol. 224, Concilium Remense (1131). I. « Statuimus ut si quis symoniace... et irritas esse censemus » (Labbe, t. X, p. 982-987). *Notre texte diffère sensiblement et comprend 29 canons au lieu de 17.* » De plus, il n'eût pas été inutile de comparer ces canons avec ceux qui furent promulgués par Eugène III, au concile de Reims (1148), où fut condamné Gilbert de la Porrée. Tout ceci à titre d'exemple, pour montrer qu'il reste quelque chose à faire dans l'étude des conciles français du XIIe siècle. Ce travail serait vraiment digne d'un bénédictin.

A. HUMBERT.

Jacques PANNIER. — *L'Église réformée de Paris sous Henri IV.* — Paris, Champion, 1911. In-8° de 667 pages. Prix : 12 francs.

C'est un travail considérable que celui de M. Pannier, car c'est toute l'histoire du protestantisme de 1593 à 1610 qu'il a voulu écrire. Non seulement l'auteur a traité avec abondance l'histoire intérieure de la religion réformée, mais il a fait plus. Il nous a montré les protestants en lutte théologique avec les catholiques, en rapports constants avec Genève et l'étranger, enfin, prenant part à toutes les manifestations de la vie civile, commerciale et artistique des débuts du XVIIe siècle. Pour l'historien, c'est même ce côté extérieur, cette vie publique, qui est le plus intéressant et c'est par là que vaut surtout le livre de M. Pannier.

Après une introduction de vingt-six pages, dans lesquelles

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'auteur retrace rapidement l'histoire de l'Église réformée de Paris jusqu'en 1593, nous rappelant quels étaient les quartiers protestants de la ville, comment se recrutaient les réformés, quelle organisation et quelle vie était la leur, M. Pannier étudie tour à tour, en une série de chapitres, les années de transition avant la promulgation de l'édit (1593-1599); les premières années après l'édit; l'exercice du culte à Ablon (1599-1606); la fin du règne; l'exercice du culte à Charenton (1606-1610). Le centre de toute cette étude, et la partie la plus neuve, est le chapitre intitulé « la Controverse », dans la seconde partie; le chapitre intitulé « Rapports entre les deux Églises de 1606 à 1610 », dans la troisième. On trouvera là les éléments d'un travail fort utile et qui est à reprendre pour l'exacte compréhension de l'histoire des deux confessions au cours du XVII^e^ siècle. Car c'est le côté faible de cet ouvrage, qu'avec une érudition solide et de bon aloi, M. Pannier n'ait pas su se dégager suffisamment de ses préférences personnelles pour faire œuvre véritablement impartiale. Non pas que les faits soient altérés, mais ils sont trop sollicités. Voici, par exemple, le chapitre concernant « le pasteur apostat » Cayet. D'abord, M. Pannier aurait pu pousser davantage le portrait et reprendre de façon plus neuve la biographie de Palma-Cayet; mais, en outre, en bonne justice, il eût été loyal de discuter la justification que Cayet donne de sa conduite et de ses rapports avec Mme d'Aros (*Chronique novenaire*, année 1596, Michaud et Poujoulat, p. 694). Non seulement il y a là une sympathie non dissimulée pour le protestantisme et qui, dominant tout l'ouvrage, en affaiblit un peu la valeur, mais un évident parti pris. Ce parti pris, nous le retrouvons lorsque l'auteur essaie de faire le bilan des conversions et des défections. Il serait facile de montrer, textes en mains, que les conversions de protestants au catholicisme furent beaucoup plus nombreuses que ne le laisse croire M. Pannier et qu'elles eurent, le plus souvent, de très avouables et respectables motifs. Inversement, M. Pannier parle tout au long des conversions de catholiques au protestantisme. Il cite les religieux qui s'en allèrent ou essayèrent de s'en aller à Ablon et à Charenton; mais qu'il aurait dû établir pour chacun une biographie ! Il aurait vu que souvent la valeur morale de gens comme le P. Basile n'était pas pour rien dans ces défections et que ces prosélytes n'étaient pas peut-être tous de premier choix. Sur « Madame », sœur d'Henri IV, il y aurait aussi à faire des réserves. Par contre, on lira avec intérêt et profit la biographie de certains pasteurs protestants : François de Lobéran, Antoine de la Faye, surtout des plus fameux, comme Pierre du Moulin. Mais pourquoi n'avoir pas donné une étude un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peu fouillée de Du Plessis-Mornay? Au chapitre concernant les controverses, nous aurions aimé lire autre chose que trois ou quatre lignes assez vagues sur la conférence de Fontainebleau. Évidemment, comme le dit M. Pannier, Du Plessis-Mornay fut malheureux. Pourquoi? « Il défendit assez malheureusement les citations d'un de ses ouvrages. » Je crois bien. Elles étaient presque toutes ou fausses ou tronquées. M. Pannier doit le savoir. Les observations de ce genre pourraient être multipliées à l'infini. La correspondance de Bérulle aurait pu, même dans l'état où elle nous est actuellement parvenue, fournir à M. Pannier d'utiles indications. Où donc l'auteur a-t-il vu que Mère Angélique Arnauld avait des frères et des sœurs protestants? Elle avait des tantes, des cousins protestants, mais pas de frères ou de sœurs, que je sache.

Tout ceci ne doit par nous faire oublier les bonnes pages de ce livre et son utilité. Ajoutons, en terminant, que d'intéressantes illustrations complètent, fort heureusement, la solide documentation sur laquelle il repose.

Albert VOGT.

A. DEGERT. — *Histoire des Séminaires français jusqu'à la Révolution.* — Paris, Beauchesne, 1912, 2 vol. in-12 de xv-440 et 543 pages.

C'est un beau sujet et en grande partie très neuf, que M. Degert a choisi pour étude. Son ouvrage nous permet de pénétrer quelque chose de la vie intime de l'Église, communément dédaignée par les historiens, et d'ailleurs trop souvent inaccessible, faute de documents. En nous racontant l'histoire des séminaires français des origines à la Révolution, l'auteur nous initie à la formation des clercs, et par là même, nous fournit les moyens de mieux comprendre l'évolution de la vie religieuse dans notre pays sous l'ancien régime.

On le sait, les séminaires furent institués par le concile de Trente, qui eut tant d'influence pour la réforme de l'Église. On se mit presque immédiatement à l'œuvre; comme il était inévitable, on tâtonna; les premiers essais d'application du fameux décret *Cum adolescentium aetas* échouèrent. S'en tenant trop à la lettre des prescriptions conciliaires qui réglementaient toute l'éducation des clercs depuis leurs premières études classiques, jusqu'à leur accession au sacerdoce, on fonda des collèges, mais on ne créa point des séminaires.

Survint le XVII^e siècle, le grand siècle de vie intérieure et de contre-Réforme catholique. Au milieu de la magnifique efflo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

raison d'œuvres et de confréries, de nouveaux essais furent tentés; des initiatives individuelles et corporatives se manifestèrent, les exercices d'ordinands apparurent; bientôt ils furent transformés en séminaires à proprement parler; alors les évêques rivalisèrent de zèle et, à la fin du XVII^{e} siècle, si fécond pour le catholicisme, presque tous les diocèses avaient leurs séminaires peuplés par une jeunesse studieuse et gouvernés par des directeurs vertueux et dévoués.

Sur les séminaires conciliaires (livre premier), sur la création et l'organisation matérielle des grands séminaires (première partie du livre second), de nombreux travaux avaient été déjà écrits. M. Degert leur a emprunté beaucoup, rarement il a eu recours aux documents inédits et aurait pu davantage renouveler le sujet. Mais il ne se borne pas au récit de la fondation des séminaires; il aborde une question dont on s'était peu préoccupé jusqu'alors : Quelle a été la formation intellectuelle, morale et religieuse des clercs à cette époque? Pour y répondre il s'est surtout servi de trois manuscrits : le manuscrit français n° 14428 de la Bibliothèque nationale, contenant des procès-verbaux de conférences tenues vers le milieu du XVII^{e} siècle par divers évêques de France; le manuscrit n° 2080 de la Bibliothèque de Troyes, fournissant un plan d'études pour un jeune régent de Saint-Lazare; et, enfin, le mémoire adressé en 1758 à l'évêque d'Agria par M. Legrand, professeur au séminaire de Saint-Sulpice.

A l'aide de ces trois manuscrits et de plusieurs autres documents imprimés, l'auteur nous indique, très longuement, très minutieusement, comment les études étaient organisées dans les séminaires, quelle était la nature de ces études, quelles étaient les matières enseignées, quels étaient les exercices de piété suivis, quelles étaient les vertus inculquées (deuxième partie du livre second). Cependant la documentation n'est pas épuisée; les *Ordo* auraient dû être consultés et auraient apporté des données intéressantes sur la durée du séminaire et sur les examens; quelques cahiers de cours des séminaristes auraient dû être dépouillés et auraient fourni plus d'une précision au point de vue doctrinale. Toutes les questions que soulève le problème de la formation des clercs n'ont pas été traitées. A notre avis, l'auteur n'a pas montré suffisamment quels furent les rapports des séminaires avec les universités; l'influence de la formation des clercs sur le gallicanisme et le jansénisme a été à peine effleurée; ce sujet si important méritait un chapitre entier. Puis il restait à écrire toute une partie sur la vie des séminaires au XVIII^{e} siècle et sur leur situation au moment de la Révolution. M. Degert s'est contenté de simples allusions à ces deux points capitaux. Pour faire cette his-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toire et tracer ce tableau, il suffisait, en dehors de documents épars dans les archives départementales, de parcourir la correspondance de l'agence du clergé et d'étudier, de près, les inventaires, les déclarations, les comptes des séminaires en 1790. A tort, l'auteur a négligé ces deux sources essentielles.

Nous ne dirons qu'un mot du livre troisième sur les fondations et dotations des petits séminaires, sur leur régime et leur enseignement. Comme ces institutions naquirent et vécurent, d'ordinaire, à l'ombre des séminaires, pourquoi les séparer dans leur histoire? N'aurait-on pas mieux vu jusqu'à quel point le décret du concile de Trente fut appliqué?... Toutes ces réserves n'enlèvent rien à la valeur de l'ouvrage de M. Degert. C'est un travail de premier ordre à cause du soin et de la conscience avec lesquels il a été composé. Quel dommage qu'on ne rencontre pas davantage dans le corps de l'ouvrage l'historien qui se montre, avec tant de maîtrise, dans la conclusion si substantielle et si pénétrante !

Em. Sévestre.

Henri Marion. — *La Dîme ecclésiastique en France au* XVIII^e^ *siècle et sa suppression.* Étude d'histoire du droit suivie d'un aperçu sur les dîmes inféodées à la même époque. — Bordeaux, Imprimerie de l'Université, 1912, in-8° de xx-403 pages.

Longtemps encore, le grave problème de la propriété ecclésiastique à la fin de l'ancien régime sera scientifiquement insoluble et pourra, ainsi, servir d'objet de discussion entre les historiens. Avant que l'enquête qui est à peine amorcée ne soit terminée, il faudra, en fin de compte, s'en tenir aux chiffres contradictoires des gens de l'époque et admettre les solutions forcément passionnées qu'ils nous proposent.

Est-ce à dire que les historiens, en abordant ce vaste sujet, n'ont aucune chance d'aboutir à des résultats sérieux? Nullement. Les difficultés les plus insurmontables peuvent être vaincues et surtout le problème de la propriété ecclésiastique embrasse une multitude de questions. On peut choisir l'une d'elles, et espérer apporter des précisions nouvelles. C'est ce qu'ont fait, en moins de quinze ans, MM. Durand, Gagnol et Henri Marion. Ils se sont occupés de l'une des sources les plus importantes du revenu ecclésiastique, de la dîme, « redevance payée le plus généralement en nature, qui grevait les produits du sol et des animaux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans le triple but d'assurer la subsistance des ministres du culte, l'entretien des églises et l'assistance des pauvres. »

Incontestablement, des trois ouvrages parus récemment sur la dîme, le meilleur est dû à M. Henri Marion. Sa culture juridique, son esprit méthodique, lui ont permis d'être toujours très clair, très net. Toutefois, il est loin d'avoir épuisé le sujet, non pas parce que sa documentation dans les archives, qu'il a fort bien décrite dans sa bibliographie au début de son volume, est régionale et ne concerne que la Gironde, mais parce qu'il a dédaigné, ou n'a pas voulu utiliser des documents qu'il avait sous la main.

Ce qu'il dit des décimables, des décimateurs, des fruits décimables, des charges de la dîme, de sa perception, de son contentieux est exact et d'ailleurs assez bien connu. Nous aurions souhaité plus de précisions, plus d'exemples sur le *taux* de la dîme[1] si variable, non seulement selon les régions, mais encore dans une même paroisse, selon les décimateurs, et dont le chiffre moyen, d'après M. Marion, se serait élevé au treizième des produits. Nous aurions également aimé qu'il s'étendît davantage sur ce que pouvait *valoir* la dîme dans une paroisse et dans la France entière. Les chiffres de Dupont de Nemours et de Chasset ne lui semblent pas très exagérés. Selon lui, la dîme aurait rapporté de 100 à 110 millions, aurait formé les deux tiers du revenu ecclésiastique et aurait représenté un peu moins des deux tiers de la totalité des impôts directs (p. 110-117).

Le taux et le produit de la dîme, ce sont les deux points les plus intéressants et les plus neufs de la première partie de son ouvrage. Pour satisfaire notre légitime curiosité, il aurait pu tirer un meilleur parti encore des cahiers qui, en somme, avec les traités et les dictionnaires juridiques, forment la source capitale de son étude; il ignore quelques publications d'ensemble : les publications d'Hippeau pour le gouvernement de Normandie, de Romain pour le bailliage de Cany, de Le Parquier pour le bailliage de Neufchâtel. Il néglige à peu près totalement les déclarations de bénéfices de 1790, bien supérieures, en intérêt, aux cahiers pour la matière qu'il traitait. Il n'a point eu recours aux comptes de recettes et de dépenses des curés dans lesquels on trouve parfois, comme dans ceux du curé d'Ussy (Calvados), le détail annuel du produit des grosses et menues dîmes (1769-1787).

1. Cette question a été traitée, à vrai dire, très longuement par M. l'abbé Gagnol, dans son livre sur la *Dime ecclésiastique en France au* XVIII^e^ *siècle*, et nous regrettons que M. Marion ait omis de citer cet ouvrage dans sa bibliographie. Voir la *Revue*, 3^e^ année, p. 458-462.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Voilà autant de lacunes dans sa documentation. M. Marion apprécie ensuite la dîme : il examine ses avantages et ses inconvénients au point de vue agricole et économique; donne une idée des procès nombreux qu'elle occasionna, sans cependant consulter les archives des présidiaux et des parlements, dont le dépouillement n'aurait pas manqué d'être fructueux; explique comment elle fut peu à peu détournée de son but primitif, admettant trop facilement les affirmations des cahiers, assez souvent injustes vis-à-vis des gros décimateurs, plus charitables qu'ils ne le laisseraient supposer; indique ce qu'en pensèrent, à la veille et au début de la Révolution, les économistes, les philosophes, les publicistes et les décimables eux-mêmes.

Nous ne reprocherons pas à M. Marion de n'avoir pas connu toutes les brochures parues à cette époque sur la dîme. Il en aurait cité un plus grand nombre s'il avait eu la bonne fortune de travailler au British Museum. Au lieu d'être dispersées comme dans les bibliothèques de France, elles s'y trouvent groupées et réunies en volumes. Au moins l'utilisation des cahiers est parfaite; l'opinion du clergé, de la noblesse et du tiers-état est bien précisée. D'une façon générale, on ne demande pas la destruction radicale de la dîme, mais sa réforme. Cependant, il ne faut pas l'oublier, après la grande manifestation de 1789, l'opinion continua de s'exprimer. De nombreuses requêtes furent envoyées au comité ecclésiastique, et quelques-unes concernaient la dîme. M. Marion semble l'ignorer.

Au reste, la consultation des papiers du comité ecclésiastique, qu'il a complètement négligés, lui était absolument indispensable pour la troisième partie de son travail. Il a fait, sans doute, un récit excellent des débats parlementaires concernant la suppression et le remplacement de la dîme; il a parlé bien brièvement de son paiement d'août 1789 à janvier 1791, et signalé les tentatives de sa restauration au XIX^e siècle. Mais un gros point est laissé totalement dans l'ombre. Quelle fut, dans le pays, la répercussion de la suppression de la dîme? Cette mesure fut-elle bien accueillie ou détermina-t-elle des réclamations? Une réponse précise nous est fournie par les multiples lettres reçues par le Comité ecclésiastique.

L'ouvrage de M. Marion, solidement charpenté, se termine par un aperçu sur les dîmes inféodées qui nous paraît un bon résumé de la question, et par la publication de plusieurs pièces justificatives sagement choisies. Évidemment, cette œuvre si méritoire aurait été moins critiquable si elle avait été précédée de quelques publications de textes sur les revenus ecclésiastiques. On connaît maintenant un grand nombre de cahiers. Il est temps de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'occuper des déclarations de bénéfices de 1790. D'ailleurs, M. Charles Porée a ouvert la voie, avec son remarquable travail sur la *Vente des Biens nationaux dans le district de Sens.*

Em. Sévestre.

Charles Boutard. — *Lamennais, sa vie et ses doctrines.* Tome III (*1834-1854*). — Paris, Perrin, 1913, in-8° écu de 484 pages.

Christian Maréchal. — *La famille de La Mennais.* — Paris, Perrin, 1913. In-8° de 345 pages. Prix : 7 fr. 50. — *La jeunesse de La Mennais.* — Paris, Perrin, 1913. In-8° de VIII-719 pages. Prix : 7 fr. 50.

Avec une persévérance digne d'éloge, M. Boutard, malgré les labeurs du ministère paroissial, a conduit à leur terme ses études sur Lamennais.

Le troisième et dernier volume a les qualités et les défauts des précédents. L'abondance du récit dégénère parfois en longueur; et la sympathie, trop vive, énerve les blâmes nécessaires ou multiplie à l'excès les excuses.

Il convient de noter, en certains chapitres, un vif souci d'information précise. Les pages qui racontent le sort des *Paroles d'un Croyant* et la fin de Lamennais offrent quelques données nouvelles et intéressantes. Sur le premier de ces deux points, l'auteur aurait pu mieux profiter de certains travaux récents.

Plusieurs persisteront à penser, croyons-nous, malgré ce que peut dire M. Boutard, que l'orgueil est l'explication profonde de la chute de Lamennais.

Dans l'ouvrage entier de M. Boutard, nous estimons que nombre de détails sont sujets à critique et que la note générale en devrait être grandement modifiée. Mais, somme toute, son *Lamennais* vaut mieux que les biographies précédentes : il est plus analytique, plus complet, mieux étudié.

Les deux derniers volumes sont deux thèses de doctorat, qui ont valu à M. Maréchal les compliments de la Sorbonne et la mention très honorable. Compliments et mention sont des plus mérités.

Sur la famille de Lamennais nous ne savions à peu près rien. M. Maréchal nous en découvre l'histoire, de 1696 à l'an VI. Dans ce récit, il y a bien des détails menus et sans grande signification. Mais d'autres portent : tout ce que l'auteur nous révèle du rôle de Louis-Robert de La Mennais, de Robert des Saudrais,

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

à la fin de l'ancien régime et pendant la Révolution, est particulièrement instructif. Ce n'est pas seulement une portion de la vie de Saint-Malo qui se découvre à nos yeux; c'est le caractère et l'âme de ceux qui furent le père et l'oncle de Félicité de Lamennais. Il convient de noter aussi le chapitre où M. Maréchal nous parle des dons littéraires et de la piété de Mme de Lamennais. Je croirais néanmoins qu'à vouloir expliquer Félicité tout entier par le lieu qui l'a vu naître, et les parents dont il portait le sang dans les veines, il y a grand péril d'erreur. Jean était issu de la même race et fils du même rocher malouin. Et cependant?

La jeunesse de Lamennais avait été étudiée, dans ces derniers temps, par M. Feugère, avec beaucoup de minutie. M. Maréchal a encore trouvé du neuf à dire. Grâce à lui, nous connaissons mieux les premiers travaux de Félicité, la part vraie de Jean dans les *Réflexions sur l'Église de France* et dans la *Tradition de l'Église sur l'institution des évêques.* Tout cela est solidement établi, d'après les manuscrits originaux. De même le point de savoir jusqu'où Teysseyre influa sur l'*Essai* est maintenant éclairci. Ne fût-ce que par ce quadruple gain, le livre serait déjà fort recommandable.

Il a d'autres mérites encore : celui par exemple d'analyser de près la question de la vocation de Lamennais, en s'appuyant, plus qu'on ne l'a fait communément, sur la correspondance de Lamennais. Si je ne me trompe, les conclusions de l'auteur sont assez voisines de celles que j'ai eu l'occasion de formuler; bien que nous différions dans l'interprétation psychologique de certains détails importants.

D'une manière générale, il semble que le travail de M. Maréchal gagnerait à être resserré, abrégé. Il veut tout dire, de ce qui est certain et de ce qu'il conjecture. Et peut-être les conjectures sont-elles avancées trop aisément et avec trop d'assurance.

Il n'empêche que ce *Lamennais* est un progrès sur tous ceux qui furent écrits. Nous en demandons la suite.

Paul Dudon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETINS RÉGIONAUX

AUVERGNE

PUY-DE-DOME

Bulletin de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. 2e série, 1912[1].

Aug. AUDOLLENT : *Découvertes* (archéologiques) *à Royat et aux Martres de Veyre*, p. 70-72.

Aug. AUDOLLENT : *Après une visite à Bien-Assis*, château du beau-frère de Pascal et où Pascal séjourna, p. 287-291.

Élie JALOUSTRE : *Bien-Assis et Pascal*, notes au sujet de l'acquisition de ce château et du séjour de Pascal, p. 145-158; photographies.

Louis JALENQUES : *La noblesse de la province d'Auvergne au* XVIIIe *siècle*, avec un tableau des revenus de cette noblesse, d'après l'appréciation des subdélégués, p. 72-80, 173-180, 266-282, 354-376 (fin). L'étude d'ensemble a commencé dans le volume de 1911.

H. DU BANQUET : *A propos des tours de la cathédrale de Clermont* (voir année 1911, article de l'abbé Gobillot), p. 110-113. Ici c'est un document nouveau à l'appui de la thèse combattue par lui.

Louis WEBER : *Les Provinciales en Allemagne*, p. 245-265. Étude sur le succès de ce livre chez les protestants d'outre-Rhin et sur les causes de ce succès; bibliographie des ouvrages et articles publiés en Allemagne sur Pascal.

Baron DU ROURE DE PAULIN : *Un ex-libris de l'évêque Soanen*, p. 291-293, portrait et photographie.

Dr G. CHARVILHAT : *Jeton de Mgr de La Garlope, évêque de Clermont* (1742-1776), p. 428. Cet article, p. 428-429, complète la notice de M. l'abbé Crégut sur les jetons des évêques de Clermont (année 1911).

Régis CREGUT : *Un vrai portrait de Massillon*, p. 141-145, d'après un pastel (reproduit en photographie) de la Bibliothèque de Clermont.

Régis CREGUT : *Le soulier de Marie-Antoinette à Royat*, avec notice sur le colonel baron d'Aubier qui avait conservé cette chaussure de la royale prisonnière.

Léonce MARMAY : *Les œuvres françaises d'Arsène Vermenouze*, p. 173-180, 266-282, 354-356, étude littéraire (fin).

Léon PRUGNARD : *Le duc Morny et l'Auvergne*, p. 114-138, 191-231, 316-353, 451-468, (suite).

Marcellin BOUDET : *Les origines auvergnates de Jacques Cœur*, p. 429-451.

1. Ce volume renferme de nombreuses photographies des bienfaiteurs de l'Académie ou des fondateurs de prix; il s'ouvre par le compte rendu de la distribution des prix de vertu en séance solennelle, p. 21-70.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Marcellin Boudet : *Le Camus de Beaulieu, favori de Charles VII*, p. 293-315. L'origine du personnage forme un problème historique qui semble bien résolu par le savant directeur de la *Revue de la Haute-Auvergne.*

Edmond Albe.

CANTAL

Revue de la Haute-Auvergne. Tome xiv. Aurillac, 1912.

I. Calle : *Les ruines de Griffeuille*, p. 61-68. Récit d'une excursion aux ruines de ce prieuré, fondé par Bertrand de Griffeuille au xii^e siècle, et notes sur sa décadence progressive aux xvii^e et xviii^e siècles.

Baron de Scoraille : *Saint Étienne de Muret, fondateur des Bonshommes de Grammont, et les abbés généraux auvergnats de cet ordre*, p. 169-182. Bref résumé de l'histoire de l'ordre avec quelques notes complémentaires sur les abbés François de Tautal (1631-1645) et Antoine Monteil de Chavaroche (1654-1677).

J[ean] D[elmas] : *La « Vie de saint Géraud », traduite par Compaing*, p. 184-185. Traité passé entre le chapitre de Saint-Géraud d'Aurillac et Léonard Vialanes, imprimeur, pour l'impression de cet ouvrage (9 avril 1714).

Marcellin Boudet : *Adjonction à la notice sur « Hugues Joly, maître des œuvres de Jean de Berry, architecte de la cathédrale de Saint-Flour »*, p. 305-310. L'auteur établit que l'ancienne église de Saint-Odon menaçait ruine dès 1372 et qu'Hugues de Joly s'occupait déjà des réparations à faire en 1393.

E[rnest] D[elmas] : *Règlement pour la communauté des prêtres de Moussages* (1509), p. 436-438. La Fête-Dieu était la principale fête de cette communauté. C'était la date de reddition de comptes des bailes et de la nomination de leurs successeurs.

E. Delmas.

LIMOUSIN

HAUTE-VIENNE

Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin.
Tome lxi, 2^e livraison. Limoges, 1912.

J. Loutchisky : *La propriété paysanne en France à la veille de la Révolution*, principalement en Limousin, p. 291-362; suite et fin de cette remarquable étude, actuellement parue en tirage à part, qui montre les progrès toujours continus des acquisitions de la classe paysanne, supérieures de beaucoup à celles des autres classes. C'est surtout d'après les rôles des vingtièmes que l'éminent professeur de l'Université de Kiew a établi ses conclusions. Et sans doute on lui a reproché, du côté de ceux que ses conclusions gênaient, de n'avoir pas étudié suffisamment les autres documents. Mais M. Loutchisky n'a pas négligé les termes de comparaison nécessaires, et, tout en insistant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur une seule province étudiée de plus près, il a fait porter son enquête sur tant de points que ses conclusions intéressent l'histoire économique de la France tout entière et qu'elles obligeront notamment à revenir sur les affirmations de certains historiens qui prétendaient faire remonter exclusivement à la Révolution française l'origine de la petite propriété paysanne. On trouve, p. 568, un article bibliographique de M. A. Petit sur un autre travail de M. Loutchisky, paru chez Champion : *L'état des classes agricoles en France à la veille de la Révolution.*

Georges BERTHONNIER : *Notes et documents sur les régiments de Saint-Germain-Beaupré*, p. 383-426. Suite dans le tome LXII, p. 62-103. A suivre. Documents militaires.

Joseph BOULEAU : *Douze femmes d'émigrés divorcées à Limoges sous la Terreur* (1793-1794), p. 427-474, et tome LXII, p. 19-61, et à suivre. Suite de notices (nos V à IX) où l'on trouve de fort curieux détails sur la vente des biens des émigrés, intéressant aussi pour les tribunaux révolutionnaires de province.

Camille JOUHANNEAUD : *Le poète académicien Beaupoil de Sainte-Aulaire* (1648-1742), p. 475-489. Cette courte monographie se rapporte à la famille et à la personne et non aux œuvres de cet écrivain peu connu.

André DEMARTIAL : *Chronique de l'orfèvrerie et de l'émaillerie anciennes de Limoges en 1911*, p. 490-518. Description de quelques émaux, dont plusieurs sont reproduits en phototypie.

DOCUMENTS : *Documents concernant l'hôpital général de Limoges pendant la Révolution*, communiqués par M. Alfred Leroux, p. 519-555. Vingt-deux documents, dont plusieurs sont d'un très grand intérêt; ils servent de preuves à l'étude historique sur *l'assistance hospitalière à Limoges pendant la Révolution*, publiée par M. Leroux dans le même *Bulletin*, tome LVII, p. 303-417.

Tome LXII, 1re livraison. Limoges, 1913.

L. BREUILH : *Château de Vicq*, p. 5-18. Ce château fut construit par le protonotaire Jean de Salagnac, fils du seigneur de Magnac, et commencé vers 1515; description et petite notice historique accompagnées de nombreux dessins.

A. MAURAT-BALLANGE : *Le poète limousin Jean Dorat*, p. 114-143. Esquisse biographique et littéraire avec portrait.

A. PETIT : *Les six statues du jubé de la cathédrale de Limoges*, p. 144-148, avec deux planches en phototypie, plus l'acte du « marché passé entre Jean de Langeac, évêque de Limoges, et Jean Arnaud, *imagier* de Tours, pour une œuvre de sculpture à exécuter au jubé de la cathédrale de Limoges », 9 avril 1536.

A. LECLERC : *Les hommes de guerre limousins : Le colonel Bégougne de Juniac* (1762-1841), p. 104-113.

A. LECLERC : *Étude sur les cloches de l'ancien diocèse de Limoges : supplément*, p. 149-221. C'est un supplément au travail que le même auteur avait déjà donné dans le *Bulletin*, au tome XLIX. Inscriptions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

explication souvent indispensable des dites inscriptions, quelques baux à besogne; extraits de procès-verbaux de bénédictions de certaines cloches, etc. Ce supplément porte à 985 le nombre des cloches dont M. Leclerc s'est occupé pour les trois départements de la Corrèze, de la Haute-Vienne et de la Creuse.

CORRÈZE

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Tome XXXIV. Brive, 1912.

Victor FOROT : *Les sculpteurs et peintres du Bas-Limousin et leurs œuvres aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, p. 121-164, 185-232, 404-455, 711-718, avec pl. Suite du travail commencé en 1910, sur les « travaux de sculpture en Corrèze aux XVII[e] et XVIII[e] siècles », notamment sur les retables, les chaires, les stalles qui décorent encore les églises limousines (à suivre).

R. DE BOYSSON : *Un humaniste toulousain : Jehan de Boysson* (Boyssonné), p. 81-120, 293-338. Fin de cette étude commencée dans le tome précédent et qui apporte une belle contribution à l'étude de l'humanisme en France. L'auteur tire à la fin une leçon morale de cette histoire d'un homme devenu infidèle aux traditions de sa province et de sa famille.

J.-B. CHAMPEVAL : *Glanes bas-limousines*, p. 61-80. Suite de la collection de documents publiés par cet érudit, la plupart intéressant l'histoire religieuse du XIV[e] siècle.

Mme VION DE GAILLON-ROFFIGNAC : *Document nouveau sur le schisme limousin du XV[e] siècle*, p. 45-60. Il s'agit du conflit qui désola l'église de Limoges de 1412 à 1426, quand il y avait en présence, pour cet évêché, Ramnulf de Pérusse de Cars, nommé par le chapitre, et les candidats du pape qui furent successivement Pierre d'Ailly, Nicolas Viaud et Hugues de Roffignac.

J.-C. COELHO : *Notre-Dame de Roc-Amadour en Portugal*, p. 17-44, 233-266. Fin de ce travail commencé en 1911. La deuxième partie est particulière à la ville de Porto; la troisième partie fait connaître en quoi consistait le culte de Notre-Dame de Roc-Amadour dans un certain nombre de villes du Portugal. Introduction par M. Ed. Albe, dessins par M. Coelho.

Vicomte H. DE LAVAUR DE SAINTE-FORTUNADE : *Documents sur la baronnie de Castelnau de Bretenoux*, p. 353-380. Étude sur le testament de Jacques de Castelnau, passé à Roc-Amadour, le 21 juin 1512; p. 381-403, texte du testament et des codicilles; c'est le commencement d'une série tirée de registres notariés appartenant aux archives de M. de Sainte-Fortunade : on y remarquera la demande de 3 000 prêtres aux obsèques; l'éditeur pense qu'il ne s'agit pas d'une présence effective, mais de l'assistance morale par la célébration de la sainte messe.

Ed. ALBE et Arm. VIRÉ : *Le prieuré-doyenné de Carennac*, avec pl., p. 469-531, partie archéologique et préhistorique par M. A. Viré;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

p. 537-602, commencement de la seconde partie, qui est l'histoire, par M. Ed. Albe, de cette maison de l'ordre de Cluny, qui compta Fénelon au nombre de ses doyens commendataires (à suivre).

J. DE SAINT-GERMAIN : *Un document original sur la régence et le cardinal Dubois*, p. 267-276. C'est une lettre adressée à un avocat de Brive en août 1721, où il est question de la maladie du jeune Louis XV et de l'élévation de Dubois au cardinalat

J. DE SAINT-GERMAIN : *L'affaire Chignac des Ailleau* (10 nov. 1790), p. 456-468. Étude sur la mort de ce président du club des Jacobins de Brive, mort accidentelle changée en assassinat.

Abbé ECHAMEL : *Hommages aux évêques de Limoges en Bas-Limousin*, p. 277-292. Origine de ce droit et dénombrement des fiefs.

Th. LALANDE : articles nécrologiques sur M. J. de Saint-Germain nommé plus haut et sur le colonel Veyrines, p. 719 et 343; article de numismatique sur des monnaies trouvées à Sainte-Féréole, p. 630-632.

Ludovic DE VALON : *Essai historique sur la famille de Valon*, p. 633-710. Première partie d'un important travail concernant une famille du Quercy qui a eu dans ses diverses branches des personnages de situation et de mérite, notamment « de nombreux évêques, légats, protonotaires, nonces, abbés, prieurs... » Elle partageait avec l'évêque de Tulle la vente des sportelles ou insignes du pèlerinage de Roc-Amadour.

Colonel VERMEIL DE COUCHARD : *Le général Martial Vachot (1763-1813)*, p. 603-621, avec une étude sur le siège et la prise de Manheim (1794) par ce général.

Martial DE LAMASE : *Le testament de l'abbé de Boisse, abbé de Vigeois* († 1753), p. 622-629.

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze.
Tome XXIV. Tulle, 1912.

René FAGE : *La maison natale de Baluze*, p. 5-28. L'auteur cherche à démontrer que cette maison de l'érudit limousin était dans la rue actuelle de Redole-Peyres, qu'il en reste même le portail sculpté; M. V. Forot ayant critiqué ses arguments (p. 213), il lui répond p. 217-219.

Johannès PLANTADIS : *La vie d'un gentilhomme limousin* (François-Zacharie de La Jugie de La Chapelle) *à Saint-Domingue à la fin du* XVIII^e *siècle*, d'après des notes d'un de ses descendants, p. 29-44.

Johannès PLANTADIS : *Les conventionnels Brival et Lanot, députés de la Corrèze*, p. 268-292, 437-481. Commencement d'une étude importante sur ces deux personnages; le premier était neveu de l'évêque constitutionnel de Tulle dont il est souvent parlé dans cette étude.

Johannès PLANTADIS : *Une enclave limousine du Quercy, Uxellodunum*, p. 293-296. Document qui établit bien ce que l'on savait déjà, que le Puy d'Issolu, comme Vayrac, à la commune duquel il appartient, dépendait de l'évêque de Tulle, mais non pas que ce fût sûrement le célèbre oppidum cadurque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Alfred Leroux : Cet ancien archiviste de la Haute-Vienne occupe heureusement les loisirs de sa retraite à Bordeaux; il envoie assez souvent des documents limousins trouvés dans les archives de la Gironde : 1° p. 45-63, une *adresse de la Société des Amis de la Constitution séante à Lubersac*, qui raconte à sa façon « tout ce qui s'est passé en cette ville depuis le commencement de la Révolution jusqu'au 25 juin de l'an II de la Liberté »; 2° p. 203-212, *pièces diverses de la période révolutionnaire* : la première a trait aux Bénédictins de Saint-Angel.

J. Nouailhac : *Le Conseil d'État et le Limousin sous Henri IV*, p. 65-84. Extraits de procès verbaux dont quelques-uns se trouvent déjà dans le livre de M. Noël Valois.

Victor Forot : *Catalogue raisonné des richesses monumentales et artistiques du département de la Corrèze*, p. 93-148, 317-385. Monuments mégalithiques, préhistoriques, antiques, du moyen âge, de la Renaissance ou des temps modernes, classés ou non classés (à suivre).

Eusèbe Bombal : *La châtellenie de Merle* p. 149-201, 221-268, 389-436. Troisième édition considérablement accrue de l'histoire, commencée en 1877, de cette importante seigneurie, qui fut possédée successivement par de puissantes familles et dont la suzeraineté appartenait à l'abbaye d'Aurillac (à suivre).

Champeval : *L'assistance publique à Treignac en 1640*, p. 482-502. Très curieux documents d'après un cahier des syndics de l'hôpital de Treignac; la charité de ces époques était plus compatissante que celle des commissions administratives modernes.

Edmond Albe.

SAVOIE

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie. Ve série, tome II. Chambéry, 1913.

Gabriel Pérouse : *Étude sur les usages et le droit privé en Savoie au milieu du* XVIe *siècle*, d'après les minutes des notaires de Chambéry, déposées aux Archives départementales, p. 305-632. Tableau très vivant de la vie familiale et sociale du peuple savoyard surtout à Chambéry et dans les campagnes environnantes. L'auteur nous renseigne en particulier sur les contrats de mariage et d'apprentissage, sur la condition des enfants illégitimes, sur les expédients juridiques en usage pour tourner les lois civiles et ecclésiastiques qui interdisaient le prêt à intérêt. Un excellent index des termes du XVIe siècle termine ce travail qui a obtenu en 1909 le prix Caffe (1 500 fr.) décerné par l'Académie de Savoie.

Documents de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie. Tome VIII. Chambéry, 1913.

Chanoine Lavanchy : *La sainte Maison de Thonon et le prieuré de Saint-Jeoire près Chambéry*, p. 1-63. Après avoir étudié dans un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

travail consciencieux, signalé dans cette Revue (1912, p. 594), l'histoire fort complexe des œuvres diverses groupées sous le nom de sainte Maison de Thonon, l'auteur nous fait connaître les vicissitudes du prieuré augustin de Saint-Jeoire depuis son union à la sainte Maison en 1601 jusqu'en 1675, d'après les procès-verbaux des délibérations du conseil de cette curieuse institution.

Chanoine PICCARD : *La Révolution en Chablais. Actes administratifs de la commune de Saint Paul (1792-1793)*, p. 65-237. Reproduction, sans notes, d'un registre où sont consignées toutes les pièces adressées au secrétaire de la commune de Saint-Paul (près d'Évian, Haute-Savoie) par les diverses autorités révolutionnaires.

Louis RITZ : *Le nécrologe de l'abbaye de Talloires d'après le manuscrit inédit conservé au Musée Britannique avec une introduction et des notes*, p. 263-428. Publication intégrale de cet important document, commencé au XI[e] siècle dans le prieuré bénédictin de Talloires (Haute-Savoie) qui dépendait de l'abbaye de Savigny. Une introduction fait connaître la valeur critique de l'obituaire et son importance pour l'histoire de la vie monastique aux XI[e], XII[e] et XIII[e] siècles; des notes érudites très précises permettent d'identifier, autant que cela est possible, les personnages et les lieux cités.

La Savoie littéraire et scientifique. 2[e] trimestre. Chambéry, 1912.

Chanoine BURLET : *Réception à Grenoble et à Chambéry, en 1720, de captifs rachetés en Tunisie*, p. 54-60. Quelques notes tirées d'un ouvrage assez rare publié par des religieux de l'ordre de la Sainte-Trinité, avec la liste des quarante-cinq captifs, promenés de Marseille à Paris par leurs libérateurs, pour exciter la charité des fidèles en faveur de l'œuvre si bienfaisante de la Rédemption des captifs.

Mémoires de l'Académie de la Val d'Isère.
Nouvelle série, I[er] vol. Moutiers, 1912.

Abbé EMPRIN : *Monographie de Villaroger*, p. 477-579. Travail sérieux et documenté qui a valu à l'auteur, en 1909, une médaille au concours d'histoire de l'Académie de Savoie.

Chanoine ALLIAUDI : *Histoire du collège d'Albertville*, p. 580-611. M. l'abbé Garin édite et annote une œuvre posthume de M. Alliaudi. Fondé en 1806, sur la seule initiative du clergé, devenu collège royal en 1815, ce collège rendit d'incontestables services à la jeunesse de la vallée d'Albertville. Les renseignements contenus dans ce travail se rapportent surtout à l'organisation matérielle et au personnel enseignant, beaucoup trop peu aux études.

HAUTE-SAVOIE

La Revue Savoisienne. Annecy, 1912.

MIQUET : *Les Savoyards devant le tribunal criminel révolutionnaire de Paris*. L'érudit président de l'Académie florimontane, bien connu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par ses patientes et fructueuses enquêtes sur les familles des émigrants savoyards fixés en France avant l'annexion de la Savoie, nous fait connaître, d'après le *Moniteur*, le nom et l'âge des accusés savoyards, les chefs d'accusation et les sanctions portées contre eux.

Annecy, 1913. 1er trimestre.

MIQUET : *Le chanoine Gonthier. Son œuvre historique et littéraire*, p. 21-32. Résumé vivant, mêlé de réflexions critiques, parfois discutables, de la belle carrière du regretté défunt, qui fut un des plus actifs promoteurs des études historiques en Savoie. Rappelons que M. Gonthier fut associé à M. Letourneau pour la réédition de la *Vie de saint François de Sales* de M. Hamon.

LETONNELIER : *Les armoiries du collège chapuisien* (fondé à Annecy, par Eustache Chappuis, originaire d'Annecy, chanoine de Genève, ambassadeur au service de Charles III de Savoie, puis de Charles-Quint), p. 66-69.

Mémoires et documents de l'Académie Salésienne.

Tome XXXV. Annecy, 1912.

Chanoine GONTIER : *La paroisse de Bons* (canton de Douvaine), p. 1-56. Chronique historique, documentée, du XIIIe siècle jusqu'à nos jours, avec liste des curés et des recteurs de chapelles.

Chanoine SERVETTAZ : *Le catéchisme dans l'ancien diocèse de Genève et le diocèse d'Annecy du XVIIe siècle à nos jours*, p. 60-105. Histoire non seulement des manuels en usage depuis saint François de Sales jusqu'à Mgr Isoard, mais aussi de l'enseignement catéchétique et des ordonnances épiscopales. A la fin, l'auteur émet un vœu en faveur de l'unification des catéchismes français.

Abbé MOUTHON : *La Révolution dans la vallée de Boëge*, p. 110-210. Résumé très clair des principaux épisodes de la Révolution dans cette haute vallée avec leur répercussion sur l'esprit des populations absolument réfractaires aux idées impies et subversives des jacobins, malgré la tyrannique pression exercée contre eux.

Chanoine REBORD : *La Propagation de la Foi et la Sainte-Enfance dans le diocèse d'Annecy*, p. 215-256. Aux détails précis sur l'organisation de ces œuvres, l'auteur joint des listes aussi complètes que possible des missionnaires et des religieuses, originaires du diocèse, qui ont été ou sont employés dans les Missions, surtout dans les Indes. C'est une belle page de l'histoire de l'apostolat catholique.

Tome XXXVI. Annecy, 1913.

Abbé A. GAVARD : *L'Obituaire de l'abbaye de Sixt. Texte inédit publié avec une introduction et des notes* (tirage à part, 88 pages in-8°). Dans une introduction sobre et précise, l'auteur, qui est un historien très averti, nous renseigne sur la valeur et sur le contenu du manuscrit du XIIe-XIIIe siècle de la Bibliothèque de Genève qui contient, outre l'obituaire de l'abbaye d'Augustins de Sixt en Faucigny (Haute-Savoie), une copie du martyrologe d'Usuard qui n'a pas encore été

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

signalée par les spécialistes les plus récents. Le texte intégral de l'obituaire est accompagné de notes historiques sur les personnages cités. Cette excellente contribution à l'histoire monastique serait parfaite, si elle était suivie d'un index.

Mémoires de l'Académie chablaisienne. Tome XXV. Thonon, 1912.

Chanoine Piccard : *Au sujet de la sainte Maison de Thonon*, p. VII-XII. L'auteur reproduit quelques extraits d'un manuscrit inédit contenant les délibérations du conseil de la sainte Maison pendant les années 1609-1611.

Dubouloz : *Essai sur les affranchissements de 1771* (2e partie), p. 1-257. Même après le magistral ouvrage de M. Max Bruchet sur l'affranchissement des droits féodaux en Savoie, il reste encore beaucoup à glaner dans le fouillis de documents occasionnés par cette grande réforme fiscale et économique, comme le prouve ce mémoire. Dans cette étude, un peu touffue, mais très consciencieuse, l'auteur nous fait assister au mécanisne même de la réforme, en suivant pas à pas la procédure suivie alors à Thonon pour fixer les bases de l'affranchissement et pour en répartir les charges. On y trouve aussi des renseignements précis sur les droits féodaux, sur l'évaluation des mesures et la manière de les transcrire.

J. Burlet.

DAUPHINÉ

ISÈRE

Bulletin de l'Académie delphinale.

Ve série, tome V, 1911. Grenoble, 1912.

Dr Ponte : *Les Gabet et le protestantisme à Châtonnay*, p. 117-179. Étude sur une famille dont plusieurs membres occupèrent des charges importantes, au XVIe siècle, et embrassèrent le parti des réformés. Rédigée en partie d'après des archives particulières.

Abbé Graeff : *Clément VI et la province de Vienne*, p. 329-410. Suite d'un travail commencé dans le même *Bulletin* en 1908. Dépouillement chronologique des registres du Vatican pour les documents concernant les évêchés de la province de Vienne. Années 1346-1348. Les analyses sont rédigées en français, mais beaucoup de noms de lieux sont imprimés sous leur forme latine : il eût cependant été facile d'identifier des abbayes telles que Saint-Corneille de *Cormupendio* (no 722) et Saint-Just de *Secusio* (no 808) ! Encore fallait-il faire ces identifications avec un peu de soin et ne pas transcrire *Saint-Théofrède* (nos 938, 939) pour Saint-Chaffre, *Sainte-Galle* (no 935) pour Sainte-Jalle, etc... Une semblable méthode ne sera pas pour faciliter l'établissement d'une table des matières pourtant indispensable.

Ve série, tome II, 1912. Grenoble, 1913.

Cte de Miribel : *Allocution en prenant le fauteuil de la présidence*, p. 1-14. Tableau de la reddition de Grenoble aux troupes royales en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1590, et publication, avec fac-similé, d'une lettre-circulaire de Henri IV annonçant sa conversion (25 juillet 1593).

Paul FOURNIER : *Le dauphin Humbert II*, p. 163-183. Esquisse du règne de ce prince, de sa croisade, de sa politique et de ses créations administratives.

Samuel CHABERT : *Souvenirs dauphinois à Rome*, p. 185-208. Églises et couvents fondés par des Dauphinois.

Abbé GRAEFF : *Clément VI et la province de Vienne*, p. 209-306. Suite. Années 1346 à 1351.

Bulletin de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie.

Tome XVIII, 1911. Grenoble, 1912.

A. PICAUD : *État estimatif des biens meubles et immeubles du clergé déclarés appartenir à la Nation sur le territoire de Saint-Jullien de Raz par décret de l'Assemblée nationale*, p. 113-124. Tous les biens mentionnés dans ce document appartenaient au couvent de la Grande Chartreuse.

Tome XIX, 1912. Grenoble, 1913.

GIRARD : *Notes extraites des registres de la paroisse de Bron (Rhône).* « Relation du grand malheur arrivé à la porte du Rhône à Lyon, le 11 octobre de l'année 1711, au retour de la promenade de Bron, hors le faux-bourg de la Guillotière, » p. 45-48.

Petite Revue des bibliophiles dauphinois.

Tome III, 1912. Grenoble, 1912.

Mémoire sur les conversions des protestants en Dauphiné faites par la Compagnie de la Propagation de la Foi, 1647-1670, p. 261-276. Impression d'un mémoire adressé à l'évêque de Grenoble et conservé actuellement à la Bibliothèque de la ville. Grand nombre de noms de convertis cités.

Tome IV, 1913. Grenoble, 1913.

E. M. : *Notice sur la confrérie des Pénitents du Confalon et de la Miséricorde de Grenoble*, p. 119-139. Fondée anciennement, supprimée en 1562, rétablie en 1583. Les statuts furent approuvés en 1632. Les membres accompagnaient les corps des suppliciés. Recettes et dépenses de la confrérie; liste des recteurs de 1681 à 1792; bibliographie des livres ayant servi à la Confrérie; construction de la chapelle.

DROME

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.

Année 1912. Valence, 1912.

Chanoine Jules CHEVALIER : *Visite pastorale du diocèse de Die par Charles-Jacques de Léberon, évêque de Valence et de Die (1644)*, p. 45-59, 119-134, 305-320, 422-440.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Luc Maillet-Guy : *Charles Anisson et la colonne dite de Henri IV à Rome*, p. 200-221. Notice sur la commanderie de l'Hôpital Saint-Antoine à Rome, fondée au XIIIe siècle. Charles Anisson, vicaire de l'ordre en Italie, en fit rebâtir l'église à la fin du XVIe siècle. On frappa à cette occasion deux médailles commémoratives, l'une en 1583, l'autre en 1596, et on fit transporter auprès du sanctuaire une colonne déjà existante, dont par la suite, à cause de la concordance des dates, et à tort, suivant l'auteur, l'érection passa pour avoir été faite en l'honneur de la conversion de Henri IV.

Charles Bellet : *L'œuvre scientifique de M. le chanoine Ulysse Chevalier, membre de l'Institut*, p. 241-261. Note sur ses principaux travaux d'histoire et de liturgie.

J. E. : *La Chartreuse du Val-Sainte-Marie de Bouvantes pendant les guerres de religion*, p. 321-325. Ordre de destruction de la Chartreuse par Gouvernet (6 mai 1588), et monitoire de l'officialité de Vienne au sujet des troubles intérieurs du couvent (mars 1593).

Abbé Fillet : *Histoire du diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux* (suite), p. 331-346, 441-455. Partie allant du Xe au XIIe siècle.

Ulysse Chevalier : *Chartes de Saint-Maurice de Vienne, de Léoncel et de l'église de Valence*, pag. à part, 1-32. Supplément aux recueils précédemment édités par l'auteur.

HAUTES-ALPES

Annales des Alpes.

Recueil des Archives des Hautes-Alpes. XVe année. Gap, 1911-1912.

Origines du département des Hautes-Alpes et l'abbé Rolland, député à l'Assemblée constituante, p. 5-16. L'intervention de l'abbé Rolland eut pour résultat la création d'un département spécial formé des trois bailliages de Gapençais, Embrunais et Briançonnais. Trois lettres et mémoires rédigés par lui à ce sujet.

A. Balcet : *La seigneurie de Névache, canton et arrondissement de Briançon*, de l'an 1000 à 1790, p. 16-28, 121-131. Beaucoup de faits cités, mais sans références. Les seigneurs de Névache étaient de la famille de Bardonèche.

Bulle-privilège du pape Innocent III en faveur des Chartreux, p. 41-49. Bulle dont la teneur était inconnue et qui est publiée d'après un original ayant servi de couverture à un registre de notaire.

Reconnaissances de vignes par Benoîte Rencurel, bergère du Laus, et Madeleine, sa sœur (1695), p. 66-68. Il s'agit de la fondatrice du pèlerinage de N.-D. du Laus, très connu dans la région.

Capitation de l'évêque de Gap en 1790, p. 68-71. Deux mémoires relatifs à ce sujet.

Le procès du goupillon et les droits honorifiques du seigneur de l'Argentière en 1761-1765, p. 81-96. Procès entre Jean Brunet, seigneur de l'Argentière, et son curé, au sujet de la présentation de l'eau bénite et autres droits.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Etats du Dauphiné et États généraux. Députés du chapitre d'Embrun, 1788-1789, p. 90-103. Délibérations du chapitre choisissant ses représentants.

Antoine Bertrand, maître de musique et chanoine honoraire d'Embrun; ses tribulations (1792-1795), p. 103-109.

Le pèlerinage de Notre-Dame du Laus vers 1791, p. 115-119. Rapport de la municipalité de Saint-Étienne d'Avançon aux administrateurs du district d'Embrun.

Les églises de Gap en novembre 1793, p. 154-158. Procès-verbal de délibération des administrateurs du département des Hautes-Alpes transformant en écuries et magasins à fourrages plusieurs églises conventuelles de Gap.

Événements mémorables de l'époque révolutionnaire dans les Hautes-Alpes, p. 161-187, 201-221. Plusieurs des documents publiés se rapportent au clergé séculier et régulier du département.

Transaction entre le prieur et les habitants de Lagrand en 1498, p. 188-196. Au sujet des droits seigneuriaux, de la dîme, etc...

Revenus et charges du séminaire de Gap en l'année 1695, p. 197-200.

F.-N. Nicollet : *Les diocèses d'Embrun et de Gap vers la fin du* XVII^e^ *siècle*, p. 222-226. Mémoires tirés de la Bibliothèque de Grenoble.

XVI^e^ année. Gap, 1912-1913.

La maladrerie de Gap en 1557 et la peste de 1565, p. 45-53.

Événements mémorables de l'époque révolutionnaire, p. 59-73, 103-112, 142-149. Suite de la publication commencée dans le précédent volume.

Les ermitages de l'ancien diocèse de Gap, XVII^e^-XVIII^e^ *siècles*, p. 81-86. Documents relatifs aux ermites de Ribiers, Charance, Notre-Dame des Alabres.

Le temporel du diocèse de Gap au pouvoir des réformés, 1573-1580, p. 87-102.

Fondation de deux chapellenies et de douze anniversaires en l'église d'Embrun par Guillaume de Mandagot cardinal, de Palestrine (28 août 1306), p. 113-115.

La prébende de Saint-Clément en 1292, p. 150-156. Échange entre le chapitre d'Embrun et l'archevêque Raymond de Mévouillon.

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes.

31^e^ année, 4^e^ série, 1912. Gap, 1912.

Abbé P. Guillaume : *Documents relatifs à la vie économique et sociale de la Révolution. Élection de Grenoble. Le Champsaur et le Valgaudemar en 1789*, p. 1-46, 103-150, 294-335. Requêtes et doléances des communautés aux États de la province, qui n'ont pas trouvé place dans la publication de M. l'abbé Guillaume pour la collection des *documents sur l'histoire économique de la Révolution.*

H. Requin : *Laugier Sapor, évêque de Gap et chancelier de Provence. Son emprisonnement dans le château de Tarascon* (1425-1427), p. 197-278. D'une famille originaire de Montpellier, Laugier Sapor fut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nommé le 27 août 1411 à l'évêché de Gap, mais il remplit concurremment les charges civiles de la justice des aides en Languedoc pour la France, et de chancelier de Provence. Emprisonné le 10 mars 1425 à Tarascon, sur l'ordre du comte de Provence, pour des raisons mal connues, mais probablement à cause de son dévouement pour la France, on instruisit contre lui un long procès dont M. Requin publie les pièces en les accompagnant de notes détaillées. Avant qu'un jugement eût été prononcé, l'évêque réussit à s'enfuir de prison et à se réfugier en terre libre Nommé à l'évêché de Montpellier le 11 février 1429, il mourut le 16 mars 1430 dans cette ville.

Louis ROYER.

PROVENCE

BOUCHES-DU-RHONE

Annales de Provence.

8e année, 1911. Aix-en-Provence, 1911-1912.

Marquis DE GRASSE : *Jean de Grasse-Cabris*, p. 99-114. Curieuse biographie (avec documents et textes) d'un personnage intrigant du XVIIe siècle (1600-1691) : il fut successivement vicaire d'Antibes, évêque de Grasse, abbé de Lenfourchure, La Rivoure, le Thoronet, Nogent, prieur du Tignet et conseiller d'État.

P. GAFFAREL et marquis DE DURANTI : *La peste de 1720 à Marseille et en France*, p. 114-136. Extrait d'un ouvrage in-8°, paru chez Perrin; on y trouve des détails sur les secours médicaux organisés par les professionnels de l'époque et sur la part que le clergé y a prise. Cf. surtout p. 118, 128, 129.

Ph. BIGOT : *Le Livre du consistoire de l'Église réformée de Riez*, p. 315-337. Étude d'un manuscrit du XVIIe siècle, qui est une sorte de livre de raison d'une paroisse protestante de 1603 à 1623. L'auteur met en évidence l'organisation intérieure, puis le prosélytisme, ensuite le nom des principaux fidèles et enfin les mœurs de cette communauté religieuse réformée du Midi de la France.

9e année, 1912. Aix-en-Provence, 1912-1913.

P. CASSAN : *Les dignités de la langue de Provence dans l'ordre de Malte*, p. 135-145. Ce sont celles-ci : le grand-commandeur, le prieur de Saint-Gilles, le prieur de Toulouse, le bailli capitulaire de Manosque. L'auteur étudie ensuite l'origine et les principaux possesseurs de ces dignités.

J. FRAIKIN : *La peste en Provence sous la régence*, p. 153-167. L'auteur de cet article publie, à propos de l'article signalé plus haut de P. Gaffarel et du marquis de Duranti sur la peste de 1720, quelques documents intéressants, tirés des archives du Vatican. Il faut signaler principalement le mémoire sur la *Manière de purifier les Églises dans les villes qui ont été attaqués (sic) de la contagion;* il renferme des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conseils curieux sur les ingrédients à brûler, le blanchiment à la chaux, la fermeture des caveaux, la purification des linges d'autel, etc.

F.-N. Nicolet : *Histoire de l'enseignement secondaire en Provence : L'École centrale des Bouches-du-Rhône* (1788-1802), p. 200 à 240. Signalons quelques pages de préliminaires sur l'enseignement dans cette région avant la Révolution : les collèges d'Aix (Jésuites et Doctrinaires), d'Arles (Jésuites et prêtres séculiers), de la Ciotat (au nombre de deux : l'un tenu par les Minimes, l'autre par les Oratoriens), de Marseille (au nombre de deux : l'un tenu par les Oratoriens, l'autre par les Jésuites), de Martigues, de Saint-Remy (religieux de la Merci), de Salon (Oratoriens, prêtres séculiers, puis les Trinitaires), de Tarascon (Doctrinaires).

Raoul Busquet : *L'inscription de la chapelle Sainte-Réparade*, p. 449-453. Reconstitution ingénieuse d'une vieille inscription gothique, d'un intérêt purement local.

Bulletin de la Société des Amis du Vieil Arles.

8e année, 1911. Arles, 1912.

M. Chailan : *Un pèlerinage arlésien à Notre-Dame de Rochefort en 1635*, p. 102-112. Récit extrait des *Annales de la Confrérie des Pénitents bleus de la ville d'Arles* (1779). Ces annales contiennent une série de documents, gardés précieusement depuis la fondation de la Société. M. Chailan a cru bon de faire connaître la relation d'Honoré Véran, alors secrétaire de la confrérie, touchant le pèlerinage organisé en plein hiver 1635 par 128 pénitents : préparation, délibération, offrandes, retour, nom des pèlerins; rien n'est oublié.

M. Chailan : *Un moine arlésien diplomate : Joseph de Peint* (1679-1745), p. 112-149. Ce fut un personnage célèbre de l'abbaye de Cluny, où il fit profession le 24 octobre 1696. Dès l'âge de trente-six ans, il commence ses travaux diplomatiques par une mission importante à Rome. Puis en 1716, il est chargé de calmer le conflit survenu au collège Saint-Martial d'Avignon entre moines de l'ancienne observance et moines réformés. Il va à Rome, termine cette affaire, traite avec le Saint-Père au sujet de la bulle *Unigenitus* sur mandat du duc d'Orléans. Il porte à Paris le résultat de ses négociations, revient à Rome, mais les atermoiements de la Cour romaine et les difficultés nombreuses qu'il rencontre attaquent sa santé et il tombe dans un état voisin de la folie.

9e année, 1912. Arles, 1913.

Pierre Véran : *La Révolution dans Arles*, p. 2-30. Publication d'un ms. inédit, qui renferme des détails sur l'histoire religieuse de cette époque.

Annales de la Faculté des lettres d'Aix.

Tome iv, 1910. Paris-Marseille, 1911.

Michel Clerc : *Aquæ-Sextiæ, Histoire d'Aix-en-Provence dans l'antiquité*, p. 297-328. Le chapitre vii est consacré tout entier à Aix chrétien. M. Clerc n'aborde pas la délicate question des origines du chris-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tianisme en Provence : il étudie simplement les quelques documents qui nous restent : inscriptions (5), fragments de sculpture, sarcophages (6), etc., et, tout en repoussant les conclusions de l'école traditionaliste, il ne se prononce pas lui-même catégoriquement, et fait simplement remarquer la très haute antiquité du christianisme sur certains points de la région, comme La Gayole, Saint-Maximin et Brignoles...

Tome v, 1911. Paris-Marseille, 1911.

Paul Gaffarel : *Casaulx et Libertat, épisode de l'histoire de Marseille au temps de la Ligue*, p. 177-266. Biographie et œuvre de ces deux personnages populaires en Provence, peu recommandables, il est vrai, mais intéressants pour l'histoire de la Ligue à Marseille et à Aix.

BASSES-ALPES

Bulletin trimestriel de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.

Tome iv, 32e et 33e années, 1911 et 1912. Digne.

H. Brun : *Manosque révolutionnaire* (1789-1805), p. 30-34. Massacre de cinq prêtres et terreur de la population; p. 129 : les massacres de Septembre à Manosque; p. 295-305, 343-352, 397-404 : incidents suscités à Manosque par la question religieuse : les sans-culottes manosquins s'ingèrent dans les nominations ecclésiastiques, ils écrivent à l'évêque, font partir le curé de Saint-Sauveur et le remplacent par l'abbé Ollivier; puis les Jacobins poursuivent les prêtres et s'attaquent aux biens des églises; Derbey La Tour arrive à Manosque, il veut y implanter l'œuvre antireligieuse de la Révolution; mais les catholiques résistent et il fallut les bataillons révolutionnaires pour établir dans les églises le culte de la Raison.

J. Sautel.

COMTAT-VENAISSIN

VAUCLUSE

Mémoires de l'Académie de Vaucluse.

IIe série, tome xii, année 1912. Avignon, 1912.

Aug. Brun : *Le Comtat-Venaissin (essai d'étymologie)*, p. 1-12. Toutes les hypothèses sont reprises par l'auteur, qui s'arrête à celle-ci : Venaissin vient de Venasque, petit village du Comtat, qui joua autrefois un rôle important.

Adrien Marcel : *La Vierge de Pradier à la cathédrale d'Avignon*, p. 13-51. Histoire détaillée et fort documentée de cette œuvre du sculpteur Pradier; travail consciencieux.

Baron Marc de Vissac : *Le journal du chanoine Arnavon*, p. 51-70. Livre de raison de Joseph-François-Agricol Arnavet ou Arnavon, né le 3 septembre 1737 et mort en 1820. Il relate les événements prin-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cipaux qui ont eu pour théâtre Avignon et le Comtat, depuis le 7 mai 1761 jusqu'à sa mort : beaucoup de faits secondaires, solennités religieuses, menus incidents de la vie ecclésiastique de l'époque, etc... La partie principale est constituée assurément par le récit des événements de la Révolution avignonnaise de 1789 au 23 septembre 1791, date à laquelle il est obligé de s'exiler en Italie. De retour dans sa ville natale, le 27 mars 1797, il note scrupuleusement les faits de l'histoire locale, en insistant sur ceux qui ont trait à la vie religieuse d'Avignon : il meurt à l'aube de 1820, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Dr Colombe : *Au Palais des papes, histoire d'une caserne*, p. 165-229. Cette histoire est établie d'après les archives militaires de la chefferie d'Avignon : elle comprend l'étude des différents projets d'architectes, qui ont aménagé peu à peu le Palais des papes en caserne depuis 1791 jusqu'à nos jours. La conclusion est intéressante : « Somme toute, bien qu'il se soit montré constamment dégagé de toute préoccupation artistique, nous devons savoir gré « au département de la guerre » d'avoir sauvé en fait l'existence du Palais. » Et c'est très vrai.

J. Girard : *La cloche des Augustins d'Avignon*, p. 255-261. Brève notice historique de cette cloche, fêlée dernièrement et appartenant à un des monuments les plus importants de la ville. Fondue en 1520 aux frais de l'œuvre du Pont Saint-Bénezet et pour le prieuré de Montfavet, elle fut affectée en 1560, sur demande populaire, aux habitants du quartier de La Carreterie, qui se plaignaient de l'insuffisance des sonneries et du mauvais fonctionnement de leur horloge.

Dr Colombe : *Le Pont d'Innocent VI*, p. 265-277. Il s'agit d'un passage jeté entre deux parties du Palais des papes.

Abbé H. Trouillet : *Cérémonial du chapitre métropolitain d'Avignon*, p. 277-303. Publication d'un manuscrit d'un intérêt essentiellement local : il renferme des détails sur la constitution du chapitre au xviiie siècle, ses statuts, ses cérémonies, ses coutumes, ses fondations et ses fêtes.

Dr V. Laval : *Velorgues au Comtat-Venaissin*, p. 335-359. Monographie d'un antique centre de peuplement, dont il ne reste plus qu'une tour et une église. L'église « réalise le type le plus fréquent et le plus simple des chapelles rurales romanes de la région » : deux travées, formant nef, une abside semi-circulaire; voilà la chapelle de Velorgues, dédiée à saint Andéol (voir la partie historique dans la chronique suivante).

Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin.

1re année, nos 3 et 4. Avignon, 1912.

Dr P. Pansier : *Note sur une bulle de Calliste III, accordant des indulgences à l'œuvre du Pont d'Avignon*, p. 169-177. Cette bulle est du 23 août 1455 et renouvelle les indulgences accordées par sept des prédécesseurs de Calliste III et confirme une bulle importante d'Eugène IV. La publication du texte est suivie d'une étude critique très documentée des bulles des prédécesseurs de Calliste III.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L.-H. Labande : *Liquidation de la succession d'un magistrat pontifical du* xiv[e] *siècle, l'Allemand Jean Heinrich* (1375-1376), p. 177-200. La publication des pièces afférentes à cette succession est précédée d'une notice biographique et historique du plus haut intérêt local : il s'agit d'un étudiant allemand qui vint se fixer à Avignon, y fit ses études de droit et exerca bientôt d'importantes fonctions judiciaires à Avignon et dans tout le Comtat.

J. Girard : *Une ordonnance du cardinal de Foix, sur l'administration de la justice à Carpentras et dans le Comté-Venaissin* (22 mars 1446), p. 201-211. Ce document, destiné surtout aux officiers des cours de Carpentras, constitue une contribution importante pour l'histoire des institutions judiciaires du Comtat-Venaissin : elle s'occupe de tous : notaires, sergents, notaire des enquêtes, sous-viguier, geôlier, procureur fiscal, juge ordinaire, procureurs, etc...

D[r] P. Pansier : *Les œuvres charitables d'Avignon en 1433,* p. 219-243. Après des préliminaires sur l'occasion de cette étude et les documents utilisés, M. le docteur Pansier donne un aperçu des différentes œuvres de charité existant à Avignon au xv[e] siècle : l'Aumône de la Corregerie ou mercerie (1228), l'Aumône des marchands drapiers (1258), l'Aumône de la rue de l'Épicerie (1258), l'Aumône de la Fusterie (1247), l'Aumône des courroieurs (1432), l'Aumône des maçons, l'Aumône des parcheminiers, l'Aumône de Jean Teyssere (1384), l'Aumône de la Pinhote (1316), l'Aumône des prêtres (1210), la Confrérie des étudiants, l'Aumône des notaires, l'Aumône des pellissiers, l'Aumône des notaires de l'évêché (1374), l'Aumône du marché au cuir (xiii[e] siècle), la Confrérie de Sainte-Anne (1430), l'Aumône des tailleurs (1375), l'Aumône de Notre-Dame de la Major, la Confrérie de la Croix (1359), la Confrérie de l'Annonciation, la Confrérie des Onze-Mille-Vierges, la Confrérie du Saint-Sacrement, la Confrérie des savetiers (1375), la Confrérie des bouchers, la Confrérie de la Madeleine, la Confrérie de Saint-Pierre, la Confrérie de Sainte-Agnès, la Confrérie des Florentins de Saint-Jean-Baptiste. Voilà les œuvres signalées par un document de 1433 : or, il en oublie onze, et il faut y ajouter vingt-quatre hôpitaux pour avoir une idée complète des œuvres de charité établies à Avignon au xv[e] siècle.

J. Sautel.

COMTÉ DE NICE

ALPES-MARITIMES [1]

Nice historique (organe de l'Academia Nissarda). Tome xiv, 1912.

E. Raynaud : *Les Templiers dans le comté de Nice*, p. 7-20. D'après ce qu'en ont dit Alberti *(Istoria di Sospello,* 1728), Gioffredo *(Nicæa*

1. La Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes n'a rien publié depuis son tome xxii dont nous avons rendu compte l'an dernier. Un volume spécial, dit « du cinquantenaire », est sous presse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

civitas et *Storia delle Alpi Marittime)*, Durante, Pastorelli, Datta, Urbain Bosio, Bouche et ce qu'en apprend l'inventaire de la série H, publié par M. Moris, des archives des Alpes-Maritimes.

Abbé H. Levrot : *Un évêque de Nice mort en odeur de sainteté*, p. 24-27. Il s'agit de Mgr Recrosio, mort le 22 mai 1732 : son portrait, conservé à l'évêché de Nice, est reproduit, ainsi que le décret, daté du 23 mars 1805, de l'introduction de sa cause. Détails intéressants sur son épiscopat de cinq ans et son décès dans le village de La Bollène.

Gustav-Adolf Mossa : *Fresques à Peillon* (chapelle des Pénitents Blancs) *et à Coaraze* (chapelle Saint-Sébastien), p. 28-30. Dans la première chapelle, une sainte Pétronille, un saint Antoine, un Christ en croix et huit compositions relatives à la Passion. Dans l'autre, un saint Sébastien entre deux archers.

L.-H. Labande : *Les tableaux de la cathédrale de Monaco*, p. 47-76 (avec six hors-texte). Le savant archiviste de la principauté, dont on connaît les belles études sur l'exposition rétrospective de Nice en 1912 dans la *Gazette des Beaux-Arts* et dans la *Revue de l'Art chrétien*, fait connaître un grand retable de dix-huit compartiments dont le principal est occupé par la figure de saint Nicolas, patron de la paroisse, une pietà avec donateur (le curé Antonio Teste) et six panneaux latéraux, une seconde pietà au-dessus d'une prédelle où sont représentés le Christ et les apôtres, une Vierge du Rosaire, un retable de six compartiments avec une donatrice (nommée Élisabeth) aux pieds de sainte Dévote, patronne de la principauté, un saint Jacques le Majeur, un saint Laurent, un saint Roch. De ces huit tableaux, M. Labande estime qu'il ne faut attribuer à Louis Bréa que le grand retable de saint Nicolas.

L. Reghezza : *Œuvres de L.-A. et P. Bréa à Taggia et dans les environs* (traduction A.-N. Emanuel), p. 77-87. L'auteur signale la fantaisie de ceux qui ont inventé un prétendu peintre Corrado d'Allemagne et décrit des œuvres de Louis Bréa qui sont à Taggia même ou dans les environs. Il ajoute un mot sur Antoine Bréa (dont un tableau est au Palazzo Bianco de Gênes) et sur Pierre Bréa.

Docteur A. Barety : *Les primitifs de l'église de Lucéram et le peintre J. Durandi*, p. 88-94 (avec trois hors-texte). Le président de l'Academia Nissarda signale les primitifs qui, venus de Lucéram, appartiennent au musée de Nice et croit que le retable de saint Jean-Baptiste peut, ainsi que celui de la chapelle Saint-Pons de Bouyon, être attribué au peintre qui exécuta le beau retable de sainte Marguerite qui est dans la cathédrale de Fréjus.

Chanoine Requin : *Les primitifs niçois chez les notaires d'Aix*, p. 105-110. Trois prix faits d'une bannière commandée à Jean Miralhet par les tisserands d'Aix le 6 septembre 1437, d'un retable commandé à Christophe Durandi le 5 décembre 1471, et d'un autre commandé le 3 avril 1498 à Honoré Labe et Antoine Régis.

G. Doublet : *Une tragédie religieuse jouée à Nice chez les Jésuites en 1728*, p. 164-171. Sommaire d'une pièce dont le héros est saint Celse, « natif des environs de Nice et martyrisé à Milan », avec inter-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mèdes relatifs à l'histoire de Cyrus. L'analyse en est conservée dans la compilation de Scaliero à la Bibliothèque municipale de Nice. L'œuvre avait été composée par le professeur d'humanités du collège de Turin.

Docteur A. Barety : *Le retable de l'Annonciation de Villars*, p. 172-179, avec un hors-texte. Cette belle œuvre, conservée dans la chapelle des Pénitents, aujourd'hui désaffectée, a figuré à l'exposition de Nice. Elle est anonyme.

Abbé H. Levrot : *Le sanctuaire de Notre-Dame de Fenestre au lendemain du Concordat*, p. 278 sq. Lettre du maire de Saint-Martin « de Lantosca » invitant, le 25 messidor an IX, les gens de Valdeblore à reprendre le chemin du pèlerinage.

G. Doublet : *Les châsses des saints Victor et Vincent à la cathédrale de Nice*, p. 299-316 (avec un hors-texte) et p. 405-408. J'ai voulu, par la publication de documents inédits, mettre en valeur deux des objets les plus précieux que possède cette cathédrale. La première châsse, donnée le 1er septembre 1642 par J.-P. Lascaris de Castellar, dont elle porte les armoiries, le cinquante-cinquième grand-maître de l'ordre de Malte, et reçue le 13 octobre par Mgr Marengo, évêque de Nice, contient des reliques tirées des catacombes de Calliste. L'autre, donnée le 14 janvier 1685 par le duc Victor-Amédée II de Savoie, dont le blason y est fixé, et reçue le 27 avril par Mgr Provana, évêque de Nice, renferme des reliques extraites des catacombes de Pontien.

Alexis Mossa : *Retable dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Course goules* (avec un hors-texte), *prédelle dans une chapelle rurale de Briançonnet et fragment d'un retable dans la sacristie de Sospel*, p. 342-346. Le premier présente les images de saint Jean-Baptiste, de saint Gothard (détail à noter) et de sainte Pétronille, et dans les compartiments supérieurs, l'Annonciation et le Christ de Passion. Rien ne permet de l'attribuer à Louis Bréa même. La seconde, le Christ de Passion, l'ange Gabriel et Abraham, l'Annonciation. Le troisième, saint Laurent. L'auteur signale en outre les restes de la décoration murale exécutée au-dessus de la deuxième porte du village fortifié de Saint-Paul du Var, « la première fresque relevée jusqu'ici dans l'arrondissement de Grasse ».

G. Doublet : *Inventaires de la cathédrale de Nice*, p. 423-439. J'ai fait connaître, outre l'inventaire de 1166 que Cais de Pierlas avait publié dans son *Cartulaire* et une mention d'objets d'art que l'évêque Amesini offrit à sa cathédrale le 28 août 1348, deux inventaires inédits, datés l'un du 19 avril 1673 et l'autre, moins détaillé, de 1778.

Nous y joignons l'indication de quelques articles parus sous la rubrique « La vie régionale » (mai, abbé Levrot : note sur *Mgr Colonna d'Istria*, évêque de Nice; août, abbé Levrot : *chapelle Sainte-Marguerite* à Fuoncauda, quartier de Nice; décembre, abbé Rance-Bourrey, note sur les *rapports de Mgr Colonna d'Istria et du gouvernement impérial*), et de travaux relatifs à l'histoire générale : en particulier l'étude de M. le colonel Krebs sur la *première occupation du*

comté de Nice (p. 241, 317, 351 et 387) qui paraîtra dans la « Bibliothèque du Nice historique » et en formera le 1er fascicule, et la traduction, due à M. Navello, d'un journal niçois des événements survenus à Nice de 1675 à 1723. M. Labande a publié de très intéressants documents inédits pour servir à l'histoire de l'art dans la région niçoise (p. 111-116, 267-272) : un du 6 mai 1486, relatif à un retable que Louis Bréa devait faire pour Cannes; un du 30 avril 1495, concernant la peinture d'un retable à Sospel; un des 15 juin 1509 et 22 novembre 1510, au sujet de la construction de l'église des Franciscains dans cette ville, et un du 14 décembre 1564, relatif à un retable, qui existe encore, fait par Antonio Manchello pour Menton. Ces quatre documents viennent des archives du Palais de Monaco.

Georges Doublet.

LANGUEDOC

TARN

Albia christiana. Revue historique des anciens diocèses d'Albi, Castres, Lavaur. IIe série, tome IX, nov.-déc. 1912.

L. Entraygues : *Jean-Marc de Royère, évêque de Castres, pendant la Révolution* (1789-1792), p. 449-473. Bonnes feuilles d'une biographie de cet évêque, parue au même moment. Royère fut député du clergé de la sénéchaussée de Castres à la Constituante, n'eut pas à prêter le serment qu'il aurait d'ailleurs refusé, fut expulsé de Castres, se réfugia à Alcobaça en Portugal où il mourut (1802) après avoir remis sa démission entre les mains du pape.

Divers états des prêtres séculiers et des religieux du Tarn pendant la Révolution, p. 474-505.

L. de Lacger : *Louis Ier d'Amboise*, évêque d'Albi (1432?-1er juillet 1503). *Esquisse biographique. I. L'homme d'État*, p. 513-534. Début d'une monographie sur ce prélat qui joua un rôle politique et religieux des plus marquants sous Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Indication précise des étapes de sa carrière politique avec référence aux sources. L'auteur s'est proposé de dresser un catalogue d'actes relatifs à son héros.

Ed. Albe : *Note pour servir à l'histoire du prieuré de Montlougue* (cant. de Rabastens, Tarn), p. 534-536.

A. Fabre : *Tarn-Aveyron. Rectifications et additions à la liste des prêtres déportés du Tarn pendant la Révolution.* Notice sur dix-neuf ecclésiastiques appartenant à l'un ou à l'autre des deux départements.

IIe série, tome x, janvier-juin 1913.

L. de Lacger : *Louis Ier d'Amboise, évêque d'Albi* (1474-1503). *Notice albigeoise de 1638*, p. 5-28. Cette notice présente le résumé de l'œuvre réformatrice du prélat à Albi et dans son diocèse. L'éditeur accompagne le texte de notes critiques et bibliographiques.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

E. Marty : *Mémoires de l'abbé Gaubert, chanoine de Rabastens, curé de Saint-Pierre de Bracou et vicaire forain du district de Giroussens* (suite), p. 33-43. Histoire de Rabastens depuis les origines jusqu'au xviii^e^ siècle, époque où vivait l'auteur.

Chronique du diocèse d'Albi en 1912.

E. Thomas : *Les institutions de bienfaisance à Lautrec aux* xvii^e^ *et* xviii^e^ *siècles*, p. 73-88. Ancien hospice datant du xiv^e^ siècle, uni à l'ordre de Saint-Lazare en 1682, puis à l'hôpital général de Castres en 1697. Fondation d'un nouvel hôpital en 1774. Autres institutions d'assistance publique et privée.

E. Brousse : *Les écoles de Penne* (en Albigeois), p. 89-97.

E. Crayol : *Testament de René le Sauvage, évêque de Lavaur*, du 22 mars 1677, p. 98-105.

L. Bouyeron et L. de Lacger : *J.-B. Raymond d'Alès de Boscaud et J.-V. François d'Alès de Boscaud. Biographie et documents*, p. 113-138. Les deux frères, dont l'un était bénéficier du chapitre cathédral d'Albi et l'autre cistercien d'Eaunes (Haute-Garonne), furent placés d'office à la tête de paroisses du Tarn en 1793, sans qu'ont ait exigé d'eux le serment constitutionnel. Ils furent victimes de la persécution fructidorienne et déportés en Guyanne : l'aîné y mourut.

L. de Lacger : « *De l'origine d'Alby et de l'authoritté que les évêques y ont* ». *Chronique albigeoise de 1638*, p. 139-149. Étude critique sur un manuscrit dont il existe maintes répliques et qui a joui d'une faveur injustifiée parmi certains historiens de l'Albigeois au xix^e^ siècle.

J. Quérel : *Histoire de la paroisse de Montvalen* (suite), p. 150-161. Intéressant statut de G. de Bessens, abbé de Moissac, seigneur ecclésiastique du lieu, déterminant les droits respectifs du décimateur et du chapelain (1248/9).

E. Marty : *Mémoires de l'abbé Gaubert* (suite), p. 162-173.

Th. Bessery : *Les guerres de religion des* xvi^e^ *et* xvii^e^ *siècles dans la région de Lavaur*. Ch. iii : Cinquième guerre civile. La Ligue. Sixième et septième guerre civile (1574-1580), p. 184-203.

L. de Lacger : *Les écoles à Escoussens sous l'ancien régime, d'après les délibérations du conseil politique*, p. 204-219. L'auteur prouve en note l'existence dans cette région du Tarn d'un bon nombre de petites écoles au xvii^e^ et au xviii^e^ siècle.

J. Rivière : *A la Visitation d'Albi : un contrat de religion sous l'ancien régime*, p. 225-234. A propos de l'entrée en religion de Jeanne de Peytes, le 12 avril 1712.

Cl. Tournier : *Additions aux listes des confesseurs de la foi de l'Aveyron et du Tarn : l'Aveyron et Toulouse*, p. 235-258. L'auteur a entre les mains les papiers de l'abbé Philippe du Bourg, futur évêque de Limoges, qui fut, pendant la Révolution, vicaire général des évêques d'Albi, Castres, Lavaur et probablement de Rodez et de Vabres, pour Toulouse et son ancien diocèse. Grâce à ces documents, il peut dresser des notices biographiques sur plusieurs centaines de prêtres tant de l'Aveyron que du Tarn, domiciliés alors à Toulouse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

E. Thomas : *Saint-Benoît de Gourgues, près Lautrec : incidents religieux de 1792*, p. 259-266. Mécomptes d'un curé constitutionnel qui fut trouvé trop tiède par les sans-culottes de Lautrec.

E. Marty : *Mémoires de l'abbé Gaubert* (suite), p. 267-279.

A. Auriol : *Une chronique albigeoise de 1759*, p. 289-295. Complément à l'étude du 15 mars 1912 : *De l'origine d'Alby et de l'authoritté que les évêques y ont.*

L. de Lacger : *Les trois diocèses au* XIV^e *siècle d'après les comptes des collecteurs pontificaux. Compte de la décime levée en 1382 dans les cité et diocèse d'Albi*, p. 296-339. Les listes de bénéfices des anciens diocèses d'Albi, Castres et Lavaur que l'on trouve dans les comptes des collectories remontant aux papes d'Avignon (Archives du Vatican) constituent les éléments les plus anciens des pouillés de ces diocèses. L'auteur de l'article en commence la publication, et les fait précéder d'une étude sur la nature des documents, sur les données d'ordre géographique, économique et historique qu'ils fournissent.

E. Bécus : *Fondation de l' « Inviolata » dans l'église Sainte-Martiane d'Albi* (1693), p. 340. Texte.

Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn.
2e série, 21e année, tome XXIX, mai-déc. 1912. Albi.

G. Dumons : *Les réfugiés du pays castrais* (suite), p. 161-178. Répertoire alphabétique des protestants contraints de s'expatrier lors de la révocation de l'édit de Nantes : *Daneau-de Durand.* Étude très documentée.

Abbé E. Thomas : *Le monastère de Saint-Pierre de la Salvetat près de Montdragon* (suite et fin), p. 179-194. Montdragon, canton de Lautrec (Tarn). Religieuses Bénédictines. Dernière phase du monastère, 1790-1792. Pièces justificatives. (Tiré à part : in-8°, 126 pages, Albi, Nouguiès, 1912.)

E. Marty : *Extraits des registres de notaires de Rabastens* (suite et fin), p. 203-210. Inventaire d'actes entre 1816-1907 : plusieurs d'entre eux ont un intérêt religieux.

G. Dumons : *Les réfugiés du pays castrais* (suite), p. 254-66. *Emeris-Froment.*

Aug. Vidal : *Jansénisme et poésie*, p. 267-272. Trois poésies inédites, dont l'une au moins est d'origine castraise, toutes inspirées par le jansénisme : XVIII^e siècle. L'une, satirique et galante, adressée à Iris; la seconde, adressée au roi en réponse à l'*Ode des Jésuites de Castres*; la troisième : *Entrée de M. Arnaud au Paradis.*

Aug. Vidal : *Glanures historiques*, p. 279-282. Passage des troupes dans l'Albigeois en 1653-1654. Les soldats enfoncent les portes des églises de Montégut et de Boissel, pillant et saccageant. (Extraits des registres notariaux d'Antoine Dugourc. Arch. départ. du Tarn, E 589.)

E. Thomas : *Le livre de raison d'un prébendier* (1604-1650), p. 325-335. Il s'agit de M. Georges Gras, qui fut d'abord curé de Saint-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pierre-d'Expertens (cant. de Lautrec) en 1604, se retira à Lautrec comme prébendier en 1650, et mourut en 1654. Sur le registre de catholicité de sa paroisse, il a noté au jour le jour les événements intéressant sa vie privée ou parvenus à sa connaissance. Il écrit en langue vulgaire du pays. Traits curieux sur la vie économique et sociale de l'époque.

G. DUMONS : *Les réfugiés du pays castrais* (suite), p. 336-346. *Gaches-de-Gau.*

Articles parus dans diverses revues.

Camille RABAUD, pasteur : *Notice historique sur la chartreuse de Saïx et ses deux destructions, de sa fondation (1361) à nos jours*, dans *Revue chrétienne*, 4e série, décembre 1912, p. 1070-1085; janvier 1913, p. 102-115; avril 1913, p. 370-382. (Tiré à part, in-8º de 56 pages, Paris Fischbacher.) Célèbre chartreuse dite de Castres, ou de Belvézé, de Beauvoir de Saïx. L'auteur a utilisé l'ouvrage inédit de dom Chatard, *Historia fundationis, progressionis et ruinæ Carthusiarum Lupateriensis et Castrensis, scripta anno 1629, revisa anno 1650.* Il ne s'est pas proposé de faire œuvre strictement objective.

G. DUMONS : *Étude de statistique sur la population protestante du pays castrais de 1665 à 1900*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, mars-avril 1911.

A. GERMANI : *Les sculptures du jubé et du chœur de la cathédrale d'Albi*, dans *les Arts anciens des Flandres en 1911*, fasc. 1, p. 9-14, 3 pl. hors texte. « Vers 1480-1502, auteurs inconnus; caractère septentrional sensible surtout dans la *Vierge de l'Annonciation* au revers du jubé. Les statuaires du chœur se révèlent disciples de Slutter. »

Ch. PORTAL : *Accroissements des Arch. départ. antérieures à l'an VIII pendant les années 1901-1911.* Catalogue. Albi, Nouguiès, 23 p. in-8º, 1412. (Extrait de l'*Annuaire du Tarn* pour 1912.)

L. DE LACGER.

HAUTE-GARONNE

Revue des Pyrénées. Tome XXIV. Toulouse, 1912.

T. DONAT : *Le culte et la crise religieuse à Larrazet pendant la période révolutionnaire* (1789-1795), p. 1-29, 260-290. Larrazet est une commune du Tarn-et-Garonne. Récit documenté des événements religieux qui troublèrent cette paroisse. Appréciations inspirées d'Aulard, dont l'auteur adopte cette affirmation : « L'idée de s'attaquer au dogme, d'essayer de détruire le catholicisme ne naquit que dans cette période si critique d'avril à décembre 1793, où la Révolution eut à lutter à la fois contre la Vendée et contre l'Europe » !

Eugène GUITARD : *Seignelay contre les protestants* (suite et fin), p. 106-139. Fin d'un important travail dont il a été rendu compte ici même, p. 464.

Jean DEPAULE : *Un monument de l'unité française : la cité de Carcassonne*, p. 332-350. Belle description de la cathédrale Saint-Nazaire (p. 340-348).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

E. Lamouzèle : *Le budget de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse, au milieu du* XVIII^e *siècle*, p. 371-387. D'après un registre de comptabilité relatif aux années 1748-1749 : la situation financière n'était pas trop mauvaise.

Baron Desazars : *Un assassinat passionnel à Toulouse, sous Henri IV : l'affaire de la Belle Portugaise*, p. 465-502. Procès célèbre qui préoccupa vivement l'opinion publique en 1609 : parmi les coupables on comptait un augustin.

L. de Santi : *Un document municipal sur l'état social du Lauraguais après les guerres de religion* (1595-1601), p. 503, 514. État de l'abandon religieux de la paroisse de Montferrand et protestation contre les violences d'un seigneur, d'après une délibération des consuls.

Abbé Clément Tournier : *Le commerce d'un gentilhomme toulousain à Lisbonne au temps de Louis XIV*, p. 515-532. Deux pages, 520 et 521, concernent les conséquences industrielles et commerciales de la révocation de l'édit de Nantes.

Annales du Midi. 24e année. Toulouse, 1912.

J. Donat : *L'Instruction publique à Saint-Antonin aux* XVI^e *et* XVII^e *siècles*, p. 5-17. Saint-Antonin, commune du Tarn-et-Garonne.

J. Bédier : *La Chronique de Turpin et le pèlerinage de Compostelle* (fin), p. 18-48. Très en vogue au XII^e siècle (il en reste 50 manuscrits) la *Chronique de Turpin* ne serait qu'un chapitre du *Livre de Saint-Jacques* auquel l'auteur attribue une origine française et probablement clunisienne.

J. Adher : *Le diocèse de Rieux au* XVIII^e *siècle*, p. 185-203, 355-381. Au point de vue économique : accroissement des charges et essais de réforme.

G. Bertoni : *Correction au texte du « débat provençal du corps et de l'âme »* (p. 204-217), publié par E. Kastner dans la *Revue des langues romanes*, en 1905. G. Bertoni pense qu'il a été composé en Provence, vers 1250.

A. Thomas : *Un émigré normand au temps de Jeanne d'Arc*, p. 481-534. Il s'agit de maître Robert Masselin, de bonne famille bourgeoise de Rouen; il fut arrêté pour crime de fabrication de fausses bulles pontificales en Limousin.

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Nouvelle série, n° 41 (novembre 1911 — juillet 1912). Toulouse.

J. de Lahondès : *L'église de Montréal dans l'Aude*, p. 244-249. Avec deux croquis de l'auteur.

Abbé Auriol : *Trois épitaphes de l'ancien cloître de Saint-Sernin*, p. 257-262. Gravées à l'extérieure des murs de la basilique.

J. de Lahondès : *Notice sur M. Anthyme Saint-Paul*, p. 265-275. Archéologue distingué qui a écrit de nombreux articles sur l'architecture des églises de France, en particulier dans le *Bulletin monumental*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Abbé Auriol : *Le lustre historié de l'église de Milhars en Albigeois*, p. 277-280, avec figure. Élégant lustre de cuivre jaune, datant de la fin de l'âge gothique.

Abbé Auriol : *Un ostensoir du* XVII^e^ *siècle à Saint-Nicolas de Toulouse* (avec figure), p. 280-281.

Baron Desazars : *La Pietà de Cazères*, p. 296-297 (avec figure). Belle Pietà de bois de l'ancien couvent des Capucins de Cazères, datant du XVIII^e^ siècle.

J. de Lahondès : *Le crucifix à double face du musée Saint-Raymond*, p. 301-303. Il est du XIV^e^ siècle : il était suspendu devant le chœur des religieux du couvent des Jacobins et le premier tombeau de saint Thomas d'Aquin.

Abbé Dégert : *Le séjour de Pétrarque à Toulouse*, p. 312-313. Il y vint au commencement de l'été de 1329, en compagnie de Jacques Colonna, évêque de Lombez (d'après les archives du Vatican).

L. Vié : *Un incident à l'Université de Toulouse en 1645 à propos de la censure du livre* De scientia media, p. 313-319. A peine le P. Annat, jésuite de Toulouse, fit-il paraître sa *Scientia media*, que le P. Reginald, dominicain de Toulouse, la censura : d'où intervention des diverses Facultés de théologie de France et même de l'Assemblée du clergé

Comte H. Bégouen : *Les travaux de Marc Arcis pour la chapelle des Pénitents blancs de Toulouse*, p. 326-336. Marc Arcis était un sculpteur toulousain du XVIII^e^ siècle qui éprouva quelques difficultés pour obtenir, des Pénitents blancs, le paiement de ses travaux.

E. Harot : *Additions et corrections à l'Armorial des évêques et archevêques de Toulouse* (avec figures), p. 336-345.

Abbé Auriol : *Un calice ancien conservé à Gramont, près Toulouse* (avec figure), p. 346-349. Calice en argent, de la fin du XVI^e^ siècle, appartenant à M. Théron de Montaugé.

Abbé Auriol : *Le sceau d'un prieur de N.-D.-la-Daurade, Toulouse*, p. 365.

Comte de Bégouen : *État de l'hôpital général de la Grave vers 1648*, p. 385-389. L'hôpital venait de se fonder sous l'influence de la Compagnie du Saint-Sacrement.

L. Vié : *Quelques précisions au sujet de l'affaire (déjà exposée) du livre* De scientia media (1645-1646), p. 389-393. Renseignements sur le personnel de l'Université de Toulouse.

J. Rozès : *Une thèse toulousaine du* XVIII^e^ *siècle* (avec planche), p. 393-396. La partie supérieure de la thèse représente la guérison de l'aveugle-né.

A. Couzi : *Excursion archéologique à Gouaux-de-Larbourt (Haute-Garonne)*, p. 398-404. Bas-relief de la Crucifixion du XII^e^ siècle et statue de bois de saint Exupère.

Bulletin de littérature ecclésiastique. Publié par l'Institut catholique de Toulouse. IV^e^ série, tome IV. Toulouse, 1912.

Louis Saltet : *L'ancienne Université de Toulouse*, p. 17-32. Intéressant historique de l'Université de Toulouse, depuis sa fondation le 2 avril 1229.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

P. J. Monbrun : *Les Jeux floraux et Jean-Jacques Rousseau* (1751-1789), p. 311-325. Piquant exposé de l'influence de Rousseau d'après les pièces présentées aux Jeux floraux.

P. J. Monbrun : *La lutte philosophique en province, l'éloge de Bayle aux Jeux floraux* (1772), p. 337-356. La proposition de l'éloge de Bayle pour le prix d'éloquence provoqua des protestations et une correspondance qui révèlent les idées du temps, à Toulouse.

Bulletin des vocations sacerdotales du diocèse de Toulouse.
15e année. Toulouse, 1912.

Abbé Jean Contrasty : *Cinq visites ad Limina*, xvie *et* xviie *siècles: I. Rapport du cardinal de Joyeuse*, p. 77-94, 121-143. Documents extraits des archives du Vatican : ce sont les rapports présentés au pape, aux xvie et xviie siècles, par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse, par Pierre de Donnaud, évêque de Mirepoix, et (trois) par Henri de Sponde, évêque de Pamiers, conformément à la bulle *Romanus pontifex* de Sixte V, à l'occasion de leur visite *ad Limina*. — M. l'abbé Contrasty vient de publier (juillet 1913, chez Picard, Paris) ses *Cinq visites ad Limina* dans un volume de 157 pages (texte et traduction) : publication précieuse qui jette un jour plus clair sur la vie de l'Église dans ces trois diocèses, et nous fait regretter l'absence d'autres rapports de ce genre : car le cardinal de Joyeuse, Pierre de Donnaud et Henri de Sponde sont les seuls évêques de la région toulousaine, et presque de la France, qui, depuis 1585 jusqu'au milieu du xixe siècle, se soient conformés aux prescriptions de Sixte V.

Revue de Comminges. Tome xxvii. Saint-Gaudens, 1912.

Abbé J. Lestrade : *Un curieux groupe d'évêques commingeois, notes et documents* (suite), p. 1-16, 99-121, 249-253. Biographie documentée d'Antoine-Eustache d'Osmond, dernier évêque de Comminges, et visite des paroisses du Comminges par Gilbert de Choiseul.

J. Decap : *Contribution à l'histoire de l'instruction publique dans le diocèse de Comminges avant 1789*, p. 17-31. Notes sur les collèges de Saint-Gaudens et Saint-Bertrand de Comminges.

Abbé S. Auguste : *Galié ou un coin du Comminges sous l'ancien régime*, p. 32-63. Notice au point de vue civil et religieux.

S. Mondon : *Le lieu de sépulture des habitants de Miramont et un détail inconnu de la* pilherie *de l'église de Saint-Gaudens, le 2 août 1569*, p. 124-125. L'église de Saint-Gaudens fut pillée par Montgoméry, lors de sa randonnée vers le Béarn.

D. Garrigues : *L'abbaye de N.-D. d'Eaunes en Comminges*, p. 133-150, 255-270. Notes relatives à l'époque de sa fondation de 1120 à 1122 (de l'ordre de Cîteaux) et à sa prétendue destruction par les huguenots.

F. Baron : *Les Templiers de Montsaunès*, p. 189-193. Légende de Noël, fin du xiie siècle : poésie.

S. Mondon : *Les possessions des Ordres de Saint-Jean de Jérusalem et du Temple dans le Couserans et le Comminges*, p. 200-212.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

J. Décap : *Les députés du Comminges aux États généraux de 1789*, p. 281-286. L'année précédente, M. Décap avait publié les notices biographiques des députés du Comminges. Cette année, il reproduit leurs portraits, en particulier ceux des députés du clergé, Pierre Cornus et Gabriel Lasmartres.

Clément Tournier.

GARD

Mémoires de l'Académie de Nîmes.

VII^e^ série, tome xxiii, année 1910. Nîmes, 1912.

Édouard Bondurand : *Bail en langue d'oc de travaux pour l'église de Calvisson (Gard) en 1482*, p. 37-52. Il s'agit de travaux supplémentaires exécutés à cette église par Jean Dortos, tailleur de pierres à Nîmes (Archives du Gard, E 1216, fol. 22).

Édouard Bondurand : *A quoi servait l'église de Calveirac en 1480*, p. 53 et 54. C'était une église fortifiée dans laquelle les habitants apportaient leurs bijoux et même leurs provisions, malgré leur curé, qui s'en plaint. (Texte extrait des Archives du Gard, E 1215, fol. 111.)

De Sorbier de Pougnadoresse : *Le rétablissement du siège épiscopal de Nîmes sous la Restauration*, p. 71-99. D'après le Concordat de 1801, le Gard et Vaucluse devaient former un seul diocèse, dont le siège, d'abord fixé à Nîmes, fut ensuite placé à Avignon, sur l'intervention de Bonaparte. Or, le nouvel évêque, ancien oratorien et constitutionnel de marque, fut Jean-François Périer. La situation était délicate, et nombreuses furent les réclamations des habitants du Gard : le gouvernement refusa toujours de les écouter, et il fallut attendre la Restauration. En effet, après l'échec du fameux Concordat de 1817, le Gard obtint son évêque : la question difficile était de le placer. L'évêque d'Uzès mourut sur ces entrefaites et les catholiques d'Alais intriguèrent beaucoup pour le rétablissement du siège épiscopal dans leur ville : ils paraissaient avoir gagné leur cause, lorsqu'en 1820 les habitants de Nîmes intervinrent et demandèrent pour eux ce siège épiscopal du Gard : après bien des pourparlers, les difficultés furent aplanies, l'évêque Périer démissionna et, le 24 septembre 1821, M. de Chaffoy était préconisé par Pie VII : il fut sacré le 24 octobre et rentrait à Nîmes le 19 décembre 1821. Il organisa aussitôt son diocèse et à la fin de la Restauration, celui-ci était muni de ses organes principaux : chapitre, grand et petit séminaires. Mgr de Chaffoy mourut en 1837.

Pierre Guérin : *Histoire d'une commune rurale de 1780 à 1800*, p. 99-303. Monographie importante de la commune de Milhaud de la province du Languedoc : il y a des généralités sur les questions religieuses et le diocèse de Nîmes, mais on trouve des détails intéressants sur le bureau de charité, l'église, l'enseignement religieux, les fêtes locales, aux p. 133-135. La partie révolutionnaire est très détaillée : Constitution civile du clergé, prestation du serment, laïcisations, culte de la Raison et de l'Être suprême, etc. p., 184-197.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bulletin du Comité de l'Art chrétien.

Tome x, n^os 66, 67, 68. Nîmes, 1912.

Chanoine Albert Durand : *Les œuvres de charité dans les diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alais, à la fin de l'ancien régime*, p. 5-49. Étude détaillée des œuvres hospitalières et d'assistance existant dans le département du Gard avant 1789 : *A*. Les *Œuvres hospitalières* : 1° à Nîmes : l'Hôtel-Dieu (1313), par les sœurs de Saint-Joseph; l'Hôpital général (1679), par les sœurs de l'Instruction chrétienne de Nevers; la Miséricorde (1670) ou œuvre des Dames de la Miséricorde; la Providence (1668), par les sœurs royales de l'Instruction chrétienne; les Chassaintes (1747), ou sœurs du Sacré-Cœur de Jésus; 2° à Uzès : l'Hôpital (1332), l'œuvre de la Miséricorde; 3° à Alais : l'Hôpital (1254), par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul; le Refuge (1727), par les sœurs de Notre-Dame du Refuge de Nancy; la Providence (1759), par les sœurs royales; 4° à Pont-Saint-Esprit : l'Hôpital (1265), par les filles de la Charité; l'Hôpital de Notre-Dame de la Pierre (xiii^e s.); la Miséricorde (xv^e s.); 5° à Bagnols : l'Hôtel-Dieu (1296); la Maison de la Charité (1736); la Miséricorde; 6° à Beaucaire : l'Hôtel-Dieu (moyen âge), par les sœurs de Saint-Augustin d'Arles; la maison de la Charité (1704); la Providence (1719); l'œuvre du Saint-Esprit (1583); l'Hôpital Saint-Nicolas; 7° à Roquemaure : Hôpital civil (1384) et une maison de la Providence (xvii^e siècle); 8° à Villeneuve-lès-Avignon : l'Hôpital, par les filles de la Providence et les Dames de la Miséricorde; 9° à Aramon : l'Hôpital (1303), par les sœurs de l'Instruction chrétienne de Nevers; la Miséricorde (fin du xv^e siècle); l'œuvre des pauvres filles à marier (1732); 10° à Saint-Gilles : Hôpital (très ancien et confié ensuite aux filles de la Charité); 11° à Sommières : l'Hôpital (1770); 12° à Aigues-Mortes : l'Hôpital (1344); l'œuvre de la Miséricorde (1687); l'Orphelinat (1690); 13° en beaucoup d'autres lieux : Saint-Hippolyte du Fort, Marguerittes, Rivières-de-Theyrargues, Le Vigan, Barjac, Saint-Ambroix, Genolhac, Sumène, etc. — *B*. Les *Œuvres d'assistance* sont : 1° l'Association patriotique, fondée en 1787, par le baron de Ballainvilliers pour soutenir les ouvriers; 2° les Bureaux de charité, établis un peu partout pour aider les pauvres; les monts-de-piété, établis à Nîmes en 1787 d'une façon officielle, mais la chose existait déjà un peu partout.

Chanoine François Durand : *Le discours du sacre de Louis XIV, par Cohon, évêque de Nîmes*, p. 49-74. Document intéressant, qui reflète bien les habitudes de la littérature ecclésiastique de l'époque : il fut prononcé le vendredi 5 juin, veille du sacre, afin de laisser le temps aux cérémonies.

Chanoine Nicolas : *Biographie de Mgr Nicolas de Grillet, évêque d'Uzès (1633-1660)*. Notes servant de préface à la publication des *Ordonnances synodales* de cet évêque d'Uzès : elles sont tirées de Rochetin, de Vaissète et des Archives du Gard. Suit le texte des Ordonnances, p. 81-113.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chanoine Albert Durand : *Histoire religieuse du département du Gard pendant la Révolution française*, p. 113-147. C'est le chapitre 1[er] de cette histoire : il traite de l'agitation causée par la convocation des États généraux, du rôle démocratique et pacifiant du clergé des trois diocèses, et de l'importance de cette action.

Documents pour l'histoire du Vigan, p. 147-158. 1° Visite pastorale de Mgr de Beauteville, évêque d'Alais, le 16 septembre 1770; — 2° Collation et nomination à la chapellenie de Notre-Dame de Salces par Guillaume Dupont de Serres à M. Clément Delzieuse.

Chanoine François Durand : *La Chapelette de Sainte-Croix de Valverdun à Montfrin, en 1793*, p. 158-161. Publication brève d'une lettre du possesseur de la chapelle, Romette, originaire de Carpentras, au district de Beaucaire : il se plaint des maigres revenus de cette fondation, les énumère et les évalue à cent trente livres dix-sept sous, ce qui était peu pour subvenir aux dépenses annuelles d'un prêtre en 1793.

Chanoine Nicolas : *Une chapelle de l'Immaculée-Conception dans l'église des Capucins (Sainte-Perpétue) en 1669*, p. 227-230. Elle fut fondée par Jacques de Malian, conseiller au présidial de Nîmes et seigneur de Saint-Cosme.

Revue du Midi artistique et littéraire. 26[e] année. Nîmes, 1912.

Jean Saint-Martin : *Les derniers représentants de Rome à Avignon et dans le Comté-Venaissin.* Cet article, commencé dans le numéro de décembre 1911, se poursuit dans les quatre premiers de 1912, p. 52-59, 69-85, 133-149, 219-229. L'auteur raconte l'arrivée du recteur du Comté-Venaissin, Pieracchi, ses difficultés avec le vice-légat, ses rapports avec les personnages ecclésiastiques de l'époque, et surtout ses ennuis après la constitution de l'Assemblée représentative du Comté-Venaissin, dont les idées révolutionnaires le « dégoûtent ». Puis M. J. Saint-Martin aborde l'histoire de la grande époque : l'annexion du Comtat à la France, les luttes de Pieracchi, son effacement prudent à Aubignan et enfin sa fuite par le Haut-Comtat vers Chambéry.

Georges Maurin : *La possédée de La Rouvière*, p. 261-276. Épisode intéressant des premiers temps du Concordat : La Rouvière est un gros bourg des Cévennes, enfoncé dans les contreforts de l'Aigoual; le curé, l'abbé Causse, crut à la possession diabolique d'une jeune fille de La Rouvière; la nouvelle s'étant répandue, les foules accoururent, des désordres éclatèrent et le scandale ne cessa que grâce à l'intervention des autorités ecclésiastiques et civiles. L'abbé Causse se retira dans sa famille, la possédée fut internée et le calme rétabli en peu de temps.

Prosper Falgairolle : *Le château et la baronnie de Vauvert*, p. 276-292, 418-426, 488-497, 517-533, 596-612, 739-755. C'est surtout une histoire civile et politique des seigneurs de Vauvert, mais on y trouve au passage quelques détails sur l'histoire religieuse du Languedoc. Cf. en particulier l'histoire de l'abbaye de Franquevaux (p. 285), le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voyage de Pons de Montlaur en Terre Sainte avec saint Louis (p. 422), et surtout les épisodes des guerres de religion (p. 597 et suivantes).

Baron DE VIGNET DE VENDEUIL : *Monographie de Montpezat.* La partie civile a été traitée précédemment : l'auteur aborde dans les pages suivantes : 303-307, 497-507, 669-677, l'histoire religieuse du village. Il dépendait de l'évêque et du chapitre de Nîmes, et son prieuré était à la nomination de l'abbaye de Saint-Gilles. L'auteur analyse quelques actes antérieurs aux guerres de religion, et insiste surtout sur cette période pour laquelle les documents sont très abondants. Les noms des prieurs et des vicaires perpétuels sont assez nombreux : M. de Vignet de Verdeuil termine par une courte notice sur le bureau de bienfaisance fondé en 1494.

L. DUHAMEL : *Un voyage princier au* XVIII[e] *siècle : le comte de Provence dans le Comtat-Venaissin et à Avignon*, p. 533-538, 581-596. Détails curieux, mais qui n'intéressent l'historien religieux que par la part que prennent à ces solennités les personnages ecclésiastiques de l'époque.

Marcel FABRE : *Grappin, épisode des massacres de Septembre*, p. 685-699. Récit plein d'intérêt.

J. SAUTEL.

LOZÈRE

Bulletin trimestriel de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère [1].

I. **Archives gévaudanaises**, tome II (en cours depuis 1909).

Cl. BRUNEL : *Courte chronique des actes d'Aldebert III, évêque de Mende*, p. 233-240. Traduction d'une chronique très importante pour l'histoire du Gévaudan au temps d'Aldebert, et dont le texte figure en appendice de la savante édition donnée par l'auteur des Miracles de saint Privat.

Dr J. BARBOT : *Chanac, chef-lieu de canton du département de la Lozère*, p. 241-284. Ce château, cédé à l'église de Mende par Louis IX en 1266, devint la résidence d'été des évêques.

Dr J. BARBOT et L. COSTECALDE : *Nouveaux documents sur l'histoire de l'enseignement dans le diocèse de Mende*, p. 285-292.

II. **Chroniques et Mélanges**, tome II (en cours depuis 1909).

Abbé COSTECALDE : *Découverte du cimetière Saint-Ilpide, à Mende.* Découverte de dix tombes qui attestent l'existence d'un ancien monastère sur le petit plateau de Saint-Ilpide, au-dessus de Mende.

1. Cette publication n'est que la réunion factice de plusieurs feuilles de divers ouvrages dont la Société poursuit la publication.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

III. Charles Porée : **Études d'histoire et d'archéologie sur le Gévaudan** (en cours depuis 1908).

Le procès de paréage de 1307 et le fonds de ce procès aux archives de la Lozère, p. 281 et suiv. Début d'une étude approfondie du paréage conclu en février 1307 entre le roi de France et l'évêque de Mende, acte capital pour l'histoire du Gévaudan.

Régis Rohmer.

ARDÈCHE

La Voix du Terroir. 1re année, 1906, Viviers[1].

Joseph Bourg : *Notice sur le chanoine de Banne*, p. 12-14.

Mémoires du chanoine de Banne, p. 118-119, 139, 153-154, 168-169. (Voir la suite, 2e année, p. 34-35, 53, 90-91, 170-171, 185; 3e année, p. 10-13, 24-26, 74-75; 4e année, p. 25-26, 60-61; 6e année, 38-41, 84-86, 134-135.) Extraits, publiés par M. Joseph Bourg d'après une copie moderne. Les manuscrits originaux, qui ont été utilisés par le chanoine Rouchier dans son *Histoire du Vivarais*, sont perdus. Le chanoine de Banne est mort en 1655.

3e année, 1908. Viviers, 1908.

A. Roche : *Le pasteur du Pouzin Jean de La Faye en 1629*, p. 36-38.

Aug. Roche : *Un cardinal prieur des Vans, 1393*, p. 85-86. Il s'agit de Guy de Maillesec de Chalus, mort en 1412.

Aug. Roche : *Assassinat de M. Jean-Pierre Labrot, curé de Fabras, 13 ventôse an VIII (4 mars 1800)*, p. 104-105.

Aug. Roche : *Alexis Malame, trappiste ardéchois (1796-1821)*, p. 122-123.

Aug. Roche : *Procédure pour la communauté de Gras contre les prêtres de Gras et de Saint-Vincent-de-Gras, 27 octobre 1743*, p. 132-134, 151-154.

Aug. Roche : *Roole de ceulx de la Relligion refformée qui contribuent pour l'entretènement du pasteur de l'église de Boulieu pour l'année 1650*, etc., p. 169-170, 180-181, 181-182. (La suite, 4e année, p. 19-20, 38-40, 101-103.) Il s'agit de Boulieu près d'Annonay.

4e année, 1909. Viviers, 1909.

R. Labrély : *Souvenir de la Terreur. Les trente-deux religieuses de Bollène guillotinées en juin 1794*, p. 50-53, 68-70.

Aug. Roche : *Prix-fait de la construction et bastisse de l'église de Privas, 2 mai 1686*, p. 85-88.

Aug. Roche : *Verbail de ce qui doit se passer en allant (de Viviers) recevoir la procession des pénitens confalons de Saint-Montan venant de Saint-Martin pour intercéder ce grand saint pour la conservation des fruits de la terre, 12 may 1716*, p. 134-137.

1. Cette revue, fondée en 1906, a cessé de paraître en 1912.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

5e année, 1910. Viviers, 1910.

Aug. Roche : *Pèlerinage de Saint-Martin de Galezas, paroisse de Saint-Silvestre, archiprêtré de Saint-Péray*, p. 5-7.

Aug. Roche : *Visites de la paroisse d'Uzer, 1634, 1659, 1758*, p. 20-22.

Aug. Roche : *Prise de possession de son canonicat par Alexandre Itier d'Entrevaux, et de la chapelle de Sainte-Anne par le même, 20 septembre 1741 et 15 juin 1754*, p. 69-71.

Aug Roche : *Transaction entre les catholiques et les protestants de Saint-Andéol-de-Bourlenc, 25 juin 1608*, p. 71-73.

Aug. Roche : *Assemblée électorale du district de Mézenc convoquée pour la nomination aux cures vacantes en l'état*, p. 93-95, 105-108, 117-118, 133-135. Nomination aux cures d'Annonay, Saint-Péray, Boulieu, Roiffieu, Saint-Alban d'Ay, Vocance, Saint-Symphorien, Peyraud, Saint-Clair et Monteil, 12-14 juin 1791, et liste de 58 suspects d'après un décret de l'Assemblée nationale du 18 juillet 1792.

6e année, Viviers, 1911.

R. R. : *Bail de l'abbaye de Bonlieu (1669) et notes d'histoire contemporaine*, p. 71-74, 102-106, 121-124. Bonlieu, canton de Marsanne, Drôme.

Abbé X. : *Quelques traits de la vie de Mgr Guibert*, p. 136-138, 148-149.

Abbé D. : *Notes inédites sur l'arrivée à Viviers de Mgr Bonnel de La Brageresse, le 17 mars 1826*, p. 153.

Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais, illustrée. Tome xviii. Privas, 1910.

B. E. : *Gourdon*, p. 20-33, 185-186. Monographie documentée de cette commune, avec quelques détails sur l'histoire de la paroisse depuis le début du xve siècle.

Auguste Le Sourd : *L'Archiprêtré des Boutières en 1624*, p. 58-68. Traduction et annotation d'un document conservé dans des archives privées.

L. F. : *Une relation contemporaine du siège de Privas, 1629*, p. 72-88. Reproduction intégrale d'une plaquette de la plus grande rareté, qui fait partie de la bibliothèque de M. Louis Fuzier, à La Voulte, et dont voici le titre : Narré du succez || des armes du Roy au || siege devant Privas, et || des choses plus remarquables qui s'y || sont passées || Mesmement, de la cruauté, et inhumanité, exercée sur la personne de P. Hierosme de Condrieux, Gardien du || couvent des Capucins de Valence; pris par quelques || rebelles Huguenots, sur le commencement dudict sie- || ge, et miserablement assassiné par eux. A Lyon || chez Louys Muguet, rue de la Grenette || à la Providence Divine || M.DC.XXIX. In 8°, 28 pages.

Comte Henry de Lestrange : *Dom Augustin de Lestrange, abbé de la Trappe*, p. 228-236 (portrait). Rapide biographie de ce religieux,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suivie d'une bibliographie. L'auteur reproduit une lettre de Napoléon, probablement inédite, conservée aux Archives nationales.

H. Vaschalde : *L'Abbaye des Chambons et ses dépendances*, p. 289-299 (vue des ruines de l'abbaye en 1874). Traduction de la charte de fondation par Guillaume de Borne en 1177. L'auteur indique les revenus de l'abbaye à la fin de l'ancien régime d'après l'adjudication du domaine comme bien national le 17 mai 1790, et donne la liste des religieux à cette date; il ajoute quelques lignes sur le domaine du Crouzet (commune d'Ailhon), dépendant des Chambons.

B. E. : *Ajoux*, p. 385-400. Traditions et documents concernant cette paroisse, ses seigneurs depuis le XIIIe siècle, ses prieurs et ses curés depuis le XVe siècle.

Un chercheur : *Délimitation du domaine temporel du prieuré de Thueyts, le 24 octobre 1285, d'après un vidimus du 16 janvier 1497* (v. st.), p. 495, 502. L'éditeur n'indique pas où se trouve ce document, qu'il reproduit sans notes. La transaction de 1285 est passée entre Pierre de Montlaur, prieur de Thueyts, et Béraud Ytier, seigneur de Chadenac.

Un chercheur : *Noblesse d'André de Vernoux, chanoine de Saint-Pierre de Vienne*, p. 559-563. André de Vernoux, prêtre du diocèse de Vienne, avait été baptisé le 7 août 1732. L'acte le plus ancien mentionné dans cette enquête est du 27 février 1532.

A. Mazon : *Une page de l'histoire d'Aubenas, les Ornano en Vivarais et Marie de Montlor*, p. 2-19, 363-382, 433-448, 529-549. Étude très étendue et soigneusement documentée; on y trouve des détails sur les rapports de Marie de Montlor avec ses vassaux protestants, sur l'église d'Aubenas, le collège des Jésuites et le monastère des Bénédictines de cette ville, sur la fondation des chapelles du pont d'Aubenas, etc.

Tome XIX. Privas, 1911.

Auguste Roche : *Notice sur Châteaubourg*, p. 12-39 (gravures). Description détaillée de l'église, siège d'un pèlerinage à N.-D. des Lumières, naguère très fréquenté, et liste des curés de la paroisse depuis 1515.

B. E. : *Saint-Vincent de Durfort*, p. 49-69 (vues du temple et de l'église). Intéressante monographie, qui débute par quelques notes utiles pour l'histoire de la paroisse.

Auguste Roche : *Œuvres d'art dans l'église de La Voulte*, p. 151-152 (3 gravures). Description d'un bas-relief en marbre blanc, encastré dans le maître-autel, œuvre du XVIe ou du XVIIe siècle, et panneaux des portes des sacristies (attributs guerriers) qui proviennent vraisemblablement du château.

Vicomte L. de Montravel : *La Blachère*, p. 197-213. Monographie de cette paroisse, notes sur ses seigneurs et sur les principales familles qui l'ont habitée et histoire du célèbre pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours, près de La Blachère.

N. Chabannes : *Monographie de la paroisse de Rocles*, p. 268-270, 289-320, 337-348, 369-380, 401-406, 433-440 et 465-479 (gravures).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Copieuse et intéressante monographie de cette paroisse. L'auteur a utilisé un grand nombre de documents touchant l'histoire féodale et religieuse de ce petit village.

Auguste ROCHE : *Saint-Michel de Chabrillanoux*, p. 349-356, 381-389, 407-423, 441-457 et 480-486. Étude intéressante et très documentée sur un village qui fut entièrement huguenot et compte encore 752 protestants sur 1 075 habitants.

Tome XX. Aubenas, 1912.

N. C[HABANNES] : *Monographie de la paroisse de Rocles* (suite), p. 28-36, 68-82 et 138-144. Histoire de cette paroisse pendant la Révolution et le XIX[e] siècle. Biographies de personnages notables nés à Rocles, parmi lesquels Mgr Jaussen (1815-1891), évêque d'Axiéri et vicaire apostolique de Tahiti.

E. NICOD : *Les troubles du Cheylard (1621-1629)*, p. 201-216, 254-264 et 289-299. Étude intéressante et détaillée sur les guerres civiles dans la région des Boutières, d'après un manuscrit anonyme intitulé « la décadance du Cheylar ». L'auteur attribue ce manuscrit à Pierre de Chambaud, du Cheylard, catholique militant.

Benoît D'ENTREVAUX : *M. le chanoine Mollier*, p. 359-365 (portrait). Biographie et bibliographie de ce chercheur (né à Uzer en 1830, mort à Viviers en 1911) dont les principaux ouvrages sont des *Recherches historiques sur Villeneuve-de-Berg* (Avignon, 1860) et un volume sur *La cathédrale de Viviers* (Privas, 1909).

Vicomte DE MONTRAVEL et Auguste LE SOURD : *Le monastère de Sainte-Claire d'Aubenas*, p. 397-406 et 449-459. Suite de notes, tirées pour la plupart de registres notariaux. Ce monastère fut fondé avant 1296 et supprimé vers 1750. La dernière des religieuses mourut à Aubenas en 1761. La plupart des religieuses (les auteurs en citent environ soixante-dix) appartenaient à la noblesse ou à la haute bourgeoisie du pays.

R. L. S. : *Vivariana. Acte de déclaration de Barthélemy Gory, du Puy-en-Velay, 1619*, p. 562-563. Déclaration faite devant notaire et en présence de l'official d'Aubenas par B. Gory, frère mineur, qui, après s'être fait protestant, dix-huit mois auparavant, et s'être rendu à Privas où il s'est marié, renonce à son erreur et demande à rentrer dans le giron de l'Église catholique.

Auguste LE SOURD.

AUDE

Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne.

Tome VI, 2e série. Carcassonne, 1910.

Abbé Ed. BAICHÈRE : *Inventaire de titres et de documents historiques relatifs à quelques communes de la région de l'Aude*, p. 46-82. Il y est question notamment de l'ancien évêché d'Alet, de Bram, de Ginestas, de Mazerolles, et de Camon (Ariège).

H. MULLOT et H. SIVADE : *Armorial des évêques de Carcassonne*, p. 83-135.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Abbé Ed. Baichère : *État des églises de l'Aude et de leur mobilier de culte du* XV^e^ *au* XIX^e^ *siècle. Procès-verbaux de visites pastorales*, p. 137-206. Voir la suite, tome VII, p. 159-244, et tome VIII, p. 122-190.

Tome VII. Carcassonne, 1911.

C. Renaux : *Le Bas-Languedoc en 1626, d'après la description du géographe allemand Abraham Gœlnitz*, p. 55-60. Analyse, pour la partie intéressant l'Aude, le travail donné, sous ce titre, par M. L. Malavialle, dans le *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*.

A. Cros-Mayrevieille : *Trouvailles au plâteau de Carsac*, p. 60-65. L'auteur est amené à penser que ce plateau, commune de Carcassonne, pourrait être l'emplacement originel de la peuplade qui alla plus tard se concentrer et se fortifier dans la Cité de Carcassonne.

Certificats délivrés à M. Dominique Cadas, ancien commissaire de police à Narbonne, p. 66-68. Il empêcha que soixante prêtres détenus dans l'ancien archevêché de Narbonne fussent égorgés par des soldats du bataillon de l'Hérault.

H. Sivade : *La conservation de la Cité et J.-P. Cros-Mayrevieille*, p. 69-81. A propos du centenaire de cet illustre compatriote, l'auteur rappelle la grande activité de Cros-Mayrevieille et son grand dévoûment à l'archéologie et à l'histoire de la Cité de Carcassonne. Il communique en outre la *Réclamation*, adressée au ministre de la guerre, pour faire rapporter le décret du 8 juillet 1850, rayant la Cité de Carcassonne du tableau des places de guerre.

H. Sivade : *Centenaire de J.-P. Cros-Mayrevieille et inauguration de son buste*, p. 88-117. Cf. tome VIII, p. 61-67 (pagination spéciale).

Abbé J. Astruc : *L'évêque de Carcassonne Étienne (683) a-t-il été canonisé?* p. 119-158. Avec une méthode rigoureusement historique et fortement documentée, l'auteur n'a pas de peine à tirer cette conclusion : l'évêque de 683 n'est donc pas saint Stapin, et jamais, sous ce vocable comme d'ailleurs sous celui de saint Étienne, il n'a été invoqué. Il est l'évêque Étienne et rien de plus.

Tome VIII. Carcassonne, 1913.

Abbé J. Astruc : *La conquête de la vicomté de Carcassonne par Simon de Montfort* (1209-1211), p. 1-27. Raconte la campagne militaire que Simon de Montfort fut obligé de soutenir pendant un an et demi, pour obtenir la soumission du vicomte de Carcassonne et de ses vassaux qu'il dut vaincre l'un après l'autre.

O. Sarcos et H. Mullot : *Inventaire d'une pharmacie de Carcassonne à la fin du* XVI^e^ *siècle* (1597), p. 28-114.

Bulletin de la Société archéologique de Narbonne.

Tome XI. Narbonne, 1910-1911.

G. Amardel : *Les monnaies antiques percées*, p. 1-46.

J. Régné : *Amauri II, vicomte de Narbonne (1260-1328). Pièces justificatives*, p. 47-130. Index, p. 301-363.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

R. CAILLARD : *Mœurs, usages, habitudes, coutumes et fêtes publiques de la ville de Narbonne*, p. 131-179.

L. BERTHOMIEU : *Une fresque de la Magliana : Le martyre de sainte Cécile*, p. 180-199. Décrit la fresque de Raphaël et la représentation du martyre de sainte Cécile; ce tableau proviendrait de la Magliana, villa papale à six milles de Rome, sur la route de Fiumicino; termine par une étude des fresques de Raphaël.

G. AMARDEL : *Un dernier mot sur le monnayage de Raimond Ier de Narbonne et sur le type melgorien*, p. 201-207.

G. AMARDEL : *Le crocodile et les lettres P. P. des monnaies de Nimes*, p. 208-233. Au lieu de *pater patriæ*, l'auteur propose de lire *permissu principis*.

H. MULLOT et H. SIVADE : *Armorial des archevêques de Narbonne*, p. 234-280.

J. YCHÉ : *Le maître-autel de Saint-Just*, p. 281-288. Attribue à Jean Cornu (1650-1710), contre G. Laffont, qui l'avait attribué à Mansart, le maître-autel de Saint-Just; Lancel n'en serait que l'entrepreneur, le chef appareilleur. Mais les dégradations de la période révolutionnaire (ou du dernier incendie) et les restaurations qu'elles ont nécessitées ont profondément altéré les caractères de l'œuvre de Jean Cornu.

L. BERTHOMIEU : *La fresque de la Magliana au Musée de Narbonne*, p. 295-299. N'admet pas, contre S. Reinach, l'intervention de Spagna.

G. AMARDEL : *Quelques monnaies* [romaines] *fourrées découvertes à Narbonne*, p. 364-384.

J. POUX : *Le mobilier de Béatrix d'Arborée, vicomtesse de Narbonne, en 1377*, p. 385-408. Étude d'après le testament de Béatrix dont l'original est déposé aux Archives de l'Aude.

J. TISSIER : *L'élection consulaire de 1703 ; satire dialoguée en dialecte narbonnais*, p. 409-434.

G. AMARDEL : *La hache des monnaies gauloises*, p. 435-459.

J. TISSIER : *Les sources de l'histoire de Languedoc d'après les inventaires des archives narbonnaises*, p. 463-531. Travail précieux et utile, surtout par les tables des sept inventaires qui y sont analysés.

H. MULLOT et H. SIVADE : *Armorial des évêques d'Alet*, p. 531-557.

Tome XII. Narbonne, 1912-1913.

Abbé A. SABARTHÈS : *Bibliographie de l'Aude*, p. 1-104. Introduction. Bibliographie générale, sciences naturelles. Géographie; — p. 157-250, sciences économiques et sociales; — p. 301-404, 483-586, histoire.

G. AMARDEL : *Les monnaies antiques intentionnellement oblitérées*, p. 112-121, 271-290. Avaient un rôle funéraire.

H. MULLOT et H. SIVADE : *Armorial des évêques de Mirepoix*, p. 122-155.

C. CLERCY : *Notice sur l'ancienne abbaye de Saint-Polycarpe*, p. 251-265, accompagnée de plans et dessins. Contient, en deux pages, l'abrégé historique de cette abbaye bénédictine (790-1773).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'auteur décrit ensuite, avec compétence et au point de vue archéologique, l'église abbatiale (auj. paroissiale) avec les objets intéressants qu'elle renferme.

J. YCHÉ : *Un des architectes de Saint-Just*, p. 265-271. Croit que Le Blond a été l'un des collaborateurs de Mgr Le Goux de La Berchère au début du XVIII^e^ siècle.

L. BERTHOMIEU : *Le parement de Narbonne*, p. 291-299. Aujourd'hui au Musée du Louvre, cet ornement a pu appartenir à Saint-Just, à qui il dut être donné par Charles V.

L. BERTHOMIEU : *Un tableau signé « Giotto » au musée de Narbonne*, p. 405-420. Décrit l'œuvre : une Vierge avec l'enfant Jésus, saint Jean et deux anges en adoration; puis, malgré la signature « qui ne saurait faire foi contre l'évidence », l'auteur attribue cette œuvre, un peu hâtivement conçue et exécutée, à Filippo Lippi, ou bien à un imitateur de cet illustre maître.

J. RÉGNÉ : *Le livre de raison d'un bourgeois d'Armissan, dans le premier tiers du* XVIII^e^ siècle, p. 436-468.

H. ROUZAUD : *Une excursion sur la voie Domitienne*, p. 587-596.

C. CLERCY : *Notice sur l'ancienne abbaye de Saint-Hilaire*, p. 610-634; accompagnée de dessins et de photographies. Comprend (en six pages) un abrégé historique de l'abbaye (780-1748); décrit, dans la partie archéologique (19 pages) : le cloître, le réfectoire, la salle capitulaire, l'église de cette abbaye bénédictine (aujourd'hui église paroissiale).

A. SABARTHÈS.

HÉRAULT[1]

Revue historique du diocèse de Montpellier.

4^e^ année, mai 1912-avril 1913. Tome IV. Montpellier, 1912-1913.

C. BLAQUIÈRE : *Visites pastorales du diocèse de Lodève*, p. 3-21, 97-106, 206-213, 297-308, 337-345, 385-402, 497-504. Il en a été fait un tiré à part sous ce titre : *Histoire de l'ancien diocèse de Lodève* (XVII^e^ *et* XVIII^e^ *siècles*), *d'après les visites pastorales.* L'auteur aurait pu nous donner un tableau du diocèse à cette époque. Il est très regrettable qu'il n'ait pas mis à profit les documents qu'il a eus entre les mains et qu'il n'ait pas donné quelques notices archéologiques sur certaines églises disparues. Pas de bibliographie, pas de références.

1. BROCHURES. — J.-B. POITEVIN : *M. l'abbé Pierre Ranquier, curé de Brissac*, in-8° de 192 pages, Montpellier, 1912 : notice sur ce prêtre mort en 1869, restaurateur du sanctuaire de N.-D. du Suc.

Chanoine VIGOUREL DE LERRE : *Notes et documents sur sainte Eulalie*, Montpellier, 1913.

J. IMBERT : *Le Saint-Christ de Saint-Sever d'Agde*. Agde, 1913.

Mlle L. GUIRAUD : *Les statuts de la confrérie des Pénitents gris de Montpellier*, Montpellier, 1913.

Étienne DE FERROUIL DE MONTGAILLARD : *Le patrimoine des pauvres et les services hospitaliers de la ville de Bédarieux sous l'ancien régime*, Béziers, 1913. Étude intéressant l'abbaye de Villemagne dont dépendait Bédarieux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le lecteur serait heureux de savoir où se trouvent les registres des visites pastorales de Plantavit de La Pause, de Bosquet, de Roger de Harlay et de Georges de Soullac, dont l'auteur donne simplement un itinéraire.

E. Bougette : *Puechabon*, le prieuré, p. 29-36, 57-69, 193-206, 257-270; — la communauté, p. 345-353, 402-412, 541-550. Ce prieuré dépendait d'Aniane : étude solide et d'une belle tenue; nombreux renseignements archéologiques sur cette église et les églises dépendant de cette paroisse, en particulier sur Saint-Silvestre des Brousses. Il suit la vie paroissiale depuis le xiv^e^ siècle jusqu'à la Révolution, et sur ce sujet comme sur la vie communale rien ne lui échappe : liste des prieurs, confréries, chapelles, fondations; l'administration communale est aussi très bien racontée.

F. Baume : *Les cartulaires d'Aniane et de Gellone*, p. 69-81, 106-113. Étude sur ces deux *cartulaires* qui pourrait leur servir d'introduction. Dans ces deux articles l'auteur étudie saint Ardon et la *Vie de saint Benoît*, et l'influence sociale de saint Benoît.

A. Villemagne : *Une émeute pacifique en 1609*, p. 21-29. Récit, d'après les *actes* de Fenoillet, déposés aux archives départementales, des faits qui se passèrent au début de son épiscopat. Il est facile à l'auteur de démontrer le parti pris de l'historien Corbière.

A. Villemagne : *Un pseudo-évêque d'Agde*, p. 289-297. Il s'agit d'Amelius, évêque d'Uzès, que l'on fait figurer à tort sur la liste épiscopale d'Agde.

Paul Cassan : *Un différend entre l'évêque de Lodève et la commanderie de l'Hôpital de Nébian*, p. 113-128, 165-177, 213-222. L'évêque de Lodève n'est autre que Bernard Gui. Le différend survint à l'occasion du chapelain de Nébian qui avait refusé d'assister aux solennités du jeudi saint : il se termina par un compromis en 1339 sous le successeur de Gui. Parmi les pièces publiées, mentionnons une bulle de Jean XXII (29 février 1328), nommant juges du différend les abbés de Villemagne et de Saint-Aphrodise.

M. Granier : *Le journal des prédications de Mgr Fournier, évêque de Montpellier*, p. 353-366. Mentionné par le chanoine Saurel dans *Marie-Nicolas Fournier, évêque de Montpellier*, Montpellier 1892, le *Journal de mes prédications* contient 13 pages in-4°; il commence à l'année 1800 et s'arrête brusquement en 1808 : Paris en 1800 : « les années 1801 et 1802 en prison à Bicêtre et à Turin »; en 1803, Lyon, Gex, Auxerre, etc.; en 1804, Troyes, Sens; en 1805, à Paris, « ayant été nommé à cette époque chapelain de l'Empereur »; en 1806, à Paris, « le 15 juillet j'ai été nommé à l'évêché de Montpellier »; en 1807, à Montpellier, puis visité le département du Tarn où j'ai prêché dans toutes les villes, et dans tous les lieux où j'ai donné la confirmation ; en 1808, mission à Cette.

Henri Mazet : *Six lettres inédites d'Auguste Comte à Roméo Pouzin*, p. 366-374, 412-419.

E. Bousquet : *Une gloire ignorée du chapitre de Maguelone : Hugues de Miramar*, p. 452-463. Appartenant à la famille de Miramar,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aujourd'hui dans le Var, Hugues vint probablement dans le diocèse pour suivre les cours de l'école de droit de Montpellier : il fut un canoniste distingué, archidiacre de Maguelone, prieur de N.-D. des Tables; quitta le diocèse et mourut à la Chartreuse du Mont-Rieu en 1242. Ses manuscrits sont encore inédits. — Ajoutons une note : l'auteur n'a pas connu les pièces du *Cartulaire de Maguelone*, qui seront contenues dans le fasc. 8 de l'édition. Le rôle de Hugues apparaîtra alors sous son vrai jour.

M. Luthard : *La reconstruction des églises et des monastères des diocèses de Béziers et de Lodève après les guerres de religion*, p. 463-468. Saint-Paul de Clermont (Lodève), Saint-Pierre de Gignac (Béziers).

F. Baume et M. Luthard : *Documents pour servir à l'histoire de la ville de Gignac*, p. 504-514, 552-562. Publication de l'inventaire des archives de cette ville.

A. Villemagne : *Arrentement du temporel du clergé par les protestants en 1562*, p. 519. Publication du manuscrit déposé aux Archives départementales. L'auteur donne seulement la première et la dernière criée.

F. Fabrège : *Les lettres d'Ozanam*, p. 529-541. Réimpression de l'article paru en 1866 dans la *Revue générale*.

Paul Baudoin-Salze : *Madame de Carcassonne, première abbesse de Saint-Félix de Montceau*, p. 550-551. Publication de son extrait mortuaire : elle mourut le 27 mai 1638, et non en 1630, comme on l'a dit jusqu'ici.

J. Rouquette : Sous la rubrique *Chronique diocésaine*, j'ai, dans divers numéros, rétabli certains faits relatifs à l'histoire diocésaine : *Saint Roch* (p. 47) : coïncidences à noter entre la légende du saint et la chronique du *Petit Thalamus*. Inscription tombale de Galtier, évêque de Maguelone, qui mourut bien le 4 janvier 1129 (p. 238) : et surtout la nouvelle chronologie des évêques de Maguelone (voir plus bas *Cartulaire*).

J. Rouquette : *Annales de l'Église de Lodève*, p. 270-276, 308-317 : épiscopat de Gaucelm de Montpeyroux (1161-1187). Le premier volume de cette publication (des origines à l'an 1201) a paru. C'est la refonte de l'œuvre de Plantavit sur les documents originaux. J'ai emprunté à l'évêque sa méthode chronologique. Les erreurs de Plantavit sont trop nombreuses pour qu'on ajoute foi désormais à sa *Chronologie*.

J. Rouquette : *Conférences sur l'histoire de Montpellier*, p. 481-497. Ces conférences sont un exemple typique de la manière dont nos professeurs traitent notre histoire. J'ai surtout visé M. Ch. Babut (*Origines de l'Université de Montpellier*). Il n'a pas cité une seule date exactement : il n'a jamais lu le *Cartulaire de l'Université* de Montpellier ou bien ne comprend pas le latin : jamais, croyons-nous, on n'aurait nié aussi effrontément ces textes. M. Babut n'a pas répondu : M. Thomas nous a envoyé une lettre qu'on trouvera avec notre réponse dans la *Revue*, 5e année, p. 23-25.

J. Rouquette : *Réforme à Maguelone au* XIIIe *siècle*. Sous ce titre j'ai commencé une série d'articles sur le clergé et surtout sur le cha-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pitre à cette époque, dont Germain a un peu travesti le rôle (p. 45-57); l'évêque et le prévôt (p. 145-157); l'empoisonnement de Rainier (p. 241-257), le chapitre du IXe siècle à Alexandre III.

J. ROUQUETTE et A. VILLEMAGNE : *Cartulaire de Maguelone.* Quelques actes de cette publication paraissent dans la *Revue historique.* Entreprise avec l'appui de M. Fabrège, elle apportera de nombreuses pièces inédites, et surtout nous permettra de rétablir la chronologie des évêques de Maguelone. Elle formera cinq volumes. M. Mirot donnera dans la prochain fascicule de la *Revue* le compte rendu du premier volume. M. l'abbé Rouquette a en outre fait paraître du deuxième volume le fascicule 6 : épiscopat de Guillaume d'Autignac (janvier 1204-juillet 1216), et le fascicule 7 : épiscopat de Bernard de Mèze (juillet 1216 à fin décembre 1230). On remarquera que la chronologie de tous ces évêques est nouvelle et définitive d'après le *Cartulaire.*

Ephemeris campanographica.

Recueil trimestriel publié par M. Joseph Berthelé.
Fasc. 11 à 13 (1re partie du tome VIII).

La cloche de Bermont, p. 1-20, avec fac-similé de l'inscription. Cette chapelle, près Domremy, où Jeanne d'Arc aimait à venir prier le samedi, a conservé une cloche gothique dont l'inscription a fait le désespoir des épigraphistes. M. Berthelé assure que cette inscription, établie, comme toutes les inscriptions campanaires non archaïques, par le procédé des lettres mobiles en cire, contient plusieurs lettres déplacées et une lettre retournée. D'accord avec M. l'abbé Albert Michel, professeur à la faculté de théologie de Lille, il propose cette lecture : *Ave Maria de Barmonte.* Un document publié en appendice montre que l'ancienne prononciation vulgaire du nom de cette localité était *Barmont.*

Les timbres gothiques du Jacquemart de Dijon, p. 21-32, avec deux planches hors texte : observations paléographiques diverses.

Les anciennes cloches classées des divers départements de la France (suite), p. 33-37. Hérault, Marne, Nord, etc.

Quelques anciens textes campanaires du Midi de la France, p. 38-99. Documents et inscriptions concernant des cloches de l'Ardèche, du Tarn, etc.

Quelques anciens textes campanaires du Nord, du Centre et d'ailleurs, p. 100 et suiv. Seine-et-Oise, Loir-et-Cher, Somme, Marne, Aisne, Haute-Marne, etc.

Bulletin de la Société archéologique de Béziers.

IIIe série, tome X, 2e livraison. Béziers, 1912.

P. CASSAN : *La commanderie et la paroisse de Campagnoles près Cazouls-lès-Béziers*, p. 1-123; index, 131-142. Dès 1103 les Hospitaliers viennent s'y établir, grâce à la générosité de Guillaume Pons de Campagnoles. M. Cassan donne la liste des commandeurs, soit avant, soit après son union avec celle de Saint-Félix de Sorgues. C'est une étude

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

complète sur cette commanderie jusqu'à la Révolution; elle fut vendue 291 174 livres. Mentionnons la planche (p. 88) où l'auteur a reconstitué le château et l'église de Campagnoles d'après la visite de 1613.

Dans le rapport de cette Société sur les mémoires historiques citons: *les trois principales églises de Limoux*, par L. Astruc, vicaire à Fleury d'Aude.

En chronique archéologique, nous trouvons : *une pierre tombale du* XVII^e^ *siècle* (p. 195) : restauration de la pierre tombale de Jean de Maussac, archidiacre de Béziers ; — *une fenêtre de l'ancien couvent des Carmes* (p. 199) : fenêtre gothique de ce couvent (de 1425 à la Révolution) mise au jour récemment par un incendie ; — sous la rubrique *trouvailles* (p. 200) nous lisons : *monnaie du* XIII^e^ *siècle* : découverte « de plusieurs kilog. » de monnaies renfermées dans un mur abattu le 28 avril 1912. « C'étaient des monnaies de Raimond V, évêque de Maguelone, au XIII^e^ siècle. » Aucun évêque de Maguelone du XIII^e^ siècle n'a porté ce nom. Autre trouvaille : *une peinture du* XIV^e^ *siècle.* Communication de M. le curé de Montady sur une « toile peinte, signée Barconi ou Baréoni pinxit, 1316 ». Ce ne serait autre que l'apothéose de saint Roch ! ! qui était encore en vie. Il s'agit en réalité de l'apôtre saint Jacques, patron des pèlerins.

J. ROUQUETTE.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

J.-M. Vidal. — *Bullaire de l'Inquisition française au* xiv[e] *siècle et jusqu'à la fin du Grand Schisme.* — Paris, L. Letouzey, 1913. In-8° de lxxxv-559 pages.

Le bullaire publié par M. J.-M. Vidal est une contribution importante à l'histoire de l'Inquisition en France au xiv[e] siècle. Il renseigne très complètement sur l'organisation territoriale de l'Inquisition, sur le personnel des tribunaux, sur les justiciables, sur la procédure et sur l'intervention des papes. Les documents imprimés sont au nombre d'environ 350. Ils appartiennent au règne des papes, depuis Benoit XII à Jean XXIII inclusivement. L'auteur les a extraits des registres du Vatican, d'Avignon et du Latran, aux Archives Vaticanes.

Plusieurs conclusions se dégagent du recueil de l'auteur. Je signalerai les plus intéressantes.

On savait déjà que le xiv[e] siècle marquait pour l'Inquisition une période de décadence. Le bullaire en donne une preuve éclatante. D'un pontificat à l'autre, les rapports du Saint-Siège avec les tribunaux inquisitoriaux deviennent plus rares, et ceux-ci de plus en plus inactifs.

Cela tenait à diverses causes. Tout d'abord, les prévenus se faisaient rares. L'albigéisme, la grande pourvoyeuse des inquisiteurs du xiii[e] siècle, n'a plus que de très rares adeptes. Ceux qui subsistent encore et qui se sont réfugiés dans les montagnes du comté de Foix seront arrêtés par les soins de l'évêque de Pamiers, le futur Benoît XII.

Les seuls hérétiques redoutables sont les vaudois, qui infestent le Dauphiné, l'Embrunois et la Bourgogne. L'Inquisition les traqua activement, surtout sous le pontificat de Grégoire XI; mais elle se heurta à de grosses difficultés. Les hérétiques s'étant enfuis dans les montagnes des Alpes, il lui fallut organiser de coûteuses expéditions armées. Encore se heurtait-elle au mauvais vouloir des officiers royaux et des seigneurs locaux qui se permettaient de rendre la liberté aux prisonniers dont ils avaient la garde. D'autre part, les évêques, sommés par le Saint-Siège de subvenir à l'entretien des inquisiteurs et de leurs subalternes et de fournir l'argent nécessaire pour la construction de prisons, ne se hâtaient pas d'obéir[1]. Ils étaient, d'ailleurs,

1. M. Vidal n'a pas connu une lettre très suggestive de l'inquisiteur François Borrel à Pierre Amiel dans laquelle il se dit dans l'incapacité de retenir en prisons des vaudois par suite de l'insuffisance de locaux et du manque de ressources pour nourrir les prisonniers; cf. Liabastres, *Découverte à Carpentras de pièces manuscrites du* xiv[e] *siècle provenant de l'archevêché d'Embrun*, dans *Annales de la Société d'études provençales*, t. i (1904), p. 171.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fort excusables. Les papes les avaient grevés d'impôts, et leurs terres avaient été saccagées par les Grandes Compagnies.

Le nombre des prévenus diminuant chaque jour, le Saint-Siège étendit la compétence des tribunaux inquisitoriaux aux causes d'apostasie, à l'adultère, aux crimes contre nature, à l'inceste, au concubinage, à l'usure, au sacrilège, à l'occultisme, à l'envoûtement, au blasphème, etc.

Jusqu'ici, les historiens modernes, se basant sur un texte du *Sexte*, admettaient l'inefficacité des appels interjetés au Saint-Siège par les inculpés. Tout au plus constataient-ils qu'ils avaient existé pour les sentences interlocutoires. En tout cas, on les déclarait vains quant aux sentences définitives et, surtout, quant aux condamnations entraînant la paix de mort. L'opinion de Lea et de Tanon est contredite par les faits, au moins au XIVe siècle. Les recours au Saint-Siège furent fréquents. M. Vidal en compte dix-huit cas, à une époque où l'Inquisition est en décadence.

Les appels au Saint-Siège furent presque tous terminés au profit de ceux qui les avaient interjetés. Les bulles des papes énoncent des charges affligeantes pour la mémoire des juges inquisitoriaux. Elles narrent leurs abus de pouvoir, leurs actes arbitraires, leurs dénis de justice, leur ignorance en matière juridique, leurs exactions. D'ailleurs, les chapitres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs constatent les mêmes abus. Ceux de Florence et de Vienne, en 1321 et 1322, chargèrent les provinciaux de les réprimer.

Les conclusions que suggère le livre instructif et très neuf de M. Vidal — elles sont nombreuses — recommandent son ouvrage à l'attention des historiens. On y trouvera beaucoup à glaner. Les textes sont accompagnés d'une annotation copieuse qui en rend l'intelligence parfaite.

Çà et là je relève quelques inexactitudes. Le mot *Via* ne peut se traduire par *Vie* (p. 231, 265, etc.). Pierre *Amelii*, dont M. Vidal a publié en appendice quelques lettres fort intéressantes, est Pierre Amiel. Le véritable nom de Pierre-Jean d'Olive a été dernièrement déterminé par M. A. Thomas (*Annales du Midi*, 1913, t. XXV, p. 68-69); il faut lire Olieu. Au lieu de Fortius d'Auch, il convient d'écrire d'Aux; c'était un parent du cardinal Arnaud d'Aux, envoyé en légation en Angleterre, sous le pontificat de Clément V. Bertrand du Poujet s'écrit généralement Bertrand du Pouget; Léonard de Gifon était un Italien; son vrai nom est Giffone. A propos de Pasteur de *Serrescuderio*, on aurait pu citer l'excellent *Essai historique sur le Vivarais pendant la guerre de Cent ans*, 1890, de M. A. Mazon, où celui-ci traduit le mot Serrescuderio par Serrescudier ou Escudier; cf. aussi Benoît d'Entrevaux, *Le cardinal d'Aubenas*, dans *Revue du Vivarais*, t. XV (1907), p. 49-52.

G. MOLLAT.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Léon MIROT. — *Une grande famille parlementaire aux* XIV^e *et* XV^e *siècles. Les d'Orgemont. Leur origine, leur fortune. Le Boiteux d'Orgemont.* — Paris, H. Champion, 1913. In-8° de 315 pages.

Après avoir recherché les origines de la famille des d'Orgemont qui semble sortir de Lagny, M. Mirot retrace rapidement la biographie du chancelier Pierre d'Orgemont dont la carrière fut des plus actives sous le règne de Charles V. Tout en s'occupant des affaires du royaume, Pierre d'Orgemont ne négligea point le souci de sa propre fortune. A lire les chapitres que l'auteur consacre à l'énumération de ses biens immobiliers, Pierre d'Orgemont nous apparaît comme l'un des plus riches seigneurs de l'époque. A sa mort, cette fortune se partagea entre ses enfants qui jouèrent tous un rôle important au point de vue religieux ou politique.

Pierre d'Orgemont, doyen de Saint-Martin de Tours, évêque de Thérouanne et de Paris, fut un administrateur habile de ses diocèses. Il enrichit le chapitre de Notre-Dame de Paris et contribua à l'augmentation de la bibliothèque de la cathédrale en lui offrant de précieux manuscrits. Son frère, Amauri, fut un fonctionnaire important de Charles VI, il fit des donations nombreuses à Notre-Dame de Paris. Guillaume d'Orgemont fut receveur général des finances et trésorier de l'extraordinaire des guerres. Le plus célèbre des enfants de Pierre d'Orgemont fut Nicolas, dit le Boiteux d'Orgemont. Celui-ci fut archidiacre d'Amiens, doyen de Saint-Martin de Tours, chanoine de Péronne. En 1392, il fut nommé membre du chapitre de Paris. Sa biographie constitue l'étude principale de M. Mirot. Malgré son impopularité due à son caractère difficile et vindicatif, son habileté d'administrateur lui fit accorder de hautes fonctions. Comme chambrier, il réorganisa une partie de la comptabilité du chapitre et mit de l'ordre dans les finances; comme garde du trésor, il s'employa à développer la librairie de Notre-Dame. Il eut de nombreux démêlés avec le doyen du chapitre, qui lui reprochait ses tendres relations avec la *Belle Heaumière*, relations coupables sans doute, mais qui ne pouvaient atteindre le clergé puisque Nicolas d'Orgemont n'était que clerc tonsuré.

Nicolas d'Orgemont était un ambitieux insatiable d'honneurs et de charges ecclésiastiques. Après avoir vainement essayé d'obtenir l'archidiaconat de Paris, il se fit, en mai 1407, attribuer par son frère des lettres de provision pour l'archidiaconat de Josas, devenu vacant. Déjà, le pape Benoît XIII, en vertu de son droit de nomination, avait attribué ce bénéfice. Une discussion s'en suivit entre la cour de Rome et l'ordinaire. L'évêque d'Amiens, Jean de Boissy, se mêla de la querelle. En effet, Nicolas d'Orgemont était détenteur de l'archidiaconé d'Amiens dont la possession était incompatible avec tout autre bénéfice. L'affaire s'arrangea par suite du désistement du Boiteux qui renonça à l'archidiaconat de Josas.

M. Mirot a retracé avec beaucoup d'intérêt pour nous cette querelle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de deux bénéficiaires pourvus par des collateurs différents. Il termine par l'historique de cette question la première partie de la vie de Nicolas d'Orgemont. A la suite de l'abandon de sa candidature, le Boiteux fut nommé maître des comptes et son rôle politique commença. La famille d'Orgemont avait toujours été favorisée par le duc de Bourgogne et était attachée à sa politique. Nicolas d'Orgemont fut un partisan dévoué de Jean sans Peur.

Je ne suivrai pas M. Mirot dans les récits des luttes entre Armagnacs et Bourguignons, encore qu'il serait intéressant de présenter les divers partisans de Jean sans Peur sur lesquels l'auteur a su grouper de nombreux renseignements inédits. Cette partie de son étude est fort bien documentée, mais j'y renvoie le lecteur curieux de l'histoire de cette époque.

Au cours de l'année 1416, un vaste complot avait été formé à Paris pour chasser les Armagnacs du gouvernement. Nicolas d'Orgemont en faisait partie. La conspiration fut découverte et Nicolas d'Orgemont fut condamné à la perte de ses offices et dignités, à la détention perpétuelle et à la confiscation de ses biens. Sa détention à Meung-sur-Loire ne devait pas être de longue durée; il mourut en septembre 1416.

Nicolas d'Orgemont ne fut pas le seul de sa famille à subir le contrecoup des événements de l'année. Guillaume d'Orgemont fut emprisonné à la Bastille, son fils Pierre, chanoine de Notre-Dame, fut aussi incarcéré. Par la suite, la famille d'Orgemont fit partie des meilleurs serviteurs de la monarchie française.

J. MATHOREZ.

Maurice SOURIAU. — *La Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel à Caen. Deux mystiques normands au* XVII^e *siècle. M. de Renty et Jean de Bernières.* — Paris, Perrin et C^ie, 1913, in-8° de 411 pages.

« On se propose dans ce petit livre d'assez hautes ambitions. De même que Sainte-Beuve, dans un ouvrage intéressant surtout pour la psychologie religieuse, raconte la bataille du Jansénisme à Paris, la grande tragédie, avec acteurs célèbres, je voudrais raconter un épisode de la campagne, en province, à Caen... »

Dans son entreprise de relever les traces de la Compagnie du Saint-Sacrement en Basse-Normandie, M. Souriau devait se heurter à des obstacles de toute nature et qu'il a lui-même désignés. Le premier, le plus grave, assurément, le manque de documents ou leur insuffisance, ne l'a guère arrêté. Aux textes trop rares conservés dans les archives et dans les bibliothèques publiques[1], il a su joindre des renseignements caractéristiques tirés de sources privées et presque inaccessibles.

1. M. Souriau aurait pu glaner quelques faits dans les *Chroniques de l'ordre des Ursulines*, par M^me de Pommereuse (Paris, Hénault, 1673, in-4°), et dans la partie inédite de l'*Histoire du diocèse de Bayeux*, par Jean Hermant (Bibl. municipale de Caen, ms. in-fol. 70).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme les *Annales de la Congrégation de Jésus et de Marie*, les *Annales des Ursulines de Caen*, etc. Certes, on doit attendre beaucoup encore de découvertes éventuelles. Le beau livre de M. Souriau en suscitera peut-être. D'autre part, l'action de la Compagnie du Saint-Sacrement et de ses grands protagonistes en Basse-Normandie fut trop liée à toutes les œuvres de la foi et de la charité catholique pour que l'étude particulière de telle institution ou de telle réforme n'amène pas des compléments et des retouches. Dès à présent, les figures de Gaston de Renty et de Jean de Bernières-Louvigny revivent dans leurs traits principaux. M. Souriau les a observées avec autant de clairvoyance que de respectueuse sympathie et il a su en dégager l'« humanité » qui les rend pour nous émouvantes. Cette tâche encore n'était pas aisée : les biographies religieuses, à quelque siècle qu'elles appartiennent, se proposent, comme on sait, plus d'exalter les saints que les faire comprendre. Le livre de Saint-Jure, source première de la Vie de Gaston de Renty, est singulièrement pauvre en noms, en dates, en détails précis. On est mieux renseigné sur Jean de Bernières. Mais il a fallu à M. Souriau bien de la patience et plus encore d'habileté pour tirer de ses œuvres de mysticité assez abstruses et du fatras des commentaires édifiants, les éléments d'un curieux portrait psychologique.

Cette double biographie, dont il faut admirer à la fois la prudence et la pénétration, sert l'histoire religieuse en général et l'histoire de Normandie. Nous formons le vœu que M. Souriau consente encore à délaisser parfois ses importants travaux littéraires pour continuer ses recherches dans l'ordre d'études où il vient de donner un modèle.

R. N. Sauvage.

Abbé Alph. Auguste. — *La Compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse. Notes et documents. Le Compagnonnage. Les Bouillons des pauvres. L'Hôpital général. Les Filles de l'enfance. La Compagnie et les Confréries du « Corpus Christi »*. Introduction par le comte H. Bégouen. — Paris, Picard, et Toulouse, Privat, 1913, grand in-8° carré de 138 pages avec portrait.

De toutes parts arrivent depuis quelque temps les documents et les travaux sur la Compagnie du Saint-Sacrement. M. l'abbé Auguste, qui prépare une thèse sur M. de Montchal, a pu trouver, au cours de ses recherches dans les archives, de quoi fournir, pour la branche toulousaine de la mystérieuse Compagnie, une considérable et intéressante contribution. Ses découvertes ont cela de particulier qu'elles nous éloignent de ce que M. Allier a appelé d'un mot trop dur, parce qu'il en fait une généralisation, *la cabale des dévots*. Sans doute M. l'abbé Auguste n'a pas retrouvé tous les documents toulousains de la Compagnie du Saint-Sacrement, mais il est remarquable que, parmi ceux que les recherches les plus minutieuses ont mis entre ses mains, aucun ne montre dans le groupe de Toulouse autre chose que l'esprit de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

religion et de charité. En somme, comme le dit le comte H. Bégouen, le travail de M. l'abbé Auguste n'est que « l'histoire des moyens tentés..., sous l'inspiration d'une foi compatissante et agissante, pour remédier (aux) lamentables souffrances » amenées dans la région toulousaine, comme dans le reste de la France, par la guerre et la famine.

Fondé vers 1641, par Gaspard de Simiane, chevalier de La Coste, avec la collaboration de Jean de Garibal, baron de Saint-Sulpice, le groupe toulousain s'occupa tout d'abord de ruiner le compagnonnage dont les pratiques étaient plus que suspectes, et d'établir, au moins pour les cordonniers et les tailleurs, des communautés plus régulières: au point de vue de la charité, il institua l'œuvre de « la distribution des bouillons des pauvres malades » qui fut continuée plus tard par la confrérie de charité; il travailla à réglementer « l'aumône générale », et contribua à la transformation en hôpital général de l'hôpital des pauvres pestiférés de La Grave. Les « Dames du Saint-Sacrement » ne furent pas étrangères à ces œuvres de charité; la Compagnie contribua de même, surtout par un de ses membres, le célèbre chancelier de Ciron, à la fondation des « Filles de l'enfance ». Ce fut Jean de Garibal qui acheta, pour le compte de Mme de Mondonville, la maison où elle installa son œuvre agrandie. La maison des « nouveaux convertis » dut également quelque chose aux membres de la Compagnie.

Enfin, et ceci était tout naturellement selon l'esprit de la fondation, la Compagnie du Saint-Sacrement s'occupa des « confréries » du Saint-Sacrement déjà établies à Toulouse et qu'il ne faut pas confondre avec elle. Peut-être ne fut-elle pas étrangère à l'établissement du séminaire des Irlandais fondé à Toulouse par Anne d'Autriche.

En somme, l'œuvre de la Compagnie toulousaine, par ce que nous en savons grâce à M. l'abbé Auguste, fut surtout une œuvre de piété et de charité. L'auteur ne prétend pas avoir fait une histoire complète; il dit avec beaucoup de modestie qu'il donne seulement des documents qui auraient paru peut-être un hors-d'œuvre dans la monographie de M. de Montchal. Il faut le remercier de nous avoir fait profiter de ces documents qui, « tout incomplets qu'ils soient, permettent pourtant de porter un jugement motivé (et nous disons très favorable) sur certains côtés de l'activité » de la célèbre Compagnie.

Edmond Albe.

Comte Bégouen. — *Une Société secrète émule de la Compagnie du Saint-Sacrement. L'AA de Toulouse aux* XVII^{e} *et* XVIII^{e} *siècles.* — Toulouse, E. Privat; Paris, A. Picard, 1913. Petit in-8° de 132 pages.

M. le comte Bégouen, qui prépare avec M. l'abbé Auguste, dont nous venons d'analyser l'ouvrage, la publication des *Mémoires de madame de Mondonville*, a fait paraître, en même temps que son collaborateur, une brochure dans laquelle il nous fait connaître une autre société secrète, de moindre importance, mais de même esprit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette société s'appelait l'*AA*, abréviation qui, selon les uns, voulait dire *Association d'Amis* et, selon les autres, signifiait que ses membres ne formaient qu'un cœur et qu'une âme (*AA*, contraction d'*anima*). Quoi qu'il en soit, elle avait été, croit-on, fondée par les Jésuites, comme la Compagnie du Saint-Sacrement, dès 1630, et de bonne heure elle s'étendit sur de nombreux diocèses. Le groupe de Toulouse devait sa naissance à l'abbé Vincent de Meur et au P. Ferrier. Ce fut un des premiers. Ce fut en tout cas le plus important, le plus actif et le plus vivace de tous. Il est question d'en publier les procès-verbaux et la correspondance. En attendant, le comte Bégouen, qui a pu avoir communication des manuscrits, nous donne une rapide esquisse de ce que fut cette société secrète qui avait jusqu'ici échappé à la perspicacité des historiens, malgré certaines allusions, et même certaines publications, il est vrai très peu connues.

Les membres de l'*AA* étaient en général des ecclésiastiques. Il y eut bien des *AA* de jeunes étudiants, des *AA* de messieurs, comme on disait, mais les *AA* d'ecclésiastiques furent les plus nombreuses; elles se composaient surtout de prêtres; quand elles étaient trop nombreuses, elles formaient deux ou plusieurs groupes, suivant l'âge des membres. Elles ne semblent pas s'être occupées jamais d'autre chose que de piété et de charité. Les documents de l'*AA* de Toulouse ne parlent guère que de prières, de mortifications et de disciplines, d'aumônes, de visites aux malades dans les hôpitaux ou à domicile. A peine si, de loin en loin, il est fait allusion aux événements contemporains, notamment à la conversion des protestants.

Et cependant un des articles les plus rigoureux du règlement des *AA* était l'observation du secret. Il était regardé comme si nécessaire que le groupe se trouvait dissous *ipso facto* dès qu'il était fait à un associé une question à laquelle celui-ci ne pouvait répondre sans convenir de l'existence de ladite société ou sans blesser la vérité. Il faut croire que l'attrait du mystère est fort grand, puisque les membres de l'*AA* poussaient jusqu'à l'excès le désir de cacher quelques œuvres de charité et de piété auxquelles le grand jour n'aurait pas nui. Il y avait bien là quelque exagération.

Le groupe de Toulouse était en relation avec vingt-neuf autres dont on trouve la liste en appendice; mais il devait y en avoir sans doute ailleurs, et en particulier dans les villes où existaient des collèges de Jésuites. M. Bégouen donne en second appendice le sommaire du premier volume de la correspondance de ce groupe, qui permet de se faire une idée des occupations des membres de l'*AA* (1660 à 1692). Un troisième appendice est consacré à « la petite société » ou société secrète établie parmi les philosophes du petit séminaire Saint-Charles de Toulouse, et qui devait se continuer, après la Révolution, au séminaire de l'Esquille. Cette société, différente de l'*AA* proprement dite, en était comme la pépinière et le noviciat.

La brochure de M. le comte Bégouen, dont cette rapide analyse ne peut donner qu'un médiocre aperçu, fait désirer la publication des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

archives de l'*AA* de Toulouse. Bien que cette société n'ait guère eu d'influence extérieure, et que ses documents concernent surtout des ecclésiastiques, ils fourniront une contribution importante à l'histoire du diocèse de Toulouse et même des diocèses voisins, lorsqu'ils seront entièrement connus. Ed. ALBE.

Marcel FOSSEYEUX. — *Les Écoles de Charité à Paris sous l'ancien régime et dans la première partie du* XIX^e^ *siècle.* [Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XXXIX]. — Paris, 1912, in-8° de 144 pages.

M. Fosseyeux, à qui nous sommes déjà redevables d'importants mémoires sur quelques grandes fondations parisiennes : l'hospice Debrousse, l'hôpital Claude-Bernard, etc., condense dans ce volume les résultats de patientes enquêtes sur les écoles de charité à Paris, depuis leurs premiers développements, au XVII^e siècle, jusqu'à leur suppression, en 1833.

Cet exact et sobre historien établit par les faits « l'origine lointaine de la gratuité de l'enseignement et de doctrines que certains esprits croient dater d'hier. » Le mouvement du XIX^e siècle en faveur de l'instruction populaire n'est pas né de la volonté d'un législateur habile ou prévoyant. Il avait déjà dans la société de l'ancien régime des assises fortes et durables (p. 142).

Le premier chapitre en effet résume en cinquante pages les efforts de saint Vincent de Paul, du P. Bourdoise, de M. Olier, de la Compagnie du Saint-Sacrement et des Compagnies de Charité, pour instruire et secourir les enfants du peuple; et il nous montre toute une efflo-raison d'institutions religieuses suscitées par ce mouvement : sœurs de l'Enfant-Jésus, filles de la Charité ou sœurs grises, sœurs de Sainte-Marthe, frères de Saint-Yvon ou des Écoles chrétiennes, frères du faubourg Saint-Antoine ou frères Tabourin.

Le second chapitre suit les vicissitudes de ces écoles, supprimées le 18 août 1792 par décret officiel, rétablies par l'arrêté du 27 prairial an IX, se multipliant sous la Restauration, et transformées en écoles municipales par la loi du 28 juin 1833, due à l'initiative de Guizot.

La mainmise progressive de l'État sur ces écoles, dans la première partie du XIX^e siècle, a trop influencé, à notre avis, l'une des conclusions de cette savante étude. « A la fois œuvre d'assistance et œuvre d'instruction, écrit M. Fosseyeux (p. 141), elles sont avant tout une œuvre sociale,... les directeurs du mouvement ont toujours en vue la moralisation du peuple, et, par sa moralisation, son obéissance et son respect du pouvoir établi;... on travaille avant tout pour le bien de l'État. » Cet « avant tout », complaisamment répété, nous paraît légèrement tendancieux; il semble une justification anticipée de l'école gratuite et obligatoire, institution d'État. L'État, en se l'attribuant, n'aurait fait qu'ériger en loi une idée, déjà dominante dans les esprits, même sous l'ancien régime.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les faits attestent, au contraire, que les écoles de charité étaient « avant tout » œuvre religieuse. Leurs origines sont strictement religieuses, et elles répondaient à un besoin religieux. « On peut rattacher la création des écoles de charité au grand mouvement de réforme religieuse qui marque la première partie du XVII[e] siècle. C'est une œuvre pie, au même titre que la visite des hôpitaux, des prisons ou des malades. On veut le salut du peuple en se procurant le sien propre. On joint l'édification personnelle à l'assistance sociale » (p. 32). Les écoles restèrent en majorité entre les mains des curés, leurs programmes comportaient en première ligne l'enseignement du catéchisme; et quant à l'esprit qui animait les éducateurs formés par la règle de saint Jean-Baptiste de La Salle, lesquels refusèrent de prêter serment en 1791, qu'on soit convaincu qu'il était avant tout un esprit religieux[1]. Le bien des âmes était leur souci primordial, ce qui ne les empêchait pas par surcroît de collaborer à l'action de l'État qui les protégeait. En se substituant peu à peu à des éducateurs religieux et en enlevant à l'œuvre de l'enseignement primaire son caractère privé, l'État a dénaturé l'idée première des écoles de charité. N'est-il pas à craindre qu'il soit écrasé par les charges financières assumées autrefois par de généreux bienfaiteurs; et surtout qu'il trouve de moins en moins dans ses professeurs, pas plus qu'il ne les trouve chez les infirmières des hôpitaux laïcisés, le dévouement et l'esprit de discipline que les maîtres des écoles de charité puisaient dans leur foi religieuse?

Cette réserve ne nous empêche pas de savoir gré à M. Fosseyeux de cette importante contribution, riche en documents inédits, à l'histoire de l'enseignement primaire à Paris.

Louis Raffin.

Baron de Blaÿ de Gaïx. — *Lettres de Mgr Jean de Fontanges, évêque de Lavaur (1749-1764)*. — Paris, Champion, 1912, in-12 de 268 pages.

La présente publication fait sortir de l'ombre la figure d'un prélat, issu d'une ancienne famille d'Auvergne, apparenté à cet autre Fontanges qui était archevêque de Toulouse, à la veille de la Révolution, promu au siège de Lavaur à l'âge de trente ans et qui mourut prématurément au bout de seize ans d'épiscopat.

A peine nommé, il se découvrit un parent éloigné dans la ville peu lointaine de Castres, en la personne du baron de Gaïx, commissaire

1. Au reste, l'auteur aurait pu se souvenir de ce qu'il avait écrit page 73 : « Ce qui leur tient à cœur — et c'est l'idée maîtresse de toute la pédagogie de l'ancien régime — c'est le côté moral, c'est l'édification du jeune fidèle, etc... », et se rappeler que l'un des promoteurs de la suppression des écoles de charité, Jomard, chef du bureau de l'instruction primaire à la préfecture de la Seine, voulait faire échec à l'influence des frères des Écoles chrétiennes. La réaction contre l'enseignement religieux se dessinait déjà avec vigueur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des guerres. Il entama avec lui une conversation épistolaire que sa mort seule fut capable d'interrompre. Ses lettres, conservées pieusement au château de Gaïx, sont éditées par l'héritier du destinataire, qui a déjà livré au public d'autres pièces importantes de ses archives familiales.

Le contenu de ces épîtres, pour la plupart du moins, est d'un intérêt bien mince. Si M. de Gaïx avait été un homme politique ou un dignitaire ecclésiastique, nul doute que les sujets abordés par son correspondant n'eussent été plus généraux et plus élevés. Mais M. de Gaïx n'était qu'un gentilhomme de province d'un horizon intellectuel fort restreint, avec lequel la conversation, toujours cordiale, roulait inépuisablement sur des questions de santé, de famille, de parents, de protections, d'intérêts domestiques, etc. Cependant on pourrait bien extraire de ces lettres une dizaine de pages où l'on trouverait le reflet de quelques événements intéressant la région ou l'État : querelles entre les États de Languedoc et le gouvernement, affaires des Jansénistes, de Calas, surtout des Jésuites.

L'évêque de Lavaur paraît avoir été un homme de sens droit, pondéré, penchant vers le pape et les Jésuites, blâmant l'obstination des Parlements. Sa clairvoyance apparaît à ce passage relatif aux attaques passionnées qui annoncent la dissolution de la Compagnie de Jésus : « Ce qui me révolte le plus, c'est de voir l'inaction des évêques et de ne pas sentir qu'ils achèveront sur *nous ce qu'ils n'ont fait que commencer sur les Jésuites*, et que nous les y autorisons par notre lâcheté et notre faiblesse. » C'était un homme bon, qui empruntait pour venir en aide aux pauvres de son diocèse en temps de famine. Mais ses lettres, qui assurément n'étaient en aucune façon destinées à la postérité, ont quelque chose de choquant. On n'imagine pas un évêque, par définition le premier apôtre de son diocèse, n'avoir pas, semble-t-il, de plus grand souci que d'attirer du monde, des gens de son monde, dans son palais de Lavaur, afin de rompre la monotonie et, il le dit lui-même, l'ennui de son séjour dans une petite ville de province. Cette vie de château dans un évêché ne répond évidemment plus à la mentalité de notre temps. L. DE LACGER.

Henri ROUSSEAU. — *Le réveil religieux au lendemain du Concordat. Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur des Marianistes* (1761-1850). Préface de Mgr Baudrillart. — Paris, Perrin, 1912, in-16 de XXVII-392 pages. Prix : 3 fr. 50.

Au premier abord cet ouvrage semble plutôt une œuvre d'édification qu'un travail d'histoire; on se croit en présence d'un personnage un peu effacé et sans beaucoup de relief. Mais cette double impression se dissipe à mesure qu'on lit le volume, qui est vraiment intéressant.

Tout d'abord le héros du volume éveille notre attention, par son caractère autant que par sa vie. Prêtre vertueux et avisé, il porte un bon témoignage sur la valeur intellectuelle et morale du clergé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de France à la fin de l'ancien régime. Né à Périgueux en 1760, il fut ordonné prêtre en 1785, fit ses études théologiques à Paris, et se vit chargé avec son frère de la direction du collège de Mussidan, peu de temps avant que n'éclatât la Révolution. C'est pendant cette dure période que va se tremper le caractère de Chaminade. Victime de la constitution civile du clergé, après avoir exercé pendant quelque temps à Bordeaux un ministère clandestin, il dut partir pour l'Espagne en 1797 et séjourna trois ans à Saragosse. On trouvera à ce propos d'intéressants détails sur l'existence des prêtres déportés. Ces deux chapitres consacrés à la vie du héros pendant la Révolution, sans contenir beaucoup de nouveau, méritent une lecture attentive.

Rentré en France en 1800, J. Chaminade commença à Bordeaux une carrière apostolique qui devait se poursuivre durant un demi-siècle, sous des formes variées et à travers bien des vicissitudes. On ne peut qu'admirer cette activité si persévérante et si ingénieuse tout entière orientée vers le bien des âmes.

D'un tempérament énergique et, semble-t-il, assez autoritaire, M. Chaminade ne se borna pas à la pratique de l'apostolat courant. Il fonda des œuvres fort solides et sérieusement constituées. La plus ancienne en date, et la plus intéressante pour l'histoire générale, est la « Congrégation » (1801) qui, par sa fondation, est, on le voit, contemporaine de la célèbre « Congrégation » parisienne du P. Delpuits. Le savant historien de celle-ci, M. de Grandmaison, ne connaît pas de Congrégation plus vivante après celle de Paris que celle de Bordeaux. Sans doute les méthodes de l'une et de l'autre différaient un peu : la plus méridionale cherchait davantage la publicité; mais le but et les principes directeurs étaient les mêmes; et le parallélisme des deux institutions est très significatif. Il nous prouve la vitalité du mouvement d'action religieuse dans la société française après le Concordat. Les trois chapitres que M. Rousseau consacre à la Congrégation de Bordeaux forment un appendice intéressant à l'ouvrage de M. de Grandmaison.

Après les œuvres, les ordres religieux. Tout d'abord l'Institut des filles de Marie, fondée en 1816 avec la collaboration d'une personne d'élite, Mlle Adèle de Trenquelléon, puis la Société de Marie (1817) dont l'esprit, l'organisation et l'expansion nous sont décrits jusque vers 1850. On n'ignore pas l'influence exercée sur la piété et sur l'éducation, dans diverses régions de la France, par cette société. Nous en avons ici, pour ainsi dire, les « archives » en résumé.

On peut trouver un peu optimiste le tableau qui nous est tracé dans ce livre des diverses initiatives de M. Chaminade. Peut-être son historien aurait-il pu présenter autrement le récit des difficultés d'ordre intérieur, ou des difficultés avec l'autorité. Néanmoins le personnage principal est bien mis en lumière; sa physionomie, retracée avec talent, inspire la sympathie et le respect.

L'ouvrage serait plus intéressant encore pour l'histoire générale s'il était muni de quelques références. Mais (p. xxv) les travailleurs sont priés de se reporter, pour tous renseignements utiles, à la biogra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

phie publiée en 1901 par le R. P. Simler. Je doute que cette invitation soit agréable aux travailleurs. Pourquoi n'avoir pas fait figurer ici au moins l'indication des sources essentielles?

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est une utile contribution à l'histoire locale de certains diocèses, comme Bordeaux, Périgueux, et donne beaucoup de renseignements sur les ordres religieux et la propagande religieuse de 1800 à 1850. A cet égard, la mention qui accompagne le titre : « Le Réveil religieux au lendemain du Concordat », peut ne pas paraître trop ambitieuse. Louis Hogu.

Georges Doublet. — *Godeau, évêque de Grasse et de Vence* (*1605-1672*). Deuxième partie (de 1635 à 1647). — Paris, Picard, 1913. In-8° de 284 pages.

Il est difficile d'imaginer sur Godeau une étude plus sérieuse, plus approfondie, conduite avec plus d'érudition et de conscience, que celle qui nous est présentée ici par G. Doublet. C'est la seconde phase de la vie épiscopale de Godeau, une période de douze années, qui est surtout pour l'évêque une période de luttes. Il est d'abord pendant plusieurs années dans une situation fausse, évêque de Grasse de par le pape et le roi, évêque de Vence, d'abord de par le roi seulement, et contre le gré des diocésains qui ne voulaient point d'une telle union. Cette seconde mitre, qui tient assez mal sur la tête du prélat, n'est pourtant pas une mitre rebelle, pour parler la langue du comte de Maistre. On n'a pas entendu forcer la main au pape, les bulles viendront, bien qu'un peu tard. La situation du prélat n'en est pas moins un peu difficile. Intérêts, préventions, colères peut-être, tout nous semble entraver plus ou moins son action.

Malgré des qualités incontestables, et que M. Doublet met bien en relief, nous nous demandons si son héros était bien fait pour conduire les hommes, s'il avait ce coup d'œil sûr, qui fait juger une situation, cette connaissance exacte des aptitudes et du caractère de ceux qu'on emploie, et en dehors du cercle des hommes de lettres, qui lui étaient gagnés d'avance, ce je ne sais quoi de sympathique qui saisit le cœur, et fait qu'on marche à la suite du chef. Il paraît dans les assemblées du clergé, et il y fait assez bonne figure, il montre un vrai zèle, il entre de bonne heure dans la Compagnie du Saint-Sacrement, et il la fonde à Marseille. Mais en même temps, il ne sait pas discerner l'hérésie naissante, il « flirte » avec elle, il a des amitiés suspectes. M. Doublet ne nous laisse pas ignorer ces détails, mais peut-être présente-t-il certains d'entre eux avec une trop grande réserve. La discrétion est assurément de bon ton chez un savant laïque à qui ses études font rencontrer la théologie, mais il ne faut pas l'exagérer, surtout quand les définitions de l'Église ont passé par là. Dites-nous donc, Monsieur, que Godeau s'est trompé, d'ailleurs avec beaucoup de ses collègues, quand il a vu dans Petrus Aurelius (Saint-Cyran) un défenseur de la hiérarchie, que Godeau n'a pas pris une position

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

assez franche en face de la secte, au moins dans ses commencements ! Les Jésuites ont pu avoir trop raison contre lui, mais enfin, ils avaient raison, au moins sur ce point. M. Doublet s'en est-il assez rendu compte? N'a-t-il pas été tenté de glisser un peu? Certes, il déploie là, comme partout, un luxe d'érudition étonnant, rien ou presque rien n'a échappé à ses recherches. Mais nous voudrions une appréciation plus nette et plus ferme.

Godeau nous paraît de plus en plus un bel esprit bien intentionné, un poète facile, un bon critique surtout, au moins en art poétique, un prélat qui a tenu honorablement la crosse, mais nous ne voyons pas en lui un grand évêque.

Son historien n'en est pas moins un homme de science et de talent, et qui fait une œuvre utile. Comme nous l'avons déjà dit à propos du premier volume, nous voudrions qu'il serrât davantage son récit, et sacrifiât un peu moins au document.

Th. MALLEY.

Louis MADELIN. — *France et Rome.* — Paris, 1913, Plon et Nourrit. In-16 de 396 pages.

L'historien déjà célèbre de la période révolutionnaire vient de réunir quelques études sur les relations de la France avec la Cour pontificale. La Pragmatique sanction, le concordat de François Ier, la politique religieuse de Louis XIV, la Constitution civile du clergé, le Concordat de 1801, tels sont les chapitres du nouveau livre de M. Madelin. Son œuvre est inspirée par une idée dominante à l'appui de laquelle ses diverses études servent d'exemples et d'illustrations. Supposant suffisamment connus les événements que relate l'historien avec l'habituelle vivacité de son style abondant et coloré, je chercherai seulement à indiquer la thèse qu'il fait valoir dans son Introduction et au cours de son ouvrage.

Les historiens mal avertis ont seuls pu estimer que les auteurs de la Constitution civile du clergé et de la loi récente de séparation pouvaient puiser dans la politique religieuse de l'ancien régime des arguments pouvant légitimer leurs procédés; par ailleurs, seuls des historiens insuffisamment informés ou partiaux ont écrit que dans maintes circonstances les souverains français avaient placé leur peuple sous le joug d'un monarque étranger. La politique des Valois et des Bourbons est plus complexe que ne semblerait le laisser supposer cette double affirmation. Bien que profondément catholiques, ils n'oublièrent jamais qu'ils étaient rois de France, et poursuivant toujours une politique réaliste de grands ou petits profits, ils employèrent tour à tour vis-à-vis du Saint-Siège des méthodes variables suivant le but qu'ils se proposaient.

S'ils furent parfois menaçants, ils surent également être flatteurs et caressants : dans les cas où ils crurent utile de se servir de menaces, ils ne brisèrent jamais les relations avec Rome; ce n'est pas eux qui auraient rompu pour le seul plaisir de rompre. Quand ils furent flat-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

teurs et caressants, ils ne le furent qu'à bon escient et pour obtenir des avantages marqués, tout en sauvegardant l'indépendance matérielle du clergé de France.

Les souverains français n'eurent jamais qu'une ligne de conduite, discipliner politiquement le clergé et se l'attacher par des faveurs matérielles. Il importait au roi de pouvoir dresser contre Rome l'épiscopat si la Curie devenait envahissante et de pouvoir dresser Rome contre l'épiscopat si les évêques avaient des velléités d'indépendance. Pour pouvoir suivre cette politique, il ne fallait pas rompre avec le Saint-Siège.

Une seule fois, la Curie romaine s'étant montrée trop encombrante, l'Église de France essaya de se soustraire à son influence et l'application de la Pragmatique sanction de Bourges constitua une sorte d'essai de séparation, mais comme rien ne prépare mieux à un concordat qu'une séparation, le Saint-Siège et François Ier tombèrent d'accord pour signer le pacte de Bologne. Duprat utilisa déjà certains des procédés que devait employer Napoléon Ier, lorsqu'en 1801, il conclut avec Rome le nouveau Concordat qui mettait un terme aux dissensions religieuses suscitées par l'application de la Constitution civile. Déjà, l'histoire n'étant qu'un éternel recommencement, ne chuchote-t-on pas qu'il serait peut-être utile de renouer avec le Saint-Siège des rapports officieux? M. Madelin demeure persuadé que ces bruits légers, ces chuchotements pourraient s'accentuer sous peu: il le souhaite sincèrement.

C'est avec fruit et plaisir qu'on lira les études que cet historien a bien voulu rééditer; elles étaient éparses et en les réunissant par une introduction où le philosophe, le catholique, le libéral et l'historien se coudoient brillamment, M. Madelin a donné une vie nouvelle à des questions toujours actuelles pour nous.

J. Mathorez.

Marcel Godet. — *Alcius Ledieu* (1850-1912). *L'homme et l'œuvre.* — Abbeville, Lafosse, 1913, in-8° de II-115 pages.

Tiré à un nombre restreint d'exemplaires, ce volume est un hommage de reconnaissance du conservateur de la Bibliothèque et des musées d'Abbeville à son prédécesseur. Il fait plus cependant que rappeler à un petit cercle d'amis une figure sympathique, il présente le type et le modèle de l'historien régional : consciencieux, modeste, courageux, ardent, soutenu dans un labeur aussi ingrat qu'obscur par l'amour de sa petite patrie. Il guide aussi, et c'est son principal mérite, dans l'œuvre abondante et touffue de l'infatigable érudit que fut Alcius Ledieu.

Fondateur du Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie (1886), et de la *Revue du Nord de la France* (1890), directeur des publications de la Société d'émulation d'Abbeville, auteur de catalogues de manuscrits et d'inventaires d'archives, Ledieu prodigua sa collaboration à plus de quarante périodiques. Histoire, linguis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tique, folk-lore, tout ce qui touche à la Picardie l'intéresse; mais il est tels de ses ouvrages sur la guerre de Cent ans, la guerre de Trente ans, les guerres de Louis XIII et de Louis XIV, qui apportent d'utiles contributions à l'histoire générale elle-même.

Érudits et historiens sauront gré à M. Godet d'avoir mis à leur portée, par une bibliographie établie avec soin, l'œuvre, inégale sans doute, faute de préparation scientifique initiale, mais toujours intéressante, de ce grand travailleur, qui fut aussi un apôtre et un admirable excitateur d'énergies. E. Vansteenberghe.

Joanny Bricaud. — *Huysmans occultiste et magicien.* — Paris, Charconac, 1913, in-16 de 43 pages.

C'est un Huysmans entièrement ignoré que nous présente M. Joanny Bricaud. Dans un récent ouvrage : *J.-K. Huysmans et le satanisme*, M. Bricaud nous avait montré Huysmans s'intéressant aux étranges questions du satanisme et de la magie, mais surtout au point de vue de la documentation de son roman *Là-Bas*. On ignorait totalement que Huysmans eût lui-même pratiqué ces arts ténébreux. C'est à la suite de la publication de *Là-Bas* que Huysmans fut, paraît-il, amené à se défendre, par des moyens magiques, contre les attaques, également magiques, de certains personnages du monde occultiste qui l'auraient poursuivi de leur haine. L'auteur nous raconte en détail les péripéties de cette étrange lutte; enfin, il termine son petit ouvrage par une fort curieuse notice sur les hosties magiques qui servirent à Huysmans pour combattre les envoûtements. L. R.

ERRATA

Le compte rendu de l'étude de M. G. Aubray sur les prêtres martyrs des îles de la Charente a été ajouté à notre insu pour clore le précédent fascicule. Le lecteur voudra bien corriger les fautes suivantes, que nous eussions été impardonnable de laisser passer.

P. 471, ligne 38. Au lieu de *ces criminels*, lire les criminels.
P. 471, ligne 46. Au lieu de *port*, lire fort.
P. 472, ligne 12. Au lieu de *tendre*, lire tendu.

(N. D. L. D.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

REVUE DES PÉRIODIQUES

E. Lesne : *La dîme des biens ecclésiastiques aux* IX^{e} *et* X^{e} *siècles (suite et fin)*. *(Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain*, 15 juillet 1913, p. 489-510.) L'auteur, dans cet article, étudie successivement : l'équivalence de la dîme dominicale des biens d'Église et de la dîme ecclésiastique ordinaire; la substitution de la dîme de la villa à celle du dominicum et conclut que « le clergé et les moines astreints à l'origine à la loi de la dîme ont cherché à en affranchir vis-à-vis du décimateur ordinaire la partie du domaine exploitée à leur compte. Tandis que leurs tenanciers payaient la dîme au prêtre de la paroisse, les propriétaires ecclésiastiques ont réussi à lui soustraire celle de leur *dominicum* en la réservant d'abord exclusivement à leurs services hospitaliers et plus tard à la mense conventuelle en concurrence avec l'hôtellerie. La dîme dominicale des *villæ* ecclésiastiques, conformément à l'esprit de la législation canonique et civile, a été destinée à de pieux usages, à l'accueil fait aux hôtes et particulièrement aux pauvres, ou bien à l'alimentation des religieux réduits par leur recteur à la portion congrue. Ces dîmes sont servies à l'hôtellerie ou à la mense, suivant une méthode d'économie domestique destinée à répartir équitablement les ressources entre les divers services, mais elles sont bien néanmoins l'équivalent de la dîme ordinaire et peuvent être considérées comme une branche de la dîme ecclésiastique... »

Dom de Monsabert : *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers*. (*Revue Mabillon*, mai 1913, p. 50-88.) Le P. de Monsabert, après avoir donné en tête de son travail la liste des documents imprimés concernant l'histoire de l'abbaye, publie, dans ce premier article, 21 chartes antérieures au XIV^{e} siècle, soit d'après l'original quand il existe, soit d'après des copies de diverses époques. La première est à placer entre 960-975; la dernière, ici publiée, est du 17 juillet 1250.

Dom Léon Guilloreau : *Chapitres généraux et statuts de Guillaume de Cardaillac et de Ratier de Lautrec, abbés de Saint-Victor de Marseille (1324-1330)*. (*Revue Mabillon*, mai 1913, p. 1-18, 2^{e} article.) Texte latin des statuts. On s'y occupe beaucoup des études, de l'achat des livres nouveaux pour le chant, puis des fonctions du couvent : cellerier, portier, bibliothécaire, etc., enfin de l'administration, réception des moines, etc.

Pierre de Vaissière : *Le baron des Adrets* (1512-1586). *(Revue des questions historiques*, juillet 1913, suite et fin.) L'auteur retrace, dans ce second article, la dernière partie de la vie de des Adrets dépouillée de toutes les légendes qui habituellement l'entourent. Après les cruautés dont il se rendit victime dans le Midi, des Adrets, voyant le parti protestant vaincu, haï des catholiques, hésita. Resterait-il au service de la cause protestante? Reviendrait-il au catholicisme? Des lettres interceptées de Coligny, l'insuffisante gratitude des huguenots, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

belles promesses d'argent l'attirèrent de nouveau au service du roi. Il quitta donc la Réforme et repassa au catholicisme. La fin de sa vie, comme dit M. de Vaissière, fut une longue expiation. Plus rien ne lui réussit. Des chagrins de famille finirent d'assombrir ses derniers jours, oublié, au surplus, qu'il fut, par les générations qui montaient à ses côtés.

Dom J.-M. Besse : *Les correspondants cisterciens de dom Luc d'Acheri et de dom Mabillon.* (*Revue Mabillon*, mai 1913, p. 19-32, 5e article.) Ces lettres s'étendent du 3 juin 1669 au 21 mai 1670. Comme les premières, elles ont trait aux études des deux bénédictins (recherches et critique des manuscrits, etc.) et à quelques événements concernant la vie de Cîteaux comme l'élection d'un nouvel abbé, les craintes des religieux à ce sujet, l'influence du roi et de la cour.

F. Uzureau : *La formation du département de Maine-et-Loire et les derniers jours de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.* (*Revue Mabillon*, mai 1913, p. 33-49.) Par lettres patentes du 4 mars 1790 fut créé le département de Maine-et-Loire. Puis, le 28 avril, dans chacun des 99 cantons du département se tint la première assemblée primaire qui nomma un électeur par cent habitants. Ces électeurs furent convoqués à Angers, le 10 mai, pour désigner les membres de l'administration départementale. L'assemblée du 10 mai eut lieu à Saint-Aubin, composée alors de seize religieux. Ils durent en huit jours vider les lieux. Les uns acceptèrent, les autres protestèrent, suivant leurs opinions politiques. Le 22 avril, des commissaires procédèrent à l'inventaire du mobilier; mais les protestations recommencèrent de la part de ceux qui voulaient rester religieux. Le 3 mai fut le dernier jour de l'abbaye. Cinq religieux opposants furent chassés par force; les onze autres sortirent librement. Après quoi on installa dans le cloître des cafés à l'usage des députés. L'assemblée dura jusqu'au 28 mai. Le 28 juin, les administrateurs du département et le procureur général syndic tinrent leur première séance dans l'abbaye. Le département était formé. M. Uzureau publie, dans cet article, un grand nombre de documents curieux, entre autres l'inventaire du trésor. Aujourd'hui l'église est démolie; les bâtiments conventuels servent de préfecture. Dans la sacristie se trouve le musée des archives.

F. Claeys Boùùaert : *Un séminaire belge sous la domination française. Le séminaire de Gand* (1794-1812). (*Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain*, 15 juillet 1913, p. 537-558.) Abandonné une fois, supprimé deux fois, le séminaire fut rétabli trois fois. L'auteur, dans cet article, retrace l'histoire des principaux événements du séminaire jusqu'en 1812. La première fermeture du séminaire date du 4 juillet 1794. Le personnel se retira devant les armées. Le séminaire fut frappé d'une contribution de guerre et un sous-régent, Van Hemme, fut fait prisonnier. En mai 1795, le séminaire se rouvrit momentanément. En 1797, par une loi du Directoire, les trente-six élèves de l'établissement furent de nouveau dispersés et le séminaire vendu, puis converti en caserne. En 1802, Mgr Fallot de Beaumont réorganisa le séminaire de Gand. En 1803, il rentra en possession des bâtiments d'autrefois;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais alors commencèrent les difficultés intérieures. Le séminaire se repeuplait. Seulement les ordinations étaient rares, du fait des lois napoléoniennes. Puis survinrent d'autres difficultés d'ordre doctrinal. Paris prit en haine le séminaire qui de nouveau fut fermé et les élèves enrôlés dans l'armée.

Ch. Terlinden : *Le conclave de Léon XII (2-28 septembre 1823), d'après des documents inédits.* (*Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain*, 15 avril 1913, p. 272-303.) L'auteur, en s'appuyant sur des documents inédits conservés aux archives de la cour impériale de Vienne, ainsi que sur un certain nombre de correspondances plus ou moins connues, comme celles d'Appony, retrace l'histoire du conclave qui fit, du cardinal Della Genga, le pape Léon XII. Deux grands partis divisaient les cardinaux : les modérés et les zelanti. Les premiers, sous la conduite de Consalvi « le libéral », avaient pour eux les puissances et particulièrement Metternich. Les autres avaient pour eux leur passé et leurs revendications incessantes. Naturellement les cours cherchaient à exclure tout candidat du second parti et Metternich essaya de créer le parti des couronnes qui, en formant l' « exclusive », empêcherait l'élection d'un zelante. Il y avait 49 cardinaux présents. La majorité était assurée aux zelanti et la politique de Metternich n'était pas faite pour lui gagner beaucoup de sympathie. Consalvi était très impopulaire et comme la France était favorable à un « cardinal noir », la situation s'embrouilla vite beaucoup. Elle s'embrouilla d'autant plus que le cardinal Severoli arriva bientôt avec 27 voix. Or, à aucun prix Metternich ne voulait de ce choix De concert avec les puissances, il fit prononcer l'*exclusive* formelle; malgré les protestations du conclave, ce n'en était pas moins fait de Severoli; mais ce fut pour la confusion de l'Autriche, car ce qu'elle avait voulu éviter arriva; le 28 septembre, un pape était fait et c'était un *ultra*, l'ami de Severoli, le cardinal Della Genga.

Ch. Moeller : *Frédéric Ozanam et son œuvre historique, 23 avril 1813-8 septembre 1853.* (*Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain*, 15 avril 1913, p. 304-330.) Dans cet article, qui est presque une monographie, M. Moeller étudie tour à tour : 1° la carrière universitaire d'Ozanam à partir de 1840, sa façon d'enseigner et la situation politique et universitaire dans laquelle il se trouva; 2° Ozanam et la question sociale, à Lyon d'abord, pendant qu'il professait un cours de droit commercial, à Paris, ensuite, avec la fondation des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Il fonde en 1848 l'*Ère nouvelle*, il fait profession de républicanisme et de démocratie. D'où le mot de Veuillot, c'est l'*Erreur nouvelle*; 3° enfin l'œuvre historique d'Ozanam, caractérisée par sa tendance apologétique, nécessaire à l'époque où elle parut, et par sa forme littéraire, nécessaire pour lutter contre les productions historiques du XVIII^e^ siècle. L'œuvre historique d'Ozanam marque dans l'histoire de l'érudition. Si Ozanam a sa place dans la galerie des grands historiens, son œuvre a laissé une trace durable : elle a permis aux savants du XIX^e^ siècle de reprendre, avec sérénité, le travail historique ébauché par les grands érudits du XVII^e^ siècle.

A. V.

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIVRES NOUVEAUX

Histoire générale. — Maugis (E.). Histoire du Parlement de Paris de l'avènement des rois Valois à la mort de Henri IV. T. i. Période des rois Valois. Paris, Picard, 1913, in-8, xxvii-735 p.

Archéologie. — Narbey (abbé C.). Découverte d'une catacombe chrétienne du iie ou du iiie siècle à Champlieu au sud de Compiègne. Explications suivies de planches et dessins. Paris-Clichy, chez l'abbé Narbey, 1913, in-8, 40 p.

Moreau-Nélaton (E.). Les églises de chez nous. Arrondissement de Château-Thierry. Avec illustrations phototypiques de Léon Marotte. Paris, Laurens, 1913, 3 vol. in-4 : t. i, xlix-425 p. ; t. ii, 207 p. ; t. iii, 477 p.

Biographies. — Estrate (R. P.). Vie de sœur Marie de Jésus crucifié (1846-1878), religieuse carmélite converse, morte en odeur de sainteté au Carmel de Bethléem, et enseignements recueillis pendant ses extases. Paris, Gabalda, 1913, in-8, xviii-407 p.

Fabre (Benjamin). Un initié des Sociétés secrètes supérieures, « Franciscus eques a Capite Galeato », 1753-1814, préface de M. Copin-Albancelli. Paris, la Renaissance française, 1913, in-8, xxii-454 p.

Marcel (chanoine Louis). Le frère de Diderot. Didier-Pierre Diderot, chanoine de la cathédrale et grand-archidiacre du diocèse, fondateur des écoles chrétiennes de Langres. Paris, Champion, 1913, in-8, 215 p.

Oheise (A.). Notes sur la vie de saint Gildas. Nantes, Durance, 1913, in-8, 38 p.

Pétel (abbé Auguste). Jacques Dorey, chanoine de Troyes (1448-1493). Troyes, J.-L. Paton, 1913, in-8, 361 p.

Sabrié (J.-B.). Les idées religieuses de J.-L. Guez de Balzac. Paris, Alcan, 1913, in-8, 210 p.

Sabrié (J.-B.). De l'humanisme au rationalisme. Pierre Charron (1541-1603). L'homme, l'œuvre, l'influence. Paris, Alcan, 1913, in-8, 552 p.

Savignac (L. de). Un prêtre et sa famille pendant la Révolution. Martial de Savignac, curé de Vaiges. Paris, Gabalda, in-18, 129 p.

Thomassin (V.). Jacques de Molay, dernier grand-maître de l'ordre du Temple. Paris, C. Boutet, 1912, in-8, 33 p. et portrait.

Histoire locale. — Bresson (chanoine A.). Les prêtres de la Haute-Marne déportés sous la Convention et le Directoire, notes et documents. Langres, Impr. Champenoise, 1913, xiii-337 p.

Chapelle de Sainte-Thècle à Saint-Bonnet-de-Chirac (Lozère). Mende, Paul, 1913, in-18, 24 p.

Colombe (Dr). Au Palais des papes d'Avignon. Recherches critiques et archéologiques. La Tour soi-disant effondrée. Paris, Champion, 1913, in-8, 19 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Contrasty (abbé J.). Cinq visites « ad limina », xvi^{e} et xvii^{e} siècles. Paris, Picard, 1913, in-8, 156 p.

Cornudet (Léon). Histoire de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin. Paris, Champion, 1913, in-8, 296 p.

Escudier (J.). L'évangélisation primitive de la Provence. Paris, Lethielleux, 1913, in-16, xii-247 p.

Fournoux La Chaze (G. de). La paroisse et commune de Saint-Maurice-près-Crocq. Étude historique. Guéret, Imprimerie régionale du *Messager de la Creuse*, 1912, in-8, 183 p.

Galtier (Émile). Histoire de Saint-Maur-des-Fossés, depuis les origines jusqu'à nos jours. L'abbaye, le château, la ville. Paris, Champion, 1913, in-8, vi-267 p.

Garriguet (L.). Le grand séminaire de La Rochelle. Notes et souvenirs. La Rochelle, Texier, 1913, in-8, 202 p.

Godet (M.). Les brûlements d'archives à Abbeville pendant la Révolution. Paris, Champion, 1913, in-8, 162 p.

Legris (Abbé A.). L'église d'Eu et la chapelle du collège. Paris, Champion, 1913, in-8, xvi-164 p.

Loisel (Armand). La Cathédrale de Rouen. Paris, Laurens, 1913, in-8.

Ordres religieux. — Coulon (R.). Scriptores ordinis Prædicatorum recensiti, notis historicis et criticis illustrati, auctoribus Fr. Jacobo Quetif et Fr. Jacobo Echard. Editio altera. Fasc. 6. Paris, Picard, 1913, in-fol., p. 401-480.

Hallays (A.). Le couvent des Carmes, 1613-1913. Paris, Bloud, 1913, in-16, 61 p.

Legrand (M.). Les dernières années de l'abbaye de Notre-Dame de Villiers au diocèse de Sens. Fontainebleau, Bourges, 1912, in-8, 92 p.

Lizerand (G.). Les dépositions du grand-maître Jacques de Molay au procès des Templiers (1307-1314). Paris, Champion, 1913, in-8, 28 p. (Extrait du *Moyen âge*, 2^{e} série, p. 17.)

Midoux (abbé C.). Le manuscrit des remarques des antiquitez du monastère de Sainete-Claire de Reims. Reims, L. Monce, 1913, in-8, 17 p.

Rabier (M.). Une communauté marchande au xx^{e} siècle. Les Dames de la Poissonnerie de Blois. Blois, Migault, 1913, in-16, 16 p.

L'UN DES GÉRANTS : TARDY-PIGELET.

BOURGES — IMP. VVE TARDY-PIGELET ET FILS.

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

N° 24 — 4e Année Novembre 1913

REVUE
D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE
DE FRANCE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Victor CARRIÈRE et Albert VOGT

SOMMAIRE

Daniel Petit : L'instruction populaire à Bordeaux, au xixe siècle...... 609
Ernest Audard : L'histoire religieuse de la Révolution française aux Archives Vaticanes. — II (Fin)... 625
Bulletin critique. — A. Plummer : The continental Reformation in Germany, France and Switzerland, from the birth of Luther to the death of Calvin (A. Humbert), p. 640. — J. Drouet : L'abbé de Saint-Pierre. L'homme et l'œuvre (L. Hogu), p. 641. — P. Caron : Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française (Em. Sévestre), p. 643. — H. Hurter : Nomenclator literarius theologiæ catholicæ, theologos exhibens ætate, natione, disciplinis distinctos. Tome v (A. Vogt), p. 645.
Bulletins régionaux. — La Marche, par Ed. Albe, p. 647. — Le Lyonnais, par J.-B. Vanel, p. 647. — La Guyenne et Gascogne, par Ed. Albe, G. Lavergne, J. Carreyre, A. Clergeac, L. Ricaud, p. 656. — Le Béarn, par L. Ricaud, p. 667. — Le Comté de Foix, par L. Blazy, p. 669.
Revue des Périodiques.. 672
Comptes rendus (Pour le détail, voir au verso)............................ 676
Table des noms et des principales matières contenus dans les Bulletins régionaux et la Revue des Périodiques du tome iv, par L. Fontaine... 691
Table des collaborateurs... 726
Table générale... 729

PARIS

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ

87, boulevard Raspail

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

Hippolyte Delehaye : Les origines du culte des martyrs (J. de La Martinière) 676
P. Corbin : Histoire de la politique extérieure de la France, tome i (A Humbert) 678
Jean-Auguste Brutails : Les vieilles églises de la Gironde (J. Verrier) 679
Abbé O.-F. Jossier : Monographie des vitraux de Saint-Urbain de Troyes (J. Verrier) 681
José-Julio-Gonçalves Coelho : Notre-Dame de Roc-Amadour en Portugal (J.-B. Sabrié) 682
Jean Calvin : Institution de la religion chrestienne. Texte de 1541, réimprimé, sous la direction de Abel Lefranc, par Henri Châtelain et Jacques Pannier (A. Vogt) 683
Dom René Ancel : Nonciatures de France. Nonciatures de Paul IV, avec les dernières années de Jules III et de Marcel II. Tome i : Nonciatures de Sebastiano Gualterio et de Cesare Brancatio (A. Vogt) 684
Léonce Célier : Saint Charles Borromée (F.-J. Lardeur) 685
G. Daumet : Notices sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais fondés à Paris avant la Révolution (J. Mathorez) 686
J. Berriat de Saint-Prix : La paroisse de Thuret avant la Révolution (J. de La Martinière) 688
Abbé A. Bresson : Les prêtres de la Haute-Marne déportés sous la Convention et le Directoire. Notes et documents (A. Prévost) 689
L. Marion : Histoire de l'Église. Tome i, Age romain ; t. ii, Moyen âge ; t. iii, Age moderne (V. Carrière) 690

La **Revue d'Histoire de l'Église de France** ne publie que de l'inédit et paraît tous les deux mois par livraisons de 112 à 128 pages in-8° raisin. Elle est la seule revue qui donne par provinces et pour la France seulement le dépouillement analytique des articles d'histoire générale, ecclésiastique et civile, contenus dans les périodiques publiés par les Sociétés savantes des départements. A la fin de chaque volume, un index des noms et des matières permet de retrouver facilement les travaux signalés au cours de l'année écoulée.

Prix de l'abonnement : France : 15 fr. — Etranger : 17 fr.
Les années écoulées : 20 francs.

S'adresser pour tout ce qui concerne la rédaction :
à M. l'abbé **Victor Carrière,** 212, rue de Rivoli, Paris;

Pour tout ce qui concerne l'administration :
à la **Librairie Letouzey,** 87, boulevard Raspail, Paris.

La direction de la Revue n'est pas responsable des manuscrits non insérés.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'INSTRUCTION POPULAIRE

A BORDEAUX, AU XIX^{e} SIÈCLE

LES RELIGIEUSES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE DE 1815 A 1913

Il est difficile, même aux témoins de l'expulsion des religieux enseignants en 1904, de se faire une idée exacte du désarroi où le XVIII^{e} siècle expirant laissa les institutions chrétiennes et, en particulier, l'instruction populaire. En 1790, il y avait peu de villages composés de soixante familles qui n'eussent leur instituteur, mais la loi du 18 août 1792, ayant supprimé les associations, expulsa tous les ordres religieux, même ceux qui, « voués à l'enseignement public, avaient bien mérité de la patrie ». Effrayés des conséquences de cette loi, le Directoire et le Consulat multiplièrent leurs efforts pour ouvrir de nouvelles écoles, mais l'échec fut complet et l'on doit reconnaître qu'en 1802, la plupart des centres populeux cherchaient en vain un maître d'école digne de ce nom. A la faveur du décret impérial de l'an XII, quelques professeurs, débris discrédités de l'ancien régime, réussirent à grouper autour d'eux un certain nombre d'élèves, mais à Bordeaux le public n'avait pas plus à se louer de leurs leçons que de leurs exemples, et Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, consulté par M. de Fontanes sur leur capacité et leur moralité, fait des vœux pour qu'on les exclue de l'enseignement. Aussi les enfants des quartiers pauvres encombrent-ils les rues, sans la moindre surveillance, et courent-ils, même avant l'âge de la première communion, tous les dangers de perversion.

Le sentiment de cette détresse morale et le désir d'y remédier suscitèrent de nobles initiatives privées et publiques. Le Gouvernement confia au clergé paroissial l'inspection des Petites Écoles et encouragea les congrégations enseignantes qui avaient obtenu l'autorisation impé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

riale. La charité catholique avait aussi compris sa mission, dans la circonstance, et, d'une famille d'ouvriers bordelais, allait bientôt sortir une fille dévouée, disposée à consacrer sa vie à l'éducation de ces abandonnées. Dieu utilise pour ses fins providentielles tous les instruments et tous les bons vouloirs. On le voit parfois demander aux grands de ce monde le prestige d'un nom, les ressources d'une parenté et de relations fortunées, et assurer la pérennité d'une institution au moyen d'un haut patronage. Souvent aussi il fait appel aux humbles, comme s'il se plaisait à montrer que le succès des entreprises spirituelles dépend moins de l'agitation des hommes que de l'intervention du ciel. Le début du XIX[e] siècle nous en fournit la preuve. Tandis que, en effet, Mlle de Lamourous fondait à Bordeaux la Maison de la Miséricorde ; Mlle de Trenqueléon, les Filles de Marie, à Agen ; et Mlle de Rodat, la Sainte-Famille de Villefranche, une modeste ouvrière, digne émule de Anne-Marie Javouhey, fondait une congrégation religieuse connue à Bordeaux, depuis un siècle, sous le nom de la « Doctrine chrétienne ».

En 1815, la basilique de Saint-Michel de Bordeaux comptait parmi ses vicaires un ancien carme, l'abbé Soupre, qui se faisait remarquer par sa piété mystique et son esprit d'apostolat. Édifié par la ferveur de quelques jeunes paroissiennes, ses pénitentes, il résolut, pour conserver et stimuler leur ardeur, de les grouper en association. Pour réaliser ce dessein, il comptait sur le dévouement et la foi de trois sœurs, les demoiselles Grenier, et ne fut point déçu. Neuf jeunes filles du peuple répondirent à l'appel de Marie-Catherine Grenier, se soumirent à un règlement ébauché par M. Soupre et formèrent le groupement pieux d'où sortait, le 28 avril 1815, la congrégation de la Doctrine chrétienne.

A partir de cette date, Bordeaux possède un ordre religieux qui se propose une triple fin : donner l'instruction gratuite aux filles pauvres, leur apprendre un métier et distribuer dans la campagne des secours à domicile. Comment ces saintes filles ont-elles rempli cette difficile mission, quels obstacles leur ont suscités les pouvoirs publics, et quels services chrétiens elle sont rendus à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jeunesse bordelaise, c'est ce que vont montrer les pages suivantes.

Après avoir profité, pendant quelques années, de la maison de Mme Grenier, mère de la fondatrice, la communauté naissante s'installa dans un immense mais informe local dont elle fit la maison-mère[1]. A la suite de débuts pénibles, la communauté s'imposa à l'attention. Des divers points de la Gironde et des départements voisins les demandes de sœurs affluèrent.

Le mérite de ce succès revient aux deux véritables fondateurs, M. l'abbé Soupre et Mlle Grenier.

Marie-Catherine Grenier naquit à Bordeaux en 1790. Les premières années de cette enfant s'écoulèrent donc au milieu des troubles révolutionnaires et sa jeune âme en subit plus d'une répercussion. Au foyer familial, on menait une vie réservée, retirée, un peu raide même. Les temps troublés conseillaient sans doute pareille conduite, mais le naturel y portait aussi les chefs de cette maison. Le père, enfant de l'Auvergne, aimait le travail et la vie sérieuse; la mère, quoique plus exubérante, avait fini par partager les goûts de son mari. L'un et l'autre avaient rêvé une condition supérieure pour leurs enfants et ne reculèrent devant aucun sacrifice pour leur assurer une bonne éducation et élargir le cercle de leurs connaissances.

Ainsi grandissait, dans une atmosphère saturée d'idées graves, sous les yeux vigilants de parents foncièrement sérieux, celle qui devait un jour prendre en main le gouvernement d'une grande famille religieuse. Quoi d'étonnant si, à vingt-cinq ans, Mlle Grenier renonça à toutes les espérances terrestres !

Depuis plusieurs années, elle avait attiré l'attention de M. Soupre par sa piété et son dévouement aux filles du peuple. Ces deux âmes étaient bien faites pour se comprendre et collaborer à la même œuvre chrétienne. Le regard

1. Cette dernière a conservé sa première affectation, non sans avoir subi des transformations nombreuses et dispendieuses; seul, le nom de la rue a changé; l'ancienne rue Entre-deux-Places s'appelle aujourd'hui rue Bigot.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'arrête avec complaisance sur cette physionomie de prêtre bordelais aussi expressive que sympathique. Grâce à la richesse et à la souplesse de sa nature, il fusionne en lui des époques bien différentes. De l'ancien régime, il a le respect de la hiérarchie et de l'orthodoxie intégrale. Dans la Révolution, il représente cette catégorie de prêtres avisés qui, de bonne heure, se défendirent contre l'enthousiasme en face des idées nouvelles et comprirent que toute concession à un gouvernement grisé de sa souveraineté et déjà irréligieux est inutile et dégradante. Un acte de courage le signale à notre vénération. Quand des Jacobins bordelais envahirent son couvent pour le saccager, c'est lui, jeune carme, qui eut l'audace de courir au tombeau qui gardait, depuis le XIII[e] siècle, les restes de saint Simon Stock et d'emporter ces pieuses reliques. Contraint de s'exiler, il se réfugia en Espagne. Il y fut accompagné par sa réputation de prêtre pieux et cultivé, ce qui lui valut bientôt l'estime du roi et le titre de précepteur de son fils. Ce poste élevé et rémunérateur lui permit de remplir un ministère de charité : il employa ses honoraires à soulager des confrères infortunés. Quand le Concordat rendit la liberté aux prêtres français, le précepteur prit congé de ses hôtes royaux et rentra dans son diocèse.

En 1815, il est vicaire à Saint-Michel de Bordeaux où il se dépense à réparer les ravages de la Révolution. Au couvent de la Doctrine chrétienne, il s'impose par le prestige de son passé, sa science de la mystique et de l'Écriture sainte et aussi par l'éloquence de sa parole et de sa plume. Dès lors, rien n'égale l'empressement de ses chères filles à recevoir et à suivre ses moindres conseils; et quand il meurt en 1846, il a la consolation de voir sa communauté distribuer l'enseignement chrétien à des milliers d'enfants. Tour à tour les archevêques de Bordeaux multiplient à l'institut les marques de protection, le Saint-Père lui accorde des brefs d'encouragement, pendant que la municipalité bordelaise reconnaît ses services par une indemnité régulière. D'autre part, les campagnes réservent un accueil sympathique aux directrices d'écoles privées ou communales, les vocations sont nombreuses et les ressources assez fortes pour éteindre les dernières

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

dettes. L'avenir semblait sourire à l'œuvre de M. Soupre, mais un parti politique intolérant s'apprêtait par des lois à arrêter l'essor des institutions chrétiennes. Tout d'abord, c'est la liberté d'enseignement qui va être attaquée et bientôt étranglée.

A ne regarder que la date de sa fondation, 18 juin 1815, on pourrait croire que la congrégation de la Doctrine chrétienne est née sous le régime de la liberté, puisque l'un des premiers actes de Louis XVIII, durant les Cent jours, fut de répudier l'enseignement d'État établi par Napoléon Ier. Mais, en réalité, la première école tenue par la congrégation fut soumise au despotisme du monopole, car, après Waterloo, le nouveau roi, reconnaissant dans l'Université un instrument de règne, s'empressa de revenir au système napoléonien.

Ce régime avait atténué ses rigueurs en faveur des écoles primaires. Sans doute, il ne leur promettait aucune subvention officielle, mais par contre il les exemptait de la taxe universitaire et les soumettait seulement à l'autorisation du recteur et à son programme. Toutes les congrégations enseignantes acceptèrent ces conditions. Celle de la Doctrine chrétienne le fit avec d'autant plus de plaisir que la protection de son archevêque et la sympathie des autorités bordelaises facilitaient sa tâche.

De 1824 à 1826, Mgr Frayssinous, grand-maître de l'Université, délivre une autorisation à notre congrégation.

La charte de 1830 promit la liberté d'enseignement, mais, arrivés au pouvoir, les libéraux oublièrent leur promesse et entourèrent de surveillance jalouse les établissements des ordres enseignants. Nos religieuses se virent astreintes à remplir de fréquents questionnaires sur l'état de leurs maisons, leur fortune mobilière et immobilière, le nombre des religieuses et celui des élèves des pensionnats et des écoles gratuites.

Ces formalités nous donnent de précieuses indications sur la prospérité de la maison et de l'enseignement libre en général à Bordeaux. Qu'on en juge par le tableau suivant :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ÉTAT GÉNÉRAL

DES RELIGIEUSES ENSEIGNANTES A BORDEAUX

(1831)

Noms des Congrégations	Nombre des Sœurs	Nombre des Élèves gratuites	Nombre des Élèves payantes
Saint-Vincent (9 maisons)	119	960	»
Ursulines	46	400	21
Réunion	28	200	41
Doctrine chrétienne	26	192	29
Saint-Maur	13	50	70
Marie-Thérèse	14	94	29
Notre-Dame	24	68	21
Lorette	21	28	27
Sacré-Cœur	61	150	84
Carmélites	13	17	18
Totaux	365	2 159	340

Voilà donc, en 1831, dix-huit maisons de religieuses distribuant l'enseignement à 340 élèves payantes et à 2 159 gratuites, soit environ sept fois plus. A ne considérer que ces dernières élèves, la maison-mère de la Doctrine chrétienne occupe sur la liste le quatrième rang. Devant cette statistique, on aurait mauvaise grâce à affirmer que la fin du XIX^{e} siècle a inventé la gratuité : en 1831, 2 159 filles en bénéficiaient à Bordeaux. Encore, à ce chiffre officiel, faut-il ajouter des gratuités inavouées, en faveur des enfants dont les parents sont morts ou dans l'impossibilité de payer le prix de pension, et que les religieuses gardent néanmoins pour les arracher aux périls de la rue.

La protection gouvernementale n'allait pas sans tracasseries. Dans diverses régions, furent établis des comités d'Instruction publique dont la fonction semble avoir été d'entraver l'essor de l'enseignement libre. On les vit en effet, après 1830, susciter des embarras aux supérieures

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

locales et miner leur autorité. Écoutons sur ce point les doléances du sage M. Soupre :

« On ne peut pas dire que le Gouvernement soit matériellement hostile envers les religieuses; il semble même les protéger pour maintenir la liberté et l'ordre public qu'il a tant à cœur. Mais son esprit lui est nuisible et les maximes du jour sont aussi contraires à leurs propres intérêts qu'à ceux de la religion... Peu importe que la jeunesse reçoive de bons principes, pourvu qu'elle soit élevée à la hauteur des circonstances et fortement imbue du système dominant ou qu'on veut faire dominer, c'est-à-dire de l'indifférence pour le salut et de la haine pour la légitimité. C'est ce qui se voit d'une manière bien sensible dans certaines contrées de notre malheureux pays. Les religieuses n'y ont pas été ouvertement persécutées, mais on a partagé leur influence sur l'éducation des jeunes personnes et on l'a confiée à des dames du parti. Déjà plusieurs maisons religieuses ont été évacuées, parce qu'elles manquaient de moyens de subsistance; et ces pauvres isolées n'ont plus de confiance parmi les populations démoralisées et déchaînées, parce qu'on leur suppose un esprit religieux ou éminemment chrétien. »

Pour contrebalancer l'influence de ces comités tracassiers et des idées régnantes, la pensée vint, à Bordeaux, de fonder un ordre de laïques chrétiennes enseignantes. M. Soupre était tout désigné pour organiser cette œuvre. Il accorda à cette seconde famille la même sollicitude qu'à la première. Toutes deux d'ailleurs se proposaient la même fin : « répandre dans les enfants les lumières de la foi et leur faire apprécier les bienfaits de la religion. » — « On n'y admet, ajoute M. Soupre, que des personnes bien dévouées, disposées à se sacrifier pour la gloire de Dieu et le salut des pauvres âmes, suffisamment instruites et ayant, dans un cas de nécessité, de quoi subvenir à leurs plus pressants besoins. Il n'y a encore que cinq établissements de ce genre, et dans les campagnes extrêmement pauvres. Les détails que me fait la personne que je peux appeler la supérieure sont dignes d'être insérés dans les annales des Missions étrangères. »

A la tête de cette communauté laïque, se voyaient Mlles Anne, Mélanie et Henriette de Fontenoy. Elles fondèrent à Bordeaux un pensionnat qui fut longtemps prospère.

Après 1833, la collaboration de ces institutrices laïques devint moins nécessaire. Sous la poussée libérale provo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quée par Lacordaire et Montalembert, M. Guizot fit voter la loi qui affranchissait les écoles primaires du monopole universitaire, tout en exigeant des professeurs ordinaires le brevet de capacité et des religieuses une lettre d'obédience signée par l'évêque du lieu.

Malgré cette faveur, l'inquiétude pèse encore sur les couvents. Contre Montalembert, le parti irréligieux a lancé ses plus redoutables défenseurs. Victor Cousin, Michelet et Quinet réclament d'implacables rigueurs contre les prétentions de l'Église à la liberté d'enseignement. Aussi, à Bordeaux, les congrégations prennent-elles peur et demandent-elles une consultation à des jurisconsultes distingués de la ville. La réponse a beau leur apprendre qu'aucune mesure administrative ne peut supprimer les ordres enseignants même non autorisés, elles continuent à s'alarmer.

Après la révolution de 1848, leur défiance augmente encore. Par bonheur, des hommes d'ordre saisissent le pouvoir et M. de Falloux présente un projet de loi nettement libérale. Grâce au prestige de M. Thiers, à l'éloquence de Montalembert et à la souplesse de Mgr Dupanloup, la loi Falloux est votée le 15 mars 1850. Désormais, plus de monopole : tout citoyen remplissant les conditions de compétence et de moralité peut enseigner. L'Université se réserve seulement la collation des grades.

Sur un point, la loi surprit le personnel religieux; elle réclamait le brevet de capacité à tout professeur sans distinction. Or, peu de maisons comptaient le nombre requis de diplômées. Aussi de divers côtés surgirent des difficultés et, le texte de loi étant formel, il y eut un moment d'angoisse. Le dilemme suivant s'imposait : ou bien fermer la plupart des écoles et compromettre le succès des autres, en excluant les professeurs non titulaires, ou bien surseoir sur ce point à l'application de la loi. Le recteur de Bordeaux informa le ministre de la gravité de la situation, en l'assurant que la Faculté n'avait pas sous la main un personnel en mesure de remplacer les religieuses non diplômées. Paris répondit par une interprétation large de la loi : le ministre se contentait encore de l'ancienne lettre d'obédience pour toute reli-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gieuse en exercice et même pour les novices dont la présence était nécessaire au fonctionnement d'une maison déjà ouverte. Cette décision enleva toute incertitude, mais non toute prévention contre l'examen préparatoire au brevet. Cependant, quelques années plus tard, les religieuses atteintes par la loi pouvaient montrer le parchemin universitaire. L'innovation redoutée eut plusieurs effets : elle initia les sœurs classières aux nouvelles méthodes pédagogiques et élargit les programmes. Nulle supérieure n'a prétendu qu'elle avait facilité la tâche de maîtresse des novices.

Ce régime de loyale concurrence favorisa l'enseignement congréganiste. A la Doctrine chrétienne, en particulier, il fallut agrandir les classes pour loger les nouvelles élèves, et la supérieure ne put répondre favorablement à toutes les demandes de sœurs venues des départements voisins. Pourtant trente écoles furent ouvertes, en un tiers de siècle. Par malheur, l'horizon politique restait noir; après 1850, un besoin de laïcisation universelle tourmente les hommes au pouvoir et l'instruction primaire semble être l'objet principal de leur sollicitude. Ils reprochent à la loi Falloux l'ingérence des ministres du culte dans les conseils académiques, la surveillance de l'enseignement religieux confiée au clergé paroissial et rêvent de supprimer le droit d'enseigner à tout religieux. Au fond, leur intention est claire : c'est de supprimer une concurrence dont le succès les effraie. Pour atteindre leur but, ils voudraient bien abroger la loi Falloux, mais celle-ci compte encore un trop grand nombre de partisans et de défenseurs. Il est donc préférable, en attendant mieux, de frapper au cœur les bénéficiaires de celle-ci : les congrégations. Le premier coup devait atteindre leur bourse, le second leurs établissements et le troisième leurs personnes. Il faut suivre les phases de cette guerre d'extermination, menée par des adversaires puissamment armés.

Jusqu'en 1849, la Doctrine chrétienne, comme les congrégations autorisées, n'était soumise qu'aux impôts ordinaires. Ce régime de privilège apparent était motivé par les services rendus à la société : soins des malades, instruction gratuite, éducation des orphelins, etc... Mais

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

après cette date, sous prétexte d'établir l'égalité des citoyens devant l'impôt, l'État assimila les congrégations aux sociétés de mainmorte et exigea d'elles une taxe de 0 fr. 625 0/0 et, plus tard, de 0 fr. 87. La réforme pouvait se justifier. Dès ce jour, les sœurs acquittèrent donc des droits de mainmorte et cela dura jusqu'en 1880. Pendant ce temps, des congrégations non autorisées n'ayant pas la personnalité civile continuaient à payer les droits de succession ordinaires, à la mort ou à la retraite de chaque membre.

En 1880, la condition des religieuses empira. Pour venger l'insuccès des décrets de Jules Ferry, le parlement abandonna le crochetage pour la saignée fiscale. Quelques coups de lancette sagement gradués allaient entraîner la mort lente et sûre des congrégations, sans provoquer les gémissements qui émeuvent les témoins sensibles, ni ameuter l'opinion par le spectacle d'une agonie générale. Pour atteindre ce but, il exhuma une loi de circonstance, votée en 1872, qui devait faire face aux lourdes charges de la guerre. Celle-ci imposait une taxe de 3 0/0 sur le revenu des valeurs mobilières autres que les rentes sur l'État. Or, les congrégations ayant ordinairement leurs biens en immeubles, cette loi ne pouvait leur être appliquée ; elle le fut néanmoins : première injustice.

En voici une série d'autres : en vue d'atteindre les congrégations non autorisées, qui avaient échappé à la loi de 1880, fut inventé le droit d'accroissement, lequel repose sur la fiction suivante : à la mort ou à la retraite de tout religieux, la fortune des survivants est censée s'accroître de la part revenant à ce dernier. Aussi la loi soumet-elle au tarif des donations gratuites la somme censément ajoutée à la masse. Le fisc n'avait pas assez prévu la résistance qu'oppose l'instinct de la conservation. S'autorisant de la loi elle-même, maintes congrégations réussirent à se soustraire à la lancette fiscale et il ne coula dans le Trésor que le quart du sang attendu.

La déception fut si humiliante et si onéreuse qu'elle inspira en 1884 une nouvelle loi inqualifiable dans sa formule et dans son application. De la précédente elle conservait l'impôt sur le revenu et le droit d'accroissement,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais en y ajoutant des clauses nouvelles. Aux termes de cette loi, l'impôt sur le revenu était déterminé « à raison de 5 0/0 de la valeur brute des biens meubles et immeubles possédés ou occupés par la société, à moins qu'un revenu supérieur ne soit constaté. » Autant de mots, autant de choses exorbitantes. Quelle est l'époque, quel est le placement qui assure un revenu de 5 0/0? Pourquoi donc prendre comme base un rendement imaginaire grossi à plaisir pour les besoins de la cause?

D'ordinaire, l'impôt a pour base la valeur réelle d'un immeuble; mais contre les religieux, la loi prend la valeur brute, sans tenir compte de la dépréciation qu'il subit par le fait du temps et des événements, ni de son improductivité.

Enfin, comme si elle voulait accréditer l'opinion publique, qui prête à toutes les congrégations des fortunes énormes, elle laisse soupçonner l'éventualité d'un revenu supérieur à 5 0/0 et le frappe d'une taxe plus forte.

Cette loi, si injustement rigoureuse à l'égard d'une catégorie de citoyens qu'elle traite en ennemis, à savoir, les congrégations non autorisées, prend un caractère particulièrement révoltant lorsque le fisc, malgré l'ambiguïté de sa rédaction, en étend l'application à toutes les associations. Les congrégations autorisées soutinrent qu'elles payaient déjà la taxe de mainmorte et que, par conséquent, la loi de 1884 ne pouvait les atteindre sans faire double emploi. Avant de payer la note du percepteur, elles attendirent la décision des tribunaux.

Ainsi fit la supérieure de la Doctrine chrétienne. Le fisc seconda ses désirs et, en même temps qu'à plusieurs autres communautés autorisées, il intenta un procès. L'affaire en était là, quand la Chambre, trouvant les juges désarmés par une formule douteuse, vota la loi de 1895. Celle-ci précisait l'ancienne et la corrigeait même. En particulier, elle supprimait l'onéreuse formalité de la déclaration multiple. En conséquence, à la mort ou à la retraite d'un de ses membres, la communauté n'aura plus à avertir le fisc ni à payer chaque fois des frais énormes. Elle devra seulement acquitter une taxe annuelle, forfaitaire ou d'abonnement, à raison de 0 fr. 30 0/0 pour les congrégations autorisées et 1 fr. 40 0/0 pour les autres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La loi de 1895 supprimait les dernières ambiguïtés, mais restait muette sur la question passionnante de l'arriéré. Les intéressées espérèrent un moment que le fisc serait débouté. Elles se trompaient. Toutes furent donc condamnées à payer onze années d'arriéré, plus les frais du procès. Ce jour-là, la Doctrine chrétienne reçut l'ordre d'acquitter, dans les six mois, une note de 56 000 francs. On juge de l'étonnement et de l'embarras de la supérieure. Une communauté d'origine populaire, qui vit au jour le jour, entretient un orphelinat et amortit des emprunts au Crédit foncier, ne peut avoir pareille somme dans son coffre-fort. Elle exposa donc son dénûment et réclama une réduction. Le fisc, reconnaissant le bien-fondé de la demande, autorisa plusieurs versements, dont un premier de 40 000 francs. Ce chiffre dépassait encore les disponibilités de la maison. Mais la pitié fiscale étant épuisée, il fallut bien chercher un moyen radical de se libérer : emprunter ou vendre des immeubles. La supérieure préféra le second et, en mineure soumise à son terrible tuteur, l'État, sollicita la permission d'aliéner assez de maisons pour atteindre le total de 56 000 francs. Le tuteur accorda sans peine une autorisation dont il devait être le premier bénéficiaire et, de ce fait, sept établissements furent vendus.

Mais cette première saignée n'étancha pas la soif du bourreau. En 1910, le fisc réclama encore 41 000 francs. Cette fois, la supérieure dut encore montrer son coffre vide et demander un sursis. Qu'adviendra-t-il? La logique demande d'épuiser la série des hypothèses pessimistes : quand la victime commence à râler, la pitié serait une faiblesse funeste et contraire à la consigne. Préparez-vous donc, pauvres sœurs, à vendre encore quelques immeubles; à ce prix, votre agonie sera prolongée; mais attendez-vous, jusqu'au dernier soupir, aux visites du fisc : il reviendra par ordre au couvent, tant que vous aurez un sou dans votre caisse et un immeuble sous le soleil.

Cette situation inspira à M. Grousseau, député du Nord, de nobles accents : « Un devoir, disait-il en 1910, s'imposait à ma conscience, celui de protester contre les mesures d'oppression, de spoliation et de servitude dont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

on a abusé contre les congrégations. On a oublié trop qu'il y a en ce moment, dans notre pays, des hommes dépouillés de leurs droits. Comment, vous avez voté un ordre du jour demandant plus de liberté pour les syndicats et vous ne chercheriez pas à donner un peu plus de liberté à ceux qui, pour obéir à leur conscience, orientent toute leur vie vers le dévouement, vers l'abnégation, vers les plus hautes et les plus nobles vertus? »

L'éloquence de ce sage n'a pas été entendue, le sera-t-elle un jour? Oui, sans doute, car Dieu promet tôt ou tard le triomphe à la justice, mais ce jour est-il proche? Libre aux optimistes de le croire. En attendant cette échéance, essayons d'évaluer le montant de la fortune de notre congrégation et sa force de résistance aux assauts du fisc. Deux lots doivent entrer ici en ligne de compte:

1° La maison-mère et ses dépendances, estimées par les agents de l'État 650 000 francs, valeur brute; 2° les divers établissements ruraux, soit environ 34, représentant une valeur brute de 340 000 francs. Nous arrivons ainsi, en admettant, sous bénéfice d'inventaire, les chiffres officiels, à un total de 990 000 francs. Or deux hypothèses sont permises : ou bien l'État va forcer les religieuses à réaliser leur fortune, afin d'en partager le montant entre les membres de la congrégation, ou bien il autorisera successivement la vente de certains immeubles en vue de payer les impôts. Dans les deux cas, ce n'est plus la valeur brute, ni même la valeur réelle qu'il faut considérer, mais la valeur vénale; il faut aussi déduire le montant des hypothèques et des emprunts. Ainsi la fortune baisse de moitié, descend à 450 000 francs qui, distribués entre 225 copartageantes, réduisent à 2 000 francs les espérances de chaque religieuse.

En vérité, la somme ne justifie pas les hauts cris poussés contre les accumulations de biens de mainmorte. A 3 0/0, ce capital rapporterait 60 francs d'intérêt annuel. Quelle dérision, à côté d'autres fortunes ! Quelle déception aussi pour ces ouvriers qui, sur la promesse d'un président du Conseil, comptaient voir emplir les caisses des retraites ouvrières avec le prétendu milliard des congrégations ! On les disait toutes riches, ces congréga-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tions; or en voilà une au moins qui, malgré les apparences, est pauvre en réalité. Oui, à tout prendre, elles sont pauvres, ces femmes, et sans les prodiges de tempérance et d'économie obtenus au couvent, comment feraient-elles pour entretenir un orphelinat et leurs religieuses infirmes ou âgées?

Écartons l'hypothèse d'une liquidation. Combien le fisc mettra-t-il de temps pour dévorer le reste des biens? La communauté n'ayant plus que d'insignifiants revenus, de beaucoup inférieurs à ses charges, les impôts supplémentaires ne pourront être désormais acquittés. Dès lors, le fisc répétera sa première opération. De temps en temps, il fera vendre quelques immeubles, afin de régulariser les comptes de l'institut, et ainsi, par une série de coupes réglées, cette fortune des sœurs, si péniblement élevée, sera détruite. Un demi-siècle environ, à partir de 1895, doit suffire pour l'aliénation des biens de campagne; après quoi, il faudra songer à attaquer la maison-mère et, dès ce jour, l'effondrement sera complet.

A l'appui de notre dire, donnons le tableau des impôts acquittés annuellement par la seule maison-mère :

1° Impôts divers communs aux contribuables F.	3 400
2° Droits de mainmorte	1 000
3° Impôts sur le revenu....................	1 000
4° Droits d'abonnement	2 000
Total F.	7 400

Il appert donc que nos religieuses payent deux fois plus d'impôt que le reste des citoyens. Pour d'autres congrégations on a même pu établir une proportion plus forte. Le fisc doit bien regretter la disparition de contribuables aussi bénévoles !

Pour être spoliatrice, la loi de 1895 n'est pas aussi expéditive que celle de 1910. Cette dernière n'a pas, sans doute, entraîné la dissolution de la Doctrine chrétienne, avec liquidation des biens : elle s'est heurtée à une autorisation légale par ordonnance royale de 1826. Mais, sous prétexte que les divers établissements n'avaient point obtenu une autorisation spéciale, lors de leur fondation

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

respective, le Conseil d'État a prononcé, par décret, la fermeture de chacun d'eux.

Sentant bien que l'expulsion suivrait de près la condamnation, les religieuses achevèrent dans les larmes l'année scolaire de 1893, en cachant autant que possible leur écœurement à leurs élèves. La dernière classe arriva pourtant; alors, réalisant le conte d'A. Daudet qu'elles avaient lu naguère dans cette même salle, elles essayèrent de faire passer dans l'âme de leurs élèves toute leur âme de religieuse. Sur le tableau noir, elles auraient pu écrire, en gros caractères, quelques-uns des mots chers à leur cœur : Dieu, la France, la liberté, Mère Thérèse de Jésus, M. Soupre !...

La sentence a été exécutée sans pitié : en un an, tous les établissements d'instruction, à l'exception d'un seul, ont été fermés; mais la plupart ont trouvé de généreux acquéreurs et les classes ont recommencé sous la direction de sécularisées. Malheureusement, la prospérité ne revient pas toujours : plus d'un catholique pusillanime envoie ses enfants à l'école laïque et les ressources diminuent. Même détresse, à la maison-mère : plus d'élèves, plus de novices, c'est l'agonie, dans une douleur imméritée.

Mais qu'ont donc fait ces pieuses femmes, pour déchaîner tant de colères exterminatrices? Sont-elles riches? Loin de là. Leurs biens consistent en immeubles improductifs, uniquement affectés à l'éducation des filles du peuple ou au soin des malades. Ont-elles joué un rôle politique? Nul n'a l'idée de les en accuser. En un siècle, elles ont vu défiler plusieurs formes de gouvernement, royauté, empire, république, sans jamais se départir du plus correct loyalisme. Ont-elles désobéi aux lois du pays? Pas davantage. Depuis 1826, date de leur autorisation, elles vivent sous la protection de l'État, et plus d'une municipalité, à commencer par celle de Bordeaux, les a encouragées par des subventions régulières; en outre, elles payent deux fois plus d'impôts que les autres contribuables. Leur crime est d'une autre nature. C'est d'avoir, sur la vie humaine, une autre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conception que la libre-pensée, c'est d'enseigner la « doctrine chrétienne ». Mais plutôt que de renoncer à leur idéal, elles préfèrent la persécution et elles subissent le supplice avec une admirable sérénité. Confiscation de biens, fermeture de maisons, interdiction d'enseigner, rien ne peut les empêcher de travailler, de prier, d'espérer. La supérieure générale vient de mourir, mais la communauté décimée se dispose à en élire une autre, pour continuer la liquidation de la congrégation, et transmettre les constitutions, avec l'esprit des fondateurs, à l'institut de l'avenir.

Daniel PETIT.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'HISTOIRE RELIGIEUSE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE AUX ARCHIVES VATICANES[1]

III

Catalogue du fonds de l'« Œuvre De Caritate Sanctæ Sedis erga Gallos » (1792-1803).

Les papiers de l'Œuvre pie de l'Hospitalité aux Français (1792-1803) forment aux Archives du Vatican une collection spéciale de quarante-cinq volumes, sous le titre de : *De Caritate Sanctæ Sedis erga Gallos.* Ils étaient cotés anciennement E 1495-1539, et actuellement : EMIGRATI, 1 à 45.

Utilisée par Theiner[2], qui en a extrait les documents les plus frappants, cette collection a été décrite brièvement par Mgr Surrel de Saint-Julien[3], qui a publié ensuite une étude sur l'œuvre et son chef, Mgr Caleppi[4].

Une liste, par diocèses, des prêtres exilés, y était jointe. Ont seulement paru les métropoles d'Aix, Arles, Auch, Avignon, Besançon, Bordeaux et Bourges. Il est regrettable que ce travail reste inachevé. On peut cependant y suppléer par les listes manuscrites. Ce qui manquait entièrement, c'était un catalogue contenant une description méthodique des volumes.

Les gros recueils qui forment ce fonds présentent à première vue l'apparence du désordre. Une étude attentive a permis de distinguer les divers modes de classement et leur rapport avec les tables. De là, peut-être, moins de hasard dans les recherches, et moins d'embarras.

1. Voir la *Revue*, septembre, p. 516.
2. Theiner, t. II, p. XXXIV, y trouvait « plus de 60 volumes. » De fait, il n'en cite que 45. On n'en trouve aujourd'hui que 45, et la série est complète. Les quinze autres articles vus par Theiner étaient sans doute des liasses. Il semble l'indiquer. Les pièces dont il ne donne pas la cote sont, dit-il, « celles qui n'avaient pas encore pu être classées et reliées. » Elles se retrouvent pour la plupart dans le fonds *Epoca Napoleonica.*
3. *Annales de Saint-Louis des Français*, t. I (1896), p. 327-341.
4. *La semaine de Rome*, 1908 et 1909.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Classement et tables, s'ils étaient rigoureux, suffiraient aux biographes pour trouver tous les documents concernant un personnage ou un lieu d'exil. Du moins, permettent-ils d'en découvrir beaucoup.

La liste de Mgr Surrel de Saint-Julien, ou à son défaut les listes manuscrites, donnent le lieu de retraite des exilés. La table de chaque volume indique s'il contient des correspondances venues de ce lieu, et à quelle date. Le classement intérieur par nom de lieu permet de trouver aussitôt la pièce indiquée. En quelques jours de travail méthodique, on peut ainsi atteindre un très grand nombre de documents[1].

La rédaction d'un grand inventaire analytique serait bien désirable. D'autant plus que les émigrés laïcs et les prêtres réfugiés hors des États du pape, dont les noms ne figurent pas dans les comptes de la bienfaisance pontificale, ont laissé néanmoins, dans la correspondance de l'œuvre *De Caritate*, des traces nombreuses et intéressantes. Le clergé de France entreprendra, espérons-le, cette œuvre de piété filiale[2].

1. — Lettres d'archevêques et d'évêques de l'État pontifical au cardinal secrétaire d'État, pour le placement des prêtres exilés (1792-1793). — Tome II (*sic*). Une seule série alphabétique : MACERATA-URBINO. Classement et index concordants. — Theiner, t. II, Documents 141 et 333.

2. — Lettres des mêmes au même (1792-1793). — Tome I. ACQUAPENDENTE-MACERATA.

23 février 1793. Lettre de P. Thédenat, employé au consulat français de Messine, à son frère, religieux français réfugié à Comacchio : « ... Je vous conseille de partir de Rome le plus tôt possible. Je ne crois pas que vous y soyez en sûreté. Ce pays va être le théâtre de la guerre. Les Français se préparent à le mettre à feu et à sang. Que de maux causés par l'abbé Maury ! Du moins c'est à lui qu'on attribue les horreurs commises le mois passé contre eux. Si cela est, c'est un monstre... »

3. — Lettres d'archevêques et d'évêques de l'État pontifical, de gouverneurs, et d'évêques résidant hors de l'État pontifical, de vicaires généraux et de vicaires capitulaires, au cardinal secrétaire d'État (1792-1793). — Trois séries dis-

1. Nous publierons, prochainement, la liste complète des prêtres secourus.
2. Elle se trouve facilitée par l'initiative bienveillante de Mgr Ugolini sous-archiviste du Vatican, qui a pris soin, en 1911, de faire paginer entièrement tous les volumes et classer par date les pièces contenues dans les liasses.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tinctes et complètes : Acquapendente-Urbino. Classement et index concordants. — Theiner, t. II, 415 et 416.

4. — Lettres de cardinaux-légats, de nonces, de gouverneurs et d'évêques italiens résidant hors de l'État pontifical, et de prêtres français exilés, au cardinal secrétaire d'État (1792-1793). — Cinq séries. Classement et index concordants. — Theiner, t. II, 323, 332, 464.

Intéressante rétractation de Momiron, curé de Saint-Étienne d'Éguzon, diocèse de Bourges (25 novembre 1792). — Circulaire du nonce de Lucerne au clergé et aux couvents de Suisse, en faveur des prêtres français.

5. — Lettres et mémoires de particuliers, adressés à Mgr Caleppi (1792-1793). — Quatre séries : 1° Lettres de supérieurs de communautés des deux sexes, par nom de lieu; — 2° Mémoires datés; — 3° Mémoires sans date; — 4° Lettres de prêtres français, classées par dates (1792-1793). Il y en a cent quatre-vingt-treize. — La première série seule est pourvue d'un index.

6. — Billets de cardinaux, de prélats, de chevaliers et de particuliers à Mgr Caleppi (1792-1793). — Quatre séries : 1° Billets des susdits, en italien. Souvent, des pièces annexes en français leur sont jointes; — 2° Quarante-neuf billets français de l'année 1792, par date; — 3° Soixante billets français de la même année, par date; — 4° Quarante-cinq billets français, sans date. — La première série seule a un index. — Theiner, t. II, 207, 209, 210, 316, 318, 324, 330.

7. — Lettres d'archevêques et d'évêques de l'État pontifical, de légats, de vice-légats, de nonces, de gouverneurs et de prélats, à Mgr Caleppi (1794). — Deux séries : 1° Évêques : Ascoli-Viterbo; — 2° Légats, : Bologne, Pérouse, S. Severino, Civita-Vecchia, Livourne, Lucerne. — Index et classement concordants. — Theiner, t. II, 439, 441.

A Acquapendente, inventaire des hardes de Jean Gouvillon, religieux, mort le 4 février 1794, enseveli dans l'église des Cordeliers de Terra di Onano.

8. — Lettres et mémoires de particuliers à Mgr Caleppi (1794). — Quatre séries : 1° Lettres italiennes et françaises; — 2° Deux cent soixante-quinze lettres de prêtres français, par date; — 3° Vingt-trois lettres de prêtres français, sans date; — 4° Quarante-trois mémoires et suppliques. — La première série seule est pourvue d'un index. — Theiner, t. II, 417.

Remarquer les lettres de M. de Courbon, vicaire général de Lyon, réfugié à Bologne. Il transmet régulièrement les nouvelles venues de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lyon (janvier-octobre 1794). — Relation de Cyprien Belliol, prêtre de Lodève, embarqué à Agde le 10 septembre 1792 (publiée dans la *Semaine de Rome*, en 1908). — Nombreux billets de l'abbé d'Auribeau. « L'abbé de Cambis vient d'expirer » (30 septembre 1794).

9. — Lettres de légats, de nonces, de gouverneurs, de particuliers, de prêtres français, au cardinal secrétaire d'État (1793-1794). — Huit séries : 1° Lettres de légats, nonces, gouverneurs (index spécial); — 2° Lettres d'évêques résidant hors de l'État pontifical (index spécial); — 3° Lettres de divers particuliers, italiens et français (index spécial); — 4° Cinquante-trois lettres françaises (sans index); — 5° Mémoires et lettres anonymes (index spécial); — 6° Billets (index spécial); — 7° Lettres de divers particuliers, an 1793 (index spécial); — 8° Trente-huit lettres françaises de l'an 1793 (sans index). — Theiner, t. II, 212, 227 *bis*, 337, 358, 451.

Fribourg, 24 octobre 1794. Recommandation des évêques de Vienne, de Gap et de Sisteron, pour François-Marie Guillermet, clerc du diocèse de Saint-Claude : « Son oncle, curé de Bosseins..., et premier martyr du diocèse de Lyon,... a souffert mille morts sans que sa fermeté et son courage se soient démentis un seul instant. En édifiant les catholiques par sa fin glorieuse, il étonnait ses bourreaux par son héroïsme,... long et douloureux martyre,... invincible constance pendant plusieurs heures de tourments recherchés... »

10. — Lettres d'archevêques et d'évêques de l'État pontifical, au cardinal secrétaire d'État (1794). — Une seule série : Ascoli-Urbino. Index et classement concordants. — Theiner, t. II, 440.

11. — Lettres d'archevêques et d'évêques de l'État pontifical au cardinal secrétaire d'État (1794-1795). — Une seule série. Index et classement concordants. — Theiner, t. II, 354, 416 *bis*, 438, 453, 454.

12. — Lettres de légats, de nonces, de gouverneurs, au cardinal secrétaire d'État (1795-1796). — Huit séries : 1° Lettres de légats, nonces, gouverneurs, 1795 (index spécial); — 2° Lettres d'évêques résidant hors de l'État pontifical, 1795 (index spécial); — 3° Neuf lettres de divers particuliers, 1795 (sans index); — 4° Quarante-sept lettres de prêtres français, 1794-1795 (sans index); — 5° Vingt-sept mémoires de religieux et de prêtres français, 1794-1795 (sans index); — 6° Six billets de 1794-1795 (index spécial); — 7° Lettres de légats, de nonces, de gouverneurs, 1796 (sans index); — 8° Lettres de particuliers, 1796 (sans index). — Theiner, t. II, 93, 142, 201, 368, 375.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans la 7e série : Lettre autographe de Panisset, remerciant le pape de son bref d'absolution (21 juin 1796). — Lettre de Blandin, curé de Saint-Pierre d'Orléans, réfugié à Dillingen, en Souabe. « Député aux États généraux,... rédacteur du grand ouvrage de *l'Église constitutionnelle confondue par elle-même....* dont j'avais été chargé par messieurs les évêques résidant alors à Paris de concert avec M. Berardier, syndic de la Faculté de théologie,etc... », sans date (1796). (Voir une variante de la même supplique au tome 18, publiée par Theiner, t. II, 367.)

13. — Lettres d'archevêques et d'évêques de l'État pontifical à Mgr Caleppi. — Une seule série. Index et classement concordants. — Quelques lettres de l'an 1794 (Pesaro-Terracina). — Theiner, t. II, 50, 339, 372.

Au dossier de Pesaro, une série de copies de lettres du chanoine Tirat, caché à Carpentras, et relatives au culte secret (avril-août 1794). (Voir Theiner, t. II, 457-460.)

14. — Lettres de cardinaux, de prélats, de chevaliers, de particuliers et de Français exilés, à Mgr Caleppi (1794-1795). — Huit séries : 1o Quelques lettres non inventoriées, reliées avant l'index; — 2o Trois lettres de l'an 1793 (index spécial); — 3o Billets de l'an 1794 (index spécial); — 4o Soixante et un billets français de 1794, par dates (sans index) ; — 5o Dix-neuf billets français, sans date (sans index); — 6o Billets de l'an 1795 (index spécial); — 7o Huit billets français, sans date (sans index); — 8o Quarante-deux billets français de l'an 1794, par dates (sans index). — Theiner, t. II, 325, 357.

Lettres de M. de Cayla, supérieur des prêtres de la Mission. — Nombreux billets de l'abbé d'Auribeau, relatifs à ses travaux et à ses ambitions.

15. — Lettres d'archevêques, d'évêques, de vicaires généraux, de nonces, de gouverneurs, de délégués apostoliques et de particuliers, à Mgr Caleppi (1795-1796). — Une seule série alphabétique, avec plusieurs interversions. Index méthodique par années [1].

Bologne, 23 mai 1796. Rétractation de Chrisostome Laudreau, du diocèse de Saintes, profès des Récollets, jureur, ordonné diacre et prêtre par l'évêque intrus, et nommé par lui vicaire et curé.

1. Cet index est d'une autre main et rédigé sur un autre plan que ceux des quatorze premiers volumes. Ceux des volumes suivants sont faits sur le même modèle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

16. — Lettres d'archevêques, d'évêques, de nonces, de gouverneurs et de particuliers, à Mgr Caleppi (1796-1797). — Deux séries : 1° Une liasse de lettres d'émigrés français (sans index); — 2° Une série alphabétique par nom de lieu : AMELIA-URBINO (index spécial). — Theiner, t. II, 390, 391, 397.

Les dossiers de Gubbio et de Pesaro contiennent de nombreuses citations de lettres du chanoine Tirat caché à Carpentras. — Supplique de quinze solitaires de la Société de la Sainte-Retraite, fondée aux Fontanelles (Besançon) en 1787. Trop nombreux en Souabe, où ils ont cinq maisons, ils viennent fonder un couvent en Italie.

17. — Lettres d'émigrés français et d'autres personnes à Mgr Caleppi (1793-1797). — Deux séries : 1° Lettres d'émigrés français (sans index); — 2° série alphabétique, par nom de lieu (index spécial).

18. — Lettres d'émigrés français et de divers particuliers à Mgr Caleppi. On y trouve aussi quelques lettres d'évêques et de délégués apostoliques (1794-1797). — Deux séries : 1° Lettres d'émigrés français, avec ou sans date (sans index); — 2° série alphabétique par nom de lieu (index spécial). — Theiner, t. II, 367, 369, 371, 373, 376, 377, 379 à 382, 384 398 à 400.

19. — Lettres d'émigrés français et de particuliers à Mgr Caleppi (1794-1797, surtout de 1796). — Une seule série alphabétique par nom de lieu. Index. — Theiner, t. II, 97, 385, 387 à 389, 392, 393.

Fribourg. L'évêque de Gap recommande une requête de la comtesse d'Alissac, héroïne du siège de Carpentras... (Fribourg 23 septembre 1794)... Réponse négative de Caleppi. La comtesse a joué un rôle très différent... — Sion. — Saint-Maurice-en-Valais. Série de dispenses de mariages demandées pour le diocèse de Lyon par l'abbé Girard — Venise, 23 juillet 1796. Lettre de Cellard, prêtre de la Mission. Les prêtres français ont été chassés de Ferrare dans les vingt-quatre heures par ordre du général Robert. « Très peu ont pu se fixer dans l'État vénitien. L'Allemagne et la Suisse les rejettent, même pour le simple passage. On les voit tous errer sur les chemins, dans des bateaux, se présenter partout et être repoussés de partout. » — 27 juillet 1796. Billet de l'abbé d'Auribeau, réfugié à Velletri.

20. — Lettres d'archevêques et d'évêques de l'État pontifical au cardinal secrétaire d'État (1796-1797). — Une seule série alphabétique par nom de lieu. Index.

Signalons les listes des nouveaux exilés français, rangés par lieux d'exil, et les listes des pieux établissements qui peuvent les recevoir.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

21. — Lettres d'archevêques et d'évêques de l'État pontifical, d'émigrés français et de particuliers, au cardinal secrétaire d'État (1796-1797). — Une seule série alphabétique par nom de lieu. Index. — Theiner, t. II, 455, 456.

22 novembre 1797. Lettre de l'évêque de Carpentras, administrateur de Pesaro. Lamentable situation de beaucoup de prêtres qui ont tenté de rentrer en France, et sont obligés de retourner. Leurs places sont déjà occupées par d'autres.

22. — Lettres diverses écrites aux prélats présidents de l'Œuvre, Mgrs Falzacappa, de Gregorio et Cattaneo (1800-1802). — Une seule série alphabétique par nom de lieu. Index. — On y trouve quelques pièces des années 1796-1798. — Theiner, t. II, 281, 402, 474.

Note ordinaire en marge des suppliques : « Pas de places. »

23. — Billets de cardinaux, de prélats et de particuliers, aux prélats présidents. — Une seule série chronologique, négligée. Index très détaillé. — Theiner, t. II, 220, 222, 394, 405.

Divers dossiers de prêtres décédés, internés ou arrêtés. — 15 mars 1802. Caleppi remet ses pouvoirs. Instructions pour son successeur. — Détails généraux sur l'œuvre.

24. — Plan général de l'Œuvre de l'Hospitalité. Formules pratiques en usage dans son administration. Correspondance générale entre le cardinal secrétaire d'État et Mgr Caleppi (1792-1803). — Classement difficile à expliquer. Index. — Theiner, t. I, 134; t. II, 48, 49, 161, 202, 226, 259, 319, 331, 334, 348 à 351.

5 novembre 1793. Requête des prêtres réfugiés dans le Valais. Trop nombreux, ils meurent de faim. La lettre est rédigée par l'abbé Girard, vicaire général de Lyon. Son père, François Girard, agent du Saint-Siège à Lyon, « a été trois fois en péril de mort pour son attachement au Saint-Siège, et toutes les trois fois il a été prodigieusement libéré... » — Mai 1794-janvier 1795. Les prêtres jureurs et impénitents, émigrés à Porto-Ferrajo, après la prise de Toulon. Curieuse correspondance à leur sujet. Publiée en partie par Theiner, t. II, 349-351.

25. — Minutes de lettres rédigées par Mgr Caleppi, et transmises par lui à la secrétairerie d'État, pour être expédiées au nom du cardinal secrétaire : lettres aux évêques de l'État pontifical, aux supérieurs de couvents et aux prêtres français (10 octobre 1792-27 avril 1793). — Classement chronologique rigoureux. Index. — Theiner, t. II, 143, 210, 311, 312, 314, 317, 322, 327 à 329, 427, 428, 463.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

26. — Minutes du même aux mêmes (mai-décembre 1793).

27. — Minutes du même. — « Correspondance avec Rome. » Lettres aux évêques suburbicaires, aux supérieurs généraux des ordres et congrégations, et à divers personnages de Rome, amis de l'Œuvre (janvier 1792-décembre 1794).

28. — Minutes du même (janvier-décembre 1794). — Suite du tome 26. — Theiner, t. II, 160, 418, 429.

29. — Registre de copies de lettres aux archevêques, évêques, légats, nonces, gouverneurs et particuliers (1795-1797). — Douze séries : 1° Lettres à des personnages résidant hors de Rome (3 janvier-26 décembre 1795); — 2° A Rome (7 janvier-19 décembre 1795); — 3° Pièces isolées (juillet-août 1796); — 4° Affaire de l'abbé de Chervin, vicaire général d'Uzès (mars 1795-mars 1796); — 5° Lettres à des personnages résidant hors de Rome (1796); — 6° A Rome (1796); — 7° Hors de Rome (14 janvier-25 mars 1797); — 8° A Rome (8 juillet-30 septembre 1797); — 9° Hors de Rome (26 avril-1er novembre 1797); — 10° A Rome (11 février-24 mars 1797); — 11° A Rome (29 novembre-23 décembre 1797); — 12° Quelques minutes de lettres à des supérieurs religieux de Rome (1801-1802). — Index pour la deuxième série seulement.

30. — Minutes de lettres écrites, et billets reçus par la secrétairerie d'État et par les prélats présidents (1792-1803). — Relié sans ordre. Index très détaillé. — Theiner, t. II, 321, 336, 403, 419 à 423, 425, 426.

1794-1795. Copies de trente-quatre lettres à des évêques français. — 6 décembre 1794. Lettre à l'abbé Barruel (Londres). Long et affectueux éloge. Le pape, y est-il dit, recueille actuellement cinq mille prêtres français et grand nombre de séculiers. — Curieuses enquêtes de l'abbé d'Auribeau sur des prêtres français, sur des religieuses, que le malheur et l'exil affolent.

31. — Passeports. Liste de passeports délivrés ou refusés par les nonces, les ministres ou les légats. Liste de prêtres qui demandent à voir le Saint-Père avant d'entrer en France. — Classement sommaire des pièces par lieu d'origine : TURIN, CIVITA-VECCHIA, GÊNES, TURIN, FLORENCE, BOLOGNE, FERRARE, VITERBE. Pas d'index.

32-33. — Imprimés : circulaires, règlements, états (1792-1795).

34. — Évêques français. Tome I. Lettres écrites au souverain pontife, au cardinal secrétaire d'État, à Mgr Caleppi, par des évêques français, ou en leur faveur par des évêques de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'État pontifical, des nonces et des gouverneurs (1792-1797). — Classement négligé. Index. — Theiner, t. I, 135 à 140; t. II, 5, 6, 9, 20, 30, 31, 32, 40 à 45, 47, 51, 52, 82, 86 à 92, 98 à 104, 108, 109, 119 à 140, 144 à 147, 150 à 153, 172 à 179, 182 à 185, 193 à 195, 203 à 206, 208, 211, 213 à 217, 227, 229 à 233, 235 à 239, 256, 347, 352, 370, 374, 378, 424, 432, 435 à 437, 442 à 446, 452, 461, 462.

35. — Évêques français. Tome II (1792-1797). — Classement négligé. Index. — Theiner, t. I, 143; t. II, 2, 3, 8, 10 à 19, 26 à 29, 53 à 56, 59 à 65, 84, 85, 94, 95, 96, 110 à 118, 148, 149, 154 à 159, 162, 163, 167 à 169, 171, 181, 186 à 192, 234, 240, 246 à 255, 257, 258, 260 à 279, 300 à 305, 353, 407, 431, 457 à 460.

36. — Religieuses françaises. Tome I. Lettres écrites par des religieuses françaises, ou en leur faveur (1792-1797). — Classement très négligé. Index.

37. — Religieuses françaises. Tome II (1794-1805). — Classement très négligé. Index. — Theiner, t. II, 25.

38. — Mémoires divers (police ecclésiastique) (1790-1803). — Classement chronologique négligé. Pas d'index. — Theiner, t. I, 141, 142, 338, 363, 364.

Lettre sans signature ni date, d'un officier français réfugié à Florence. Il apprécie la situation au lendemain de la prise de Toulon par Bonaparte. « L'Angleterre est toujours notre mortelle ennemie. Elle ne cherche que ses intérêts. » — Listes des prêtres du Midi réfugiés dans les États pontificaux après la prise de Toulon. Détails sur leur conduite, les serments qu'ils ont prêtés, etc., par l'abbé d'Auribeau et l'abbé Lardier. (Des prêtres constitutionnels fuyant la guillotine tentent de pénétrer dans l'État pontifical.) — 19 février 1794. Lettre du comte de Provence, appuyant une supplique de Démétrius Comnène, prince de Trébizonde, ci-devant colonel de cavalerie au service du roi de France. — Intention du roi (Louis XVIII) sur la question de savoir si les ecclésiastiques rentrés en France peuvent déclarer qu'ils se soumettent aux lois de la république (ms. de onze pages, s. d., signé : le B^on^ de Flachslanden). — 10 février 1794. Curieuse rétractation de Gay, prêtre d'Ollioules, retiré à l'île d'Elbe. — 1796. Mémoire pour les représentants de la République française près la cour de Rome, en faveur des émigrés du Comtat. — 1803. Dossier considérable sur l'abbé Receveur et la Société de la Sainte-Retraite. Histoire, règle, état des membres.

39. — Suppliques diverses (1792-1802). — Classement chronologique. Pas d'index. — 1° Pièces sans date; — 2° Suppliques d'octobre-décembre 1792; janvier-octobre 1793; janvier-avril 1803 (religieuses françaises); janvier-septembre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1794; janvier-décembre 1795 (noblesse du Comtat principalement); janvier-décembre 1796 (noblesse du Comtat principalement); janvier-décembre 1797 (prêtres français); 1799-1800 (quelques pièces); janvier-décembre 1801 (prêtres et religieuses); mai et novembre 1802 (prêtres et religieuses). — En général, beaucoup de lettres collectives. — Theiner, t. I, 147; t, II, 320, 326, 356, 359, 366, 383, 396, 448.

20 novembre 1792. Lettre de l'abbé de Castellane. Il recommande le curé de la Madeleine d'Aix, vieillard de soixante-dix ans, exilé il y a près de quarante ans, au commencement de sa cure, pour l'affaire fameuse des refus de sacrements, et qui finit par cette seconde et terrible persécution. Il est arrivé avec M. de Miollis, vicaire général de Senez. — 2 septembre 1795. Lettre de l'abbé de Boisdeffre. Il songe à écrire une histoire de la Révolution. « L'évêque de Gap, à Fribourg, m'a mandé qu'il y avait eu un recueil de faits et d'anecdotes, mais qu'il avait été envoyé à Rome, et qu'il n'en avait pas gardé copie. »

40. — Listes des prêtres français reçus dans l'État pontifical (1793-1794). Tome I. — Une seule série alphabétique, par nom de lieu, comprenant les listes particulières envoyées par les évêques italiens : ALATRI-RAVENNA. Pas d'index.

41. — Listes des mêmes (1792-1802). Tome II. — Treize séries : 1° Carnet de poche de Mgr Caleppi. Liste, avec notes confidentielles, des prêtres et des religieux français réfugiés à Rome en mars-avril 1793; — 2° Note des prêtres français auxquels le tribunal du vicariat a renouvelé ou accordé la permission de célébrer la messe sur l'intervention de Mgr Caleppi (août 1800-mars 1801); — 3° Liste abrégée des prêtres français auxquels on a donné refuge à Rome, pension ou autre secours (sans date); — 4° Liste des prêtres français résidant à Rome en février 1794; — 5° Copie en grand format du carnet ci-dessus, n. 1; — 6° Série alphabétique de listes locales, commencée au tome 40, suite et fin. Diocèses de RIETI, RIMINI, ROMA, VITERBO. Abbayes Nullius : FARFA, TRE FONTANE, SUBIACO; — 7° Premières feuilles de travail de Mgr Caleppi. Listes de placement des prêtres exilés (octobre 1792-octobre 1793); — 8° Liste générale alphabétique des prêtres et des religieux français restant dans l'État pontifical en 1800; — 9° Listes des prêtres arrivés à Ferrare et à Bologne, en mai 1794; — 10° Listes, par provinces, des prêtres et des religieux hospitalisés dans les couvents de Franciscains; — 11° Listes, avec détails personnels, des religieux français, classés par ordres : Augustins, Bernardins, Capucins, Carmes, Doctrinaires, Dominicains, Lazaristes; — 12° Brouillon de la grande Liste générale présentée à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pie VI le 1er août 1793, avec notes de la main de Caleppi, et additions; — 13° État des évêques français morts de 1790 à 1794 (7 septembre). Copié par l'abbé d'Auribeau sur l'original envoyé de Fribourg par l'évêque de Gap. Liste des religieuses françaises restées à Rome (15 janvier 1802). Liste de MM. les Chapelains de Saint-Louis des Français. Liste d'ouvriers français émigrés.

42. — Caisse de secours (1792-1795). — 1° Minutes de circulaires. Correspondance. Comptes de recettes et de dépenses. Reçus (1792-1795); — 2° Œuvre spéciale de secours aux prêtres réfugiés en Suisse. Lettres du nonce, des évêques français, des prêtres quêteurs. Comptes du directeur, l'abbé de Montrichard (1794-1795); — 3° Places offertes pour les religieuses. Offrandes : FLORENCE, GÊNES, PARME, MODÈNE, VENISE; — 4° Pieux établissements étrangers de Rome. Visite. Quêtes; — 5° Secours distribués en 1802-1803. — Theiner, t. II, 228, 360 à 362, 365, 408, 412 à 414, 430, 433, 434, 449, 450, 465 à 472, 475, 477.

43. — Séquestre. Papiers personnels des ecclésiastiques morts en exil : Dominique Papion, dit Marchant, chanoine d'Avignon et capiscol; Jean Dou, curé de Saint-Paul du Monestier, diocèse de Clermont; N. Tolosan, prêtre de Marseille; N. Martin, chanoine de Carpentras ; N. Velut, prêtre de Lyon.

44. — Séquestre (suite). Énorme liasse. I. Suite des papiers du chanoine Marchant, officier de la Daterie d'Avignon et capiscol, retiré à Rome, au Collège ecclésiastique : 1° Sermons, notes d'Écriture sainte, d'histoire, de géographie, d'antiquités romaines en Italie; — 2° Correspondance considérable de 1769 à 1793, surtout des trois dernières années, relative aux affaires religieuses et politiques du Comtat, et émanant de personnages avignonnais : Guastaldy, Louis de Roux, le chanoine Turc. — II. Correspondance de Mgr Caleppi avec les évêques et les supérieurs de maisons religieuses, au sujet des prêtres morts en exil. Inventaires, testaments, etc., concernant : Joseph Chaîne, curé d'Avignon, mort en 1799; N. Albernenc (1797); Pierre Jousseaume, d'Avignon (1797); Romain Isnard de Vence (1795); N. Rousset, de Vauréas (1796); François Henricy, d'Aix-en-Provence (1795); Pierre Joulin, curé de Saint-Médard de Bourges, né à Neuvy-Saint-Sépulcre, mort en 1801; Jean Féry (1799); Joseph Pellerin (1797); François-de-Paule de Schalar (1803); Jean-Baptiste Valens de Limoges (1799); Joseph Boucharlat (1798); Jean-Baptiste Vallet (1801); Joseph Fey (1802); Antoine

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bon (1796); **Pierre Suleau, de Lyon** (1797); **Yves Aguier** (1796).

45. — Brouillons (liasse non classée) (1792-1802). — 1° Minutes de lettres à des évêques, des prélats, des supérieurs de communauté, et surtout à Mgr Barberi, secrétaire de la congrégation *di Stato*, la plupart écrites ou retouchées par Mgr Caleppi; — 2° Lettres de la secrétairerie d'État à Mgr Caleppi; — 3° Listes des places vacantes pour les exilés; liste de ceux qui désirent se prosterner aux pieds du Saint-Père; liste des prêtres partis de Rome ou morts (cinq), de mars 1793 à février 1794; — 4° Minutes des circulaires générales relatives à l'Œuvre *De Caritate* (de la main de Caleppi); — 5° Inventaire des minutes de Mgr Caleppi, avec additions et corrections, souvent de sa main. Inventaire des papiers de l'Œuvre, versés à la secrétairerie d'État par Mgr Caleppi. Reçu signé de Em. de Gregorio, 15 mars 1801. Inventaire des lettres écrites par la secrétairerie d'État et par Mgr Falzacappa, pour l'Œuvre, 1798, 1799, 1800. — Theiner, t. II, 410.

SE RATTACHENT AU MÊME FONDS

I. — RAPPORT GÉNÉRAL SUR L'ŒUVRE DE CARITATE S. S. ERGA GALLOS

Ce Rapport (1er août 1793) contient la liste alphabétique des exilés, les circulaires pontificales relatives à l'Œuvre, le compte de l'argent reçu et distribué, présenté à Sa Sainteté le pape Pie VI (Archives Vaticanes. Index 236 A). Une copie (7 décembre 1793) est datée, page 2, par une note de la main de Caleppi (Bibliothèque Vaticane, ms. latin, n. 8268). En voici la table :

Diocèses des prêtres et religieux français émigrés
qui se trouvent à Rome et dans les États de Sa Sainteté,
et leur nombre à la date du 1er août 1793

Acqs, 3. — Agde, 37. — Agen, 14. — Aix, 109. — Ajaccio, 1. — Alais, 18. — Albi, 6. — Aleth, 3. — Angers, 4. — Angoulême, 11. — Apt, 32. — Arles, 43. — Arras, 3. — Auch, 3. — Autun, 35. — Auxerre, 4. — Avignon, 105. — Bastia, 1. — Bayeux, 1. — Bayonne, 2. — Belley, 8. — Besançon, 11. — Béziers, 93. — Blois, 3. — Bordeaux, 5. — Bourges, 39. — Cahors, 5. — Carcassonne, 7. — Carpentras, 47. — Castres, 2. — Cavaillon, 9. — Châlons-sur-Marne, 6. — Chalon-sur-Saône, 8. — Chartres, 7. — Clermont, 95. — Condom, 3. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Coutances, 2. — Die, 20. — Digne, 10. — Dijon, 8. — Embrun, 53. — Évreux, 2. — Fréjus, 31. — Gap, 11. — Glandèves, 7. — Grasse, 22. — Grenoble, 50. — Lavaur, 2. — Limoges, 25. — Lodève, 15. — Luçon, 1. — Lyon, 172. — Mâcon, 29. — Mans (le), 1. — Mariana, 1. — Marseille, 176. — Meaux, 1. — Metz, 4. — Montpellier, 57. — Moulins, 7. — Nancy, 6. — Nantes, 4. — Narbonne, 3. — Nebbio, 1. — Nevers, 29. — Nîmes, 55. — Orange, 13. — Orléans, 4. — Pamiers, 1. — Paris, 16. — Pau, 1. — Périgueux, 2. — Perpignan, 6. — Poitiers, 9. — Puy (le), 28. — Reggio, 1. — Rennes, 1. — Rietz, 18. — Rieux, 1. — Rodez, 1. — Rouen, 1. — Saint-Brieuc, 1. — Saint-Claude, 2. — Saint-Flour, 4. — Saint-Malo, 3. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, 33. — Saint-Pons, 1. — Sées, 3. — Senez, 17. — Sens, 5. — Sisteron, 16. — Strasbourg, 4. — Tarbes, 1. — Toulon, 21. — Toulouse, 7. — Tours, 4. — Trèves, 1. — Troyes, 1. — Tulle, 5. — Uzès, 66. — Vabres, 21. — Vaison, 19. — Valence, 3. — Vannes, 3. — Vence, 22. — Verdun, 3. — Vienne, 42. — Viviers, 5. (Archives Vaticanes. Index 236 A, fol. 156-157.)

II. — Papiers Garampi-Caleppi

Cette collection de 251 liasses est ordinairement désignée sous le seul nom du cardinal Garampi, illustre diplomate et érudit, mort en 1792. — Un bon tiers cependant appartient à son élève et légataire Lorenzo Caleppi, mort cardinal et nonce à Rio de Janeiro en 1810[1]. Le catalogue en a été dressé par les soins de Caleppi, qui a écrit de sa main sur le feuillet de garde : *Elenco delle carte della Ch. Me. del cardinal Garampi, e mie. Al incedere* (?) *della mia morte, tutte le sud-dette carte e manoscritti sono destinate all'Archivio Vaticano per servire negli affari della Santa Sede.*

On s'attendrait à y trouver quantité de pièces concernant la Révolution, et surtout les émigrés. Le soin avec lequel Caleppi composa sa collection *De Caritate S. Sedis erga Gallos* le fit se priver de beaucoup de lettres même personnelles. Les quelques dossiers emportés dans son voyage à Lisbonne et à Rio de Janeiro furent restitués plus tard par son secrétaire, M. de Rossi, et forment un supplément à la nonciature de Lisbonne.

35.— Œuvre de l'Hospitalité aux Français (1793-1796).—D. Circulaires aux évêques des États pontificaux. Lettres et témoignages en faveur des prêtres français. — E. *Fogli documentati*(?)

1. Moroni, *Dizionario*, art. *Garampi.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'administrateur des Monts-de-Piété. Énoncé des trois classes de Monts-de-Piété, dont les fruits peuvent être appliqués au soutien des Français émigrés. — F. Minutes de mémoires, de suppliques et de billets présentés à Sa Sainteté et envoyés aux confréries et aux pieux établissements de Rome, pour l'entretien des Français. — G. Exhortation aux dames Carmélites, au sujet de la persécution excitée en France depuis 1789 [par l'évêque de Vence]. — H. Questions préliminaires sur la restitution, décidées dans le cours de l'année 1796 par MM. les prêtres français résidant à Ferrare.

95. — Mélanges. — K. 3 avril 1791. Bref de Pie VI sur la défection des peuples d'Avignon et du Comtat. — M. Avis d'association de l'abbé Déodat Ranières, pour l'exploitation d'une mine de charbon trouvée à Gerano, diocèse de Subiaco.

105. — Poésies françaises.— A. De l'abbé Léonard Tournefort, curé de Villes (Comtat-Venaissin), sur la basilique de Saint-Pierre, sur le pape Pie VI, sur la messe papale le jour de Noël, etc. (imprimées plus tard à Rome, chez Fulgoni, en 1794). — B. De divers auteurs, sur la persécution révolutionnaire en France. Pièces historiques, dramatiques ou sentimentales. — C. De divers auteurs, sur divers sujets; quelques-unes en l'honneur de Mgr Caleppi. — D. Lettres contenant des observations sur la sainte Écriture, relatives au temps présent, envoyées par un curé français émigré à un de ses frères.

109. — Mémoire historique des faits d'armes accomplis dans la province de Sabine par les troupes de la levée en masse, sous les ordres de don André Tiburzi, archiprêtre de Cottanello, contre les troupes françaises (imprimé en italien, Rome, 1800).

154. — Mélanges (1793-1795). — F. Extraits des lettres originales écrites à Rome en 1795 par les vicaires apostoliques et les missionnaires de Chine, du Tonkin et de la Cochinchine (imprimé à Rome, 1797).— G. Prorogation de pouvoirs concédée par Pie VI à l'épiscopat des Gaules et du Comtat, 10 décembre 1795. — K. Ordonnance de Mgr l'évêque de Vence, sur la publication dans son diocèse des brefs de Pie VI contre les individus réfractaires aux brefs précédents (s. d.).

159. — Mélanges (1790-1797). — D. Harangue aux braves soldats qui combattent sous les étendards de l'Église pour le salut commun (imprimé en italien, 1797). — T. *De Conventu generali... apud Aquas Wilhelminas* (imprimé en français). — Y. *Acclamazione* (?) de l'évêque de Nancy, député de la Lorraine, sur l'invasion des biens ecclésiastiques. 12 avril 1790 (imprimé en français).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

162. — D. Lettre pastorale de Maury, évêque de Montefiascone, 1er avril 1794.

179. — Mélanges (1790-1797). — A. Règlement économique pour le séminaire de Montefiascone, rédigé par Maury. — E. Lettre de M. Goullard, curé de Roanne, à M. Camus, à propos des deux brefs du pape (imprimé en français). — R. Éloge funèbre du P. Jacquey, par l'abbé Cerrutti.

211. — Mélanges, s. d. — Documents manuscrits et imprimés se rapportant à Avignon et au Comtat-Venaissin.

214. — Poème en 12 chants et 8 000 vers, intitulé : *Josué*, ou *La Conquête de la Terre Promise*, par l'abbé Louis Collet, professeur au collège de Lyon, réfugié à Rome (1797)[1].

220. — M. Extrait ms. d'un livre allemand intitulé : *La Babylonie*, ou *Le Grand Secret des Puissances européennes*.

226. — Lettre de sœur Isabelle de Sales, supérieure de la Visitation de Vienne (fondation française). Éloge funèbre de sœur Marie-Adrienne Gabriel, morte le 6 mai 1784 (1784, 1er sept.)

1. Theiner, t. II, p. 527, donne une appréciation et un long extrait de ce manuscrit, avec deux lettres de l'auteur : documents 398 et 401.

Ernest Audard.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETIN CRITIQUE

A. Plummer. — *The continental Reformation in Germany, France and Switzerland, from the birth of Luther to the death of Calvin.* — Londres, Robert Scott, 1912, in-8° de XIII-217 pages.

L'ouvrage de M. Plummer, ancien *tutor* du collège de la Trinité, à Oxford, a pour sujet la Réforme protestante sur le continent, de la naissance de Luther à la mort de Calvin. Il est sorti d'une série de conférences destinées au clergé anglican d'Oxford et prononcées en juillet 1911. M. Plummer entend certainement faire œuvre d'historien. Mais il se propose en même temps d'éclairer par là les esprits que scandalisent les divisions dont la Réforme a déchiré le christianisme. Ce scandale a pour cause principale, dit l'auteur, l'ignorance, « ignorance de nos propres fautes, ignorance des justes prétentions de ceux qui diffèrent de nous » (p. VIII).

La façon dont M. Plummer remplit son programme paraîtra assez étonnante. Il déclare que le mouvement religieux du XVIe siècle eut des causes très diverses. Mais il veut s'en tenir uniquement aux motifs religieux. Or, le seul qui paraisse ou transparaisse constamment, c'est la décadence irrémédiable de l'Église romaine. Usurpations de la papauté, vices des moines et du clergé séculier, pratiques superstitieuses maintenues par politique ou par ignorance, reviennent comme le leit-motiv de tout le drame. M. Plummer ne prend pas un ton indigné. Il sait garder dans son exposition la dignité de l'historien. Mais l'image traditionnelle de l'historiographie protestante s'impose à lui comme vérité définitive.

Nous retrouvons donc dans ces pages la peinture de la Renaissance italienne, toute pénétrée de paganisme, suivant la formule de Burkhardt. Il semblerait que Savonarole, Pic de La Mirandole et Marsile Ficin n'aient jamais existé. Puis c'est Érasme, qui résume en sa personne l'esprit satirique d'une époque si riche en productions de ce genre. Il nous offre la quintessence de la *Nef des fols* et des *Epistolæ obscurorum virorum*. Esprit destructeur et superficiel, il mérite d'être mis en parallèle avec Voltaire. A peine lui octroie-t-on quelque grâce en raison de la publication du Nouveau Testament grec. La noble tentative du grand humaniste pour unir les deux antiquités n'est ni comprise ni même indiquée. Toutes ces idées qui devaient alimenter la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pédagogie des Jésuites aussi bien que l'esthétique de nos classiques, ce souci de fondre la beauté antique et la vérité chrétienne ne comptent pas à celui qui sut trop bien saisir le défaut des théories luthériennes.

Tout autres sont les portraits que M. Plummer nous donne de Luther, de Zwingle et de Calvin. Les défauts et les passions d'Érasme lui étaient personnels. Les passions et les défauts des réformateurs sont ceux de leur temps. Quand Calvin brûle Servet, c'est « tout le christianisme européen qui doit porter l'opprobre de ce crime » (p. 174). Il en va de même pour l'attitude de Luther dans l'affaire du landgrave de Hesse. De même, M. Plummer l'avoue, « les conséquences morales immédiates de la Réforme furent, tout compté, mauvaises » (p. 178). Mais, ici encore, ce ne sont ni les doctrines ni les exemples des réformateurs qui doivent porter la responsabilité. Cette décomposition morale est « l'héritage du siècle précédent et fut le fruit du vieux système plutôt que du nouveau » (p. 187).

Voilà de quelle façon M. Plummer essaie de dissiper le scandale du déchirement de la chrétienté qu'il reconnaît comme l'effet le plus évident de la Réforme. Il le fait du reste avec une entière bonne foi. Mais le protestantisme a, lui aussi, sa manière d'écrire l'histoire. Et la liberté d'esprit, qu'il revendique comme sa principale conquête, ne s'étend pas encore, jusqu'ici, à ce domaine de ses origines.

Signalons, en terminant, quelques erreurs échappées à M. Plummer : p. 24 : Sébastien *Brandt*, lisez Brant; p. 25 : le *Wittembergische Nachtigall* de Hans Sachs ne peut pas être qualifié « extravagant satire »; p. 94 : George *Spanheim*, lisez Spenlein; p. 169 : où M. Plummer a-t-il pris que, dans la controverse sur le libre arbitre, Calvin a converti le théologien catholique Albert Pighius à ses idées? p. 181 : *Curicius* Cordus, lisez Euricius Cordus.

A. HUMBERT.

Joseph DROUET. — *L'Abbé de Saint-Pierre. L'homme et l'œuvre.* — Paris, Champion, 1912, in-8° de VIII-397 pages.

Malgré son titre d'abbé, Charles-François Castel de Saint-Pierre, par ses mœurs comme par ses idées, mérite fort peu le le nom d'ecclésiastique, et ni sa personne ni ses œuvres n'intéressent bien directement l'histoire de l'Église. Mais il est utile à étudier pour qui veut comprendre le XVIII^e siècle philosophique,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dont nous saisissons, dans son œuvre très variée, les premières manifestations. S'il ne fut guère un écrivain, il ne représente pas moins que Bayle et Fontenelle, mais à un autre point de vue, l'avènement des idées nouvelles. A cet égard, il avait déjà plusieurs fois attiré l'attention. M. Drouet lui consacre un important travail qui relègue au second plan les essais antérieurs.

Dans les multiples mémoires imprimés ou inédits, catalogués et étudiés par M. Drouet, nous trouvons la plupart des idées dont va vivre le XVIII^e^ siècle intellectuel et qui se conserveront jusqu'à nos jours. Par exemple, le pacifisme a trouvé dans l'abbé de Saint-Pierre son premier théoricien, et le chapitre consacré à son *Projet de paix perpétuelle* n'est pas le moins curieux de l'ouvrage que nous analysons. A signaler en particulier des pages solides sur « les précurseurs de l'abbé de Saint-Pierre » en ce domaine. (Peut-être aurait-on pu marquer plus amplement quelle a été sur cette question, à travers les âges, l'attitude des théologiens.) Nous retrouvons encore chez l'abbé de Saint-Pierre le goût passionné pour l'économie politique et sociale, en laquelle on voit le remède universel aux maux publics, le zèle intempérant pour les « perfectionnements[1] » de la « machine politique ». Dans cette poursuite des améliorations matérielles, les réalités morales sont à peu près complètement oubliées par l'abbé, comme par tout son siècle. Nous arrivons à l'époque où la « vertu » est considérée comme une denrée, et où les meilleures productions en ce genre sont « primées » par des « prix de vertu ». On aboutit, peu à peu, à l'utilitarisme le plus artificiel et le plus plat. En politique par exemple, l'idéal de notre publiciste est (voyez la *Polysynodie*) un gouvernement automatique, dont les rouages sont si bien disposés que la machine marche toute seule, sans demander à l'homme aucun autre effort que la connaissance de son intérêt bien entendu. L'abbé de Saint-Pierre, dans sa fureur de perfectionnement, s'attache aussi bien à l'orthographe et aux omnibus qu'aux constitutions. On trouve d'ailleurs assez souvent chez lui des idées judicieuses et des projets pratiques : ses idées sur la *Taille tarifée*, par exemple, qui furent appliquées par Turgot dans son intendance du Limousin.

Cet utilitarisme matérialiste fait prévoir un esprit peu préoccupé des choses du ciel. En fait, la religion personnelle de l'abbé est nulle — ce qui ne l'empêche pas d'occuper une aumônerie

1. Le mot *perfectionnement* revient, dans les titres de l'abbé, avec une insistance vraiment amusante.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

importante et bien rétribuée. Il professe le déisme le plus pur, non pas agressif, mais absolu, auquel Voltaire même n'aura rien à retrancher : il n'y ajoutera que l'esprit. Sa politique religieuse montre bien qu'il ne comprend rien au christianisme : il veut transformer le prêtre en un « officier de vertu » qui sera dans la paroisse médecin et professeur d'agriculture. Il élabore un projet pour supprimer les disputes théologiques, et un autre pour rendre les sermons plus « utiles ».

On voit l'intérêt général que présente cette étude pour la connaissance du XVIII^e siècle. Le lecteur le verrait encore mieux si M. Drouet avait pris soin d'indiquer plus souvent comment toutes ces idées de l'abbé de Saint-Pierre étaient devenues monnaie courante au XVIII^e siècle. Son livre présente un autre intérêt qu'il convient de signaler : l'intérêt proprement biographique : on trouve dans la première partie de nombreux renseignements sur les origines normandes de l'abbé, sur son authentique noblesse, sur le club de l'Entresol. Les aventures de notre héros à l'Académie fournissent à M. Drouet un chapitre fort spirituel.

En résumé, l'abbé de Saint-Pierre apparaît comme un type curieux de réformateur. Malgré les côtés médiocres signalés plus haut, il est sympathique à bien des égards. C'est pourquoi son historien, après avoir, tout le long de son livre, raillé doucement le bon abbé, lui offre en conclusion... un prix de vertu.

L'ouvrage est bien documenté. Mais M. Drouet semble avoir négligé de faire une visite aux Archives des Affaires étrangères. Il y eût trouvé : Aff. Int^res, 1251, fol. 36) un *Nouveau plan de gouvernement ou méthode générale pour perfectionner le gouvernement des Etats*; (France, 1291, fol. 98) des *Principes de morale;* (France, 1315, fol. 160) une lettre[1]. Il ne semble pas connaître non plus une lettre de l'abbé à Mme de Maintenon, 20 février 1761 (dans *La Beaumelle*, t. VII, p. 98). Page 76 : curieuse faute d'impression : « tresser un piédestal » ; p. 318, en bas : lire XVII^e siècle, au lieu de XVIII^e. Enfin, j'ai vainement cherché dans mon exemplaire le portrait annoncé sur le titre.

Louis Hogu.

Pierre Caron. — *Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française.* — Paris, A. Picard, 1912, in-8° de x-294 pages.

Un guide était absolument indispensable pour cette période de notre histoire de France. Jamais on ne vit se dérouler autant

1. Je dois ces références exactes à l'obligeance de M. Albert Cherel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'événements, se soulever autant de problèmes; pour aucune autre époque, les documents ne sont si nombreux et la littérature si abondante. Mais, si la nécessité d'un manuel s'imposait, sa difficulté n'était pas moins indiscutable, d'autant plus que bien rares encore sont les inventaires et les répertoires, et que trop d'auteurs ont négligé de donner la liste des sources qu'ils avaient utilisées.

L'entreprise de M. Pierre Caron est donc doublement louable.

Comment s'est-il acquitté de sa tâche extrêmement délicate? Au plan qu'il a adopté, nous ne ferons qu'un reproche. Il nous semble qu'il aurait dû grouper dans le même chapître ce qu'il dit de l'*organisation et des instruments de travail*. Selon nous, c'est la meilleure partie de sa publication. Nous sommes amplement et exactement renseignés sur les centres et formes de production, commissions officielles, sociétés libres, périodiques, collections, ainsi que sur les bibliographies et les dictionnaires. Les omissions ont peu d'importance.

Le second chapitre consacré aux *sources manuscrites* est inégal; excellent en ce qui concerne les Archives et la Bibliothèque nationales, bon pour ce qui a rapport aux Archives des ministères, aux Archives départementales et autres, il est insuffisant, quant aux Archives communales, aux Archives judiciaires, aux Archives étrangères, spécialement quant aux Archives londoniennes. A l'aide de travaux déjà parus, l'auteur aurait pu nous donner une idée plus précise des documents contenus dans ces importants dépôts; et, quand il s'occupe des bibliothèques, pourquoi n'aborde-t-il pas au moins la question si intéressante des mémoires inédits qui s'y rattache tout naturellement? pourquoi se borne-t-il à citer la seule collection Dugast-Matifeux appartenant à la Bibliothèque de Nantes?

Pourtant, ce qui nous paraît le plus défectueux, c'est le chapitre troisième, ayant trait aux *sources imprimées*. Sur ce sujet, les renseignements sont bien pauvres; ils sont contenus en 13 pages (p. 157-162, 198-204). M. Pierre Caron s'en excuse, et annonce l'apparition prochaine d'un travail de longue haleine qui est en préparation. Qu'importe? Ne devait-il pas indiquer comment, à la Bibliothèque nationale, sont répartis les documents imprimés de l'époque révolutionnaire : ouvrages, brochures, rapports, discours, pamphlets, etc? Il ne faut pas l'oublier : actuellement, les travailleurs qui ne fréquentent que la Bibliothèque nationale et les Bibliothèques de France ont bien peu de facilités pour l'étude des sources imprimées de la Révolution, et cela est profondément regrettable, la presse a joué un rôle si capital à cette époque. Pour triompher des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

obstacles qui les arrêtent, les travailleurs n'ont présentement qu'une ressource : aller consulter la riche collection d'imprimés révolutionnaires du British Museum de Londres.

Malgré ces remarques, le mérite du Manuel de M. Pierre Caron, qui se termine par une Concordance des calendriers républicain et grégorien, et par un Index alphabétique, demeure très grand. Cet ouvrage, d'une clarté et d'une netteté irréprochables, d'une méthode rigoureuse, mais dont quelques jugements pourraient gagner en impartialité, rendra de vrais services aux érudits et aux historiens.

Em. Sévestre.

H. Hurter. — *Nomenclator literarius theologiæ catholicæ, theologos exhibens ætate, natione, disciplinis distinctos.* Tome v. — Inspruck, Wagner, 1913, in-8°, col. 1425-2086+ccLIX.

Ce volume, le dernier de la série, nous donne le nom des théologiens qui ont publié : 1° de 1870 à 1893; 2° de 1894 à 1910. Comme dans les tomes précédents, le P. Hurter, dans ce volume, a classé les auteurs d'après les matières qui ont fait l'objet de leurs études : théologie dogmatique, Écriture sainte, patrologie, histoire ecclésiastique, théologie pratique, et d'après leur nationalité.

Nous devons dire, à regret, que ce volume nous paraît avoir été beaucoup trop vite composé. Sans doute, à traiter des sujets d'ordre aussi récent, il y avait de nombreuses difficultés. Néanmoins, le chercheur ne pourra guère parcourir ces colonnes sans étonnement. Les notices, d'abord, sont vraiment ou trop succinctes ou trop incomplètes. Telles sont celles qui, par exemple, nous parlent de Newman ou de Manning. D'autres sont presque plaisantes, telle la notice concernant Mgr Fuzet. L'auteur ne paraît pas se douter que l'historien des *Jansénistes du* XVII^e *siècle* est le même que l'archevêque actuel de Rouen, puisqu'il l'appelle « chanoine ». En outre, ce vénérable chanoine a publié d'autres ouvrages, comme le *Manoir archiépiscopal de Rouen*, plus importants que celui qu'il cite. Ensuite, le P. Hurter a indiqué pêle-mêle les morts et les vivants et, de ce fait, a oublié des savants qui avaient quelque droit à paraître dans les notices. Nous trouvons, en effet, les noms du P. Largent, du P. Barbier, de Mgr Baunard et d'autres plus modestes encore, tandis que les noms de M. Vigouroux, de M. Chevalier, de Mgr Baudrillart, de M. Loisy n'y figurent point. Et je ne parle que des ecclésias-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tiques. Or, le P. Hurter a indiqué, parmi les théologiens, nombre de laïcs et la liste des omissions serait longue à établir pour ces derniers. Enfin, il y a des fautes d'impression assez fâcheuses, celle-ci prise au hasard : *Eymarard* pour Eymard.

On voit, par là, que ce tome v^{e}, bien qu'il représente une troisième édition, devra être, encore une fois, refondu et augmenté. Certes, tel quel il rendra des services, mais comme il eût été plus utile, si l'auteur s'était simplement contenté d'indiquer le nom des morts et avait soigné davantage leurs notices, qu'il n'était pas très difficile de faire, puisque l'auteur se borne à indiquer la liste de leurs travaux.

Albert Vogt.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BULLETINS RÉGIONAUX.

MARCHE

CREUSE

Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Tome XVIII, 2e partie, 1912.

H. DELANNOY : *Abbayes du Palais* (p. 295-316) *et de Prébenoît*, (p. 316-333). Monographies d'abbayes cisterciennes complétant une série : le monastère (description), les abbés, les dignitaires (nomenclature).

Louis DUVAL : *Contribution à l'histoire littéraire de la Marche à propos d'un commentaire des coutumes par Nicolas Callet*, p. 334-362 (avec notice sur l'auteur, dont l'ouvrage parut en 1573).

J. BELLET : *La Souterraine, la vicomté de Bridiers, aveu et dénombrement*, p. 393-399. Ce sont des notes sur La Souterraine avec texte de l'acte d'aveu, et sur le château de Bridiers.

Nouvelle érection du duché de Roanais, en faveur de François d'Aubusson (avril 1661), p. 400-406. Document.

A. DE SAINT-MARTIN : *Factums concernant l'abbaye de Bonlieu* (dates de 1668, 1669 et 1671), p. 401-429.

Louis LACROCQ : *L'orfèvrerie et l'émaillerie limousine*, p. 430-448. Conférences faites au musée de Guéret les 4 et 11 juillet 1912.

Louis LACROCQ : *La sculpture dans la Creuse*, p. 449 : Vierge de piété de l'église de La Saunière ; p. 450-451 : rétable d'Ahun (planches).

P. VALADEAU : *La villa gallo-romaine de Breith*, p. 453-474. Fouilles de 1811.

Edmond ALBE.

LYONNAIS

RHONE

L'Université catholique. Tome LXVI. Lyon, 1911.

Th. MALLEY : *Un Primat des Gaules entre Retz et Mazarin*, p. 289-311. Les droits de la primatie de Lyon permirent à Mgr de Neuville de servir la politique de Mazarin contre le cardinal de Retz. Le futur historien du prélat expose les péripéties par lesquelles passa la cause des vicaires généraux du célèbre frondeur exilé et il se plaît à louer l'esprit de sagesse et de justice du primat. Cette étude, lue d'abord dans une conférence des Facultés catholiques, y avait obtenu un très vif succès. Il n'y avait pas de jansénistes dans l'assemblée élégante convoquée à cette soirée, car il me souvient que le chanoine G. Hermant, dans ses *Mémoires* publiés par M. Gazier, ne partage pas entièrement l'opinion de notre distingué collaborateur.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tome LXVII. Lyon, 1911.

Th. Malley : *Archevêque et maîtres d'école*, p. 105-114, 160-182, 354-376. Nous ne quittons pas Mgr de Neuville de Villeroy : c'est l'histoire de l'établissement à Lyon des Petites Écoles et de la part qu'il prit à leur fondation. Il entoura de toute son estime le créateur de l'œuvre, Charles Démia, il le recommanda au Consulat et au roi, il le servit de son puissant crédit. On avait beaucoup écrit sur ce sujet, de M. Faillon, sulpicien, à M. Compayré, inspecteur général de l'Université ; mais M. Malley l'emporte sur ses devanciers, grâce aux documents nombreux d'archives qu'il a fouillés et mis à profit. Peu de choses resteront à dire sur le séminaire Saint-Charles, les écoles, les maîtres et les maîtresses qui valurent à Lyon dix ans de priorité sur les essais scolaires de Reims par Jean-Baptiste de La Salle.

Tome LXIX. Lyon, 1912.

Th. Malley : *Un commencement. Premières pages de l'histoire d'un archevêque*, p. 16-32. Ici notre éminent collaborateur ne choisit pas seulement quelques notes dans ses portefeuilles, il nous offre vraisemblablement la primeur des premières pages de la biographie qu'il prépare avec tant d'application. L'article comprend d'abord une étude généalogique des ancêtres de Monseigneur et leur ascension de leur banc de poissonniers dans les Halles au duché-pairie de Villeroy ; en second lieu, nous avons un récit de l'ambassade à Rome de son père Charles d'Halincourt. C'est pendant ce séjour à la cour pontificale que l'ambassadeur eut son second fils Camille, le futur primat des Gaules, et qu'il demanda au pape Paul V, Camille Borghèse, de lui servir de parrain.

Th. Malley : *Guichenon, historien de Camille de Neuville*, p. 325-339. Religieux augustin du couvent de Lyon et parent de l'historien de la Bresse et de la maison de Savoie, le P. Guichenon imprima sa notice moins de deux ans après la mort de l'archevêque. Elle est assez courte, fort abondante en éloges. Avant de le reléguer parmi les écrivains qu'on ne lit plus guère, M. Th. Malley lui donne ici le salut d'une politesse bienveillante et dosée d'une souriante malice.

Tome LXX. Lyon, 1912.

Th. Malley : *Camille de Neuville et le culte du Saint-Sacrement*, p. 110-131. Une des principales vertus épiscopales est sans contre dit la dévotion envers l'eucharistie. Mgr de Neuville la posséda à un haut degré. On le vit dans la procession de la Fête-Dieu du 25 mai 1674, dans les cérémonies réparatrices qu'il ordonna de célébrer à la suite des vols sacrilèges commis aux Feuillants et à Saint-Nizier. Ses dispositions pieuses apparaissent plus encore dans le soin qu'il apporte, au cours de ses visites pastorales, pour examiner les tabernacles, les vases sacrés, les linges d'autel, etc. La vivacité de sa foi n'était point inférrieure à son amour pour la décence cultuelle.

Th. Malley : *Les Trinitaires réformés de la rédemption des captifs*, p. 193-205. Ces moines, ayant souvent à traverser Lyon dans leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parcours de Marseille à Paris, sollicitèrent l'autorisation d'avoir une maison qui leur servît d'*hospitium*. Leur requête agréée le 16 juillet 1658, ils députèrent, pour habiter la maison, achetée au bas du Gourgillon, trois religieux détachés du couvent de Montmorency. Mais alors ils déposèrent une seconde requête, démontrant qu'il était impossible à ces nouveaux-venus de vivre selon leur règle, s'ils n'avaient pas une chapelle, s'ils n'y chantaient pas les offices, si l'entrée en était interdite au public. Le frère de l'archevêque, Antoine de Neuville, le pieux abbé de Saint-Just, fut embarrassé pour dire non; le monastère fut dès lors établi; nous dirions, nous, si le sujet n'interdisait pas l'expression ; le tour était joué, et l'administration diocésaine aussi.

Tome LXXI. Lyon, 1912.

Th. MALLEY : *Les visites pastorales de 1655*, p. 15-42 . Les Archives du Rhône possèdent une importante collection de procès-verbaux de visites épiscopales. Ceux qui regardent Mgr de Neuville comprennent à peu près la totalité du diocèse. Le P. Malley en a détaché et analysé ici la partie qui regarde la Bresse, le Bugey et le comté de Bourgogne. Il assaisonne de réflexions piquantes le choix des citations qu'il emprunte au recueil manuscrit, et ses conclusions ne sont pas d'un pessimiste : « La très grande majorité, dit-il, du clergé fait bonne figure. »

Tome LXXII. Lyon, 1913.

Th. MALLEY : *Les mandements de Mgr de Neuville*, p. 22-42. Ceux publiés ici sont au nombre de trois ; l'un regarde le jansénisme et ordonne la signature du formulaire ; l'autre promulgue le jubilé de 1682, accordé par le pape Innocent XI; en dehors des formules protocolaires, il n'a pas vingt lignes; j'avoue humblement éprouver quelque embarras à y trouver, comme le souligne le commentaire, ce que l'on pense du pape dans l'Église de Lyon. La troisième de ces pastorales demande des prières pour la reine de France qui vient de mourir. L'éloge de la défunte, déclarée et honorée comme « les délices de la cour, le bonheur de la France et l'admiration des peuples étrangers », réveille dans la mémoire l'écho des hyperboles de l'oraison funèbre de Marie-Thérèse par Bossuet. En province, on ne sait pas moins que dans la capitale balancer l'encensoir.

Tome LXXIII. Lyon, 1913.

Th. MALLEY : *Camille de Neuville et l'âme populaire*, p. 97-111. C'est la rédaction définitive, je le présume, d'un chapitre de la vie de l'illustre prélat qui nous est promise, et d'après ce fragment on peut concevoir la meilleure opinion de l'ouvrage, quand il sera achevé. Dans ces trop courts extraits, l'historien du prélat nous dépeint la popularité de Mgr de Neuville et en analyse les causes. Il fut aimé parce qu'il aima lui-même les pauvres et les humbles; parce qu'il veilla à ce qu'ils fussent instruits, nourris, sauvés de la prison, retirés du vice comme de la révolte. Sa manière de gouverner était cependant plus forte que douce, mais, à cette époque, la fermeté de la main ne déplaisait pas à ceux qu'elle menait.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Th. Malley : *Quelques lettres de Mgr de Neuville au cardinal Barberini.* Cette correspondance est conservée aux Archives du Vatican : elle comprend cinq lettres. La première est un remerciement à un bref d'Innocent X, accordant la remise des taxes pour les bulles de la préconisation. Il n'y avait décidément pour les Villeroy pas de petites économies. Dans les autres, il est question de la sécularisation de l'abbaye d'Ainay, des Cordeliers de Saint-Bonaventure, qui tentaient aussi de transformer leur couvent en collégiale et leur froc en aumusse.

Tome LXXIV. Lyon, 1913.

Th. Malley : *Mgr Camille de Neuville. L'archevêque*, p. 13-15. L'homme d'État et l'homme d'Église s'unirent harmonieusement dans notre grand archevêque. Il fut un lieutenant général de la province très actif, un ministre de Dieu infatigable. Pendant le cours de son long épiscopat, il s'assujettit à célébrer lui-même les ordinations, qui comptaient parfois plus de deux cents clercs à promouvoir; fréquemment il administra le sacrement de confirmation et, bien que la nature l'eût dépourvu d'une taille élégante, on admirait, dans les cérémonies, l'air majestueux qu'il parvenait à donner à ses traits et à ses gestes. Il ne consentit jamais, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, à s'adjoindre un auxiliaire. N'était-il pas un peu ombrageux et peu disposé à partager son autorité?

Revue d'histoire de Lyon. Tome XI, année 1912. Lyon, A. Rey, 1912.

C. Latreille : *L'application des Ordonnances de 1828 dans le diocèse de Lyon*, p. 5-25. Charles X signa, le 16 janvier 1828, la suppression de huit petits séminaires, dirigés par les Pères Jésuites, et des règlements qui fixaient pour chaque diocèse la quantité des élèves admissibles. Mgr de Pins, administrateur du diocèse de Lyon, fut un des opposants les plus irréductibles à ces mesures antilibérales. Ses réponses aux circulaires ministérielles, que publie M. Latreille, prouvent la persistance de ses refus d'obéir. Il ne céda que devant le bref de Léon XII qui recommandait aux évêques de se mettre en règle avec la loi. Mais à côté des petits séminaires, où les classes littéraires étaient complètes de la huitième à la réthorique, il existait à Lyon et dans quelques autres villes des départements du Rhône et de la Loire, des écoles cléricales, des manécanteries, où l'on enseignait les premiers éléments du français et du latin aux enfants de chœur employés dans les cérémonies et les offices de la paroisse. Sur les ordres du ministère, le recteur et le préfet voulurent fermer celle de Tarare, où M. Menaide remplissait les fonctions de curé. Alors s'ouvrit une lutte dont le souvenir légendaire subsiste toujours; il y eut une série d'interminables procès. L'abbé Menaide, curé de Saint-André, gagna le premier devant le tribunal de Villefranche, 21 janvier 1832 : sur appel du procureur, on plaida devant la cour de Lyon, qui jugea comme on avait jugé en première instance : on alla en cassation : les deux arrêts furent cassés et l'affaire remise à la cour de Riom; nouvel acquittement du curé,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nouvel appel à la cour suprême; renvoi à la cour de Dijon qui, sur une plaidoirie de Me Sauzet, déclare qu'une manécanterie ne peut être assimilée à une école publique, ni son enseignement soumis à la législation ordinaire.

A. Coville : *Une visite à l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon en 1503*, p. 241-272. Les Bénédictines de Saint-Pierre prétendaient, dans l'Église, à une haute antiquité, et dans le monde, elles se rattachaient à la plus riche noblesse de la contrée. Mais au début du xvie siècle, leurs mœurs étaient aussi éloignées que possible de la règle et de l'esprit de leur patriarche. On résolut de les réformer; la reine Anne de Bretagne y prêta la main : Guichard de Lessart, l'évêque auxiliaire de Lyon, Philippe Bourgoin, grand-prieur de Cluny, Annequin, custode de Sainte-Croix, se chargèrent de l'entreprise. L'abbesse, Guillemette d'Albon s'y opposa de toutes ses forces. Les procès-verbaux de visite témoignent cependant combien elle était urgente. On n'y parvint toutefois qu'en expulsant le plus grand nombre des professes; ces fugitives se vengèrent en emportant le mobilier de leur chambre, les trésors de la sacristie, les châsses et les reliques des saints. Elles poussèrent même l'audace jusqu'à revenir après leur mort effrayer les jeunes novices et réclamer leur sépulture dans le cloître. Les apparitions d'Alice de Thézieu sont demeurées un des contes les plus fantastiques, dont on entend encore le récit dans les veillées lyonnaises.

Bulletin historique du diocèse de Lyon.

Tome viii, 12e et 13e années, nos 66-78. Lyon, 1911-1912.

Abbé J.-B. Vanel : *L'Archevêché*, p. 161-170, 193-203, 289-304, 353-371, 385-409, 417-443. Notes succinctes sur les divers bâtiments qui servirent d'habitation aux archevêques de Lyon depuis Leidrade, au viiie siècle, jusqu'au jour (11 décembre 1906) que le cardinal Coullié, de vénérée mémoire, en fut congédié. — Le cardinal Charles de Bourbon en fut un des restaurateurs les plus généreux; Alphonse de Richelieu éleva la salle synodale, Camille de Neuville une galerie pour sa bibliothèque, le cardinal de Tencin une aile rejoignant la cathédrale, dont Soufflot fut l'architecte. La Révolution vendit le palais comme bien national.

XXX. : *Mgr de Marbeuf, archevêque de Lyon*, p. 225-234. Appréciation peut-être un peu rigoureuse de ce prélat, pour lequel son savant historien, M. l'abbé Monternot, paraît avoir été trop indulgent. Il est permis de croire qu'il fut médiocre d'esprit et, dans son administration, d'une intransigeance de vues qui fut sévèrement appréciée d'une partie nombreuse et saine de son clergé. — M. l'abbé Monternot a répondu à ces observations, p. 263-273.

Th. Malley : *Une intervention primatiale en Anjou*, p. 274-280. Le seigneur de Lespinière, Bedien, avait un voisin désagréable et malfaisant, paroissien de Mazé, dans le diocèse d'Angers : vainement il avait porté plainte, afin d'obtenir un monitoire contre lui, aux officialités d'Angers et de Tours. Il s'adressa à Lyon, au tribunal de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la Primatie, et Bedien Morange, vicaire général substitué, apostilla sa requête.

Mgr Forest : *Messire Jean Rabot, curé de Saint-Clément-sous-Valsonne* (1666-1711), p. 449-467, 480-497. Peinture excellente et édifiante d'un pasteur et d'un presbytère de village au XVII^{e} siècle.

Abbé J.-B. Vanel : *S. Ém. le cardinal Coullié*, p. 513-528. Notice nécrologique du pasteur aimé qui, pendant près de vingt ans, gouverna avec douceur et sagesse (1893-1912) le diocèse de Lyon, après avoir été coadjuteur et successeur de Mgr Dupanloup à Orléans.

Th. Malley : *Lettres de tonsure d'un futur archevêque de Lyon*, p. 529-531. Mgr Camille de Neuville fut tonsuré par Mgr Robert Berthelot, suffragant de Lyon, le 22 septembre 1612. Il avait cinq ans : s'il a compris la gravité de la démarche à laquelle on le soumettait, c'est qu'il avait une intelligence tout à fait précoce.

Abbé J.-B. Vanel : *Fesch et Mme Lætitia aux eaux de Vichy*, p. 532-539. Période mondaine de la vie du futur cardinal-ambassadeur. Il accompagna sa sœur aux bains de Vichy et y séjourna avec elle, du 11 juillet au 17 août 1800. Les négociations pour le Concordat étaient déjà amorcées.

Abbé J.-B. Vanel : *Concile national de 1811. Notes et procès-verbaux*, p. 545-562. On donne ici le texte de notes prises au cours des séances de l'assemblée par un des secrétaires ; l'abbé Ricard s'en était servi dans son ouvrage sur le concile ; mais il les avait tronquées pour la plupart ; elles sont ici intégralement reproduites ; on y a joint des notes de la main du président, S. Ém. Fesch, également rédigées au bureau, pendant les séances.

Mémoires de l'Académie de Lyon.

Troisième série, tome XI, 1911. Lyon, A. Rey, 1911.

Chanoine Ulysse Chevalier : *Jean de Bernin, archevêque de Vienne*, p. 1-47. L'épiscopat de Jean de Bernin est le plus long de tous ceux qui ont régi le siège de Vienne ; il dura près d'un demi-siècle de 1218 à 1266. Ses bienfaits furent innombrables et s'étendirent aux églises, aux monastères, aux hôpitaux, aux entreprises de bien public. On vit souvent intervenir ce prélat pour apaiser les querelles, mettre fin aux procès, signer des traités de paix. Pour composer l'érudite nomenclature de ses actes, le savant correspondant de l'Institut n'a pas cité moins de 330 documents inédits ou publiés. Il s'est arrêté à apprécier le rôle de Jean de Bernin dans la croisade des albigeois ; pendant la durée de ses fonctions de légat, qu'il tenait de Grégoire IX, il inclina vers la douceur plutôt que vers une rigoureuse application des peines. A Vienne, on l'aimait à cause de ses aumônes et on admirait sa générosité à reconstruire sa cathédrale : il obtint d'Innocent IV qu'il la consacrât, le jeudi de Pâques, 20 avril 1251. Il choisit l'archevêque élu de Lyon, Pierre de Savoie, pour un de ses exécuteurs testamentaires et mourut probablement à Romans, le 17 avril 1266.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Troisième série. Tome XII, 1912. Lyon, A. Rey, 1912.

C. Latreille : *Un témoin de la Restauration et de la monarchie de Juillet. Le marquis de Coriolis. Lettres à Lamennais*, p.207-440. L'amitié et la correspondance de M. de Coriolis et de Lamennais ne sont ignorées de personne : on possède les lettres du second au premier; mais on n'avait que de très courts fragments de celles du marquis à l'abbé. La lacune est comblée aujourd'hui, grâce à l'initiative de M. Latreille et de l'Académie, qui ont édité un manuscrit vendu récemment à Marseille et entré à la Bibliothèque municipale. Ces lettres, dont la famille avait autrefois suspendu la publication, sont au nombre de 104; elles s'échelonnent du 4 février 1825 au 11 novembre 1837. L'admiration sans réserve pour l'illustre et fougueux polémiste remplit le recueil; elle n'a d'égale que le mépris, la haine même contre Chateaubriand, « le rénégat du *Génie du christianisme* ». On y relève des détails intéressants, pris sur le vif, tels par exemple que l'opinion du nonce Lambruschini, les défiances de Mgrs d'Astros et de Quélen, l'insuffisante organisation commerciale et postale de l'*Avenir*, la défection de Lacordaire et ses premiers succès à Notre-Dame. Le compliment y dépasse parfois l'exacte mesure. Lamennais est tour à tour comparé à l'Aigle de Meaux, qui n'a rien de plus fort, et à Pascal qui n'a rien de plus acéré dans les *Provinciales*. Les *Paroles d'un croyant* lui arrachent ces exclamations : C'est Job ! c'est Isaïe ! c'est Jean ! c'est peut-être plus haut que tout cela ensemble. En amitié comme en politique, M. de Coriolis appartenait au parti des *ultras*.

Troisième série, tome XIII, 1913. Lyon, A. Rey, 1913.

J. Beyssac : *Les dernières élections épiscopales de Lyon*, p. 97-125. Avant le concordat de 1516, l'élection de l'évêque appartenait au chapitre cathédral; à Lyon on était très jaloux de ce droit et les chanoines-comtes, qui en avaient obtenu la confirmation du pape Sergius dans une bulle de 910, soutinrent des luttes héroïques contre les empiétements des autorités qui cherchèrent à y porter atteinte. M. Beyssac, pour lequel la primatiale, le chapitre et l'archevêché n'ont plus de secrets, choisit précisément pour sujet de son discours de réception, lu dans la séance du 26 mars 1912, d'esquisser le tableau des quatre votes qui eurent lieu dans le cours du XV^{e} siècle, les derniers d'une série remontant à plus de cinq cents ans en arrière. On y voit à quelle opposition ne cessa de se heurter ce privilège capitulaire; la liberté des suffrages n'était guère respectée. — A la mort de Philippe de Thurey (29 novembre 1415), les suffrages unanimes désignèrent le doyen Aimé de Talaru; il ne put prendre possession que deux ans après, quand fut close l'enquête ordonnée par le concile de Bâle. Sa succession fut donnée à Charles de Bourbon (14 février 1444), il est vrai que ce candidat n'avait que dix ans; le pape et le roi s'entendirent pour l'écarter et nommer secrètement l'archevêque de Vienne, Geoffroy de Vassal, qui administra le siège pendant deux ans. Quand le cardinal de Bourbon décéda (13 septembre 1488), les comtes nommèrent Hugues de Talaru; Charles VIII imposa le cardinal d'Espinay, arche-

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vêque de Bordeaux; les archers l'installèrent de force, après avoir incarcéré les membres récalcitrants du chapitre. Entre ces deux compétiteurs les hostilités se prolongèrent onze ans; la paix était à peine conclue, quand la mort d'Espinay vint la sceller (10 novembre 1500). Instruits par le passé, les capitulants désignèrent par acclamation celui qui avait les préférences de la cour, François de Rohan, évêque d'Angers.

Abbé J.-B. Vanel : *Du progrès des études d'histoire ecclésiastique lyonnaise depuis cinquante ans*, p. 193-231. « Il m'a paru, dit l'auteur, que depuis un demi-siècle environ les études historiques avaient été entourées à Lyon d'une faveur qui avait sensiblement contribué à les améliorer, à les rendre plus fortes, à augmenter leur crédit. J'ai été frappé et vivement intéressé par ce développement dans le domaine de notre passé ecclésiastique. » Et la thèse se développe en démontrant ce progrès et en suivant ses traces dans les différents compartiments des sciences historiques : la topographie de la cité ancienne, l'administration archiépiscopale, la monographie des institutions et des monuments, l'édition des cartulaires, la reproduction de textes anciens et rares, etc. Le travail a été intense; beaucoup de talents ont surgi et brillé d'un éclat peu commun. Les résultats ne sont pas douteux; tout le monde convient que dans notre ville et dans notre province, chez les particuliers et dans nos établissements d'enseignement public, le mouvement de littérature historique est en pleine croissance.

E. Caillemer : *Des conflits entre l'Église de Lyon et l'Église de Rouen relativement à la primatie*, p. 353-387. Un sieur de Sebouville, prétendant à la cure de Beaufiel, demanda à l'officialité de Lyon le visa que lui avait refusé le vicaire général de Rouen. L'archevêque Colbert ne l'entendit pas de cette façon et présenta au Conseil d'État une requête lui demandant de déclarer que son siège relevait immédiatement du pape. Le procès dura cinq ans et malgré la science canonique déployée par Mgr de Saint-Georges, archevêque de Lyon, il fut perdu pour lui. A la bulle de Grégoire VII, organisant l'exercice officiel de ce privilège, on en opposa deux de Calliste III le révoquant, au moins pour la Normandie, et proclamant son immédiatité au Saint-Siège. Les péripéties de l'affaire et les antécédents de la querelle sont exposés avec une compétence juridique qui fait de cette dissertation un vrai traité, court et substantiel, sur la primatie lyonnaise.

Bulletin de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. Tome IV, années 1910 et 1911. Lyon.

H. de Boissieu : *Les Frères et Sœurs de la Charité sous l'ancien régime*, p. 98-131. Pendant le premier siècle de son existence et un peu en deçà, la Charité ou Aumône générale employa dans ses divers services des personnes laïques: à la fin du XVIIe siècle, les recteurs tentèrent d'introduire des religieuses; on s'adressa aux sœurs de la Providence de Paris (22 juillet 1697), l'année suivante aux sœurs de Saint-Lazare. Ni les unes ni les autres ne satisfirent. On demanda —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce qui était plus simple — des sœurs de l'Hôtel-Dieu, qui consentit à céder trois croisées et trois prétendantes. Les frères paraissent un peu plus tard; leur recrutement est le même que celui des sœurs; leur condition pareille, mais tandis que les premières sont toujours allées en se développant, les seconds disparaissent à peu près tout à fait. — On sait que ces femmes dévouées, sous leur costume religieux, ne prononcent pas de vœux et n'ont d'autre supérieur que le président du conseil d'administration. La prise d'habit et la *croisure*, la prise de croix, ont lieu cependant avec solennité et il est exceptionnel qu'une d'entre elles se retire et ne meure pas à l'hospice. Elles traversèrent la Révolution en changeant la couleur de leur robe et la forme de leur coiffure : aujourd'hui encore, dans ce temps de laïcisme à outrance, elles demeurent populaires et leur cornette originale ne provoque aucune hostilité.

Tome v, année 1912. Lyon.

Jean Beyssac : *Les rois de France, chanoines d'honneur de l'Église de Lyon*, p. 21-48. Les rois de France étaient les premiers chanoines d'honneur du chapitre de Lyon. Ils ne se paraient pas de cette dignité comme d'un titre protocolaire; mais ils en usaient auprès de la Compagnie. Quelques-uns agréèrent avec un empressement poli d'en recevoir la solennelle investiture. M. Beyssac nomme Charles IX; Henri IV qui subit la cérémonie avec la meilleure bonne grâce du monde et s'entendit, sans sourire, créer le premier comte de l'Église, comme étant le premier gentilhomme de France. Il prit ensuite, dit le procès-verbal, le surplis sur son bras et le porta ainsi de l'entrée au maître-autel où il s'agenouilla dévotement. Pour Louis XIII, les choses se passèrent de même et nous savons de plus que son surplis en toile de Cambrai, orné de dentelles de Flandre, coûta la somme de cent soixante-huit livres deux sols. Quand, sous l'épiscopat de Tencin, le roi Louis XV accorda à ses confrères de la primatiale le droit de suspendre à leur cou une croix superbe, il leur rappela son affiliation avec eux : mais je pense qu'elle était toute nominale.

Jean Beyssac : *Guigues de Bouzols, doyen de l'Église de Lyon, abbé de Saint-Vozy en l'Église du Puy*, p. 54-79. Ce doyen appartenait par sa naissance à la famille de Bouzols, dont le plus ancien membre connu est Henri Ier, auquel son oncle, Étienne de Mercœur, évêque du Puy, inféoda sa terre en 1046. Il appartenait déjà au chapitre de Lyon, quand son père, Pierre de Bouzols, arrière-petit-fils de Jannerand Ier, tige de la seconde branche des Bouzols, dicta son testament, le 22 septembre 1278. Ce fut à la considération du roi Philippe le Bel que Clément V le nomma doyen, le 24 novembre 1310, à la mort de Guillaume de Rochefort. Lui-même décéda le 30 août 1317.

J.-B. Vanel.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

GUYENNE ET GASCOGNE[1]

LOT *(QUERCY)*

Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. Tome XXXVII. Cahors, 1912.

A. Combes : *Analyse des registres municipaux de la commune de Cahors tenus pendant la Révolution*, p. 5-20, 73-88, 145-160, 213-228. Suite de ce long travail qui se poursuit depuis plusieurs années : les fragments contenus dans ce volume vont du 10 floréal an III au 21 germinal an IV.

Abbé B. Taillefer : *Fondation d'une chapellenie... en l'église... de Tronhiac*, p. 21-23. Document. La paroisse de Tronhiac (aujourd'hui commune de Saux, canton de Montcuq) n'existe plus.

B. Paumès : *La grande Peur en Quercy et en Rouergue*, p. 29-44, 103-117, 181-200, 229-245. Notes et documents.

Docteur J. Bergounioux : *Galerie médicale du Lot, introduction*. p. 45-50; *Un médecin de Joachim Murat : Guillaume Andral*, p. 51-61; *J.-P.-M. Brassac*, p. 89-102; *Guillaume Baudus* p. 161-180; *Étienne Clédel*, p. 246-264. Série de monographies, à suivre.

A. Crudy : *Une lettre du cardinal Mazarin à l'évêque de Cahors* (1652), p. 123-126. Le ministre expose les motifs de sa conduite à Mgr Alain de Solminihac.

Ed. Albe : *Les reclus en Quercy*, p. 127-134. Quelques notes sur cette sorte d'ermites, d'après des documents d'archives.

Abbé Taillefer : *Louables coutumes de Ségos*, 12 mai 1488, p. 201-207. Compromis passé entre un curé et ses paroissiens, dans la région de Montcuq, au sujet des dîmes et du casuel.

Tome XXXVIII, fascicules 1 et 2. Cahors, 1913.

B. Paumès : *Jean Bessières, duc d'Istrie, maréchal de France*, p. 5-24. Notes sur le maréchal, à l'occasion du centenaire de sa mort.

A. Combes : *Analyse des registres municipaux de Cahors*, p. 25-40, 81-96. Suite. Du 24 germinal au 17 fructidor an IV.

Dr Bergounioux : *Galerie médicale du Lot* (suite). *Docteur Demeaux*, p. 41-50; *docteur J.-F. Caviole*, p. 51-54.

R. Labry : *Les peintures murales de Saint-Pierre-Liversou*, p. 55-60. Description de peintures retrouvées sous le badigeon dans le chœur d'une église des environs de Cahors, conjectures sur leur date.

R. Labry : *Une excursion archéologique à Luzech*, p. 61-64. Préliminaires des fouilles qui ont été faites depuis à l'*oppidum* de l'Impernal.

1. Les Sociétés savantes de l'Aveyron et des Landes n'ont rien fait paraître depuis notre dernière chronique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Abbé Péchal : *Corn et ses environs*, p. 110-123. Première partie d'une monographie importante de cette commune de la vallée du Célé.

Albe et Foissac : *Le prieuré de Molière (Saint-Pierre-Liversou et Francoulès)*, p. 124-134. Petite monographie d'un prieuré des environs de Cahors dépendant de l'abbaye de la Couronne.

Abbé Foissac : *Note* (généalogique) *sur Olivier de Magny*, p. 138-144.

Abbé E. Sol : *Le clergé du Lot sous la terreur fructidorienne*, p. 145-155. Première partie de ce travail. L'auteur en a publié les pièces justificatives en feuilleton dans un journal de Toulouse.

TARN-ET-GARONNE (*QUERCY*)

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Tome xxxix, année 1911.

Abbé Camille Daux : *L'Inquisition albigeoise dans le Montalbanais*, p. 21-39. Article fait à propos d'un travail paru ici même (mai et juillet 1910) sur l'*Hérésie albigeoise et l'Inquisition en Quercy*, article personnel et complémentaire.

Henry de France : *La traite foraine d'Auvilar et les transports des vins*, p. 40-54. L'impôt sur les vins qui descendaient ou remontaient la Garonne.

Abbé F. Laborie : *La subdélégation de Caussade en 1764*, p. 55-67. Reproduction, avec notes, d'un document administratif de cette époque.

R. Latouche : *Notes sur les archives de Castelsarrazin et de Moissac*, p. 68-71. L'archiviste du Tarn-et-Garonne y signale quelques documents du xive siècle.

Ph. Lauzun : *Le fonds d'Armagnac*, p. 71-79. Aperçu des richesses de ce fonds des archives départementales du Tarn-et-Garonne, récemment inventorié.

Marcel Sémézies : *La grande Peur*, p. 80-85. Étude sur le dernier livre de M. E. Forestié, secrétaire général de la Société archéologique. On peut voir aussi, p. 195-202, une critique de M. Saint-Yves avec la réponse de M. Ed. Forestié.

Dufaur : Copie de la *confirmation des biens de l'église Saint-Audard de Montauban*, en 1140, par le comte Alphonse de Toulouse, p. 109.

Jean Donat : *Le retable de l'église de Larrazet*, p. 118-119. Simple note au sujet de la construction de ce retable d'après un registre paroissial.

Abbé Ed. Albe : *Les Carmes à Lauzerte*, p. 138-146. Règlement consenti entre les Carmes et le curé de Lauzerte en 1350, notamment au sujet des sépultures et des processions, d'après une pièce des Archives du Vatican. Le Bulletin n'a pas publié le texte latin.

Ed. Forestié : *Documents complémentaires sur Guillaume du Cos de La Hitte*, p. 152-158. Complétant un article de l'année précédente.

Docteur Boé : *Lo libro de las reconeyssensas de lhospital de Nostra Dama Dalem*, p. 159-170. Extraits d'un manuscrit relatif à cet hôpital,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aujourd'hui disparu, situé aux portes de Castelsarrazin, intéressants pour la topographie de cette ville et des environs au XVI[e] siècle, ainsi que pour les chapellenies de l'église Saint-Sauveur.

Ch. F. Pothier : *Une statue du* XV[e] *siècle à Gandalou*, p. 178-183. Étude archéologique sur une statuette en bois, de saint Vincent, de l'église de Gandalou.

Abbé Taillefer : *Fondation de la chapellenie de Saint-Eutrope dans l'église de Saint-Michel de Montaigu*, 30 avril 1642, p. 184-186. Simple document.

Abbé Ed. Albe : *L'aliénation du temporel des bénéfices dans le diocèse de Cahors à la fin du* XVI[e] *siècle*, p. 216-248. Extraits, relatifs à la partie du diocèse de Cahors qui est aujourd'hui dans le Tarn-et-Garonne, d'un manuscrit de « requestes de descharge du temporel de messieurs du clergé »; les papes Sixte-Quint et Grégoire XIII avaient accordé l'autorisation d'aliéner une partie du temporel ecclésiastique pour fournir au roi des subsides extraordinaires; mais, en Quercy, les bénéfices ruinés par les guerres religieuses étaient souvent dans l'impossibilité de payer leur quote-part et demandaient quelque décharge de l'impôt, en donnant leurs raisons que les commissaires n'acceptaient pas toujours.

Louis Mauquié : *Pierre-Jean-François Percin de Montgaillard*, p. 249-262. Notes et documents à propos du livre récent de M. Sahuc sur cet évêque de Saint-Pons (1665-1713).

Marcel Sémézies : *La défection de Murat en 1814*, p. 303-315. Étude sur l'article de M. Depeyre dans le Bulletin de la Société des études du Lot.

Henry de France : *Montauriol*, p. 316-333. Documents inédits sur l'ancienne abbaye montalbanaise de ce nom.

A. Laffont : *Les Cordeliers et le collège de Beaumont*, p. 334-342. Les Cordeliers furent chargés de ce collège pendant quelque temps.

Abbé F. Galabert : *Une sédition à Lacapelle-Livron en janvier 1562*, p. 343-348. Acte publié avec une introduction et des notes : la sédition a lieu contre le commandeur Gaspard de Meallet.

Abbé Taillefer : *Dotation d'une chambrière de Marguerite de Valois* p. 355-357. Document.

Tome XXXX, année 1912, 1[er] et 2[e] trimestres.

Abbé Camille Daux : *Un évêque de Compostelle à l'abbaye de Moissac*, p. 21-37. Il s'agit du passage de Diego Gelmirez en 1104, au moment de son voyage *ad limina*. Cet article est fait d'après l'*Histoire de l'église de Compostelle*, par le chanoine Lopez Ferreiro.

L. Boscus et F. Galabert : *La fondation de la bastide royale de Lafrançaise* (11 mai 1264), p. 46-58. Résumé de l'acte de fondation et de procédures postérieures.

Chan. Henri Calhiat : *La confrérie des Pénitents bleus de Lauzerte*, p. 59-64. Simples notes, accompagnées d'une belle phototypie représentant un de ces confrères.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A. Grèze : *Une visite au mont Auxois et aux fouilles d'Alésia*, p. 65-74.

Henry de France : *La peyro de la sal*, p. 75-85. Description d'une borne ancienne appelée la pierre du sel, avec détails sur la gabelle du sel dans le Montalbanais.

Abbé F. Galabert : *Notre-Dame de Pitié de Montpezat*, p. 91-95. Description et historique de cette Vierge conservée dans l'église de Montpezat et très vénérée dans tout le pays.

Abbé Buzenac : *Une petite paroisse rurale sous l'ancien régime : Notre-Dame-de-Saux*, p. 96-111. Quelques notes sur cette paroisse des environs de Montpezat; la paroisse n'existe plus, mais l'église existe encore, récemment réparée par les soins du curé de Montpezat, de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne et de la famille Depeyre.

Capitaine Tercé : *Promenade à Villemade, Saint-Maurice, Saint-Pierre de Campredon et Piquecos*, p. 112-120. Avec quelques notes historiques sur les divers lieux visités.

Comte de Gironde : *Un château féodal au* x^e^ *siècle : Castelnau en Vallespir*, p. 121-128.

Abbé B. Taillefer : *Deux documents inédits : Récits du* xvi^e^ *siècle*, p. 134-144. L'un de ces documents a rapport au conciliabule de Pise (4-12 nov. 1511); l'autre aux États de Blois (1588).

Chanoine F. Pothier : *Les authentiques de reliques*, p. 145-159. Rapide historique, avec reproduction d'anciens authentiques, la plupart d'églises ou d'abbayes du diocèse de Montauban.

LOT-ET-GARONNE *(AGENAIS)*

Revue de l'Agenais. 39e année, 1912.

Duffau et Bastard : *Les découvertes de Sos*, p. 1-15. Mémoires au sujet de l'emplacement de l'oppidum des Sotiates, très controversé. Voir les articles suivants.

Jules Monméja : *Le vicomte de Métivier et les premières explorations archéologiques du territoire des Sotiates*, p. 16-25, 124-140. (à suivre).

X. : *Les fouilles de Sos*, rapport de la sous-commission, p. 501-509.

A. Barthalès, *Notes sur ces fouilles*, p. 509-514.

J.-R. Marboutin : *Le château de Castelnoubel*, p. 35-55, 141-163. Suite de cette monographie commencée l'année précédente.

J.-R. Marboutin : *Un Agenais ami de Ronsard : Jean Dutreuilh de Belot*, p. 93-110. Notes sur la famille agenaise de Belot, d'origine marchande; relations de M. de Belot, maître des requêtes, avec Ronsard, qui lui a dédié deux pièces de vers, dont on donne de longs fragments.

J. Benaben : *Villeréal*, p. 111-123, 316-331. Fin de cette monographie. Le chapitre iv est consacré aux écoles, le chapitre v, au clergé et à l'église.

J. Dubois : *Guillaume de Ranse*, p. 176-180. Un mot sur ce personnage du xvi^e^ siècle, contrôleur général des domaines de Navarre et d'Albret.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Philippe Lauzun : *Souvenirs du vieil Agen. L'église Sainte-Foi d'Agen;* p. 285-308, *Saint-Caprais d'Agen*, p. 381-402. Série de monographies concernant des monuments disparus, comme Sainte-Foi, ou passés, comme Saint-Caprais, à d'autres destinations (à suivre). De belles planches accompagnent ce travail.

E. Romat : *Le fief et les seigneurs du Faudon à Saint-Pierre de Nogaret*, p. 299-315. Description et notes historiques sur plusieurs familles.

P. Dubourg : *Synode tenu à Agen, sous l'épiscopat de Mascaron du 28 au 29 mai 1686*, p. 332-348. Pour le rachat des offices de receveur et de contrôleur des décimes et impositions du clergé. Notes et documents.

A. Gayral : *Petite monographie de la confrérie des Pénitents blancs de Caudecoste aux* XVII^e^-XVIII^e^ *siècles*, p. 353-368, 437-462. Cette confrérie fut fondée en 1624; l'auteur donne les détails de cette fondation, les statuts de la confrérie, l'histoire de sa chapelle, etc.

J. Benaben : *Rives et Tourliac*, p. 403-420. Petite monographie de la paroisse de Rives, avec seulement quelques indications sur Tourliac, ou Troulhiacs, qui fut un membre de la commanderie de Condat (Dordogne).

P. H. Guilhamon : *Le Temple de Brulhes et ses commandeurs au* XVIII^e^ *siècle*, p. 421-432, 515-530. Quelques mots sur les membres que formaient cette commanderie, avec notice sur les commandeurs du XVIII^e^ siècle.

Maurice de Bellegarde (de Viau) : *Un poète méridional au* XVII^e^ *siècle : Théophile de Viau*, p. 477-496 (à suivre). Essai de réhabilitation de l'homme et critique rapide de son œuvre. Travail d'un jeune homme, mort prématurément, que M. Ph. Lauzun présente au public.

D^r^ E. Labat : *Une question posée*, p. 497-500. Il s'agit des hameaux, considérables parfois et bâtis sur un plan régulier, qui ne sont le centre d'aucune paroisse ou d'aucune commune. L'auteur pense que ce sont des groupes agricoles faits de toutes pièces par des seigneurs après la guerre de Cent ans.

Ph. Lauzun : *Les correspondants de Bory de Saint-Vincent. Lettres de* J.-V,-P. *Lamouroux* p. 536-561. Publication de documents (à suivre).

G. de Lagrange-Ferrègues : *Un Argan agenais. Pierre de Catuffe*, p. 433-436. Publication d'un fragment du livre de raison de ce lettré, malade imaginaire.

Edmond Albe.

DORDOGNE *(PÉRIGORD)*

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord.

Tome XXXIX, année 1912.

G. Bussière : *Brantôme et ses monuments*, p. 60-85, 212-236, 376-396 et planches. La dernière étude consacrée par l'éminent historien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la Révolution en Périgord à sa ville natale, qu'il aimait en érudit et en poète. Bussière y évoque, dans un style nombreux et coloré, les constructeurs de la résidence abbatiale : Amanieu d'Albret, premier abbé commendataire de Brantôme, et son successeur Pierre de Mareuil (chap. I). Le chapitre II, inachevé, est consacré à Brantôme chez lui, dont il rappelle et précise les « dévotions » à Marguerite de Navarre, et dont il détaille, d'après des documents inédits, le logis et l'ameublement, la chambre mortuaire, la panoplie et la bibliothèque. C'est là un excellent complément à l'ouvrage de Lalanne.

E. Roux : *Les Ursulines de Périgueux*, p. 85-106, 153-180. Continuation de cet important travail jusqu'en 1730. Cf. *Revue de l'Église de France*, 1912, p. 720.

Lt de Cardenal : *Note sur les archives des États de Périgord*, p. 145-152, en partie retrouvées en septembre 1911 par l'archiviste départemental de la Dordogne.

A. Dujarric-Descombes : *Belzunce littérateur et bibliophile*, p. 180-185 et planches. Il s'agit du célèbre évêque de Marseille, auteur d'une *Antiquité de l'histoire de Marseille* (1748) et de sa passion pour les livres.

De Montifault : *Les deux évêques de Poitiers* (1791), p. 185-187. Édition d'une chanson composée par un partisan de Martial-Louis Beaupoil de Sainte-Aulaire, évêque de Poitiers, contre son successeur constitutionnel Charles Montault.

R. Villepelet : *Notes et documents statistiques sur l'industrie en Périgord au* XVIIIe *et pendant les premières années du* XIXe *siècle*, p. 241-262, 309-341.

G. Lavergne : *Contribution à l'histoire de la Réforme en Périgord*, p. 280-284. Lettres inédites de Laplace, Burie (1561) et Monluc (1566), sur l'introduction de la Réforme à Mussidan et à Périgueux.

A. Dujarric-Descombes : *Les portraits de Guillaume Leboux*, p. 288-289 et planche. Évêque de Périgueux (1667-1693).

Abbé Chanteloube : *Le pays dommois au* XVIIIe *siècle*, p. 289-307, 393-431, 485-514. L'auteur étudie, d'après les minutes de notaires et les archives de Domme, ce qu'il a trouvé « de peu connu ou d'ignoré » sur les chapellenies et les églises de Domme, la dîme, les écoles, les paysans, les bourgeois, les métiers, les droits seigneuriaux, les tailles, les rentes féodales, la Révolution, la Terreur. Détails nombreux et intéressants, mis en valeur avec un réel souci d'impartialité et d'exactitude, mais qui n'épuisent pas le sujet, surtout en ce qui concerne la période révolutionnaire.

F. Villepelet : *Testament de Gantonnet d'Abzac, 18 décembre 1401*, p. 369-375, 462-482. Ce noble aventurier périgourdin fut au service des rois de Chypre et fut nommé par le pape Grégoire XI capitaine général de Verceil en Lombardie.

Géraud Lavergne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

GIRONDE

Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. 3e série, 70e année, 1908, Paris, Picard.

Marcel MARION : *Du rôle des juifs dans la vente des biens nationaux dans la Gironde*, p. 5-19. Prouve contre Jaurès (*Histoire socialiste de la Révolution*, t. I, p. 506) que la quantité des biens nationaux acquise par les juifs a été très grande, au moins dans le district de Bordeaux, et il publie la liste des juifs certainement authentiques qui ont été acquéreurs, avec la date de l'achat et le prix des biens achetés : un quartier tout entier et de notables parties des autres passèrent entre les mains israélites.

Abbé J. CALLEN : *Saint Seurin, d'après Fortunat et Grégoire de Tours*, p. 91-341. C'est une très importante étude sur les origines chrétiennes de Bordeaux avec un examen et une réfutation de la thèse de dom Quentin sur les deux *Vies* de saint Seurin. L'auteur étudie les documents, la situation de l'Église de Bordeaux vers la fin du IVe siècle, les divergences entre Grégoire de Tours et Fortunat, et il montre les motifs pour lesquels on doit préférer les informations du premier.

3e série, 72e année, 1910.

Ch. CALLEN : *Une Bordelaise du IVe siècle à l'école de saint Jérome*, p. 30. Simple communication où l'auteur esquisse, à propos de la veuve Hedibia, un tableau de la société chrétienne de Bordeaux au temps d'Ausone.

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux.

Tome XIV, année 1912. Bordeaux, Feret.

J. MARTIN : *Un éducateur chrétien du Quattrocento : Victorin de Feltre et la Cour de Mantoue au XVe siècle*, p. 121-131, 193-202.

Charles DEJOB : *Trois Italiens professeurs en France sous le gouvernement de Juillet :* Pellegrino Rossi, p. 157-175; Guglielmo Libri, p. 243-267, Giuseppe Ferrari 301-321 (suite en 1913), qui jouèrent un grand rôle à des titres divers dans les lettres et les sciences.

Aquitaine, Semaine religieuse du diocèse de Bordeaux.

Tome XLVI, année 1912.

J. C[ALLEN] : *Saint-Germain-d'Esteuil*, p. 152-153. Compte rendu de l'ouvrage publié récemment par l'abbé Raby, curé de cette paroisse du Médoc; il montre comment l'auteur, à l'aide d'observations, de fouilles — d'hypothèses — a pu reconstruire une cité disparue, exhumer une race et une époque.

A. L. : *Le septième centenaire de l'ordre de Sainte-Claire, appelé communément « des Pauvres Dames »*, p. 164-166. Montre brièvement l'origine de cet ordre et rappelle la vie mortifiée de ces saintes religieuses dont il existait un couvent à Talence, près de Bordeaux, jusqu'en ces dernières années.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

J. CALLEN : *Les archevêques de Bordeaux sous le régne du Prince Noir*, p. 229-231, 245-246. Page curieuse d'histoire ecclésiastique locale pendant la guerre de Cent ans.

J. CALLEN : *Mademoiselle de Lamourous*, p. 257-263. Résume et fait un éloge bien mérité de la Vie publiée récemment par M. Giraudin, supérieur du grand séminaire de Bordeaux.

Comte DE SARRAU : *Variétés : Notes archéologiques : le mois de mai à travers les siècles*, p. 294-300, 305-310. Cite de curieuses coutumes et reproduit des cantiques populaires en l'honneur de Marie.

J. C[ALLEN] : *L'odyssée de la Madone du Père Chaminade* (période révolutionnaire), p. 417-422, 433-437. Cette statue, enlevée en 1792, a repris, après les inventaires, la place que lui avait assignée le Père en 1804.

Comte DE SARRAU : *Installation du premier archevêque concordataire de Bordeaux* (27 thermidor an X, 15 août 1802), p. 499-504, 513-536, 532-535, 549-553, 583-586, 612-614, 626-627. On donne les décrets du commissaire général de la police, le procès-verbal de cette installation de Mgr d'Aviau et de nombreux détails empruntés aux journaux du temps. L'auteur donne en appendice, p. 643-645, 659-662, une notice sur Mgr d'Aviau et sa famille, avec un index bibliographique des œuvres de l'archevêque et des ouvrages concernant Mgr d'Aviau.

J. CALLEN : *Rôle politique des archevêques de Bordeaux sous l'occupation anglaise*, p. 545-549. C'étaient de grands seigneurs, jusqu'au moment où fut élu un enfant du peuple, l'austère Pey Berland.

J. CALLEN : *Une jeune chrétienne morte à Bordeaux en 258*, p. 674-676, 695-698, 721-725, 740-741, 755-757, 789-793. Il s'agit du cippe de Domitia dont on donne la reproduction; l'auteur montre que très probablement la jeune Trévire était chrétienne, malgré le silence, à ce sujet, de l'inscription.

Joseph COURTEL : *Histoire de l'Académie de Bordeaux, à propos du deuxième centenaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, p. 727-730.

J. C[ALLEN] : *Bourdaloue*, p. 753-755, 769-772, 785-787, 822-825 (à suivre en 1913). Étudie l'homme, l'orateur, le moraliste.

J. C[ALLEN] : *Le santo Bambino bordelais au XIIIe siècle*, p. 817-820. Les Franciscains, au temps de Noël, avaient coutume de dresser, dans l'église de Saint-Bernard, une crèche naïve et pittoresque qui était le rendez-vous des enfants.

Archives historiques du département de la Gironde.

Tome XLIV, 1909. Bordeaux, Feret; Paris, Picard.

Publication de diverses pièces extraites des archives départementales : comptes de l'archevêché, de quelques églises de Bordeaux au XIIIe siècle (1235-1289), et au XVIe (1501-1594). On trouve divers arrêts contre les luthériens, surtout pour les années 1542 et 1543, et des condamnations pour crime d'hérésie pour les années 1546-1549.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces documents ont été utilisés par M. Patry dans son livre, dont il sera prochainement rendu compte, *Les Débuts de la Réforme protestante en Guyenne* (1523-1559).

Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde. Tome IV, année 1912. Bordeaux, Feret.

Méaudre DE LAPOUYADE : *La statue de Clément V à la cathédrale Saint-André*, p. 5-17. Prouve que cette statue est « affublée d'une tête d'occasion qui suffit à la déshonorer ».

Abbé Albert GAILLARD : *A travers le schisme constitutionnel en Gironde*, p. 18-41, 105-114. Étudie les paroisses schismatiques de Lugos, le Barp, et Salles; il montre ce que furent dans les grandes Landes du Bordelais le clergé et les fidèles ; chez le clergé : préjugés séculaires contre Rome, souci du bien-être, colère exagérée contre des injustices certaines, solitude morale, isolement matériel, effarement peureux; chez les fidèles ignorance considérable, effrois irraisonnés, respect inintelligent du pouvoir civil.

Abbé Albert GAILLARD : *Les Messieurs Latapy. Histoire de trois prêtres constitutionnels*, p. 182-191, 269-276. Le premier, Charles-Hyacinthe, était curé de Villandraut depuis 1775, où il fit beaucoup de politique ainsi qu'à Virelade et à Portets, où il se maria le 12 mars 1794 et où il mourut le 22 septembre 1821, muni du sacrement de l'extrême-onction. Le second, Charles-Raymond, vicaire de Mons et Belin, puis curé de Labarde, prêta serment, devint le maire de Budos et renonça au sacerdoce. Enfin, Joseph-Jean-Baptiste, curé de Lucmau, prêta serment et devint curé de Landiras; mais plus tard, il fit soumission complète entre les mains de Mgr d'Aviau et redevint curé de Lucmau où il répara les scandales de sa vie passée.

Paul CARAMAN : *Recherches sur l'ancienne église Notre-Dame de la Place à Bordeaux et de ses diverses appellations*, p. 217-228. Cette église, depuis son origine jusqu'en 1803, a été successivement désignée sous les noms de Notre-Dame de la Place, Saint-Eutrope, Sainte-Anne-la-Royale et la chapelle des Irlandais.

BRUTAILS : *Portails d'églises girondines*, p. 289-307. Donne de curieux détails sur diverses églises au point de vue architectural.

R. BROUILLARD : *Nouvelles recherches sur les Girondins proscrits* (1793-1794), p. 308-327, 379-399 (à suivre en 1913). L'auteur suit les proscrits de Brest à Libourne, vers la terre de Gironde et au Bec d'Ambès.

Revue philomatique de Bordeaux et du Sud-Ouest. Bordeaux, 2, cours du XXX-Juillet, 1912.

Alfred LEROUX : *Histoire des quartiers de Bordeaux : le quartier Bacalan*, p. 1-22 : donne quelques détails religieux sur ce quartier aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles; p. 80-99 et 141-166, sur la paroisse de Saint-Martial et celle de Saint-Remi qui en fut détachée en 1865 seulement.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jean Barennes : *Histoire du quartier Saint-Michel*, p. 205-215, 271-285. Ce quartier avait de nombreuses confréries au xv^e^ siècle. L'auteur raconte les incidents qui, à cette époque, amenèrent la reconstruction de l'église Saint-Michel sous la direction de l'architecte Jean Lebas et de son fils. La flèche actuelle a été construite de 1853 à 1860; au pied de cette flèche, se trouvent les célèbres momies.

A Chauliac : *L'archevêque de Bordeaux, Henri de Sourdis, à la bataille de Guetaria* (1638), p. 338-354. Cet archevêque, successeur de son frère, très estimé de Richelieu, était plus homme de guerre que d'Église.

J. Carreyre.

GERS

Revue de Gascogne. Nouvelle série, tome xii. Auch, 1912.

A. Degert : *Les dernières années de Légier de Plas, évêque de Lectoure*, p. 27. L'auteur publie un récit sommaire et véritable de la vie et de la mort de cet évêque peu connu d'Oïhénart, rectifie et développe les données des Sainte-Marthe. Ce récit se trouve dans le manuscrit français 17676 de notre Bibliothèque nationale, et est dû au curé de la paroisse de Curamont où le prélat passa ses derniers jours.

Léonce Couture : *La vie de saint Luperc*, p. 74-87, 204-241. Publication dans la *Revue de Gascogne* d'une étude hagiographique parue en 1899 dans les *Mélanges Cabrières*, consacrée au patron de l'église d'Eauze, métropole de la troisième Aquitaine ou Novempopulanie, qui fut martyrisé au iii^e^ ou au iv^e^ siècle.

A. Clergeac : *Saint Taurin et ses hagiographes*, p. 97-121. Étude détaillée de la légende de saint Taurin d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque d'Auch : cette légende est surtout l'œuvre du P. Montgaillard, suivi par tous ceux qui, depuis 1610, ont écrit sur la vie de ce saint.

P. Coste : *Saint Vincent de Paul, curé de Clichy, 1612-1626*, p. 241-257. Tableau de la vie pastorale de saint Vincent de Paul, publié à l'occasion de la construction de la nouvelle église de Clichy dont la première pierre avait été solennellement posée par S. Ém. le cardinal Richard le 23 septembre 1900.

E. Bacalerie : *Une critique de dom Brugèles*, p. 257-278. L'auteur montre, d'après un *Mémoire critique sur l'Histoire ecclésiastique du diocèse d'Auch composée par M. Brugelles*, 1747, quels reproches on peut adresser à l'œuvre de dom Brugèles, reproches qui sont exagérés, et qui, s'ils ne nous révèlent pas les vrais défauts de cet ouvrage, montrent ceux auxquels furent sensibles les plus doctes esprits de son temps. Suit le texte du Mémoire.

L. Ricaud : *L'acte de décès d'un abbé de Lescaladieu*, p. 278-280. Il s'agit du décès de Bernard de Sariac, survenu le 6 juillet 1656, à Tarbes, et d'après lequel il demeure acquis qu'il y eut deux Bernard de Sariac, abbés de Lescaladieu, le premier, bullé le 30 mai 1616, mort le 6 juillet 1656; le second, qui était abbé de Lescaladieu quand il fut nommé évêque d'Aire le 24 juin 1657 et mourut le 12 octobre 1672.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

P. Coste : *Quel est l'auteur de la Vie de saint Vincent de Paul attribuée à Abelly?* p. 312-320. L'auteur s'efforce de montrer que l'opinion de l'abbé Maynard, qui affirme qu'Abelly n'a fait que prêter son nom à un ouvrage composé par plusieurs prêtres de la Mission et principalement par Fournier, opinion soutenue dans les revues, les dictionnaires et les livres d'histoire, manque de base et que l'on a tort de s'écarter de l'opinion traditionnelle.

A. Degert : *Règlement des juifs de Bayonne*, p. 347-369. L'auteur publie le règlement de la communauté juive de Bayonne qui renferme sur le gouvernement et l'organisation intérieure de cette juiverie, sur ses chefs et ses représentants officiels, ses assemblées, ses institutions d'assistance, les confréries, la synagogue, l'excommunication, les mariages clandestins, enfin les recettes et les dépenses de la communauté, des renseignements de haute valeur et d'un intérêt incontestable.

S. Mondon : *Vieilles choses et anciens textes de la Bigorre*, p. 367-379. L'auteur publie, entre autres, le texte en dialecte gascon trouvé aux archives départementales de la Haute-Garonne, fonds de Malte, liasse 1, d'une *Enquête sur une aliénation frauduleuse de biens possédés en Aragon par l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem;* et, p. 401-425, un *Extraict des privilèges antiqz de la maison et hospital de Gavernye en la vallée de Baretge.*

A. Degert : *Lettre inédite de dom Jérôme Deidier*, p. 425-428. C'est une lettre datée de Saint-Sever, le 5 avril 1711, écrite à dom Pierre Massiret, bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, fournissant sur les archives et l'histoire de nos anciennes abbayes des renseignements qui ont du prix.

A. Duffourc : *Lettres inédites de Mgr de Montillet*, p. 433-453. Elles sont adressées à M. le marquis de Franclieu, à Lascazères (Hautes-Pyrénées), et nous montrent le prélat sous un de ses aspects les moins connus, dans son intimité. Elles font mieux apprécier l'homme du monde sous la soutane violette du pasteur des âmes, le grand seigneur aux rapports aimables, d'une exquise politesse, toujours empressé à saisir les moindres occasions de faire plaisir à ses amis. La première est datée du 25 mars 1759 et la dernière, la vingtième, est du 2 janvier 1775.

A signaler, en, outre, parmi les notes diverses :

A. Degert : *Le premier séminaire de Bayonne*, p. 16; — *Un poème historique à retrouver sur un évêque de Couserans*, p. 71; — *Sur les plagiats de Le Boux, évêque de Dax*, p. 120, et de *M. de Fromentières, évêque d'Aire*, p. 220.

J. Lestrade : *Deux notes sur Philippe de Cospéan*, p. 47.

Archives historiques de la Gascogne

Nouvelle série, fascicule 17. Paris, Auch, 1912.

Abbé J. Duffour : *Fragments d'un ancien Sacramentaire d'Auch.* In-8°, XLVII-34 pages. Ces fragments, conservés dans un manuscrit de Daignan de Sendat, constituent la plus ancienne attestation

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

actuellement connue de la tradition liturgique de l'Église métropolitaine d'Auch. Ce sacramentaire fut en usage à Auch jusqu'au XIV^e siècle. Malheureusement il n'en reste que ces fragments. Une introduction très fouillée et très consciencieuse, des notes abondantes prouvent la compétence de l'éditeur des fragments du sacramentaire.

A. CLERGEAC.

HAUTES-PYRÉNÉES

Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées.

Tome II, juillet-décembre 1912 et janvier-juin 1913. Tarbes.

Alphonse MEILLON : *Le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Savin en Lavedan* (X^e-XII^e siècles), p. 93-220. L'auteur continue dans ces deux numéros son étude nourrie et serrée sur le Cartulaire. Il démontre que la charte principale de l'abbaye, connue sous le nom de donation de 945, a été rédigée de 1176 à 1250.

Revue des Hautes-Pyrénées. 8^e année. Tarbes, 1913.

Louis CADDAU : *Les statues, les boiseries et les peintures de Garaison à Monléon-Magnoac et à Bazordan*, p. 239-262, 302-325. Curieuse et intéressante étude sur les boiseries, les statues et les peintures de l'ancienne chapelle de Garaison, dont on vient de demander le classement. Statues et boiseries se trouvent pour la plupart, depuis la Révolution, dans l'église de Monléon-Magnoac et dans quelques autres des environs.

Abbé François MARSAN : *Acte de décès de Bernard de Sariac, évêque d'Aire* (15 octobre 1672), p. 262 et 263.

Fr. MARSAN : *Enquête sur nos vieilles cloches*, p. 288-293. L'auteur continue son enquête sur les vieilles cloches de la vallée de Louron (Hautes-Pyrénées). Il en signale une de l'an 1521 à Mont; une autre de 1557 dans l'église de Saint-Calix.

Fr. MARSAN : *Conflit entre la ville d'Arreau et son archiprêtre, à propos d'un Régent* (23 juin 1737), p. 354-357).

Louis RICAUD.

BÉARN

BASSES-PYRÉNÉES

Revue historique et archéologique du Béarn et du pays Basque, 3^e année. Pau, 1912.

G. BEAURAIN : *Condamnation à mort de l'abbé Pierre Lafon, curé de Bénéjacq*, p. 364-366. C'est un jugement rendu par la Commission extraordinaire des Hautes et Basses-Pyrénées, siégeant à Pau, le 19 germinal an II, condamnant à mort l'abbé Lafon, coupable d'avoir entravé le culte de la Raison.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

J.-B. Daranatz : *Le Clergé du diocèse de Bayonne depuis le Concordat*, p. 370-384, 470-480. Liste de curés et vicaires du diocèse.

J. Mignon : *Notes pouvant servir à reconstituer l'histoire de l'abbaye de Sauvelade*, p. 385-400. L'auteur publie, sur l'abbaye de Sainte-Marie de Sauvelade, quelques notes recueillies dans Pierre de Marca. Cénac-Moncaup, le *Gallia christiana*, avec une vue et un plan par terre de l'église abbatiale.

J. Annat : *La Société populaire de Lescar pendant la Révolution*, p. 481-492, 542-550. L'abbé Annat étudie cette société où entrèrent comme ailleurs quelques prêtres, curés ou religieux, sur lesquels on comptait pour détruire le « fanatisme », lisez catholicisme, contre lequel les meneurs dirigeaient ces sortes de sociétés. M. J. Annat fournit de cela une preuve intéressante; il administre aussi la preuve que ces clubs s'occupaient encore beaucoup de délation.

4e année. Pau, 1913.

J. Ibarcq : *Le janséniste Étienne Bâcle était-il Bayonnais?* p. 76-78. Citant le *Nécrologe de Notre-Dame de Port-Royal des Champs*, M. Ibarcq restitue Bâcle au lieu de Martel en Quercy.

J.-B. Daranatz : *Le Clergé du diocèse de Bayonne depuis le Concordat*, p. 78-87, 180-192, 213-228. M. Daranatz continue la liste du clergé du diocèse de Bayonne.

J. Annat : *Un mandement de l'évêque constitutionnel Sanadon*, p. 88-91. C'est le mandement de prise de possession de Barthélemy-Jean-Baptiste Sanadon, évêque du département des Basses-Pyrénées, en date du 7 juin 1791.

J. Annat : *Le Clergé de la Révolution dans le diocèse de Lescar*, p. 97-118, 199-212, 259-270, 365-388, 445-452. M. l'abbé Annat publie une série de documents découverts par M. le chanoine Pisani et offerts par lui à la *Revue de Béarn*. Ce sont d'abondantes notes sur la conduite du clergé révolutionnaire dans le diocèse de Lescar, rédigées par des insermentés.

J.-B. Laborde : *L'abbé Puyoo auteur du « Rèbe » ou « La Bertat », satire béarnaise « sus lous gentīus de Béarn, »* p. 123-138. M. J.-B. Laborde croit que l'auteur de la satire sur les gentilshommes du Béarn est un abbé de Puyos ou de Puyoo, seigneur de Pontiacq, de 1716 à 1742.

A. Asnar : *Louvie-Juzon sous la Terreur*, p. 158-163. M. Asnar raconte quelques petits incidents, les mêmes partout, qui marquèrent le temps de la Terreur à Louvie-Juzon. Il y a cependant une joyeuse histoire de femmes battant, le long des degrés du clocher, la municipalité qui veut les empêcher de sonner les cloches.

J.-B. Laborde : *L'abbé Dominique Eliçagaray, prêtre-major de Saint-Jean-Pied-de-Port, recteur de l'Académie de Pau, membre du Conseil royal de l'Instruction publique*, p. 241-257, 304-313, 344-356. M. J.-B. Laborde publie une biographie documentée de ce membre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du Conseil royal de l'Instruction publique qui a été « l'objet d'une attaque ridicule » dans la *Révolution française* de M. Aulard.

Louis Ricaud.

COMTÉ DE FOIX

ARIÈGE

Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts et de la Société des études du Couserans.
Tome XIII, n^os 5 et 6, Foix, 1913.

R. Rumeau : *Charte des coutumes communales d'Alzen, canton de La Bastide-de-Sérou (Ariège), 1309, texte latin avec traduction française en regard*, p. 197-218. L'auteur publie, non l'original du document qui est perdu, mais la copie faite, le 15 nivôse an XII, à la requête de plusieurs habitants d'Alzen, par le notaire M^e Jean-Barthélemy Durrieu.

F. Pasquier : *Notes relatives à la nomination du successeur de Bernard de Montaigut, évêque de Couserans (1309-1310)*, p. 219. Ces notes apprennent qu'après la mort de Bernard, survenue le 31 mai 1309, les chanoines de Couserans s'empressèrent de lui donner un successeur et, par voie d'élection, désignèrent le seigneur de Vézian, archidiacre du diocèse. De son côté, ne tenant nul compte du choix capitulaire, Clément V, vers la Saint-Jean 1309, c'est-à-dire à la fin de juin, nomma Arnaud de Fret, qui remplissait, auprès de lui, les fonctions de pénitencier et chapelain. On ne sait encore rien de précis au sujet du conflit qui éclata entre les deux compétiteurs, mais le candidat pontifical, qui devait mourir en 1329, finit par avoir gain de cause.

Georges Doublet : *Objets d'art et tableaux chez des émigrés ariégeois*, p. 247. Il s'agit de deux urnes de porcelaine et de quelques tableaux de Paul Potter, de Vernet et d'autres ayant appartenu à divers membres de la famille de Lévis-Mirepoix.

Abbé François Robert : *Commande d'un canon par la municipalité de Mazères (1592)*, p. 248-249. Texte du contrat passé, le 4 septembre de cette année, avec le maître fondeur Pailhar.

E. Pélissier : *Le temporel de l'abbaye Saint-Volusien de Foix à la Révolution*, p. 261-279. Liste des immeubles vendus comme biens nationaux, et état des revenus de la mense abbatiale et de la mense collégiale.

F. Pasquier : *Les religieuses des Salenques à Montesquieu-Volvestre après la destruction de leur couvent par les huguenots en 1574*, p. 280-283. Acte de notoriété, délivré en 1599 par les consuls de Montesquieu, à la demande de l'abbesse Miramonde de Lauriston, contenant quelques renseignements sur la misère des religieuses réfugiées et faisant allusion aux événements qui aboutirent à la ruine de leur monastère.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ph. Morère : *Un officier ariégeois à Sébastopol : La correspondance du commandant Lamarque*, avec portrait, p. 284-294. Première partie de la biographie du commandant Stanislas de Kostka Lamarque (1805-1855) d'après sa correspondance inédite. Ces lettres apportent, en outre, des impressions personnelles sur la période la plus émouvante de la guerre d'Orient, de mai 1855 au 8 septembre, date de la prise de la Tour Malakoff.

Annuaire de l'Ariège. Foix, 1913.

E. Pélissier : *Les ventes de biens nationaux effectuées dans le département de l'Ariège en exécution de la loi du 18 ventôse IV*, p. 5-52. Liste de 548 ventes effectuées du 12 prairial an IV (31 mai 1796) au 26 germinal an VI (15 avril 1798).

Abbé Eugène Ferran : *Relations des comtes de Foix avec la communauté indépendante de Pamiers*, p. 382-398. L'auteur passe rapidement en revue les divers accords intervenus entre les abbés de Saint-Antonin, remplacés au xiii[e] siècle par les évêques de Pamiers, et la grande maison comtale de Foix, et il montre la cité de Pamiers faisant respecter son indépendance par les comtes du voisinage, tenant tête au roi lui-même et en appelant au pape (luttes de Bernard Saisset et de Philippe le Bel).

Abbé F. Robert : *Le cimetière de Mirepoix*, p. 450-453. Monographie de la nécropole Mirapicienne et de son église de Saint-Michel, établies, après l'inondation de 1653, au midi de la ville, à l'emplacement qu'elles occupent encore de nos jours.

Bulletin historique du diocèse de Pamiers, Couserans et Mirepoix.
Tome i, nov.-déc. 1912. Foix, 1912.

Abbé François Robert : *Histoire des évêques de Mirepoix* (suite), p. 241-281. Notices biographiques de Louis, cardinal d'Albret (1462-1463), Jean de Lévis-Léran (1463-1467), Scipion de Damiani (1467-1470), Élie de Rivals (1470-1475), Gabriel du Mas (1475-1486), Jean d'Épinay (1486-1493).

Abbé Ed. Lafuste : *La paroise de Lavelanet pendant la Révolution* (1789-1802) (suite), p. 252-266.

[Abbé] F. R[obert] : *Procuration pour la quête générale en faveur de l'œuvre de Saint-Antoine de Lézat, en 1600.*

Tome ii, janv.-août 1913. Foix, 1913.

Marc Dubruel : *Lettre de François-Étienne de Caulet à Nicolas Sevin, évêque de Cahors, sur la réforme du chapitre de Pamiers* (*11 novembre 1667*), p. 5-20. Intéressante lettre se référant à la crise décisive de l'œuvre entreprise par le célèbre évêque de Pamiers.

Abbé François Robert : *Histoire des évêques de Mirepoix* (suite), p. 21-35, 60-76, 115-127, 169-178. Notices de Philippe de Lévis (1497-1537), David, cardinal Beaton (1537-1546), Claude de La Guiche (1547-1553), Innocent, cardinal del Monte (1553-1555), Jean, cardinal Suau (1556-1560), Pierre I[er] de Villars (1560-1575), Pierre II de Villars

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(1575-1587), Pierre de Donnaud (1587-1630), Pierre de Donnaud, coadjuteur (1610-1621), Louis de Nogaret de La Valette (1630-1665).

Abbé Ed. LAFUSTE : *La paroisse de Lavelanet pendant la Révolution* (*1789-1802*) (suite), p. 36-48, 76-87, 127-134. Suite et fin de cette consciencieuse étude, bien préparée et bien écrite.

Abbé Benj. MAYRAN : *Raymond Bonal dans les diocèses de Pamiers et d'Alet* (*1638-1647*) *d'après sa correspondance inédite*, p. 49-59, 97-115, 145-169. L'auteur raconte le rôle de Bonal dans les premières tentatives de fondation de séminaire à Bénac, à Foix, à Sabart et à Alet; il montre aussi dans ce personnage le Salésien de la première heure, mieux encore le père de la première communauté de prêtres salésiens.

F.-J. SAMIAC : *Lettre de Nicolas Sevin, évêque de Cahors, à François-Étienne de Caulet, évêque de Pamiers*, p. 88-91. Curieuse lettre, attribuée au 21 juin 1662, dans laquelle l'évêque de Cahors adresse à celui de Pamiers « les conseils les plus sages et les plus orthodoxes sur la conduite à tenir à l'égard de la signature du Formulaire ».

F.-J. S[AMIAC] : *Dispositif arrêté par Bernard de Marmiesse, évêque de Couserans, pour l'administration du sacrement de confirmation dans les églises de Castillon et Audressein* (*16 octobre 1657*), p. 135-138.

L.-B. B[LAZY] : *Ordonnance de J.-B. de Verthamon, évêque de Pamiers, au sujet du cimetière Saint-Jean (16 juillet 1729)*, p. 138-140.

J. DECAP : *Simples notes sur l'instruction primaire dans les paroisses du canton du Mas-d'Azil, avant 1789*, p. 179-187. Sur seize paroisses, six seulement possédaient une école de garçons avant la Révolution : le Mas, les Bordes, Campagne, Daumazan, La Bastide-de-Besplas et Sabarat, et il n'y avait que trois écoles pour les filles : au Mas, aux Bordes et à Sabarat.

F. R[OBERT] : *Prise de possession de la cure de Mazères* (*14 août 1609*), p. 187-190.

L.-B. B[LAZY] : *Extrait d'un « Coutumier processionnel » de la paroisse de Notre-Dame de la Daurade de Tarascon (fin du XVII^e siècle)*, p. 190-191.

L.-B. B[LAZY] : *Inventaire du linge et de l'argenterie qui se sont trouvés dans l'église d'Arignac « supprimée »* (*21 mars 1794*).

Louis BLAZY.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

REVUE DES PÉRIODIQUES

Dom G. Morin : *Les* Statuta Ecclesiæ antiquæ *sont-ils de saint Césaire d'Arles?* (*Revue Bénédictine*, juillet 1913, p. 334-342.) L'opinion presque unanime des savants attribue les *Statuta* à l'évêque d'Arles. L'auteur y voit, au contraire, un faux arlésien de la fin du v^{e} siècle. Les *Statuta* passèrent ensuite pour les canons d'un prétendu concile de Carthage et furent cités comme tels par saint Césaire lui-même.

L. R.

Abel Lefranc : *Le Guide des chemins de France de Charles Estienne.* (*Revue du* xvi^{e} *siècle* [anc. *Revue des Études rabelaisiennes*], janvier-juin 1913, p. 19-27.) M. Lefranc analyse succinctement cet ouvrage, paru en 1552. Un détail de l'article intéresse l'histoire ecclésiastique : c'est (p. 26) la liste des pèlerinages français les plus fréquentés au xvi^{e} siècle.

H. Hauser : *Comment Louise de Savoie a composé son journal.* (*Revue du* xvi^{e} *siècle*, janvier-juin 1913, p. 50-55.) M. Hauser prouve que ce journal a été, selon toute vraisemblance, composé en marge d'un livre d'heures signalé dans un ms. de l'érudit dijonnais Philibert de La Mare (Bibl. de Dijon, ms. 1408); il étudie ensuite brièvement le rapport des divers textes connus. « Il ne reste plus... qu'une étape à franchir : découvrir le précieux livre d'heures. »

René Sturel : *Notes sur Étienne Dolet d'après des inédits.* (*Revue du* xvi^{e} *siècle*, janvier-juin 1913, p. 55-99.) M. Sturel examine d'abord une paraphrase du *Libera*, contenue dans le ms. 189 de la Bibliothèque de Soissons, et dont l'attribution à Dolet semble probable, mais non certaine; — puis un témoignage nouveau de la fuite de Dolet en 1544 contenu dans une lettre inédite qu'il écrivit de Lyon. — L'auteur se livre enfin à des recherches sur un livre imprimé par Dolet, le *Brief discours* sur la lecture de la Bible en français : il donne d'intéressants détails sur cette question au xvi^{e} siècle; sa conclusion est à retenir et modifie les idées courantes : « Il y a... une foule de catholiques qui veulent revenir à l'Écriture... La condamnation à laquelle elles [les traductions françaises] étaient exposées n'était pas aussi formelle qu'on serait tenté de le croire... Dans les listes mêmes de livres condamnés, les inquisiteurs distinguaient le plus souvent les traductions hérétiques des autres, qu'ils toléraient, sans s'en réjouir, bien entendu. Et les théologiens les plus orthodoxes, comme Petrus a Soto, constataient qu'en cette matière « les sentiments des catholiques et des « gens pieux étaient partagés. »

L. H.

Lucien Romier : *La mort de Henri II.* (*Revue du* xvi^{e} *siècle*, janvier-juin 1913, p. 99-153.) M. Romier étudie, non pas « la mort » de Henri II, mais la vie de Henri II depuis le traité de Cateau-Cambrésis jusqu'à sa mort. C'est un fragment de l'important ouvrage qu'il publie sur les guerres de religion. Il apprécie sévèrement ce fameux traité et semble l'attribuer aux « scrupules religieux » du roi, que son catholicisme au-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rait ainsi desservi (p. 111-113). Toute discussion ultérieure devra tenir compte de ce travail, abondamment documenté grâce aux archives italiennes, mais où il est impossible de ne pas constater l'influence, un peu exclusive, de l'histoire protestante.

Ch.-M. Boudhors : *Pascal et Méré, à propos d'un manuscrit inédit.* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1913, p. 24-50, et avril-juin 1913, p. 379-405.) Il s'agit du ms. Mazarine 4556, déjà utilisé par Brunschvicg, *Œuvres de Pascal*, t. III, p. 105-111. Par une étude plus minutieuse encore, M. Boudhors détermine la nature de ce ms. très confus : ce sont des notes prises pendant la conversation de Méré par un secrétaire. Il soumet à une critique attentive : 1° les propos de Méré sur Pascal; 2° la date du voyage de Pascal en Poitou, qu'il fixe à 1650. De ce travail très touffu, il semble résulter que Méré n'a pas eu sur son génial ami l'influence que la tradition lui attribue.

L. H.

Eugène Griselle : *Un sermon inédit de Bossuet.* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, avril-juin 1913, p. 404-420.) Le sermon en question a été prêché le dimanche des Rameaux, 29 mars 1665, à Saint-Thomas du Louvre, et fait partie d'un Carême dont l'existence jusqu'ici avait paru problématique. M. Griselle en a découvert, dans un ms. de la Bibliothèque nationale encore non classé, qui lui a été signalé par M. Omont, le résumé très étendu pris par un copiste à gages. Dans ce sermon, qui a pour titre : *Les Tribulations*, Bossuet a utilisé, avec une grande liberté, un sermon antérieur sur les *Souffrances* (Carême des Carmélites, 1661 : — éd. Gazier, p. 196-221). L. H.

Anatole Feugère : *L'abbé Raynal et la Révolution française* (documents inédits). (*Annales révolutionnaires*, 1913, p. 309-344.) On doit déjà à M. Feugère un intéressant article sur l'abbé Raynal avant l'*Histoire des Indes* (*Revue bleue*, octobre 1912). Cet ouvrage, longuement intitulé *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, tardivement signé en 1780 et censuré par la Sorbonne, contraignit son principal auteur à une tournée européenne qui ressemblait fort à une fuite. En tout cas, il y a tant de choses en cette *Histoire* que l'abbé Raynal a pu aisément passer, au moment de la Révolution, pour un fauteur de tous les partis. Cependant, en 89, la tournure que prennent les événements l'inquiète. Il tend à jouer le rôle de modérateur qui fut au-dessus des forces de Mirabeau. Des amis, des compères cherchent à le lancer, vantant ses fondations philanthropiques (1790-1791). Les allusions à la tyrannie des clubs, dans son *Adresse* à l'Assemblée nationale (31 mai 1791), y déchaînent un beau tapage, tout de surface, car on y pense comme lui. Il a la maladresse, cependant, de répudier les violences de l'*Histoire des Indes*, de se renier lui-même, au moins en apparence. Leur souvenir, toutefois, dut être sa sauvegarde sous la Terreur et entretint sa popularité si elle ne lui conserva pas la sympathie sincère des terroristes. Le libéralisme trouvait dans son *Histoire des Indes* un antidote assez énergique pour neutraliser le sectarisme radical du *Contrat social* qui fit couler des flots de sang : il triomphera

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en 1830 avec l'avènement de la bourgeoisie incarnée dans Louis-Philippe. L'influence de l'abbé Raynal fut sensible dans le domaine des « questions diplomatiques et coloniales ». Sa médiocrité toutefois fit oublier ce pâle héritier des philosophes, de Diderot surtout, dont la part, dans la rédaction et les remaniements de l'*Histoire des Indes*, fut sans doute prépondérante : c'est lui, vraisemblablement, qui y distilla ce venin de radicalisme sorti de l'Encyclopédie. M. L.

Émile Lesueur : *Une réception à la Loge de la Fidélité d'Hesdin le 24 février 1784.* (*Annales révolutionnaires*, mai-juin 1913, p. 388-391.) On trouvera quelques précisions intéressantes sur certains ecclésiastiques affiliés, le chanoine François Lennuyer, d'Hesdin; le chanoine régulier Ducarme, de l'abbaye de Longvilliers, membre de la loge de la Parfaite Union de Montreuil-sur-Mer, et le chanoine Tavernier, de Meaux, membre de la loge de la Bonne Union de Paris.

A. Mathiez : *François Chabot, représentant du peuple, à ses concitoyens qui sont les juges de sa vie politique.* (*Annales révolutionnaires*, juillet-sept. 1913, p. 533-550. A suivre.) L'auteur publie, d'après l'original, le mémoire où l'ex-capucin Chabot, quelques jours après l'arrestation de Fabre d'Églantine, a présenté sa propre défense. L'affaire Chabot est la clef des procès politiques de la Terreur. Wallon, dans son *Histoire du Tribunal révolutionnaire*, a médiocrement esquissé l'histoire de cette affaire. Le procès des Dantonistes attend toujours son historiographe et M. Mathiez ne cache pas qu'il l'écrira peut-être un jour. M. L.

Edmond Campagnac : *Un curé rouge : Métier, délégué du représentant du peuple Du Bouchet.* (*Annales révolutionnaires*, juillet-septembre 1913, p. 476-505.) Chargé de sans-culottiser Seine-et-Marne, il s'acquitte de cette tâche avec zèle, opérant çà et là, à Melun surtout, où il crée une sorte de Comité de Salut public, dissout le corps municipal et le conseil général de la commune, composés en partie de modérés, et poursuit les fournisseurs sans probité. M. Campagnac défend Métier contre l'accusation d'action antireligieuse : s'il a fait arrêter des prêtres et des religieuses, c'est, dit-il, « pour leur incivisme et leur haine contre la constitution », prétexte commode sans doute dont Métier ne pouvait manquer de se servir. Un autre érudit montrera bientôt que ce curé rouge avait à Melun des vengeances à exercer. M. Campagnac documente son étude de deux manières : d'une part, les accusations des adversaires, auxquelles il entend ne pas ajouter foi; d'autre part, les réponses de Métier et les rapports de Du Bouchet, favorables à son ami, qu'il accueille avec bienveillance. Sa conclusion sur la fin de Métier qui, devenu épicier et libraire à Nemours, « termina dignement sa vie sans esprit de retour à l'Église », ne sera sans doute pas maintenue. M. L.

Christian Maréchal : *Note critique sur les lettres de Lamennais à Mgr Bruté.* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1913, p. 163-165.) Ces lettres ont été publiées par H. de Courcy (Nantes, 1862). M. Maréchal rectifie un certain nombre de dates attribuées à ces lettres, les classe chronologiquement et conclut : « Les lettres ainsi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reclassées permettent d'établir nettement que la publication des *Réflexions sur l'État de l'Église* eut bien lieu en 1809. » L. H.

Un ouvrier de la première heure. Sous ce titre, la Rédaction de la *Revue internationale des Sociétés secrètes* (1913, tome III, nº 5, p. 837-854) rend hommage à M. l'abbé de Bessonies, premier chapelain de Notre-Dame des Victoires, mort le 4 février 1913; elle retrace son rôle, très important, dans la lutte antimaçonnique et passe en revue son œuvre. L'affaire Taxil lui valut des attaques plus ou moins déguisées, parfois fort vives. On lui reprocha de s'être laissé tromper par l'inventeur de Diana Vaughan et du Palladisme. Il fut mystifié, en effet, mais en compagnie d'un assez grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques, dont beaucoup étaient des spécialistes en matière de Maçonnerie. Les livres publiés par Léo Taxil et le Dr Hacks-Bataille (redevenu depuis maçon militant), habilement tissés de vérités et de mensonges, lui firent croire qu'il existait une Maçonnerie supérieure, luciférienne, se réclamant d'un ancien rite, dirigée par un petit nombre d'initiés et ultra-secrète; pénétrant par ses affiliés dans les ateliers des hauts grades et dans les loges, elle gouvernait ainsi la Maçonnerie universelle, et, par elle, le monde. Ce roman du Palladisme, si merveilleusement combiné et si remarquablement joué par quelques acteurs, convaincus depuis d'imposture, était une fausse solution du pouvoir maçonnique; mais la question reste ouverte, et les auteurs de l'article indiquent rapidement pour quelles raisons il est permis de croire à l'existence d'un Pouvoir occulte dirigeant la Franc-Maçonnerie. Sous le pseudonyme de Gabriel Soulacroix, M. de Bessonies écrivit d'innombrables articles dans la *Franc-Maçonnerie démasquée*, et de nombreuses brochures de propagande. Mais son travail le plus considérable est la mise à jour, le classement méthodique de tous les documents maçonniques recueillis par M. l'abbé Tourmentin, et contenant les noms d'une grande quantité de francs-maçons : de ceux-ci, il forma le Répertoire Maçonnique. Les auteurs rappellent par quelles clameurs furieuses, par quelles plaintes amères fut accueillie, dans le camp de la Maçonnerie, la publication de ce volume qui met aux mains des catholiques un moyen efficace de lutter contre les sournoises et dangereuses infiltrations de la secte. Certes M. de Bessonies a rempli son devoir en dévoilant 36 000 francs-maçons. Dans l'affaire des Fiches, il fit de même œuvre de justice et de salubrité morale : ce fut lui qui convertit Bidegain et qui reçut de ce dernier les preuves de cet abominable complot contre l'armée, dont la divulgation fut si écrasante pour la Franc-Maçonnerie. P. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

Hippolyte DELEHAYE. — *Les origines du culte des martyrs.* — Bruxelles, Bureaux de la Société des Bollandistes, 1912, in-8° de VIII-502 pages.

Six ans après *Les légendes hagiographiques*, voici que le P. Delehaye publie un nouveau livre de synthèse. Synthèse de travaux personnels, mais aussi d'un admirable laboratoire d'érudition, où les expériences de chacun profitent à tous. L'auteur l'a reconnu, en quelque sorte, dans sa dédicace :

CAROLO DE SMEDT

ALBERTO PONCELET

EGREGIIS SODALIBUS

IN PACE CUM SANCTIS

A des Bollandistes, tout d'abord, à des chrétiens, à de simples érudits même, ces quelques mots sont toute une évocation de foi, de labeur, de science et de confraternité. On les lit avant le livre du P. Delehaye pour mieux le comprendre; et d'avoir lu le livre vous fait y revenir pour en mieux saisir le sens.

Dans l'œuvre, même précision de pensées et de mots que dans la dédicace. Elle écarte résolument « une foule de thèmes accessoires » et « tout appareil d'érudition qui ne sert pas à éclairer la matière ». De la sorte, en même temps que les spécialistes trouveront dans *Les origines du culte des martyrs* les résultats d'une enquête, pour ainsi dire universelle, classés et mis en lumière par la plus avisée des critiques, tout esprit cultivé que la question intéresse suivra sans peine le clair récit de l'auteur.

Il démontrait, voici peu de temps, que les légendes hagiographiques « ne nous disent pas, la plupart du temps, ce qu'il importe le plus de savoir sur le culte des saints »; il veut aujourd'hui, à l'aide de seuls témoignages probants, rechercher l'origine de ce culte et, par conséquent, l'origine du culte des martyrs.

Tout d'abord « les tourmentes furieuses qui s'abattirent sur les premières chrétientés ne semèrent que l'angoisse et la douleur. » Mais, très vite, « être admis à donner au Christ la plus grande marque d'amour devint un honneur et un privilège digne des plus hautes ambitions », si bien qu'en définitive, le nom de martyr demeure « le titre le plus glorieux qu'un homme puisse ambitionner. » Les « sentiments d'admiration » des premières générations chrétiennes pour leurs frères appelés à rendre témoignage sont « tout autre chose que l'effet d'un enthousiasme de commande ou le fruit de réflexions tardives... Les plus belles pages écrites à la gloire des martyrs sont tombées de la plume des témoins de leur héroïsme », et ces mêmes témoins ont prodigué, avant comme après leur supplice, toutes les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

marques de respect à ceux qui furent, durant leurs souffrances, le réceptacle du Christ : *Christus in martyre.*

« C'est dans les usages funéraires se rapportant au commun des mortels » que l'on voit « se dessiner les linéaments essentiels du culte des martyrs... et l'on doit être certain que les premiers honneurs rendus aux martyrs furent simplement ceux que les proches parents rendaient à leurs morts. Mais, au lieu du cercle restreint de la famille, c'est la communauté entière qui s'associe pour leur rendre ses devoirs et donner à l'expression de sa vénération et de sa reconnaissance une solennité en rapport avec le rang conquis par le martyr »; et ainsi elle « assure la perpétuité » à la célébration de l'anniversaire. Celui-ci se fêtait par des assemblées officielles autour du tombeau. « On sait que la liturgie eucharistique était de l'essence de ces solennités, que le nom du martyr était prononcé durant le sacrifice et avait droit à un rang d'honneur. » Après les persécutions « les formes extérieures du culte prennent plus d'ampleur et d'éclat; le culte des martyrs s'épanouit magnifiquement. »

Jusque-là le culte d'un martyr ne se célébrait pas en dehors du lieu où reposaient ses cendres. Assez vite en Orient, sensiblement plus tard en Occident, se généralisa la coutume des translations de reliques. « Parallèlement au phénomène d'expansion qui multiplie, pour ainsi dire, le tombeau du martyr, nous voyons également la célébration de la fête franchir peu à peu les étroites limites où elle était confinée », et « les martyrologes locaux s'enrichir de commémoraisons de martyrs étrangers ». On en vint à célébrer, conjointement aux anniversaires des martyrs, ceux des évêques, puis des patriarches, des prophètes, des apôtres, enfin des ascètes.

La coutume d'invoquer les âmes des fidèles morts en paix avec le Seigneur remonte aux tout premiers âges du christianisme; mais elle « tendit de plus en plus à se restreindre aux martyrs ». La confiance dans leur intercession « était sans borne et l'on avait recours à eux dans toutes les nécessités. »

Après avoir exposé les conditions dans lesquelles naquit et se développa le culte des martyrs en général, le P. Delehaye passe en revue les principaux centres de ce culte; il fait défiler la longue théorie de ceux qui, en Orient, à Rome et en Italie, en Gaule, en Espagne, en Afrique, scellèrent de leur sang la foi au Christ; il énumère les sanctuaires élevés en leur honneur.

Le dernier chapitre du livre est consacré aux « déductions et systèmes » imaginés par ceux qui ont étudié le culte des martyrs non dans la vérité des faits, mais avec l'idée préconçue d'y découvrir des raisons de l'attaquer dans ses origines. Avant le christianisme « le sentiment religieux existait de longue date et avait tous ses moyens d'expression. » Si « l'Église les adopta lorsqu'ils n'offraient rien de répréhensible et s'en servit comme d'un langage approprié à communiquer ses idées et ses sentiments », il « n'est pas conforme à l'histoire de prétendre » que ses chefs « organisèrent le culte des saints en faisant des emprunts habiles à l'ancienne religion, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manière à flatter l'âme naturellement païenne. » Et le P. Delehaye conclut : « Rien n'est beau comme le culte du martyr tel que nous l'entrevoyons dans la poésie des origines. C'est l'hommage respectueux et reconnaissant de la communauté à celui qui s'est sacrifié pour elle; c'est la confiance à celui qui a tout donné au Christ, dont il peut désormais tout attendre; c'est la prière qui monte vers lui, simple et discrète, comme celle que nous relevons sur cette épitaphe rustique : *In orationis tuis roges pro nobis quia scimus te in Christo.*

J. DE LA MARTINIÈRE.

P. CORBIN. — *Histoire de la Politique extérieure de la France.* Tome 1er. — Paris, Picard, 1912, in-8° de 456 pages.

Cet ouvrage n'est pas aussi étranger à la *Revue* qu'il paraîtrait au premier abord. M. Corbin n'est point de ces historiens pour qui l'Église ne compte pas. Il lui paraît difficile d'exagérer, au point de vue de notre histoire extérieure, le rôle des relations de la France avec la papauté. C'est là un des éléments essentiels qui nous permettent de saisir sur le fait cette continuité politique qui, apparente ou cachée, se retrouve au fond de l'expansion française. Un principe secret anime, en effet, depuis ses plus lointaines origines, cette expansion nationale. « L'axiome fondamental de notre politique étrangère est *l'idée de nos frontières naturelles.* Elle s'est fait très tôt jour dans la conscience des Gaulois, et, après la tourmente barbare qui l'avait obscurcie, a resurgi presque immédiatement dans la conscience française » (p. 10). De ce point de vue très élevé, M. Corbin considère le développement de la France et son élargissement de frontières jusqu'à la fin du moyen âge. Comme on le voit, le sujet est saisi dans toute son ampleur.

Or, dès la première cristallisation nationale qui s'esquisse, une fois passées les invasions barbares, l'aire géographique de la France la met en contact avec deux puissances qui cherchent, elles aussi, leurs limites. A l'est, l'Empire, fort de positions avancées conquises grâce aux invasions; à l'ouest, la puissance britannique, dont l'esprit de colonisation se manifeste déjà dans son plus proche voisinage. Mais, au-dessus de ces forces qui entrent en contact et déjà en lutte, le christianisme vient de créer une unité supérieure. Les fidèles, qu'ils soient germains, anglais ou français, ont un chef suprême dont le rôle politique se dessine très nettement dès l'empire carolingien. La position que chacune de ces puissances, en conflit exprès ou latent, va prendre vis-à-vis de Rome, aura son contre-coup sur les rapports respectifs qu'elles auront entre elles. Ainsi se dessine, sur l'échiquier occidental, le « jeu du monde ». Ici, comme on le voit, M. Corbin s'en tient aux données réelles. Il laisse de côté les données traditionnelles, les survivances, par exemple, l'idée du Saint-Empire, les doctrines et leurs réactions. Il ne considère que ce que les Anglais appellent, d'un terme expressif, les *forces at work.*

Tant que le Saint-Siège, au point de vue politique, se subordonna lui-même à l'Empire, il y eut, de la part des Carolingiens comme des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Capétiens, opposition ouverte ou latente à cette coalition des deux grands pouvoirs. Du jour où le Sacerdoce entra en conflit avec son allié de la veille, la France fut le soutien et souvent le refuge du pape contre l'empereur. Par un retour naturel, ce fut alors sous l'empire de la puissance française que se trouva l'évêque de Rome. Cette variation d'influence eut du reste pour la papauté de tristes conséquences. Elle lui dut le grand schisme qui fut la liquidation de tout ce passé de querelles nationales. « Dans un sens, écrit M. Corbin, la papauté sortit de cette crise avec une position meilleure. Elle connut la liberté. Mais sa puissance politique était aux trois quarts brisée, et sa puissance morale fortement touchée. Le roi de France ne pouvait comprendre que le Saint-Siège eût gagné définitivement l'indépendance. Près d'un siècle, il refusa d'y croire et d'y souscrire dans un concordat, et s'en tint au statut de défiance qu'il avait donné seul à son clergé, la Pragmatique sanction » (p. 139).

Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail des faits. L'attitude des rois vis-à-vis de leur clergé et du souverain pontife reflète à tout instant, de mille façons diverses, cette grande idée qu'ils incarnent : atteindre, de tous les côtés, ces frontières naturelles qui exercent leur attraction sur l'activité nationale. A ce point de vue, le livre de M. Corbin, très dru de faits, ne se laisse point résumer. Et, quoi que l'on pense de l'idée foncière qui se développe ici, on ne peut que louer l'auteur de la puissance de synthèse qu'il y révèle. Certainement, l'idée des frontières naturelles fut l'un des éléments essentiels de notre formation nationale. Certainement aussi, elle exerça ses réactions sur les contingences politiques de notre histoire. Mais peut-être faudrait-il, à côté de cette donnée essentielle, en admettre d'autres. Du moins M. Corbin aura eu ce mérite de mettre parfaitement en lumière le rôle de ce principe. Et l'avoir compris pour le passé, c'est, en quelque mesure, garantir son action et ses chances de succès pour l'avenir.

A. Humbert.

Jean-Auguste Brutails. — *Les vieilles églises de la Gironde.* — Bordeaux, Peret, 1912, in-4° de xii-303 pages, 16 pl., 350 fig. et plans.

Exposer l'évolution de l'architecture durant huit siècles dans une région aussi étendue que le département de la Gironde était une entreprise si vaste et si ardue que seul un archéologue aussi avisé que M. Brutails pouvait la mener à bien. Alors que la plupart des études d'ensemble des édifices d'une région se bornent à une époque, l'éminent archiviste de la Gironde n'a pas hésité à nous donner, dans son magnifique volume, un tableau complet de l'architecture religieuse de ce vaste département qu'il a étudiée dans près de mille édifices.

Adoptant un plan d'une logique absolue, M. Brutails a consacré la première partie de son livre à la monographie de soixante-deux églises girondines, et si, pour quelques-uns de ces édifices, nous pouvons regretter la brièveté de ces descriptions, nous ne saurions trop en louer la rigoureuse méthode, la clarté et l'exactitude.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De cette revue rapide des édifices les plus caractéristiques de la Gironde, l'auteur a dégagé, en quelque sorte, la seconde partie de son volume, la plus importante à coup sûr et qui nécessitait le plus de science, de jugement et aussi de prudence. Nous y insisterons davantage, car il nous semble que ce soit là véritablement la tâche la plus haute de l'archéologue : il ne suffit pas de décrire les édifices avec minutie, il faut tirer de cette étude des conclusions d'un ordre plus général, qui permettront sans doute un jour d'embrasser dans son ensemble la merveilleuse « floraison architecturale » de la France.

M. Brutails nous expose tout d'abord — ce que trop souvent on a négligé dans des études analogues — « les causes de l'architecture religieuse girondine », c'est-à-dire nous fait connaître quelles ressources le pays offrait en matériaux, quelle était l'organisation des chantiers, quelle influence enfin les événements historiques ont eue sur la construction des églises.

Entrant ensuite dans le vif de son sujet, il étudie successivement le plan et les diverses parties des édifices, couvertures, voûtes, arcs, supports, fenêtres, portes, clochers, etc., et pour chacun d'eux nous montre leurs transformations à travers les siècles. Il n'hésite pas en effet à abandonner la division un peu arbitraire par siècle, utile, à n'en point douter, lorsque l'archéologie n'était encore qu'une science informe, mais peu conforme à la réalité des faits, pour en suivre le développement durant la longue période qu'il s'est fixée. Les édifices qu'il étudiait l'amenaient d'ailleurs à adopter cette méthode, car M. Brutails a constaté des exemples remarquables de survivance de formes dans nombre d'églises de la Gironde, Blésignac, Pujols, Bazas, Saint-Michel, La Pujade, La Réole, etc.

Le plan des églises de la Gironde est toujours simple. Nous ne rencontrons pas de déambulatoires, sauf dans les grandes églises abbatiales de Guitres et de Vertheuil. Le type le plus fréquent comprend une nef terminée par une abside ou un chevet plat et à l'époque gothique assez souvent, une nef accompagnée de bas-côtés, « trois nefs », selon une expression peu heureuse de M. Brutails.

Le mode de voûtement qu'on rencontre le plus est le berceau, ce qui s'explique par l'abondance des églises romanes, et la coupole sur pendentifs surtout dans la région qui avoisine le Périgord. La voûte d'ogives a dû faire son apparition vers le milieu du XII^{e} siècle; les nervures servirent sans doute d'abord de couvre-joints à des voûtes d'arêtes plus ou moins maladroites, avant qu'on leur assignât leur véritable rôle de soutien. Même alors, l'arc-boutant n'est qu'une exception.

Les autres parties des édifices n'ont pas fourni à M. Brutails moins d'observations judicieuses. Nous ne saurions, dans un compte rendu forcément rapide, les signaler toutes. Cependant nous mentionnerons encore l'étude que l'auteur a faite des façades et de la magnifique décoration des portails. De tous les caractères qu'il a mis en lumière, M. Brutails a conclu à l'existence d'une école d'architecture charentaise-bordelaise à l'époque romane et se refuse de rattacher les églises de la Gironde à l'école du Poitou ou à celle du Périgord.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La valeur du volume est encore augmentée par la beauté et l'abondance de l'illustration. M. Brutails a relevé avec infiniment de soin les plans et les profils de nombre d'édifices; il a pris une quantité considérable de photographies qui donnent à son livre plus d'attraits pour le simple curieux, plus d'intérêt pour l'archéologue. M. Brutails, en l'écrivant, s'est acquis un nouveau droit à la reconnaissance de tous ceux que nos vieux monuments intéressent et ils n'y failliront point.

Jean Verrier.

Abbé O.-F. Jossier. — *Monographie des vitraux de Saint-Urbain de Troyes.* — Troyes, Paul Nouel, 1912, in-8° de 268 pages, 100 figures.

L'art du vitrail dans la région troyenne a déjà donné lieu à de savantes études qui sont loin d'ailleurs d'avoir épuisé ce vaste sujet. M. l'abbé Jossier, en étudiant la vitrerie de la charmante église de Saint-Urbain, ne s'est pas contenté d'une description sèche des magnifiques verrières qui l'ornent; il a étendu son sujet, et nous a donné sur les peintres verriers troyens et leurs travaux une quantité de renseignements inédits dont nous ne saurions trop lui savoir gré.

Après une copieuse bibliographie où l'on peut sans doute relever quelques redites, M. l'abbé Jossier nous expose dans un court chapitre le développement de l'art des verriers à Troyes, où ils formèrent une puissante confrérie dès le début du xv^e^ siècle.

La description qu'il nous donne ensuite des vitraux de Saint-Urbain est aussi complète que l'on peut le désirer. Le sujet et les colorations en sont indiqués avec soin; l'époque et l'auteur, lorsqu'il a pu être identifié, sont mentionnés; enfin les restaurations dues à Vincent Larcher, Édouard Didron et Anglade ont été relevées sur les vitraux et dans les notes de ces artistes : détails qui donnent à cette description minutieuse une grande valeur documentaire.

M. l'abbé Jossier ne s'en est pas tenu là et, dans un excellent chapitre qui donne à son volume une plus grande portée scientifique, il a étudié les verriers de Saint-Urbain depuis le xiii^e^ siècle jusqu'à nos jours. L'auteur a dépouillé dans ce but aux Archives de l'Aube les comptes de Saint-Urbain, depuis 1380, et l'énorme série des fiches prises jadis par Rondot pour ses études sur les verriers troyens et qui jusqu'alors n'avaient pas été utilisées, faute de classement. Il y a relevé une foule de détails intéressants qui, sans faire connaître de nouveaux noms d'artistes, ont éclairé sur bien des points la vie et les travaux des grandes familles des verriers troyens, les Macadré, les Verrat, les Barbarat, etc.

Pour leurs travaux à Saint-Urbain, M. l'abbé Jossier a cité textuellement les mentions des registres des comptes qui les concernent.

Enfin l'auteur termine son livre par quelques détails techniques sur l'art du vitrail depuis le moyen âge.

Peut-être pourra-t-on regretter que l'illustration ne soit pas aussi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

complète que le mériteraient les chefs-d'œuvre étudiés par M. l'abbé Jossier. Les dessins de détails au trait, si intéressants qu'ils soient, ne suffisent pas à donner des magnifiques verrières du sanctuaire, par exemple, l'idée d'ensemble qu'on désirerait.

Mais cette légère critique ne saurait enlever à la monographie des vitraux de Saint-Urbain sa valeur scientifique et nous ne pouvons que souhaiter pour les autres églises de Troyes des travaux aussi complets qui permettraient par leur réunion une étude générale de l'art du vitrail à Troyes. Jean VERRIER.

José-Julio-Gonçalves COELHO. — *Notre-Dame de Roc-Amadour en Portugal*, avec 25 illustrations et une préface par l'abbé Edmond Albe. — Brive, 1912, Impr. Roche, in-8° de 124 pages.

Ce mémoire très érudit est l'œuvre d'un savant portugais à qui nous devons déjà un travail sur *Notre-Dame de Vendôme et les armoiries de la ville de Porto*, publié par le *Bulletin de la Société du Vendômois*. En étudiant l'histoire des institutions de charité à Porto, sa ville natale, M. Coelho a découvert à l'origine de ces institutions le culte de Notre-Dame de Roc-Amadour. Au moyen âge, en effet, il y avait dans cette ville une confrérie de Notre-Dame de Roc-Amadour qui possédait une chapelle, un hôpital et une hôtellerie, et c'est cette confrérie qui serait comme le germe des multiples œuvres d'assistance que l'on vit ensuite s'épanouir dans la même ville. Ainsi à Porto, pendant plusieurs siècles, la pratique de la charité a été stimulée par la dévotion à Notre-Dame de Roc-Amadour.

De Porto, M. Coehlo a étendu son enquête à d'autres villes du Portugal, et il a trouvé de nombreuses traces de la même dévotion. A Lisbonne, à Torrés Vedras, à Santarem, à Braga et ailleurs, s'étaient constituées aussi des confréries de Notre-Dame de Roc-Amadour et, comme à Porto, ces confréries avaient fondé des hôpitaux et des hôtelleries, elles avaient élevé des chapelles où l'on vénérait une statue plus ou moins semblable à la Madone de Roc-Amadour. De nombreuses donations furent faites en faveur du célèbre sanctuaire quercynois, si bien que celui-ci possédait en Portugal de nombreuses terres. Signalons parmi les donateurs les plus illustres Alphonse II et sainte Élisabeth de Portugal, particulièrement dévote à Roc-Amadour, à qui elle légua un habit sacerdotal, un calice et 300 livres, et qui, chose curieuse, associe dans ses libéralités Roncevaux et Sainte-Marie de Roc-Amadour.

A quelle date et comment le culte de Notre-Dame de Roc-Amadour pénétra-t-il en Portugal? Il paraît difficile de répondre avec certitude à ces deux questions. M. Coehlo produit un document qui permet de fixer avec vraisemblance cette date avant la fin du XII^{e} siècle. Pour ce qui regarde la manière dont le culte en question fut introduit en Portugal, on est réduit aux hypothèses. Entre 1090 et 1147, des Bénédictins, sortis des abbayes de Tulle et de Moissac, occupent les sièges épiscopaux de Porto, de Braga, de Coïmbre. Ce sont ces Bénédictins,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pense M. Coehlo, qui auraient apporté en Portugal la dévotion à Notre-Dame de Roc-Amadour comme un pieux souvenir de leur terre natale. Mais ce n'est là qu'une hypothèse et M. le chanoine Albe la juge d'autant plus chancelante que rien ne prouve que Notre-Dame de Roc-Amadour fût connue en Portugal avant l'époque que nous avons indiquée. Il semble plus probable à M. Albe que les confréries portugaises de Notre-Dame de Roc-Amadour ont été fondées par d'anciens pèlerins de Roc-Amadour, désireux de susciter d'autres pèlerins autour d'eux et qui auraient créé des hôpitaux et des hôtelleries pour leur donner un asile, au cours de leur voyage. Cette opinion paraît très vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il faut remercier M. Coehlo de la précieuse contribution qu'il apporte à l'histoire de l'antique pèlerinage : c'est un nouveau rayon de gloire qu'il ajoute à la couronne de Notre-Dame de Roc-Amadour. J.-B. Sabrié.

Jean Calvin. — *Institution de la Religion chrestienne.* Texte de la première édition française (1541), réimprimé, sous la direction de Abel Lefranc, par Henri Châtelain et Jacques Pannier. —Paris, 1911, 2 vol. in-8°, 57* + xcii + 841 pages (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, fascicules 176 et 177).

Ces deux premiers volumes, qu'un troisième devait suivre immédiatement et qui n'a pas encore paru, ce qui explique le retard de ce compte rendu, nous donnent enfin une édition critique de l'œuvre maîtresse de Calvin, l'*Institution chrétienne.* Cette édition était une nécessité. Chacun sait, en effet, l'importance de cet ouvrage au point de vue littéraire comme au point de vue religieux. Or, jusqu'ici, nous n'avions guère que des éditions, défectueuses, entreprises toutes par des théologiens et dans un but théologique, ce qui n'allait pas sans inconvénients. C'est pour combler cette lacune que, grâce à une subvention de Mme la marquise Arconti Visconti, M. Abel Lefranc et ses deux élèves ont entrepris ce travail. Sans se désintéresser de la personne même du réformateur français, voire avec une sympathie non déguisée qui se manifeste dès les premières lignes de l'Introduction, les éditeurs ont cependant voulu faire œuvre purement littéraire et critique. On peut dire, malgré les justes remarques qui leur ont déjà été adressées (cf. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1912, p. 204-207) et dont certainement ils tiendront compte pour leur tome troisième, qu'ils y ont réussi. En nous donnant le texte de la première édition française de 1541, au lieu du texte latin de 1536 qui est comme une première ébauche et celui de 1559 qui est définitif, au lieu de nous donner le texte défectueux de la traduction française de 1560 qui a été publié, sous la direction de Calvin, mais par des secrétaires et avec assez d'incurie, les éditeurs actuels ont donc fait œuvre vraiment scientifique, puisque « le vrai texte de l'Institution française, le seul dont il y ait à tenir compte, c'est le texte de 1541 ». Sans doute, le théologien devra toujours recourir à l'édition dernière de 1560, plus complète au point de vue

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dogmatique; mais précisément parce que cette édition n'est qu'indirectement l'œuvre de Calvin, au point de vue littéraire, elle ne compte pas pour l'histoire de la littérature. Or, cette édition de 1541 est infiniment rare et c'est pourquoi il faut remercier M. Abel Lefranc d'avoir entrepris l'œuvre qu'avec ses élèves il publie aujourd'hui.

La présente édition est précédée d'une intéressante préface littéraire dans laquelle M. Lefranc étudie tour à tour l'histoire du livre, depuis sa première origine en 1536; l'évolution intellectuelle de la Renaissance, qui montre la place que ce volume occupe dans la littérature; la formation littéraire de Calvin, qui explique comment le réformateur a pu écrire cet ouvrage; enfin le style de Calvin. En outre, quelques notes bibliographiques sur Calvin et son œuvre et, à la fin du tome II, un résumé analytique des matières seront de la plus grande utilité pour l'étude de Calvin et de son œuvre tant littéraire que religieuse.

Albert VOGT.

Dom René ANCEL. — *Nonciatures de France. Nonciatures de Paul IV, avec les dernières années de Jules III et de Marcel II.* Tome I. *Nonciatures de Sebastiano Gualterio et de Cesare Brancatio* (mai 1554-juillet 1557). 2e partie. (Archives de l'Histoire religieuse de la France.) — Paris, J. Gabalda, 1911, in-8o, pages 257-667.

Cette seconde partie du travail de dom Ancel, qui commence avec la page 257, procédé typographique vraiment peu commode, comprend cent vingt-huit dépêches et instructions diplomatiques allant du 14 septembre 1555 au 4 juillet 1557, c'est-à-dire jusqu'au rappel à Rome du nonce Brancatio. L'éditeur a ajouté en appendice vingt pièces inédites dont la première est une lettre de Jules III à Henri II, datée du 28 août 1553, et les deux dernières des pièces concernant les décisions prises aux conférences d'Ostie.

Pour l'intelligence de ces documents écrits tous, ou à peu près, en langue italienne, il faudra se reporter au livre tout récent de M. Romier : *Les origines politiques des guerres de religion. Henri II et l'Italie* (1547 à 1555)[1], sans lequel il ne serait pas toujours facile de comprendre la situation de l'Italie et du pape en ces années passablement confuses. Car il n'est guère question que de l'Italie dans ces instructions diplomatiques, de la position du pape entre Philippe II et le roi, et des affaires romaines en corrélation avec la situation politique de l'Europe. Le pape, autrement dit le cardinal Caraffa, réclame instamment une intervention française en Italie, et comme c'est tout le rêve des Guises, c'est à eux qu'il faut se confier. Néanmoins, on trouvera pas mal de choses intéressantes à glaner dans ces pièces diplomatiques sur d'autres sujets, comme l'abdication de Charles-Quint, les affaires religieuses d'Angleterre, les

1. Paris, Perrin, 1913.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rapports de Philippe II avec Marie Tudor : il y a peu de renseignements sur la situation religieuse en France et sur le protestantisme. Par contre, les détails abondent sur l'occupation du Piémont par les troupes françaises, occupation commencée, ainsi qu'on sait, par François I[er] et qu'Henri II continua, malgré la recommandation de son père et l'illégalité manifeste de la conquête; sur la trêve de Vaucelles; sur la campagne du duc d'Albe autour de Rome, sur l'arrivée enfin des Français en Italie, ainsi que sur l'opinion que les cours, et spécialement la France, se faisaient du cardinal Caraffa. Le P. Ancel a brièvement — trop brièvement peut-être — annoté son travail et s'il ne nous est pas possible de contrôler la lecture des pièces publiées, du moins, nous pouvons dire que le texte se tient, paraît bien établi et, tel quel, sera utile aux érudits qui s'occupent de cette période de notre histoire. Albert Vogt.

Léonce Célier. — *Saint Charles Borromée.* Collection « Les Saints ». — Paris, J. Gabalda, 1912, in-18 de 205 pages.

« L'existence de saint Charles, à la considérer du point de vue de la perfection chrétienne, marque, du premier éveil de sa conscience à son dernier jour, un progrès continu : c'est un saint qui s'est fait peu à peu » (p. 164). Telle est la conclusion tirée par M. Léonce Célier de sa remarquable étude sur saint Charles Borromée, telle est aussi l'idée directrice du plan de cette biographie destinée à prendre place dans la collection « Les Saints ».

A vrai dire, saint Charles paraît avoir été comblé de grâces particulières. A voir cette belle vie se développer suivant une courbe harmonieuse, sans rupture, sans heurts, sans recul, on comprend que les Jansénistes aient toujours manifesté une admiration particulière pour cet illustre prédestiné. Hâtons-nous de dire que, s'il les eût connus, saint Charles eût d'ailleurs repoussé avec la plus persévérante énergie ces théologiens obstinés et rebelles, attachés à leur sens propre, disputeurs et retors sans diplomatie.

D'un tempérament merveilleusement équilibré, sans passions violentes, ayant le goût de l'ordre, de l'autorité, saint Charles semble, au contraire, être né administrateur et diplomate. Dans les pages consacrées par l'auteur à la part prépondérante prise par le neveu de Pie IV à la réunion, à la direction du concile de Trente, à l'exacte application de ses décrets, puis à l'organisation du diocèse de Milan, le secrétaire d'État et l'archevêque apparaît sous les couleurs d'un politique et d'un diplomate doué exceptionnellement. A égale distance de la fougue et de l'intransigeance espagnole et du libéralisme français, le neveu de Pie IV semble résumer en lui les merveilleuses qualités d'ordre, de mesure, de sagesse pratique faite de fermeté et de souplesse qui caractérisent l'esprit romain. Ce serait déjà beaucoup pour conquérir au prélat les suffrages des catholiques. Mais s'en tenir à cette constatation serait donner une idée incomplète de saint Charles Borromée. Aussi M. Léonce Célier nous montre-t-il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette belle vie, commencée au milieu de toutes les faveurs qui comblaient à cette époque les cardinaux-neveux, s'achevant dans la plus profonde abnégation et dans l'ascétisme le plus austère. Depuis le jour où, cardinal de vingt-deux ans, saint Charles, épris d'humanisme, comblé d'honneurs, de richesse, échappait aux tentations que des parents imprudents semaient sur ses pas, jusqu'à celui où il parcourait les rues de Milan pour secourir et consoler les pestiférés, nous voyons cette belle figure grandir chaque jour. On peut dire que M. Léonce Célier nous a présenté son héros, dès le début, sur les marches du Paradis, mais qu'il nous a montré néanmoins comment il y entra pour y prendre une place de choix.

Avouons cependant un regret que nous laisse cette consciencieuse étude : celui que l'auteur n'ait pas cru devoir consacrer plus de pages à la jeunesse de saint Charles Borromée. Avec une louable modestie, M. Léonce Célier nous dit que son petit livre ne vise pas à l'érudition et n'apporte pas de documents inédits. Il nous avertit que les Bollandistes n'ont pas livré au public les résultats de leur enquête sur l'archevêque de Milan. Cette enquête ne changera rien certainement aux lignes essentielles. Tout de même est-il sûr qu'elle n'ajoute rien aux documents fournis par des hommes qui furent les amis intimes du célèbre cardinal et dont plusieurs ne le connurent d'ailleurs qu'assez tardivement ?

Ce jour-là, l'image de piété que nous offrirait cette grande figure ne serait certes pas moins pure et moins belle, mais peut-être gagnerait-elle d'être plus humaine et plus vivante, partant plus efficace, aux yeux de ceux qui cherchent dans la vie des saints plus encore qu'un sujet d'admiration, un levier pour la vie et un exemple à suivre.

F.-J. Lardeur.

G. Daumet. — *Notices sur les Établissements religieux anglais, écossais et irlandais fondés à Paris avant la Révolution.* [Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*]. — Paris, 1912, in-8° de 406 pages avec planches.

M. G. Daumet a récemment réuni en volume les diverses études qu'il avait consacrées aux fondations catholiques d'origine britannique établies à Paris après la tourmente religieuse qui avait sévi en Angleterre et en Écosse. Son travail intéressant à plusieurs points de vue constitue une attachante contribution à l'histoire religieuse, à l'histoire des étrangers en France et à l'histoire de Paris.

Le volume de M. Daumet s'ouvre par trois monographies des couvents d'origine anglaise : ceux des religieuses Augustines, Bénédictines et de l'Immaculée-Conception. A l'aide de documents inédits, l'auteur nous montre les vicissitudes qu'eurent à subir les fondatrices de ces couvents : il narre les difficultés financières au milieu desquelles se débattirent les supérieures de ces institutions, difficultés telles que souvent elles durent faire appel au *Bureau des Secours pour les*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

communautés de filles ou déployer une grande ingéniosité pour se procurer des ressources. Les Bénédictines, après avoir essayé de s'établir brasseurs de bière, s'appliquèrent à la confection des pastilles de menthe et à la distillation de l'alcool contenu dans cette plante.

Au moment de la Révolution, la qualité d'étrangères valut aux religieuses certaines tolérances, mais après l'entrée des Anglais à Toulon, le 27 août 1793, toutes furent internées. Leur détention fut relativement douce; on garda les religieuses sous une étroite surveillance dans une portion de leur couvent, l'autre partie servant de prison pour les victimes futures de la Terreur. Sous le Directoire, la liberté leur fut rendue, mais leurs propriétés furent assimilées à celles des communautés françaises et furent séquestrées d'abord, mises en vente par la suite. Aussitôt libres, les Bénédictines et les religieuses de l'Immaculée-Conception gagnèrent l'Angleterre. Les Augustines agirent de même, mais plus heureuses que les autres religieuses, elles obtinrent de Napoléon la restitution d'une partie de leurs biens. Des trois communautés de femmes d'origine britannique, celle des Augustines subsista seule à Paris au XIXe siècle. Elles étaient propriétaires du couvent de Notre-Dame de Sion.

Après avoir retracé l'histoire des communautés de femmes, M. Daumet a fait revivre celle des institutions fondées par les membres du clergé britannique.

La première étude est consacrée aux Bénédictins anglais. Après avoir établi la distinction qu'il convient de faire entre ces religieux et les moines soumis à la règle ordinaire de saint Benoît, M. Daumet nous les montre s'installant rue Saint-Jacques, dans les bâtiments qu'occupe actuellement la *Schola cantorum,* et cherchant à se procurer les ressources nécessaires à leur existence. Malgré les faveurs successives d'Anne d'Autriche et de Jacques II, dont une partie du corps fut inhumée dans leur chapelle, les Bénédictins anglais durent se pourvoir auprès de Louis XIV pour obtenir quelques bénéfices.

A la Révolution, les Bénédictins anglais se dispersèrent; leurs biens furent vendus, mais le prix n'ayant pas été payé, ils firent retour à l'État et ils furent par la suite remis à un institut britannique formé par le couvent des Bénédictins, le collège écossais et le séminaire irlandais.

Le Collège écossais est d'origine ancienne. Au XIVe siècle, quatre bourses d'études avaient été fondées à Paris pour les jeunes Écossais désireux de suivre les cours du collège du Cardinal-Lemoine. Cette donation avait été faite par un évêque de Murray, David, qui avait doté sa fondation sur les revenus d'une ferme sise à Grisy. Au XVIe siècle, cette institution aurait périclité sans les secours octroyés par Marie Stuart. En dehors de cette fondation, un évêque de Glascow, Jacques de Bethun, désireux de constituer en France une pépinière d'ecclésiastiques, avait établi un centre d'études pour les Écossais. Il avait laissé sa fortune à l'établissement par lui créé. En 1639, les deux fondations fusionnèrent. Avant et après sa chute, Jacques II s'intéressa vivement au collège des Écossais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Séminaire irlandais eut des origines moins anciennes. Le premier document qui mentionne son existence date de 1578. Jusqu'au moment où, à la suite d'un arrangement avec les Italiens, les Irlandais aménagèrent à leur usage le collège des Lombards (1677), on ignore où situer dans Paris cet établissement. Pas plus que le collège écossais, le séminaire irlandais ne fut respecté par la tourmente révolutionnaire. Ces deux institutions subirent le sort commun et leurs biens furent vendus.

Plus heureux que les communautés de femmes, les établissements d'hommes purent, sous l'Empire, recouvrer une partie de leurs biens; un nouvel institut britannique réunissant Bénédictins et collèges fut fondé à Paris. A la chute de Napoléon Ier, il se dissocia et chaque nationalité reprit son indépendance. En 1818, on trouva plus pratique d'accorder aux Anglais et aux Écossais quelques bourses au séminaire de Saint-Sulpice. Seuls les Irlandais conservèrent leur séminaire qui se maintint florissant au cours du dernier siècle.

M. Daumet clôt son travail par quelques pages consacrées au séminaire anglais. Le sujet des *Établissements britanniques à Paris* semble désormais épuisé. A ses récits, l'auteur a joint une copieuse documentation puisée aux meilleures sources. Son œuvre est illustrée au moyen de photogravures qui rendent plus attachante une étude déjà fort complète et détaillée. Il serait à souhaiter que la *Société d'histoire de Paris* confiât à l'un de ses membres la tâche de retracer l'histoire des établissements fondés par d'autres peuples. Nous posséderions ainsi un tableau complet de l'activité religieuse de tous les étrangers si nombreux en France du XVIe siècle à la Révolution.

J. MATHOREZ.

J. BERRIAT DE SAINT-PRIX. — *La paroisse de Thuret avant la Révolution.* — Clermont-Ferrand, Impr. A Dumont, 1912, in-8o de 140 pages.

C'est une banalité que de redire l'utilité des monographies paroissiales. Mistral a remercié M. Poincaré de contribuer à faire revivre le régionalisme au profit de la grande patrie. Dans chaque paroisse devrait se trouver un esprit cultivé qui, rattachant ses concitoyens à leur passé, leur disant l'effort de leurs pères, leur en donne la fierté et les aide ainsi à préparer avec courage et confiance l'avenir de leurs fils. Ainsi a fait M. Berriat de Saint-Prix pour une paroisse de la Limagne, et on doit l'en féliciter.

Son étude passe successivement en revue la population, les registres de catholicité, la propriété foncière, l'église, les seigneurs, la communauté, le produit des terres, les cens, les rentes, les impôts, la richesse, le langage, les sentiments, les idées.

Voici quelques notes relevées au cours de notre lecture. Indépendamment des moines du prieuré, le ministère sacerdotal était exercé par une congrégation de prêtres « filleuls », fils de bonnes familles, baptisés dans la paroisse. Fort riche au XVIe siècle, cette congrégation n'était plus représentée que par une seul membre à la fin du XVIIe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

— La dîme, en grande partie inféodée, était levée sur les moissons à la onzième gerbe, et fut estimée, au moment de sa suppression, valoir 10 892 livres. La superficie de la paroisse mesurait 2 500 hectares. En 1796, on emblavait 2 500 hectares, 600 demeurant en jachère. — En 1778 le domaine de Chassenet s'affermait 32 livres l'hectare; le fermier payait en outre la dîme. « Les terres semblent avoir augmenté assez lentement de valeur depuis la fin du XVII[e] siècle jusqu'en 1750; cette augmentation est devenue plus rapide pendant les vingt années suivantes, et enfin, de 1770 à 1780 elle a pris un élan » remarquable. — « Les paysans mettaient dans le bénitier qui était pendu à côté de leur porte leurs mauvaises dents et les dents de lait de leur enfants, et puis ils les jetaient dans le cimetière, afin que les personnes qui les avaient perdues ne fussent pas obligées de les chercher après leur mort. »

M. Berriat de Saint-Prix a utilisé les archives municipales, les archives départementales, quelques fonds de familles, recouru aux traditions locales. Les nombreux renseignements que lui ont fournis ces diverses sources ont été bien mis en valeur dans un récit alerte et sobre. Sans entrer dans des critiques de détail, on doit regretter que l'auteur n'ait pas dépouillé les vieilles minutes notariales : il aurait su en tirer un excellent parti.

J. DE LA MARTINIÈRE.

Abbé A. BRESSON. — *Les Prêtres de la Haute-Marne déportés sous la Convention et le Directoire. Notes et Documents.* — Langres, Imprimerie champenoise, 1913, in-8° de 337 pages.

Ce livre vient à son heure, puisqu'il est question d'ouvrir un procès informatif sur les prêtres déportés pendant la Révolution. Il n'est pas de diocèse de France qui n'ait eu, à cette époque de furieuse impiété, plusieurs ecclésiastiques victimes de leur fidélité à leur devoir. La déportation fut double : la Législative décréta la première, le Directoire ordonna la seconde. L'une et l'autre ont eu leurs martyrs. Le département de la Haute-Marne compta une dizaine de prêtres déportés en vertu de la loi du 26 août 1792; fructidor an V en eut plus du double. C'est le récit de leurs souffrances, souvent héroïques, que M. Bresson retrace de sa plume vive, alerte, avec une connaissance profonde de son sujet. Son livre, d'une lecture agréable, abonde de détails sur la plupart de ces témoins de la foi, détails puisés soit aux Archives de la Haute-Marne, malgré le défaut d'inventaire, soit aux Archives nationales. L'auteur a interrogé minutieusement les traditions conservées dans les familles ou parmi les paroissiens de ses héros et qui, grâce à lui, ne tomberont pas dans l'oubli commun. Il a enfin entrepris le voyage, j'allais dire le pèlerinage, des côtes de la Charente-Inférieure où stationnèrent les navires de la persécution, pour y suivre les traces laissées par les déportés.

Tout ce qu'il a appris forme un volume auquel il semble impossible de rien ajouter. N'a-t-il pas oublié, par contre, que son titre l'obligeait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à borner ses recherches aux prêtres du département, à l'exclusion des départements voisins, bien que ceux-ci aient plus ou moins partiellement appartenu au diocèse de Langres? Dès lors n'aurait-il pas dû laisser à l'historiographe du diocèse de Châlons le soin de nous parler de J.-P. Pierron, qui avait quitté tout enfant le diocèse de Langres et qui figura sans interruption dans le personnel du clergé de Châlons? B. Normant, C. Bichot, N. Aubertin, J. Maugras, étant en fonctions dans l'Aube, devaient être omis pour le même motif. Le diocèse de Troyes les considéra tous comme étant de son clergé, et M. Bresson ne pouvait parler d'eux qu'en répétant ce que nous en avons déjà dit.

Le nombre des prêtres de la Haute-Marne qui confessèrent généreusement la foi est encore assez grand pour faire honneur au diocèse de Langres. Pouvait-il en être autrement avec un évêque tel que Mgr de La Luzerne, l'un des plus vaillants adversaires du schisme constitutionnel? Ce n'est pas à dire cependant que les déportés, soit aux îles de la Charente-Inférieure, soit à la Guyane, aient tous suivi les instructions et les conseils de leur éloquent évêque. Plusieurs eurent de prime abord des défaillances regrettables. Ils les rachetèrent mille fois par les incroyables souffrances de leur long exil. Le récit de ce qu'ils ont enduré nous fait songer aux premiers siècles de l'Église. Seuls les supplices ont changé, le mérite est resté le même. Nous ne saurions trop féliciter les prêtres qui consacrent leurs studieux loisirs à nous le montrer. Arthur Prévost.

L. Marion — *Histoire de l'Église.* 5e édition. — Paris, Roger et Chernoviz, 1913, 3 vol. in-12. Tome I, Age romain, XXX-732 pages; tome II, Moyen âge, 783 pages; tome III, Age moderne, 954 pages.

Des louanges méritées ont salué l'apparition de cet ouvrage en 1905. Rien n'avait encore été publié, on ne possédait aucun manuel d'histoire ecclésiastique, pas même de traductions, qui fussent mieux appropriés aux besoins des hommes d'étude. Sa rapide diffusion dans la plupart de nos écoles de théologie est venue récompenser M. Marion des améliorations qu'il n'a cessé de lui apporter d'une édition à l'autre.

Le plan de l'ouvrage, intelligemment ordonné, présente les trois âges de l'Église en de larges esquisses d'un dessin ferme et très éclairées, notamment pour ce qui regarde le gouvernement général de la chrétienté par les papes et l'histoire religieuse de la France, à laquelle l'auteur fait à juste raison une part de choix.

Je sais : les difficiles regretteront certains aperçus vieillots ou timides, un ton apologétique parfois accentué, ici et là, encore, des négligences. N'importe ! ceux qui feront grief à l'auteur de ces défauts-là eussent été déçus de n'en pas avoir à relever. Cela d'ailleurs n'amoindrit en rien la valeur de ce manuel clair, méthodique, abondamment informé; et cela ne fera pas que M. Marion n'ait produit une Histoire de l'Église que nul avant lui n'avait résumée de si heureuse façon. On n'arrive pas à la cinquième édition autrement. Victor Carrière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES NOMS ET DES PRINCIPALES MATIÈRES

CONTENUS DANS

LES BULLETINS RÉGIONAUX ET LES PERIODIQUES DU TOME IV

par M. Léon FONTAINE

Les noms propres qui sont précédés d'un article indéclinable doivent être cherchés à la lettre L.

A

Abbeville, 85, 87.
Abélard, 175.
Abelly, 666.
Abgrall (chanoine), 426, 427.
Acey (Jura), 89.
Achery (dom Luc d'), 477, 605.
Adam (abbé), 307.
Adher (J.), 571.
Adrets (baron des), 475, 604.
Agde (Hérault); évêque, 585.
Age de bronze; Langres, 200.
Agen; monuments, 660.
Agra (le pseudo-évêque d'), 433.
Ahun (Creuse), 647.
Aigne-lès-Nantes (Loire-Inf.), 428.
Aigrain, 431.
Ailly (Pierre d'), 551.
Aimond (Ch.), 184, 190, 191, 192.
Ain; bull., 165-170; — doléances, 169; — prêtres, 166.
Ainay (Rhône); abb., 650.
Airaines (Somme); église, 85.
Aire; év., 665, 666, 667.
Aire-sur-le-Lys, 67.
Aisne; bull., 302-304.
Aix (B.-du-R.); art chrétien, 565; — collège, 561.
Ajoux (Ardèche), 580.
Alais; évêques, 576; — œuvres, 575.
Alaydon (Jean-Baptiste), 207.
Albe (Ed.), 551, 567, 656, 657, 658.
Albert (saint), év. de Liége, 203, 205.
Albertville; collège, 554.
Albi, 568; — cathédrale, 570; — église 569; — évêque, 567.
Albigeois, 657.
Albon (Guillemette d'), abbesse, 651.
Albot (Numa), 208, 209.
Aldebert III, év. de Mende, 577.
Aldric (saint), év. du Mans, 446.
Alençon, 308.
Alençon (P. Ubald d'), 308, 312.
Alep, 346.
Alès de Boscaud (J.-B.-Raym. d'), 568.
Alès de Boscaud (J.-V.-Fr. d'), 568.
Alésia (Côte-d'Or), 659.
Alet, 581; — évêques, 583.
Alexandre III, pape, 440.
Aligre (Nicolas d'), abbé de Saint-Jacques de Provins, 293.
Allard (E.), 432.
Allard (Paul), 220.
Alliaudi (chanoine), 554.
Allier; bull., 451-454.
Allinne (M.), 310.
Alloing (abbé L.), 165, 166, 167.
Almenesche (Orne); abbesse, 308.
Alpes-Maritimes; bull., 564-567.
Alsace; bull., 93.
Alwrod (lieutenant V.), 319, 320.
Alzen (Ariège), 669.
Amanites (les), 195.
Amardel (G.), 582, 583.
Amauri II, vicomte de Narbonne, 582.
Ambérieu-en-Bugey, 167.
Ambroise (E.), 182, 184, 186.
Amelius, év. d'Uzès, 585.
Amerval (Éloi d'), poète, 440.
Amesini, év. de Nice, 566.
Amiens; cathédrale, 85; — cloches, 87; — puits, 84.
Amné (Sarthe), 314.
Anchel (Robert), 347.
Ancre (maréchal d'), 309.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Andelot (Hte-Marne), 203.
Andilly (Robert-Arnauld d'), 477.
Angers; abbaye, 605; — château, 320; — église, 292; — évêque, 318; — peinture, 317; — présidial, 319; — université, 318, 319.
Angles-sur-Anglin (I.-et-L.), 322.
ANGOT DE ROTOURS, 308.
Aniane (Hérault), 585.
ANIS (L.), 321.
Anisson (Charles), 558.
Anjou; bull., 317-322.
Anjou (Nicolas d'), 183.
ANNAT (J.), 668.
Annat (Père), jésuite, 572.
Annecy; œuvres et missions, 555.
Anne d'Auray (sainte), 430.
ANNE-DUPORTAL (A.), 427.
Annequin, custode, 651.
Annonciades, 186.
ANTHEAUME (L.), 298.
ANTHIAUME (abbé A.), 311.
ARBOIS DE JUBAINVILLE (P. D'), 191.
Arborée (Béatrix d'), vicomtesse de Narbonne, 583.
Arbot, 201.
ARBOVAL (H. D'), 322.
ARCANGER-DROUAULT (abbé Julien), 444.
Archéologie religieuse; Alésia, 659; — Allier, 453; — Aude, 582, 583; — Berry, 447; — Bugey, 167; — Charente-Infér., 437; — Côte-d'Or, 173; — Creuse, 647; — Eure, 307; — Eure-et-Loir, 441-442; — Gironde 180, 663; — Hte-Garonne, 572; — Hte-Saône, 93; — Hérault, 585-588; — Loire-Inf., 428; — Loiret, 439; — Lot, 656; — Lot-et-Garonne, 659; — Lozère, 577; — Manche, 308; — Nord, 70; — Orne, 308, 309; — Poitou, 430, 431, 434; — Puy-de-Dôme, 548; — Saône-et-Loire, 175; — Seine-et-Marne, 298; — Seine-Inf., 310-311; — Tarn-et-Garonne, 658-659. — Voir Archit. relig., Art chrétien.
Arches (Guillaume d'), 183.
ARCHINET, 172.
Architecture religieuse; Albi, 570; — Allier, 452, 453; — Ambérieu-en-Bugey, 167; — Anjou 317, 321; — Alpes-Maritimes, 565, 566; — Ardèche, 578; — Bar-le-Duc, 190; — Bas-Limousin, 551; — Cher, 448, 449; — Clermont, 106; — Côte-d'Or, 170, 173; — — Creuse, 647; — Dunkerque, 75; — Épinal, 198; — Eure, 306; — Gard, 574; — Gironde, 664; — — Hte-Marne, 200, 201; — Htes-Pyrénées, 667; — Hérault, 588; — Indre, 450; — Loir-et-Cher, 446; — Lorraine, 181, 182; — Mans (le), 317; — Mayenne, 316; — menhirs bretons, 426; — Meuse, 191; — Normandie, 310; — Orne, 309; — Pas-de-Calais, 67; — Picardie, 85; — Poitou, 431; — Reims, 202; — — Saint-Dié, 195; — Saint-Omer, 67; — Saône-et-Loire, 176, 177; — Seine-et-Marne, 293, 294, 298; — Seine-et-Oise, 300; — Sépultures, 430; — Tarn-et-Garonne, 657; — Winnezeele, 70. — Voir Archéologie; Art chrétien.
Arcis (Marc), sculpteur, 572.
ARCOLIER (L.), 308.
Arçonnay (Sarthe), 314.
Ardèche; bull., 578-581; — paroisses, 579.
Ardenay (Sarthe), 315.
Ardennes; bull., 207-209.
Ardon (saint), 585.
Argensolles (Marne); abb., 203.
Argouges (A.-Dorothée d'), abb., 297.
Ariège; bull., 669-671.
Arignac (Ariège), 671.
Arles; collège, Révolution, 561.
Arleuf (Nièvre), 323.
Armagnac (T.-et-G.), 657.
Armentières (Nord), 73.
Armissan (Aude), 584.
Arnicourt (Marne), 205.
Arques (S.-Inf.), 310.
Arras; confrérie, échevins, 66; — diocèse, prêtres, synodes, 68; — siège 73.
Arreau (Htes-Pyr.), 667.
Art chrétien; Alpes-Marit., 566; — Ardèche, 580; — Ariège, 669; — Artois, 67; — Aude, 583, 584; — Charente-Infér., 437; — châteaux du Blésois, 444; — Cher, 448; — Corrèze, 553; — Dombes, 169; —

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

estampes, 91; — Flandre, 72; — Hte-Garonne, 572; — Hte-Marne, 200; — Hte-Vienne, 550; — iconographie, 453; — Loir-et-Cher, 446; — Lot, 656; — Mantes, 292; — Nice, 221; — Notre-Dame de Reims, 206; — orfèvrerie, 89; — Orléanais, 438; — peintres niçois, 106, 221; — peintures, 446; — Picardie, 85, 86, 88; — portrait, 444; — reliures, 452; — Rouen, 291; — Saint-Dié, 195; — Saint-Mihiel, 190; — Seine-et-Marne, 293, 298; — Seine-et-Oise, 301; — tableaux, 83. — Voir Archéologie; Architecture religieuse.
Arthaud (Claude), 83.
Artins (Loir-et-Cher), 447.
Artois; bull., 65-69.
Artois (comte d'), 299.
Artulæ (Memoria), 189.
Asfeld (Ardennes); église, 208.
ASNAR (A.), 668.
Asnelles-sur-Mer (Calvados), 305.
Assé-le-Riboul (Sarthe), 313, 316.
Assistance publique, 430.
ASTRUC (abbé J.), 582.
Aube; bull., 199.
Aubenas (Ardèche), 580, 581.
AUBERGÉ (lieutenant), 428.
Aubier (baron d'), 548.
Aubusson, 438.
Aubusson (François d'), 647.
Auch; sacramentaire, 666.
Aude; bull., 581-584; — église, 582.
AUDOLLENT (Aug.), 548.
Audressein (Ariège), 671.
AUGUSTE (abbé S.), 573.
Augustin (saint), 345.
Augustinus, 477.
AULARD (A.), 222.
Aunis et Saintonge; bull., 436-437.
AURIOL (A.), 569.
AURIOL (abbé), 571, 572.
Aurillac, 549.
Auteuil (Paris); église, 287.
Autray (Vosges), abb., 197.
Autun, 165; — bibliothèque, 175.
Auvergne; bull., 548-549.
Auvilar (Tarn-et-Garonne), 657.
AUVRAY (L.), 439.
Auxerre; év., 176; — en 1814, 179.
Auxois (mont), 659.
Aved de Loizerolles (les), 300.
Avenay (Marne); abb., 204.
Avénières (Mayenne), 316.
Aviau (Mgr d'), arch. de Bordeaux, 663.
Avignon; cloche, 563; — collège, 561; — œuvres, 564; — palais, 563.
Avioth (Meuse); église, 193.
Avranches, 305, 311; — évêque, 308; — musée, 308.
Avranchin; biens ruraux, 308.
Avrilly (Allier), 453.
Azara (chevalier d'), 222.

B

BACALERIE (E.), 665.
Baccarat, 187.
Bâcle (Étienne), janséniste, 668.
Badonviller (M.-et-M.), 186.
Bagneux (Allier), 453.
Bagnoles-de-l'Orne, 311.
BAGUENAULT DE PUCHESSE (G.), 438, 439, 440.
BAICHÈRE (abbé Ed.), 581, 582.
Baille, magistrat, 299.
BAILLE (Ch.), 90.
BAILLET (Aug.), 437, 439, 440.
Bailleul (Nord), 70.
Bains-les-Bains (Vosges), 196.
BALCET (A.), 558.
Bâle; chartreuse, 170; — étudiants lorrains, 183.
Balesdens (Jean), prieur, 443.
BALLAND (A.), 169.
BALLAND (F.), 169.
Baluze, 552.
Banne (chanoine de), 578.
Barberini, cardinal, 650.
BARBIER (Paul), 173.
Barbonville, 183.
BARBOT (Dr J.), 577.
Bardet de St-Julien (P.), avocat, 453.
Bareel (Jean-Léonard), curé, 71.
BARENNES (Jean), 665.
BARETY (Dr A.), 565, 566.
BARIL (G.), 305.
Bar-le-Duc, 190, 191.
BARLET (Henri), 74, 75.
BARON (F.), 573.
Baronnet, curé, 209.
Barp (le) (Gironde), 664.
BARTHALÈS (A.), 659.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Basin de Sandaucourt, chanoine, 195.
Bassant (de); fondation, 182.
Basses-Alpes; bull., 562.
Basses-Pyrénées; bull., 667-669.
BASTARD, 659.
BASTIDE (L.), 106.
BATCAVE (Louis), 288.
Baubigny (Côte-d'Or), 347.
BAUDOIN-SALZE (Paul), 586.
BAUDON (Al.), 208, 209.
BAUDOUIN (D^r^), 309.
BAUME (F.), 585, 586.
BAUNARD (Mgr), 82.
Bausset (cardinal de), 67.
Bayeux; église, 305; — év., 474.
Bayle, 573.
Bayonne; diocèse, 668; — juifs, séminaires, 666.
Bazarnes (Yonne): voie romaine, 178.
BAZIN (J.-Louis), 175.
Bazoches-lès-Bray (S.-et-M.), 294.
Bazordan (Htes-Pyr.), 667.
Béarn: bull., 667-669.
Beaubec (S.-Infér.): abb., 311.
BEAUCHESNE (marquis DE), 320.
BEAUCORPS (Charles DE), 438.
Beaulieu (Simon de), archev. de Bourges, 447.
Beaulieu-en-Argonne: abb., 190.
Beaumont (T.-et-G.); collège, 658.
Beaune, 173.
BEAUNIER (André), 345.
Beaupoil de Sainte-Aulaire, év. de Poitiers, 550, 661.
Beaupré (Nord): abbaye, 72.
BEAURAIN (G.), 667.
BEAUREPAIRE (Ch.-A. DE), 311.
BEAUSÉJOUR (G. DE), 90.
Beauteville (Mgr de), év. d'Alais, 576.
BÉCUS (E), 569.
BÉDIER (J.), 571.
BEGOUEN (comte), 434, 572.
Bégougne de Juniac, colonel, 550.
Beine (Marne), 203, 207.
Belestre (Ardennes), 208.
Belfort: bull., 93.
Bélignat (Ain), 168.
BELLANGER (J.), 204, 292, 293, 295.
Bellanger (maître), notaire, 297.
Belleau (Remy), 172.
Bellefontaine (Vosges), 185.
BELLEGARDE (Maurice DE), 660.
Bellenaves (Allier), 452.
Bellenger (Jacques), curé d'Amné, 314.
Belleperche (Allier); châtellenie, 453.
BELLET (Charles), 558.
BELLET (J.), 647.
Belley; chapitre, 166; — diocèse, 167, 168; — doléances, 169; — évêché, 165.
Belval-Bois-des-Dames (Marne), 207.
Belzunce, év. de Marseille, 661.
BENABEN (J.), 659, 660.
BÉNARD (A.), 298.
Bénédictins, 308, 314, 553.
Bénéjacq (Basses-Pyr.), 667.
Benoît (saint), 585.
Benoîte-Vaux (M.-et-M.), 189.
BENOIT-LÉVY (A.), 199.
BÉRAUD (F.), 172.
Bergh (Éléonore de), 209.
BERGOUNIOUX (D^r^ J.), 656.
Bergues (Nord), 69, 71, 75.
Bermont (M.-et-M.), cloche, 183, 587.
BERNARD (A.), 177.
BERNARD (Daniel), 426.
Bernard (Samuel), comte de Coubert-en-Brie, 295.
Bernin (Jean de), arch. de Vienne, 652.
BERNOIS (abbé), 296, 437.
Bernon, premier abbé de Cluny, 174.
Berry; anticléricalisme, 108; — bull., 447-451; — paroisses, 450.
BERTHELÉ (Jos.), 87.
Berthelot (Mgr Robert), 652.
BERTHOMIEU (L.), 583, 584.
BERTHONNIER (Georges), 550.
BERTONI (G.), 571.
Bertrand (Antoine), chanoine d'Embrun, 559.
BERTRAND (Louis), 345.
BERTRAND (Raymond DE), 74.
Bertrandfosse (Oise), 301.
BERTUCAT (Ch.), 172.
Bérulle (cardinal de), 475.
Besançon; enseignement, 90.
BESNARD (Gustave), 443.
BESNARD (Pierre), 176.
BESSE (dom J.-M.), 477, 605.
Bessens (G. de), abbé de Moissac, 568.
BESSERY (Th.), 568.
Bessières (Jean), mar. de France, 656.
Bessonies (abbé de), 675.
Bethléem (Nord); couvent, 78.
Bethléem-lez-Clamecy, 473.
Bethon (Sarthe), 314.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Beuve (Octave), 203.
Beyssac (J.), 653, 655.
Béziers; archéologie relig., 588; — églises et monastères, 586.
Bibliographie normande, 306.
Bicherel, conseiller, 305.
Bida (Vivent), curé, 207.
Bideau (L.), 452.
Bien-Assis (Puy-de-Dôme), 548.
Biens nationaux en Ariège; ventes, 670.
Bigot (L.), 188, 189.
Bigot (Ph.), 560.
Billettes (les) (S.-et-O.); couvent, 300.
Binet (A.), 324.
Binet (Antoine), archidiacre, 424.
Binet (chanoine), 303.
Binot Paulmier, dit le capitaine Gonneville, 305.
Bion (Manche), 308.
Bittard des Portes, dit F. de Jupilles, 433.
Biver (André), 303.
Biville (Thomas-Hélie), 307.
Blaise (saint); culte, 303.
Blâmont (Meurthe-et-Moselle), 184.
Blanchet (A.), 285.
Blanquart (abbé), 306.
Blaquière (C.), 584.
Blazy (L.-B.), 671.
Blécourt (Hte-Marne); église, 201.
Bled (O.), 67, 68.
Bloch (Marc), 296.
Blois; diocèse 444, 445; — Etats de, 443.
Blondeau (E.), 293, 294.
Bocenno (les) (Morbihan), 430.
Bodet (Marcel), 432.
Bodin (Jean), 319.
Boé (Dr), 657.
Boell (Ch.), 175.
Boileau, 287.
Boillot (abbé), 166.
Boinet (Amédée), 84, 85.
Boisgrolleau (Maine-et-Loire), 321.
Bois-Pouvreau (Deux-Sèvres), 432.
Boissais (E.), 305.
Boisse, abbé, 552.
Boissel (Tarn); église, 569.
Boissieu (H. de), 654.
Bollène (Ardèche), 578.
Bombal (Eusèbe), 553.
Bommiers (Indre); couvent, 450, 451.
Bonal (Raymond), prêtre, 671.
Bondurand (Ed.), 316, 574.
Bonfays (M.-et-M.), monastère, 183.
Bonhoure (G.), 445, 446.
Bonlieu (Creuse); abb., 647.
Bonlieu (Drôme); abb., 579.
Bonnamy de Bellefontaine, 434.
Bonnel de La Brageresse (Mgr), 579.
Bonnet (Charles), 299.
Bonnet (Émile), 291.
Bonneval (M.-et-M.); prieuré, 185.
Bonno (Alfred), 297, 298.
Bons (Hte-Savoie), 555.
Bonshommes de Grammont, 549.
Bontemps (docteur), 321.
Bordeaux; académie, 663; — archevêques, 663, 665; — églises, 664; — origines chrétiennes, 662.
Bordelais (fermiers du), 320.
Bordier de Lancé (Pierre), 446.
Borne (Guillaume de), 580.
Boscus (L.), 658.
Bosquet, 585.
Bosserville (M.-et-M.), 188.
Bossuet, 107, 171, 292, 295, 476, 673.
Bouchacourt (Élise), 172.
Bouchard II, comte de Corbeil, 295
Boucher (Ch.-P.-A.), 312.
Bouches-du-Rhône; bull., 560-562.
Bouchet (les), imprimeurs, 431.
Bouchet (Émile), 69, 75, 76.
Bouchet (Laurent), 476.
Bouchez (abbé E.), 206.
Boudet (abbé), 441.
Boudet (Marcellin), 548, 549.
Boudet (Paul), 197.
Boudhors (Ch.-M.), 673.
Bougette (E.), 585.
Bouillon (duc de), 186.
Boulainvilliers (Picardie); fief, 287.
Boulé (Alphonse), 300.
Bouleau (Joseph), 550.
Boulet (abbé Ph.), 165, 167.
Boulieu (Ardèche), 578.
Boulliau (F.), 444, 445.
Boulogne; église, 69; — relique, 68.
Bourbon (cardinal de), 88.
Bourbon (cardinal Charles de), 452.
Bourbon (Jacques de), 91.
Bourbon (Louis de), comte de Vendôme, 446.
Bourbonnais; bull., 451-454.
Bourdaloue, 663.
Bourdeaut (A.), 428.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BOURDON (P.), 474.
Bourg, 167, 169, 170.
BOURG (Joseph), 578.
BOURGEOIS (Armand), 203, 204.
BOURGEOIS (Dr Georges), 208.
Bourges; archev., 447; — cathédrale, 449; — diocèse, 448; — numismatique, 448; — paroisses, 451.
Bourgogne; bull., 165-180; — cession, 172; — confréries, 168.
Bourgoin (Phil.), grand-prieur, 651.
BOURIN (Henri), 208, 209.
Bourmont (M.-et-Moselle), 186.
BOURRIENNE (V.), 305.
BOUSQUET (E.), 585.
Bouteillers de Senlis (les), seigneurs de Moussy-le-Vieux, 294.
BOUTHORS (Léon), 324.
Boutières (les) (Ardèche), 579.
Boutilier du Rétail (famille), 434.
BOUVIER (A.), 437.
BOUVIER (P.), 440.
Bouville (Jubert de), intendant, 438.
BOUYERON (L.), 568.
Bouzols (Guignes de), abbé, 655.
BOYÉ (Pierre), 180.
Boysson (Jehan de), humaniste, 551.
BOYSSON (R. DE), 551.
BRACHET (A. DE), 307.
Bram (Aude), 581.
BRANDICOURT (Virgile), 85.
BRANDIN (A.), 298.
Brantôme, 660.
Bray-sur-Seine (S.-et-M.), 292.
Bréa (L.-A.), peintre, 565.
Bréa (P.), peintre, 565.
BRÉARD (Ch.), 305.
BRÉARD (P.), 305.
BRÉBISSON (R. DE), 308, 309.
Bredault, abbé, 175.
Brégnier-Cordon (Ain), 168.
BRÉHIER (Louis), 106.
Breith (Creuse), 647.
Bresse; patois, 195.
BRESSON (chanoine A.), 200.
Brest, 425, 426.
Bretagne; bull., 424-430.
BREUILH (L.), 550.
BREUILLAC (E.), 432.
Briançonnet (Alpes-Maritimes), 566.
Briansiavre de Milleville, 81.
Briçonnet; seigneurs, 442.
Bridiers (Creuse), 647.
Brie; disette, 293.
Brie-Comte-Robert (S.-et-M.), 293, 294, 295, 298, 299.
BRIL (Albert), 74.
Brintet, famille du Chalonnais, 176.
BRINTET (L.-C.), 176.
BRISSET (abbé), 446.
Brissot, jésuite, 108.
Brival, conventionnel, 552.
Brix (Manche); domaine, 307.
BROCARD (M.), 200.
BROCHARD (A.-F.), 347.
BROCHE (Lucien), 302.
Bron (Rhône), 557.
Brou (Ain); église, 169.
Brou; barons, 443.
BROUILLARD (R.), 664.
BROUSSE (E.), 568.
BROUSSILLON (comte DE), 315.
BRUCHET (M.), 80.
Brugèles (dom), 665.
Brulhes (Lot-et-Gar.); temple, 660.
BRUN (Félix), 304.
BRUNEL (Clovis), 86, 577.
Brunet (Jean), seigneur de l'Argentière, 558.
Brunetière, 107.
Brunoy (S.-et-O.), 300.
BRUTAILS, 664.
Bruté (Mgr), 674.
Brutelles (Somme): église, 88.
Bruyères (Vosges); doléances, 197.
BUFQUIN (A.), 78.
Bugey, 168.
BULÉON (J.), 429, 430.
Buric; lettres, 661.
BURLET (chanoine), 554.
BUSQUET (Raoul), 561.
BUSSIÈRE (G.), 660.
BUSSON (G.), 315, 316.
BUZENAC (abbé), 659.

C

Cadas (D.), commissaire de police de Carcassonne, 582.
CADDAU (Louis), 667.
Caen; collégiale, 306; — instruction publique, 304; — protestantisme, 475.
CAHEN (Léon), 292.
Cahors; biens du clergé, 658; —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

évêques, 656, 670, 671; — Révolution, 656.
Caillard (R.), 583.
Caillemer, 311.
Caillemer (E.), 654.
Caillet (Louis), 66, 173, 204.
Caillez l'aîné ; manuscrits, 76.
Cais de Pierlas, 566.
Caix de Saint-Aymour (comte de), 301, 302.
Cajot (dom Charles), bénédictin, 199.
Calafas (affaire), 79.
Calendarium Pharphense, 174.
Calendini (Louis), 313, 314, 315.
Calhiat (Ch.-Henri), 658.
Calle (I.), 549.
Callen (Ch.,), 662.
Callen (abbé J.), 662, 663.
Callet (A.), 168, 285.
Callet (Nicolas), 647.
Calliste III, 563, 654.
Calvados; bull., 304-305; — vente d'abbayes, 305.
Calveirac (Gard), 574.
Calvin, 106.
Calvisson (Gard), 574.
Cambrai ; églises, 73; — enseignement, 70; — jésuites, 72.
Camon (Ariège), 581.
Campagnac (Edmond), 674.
Campagnoles (Hérault); par.,587-588.
Campbon (Bretagne), 424.
Canal (Severin), 432.
Candé (docteur), 312.
Canet (Louis), 292.
Canet (V.), 83.
Canossa (Ludovico), év. de Bayeux, 474.
Cans (Albert), 203.
Cantal; bull., 549.
Cap-Sizun (Finistère), 426.
Capucins, 295, 429, 437.
Caraman (Paul), 664.
Carcassonne; cathédrale, 570; — cité, 582; — évêques, 581, 582.
Carcassonne (Mme de), abbesse, 586.
Cardaillac (Guill. de), év., 473, 604.
Cardenal (lieutenant de), 661.
Cardon (abbé), 84.
Carennac (Lot); prieuré, 551.
Carlier (Émile), 74.
Carlier (Jules), 208.
Carmélites, 431.
Carmes, 323, 657.
Carpentras, 564.
Carré, curé de St-Marc d'Orléans, 439.
Carrépuits (Somme); cloches, 87.
Carsac (Aude); château, 582.
Cartier de Saint-René (L.), 449.
Carvin-Épinoy, (P.-de-C.), 68.
Cassan (P.), 560, 585, 587.
Cassel (Nord), 70, 72.
Cassel (Robert de), 79, 81.
Castellar (J.-P. Lascaris de), grand-maître de l'ordre de Malte, 566.
Castelnau - de - Bretenoux (Lot); baronnie, 551.
Castelnau-en-Valespir (T.-et-G.), 659.
Castelnoubel (Lot-et-Gar.), 659.
Castillon (Ariège), 671.
Castres ; év. 567; — pouillés, 569.
Castres (Folmar de), 186.
Catel (Albert), 296.
Catuffe (Pierre de), 660.
Caudecoste (Lot-et-Gar.), 660.
Caulet (F.-E. de), év. 670, 671.
Caussade (Tarn-et-Gar.), 657.
Causse, curé, 576.
Cavillier, fondeur, 87.
Cazères (Hte-Garonne), 572.
Ceillier (dom Remi), prieur, 191.
Celse (saint), martyr, 565.
Cenival (de), 309.
Cernay-en-Dormois (Baronnet, curé de), 209.
Cernesson (J.), 89.
Cerny (S.-et-O.), 296.
Césaire d'Arles (saint), 672.
Cestre, 180.
Ceyzérieu (Ain), 168.
Chabannes (Antoine de), 293.
Chabannes (N.), 580, 581.
Chabert (Samuel), 557.
Chabeuf (Amédée), 171.
Chabeuf (Henri), 170, 172.
Chabot (François), 674.
Chaffoy (Mgr de), év. de Nîmes, 574.
Chagny (abbé A.), 169.
Chailan (M.), 561.
Chaillot (quartier), 288.
Chailly (Denis de), 293.
Chalivoy-Milon (Cher), 449.
Chalon (Antoine de), év. d'Autun, 221
Chalonnais; églises rurales, 178.
Chalon-sur-Saône; comtes, 175.
Chambaud (Pierre de), 581.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chambéry, 554.
Chambon (le) (Indre), 449.
Chambons (les) (Ardèche); abb., 580.
Chamillard (Père), 439.
Chaminade (Père), 663.
Champagne; bull., 199-209.
CHAMPEAUX (E.), 172.
CHAMPEVAL, 551, 553.
Champ-Repus (Jacques de), 309.
Champsaur (le), 559.
Champseru (Eure-et-Loir), 441.
Chanac (Lozère), 577.
CHANEL (Émile), 170.
CHANOINE-DAVRANCHES, 309.
CHANTEAUD (G.), 446.
CHANTELOUBE (abbé), 661.
CHANTERENNE (DE), 305.
Chantilly (Oise), 301, 302.
CHAPEAU (J.), 445.
Chapelu (J.), curé de Confort, 166.
CHAPOY (Edmond), 168.
Chappuis (Eustache), chanoine, 555.
CHAPRON (abbé), 443.
Chapt de Rastignac (Mgr de), arch. de Tours, 323.
CHAPUISAT (Édouard), 222.
Charance (Htes-Alpes), 559.
Charaux (Auguste), 83.
CHARBONNEAU-LASSAY (E.), 430, 434
CHARDON, 309.
Charente-Inférieure; bull., 436-437.
Charette, général, 433.
CHARIER (C.), 320, 321, 322.
CHARLES (Étienne), 286.
Charles VII, 549.
Charles IX, 449, 475.
Charles X, 650.
Charles-Quint, 67, 172.
Charles le Téméraire, 184.
Charleville, 205, 209.
CHARRIER (abbé J.), 323.
CHARRON (Alfred), 295.
Chartres; cathédrale, 441; églises, 442; — évêque, 441; notaires, 443.
Chartreux, 558.
CHARVILHAT (Dr G.), 548.
Charzay (Deux Sèvres); prieuré, 433.
Chassang (Père F.), 313.
Chatard (dom), 570.
Châteaubourg (Ardèche), 580.
Chateaubriand, 424.
Château-du-Loir (Sarthe), 315, 316.
Chateaudun; chapelles, 443.
Château-Gontier, 317.
Châteauroux, 449, 450, 451.
Châteaux du Blésois, 444.
Châtonnay (Isère), 556.
CHATTON (Ed.), 182, 183, 186.
Chaudey (Gustave), 91.
CHAULIAC (A.), 436, 665.
Chaulieu (M. de), 75.
Chaumont, 201, 202.
Chaumont-en-Bassigny, 201.
Chausey (îles), 307.
CHAUSSEPIED, 426.
CHAUVIRÉ (R.), 319.
Chazey (Ain); château, 168.
Chenailles (Loiret); château, 439.
CHÊNEDOLLENT (Jacques), 171.
CHENET (J.), 190.
CHENNEVIÈRE (J.), 301.
CHÉNON (Émile), 447.
Cher; bull., 447-450.
Cherche-Midi (rue du), 286.
Cherisay (Sarthe); église, 316.
CHERRIÈRE (capitaine), 286.
Chesne (Marne); Romain, curé, 206.
CHEVALIER (chanoine Jules), 557.
CHEVALIER (Ulysse), 558, 652.
CHEVALLOT (M.), 68.
CHÉVELLE (C.), 184.
Chèvreroche (M.-et-M.); ermitage, 185.
Cheylard (le) (Ardèche), 581.
Cheylus (Mgr de), 305.
Chignac des Ailleau, 552.
Chigny (Marne), 203.
Choiseul (duc de), 69, 319.
Choiseul (Gilbert de), 573.
Choiseul-Praslin (Mgr le duc de), 313; — hôtel, 286.
CHOUET (H.), 299.
Christianisme (le) au IVe siècle, 288.
Chuisnes (Eure-et-Loir), 441.
CILLEULS (Alfred DES), 90.
Civray, 449.
CLAEYS-BOUUAERT (F.), 605.
Clairac (Roussel, abbé de), 106.
Clamecy, 324.
CLANCHÉ (G.), 183.
Clarisses, 78, 178.
Clarté (Denis), chanoine, 315.
Clec'h (Auguste), abbé, 425.
CLÉMENT (chanoine), 453.
CLÉMENT (P.), 445, 446, 447.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Clément V; statue, 664, 669.
Clément VI, 556, 557.
Clément VIII; bulle, 314.
Clerc (Michel), 561.
Clercy (C.), 583, 584.
Clergeac (A.), 665.
Clergé français ; Ain, 166; — Ardèche, 578; — Aveyron, 567-568; — Bas-Limousin, 552; — Basses-Pyrénées, 668; — Bouches-du-Rhône, 563; — Bretagne, 424-425; — Charente-Inf., 436; — Consulat, 290, 291; — diocèse de Reims, 205, 206, 207, 209; — Directoire, 289; — époque carolingienne, 220; — évêques constitutionnels, 347; — Hte-Garonne, 572; — Loir-et-Cher, 445; — Lot, 657; — Maine, 306; — Mayenne, 317; — Meaux, 298; — Meuse, 190, 192; — Normandie, 306; — Pas-de-Calais, 68; — Poitou, 432; — prêtres constitutionnels, 206; — prêtres déportés, 190, 192; — Sarthe, 312, 316; — séparation (loi), 348; — Tarn, 567, 568, 569; — Troyes, 203; — Vendée, 435.
Clérissy (Antoine), 295.
Clermont ; architect. relig., 106; — cathédrale, 548; — évêq., 548.
Clermont (Mayenne); abb., 317.
Cléry (Loiret), 439.
Clichy, curé, 665.
Cloches anciennes (Htes-Pyr.), 667; — Avignon, 563; — classées, 587.
Clocquemans (les), 67.
Cluny; abb., 174, 175, 176; — basilique, 171; — église, 172; — millénaire, 89, 90, 177; — prieurés, 175; — tombeaux, 209.
Coaraze (Alpes-Maritines), 565.
Coat, abbé de Saint-Thégonnec, 427.
Cochin (Claude), 67, 300.
Coelho (J.-C.), 551.
Coetanfao (Morbihan), 429.
Cohon, év. de Nîmes, 316, 575.
Colard du Breucq, fondeur, 67.
Colette (sœur), clarisse, 68.
Collineau (Guy), 433.
Collineau (Isaïe), général, 434.
Collinet-Guérin (M.), 209.
Colombe (Dr), 563.
Colombière (domaine de la) (Côte-d'Or), 171.
Colombiers picards, 84.
Colonna (Jacques), év. de Lombez, 572.
Colonna d'Istria, év. de Nice, 566.
Combeaux (dom Fr.-Mich. de), 298.
Combes (A.), 656.
Combes de Patris (B.), 108.
Combs-la-Ville (S.-et-O.), 298.
Comminges ; collèges, 573; — députés, 574; — évêque, 573.
Compaing, 549.
Compostelle, 430, 571.
Comtat-Venaissin; bull., 562-564.
Comte (Auguste), 108, 585.
Comté de Foix; bull., 669-671.
Comté de Nice; bull., 564-567.
Concile de 1811, 652.
Concordat, 67, 434, 652.
Condat (Dordogne); commanderie, 660.
Confort (Ain), 165, 166.
Confréries normandes, 305.
Constitution civile du clergé, 435.
Contrasty (abbé Jean), 573.
Contremands (les), 187.
Convention (la) ; en Bourgogne, 171.
Coornaert (Émile), 71.
Corbehem (Philippe de), peintre, 83.
Corbeil, 300.
Corbeil (Bouchard II, comte de), 295.
Corbie (Somme); abb., 85, 292.
Corbigny (Nièvre); abb., 324.
Cordeliers, 302, 312, 650, 658.
Cordier (P.), 176, 177.
Coriolis (marquis de); lettres, 653.
Corn (Lot), 657.
Corneille (Pierre), 310, 311.
Cornereau (A.), 171.
Cornet (A.), 169, 177.
Cornouailles ; fief, 426.
Cornu (Jean), 583.
Corrèze; bulletin, 551-553.
Cospéan (Philippe de), 666.
Coste (P.), 665, 666.
Costé (J.-Ch.-M.), maire du Havre, 309.
Costecalde (L.), 577.
Côte-d'Or; bull., 170-173.
Côtes-du-Nord; bull., 425; — enseignement, 424.
Coubert-en-Brie; comté, 294, 295.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Coucy (Mgr de), 206.
Coucy (sires de), 303.
Coullié (Mgr), arch. de Lyon, 651, 652.
Coulommiers; couvent, 293.
Courcelle (A.), 301.
Courgey (J.), 293.
Courquetaine (S.-et-M.), 298.
Coursegoules (Alpes-Maritimes), 566.
Courtel (Joseph), 663.
Courtisols (Marne); église, 203.
Courtomer (Orne); marquisat, 308.
Couserans, 573; év., 666, 669, 671.
Cousin (Gilbert), 89.
Coutan (Dr), 310.
Coutances; diocèse, 305.
Coutumes; pays messin, 187; — en Lorraine, 189; — en Savoie, 553.
Couture (Léonce), 665.
Couzi (A.), 572.
Coville (A.), 651.
Coyecque (E.), 285.
Crapet (A.), 80.
Crayol (E.), 568.
Crégut (Régis), 548.
Creil (de), intendant, 438.
Créquy (A. de), év. d'Amiens, 84.
Crespy (les), clercs royaux, 302.
Cré-sur-Loir (Sarthe), 313.
Creuse; bull., 647.
Creuzet (E.), 300.
Crévecœur (L. de), 298.
Criquetot-l'Esneval (S.-Inf.), 311.
Croix (R. P. Camille de la), 431, 432.
Crooco (abbé de), 70, 71.
Cros-Mayrevieille (A.), 582.
Cros-Mayrevieille (J.-P.), 582.
Crosnier (A.), 318.
Croy (J. de), 444, 445.
Crudy (A.), 656.
Cudeloup (A.), 307.
Cugny-lès-Crouttes (Aisne), 303.
Culte décadaire (Calvados), 305.
Cusset (Allier), 222.
Cuvelier de Linselles (Venant), 73.
Cuverville (S.-Infér.), 311.

D

Dagny (S.-et-M.), 294.
Dagobert (saint), 184.
Dagobert, roi, 193.
Dammartin-en-Goële (S.-et-M.), 293.
Dangibeaud (Ch.), 437.
Dannreuther (H.), 190.
Danton, 108.
Daranatz (J.-B.), 668.
Dauphiné; bull., 556-560.
Dausse (E.), 308.
Daux (abbé Camille), 657, 658.
Dax; évêque, 666.
Debout (Mgr), 68.
Debreyne (Père), médecin, 309.
Décanat, 69.
Decap (J.), 573, 574, 671.
Dedouvres (L.), 317.
Dégert (abbé), 572, 665, 666.
Deidier (dom Jérôme); lettre, 666.
Dejob (Charles), 662.
Delamare (E.), 311.
Delamotte (Georges), 68.
Delannoy (H.), 647.
Delaporte (abbé Y.), 442.
Delarasse (abbé), 88.
Delattre (Léon), 428.
Delignières (Émile), 86.
Delisle (L.), 307, 309.
Delmas (Ernest), 549.
Delmas (Jean), 549.
Demailly (Alfred), 86.
Demartial (André), 550.
Dementhon (chanoine Ch.), 166, 167, 168.
Démia (Charles), 169, 648.
Demolière (P.), 77, 78.
Deneuvre (M.-et-M.); collégiale, 185.
Denis (L.-J.), 316.
Denis (dom P.), 207, 308.
Déols (Indre); abb., 450.
Depoin (J.), 301.
Dervillé (Julien-François), prêtre, 315.
Desaivre (L.), 433.
Desazars (baron), 571, 572.
Deschanel (Paul), 304.
Desforges, 324.
Deshoulières (F.), 448.
Desjoyeaux (Claude-Noël), 473.
Deslandes (E.), 305.
Des Marez (G.), 81.
Desmé de Chavigny (O.), 320, 321.
Desmons (F.), 82.
Desplanque (G.), 79.
Despretz (Claude), 67.
Des Rieux (Pierre), maréchal de France, 128.
Des Robert (Ed.), 182, 185.
Desruelles (Judith), abbesse, 72.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dessaint (E.), 293, 294.
Desvoyes, 308.
Deuil (S.-et-O.), 299.
Deulémont (Nord), 72.
Deux-Sèvres; bull., 432-433.
Deville (E.), 306, 309.
Devisme (Georges), 88.
Dewachter (J.), 70.
Deydier, 291.
Didier-Laurent, 185.
Die (Drôme); évêque, 557.
Dieppe, 310.
Diericksen (amiral Adrien), 79.
Diesbach; hôtel, 287.
Dieudonné (abbé H.), 203, 204.
Dijon, 170; — enseignement, juridiction, 172; — hôtel, 171; — — parc, 171; — reddition, 173; — Révolution, 171, 172.
Dîme (la), 220, 604; — Cher, 448; — Dordogne, 661; — Gâtinais, 295, 296; — Morbihan, 429; — Seine-Infér., 310.
Dinan (Côtes-du-Nord), 425.
Dive (Calvados), 305.
Dodart, intendant, 450.
Dodin (abbé J.), 201.
Dolet (Étienne), 672.
Dombes (Ain), 169.
Dombideau de Crouseilhes (Mgr), 427.
Domèvre (M.-et-M.); église, 182.
Domèvre-sur-Avrière (Vosges), 196.
Dominicaines, 88.
Domitienne (voie), 584.
Domme (Dordogne), 661.
Domnole (saint), 316.
Domremy-en-Ornois (Hte-Marne), 204
Domremy-la-Pucelle (M.-et-M.), 183, 184.
Donat (J.), 571, 657.
Donat (T.), 570.
Donnaud (Pierre de), év. de Mirepoix, 573.
Donze (Ch.), 72.
Dorat (Jean), poète, 550.
Dordogne; bull., 660-661.
Dortos (Jean), tailleur de pierres, 574.
Dory (C.), 177.
Dottin (G.), 424.
Douai; Université, 82.
Doublet (G.), 565, 566, 669.
Doublet (Mme), dame d'Auneau, 442.
Doublet (Mgr), 65.
Doubs; bull. rég., 90-92.
Doué (Vienne), 431.
Doumic (René), 346.
Drôme; bull., 557, 558.
Drouot (Henri), 171, 172, 173.
Droz (Gustave), 91.
Dubail-Roy, 93.
Du Banquet (H.), 548.
Dublanchy (C.), 191.
Dubois, cardinal, 552.
Dubois (A.), 168.
Dubois (E.), 169.
Dubois (J.), 190, 659.
Dubois (Pierre), 85.
Dubois-Hennebert, 424.
Dubosc (G.), 310.
Du Bouchet, 674.
Dubouloz, 556.
Dubourg (P.), 660.
Du Bourg (abbé Philippe), 568.
Dubreil, chanoine, 448.
Du Breuil de Saint-Germain (J.), 346.
Dubruel (Marc), 670.
Dubus (A.), 312.
Du Castel (Paul), 88.
Du Cos de La Hitte (Guillaume), 657.
Du Coudrey (R.), 307.
Dufaur, 657.
Dufay (Pierre), 443, 444.
Duffau, 659.
Duffour (abbé J.), 666.
Duffourc (A.), 666.
Dufour (A.), 300.
Duhamel (L.), 577.
Duhaut (H.), 299.
Duhem, conventionnel, 80.
Duine (F.), 424.
Dujarric-Descombes (A.), 661.
Du Lac (R.), 300.
Dumay (Gabriel), 173.
Dumons (G.), 569, 570.
Dun (vallée du), 311.
Dunkerque, 69, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80.
Dupin (Jean), moraliste, 452.
Dupont (M.), 303.
Duprat, chancelier, 439.
Duquesnoy (Père), curé, 187.
Durand (chanoine Albert), 575, 576.
Durand (chan. François), 575, 576.
Durand (G.), 86.
Durand (R.), 442.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DURAND (René), 424.
DURANTI (marquis DE), 560.
Durfort (Ardèche), 580.
Durfort (Mgr Olivier-Marie de), év. de Langres, 200.
DURIAU (G.), 80.
DURIN (Henri), 74, 75, 77.
DUROISEL (abbé), 448, 449,
DU ROURE DE PAULIN (baron), 548.
Dutertre, général, 434.
Dutreuilh de Belot (Jean), 659.
DUVAL (Louis), 309, 647.
DUVEAU (E.), 311.
DUVERNOY (E.), 182, 183, 184.

E

ÉBERLÉ (commandant), 196.
ÉCHAMEL (abbé), 552.
Écouis (Eure); église, 306.
Édifices religieux, 432, 440, 441, 557, 586.
Édit de Nantes; révoc., 439, 569, 571.
Eeclo; abbaye, 71.
EGGER (Dr P. Bonaventura), 175.
Éguilly (Eure-et-Loir); château, 442.
ELBÉE (marquis D'), 433.
Élias (Matthieu), peintre, 83.
Éliçagaray (abbé D.), prêtre, 668.
Élysée; mairie, 287.
Embrun, 559.
EMPRIN (abbé), 554.
ENGERAND (Fernand), 304.
ENGRAND (J.-E.), 299.
Enseignement; Ariège, 671; — Hte-Gar., 573; — Mende, 577; — Provence, 561; — T.-et-Gar., 571.
ENTRAYGUES (L.), 567.
ENTREVAUX (Benoît D'), 581.
Épiez (M.-et-M.), 183, 191.
Épinal; société, 197, 198.
Épinay (Mme d'), 299.
Éraismes (Calvados); église, 301.
Érasme, 83, 221, 473, 474.
Errembault (collection), 82.
Eschilleuses (Loiret), 295.
Escœuilles (P.-de-C.), 67.
Escoussens (Tarn); écoles, 568.
Essarts (les) (Loiret); prieuré, 446.
Essey (famille), 185.
Estaires (Nord), 72.
Estienne (Charles), 672.
ESTOURNET (G.), 295, 296.
Estouville (Guillaume d'), card., 310.
Esves-le-Moutier (Indre-et-Loire), 323.
Étampes, 300.
États de Blois, 443, 659.
États généraux; Ain, 169; — Comminges, 574; — Dauphiné, 559; — histoire, 288; — Maine-et-Loire, 318; — Mayenne, 317; — Mirecourt, 199; — Nancy, 185; — Nord, 73; — Senlis, 301; — Vosges, 197.
Éterpigny (Somme); commanderie, 85
Étienne, év. de Carcassonne, 582.
Étienne de Muret (saint), 549.
Étival (Vosges), 195.
EUDE (X.), 307.
Eude IV, duc de Bourgogne, 66.
Eunius (Louis), 424.
Eure; bull., 306-307.
Eure-et-Loir; bull., 440-443.
Évreux; cathédrale, 306; — diocèse, 305; — églises, 306; — évêques, 306, 347.
Exhumations dans le Nord (les), 79.
Expilly, év. du Finistère, 427.

F

Fabras (Ardèche), 578.
FABRE (A.), 567.
FABRE (Marcel), 577.
FABRÈGE (F.), 586.
Facile (saint), 314.
FAGE (René), 552.
FALGAIROLLE (Prosper), 576.
FARCY (Louis), 173.
FARCY (L. DE), 205.
Farfa; coutumes, 174.
Faudon (seigneurs du), 660.
FAWTIER (Robert), 186.
Fay, curé de Raucourt, 206.
FAYE (Gérald DE), 294.
Faye (Nièvre), 323.
Feltre (Victorin de), 662.
Fenoillet, 585.
Fère-en-Tardenois (Aisne), 303.
Fermiers généraux, 285, 287.
FÉRON (A.), 306.
Féron-Vrau (Camille), 82.
FERRAN (abbé Eugène), 670.
Ferrari (Giuseppe), 662.
FERRET (T.), 169.
Ferrières (Loiret), 437.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ferry (René), 195.
Fesch, cardinal, 652.
Fête-Dieu; Ille-et-Vilaine, 428.
Fêtes révolutionnaires, à Paris, 288.
Feugère (Anatole), 673.
Févin (Pierre de), 84.
Ficheroulle (Jér.), 72.
Filles de la Croix, 318, 428.
Fillet (abbé), 558.
Finfe de Saint-Pierremont (baron de), 186.
Finistère; bull., 425-427.
Fiquet (A.), 310.
Flamand, langue, 70.
Flament (P.), 453.
Flandre; art chrétien, 83; — bulletins, 69-83; — corporations, 81; — intendants, 72.
Fleury (Gabriel), 313.
Flicourt (J.-F.), imagier, 87.
Flipo (Louis), 72, 73.
Flipo (V.), 172.
Foin (L.), 178.
Foiret (F.), 443.
Foissac (abbé), 657.
Foix (cardinal de), 564.
Foix (comtes de), 670.
Folk-lore ; Bretagne, 426 ; — Bourgogne, 171 ; — Morbihan, 428-429 ; — Rouen, 310 ; — Vendée, 434.
Fondeurs de cloches; Picardie, 87 ; — Yonne, 291-292.
Fondouce (Ch.-Inf.); abb., 437.
Fontainebleau, 293, 297.
Fontaine de Resbecq (F. de), 307.
Fontaines (Renaud de), év., 304.
Fontenay (Côte d'Or); abb., 171, 173.
Fontevrault (M.-et-L.); prieuré, 320, 321.
Forest (Mgr), 652.
Forestié (Ed.), 657.
Forestier (P.), curé, 347.
Forgeot (R.), 201.
Forget (Jean), 183.
Formé (abbé), 295.
Forot (Victor), 551, 553.
Forteau (Ch.), 300.
Fortunat, 662.
Fossard-en-Moulicent (Orne); prieuré, 309.
Fosseyeux (M.), 285.
Fou (Raoul du), 306.
Fouard (Constant), abbé, 309.
Fougeu des Cures, seigneur du Poutil, 437.
Foulon (abbé), 68.
Fourier (Pierre), 186.
Fourmetot (Eure), 310, 311.
Fournier (abbé), 67, 68.
Fournier (Mgr), évêque, 585.
Fournier (Paul), 557.
Fraikin (J.), 560.
France (Henry de), 657, 658, 659.
Franche-Comté; bull., 89-93; — châteaux, 90; — corporations, coutumes, 89; — justice, 172; — législation, 92.
Franclieu (marquis de), 666.
Franchomme (Dr), 70, 71.
Franc-Maçonnerie, 674, 675.
François Ier, 67.
Frangy (Saône-et-Loire); par., 176.
Franquevaux (Gard); abb., 576.
Franqueville (A. de), 84, 85.
Fréchon, 295.
Fréjus; arch. relig., 565.
Frémy (comte E.), 285.
Freppel (Mgr), év. d'Angers, 318, 319.
Fresne (Cher), 449.
Fresneau (Armand), sénateur, 319.
Fret (Arnaud de), év., 669.
Frézet (chanoine A.), 205, 206, 207.
Frizon (Pierre), chanoine, 204.
Froger (L.), 312, 313, 314, 315, 316.
Froideville (seigneurs de), 88.
Fromageot (P.), 286, 299.
Froment (Dorothé de), 451.
Fromentières (M. de), év., 666.
Fronde; en Bourgogne, 172.
Froussart (V.), 203.
Fumay (Marne), 206, 208, 209.
Furnes (Nord); procession, 71, 79.
Fyot (E.), 171, 172.

G

Gabelle en Tarn-et-Garonne, 659.
Gabet, famille protestante, 556.
Gabory (Em.), 433, 434.
Gadiou (J.), 324.
Gaffarel (Paul), 171, 560.
Gaillard, 89.
Gaillard (abbé Albert), 664.
Gaillon (Eure); concile, 306.
Gaillon-Roffignac (Mme Vion de), 551.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gailly de Taurines (Ch.), 208.
Gairal (A.), 660.
Galabert (abbé F.), 658, 659.
Galen (Guillaume), curé, 165.
Galié (Hte-Garonne), 573.
Galtier, év. de Maguelone, 586.
Gand, séminaire, 605.
Gandalou (T.-et-G.), 658.
Gandilhon (Alfred), 449.
Gantonnet d'Abzac, 661.
Gap; églises, ermitages, 559; — évêque, 558-559.
Gard; bull., 574-577.
Garnier (Ad.), 198.
Garnon (L.), 445.
Garrigues (D.), 573.
Gasnier (R.), 317.
Gasser (A.), 93.
Gassies (G.), 292, 294, 295.
Gastebois (V.), 308.
Gastoué (Amédée), 348.
Gâtinais; disette, 293.
Gaubert, abbé, 568, 569.
Gauchery (M.), 448.
Gaud (saint), év. d'Évreux, 306.
Gaudefroy (L.), 440.
Gaultier (abbé Pierre), 437.
Gautherot (Gustave), 288, 289.
Gauthier Ier, év. de Meaux, 294.
Gauthier (Jules), 170.
Gautier (L.), 188.
Gautier (P.), 201, 202.
Gautier (Pierre), 451.
Gauzelin (saint), 188.
Gavard (abbé A.), 555.
Géan (Pierre), 301.
Gellone (Hérault), 585.
Gelmirez (D.), év. de Compostelle, 658.
Genet (F.), 319.
Geneviève (sainte), 220.
Génicourt (Meuse); église, 191.
Génin (A.), 191.
Génissac (Gironde), 180.
Genolin (abbé), 165, 166.
Gentil (dom), prieur, 171.
Géographie historique; Meuse, 190.
George (G.), 293.
Géraud (saint), 549.
Gerberon (Louis), curé, 445.
Germain (Alphonse), 171.
Germain (L.), 182.
Germain de Maidy (Léon), 180, 181, 183, 184, 188, 190, 193.
Germani (A.), 570.
Germigny-l'Évêque (S.-et-M.), 295.
Géroche (saint), curé de Dagny, 294.
Gérôme, peintre, 92.
Gers; bull., 665-667.
Gévaudan; histoire, 578.
Gex, 165, 167, 169.
Ghellinck (J. de), 221.
Giacomotti, peintre, 90.
Giard (René), 69.
Gibault (Georges), 286.
Gibon (P. de), 307.
Gien, 297, 439.
Gignac (Hérault), 586.
Gigon (S.), 434.
Gillant (J.-B.), 191, 192.
Gillard (Dr Gabriel), 442, 443.
Gillet (Noël), poète, 203, 209.
Gillot (A.), 175.
Ginestas (Aude), 581.
Ginot (E.), 430.
Girard, 557.
Girard (G.), 432, 433.
Girard (J.), 563.
Girard (L.), 564.
Giraud (Victor), 107.
Girodet, peintre; mss., 438.
Gironde; bull., 662-665.
Gironde (comte de), 659.
Girondins proscrits, 664.
Gobillot (R.), 309, 431.
Godart (Ch.), 92.
Godefroy, curé, 312, 313.
Godefroy (J.-E.), 199.
Godet (Marcel), 87.
Goelnitz (Abraham), géographe, 582.
Goh-Ilis, 429.
Gomont (Marne); fondation, 205, 209.
Gondy (Henry de), év. de Paris, 476.
Gonneville, capitaine, 305.
Gonthier, chanoine, 555.
Gontier (chanoine), 555.
Gorlier, fondeurs, 87.
Gory (Barthélemy), frère mineur, 581.
Gouaux-de-Larbourt (Hte-Gar.), 572.
Gouhénans (Jean de), 90.
Goulard (Dr R.), 294, 295, 298, 299.
Gourdin (dom), 309.
Gourdon (Ardèche), 579.
Gouvets (L.-G. de), chanoine, 307.
Gouvieux (Oise), 301.
Graeff (abbé), 556, 557.
Graftieaux (C.), 193.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gramont (Hte-Garonne), 572.
Grande Chartreuse; couvent, 557.
Grande Peur (*la*), 656, 657.
Grandlieu (Loire-Inférieure), 428.
Grand-Lucé (Sarthe), 314, 316.
Grandmaison (Louis de), 323.
Grand-Verneuil (Meuse), 193.
Granier (M.), 585.
Granvelle, arch. de Malines, 185.
Granville (Manche), 307.
Gras (Ardèche), 578.
Gras (Georges), curé, 569.
Grasse (marquis de), 560.
Grasse-Cabris (J.de),év.de Grasse,560.
Gray; Révolution, 92.
Grégoire (Père), capucin de Dole, 92.
Grégoire V; bulle, 174.
Grégoire VII, 654.
Grégoire XIII, 658.
Grégoire de Tours, 662.
Grenoble, 554; — reddition, 556.
Grèze (A.), 659.
Gridaine (J.-B.), missionnaire, 207.
Griffeuille (Cantal); prieuré, 549.
Grillet (G.), 190.
Grillet (Nicolas de), év. d'Uzès, 575.
Grillon (Eustache), 293.
Grimault (E.), 318, 319.
Griselle (Eugène), 173, 673,
Grisy (S.-et-M.), 298.
Groslot (Jacques),bailli d'Orléans,438
Grouchy (vicomte de), 297.
Gruzelle (C.), 310.
Guédel (J.), 169.
Guelliot (Dr O.), 209.
Gueneau (Victor), 324.
Guénin (G.), 426.
Guérin (Jules), poète, 435.
Guérin (Pierre), 574.
Guerre de la Succession d'Espagne,80.
Guéry (abbé C.), 306, 308.
Guesdon (Julien), poète, 346.
Guetaria; bataille, 665.
Gui (Bernard), év. de Lodève, 585.
Guibert (Mgr), 579.
Guichenon, historien, 648.
Guilhamon (P.-H.), 660.
Guillain, maçon, 299.
Guillain (F.), 74.
Guillaume (abbé), 201.
Guillaume (abbé P.), 559.
Guillaume (P.), 201.
Guillon, 425.
Guillon (abbé F.), 442.
Guilloreau (dom L.), 175, 473, 604.
Guillot (G.), 306, 307, 309.
Guinet (Père Macaire), 189.
Guingalois (saint), 314.
Guise (duc de), 443.
Guitard (Eugène), 570.
Gusteau (abbé), poète, 435.
Guyenne et Gascogne; bull., 656-667.
Guyon (Mme), 166.
Guyot de Provins, curé, 292, 294.

H

Hackspill, 85, 452.
Haize (Jules), 428.
Halgouet (Hervé du), 429.
Halincourt (Charles d'), 648.
Hallopeau (L.-A.), 446.
Ham-sur-Meuse (Ardennes), 208.
Hamel (Somme); fief, 88.
Hannezo, 170.
Hannogne (Thibaud d'); testament, 208.
Haravilliers (S.-et-O.), 301.
Hardy (Georges), 108, 450.
Harlay (Roger de), 585.
Harmand (R.), 184.
Harot (E.), 572.
Harrau (abbé L.), 73.
Harscouet de Keravel (J.), 427.
Haudecœur (A.), 203, 204.
Hauser (Henri), 172, 672.
Haussonville; barons, 187.
Hauteclocque (comte G. de), 65.
Haute-Garonne; bull., 570-574.
Haute-Goulaine (Bretagne), 424.
Haute-Marne; bull., 200-202.
Hautes-Alpes; bull., 558-560.
Haute-Saône; bull., 92.
Haute-Savoie; bull., 554-556.
Haute-Seille (M.-et-M.): abb., 186.
Hautes-Pyrénées; bull., 667.
Haute-Vienne; bull., 549-551.
Hauteville (Tancrède de), fils, 306.
Hauts-Buttés (Marne): cloche, 208; — pèlerinage, 206.
Havre (le), 309, 310, 311.
Hazards (Hugues des), 184.
Hazebrouk, 71.
Hazon de Saint-Firmin (Mlle), 443.
Hédé (Ille-et-Vilaine), 427.
Hedibia (Vve), 662.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Heinrich (Jean), magistrat, 564.
Hélissant (J.-B.), échevin, 285.
Hellénisme (l') au ive siècle, 288.
Hennezel (Vte Jehan de), 303.
Henri II, 672.
Henri III, 203, 320.
Henri IV, 172, 433, 437, 553, 558.
Henriau (Jean-Marie), év., 446.
Henriet (Maurice), 303.
Hérault; bull., 584-588.
Herbet (F.), 293.
Heren (E.), 84.
Hermelin (C.), 179.
Hermonville (Marne); seigneurs, 203.
Héron de Villefosse, 292, 294, 295.
Herpy (Ardennes), 208.
Hesbaye (Ardennes), 209.
Hesdin (P.-de-C.), 67, 68, 674.
Heurtebize (dom), 314, 475.
Hingre (chanoine), 195.
Hirschauer (Ch.), 67.
Histoire ecclésiastique lyonnaise, 654.
Hiverneaux (S.-et-M.); abb., 298.
Hocquet (les), 299.
Hondschoote (Nord), 70, 71, 72.
Honfleur (Calvados), 304, 305.
Hôpitaux; Dunkerque, 78; — Gard, 575; — Hérault, 585; — Limoges, 550; — Paris, 285.
Hospitaliers, 587.
Hôtel-Dieu; Brie-Comte-Robert, 294; — Lorris, 296; — Orléans, 440; — Toulouse, 571.
Houdayer (R.), 174.
Houillon (L.), 183.
Hourdé (Nicolas-Louis), curé, 302.
Housse (Catherine de), 182.
Houzelle (F.), 193.
Huard (Georges), 305.
Hubert (Eugène), 450, 451.
Hubert (M.), 203.
Hue (F.), 309.
Huet, év. d'Avranches, 308.
Huet (Em.), 440.
Hugon, 89.
Hugon, cardinal, 91.
Huguenet, 173.
Hugues (saint), 178.
Hugues (saint), abbé clunisien, 171.
Hugues Ier, év. d'Auxerre, 175.
Huguet (Adrien), 85, 88.
Humbert II, dauphin, 557.
Humblot (E.), 201.
Humières (Jean d'), 475.
Hunger (V.), 304.

I

Ibarcq (J.), 668.
Idoux (abbé C.), 183, 185, 195, 196.
Ignotus, 167.
Ile-de-France; bull., 285-304.
Ille-et-Vilaine; bull., 427-428.
Imécourt (Ardennes), 208.
Imprimerie parisienne, 292.
Indre; bull., 450-451.
Indre-et-Loire; bull., 322-323.
Inhumations dans le Nord (les), 79.
Innocent III, 558.
Innocent VI (pont d'), 563.
Innocent X, 312, 650.
Innocent XI, 649.
Intendants (les) en Flandre, 72.
Investitures; querelles, 221.
Inviolata; fondation, 569.
Isabelle de Portugal, 170.
Isembert Ier, év. de Poitiers, 323.
Isère; bull., 556-557.
Isles-sur-Suippes (Marne), 204.
Itier d'Entrevaux (Alexandre), 579.
Izernore (Ain), 170.

J

Jacobins de Provins; prieuré, 297.
Jacobites (les), 79.
Jacques Cœur, 548.
Jadart (H.), 202, 203, 204, 208, 209.
Jalenques (Louis), 548.
Jaloustre (Élie), 548.
Jansénisme, 82, 206, 324, 346, 477, 569, 649.
Jardé (Auguste), 324.
Jarente; fontaine, 286.
Jarry (E.), 438, 439.
Jarry (Paul), 287.
Jaussen (Mgr), év. d'Axiéri, 581.
Jean XXII, 314, 448, 585.
Jean Bart, 73, 74.
Jean-Julien, 187.
Jeanne d'Arc, 170, 206, 302, 315.
Jean sans Terre, 320.
Jeanton (G.), 171, 176.
Jérôme (saint), 662.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Jérome (abbé L.), 181.
Jésuites, 72, 83, 313, 324, 346, 477, 580, 650.
Jeûneur de Notre-Dame (le), 285.
Jeux floraux, 573.
Joinville (Hte-Marne), 201.
Joly (Hugues), 549.
Joly (abbé L.), 165, 167, 168, 170.
Josaphat (Eure-et-Loir), 441.
Joseph (Père), 317.
Joubert, 180.
Jouffroy-Gonssans (Mgr de), év., 315.
Jouhanneaud (Camille), 550.
Jourdain (Guiot), garde du scel, 297.
Jourdan de La Passardière, 424, 425, 427.
Jourdin (Dr Ch.), 172.
Jouvençon (S.-et-L.); église, 177.
Jovar (Indre); prieuré, 451.
Joyeuse (cardinal de), arch., 573.
Juifs; pendant la Révolution en Gironde, 662; — réglementation de communauté, 666.
Jullien (Antoine), 323.
Juniville (Ardennes), 208.
Jupilles (F. de). Voir Bittard des Portes.
Jura; bull. rég., 89.
Jurieu, 288.
Jusselin (M.), 441, 442.
Jussy-le-Chaudrier (Loir-et-Cher), (Gerberon, curé de), 445.
Justices de paix (Nord), 75.
Juteau (Ch.), 443.
Juvigny (Ardennes); abb., 208.

K

Kalas (E.), 204.
Karl (Louis), 452.
Keranna (Morbihan), 429.
Kériolet (Pierre de), 429.
Krebs (colonel), 566.
Kurth (G.), 220.

L

Labande (L.-H.), 106, 221, 564, 565.
La Barre (chevalier de), 86.
Labat (Dr E.), 660.
La Blachère (Ardèche), 580.
Laborde (J.-B.), 668.
Laborie (abbé F.), 657.
La Bourdonnaye (de), intendant, 438.
Labrély (R.), 578.
La Brière (Yves de), 348.
Labrot (Jean-Pierre), curé 578.
Labry (R.), 656.
La Bunodière (de), 309.
Lacapelle-Livron (T.-et-G.), 658.
Lacger (L. de), 567, 568, 569.
La Chapelaude (Allier), 451.
La Chapelle (Ét. de), év. de Meaux, 296.
La Chapelle-Craonnaise (Sarthe), 313.
La Châtre (Claude de), gouv., 438.
La Ciotat (B.-du-R.), 561.
Lacrète (Hte-Marne); abb., 201.
Lacrocq (Louis), 647.
Lacroix (A.), 316.
La Croix-Verte, hôtellerie, 321.
Lætitia (Mme), 652.
La Faye (Jean de), pasteur, 578.
La Ferté (Saône-et-Loire); abb., 176.
La Ferté-Milon (Aisne), 303.
Laffont (A.), 658.
La Flèche, 312.
La Flotte (Sarthe), seigneurie, 445.
Lafollye (Paul), 287.
Lafon (Pierre), curé, 667.
Lafond (J.), 310.
La Forest (Pihan de); collection, 301.
La Forêt (Pierre de), cardinal, 316.
La Fournière (G. de), 202.
Lafrançaise (T.-et-G.); fondat., 658.
Lafrery (Antoine), 91.
La Frette (Côte-d'Or); église, 172, 177.
Lafuste (abbé Ed.), 670, 671.
La Garlope (Mgr de), év., 548.
Lagnieu (Ain); église, 168.
La Grancière (Aveneau de), 429.
Lagrand (Htes-Alpes), 559.
Lagrange-Ferrègues (G. de), 660.
La Grave (Hte-Garonne), 572.
La Guierche (Sarthe), 316.
Lahondès (J. de), 571, 572.
Lahure (baron), 79.
Lair (comte), 322.
La Jugie de La Chapelle (Zacharie de), 552.
Lalande (Th.), 552.
Lallemand (J.-B.), peintre, 171.
Lallemand (Jehan); mss., 448.
La Loge (Pas-de-Calais); paroisse, 67.
La Mare (Philibert de), 672.
Lamarque, commandant, 670.
Lamartine, 78.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La Martinière (J. de), 430.
Lamase (Martial de), 552.
Lambeau (L.), 285.
Lambel (comte A. de), 188.
Lambert (Maurice), 90.
La Mennais; lettres, 424, 653, 674.
Lamoot (A.), 73.
La Motte (Cher), 449.
Lamourous (Mlle de), 663.
Lamouroux (J.-V.-P.), 660.
Lamouzèle (E.), 571.
Lamy (E.), 86.
La Naux (Meuse); fief, 193.
Lancel, 85.
Lanceleur, curé de Cré-sur-Loir, 313.
Lancrans (Ain); paroisse, 165.
Landévennec (Finist.); abb., 426, 427.
Landisacq (Orne), 309.
Langlois (M.), 476.
Langres; âge de bronze, arch. relig., évêque, 200.
Languedoc; bull., 567-588; — histoire, 583.
Langy (Allier), 453.
Lanoire (Ed.), 79, 80.
Lanoire (G.), 78.
Lanot, conventionnel, 552.
Lanzac de Laborie (de), 222.
Laon; Cordeliers, 302; — dioc., 303.
La Palud (François de), sire de Varambon, 166.
La Pause (Plantavit de), 585.
Laplace; lettres, 661.
La Pointe (Arn. de), peintre, 310.
Lapouyade (Méaudre de), 664.
Lapparent (Pierre de), 209.
La Proustière (complot de), 433.
La Ramée, sous-préfet, moine, 323.
L'Argentière (Htes-Alpes), 588.
La Ribochère (Loiret); château, 446.
Larminat (abbé P. de), 304.
La Robrie (M. de), 433.
Laroche, prêtre, 318.
La Rochefoucauld-Magnac (de), abbé, 436.
La Rochejacquelein (les), 433.
La Rochelle; Révolution, 437.
La Rouvière (Gard), 576.
Larrazet (Tarn-et-Garonne), 570, 657.
La Salvetat (Tarn); monastère, 569.
La Saunière (Creuse), 647.
La Souterraine (Creuse), 647.
Latapy (les), curés, 664.
Latouche (M.), 658.
Latouche (R.), 657.
Latour (P.), 173.
La Tour (Imbart de), 474.
La Tour d'Auvergne (Fr.-M. de), 209.
La Tour Girard (Compaing de), 431.
Latreille (C.), 650.
Latreille (G.), 653.
Laugardière (Maurice de), 448.
Launay (abbé de), 299.
Laurent (Ch.), 192.
Laurent (P.), 208, 209.
Laurent-Vibert, 89.
Lauriston (Miramonde de), abb., 669.
Lautrec (Tarn), 568.
Lautrec (Ratier de), év., 473, 604.
Lauvernier (A.), 177.
Lauzerte (T.-et-G.), 657, 658.
Lauzun (Ph.), 657, 660.
Laval (Dr V.), 563.
Laval; lettres, 316.
La Vallée Poussin (de), 286.
Lavanchy (chanoine), 553.
Lavardin (Loir-et-Cher), 446, 447.
Lavaur de Sainte-Fortunade (vicomte H. de), 551.
Lavaur; év., 568; — pouillés, 569.
Lavelanet (Ariège), 670, 671.
Lavergne (G.), 661.
Lavergne Montenard de Tressan (Louis de), év. du Mans, 314.
La Viefville (marquis de), 80.
Lavigne (Père), 319.
La Voge (M.-et-M.); villages, 187.
La Voulte (Ardèche), 580.
Lebas (Jean), architecte, 665.
Léberon (Charles-Jacques de), év. de Valence et de Die, 557.
Lebert (F.), 295.
Le Bihan (F.), 425.
Leblanc (Mgr), 83.
Le Blond, architecte, 584.
Leblond (Dr J.), 291.
Le Bœuf (Pierre), prévôt, 297.
Le Bossu (dom J.), bénédictin, 475.
Le Bouteiller (les), seigneurs, 302.
Le Boux, év. de Dax, 666.
Leboux (G.), év. de Périgueux, 661.
Lebreton (abbé), 288.
Le Camus de Beaulieu, 549.
Le Cannelier (A.), 307.
Le Chambellan (Gautier), 296.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lechat (abbé), curé de Belval, Marvaux, Sapogne, 205.
Lechevalier (A.), 311.
Leclair (Ed.), 73.
Leclerc (A.), 550.
Le Clert (S.), 199.
Lecomte (Maurice), 293, 294, 298.
Le Court (H.), 305.
Lectoure; év., 665.
Lécureux)L.), 317.
Lécureux (M.), 316.
Ledru (Ambroise), 314, 315.
Lefebvre (G.), 82.
Lefebvre d'Orval, 80, 82.
Lefèvre (J.), 295.
Lefèvre (J.-B.), 308.
Lefèvre (L.-Eug.), 300.
Lefèvre-Pontalis (Eug.), 291.
Lefranc (Abel), 672.
Lefranc (Jules), 209.
Le Garrec (E.), 429.
Légé, 433.
Le Gendre (Louis), abbé, 309.
Le Goux de La Berchère (Mgr), 584.
Legrand (Maxime), 297, 300.
Le Grin (A.), 308.
Legris (A.), 473.
Legros (abbé), 308.
Legros (Henri), 312, 313, 314.
Le Guennec, 426.
Lehembre (A.-J.), 68.
Leidrade, arch. de Lyon, 651.
Lejeune (Mgr), 69.
Le Lay (F.), 429.
Lelièvre (abbé C.), 449.
Lelleron (Bernard), 293.
Lelong (Michel), médecin, 293.
Lemaire (L.), 71, 76, 77, 78, 79, 80.
Lemaitre (A.), 309.
Le Male (L.), 305.
Lemarié (E), 294.
Lemasson, 197.
Le Masson (abbé), 425.
Lemattre (Henri), 73, 74.
Lemeiter (abbé E.), 71.
Le Menuet de La Jugannière (P.), 311.
Lemoine (G.), 179.
Lemonnier (chanoine P.), 436, 437.
Le Moyne (Père), 201.
Lennel de La Farelle, 86.
Lenoir (Alexandre), peintre, 222.
Le Normand (Antoine), 88.
Léon (Bretagne) ; par., 424, 425.
Léon XII, 606, 650.
Léoncel (Drôme), 558.
Le Page, 311.
Lepecq de La Clôture, 310.
Le Pippre de La Vallée (L.), 65.
Leplus (Paul), 72.
Lepoutre (Dr C.), 82.
Lepreux (G.), 292.
Lépron (Ardennes) ; église, 209.
Leroux (Alfred), 553, 664.
Leroux-Cesbron, 288.
Leroy (abbé), 428.
Leroy (G.), 293.
Lery (Marcel), 299.
Le Sauvage (R.), év. de Lavaur, 568.
L'Escaille (de), dit le P. Pacifique,295.
Lescaladieu (Gers), 665.
Lescar (Basses-Pyrénées); société,668.
Lesne (E.), 220, 604.
Le Sourd (Auguste), 579, 581.
Lesourt (Urbain), curé d'Yèbles, 294.
Lespinière (Bedien, seigneur de), 651.
L'Esprit (A.), 285.
Lesquiffou (Bretagne); chât., 424,426.
Lessart (G. de), év. aux. de Lyon, 651.
Lestrade (abbé J.), 573, 666.
Lestrange (A. de), abbé de la Trappe, 579.
Lestrange (comte Henry de), 579.
Lesueur (Émile), 674.
Lesueur (Dr F.), 444.
Le Sueur (Jean-François), 86.
Lesueur (Pierre), 444.
Letacq (abbé), 309.
Le Tellier (Vve François), 443.
Letonnelier, 555.
Letonnelier (G.), 174.
Le Tourneur (Th.), chan. de Rouen, 310.
Leuridan (Th.), 72, 73.
Le Vasseur, 88.
Le Verdier (P.), 310.
Lèves (Eure-et-Loir), 441.
Levéville (Eure-et-Loir), 442.
Lévi (Camille), 78.
Lévi (lieutenant-colonel), 79.
Levrier (Xavier), 432.
Levrot (abbé H.), 565, 566.
Levroux (Indre), 451.
Lex (Léonce), 175.
Leyment (Ain), 165.
Lézardieu (Robert de) ; procès, 433.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lézat)Ariège); œuvre, 670.
Lhôte (chanoine E.), 191.
Lhuis (Ain); prieuré, 168.
Liberté d'enseignement (la), 319.
Libri (Guglielmo), 662.
Liebaert (abbé Paul), 221.
Liebaert (P.), 106.
Ligier Richier, sculpteur, 190.
Ligue (la), 171, 307, 568.
Lille, 70, 73, 81, 82, 83.
Limeux (Cher), 447.
Limichin (P.-L.), 88.
Limoges; cathédrale, cloches, hôpitaux, 550; — schisme, 551.
Limousin; bull., 549-553; — émaillerie, orfèvrerie, 647.
Limoux (Aude); églises, 588.
Lisieux; archiv., 305; — dioc., 305.
Litta, cardinal, 302.
Locronan (Finistère), 426.
Lodève; diocèse, 584; — évêques, 585; — églises et monastères, 586.
Lœwenhard (Dr), 434.
Lofficial, conventionnel, 288.
Lohier (dom Fernand), 477.
Loi Falloux, 319.
Loire-Inférieure; bull., 428.
Loiret; bull., 437-440.
Loir-et-Cher; bull., 443-447.
Loiseau, abbé, 312.
Loisel (abbé), 310.
Loisne (comte de), 84, 85.
Lombart (Martin), curé, 207.
Lomier (docteur), 88.
Longin (E.), 89.
Longueil (les), 299.
Longuemare (Paul de), 304.
Longvilliers; abb., 674.
Lons-le-Saulnier, 89.
Looten (chanoine Émile), 69, 71.
Lorain (abbé C.), 201.
Lorière (E. de), 314.
Loriquet (Père), 206.
Lorme (A. de), 425.
L'Ormeteau (Indre), 449, 450, 451.
Lormier (G.), 311.
Lorraine; bull., 180-199.
Lorraine (Antoine, duc de), 181.
Lorraine (Charles de), cardinal, 182.
Lorris (S.-et-M.), 296.
Lot (Quercy); bull., 656-657.
Lot-et-Garonne; bull., 659-660.
Loth (abbé J.), 309.
Loué-en-Champagne, 314.
Louis (saint), 577.
Louis I[er] d'Amboise, év. d'Albi, 567.
Louis XIII, 87.
Louis XIV, 575.
Louis XVI, 305.
Louis XVIII; sacre, 205.
Louise de Savoie, 672.
Loup-Servat, 437.
Loutchisky (J.), 549.
Louvain (Nord); faculté, 83.
Louvie-Juzon (Bses-Pyrén.), 668.
Louviers, 310.
Louvre; tour, 287.
Lozère; bull., 577-578.
Lubersac (Corrèze), 553.
Luceram (A.-M.), 565.
Luçon (Vendée); évêque, 435.
Lude (le) (Sarthe), 312.
Lugny (Doubs), 90.
Lugos (Gironde), 664.
Lunéville, 189, 194.
Luperc (saint), 665.
Luthard (M.), 345, 586.
Luther, 291.
Luzech (Lot), 656.
Lyon; archevêques, 651; — conflit au sujet de la primatie, 654; — écoles, 648; — élections épiscopales, 653; — martyrs, 220; — ordonnances, 650; — primatie, 311, 647; — rois de France chanoines, 655; — suppression de séminaires, 650.
Lyonnais; bull., 647-655.
Lyre (Eure); abb., 306.

M

Mabillon (dom), 605.
Macé (Fr.-Gilles), imprimeur, 304.
Macon (G.), 301, 302.
Macqueron (Henri), 86.
Macquet, curé de Dunkerque, 76.
Madeleine (la) (Orléanais); monastère, 439.
Magny (Olivier de), 657.
Maguelone (Hérault), 585; — évêques, 586, 587, 588.
Mahaut d'Artois, 66.
Maillart (Olivier), prédicateur, 441.
Maillesec de Chalus (Guy de), cardinal-prieur, 578.
Maillet-Guy (Luc), 558.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Maine; bull., 312-317.
Maine-et-Loire; bull., 317-322; — Cent Jours, 318; — Révol., 320.
Maintenon (E.-et-L.); château, 440.
Maisons (S.-et-O.); château, 299.
Maisons religieuses en Seine-et-Marne, 293.
MAITRE (Léon), 425, 428.
Malame (Alexis), trappiste, 578.
Malberg (Caroline Carré de), 68.
Malebranche (Père), 172.
Malian (Jacques de), conseiller au présidial de Nîmes, 576.
MALLET (E.), 201.
MALLET (L.), 451.
MALLEVOUE (F. DE), 286.
MALLEY (Th.), 167, 647, 648, 649, 650, 651, 652.
MALO (Henri), 78, 79, 81.
MALOTET (A.), 81, 82.
Malte (commanderies de), 449.
Malte (ordre de), 560.
MANCEL (Émile), 73, 74, 75.
Manche; bull., 307-308.
Mandagot (G. de), cardinal, 559.
Mandeure (Alsace), 93.
MANGENOT (E.), 188.
MANNE (Jules), 92.
Mans (le); bataille, 319, 320; — évêques, 314, 315; — fondation, 315; — peintures, 317; — séminaire, 315.
MANTEL (abbé), 84, 85.
Mantes, 292, 301.
Manteville (famille), 183.
Mantoche (Hte-Saône), 93.
Marades (Jean), coév. de Toul, 184.
Marat, 287.
MARAT (Jean-Paul), 108.
Marbeuf (Mgr de), arch. de Lyon, 651.
MARBOUTIN (J.-R.), 659.
MARCAULT (chanoine O.), 322.
Marcé (Loir-et-Cher); église, 446.
Marcel (saint), pape, 177.
MARCHAND (Henri), 92.
Marche; bull., 647.
Marcoul (saint); châsse, 204.
MARÉCHAL (Christian), 674.
MARÉCHAL (abbé H.), 202.
MARÉCHAL (Paul), 182.
MARÉCHAL (Dr Ph.), 287.
MARÉCHAUX (dom), 205.
Marengo (Mgr), évêque de Nice, 566.
MARGOLLÉ, 68.
MARGRY (Am.), 301.
Marguerite d'Anjou, 320.
Marguerite d'Autriche, 169.
Marguerite de Constantinople, 71.
Marie-Antoinette, 319, 548.
Marie de Médicis, 437.
Marigna (Jura), seigneurie, 89.
Marigny (marquis de), 444.
MARION (Marcel), 662.
MARMAY (Léonce), 548.
Marmiesse (Bernard), év., 671.
Marne; bull., 202-207.
Marot (Clément), 474.
Marquemont, arch. de Lyon, 476.
MARQUISET (G.), 302.
MARSAN (abbé François), 667.
Marseille; peste, 560, 561.
MARSILLE (Louis), 429, 430.
MARTELLIÈRE (Jean), 312, 446.
Martigues (B.-du-R.), 561.
Martin (saint), év. de Tours, 314; — culte, 578.
MARTIN (A.), 311.
MARTIN (abbé Alfred), 188.
MARTIN (E.), 181, 188, 189, 196, 199.
MARTIN (G.), 431.
MARTIN (J.), 176, 177, 662.
MARTIN (Olivier), 428.
Martinengo (Sarra), gouverneur de Gien, 297.
MARTINET (Camille), 451.
MARTINIÈRE (L.-R.), 322.
MARTY (E.), 568, 569.
Mascaron, 660.
Mas-d'Azil (le) (Ariège), 671.
Masselin (maître Robert), 571.
Massillon, 548.
Massiret (dom Pierre), 666.
MASSON (L.), 440.
MASURE (chanoine), 72, 73.
MATER (D.), 448.
Mathieu, cardinal, 180.
MATHIEZ (A.), 674.
MATHOREZ (J.), 107, 346, 428.
Maubeuge (Nord), 70.
Maubuisson; abb., 476.
MAUDUIT (S.), 308.
Mauger (dom Ét.), bénédictin, 477.
Maupin; famille, 87.
MAUQUIÉ (Louis), 658.
MAURAT-BALLANGE (A.), 550.
MAURE (Manuel), 186.
MAURICET (M.), 308.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Maurin (Georges), 576.
Maussac (Jean de), archidiacre de Béziers, 588.
Mayenne; bull., 316-317; — év. constitutionnels, 347.
Mayer (Marcel), 171.
Mayeux (Albert), 442.
Mayran (abbé Benj.), 671.
Mazarin, cardinal, 203, 647, 656.
Mazères (Ariège), 669, 671.
Mazerolles (Aude), 581.
Mazet (Henri), 585.
Mazon (A.), 580.
Meallet (Gaspard de), 658.
Meaux; Bossuet, 295; — cathédrale, 294; — diocèse, 298; — échevinage, 295; — évêque, 294; — mairie, 295; — Révolut., 293.
Meilars (Finistère), 427.
Meillon (Alphonse), 667.
Mélaye (A.), 293.
Melun; église, 294; — Révolution, 295; — siège, 293; — temple de Mercure, 295.
Menaide, abbé, 650.
Menars (Loir-et-Cher), 444.
Mende; cimetière, 577; — enseignement, 577; — évêq., 577, 578.
Menigoute (Deux-Sèvres), 432.
Mérat (Laurent-Germain), 178.
Mercœur, 107.
Mercy (Mgr de), év. de Luçon, 435.
Mercy (P.-E. de), abbé d'Accy, 89.
Méri, 673.
Merland (J.), 434.
Merle (Corrèze); châtellenie, 553.
Merlin de Douai, 82.
Mersenne (Père), 313.
Meslin, curé de Thuré, 431.
Mesnel (abbé J.-B.), 306.
Mesnil-Tôve (Manche), 308.
Métais (abbé C.), 441, 447.
Métier, curé, 674.
Métivier, vicomte, 659.
Metz; évêques, 187.
Meurthe; députés sous la Révol., 186.
Meurthe-et-Moselle; bull., 180-189.
Meuse; bull., 190-193.
Meusnier (Père Pacifique), 72.
Meuvaines (Calvados), 305.
Mévouillon (Raym. de), archev., 559.
Meximieux (Ain); prieuré, 165, 166.
Mezenc (Ardèche), 579.
Mézières; hospice, 209.
Michel (saint), 185, 305.
Michel (H.), 85.
Midant (P.), 172.
Mignon (J.), 668.
Milet (Jean), év. de Soissons, 303.
Milhars (Hte-Garonne), 570.
Milhaud (Gard), 574.
Mille (abbé), 87.
Millénaire normand, 306, 308.
Millières (Manche); église, 307.
Millotet, maire de Dijon, 172.
Milon (V.), 305.
Miquet, 554, 555.
Miramar (Hugues de), 585.
Miramont (Hte-Garonne), 573.
Mirebeau (Payen de), 322.
Mirecourt; doléances, 199.
Mirepoix; cimetière, évêques, 583, 670.
Miribel (comte de), 556.
Mirot (Léon), 324.
Missale Francorum, 431.
Moeller (Ch.), 606.
Mœurs et coutumes à Cluny, 175.
Moissac, 568, 658.
Molière (Lot); prieuré, 657.
Mollier, chanoine, 581.
Monaco, 565.
Monbrun (P. J.), 573.
Monceau (S.-et-M.), 295.
Mondon (S.), 573, 666.
Monléon-Magnoac (Htes-Pyr.), 667.
Monméja (Jules), 659.
Monnier (Louis), 92.
Monot (E.), 89.
Mons, 188.
Monsabert (dom de), 604.
Montafié (Anne de), 476.
Montaigut (Bernard de), év., 669.
Montargis, 297.
Montauban; biens d'Église, 657; — diocèse, 659.
Montault (Ch.), év. de Poitiers, 661.
Montauriol (T.-et-G.); abb., 658.
Montbard (Côte-d'Or); église, 173.
Montbéliard, 91, 92.
Mont Calvaire, 288.
Mont-Dieu (Marne); chartr., 204, 209.
Montdragon (Tarn), 569.
Montéclair (Hte-Marne), 203.
Montée (professeur P.), 82.
Montégut (Tarn); église, 569.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Monteil de Chavaroche (Ant.), 549.
Montépilloy (Oise), 302.
Montesquieu-Volveste (Hte-G.), 669.
Montévrain (S.-et-M.); église, 294.
Montfaucon (D. Bernard de), 305.
Montfavet (B.-du-R.); prieuré, 563.
Montferrand (Hte-Gar.), 571.
Montfort (Simon de), 582.
Montfrin (Gard), 576.
Montgoméry, 573.
Monthermé (Marne); Martin Lombard, curé, 207-208.
Monthieux (Ain), 166.
Montier (E.), 309.
Montifault (de), 661.
Montillet (Mgr de), 666.
Montils (les) (Loir-et-Cher), 445.
Montlaur (P. de), prieur de Thueyts, 580.
Montlor (Marie de), 580.
Montlougue; prieuré, 567.
Montluc; lettres, 661.
Montluçon, 453, 454.
Montmélian (Oise), 301.
Montmorency-Laval (Fr. de), 313.
Montpellier; évêque, 585; — histoire, 586.
Montpeyroux (Gaucelin de), 586.
Montpezat (T.-et-G.), 577, 659.
Montravel (Vte de), 580, 581.
Montréal (Aude); église, 571.
Montréal (Avalonnais), 171.
Montreuil-Bellay (M.-et-Loire), 320.
Mont-Sacré (Olenyx du), poète, 107.
Mont-Saint-Pierre (le) (Marne), 203.
Montsaunès (Hte-Garonne), 573.
Montsoreau (Maine-et-Loire), 320.
Montvalen (Tarn), 568.
Morainville (Jacqueline de), 453.
Morbihan; bull., 428-430.
Moreau (abbé), 451.
Moreau, général, 311.
Moreau-Nélaton, 303.
Morel (Ed.), 66.
Morel (René), 293, 294, 295.
Morère (Ph.), 670.
Morin (dom G.), 672.
Morin-Pons; collection, 204.
Morisson, chanoine, 432.
Morny, duc, 548.
Mortain, 308.
Mortcerf (S.-et-M.); prieuré, 295.
Mortefontaine (Oise), 301.
Mortet (Victor), 174.
Morvillier (J. de), év. d'Orléans, 443.
Mossa (Alexis), 566.
Mossa (Gustav-Adolf), 565.
Motteau (Ch.), 300.
Mouçon (R. de), év. de Chartres, 441.
Mouilleron-en-Paredds (Vendée), 434.
Mouliherne (Maine-et-Loire), 320.
Moulin (dom Jean), 298.
Moulins; calvaire, 452.
Moulins (Lorraine); église, 182.
Moussages (Cantal), 549.
Moussy-le-Vieux (S.-et-M.); seigneurs, 294.
Mouthon (abbé), 555.
Mouveaux (Julien), 91.
Moyen âge, 76, 106.
Moyenmoutier (Lorr.); abb., 181,195.
Muller (chanoine), 294.
Mullot (H.), 581, 582, 583.
Murat, 658.
Murvaux (Vivent Bida, curé de),207.
Mury (Léon), 178.
Musset (Catherine de), chanoinesse de Troarn, 312.
Mussey (Hte-Marne), 201.
Mussidan (Dordogne), 661.
Mystères bretons, 424.

N

Nancy; États généraux, 185, 194.
Nangis (S.-et-M.); seigneurs, 296.
Nantes; colonie irlandaise, 428; — paroisses, 424.
Nantouillet (S.-et-M.); reliquaire, 294.
Nantua; abb., 168.
Naples, 321.
Napoléon I^er^, 178, 308.
Narbonne; archev., 583; — comte, 582; — coutumes, 583, 584.
Nardin (Léon), 91.
Nébian (Hérault); hôpital, 585.
Nemours; seigneurs, 296.
Neuillac (Morbihan), 429.
Neuillay-lès-Bois (Indre), 447.
Neuville (Antoine de), 649.
Neuville de Villeroy (Mgr de), primat des Gaules, 647, 648, 649, 650, 652.
Névache (Htes-Alpes); seigneurie,558.
Nevers; écoles, 324.
Nevers (Louis de), 66.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nice ; arch. relig., 566; — cathédrale, 566; — évêques, 565-566; — peintres, 565, 567.
Nicod (E.), 581.
Nicolas (saint); statue, 285.
Nicolas (chanoine), 575, 576.
Nicolas (J.), 182, 185.
Nicolas (J.-F.), libraire lorrain, 185.
Nicolazic, 429.
Nicolet (F.-N.), 559, 561.
Nièvre; bull., 323-324.
Nîmes ; évêques, 574, 575; — œuvres, 575.
Niort, 432, 433.
Nivernais; bull., 323-324; — confréries, 324.
Noblesse d'Auvergne; revenus, 548.
Noinville (comte de), 79.
Noirmoutier (Vendée), 433.
Nord; bull., 69-83; — émeutes, 80; — enseign. second., 67, 69; — toiles fines, 81, 82; — troubles, 70, 79.
Normandie; bull., 304-312; — moines chroniqueurs, 309.
Notre-Dame d'Éaunes (Comminges); abb., 573.
Notre-Dame de Consolation (Doubs), 166.
Notre-Dame de Fenestre (Alpes-Maritimes), 566.
Notre-Dame de Monflières (Somme), 87.
Notre-Dame de Nantille (Maine-et-Loire), 321.
Notre-Dame de Reims; gabelle, 205.
Notre-Dame des Alabres (Hautes-Alpes), 559.
Notre-Dame de Salces (Gard), 575.
Notre-Dame de Salles (Indre), 450.
Notre-Dame-de-Saux (T.-et-G.), 659.
Notre-Dame de Villiers (S.-et-M.), abb., 297.
Notre-Dame du Laus (Htes-Alpes); pèlerinage, 558, 559.
Notre-Dame du Port (Clermont), 106.
Notre-Dame-du-Reclus (Marne); abb., 203.
Notre-Dame-la-Daurade (Hte-Gar.), 572.
Notre-Dame Mionst, confrérie, 321.
Nouailhac (J.), 553.
Nouvelles Catholiques, 166, 167.
Noyant-aux-Prés; Sacré-Cœur, 189.
Noyelles-sur-Mer; collégiale, 87.
Noyen (Sarthe); Cordeliers, 107, 312.
Numismatique picarde, 86.

O

Œuvres de charité ; Gard, 575.
Ogéviller (M.-et-M.), 187.
Oheix, 426.
Oise; bull., 301-302.
Oisemont (Somme), 85.
Olide (sainte), 195.
Olivier (abbé C.), 196.
Ommeganck (B.-P.), peintre, 71.
Omont (H.), 174, 309.
Onomastique; Ain, 170.
Oratoriens, 445, 446.
Ordinaire (Olivier), 91.
Ordonnaz (Ain); prieuré, 168.
Ordres religieux, 295, 296, 557, 558, 561, 565, 569, 573. — Voir Capucins, Carmes, Jésuites, Pénitents, Prémontrés, etc.
Orléanais; bull., 437-447.
Orléans ; art chrétien, 438; — Capucins, 437; — église, 437; — Hôtel-Dieu, 440; — intendants, 438; — sous Louis XIV, sous Henri IV, 438.
Ormoy-sur-Aube (Hte-Marne); archéologie, 201.
Ornano (les); famille, 580.
Orne; bull., 308-309; — missionnaires, 308.
Oruon (saint), 68.
Osmond (Mgr), 181.
Osmond (Antoine-Eustache d'), év. de Comminges, 573.
Othis (S.-et-M.), 294.
Oudin (Aubin), fossoyeur, 286.
Oursel (C.), 170.
Oury (P. Antoine), 323.
Ous-en-Bray (Marne), seigneurie, 204.
Ozanam (Fréd.), 83, 346, 586, 606.

P

Pacifique (Père), 295.
Page (abbé F.), 165, 166.
Pajot (F.), 93.
Palerme ; archevêque, 345.
Palluau (comité royaliste de), 433.
Pamiers ; év., 670, 671.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Panel (Dr), 310.
Panier (chanoine), 90.
Pansier (Dr P.), 563, 564.
Paon (Guillaume), chanoine, 315.
Papes (palais des), 563.
Paquier (abbé), 288, 291.
Paraclet (Ardennes); église, 209.
Parat (abbé), 179.
Paray (S.-et-Loire); prieuré, 176, 178.
Parcé (Sarthe), 314.
Parein-Félix (commiss.révolut.), 320.
Parent (Bias), curé, 324.
Parent (P.), 81.
Paris; bull., 285-292.
Pâris, intendant de Caen, 307.
Parisot (J.), 185.
Pas (J. de), 66, 67.
Pascal, 345, 548, 673.
Pascal (Jacqueline), 345.
Pas-de-Calais; bulletins, 65-69.
Pasquier (F.), 669.
Passy (Paris); seigneurs, 287.
Paulmier (E.), 301.
Paumès (B.), 656.
Payen (chanoine), 90.
Peccate (C.), 195.
Péchal (abbé), 657.
Peillon (Alpes-Maritimes), 565.
Peint (Joseph de), moine, 561.
Pèlerinages français, 672.
Pélissier (E.), 669, 670.
Pellisson, 436.
Pénitentes, 431.
Pénitents blancs, 660 .
Pénitents bleus, 658.
Penjon (A.), 175.
Penne (Tarn); écoles, 568.
Pequignot (J.-P.), peintre, 91.
Percin de Montgaillard (P.-J.-F.), év., 658.
Périer (Jean-Fr.), év. de Nîmes, 574.
Périgord; archives, industrie, Réforme, Révolution, 661.
Périgueux; évêques, 661; — Réforme, 661; — Ursulines, 661.
Pérouse (Gabriel), 553.
Perusse de Cars (Ramnulf de), 551.
Perrin (chanoine), 90.
Perrin (Élie), 90.
Perrin Du Lac (Fr.), sous-préfet, 300.
Perrod (Maurice), 89.
Perront (René), 187.
Peter (abbé Joseph), 69.
Petet (A.), 347.
Petit (A.), 445, 550.
Petit (Mgr Fulbert), arch., 90.
Pétrarque, 572.
Pey-Berland, 663.
Peyron (chanoine), 426, 427.
Peytes (Jeanne de), 568.
Pfaff, sculpteur, 85.
Pfister (Chr.), 182, 183, 185, 186, 194, 195.
Philippe (André), 197, 198.
Philippe le Bel, 447, 670.
Philippon (abbé), 426.
Picardie; archives, 87; — bulletins, 84-88; — cartul., 84; — églises, 84.
Picart (H.), 203.
Picaud (A.), 557.
Picavet (C.-G.), 81, 107.
Piccard (chanoine), 554, 556.
Picot (Émile), 309.
Picot (Léon), 90.
Picquet (G.), curé d'Auteuil, 287.
Pidoux (chevalier), 89, 91, 92.
Piédovant (Martin), prêtre de Saint-Valéry, 88.
Pieracchi, recteur du Comtat-Venaissin, 576.
Pierfitte (abbé), 187.
Pierre le Vénérable, 175.
Pil (V.), 71.
Pillard (Laurent), chanoines, 195.
Pillons (abbé), 68.
Pilté (abbé), 446.
Pilven, 427.
Pins (Mgr de), 650.
Piquecos (T.-et-G.), 659.
Pirenne (H.), 81.
Pirmil (Sarthe); confrérie, 312.
Pisani (chanoine), 289, 290, 291.
Pise; conciliabule, 659.
Piton (C.), 287.
Plailly (Oise), 301.
Planchon (Mathieu), 448.
Plantadis (Johannès), 552.
Plas (Légier de), évêque de Lectoure, 665.
Plateau, 303.
Plattard (Jean), 474.
Pleureuses, 443.
Plouvier (abbé), 70.
Plumé, chanoine, 441.
Poirier, avocat, 74.
Poirier (abbé A.), 433, 435.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Poiseux (Nièvre), 323.
Poitiers; Assistance publique, 430; — prisons, 431.
Poitou; bull., 430-435.
Poix (Somme); clochette, 85.
Pol Gosset (Dr), 203.
Pommier (A.), 438, 439.
Pommiers (Aisne); prieuré, 304.
Pompadour (Mme de), 444.
Pompes funèbres à Paris, 286.
Poncher (François), év. de Paris, 439.
Pondron, curé de Cugny, 303.
Pons de Campagnoles (Guill.), 587.
Pons de Montlaur, 577.
Pontailler (Guyard de), seigneur de Talmay, 173.
Pont-à-Mousson (M.-et-M.), 184.
Pontchartrain, 476.
Pont-d'Avignon; œuvre, 563.
Ponte (Dr), 556.
Pontloup-lez-Moret (S.-et-Marne); prieuré, 296.
Pontoise, 301.
Porcelets de Maillane (famille), 183.
Porcher (Remi), abbé, 444.
Porée (Charles), 292, 306, 578.
Portal (Ch.), 570.
Portes (Ain); chartreuse, 165, 166.
Pothier (Ch.-F.), 658, 659.
Pouilly (famille), 183.
Poulet (H.), 187.
Poussier (A.), 311.
Pouthas (C.), 304.
Poux (J.), 583.
Pouzin (le) (Ardèche), 578.
Pouzin (Roméo), 585.
Prebenoît (Creuse), 647.
Prémontrés, 70, 88, 183, 207.
Prentout (H.), 304.
Prêtres beauvaisins; testaments, 291.
Prévost (abbé A.), 203.
Primatie lyonnaise; conflits, 311, 654; — intervention en Anjou, 651.
Prinet (Max), 90, 91, 306.
Privas; église, 578; — siège, 579.
Propriété paysanne en France, 549.
Protestantisme; 107, 288; — Ardèche, 578, 579, 580, 581; — Ariège, 669; — Bas-Languedoc, 345; — Bouches-du-Rhône, 560, 561; — Caen, 475; — Castres, 569, 570; — Comminges, 573; — Gironde, 663; — Hte-Garonne, 570; — Htes-Alpes, 559; — Hérault, 586; — Isère, 556, 557; — Lavaur, 568; — Orléanais, 438; — Périgord, 661; — Poitou, 433; — Vannes, 430.
Prou (Maurice), 106.
Proudhon, 90, 91.
Provana (Mgr), év. de Nice, 566.
Provence; bull., 560-562; — peste, 560.
Provence (comte de), 577.
Provins, 204, 293, 297, 298.
Prudent (chanoine), 309.
Prudhomme (Maurice), 302.
Prugnard (Léon), 548.
Prunel (abbé), 288.
Puechabon (Hérault), prieuré, 585.
Puisieux (de), 84.
Puy-de-Dôme; bull., 548-549.
Puy-en-Velay (Ardèche), 581.
Puyoo, abbé, 668.

Q

Quantin, peintre, 171.
Quenedey (R.), 310, 311.
Quercy; reclus, 656.
Quèré (F.), 308.
Quérel (J.), 568.
Quéruau-Lamerie (E.), 320.
Quignon (G.-Hector), 86.
Quimper, 426; — paroisses, 427.
Quiniou, 427.
Quirielle (Roger de), 452, 453.

R

Raban Maur; mss., 174.
Rabastens (Tarn), 568, 569.
Rabaud (Camille), 570.
Rabot (Jean), curé, 652.
Racine, 303.
Radegonde (sainte), 432.
Raimbaud (Étienne), 450.
Raimond Ier, de Narbonne, 583.
Raimond V, év. de Maguelone, 588.
Rambaud (L.), 430.
Rambervillers (Alphonse de), 184.
Rambouillet, 300.
Rambure (L.), 82.
Rance-Bourrey (abbé), 566.
Ranse (Guillaume de), contrôleur de domaines, 659.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Raoul (Indre); château, 450.
Raoul, comte d'Eu, 296.
Raucourt (Fay, curé de), 206.
Raulet (Lucien), 287.
Raulin (J.-M.), 315.
Ravenet (L.), 176.
Rayer (abbé), 293.
Raynal (abbé), 108, 673.
Raynaud (E.), 564.
Rayon (E.), 295.
Rayon (L.), 298.
Réau (S.-et-M.), 298.
Rebord (chanoine), 555.
Reboul (Dr Charles), 166.
Reboul (Pierre), curé, 166, 167.
Récollets, 72.
Recrosio (Mgr), év. de Nice, 565.
Reeb (abbé), 308.
Reghezza (L.), 565.
Reginald (Père), dominicain, 572.
Regnault de Chartres, arch., 204.
Régné (J.), 582, 584.
Régnier (Louis), 306.
Reims; clergé, 209; — curés, 205-207; — édifices religieux, 202; — gabelle, 205; — paroisses, 203, 204, 205; — prêtres, 207; — retraites, visitation, 206-207.
Relay (Maine-et-Loire); prieuré, 322.
Rémonville (Ardennes), 208.
Renaissance catholique, 288.
Renaud (Eug.), 434.
Renaudet (A.), 221, 473.
Renaux (C.), 168, 582.
Rencurel (Benoîte), 558.
René II, 183.
Rennes; fondation, 427.
Renouard (Mme), 320.
Renoud (abbé G.), 166, 167.
Requin (chanoine), 565.
Requin (H.), 559.
Restauration, 65.
Rethel, 205, 208.
Rethel (Simon de), archidiacre de Hesbaye, 209.
Retord (Ain), paroisse, 167.
Retz, 647.
Revin (Ardennes), 209.
Révolution, 346, 673; — Ain, 166; — Allier, 222; — Alsace, 93; — Ardèche, 578; — Ariège, 669, 670, 671; — Aube, 199; — Boëge, 555; — Caen, 304; — Calvados (vente d'abb.), 305; — Castres, 567; — Chablais, 554; — Chaumont, 201; — clergé béarnais, 668; — clergé nantais, 425; — Côte-d'Or, 171, 172, 347; — Corrèze, 553; — députés de la Meurthe, 186; — Eure, 347; — Fontevrault, 321; — Gard, 576; — Gironde, 662; — Grandville, 307; — Gray, 92; — Histoire, 288, 289, 290; — Htes-Alpes, 559; — Havre, 311; — La Rochelle, 437; — Limousin, 549; — Lot, 656; — Maine-et-Loire, 320; — Meaux, 293; — Meuse, 190; — Montbéliard, 92; — Mortain, 308; — Nord, 69; — Orléanais, 438; — Ordonnaz, 168; — Orne, 309; — Pas-de-Calais, 650; — Poitou, 432, 433; — Reims, 206; — Rouen, 311; — Sarthe, 314; — Serment civique, 221; — volontaires vosgiens, 196; — Vosges, 197, 198; — Watrelos, 73.
Rey (A.), 299.
Reyn (Jean de), peintre, 83.
Reyn (P. Louis de), 71.
Rhône; bull., 647-655.
Ribemont-Dessaignes, 446.
Ribiers (Htes-Alpes), 559.
Ricaud (L.), 665.
Richard (A.), 431.
Richard (J.-M.), 316.
Richard (Paul), 167.
Richard (Père), dominicain, 188.
Richault (G.), 320.
Richecourt (Meuse); prieuré, 191.
Richelieu (cardinal de), 475.
Richier (C.), 201.
Richilde, comtesse, 195.
Ridet, 191.
Rieul (saint), 301.
Rieux, 571.
Riez (B.-du-R.), 560.
Rilly (Marne), 203.
Ritz (Louis), 554.
Rives (Lot-et-Gar.), 660.
Rivière (Émile), 288.
Rivière (J.), 568.
Roanais (Creuse), 647.
Robert (abbé Fr.), 669, 670, 671.
Robert, év. du Mans, 315.
Robert (Gaston), 203, 204, 208, 209.
Robert le Vieux, 178.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Robespierre, 108, 221.
Roc-Amadour (Portugal), 551.
Roch (saint), 586.
ROCHE (A.), 578, 579, 580, 581.
Rochefort, 436, 561.
ROCHET (abbé S.), 166.
Rocles (Ardèche), 580, 581.
RODIÈRE (Roger), 67, 86, 87, 88.
Rodrigue (F.-A.), évêque, 435.
Roffignac (Hugues de), 551.
ROGERON (L.), 297, 298.
ROHART, 65, 83.
Roiblay (en Brie), 294.
Roisel (Somme), 87.
ROLAND (C.-G.), 208, 209.
ROLAND (docteur), 91.
Rolin, cardinal, prieur, 175.
ROLLAND, 427.
Rolland, abbé, député, 558.
ROLLE (commandant), 320, 321.
Rollin, cardinal, év. d'Autun, 221.
Romain, curé de Chesne, 206.
Romain (François), dominicain, 208.
Romanus pontifex, bulle de Sixte V, 573.
ROMAT (E.), 660.
Rome; église, 91; — hôpital, 558.
Romette, prêtre, 576.
ROMIER (Lucien), 672.
Romilly-sur-Aigre (E.-et-L.), 441.
Ronan (saint); tombeau, 426.
RONDOT (U.), 172.
Rose (Toussaint), 293.
Rossi (Pellegrino), 662.
ROSSIGNEUX (A.), 178, 179.
ROSSIGNOT (chanoine), 91.
ROSTAND (André), 86.
Roucy (Charlotte de), abbesse du Paraclet, 209.
Rouen; cathédrale, 310; — chirurgiens, 309; — diocèse, 305; — faïence, 311; — primatie, 311, 654; — Révolution, 311; — Templiers, 310.
ROUGÉ (Jacques), 323.
ROUQUETTE (J.), 586, 587.
Rousseau, év. d'Orléans, 444.
ROUSSEAU (François), 222.
Rousseau (Jean-Jacques), 172, 573.
ROUSSEAU (L.), 434.
ROUSSEAU (Maxime), 451.
Roussel (G.), abbé de Clairac, 106.
Rousseville (chanoine), 206.
Roussille de Chamseru, 442.
Rouvroy de St-Simon (Cl.-H. de), 172.
Rouyer, chanoine, 206.
ROUX (E.), 661.
ROUX (J.), 322.
ROUX (Roger), 92.
ROUXEL, 424.
ROUZAUD (H.), 584.
Royaumont (M.-et-M.); tombeaux, 182
Roye (Picardie), 318.
Royer, capitaine, 78.
Royer, év. const. de Paris, 289, 290.
ROYER (C.), 200.
ROYER (J.), 201.
Royer (J.-B.), év. de l'Ain, 168.
ROYER (L.), 320.
Royère (J.-M. de), év. de Castres, 567.
ROZÈS (J.), 572.
Rue (Somme), 88.
Ruffo, cardinal, 302.
RUMEAU (R.), 669.
Ruthie (Pierre de), gouverneur, 299.

S

SABARTHÈS (abbé A.), 583.
Sables-d'Olonne (les), 434.
Sacramentaires, 292.
Sacy (Marne); seigneurie, 204.
Sagey (Mgr de), év. de Tulle, 315.
Sagon (François), 346.
SAHLER (Léon), 92.
SAILLIARD (E.), 433.
SAINSOT (abbé), 442.
Saint-Andéol-de-Bourlenc (Ardèche), 579.
Saint-André (Deux-Sèvres), 433.
Saint-André de Sangonis (Hérault), 345.
Saint-Antoine, près Épinal; chapelle, 187.
Saint-Antonin (Tarn-et-Gar.), 571.
Saint-Aubin d'Angers; abb., 605.
Saint - Augustin - lez - Thérouanne (Nord); abbaye, 70.
Saint-Barthélemy (la), 440.
Saint-Benoît (Loiret); basilique, 440.
Saint-Benoît de Gourgues (Tarn), 569.
Saint-Benoît-sur-Loire; abb., 439.
Saint-Berthauld de Chaumont-Porcien (Ardennes); abb., 209.
Saint-Blaise (Indre); prieuré, 450, 451.
Saint-Calais, 315.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Clair-sur-Epte (Eure), 306.
Saint - Clément - sous - Valsonne (Rhône), 652.
Saint-Cloud (S.-et-O.), 299.
Saint-Corneille de *Compendio* (et non Cormupendio); abbaye, 556.
Saint-Crespin (Bretagne); par., 425.
Saint-Cyr (S.-et-O.), 299.
Saint-Denis; sépultures royales, 303.
Saint-Denis (Louis-Étienne), 178.
Saint-Denis d'Anjou (Sarthe), 315.
Saint-Denis de Reims; abb., 204.
Saint-Denys; abb., 106.
Saint-Dié; art chrétien, 195; — chapitre, collégiale, 183; — prévôt, 90, 194.
Saint-Dizier (Hte-Marne), 202.
Sainte-Anne-d'Auray, 429.
Sainte-Anne de Brois (Meuse); ermitage, 191.
Sainte-Anne de Vitry (S.-et-M.); chapelle, 293.
Sainte-Balsamie de Reims; collégiale, 203.
Sainte-Catherine du Val des Écoliers; couvent, 286.
Sainte-Claire; ordre, 662.
Sainte-Claire de Lons-le-Saunier; abb., 89.
Sainte-Croix (I.-et-Loire); abb., 323.
Sainte-Croix (S.-et-L.); église, 176, 177.
Sainte-Croix (Vienne); abb., 431.
Sainte-Croix de Poitiers; abb., 604.
Sainte-Croix de Quimperlé; moines, 314.
Sainte-Croix d'Étampes; cloches, 300.
Sainte-Foi (Pierre de), arch., 345.
Sainte-Marie-du-Peuple, 91; — église, 304.
Saint-Ennemond; confrérie, 168.
Sainte-Pélagie; refuge, 285.
Sainte-Réparade (B.-du-R.); chapelle, 561.
Saintes; église, 437.
Saint-Étienne d'Avançon (Htes-Alp.), 559.
Sainte-Vaubourg (Ardennes); église, 209.
Saint-Evre-lès-Toul; abb., 186.
Saint-Evroul (Orne); abb., 309.
Saint-Félix de Gérone (Ile-de-France); église, 291.
Saint-Félix de Montceau (Hérault); abb., 586.
Saint-Florentin (Yonne), 179.
Saint-Florent-sur-Cher (Cher), 449.
Saint-Flour; cathédrale, 549.
Saint-Fort (Mayenne), 317.
Saint-Gaudens (Hte-Garonne), 573.
Saint-Genest (L.-et-C.); prieuré, 446.
Saint-Genis (Ain), 168.
Saint-Gengoult de Toul (Meurthe-et-Moselle), 182.
Saint-Georges (Mgr de), arch. de Lyon, 654.
SAINT-GERMAIN (J. DE), 552.
Saint-Germain-Beaupré; régiment, 550.
Saint-Germain d'Alluyes (Eure-et-Loir), 443.
Saint-Germain-des-Prés (Cher); abb., 447.
Saint-Germain-des-Prés (Paris); abb., 286.
Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde), 662.
Saint-Germain-en-Laye, 299.
Saint-Germain-l'Auxerrois; église, 222.
Saint-Gervais (Paris); église, 286.
Saint-Gervais-sur-Couches, 175.
Saint-Gilles (Somme); école, 86.
Saint-Gobain (Aisne); prieuré, 303.
Saint-Hilaire (Aude); abb., 584.
Saint-Jacques (tour), 286.
Saint-Jacques; miracles, 430.
Saint-Jacques au Mont (Vosges); prieuré, 191.
Saint-Jacut (C.-du-Nord); monastère, 425.
Saint-Jean Balanant (Finistère); chapelle, 426.
Saint-Jean de Châteaudun (Eure-et-Loir), 443.
Saint-Jean de Jérusalem; ordre, 666.
Saint-Jean de Laon (Meuse); abb., 191.
Saint-Jean de Montfaucon (Bretagne), 425.
Saint-Jean-de-Presle; prieuré, 451.
Saint-Jean-le-Thomas (Manche), 308.
Saint-Jean-l'Évangéliste; confr., 292.
Saint-Jean-le-Vieil, à Bourges; église, 448.
Saint-Jean-Pied-de-Port (B.-P.), 668.

Google

Saint-Jeoire (Savoie); prieuré, 553.
Saint-Julien de Flainville (Normandie), 311.
Saint-Julien-le-Pauvre (Meuse), 190.
Saint-Julien-sur-Reyssouze (Ain), 169.
Saint-Jullien de Raz (Dauphiné), 557.
Saint-Just, 583.
Saint-Laurent-la-Roche (Jura), 89.
Saint-Laurent des Orgerils (Loiret); par., 439.
SAINT-LÉGER (A. DE), 81.
Saint-Macou (Ch-Inf.); prieuré, 437.
Saint-Maixent (Deux-Sèvres), 433.
Saint-Marcel (S.-et-L.); prieuré, 176.
SAINT-MARTIN (A. DE), 647.
SAINT-MARTIN (Jean), 576.
Saint-Martin-Chennetron (S.-et-M.), 298.
Saint-Martin de Galezas (Ardèche), 579.
Saint-Martin de Pontoise; abb., 301.
Saint-Maurice (T.-et-G.), 659.
Saint-Michel de Chabrillanoux (Ardèche), 581.
Saint-Michel de Montaigu (T.-et-G.), 658.
Saint-Mihiel, 180, 182, 187, 188, 190.
Saint-Mihiel (Bernard), 187.
Saint-Nicolas-aux-Bois (Aisne); abb., 302.
Saint-Nicolas-du-Port (M.-et-M.), 189.
SAINT-OLIVE (P.), 168.
Saint-Omer ; camp, 79; — enseignement, évêque, confrérie, 67; — gouverneurs, 66; — léproserie, 68.
Saint-Ouen, martyrologe, 473.
Saint-Paterne (Sarthe) ; Godefroy, curé, 312.
Saint-Paul (Savoie), 554.
Saint-Paul (Ant.), archéologue, 571.
Saint-Paul de Clermont (Lodève), 586.
Saint-Paul-de-Varax (Ain); église, 169.
Saint-Paul du Var (Alpes-M.), 566.
Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), 558.
Saint-Philbert-de-Bouaine (Vendée), 435.
Saint-Philippe-du-Roule; église, 287.
Saint-Pierre (Nord); collégiale, 72.
Saint-Pierre d'Airvault (Vienne); abb., 431.
Saint-Pierre de Campredon (T.-et-G.), 659.
Saint-Pierre de Gignac (Béziers), 586.
Saint-Pierre de la Trimouille (Vienne); église, 431.
Saint-Pierre de Lyon; abb., 651.
Saint-Pierre de Rillé (Ille-et-Vil.); abb., 428.
Saint-Pierre-d'Expertens (Tarn), 569, 570.
Saint-Pierre et Saint-Paul de Souvigny (Indre); prieuré, 452.
Saint-Pierre-Liverson (Lot), 656.
Saint-Pierre-sur-Dive (Calvados); abb., 305.
Saint-Polycarpe (Aude); abb., 583.
Saint-Pons ; év., 658.
Saint-Pons de Bouyon, 565.
Saint-Pons de Thomières; église huguenote, 107.
Saint-Quentin, 302.
Saint-Remi (Marne); abb., 203.
Saint-Sabin en Lavedan; abb., 667.
Saint-Sacrement; culte, 648.
Saint-Sauveur (S.-et-M.); prieuré, 292.
Saint-Sernin (Hte-Garonne), 571.
Saint-Sernin-du-Bois (S.-et-L.), 175.
Saint-Servan (Ille-et-Vilaine), 428.
Saint-Sever (Orne); abb., 309.
Saint-Silvestre des Brousses (Hérault), 585.
Saint-Sorlin (Ain); prieuré, 168.
Saint-Sulpice; église, 222.
Saint-Sulpice-le-Verdon (Vendée), 435.
Saint-Thégonnec (Finistère), 427.
Saint-Thierry (Marne); abb., 203, 204.
Saint-Urbain (Hte-Marne); abb., 202.
Saint-Vaast (Somme); abb., 292.
Saint-Valery-sur-Somme, 85, 86, 88.
SAINT-VENANT (R. DE), 446, 447.
Saint-Victor de Marseille; abb., 604.
Saint-Vincent (Bory de), 660.
Saint-Vincent (Jacques de), seigneur de Sorcy, 186.
Saint-Vincent (Sarthe); abb., 316.
Saint-Vincent-de-Gras (Ardèche), 578.
Saint-Vivien (Ch.-Inf.); prieuré, 437.
Saint-Volusien de Foix; abb., 669.
Saint-Walfroy (Ardennes); pèlerinage, 209.
Saint-Winoc (Nord); abbaye, 71, 83.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saisset (Bernard), 670.
Saïx; chartreuse, 570.
Salagnac (Jean de), protonotaire, 550.
Salces (Gard); chapellenie, 576.
SALEMBIER (L.), 82, 83.
Salenques (les), religieuses, 669.
Sales (François de), 555.
SALINIS (A. DE), 318.
Salins (Pas-de-Calais), 66.
Salles (Gironde), 664.
SALLIARD (Étienne), 431.
Salm (M.-et-M.); comté, 186.
Salon (B.-du-R.), 561.
SALTET (Louis), 572.
Saluces; affaire, 443.
SALVÍNI (Joseph), 171.
SAMIAC (F.-J.), 671.
Samson (saint), 424.
Sanadon, év. constitutionnel, 668.
Sancoins (Cher), 448, 449.
Sancy-les-Provins; Guyot, curé, 294.
SANTI (L. DE), 571.
Santo Bambino bordelais, 663.
Saône-et-Loire; bull., 174-178.
Sapor (Laugier), év. de Gap, 559.
SARAZIN (Charles), 204.
SARCOS (O.), 582.
Sariac (Bern. de), abbés, év., 665, 667.
SARRAU (comte DE), 663.
SARS (comte Maxime DE), 302, 303.
Sarthe; bull., 312-316.
Saujon (Charente-Inf.), 437.
SAULNIER (E.), 297.
Saumur, 320, 321.
SAUNIER (Charles), 286.
SAUTAI (M.), 82.
SAUVAGE (H.), 307, 308.
SAUVAGE (R. N.), 304, 305, 311, 475.
Sauvelade (Basses-Pyr.); abb., 668.
Savoie; bull., 553-554; — affranchissements des droits féodaux, 556.
SCHALK DE LA FAVERIE (A.), 309.
Scheele, év. const. du Nord, 71.
Schola cantorum, 348.
SCHUSTER (dom Hildephonsus), 174.
SCHWAB (Léon), 197, 198.
SCHYTTE (E.), 85.
SCORAILLE (baron DE), 549.
Sébastopol, 670.
Séez; Bénédict., 308; — dioc., 305.
SEGAUD (M.), 172.
Ségos (Lot), 656.
Segrais, poète, 304.
Seignelay, 570.
Seine-et-Marne; biens communaux, 294; — bull., 292-299; — églises, 298.
Seine-et-Oise; bull., 299-301.
Seine-Inférieure; bull., 309-312.
Seizième siècle, 67, 71, 83, 85, 86, 88, 106, 172, 190, 202, 203, 221, 305, 311, 313, 428, 430, 431, 432, 454, 553, 568, 573, 651, 672.
Selincourt (Somme); abb., 88.
SÉMÉZIES (Marcel), 657, 658.
Semur; église, 173.
Senlis, 301, 302.
Senon (Meuse); église, 193.
SENS (Georges), 65.
Séparation, loi, 348.
Septfontaines (Hte-Marne); abb., 201.
Sepvigny (M.-et-M.), 184.
Sergius, pape, 653.
Serin (P.), agent de Saumur, 320.
Serin (Yonne), 296.
Serre (Bénigne), 170.
SERVETTAZ (chanoine), 555.
Servon-en-Brie, 294, 298.
Seurin (saint), 662.
SEVENS (Th.), 70.
SÉVESTRE (E.), 306, 424.
SEVESTRE (E.-M.), 317.
Sevin (Nicolas), év., 670, 671.
SEYSSEL (comte DE), 168.
Sienne (M.-et-M.), 184.
Signy (Ardennes); abb., 208, 209.
Simon de Crépy (saint), 85.
SIMON (L.), 171, 172.
SION (Jules), 65.
SIVADE (H.), 581, 582, 583.
Sixt (Hte-Savoie); abb., 555.
Sixte V, 573.
Sixte-Quint, 658.
Soanen, évêque, 548.
Sœurs de Charité, 654.
Soissons; évêque, 303, 304.
Sol (abbé E.), 657.
Solente (Somme); cloches, 87.
Solminihac (Mgr Alain de), év., 656.
Somme; bull., 84-88.
Sommier (J.-Cl.), gr.-prévôt, 90, 194.
SORBIER DE POUGNADORESSE (DE), 574.
Sorcellerie; Nord, 77.
Sorcy (M.-et-M.) (Jacques de Saint-Vincent, seigneur de), 186.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SORNAY (abbé F.), 165.
Sos (Lot-et-Gar.); fouilles, 659.
Sospel (Alpes-Maritimes), 566.
Souesmes (Loir-et-Cher), 445.
Soulié, chanoine, 83.
Soullac (Georges de), 585.
Sourdis (H.de),arch.de Bordeaux,665.
SOYER (J.), 439, 440.
Sponde (H. de), év. de Pamiers, 573.
Stabat Mater, 292.
STEIN (Henri), 292, 295, 297, 345.
Stenay (M.-et-M.), 184.
STOFFLET (Edm.), 183.
STUREL (René), 672.
Styles pour compter les années de l'Incarnation, 106.
Suippe (la); inondations, 206.
SURVILLE (A.), 308, 309.
Sylo (M.-et-M.); prieuré, 185.

T

TABARIES DE GRANDSAIGNES,287,288.
Tabourot des Accords; ligueur, 171.
Taggia (Italie), 565.
Taisson (Jacques), alchimiste, 305.
TAILLEFER (abbé B.), 656, 658, 659.
Takeley (Angleterre); prieuré, 86.
Talence (Gironde), 662.
Talleyrand-Périgord, cardinal, 203, 205, 206.
Talloires (Savoie); abb., 554.
Talmay (Côte-d'Or) (Pontailler, seigneurs de), 173.
TAMBOUR (E.), 299.
Tarare (Rhône), 650 .
Tarascon (Ariège), 671.
Tarascon (B.-du-R.), 561.
Tarn; bull., 567-570.
Tarn-et-Garonne; bull., 657-659.
TARRAGON (comte A. DE), 441.
Tartuffe; excommunication, 477.
Taurin (saint), 665.
Tautal (François de), 549.
Templiers, 564, 573.
TERCÉ (capitaine), 659.
TERLINDEN (Ch.), 606.
Ternes; château, 287.
TERRADE (A.), 299.
Terrasson (Père), 439.
TERRET (Victor), 178.
TESSON (L.), 286.
Thémines (Mgr de), év. de Blois, 292.
THÉODORE (Em.), 70, 72.
Thésut (maison de), 176.
Thibaut V, 298.
Thierry, év. d'Amiens, 84.
Thierry (Augustin), historien, 445.
Thierry (les), imprimeurs, 300.
Thimert (Eure-et-Loir), 441.
THOMAS (A.), 571.
THOMAS (E.), 568, 569.
THOMAS (J.), 171.
THOMASSIN DE MONTBEL (DE), 183.
Thonon (Savoie), 553, 556.
THOREL (Octave), 84, 85.
Thueyts (Ardèche); prieuré, 580.
Thuré (Vienne), 431.
Thureau-Dangin, 348.
THURIET (Maurice), 91.
TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE (baron), 87.
Tillon; famille, 184.
Tinchebray (Orne), 308.
TISSIER (J.), 583.
Tombelaine (Calv.); forteresse, 304.
Tomblaine (M.-et-M.); église, 184.
Tonnerre, 179.
Torcy (Jean d'Estouville de), 310.
Touches (S.-et-L.); paroisse, 176.
TOUGARD (A.), 310.
TOUGART (abbé), 306.
Toul; cathédrale, 208; — dévotion, 188; — tombeau, 183.
TOULGOËT-TREANNA (comte DE), 449.
Toulouse; archevêque, 573; — église, 571, 572; — hôpitaux, 571; — université, 572.
Touraine; bull., 322-323; — psallettes, 322.
Tourcoing, 72, 73.
Tourliac, 660.
TOURNEBIZE (François), 346.
TOURNIER (Cl.), 568.
TOURNIER (abbé Clément), 571.
TOURNIER (chanoine), 168.
TOURNOUER (H.), 309.
Tournus (S.-et-Loire); abb., 176, 177.
TOURON (Marius), 88.
Tours; archev., 323; — cloches, 322; — couvent, 323; — psallettes, 322.
Toury (Nièvre); commanderie, 324.
TRAMEÇON (P.), 323.
Treffort (Ain), 170.
Tréguier (C.-du-N.), 425.
Treignac (Corrèze), 553.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Trénonay (André), 299.
Trévire, 663.
Trevol (Allier), 453.
Trévoux; doléances, 169.
Triger (Robert), 313, 314.
Trinitaires (les), 648.
Trinité (signe), 172.
Trinité (Vienne); abb., 431.
Trinité-des-Monts (Aisne); monastère, 304.
Troarn (Calvados); abb., 304, 305.
Tronhiac (Lot), 656.
Tronville (Meuse); église, 191.
Trouillet (abbé H.), 563.
Trouillet (Abel), 178.
Troussier (L.), 433.
Trouville (Calvados), 305.
Troyes; séminaires, 203.
Tudela, 287.
Turenne; conversion, 107.
Turpin (la Chronique de), 571.

U

Ubald (P.), 107.
Urbain (Charles), 476.
Urfé (Honoré d'), 168.
Ursulines, 171, 324, 427, 661.
Usuard, 555.
Uxellodunum (Corrèze), 552.
Uzer (Ardèche), 579.
Uzès; év., 575, 585; — œuvres, 575.
Uzureau (F.), 312, 313, 317, 318, 319, 320, 321, 424, 425, 433, 605.

V

Vachot (Martial), général, 552.
Vaganay (Hugues), 292.
Vaissière (Pierre de), 475, 604.
Valadeau (P.), 647.
Valat (G.), 175.
Valbelle (Mgr de), év. de Saint-Omer, 67.
Valdeblore (Alpes-Marit.), 566.
Val des Écoliers (Hte-Marne); abb., 201.
Val d'Osne (Hte-Marne); prieuré, 202.
Valence; église, 558; — év., 557.
Valenciennes, 81, 82.
Valgaudemar (le), 559.
Valhey (M.-et-M.); paroisse, 183.
Vallée (les), famille, 439, 440.
Vallette (R.), 434.
Valognes, 307.
Valois (Jean de), 174.
Valois (Marguerite de), 658.
Valon; famille, 552.
Valon (Ludovic de), 552.
Val-Sainte-Marie de Bouvantes (Drôme); chartreuse, 558.
Van den Bavière, abbé député, 71.
Vanel (abbé J.-B.), 651, 652, 654.
Vannes; folk-lore, 428; — protestantisme, 430.
Vans (les) (Ardèche), 578.
Vansleb, dominicain, 295.
Varicourt (M. de), év. d'Orléans, 165, 167.
Vars (Hte-Saône), 92.
Vaschalde (H.), 580.
Vasseur (Ch.), 305.
Vaucluse; bull., 562-564.
Vaudémont (prince de), 186.
Vaudeville (Meuse); cure, 191.
Vaugines (Vaucluse), 291.
Vaulabelle (Alfred de), 173.
Vauquelin (Nicolas), seigneur des Yveteaux, 293.
Vauthier (M.-G.), 292.
Vauvert (Gard); seigneurs, 576.
Vauvillé (O.), 304.
Vellay (Charles), 221.
Velorgues (B.-du-R.), 563.
Vendée; bull., 433-435; — consulat, 433.
Vendéens, 320, 321.
Vendôme, 445, 447.
Vendôme (comtes de), 446.
Véran (Pierre), 561.
Verberie (Sarthe), 315.
Verdier (chanoine), 321.
Verdon, abbé, 434.
Verdoy (F.-Guil.), dominicain, 68.
Verdun; archev., 191, 192; — cathédrale, 208; — culte eucharistique, 192; — hôpital, 191; — théâtre, 190.
Vérel (Ch.), 308.
Vergneau (A.), 432.
Vergy (S.-et-Loire); prieuré, 176.
Vermale (François), 108.
Vermeil de Couchard (colonel), 552.
Vermenouze (Arsène), 548.
Vermond (abbé de), 319.
Verneuil sous Dun-le-Roy (Cher), 451.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vernier (J.-J.), 311.
Vernon (S.-Inf.); église, 310.
Vernoux (André de), chanoine de Saint-Pierre de Vienne, 580.
Verret (S.), 445.
Versailles; église, 299; — lycée, 299.
Verthamon (J.-B.), év., 671.
Vertilhac (P. de), jésuite, 476.
Vesly (Léon de), 291, 310, 311.
Vesoul, 92.
Vesouze (la) (M.-et-Moselle); châteaux, 186.
Veuclin (E.), 305.
Veuillot (Louis), 318, 319.
Vexilla Regis, 188.
Veyrines, colonel, 552.
Vézelise (M.-et-M.), 189.
Vezian (seigneur de), év., 669.
Vialanes (Léonard), imprimeur, 549.
Vialay (Amédée), 171.
Viau (Théophile de), 660.
Viaud (Nicolas), 551.
Viaux-Grand-Marais (André), 428.
Vicq (Hte-Vienne); château, 550.
Victor-Amédée II de Savoie, 566.
Victor Hugo, 204.
Vidal (Aug.), 569.
Vié (L.), 572.
Vienne; bull., 430-432.
Vienne (Isère), 556, 557, 558; — arch., 652.
Vieux-Berquin (Flandre), 70.
Vigan (le), 576.
Vigen (Ch.), 436.
Vigeois (Corrèze), 552.
Vignet de Vendeuil (baron de), 577.
Vigo (G.), 190.
Vilaire (abbé F.), 449.
Villaines-en-Duesmois (C.-d'Or), 173.
Villard (H.-R.), 177, 178.
Villaroger (Savoie), 554.
Villars-lès-Dombes (Ain), 166.
Villebernier (Maine-et-Loire), 321.
Villemade (T.-et-G.), 659.
Villemagne (A.), 585, 586, 587.
Villemenon (S.-et-M.); château, 298.
Villeneuve (Allier), 453.
Villeneuve-de-Berg (Ardèche), 581.
Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), 180.
Villepelet (F.), 661.
Villeréal (Lot-et-Gar.), 659.
Villers-lès-Nancy (M.-et-M.); église, 182
Villers-Semeuse (Marne); église, 207.
Villette (marquis de), 302.
Vincent de Paul (saint), 665, 666.
Vincent (docteur H.), 208.
Vincent-Dubé (E.), 193.
Viollet (Paul), 285.
Viré (Arm.), 551.
Virey (Jean), 175.
Visitation (ordre), 177, 178.
Vital (Orderic), moine, 306, 309.
Vitry (Paul), 88.
Vivariana, 581.
Vivier (E.), 308.
Vivier (Nord) (monastère du), 73.
Viviers (Ardèche); cathédrale, 581; — év., 579; — procession, 578.
Vogüé (marquis de), 348.
Voies romaines (Alsace), 93.
Voillerant (Joseph-D.), curé, 200.
Voillery (abbé), 173.
Von Boghem, architecte, 169.
Vosges; bull., 193-199; — trav. publics, 198.
Vosges (place des), 199.
Vouxey (P. Duquesnoy, curé de), (M.-et-Moselle), 187.
Vouziers, 207.
Vrau (Philibert), 82.
Vuilley (abbé L.), 202.
Vykoukal (E.), 220.

W

Waigniart (Pierre), avocat, 87.
Waitzen-Necker (E.), 433.
Waldseemüller; cartes, 195.
Watrelos (Nord); Révolution, 73.
Wavrin (Nord), 73.
Weber (Louis), 548.
Weiss (Charles), 91.
Weiss (N.), 107.
Wever (C.), 294.
Williez (Mgr), 68.
Wils (Jos.), 71.
Winnezeele (Nord); église, 70.

X

Xaintonge (Anne de), 171.

Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Y

Yché (J.), 583, 584.
Yèbles (S.-et-M.), curé, 294.
Yerres (S.-et-O.); abb., 300.
Yonne; bull., 178-180; — fondeurs de cloches, 291-292.
Ypres; corporation, 81; — évêque, 72.
Ytier (Bér.), seig. de Chadenac, 580.
Yvon (Jean), 443.
Yvonneau, chanoine, 445.

Z

Zonnebèke; abbaye, 71.
Zudausques; cloche, 67.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

II. — TABLE DES COLLABORATEURS

AIMOND (Ch.), Bulletin de la Lorraine 180
ALBE (Ed.), Bulletin du Puy-de-Dôme, du Limousin, de la Marche, du Lot, du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne 548, 549, 647, 656
— Comptes rendus 593, 594
ALLOING (L.), Bulletin de la Franche-Comté, de l'Alsace et de l'Ain.............................. 89, 165
ARBOIS DE JUBAINVILLE (P. D'), Bulletin de la Meuse 191
AUDART (Ernest), L'histoire religieuse de la Révolution française aux Archives Vaticanes............. 516, 625
— Compte rendu.................................... 467
BAILLARD (F.), Compte rendu 96
BÉREUX (J.), Bulletin du Cher......................... 448
BESNARD (P.), Bulletin de Saône-et-Loire............. 174
BLAZY (L.), Bulletin du Comté de Foix 669
BLED (O.), Compte rendu............................. 101
BOUVIER (P.), Bulletin du Loiret 437
BROCHE (L.), Bulletin de l'Aisne 302
BURLET (J.), Bulletin de la Savoie 553
CALENDINI (P.), Bulletin du Maine 312
CARREYRE (J.), Bulletin de la Gironde 662
CARRIÈRE (V.), Bulletin critique..................... 52, 163
— Comptes rendus.......................... 95, 214, 690
CHAPELIER (Ch.), Bulletin des Vosges 193
CHARRIER (J.), Bulletin du Nivernais 323
CIVRAYS (Th.), Bulletin de l'Anjou.................... 317
CLERGEAC (A.), Bulletin du Gers 665
CLERVAL (A.), Bulletin de l'Eure-et-Loir 440
DANGIBEAUD (Ch.), Bulletin d'Aunis et Saintonge 436
DARCY (G.), Compte rendu. 212
DART (L.), Compte rendu............................. 336
DELAMOTTE (G.), Bulletin de l'Artois.................. 65
DELMAS (E.), Bulletin du Cantal....................... 549
DESCHAMPS (P.), Comptes rendus................... 98, 326
DOUBLET (G.), Bulletin du Comté de Nice 564
DUDON (P.), Bulletin critique......................... 546
— Comptes rendus 337, 338
FLAMENT (P.), Bulletin du Bourbonnais 451
— Compte rendu 332

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

FRÉZET (A.), Bulletin de la Marne et des Ardennes 202
GALLERAND (J.), Bulletin du Loir-et-Cher. 443
GASTON (J.), Compte rendu. 458
GAUTHEROT (G.), Bulletin critique..................... 418
GODET (M.), Bulletin de la Picardie 84
HIRSCHAUER (Ch.), Bulletin critique 414
HOGU (L.), Bulletin critique 271, 641
— Comptes rendus 103, 218, 219, 455, 598
HUCHET (A.), Bulletin du Berry. 447
— Compte rendu. 678
HUMBERT (A.), Bulletin critique 536, 640
— Compte rendu. 678
JORDAN (E.), Bulletin critique 270
— Bulletin de la Bretagne. 424
LACGER (L. DE), Bulletin critique 62
— Bulletin du Tarn 567
— Comptes rendus 103, 342, 471, 597
LA MARTINIÈRE (J. DE), Bulletin du Morbihan 428
— Comptes rendus 325, 463, 676, 688
LANGLOIS (M.), Comptes rendus. 330, 340
LARDEUR (F.-J.), Compte rendu. 685
LAVERGNE (G.), Bulletin de la Dordogne 660
LECOMTE (M.), Bulletin de l'Ile-de-France 285
— Comptes rendus. 333, 334
LE GRAND (L.), Bulletin critique 410
LEGRAND (M.), Compte rendu. 216
LE SOURD (A.), Bulletin de l'Ardèche.. 578
MAITRE (Léon), Les débuts du christianisme en Gaule : I. Les martyrs et les monuments témoins de leur culte ; — II. Les coutumes et les mœurs religieuses 5, 353
MALLEY (Th.), Bulletin critique. 145
— Comptes rendus 212, 600
MANGENOT (E.), « La Colline inspirée ». Un peu d'histoire à propos d'un roman. 225, 375
MARCHAL (L.), Bulletin de Meurthe-et-Moselle 180
MATHOREZ (J.), Comptes rendus 591, 601, 686
MAUGARS (C.), Bulletin critique. 421
MIROT (L.), Compte rendu. 97
MOLLAT (G.), Bulletin critique 536
— Compte rendu. 589
MONSABERT (P. DE), Bulletin du Poitou. 430
PAQUIER (J.), Bulletin critique. 57, 161
PÉROUSE (Gabriel), Les paroisses rurales d'un diocèse de Savoie au XVII[e] siècle. L'archevêché de Tarentaise. 113, 253, 481

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Petit (Daniel), L'instruction populaire à Bordeaux au xix[e] siècle 609
Pisani (Paul). Un janséniste. Pierre Brugière, curé constitutionnel à Paris (1730-1803). 28
Poirier (A.-D.), Bulletin de la Vendée. 433
— Compte rendu.................................. 465
Porée (Ch.), Bulletin de l'Yonne...................... 178
— Compte rendu.................................. 218
Prévost (A.), Bulletin de l'Aube et de la Haute-Marne.... 199
— Compte rendu.................................. 689
Raffin (Louis), Compte rendu 596
Ricaud (L.), Bulletin des Hautes-Pyrénées et du Béarn.... 667
Rohmer (R.), Bulletin de la Lozère.................... 577
Rouquette (J.), Bulletin de l'Hérault.................. 567
— Compte rendu.................................. 97
Roussel (A.), Compte rendu 335
Royer (L.), Bulletin du Dauphiné 556
— Comptes rendus 94, 210, 338
Sabarthès (A.), Bulletin de l'Aude..................... 581
Sabrié (J.-B.), Compte rendu 682
Salvini (J.), Bulletin de la Côte-d'Or.................. 170
Sautel (J.), Bulletin de la Provence, du Comtat-Venaissin et du Gard 500, 562, 574
Sauvage (R. N.), Bulletin de la Normandie.. 304
— Compte rendu.................................. 592
Sévestre (Em.), Bulletin critique.............. 541, 543, 643
Siguret (M.), Bulletin du Cher........................ 447
Stein (H.), Bulletin critique.......................... 47
Tournier (C.), Bulletin de la Haute-Garonne 570
Urbain (Ch.), Bulletin critique 155
Vacandard (E.), Bulletin critique...................... 404
Vanel (J.-B.), Bulletin du Lyonnais.................... 647
Vansteenberghe (E.), Bulletin de la Flandre 69
— Compte rendu.................................. 602
Verrier (Jean), L'origine architecturale des basiliques chrétiennes, d'après un livre récent................. 141
— Comptes rendus 210, 679, 681
Villien (A.), Bulletin critique. 269
Vogt (A.), Bulletin critique 539, 645
— Comptes rendus 102, 104, 214, 343, 464, 469, 683, 684

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

III. — TABLE GÉNÉRALE

I. ARTICLES

AUDART (Ernest), L'histoire religieuse de la Révolution française aux Archives Vaticanes 516, 625
MAITRE (Léon), Les débuts du christianisme en Gaule : I. Les martyrs et les monuments témoins de leur culte; — II. Les coutumes et les mœurs religieuses ... 5, 353
MANGENOT (E.), « La Colline inspirée ». Un peu d'histoire à propos d'un roman........................... 225, 375
PÉROUSE (Gabriel), Les paroisses rurales d'un diocèse de Savoie au XVII^e siècle. L'archevêché de Tarentaise. 113, 253, 481
PETIT (Daniel), L'instruction populaire à Bordeaux au XIX^e siècle.............................. 609
PISANI (Paul), Un janséniste. Pierre Brugière, curé constitutionnel à Paris (1730-1803)...................... 28
VERRIER (Jean), L'origine architecturale des basiliques chrétiennes, d'après un livre récent.................. 141

II. BULLETIN CRITIQUE

Albums d'objets d'art conservés dans les édifices religieux du département de Seine-et-Marne [V. Carrière]... 52
BESSE (dom J.-M.), Abbayes et prieurés de l'ancienne France. Tome V : Province ecclésiastique de Bourges [V. Carrière] 163
BEUZART (P.), Les hérésies pendant le moyen âge et la Réforme jusqu'à la mort de Philippe II (1598), dans la région de Douai, d'Arras et au pays de l'Alleu [Ch. Hirschauer] 414
BOST (Ch.), Les Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc (1684-1700) [J. Paquier]......... 161
BOUTARD (C.), Lamennais. Sa vie et ses doctrines. Tome III : L'éducation de la démocratie (1834-1854) [P. Dudon]...................................... 546
BOUVIER (H.), Histoire de l'Église et de l'ancien archidiocèse de Sens [H. Stein]. 47
(Voir la réponse de l'auteur) 279
BRUNETIÈRE (F.), Bossuet [A. Cherel].................. 277
CARON (P.), Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française [Em. Sévestre] 643

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DEGERT (A.), Histoire des séminaires français jusqu'à la Révolution [Em. Sevestre]. 541
DROUET (J.), L'abbé de Saint-Pierre. L'homme et l'œuvre [L. Hogu]. 641
DUSAUTOIR (A.), Histoire de la paroisse Saint-Denis à Saint-Omer (Pas-de-Calais) [C. Maugars) 421
HEFELE (Ch. G.), Histoire des conciles. Éd. H. Leclercq. Tome V [G. Mollat et A. Humbert].. 536
HURTER (H.), Nomenclator literarius theologiæ catholicæ, theologos exhibens ætate, natione, disciplinis distinctos. Tome V [A. Vogt]. 645
KLINGENBURG (G.), Das Verhältniss Calvins zu Butzer untersucht auf Grund der wirtschaftsethischen Bedeutung beider Reformatoren [Th. Malley] 145
LAFERRIÈRE (J.), Étude sur Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran (1581-1643) [Ch. Urbain].... 155
LEDRU (A.), Les premiers temps de l'Église du Mans. Légende et histoire. Les origines [E. Vacandard]........ 404
LEMASSON (A.), 1° Saint Jacut; son histoire, son culte, ses légendes, ses Vies anciennes; — 2° Histoire du royal monastère de Saint-Jacut de l'Isle-en-Mer, composée en 1645, par F.-D. Noël Mars [E. Jordan]............. 270
MARÉCHAL (C.), La famille de La Mennais. La jeunesse de La Mennais [P. Dudon]. 546
MARION (H.), La dîme ecclésiastique en France au XVIII^e siècle et sa suppression [Em. Sévestre].......... 543
MÜLLER (A.-V.), Luthers theologische Quellen : seine Vertheidigung gegen Denifle und Grisar [J. Paquier].... 57
PANNIER (J.), L'Église réformée de Paris sous Henri IV [A. Vogt].. 539
PASQUIER (E.), Un curé de Paris pendant les guerres de religion. René Benoist, le Pape des Halles (1521-1608) [L. Hogu] 271
PISANI (P.), L'Église de Paris et la Révolution (1789-1802) [G. Gautherot].. 418
PISSARD (H.), La guerre sainte en pays chrétien [A. Villien] 269
PLUMMER (A.), The continental Reformation in Germany, France and Switzerland, from the birth of Luther to the death of Calvin [A. Humbert] 640
RAMBAUD (P.), L'Assistance publique à Poitiers jusqu'à l'an V. Tome I [L. Le Grand]. 410
SABATIÉ (A.-C.), Debertier, évêque constitutionnel, et le clergé de Rodez [L. de Lacger]. 62

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

III. COMPTES RENDUS

ALENÇON (P. Ubald d'), Notices et extraits d'un manuscrit du Musée Britannique, Add. 19994, relatif aux Cordelières de Noyen [Th. Civrays].................. 216

ANCEL (dom René), Nonciatures de France. Nonciatures de Paul IV, avec les dernières années de Jules III et de Marcel II. Tome I : Nonciatures de Sebastiano Gualterio et de Cesare Brancatio [A. Vogt]............ 684

AUBRAY (Gabriel), Un reliquaire national. Les six cents prêtres martyrs de la Charente, 1793-1795 [L. de Lacger].. 471

AUGUSTE (abbé Alph.), La Compagnie du Saint-Sacrement à Toulouse. Notes et documents. Le Compagnonnage. Les Bouillons des pauvres. L'Hôpital général. Les Filles de l'Enfance. La Compagnie et les Confréries du « Corpus Christi » [Edmond Albe]. 593

BAUDRILLART (Mgr Alfred), Vie de Mgr d'Hulst. Tome I [A. Vogt] 343

— Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques [L. Hogu].................................. 455

BÉGOUEN (comte), Une Société secrète émule de la Compagnie du Saint-Sacrement. L'AA de Toulouse aux XVII^e et XVIII^e siècles [Ed. Albe] 594

BERRIAT DE SAINT-PRIX (J.), La paroisse de Thuret avant la Révolution [J. de La Martinière] 688

BESNARD (Pierre), Recherches historiques sur l'abbaye de Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône [V. Carrière].. 95

BLAY DE GAÏX (baron DE), Lettres de Mgr de Fontanges, évêque de Lavaur (1749-1764) [L. de Lacger].......... 597

BOINET (Amédée), Les sculptures de la cathédrale de Bourges, façade occidentale [J. Verrier]............. 210

BOSSUET, Correspondance. Tome VI : Octobre 1693-décembre 1694 [A. Vogt]............................. 464

BRESSON (abbé A.), Les prêtres de la Haute-Marne déportés sous la Convention et le Directoire. Notes et documents [A. Prévost] 689

BRICAUD (Joanny), Huysmans occultiste et magicien [L. R.]... 603

BRUNETIÈRE (Ferdinand), Histoire de la littérature française classique. Tome III [L. H.] 218

BRUTAILS (Jean-Auguste), Les vieilles églises de la Gironde [J. Verrier].................................. 679

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Calvin (Jean), Institution de la religion chrestienne. Texte de 1541 [A. Vogt]........................... 683
Célier (Léonce), Saint Charles Borromée [F.-J. Lardeur].. 685
Chevalier (chanoine U.), Regeste dauphinois ou Répertoire chronologique et analytique des documents imprimés et manuscrits relatifs à l'histoire du Dauphiné, des origines chrétiennes à l'année 1349. Tome I, premier fascicule, ann. 140-1051, nos 1-1894 [L. Royer].. 94
Coelho (J.-J.-Gonçalves), Notre-Dame de Roc-Amadour en Portugal [J.-B. Sabrié] 682
Corbin (P.), Histoire de la politique extérieure de la France. Tome I [A. Humbert]...................... 678
Coulon (Remi), Scriptores ordinis prædicatorum recensiti, notis historicis et criticis illustrati, auctoribus Fr. J. Quetif et Fr. Echard [A. Vogt]................. 214
Daumet (G.), Notices sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais fondés à Paris avant la Révolution [J. Mathorez]...................... 686
Delafarge (Daniel), L'affaire de l'abbé Morellet en 1760 [L. Hogu]................................ 102
Delehaye (Hippolyte), Les origines du culte des martyrs [J. de La Martinière] 676
Denifle (H.), Luther et le luthéranisme. Trad. J. Paquier, tome III [Th. Malley].................... 212
Depoin (J.), Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien. Tome I [L. Royer].. 210
Doublet (Georges), Godeau, évêque de Grasse et de Vence (1605-1672). Deuxième partie (de 1635 à 1647) [Th. Malley]...................................... 600
Duine (F.), La Mennais, l'homme et l'écrivain [P. Dudon]....................................... 337
Eude (X.), La déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution [E. Audard]. 467
Fabre (Augustin), Les cinq cents prêtres de l'Aveyron déportés pendant la Révolution [A. Roussel].......... 335
Fabrège (F.), Histoire de Maguelone. Tome III [J. Rouquette] 97
Fossard (A.-E.), Recherches historiques sur le sanctuaire et le pèlerinage de Notre-Dame des Anges dans la forêt de Bondy; — Notre-Dame de l'Annonciation du Blanc-Mesnil [G. Darcy] 212
Fosseyeux (M.), Les Écoles de charité à Paris sous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ancien régime et dans la première partie du XIX^e siècle [Louis Raffin]. 596
GODET (Marcel), La Congrégation de Montaigu [Th. Civrays] 459
— Alcius Ledieu (1850-1912). L'homme et l'œuvre [E. Vansteenberghe] 602
GRANGE (H.), Sommaire des lettres pontificales concernant le Gard, émanées des papes d'Avignon [L. Mirot]... 97
GUICHEN (vicomte DE), La France morale et religieuse à la fin de la Restauration [L. Hogu]. 219
GUILLOREAU (dom Léon), Les mémoires du R. P. dom Bernard Audebert [A. Vogt]. 102
GUITARD (Eugène), Colbert et Seignelay contre la religion réformée [A. Vogt] 464
HIRSCHAUER (Ch.), Correspondance secrète de Jean Sarrazin, grand-prieur de Saint-Vaast, avec la Cour de Namur (1598) [O. Bled] 101
JOSSIER (abbé O.-F.), Monographie des vitraux de Saint-Urbain de Troyes [J. Verrier] 681
LACROIX (Mgr L.), Un professeur de rhétorique. Notes et souvenirs sur M. le chanoine Dogny [M. Langlois].... 340
LA MARTINIÈRE (J. DE), Vannes dans l'ancien temps. Notes et documents [V. Carrière]. 214
LA MEURTHE (comte Boulay DE), M. de Saint-Georges, archevêque nommé de Tours [M. Legrand] 216
LAURENT (Jacques), Cartulaires de l'abbaye de Molesme (916-1250) [F. Baillard]. 96
LE CORBEILLER (E.), La déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution [E. Audard] 467
LEHR (Henri), La Réforme et les Églises réformées dans le département actuel d'Eure-et-Loir [M. Langlois] 330
LIAGRE (Charles), Le culte de Notre-Dame de grâce à Loos [J. Gaston]. 458
MADELIN (Louis), France et Rome [J. Mathorez] 601
MARION (L.), Histoire de l'Église. Tome I, Age romain; tome II, Moyen âge; tome III, Age moderne [V. Carrière]. 690
MIROT (Léon), Une grande famille parlementaire aux XIV^e et XV^e siècles. Les d'Orgemont. Leur origine, leur fortune. Le Boiteux d'Orgemont [J. Mathorez]. 591
MORET (chanoine J.-J.), Notes pour servir à l'histoire des paroisses bourbonnaises. Tome II : Du XVI^e siècle

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à la Révolution : paroisses qui dépendaient des évêchés d'Autun et de Nevers [P. Flament].. 332
PILLION (Mlle Louise), Les sculpteurs français du XIII^e siècle [P. Deschamps]. 326
PILVEN (J.-M.), Le premier évêque constitutionnel. Expilly, évêque du Finistère, 1790-1794. [A.-D. Poirier] 465
POIRIER (A.-D.), Notes et documents d'histoire religieuse. Autour de la Constitution civile du clergé. Luçon en 1790-1792 [M. Lecomte]. 334
PRUNEL (Louis), Sébastien Zamet, évêque de Langres (1588-1655). Sa vie et ses œuvres. Les origines du jansénisme; — Lettres spirituelles de Sébastien Zamet [A. Vogt] 214
RICARD (Mgr Ernest), La vénérable Émilie de Rodat [L. Dart] 336
RICAUD (abbé), L'abbaye de Saint-Pé. Mort et résurrection [M. Siguret] 335
RICHARD (P.), Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques [L. Hogu] 455
ROUSSEAU (Henri), Le réveil religieux au lendemain du Concordat. Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur des Marianistes (1761-1859). [Louis Hogu]. 598
ROUSSEL (L.), Derniers jours et mort de Lamennais [P. Dudon] 338
ROUZIÈS (U.), Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques [L. Hogu] 455
ROY (Maurice), Un grand artiste de la Renaissance : le sculpteur Pierre Bontemps (1505-1568); — La Sainte Chapelle du bois de Vincennes; son achèvement sous Henri II, par Philibert de Lorme (1548-1556) [P. Deschamps] 98
SABARTHÈS (A.), Dictionnaire topographique du département de l'Aude, comprenant les noms de lieu anciens et modernes [L. de Lacger] 342
SABATIÉ (A.-C.), Les massacres de Septembre. Les martyrs du clergé [L. de Lacger] 103
SÉVESTRE (Em.), Essai sur les Archives municipales et les Archives judiciaires des chefs-lieu de département et de district en Normandie pendant l'époque révolutionnaire (1787-1801)[Ch. Porée].. 218
— La déportation du clergé orthodoxe pendant la Révolution [E. Audard] 467

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SICARD (abbé Augustin), L'ancien clergé de France. Les évêques avant la Révolution [M. Lecomte]. 333
— Le clergé de France pendant la Révolution. Tome I : L'effrondrement [A. Vogt]........................ 469
SOURIAU (Maurice), La Compagnie du Saint-Sacrement de l'autel à Caen. Deux mystiques normands au XVII^e siècle. M. de Renty et Jean de Bernières [R. N. Sauvage].. 592
THÉDENAT (H.), Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution (1791-1799) [A. Vogt]................... 104
THOMAS (Paul), La Réforme dans l'île d'Oléron [J. de La Martinière].. 463
TRÉSAL (J.), L'annexion de la Savoie à la France (1848-1860) [L. Royer]........................... 338
VACANDARD (E.), Études de critique et d'histoire religieuse. Troisième série : Les fêtes de Noël et de l'Épiphanie. Les origines du culte des saints. Les origines de la fête et du dogme de l'Immaculée Conception. La question du meurtre rituel chez les Juifs [J. de La Martinière]......................... 325
VIDAL (J.-M.), Bullaire de l'Inquisition française au XIV^e siècle et jusqu'à la fin du grand schisme [G. Mollat].. 589
VOGT (A.), Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques [L. Hogu].......................... 455
WIEDERHOLD (W.), Papsturkunden in Frankreich [Documents pontificaux concernant la France]. Tome V : Berry, Bourbonnais, Nivernais und Auxerrois [A. Huchet]..................................... 456

IV. BULLETINS RÉGIONAUX

Alsace, par L. ALLOING.................................. 93
Anjou, par Th. CIVRAYS 317
Artois, par G. DELAMOTTE............................... 65
Aunis et Saintonge, par Ch. DANGIBEAUD............... 436
Auvergne, par Ed. ALBE et E. DELMAS. 548
Béarn, par L. RICAUD..................................... 667
Berry, par A. HUCHET, M. SIGURET et J. BÉREUX 447
Bourbonnais, par P. FLAMENT 451
Bourgogne, par L. ALLOING, J. SALVINI, P. BESNARD et Ch. PORÉE.. 165
Bretagne, par E. JORDAN et J. DE LA MARTINIÈRE....... 424
Champagne, par A. PRÉVOST et A. FRÉZET.............. 199

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comtat-Venaissin, par J. SAUTEL....................... 562
Dauphiné, par L. ROYER................................ 556
Flandre, par E. VANSTEENBERGHE 69
Foix (Comté de), par L. BLAZY......................... 669
Franche-Comté, par L. ALLOING......................... 89
Guyenne et Gascogne, par Ed. ALBE, G. LAVERGNE, J. CARREYRE, A. CLERGEAC et L. RICAUD............ 656
Ile-de-France, par M. LECOMTE et L. BROCHE 285
Languedoc, par L. DE LACGER, C. TOURNIER, J. SAUTEL, R. ROHMER, A. LE SOURD, A. SABARTHÈS, et J. ROUQUETTE................................ 567
Limousin, par Ed. ALBE 549
Lorraine, par L. MARCHAL, Ch. AIMOND, P. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE et Ch. CHAPELIER................. 180
Lyonnais, par J.-B. VANEL. 647
Maine, par P. CALENDINI. 312
Marche, par Ed. ALBE. 647
Nice (Comté de), par G. DOUBLET....................... 564
Nivernais, par J. CHARRIER 323
Normandie, par R. N. SAUVAGE.......................... 304
Orléanais, par P. BOUVIER, A. CLERVAL et J. GALLERAND.. 437
Picardie, par M. GODET................................ 84
Poitou, par P. DE MONSABERT et A. POIRIER 430
Provence, par J. SAUTEL............................... 560
Saintonge (Aunis et), par Ch. DANGIBEAUD.............. 436
Savoie, par J. BURLET 553
Touraine, par P. CALENDINI............................ 312

V. LIVRES NOUVEAUX

Archéologie.......................... 110, 348, 478, 607
Biographie 110, 223, 350, 478, 607
Hérésies. Protestantisme........................ 224, 480
Histoire générale....................... 109, 478, 607
Histoire locale. 111, 348, 350, 479, 607
Ordres religieux 112, 352, 480, 608

L'un des gérants : TARDY-PIGELET.

BOURGES — IMP. VVE TARDY-PIGELET ET FILS.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Principaux articles publiés en 1912.

Mgr Alfred Baudrillart : La fondation de l'Université catholique de Paris en 1875. — Théodore Malley : Mgr Camille de Neuville et la Primatie lyonnaise. — Victor Carrière : Hypothèses et faits nouveaux en faveur des Templiers. — Ch. Urbain : Dissertation de l'abbé Pirot sur le concile de Trente. — Joseph Salvini : L'application de la Pragmatique Sanction sous Charles VII et Louis XI au chapitre cathédral de Paris. — Jules Mathorez : Les prêtres irlandais réfugiés à Nantes aux xvii^e et xviii^e siècles. — Arthur Prévost : La séparation de l'Église et de l'État dans la ville de Troyes en 1794. — Georges Doublet : Les visites pastorales de Louis de Bernage, successeur de Godeau à Grasse (1654-1675). — Louis Salembier : Pierre d'Ailly et la découverte de l'Amérique. — Gustave Gautherot : Robespierre. — Xavier Raduget : La carrière politique de l'abbé Maury de 1786 à 1791. — Edmond Albe : La Confrérie de la Passion (Contribution à l'histoire de la Compagnie du Saint-Sacrement).

Nos Collaborateurs en 1912.

Edmond Albe, archiviste du diocèse de Cahors ; — Ernest Audard, professeur au petit séminaire de Tours ; — Mgr Alfred Baudrillart, agrégé de l'Université, recteur de l'Institut catholique de Paris ; — Louis Blazy, curé de Daumazan-sur-Arize (Ariège) ; — Clovis Brunel, archiviste de la Lozère ; — J. Burlet, professeur au grand séminaire, à La Motte-Servolex (Savoie) ; — Paul Calendini, directeur des *Annales fléchoises* ; — J. Carreyre, professeur au grand séminaire de Bordeaux ; — Léonce Célier, archiviste aux Archives nationales ; — A. Clergeac, docteur ès lettres ; — Jules Delsuc, directeur de l'Externat de la rue de Madrid, Paris ; — Paul Deschamps, archiviste-paléographe, secrétaire du *Moyen Age* ; — Georges Doublet, professeur au lycée de Nice ; — Pierre Flament, archiviste de l'Allier ; — Léon Fontaine, à Paris ; — Jean Gaston, à Paris ; — Gustave Gautherot, docteur ès lettres, professeur d'histoire de la Révolution française aux facultés libres de Paris ; — Auguste Humbert, à Paris ; — E. Jordan, professeur agrégé à l'Université de Rennes ; — L. de Lacger, directeur de l'*Albia christiana* ; — Marcel Langlois, bibliothécaire à l'Institut catholique de Paris ; — F.-J. Lardeur, homme de lettres ; — Géraud Lavergne, archiviste de la Dordogne ; — Maurice Lecomte, à Paris ; — Léon Le Grand, conservateur adjoint des archives modernes aux Archives nationales ; — Théodoric Legrand, archiviste-paléographe, bibliothécaire à la Cour des Comptes ; — E. Levesque, directeur de la *Revue Bossuet* ; — Théodore Malley, à Lyon ; — Jules Mathorez, archiviste-paléographe, inspecteur des finances ; — Léon Mirot, archiviste aux Archives nationales, secrétaire de la Société de l'École des Chartes ; — G. Mollat, ancien chapelain de Saint-Louis-des-Français ; — P. de Monsabert, O. S. B., abbaye de Leignon (Belgique) ; — Charles Monternot, curé du Bon-Pasteur, à Lyon ; — Paul Pisani, docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris ; — Adolphe Poirier, professeur au petit séminaire de La Roche-sur-Yon (Vendée) ; — Arthur Prévost, à Troyes ; — Xavier Raduget, curé de La Guerche (Cher) ; — Louis Ricaud, professeur à l'école de théologie, à Tarbes ; — J. Rouquette, directeur de la *Revue historique du diocèse de Montpellier* ; — Alfred Roussel, professeur à l'Université de Fribourg ; — Louis Royer, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale ; — Louis Salembier, secrétaire général de l'Université catholique de Lille ; — Joseph Salvini, archiviste adjoint de la Côte-d'Or ; — J. Sautel, professeur au petit séminaire d'Avignon ; — R. N. Sauvage, docteur ès lettres, archiviste adjoint du Calvados ; — Marcel Siguret, docteur en théologie ; — D^r Tanquerel des Planches, à Paris ; — Clément Tournier, curé de Cazères (Haute-Garonne) ; — Ch. Urbain, docteur ès lettres ; — Jean Verrier, archiviste de l'Eure ; — Jules Viard, conservateur adjoint aux Archives nationales.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE FRANCE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. V. CARRIÈRE

Joseph SALVINI, archiviste-paléographe, conservateur adjoint des archives de la Côte-d'Or, *L'application de la Pragmatique Sanction sous Charles VII et Louis XI au chapitre cathédral de Paris*. In-8° raisin.................................. 3 fr.

Louis SALEMBIER, secrétaire général de l'Université catholique de Lille, *Pierre d'Ailly et la découverte de l'Amérique*. In-8° raisin ... 2 fr.

Gabriel PÉROUSE, docteur ès lettres, archiviste départemental de la Savoie, *Les paroisses rurales d'un diocèse de Savoie au* XVII^e^ *siècle. L'archevêché de Tarentaise*. In-8° raisin.. 3 fr.

COLLECTION DE DOCUMENTS HISTORIQUES ET THÉOLOGIQUES

RELATIFS AU CHRISTIANISME

NESTORIUS, *Le livre d'Héraclide de Damas*, traduit en français par F. NAU, professeur à l'Institut catholique de Paris, avec le concours du R. P. Bedjan et de M. Brière, suivi du texte grec des trois homélies sur les tentations de Notre-Seigneur et de trois appendices : lettre à Cosme, présents envoyés d'Alexandrie, lettre aux habitants de Constantinople. In-8° raisin de XXVIII-400 pages..... 10 fr.

VIDAL (J.-M.), recteur de Saint-Louis des Français à Moscou, *Bullaire de l'Inquisition française au* XIV^e^ *siècle jusqu'à la fin du grand schisme*. In-8° raisin de LXXXVI-550 pages.. 10 fr.

BALUZIUS (Steph.), *Vitæ Paparum Avenionensium*, hoc est Historia pontificum romanorum qui in Gallia sederunt ab anno Christi MCCCV usque ad annum MCCCXCIV. Nouvelle édition revue et complétée par des notes critiques, par G. MOLLAT ... *Sous presse.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06940 7115

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN